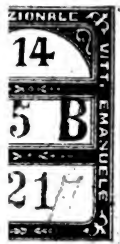
LES CONFESSIONS DE S. AUGUSTIN TRADUITES EN FRANÇOIS PAR...

Aurelius santo Augustinus (santo), ...




ZIONALE
14
5 B
21
VITT. EMANUELE



LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN

Traduites en François

PAR MONSIEVR

ARNAVLD D'ANDILLY.

NOVVELLE EDITION.

Avec le Latin à costé, reveu & corrigé exactement sur douze anciens Manuscrits, & des Notes à la fin, où l'on rend raison des principales corrections.

Par MONSIEVR ARNAVLD *son frere, Docteur en Theologie de la Maison de Sorbonne.*

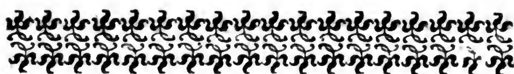


A PARIS,

Chez PIERRE LE PETIT, Imprimeur & Libr. ordin. du Roy, ruë S. Iacques, à la Croix d'or.

M. DC. LXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



ADVIS AV LECTEVR.

MON CHER LECTEVR,

Ie n'estime pas avoir besoin d'vn long discours pour vous recommander l'excellence & l'vtilité de l'ouvrage que je vous presente. Le seul nom de S. Augustin donne du respect pour tous ceux qu'il nous a laissez. Mais entre tous les livres qu'il a écrits il n'y en a point qui soit plus connu, & qui de tout temps ait merité vne estime plus generale & vne reverence plus particuliere que celuy des Confessions. C'est le témoignage que ce Saint mesme le plus humble de tous les hommes nous en a rendu, en nous assurant qu'entre tous ses ouvrages il n'y en avoit point qui fust tant leu que celuy-là, ny qui pleust davantage aux personnes de pieté. De dono perscv. c. 20.

Et certes si l'vnique fin des livres de devotion doit estre d'élever à Dieu l'esprit & le cœur de ceux qui les lisent, & beaucoup plus encore le cœur que l'esprit, puis que toute la connoissance du monde sans l'amour & la charité ne rend pas plus saint, mais plus superbe, il est difficile d'en rencontrer aucun aprés les Ecritures divines qui produise plus puissamment cet effet que ces Confessions admirables, & qui répande dans les ames vne lumiere plus pure, & vne chaleur plus vive & plus penetrante. Aussi a-ce esté le dessein de ce grand Saint en les écrivant, comme il le témoigne luy-mesme par ces paroles qui font mieux voir que tout ce qu'on en sçauroit dire le vray esprit de cet ouvrage & le fruit qu'on en doit tirer. Les treize livres de mes Confessions, dit-il, sont em- Confessionum mea-

ployez à loüer Dieu dans le souvenir des pechez que j'ay commis, & dans la reconnoissance des graces qu'il luy a plû de me faire; & ils élevent vers luy l'esprit & le cœur des hommes. Au moins est-ce l'effet qu'ils ont produit dans moy-mesme lors que je les ay composez, & qu'ils y produisent encore lors que je les lis. Les autres en auront telle opinion qu'il leur plaira; mais je sçay bien que plusieurs personnes de pieté les ont fort aimez, & les aiment encore beaucoup.

rum libri XIII. & de malis & de bonis meis Deum laudant justum & bonum, atq; in eum excitant humanum intellectum & affectũ. Interim quod ad me attinet, hoc in me egerunt cùm scriberentur, & agunt cum leguntur. Quid de illis alii sentiant ipsi viderint, multis tamen fratribus eos multũ placuisse & placere scio. *Retract. l. 2. cap. 6.*

Ainsi nous voyons que cet esprit tout bruslant de l'amour divin en a fait une telle effusion dans cet ouvrage, que ce travail a esté tout ensemble, & vn effet de sa charité, & vne nouvelle cause qui l'a redoublée: & que si par tout ailleurs il paroist des étincelles de ce feu celeste qui le consumoit, il en paroist icy des flammes qui sont capables d'échauffer les plus froids, & de fondre la glace des ames les plus endurcies. On ne le voit nulle-part plus fervent, plus animé, plus remply de zele, plus détaché de la terre, & plus soûpirant vers le ciel, plus dans les larmes & plus dans la joye, plus humble & plus magnanime, plus abaissé dans luy-mesme & plus élevé en Dieu, & pour dire tout en vn mot, plus saint Augustin. Et il ne faut pas s'en étonner (comme il me souvient de l'avoir autrefois oüy dire à vn grand personnage dont la memoire répand tous les jours de plus en plus une odeur de benediction dans l'Eglise) puisque parlant seulement aux hommes dans ses autres livres, il a esté obligé de s'accommoder aux hommes, & de se rabaisser dans des pensées plus ordinaires, & dans vn langage plus humain; au lieu que dans celuy-cy ne parlant qu'à Dieu il a parlé d'une maniere toute divine; & comme il pouvoit di-

re avec ſaint Paul, Sive mente excedimus Deo, ſive ſobrii ſumus vobis, *il a oublié toute la retenuë dont il avoit accoûtumé d'vſer pour ſe proportionner à la foibleſſe des hommes: afin de ſuivre devant Dieu l'excés de ſon zele, & s'abandonner tout entier aux raviſſemens de ſon amour, n'y ayant rien de plus viſible que tout cet ouvrage n'eſt qu'vn ouvrage d'amour.*

Soit qu'il déplore les deſordres & les égaremens de ſa jeuneſſe, & que par vne humilité inconcevable il ſe charge de la honte & de la confuſion de ſes pechez, non devant quelques perſonnes, ou meſme devant tout ſon peuple, mais devant toute la terre & toute la poſterité. Soit qu'il beniſſe ſon liberateur; & qu'aprés avoir fait connoiſtre la grandeur de ſa miſere, il en releve d'autant plus la miſericorde de celuy qui l'en a tiré, & la vertu toute-puiſſante de cette grace victorieuſe qui avoit rompu en vn moment toutes ſes chaiſnes, & qui le deſtinant déja pour eſtre ſon plus illuſtre défenſeur, luy avoit fait reſſentir par ſa propre experience ce qu'il devoit vn jour ſi divinement ſoûtenir au nom de toute l'Egliſe. Soit que portant cette veuë, que la nature & l'eſprit ſaint avoient renduë ſi claire & ſi penetrante, juſques dans les replis les plus cachez de ſon ame, pour y découvrir les moindres défauts & les moindres foibleſſes qui pouvoient y eſtre reſtées, & qu'examinant ſa nouvelle vie avec vne ſeverité de cenſeur, aprés avoir condamné ſa vie ancienne avec vne rigueur de juge, il dépeigne en luy-meſme ſans y penſer l'vn des plus excellens modelles de la vertu & de la perfection Chreſtienne, en faiſant voir combien ces trois ſources empoiſonnées de tous les pechez des hommes, le deſir de la volupté, la curioſité in-

Dans les 7. premiers livres.

Dans les 8. & 9. livres.

Dans le 10. livre.

quiete de sçavoir, & l'amour de la grandeur & de la gloire estoient taries dans son cœur. Soit enfin que pour nous apprendre ce qui pouvoit occuper cette grande ame que nulle creature n'occupoit plus, il nous fasse part de ses chastes & innocentes délices, comme il les nomme luy-mesme, c'est à dire de cette heureuse familiarité qu'il avoit avec Dieu dans ses Ecritures, en travaillant à découvrir les tresors ineffables qui y sont cachez, & se nourrissant avec une sainte avidité de cette manne celeste, il imprime de telle sorte cet esprit d'amour & de charité, qui est l'ame de la loy nouvelle, qu'il semble que ce soit l'amour mesme qui nous parle par sa bouche, & qui enseigne à tous les hommes quel est le bonheur d'aimer celuy, qu'on ne sçauroit ne point aimer sans se rendre miserable en cela mesme qu'on ne l'aime point.

Dans les 3. derniers livres.

Mais plus ce livre est admirable, plus il est difficile d'en conserver toutes les beautez & toutes les graces en luy faisant changer de langue. Ie n'ay garde aussi de me promettre de l'avoir fait : mais ce que je puis assurer, c'est que j'ay fait tout ce qui m'a esté possible pour estre au moins tres-fidelle, si je n'ay pû estre assez éloquent, & pour m'éloigner de telle sorte de cette basse servitude, qui en s'attachant trop aux mots & à la lettre fait des copies difformes & monstrueuses des plus beaux originaux, en pensant les leur rendre plus semblables, que je ne tombasse pas dans une autre extremité qui n'est pas moins vicieuse, qui est de se donner la liberté d'adjoûter & de retrancher aux sens des auteurs, sous pretexte de les faire parler plus élegamment.

C'est pourquoy aussi pour m'asseurer encore mieux des veritables pensées de ce grand Saint, j'ay prié quelques-uns de mes amis de prendre la peine de

revoir ce livre ſur les manuſcrits : ce qu'ayant fait avec grand ſoin ſur neuf fort bons & fort anciens, j'y ay trouvé quelques corrections importantes que j'ay ſuivies dans cette traduction. De ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi elle n'eſt pas conforme en quelques endroits aux editions vulgaires ; mais j'eſpere que bien-toſt on en donnera vne au public reveuë ſur ces manuſcrits, qui ſera plus exacte & plus correcte que toutes celles qui ont paru juſques-icy.

Ie ſouhaite, mon cher Lecteur, que ce feu de l'amour divin qui a embrazé le cœur de ſaint Auguſtin, & qui luy a fait produire vn ſi excellent ouvrage, jette de ſi vives étincelles dans le voſtre, qu'il l'enflamme du deſir de renoncer à l'affection de tous les biens & de tous les plaiſirs periſſables, pour n'aſpirer plus qu'à des richeſſes & à des felicitez eternelles : & j'eſpere de voſtre charité que vous ne me refuſerez pas de demander à Dieu dans vos prieres la meſme grace pour moy.

IE m'acquitte de ma parole, MON CHER LECTEVR, en vous donnant cette édition Latine des Confeſſions ; & je paſſe meſme au delà de ce que je vous avois promis, puis qu'au lieu des neuf Manuſcrits dont je vous avois parlé, elles ont eſté reveuës ſur douze. I'ay auſſi fait imprimer le François à coſté du Latin, afin que vous puiſſiez mieux juger de la fidelité de ma traduction, que je ſoûmets encore de tout mon cœur à voſtre cenſure.



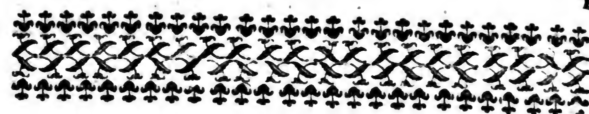
APPROBATION DES DOCTEVRS.

QVoy que toute l'Eglise ait toûjours esté dans de tres-grands sentimens d'amour & de respect pour la doctrine de saint Augustin, il faut avoüer neanmoins que les livres de ses Confessions ont emporté l'estime & l'approbation de tout le monde par dessus tous ses autres écrits, parce que cet ouvrage estant encore plus vne production de sa pieté, à laquelle tous les Chrestiens peuvent & doivent aspirer, que de sa doctrine, dont tous les esprits ne sont pas capables, ceux qui sont trop disproportionnez à la force & à la sublimité des maximes de ses autres traitez, se sont laissez gagner à la douceur & à la pieté de celuy-cy. Cette estime a paru clairement dans le grand nombre de traductions qui s'en sont faites en toutes les langues Chrestiennes, & particulierement en la nostre, dautant que la France s'estant renduë disciple de ce grand homme durant sa vie en la personne de ses deux disciples S. Prosper & S. Hilaire, elle a dû avoir plus de soin que nulle autre nation de faire parler son maistre en sa langue. Ce qui fait que les traductions de ce Pere ne sont pas seulement des premieres qui ont esté faites en François: mais comme il estoit juste que le plus fidelle interprete de l'Ecriture sainte la suivist de prés, il se trouve que les traductions de quelques-vns de ses ouvrages sont presque aussi anciennes que celles du nouveau & de l'ancien Testament. Ceux qui sçavent combien nostre langue s'est enrichie & perfectionnée depuis peu, & à quel point l'art de la traduction avoit esté ou negligé ou ignoré jusques à present, croiront aisément quelles peuvent estre ces versions anciennes. Mais pour ce qui regarde celle-cy, le jugement qu'en feront toutes les personnes intelligentes és deux langues & en l'art de bien traduire sera sans doute, que ce non moins éloquent que fidelle traducteur ayant obligé le public par ses Stances veritablement Chrétiennes, & les autres excellentes productions de sa pieté & de son esprit; l'oblige maintenant encore davantage en rehaussant le merite & l'excellence de cet art, & en faisant par son exemple que les esprits capables des plus grandes choses n'estimeront point que le travail des traductions soit au dessous d'eux. Celle-cy est vn modelle tres parfait de celles que le public doit attendre des personnes qui à son imitation voudront l'obliger par de semblables travaux, puisque son discours est vn chef-d'œuvre de la clarté, de la douceur, & de la pureté de nostre langue, & pour dire en vn mot tout ce qui se peut dire de grand & de vray d'vne excellente traduction, on peut s'asseurer d'avoir maintenant les Confessions de saint Augustin telles que ce Docteur incomparable les eust luy-mesme données s'il eust écrit en nostre langue & en nostre temps. Fait à Paris ce 2 Ianvier 1649.

BOVRGEOIS.

RETART.

LES



LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Il admire comment Dieu estant si grand & l'homme si bas & si miserable, il ose entreprendre de le loüer.

SEIGNEVR, vostre grandeur est infinie, & les plus hautes loüanges sont infiniment au dessous de vous. Vostre puissance n'a point de limites, & vostre sagesse est sans mesure & sans bornes. Et cependant vn homme ose vous loüer, luy qui n'est qu'vne si petite partie de vos creatures, qui est accablé du poids de sa miserable & de sa mortelle condition, & qui publie par cet estat si funeste le crime qu'il a commis, & la justice avec laquelle vous resistez aux superbes. Vn homme, dis-je, qui n'est qu'vne si petite partie de vos creatures ose entre-

MAgnus es, Domine, & laudabilis valdè: magna virtus tua, & sapientiæ tuæ non est numerus. Et laudare te vult homo aliqua portio creaturæ tuæ; & homo, circumferens mortalitatem suam, circumferens testimonium peccati sui, & testimonium quia superbis Deus resistis: & tamen lau-

dare te vult, homo aliqua portio creaturæ tuæ. Tu excitas vt laudare te delectet, quia feciſti nos ad te, & inquietum eſt cor noſtrum donec requieſcat in te.

prendre de vous loüer. Et c'eſt vous-meſme, ô mon Dieu, qui luy inſpirez cette penſée, & luy faites goûter vn plaiſir ſecret dans ces loüanges qu'il vous donne, parce que vous nous avez créez pour vous, & que noſtre cœur eſt toûjours agité de trouble & d'inquietude juſqu'à ce qu'il trouve ſon repos en vous.

2. Da mihi Domine ſcire & intelligere vtrum ſit prius invocare te, an laudare te; & ſi ſcire te prius ſit, an invocare te. Sed quis te invocat neſciens te? aliud enim pro alio poteſt invocare neſciens te. An potius invocaris, vt ſciaris? Quomodo autem invocabunt in quem non crediderunt? Aut quomodo credent ſine prædicante? & laudabunt Dominum qui requirunt eum. Quærentes enim invenient eum, & invenientes laudabunt eum. Quæram te, Domine, invocans te, & invocem te credens in te, prædicatus es enim nobis. In-

2. Donnez-moy s'il vous plaiſt, Seigneur, la lumiere qui m'eſt neceſſaire, pour diſcerner ſi la premiere action de l'homme eſt de vous invoquer ou de vous loüer, & ſi la connoiſſance de voſtre divinité precede l'invocation de voſtre nom. Mais qui pourroit vous invoquer ſans vous connoiſtre, puis que ſi l'on ne vous connoiſt pas, on eſt capable d'invoquer au lieu de vous, vn autre que vous? Ou plûtoſt vous invoque-t-on afin que l'on vous connoiſſe plus clairement, quoy que l'on vous connoiſſe déja obſcurement par la foy, ſelon ces paroles de voſtre Apoſtre: Comment les hommes invoqueront-ils celuy auquel ils ne croyent pas; & comment croiront-ils en celuy qui ne leur a point eſté annoncé? Le Prophete auſſi nous enſeigne que ceux qui cherchent le Seigneur le loüeront, parce que ceux qui le cherchent le trouvent, & l'ayant trouvé ils le loüent. Que je vous cherche donc, mon Dieu, en vous invoquant, & que je vous invoque en

croyant en vous qui nous avez esté annoncé. Seigneur, la foy que vous m'avez donnée vous invoque, la foy que vous m'avez inspirée par l'humanité de vostre Fils, & par le ministere des Predicateurs de vostre parole.

vocat te Domine fides mea, quam dedisti mihi, quam inspirasti mihi per humanitatem filii tui, per ministeriū prædicatoris tui.

CHAPITRE II.

Il prie Dieu de venir en luy; & monstre que Dieu est en l'homme, & l'homme en Dieu.

MAIS comment invoqueray-je mon Dieu? Comment invoqueray-je mon Seigneur, puis qu'en l'invoquant il semble que je l'appelle afin qu'il vienne dans moy? Et y a-t-il quelque lieu en moy où puisse venir mon Dieu, le Dieu veritable, le Dieu qui a creé le ciel & la terre? Est-il possible, Seigneur, qu'il y ait en moy quelque chose qui soit capable de vous comprendre? Et mesme le ciel & la terre que vous avez créez & dans lesquels vous m'avez creé, sont-ils capables de vous comprendre?

ET quomodo invocabo Deum meum, Deum & Dominum meum? Quoniam vtique in meipsum eum vocabo cùm invocabo eum. Et quis locus est in me quò veniat in me Deus meus? quò Deus veniat in me, Deus qui fecit cælum & terram. Itàne, Domine Deus meus, est quicquam in me quod capiat te? An verò cælum & terra quæ fecisti, & in quibus me fecisti, capiunt te?

2. Mais puis que tout ce qui est ne seroit point sans vous, ne semble-t-il pas que tout ce qui est, vous comprend en soy? Et ainsi puis que je suis du nombre des choses qui ont vn estre, comment puis-je vous demander que vous ve-

2. An quia sine te non esset quicquid est, fit vt quicquid est capiat te? Quoniam itaque & ego sum, quid peto vt ve-

nias in me, qui non essem nisi esses in me? Non enim ego jam in inferis, & tamen etiam ibi es. Nam etsi descendero in infernum ades.

3. *Non ergo essem, Deus meus, non omnino essem, nisi esses in me. An potius non essem, nisi essem in te; ex quo omnia, per quem omnia, in quo omnia? Etiam sic Domine, etiam sic. Quò te invoco cùm in te sim? Aut unde venias in me? Quò enim recedam extra cælum & terram, ut inde in me veniat Deus meus, qui dixit: cælum & terram ego impleo?*

niez en moy, puis que je ne serois pas si vous n'estiez point en moy? Cependant comment vous comprendrois-je, puis que vous estes mesme dans les enfers où je ne suis pas, & que selon vôtre parole sacrée, si je descends dans l'enfer je vous y trouveray?

3. Ie ne serois donc point, mon Dieu, je ne serois point du tout si vous n'étiez point en moy. Ou ne dois-je point dire plûtost que je ne serois point si je n'estois point en vous, de qui procedent toutes choses, par qui subsistent toutes choses, & en qui sont contenuës toutes choses? Cela est ainsi, Seigneur, cela est ainsi. Où vous priay-je donc de venir quand je vous invoque, puis qu'il est constant que je suis en vous? Et de quel lieu viendrez-vous en moy? Car où pourrois-je me retirer hors du ciel & de la terre, afin que mon Dieu qui remplit le ciel & la terre pûst de là venir en moy?

CHAPITRE III.

Dieu est par tout, & est tout entier en chaque chose.

Capiunt ergone te cælum & terra, quoniam tu imples ea? An imples, & restat, quoniam non te capiunt? Et quò

LE ciel & la terre vous renferment-ils donc en eux, Seigneur, parce que vous les remplissez? Ou les remplissez-vous de telle sorte qu'il reste encore quelque chose de vous aprés que vous les avez remplis parce qu'ils ne peuvent vous renfermer tout

en eux? Que si cela est, mon Dieu, où répandez-vous ce qui reste ainsi de vous, aprés que vous avez remply le ciel & la terre? Mais n'est-ce point vne pensée plus digne de vostre grandeur, de croire que vous n'avez pas besoin d'estre contenu par quelque chose, vous qui contenez toutes choses, parce que vous ne les remplissez de vous qu'en les contenant en vous? Car les vases qui sont pleins de vous ne vous tiennent pas renfermé en eux & arresté par leur circonference, comme ils tiennent & arrestent l'eau dont ils sont remplis; puis qu'encore qu'ils se brisent, vous ne vous répandez point. Et lors que vous vous répandez sur nous, vous ne tombez pas comme vne liqueur qui est répanduë, mais vous nous élevez vers vous & vous ne vous écoulez pas, mais vous nous rassemblez & réunissez en vous.

refundis quicquid impleto cælo & terra restat ex te? An non opus habes vt à quoquam continearis, qui contines omnia, quoniam quæ imples, continendo imples? Non enim vasa quæ te plena sunt stabilem te faciunt, quia etsi frangantur non effunderis. Et cùm effunderis super nos, non tu jaces, sed erigis nos: nec tu dissiparis, sed colligis nos.

2. Mais remplissant ainsi toutes choses dans cette vaste estenduë de vostre estre infiny & vniversel, les remplissez-vous toutes de toute cette vniversalité de vostre estre? Ou parce qu'elles ne peuvent toutes vous comprendre tout entier, ne comprennent-elles que quelque partie de vous; & est-ce la mesme partie de vous qu'elles comprennent toutes ensemble? Ou chacune d'elles en comprend-elle vne en particulier, les plus grandes vne plus grande, & les

2. Sed qui imples omnia, te toto imples omnia? An quia non possunt te totum capere omnia, partem tui capiunt; & eandem partem simul omnia capiunt? An singulas singula, & majores majora, minores minora capiunt?

Ergo eſt aliqua pars tua major ; aliqua minor ? An vbique totus es , & res nulla te totum capit ?

plus petites vne plus petite, comme s'il pouvoit y avoir en vous de plus grandes & de plus petites parties ? Ou ne devons-nous pas dire plûtoſt que vous eſtes tout entier en toutes choſes, & que nulle d'elles neanmoins ne vous comprend tout entier ?

CHAPITRE IV.

Il décrit d'vne maniere admirable la grandeur & la toute-puiſſance de Dieu.

QVid es ergo, Deus meus ? Quid rogo, niſi Dominus Deus ? Quis enim Dominus præter Dominum ? aut quis Deus præter Deum noſtrum ? Summe, optime, potentiſſime, omnipotentiſſime, miſericordiſſime & juſtiſſime, ſecretiſſime, & præſentiſſime, pulcherrime & fortiſſime ; ſtabilis & incomprehenſibilis, immutabilis mutans omnia, numquam novus, numquam vetus, innovans omnia & in vetuſtatem perdu-

QV'ESTES-VOUS donc, ô mon Dieu ? qu'eſtes-vous ſinon le Dieu & le maiſtre de toutes les creatures ? Car y a-t-il vn autre Dieu que le Seigneur ? y a-t-il vn autre Dieu que celuy que nous adorons ? C'eſt vous, Seigneur, dont la majeſté ſuprême eſt accompagnée d'vne ſuprême bonté, & qui n'avez pas ſeulement vne tres-grande puiſſance, mais vne toute-puiſſance qui eſt infinie. C'eſt vous qui eſtes également tres-miſericordieux & tres-juſte : qui eſtant tres-preſent par tout, eſtes neanmoins tres-inviſible & tres-caché en tous lieux, & n'eſtes pas moins aimable par voſtre parfaite & ſouveraine beauté, que redoutable par voſtre force invincible. C'eſt vous, ô mon Dieu, qui ſubſiſtant dans vn eſtre toûjours immobile & toûjours le meſme, eſtes neanmoins toûjours incomprehenſible ; qui bien que vous ſoyez

immuable causez tous les changemens & toutes les revolutions du monde ; & qui n'estant ny nouveau ny ancien, ny jeune ny vieux renouvellez toutes choses, & faites vieillir & secher en mesme temps toute la force & la vigueur des superbes, sans qu'ils sentent vostre main qui les fait tomber dans la défaillance. C'est vous, Seigneur, qui agissez sans cesse, & ne laissez pas de demeurer dans vn repos eternel ; & qui bien que vous soyez incapable d'aucune indigence avez soin toutefois de recueillir le fruit de vos dons. C'est vous qui nous soûtenez de vostre main, qui nous remplissez de vostre esprit, & qui nous couvrez de vostre protection. C'est vous qui nous créez de nouveau en nous tirant du neant de nostre peché : qui nous nourrissez par vostre parole, & qui nous perfectionnez peu à peu par l'accroissement de vostre grace. C'est vous enfin qui nous cherchez aprés que nous nous sommes perdus, comme si vous aviez quelque besoin de nous retrouver.

cens superbos & nesciunt, semper agens, semper quietus, colligens & non egens, portans & implens & protegens, creans & nutriens & perficiens, querens cum nihil desit tibi.

2. Vous aimez, Seigneur ; mais vous aimez sans trouble & sans passion. Vous estes jaloux ; mais vous estes exempt des craintes & des inquietudes de la jalousie. Vous vous repentez ; mais vostre repentance est sans douleur & sans tristesse. Vous vous mettez en colere ; mais il n'y a rien de plus

2. Amas, nec æstuas : zelas, & securus es : pœnitet te, & non doles : irasceris, & tranquillus es : opera mutas, nec mutas consilium : recipis quod invenis, &

numquam amiſiſti: numquam inops, & gaudes lucris: numquam avarus, & vſuras exigis: ſupererogatur tibi vt debeas: & quis habet quicquam non tuum? Reddis debita nulli debens: donas debita, nihil perdens. Et quid diximus, Deus meus, vita mea, dulcedo mea ſancta? Aut quid dicit aliquis cùm de te dicit? Et væ tacentibus de te, quoniam loquaces muti ſunt.

calme ny de plus tranquille que voſtre colere. Vous changez vos ouvrages, mais vous ne changez point vos deſſeins & vos conſeils. Vous recouvrez ce que vous n'avez pû perdre. Vous eſtes comblé de richeſſes, & vous aimez les grands gains comme ſi vous eſtiez pauvre. Vous n'eſtes point avare; & vous exigez toutefois l'intereſt & l'vſure des dons que vous diſpenſez aux hommes. Quoy que perſonne ne puiſſe rien poſſeder qui ne ſoit à vous, on ne laiſſe pas de vous donner plus que vous ne demandez afin que vous ſoyez redevable. Vous rendez ce que vous devez, ſans eſtre obligé à aucune dette: Et vous remettez ce qu'on vous doit, ſans rien perdre de ce que vous remettez. Mais quelle proportion y a-t-il, mon Dieu, entre ce que vous eſtes, & ce que je viens de dire de vous, ô mon Seigneur! ô ma vie! ô mes cheres & ſaintes delices! Et que dit-on de grand de voſtre divine Majeſté lors qu'on en dit les plus grandes choſes? Combien donc ſont malheureux ceux qui ne parlent point du tout de vous, ô mon Dieu! puis que ceux meſme qui parlent le plus, ſont des muets s'ils ne parlent de vous.

CHAPITRE V.

Il demande à Dieu son amour & le pardon de ses pechez.

QVI me fera la grace, Seigneur, de me reposer en vous ? Qui me fera la grace de vous voir venir dans mon cœur & l'enyvrer du vin celeste de vostre amour, afin que je perde le souvenir de mes maux, & que je vous embrasse de toutes les puissances de mon ame comme mon seul & vnique bien ? Qu'est-ce que vous m'estes, ô mon Dieu ? Eclairez-moy par vostre misericorde, afin que je le puisse dire. Et moy, Seigneur, que vous suis-je pour m'honorer d'vn commandement aussi doux & aussi agreable qu'est celuy de vous aimer, & pour ne pouvoir souffrir que j'y manque sans vous mettre en colere contre moy, & sans me menacer de grandes miseres ? Helas! Seigneur, n'est-ce pas vne assez grande misere que de ne vous point aimer ? Mais je vous conjure par vostre bonté, ô mon Dieu, de me dire ce que vous m'estes. Ie vous conjure de dire à mon ame, Ie suis ton Sauveur ; & de le luy dire en sorte que je l'entende. Ie tiens en vostre presence les oreilles de mon cœur toutes prestes pour écouter cette favorable parole. Ouvrez-les, mon Dieu, & dites à mon ame, Ie suis ton

QVis mihi dabit acquiescere in te? Quis mihi dabit vt venias in cor meum & inebries illud, vt obliviscar mala mea, & vnum bonum meum amplectar te? Quid mihi es? Miserere, vt loquar. Quid tibi sum ipse vt amari te jubeas à me, & nisi faciam irascaris mihi, & mineris ingentes miserias? Parvane ipsa est si non amem te? Hei mihi! Dic mihi per miserationes tuas, Domine Deus meus, quid sis mihi. Dic animæ meæ: Salus tua ego sum. Sic dic vt audiam. Ecce aures cordis mei ante te, Domine: aperi eas, & dic animæ meæ: Salus tua ego sum. Curram post vocem hanc, & ap-

prehendam te. Noli abscondere à me faciem tuam : Moriar ne moriar, vt eadem videam.

Sauveur. Que je coure aprés cette voix; & que vous ayant trouvé je me tienne attaché à vous. Ne me cachez pas la beauté de vostre visage. Que je meure à moy-mesme afin de le voir, de peur que je ne meure pour jamais si je ne le voyois pas.

2. Angusta est domus animæ meæ quò venias ad eam : dilatetur abs te. Ruinosa est : Refice eam. Habet quæ offendant oculos tuos, fateor & scio : sed quis mundabit eam, aut cui alteri præter te clamabo ? Ab occultis meis munda me, Domine, & ab alienis parce servo tuo. Credo, propter quod & loquor, Domine, tu scis. Nonne tibi prolocutus sum adversum me delicta mea, Deus meus, & tu dimisisti impietatem cordis mei ? Non judicio contendo tecum qui veritas es : & ego nolo fallere meipsum, ne mentiatur iniquitas mea sibi. Non ergo judicio

2. La maison de mon ame est bien estroite & bien petite pour vn aussi grand hoste que vous, ô mon Seigneur & mon Dieu : mais je vous prie de l'accroistre afin qu'elle soit capable de vous recevoir. Elle tombe en ruine : mais je vous prie de la reparer. Il y a des choses qui peuvent offenser vos yeux; je le sçay & je le confesse : mais qui peut la rendre nette que vous seul, & à qui puis-je recourir qu'à vous ? Purifiez-moy, s'il vous plaist, Seigneur, de mes offenses secretes & cachées, & ne m'imputez point celles d'autruy. Ie croy, & c'est pour cela que je parle avec quelque confiance. Vous sçavez, Seigneur, quelle est ma foy en vostre misericorde; & c'est elle qui me fait croire qu'aprés que je me suis accusé de mes crimes en vostre presence, vous m'avez remis la malice de mon cœur. Mais je ne veux point contester avec vous qui estes & mon juge & la verité; & je ne veux pas me tromper moy-mesme ny m'exposer au peril de me voir convaincu de peché & de mensonge. Ie ne conteste donc point avec

vous, mon Dieu. Car si vous vouliez examiner avec rigueur les pechez des hommes, qui pourroit subsister devant le tribunal de vostre justice?

contendo tecū: quia si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit?

CHAPITRE VI.

Il décrit le commencement de son enfance; & parle ensuite d'vne maniere tres-haute de la providence & de l'eternité de Dieu.

QVE si je ne puis, Seigneur, parler à vostre justice, permettez au moins que je parle à vostre misericorde, bien que je ne sois que terre & que cendre. Permettez-moy de parler, puis que c'est à vostre clemence & à vostre bonté que j'adresse mes paroles, & non à vn homme qui se moqueroit peut-estre de moy. Il se peut faire neanmoins que vous vous en moquez vous-mesme: mais j'espere que si vous vous moquez de mes paroles vous aurez pitié de ma misere. Ie commenceray donc, Seigneur, en vous déclarant d'abord que j'ignore d'où je suis venu en ce monde, en cette vie miserable, à laquelle je ne sçay si je dois donner le nom d'vne vie mortelle, ou plustost d'vne mort vivante. En mesme temps que j'y suis entré, j'y ay esté receu entre les bras de vostre misericorde, ainsi que je l'ay appris des deux personnes dont vous vous estes servy pour me faire naistre, n'ayant pu par moy-mes-

SEd tamen, sine me loquar apud misericordiā tuam, me terram & cinerem. Sine me tamen loqui, quoniam ecce misericordia tua est, non homo irrisor meus cui loquor. Et tu fortasse irrides me: sed conversus misereberis mei. Quid enim est, quod volo dicere, Domine Deus meus, nisi quia nescio vnde venerim huc, in istam dico vitam mortalem, an mortem vitalem, nescio. Et susceperunt me consolationes miserationum tuarum, sicut audivi à parentibus carnis meæ, ex quo & in qua formasti me in tempore; non

enim ego memini.

2. Exceperunt ergo me consolationes lactis humani. Nec mater mea, vel nutrices meæ sibi vbera implebant: Sed tu, Domine, mihi dabas per eas alimentum infantiæ secundum institutionem tuam, & divitias vsque ad fundum rerum dispositas. Tu etiam mihi dabas nolle amplius quàm dabas; & nutrientibus me dare mihi velle quod eis dabas. Dare enim mihi per ordinatum affectum volebant quo ex te abundabant. Nam bonum erat eis bonum meum ex eis, quod non ex eis, sed per eas erat: ex te quippe bona omnia, Deus; & ex Deo meo, salus mihi vniversa. Quod animadverti postmodum, clamante te mihi per hæc ipsa quæ tribuis intus & foris. Nam tunc suggere no-

me avoir aucun souvenir.

2. Estant venu au monde je goûtay les premieres délices des enfans en goûtant la douceur du lait. Mais ce n'estoit ny ma mere ny mes nourrices qui en remplissoient leurs mammelles. C'estoit vous, Seigneur, c'estoit vous seul qui me donniez par leur entremise la nourriture dont j'avois besoin selon l'ordre naturel que vous avez estably, & selon les richesses de vostre bonté & de vostre providence, qui estend ses soins jusques dans les principes les plus cachez & les causes les plus secretes de la subsistance de vos creatures. C'est vous qui me donniez cet instinct de ne vouloir pas prendre plus de lait qu'il ne vous plaisoit de m'en donner, & qui inspiriez à celles qui me nourrissoient la volonté de me donner ce qu'elles recevoient de vous. Car elles se portoient par vne affection bien reglée à me donner avec plenitude ce qu'elles recevoient de vous avec abondance, & elles se soulageoient en me le donnant. Elles tiroient vn bien pour elles-mesmes du bien que je recevois d'elles, ou plûtost de vous par elles; puisque vous estes l'auteur de tous les biens, ô mon Dieu, & que je vous dois toute la conservation de ma vie. Ce que j'ay bien remarqué depuis; toutes ces faveurs que vous nous faites au dedans & au dehors de nous

ayant eſté comme vne voix qui m'a annoncé cette verité. Mais dans ces premiers temps de mon enfance je ne ſçavois que ſuccer le lait, goûter avec joye ce qui contentoit mes ſens, & pleurer lors que je ſentois quelque douleur. Il ne ſe paſſa gueres de jours que je commençay à rire : d'abord c'étoit en dormant, & puis eſtant éveillé, comme je l'ay appris des perſonnes qui avoient ſoin de m'élever : & ne pouvant me ſouvenir de ce qui ſe paſſoit en moy en cet âge, j'ay creu ce qu'elles m'en ont dit, parce qu'on remarque tous les jours les meſmes choſes aux autres enfans.

ram, & acquieſcere delectationibus, flere autem offenſiones carnis meæ, nihil amplius. Poſt hæc & ridere cœpi, dormiens primò, deinde vigilans. Hoc enim de me mihi indicatum eſt & credidi quoniam ſic videmus & alios infantes : nam iſta mea non memini.

3. Peu à peu je m'accoûtumay à remarquer le lieu où j'eſtois, & à vouloir faire connoiſtre mes deſirs à ceux qui pouvoient les executer ; mais je me trouvois le plus ſouvent dans l'impuiſſance de le faire, parce que mes deſirs eſtoient au dedans de moy, au lieu que ces perſonnes eſtoient au dehors, & ne pouvoient par aucun de leurs ſens penetrer juſques dans mon ame. I'eſtois reduit alors à me tourmenter, à remuer mes pieds & mes bras, & à jetter divers cris, taſchant de rendre ces ſignes les plus conformes que je pouvois à mes volontez. Mais outre que je faiſois peu de ces ſignes ſelon mon peu de pouvoir en ce petit âge, ceux que je faiſois avoient ſi peu de rapport aux

3. *Et ecce paulatim ſentiebam vbi eſſem, & voluntates meas volebam oſtendere eis per quos implerentur, & non poteram, quia illæ intus erant, foris autem illi, nec vllo ſuo ſenſu valebant introire in animam meam. Itaque jactabam membra & voces, ſigna ſimilia voluntatibus meis, pauca quæ poteram, qualia poteram, non enim erant veriſimilia. Et cùm*

mihi non obtemperabatur, vel non intellecto, vel ne obesset, indignabar non subditis majoribus, & liberis non servientibus, & me de illis flendo vindicabam. Tales esse infantes didici quos discere potui, & me talem fuisse magis mihi ipsi indicaverunt nescientes, quam scientes nutritores mei.

mouvemens de mon cœur, qu'ils n'étoient pas capables de faire comprendre mon intention. Et quand on ne m'obeïssoit pas, ou parce qu'on ne m'entendoit point, ou de peur que ce que je voulois ne me fist mal, je me dépitois de ce que des personnes âgées qui avoient toute autorité sur moy n'estoient pas soûmises absolument à tous mes desirs; de ce que des personnes libres ne se rendoient pas esclaves de mes volontez; & n'ayant pas la force de me vanger d'eux, j'avois recours aux larmes & me vangeois en pleurant. I'ay remarqué toutes ces choses dans les enfans dont j'ay observé les actions, & ces enfans dans leur ignorance m'ont fait beaucoup mieux connoistre ce qui s'est passé en moy lors que j'estois aussi petit qu'eux, que ceux qui m'ont élevé ne me l'ont appris avec toute la connoissance qu'ils en avoient.

4. *Et ecce infantia mea olim mortua est, & ego vivo. Tu autem, Domine, qui & semper vivis & nihil moritur in te, quoniam ante primordia sæculorum & ante omne quod vel ante dici potest, tu es, & Deus es, Dominusque omnium quæ creasti:*

4. Depuis ce temps plusieurs années se sont écoulées, & mon enfance est morte sans que je cesse d'estre vivant. Mais vous, Seigneur, non seulement vous estes toûjours vivant: mais rien ne meurt jamais en vous, parce qu'avant tous les temps & generalement avant toutes choses vous estiez toûjours, & vous estiez toûjours Dieu & le Seigneur de toutes les creatures que vous avez tirées

du neant. Car toutes les choses mobiles & passageres ont dans vous vne cause qui ne passe point & est immobile : toutes les choses muables ont dans vous vne origine immuable : & toutes les choses privées de raison & temporelles ont dans vous des raisons vivantes & eternelles.

Et apud te rerum omnium instabilium stant causæ; & rerum omnium mutabilium immutabiles manent origines; & omnium irrationabilium & temporalium sempiternæ vivunt rationes.

5. Seigneur, ne dédaignez pas, s'il vous plaist, & comme Dieu tout-puissant, de parler à vostre serviteur qui vous offre sa priere, & comme pere des misericordes de répondre à vn pecheur miserable. Ie prends la hardiesse de vous demander si mon enfance a succedé à quelque autre âge qui fust finy avant elle; & si cet autre âge est celuy que j'ay passé dans le ventre de ma mere, & dont j'ay oüy dire quelque chose, ayant veu moy-mesme des femmes durant leur grossesse. Mais encore qu'estois-je avant que d'estre conceu? Avois-je quelque estre, & estois-je quelque part? Ie vous prie de me le dire, ô mon Dieu! ô mon amour! Car ny mon pere, ny ma mere, ny l'experience des autres, ny ma memoire n'ont pû m'apprendre rien sur ce point. Mais ne vous mocquez-vous point de moy, lors que je vous fais ces questions, vous qui me commandez seulement de vous loüer des choses dont j'ay connoissance, & de vous en rendre l'hon-

5. Dic mihi supplici tuo, Deus & misericors misero tuo; dic mihi, vtrum alicui jam ætati meæ mortuæ successerit infantia mea: an illa est, quam egi intra viscera matris meæ? Nam & de illa mihi nonnihil indicatum est, & prægnantes ipse vidi fæminas. Quid ante hanc etiam, dulcedo mea Deus meus, fuine alicubi, aut aliquis? Nam quis mihi dicat ista non habeo, nec pater nec mater potuerunt, nec aliorum experimentum, nec memoria mea. An irrides me ista quærentem, qui de hoc quod novi

laudari te à me jubes, & confiteri me tibi? Confiteor tibi, Domine cœli & terræ, laudem dicens tibi de primordiis & infantia mea quæ non memini; & dedisti ea homini ex aliis de se conjicere, & auctoritatibus etiam muliercularum multa de se credere. Eram enim, & vivebam etiam tunc; & signa, quibus sensa mea nota aliis facerem jam in fine infantiæ quærebam.

neur & la gloire? Ie vous glorifie, Seigneur du ciel & de la terre, & je me confesse redevable à vostre bonté des commencemens de ma vie & de mon enfance dont je n'ay aucun souvenir, & dont vous ne donnez aucune connoissance aux hommes, que parce qu'ils peuvent juger ce qui s'est passé dans eux-mesmes en remarquant ce qui se passe dans les autres, & qu'ils peuvent apprendre plusieurs choses qui leur sont arrivées dans ce premier âge, en ajoûtant creance au rapport que leur en font des nourrices & de simples femmes. Enfin j'estois & je vivois déja en ce temps de mon enfance, & je cherchois des signes pour faire connoistre aux autres mes desirs & mes volontez.

6. Vnde hoc tale animal nisi abs te Domine? An quisquam se faciendi erit artifex? Aut vlla vena trahitur aliunde, qua esse & vivere currat in nos, præter quàm quod tu facis nos, Domine, cui esse & vivere non aliud atque aliud est; quia summè esse, atque summè vivere idipsum es? Summus enim es,

6. De qui, Seigneur, vne telle creature peut-elle recevoir l'estre & la vie, sinon de vous? Quelqu'vn peut-il se rendre le createur de soy-mesme? Et y a-t-il vne autre source d'où l'estre & la vie puisse découler sur nous, que vostre toute-puissance qui nous tire du neant, que vous, mon Dieu, en qui l'estre & la vie ne sont qu'vne mesme chose, parce que vous estes tout ensemble & le souverain estre & la souveraine vie? Car vous estes l'estre suprême, & vous ne changez jamais. Le jour present ne se passe point en vous qui estes toûjours immuable & toûjours

jours le mesme : & toutefois c'est en vous-mesme qu'il se passe, parce que tous les temps sont en vous aussi-bien que toutes les autres choses du monde, & qu'ils ne pourroient suivre leurs revolutions ordinaires, s'ils ne trouvoient en vous l'affermissement immobile de leur mouvement & de leur cours. Ainsi, Seigneur, parce que vos années ne peuvent finir, elles ne sont qu'vn jour qui dure toûjours, & qui n'est ny passé ny futur, mais toûjours present. Et combien de nos jours & des jours de nos ancestres ont-ils déja passé par ce mesme jour immuable qui est en vous, dont ils ont receu la mesure de leur estre, qui est si borné & si imparfait ? Et combien d'autres jours passeront encore par ce mesme jour qui reglera toûjours leur cours & leur donnera le peu d'estre qui leur est propre ? Mais vous, Seigneur, vous estes toûjours le mesme; & l'on peut dire de vous, que vous avez fait aujourd'huy tout ce que vous avez fait hier & dans les siecles passez ; & que vous ferez aujourd'huy tout ce que vous ferez demain, & dans tous les siecles à venir, parce que vous n'agissez que dans ce grand jour de l'eternité qui contient en soy la durée de tous les temps, & n'est precedé ny suivy par aucun jour.

& non mutaris ; neque peragitur in te hodiernus dies, & tamen in te peragitur, quia in te sunt & ista omnia: non enim haberent vias transeundi nisi contineres ea. Et quoniam anni tui non deficiunt, anni tui hodiernus dies. Et quàm multi jam dies nostri & patrum nostrorum per hodiernum tuum transierunt, & ex illo acceperunt modos, & vtcunque extiterunt; & transibunt adhuc alii, & accipient, & vtcunque existent ? Tu autem idem ipse es ; & omnia crastina atque vltra, omniáque hesterna & retro hodie facies, hodie fecisti.

7. Il y en aura peut-estre qui ne pour-

7. Quid ad me

si quis non intelligat ? gaudeat & ipse, dicens : Quid est hoc ? gaudeat etiamosic ; & amet non inveniendo invenire potius, quam inveniendo non invenire te.

ront comprendre cette verité : Mais qu'y puis-je faire ? Qu'ils ne laissent pas de se réjoüir avec moy & de s'écrier : Quelle est cette haute & ineffable merveille ? Qu'ils se réjoüissent mesme de leur ignorance, & qu'ils s'estiment heureux de ne pouvoir vous trouver, mon Dieu, puis qu'ils vous trouvent en effet lors qu'ils ne vous trouvent point ; vostre grandeur infinie estant cause qu'ils ne peuvent vous trouver, au lieu que s'ils vous trouvent selon leur imagination & leur idée, ils ne vous trouvent pas en vous trouvant, puis qu'ils ne sçauroient trouver par vne intelligence finie & bornée comme est la leur, vn Dieu infiny & incomprehensible comme vous estes.

CHAPITRE VII.

Il monstre que l'enfance mesme est sujette à divers pechez.

Exaudi, Deus. Vx peccatis hominum. Et homo dicit hæc, & misereris ejus, quoniam tu fecisti eum, & peccatum non fecisti in eo. Quis mihi commemorat peccatum infantiæ meæ ? quoniam

SEIGNEVR, faites-nous misericorde. Malheur sur les pechez des hommes. Et cependant c'est vn homme & vn pecheur qui vous parle, & vous ne laissez pas d'avoir compassion de sa misere, parce que vous estes l'auteur de son estre, & que vous n'estes pas l'auteur des pechez qu'il a commis. Qui me pourra dire quels ont esté les pechez de mon enfance ? Car vô-

ſtre Eſprit ſaint nous a déclaré dans les Eſcritures, que nul n'eſt exempt de peché en voſtre preſence, non pas meſme l'enfant qui n'a vécu ſur la terre que durant l'eſpace d'vn jour. Qui me les racontera ? Ne ſera-ce point quelque enfant dans lequel je puiſſe remarquer les choſes qui ſe ſont paſſées dans moy-meſme, & dont je ne ſçaurois me ſouvenir ?

nemo mundus à peccato coram te, nec infans cujus eſt vnius diei vita ſuper terram. Quis mihi commemorat? An quilibet tantillus nunc parvulus in quo video quod non memini de me?

2. En quoy donc pouvois-je pecher alors ? Eſtoit-ce en ce que je pleurois dans l'ardeur & dans l'impatience de tetter ? Car ſi j'eſtois maintenant auſſi aſpre & auſſi ardent à manger des viandes, que j'eſtois alors à ſuccer le lait, on ſe mocqueroit de moy, & l'on me reprendroit avec tres-grande raiſon. Ces actions que je faiſois meritoient donc d'eſtre repriſes : mais parce que je n'euſſe pas entendu ceux qui m'euſſent voulu reprendre, ny la raiſon, ny la coûtume ne permettoient pas que l'on m'en repriſt. Auſſi nous nous défaiſons de ces promptitudes & de ces impatiences à meſure que nous avançons dans l'âge : ce qui témoigne qu'elles ſont mauvaiſes, puis qu'on ne voit point d'homme de jugement qui voulant retrancher d'vne choſe ce qui la rend défectueuſe en retranche ce qui eſt bon. N'eſt-il pas vray qu'en cet âge meſme quoy que ſi tendre, vn enfant fait mal de demander avec tant

2. Quid ergo tunc peccabam? An quia uberibus inhiabam plorans? Nam ſi nunc faciam, non quidem vberibus ſed eſcæ congruenti annis meis ita inhians, deridebor atque reprehendar juſtiſſimè. Tunc ergo reprehendenda faciebam? Sed quia reprehendentem intelligere non poteram, nec mos reprehendi me nec ratio ſinebat. Nam & extirpamus & ejicimus iſta creſcentes. Nec vidi quemquã ſcientem cùm aliquid purgat, bona projicere. An pro tempore etiam illa bona erant, flendo petere etiam quod noxiè daretur, in-

dignari acriter non subjectis hominibus, liberis, & majoribus, hisque à quibus genitus est, multisque præterea prudentioribus non ad nutum voluntatis obtemperantibus; feriendo nocere niti quantum potest, quia non obeditur imperiis quibus perniciosè obediretur.

d'ardeur & avec larmes des choses qui luy sont nuisibles, de se dépiter & de s'aigrir contre ceux qui ne luy sont point soûmis, contre des personnes libres & que leur âge avancé luy doit rendre venerables, contre son pere & sa mere, & contre tant d'autres qui sont incomparablement plus sages que luy; & de s'efforcer mesme autant qu'il peut de les blesser en les frappant, parce qu'ils ne veulent pas faire tout ce qu'il desire d'eux, & qu'ils ne luy obeïssent pas aveuglément en des choses qui luy seroient pernicieuses.

3. *Ita imbecillitas membrorum infantilium innocens est, non animus infantium. Vidi ego & expertus sum zelantem parvulum: nundum loquebatur, & intuebatur pallidus amaro aspectu collactaneum suum. Quis hoc ignorat? Expiare se dicunt ista matres atque nutrices nescio quibus remediis. Nisi verò & ista innocentia est, in fonte lactis vbertim manante atque abundante, opis egentissimum, & illo*

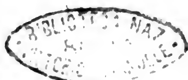
3. Ainsi la foiblesse du corps est innocente dans les enfans; mais l'esprit des enfans n'est pas innocent. I'en ay veu vn que j'ay remarqué particulierement avoir esté si jaloux & si envieux qu'il en estoit devenu tout pasle; & que ne sçachant pas mesme encore parler, il ne laissoit pas de regarder avec colere & avec aigreur vn autre enfant qui tettoit la mesme nourrice que luy. Ce qui est si ordinaire & si connu de tout le monde, que les meres & les nourrices pretendent expier ces fautes de leurs enfans par je ne sçay quels remedes superstitieux. Mais peut-on se persuader qu'vn enfant soit innocent, lors que trouvant dans les mammelles de sa nourrice vne source tres-abondante de lait; & qu'estant si

riche pour le dire ainsi de ce premier bien de la nature, qu'il y en a assez pour luy & pour vn autre, il en est neanmoins si avare qu'il ne peut souffrir qu'vn autre enfant aussi foible & aussi jeune que luy, qui a vn extréme besoin de cet vnique secours de son indigence & de cette seule nourriture qui peut conserver sa vie, entre en partage avec luy & reçoive ce qu'il a de trop? On souffre toutefois avec douceur & mesme avec tendresse ces injustices & ces passions en ces petites creatures, quoy que ce soient des défauts, & qui ne sont pas de peu d'importance, parce qu'on sçait qu'ils passeront avec l'âge: Autrement on n'auroit pas raison de les souffrir. Et c'est pourquoy aussi l'on ne peut les pardonner aux personnes plus âgées.

adhuc uno alimento vitam ducentem consortem non pati. Sed blandè tolerantur hæc, non quia nulla vel parva, sed quia ætatis accessu peritura sunt. Quod licet probes, tamen ferri æquo animo eadem ipsa non possunt, quando in aliquo annosiore deprehenduntur.

4. C'est donc à vous, ô mon Seigneur & mon Dieu, que je dois rendre de justes loüanges comme à l'auteur de la vie, qui donnez aux enfans vn corps enrichy de ses organes, composé de ses membres, & orné de l'éclat & de la beauté de ses lineamens & de sa figure: & qui avez imprimé dans toutes ses puissances naturelles comme vn instinct & vn mouvement actif & secret qui luy fait employer tous ses efforts pour conserver l'integrité & la perfection de ses parties.

4. Tu itaque, Domine Deus meus; qui dedisti vitam infanti & corpus, quod ita ut videmus instruxisti sensibus, compegisti membris, figura decorasti, proque ejus universitate atque incolumitate omnes conatus animantis insinuasti: jubes me laudare te in istis, & confi-



tari tibi, & psallere nomini tuo, Altissime, quia Deus es omnipotens & bonus, etiam si sola ista fecisses quæ nemo alius potest facere nisi tu vne, à quo est omnis modus, formosissime qui formas omnia, & lege tua ordinas omnia.

C'est avec raison que vous m'ordonnez, mon Dieu, de vous benir & de vous glorifier pour tous ces dons que j'ay receus de vostre liberalité, & de chanter des cantiques de loüanges en l'honneur de vostre nom si grand & si ineffable. Car vous seriez toûjours reconnu comme le Dieu tout-puissant & dont la bonté n'est pas moins infinie que la puissance, quand vous n'auriez produit que ces beaux & ces excellens ouvrages, que nul n'est capable de produire que vous seul, qui estes cette vnité indivisible d'où procedent toutes les diverses qualitez des estres, cette beauté originelle dont reluisent quelques traits dans toutes les beautez de la nature, & cette loy vivante & souveraine qui regle tout l'ordre de l'vnivers.

5. Hanc ergo ætatem, Domine, quam me vixisse non memini de qua aliis credidi, & quam me egisse ex aliis infantibus conjeci, quanquam ista multum fida conjectura sit, piget me annumerare huic vitæ meæ quam vivo in hoc sæculo. Quantum enim attinet ad oblivionis meæ te-

5. Ie n'ay parlé de ce premier âge, mon Dieu, que pour marquer les premieres obligations dont je vous suis redevable. Car du reste à peine puis-je me resoudre à le compter comme vne partie de la vie que j'ay passée en ce monde; puisque je ne me souviens point d'avoir vescu durant tout ce temps; que je n'en ay pû rien sçavoir que ce que j'en ay appris par le témoignage & par le rapport des autres; & par ce que j'en ay pû remarquer moy-mesme dans les enfans, quoy que d'ailleurs ces conjectures soient tres-

fidelles & tres-assurées; puis qu'enfin pour ce qui regarde ma propre connoissance & mon souvenir, il ne m'en reste non plus d'idée que de celuy que j'ay passé dans le ventre de ma mere, & qu'ils sont tous deux ensevelis pour moy dans l'obscurité des mesmes tenebres. Que si j'ay esté conceu dans l'iniquité, & si le peché estoit en moy lors que ma mere me nourrissoit en son sein; dites je vous prie à vôtre serviteur, ô mon Seigneur & mon Dieu, en quel temps & en quel lieu j'ay pû jamais avoir esté innocent. Mais j'ay assez parlé de cet âge; & en vain je m'y arresterois davantage, puis qu'il n'en reste aucune trace dans mon esprit.

nebras, par illi est quam vixi in matris vtero. Quòd si & in iniquitate conceptus sum, & in peccatis me mater mea in vtero aluit; vbi oro te Deus meus, vbi, Domine, ego servus tuus, vbi aut quando innocens fui? Sed ecce omitto illud tempus; & quid mihi jam cum eo est cujus nulla vestigia recolo?

CHAPITRE VIII.

Il décrit de quelle sorte les enfans apprennent à parler.

DE l'enfance je suis passé dans l'âge qu'on appelle pueril : ou plûtost cet âge est venu à moy & a succedé à l'enfance, qui à parler proprement, ne s'en estoit pas allée (car où seroit-elle allée?) mais qui toutefois n'estoit plus, puis que je n'estois plus ce petit enfant qui ne parloit point; mais vn enfant vn peu plus grand qui sçavoit déja parler. Ie me souviens de cet âge; & j'ay remarqué de-

Nonne ab infātia huc pergens veni in pueritiam; vel potius ipsa in me venit & successit infantiæ? Nec discessit illa, quo enim abiit? & tamen jam non erat. Non enim eram infans qui non farer, sed jam puer loquens eram. Et

puis de quelle ſorte j'avois appris à parler. Car je n'ay eu perſonne qui m'ait fait apprendre des mots avec quelque ordre & quelque methode, ainſi que l'on fit bien-toſt aprés lors qu'on m'apprit à connoiſtre les lettres pour m'apprendre à lire. Mais lors que me ſervant de divers cris, de differens accens de la voix, & de pluſieurs mouvemens du corps pour découvrir la penſée & le deſir de mon cœur, afin qu'on fiſt ce que je voulois, je ne pouvois exprimer tous mes ſentimens ny les rendre intelligibles à ceux à qui je deſirois les faire entendre, je commençay par l'intelligence naturelle que vous m'avez donnée, mon Dieu, à prendre peine de retenir & d'imprimer fortement dans ma memoire les noms & les mots que j'entendois dire aux perſonnes qui me parloient : & lors qu'en ſuite de la parole qu'ils avoient dite ils s'avançoient vers quelque choſe, je remarquois & retenois qu'elle s'appelloit du nom qu'ils luy donnoient lors qu'ils la vouloient monſtrer : Et je jugeois qu'ils la vouloient monſtrer en conſiderant les mouvemens qu'ils faiſoient du corps ; ces geſtes eſtant comme des paroles naturelles communes à toutes les nations, qui ſe forment par des ſignes ou de la teſte, ou des yeux, par les actions des autres parties du corps, & par le

memini hoc : & unde loqui didicerim poſt adverti. Non enim docebant me majores homines præbentes mihi verba certo aliquo ordine doctrinæ, ſicut paulò poſt literas : ſed ego ipſe mente, quam dediſti mihi, Deus meus, cum gemitibus & vocibus variis, & variis membrorum motibus edere vellem ſenſa cordis mei ut voluntati pareretur ; nec valerem, quæ volebam omnia, nec quibus volebam omnibus, penſabam memoria ; cùm ipſi appellabant rem aliquam, & cum ſecundum eam vocem corpus ad aliquid movebant, videbam & tenebam hoc ab eis vocari rem illam quod ſonabant cùm eam vellent oſtendere. Hoc autem eos velle ex motu corporis aperiebatur ; tanquam verbis naturalibus omnium gentium, quæ fiunt vultu & nutu ocu-

ton de la voix qui découvre le desir de l'ame dans tout ce qu'elle demande, ou veut avoir, ou rejette ou fuit.

lorum cæterorumque membrorum actu, & sonitu vocis indicante affectionem animi in petendis, habendis, rejiciendis, fugiendisve rebus.

2. Ainsi entendant redire souvent les mesmes paroles, dont chacune estoit arrangée selon sa place naturelle dans les differens discours que l'on tenoit devant moy, je remarquois peu à peu ce qu'elles signifioient; & ayant accoustumé ma langue à les prononcer je m'en servois pour faire connoistre ce que j'avois dans le cœur. Ie commençay de cette sorte à me servir des mesmes signes que les autres pour leur déclarer mes sentimens : & j'entray plus avant dans la societé de cette vie pleine de tant d'orages & de tempestes, demeurant soûmis en tout à l'autorité de mon pere & de ma mere, & obeïssant encore aux personnes avancées en âge qui me gouvernoient.

2. Ita verba in variis sententiis locis suis posita & crebro audita, quarum rerum signa essent paulatim colligebam, measque jam voluntates edomito in eis signis ore per hæc enunciabam. Sic cum his inter quos eram voluntatum enunciandarum signa communicavi; & vitæ humanæ procellosam societatem altius ingressus sum, pendens ex parentum auctoritate nutuque majorum hominum.

CHAPITRE IX.

Il parle de l'aversion pour l'estude; de l'amour du jeu, & de la crainte des chastimens qui sont ordinaires aux enfans.

N'AY-JE pas sujet, mon Dieu, de déplorer les miseres & les tromperies que j'ay éprouvées en

DEus Deus meus, quas ibi miserias ex-

cet âge, puis qu'on ne me proposoit point d'autre regle de bien vivre que de suivre la conduite & les advertissemens de ceux qui ne travailloient qu'à m'inspirer le desir & l'ambition de paroistre vn jour avec éclat dans le monde, & d'exceller en cet art de l'éloquence qui fait acquerir de l'honneur parmy les hommes, & des richesses fausses & trompeuses. Delà on m'envoya à l'école pour apprendre à lire. I'ignorois absolument à quoy ce travail & cette estude me pouvoient servir : mais mon ignorance n'empeschoit pas que je ne fusse chastié de ma negligence & de ma paresse. Car la severité de cette exacte discipline estoit loüée des personnes âgées, & l'exemple aussi-bien que le grand nombre de ceux qui dans leur enfance avoient passé par ces chemins aspres & difficiles, nous tenoit lieu d'vne loy & d'vne necessité d'y passer comme eux ; estant ainsi contraints d'essuyer les peines & les sueurs de cette dure & longue carriere de nos estudes, & de gemir sous le joug des travaux & des douleurs qui se sont multipliez de cette sorte sur la posterité du premier homme.

2. Pendant ces exercices de mon enfance je fis rencontre de quelques-vns de vos serviteurs qui vous invoquoient dans leurs prieres ; & j'appris

pertus sum & ludificationes, quandoquidem rectè vivere mihi puero id proponebatur obtemperare monentibus, vt in hoc sæculo florerem & excellerem linguosis artibus ad honorem hominum & falsas divitias famulantibus. Inde ad scholam datus sum vt discerem literas, in quibus quid vtilitatis esset ignorabam miser, & tamen si segnis id discendo essem vapulabam. Laudabatur enim hoc à majoribus, & multi ante nos vitam istam agentes præstruxerant ærumnosas vias per quas transire cogebamur multiplicato labore & dolore filiis Adam.

2. *Invenimus autem, Domine, homines rogantes te ; & didicimus ab eis sentientes te*

d'eux (autant que je pouvois estre capable de concevoir quelque idée de vous) que vous estiez quelque chose de grand & de sublime, & qu'encore que vous fussiez caché à nos sens vous pouviez exaucer nos prieres & nous secourir. En suite dequoy je commençay, tout enfant que j'estois, à vous demander l'assistance, & à m'adresser à vous comme à mon refuge & à mon asyle: I'apprenois à ma langue begayante à vous invoquer,& quoy que je fusse petit, l'affection avec laquelle je vous prio s d'empescher que je n'eusse point le foüet à l'école n'estoit pas petite. Or il arrivoit souvent que vous n'exauciez pas ma priere: (ce que vous faisiez pour mon bien) & alors les personnes âgées, & mesme mon pere & ma mere, qui n'eussent pas voulu qu'il me fust arrivé aucun mal, se rioient de mes douleurs qu'ils consideroient comme de legeres peines, & qui passoient dans mon esprit pour le plus grand & le plus redoutable de tous les maux.

(vt poteramus) esse magnum aliquem; qui posses, etiam non apparens sensibus nostris, exaudire nos & subvenire nobis. Nam puer cœpi rogare te auxilium & refugium meum, & in tuam invocationem rumpebam nodos linguæ meæ; & rogabam te parvus, non parvo affectu, ne in schola vapularem. Et cum me non exaudiebas, quod non erat ad insipientiam mihi, ridebantur à majoribus hominibus, vsque ab ipsis parentibus qui mihi accidere mali nihil volebant, plagæ meæ, magnum tunc & grave malum meum.

3. Seigneur, se peut-il trouver quelqu'vn qui sans avoir rien de l'insensibilité de quelques naturels stupides que l'on voit supporter les tourmens avec vne dureté inébranlable, ait vn si grand cœur, vne ame si genereuse & si heroïque, & soit attaché à vous par vne affection si puissante?

3. Estne quisquam, Domine, tam magnus animus prægrandi affectu tibi cohærens; estne inquam quisquam? (Facit enim hoc quædam etiam stoliditas) Est ergo, qui tibi pie cohæ-

Se peut-il, dis-je, trouver vn homme, qui s'estant consacré à vostre service, soit tellement élevé au dessus de l'infirmité humaine par la grandeur de son zele & par la fermeté de son courage, qu'il se mocque des chevalets, des ongles de fer, & des autres especes de gesnes & de tortures dont l'horreur fait trembler les hommes dans toute la terre, & les porte à vous demander avec vn humble fremissement qu'il vous plaise les en garentir? Et que non seulement il se rie de ces supplices, mais se mocque mesme de ceux qui les apprehendent avec tant d'effroy, comme mon pere & ma mere se mocquoient de ces chastimens & de ces peines que je recevois de mes maistres? Car il est vray que je ne les apprehendois pas moins que les hommes apprehendent les plus grands supplices, & qu'ils ne vous demandent pas avec plus d'ardeur de les en délivrer que je vous conjurois d'éloigner de moy ces tourmens des petits enfans. Mais je ne laissois pas d'estre coupable de paresse & de negligence, ou en écrivant moins, ou en lisant moins, ou en apprenant moins mes leçons que que je ne devois.

rendo ita sit affectus granditer, vt eculeos & vngulas atque hujuscemodi varia tormenta, pro quibus effugiendis tibi per vniversas terras cum timore magno supplicatur, ita parvi æstimet irridens eos qui hæc acerbissime formidant, quemadmodum parentes nostri ridebant tormenta quibus pueri à magistris affligebamur? Non enim aut minus ea metuebamus, aut minus te de his evadendis deprecabamur: & peccabamus tamen minus scribendo, aut legendo, aut cogitando de literis quam exigebatur à nobis.

4. Car je ne manquois pas, Seigneur, ny d'esprit, ny de memoire: & vostre bonté a voulu que j'en eusse assez pour cet âge. Ie ne manquois que

4. Non enim deerat, Domine, memoria vel ingenium, quæ nos ha-

d'affection à l'étude, laquelle estoit bannie de mon cœur par la passion du jeu qui me possedoit, & qui estoit la premiere cause de tous les traitemens rigoureux que je souffrois. Cependant ceux qui punissoient en moy cette passion estoient possedez d'vne pareille. Car les niaiseries des hommes passent pour des affaires importantes; & celles des enfans au contraire sont punies par ceux mesmes qui les imitent, sans que nul ait pitié ny des enfans, ny des hommes qui sont encore plus enfans qu'eux. Et certes vn juge équitable peut-il approuver que je fusse puny avec rigueur à cause que je joüois à la paulme en vn âge où l'on est enchanté de ce divertissement, & que ce jeu retardoit vn peu le progrés que j'eusse pû faire dans les lettres humaines & dans les sciences seculieres, lesquelles ne devoient elles-mesmes me servir vn jour que d'vn jeu d'esprit plus indigne de la sagesse & de la gravité d'vn homme, que ce plaisir des sens ne l'estoit de la foiblesse & de la legereté d'vn enfant? Et ce maistre qui me chastioit agissoit-il luy-mesme avec plus de moderation & de retenuë que moy; puisque lors qu'il estoit vaincu en quelque petite dispute par vn homme de sa profession, il estoit plus émeu de dépit & de jalousie que je n'estois, lors qu'vn de mes

bere voluisti pro illa ætate satis; sed delectabat nos ludere, & vindicabatur in nos ab eis qui talia vtique agebant. Sed majorum nugæ negotia vocantur: puerorum autem talia cùm sint, puniuntur à majoribus; & nemo miseratur pueros, vel illos, vel vtrosque. Nisi vero approbet quisquam bonus rerum arbiter vapulasse me, quia ludebam pila puer, & eo ludo impediebar quo minus celeriter discerem literas, quibus major deformius luderem: aut aliud faciebat idem ipse à quo vapulabam: qui si in aliqua quæstiuncula à condoctore suo victus esset, magis bile atque invidia torqueretur, quam ego cum in certamine pilæ à collusore meo superabar.

compagnons m'avoit gagné vne partie à la paulme.

CHAPITRE X.

Il explique de quelle sorte l'amour du jeu, des fables & des spectacles le rendoit paresseux dans ses estudes.

Et tamen peccabam, domine Deus ordinator & creator omnium rerum naturalium, peccatorum autem tantum ordinator. Domine Deus meus, peccabam faciendo contra præcepta parentum & magistrorum illorum. Poteram enim postea bene vti literis quas volebant vt discerem quocunque animo illi mei. Non enim meliora eligens eram inobediens, sed amore ludendi, amans in certaminibus superbas victorias, & scalpi aures meas falsis fabellis quo prurirent ardentius, eadem curiositate magis magisque per oculos emicante in spectacula ludosque majorum,

IE pechois neanmoins contre vous, mon Dieu, qui avez non seulement étably vn ordre immuable dans les choses naturelles que vous avez toutes creées; mais qui reglez mesme les desordres du peché dont vous n'estes point l'auteur. Ie pechois en desobeïssant aux commandemens de mes parens & de mes maistres, puisque de quelque esprit qu'ils fussent poussez touchant mes études, je pouvois toûjours lors que je serois advancé en âge me servir vtilement des lettres & des sciences qu'ils desiroient que j'apprisse. Car ma desobeïssance ne venoit pas de sagesse, ny du choix que j'eusse fait de quelque exercice plus excellent & plus saint: mais elle n'avoit point d'autre source que la passion du jeu, que l'amour de ces exercices de divertissement & de plaisir où je me piquois d'honneur de remporter toûjours la victoire, & les delices que je trouvois dans le recit de quelques fables & de quelques avantures feintes & imaginaires, qui me charmant par

l'oreille & flatant ma curiosité en redoubloient l'ardeur & la faisoient passer ensuite de mes oreilles dans mes yeux, parce qu'elles allumoient en moy vn desir violent de voir ces spectacles que l'on represente sur les theatres, & d'assister à ces jeux publics qui servent de divertissement aux personnes plus âgées. En quoy toutefois il est remarquable, qu'à cause que les Magistrats qui les font representer possedent les premieres charges & les plus éminentes dignitez, il n'y a presque point de pere qui ne desire de voir ses enfans élevez à ce haut degré d'honneur auquel est attaché le pouvoir de faire joüer ces comedies. Et cependant ils souffrent volontiers qu'on les chastie, lors que pour se trouver à ces jeux ils se détournent de leurs estudes, par lesquelles neanmoins ils souhaitent qu'ils se rendent capables de monter aux plus grands honneurs de la Republique, pour avoir le droit de donner au peuple le plaisir de ces spectacles. Seigneur, regardez avec les yeux de vostre misericorde ces miseres de la vanité des hommes. Délivrez-en, s'il vous plaist, ceux qui vous invoquent déja comme moy; & délivrez-en aussi ceux qui ne vous invoquent pas encore, afin qu'ils vous invoquent, & que vous acheviez de les en délivrer entierement.

quos tamen qui edunt ea dignitate præditi excellunt, vt hoc penè omnes optent parvulis suis, quos tamen cædi libenter patiuntur si spectaculis talibus impediantur à studio, quo eos ad talia edenda cupiunt pervenire. Vide ista, Domine, misericorditer, & libera nos jam invocantes te, libera etiam eos qui nondum te invocant, vt invocent te & liberes eos.

CHAPITRE XI.

Il décrit de quelle sorte estant tombé malade dans son enfance il desira d'estre baptizé: & ce qui porta sa mere à differer son Baptesme.

Audieram enim ego adhuc puer de vita æterna nobis promissa per humilitatem filii tui domini Dei nostri descendentis ad superbiam nostram, & signabar jam signo crucis ejus, & condiebar ejus sale jam inde ab utero matris meæ, quæ multum speravit in te.

ESTANT encore dans l'enfance j'avois entendu parler de la vie eternelle qui nous a esté promise par le mystere de l'Incarnation de IESUS-CHRIST vostre Fils & nostre Seigneur, qui est venu guerir nostre orgueil par son humilité prodigieuse. Et ma mere ne m'eut pas plustost mis au monde qu'agissant comme vne personne qui avoit vne ferme esperance en vous, elle eut le soin de me faire marquer du signe de la croix sur le front en me mettant au nombre des Catechumenes, & de me faire gouster ce sel divin & mysterieux qui est vne figure de la vraye sagesse.

2. Vidisti, Domine, cùm adhuc puer essem & quodam die pressus stomacho repentè æstuarem penè moriturus: Vidisti, Deus meus, quoniam custos meus jam eras, quo motu animi & qua fide baptismum Christi tui, Dei & do-

2. Vous sçavez, Seigneur, que lors que j'estois encore enfant je me trouvay vn jour surpris d'vne douleur d'estomac, & pressé d'vn estouffement si soudain & si violent qu'on me croyoit prest de rendre l'esprit. Vous sçavez, dis-je, mon Dieu, vous qui deslors m'aviez pris en vostre garde, avec quelle ferveur & quelle foy je demanday à recevoir le Baptesme de IESUS-CHRIST vostre Fils qui est mon Seigneur & mon Dieu, & que j'en conjuray

juray la tendresse & la charité de ma mere, & de la mere commune de tous les fidelles qui est vostre Eglise. Vous sçavez combien ma mere fut troublée dans la surprise d'vn mal si subit & si mortel; que son cœur chaste se pressant de m'enfanter comme vne seconde fois en me procurant par la foy la vie eternelle, elle se sentoit plus animée d'ardeur & d'amour pour me mettre ainsi dans le ciel, qu'elle ne l'avoit esté pour me mettre au monde, & qu'elle se hastoit pour donner ordre à me faire recevoir les Sacremens divins & salutaires, afin que je fusse purifié de mes pechez en faisant profession de croire en vous IESUS mon Sauveur. Mais dans ce mesme temps je me trouvay soulagé, & mon mal diminuant on differa de me laver dans les eaux sacrées du Baptesme, parce qu'on croyoit qu'il estoit comme impossible que recouvrant la santé je ne me soüillasse encore par de nouvelles offenses, & que l'on craignoit de m'exposer à ce danger, parce que les crimes ausquels on retombe aprés avoir esté plongé dans ce bain celeste, sont beaucoup plus grands & plus perilleux que ceux que l'on a commis avant qu'estre baptisé.

mini mei flagitavi à pietate matris meæ & matris omnium nostrum Ecclesiæ tuæ. Et conturbata mater carnis meæ, quoniam & sempiternam salutem meam charius parturiebat corde casto in fide tua; jam curaret festinabunda vt sacramentis salutaribus initiarer & abluerer, te Domine Iesu confitens in remissionem peccatorum, nisi statim recreatus essem. Dilata est itaque mundatio mea, quasi necesse esset vt adhuc sordidarer si viverem; quia videlicet post lavacrum illud major & periculosior in sordibus delictorum reatus foret.

3. Ainsi je croyois deslors en vous aussi-bien que ma mere & toute nostre famille. Et il ne restoit plus que mon

3. Ita jam credebam, & illa & omnis domus, nisi pater solus,

qui tamen non evicit in me jus maternæ pietatis quo minus in Christum crederem, sicut ille nondum crediderat. Nam illa satagebat vt tu mihi pater esses, Deus meus, potius quam ille: & in hoc adjuvabas eam vt superaret virum, cui melior serviebat, quia & in hoc tibi vtique id jubenti serviebat.

pere qui n'y croyoit pas encore, & qui ne put neanmoins par ses persuasions surmonter dans mon esprit l'autorité si legitime que ma mere y avoit acquise par son insigne pieté, ny me détourner par son exemple de croire en vous & en IESVS-CHRIST. Car elle travailloit sans cesse afin que je vous eusse plustost pour pere, vous qui estes mon Dieu & mon Createur, que celuy par lequel vous m'aviez donné la vie. Et vostre grace la soûtenoit & l'assistoit en ce dessein, la rendant plus forte & plus puissante que son mary, á qui elle ne laissoit pas, quoy qu'elle fust beaucoup meilleure que luy, d'estre soûmise en toutes choses, parce qu'en cela mesme c'estoit à vous qu'elle estoit soûmise, puis que c'est vous qui luy commandiez de luy obeïr.

4. Rogo te, Deus meus, vellem scire, si tu etiam velles, quo consilio dilatus sum ne tunc baptizarer: vtrum bono meo mihi quasi laxata sunt lora peccandi, an non laxata sunt? Vnde ergo etiam nunc de aliis atque aliis sonat vndique in auribus nostris: Sine illum, faciat

4. Pardonnez-moy, s'il vous plaist, mon Dieu, le desir que j'ay de sçavoir, si toutefois vous voulez bien que je le sçache, par quel conseil on differa lors de me baptiser, & s'il m'estoit vtile que l'on m'eust ainsi comme abandonné à moy-mesme, & donné comme vne pleine & entiere liberté de me laisser aller aux vices & aux pechez. Car si ce n'estoit pas me donner cette liberté, d'où vient qu'encore aujourd'huy nous entendons si souvent retentir à nos oreilles cette parole commu-

ne sur le sujet de toutes sortes de personnes : Laissez-le : Qu'il fasse ce qu'il voudra, il n'est pas encore baptisé : quoy que pour ce qui regarde la santé du corps nous ne disons pas : Laissez-le : Qu'il se blesse de nouveau, s'il veut : il n'est pas encore guery.

quod vult ; nondum enim baptizatus est : & tamen in salute corporis non dicimus ; sine vulneretur amplius, nondum enim sanatus est.

5. Combien donc eust-il mieux valu qu'on n'eust pas retardé davantage à me procurer la guerison de mon ame, & que j'eusse employé tous mes efforts, aussi-bien que mes parens tous leurs soins, afin que je pusse conserver par le secours de vostre puissance la santé spirituelle que j'eusse receuë par le don de vostre grace ? Il est sans doute que cette conduite m'eust esté plus avantageuse que l'autre. Mais quoy ! il estoit si aisé de voir qu'au sortir de mon enfance j'allois estre exposé à tant de violentes tentations, & agité de tant de flots & de tant d'orages, que ma mere qui les prévoyoit bien, aima mieux abandonner à tous ces perils cette terre qui pouvoit recevoir vn jour la forme de l'homme nouveau, que l'image mesme & la forme divine que j'aurois receuë au Baptesme.

5. Quanto ergo melius, & citò sanarer, & id ageretur mecùm meorum meáque diligentia, vt receptà salus animæ meæ tuta esset tutela tua, qui dedisses eam ? Melius vero. Sed quot & quanti fluctus impendere tentationum post pueritiam videbantur, noverat eos jam illa mater ; & terram per eos vnde postea formarer, quam ipsam jam effigiem committere volebat.

CHAPITRE XII.

Comme Dieu faisoit tourner à son bien la contrainte dont on vsoit envers luy pour le faire estudier.

IN ipsa tamen pueritia (de qua mihi minus quam de adolescentia metuebatur) non amabam literas, & me in eas vrgeri oderam ; & vrgebar tamen, & benè mihi fiebat, nec faciebam ego benè : non enim discerem nisi cogerer. Nemo autem invitus benè facit, etiam si bonum est quod facit. Nec qui me vrgebant benè faciebant : sed benè mihi fiebat abs te Deus meus. Illi enim non intuebantur quo referrem quod me discere cogebant, præterquam ad satiandas insatiabiles cupiditates copiosæ inopiæ, & ignominiosæ gloriæ.

AINSI dans tout ce temps de mon enfance que l'on n'apprehendoit pas tant pour moy que celuy de la jeunesse, où j'entray depuis, je n'avois point d'affection pour l'estude des lettres humaines, & avois vne aversion estrange de la severité avec laquelle on me pressoit de m'y appliquer. Mais on ne s'arrestoit pas à mon inclination & à ma molesse, & l'on me pressoit toûjours : De sorte que l'on me faisoit du bien sans que neanmoins je fisse bien, puis que l'éloignement que j'avois de tout travail m'eust empesché de rien apprendre si l'on ne m'y eust contraint, & que nul ne fait bien vne action, quoy que bonne, s'il ne la fait volontairement. Ceux mesmes qui me pressoient d'étudier ne faisoient pas bien ce qu'ils faisoient : mais vous, ô mon Dieu, me faisiez du bien par eux lors qu'ils faisoient mal, puis qu'ils n'avoient point d'autre but dans mes estudes que de me donner le moyen de rassasier vn jour deux passions toutes deux insatiables, dont l'vne trouve en effet l'indigence & la pauvreté dans les richesses, & l'autre l'ignominie & la honte dans la gloire.

2. C'estoit ainsi, Seigneur, que vous qui sçavez le nombre des cheveux de nostre teste, faisiez servir à mon advantage & à mon bien les fautes que je commettois en refusant d'étudier. Car je meritois bien d'estre chastié, puis que n'estant encore que petit enfant j'estois déja si grand pecheur. D'où il paroist que vous me faisiez du bien par ceux qui n'en faisoient pas ; & que vous trouviez dans moy-mesme dequoy vanger les pechez que je commettois moy-mesme. Car c'est vn ordre immuable de vostre sagesse, ô mon Dieu, que toute ame dereglée trouve sa peine dans ses propres dereglemens.

2. Tu verò, cui numerati sunt capilli capitis nostri, errore omnium qui mihi instabant vt discerem vtebaris ad vtilitatem meam : meo autem, qui discere nolebam, vtebaris ad pœnam meam, qua plecti non eram indignus tantillus puer & tantus peccator. Ita de non benefacientibus tu benè faciebas mihi; & de peccante meipso justè retribuebas mihi. Iussisti enim, & sic est, vt pœna sua sibi sit omnis inordinatus animus.

CHAPITRE XIII.

De la vanité des fables & des fictions poëtiques qu'il aimoit avec passion.

IE ne suis pas encore tout-à-fait bien éclaircy d'où procedoit l'aversion que j'avois pour la langue Greque, laquelle on me monstroit en mon enfance. Car pour ce qui est de la Latine, je l'aimois : mais je n'en aimois pas ce que les premiers maistres enseignent. I'en aimois seulement ce que monstrent ceux qu'on appelle grammairiens, ne trouvant pas moins de

QVid autem erat causæ cur græcas literas oderam, quibus puerulus imbuebar, ne nunc quidem mihi satis exploratum est. Adamaveram enim latinas, non quas primi magistri, sed quas docent qui gramma-

dégouſt ny moins de difficulté en ces premieres inſtructions, où l'on apprend à lire, à écrire & à compter, qu'en la langue Greque. Et quelle eſtoit la cauſe de ce mouvement en moy, ſinon le peché & la vanité qui eſtoient répandus dans toute ma vie; ſinon la corruption de ma chair, & de ma ſenſualité; ſinon le déreglement de mon eſprit qui eſtoit volage & leger ſans ſolidité & ſans arreſt; puis que ces premieres connoiſſances des enfans, qui font qu'encore aujourd'huy je puis lire tout ce qui eſt écrit, & écrire tout ce que je veux, eſtoient plus certaines & en cela meilleures que ces ſecondes, où j'eſtois obligé de me ſouvenir des vaines & fabuleuſes avantures d'vn prince errant tel qu'étoit Enée, lors que j'oubliois mes égaremens & mes erreurs; & où l'on m'enſeignoit à pleurer la mort de Didon à cauſe qu'elle s'eſtoit tuée par vn tranſport violent de ſon amour, cependant que j'eſtois ſi miſerable que de regarder d'vn œil ſec la mort que je me donnois à moy-meſme en m'attachant à ces fictions, & en m'éloignant de vous, mon Dieu, qui eſtes ma vie. Car y a-t-il vne plus grande miſere que d'eſtre miſerable ſans reconnoiſtre & ſans plaindre ſoy-meſme ſa propre miſere; que de pleurer la mort de Didon, laquelle eſt venuë de

tici vocantur. Nam illas primas vbi legere & ſcribere & numerare diſcitur, non minus oneroſas pœnaleſque habebam quam omnes græcas. Vnde tamen & hoc, niſi de peccato & vanitate vitæ? quia caro eram, & ſpiritus ambulans & non revertens. Nam vtique meliores quia certiores erant primæ illæ literæ, (quibus fiebat in me & factum eſt & habeo illud, vt & legam ſi quid ſcriptum invenio, & ſcribam ipſe ſi quid volo) quam illæ, quibus tenere cogebar Æneæ neſcio cujus errores, oblitus errorũ meorum; & plorare Didonem mortuam, quia ſe occidit ob amorem, cùm interea meipſum in his à te morientem, Deus vita mea, ſiccis oculis ferrem miſerrimus. Quid enim miſerius miſero non miſerante ſeipſum, & flente Didonis mortem quæ

l'excés de son amour pour Enée ; & de ne pleurer pas sa propre mort qui vient du defaut d'amour pour vous ?

2. Ie ne vous aimois pas, ô mon Dieu, vous qui estes la lumiere de mon cœur, la nourriture interieure de mon esprit, & l'époux qui soustenez & fortifiez mon ame : Ie ne vous aimois pas, & j'estois separé de vous comme par vn adultere spirituel : & dans cette fornication j'entendois de tous costez retentir cette voix à mes oreilles : Courage, courage. Car l'amour qu'on a pour le monde est vn amour d'adultere qui nous éloigne de vous. Et l'on nous crie : Courage, courage, afin qu'estant homme comme les autres nous ayons honte de n'estre pas aussi enchantez de ce fol amour, & aussi perdus que le sont les autres. Au lieu de pleurer vne si grande misere, je pleurois la mort de Didon qui s'étoit portée à cette derniere extremité de se tuer elle-mesme, en mesme-temps que je me portois à cette bassesse de m'attacher aux dernieres de vos creatures, au lieu de m'attacher à vous, ô mon Dieu, & qu'estant tout terrestre je me tournois toûjours vers la terre. Ainsi d'vne part j'estois émeu de douleur lors qu'on me défendoit de lire ces vers où la fin tragique de cette Princesse est representée : & de l'autre

fiebat amando Æneam, non flente autem mortè suam quæ fiebat non amando te ?

2. Deus lumen cordis mei, & panis oris intus animæ meæ, & virtus maritans mentem meam & sinum cogitationis meæ, non te amabam & fornicabar abs te, & fornicanti sonabat vndique ; euge, euge. Amicitia enim hujus mundi fornicatio est abs te. Et euge, euge dicitur, vt pudeat si non ita homo sit. Et hæc non flebam ; sed flebam Didonem extinctam ferroque extrema secutam, sequens ipse extrema condita tua relicto te, & terra iens in terram ; & si prohiberer ea legere, dolerem quia non legerem quod dolerem. Talis dementia honestiores & vberiores literæ putantur, quam illæ quibus

legere & scribere didici.

je ne les pouvois lire sans en estre aussi émeu de douleur. Voilà les folies ausquelles on donne le nom de belles lettres, & de la partie la plus noble & la plus vtile de la grammaire ; les premieres instructions qui nous apprennent à lire & à écrire estant tenuës pour basses & méprisables en comparaison de ces secondes.

3. Sed nunc in anima mea clamet Deus meus, & veritas tua dicat mihi: non est ita, non est ita; melior est prorsus doctrina illa prior. Nam ecce paratior sum oblivisci errores Æneæ atque omnia ejusmodi, quam scribere & legere. At enim vela pendent liminibus grammaticarum scholarum: sed non illa magis honorem secreti, quam tegimentum erroris significant.

3. Mais que vostre verité, mon Dieu, dise maintenant & crie au fond de mon ame : On se trompe, on se trompe : Ces premieres instructions sont beaucoup meilleures & plus vtiles que les autres. Car j'oublierois plus volontiers aujourd'huy les travaux d'Enée, & toutes les autres fables, que la science de lire & d'écrire. Ie sçay neanmoins qu'il y a des toiles tenduës sur les portes des écoles des grammairiens, mais on les doit plustost considerer comme des rideaux qui couvrent la vanité de leurs erreurs, que comme des voiles qui cachent la verité de leurs mysteres afin de les rendre plus venerables.

4. Non clament adversum me quos jam non timeo, dum confiteor tibi quæ vult anima mea Deus meus, & acquiesco in reprehensione malarum viarum mearum, ut diligam bonas

4. Au reste je me soucie peu qu'ils s'élevent & qu'ils crient contre moy : Ie ne les crains point, mon Dieu, lors que je vous confesse les choses qui me viennent en l'esprit, & que je prends plaisir à marquer mes fautes & à reconnoistre le mauvais chemin que j'ay suivy, afin de m'échauffer davantage

dans l'amour de vos saintes voyes. Que ces vendeurs ou ces acheteurs de cette partie des lettres humaines ne m'attaquent pas, puis que si je leur demande s'il est vray qu'Enée soit autrefois venu à Carthage selon que Virgile le dit, les moins habiles d'entre eux me répondront qu'ils n'en sçavent rien; & les plus sçavans avouëront qu'il n'y fut jamais. Mais si je leur demande avec quelles lettres on écrit le nom d'Enée, tous ceux qui sçavent lire me répondront selon la verité, & selon que les hommes par vn commun consentement ont reglé la forme & l'vsage de ces caracteres. Que si je leur demande aussi lequel des deux il vaudroit mieux oublier, ou l'art de lire & d'écrire, ou les fixions des poëtes; & duquel des deux on sentiroit plus la privation & le défaut dans le commerce de la vie civile, qui ne voit ce que répondront tous ceux qui n'ont pas entierement perdu la raison?

vias tuas. Non clament adversum me venditores grammaticæ vel emptores; quia si proponam eis interrogãs, vtrum verum sit quod Æneam aliquãdo Carthaginem venisse Poëta dicit: indoctiores se nescire respondebunt, doctiores autem etiam negabunt verum esse. At si quæram quibus literis scribatur Æneæ nomen, omnes mihi, qui hæc didicerunt, verum respondebunt secundum id pactum & placitum quo inter se homines ista signa firmarunt. Item, si quæram, quid horum majore vitæ hujus incommodo quisque obliviscatur, legere & scribere, an poëtica illa figmenta: quis non videat quid responsurus sit qui non est penitus oblitus sui?

5. Ie pechois donc dans mon enfance lors que l'amour de ces choses vaines me les faisoit preferer à celles qui sont solides & vtiles: ou pour mieux dire lors que j'aimois les vnes

5. Peccabam ergo puer, cùm illa inania istis vtilioribus amore præponebam; vel potius ista oderam, illa

amabam. Iam verò unum & unum duo, duo & duo quatuor, odiosa cantio mihi erat: & dulcißimum spectaculum vanitatis equus ligneus plenus armatis, & Trojæ incendium, atque ipsius umbra Creüsæ.

& que je haïssois les autres, ne pouvant souffrir qu'avec peine & avec dégoust qu'on repetast si souvent: vn & vn sont deux, deux & deux sont quatre: & prenant au contraire vn tres-grand plaisir à repaistre mon esprit de ces spectacles vains & imaginaires d'vn cheval de bois remply de soldats armez, de l'embrazement de Troye, & de l'ombre de Creüse.

CHAPITRE XIV.

Son aversion pour l'estude de la langue Greque.

CVr ergo græcam etiam grammaticam oderam talia cantantem? Nam & Homerus peritus texere tales fabellas, & dulcißimè vanus est; & mihi tamen amarus erat puero. Credo etiam græcis pueris Virgilius ita fit, cùm eum sic discere coguntur ut ego illum, videlicet difficulter.

MAIS d'où vient que j'avois tant d'aversion de la langue Greque, quoy qu'elle soit pleine de semblables contes? Car Homere excelle dans ces inventions fabuleuses, & charme l'esprit par ses agreables resveries. Ie n'y trouvois neanmoins que du dégoust lors que j'estois encore enfant. Et je croy que les enfans nez en Grece à qui l'on fait apprendre Virgile avec non moins de difficulté & de peine que j'en ressentois en apprenant Homere, ne trouvent pas plus de goust en la magnificence de ces vers latins, que j'en trouvois en la beauté de ces Grecs.

2. Difficultas omnino ediscendæ peregrinæ linguæ quasi felle aspergebat omnes suavitates

2. La difficulté que je rencontrois dans l'estude de cette langue estrangere mesloit comme vne espece d'amertume dans la douceur de ces fables,

d'ailleurs si ingenieuses & si charmantes. Car comme ce langage m'estoit entierement inconnu, on employoit la rigueur des menaces & des chastimens pour me forcer à l'apprendre. Ce n'est pas que la langue latine ne m'eust esté aussi inconnuë lors que j'estois à la mammelle: mais remarquant moy-mesme ce que chaque mot signifioit, je l'appris non seulement sans qu'on employast aucune rudesse ny aucune severité pour m'y obliger; mais mesme parmy les caresses de mes nourrices, parmy les divertissemens que me donnoient ceux qui prenoient plaisir à me faire rire, & parmy les jeux & les passe-temps dont ils m'amusoient.

græcas fabulosarum narrationum. Nulla enim verba illa noveram, & sævis terroribus ac pœnis vt nossem, instabatur mihi vehementer. Nam & latina aliquando (infans vtique) nulla noveram; & tamen advertendo didici sine vllo metu atque cruciatu, inter etiam blandimenta nutricium, & joca arridentium, & lætitias alludentium.

3. Ainsi j'appris le latin, sans y estre porté par aucune crainte de la peine, en estant pressé au dedans de moy par l'envie de produire & comme d'enfanter au dehors les pensées que j'avois conceuës dans mon esprit & dans mon cœur: & ne le pouvant faire qu'avec l'aide des paroles, j'apprenois à parler en entendant parler les autres, & formois mon langage sur le leur sans recevoir aucune instruction d'eux. D'où il paroist qu'on apprend plus aisément ces sortes de choses par vne curiosité libre, volontaire & naturelle, que par vne impression de crainte & vne violence estrangere. Mais vostre sagesse, ô mon Dieu, ren-

3. *Didici verò illa sine pœnali onere vrgentium, cum me vrgeret cor meum ad parienda concepta sua: & quia non esset, nisi aliqua verba didicissem, non à docentibus sed à loquentibus, in quorum & ego auribus parturiebam quicquid sentiebam. Hinc satis elucet majorem habere vim ad discenda ista liberam curiositatem, quam meticulosam neces-*

sitatem. Sed illius fluxum hæc restringit legibus tuis, Deus, legibus tuis à magistrorum ferulis vsque ad tentationes martyrum, valentibus legibus tuis miscere salubres amaritudines, revocante nos ad te à jocunditate pestifera quâ recessimus à te.

ferme dans les bornes de vos loix cette curiosité qui n'est que trop libie d'elle-mesme, en retenant par cette crainte ses débordemens & ses excés. Et cet ordre admirable de vostre justice s'étend depuis les petites peines dont on punit les enfans, jusqu'aux grands supplices qui peuvent exercer la patience des Martyrs. C'est ainsi que par ces amertumes salutaires vous nous rappellez à vous, en nous retirant de cette douceur pernicieuse & de ce plaisir funeste qui nous avoit éloignez de vous.

CHAPITRE XV.

Priere à Dieu.

Exaudi, Domine, deprecationem meam, ne deficiat anima mea sub disciplina tua; neque deficiam in confitendo tibi miserationes tuas, quibus eruisti me ab omnibus viis meis pessimis; vt dulcescas mihi super omnes seductiones quas sequebar; & amem te validissimè, & amplexer manum tuam totis præcordiis meis, vt eruas me ab

SEIGNEVR, exaucez ma priere, afin que je ne succombe point sous les chastimens de vostre severité paternelle, & que je ne cesse jamais de vous rendre des actions de graces pour cette infinie misericorde par laquelle vous m'avez tiré de tous mes dereglemens. Faites s'il vous plaist que je trouve en vous vn plaisir & vne douceur qui passe sans comparaison tous ces faux plaisirs dont j'estois esclave; que je vous aime d'vn amour ferme & inébranlable; & que je me tienne toûjours à vostre main toute-puissante, m'y attachant avec toutes les forces de mon cœur & de mon ame, afin que vous

me preserviez de toutes sortes de tentations jusqu'à la fin de ma vie.

omni tentatione vsque in finem.

2. Seigneur vous estes mon Roy & mon Dieu. Que tout ce que j'ay appris d'vtile dans mon enfance soit consacré à vostre service. Si je sçay parler, si je sçay lire, si je sçay écrire, si je sçay compter, que tout cela ne soit employé que pour vostre honneur & pour vostre gloire. Car quant aux choses vaines que j'ay apprises, vous m'avez chastié des fautes que je commettois en y prenant trop de plaisir, & vous m'avez depuis pardonné ces fautes. Ce n'est pas que je n'aye appris plusieurs paroles vtiles parmy ces folies : mais on les pourroit aussi-bien apprendre en des lectures plus serieuses ; & ce seroit vne voye seure pour bien instruire les enfans.

2. Ecce enim, tu Domine rex meus & Deus meus, tibi serviat quicquid vtile puer didici : tibi serviat quod loquor & scribo & lego & numero. Quoniam, cùm vana discerem tu disciplinam dabas mihi ; & in eis vanis peccata delectationum mearum dimisisti mihi. Didici enim in eis multa verba vtilia ; sed & quæ in rebus non vanis disci possunt ; & ea via tuta est in qua pueri ambularent.

CHAPITRE XVI.

Contre les fables impudiques.

MAIS malheur à toy torrent funeste de la coustume. Qui peut avoir assez de force pour te resister ? Ne te secheras-tu jamais ? Iusqu'à quand entraisneras-tu les enfans d'Eve dans cette vaste & si perilleuse mer, dont à peine se peuvent sauver ceux mesmes qui la passent sur le bois de la croix de IESVS-CHRIST ? N'ay-je pas veu

SEd væ tibi flumen moris humani. Quis resistet tibi ? Quamdiu non siccaberis ? Quousque volves Evæ filios in mare magnum & formidolosum, quod vix transeunt qui lignum

conscenderint? Nonne ego in te legi, & tonantem Iovem, & adulterantem? Et vtique non posset hæc duo: sed actum est, vt haberet auctoritatem ad imitandum verum adulterium, lenocinante falso tonitruo. Quis autem penulatorum magistrorum audit aure sobria, ex eodem pulvere hominem clamantem & dicentem: Fingebat hæc Homerus, & humana ad deos transferebat, divina mallem ad nos. Sed verius dicitur, quod fingebat hæc quidem ille: sed hominibus flagitiosis divina tribuendo, ne flagitia flagitia putarentur, & vt quisquis ea fecisset, non homines perditos, sed cælestes deos videretur imitatus.

dans ces livres, que tu autorises vn Iupiter tonnant & adultere tout ensemble? Ce n'est pas que la puissance divine pust jamais estre jointe avec vne si infame corruption. Mais ils ont faussement armé de foudres vn homme vraiment soüillé de vices & de crimes, afin que l'autorité que luy donneroit son tonnerre imaginaire, portast les hommes à l'imiter dans vn adultere veritable. Et qui est celuy de ces maistres des lettres humaines qui considere avec l'attention qu'il devroit ce qu'vn auteur nourry comme eux dans ces sciences profanes & dans la religion du paganisme, a écrit dans ses livres contre les imaginations des poëtes qu'ils estiment tant; & qui s'estant fait cette objection: On me dira peut-estre qu'Homere feignoit ces choses, & qu'il attribuoit aux Dieux les mouvemens & les passions des hommes, répond aussi-tost: Il auroit mieux fait de rendre les hommes semblables aux Dieux, que de rendre ainsi les Dieux semblables aux hommes. Mais nous pouvons dire avec plus de verité, que ce poëte en effet inventoit ces choses; & qu'il les inventoit afin qu'attribuant aux Dieux des actions criminelles, elles ne passassent plus pour des crimes; & que ceux qui les commettroient à l'avenir semblassent imiter plustost les Dieux celestes & tou-

puiſſans, que des hommes perdus & des ſcelerats.

2. Et neanmoins, ô fleuve infernal, les hommes ne laiſſent pas de ſe plonger avec plaiſir dans tes eaux ſi ſales & ſi corrompuës : & ils donnent meſme des recompenſes à ceux qui leur apprennent ces folies ſi dangereuſes. On les met en honneur & en credit comme des choſes grandes & importantes : & on les enſeigne publiquement à la veuë des magiſtrats, qui ordonnent des gages à ces profeſſeurs publics outre ce qu'ils peuvent recevoir de ceux qu'ils inſtruiſent. Et aprés cela, fleuve malheureux, tu fais encore retentir le bruit de tes flots & des cailloux qu'ils entraiſnent ; & nous entendons ces perſonnes qui nous crient : C'eſt dans ces livres que l'on apprend la pureté de la langue ; C'eſt de ces livres qu'il faut tirer cette éloquence qui eſt ſi neceſſaire pour perſuader ce que l'on deſire, & pour exprimer avec grace ſes avis & ſes ſentimens. N'aurions-nous donc jamais ſceu ce que ſignifient ces mots, vne pluye d'or, le ſein d'vne femme, vne tromperie, les voutes du ciel, & les autres que nous liſons dans vn endroit de l'Eunuque de Terence : ſi ce poëte ne nous repreſentoit vn jeune homme vicieux & débauché, qui racontant vne action infame qu'il avoit commiſe, dit qu'il

2. Et tamen, ô flumen tartareum, jactantur in te filii hominum cum mercedibus vt hæc diſcant ; & magna res agitur cum hoc agitur publicè in foro, in conſpectu legum ſupra mercedem ſalaria decernentium ; & ſaxa tua percutis & ſonas, dicens : Hinc verba diſcuntur ; hinc acquiritur eloquentia rebus perſuadendis ſententiiſque explicandis maximè neceſſaria. Ita verò non cognoſceremus verba hæc, imbrem aureum, & gremium, & fucum, & templa cæli, & alia verba quæ in eo loco ſcripta ſunt, niſi Terentius induceret nequam adoleſcentem proponentem ſibi Iovem ad exemplum ſtupri ; dum ſpectat tabulam quandam pictam in pariete vbi inerat pictura hæc, Iovem quo

pacto Danaæ misisse aiunt in gremium quendam imbrem aureum, fucum factum mulieri. Et vide quemadmodum se concitat ad libidinem, quasi cælesti magisterio. At, quem Deum inquit? Qui templa cæli summo sonitu concutit. Ego homuncio id non facerem? Ego verò illud feci ac libens.

avoit esté enflâmé à la commettre par l'exemple de Iupiter mesme, ayant remarqué dans vn tableau peint sur la muraille, que ce Dieu avoit fait descendre vne pluye d'or dans le sein de Danaé, & avoit ainsi trompé cette femme? Mais voyez vn peu de quelle sorte il s'anime luy-mesme à satisfaire sa brutale passion, comme ayant pour maistre & pour modelle celuy que le ciel adore. Vn Dieu, dit-il, l'a bien voulu faire. Mais quel Dieu? Celuy qui fait trembler les voûtes du ciel par le bruit de son tonnerre. Et moy qui ne suis qu'vn des moindres d'entre les hommes, j'aurois honte d'imiter le plus grand des Dieux. Non certes: Aussi l'ay-je imité, & avec joye.

3. *Non omnino per hanc turpitudinem verba ista commodius discuntur: sed per hæc verba turpitudo ista confidentius perpetratur. Non accuso verba, quasi vasa electa atque pretiosa, sed vinum erroris quod in eis nobis propinabatur ab ebriis doctoribus; & nisi biberemus, cædebamur; nec appel-*

3. N'est-il pas tres-vray de dire que cette honteuse description n'estoit nullement necessaire pour nous faire apprendre ces paroles avec plus de facilité; mais que ces paroles au contraire sont tres-propres pour faire commettre aux hommes cette infamie déteſtable avec plus de hardiesse? Ie ne condamne point les paroles, que je considere en elles-mesmes comme des vases riches & precieux. Ie condamne seulement la corruption du vin qui est enfermé dans ces coupes d'or, que ces docteurs qui estoient yvres eux-mesmes nous presentoient, voulant nous enyvrer aussi-

aussi-bien qu'eux, & le voulant jusqu'à nous chastier severement si nous refusions d'en boire, sans qu'il nous fust permis d'en appeller au jugement d'vn homme sobre. Cependant, mon Dieu, qui me faites la grace de reconnoistre devant vous les desordres de ma vie passée sans apprehender la rigueur de vostre justice, j'ay appris tres-volontiers toutes ces folies : je les apprenois avec plaisir, miserable que j'estois, & c'estoit ce qui me faisoit passer pour vn enfant de grande esperance.

lare aliquem judicem sobrium licebat. Et tamen ego Deus meus in cujus conspectu jam secura est recordatio mea, libenter hæc didici, & eis delectabar miser, & ob hoc bonæ spei puer appellabar.

CHAPITRE XVII.

Il se plaint de la vanité qu'on luy donnoit en l'exerçant à imiter en prose les pensées des Poëtes, & à les reciter en public.

PERMETTEZ, mon Dieu, que je marque icy combien j'vsois mal de la raison & de l'intelligence qu'il vous a pleu me donner, en reconnoissant combien je me tourmentois l'esprit & l'occupois avec effort & avec violence dans ces folies & ces égaremens ridicules, lors qu'on m'obligeoit d'exprimer en prose les paroles ardentes & enflammées de la Iunon de Virgile, qui dans le transport de sa colere se plaint en elle-mesme de ce qu'elle ne pouvoit empescher le Roy des Troyens d'arriver en Italie : & qu'on m'exci-

SIne me, Deus meus, dicere aliquid & de ingenio meo munere tuo, in quibus à me deliramentis atterebatur, proponebatur enim mihi negotium animæ meæ satis inquietum, præmio laudis & dedecoris, vel plagarum metu ; vt dicerem verba Iunonis irascentis & dolentis, quod non posset Italia Teucrorum

avertere regem, quæ nunquam Iunonem dixisse audieram : sed figmentorum poëticorum vestigia errantes sequi cogebamur, & tale aliquid dicere solutis verbis quale Poëta dixisset versibus. Et ille dicebat laudabilius, in quo pro dignitate adumbratæ personæ, iræ ac doloris similior affectus eminebat, verbis sententias congruenter vestientibus.

toit à ce travail, ou par l'honneur des loüanges qu'on me faisoit desirer, ou par la honte du blasme qu'on me faisoit fuïr, ou par la rigueur des chastimens qu'on me faisoit craindre. Ie sçavois bien que Iunon n'avoit jamais dit ces paroles : mais on nous contraignoit de nous égarer pour suivre ces fictions poëtiques, & de representer en nostre style ce que le Poëte décrit dans ses vers. Et celuy-là remportoit le prix & la gloire d'avoir excellé sur tous les autres, qui selon l'éminence & la dignité de ces personnes imaginaires dont il representoit les passions, avoit animé plus puissamment leur colere & leurs plaintes ; qui les avoit fait paroistre plus vives & plus naturelles, & qui avoit soûtenu la force du raisonnement & des pensées par des expressions plus propres & plus élegantes.

2. *Vt quid mihi illud, ô vera vita mea, Deus meus? quid mihi recitanti acclamabatur præ multis coætaneis & conlectoribus meis? Nonne ecce illa omnia fumus & ventus? Itane aliud non erat ubi exerceretur ingenium & lingua mea? Laudes tuæ, Do-*

2. Mais helas ! ô mon Dieu ! ô ma veritable vie ! Qu'y avoit-il de solide en ces vaines acclamations & en ces faux applaudissemens qu'on me donnoit, lors que j'avois mieux recité ces déclamations fabuleuses que plusieurs de mes compagnons ? Ces recompenses d'honneur estoient-elles autre chose que du vent & de la fumeé ? Et n'y avoit-il point d'autres sujets où mon esprit & ma langue pussent s'exercer ? Ne les pouvois-je pas employer, Sei-

gneur, à reciter & à chanter vos loüanges que vous avez vous-mesme dictées dans vos Escritures saintes, qui eussent soûtenu & affermy la mobilité legere & volage de mon cœur, comme les branches des arbres soûtiennent & arrestent les pampres de vigne qui y sont enlassez & attachez : qui l'eussent empesché de s'évaporer & de se perdre dans le vague de ces chimeriques resveries, & d'estre la proye & le joüet des esprits impurs qui volent dans l'air. Car il y a plusieurs manieres de sacrifier aux Anges rebelles.

mine, laudes tuæ per scripturas tuas suspenderent palmitem cordis mei; & non raperetur per inania nugarum, turpis præda volatilibus. Non enim vno modo sacrificatur transgressoribus Angelis.

CHAPITRE XVIII.

Que les hommes ont plus de soin d'observer les loix des Grammairiens que celles de Dieu.

MAIS qui peut trouver étrange, mon Dieu, que je m'emportasse de la sorte en des amusemens si frivoles, & qu'en me détachant de vous qui habitez dans le fond du cœur je me répandisse tout au dehors; puisqu'on ne me proposoit à imiter que des personnes qui décrivant quelque action loüable qu'ils eussent faite n'eussent pû laisser échapper vn mot barbare ou quelque faute contre les regles de la Grammaire sans en rougir lors qu'ils en estoient repris, & sans en recevoir vne extréme confusion : & qui au con-

QVid autem mirum quod in vanitates ita ferebar, & à te, Deus meus, ibam foras; quando mihi imitandi proponebantur homines, qui aliqua facta sua non mala si cum barbarismo aut solœcismo enunciarent, reprehensi confundebantur: si autem libidines suas integris & ritè consequentibus verbis

traire traçant vn tableau de leurs débauches & de leurs dereglemens avec vn discours exact dans ses paroles, juste dans sa structure, & magnifique dans ses ornemens & dans ses pensées, estoient écoutez avec applaudissement, & s'élevoient dans vne estime presomptueuse de leur suffisance.

copiose ornateque narrarent, laudati gloriabantur?

2. Seigneur, vous voyez ces choses; & en les voyant vous vous taisez, parce que vostre patience est invincible, & que vostre misericorde est infinie, quoy que l'vne & l'autre soit inseparable de vostre justice. Que si vous vous taisez pour vn temps, vostre silence ne durera pas toûjours; & vous retirez dés maintenant de la profondeur de cet abysme l'ame qui vous cherche, qui sent vn desir & comme vne soif ardente de ces délices sacrées que vous faites goûter en vous, & dont le cœur vous dit sans cesse: Seigneur, j'ay cherché vostre visage, & je le chercheray toûjours. Mais c'est au contraire estre éloigné de vostre divin visage que d'estre dans la nuit sombre & tenebreuse de ses passions. Car ce n'est point par le mouvement du corps, ny par les espaces des lieux que nous nous éloignons de vous, Seigneur, ou que nous retournons à vous. Et lors que nous lisons dans l'Evangile que le plus jeune de vos deux fils s'en alla dans vne terre fort

2. Vides hæc, Domine, & taces longanimis, & multum misericors, & verax. Nunquid semper tacebis? Et nunc eruis de hoc immanissimo profundo quærentem te animam, & sitientem delectationes tuas; & cujus cor dicit tibi: Quæsivi vultum tuum, vultum tuum, Domine, requiram. Non longe à vultu tuo in affectu tenebroso. Non enim pedibus aut spatiis locorum itur abs te, aut reditur ad te. Aut verò filius ille tuus minor equos aut currus vel naves quæsivit, aut avolavit penna visibili, aut moto poplite iter egit, vt in longinqua regione vivens pro-

éloignée, nous ne devons pas nous imaginer qu'il monta ſur des chevaux, ou ſur vn chariot, ou ſur vn vaiſſeau, ou qu'il vola par l'air avec des ailes viſibles, ou enfin qu'il fit vn long voyagé à pied en marchant ſur la terre à l'ordinaire des hommes; mais qui s'étant éloigné de vous par le mouvement du cœur, il diſſipa dans ſes profuſions & dans ſes débauches les biens qu'il avoit receus de vous. Car vous luy avez aſſez témoigné voſtre bonté paternelle, en luy accordant d'abord le bien qu'il vous demandoit pour vous quitter : mais vous la luy témoignaſtes encore beaucoup davantage, lors que revenant à vous dans ſon extrême miſere vous le receuſtes avec tant de tendreſſe & d'affection. Voilà de quelle ſorte il s'eſtoit plongé dans les dereglemens d'vne paſſion tenebreuſe : & c'eſtoit ainſi qu'il s'eſtoit éloigné de la lumiere de voſtre viſage.

dige diſſiparet quod dederas proficiſcenti? Dulcis pater quia dederas, & egeno redeunti dulcior. In affectu ergo libidinoſo, id enim eſt tenebroſo, atque id eſt longe à vultu tuo.

3. Conſiderez ce deſordre, ô mon Seigneur & mon Dieu, & conſiderez-le comme vous faites avec patience & avec douceur. Les hommes ont vn ſoin prodigieux d'obſerver toutes les loix & toutes les regles du diſcours qui s'étendent juſqu'aux moindres mots, & juſqu'aux ſyllabes meſmes, & qui leur ont eſté preſcrites par de ſimples hommes comme eux. Et en meſme-temps ils foulent aux pieds les

3. Vide Domine Deus, & patienter vt vides vide; quomodo diligenter obſervent filii hominum pacta literarum & ſyllabarum accepta à prioribus locutoribus, & à te accepta æterna pacta perpetuæ ſalutis negligant; vt qui illa ſonorum

vetera placita teneat aut doceat, si contra disciplinam grammaticam sine aspiratione primæ syllabæ ominem dixerit, magis displiceat hominibus quam si contra tua præcepta hominem oderit, cùm sit homo. Quasi vero quemlibet inimicum hominem perniciosius sentiat, quam ipsum odium quo in eum irritatur; aut vastet quisquam persequendo alium gravius, quam cor suum vastat inimicando.

loix & les regles eternelles du salut eternel qu'ils ont receuës de vostre souveraine Majesté. Ce qui passe dans vn tel excés, que si vn homme qui fait profession de sçavoir ou d'enseigner ces regles de la Grammaire établies par vn long vsage, prononce en Latin ce nom d'homme sans marquer l'aspiration dans sa premiere syllabe, il blesse davantage l'esprit de ceux qui l'écoutent, que si violant vos regles divines il portoit vne haine mortelle à vn homme lequel il est obligé d'aimer en qualité d'homme, comme estant homme luy-mesme. Ils ne considerent pas que lors qu'vn homme en hait vn autre, il se fait sans comparaison plus de mal par cette haine que ne luy en pourroit faire l'ennemy le plus barbare, & qu'il ne sçauroit exercer tant de cruauté contre celuy qu'il veut perdre, qu'il en exerce contre soy-mesme par cette passion violente qui luy déchire le cœur.

4. *Et certe non est interior literarum scientia, quam scripta conscientia id se alteri facere quod nolit pati. Quam tu secretus es, habitans in excelsis in silentio, Deus solus magnus, lege infatigabili spargens pœnales*

4. Et certes combien cette loy de nepoint faire à autruy ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fist, est-elle plus profondément gravée dans nostre ame, que toutes ces loix & ces regles du langage ne le sont dans les livres des auteurs de Rhetorique? Et cependant on viole sans scrupule cette premiere, & l'on observe ces autres loix tres-religieusement. Que vostre con-

duite est admirable, & secrette, ô Dieu de gloire & de majesté, qui demeurez en silence au plus haut des cieux, & qui selon la loy eternelle & immuable de vostre justice, répandez de justes aveuglemens sur les passions injustes. Lors qu'vn homme qui a dessein de passer pour éloquent parle devant vn juge en presence de tout vn peuple, & qu'il poursuit avec vne animosité furieuse la condamnation de celuy qu'il hait, il a vn soin merveilleux de conduire si bien toutes ses paroles, qu'il ne luy en échappe vne seule qui puisse blesser les regles de l'art, & qui choque tant soit peu l'oreille de ses auditeurs, & en mesme temps il ne se met point en peine de regler son esprit ny d'arrester la fureur qui le transporte, par laquelle il blesse la loy naturelle, & estant homme s'efforce de faire perdre la vie à vn homme.

cæcitates super illicitas cupiditates. Cum homo eloquentiæ famam quærit astans ante hominem judicem, circumstante hominum multitudine, inimicum suum odio immanissimo insectãs, vigilantissime cavet, ne per linguæ errorem dicat inter hominibus : & ne per mentis furorem hominem auferat ex hominibus, non cavet.

CHAPITRE XIX.

Des déreglemens des enfans qui passent en suite dans les âges plus avancez.

IE commençois deslors, mon Dieu, d'entrer insensiblement dans tous ces desordres. Mon esprit recevoit déja toutes les semences qui devoient produire vn jour ces fruits malheureux ; craignant beaucoup plus de

Horum ego puer morum in limine jacebam miser, & hujus arenæ palæstra erat illa ; vbi magis timebam barbaris-

mum facere, quam cavebam si facerem, non facientibus invidere. Dico hæc & confiteor tibi, Deus meus, in quibus laudabar ab eis quibus placere tunc mihi erat honeste vivere. Non enim videbam voraginem turpitudinis in quam projectus eram ab oculis tuis. Nam in illis jam quid me fœdius fuit; ubi etiam talibus displicebam, fallendo innumerabilibus mendaciis & pedagogum & magistros & parentes amore ludendi, studio spectandi nugatoria, & imitandi ludicra inquietudine?

faire vne faute contre la grammaire, que je n'avois soin apres l'avoir faite de ne concevoir point de jalousie contre ceux qui n'en faisoient pas. Ie reconnois, mon Dieu, & je confesse devant vous ces dereglemens de mon enfance, dans lesquels j'estois neanmoins, loüé de ceux qui avoient sur moy vne autorité si absoluë, que je ne connoissois point alors d'autre regle pour bien vivre que de leur plaire. Car je ne voyois point cet abysme d'ordure & de puanteur où je m'estois si miserablement plongé en m'éloignant de vostre presence. Et y avoit-il alors rien de plur impur & de plus corrompu que moy; puis qu'encore que ces personnes fussent si peu reglées, je ne laissoispas de les offenser par mes dereglemens; l'amour du jeu, la passion violente de voir des spectacles, & le desir d'imiter en suite & de representer les niaiseries que j'avois veuës, me portant à tromper & mon precepteur & mes maistres, & mon pere & ma mere par vn nombre infiny de mensonges.

2. *Furta etiam faciebam de cellario parentum & de mensa, vel gula imperitante, vel ut haberem quod darem pueris ludum suum mihi,*

2. Ie prenois aussi, ou plûtost je dérobois plusieurs choses au logis & dessus la table de mon pere, ou pour satisfaire l'intemperance de ma bouche, ou pour avoir dequoy donner aux enfans qui me vendoient le plaisir que je prenois de joüer avec eux, quoy

qu'eux-mesmes n'y en prissent pas moins que moy. Et souvent lors que nous jouïons ensemble j'vsois de surprise & de tromperie, pour remporter le prix & comme vne espece de victoire dans ces jeux, tant j'estois possedé du vain desir d'avoir toûjours l'advantage au dessus des autres. Et cependant les voulant bien tromper de la sorte; je ne voulois nullument souffrir qu'ils me trompassent de mesme. Ie criois contre eux & les accablois de reproches & d'injures lors que je les y avois surpris: & quand ils m'y surprenoient, je me mettois en colere au lieu de ceder.

quo pariter vtique delectabantur, tamen vendentibus. In quo etiam ludo fraudulentas victorias, ipse vanæ excellentiæ cupiditate victus sæpe aucupabar. Quid autem tam nolebam pati, atque atrociter, si deprehenderem, arguebam, quàm id quod aliis faciebam? & si deprehensus arguerer, sævire magis quàm cedere libebat.

3. Est-ce là cette pretenduë innocence des enfans? Il n'y en a point en eux. Seigneur, Il n'y en a point, mon Dieu, & je vous demande pardon encore aujourd'huy d'avoir esté du nombre de ces innocens. Car c'est cette mesme & cette premiere corruption de leur esprit & de leur cœur qui passe en suite dans tout le reste de leur vie. Tels qu'ils ont esté à l'égard de leurs precepteurs & de leurs maistres, ils le sont à l'égard des Rois & des magistrats: apres avoir commis de petites injustices pour avoir des noix, des balles, & des moineaux, ils en commettent de grandes pour amasser de l'argent, pour acquerir de belles maisons, & pour avoir vn grand nombre de ser-

3. Istane est innocentia puerilis? Non est, Domine non est, oro te, Deus meus. Nam hæc ipsa sunt, quæ à pædagogis & magistris, à nucibus & pilulis & passeribus, ad præfectos & reges, aurum, prædia, mancipia; Hæc ipsa omnino quæ succedentibus majoribus ætatibus transeunt, sicuti ferulis majora supplicia succedunt. Humilitatis ergo signum in statura pueritiæ, Rex noster, probasti cùm

aisti : Talium est regnum cælorum.

viteurs. Leur dereglement croist avec l'âge, comme les grands supplices que les loix ordonnent succedent aux legeres peines des enfans. Et ainsi mon Dieu & mon Roy, lors que vous avez dit dans l'Evangile : Que le royaume du ciel est pour ceux qui ressembleront aux enfans, vous n'avez pas proposé l'innocence de leur esprit pour vn modelle de vertu : mais seulement la petitesse de leur corps comme l'image de l'humilité.

CHAPITRE XX.

Il rend graces à Dieu des biens qu'il avoit receus de luy dans son enfance.

SEd tamen, Domine, tibi excellentissimo atque optimo conditori & rectori vniversitatis, Deo nostro gratias, etiamsi me puerum tantum esse voluisses. Eram enim etiam tunc, & vivebam atque sentiebam, meamq; incolumitatem, vestigium secretissimæ vnitatis ex qua eram, curæ habebam; custodiebam interiore sensu integritatem sensuum meorum; inque

CEPENDANT, mon Dieu, je vous rends graces, à vous qui avez creé l'vnivers par vostre bonté toute-puissante, & qui le gouvernez par vôtre admirable sagesse. Ie vous rends graces, Seigneur, & je reconnois que je vous serois infiniment obligé quand vous ne m'auriez donné autre chose que ce que nous avons dans nostre enfance. Car enfin j'avois l'estre, la vie, le sentiment : & tout ce qui estoit dans moy tendoit à me conserver, & marquoit par cette conspiration generale de toutes les parties de la nature à vne mesme fin, cette vnité souveraine & ineffable dont j'avois tiré mon origine. I'estois porté par vn instinct gravé

dans mon ame à entretenir tous mes ſens dans leur integrité naturelle : & parmy toutes ces petites choſes & ces penſées proportionnées à ma petiteſſe je prenois plaiſir à connoiſtre la verité; je ne pouvois ſouffrir que l'on me trompaſt ; j'avois grande memoire; j'apprenois à bien parler ; j'eſtois ſenſible à l'amour qu'on me témoignoit; je fuyois la douleur , le des-honneur & l'ignorance. Qu'y a-t'il dans vne telle creature qui ne ſoit digne d'admiration & de loüange?

ipſis parvis parvarumque rerum cogitationibus veritate delectabar. Falli nolebam , memoria vigebam, locutione inſtruebar, amicitia mulcebar , fugiebam dolorem, abjectionem , ignorantiam. Quid in tali animante non mirabile atque laudabile?

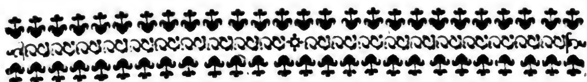
2. Mais toutes ces choſes ſont des dons que j'ay receus de mon Dieu. Ce n'eſt point moy qui me les ſuis données à moy-meſme. Elles ſont bonnes, & elles compoſent toutes enſemble la perfection de mon eſtre. Et par conſequent celuy qui m'a creé eſt ſouverainement bon : Il eſt luy-meſme tout mon bien; & c'eſt à luy à qui je rends graces avec joye de tous ces biens dont je jouïſſois deſlors , quoy que je ne fuſſe qu'vn enfant. Car toute la cauſe de mon déreglement venoit de ce que je recherchois les plaiſirs, les grandeurs & la verité , non dans luy qui eſt le Createur , mais dans les creatures qu'il a faites , ſoit dans moy-meſme, ſoit dans les autres; & qu'ainſi je tombois dans les maux , dans la confuſion & dans l'erreur. Ie vous rends graces, mon Dieu, qui eſtes ſeul

2. At iſta omnia Dei mei dona ſunt: non mihi ego dedi hæc : & bona ſunt, & hæc omnia ego. Bonus ergo eſt qui fecit me : & ipſe eſt bonum meum , & illi exulto bonis omnibus quibus etiam puer eram. Hoc enim peccabam , quod non in ipſo, ſed in creaturis ejus me atque ceteris, voluptates , ſublimitates, veritates quærebam; atque ita irruebam in dolores, confuſiones , errores. Gratias tibi dulcedo mea , & honor meus , & fiducia mea , Deus meus.

Gratias tibi de donis tuis. Sed tu mihi ea serva. Ita enim servabis me; & augebuntur, & perficientur quæ dedisti mihi; & ero ipse tecum, quia & vt sim tu dedisti mihi.

toutes mes délices, toute ma gloire & tout mon appuy. Ie vous rends graces de tous vos dons. Mais conservez-les moy s'il vous plaist, comme il vous a pleu de me les donner. Car c'est ainsi que vous me conserverez moy-mesme, que tous les biens que vous avez renfermez en moy croistront & se perfectionneront de plus en plus, & que je vivray en asseurance avec vous aprés avoir receu l'estre & la vie de vous.





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Il commence à raconter les desordres de sa jeunesse.

IL faut maintenant que je raconte mes impuretez passées, & ces voluptez charnelles qui ont corrompu la chasteté de mon ame. Et ce qui me porte à ce recit n'est pas que je les aime, Seigneur, mais c'est au contraire afin que je continuë à vous aimer toûjours davantage. Car je vous aime, ô mon Dieu, & j'aime l'amour que j'ay pour vous : Et c'est par le mouvement de cet amour que je veux repasser dans ma memoire avec amertume & avec regret les desordres de ma jeunesse, afin que ce souvenir amer & cuisant serve à me faire gouster d'vne maniere encore plus sensible les douceurs ineffables que je trouve en vous,

Recordari volo transactas fœditates meas, & carnales corruptiones animæ meæ : non quod eas amem ; sed vt amem te, Deus meus. Amore amoris tui facio istud, recolens vias meas nequissimas in amaritudine recogitationis meæ, vt tu dulcescas mihi, dulcedo non fallax, dulcedo felix & secura, & colligens me à dispersione in

qua frustatim discissus sum, dum ab vno te aversus in multa evanui. Exarsi enim aliquando satiari inferis in adolescentia; & silvescere ausus sum variis & vmbrosis amoribus; & contabuit species mea; & computrui coram oculis tuis placens mihi & placere cupiens oculis hominum.

& qui ne sont ny trompeuses comme les fausses douceurs de la terre, ny funestes comme ces malheureux plaisirs, ny passageres & perissables comme ces vaines délices : mais qui sont solides, heureuses & asseurées. C'est vous, mon Dieu, qui rassemblez & réünissez en vostre seul & vnique amour toutes les puissances de mon esprit & de mon cœur, que le vice & les passions avoient divisées en tant de parties lors que m'éloignant de vostre vnité suprême je me suis répandu dans la multiplicité des creatures, & me suis égaré en tant de routes perduës. Car en la fleur de ma jeunesse je brûlois d'ardeur & de passion pour me rassasier de voluptez basses & terrestres, & je me suis débordé en beaucoup de sales amours qui cherchent à se cacher dans les tenebres. Ainsi la beauté de mon ame s'est flétrie, & je n'estois plus que corruption & pourriture devant vos yeux, cependant que je me plaisois en moy-mesme, & que je n'avois point de plus grand plaisir que de plaire aux yeux des hommes.

CHAPITRE II.

Qu'à l'âge de seize ans il se laissa emporter dans les débauches.

ET quid erat quod me dele-

JE mettois mon plus grand plaisir à aimer & à estre aimé. Mais je ne

demeurois pas dans les bornes de l'amitié chaste & lumineuse où les seuls esprits s'entr'aiment d'vne maniere spirituelle. Les vapeurs grossieres & impures qui s'élevoient de la bouë & du limon de ma chair & des boüillons de ma jeunesse obscurcissoient mon cœur, & l'offusquoient de telle sorte qu'il ne pouvoit discerner la serenité pure & resplendissante d'vne affection legitime d'avec les images tenebreuses d'vn amour infame. Ces deux causes qui se mesloient ensemble allumoient en moy le feu d'vne brutale concupiscence, emportoient la foiblesse de mon âge dans les dereglemens violens des passions, comme au travers des roches & des précipices, & la plongeoient dans le gouffre des crimes honteux.

stabat nisi amare & amari? Sed non tenebatur modus ab animo vsq; ad animum, quatenus est luminosus limes amicitiæ. Sed exhalabantur nebulæ de limosa concupiscentia carnis & scatebra pubertatis; & obnubilabant atque obfuscabant cor meum, vt non discerneretur serenitas dilectionis à calagine libidinis. Vtrumque in confuso æstuabat, & rapiebat imbecillam ætatem per abrupta cupiditatum, atque mersabat, gurgite flagitiorum.

2 Vostre colere estoit enflammée contre moy, Seigneur, & je n'en avois aucun sentiment. Car pour punition de mon orgueil le bruit que faisoient les chaisnes de ma captivité miserable m'avoit rendu sourd à vostre voix : Ie m'éloignois de vous & vous me laissiez aller. Mon cœur estoit tout brûlant, tout boüillant, & tout écumant d'impudicité : Il se répandoit, il se débordoit, il se fondoit en débauches. Et cependant, Seigneur, vous vous taisiez. O mon Dieu, qui avez si tard remply mon ame d'vne sainte

2. Invalueerat super me ira tua, & nesciebam. Obsurdueram stridore catenæ mortalitatis meæ, pœna superbiæ animæ meæ; & ibam longius à te, & sinebar; & jactabar, & effundebar, & diffluebam, & ebulliebam per fornicationes meas, & tacebas. O tardum gaudium meum.

Tacebas tunc, & ego ibam porrò longè à te in plura & plura sterilia semina dolorum, superba dejectione & inquieta lassitudine.

joye, vous demeuriez alors dans le silence, & je m'éloignois toûjours de vous en m'avançant de plus en plus dans les passions sensuelles, aussi steriles en vrais biens que fecondes en miseres & en douleurs. Mais quoy que je fusse dans l'estat du monde le plus vil & le plus abjet, je ne laissois pas d'estre superbe dans ma bassesse : & quoy que je me lassasse en marchant toûjours dans l'iniquité, je ne laissois pas d'estre inquiet & d'estre agité dans ma lassitude.

3. Quis mihi moderaretur ærumnam meam, & novissimarum rerum fugaces pulchritudines in vsum verteret, earumque suavitatibus metas præfigeret, vt vsque ad conjugale littus exæstuarent fluctus ætatis meæ; si tranquillitas in eis non poterat esse sine procreandorum liberorum contenta, sicut præscribit lex tua, Domine, qui formas etiam propaginem mortalitatis nostræ potens imponere lenem manum ad temperamentum spi-

3. Qui eust pû, Seigneur, moderer alors mes peines en me faisant vser legitimement des beautez fuyantes & passageres des creatures sensibles & corporelles, & en renfermant dans de justes bornes, la liberté vague & indiscrete de joüir de ce qu'il y a de doux & de délicieux à nos sens, afin qu'au moins les flots impetueux de ma jeunesse ne s'étendissent point au delà des bords & du rivage de l'vnion conjugale, si je ne pouvois encore joüir du calme & de la tranquillité dont joüissent les personnes vertueuses, qui n'ont pour but dans l'vsage du mariage que la generation des enfans selon que vôtre loy nous l'a ordonné, Seigneur, vous qui ne dédaignez pas de former nos corps pour conserver la race des hommes, & dont la main favorable peut adoucir la pointe des épines de nostre

nostre concupiscence lesquelles on n'auroit point connuës dans le paradis terrestre. Car vous estes tout-puissant & tout prest à nous secourir lors mesme que nous sommes éloignez de vous.

narum à paradiso tuo seclusarum? Non enim longè est à nobis omnipotentia tua, etiam cum longè sumus à te.

4. Mais d'autre part je devois écouter avec plus d'attention le bruit de ces paroles celestes & de cette voix de tonnerre que vous avez fait sortir de la bouche de vostre Apostre comme d'vne nuée toute divine: Les personnes mariées souffriront des afflictions en la chair; & je desire vous épargner ces peines & ces déplaisirs: Il est advantageux à l'homme de ne point toucher de femme. Et vn peu aprés: Celuy qui n'a point de femme ne pense qu'aux choses de Dieu & aux moyens de plaire à Dieu; au lieu que celuy qui est marié pense aux choses de ce monde & aux moyens de plaire à sa femme. Ie devois me rendre plus attentif à écouter ces excellentes paroles; & en me privant de ces plaisirs charnels & profanes pour le royaume des cieux, me mettre en estat d'attendre à joüir dans la felicité du paradis des délices toutes pures & toutes celestes de vos saints & ineffables embrassemens.

4. *Aut certè sonitum nubium tuarum vigilantius adverterem. Tribulationem autem carnis habebunt hujusmodi. Ego autem vobis parco. Et, Bonum est homini mulierem non tangere. Et, Qui sine vxore est cogitat ea quæ sunt Dei, quomodo placeat Deo. Qui autem matrimonio junctus est cogitat ea quæ sunt mundi, quomodo placeat vxori. Has ergo voces exaudirem vigilantior, & abscissus propter regnum cælorum, felicior expectarem amplexus tuos.*

5. Mais helas! Les chaleurs ardentes de la jeunesse me transporterent tellement hors de moy-mesme que je

5. *Sed efferbui miser sequens impetum fluxus mei relicto te; & ex-*

cessi omnia legitima tua, nec evasi flagella tua. Quis enim hoc mortalium? Nam tu semper aderas misericorditer sæviens, & amarissimis aspergens offensionibus omnes illicitas jocunditates meas, ut ita quærerem sine offensione jocundari. Et ubi hoc possem non invenirem quicquam præter te Domine: præter te, qui fingis dolorem in præcepto; & percutis ut sanes, & occidis nos ne moriamur abs te.

vous abandonnay, Seigneur, pour suivre l'impetuosité de mes inclinations vicieuses. Ie ne retins point mon incontinence dans les bornes legitimes du mariage. Mais en violant vôtre loy je n'évitois pas vos chastimens. (Et qui est l'homme sur la terre qui puisse les éviter ?) I'éprouvois toûjours l'effet de vostre presence par les peines & les playes secretes dont vous me frapiez pour mon salut; & ce traitement estoit d'autant plus doux qu'il paroissoit plus severe. Vous répandiez sur tous mes plaisirs dereglez des dégousts pleins d'amertume, afin de m'engager par ce moyen à chercher d'autres plaisirs qui fussent sans dégousts & sans déplaisirs. Mais où les pouvois-je trouver hors de vous, mon Dieu, qui feignez que l'accomplissement de vos preceptes est accompagné de quelque peine, comme dit vostre Prophete, qui ne nous blessez que pour nous guerir, & ne nous tuez que pour nous empescher de mourir en nous separant de vous?

6. Ubi eram; & quam longè exulabam à deliciis domus tuæ anno illo sexto decimo ætatis carnis meæ, cum accepit in me sceptrum, & totas manus ei dedi vesania libidinis li-

6. Où estois-je, Seigneur, & combien dans cet exil me trouvois-je éloigné des délices de vostre sainte maison, en cette seiziéme année de mon âge, où la volupté commença à dominer tyranniquement sur moy, où je me rendis esclave de cette imperieuse maistresse, de cette folle & violente

passion qui à la honte des hommes, regne avec tant de licence dans le monde, quoy qu'elle soit condamnée par vos loix si saintes & si redoutables? Lors que j'estois prest à perir dans cette tempeste, mon pere & ma mere n'eurent point le soin de me faire entrer dans le port du mariage: mais ils pensoient seulement à me faire apprendre à bien parler, & à me rendre capable de persuader les hommes par mon éloquence.

centiosæ per dedecus humanum, illicitæ autem per leges tuas? Non fuit cura meorum ruentem excipere me matrimonio: sed cura fuit tantum vt discerem sermonem facere quam optimum, & persuadere dictione.

CHAPITRE III.

Qu'estant retourné chez luy il se laissa emporter dans les débauches nonobstant les remonstrances de sa mere. Des fautes qu'on avoit faites dans son education.

J'AVOIS en cette année discontinué mes estudes, parce qu'estant revenu d'vne ville proche du lieu de ma naissance nommée Madaure, où l'on m'envoya d'abord pour apprendre les lettres humaines & les principes de l'éloquence, j'attendois qu'on eust préparé l'argent necessaire pour vn voyage plus long que n'avoit esté ce premier; mon pere se disposant de m'envoyer à Carthage, plustost par vn effort de l'ambition qu'il avoit pour moy, que par le pouvoir que son bien luy en donnast, n'estant qu'vn des moindres bourgeois de Thagaste. Mais à qui dis-je cecy? Ce n'est pas à vous

ET anno quidem illo intermissa erant studia mea, dum mihi reducto à Madauris, in qua vicina vrbe jam cœperam literaturæ atque oratoriæ percipiendæ gratia peregrinari, longinquioris apud Carthaginem peregrinationis sumptus præparabantur, animositate magis quam opibus patris, municipis Thagastensis ad-

modum tenuis. Cui narro hæc ? Neque enim tibi Deus meus ; sed apud te narro hæc generi meo, generi humano, quantulacunque ex particula incidere potest in istas meas literas. Et, vt quid hoc ? Vt videlicet ego & quisquis hæc legit, cogitemus de quam profundo clamandum sit ad te. Et quid propius auribus tuis, si cor confitens & vita ex fide est ? Quis enim hominum non extollebat laudibus tunc patrem meum, quod vltra vires rei familiaris suæ impenderet filio quicquid etiam longè peregrinanti studiorum causa opus esset ? Multorum enim civium longè opulentiorum nullum tale negotium pro liberis erat ; Cùm interea non satageret idem pater qualis crescerem tibi, aut quam castus essem ; dum modo essem diser-

mon Dieu qui sçavez tout. Ie le dis à mes freres en m'entretenant avec vous, je le dis à tous les hommes, ou plûtost à ceux qui pourront jetter les yeux sur ce que j'écris, en quelque petit nombre qu'ils puissent estre : Et le but que je me propose en tout ce livre, mon Dieu, est de considerer moy-mesme & de porter les autres à considerer avec moy combien est profond cet abysme de misere dans lequel nous sommes plongez, & du fond duquel nous devons pousser nos cris en haut afin qu'ils penetrent jusques à vous. Et neanmoins vous vous approchez de nous, & vous estes tout prest de nous écouter aussi-tost que nostre cœur reconnoist ses fautes & que nous commençons à vivre par l'esprit d'vne veritable foy. Il n'y avoit personne alors qui ne loüast extraordinairement mon pere, de ce qu'il me donnoit ainsi au delà de ce que son bien luy pouvoit permettre tout ce qui m'étoit necessaire pour continuer mes estudes dans vne ville si éloignée ; nul de ses concitoyens, quoy que beaucoup plus riches que luy, ne prenant vn tel soin pour ses enfans. Et cependant il ne se mettoit nullement en peine que j'avançasse dans vostre crainte à mesure que j'avançois en âge, ny que je fusse chaste ; mais il ne desiroit autre chose sinon que je fusse éloquent,

& que je sceusse composer vn discours fleury pendant que j'estois moy-mesme vne terre deserte & infructueuse, & que le champ de mon ame, dont vous estiez, mon Dieu, le seul, le bon & le veritable maistre & possesseur, ne recevoit aucune culture de vostre main, ny aucune influence de vostre grace.

tus, vel desertus potius à cultura tua Deus, qui es vnus verus & bonus Dominus agri tui cordis mei.

2. Ainsi lors qu'en cette seiziéme année de mon âge la necessité de quelques affaires domestiques me contraignit d'interrompre mes estudes & de demeurer en la maison de mon pere, je me sentis picqué par les pointes des desirs impurs. Ces épines & ces ronces creurent tout d'vn coup & s'éleverent pardessus ma teste, sans qu'il se trouvast aucune main favorable pour les arracher. Au contraire mon pere se baignant vn jour avec moy, & s'appercevant que je devenois tout homme, comme s'il eust esperé de me voir marié bien-tost & de se voir des petits enfans, il le vint dire à ma mere avec grande joye. Ioye funeste & malheureuse dans laquelle les enfans du monde s'attachant aux choses basses par le déreglement de leur volonté corrompuë, & estant enyvrez de leurs passions, qui comme vn vin fumeux offusquent par leurs vapeurs imperceptibles la plus haute partie de leur ame, vous oublient, mon Dieu, vous

2. Sed vbi sexto illo & decimo anno, interposito otio ex necessitate domestica feriatus ab omni schola, cum parentibus esse cœpi, excesserunt caput meum vepres libidinum: & nulla erat eradicans manus. Quinimò, vbi me ille pater in balneis vidit pubescentem, & inquieta indutum adolescentia, quasi jam ex hoc in nepotes gestiret, gaudens matri indicavit: gaudens, vinolentia in qua te iste mundus oblitus est creatorem suum, & creaturam tuam pro te amavit, de vino invisibili perversæ atque inclinatæ in ima voluntatis suæ.

Sed matris in pectore jam inchoaveras templum tuum, & exordium sanctæ habitationis tuæ. Nam ille adhuc catechumenus & hoc recens erat. Itaque illa exilivit pia trepidatione ac tremore: & quamvis mihi nondum fideli, timuit, tamen vias distortas in quibus ambulant qui ponunt ad te tergum & non faciem.

qui estes leur createur, pour aimer au lieu de vous vostre creature. Il est vray que pour ce qui est de luy il n'estoit encore que Catechumene, & depuis fort peu de temps. Mais ma mere estoit plus avancée dans la pieté: vous aviez déja commencé à bastir vostre temple dans son cœur, & à y demeurer par la presence de vostre esprit. C'est pourquoy elle se sentit à l'heure mesme toute émeuë; & elle fut touchée d'vne crainte vraiment chrestienne. Elle apprehenda, quoy que je ne fusse pas encore fidelle ny baptisé, que je ne m'engageasse dans les égaremens & dans les desordres de ceux qui détournent leurs regards de dessus vous pour les porter sur vos creatures, au lieu de se tourner vers vous pour vous contempler vous-mesme.

3. Hei mihi, & audeo dicere tacuisse te Deus meus, cùm irem abs te longius. Itáne tu tacebas tunc mihi? Et cujus erant nisi tua verba illa per matrem meam fidelem tuam quæ cantasti in aures meas? Nec inde quicquam descendit in cor, ut facerem illud. Volebat enim illa, &

3. Helas! mon Dieu, vous demeuriez dans le silence pendant que je m'éloignois si fort de vous. Mais comment oserois-je dire que vous soyez demeuré dans le silence? De qui estoient ces paroles que ma mere vostre fidelle servante faisoit retentir à mes oreilles sinon de vous mon Dieu, qui me parliez par sa bouche? Et cependant il n'y en eut aucune qui penetrast jusques dans mon cœur, & qui me persuadast de luy obeïr. Car il me souvient que dans l'apprehension qu'elle avoit que je ne tombasse dans le vice,

elle me prit vn jour en particulier, & m'advertit avec vn extrême sentiment de ne me point laisser emporter à des amours impudiques, & sur tout de ne commettre jamais d'adultere. Mais ces remonstrances passoient dans mon esprit pour des remonstrances de femme, & il me sembloit qu'il m'eust esté honteux de les suivre. Cependant je ne m'appercevois pas qu'elles estoient d'vn Dieu, & qu'elles venoient de vous ; Et au lieu que je m'imaginois que vous vous taisiez, & qu'elle seule me parloit, c'estoit vous-mesme qui me parliez ainsi par elle, & c'estoit vous-mesme que je méprisois en elle, que je méprisois, dis-je, moy qui estois son fils, & qui estois vostre serviteur & le fils de vostre servante. Mais alors j'estois dans vne profonde ignorance de toutes choses ; & je courois dans le precipice avec vn tel aveuglement, qu'estant parmy ceux de mon âge, qui se vantoient publiquement de leurs excés & de leurs débauches, & qui s'en glorifioient d'autant plus qu'elles estoient plus infames & plus criminelles, j'avois honte de n'estre pas aussi corrompu que les autres, & je me portois avec ardeur dans le peché, non seulement pour trouver quelque plaisir en le commettant ; mais encore pour estre loüé de l'avoir commis. Qu'y a-t-il dans le monde qui soit

secretò memini vt monuerit cum sollicitudine ingenti ne fornicarer, maximéque ne adulterarem cujusquam vxorem. Qui mihi monitus muliebres videbantur, quibus obtemperare erubescerem. Illi autem tui erant, & nesciebam ; & te tacere putabam, atque illam loqui per quam mihi tu non tacebas, & in illa contemnebaris à me, filio ejus, filio ancillæ tuæ servo tuo. Sed nesciebam ; & præceps ibam tanta cæcitate, vt inter coætaneos meos puderet me minoris dedecoris, quoniam audiebam eos jactantes flagitia sua, & tanto gloriantes magis, quanto magis turpes essent : & libebat facere non solum libidine facti, verum etiam laudis. Quid dignum est vituperatione nisi vitium ? Ego ne vituperarer vitio-

digne de blasme que le vice ? Et cependant par vn renversement estrange, c'estoit la crainte mesme du blâme qui me portoit à me rendre vicieux. Et lors que je n'avois rien fait qui pust égaler les débauches des plus perdus, je faisois semblant de l'avoir fait pour ne paroistre pas d'autant plus vil & plus méprisable que je serois plus chaste & plus innocent.

sior fiebam : & vbi non suberat quo admisso æquarer perditis, fingebam me fecisse quod non feceram ne viderer abjectior, quo eram innocentior; & ne vilior haberer, quo eram castior.

4. Voilà, Seigneur, quels estoient ceux en la compagnie desquels je marchois dans le chemin large de la Babylone de ce monde, me roulant dans sa fange & dans sa bouë comme dans des eaux de senteurs & des parfums precieux. L'ennemy des hommes me fouloit aux pieds invisiblement, & me plongeoit dans le centre de la corruption du peché, afin que je ne pusse jamais m'en retirer, & il me seduisoit parce que je voulois bien estre seduit. Aussi ma mere, qui estoit déja sortie du milieu de Babylone, mais qui neanmoins marchoit encore lentement dans le chemin de la pieté, eut bien le soin de m'advertir d'estre chaste; mais elle n'en eut pas assez de veiller sur ma conduite aprés ce que mon pere luy eut dit de moy, & de donner des bornes à mes passions dont elle prévoyoit la violence, en les resserrant dans les bornes d'vn legitime mariage, si elles ne pouvoient estre entierement estouffées.

4. Ecce, cum quibus comitibus iter agebam platearum Babyloniæ, & volutabar in cœno ejus tanquam in cinamomis & vnguentis pretiosis : Et in vmbilico ejus quo tenacius hærerem. Calcabat me inimicus invisibilis, & seducebat me, quia ego seductibilis eram. Non enim & illa, quæ jam de medio Babylonis fugerat, sed ibat in cæteris ejus tardior mater carnis meæ, sicut monuit me pudicitiam, ita curavit quod de me à viro suo audierat, jamque pestilentiosum & in posterum periculosum sentiebat coercere termino con-

Ainsi elle ne se mit pas assez en peine de remedier à mon mal en me mariant; parce qu'elle apprehendoit que m'engageant dans les liens du mariage, on ne ruinast toute l'esperance qu'on avoit conceuë de moy : Ie ne dis pas l'esperance de la vie future qu'elle attendoit de vostre misericorde, mais l'esperance que je deviendrois vn jour habile dans les belles lettres; ce que mon pere & ma mere desiroient tous deux avec vne passion immoderée, quoy que pour des causes bien differentes. Car mon pere le desiroit, parce qu'il ne pensoit presque point du tout à vous, & qu'il formoit sur moy des desseins & des pretentions imaginaires; & ma mere le desiroit, parce qu'elle croyoit que ces sciences que l'on fait apprendre d'ordinaire aux jeunes gens, non seulement ne me nuiroient pas, mais me serviroient pour pouvoir vous connoistre & me donner tout à vous.

jugalis affectus, si resecari ad vivum non poterat. Non curavit hoc, quia metus erat ne impediretur spes mea compede vxoria. Non spes illa quam in te futuri sæculi habebat mater; sed spes literarum, quas vt nossem nimis volebat parens vterque. Ille, quia de te prope nihil cogitabat, de me autem inania; illa autem, quia non solum nullo detrimento, sed etiam nonnullo adjumento ad te adipiscendam profutura existimabat vsitata illa studia doctrinæ.

5. C'est, autant que je m'en puis ressouvenir, le jugement le plus veritable que je puis porter de la disposition où mon pere & ma mere estoient alors. Mais de plus au lieu de me conduire avec vne severité temperée par la discretion & par la douceur, ils me laschoient la bride dans mes divertissemens, me donnant vne liberté qui passoit jusques dans l'excés & dans la

5. Ita enim conjicio recolens vt possum mores parentum meorum. Relaxabantur etiam mihi ad ludendum habenæ vltra temperamentum severitatis in dissolutionem affectionum variarum, & in omnibus erat

caligo intercludens mihi, Deus meus, serenitatem veritatis tuæ; & prodibat tanquam ex adipe iniquitas mea.

licence; & me laissant emporter au déreglement de mes differentes passions. Ainsi mes tenebres croissant toûjours de plus en plus; il s'élevoit dans mon esprit comme vn broüillard épais qui me déroboit la claire lumiere de vôtre eternelle verité; & mon ame se fortifioit toûjours; ou, pour vser du terme sacré de l'Ecriture, s'engraissoit encore davantage dans la corruption & dans le mal.

CHAPITRE IV.

D'vn larcin qu'il fit avec quelques-vns de ses compagnons.

Furtum certè punit lex tua, Domine, & lex scripta in cordibus hominum quam ne ipsa quidem delet iniquitas. Quis enim fur æquo animo furem patitur? Nec copiosus adactum inopia? Et ego furtum facere volui & feci nulla compulsus egestate nec penuria, sed fastidio justitiæ & sagina iniquitatis. Nam id furatus sum quod mihi abundabat, & multo melius. Nec ea re vole-

VOvs condamnez le larcin, mon Dieu; & ne le condamnez pas seulement par vostre loy gravée sur la pierre; mais par vne loy encore plus ancienne que vous avez écrite dans le fond des cœurs, & que la malice de l'homme ne peut effacer. Car qui est le voleur qui ne trouve point mauvais qu'on le vole? Et qui est le riche qui ne juge point coupable vn pauvre qui luy dérobe son argent, lors mesme qu'il n'y est poussé que par son extrême misere? Et cependant, mon Dieu, j'ay voulu commettre vn larcin; & je l'ay commis en effet, non par le besoin & par la necessité où je me visse reduit, mais par vn pur dégoust de la justice: & par vn excés & vn comble

d'iniquité. Car j'ay dérobé des choses dont j'estois si éloigné de manquer qu'il y en avoit chez-nous en grande abondance, & de meilleures mesme que celles que je dérobois. I'ay dérobé sans rien chercher dans le larcin que le larcin mesme; & voulant plûtost me repaistre de la laideur du vice que du fruit de l'action vicieuse. Il y avoit vn poirier prés de la vigne de mon pere, dont les poires n'estoient ny fort belles à la veuë, ny fort délicieuses au goust. Nous nous en allasmes vne troupe de méchans enfans aprés avoir joüé ensemble jusques à minuit, comme ce desordre n'est que trop commun: nous nous en allasmes, dis-je, secoüer cet arbre pour emporter tout ce qu'il y avoit de fruit. Et nous nous en revinsmes tous chargez de poires, non pour les manger, mais seulement pour les prendre, quand on les eust dû jetter aux pourceaux (quoy que nous en mangeasmes quelque peu) nous contentant du plaisir que nous trouvions à faire ce qui nous estoit défendu.

bam frui quam furto appetebam; sed ipso furto & peccato. Arbor erat pirus in vicinia vineæ nostræ pomis onusta, nec forma nec sapore illecebrosis. Ad hanc excutiendam atque asportandam nequissimi adolescentuli perreximus, nocte intempesta quousque ludum de pestilentiæ more in areis produxeramus; & abstulimus inde onera ingentia, non ad nostras epulas, sed vel projicienda porcis; etiam si aliquid inde comedimus; dum tamen fieret à nobis quod eo liberet, quod non liceret.

2. Mon Dieu, voicy mon cœur devant vous; voicy mon cœur dont il vous a pleu avoir pitié lors qu'il estoit dans le profond de l'abysme. Qu'il vous dise maintenant ce qu'il recherchoit dans cette action, ce qui le portoit à se rendre coupable gratuitement &

2. Ecce cor meum, Deus, ecce cor meum quod miseratus es in imo abyssi. Dicat tibi nunc ecce cor meum quod ibi quærebat; ut essem gratis malus,

& malitiæ meæ causa nulla esset, nisi malitia. Fœda erat & amavi eam, amavi perire, amavi defectum meum; non illud ad quod deficiebam; sed defectum meum ipsum amavi. Turpis anima & dissiliens à firmamento tuo in exterminium; non de decore aliquid, sed dedecus appetens.

sans avoir aucun sujet de sa malice que sa malice mesme. Car j'ay aimé cette malice toute honteuse qu'elle estoit, j'ay aimé à me perdre; j'ay aimé mon peché, je ne dis pas seulement ce que je desirois d'avoir par le peché, mais le peché en soy & dans sa déformité naturelle. Estrange corruption de l'ame, ô mon Dieu, qui se détachant de vous dont la fermeté immobile est son vnique soustien, devient ensuite si aveugle & si dereglée, qu'elle ne fait pas seulement pour satisfaire sa passion des choses honteuses & infames; mais qu'elle trouve sa propre satisfaction dans sa honte mesme & son infamie.

CHAPITRE V.

Que les pechez & les crimes ne se commettent d'ordinaire que par le desir d'acquerir les biens de ce monde, ou par la crainte de les perdre.

Et enim species est pulchris corporibus, & auro & argento & omnibus. Et in contactu carnis congruentia valet plurimum: cæterisque sensibus est sua cuique accommodata modificatio corporum. Habet etiam honor temporalis, & impetrandi at-

CAR encore quand on aime le corps on y trouve quelque grace & quelque beauté. L'or & l'argent ont vn lustre & vn éclat qui leur est propre. L'attouchement trouve vn rapport & vne proportion qui luy plaist: Et enfin chacun de nos sens se porte naturellement vers son objet par vne certaine convenance qui l'y attire. L'honneur du monde, le pouvoir de commander, la gloire de vaincre & d'avoir l'avantage sur les autres

ont aussi vn attrait & vn élevement qui ébloüit & qui allume le feu de la vengeance dans l'esprit des hommes. Et neanmoins, mon Dieu, le desir d'avoir toutes ces choses ne nous doit jamais détourner de l'obeïssance que nous vous devons, ny nous faire violer vostre sainte loy. Cette vie mesme dont nous vivons sur la terre, a quelque chose qui nous charme, parce qu'elle est belle en son genre, & qu'elle a vne proportion & vn rapport avec les beautez d'icy-bas, qui sont les moindres & les dernieres de toutes. Les hommes trouvent encore vne douceur particuliere dans l'amitié qui les vnit ensemble par vn lien si estroit & si agreable, ne faisant qu'vne ame de plusieurs ames.

2. C'est pour ces choses ou d'autres semblables que les pechez se commettent d'ordinaire, lors que les hommes se portent vers elles avec vne affection dereglée. Ils sont si passionnez pour acquerir ces derniers de tous les biens, qu'ils abandonnent les plus excellens & les plus nobles, les plus suprêmes, vous mesme ô mon Dieu, vostre verité & vostre loy. Car toutes ces choses d'icy-bas donnent aussi de la satisfaction & du plaisir; mais non pas comme mon Dieu qui est le createur de l'vnivers, en qui seul le juste trouve sa joye, & qui est le bien vnique & les

que superandi potentia suum decus, vnde etiam vindictæ aviditas oritur: & tamen in cunctis hæc adipiscenda non est egrediendum abs te, Domine, neque deviandum à lege tua. Et vita qua hic vivimus habet illecebrã suam propter quendam modum decoris sui, & convenientiam cum his omnibus infimis pulchris. Amicitia quoque hominum caro nodo dulcis est propter vnitatem de multis animis.

2. Propter vniversa hæc atque hujusmodi, peccatum admittitur: dum immoderata in ista inclinatione, cùm extrema bona sint, meliora & summa deseruntur, tu Domine Deus noster, & veritas tua, & lex tua. Habent enim & hæc ima delectationes; sed non sicut Deus meus, qui fecit omnia, quia in ipso delectabatur justus, &

chastes délices des ames pures. Ainsi lors que l'on s'informe de quelque crime & qu'on en recherche la cause, on ne croit pas d'ordinaire qu'vn homme en ait esté susceptible, s'il ne paroist y avoir pû estre poussé par l'envie d'acquerir, ou par la crainte de perdre quelqu'vn de ces biens que nous avons déja dit estre les derniers de tous les biens. Car ils ont en effet leurs graces & leurs beautez, quoy que si on les compare à ces biens suprêmes & à ces richesses eternelles qui seules produisent vne veritable felicité, ils n'ayent rien que de bas & de méprisable.

ipse est delitiæ rectorum corde. Cum itaque de facinore quæritur qua causa factum sit, credi non solet, nisi cum appetitus adipiscendi alicujus illorum bonorum quæ infima diximus esse potuisse apparuerit, aut metus amittendi. Pulchra sunt enim & decora; quanquam præ bonis superioribus & beatificis, abjecta & jacentia.

3. Il a tué vn homme, nous dirat-on de quelqu'vn. Pourquoy? Parce qu'il aimoit sa femme; ou qu'il avoit dessein sur sa terre; ou qu'il luy vouloit prendre son bien pour avoir dequoy subsister; ou qu'il craignoit qu'il ne luy prist ce qu'il avoit; ou qu'ayant esté offensé il s'est laissé transporter à l'ardeur de la vengeance. Que si l'on nous disoit: Il a tué vn homme sans sujet, pour avoir seulement le plaisir de tuer vn homme, cela nous paroîtroit incroyable. Aussi lors que nous lisons dans l'histoire d'vn homme brutal & cruel au dernier point, qu'il estoit méchant & qu'il tuoit des hommes par vn divertissement abominable & de gayeté de cœur, la cause

3. *Homicidium fecit. Cur fecit? Adamavit ejus conjugem aut prædium, aut voluit deprædari vnde viveret, aut timuit ab illo tale aliquid amittere, aut læsus vlcisci se exarsit. Num homicidium sine causa faceret, ipso homicidio delectatus? Quis crediderit? Nam & de quo dictum est vecordi & nimis crudeli homine, quod gratuito potius malus atque crudelis*

neanmoins eſt marquée au meſme endroit, de peur, dit cet Hiſtorien, que s'il donnoit quelque relaſche à ſa cruauté, ſa main ſanguinaire & ſon eſprit furieux ne perdiſſent cette longue habitude de faire des meurtres. Que ſi vous recherchez encore la cauſe de cette conduite ſi inhumaine, vous trouverez qu'il ne s'exerçoit & ne ſe fortifioit ainſi dans le mal, qu'afin de pouvoir enſuite ſe rendre maiſtre de Rome, s'élever aux charges, commander aux armées & poſſeder de grandes richeſſes, & tout enſemble pour s'affranchir de l'aſſujettiſſement des loix & de cet eſtat miſerable où il ſe trouvoit reduit par la ruine entiere de ſa maiſon, & par la crainte des peines ſi juſtement deuës aux crimes que ſa conſcience luy reprochoit. Ainſi ce Catilina meſme dont nous parlons, n'a pas aimé proprement les homicides comme homicides, mais comme vn moyen d'acquerir les choſes qu'il ſe propoſoit pour ſa fin en répandant le ſang des hommes.

erat, prædicta eſt tamen cauſa, ne per ocium, inquit, torpeſceret manus aut animus. Quære id quoque. Cur ita? Vt ſcilicet illa exercitatione ſcelerum, capta vrbe, honores, imperia, divitias aſſequeretur, & careret metu legum & difficultate rerum, propter inopiam rei familiaris & conſcientiam ſcelerum. Nec ipſe igitur Catilina amavit facinora ſua; ſed vtique aliud cujus cauſa illa faciebat.

CHAPITRE VI.

Il monſtre excellemment qu'il ſe trouve dans les pechez vne fauſſe imitation de Dieu; & il la cherche dans ſon larcin.

QVE pouvois-je donc aimer en toy, ô malheureux larcin, mal-

QVid ergo miſer in te a-

mavi, ô furtum meum, ô facinus illud meum nocturnū sextidecimi anni ætatis meæ! Non enim pulchrum eras, cùm furtum esses; aut vero aliquid es, vt loquar ad te? Pulchra erant poma illa quæ furati sumus, quoniam creatura tua erat, pulcherrime omnium, creator omnium, Deus bone, Deus summum bonum, & bonum verum meum. Pulchra erant illa poma; sed non ipsa concupivit anima mea miserabilis: erat enim mihi meliorum copia; illa autem decerpsi tantum vt furarer. Nam decerpta projeci, epulatus inde solam iniquitatem qua lætabar fruens. Nam & si quid illorum pomorum intravit in os meum, condimentum mihi facinus erat.

2. Et nunc, Domine Deus meus, quæro quid me in furto delectaverit; & ecce species

heureux crime que je commis alors durant la nuit estant âgé de seize ans? Car tu ne pouvois pas avoir rien de beau estant vn larcin. Et je ne sçay mesme pourquoy je t'adresse ma parole, puis que tu n'as point d'estre veritable. Ces poires que nous dérobâmes estoient belles, parce qu'elles estoient vostre creature, ô mon Dieu createur de toutes choses, infiniment beau & infiniment bon, qui estes le souverain bien & le seul veritable bien de mon ame. Ces poires, comme je dis, estoient belles; mais helas! miserable que j'estois, je ne les desirois pas à cause de leur beauté, puis qu'en ayant quantité d'autres beaucoup meilleures je n'aimois dans celles-cy que le plaisir que j'avois de les dérober. Car je ne les eus pas plustost cueillies que je les jettay, sans qu'il m'en restast d'autre satisfaction que celle de mon peché & de ma malice qui me tenoit lieu d'vn festin délicieux. Que si j'en mangeay quelqu'vne, je n'y trouvay du goust, que parce que le crime estoit vne espece d'assaisonnement qui me rendoit doux & agreable ce que j'en mangeois.

2. Et maintenant, mon Dieu, je cherche ce qui m'a pû plaire dans ce larcin, & je n'y trouve aucune apparence de beauté. Ie ne dis pas seulement

ment de cette beauté qui reluit dans la prudence & dans la justice, ny mesme de celle qui paroist dans l'esprit & la memoire de l'homme, & dans toutes les fonctions de ses sens & de cette vie qui luy est commune avec les plantes. Ie ne parle pas non plus de cette beauté que nous remarquons dans les astres & dans les estoiles, qui brillent chacune en leur place avec vn ordre & vne harmonie merveilleuse, ny de celle encore qui se voit dans la terre & dans la mer, en cette multitude innombrable de plantes & d'animaux qui succedent les vns aux autres par vne generation continuelle. Ie parle de cette beauté imaginaire, dont le peché couvre & déguise la laideur; & je n'en trouve aucune dans cette action.

nulla est. Non dico, sicut in æquitate atque prudentia, sed neque sicut in mente hominis atque memoria & sensibus & vegetante vita. Neque sicut speciosa sunt sydera & decora locis suis, & terra & mare plena fatibus, qui succedunt nascendo decedentibus. Non saltem vt est quædam defectiva species & vmbratica vitiis fallentibus.

3. Car il se trouve dans les vices mesme vne image obscure, ou plustost vne ombre des biens solides qui trompe les hommes par vne fausse apparence de beauté. Ainsi l'orgueil n'a pour but que la grandeur & l'élevement : & vous seul mon Dieu, estes souverainement grand & infiniment élevé au dessus de toutes choses. L'ambition aspire aux honneurs & à la gloire : & vous seul meritez vn honneur suprême & estes environné de gloire dans l'eternité. La cruauté des tyrans ne tend qu'à se faire craindre : mais qui merite d'estre craint que vous seul

3. Nam & superbia celsitudinem imitatur : cum tu sis vnus super omnia Deus excelsus. Et ambitio, quid nisi honores quærit & gloriam : cum tu sis præ cunctis honorandus vnus & gloriosus in æternum? Et sævitia potestatum timeri vult : quis autem timendus nisi vnus Deus, cujus potestati eripi aut subtrahi quid, quando, aut

vbi, aut quò, vel à quo potest? Et blanditiæ lascivientium amari volunt: sed neque blandius est aliquid tua charitate, nec amatur quicquam salubrius quam illa præ cunctis formosa & luminosa veritas tua. Et curiositas affectare videtur studium scientiæ: cum tu omnia summe noveris. Ignorantia quoque ipsa atque stultitia, simplicitatis & innocentiæ nomine tegitur: quia te simplicius quicquam non reperitur: quid te autem innocentius, quandoquidem opera tua malis inimica sunt? Et ignavia quasi quietem appetit: quæ vero quies certa præter Dominum? Luxuria satietatem atque abundantiam se cupit vocari: tu es autem plenitudo & indeficiens copia incorruptibilis suavitatis. Effusio liberalitatis obtendit vmbram: sed bonorum omnium largitor af-

mon Dieu, dont le pouvoir absolu comprend si generalement tous les temps, tous les lieux & toutes les creatures, que quoy que l'on fasse pour tirer quelque chose de vos mains, il est impossible ny de l'enlever par surprise ny de le ravir par violence. L'amour infame se veut rendre agreable par ses caresses: mais il n'y a point de douceur ny de tendresse égale à celle de vostre amour; & rien ne merite d'estre aimé avec tant d'ardeur, ny ne rend si heureux ceux qui l'aiment que vostre verité, qui est plus belle sans comparaison & plus éclatante que toutes les belles choses du monde. La curiosité veut passer pour la science, parce qu'elle desire tout sçavoir: mais vous seul mon Dieu sçavez tout, & rien n'est caché à vostre lumiere. L'ignorance mesme & l'indiscretion se couvrent du nom de simplicité & d'innocence, parce que vous estes le plus simple de tous les estres, & que rien n'est pur ny innocent comme vous, toutes vos œuvres rendant vn témoignage public que vous estes ennemy de toute corruption & de tout mal. La paresse semble ne desirer que le repos: Et où se trouve le repos asseuré & veritable que dans le Seigneur? Le luxe & la superfluité veulent passer pour richesse & pour abondance: mais vous estes seul la source

abondante & inépuisable d'vne douceur toute celeste & incorruptible. La profusion veut paroistre liberale & magnifique ; mais c'est vous qui répandez toute sorte de biens sur les hommes avec vne liberalité & vne magnificence vraiment divine: L'avarice veut posseder de grands tresors : Et vous les possedez tous. L'envie dispute de la preéminence & de l'excellence : & qu'y a-t-il d'éminent & de sublime qui ne soit bas en comparaison de vous ? La colere veut se vanger : mais vous seul sçavez vous vanger avec vne souveraine justice. La crainte se trouve surprise dans la veuë d'vn accident subit & inopiné; elle tremble pour ce qu'elle aime , & elle tasche de s'asseurer contre les maux en prévenant les perils : mais pour vous , mon Dieu , que vous peut-il arriver qui vous surprenne ? qui peut vous oster ce que vous aimez ? & où trouvera-t-on hors de vous vn ferme repos & vne pleine asseurance ? La tristesse se desseche & se consume dans le regret des choses qu'elle a perduës , & que le cœur avoit aimées avec passion, parce qu'elle voudroit qu'on ne luy ostast rien de tout ce qu'elle possede, comme il est impossible de vous rien oster de ce que vous possedez. Ainsi l'ame devenant adultere se separe de vous qui estes son Epoux vni-

fluentissimus tu es. Avaritia multa possidere vult : & tu possides omnia. Invidentia de excellentia litigat : quid te excellentius? Ira vindictam quærit : te justius quis vindicat ? Timor , insolita & repentina exhorrescit rebus quæ amantur adversantia, dum præcavet securitati : tibi enim quid insolitum , quid repentinum ; aut quis à te separat quod diligis, aut vbi nisi apud te , firma securitas? Tristitia , rebus amissis contabescit , quibus se oblectabat cupiditas , quia ita sibi nollet sicut tibi auferri nihil potest. Ita fornicatur anima cum avertitur abs te , & quærit extra te ea , quæ pura & liquida non invenit nisi cum redit ad te.

que pour s'abandonner à l'affection des creatures : & elle s'efforce de trouver hors de vous les biens qu'elle ne peut posseder tout purs & sans mélange que lors qu'elle retourne à vous.

4. Perverse te imitantur omnes qui longe se à te faciunt, & extollunt se adversum te. Sed etiam sic te imitando indicant creatorem te esse omnis naturæ ; & ideo non esse quo à te omnimodo recedatur. Quid ergo in illo furto ego dilexi; & in quo Dominum meum vel viciose atque perverse imitatus sum? An libuit facere contra legem, saltem fallacia, quia potentatu non poteram, vt mancam libertatem captivus imitarer, faciendo impune quod non liceret, tenebrosa omnipotentiæ similitudine.

4. En cette sorte, mon Dieu, ceux-mesmes qui s'éloignent de vous & qui s'élevent contre vous par leurs pechez, ne laissent pas de s'efforcer au milieu de leur déreglement de vous devenir semblables en quelque chose, quoy que d'vne maniere criminelle. C'est ce qui fait voir à tout le monde que vous estes le principe & l'auteur souverain de tous les estres, puis que vostre creature ne peut s'écarter tellement de vous qui estes la beauté suprême, qu'elle n'en conserve quelques ombres, & qu'elle ne fasse paroistre dans sa difformité mesme quelques traits confus qui marquent le doigt de son Createur. Qu'ay-je donc pû aimer dans ce larcin, & en quoy ay-je voulu me rendre semblable à mon Dieu, mesme par vne fausse & vne criminelle ressemblance ? Est-ce que dérobant de la sorte durant la nuit, j'ay pris plaisir à violer la justice par vne secrette tromperie, si je ne le pouvois faire par vne puissance souveraine, voulant paroistre faussement libre lors que j'estois veritablement esclave, & me flattant dans ce pouvoir que j'avois de faire impunément ce qu'il ne

m'estoit pas permis de faire, comme dans vne image noire & tenebreuse de la toute-puissance divine.

CHAPITRE VII.

Il loüe Dieu de ce qu'il luy a pardonné les pechez qu'il a commis, & l'a empesché d'en commettre plusieurs autres.

O Esclave malheureux qui fuit son maistre, & qui n'embrasse qu'vne ombre au lieu des biens veritables qu'il a quittez ! O corruption étrange ! ô vie monstrueuse ! ô abysme de mort ! Est-il possible que je n'aye pris plaisir à faire ce qui estoit injuste, que parce qu'il estoit injuste? Comment pourray-je jamais assez reconnoistre vostre infinie misericorde, mon Dieu, de ce que je repasse maintenant tous ces desordres dans mon esprit, sans que pour cela mon ame se trouble dans l'apprehension de vostre justice ? Que je vous aime, Seigneur, que je vous rende mille actions de grace, & que je benisse sans cesse vostre souveraine Majesté, de ce qu'il vous a pleu me pardonner tant d'injustices & tant de crimes que j'ay commis. Ie reconnois que vostre misericorde & vostre grace amollissant la dureté de mon cœur, a fait fondre mes pechez comme la glace se fond au soleil : Ie reconnois que c'est vostre grace

Ecce ille servus fugiens Dominum suum, & consecutus vmbram. O putredo ! ô monstrum vitæ, & mortis profunditas ! Potuitne libere quod non licebat : non ob aliud nisi quia non licebat? Quid retribuam Domino quod recolit hæc memoria mea, & anima mea non metuit inde ? Diligam te, Domine, & gratias agam, & confitear nomini tuo ; quoniam tanta dimisisti mihi mala & nefaria opera mea. Gratiæ tuæ deputo & misericordiæ tuæ, quod peccata mea tanquam glaciem solvisti. Gratiæ tuæ deputo & quæcunque non feci mala.

Quid enim non facere potui qui etiam gratuitum facinus amavi? Et omnia mihi dimißa esse fateor; & quæ mea sponte feci mala, & quæ te duce non feci.

qui m'a empesché de faire tout le mal que je n'ay point fait. Car y a-t-il quelque desordre dont je ne fusse capable, puis que j'ay bien pû prendre plaisir à commettre vne mauvaise action, pour le seul plaisir de la commettre? Ainsi j'avouë, mon Dieu, que vous m'avez tout pardonné generalement, tant les maux que j'ay commis par moy-mesme, que ceux que je n'ay point commis, parce que vous ne m'avez pas abandonné à moy-mesme.

2. Quis est hominum, qui suam cogitans infirmitatem, audet viribus suis tribuere castitatem atque innocentiam suam; vt minus amet te, quasi minus ei necessaria fuerit misericordia tua qua donas peccata conversis ad te? Qui enim vocatus à te secutus est vocem tuam, & vitavit ea quæ me de me ipso recordantem & fatentem legit; non me derideat ab eo medico ægrum sanari, à quo sibi præstitum est vt non ægrotaret, vel potius vt minus ægrotaret: & ideo ne tantundem, imo vero amplius

2. Qui est l'homme qui considerant bien sa misere & sa foiblesse, osera attribuer à ses propres forces sa chasteté & son innocence qu'il aura conservée, & se croira moins obligé de vous aimer que ceux à qui vous avez pardonné davantage, comme n'ayant pas eu besoin de cette misericorde, par laquelle vous faites grace aux grands pecheurs qui se convertissent & quittent leur mauvaise vie? Que celuy donc qui aura esté si heureux que de suivre la voix par laquelle vous l'aurez appellé à vous, & d'éviter tous ces desordres dont je me ressouviens maintenant, & qu'il pourra lire dans ce livre où j'en fais vne confession publique; ne se mocque pas de moy en me voyant tombé dans de si extrêmes maladies, puis que le mesme medecin qui m'en a guery est celuy qui l'a préservé d'estre malade, ou plûtost qui a fait

qu'il fut moins malade. Et qu'ainsi non seulement il ne nous en aime pas moins; mais qu'il vous en aime encore davantage, reconnoissant que cette main favorable & toute-puissante, qui referme les blessures profondes de mes pechez, est la mesme qui a rendu son ame impenetrable aux atteintes mortelles du peché.

diligat; quia per quem me videt tantis peccatorum meorum languoribus exui, per eum se videt tantis peccatorum languoribus non implicari.

CHAPITRE VIII.

Qu'il avoit aussi aimé en ce larcin le plaisir de le commettre en compagnie.

QVEL advantage ay-je donc tiré alors miserable que j'estois, de ces actions criminelles dont la pensée seule me fait rougir maintenant, & particulierement de ce larcin dans lequel je n'ay rien aimé que le larcin mesme, c'est à dire que le neant, puis que le peché n'est autre chose; en quoy ma misere estoit d'autant plus extrême? Et neanmoins je n'aurois pas fait ce larcin estant seul. Ie me souviens fort bien de la disposition d'esprit dans laquelle j'estois alors; & je voy clairement que je ne l'aurois jamais fait estant seul. C'est donc la compagnie des autres que j'ay aimée; & ainsi il n'est pas vray que je n'aye rien aimé dans cette action que le larcin; mais au contraire ce que j'y aimois n'estoit rien en effet, puis que mesme ce que

QVem fructum habui miser aliquando in iis quæ nunc recolens erubesco, maxime in illo furto in quo ipsum furtum amavi, nihil aliud; cum & ipsum esset nihil, & eo ipso ego miserior? & tamen solus id non fecissem, sic recordor animũ tunc meum: solus omnino id non fecissem. Ergo amavi ibi etiam consortium eorum cum quibus id feci. Non ergo nihil aliud quam furtum amavi? imo vero nihil aliud, quia & illud nihil est.

je viens de dire n'eſt encore qu'vn neant.

2. Qu'eſt-ce donc dans la verité que le fond de ce deſordre? Et qui me l'enſeignera ſinon celuy qui répand ſa lumiere dans mon ame, & qui perce au travers de ſon obſcurité & de ſes ombres? Car recherchant encore de plus prés la cauſe de cette action, examinant la diſpoſition de mon eſprit, & ſondant le fond de mon cœur, il me ſemble que ſi je n'euſſe aimé que ces poires, & ſi je n'euſſe eu autre deſſein que d'en manger, j'euſſe pû commettre ce larcin eſtant ſeul pour ſatisfaire ainſi mon intemperance. Et cependant je trouve au contraire que ce qui allumoit en moy ce deſir eſtoit que nous avions fait tous enſemble cette partie, & que nous nous animions l'vn l'autre dans ce deſſein. Ainſi je n'eſtois point pouſſé par le plaiſir que j'euſſe de manger ces poires; mais par le plaiſir que je prenois à les dérober, & ce plaiſir ne venoit que de ce que nous les dérobions en compagnie.

2. Quid eſt re-vera? Quis eſt qui doceat me, niſi qui illuminat cor meum & diſcernit vmbras ejus? Quid eſt quod mihi venit in mentem quærere, & diſcutere, & conſiderare? Quia ſi tunc amarem poma illa quæ furatus ſum, & eis frui cuperem, poſſem etiam ſolus, ſatis eſſet, cōmitterre illam iniquitatem qua pervenirem ad voluptatem meam: nec confricatione conſciorum animorum accenderem prurituū cupiditatis meæ. Sed quoniam in illis pomis voluptas mihi non erat, ea erat in ipſo facinore quam faciebat conſortium ſimul peccantium.

CHAPITRE IX.

Combien l'exemple & la compagnie font commettre de pechez que l'on ne commettroit point ſeul.

QVELLE eſtoit donc cette diſpoſition d'eſprit où je me trouvois

Quid erat ille affectus ani-

alors ? Ie sçay qu'elle estoit tres-honteuse & tres-dereglée, & que j'estois bien miserable d'estre tombé dans vn si étrange dereglement. Mais encore, quelle estoit cette disposition ? Helas qui peut comprendre la profondeur des pechez selon l'oracle de l'Escriture ? Ce n'estoit autre chose sinon que nous riyons en nous-mesmes, & que nous sentions vn plaisir dans le fond du cœur de ce que nous trompions ceux à qui estoit ce poirier, qui ne s'attendoient nullement que nous leur deussions ainsi enlever leurs poires, & qui en seroient sans doute tres-sensiblement touchez. Pourquoy donc le plaisir que je prenois en cette action venoit-il de ce que je la faisois en la compagnie des autres ? Est-ce à cause qu'on n'est pas si porté à rire & à se rejoüir lors qu'on est seul ? Mais quoy qu'il soit vray que cela arrive plus rarement, nous voyons neanmoins quelquefois qu'vn homme qui est tout seul s'éclate de rire, s'il luy vient tout d'vn coup en la pensée, ou s'il se presente à ses yeux quelque chose d'extraordinairement plaisant. Mais quoy qu'il en soit, il est toûjours vray qu'estant seul je n'eusse jamais fait cette action. C'est ce que je puis dire tres-asseurément.

mi? certe enim plane turpis erat nimis : & væ mihi erat qui habebam illum. Sed tamen quid erat? Delicta quis intelligit? Risus erat quasi titillato corde, quod fallebamus eos qui hæc à nobis fieri non putabant, & vehementer nolebant. Cur ergo eo me delectabat quo id non faciebam solus? An quia etiam nemo facile solus ridet? Nemo quidem facile ; sed tamen etiam solos & singulos homines, cum alius nemo præsens est, vincit risus aliquando, si aliquid nimie ridiculum, vel sensibus occurrerit vel animo. At ego illud solus non facerem, non facerem omnino solus.

2. Mon Dieu, vous voyez devant vous ce vif & ce veritable souvenir que j'ay encore de l'estat où j'estois

2. Ecce est coram te, Deus meus, viva recordatio animæ meæ. Solus non

facerem furtum illud, in quo me non libebat id quod furabar, sed quia furabar; quod me solum facere prorsus non liberet, nec facerem. O nimis inimica amicitia, seductio mentis, investigabilis ex ludo & joco nocendi aviditas, & alieni damni appetitus: nulla lucri mei, nulla vlciscendi libidine: sed cum dicitur: Eamus, faciamus; & pudet non esse impudentem.

alors. Il est certain que si j'avois esté seul je n'aurois point commis ce larcin, puis que je n'estois pas porté à le commettre par l'amour que j'eusse pour la chose que je dérobois; mais par le plaisir mesme de la dérober. Et à moins que d'estre en compagnie je n'eusse pris aucun plaisir à le faire, & ne l'eusse jamais fait. O amitié pernicieuse & ennemie de la vertu, est-ce ainsi que tu seduis malheureusement les esprits? Est-ce ainsi que tu leur inspires vne secrete envie de nuire aux autres? Est-ce ainsi que tu fais passer pour vn jeu & pour vn divertissement cette injustice par laquelle nous volons le bien d'vn homme sans y estre poussez ny par la vengeance, puis qu'il ne nous a fait aucun tort, ny par le gain, puis qu'il ne nous en revient aucun advantage; mais seulement parce qu'on se dit l'vn à l'autre: Allons, faisons; & que l'on a honte de n'avoir pas perdu toute honte.

CHAPITRE X.

Il déteste son peché, & desire de se reposer en Dieu.

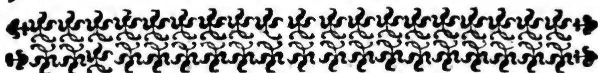
QVis exaperit istam tortuosissimam & implicatissimam nodositatem? Fœda est: nolo in eam intendere: nolo eam vi-

QVI peut débroüiller cette confusion & ce cahos? Qui peut développer tant de plis & tant de replis, qui se trouvent dans vne action si dereglée? Mais pourquoy m'arrester de la sorte sur vn objet si honteux & si difforme?

Ie ne veux plus le regarder : je ne veux plus y penser. C'est vous que je veux, justice eternelle, innocence souveraine, dont la beauté est incomparable, dont les graces sont les delices des yeux chastes, dont la joüissance comble l'ame d'vn plaisir celeste, sans luy causer le moindre dégoust. C'est dans vous que l'on trouve vne paix profonde, vne vie exempte d'agitation & de trouble. Celuy qui entre dans vous, entre dans la joye de son Seigneur ; & il n'aura plus rien à craindre, puis qu'il ne luy peut manquer aucun bien estant vny au souverain bien. Ie me suis détaché de vous, mon Dieu, durant ma jeunesse, de vous qui estes seul le soûtien & l'affermissement des ames. Ie vous ay abandonné malheureusement pour m'aller perdre dans des routes égarées, & devenant moy-mesme à moy-mesme vne terre sterile & infructueuse, je suis tombé dans le comble de la pauvreté & de la misere.

dere. Te volo justitia & innocentia pulchra & decora honestis luminibus, & insatiabili satietate. Quies est apud te valde, & vita imperturbabilis. Qui intrat in te, intrat in gaudium Domini sui ; & non timebit & habebit se optime in optimo. Defluxi abs te ego, & erravi, Deus meus, nimis devius à stabilitate tua in adolescentia, & factus sum mihi regio egestatis.





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE TROISIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Estant allé à Carthage pour y achever ses études, il se laissa emporter à l'amour deshonneste.

VEni Carthaginem; & circumstrepebat me vndique sartago flagitiosorum amorum. Nondum amabam, & amare amabam; & secretiore indigentia oderam me minus indigentem. Quærebam quod amarem, amans amare, & oderam securitatẽ & viam sine muscipulis. Quoniam fames mihi erat intus ab

IE vins à Carthage, où je me trouvay aussi-tost environné de toutes parts des feux de l'amour infame. Ie n'aimois pas encore, mais je desirois d'aimer : & dans ma pauvreté & mon indigence des biens du ciel, laquelle estoit d'autant plus grande qu'elle estoit plus secrette & plus cachée à mes yeux, je me voulois mal de ce que je n'estois pas encore assez pauvre. Comme je desirois d'aimer, je cherchay vn objet que je pûsse aimer. Les chemins seurs & où il ne se rencontroit point de pieges & de perils m'estoient devenus odieux. Mon cœur

estoit tout sec & tout affamé dans la privation, & le besoin où il estoit de cette nourriture interieure qui est vous-mesme, mon Dieu : mais je ne sentois point cette faim spirituelle, & je n'estois touché d'aucun desir pour cet aliment celeste & incorruptible. Ainsi le peu de soin que j'avois de le rechercher ne procedoit pas de mon abondance ; mais de ma necessité : & mon dégoust ne venoit pas do ce que j'en fusse rassasié & remply ; mais au contraire de ce que j'en estois trop dépourveu & trop vuide. Ce defaut de la seule bonne nourriture que mon ame pûst recevoir, l'avoit renduë toute languissante & toute malade : & comme elle estoit couverte d'vlceres, elle se jettoit miserablement hors d'elle-mesme, souhaitant d'adoucir l'ardeur & l'inflammation de ses playes, en goûtant les plaisirs voluptueux de l'attouchement des creatures sensibles & animées, pour lesquelles on a d'autant plus d'amour qu'elles sont vivantes, & qu'on n'aimeroit point si elles ne l'estoient pas. Ce qui faisoit que je trouvois plus de delices & plus de douceurs à aimer & à estre aimé, lors que je possedois entierement la personne qui m'aimoit, & qu'elle s'estoit toute donnée à moy.

interiori cibo, teipso, Deus meus, & ea fame non esuriebam; sed eram sine desiderio alimentorum incorruptibilium, non quia plenus eis eram: sed quò inanior, eò fastidiosior. Et ideo non bene valebat anima mea; & vlcerosa projiciebat se foras miserabiliter scalpi avida contactu sensibilium. Sed si non haberent animam non vtique amarentur. Amare & amari dulce mihi erat magis, si & amantis corpore fruerer.

2. C'estoit ainsi que je corrompois la source de l'amitié par les ordures &

2. Venam igitur amicitiæ coinquina-

bam sordibus concupiscentiæ, candoremque ejus obnubilabam de tartaro libidinis: & tamen fœdus atque inhonestus, elegans & vrbanus esse gestiebam abundanti vanitate. Rui etiam in amorem quo cupiebam capi, Deus meus, misericordia mea, quanto felle mihi suavitatem illam, & quàm bonus aspersisti: quia & amatus sum, & perveni occulte ad vinculum fruendi, & colligabar lætus ærumnosis nexibus, vt cæderer virgis ferreis ardentibus, zeli, & suspicionum, & timorum, & irarum, atque rixarum.

les impuretez de mes débauches ; & que je ternissois sa splendeur & sa lumiere par les vapeurs infernales qui sortoient comme de l'abysme de mes passions charnelles & vicieuses. Cependant lors que j'estois si difforme & si infame, je ne travaillois par mon excessive vanité qu'à paroistre agreable & honneste homme ; & je tombay dans les filets de l'amour où je desirois tant de tomber & d'estre pris. Ie ne sçaurois, mon Dieu, vous benir assez de vostre misericorde, lors que je me souviens combien par vostre bonté vous meslastes de fiel & d'amertume dans la douceur sensuelle que je goûtois. Car aussi-tost que je me vis aimé selon mon desir, que j'eus obtenu en secret la jouïssance de ce que j'aimois ; & que je fus ravy de me voir lié avec les nœuds de l'amour, je me vis aussitost cruellement déchiré comme avec des verges de fer toutes brûlantes par les jalousies, les soupçons, les craintes, les coleres & les piques.

CHAPITRE II.

Il déplore l'amour qu'il avoit pour les Comedies, & le plaisir qu'il sentoit à y estre émeu de douleur.

Rapiebant me spectacula theatrica plena imaginibus miseriarum mearum, & fomi-

I'Avois aussi en mesme temps vne passion violente pour les spectacles du theatre, qui estoient pleins des images de mes miseres, & des flam-

mes amoureuſes qui entretenoient le feu qui me dévoroit. Mais quel eſt ce motif qui fait que les hommes y courent avec tant d'ardeur, & qu'ils veulent reſſentir de la triſteſſe en regardant des choſes funeſtes & tragiques qu'ils ne voudroient pas neanmoins ſouffrir ? Car les ſpectateurs veulent en reſſentir de la douleur; & cette douleur eſt leur joye. D'où vient cela ſinon d'vne étrange maladie d'eſprit? puis qu'on eſt d'autant plus touché de ces avantures poëtiques, que l'on eſt moins guery de ſes paſſions, quoy que d'ailleurs on appelle miſere le mal que l'on ſouffre en ſa perſonne, & miſericorde la compaſſion qu'on a des mal-heurs des autres. Mais quelle compaſſion peut-on avoir en des choſes feintes & repreſentées ſur vn theatre; puis que l'on n'y excite pas l'auditeur à ſecourir les foibles & les opprimez, mais que l'on le convie ſeulement à s'affliger de leur infortune; de ſorte qu'il eſt d'autant plus ſatisfait des acteurs, qu'ils l'ont plus touché de regret & d'affliction; & que ſi ces ſujets tragiques & ces malheurs veritables ou ſuppoſez, ſont repreſentez avec ſi peu de grace & d'induſtrie qu'il ne s'en afflige pas, il ſort tout dégouſté & tout irrité contre les Comediens. Que ſi au contraire il eſt touché de douleur il demeure attentif &

tibus ignis mei. Quid eſt, quod ibi homo vult dolere cum ſpectat luctuoſa atque tragica, quæ tamen pati ipſe nollet? Et tamen pati vult ex eis dolorem ſpectator, & dolor ipſe eſt voluptas ejus. Quid eſt, niſi miſerabilis inſania? Nam eo magis eis movetur quiſque, quo minus à talibus affectibus ſanus eſt; quamquam, cum ipſe patitur, miſeria; cum aliis compatitur, miſericordia dici ſolet. Sed qualis tandem miſericordia in rebus fictis & ſcænicis? Non enim ad ſubveniendum provocatur auditor ſed tantum ad dolendum invitatur: & actori earum imaginum amplius favet cum amplius dolet. Et ſi calamitates illæ hominum, vel antiquæ vel falſæ ſic agantur, vt qui ſpectat non doleat, abſcedit inde faſtidiens & reprehendens. Si autem do-

leat, manet intentus, & gaudens lachrymatur. Lachrymæ ergo amantur & dolores? Certe omnis homo gaudere vult. An, cum miserum neminem esse libeat, libet tamen esse misericordem: quod quia non sine dolore est, hac vna causa amantur dolores.

pleure, estant en mesme temps dans la joye & dans les larmes. Mais puis que tous les hommes naturellement desirent de se réjouïr, comment peuvent-ils aimer ces larmes & ces douleurs? N'est-ce point qu'encore que l'homme ne prenne pas plaisir à estre dans la misere, il prend plaisir neanmoins à estre touché de misericorde: & qu'à cause qu'il ne peut estre touché de ce mouvement sans en ressentir de la douleur, il arrive par vne suite necessaire qu'il cherit & qu'il aime ces douleurs?

2. Et hoc de illa vena amicitiæ est. Sed quo vadit? quo fluit? Vt quid decurrit in torrentem picis bullientis, æstus immanes tetrarum libidinum, in quos ipsa mutatur & vertitur per nutum proprium, de cælesti serenitate detorta atque dejecta? Repudietur ergo misericordia? Nequaquam. Ergo amentur dolores aliquando. Sed cave immunditiam anima mea, sub tutore Deo meo, Deo patrum nostrorum, & lau-

2. Ces larmes procedent donc de la source de l'amour naturel que nous nous portons les vns aux autres. Mais où vont les eaux de cette source, & où coulent-elles? Elles vont fondre dans vn torrent de poix boüillante d'où sortent les violentes ardeurs de ces noires & de ces sales voluptez: Et c'est en ces actions vicieuses que cet amour se convertit & se change par son propre mouvement, lors qu'il s'écarte & s'éloigne de la pureté celeste du vray amour. Devons-nous donc rejetter les mouvemens de misericorde & de compassion? Nullement: Et il faut demeurer d'accord qu'il y a des rencontres où l'on peut aimer les douleurs. Mais ô mon ame, gardetoy de l'impureté. Mets-toy sous la protection de mon Dieu, du Dieu de nos

nos peres, qui doit estre loüé & glorifié dans l'eternité des siecles. Garde-toy, mon ame, de l'impureté d'vne compassion folle. Car il y en a vne sage & raisonnable dont je ne laisse pas d'estre touché maintenant. Mais alors je prenois part à la joye de ces amans de theatre, lors que par leurs artifices ils faisoient réussir leurs impudiques desirs, quoy qu'il n'y eust rien que de feint dans ces representations & ces spectacles. Et lors que ces amans estoient contraints de se separer, je m'affligeois avec eux comme si j'eusse esté touché de compassion; & toutefois je ne trouvois pas moins de plaisir dans l'vn que dans l'autre.

dabili, & super-exaltato in omnia sæcula: cave immunditiam: neque enim nunc non misereor: sed tunc in theatris congaudebam amantibus cùm sese fruebantur per flagitia, quamvis hæc imaginariè gererent in ludo spectaculi. Cùm autem sese amittebant, quasi misericors contristabar; & utrumque delectabat tamen.

3. Mais aujourd'huy j'ay plus de compassion de celuy qui se réjoüit dans ses excés & dans ses vices, que de celuy qui s'afflige dans la perte qu'il a faite d'vne volupté pernicieuse & d'vne felicité miserable. Voilà ce qu'on doit appeller vne vraye misericorde. Mais en celle-là ce n'est pas la douleur que nous ressentons des maux d'autruy qui nous donne du plaisir. Car encore que celuy qui ressent de la douleur en voyant la misere de son prochain luy rende vn devoir de charité qui est loüable, neanmoins celuy qui est veritablement misericordieux, aimeroit mieux n'avoir point de sujet de ressentir cette douleur. Et il

3. Nunc verò magis misereor gaudentem in flagitio, quàm velut dura perpessum detrimento perniciosæ voluptatis, & amissione miseræ felicitatis. Hæc certè verior misericordia; sed non in ea delectat dolor. Nam & si approbatur officio charitatis qui dolet miserum; mallet tamen utique non esse quod doleret qui germanitus misericors est. Si enim est male-

est aussi peu possible qu'il puisse desirer qu'il y ait des miserables afin d'avoir sujet d'exercer sa misericorde, comme il est peu possible que la bonté mesme puisse estre malicieuse, & que la bienveillance nous porte à vouloir du mal à nostre prochain.

vola benevolentia, quod fieri non potest: potest & ille qui veraciter sinceritérque miseretur, cupere esse miseros ut misereatur.

4. Ainsi il y a bien quelque douleur que l'on peut permettre; mais il n'y en a point que l'on doive aimer. Ce que vous nous faites bien voir, ô mon Seigneur & mon Dieu, puis que vous qui aimez les ames incomparablement davantage & plus purement que nous ne les aimons, exercez sur elles des misericordes d'autant plus grandes & plus parfaites que vous ne pouvez estre touché d'aucune douleur. Mais qui est celuy qui est capable d'vne si haute perfection? Et moy au contraire j'estois alors si miserable, que j'aimois à estre touché de quelque douleur & en cherchois des sujets, n'y ayant aucunes actions des Comediens qui me pleussent tant, & qui me charmassent davantage que lors qu'ils me tiroient des larmes des yeux, par la representation de quelques malheurs estrangers & fabuleux qu'ils representoient sur le theatre. Et faut-il s'en estonner, puis qu'estant alors vne brebis malheureuse qui m'étois égarée en quittant vostre troupeau, parce que je ne pouvois souffrir

4. Nonnullus itaque dolor approbandus, nullus amandus est. Hoc enim tu, Domine Deus, qui animas amas longè altéque purius quàm nos, & incorruptibilius misereris, quod nullo dolore sauciaris. Et ad hæc quis idoneus? At ego tunc miser dolere amabam; & quærebam ut esset quòd dolerem; quando mihi in ærumna aliena & falsa & saltatoria, ea magis placebat actio histrionis, méque alliciebat vehementiùs, qua mihi lachrymæ excutiebantur. Quid autem mirum cùm infelix pecus aberrans à grege tuo & impatiens custodiæ tuæ, turpi

vostre conduite ; je me trouvois comme tout couvert de gale ?

scabie fœdarer ?

5. Voilà d'où procedoit cet amour que j'avois pour les douleurs, lequel toutefois n'estoit pas tel que j'eusse desiré qu'elles eussent passé plus avant dans mon cœur & dans mon ame. Car je n'eusse pas aimé à souffrir les choses que j'aimois à regarder : mais j'estois bien-aise que le recit & la representation qui s'en faisoit devant moy m'égratignast vn peu la peau, pour le dire ainsi, quoy qu'en suite, comme il arrive à ceux qui se grattent avec les ongles, cette satisfaction passagere me causast vne enfleure pleine d'inflammation d'où sortoit du sang corrompu & de la bouë. Tel estoit alors ma vie : mais peut-on l'appeller vne vie, mon Dieu ?

5. Et inde erant dolorum amores, non quibus altius penetrarer. Non enim amabam talia perpeti qualia spectare : sed quibus auditis & fictis tamquam in superficie raderer : quos tamen, quasi vngues scalpentium, fervidus tumor & tabes & sanies horrida consequebatur. Talis vita mea, nunquid vita erat, Deus meus ?

CHAPITRE III.

Il parle encore de ses amours, & de l'éloignement qu'il avoit de l'insolence des jeunes gens de Carthage.

SEIGNEVR, vostre misericorde ne m'abandonnoit point dans tous ces desordres, & je croy pouvoir dire qu'elle voloit, bien que de fort loin, au dessus & tout alentour de moy, comme pour me couvrir de ses ailes. Helas ! Combien me suis-je seché & consumé dans le vice ? Combien ay-je suivy vne curiosité sacrilege, qui en m'éloignant de vous me conduisoit

ET circumvolabat super me fidelis à longè misericordia tua. In quantas iniquitates distabui, & sacrilegam curiositatem secutus sum ; vt deferentem te deduceret me ad ima infida, & circumvento-

ria obsequia dæmoniorum, quibus immolabam facta mea mala; & in omnibus flagellabas me. Ausus sum etiam in celebritate solemnitatum tuarum, intra parietes ecclesiæ tuæ concupiscere & agere negotium procurandi fructus mortis: unde me verberasti gravibus pœnis, sed nihil ad culpam meam, ô tu prægrandis misericordia mea, Deus meus refugium meum à terribilibus nocentibus in quibus vagatus sum præfidenti collo, à longè recedendo à te; amans vias meas, & non tuas; amans fugitivam libertatem.

dans la bassesse des creatures & dans les tromperies & les enchantemens des demons, ausquels je sacrifiois mes actions criminelles? Et en tout cela j'éprouvois vos chastimens. Mon impudence passa mesme jusqu'à ce point, qu'en l'vne de vos festes les plus solemnelles & dans vostre propre Eglise, j'osay concevoir des desirs damnables pour vne personne, & traiter avec elle vn accord funeste qui ne pouvoit produire que des fruits de la mort & de l'enfer. Vous m'en chastiastes aprés tres-severement, mais non pas à proportion de mon crime, tant vous estes grand en misericorde, ô mon Dieu, vous qui estiez mon seul & mon vnique refuge dans le commerce que j'avois alors avec ces insignes & ces épouvantables pecheurs, parmy lesquels je m'égarois & me perdois errant çà & là la teste levée, m'éloignant toûjours de vous, quittant vostre voye sainte pour suivre les miennes toutes corrompuës, & aimant vne fausse liberté qui n'est en effet qu'vn malheureux esclavage.

2. Habebant & illa studia, quæ honesta vocabantur, ductum suum intuentem fora litigiosa, vt excellerem in eis, laudabilior, quò fraudu-

2. Ces estudes que l'on nomme les occupations des honnestes gens me conduisoient d'elles-mesmes au barreau, vers lequel je commençois déja à jetter les yeux dans l'ambition d'y exceller, & d'y recevoir d'autant plus de loüange & de gloire, que je sçau-

rois mieux par mon éloquence faire passer le mensonge pour la verité : tant est grand l'aveuglement des hommes, qui tirent mesme des sujets de vanité & de gloire de leur propre aveuglement. Ie tenois déja le premier rang dans les écoles de rhetorique : ce qui me causoit vne joye meslée de présomption & me rendoit tout enflé d'orgueil. Vous sçavez neanmoins, Seigneur, que j'estois plus retenu & plus moderé que les autres, & tres-éloigné des folies & des insolences de ces jeunes fous & débauchez, qui font gloire de ce nom, & le font passer entre eux pour vn terme de galanterie, quoy que leurs actions soient toutes pleines d'vne malignité diabolique. Ie vivois neanmoins parmy eux ayant vne espece de pudeur qui venoit plûtost d'impudence que de retenuë, de ce que je ne leur ressemblois pas. Ie me plaisois quelquefois en leur compagnie & aux témoignages d'amitié qu'ils me rendoient, bien que j'eusse toûjours en horreur leurs actions, c'est à dire, cette malice noire & cette licence débordée avec laquelle ils insultoient à la modestie des nouveaux venus & des estrangers, qu'ils couvroient de confusion & de honte, se joüant d'eux pour avoir le plaisir de les troubler & de les mettre en desordre, & nourrissant de ces mocqueries

lentior. Tanta est cæcitas hominum, de cæcitate etiam gloriantium! Et major jam eram in schola rhetoris, & gaudebam superbè & tumebam typho; quanquam longè sedatior, Domine tu scis, & remotus omnino ab eversionibus quas faciebant eversores: (Hoc enim nomen sævum & diabolicum velut insigne vrbanitatis est.) Inter quos vivebam pudore impudenti, quia talis non eram; & cum eis eram, & amicitiis eorum delectabar aliquando, à quorum semper factis abhorrebam, hoc est, ab eversionibus, quibus proterve insectabantur ignotorum verecundiam quam perturbarent gratis illudendo, atque inde pascendo malevolas lætitias suas. Nihil est illo actu similius actibus dæmoniorum. Quid itaque verius quàm eversores vo-

carentur? Eversi planè prius ipsi atque perversi, deridentibus eos & seducentibus fallacibus occultè spiritibus, in eo ipso quo alios irridere amant & fallere.

sanglantes & injurieuses la malignité de leurs divertissemens & de leurs réjoüissances: En quoy ils imitoient parfaitement les actions des Demons, & faisoient voir qu'on avoit raison de les appeller des fous & des insensez. Car ils estoient veritablement fous & perdus de jugement aussi-bien que de conscience, puis qu'ils donnoient lieu à ces esprits infernaux de se mocquer d'eux invisiblement, & de les tromper par leur secrette seduction, en leur inspirant ce malheureux plaisir qu'ils prenoient à se mocquer des autres & à les tromper.

CHAPITRE IV.

Qu'à l'âge de dix-neuf ans la lecture d'vn livre de Ciceron luy inspira vn violent amour pour la sagesse.

INter hos ego, imbecilla tunc ætate discebam libros eloquentiæ, in qua eminere cupiebam fine damnabili & ventoso per gaudia vanitatis humanæ: & vsitato jam discendi ordine perveneram in librum quemdam cujusdam Ciceronis, cujus linguam ferè omnes mirantur, pectus non ita. Sed

C'ESTOIT parmy ces personnes qu'estant encore fort jeune j'étudiois les livres de l'éloquence, en laquelle je souhaitois d'exceller par cette fin damnable & malheureuse de l'ambition, qui ne travaille que pour s'élever dans l'éclat & dans la gloire, & n'establit les fondemens de ses plus solides joyes que sur le vuide de la vanité. Dans le cours de cette estude & selon l'ordre qu'on tient pour apprendre cette science j'estois arrivé à la lecture d'vn livre de Ciceron, de cet

Orateur fameux, duquel neanmoins presque tous les hommes admirent plus la langue que le cœur. Mais ce livre, qui porte le titre d'Hortense & contient vne exhortation à la Philosophie, me toucha de telle sorte qu'il changea mes affections, & ensuite les prieres que je vous faisois, mon Dieu, & m'inspira d'autres pensées & d'autres desirs. Ie commençay aussi-tost à mépriser toutes les vaines esperances de la terre. Ie brûlois d'vn amour ardent & d'vne passion incroyable d'acquerir cette sagesse immortelle, & j'avois déja commencé à me lever afin de retourner à vous. Car je ne lisois pas ce livre pour polir mon stile, ce qui estoit le fruit que ma mere avoit pour but en m'entretenant dans les estudes, mais pour nourrir mon esprit : Et y considerant plus le sens que les termes, & l'excellence du sujet qu'il traite que la noblesse des paroles, je demeuray persuadé de la doctrine qu'il y enseigne. I'estois alors en ma dix-neufiéme année, & il y avoit plus de deux ans que j'avois perdu mon pere.

liber ille ipsius exhortationem continet ad philosophiam, & vocatur Hortensius. Ille verò liber mutavit affectum meum, & ad teipsum, Domine, mutavit preces meas, & vota ac desideria mea fecit alia. Viluit mihi repentè omnis vana spes, & immortalitatem sapientiæ concupiscebam æstu cordis incredibili ; & surgere jam cœperam vt ad te redirem. Non enim ad acuendam linguam, quod videbar emere maternis mercedibus, cùm agerem annum ætatis vndevigesimum, jam defuncto patre ante biennium. Non ergo ad acuendam linguam referebam illum librum ; neque mihi locutionem, sed quod loquebatur persuaserat.

2. Combien brûlois-je, mon Dieu, combien brûlois-je du desir de me détacher des choses basses & terrestres, afin de m'élever vers vous, sans que je sceusse toutefois à quoy tendoit cet

2. Quomodo ardebam, Deus meus, quomodo ardebam revolare à terrenis ad te ; & nesciebam, quid ageres

amour que vous me donniez pour la sagesse? Car c'est en vous que se trouve la sagesse; & cet amour de la sagesse est appellé par les Grecs Philosophie; & c'estoit à l'amour de cette science que ce livre m'enflammoit. Il y en a toutefois qui s'en servent pour tromper les hommes, en colorant & en couvrant leurs erreurs de l'éclat & de la beauté d'vn nom si grand & si venerable. Cet auteur dans ce traité a parlé presque de tous ceux qui de son temps & dans les siecles passez ont esté tenus pour Philosophes, & en lisant ce discours on reconnoist la verité de cet avertissement salutaire que vostre Esprit saint nous a donné par la bouche de vostre fidelle serviteur, lors qu'il dit: Prenez garde que personne ne vous trompe par la philosophie & par de vaines subtilitez, en suivant plustost les traditions des hommes & les maximes du monde, que l'esprit de IESVS-CHRIST, en qui la plenitude de la divinité reside corporellement.

mecum. Apud te est enim sapientia. Amor autem sapientiæ nomen græcum habet philosophiam, quo me accendebant illæ literæ. Sunt qui seducant per philosophiam, magno & blando & honesto nomine colorantes & fucantes errores suos. Et prope omnes qui ex illis & supra temporibus tales erant, notantur in eo libro & demonstrantur; & manifestatur ibi salutifera illa admonitio spiritus tui per servum tuum bonum & pium: Videte, ne quis vos decipiat per philosophiam & inanem seductionem, secundùm traditionẽ hominum, secundùm elemẽta hujus mundi, & non secundùm Christum: quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter.

3. Vous sçavez, mon Dieu, vous qui estes la lumiere de mon cœur, que ces paroles de vostre Apostre n'étoient pas encore alors venuës à ma

3. Et ego illo tempore, scis tu lumen cordis mei, quoniam nondum mihi hæc apostolica nota erant.

connoiſſance : & la ſeule choſe qui me plaiſoit en ce diſcours de Ciceron eſtoit qu'il m'exhortoit puiſſamment à aimer, à rechercher, à acquerir, & à embraſſer, non vne ſecte particuliere de ſages & de philoſophes, mais la ſageſſe meſme quelle qu'elle puſt eſtre. I'en eſtois tout ravy & tout embraſé ; & la ſeule choſe qui me refroidiſſoit vn peu dans vne ſi grande ardeur eſtoit que je ne voyois point le nom de IESVS écrit dans ce livre. Car par voſtre miſericorde, mon Dieu, ce nom de mon Sauveur voſtre Fils eſtoit entré dans mon cœur dés mes plus tendres années avec le lait de ma mere, & il y eſtoit demeuré gravé ſi profondément, que tous les diſcours où je ne trouvois point ce nom, quelque remplis d'éloquence, de doctrine & de veritez qu'ils fuſſent, ne me raviſſoient pas entierement.

Hoc tamen ſolo delectabar in illa exhortatione, quod non illam aut illam ſectam, ſed ipſam quæcumque eſſet ſapientiam vt diligerem & quærerem & aſſequerer & tenerem atque amplexarer fortiter. Excitabat ſermone illo & accendebat, & ardebam : & hoc ſolo in me tanta flagrantia refrigebat, quòd nomen Chriſti non erat ibi. Quoniam hoc nomen, ſecundùm miſericordiam tuam, Domine, hoc nomen ſalvatoris mei filii tui in ipſo adhuc lacte matris, tenerum cor meum piè biberat & altè retinebat : & quicquid ſine hoc nomine fuiſſet, quamvis literatum & expolitum & veridicum, non me totum rapiebat.

CHAPITRE V.

Que ſon orgueil luy donna du dégouſt pour l'Ecriture ſainte, à cauſe de la ſimplicité de ſon ſtile.

DANS cette penſée je reſolus de m'appliquer à lire l'Ecriture ſain-

ITaque inſtitui animum intende-

re in scripturas sanctas, & videre quales essent. Et ecce, video rem non compertam superbis, neque nudatam pueris; sed incessu humilem, successu excelsam, & velatam mysteriis: & non eram ego talis, ut intrare in eam possem, aut inclinare cervicem ad ejus gressus. Non enim, sicut modo loquor, ita sensi cùm attendi ad illam scripturam: sed visa mihi est indigna quam Tullianæ dignitati compararem. Tumor enim meus refugiebat modum ejus: & acies mea non penetrabat interiora ejus. Verum tamen illa erat quæ cresceret cum parvulis. Sed ego dedignabar esse parvulus; & turgidus fastu mihi grandis videbar.

te pour connoistre ce que c'estoit. Et je reconnus par experience & non par lumiere, que c'est vn livre qui ne peut estre penetré par les superbes, ny entendu par les enfans : qui paroissant bas dans l'entrée se trouve fort élevé dans la suite; & dont la doctrine est voilée de mysteres & de figures. Ie n'estois pas capable d'entrer dans ses secrets si sublimes, ny de m'abaisser pour gouster son élocution qui est simple & humble. Car je n'en faisois pas alors le mesme jugement qu'aujourd'huy; & elle me sembloit indigne d'estre comparée à la majesté du stile de Ciceron. Mon orgueil méprisoit sa simplicité, & mes yeux n'estoient pas assez clairs ny assez perçans pour découvrir ses beautez cachées. Il est vray que paroissant basse pour s'accommoder aux humbles & aux petits, elle croist avec eux, & se trouve plus élevée à mesure qu'ils s'avancent: mais je dédaignois d'estre petit; la vanité dont j'estois enflé me faisant croire que j'estois grand.

CHAPITRE VI.

Comme il tomba dans l'heresie des Manichéens.

ITaque incidi in homines superbè

ESTANT en cet estat je tombay dans les erreurs d'vne secte d'hom-

mes superbes & insensez, qui estoient tres-charnels & tres-grands parleurs. Leurs paroles estoient vn piege du diable, & comme vn charme & vn enchantement composé du mélange des lettres de vostre nom, du nom de nôtre Sauveur IESVS-CHRIST, & de celuy du saint Esprit consolateur de nos ames. Ils avoient à toute heure ces noms en la bouche, mais leur langue en proferoit seulement le son, sans que leur cœur fust remply des veritez qu'ils signifient. Le nom de la verité estoit aussi continuellement sur leurs lévres: ils m'en parloient sans cesse; mais elle n'estoit point en eux. Car ils ne disoient que des choses fausses, non seulement de vous qui estes veritablement la verité; mais aussi des élemens & des creatures du monde qui sont les ouvrages de vos mains, dont les Philosophes mesmes ont dit beaucoup de choses tres-vrayes, mais au delà desquelles je devois passer par le mouvement de vostre amour qui me devoit mener jusqu'à vous, ô mon Pere, qui estes la bonté souveraine & la beauté suprême, qui est l'idée & le principe de toutes les beautez du monde.

delirantes, carnales nimis & loquaces; in quorum ore laquei diaboli, & viscum confectũ commixtione syllabarũ nominis tui, & Domini Iesu Christi, & paracleti consolatoris Spiritus sancti. Hæc nomina non recedebant de ore eorum, sed sono tenus & strepitu linguæ, cæterum cor inane veri. Et dicebant; Veritas, & veritas; & multum eam dicebant mihi, & nusquam erat in eis; sed falsa loquebantur, non de te tantum, qui verè veritas es, sed etiam de istis elementis hujus mundi creaturis tuis, de quibus etiam vera dicentes philosophos transgredi debui præ amore tuo, mi pater summè bone, pulchritudo pulchrorum omnium.

2. O verité! verité! combien soûpirois-je dessors vers vous du plus profond de mon ame, quand ces hommes vous nommoient si souvent & me parloient si souvent de vous, mais seu-

2. O veritas, veritas quam intimè etiam tum medullæ animi mei suspirabant tibi, cùm te illi sonarent

mihi frequenter & multipliciter voce sola, & libris multis & ingentibus. Et illa erant fercula in quibus mihi esurienti te, inferebantur pro te sol & luna, pulchra opera tua, sed tamen opera tua, non tu, nec ipsa prima. Priora enim spiritalia opera tua quam ista corporea, quamvis lucida & cælestia.

lement en l'air, quoy que ce fust en plusieurs volumes. Dans cette faim & ce desir que j'avois de me rassasier de vous, ils me presentoient au lieu de vous le soleil & la lune, qui veritablement sont d'excellens ouvrages de vostre puissance, mais vos ouvrages & non pas vous-mesme, ny les premiers de vos ouvrages; puis que vos creatures spirituelles sont plus excellentes que ces creatures corporelles, quoy que toutes éclatantes de lumiere & toutes celestes.

3. *At ego nec priora illa, sed teipsam, te veritas, in qua non est commutatio, nec momenti obumbratio esuriebam & sitiebam; & apponebantur adhuc mihi in illis ferculis fantasmata splendida; quibus jam melius erat amare istum solem, saltem istis oculis verum, quam illa falsa animo decepto per oculos. Et tamen quia te putabam, manducabam; non avidè quidem, qui nec sapiebas in ore meo sicuti es; neque enim tu eras illa figmen-*

3. Mais je ne cherchois pas mesme ces premieres de vos creatures. C'estoit vous seule que je cherchois, ô verité! qui n'estes capable ny d'estre changée ny d'estre obscurcie. I'avois faim & soif de vous connoistre; & au lieu de vous, aprés m'avoir presenté le soleil, ils me presentoient encore des fantosmes lumineux, qui n'ayant rien que de faux, & n'arrestant l'esprit que par l'accoustumance qu'il a de s'attacher aux choses sensibles, meritent encore moins d'estre aimez que ce soleil; qui au moins est veritable & tel qu'il paroist à nos yeux. Toutefois parce que je croyois que ce fust vous, je me repaissois de ces viandes creuses: mais non pas avec avidité, parce qu'alors je n'y trouvois pas le mesme goust que l'on trouve en vous. Aussi n'estes-vous

rien moins que toutes ces vaines fi-ctions, qui au lieu de me nourrir ne servoient qu'à m'épuiser davantage. Les viandes que l'on voit en songe, sont tres-semblables à celles que l'on nous presente lors que nous sommes éveillez, & toutefois elles ne nourrissent pas ceux qui dorment, parce qu'ils dorment. Mais ces chimeres n'estoient en rien semblables à vous, ainsi que vous me l'avez fait voir depuis, parce que c'estoient des fantosmes corporels & des corps imaginaires qui n'ont pas vn estre solide & réel comme ces veritables corps, soit celestes ou élementaires que nous voyons de nos yeux, & que les bestes & les oiseaux voyent aussi comme nous. Et quoy que ces corps subsistent plus veritablement en eux-mesmes que dans nostre imagination, lors que nostre pensée nous les represente, neanmoins nous approchons plus prés de la verité en nous les imaginant tels qu'ils sont, que lors que nous prenons sujet de ceux-là de nous en imaginer d'autres beaucoup plus grands & mesme infinis; lesquels en effet ne sont point du tout. Tels estoient ces vains fantosmes dont je me repaissois alors sans m'en pouvoir rassasier.

ta inania, nec nutriebar eis, sed exhauriebar magis. Cibus in somnis simillimus est cibis vigilantium, quo tamen dormientes non aluntur, dormiunt enim. At illa nec similia erant vllo modo tibi sicut nunc mihi locuta es; quia illa erant corporalia fantasmata; falsa corpora, quibus certiora sunt vera corpora ista quæ videmus visu carneo, sive cælestia sive terrestria cum pecudibus & volatilibus videmus hæc: & certiora sunt quam cùm imaginamur ea. Et rursus certius imaginamur ea, quam ex eis suspicamur alia grandiora & infinita, quæ omnino nulla sunt, qualibus ego tunc pascebar inanibus, & non pascebar.

4. Mais vous mon amour en qui je trouve d'autant plus de force que l'excés de mon affection me fait tomber

4. At tu amor meus in quem deficio vt fortis sim, nec ista corpora es

dans la défaillance & dans la langueur, vous n'eſtes ny ces corps que nous voyons, quoy que celeſtes, ny ceux que nous ne pouvons voir d'icy-bas, puis que ce ne ſont que vos creatures, & que ce ne ſont pas les plus excellentes. Combien donc eſtes-vous éloigné des fantoſmes que je me figurois alors ; de ces fantoſmes corporels qui ne ſont en aucune ſorte ; puis que les images des corps qui ont l'eſtre, ont beaucoup plus de verité que ces fantoſmes ; que les corps en ont encore plus que les images ; & que l'ame qui eſt la vie de ces corps en a beaucoup plus que ces meſmes corps : Et que vous n'eſtes neanmoins ny ces images ny ces corps, ny meſme l'ame qui les anime & qui les ſurpaſſe de beaucoup en excellence : Mais ô vie de mon ame, vous eſtes la vie des ames, la vie des vies, qui vivez par vous-meſme & qui ne changez jamais. Où eſtiez-vous donc alors à mon égard, ô mon Dieu ! & combien eſtiez-vous éloigné de moy ? Mais je ne l'eſtois pas moins de vous dans ce malheureux exil, où comme vn enfant prodigue, je ne pouvois pas ſeulement me raſſaſier du gland dont je paiſſois les pourceaux.

quæ videmus, quanquam in cælo, nec ea es quæ non videmus ibi, quia tu iſta condidiſti ; nec in ſummis tuis conditionibus habes. Quanto ergo longè es à fantaſmatibus illis meis, fantaſmatibus corporum quæ omnino non ſunt ; quibus certiores ſunt fantaſiæ corporum eorum quæ ſunt ; & eis certiora corpora, quæ tamen non es ; ſed nec anima es quæ vita eſt corporum. Ideo melior vita corporum certiorque quam corpora. Sed tu vita es animarum, vita vitarum, vivens teipſa, & non mutaris vita animæ meæ. Vbi ergo mihi tunc eras, & quam longè ? Et longè peregrinabar abs te, excluſus & à ſiliquis porcorum, quos de ſiliquis paſcebam.

5. Combien les fables des grammairiens & des poëtes valent-elles mieux que ces dangereuſes trompe-

5. Quanto enim meliores grammaticorum & poëta-

ries ; & combien les vers qui nous representent vne Medée qui vole, sont-ils moins perilleux que ces cinq élemens fantastiques qu'on me déguisoit en tant de diverses manieres, pour y trouver du rapport avec ces cinq antres tenebreux qui ne sont point & qui tuënt l'ame de ceux qui les croyent ? Car la poësie en elle-mesme, & l'art de faire des vers, peut estre mis au nombre des choses qui sont capables de donner quelque nourriture à nostre esprit : Et quant à ces vers qui representent vne Medée qui vole, je les recitois & les entendois reciter aux autres, mais sans prendre cette fable pour autre chose que pour vne fable ; au lieu que j'ay ajoûté foy à ces perilleuses tromperies.

rum fabellæ, quàm illa decipula. Nam versus & carmen & Medea volans utiliores certè quam quinque elementa variè fucata, propter quinque antra tenebrarum quæ omnino nulla sunt, & occidunt credentem. Nam versum & carmen etiam ad vera pulmenta transfero. Volantem autem Medeam, & si cantabam non asserebam : & si cantari audiebam non credebam, illa autem credidi.

6. Helas ! malheureux que j'estois, par quels degrez me suis-je laissé tomber dans la profondeur de cet abysme ? N'estoit-ce pas en me tourmentant & en m'agitant par l'ignorance de la verité, lors, mon Dieu, car je vous confesse ma faute, à vous qui avez eu pitié de moy quand je ne vous la confessois pas encore, lors dis-je, mon Dieu, que je vous cherchois, non par cette lumiere d'esprit & d'intelligence que vous m'avez donnée pardessus les bestes, mais par les organes de mes sens corporels qui n'ont pour objet que les choses exterieures ;

6. Væ, væ! quibus gradibus deductus sum in profunda inferi ? quippe laborans & æstuans inopia veri, cùm te, Deus meus, tibi enim confiteor, qui me miseratus es & nondum confitentem, cùm te non secundum intellectum mentis quo me præstare voluisti beluis, sed secundùm sensum carnis, quærerem.

Tu autem eras interior intimo meo, & superior summo meo. Offendi in illam mulierem audacem, inopem prudentiæ, ænigma Salomonis, sedentem super sellam in foribus, & dicentem: Panes occultos libenter edite, & aquam dulcem furtivam bibite. Quæ me seduxit, quia invenit foris habitantem in oculo carnis meæ; & talia ruminantem apud me quæ illa per illum voraßem.

au lieu que vous estes plus interieur à mon ame que ce qu'elle a de plus caché au dedans d'elle, & que vous estes plus élevé que ce qu'elle a de plus haut & de plus sublime dans ses pensées. Ie tombay entre les mains de cette femme audacieuse & impudente dont Salomon parle dans son enigme, qui estant assise à l'entrée de sa porte, crie aux passans: Mangez hardiment de ce pain que j'ay fait cuire en cachette, & beuvez de cette eau que j'ay dérobée. Cette femme me trompa, parce qu'elle ne me trouva pas renfermé dans moy-mesme, mais répandu au dehors dans les objets de mes yeux charnels, & repassant par mon imagination les images qu'ils avoient receuës avec vne si grande avidité.

CHAPITRE VII.

Il refute les erreurs des Manichéens touchant la nature de Dieu, & la vertu des anciens Patriarches.

NEsciebam enim aliud verè quod est; & quasi acutulè movebar, vt suffragarer stultis deceptoribus, cùm à me quærerent vnde malum; & vtrum forma corporea Deus finiretur &

IE ne connoissois pas encore alors cette nature invisible qui seule possede vn estre veritable & souverain; & je ne m'estimois pas peu habile lors que je me laissois emporter aux vaines subtilitez de ces maistres impertinens qui me venoient demander de quel principe le mal procedoit? Si Dieu estoit renfermé dans le cercle si étroit

estroit d'vne forme corporelle ? S'il avoit des cheveux & des ongles ? Et si ces anciens Patriarches qui avoient plusieurs femmes en mesme temps, qui tuoient des hommes & qui sacrifioient des animaux, devoient passer pour des personnes justes & vertueuses ? Car estant ignorant comme j'estois : je me trouvois surpris par ces questions ; mon esprit se remplissoit de trouble & de nuages ; & m'éloignant de la verité, je m'imaginois m'avancer vers elle, parce que je ne sçavois pas que le mal n'est autre chose que la privation du bien, qui n'est proprement que le neant. Et comment l'eussé-je sceu ; puisque mon œil ne pouvant connoistre que les corps qui se presentoient à luy, mon esprit ne pouvoit rien comprendre au delà des images corporelles, & des fantosmes que mon imagination se figuroit ?

& vngues ; & vtrum justi existimādi essent qui haberent vxores multas simul, & occiderent homines, & sacrificarent de animalibus. Quibus rebus ignarus perturbabar ; & recedens à veritate ire in eam mihi videbar ; quia non noveram malum non esse nisi privationem boni, vsque ad quod omnino non est. Quod vnde viderem, cujus videre vsque ad corpus erat oculis, & animo vsque ad phantasma ?

2. Ie ne sçavois pas que Dieu est vn pur esprit qui n'a point de membres, qui n'a ny longueur ny largeur, ny cette étenduë qui est propre au corps, parce qu'vn corps est toûjours moins grand dans sa partie que dans son tout ; & qu'encore qu'il fust infiny, il seroit toûjours moins grand dans vn certain espace que dans toute son étenduë infinie, ne pouvant jamais estre tout entier en chaque lieu ; ce qui n'est propre qu'à Dieu & aux natures spiri-

2. Et non noveram Deum esse spiritum, non cui membra essent per longum & latum, nec cui esse moles esset ; quia moles in parte minor est quam in toto suo : & si infinita sit, minor est in aliqua parte certo spacio definita quā per infinitum ; & non est tota vbique, sicut spiritus, sicut

Deus. Et quid in nobis esset secundum quod essemus similes Deo; & si recte in scriptura diceremur ad imaginem Dei, prorsus ignorabam. Et non noveram justitiam veram interiorem, non ex consuetudine judicantem, sed ex lege rectissima Dei omnipotentis, qua formarentur mores regionũ & dierum pro regionibus & diebus; cum ipsa vbique ac semper esset, non alibi alia, nec alias aliter; secundum quam justi essent Abraham & Isaac & Iacob & Moyses & David, & illi omnes laudati ore Dei; sed eos ab imperitis judicari iniquos, judicantibus ex humano die, & vniversos mores humani generis ex parte moris sui metientibus, tanquam si quis nescius in armamentis quid cui membro accommodatum sit. ocrea velit caput contegi, & galea calceari; & murmuret quod

tuelles. I'ignorois aussi ce qu'il y a en nous qui nous rend semblables à Dieu, & en quelle sorte l'Escriture a raison de dire que nous avons esté creez à son image. Ie ne connoissois point cette justice interieure & veritable, qui ne juge pas selon la coûtume, mais selon la loy tres juste du Dieu tout-puissant, & qui ordonne des pratiques differentes selon les diverses rencontres des temps, & les differentes qualitez des nations, quoy qu'elle demeure la mesme dans tous les temps & dans toutes les nations. Ie ne considerois pas que c'est par cette justice qu'ont esté justes Abraham, Isaac, Iacob, Moyse & David, & tous ces autres grands Patriarches qui ont esté loüez par la bouche de Dieu mesme; & que s'ils passent dans l'estime de quelques ignorans pour des personnes injustes & dereglées, c'est parce qu'ils jugent humainement de ces divins hommes, & qu'ils mesurent par leurs actions & leur coûtume particuliere la conduite generale de tous les hommes. De mesme que si quelqu'vn qui n'auroit jamais oüy dire comment il se faut armer, entrant dans vn Arsenal se couvroit la teste avec des greves & des cuissarts, & s'armoit les jambes & les cuisses avec vn casque; puis se plaignoit en suite que ces armes seroient mal faites. Ou comme si en vn jour

où l'on auroit défendu de tenir marché l'apresdinée, quelqu'vn s'offençoit de ce qu'il ne luy seroit pas permis de vendre alors ce qu'il auroit pû vendre le matin. Ou enfin comme si quelqu'vn trouvoit étrange que dans vne maison quelques serviteurs maniassent des choses sales, ausquelles celuy qui donne à boire ne doit pas toucher; ou que l'on défendist de faire auprés de la table ce que l'on peut faire derriere les écuries, & qu'il trouvast mauvais que dans vne mesme maison & parmy les serviteurs d'vn mesme maistre toutes choses ne fussent pas également permises, ny à tous, ny en tous lieux.

non apte conveniat: Aut in vno die indicto à pomeridianis horis justitio, quisquam stomachetur, non sibi concedi quid venale proponere, quia mane concessum est: Aut in vna domo videat aliquid tractari manibus à quoquam servo, quod facere non sinatur qui pocula ministrat: Aut aliquid post præsepia fieri quod ante mensam prohibeatur; & indignetur, cum sit vnum habitaculum & vna familia, non vbique atq; omnibus idem tribui.

3. C'est ce que font ces personnes qui ne peuuent souffrir qu'on leur die que ce qui a esté permis aux anciens justes dans leur siecle, ne l'est plus aux gens de bien dans celuy-cy, parce que Dieu selon la diversité des temps leur a commandé des choses alors qu'il ne nous commande plus aujourd'huy, quoy qu'ils ayent esté soûmis aussi bien que nous à son eternelle justice. Et neanmoins ils n'ont pas de peine à comprendre que dans vn mesme homme l'habillement qui est propre à l'vn de ses membres ne l'est pas à l'autre;

3. *Sic sunt isti qui indignantur cum audierint illo sæculo licuisse justis aliquid, quod isto non licet justis: & quia illis aliud præcepit Deus, istis aliud pro temporalibus causis, cum eidem justitiæ vtrique servierint; cum in vno homine, & in vno die, & in vnis ædibus videant aliud alii membro congruere,*

que dans vn mesme jour ce qui a esté permis le matin ne l'est plus au soir; & que dans vne mesme maison l'on souffre & l'on commande mesme de faire en vn endroit, ce que l'on défend & l'on punit lors qu'on le fait en vn autre. Ainsi la justice de Dieu est immuable, parce qu'elle est eternelle: mais les temps changent, parce qu'ils s'écoulent sans cesse, & que leur estre n'est qu'vne perpetuelle revolution. C'est ce que les hommes ont peine à comprendre, dautant que vivant si peu & estant accoustumez aux loix d'vn mesme pays, ils ne peuvent accorder avec ce qu'ils voyent tous les jours ces rencontres & ces évenemens si differens, qu'ils n'ont pû voir dans la suite de tous les siecles, & qui s'étendent par toutes les Provinces du monde; au lieu qu'ils sont témoins eux-mesmes de ce qui convient & ne convient pas dans les heures d'vn mesme jour, dans les membres d'vn mesme corps, & dans les endroits differens d'vn mesme logis. C'est pourquoy ils se soumettent à cet ordre humain & sensible dont ils reconnoissent l'vtilité par leur propre experience; & ils accusent au contraire l'ordre de la providence de Dieu, parce qu'ils ne peuvent voir cette chaisne merveilleuse de tant d'effets differens, qui découvre son ineffable sagesse dans la liaison & dans

& aliud jam dudum licuisse, post horam non licere: quiddam in illo angulo permitti aut juberi, quod in isto juste vetetur & vindicetur. Nunquid justitia varia est & mutabilis? Sed tempora quibus præsidet non pariter eunt, tempora enim sunt. Homines autem, quorum vita super terram brevis est, quia sensu non valent causas contexere seculorum priorum aliarumque gentium quas experti non sunt, cum his quas experti sunt: in vno autem corpore, vel die, vel domo, facile possunt videre quid cui membro, quibus momentis, quibus partibus personisve congruat, in illis offenduntur, his serviunt.

le rapport que toutes ses parties ont ensemble.

4. Ie ne sçavois point alors ces veritez : je ne faisois aucune reflexion sur ces choses : & je ne m'appercevois point d'vne si grande lumiere, quoy qu'elle me frappast les yeux & qu'elle jettast des rayons de toutes parts. Ie ne considerois pas que lors que je faisois des vers, il ne m'estoit pas permis de mettre toute sorte de pieds par tout où j'aurois voulu les mettre; mais que je devois les placer differemment selon les differentes especes de vers; & que dans vn mesme vers je ne pouvois pas repeter toûjours le mesme pied; quoy que neanmoins l'art de la poësie par lequel je reglois toutes les mesures des syllabes demeurast indivisible dans soy-mesme. Qu'ainsi la justice suprême de Dieu à laquelle toutes les ames saintes sont soûmises, devoit en vne maniere sans comparaison plus sublime & plus excellente renfermer en elle-mesme toutes les loix differentes qu'elle peut donner aux hommes, & qu'elle demeure toûjours la mesme, quoy qu'elle ne leur commande pas toûjours la mesme chose, & qu'elle diversifie ces ordonnances selon la diversité des personnes & des temps. C'est ce qui me portoit dans l'aveuglement où j'estois, & me faisoit blasmer ces saints Patriarches, qui non

4. *Hæc ego tunc nesciebam, & non advertebam, & feriebant vndiq; ista oculos meos, & non videbam. Et cantabam carmina, & non mihi licebat ponere pedem quemlibet vbilibet, sed in alio atque alio metro aliter atque aliter : & in vno aliquo versu non omnibus locis eumdem pedem. Et ars ipsa qua canebam non habebat aliud alibi, sed omnia simul. Et non intuebar justitiam cui servirent boni & sancti homines, longe excellentius atque sublimius habere simul omnia quæ præcepit, & nulla ex parte variari, & tamen variis temporibus non omnia simul, sed propria distribuentem ac præcipientem. Et reprehendebam cæcus pios patres, non solum sicut Deus juberet atque inspiraret vtentes præsenti-*

bus, verum quoque sicut Deus revelaret futura prænunciantes.

seulement ont vsé des choses presentes, selon l'instinct & le commandement exprés qu'ils avoient receu de Dieu; mais qui ont mesme annoncé les choses futures par la lumiere divine dont il a éclairé leurs ames.

CHAPITRE VIII.

Que ce qui est contre la nature ne peut éstre permis ; mais que ce qui est contre la coûtume & les loix des hommes devient permis quand Dieu le commande.

NVnquid aliquando aut alicubi injustum est diligere Deum ex toto corde, & ex tota anima, & ex tota mente, & diligere proximum tanquam teipsum? Itaque flagitia quæ sunt contra naturam vbique ac semper detestanda atque punienda sunt, qualia Sodomitarum fuerunt. Quæ si omnes gentes facerent, eodem criminis reatu divina lege tenerentur, quæ non sic fecit homines vt se illo vterentur modo. Violatur quippe ipsa societas quæ cum

MAis comme il y a des loix tres-justes qui peuvent changer, il y en a d'autres qui ne changent jamais. Car peut-on s'imaginer ou quelque temps dans l'ordre des siecles, ou quelque lieu dans le monde, auquel il ne soit pas juste d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son ame, de tout son esprit, & son prochain comme soy-mesme? Et ainsi les crimes infames & contraires à la nature tels qu'estoient ceux de Sodome doivent estre rejettez avec execration, & punis avec severité, en quelque temps & en quelque lieu que ce puisse estre. Et quand tous les hommes de la terre s'accorderoient à les commettre, ils seroient tous coupables également selon les regles de la loy eternelle & immuable; l'homme ayant esté creé dans vn tel estat, que ces actions

ne peuvent jamais estre legitimes. Car c'est violer la societé que nous devons avoir avec Dieu, que de soüiller ainsi par ce dereglement brutal & abominable la pureté de la nature dont il est l'auteur.

Deo nobis esse debet, cum eadem natura, cujus ille auctor est, libidinis perversitate polluitur.

2. Quant aux fautes que l'on commet contre les coûtumes des païs, elles se doivent éviter selon que les mœurs differentes des peuples nous y obligent, sans que les citoyens ou les étrangers se donnent la liberté de violer vn ordre étably par vn long vsage, ou par les loix d'vne ville ou de tout vn peuple ; puis qu'il est certain que les hommes dans le gouvernement civil composent ensemble vn mesme corps, & qu'vne partie est toûjours difforme lors qu'elle est disproportionnée à son tout.

2. Quæ autem contra mores hominum sunt flagitia pro morum diversitate vitanda sunt ; ut pactum inter se civitatis aut gentis consuetudine vel lege firmatum, nulla civis aut peregrini libidine violetur. Turpis enim omnis pars suo universo non congruens.

3. Mais quand Dieu commande quelque chose contre les loix ou les coûtumes de quelques pays, on doit, ou le faire quand il n'auroit jamais esté fait, ou le renouveller quand il auroit esté discontinué, ou l'établir quand il n'auroit jamais esté étably. Car s'il est permis à vn Roy de faire dans vne ville qui luy est sujette quelque ordonnance que ny luy, ny ses predecesseurs n'auroient jamais faite auparavant ; & si on luy obeït sans violer l'ordre de cette ville, ou plustost si ce seroit violer ce mesme ordre que de ne

3. Cum autem Deus aliquid contra morem aut pactum quorumlibet jubet : & si nunquam ibi factum est, faciendum est : & si omissum, instaurandum : & si institutum non erat, instituendum est. Si enim regi licet in civitate cui regnat jubere aliquid quod neque ante illum quisquã, nec ipse vnquam

jusserat ; & non cõtra societatem civitatis ejus obtemperatur, imò contra societatem non obtemperatur (generale quippe pactum est societatis humanæ obedire regibus suis) quanto magis Deo regnatori universæ creaturæ suæ ad ea quæ jusserit sine dubitatione serviendum est? Sicut enim in potestatibus societatis humanæ major potestas minori ad obediendum præponitur : ita Deus omnibus.

luy pas obeïr, estant vne loy generale parmy tous les hommes, que chaque peuple doit obeïr à son Roy : Avec combien plus de raison devons-nous obeïr à Dieu avec vne soûmission parfaite, luy qui est le monarque souverain de toutes les creatures? Que si dans la societé de la vie humaine on prefere toûjours les puissances superieures aux inferieures, qui ne voit que Dieu doit estre sans comparaison preferé à tous, estant infiniment élevé au dessus de tous?

4. *Item in facinoribus ubi libido est nocendi, sive per contumeliam, sive per injuriam ; & utrumque vel ulciscendi causa, sicut inimico inimicus ; vel adipiscendi alicujus extra commodi, sicut latro viatori ; vel evitandi mali, sicut ei qui timetur ; vel invidendo, sicut feliciori miserior ; aut in aliquo prosperatus, ei quem sibi æquari timet aut*

4. Ce que nous avons dit des crimes infames, qu'ils ne peuvent jamais estre permis, se doit dire aussi de ceux qui se commettent contre le prochain avec vn desir de luy nuire, ou par des paroles outrageuses, ou par des actions injustes & violentes, soit que celuy qui l'offense veüille se vanger, comme vn ennemy se vange de son ennemy ; soit qu'il ait dessein d'en tirer quelque bien & quelque advantage, comme vn voleur qui vole vn passant ; soit qu'il tasche de se délivrer d'vn mal qu'il apprehende, comme lors que l'on attaque celuy que l'on craint ; soit qu'il soit poussé d'envie, comme vn mise-

table est jaloux du bonheur d'vn homme plus heureux que luy, ou comme celuy qui est dans vn estat advantageux porte envie à ceux qui luy donnent sujet de craindre qu'ils ne deviennent ses égaux, ou à ceux qu'il voit avec regret l'estre déja devenus; soit enfin qu'il trouve vn plaisir sensible dans le mal d'autruy, qui est l'esprit de ceux qui se plaisent à voir les combats sanglans des gladiateurs, ou à se railler & à se joüer de tout le monde.

æqualem dolet; vel sola voluptate alieni mali, sicut spectatores gladiatorum, aut irrisores, aut illusores quorumlibet.

5. Voila les sources des pechez des hommes, qui naissent tous de ces trois concupiscences marquées par l'Escriture, de l'élevement de l'orgueil, de la curiosité des spectacles, & des plaisirs bas & sensuels; soit qu'vn homme soit possedé seulement de l'vne de ces passions, ou de deux, ou de toutes les trois ensemble. C'est ainsi mon Dieu, qui vous approchez autant de nous par vostre souveraine bonté, que vous estes élevé au dessus de nous par vostre souveraine puissance, que tous les desordres de la vie humaine violent vostre Decalogue divin (qui est cette harpe mysterieuse à dix cordes) les dix commandemens que vous avez gravez sur les tables de la loy, dont les trois premiers regardent les fautes que l'on peut commettre contre vous, & les sept autres celles que l'on commet contre le prochain.

5. Hæc sunt capita iniquitatis, quæ pullulant principandi, & spectandi, & sentiendi libidine, aut vna, aut duabus earum, aut simul omnibus. Et vivitur male adversus tria & septem, psalterium decem cordarum decalogum tuum, Deus altissime & dulcissime.

6. Sed quæ flagitia in te, qui non corrumperis? Aut quæ adversus te facinora, cui noceri non potest? Sed hoc vindicas quod in se homines perpetrant, quia etiam cum in te peccant impie faciunt in animas suas, & mentitur iniquitas sibi; sive corrumpendo ac pervertendo naturam suam quam tu fecisti & ordinasti; vel immoderate utendo concessis rebus; vel in non concessa flagrando in eum usum qui est contra naturam; aut rei tenentur, animo & verbis sævientes adversus te, & adversus stimulum calcitrantes; aut cum disruptis limitibus humanæ societatis, lætantur audaces privatis conciliationibus aut direptionibus, prout quisque delectaverit aut offenderit.

6. Mais comment est-ce, mon Dieu, que ces pechez se commettent contre vous? Qu'y a-t'il qui vous regarde dans les crimes infames des hommes, par lesquels ils se corrompent eux-mesmes, puisque vous estes entierement incorruptible? Et que vous peuvent nuire les injustices & les violences qu'ils font à leur prochain, puisqu'il est impossible que l'on vous fasse aucun mal? Vous ne laissez pas neanmoins de punir les fautes que les hommes commettent contre eux-mesmes, parce qu'ils pechent tout ensemble & contre vous & contre leurs propres ames, & que leur iniquité selon l'Escriture retombe sur eux, ou lors qu'ils corrompent la nature que vous avez creée, & qu'ils renversent tout l'ordre que vous y avez étably; ou lors qu'ils vsent avec excés des choses qui leur sont permises; ou qu'ils abusent d'eux-mesmes pour satisfaire à leur passion brutale en violant la loy naturelle; ou lors qu'ils se soulevent contre vous par la revolte de leur esprit & par les blasphemes de leurs paroles, & qu'ils veulent resister à vostre puissance qui les presse & à l'aiguillon qui les pique, pour vser des termes de l'Escriture: ou enfin lors que rompant les liens de la societé civile qui tend au bien general & vniversel, ils divisent les esprits par des partialitez, ou les vnissent avec

eux par des factions, pour executer leurs entreprises temeraires, & pour satisfaire à leurs interests particuliers, ou en détournant les maux qu'ils craignent, ou en se procurant les biens qu'ils desirent.

7. Ce sont les desordres où les hommes se precipitent lors qu'ils vous abandonnent, mon Dieu, qui estes la source de la vie, & le seul & le veritable createur & moderateur du monde; & qu'au lieu d'aimer la verité eternelle qui doit estre commune à tous, ils se portent par vn mouvement superbe de l'amour propre vers vn faux bien qu'ils se rendent particulier, & qu'ils veulent posseder tous seuls. Mais comme nous nous separons d'avec vous par vne volonté superbe, nous retournons aussi à vous par la pieté d'vn cœur humble; & en suite vous nous guerissez de ces habitudes vicieuses & corrompuës, dans lesquelles nous avons languy si long-temps, vous nous pardonnez nos fautes lors que nous les reconnoissons; vous exaucez nos gemissemens lors que nous soûpirons dans nostre esclavage; & vous rompez les chaisnes dans lesquelles nous nous sommes engagez volontairement, pourveu que nostre ame ne s'éleve plus contre vous par l'audace d'vne fausse liberté, dans laquelle aimant plus vn faux bien qu'elle se

7. Et ea fiunt cum tu derelinqueris fons vitæ, qui es vnus & verus creator & rector vniversitatis: & privata superbia diligitur in parte vnum falsum. Itaque pietate humili reditur in te, & purgas nos à consuetudine mala, & propitius es peccatis confitentium, & exaudis gemitus compeditorum, & solvis à vinculis quæ nobis fecimus, si jam non erigamus adversus te cornua falsæ libertatis, avaritia plus habendi, & damno totum amittendi; amplius amando proprium nostrum quam te omnium bonum.

rend propre, que vous estes le seul bien veritable & la source vniverselle de tous les biens, elle perd tout en vous perdant, pour avoir desiré quelque chose de plus que vous, lors qu'elle possedoit tout en vous possedant.

CHAPITRE IX.

Que les jugemens de Dieu sont souvent differens de ceux des hommes touchant les actions bonnes ou mauvaises.

Sed inter flagitia & facinora & tam multas iniquitates, sunt peccata proficientium, quæ à bene judicantibus & vituperantur ex regula perfectionis, & laudantur spe frugis, sicut herba segetis. Et sunt quædam similia vel flagitio vel facinori, & non sunt peccata; quia nec te offendunt Dominum Deum nostrum, nec sociale consortium; cum conciliantur aliqua in vsum vitæ congrua tempori, & incertum est an libidine habendi; aut puniuntur corrigendi studio potestate

MAIS outre ce grand nombre de crimes dont nous venons de parler, qui blessent ou l'honnesteté par leur infamie, ou l'équité par leur injustice, il y en a d'autres, que ceux qui en sçavent bien juger blasment dans la veuë de la perfection dont ils sont encore éloignez, & qu'ils loüent en mesme temps dans l'esperance des fruits que ces commencemens sont capables de produire; comme on loüe les bleds qui semblent promettre beaucoup, quoy qu'ils ne soient encore qu'en herbe. Il y a aussi des actions qui paroissent semblables à ces deux especes de crimes que je viens de rapporter, & qui sont innocentes neanmoins, parce qu'elles ne blessent, mon Dieu, ny vostre loy eternelle, ny la societé humaine & la justice civile; comme lors que des personnes ont vsé des choses de cette vie en vne maniere

qui estoit conforme à leur temps, sans qu'on ait sujet de croire qu'ils l'ayent fait par intemperance ou par avarice; & que d'autres ont puny les coupables par l'autorité d'vne puissance legitime avec vn desir de corriger les excés des hommes, sans qu'on ait aussi sujet de croire qu'ils l'ayent fait par vn mouvement de vengeance & de cruauté. Ainsi il y a plusieurs actions que les hommes ont jugé dignes d'estre condamnées, que vous avez neanmoins autorisées par vostre approbation divine: comme il y en a plusieurs que les hommes approuvent & relevent par leurs loüanges, que vous condamnez neanmoins par vostre équitable jugement, parce que souvent l'intention de celuy qui agit & les circonstances particulieres & secrettes du temps auquel il agit, rendent vne action toute autre qu'elle ne semble estre à ceux qui ne la considerent que par l'apparence.

ordinata, & incertum est an libidine nocendi. Multa itaque facta quæ hominibus improbanda viderentur, testimonio tuo approbata sunt: & multa laudata ab hominibus, te teste damnantur: cum sæpe se aliter habet species facti, & aliter facientis animus, atque articulus occulti temporis.

2. Mais lors que vous commandez vne chose toute extraordinaire & que vous aviez auparavant défenduë; qui doute que l'on ne doive vous obeïr, quand bien vous ne découvririez pas aux hommes les raisons sublimes de vostre commandement, ou qu'il se trouveroit contraire à quelques loix de la societé humaine; puisque la justice de toute societé consiste à vous

2. Cum vero aliquid tu repente inusitatum & improvisũ imperas, etiam si hoc aliquando vetuisti, quamvis causam imperii tui pro tempore occultes, & quamvis contra pactum sit aliquorum hominum societatis, quis dubitet esse

faciendum, quando ea justa est societas hominum quæ servit tibi? Sed beati qui te imperasse sciunt. Fiunt enim omnia à servientibus tibi, vel ad exhibendum quod ad præsens opus est, vel ad futura prænuncianda.

obeïr. Ainsi il faut faire tout ce que vous commandez : mais heureux sont ceux qui sçavent que c'est vous qui le commandez. Car tout ce que les anciens Patriarches ont fait qui paroist nouveau & extraordinaire, ils l'ont fait ou pour s'accommoder au temps auquel ils vivoient, ou pour tracer dans leurs actions vne image des choses futures.

CHAPITRE X.

Resveries des Manichéens touchant les fruits de la terre.

HÆc ego nesciens irridebã illos sanctos servos & prophetas tuos. Et quid agebã cum irridebam eos, nisi vt irriderer abs te, sensim atque paulatim perductus ad eas nugas, vt crederem ficum plorare cum decerpitur, & matrem ejus arborem lachrymis lacteis? Quam tamen ficum si comedisset aliquis sanctus, alieno sane non suo scelere decerptam, misceret visceribus, & anhelaret de illa angelos, imo vero

MAIS comme je ne sçavois point alors ces veritez, je me mocquois de ces grands prophetes & de ces hommes divins qui vous ont servy avec tant de pureté. Et que faisois-je, mon Dieu, en me mocquant d'eux, sinon de me rendre digne d'estre mocqué de vous, m'estant laissé tomber peu à peu dans des resveries prodigieuses, jusques à m'imaginer que lors qu'on cueille vne figue, elle pleure avec des larmes de lait aussi-bien que le figuier qui l'a produite : Et que neanmoins si l'vn de ceux que les Manichéens appellent Saints & Elcus eust mangé cette mesme figue, non aprés l'avoir cueillie luy-mesme, ce qui selon leurs maximes l'eust rendu coupable, mais l'ayant

trouvée cueillie par le crime d'vn autre, il pouſſoit dehors en ouvrant la bouche, ou en ſoupirant dans la priere des petits Anges, ou pluſtoſt de petites parties de Dieu meſme, du Dieu ſouverain & veritable, qui fuſſent toûjours demeurées vnies & comme liées à ce fruit, ſi elles n'en euſſent eſté détachées par les dents de cet eleu & par la chalur de ſon eſtomac. Et mon aveuglement eſtoit crû juſqu'à tel point, que je me figurois qu'il valoit mieux avoir compaſſion des fruits de la terre, que des hommes meſmes pour leſquels ils ont eſté creez. Car ſi quelqu'vn qui n'euſt pas eſté Manichéen m'en euſt demandé, j'euſſe creu que ce fruit que je luy aurois donné, auroit eſté comme condamné à vn ſupplice capital.

particulas Dei gemendo in oratione atque ructando: quæ particulæ ſummi & veri Dei ligatæ fuiſſent in illo pomo, niſi electi ſancti dente ac ventre ſolverentur. Et credidi miſer, magis eſſe miſericordiam præſtandam fructibus terræ, quam hominibus propter quos naſcerentur. Si quis enim eſuriens peteret qui Manichæus non eſſet, quaſi capitali ſupplicio damnanda buccella videretur, ſi ei daretur.

CHAPITRE XI.

Prieres & larmes de ſainte Monique pour la converſion de ſon fils. Revelation qu'elle en eut en ſonge, neuf ans auparavant qu'elle arrivaſt.

VOILA l'abyſme dans lequel je m'eſtois plongé. Et vous, mon Dieu, vous avez étendu voſtre main du haut du ciel pour me retirer de ces profondes tenebres où j'eſtois enſevely: Ma mere cependant me pleuroit avec vne douleur plus ſenſible, que les meres ne pleurent leurs enfans lors

ET miſiſti manum tuam ex alto, & de hac profunda caligine eruiſti animam meam, cum pro me fleret ad te mater mea fidelis tua, amplius quam flent matres corporea funera.

Videbat enim illa mortem meam ex fide & spiritu, quem habebat ex te, & exaudisti eam Domine. Exaudisti eam, nec despexisti lachrymas ejus, cum profluentes rigarent terram sub oculis ejus in omni loco orationis ejus, & exaudisti eam. Nam vnde illud somnium quo eam consolatus es, vt vivere me secum cōcederet, & habere secum eamdem mensam in domo, quod nolle cœperat aversans & detestans blasphemias erroris mei?

2. Vidit enim stantem se in quadam regula lignea, & advenientem ad se juvenem splendidum, hilarem atque arridentem sibi, cum illa esset mœrens & mœrore confecta. Qui cum causas quæsisset ab ea mœstitiæ suæ quotidianarumque lachrymarum, docendi vt assolet, non discendi gratia, atque illa respondisset perditionem

qu'elles les voyent porter en terre. Car elle me voyoit mort devant vous ; & elle le voyoit par l'œil de la foy, & par la lumiere de l'esprit que vous aviez répandu en elle. Aussi mon Dieu, vous avez écouté ses vœux, & vous n'avez point méprisé ses larmes dont elle versoit des torrens en vostre presence dans tous les lieux où elle vous offroit sa priere. Vous l'avez exaucée deslors, & l'en avez comme asseurée par ce songe que vous seul sans doute luy envoyastes, & qui la consola de telle sorte qu'elle me permit de demeurer avec elle & de manger à sa table : ce qu'elle avoit commencé quelque temps auparavant de ne vouloir plus, tant elle avoit en horreur l'heresie détestable que je soustenois.

2. Il luy sembla donc qu'estant debout sur vne longue regle de bois, & estant toute triste & toute accablée de douleur, elle vid venir à elle vn jeune homme étincelant de lumiere, qui avec vn visage gay & soûriant, luy demanda le sujet de son affliction & de ses larmes continuelles ; mais d'vne maniere qui témoignoit assez qu'il ne le faisoit pas tant pour s'en informer, que pour la consoler & pour l'instruire. Surquoy luy ayant respondu, qu'elle déploroit la perte de mon ame, il luy commanda de ne se mettre plus en peine, & de considerer que j'estois au mesme

mesme lieu où elle estoit : Qu'alors regardant attentivement, elle s'apperceut que j'estois prés d'elle sur cette mesme regle. Et d'où cette consolation luy pouvoit-elle venir, mon Dieu, sinon de ce que vous daigniez prester l'oreille à la voix & aux gemissemens de son cœur ?

meam se plangere, jussisse illum, quò secura esset, atque admonuisse vt attenderet & videret, vbi esset illa, ibi esse & me. Quod illa vbi attendit, vidit me juxta se in eadem regula stantem. Vnde hoc, nisi quia erant aures tuæ ad cor ejus ?

3. O Dieu eternel ! qui n'admirera vostre puissance infinie & vostre bonté égale à vostre puissance, voyant que vous avez autant de soin du moindre de nous, que si vous n'aviez à conduire que luy seul ; & que vous avez autant de soin de tous les hommes ensemble que de chaque homme en particulier ? Mais ne fistes-vous pas voir encore l'impression de vostre esprit dans son ame, lors que me racontant ce songe, comme je taschois de l'interpreter à mon avantage, en luy disant qu'il luy marquoit qu'elle pourroit estre vn jour de mon sentiment, & non pas que je deusse estre du sien ; elle me répondit sur le champ sans hesiter : Cela ne peut estre, parce qu'il ne m'a pas dit ; Considerez que vous estes où il est, mais considerez qu'il est où vous estes. Ie vous confesse mon Dieu ce qui m'arriva pour lors, autant que je m'en puis souvenir, & ce que

3. O tu bone omnipotens, qui sic curas vnumquemque nostrum tanquam solum cures ; & sic omnes tamquam singulos. Vnde illud etiam, quod cum mihi narrasset ipsum visum, & ego ad id trahere conarer, vt illa se potius non desperaret futuram esse quod eram : continuò sine aliqua hæsitatione. Non, inquit, non enim mihi dictum est, Vbi ille, ibi & tu : sed, Vbi tu, ibi & ille. Confiteor tibi, Domine, recordationem meam quantum recolo, quod sæpe non tacui, amplius me isto per matrem vigilantem

reſponſo tuo, quod tam vicina interpretationis falſitate turbata non eſt, & tam cito vidit quod videndum fuit : quod ego certè antequam dixiſſet non videram ; etiam tum commotũ fuiſſe quam ipſo ſomnio, quo feminæ piæ gaudium tanto poſt futurum, ad conſolationem tunc præſentis ſolicitudinis, tanto ante prædictum eſt.

j'ay dit ſouvent depuis, que cette réponſe ſi ſoudaine de ma mere, par laquelle ſans ſe troubler du faux ſens que j'avois donné à ces paroles, lequel avoit tant d'apparence de verité, elle diſſipa ce nuage en vn moment, & vid tout d'vn coup ce qui n'eſtoit pas ſi aiſé à découvrir, & dont je ne m'étois pas apperceu moy-meſme avant qu'elle me l'euſt dit. Cette réponſe, dis-je, me toucha dés lors beaucoup davantage que n'avoit fait le ſonge & la viſion dont il vous plut de favoriſer ſa pieté, ayant voulu pour la conſoler dans ſa douleur, luy faire voir tant de temps auparavant vne image de la joye dont vous deviez la combler vn jour.

4. *Nam novem fermè anni ſecuti ſunt, quibus ego in illo limo profundi, ac tenebris falſitatis, cum ſæpe ſurgere conarer & gravius alliderer, volutatus ſum : Cum tamen illa vidua caſta, pia & ſobria quales amas, jam quidem ſpe alacrior, ſed fletu & gemitu non ſegnior, non deſineret horis omnibus orationum ſuarum de me plangere ad te. Et intrabant*

4. Car depuis il s'eſt paſſé preſque neuf années, durant leſquelles je ſuis demeuré dans cet abyſme de fange & de bouë & dans ces tenebres de l'erreur, taſchant ſouvent de me relever, & retombant toûjours encore plus bas. Et durant tout ce temps, mon Dieu, cette veuve chaſte, ſobre & devote, telle que vous les aimez, ne ceſſa point de gemir pour moy devant vous, s'animant de telle ſorte par la vive eſperance de vos promeſſes, que bien loin d'en devenir plus negligente, elle ne donna jamais ny de relaſche à ſes ſoupirs, ny de treve à ſes larmes, ny de fin à ſes vœux & à ſes prieres. Vous

receviez favorablement le sacrifice qu'elle vous offroit pour moy ; & neanmoins vous me laissiez plonger de plus en plus dans cette nuit tenebreuse de l'impieté & de l'erreur.

in conspectum tuum preces ejus, & me tamen dimittebas adhuc volvi & involvi illa caligine.

CHAPITRE XII.

Belle parole d'vn Evesque à sainte Monique touchant la future conversion de son fils.

MAIS vous ne vous estes pas contenté, mon Dieu, de luy avoir donné cette premiere parole pour gage de vos bienfaits, vous luy en avez encore donné vne seconde en vne occasion que je raconteray maintenant, puis qu'elle me revient dans la memoire. Car je passe beaucoup de choses, ou parce qu'elles se sont effacées de mon esprit, ou parce que je me haste de venir bien-tost aux faveurs principales que j'ay receuës de vous, pour lesquelles je me sens pressé de vous rendre de tres-humbles actions de graces. Vous luy avez donc parlé encore vne seconde fois par vn bon Evesque nourry dans le sein de vostre Eglise, & dans la connoissance de vos Ecritures. Elle le supplioit vn jour de prendre la peine de conferer avec moy pour combattre mes erreurs, & me détromper de mes fausses opinions en m'instruisant de la verité, ce qu'elle faisoit toûjours lors qu'elle rencon-

ET dedisti alterum responsum interim, quod recolo. Nam & multa pratereo propter quod propero ad ea quæ me magis vrgent confiteri tibi, & multa non memini. Dedisti ergo alterum per sacerdotẽ tuum quemdam Episcopum, nutritum in ecclesia, & exercitatum in libris tuis. Quem cùm illa femina rogasset vt dignaretur mecum colloqui, & refellere errores meos, & dedocere me mala, ac docere bona (faciebat enim hoc, si quos fortè idoneos invenisset) noluit ille prudenter sane, quantum sensi po-

ftea. Respondit enim me adhuc esse indocilem, eo quod inflatus essem novitate hæresis illius, & nonnullis quæstiunculis jam multos imperitos exagitassem, sicut illa indicaverat ei. Sed sine, inquit, illum ibi, & tantum roga pro eo Dominum: ipse legendo reperiet quis ille sit error, & quanta impietas.

troit des personnes qui en estoient capables: Mais ce sage Prelat s'en excusa (& certes avec beaucoup de prudence, ainsi que je l'ay reconnu depuis) & luy répondit que j'estois encore trop indocile, parce que la nouveauté de cette heresie m'avoit remply de presomption & de vanité, & que j'avois déja embarassé plusieurs personnes ignorantes par la vaine subtilité de mes questions, ainsi qu'elle mesme le luy avoit raconté. Laissez-le, luy dit ce saint homme; contentez-vous de bien prier Dieu pour luy; & vous verrez qu'il reconnoistra luy-mesme l'erreur & l'impieté de ces heretiques par la lecture de leurs propres livres.

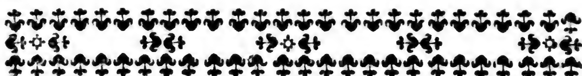
2. Simul etiam narravit, se quoque parvulum à seducta matre sua datum fuisse Manichæis, & omnes penè non legisse tantum, verumetiam scriptitasse libros eorum, sibique apparuisse, nullo contra disputante & convincente, quam esset illa secta fugienda: itaque fugisse. Quæ cum ille dixisset, atque illa nollet acquiescere, sed instaret magis deprecan-

2. Il luy conta ensuite que sa mere, qui estoit aussi tombée dans l'erreur de la mesme secte, l'ayant donné tout petit aux Manichéens afin de l'instruire, il avoit non seulement leu, mais transcrit presque tous leurs ouvrages; & que sans que personne se mist en peine de disputer contre luy ou de le convaincre par des argumens, il avoit découvert de luy-mesme combien cette heresie estoit détestable, & qu'en suite il l'avoit abandonnée. Ce qu'ayant dit à ma mere; & voyant qu'aprés cela neanmoins elle ne se rendoit pas; mais qu'elle le pressoit avec encore plus d'instance, & fon-

dant en larmes, le conjuroit de me voir & d'entrer en discours avec moy, il luy répondit enfin comme importuné de ses prieres; Allez & continuez de faire ce que vous faites: Car il est impossible qu'vn fils pleuré avec tant de larmes perisse jamais. Ce qu'elle receut, ainsi qu'elle m'a témoigné souvent, avec la mesme confiance que si Dieu le luy eust dit de sa propre bouche.

do. & vbertim flendo vt me videret, & mecum dissereret: ille jam substomachans tædio, Vade, inquit, à me, ita vivas: fieri enim non potest vt filius istarum lachrymarum pereat. Quod illa ita se accepisse, inter colloquia sua mecum sæpe recordabatur, ac si de cælo sonuisset.





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN

LIVRE QVATRIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Durant neuf ans il estoit trompé & trompoit les autres, ne suivant que l'erreur & la vanité.

PEr idem tempus annorum novem ab vndevigesimo anno ætatis meæ, vsque ad duodetricesimum, seducebamur & seducebamus, falsi atque fallentes in variis cupiditatibus; & palam per doctrinas, quas liberales vocant, occultè autem falso nomine religionis. Hic superbi, ibi superstitiosi, vbique vani. Hac popularis glo-

DVRANT ce temps de neuf ans qui s'écoula depuis la dix-neufiéme année de mon âge jusqu'à la vingt-huitiéme j'estois seduit, & je seduisois les autres: I'estois trompé, & je trompois les autres dans le déreglement de mes differentes passions. Ie les trompois en public par ces sciences qu'on nomme les belles lettres; & je les trompois en secret par le faux nom de religion. Mon orgueil agissoit en l'vn, ma superstition en l'autre, & ma vanité en tout. D'vne part je brûlois d'vn si grand desir pour la vaine gloire & pour les loüanges populaires que je les recher-

chois jusques dans les applaudissemens du theatre; jusques dans les prix qu'on donne à ceux qui réussissent en quelque ouvrage d'esprit au dessus de tous les autres, jusques dans ces ambitieux combats pour des couronnes fragiles & perissables, jusques dans les niaiseries des spectacles, & dans les dissolutions des voluptez. Et d'autre part desirant d'estre purifié de ces soüilleures, je portois des viandes à ceux que les Manichéens appellent saints & éleus, afin que dans leur estomac où ils les faisoient passer les ayant mangées, ils en forgeassent, comme dans vne boutique, des Dieux & des Anges qui me rendissent net de cette corruption. Voilà les erreurs que je suivois; voilà les actions ridicules que je faisois, & que faisoient mes amis qui n'estoient pas moins trompez que moy, & qui l'avoient esté par moy-mesme.

riæ sectantes inanitatem, vsque ad theatricos plausus, & contentiosa carmina, & agonem coronarum fœnearum, & spectaculorum nugas, & intemperantiam libidinum. Illac autem purgari nos ab istis sordibus expetentes, cum eis qui appellantur electi & sancti afferremus escas, de quibus nobis in officina aqualiculi sui fabricarent angelos & deos, per quos liberaremur; & sectabar ista atque faciebam cum amicis meis, per me ac mecum deceptis.

2. Que ces superbes, mon Dieu, dont l'orgueil n'est pas encore heureusement abattu & humilié sous vostre main toute-puissante, se mocquent de moy tant qu'il leur plaira, je ne laisseray pas de vous confesser mes crimes & mes desordres : Et je vous conjure de me permettre & de m'accorder la grace pour vostre gloire de rassembler maintenant dans mon souvenir tous les tours & les retours de mes égaremens

2. Irrideant me arrogantes, & nondum salubriter prostrati & elisi à te, Deus meus; ego tamen confitear tibi dedecora mea in laude tua, sine me obsecro, & da mihi circuire præsenti memoria præteritos circuitus erroris mei, & im-

molare tibi hostiam jubilationis. Quid enim ego sum mihi sine te, nisi dux in præceps? Aut quid sum, cùm mihi bene est, nisi sugens lac tuum; aut fruens te cibo qui non corrumpitur? Et quis homo est quilibet homo, cum sit homo? Sed irrideant nos fortes & potentes, nos autem infirmi & inopes confiteamur tibi.

passez, afin que je vous les offre en sacrifice de loüange. Car où puis-je, Seigneur, me conduire moy-mesme sans vous, sinon dans le precipice? Et que suis-je lors que mon ame est dans la santé, sinon vn petit enfant qui suce le lait de vostre grace, ou qui se nourrit de cette viande incorruptible qui est vous-mesme? Et qu'est-ce que l'homme, sinon erreur & aveuglement? Et quelque homme que ce soit, est-il autre chose puis qu'il est homme? Que les forts & les puissans se mocquent de nous si bon leur semble: Quant à nous qui sommes foibles & pauvres, nous reconnoistrons devant vous nôtre foiblesse & nostre indigence.

CHAPITRE II.

Il enseigne la Rhetorique. Il entretient vne femme durant tout ce temps; Et se mocque d'vn devin qui luy promettoit de luy faire gagner vn prix.

Docebam in illis annis artem Rhetoricam, & victoriosam loquacitatem victus cupiditate vendebam. Malebam tamen, Domine, tu scis, bonos habere discipulos, sicut appellantur boni; & eos sine dolo docebam dolos: non quibus

J'ENSEIGNOIS alors la Rhetorique, & je vendois l'art de vaincre l'esprit de l'homme par la puissance de la parole, estant moy-mesme vaincu par la passion de l'interest & de l'honneur. Vous sçavez neanmoins, mon Dieu, que je desirois d'avoir des écoliers sages & vertueux, ainsi que les hommes les appellent; & qu'avec simplicité & sans artifice je leur enseignois les artifices de l'éloquence, non

pour faire courir fortune de la vie à vn innocent, mais pour sauver quelquefois celle d'vn coupable. Vous me voyiez de loin, mon Dieu, lors que je chancelois dans ce chemin si glissant; & vous voyiez reluire comme au milieu d'vne fumée tres-épaisse la fidelité avec laquelle j'instruisois ceux qui se rangeoient sous ma discipline, quoy qu'ils n'aimassent que la vanité & ne cherchassent que le mensonge non plus que moy.

contra caput innocentis agerent; sed aliquando pro capite nocentis. Et tu, Deus, vidisti de longinquo lapsantem in lubrico, & in multo fumo scintillantem fidem meam, quam exhibebam in illo magisterio diligentibus vanitatem, & quærentibus mendacium, socius eorum.

2. Durant tout le cours de ces années, j'avois vne femme qui ne m'étoit pas coujointe par vn mariage legitime; mais que j'avois choisie par vne ardeur volage & imprudente d'vne passion amoureuse & dereglée. C'étoit neanmoins la seule femme que je visse, & je luy gardois fidelité: mais je ne laissois pas d'éprouver à mon malheur la difference qui se rencontre entre l'vnion sainte du mariage, lequel se contracte afin d'avoir des enfans, & la liaison d'vn amour de volupté, où les enfans naissent contre le desir de ceux qui leur ont donné la vie; quoy qu'estant nez, ils les contraignent malgré eux de les aimer.

2. In illis annis vnam habebam, non eo, quod legitimum vocatur, conjugio cognitam, sed quam indagaverat vagus ardor inops prudentiæ: Sed vnam tamen, ei quoque servans thori fidem: in qua sanè experirer exemplo meo, quid distaret inter conjugalis placiti modum, quod fœderatum esset generandi gratia; & pactum libidinosi amoris, vbi proles etiam contra votum nascitur, quamvis jam nata cogat se diligi.

3. Ie me souviens aussi qu'ayant resolu d'entrer dans vne dispute publi-

3. Recolo etiam, cum mihi theatrici carminis certa-

men inire placuisset, mandasse mihi nescio quem aruspicem, quid ei dare mercedis vellem vt vincerem, me autem fœda illa sacramenta detestatum & abominatum respondisse: nec si corona illa esset immortaliter aurea, muscam pro victoria necari me finere. Necaturus enim erat ille in sacrificiis suis animantia, & illis honoribus invitaturus mihi suffragatura dæmonia videbatur. Sed hoc quoque malum non ex tua castitate repudiavi, Deus cordis mei. Non enim amare te noveram, qui nisi fulgores corporeos cogitare non noveram. Talibus enim figmentis suspirans anima, nonne fornicatur abs te, & fidit in falsis, & pascit ventos? Sed videlicet sacrificari pro me nollem dæmonibus, quibus me illa superstitione ipse sacrificabam. Quid enim est aliud ventos pascere, quam

que où l'on recitoit sur vn theatre les vers que l'on avoit composez, & où celuy qu'on jugeoit avoir mieux réussi que les autres remportoit le prix, vn devin me fit demander ce que je luy voulois donner pour me faire gagner ce prix. A quoy l'horreur que j'avois de ces sacrileges abominables me fit répondre, que quand cette couronne seroit d'or & immortelle, je ne souffrirois pas que pour me la procurer on fist mourir vne mouche. Ce que je disois, parce qu'il devoit immoler quelques animaux dans ses détestables sacrifices, pour convier les demons par ces hommages impies à me vouloir estre favorables. Mais, ô Dieu de mon cœur! ce ne fut pas par vn desir chaste de vous plaire que je rejettay ce mal & ce crime. Car je ne pouvois pas vous aimer; puis que mon esprit ne pouvoit vous concevoir que comme vne lumiere corporelle, & que mon ame qui soûpiroit aprés ces fantosmes vains, s'éloignoit & se separoit de vous comme par vn adultere, en s'appuyant sur le vuide du mensonge, & se rendant le joüet des vents. Mais lors mesme que je ne voulois pas qu'on sacrifiast pour moy aux demons, je m'y sacrifiois moy-mesme par cette maudite superstition. Et n'est-ce pas se rendre le joüet des vents, que de l'estre de ces esprits de tenebres, lors que

par nos erreurs criminelles nous leur ſommes vn ſujet de mocquerie & de riſée ?

ipſos paſcere ; hoc eſt errando eis eſſe voluptati atque deriſui ?

CHAPITRE III.

Sa paſſion pour l'aſtrologie judiciaire, dont il ne put eſtre détourné par les ſages remonſtrances d'vn tres-ſçavant Medecin.

AINSI parce que ces obſervateurs des aſtres que l'on nomme mathematiciens, ne faiſoient ny ſacrifices, ny prieres aux demons, je ne ceſſois de les conſulter pour acquerir par leur moyen la connoiſſance des choſes à venir. Mais la veritable pieté chreſtienne condamne auſſi cette ſcience. Car l'homme eſt obligé, Seigneur, de vous confeſſer ſes fautes, & de vous dire ; Ayez pitié de moy, & ne me refuſez pas de guerir mon ame qui eſt devenuë malade par le peché : Il ne doit pas abuſer de vôtre bonté pour ſe porter par la confiance qu'il a en voſtre miſericorde à vne plus grande liberté de faire le mal ; mais ſe ſouvenir de cette parole du Sauveur : Maintenant que vous eſtes guery, gardez-vous de pecher de nouveau, de peur qu'il ne vous arrive pis. Or ces aſtrologues s'efforcent de détruire vne doctrine ſi ſainte lors qu'ils diſent : Il y a dans le ciel vne cauſe in-

IDeoque illos planetarios, quos mathematicos vocant, planè conſulere non deſiſtebam, quod quaſi nullum eis eſſet ſacrificium, & nullæ preces ad aliquem ſpiritum ob divinationem dirigerentur ; quod tamen Chriſtiana & vera pietas conſequenter repellit & damnat. Bonum eſt enim confiteri tibi, Domine, & dicere : Miſerere mei, cura animam meam, quoniam peccavi tibi. Neque ad licentiam peccandi abuti indulgentia tua, ſed meminiſſe dominicæ vocis : Ecce ſanus factus es, jam noli peccare, ne quid tibi deterius contin-

gat. Quam totam illi salubritatem interficere conantur, cùm dicunt: De cælo tibi est inevitabilis causa peccandi; & Venus hoc fecit aut Saturnus aut Mars: scilicet, vt homo sine culpa sit, caro & sanguis & superba putredo: culpandus sit autem cæli ac syderum creator & ordinator. Et quis est hic nisi Deus noster, suavitas & origo justitiæ, qui reddis vnicuique secundum opera ejus, & cor contritum & humiliatum non spernis?

évitable qui fait pecher. Et c'est Venus, Saturne, ou Mars qui vous ont fait faire vne telle ou telle action, voulant ainsi que l'homme qui n'est que chair & que sang, & vne pourriture pleine d'orgueil soit exempte de toute faute, & qu'elle soit rejettée sur celuy qui a creé les cieux & les astres, & qui regle tous leurs mouvemens. Or qui est celuy-là sinon vous, mon Dieu, qui estes la douceur mesme & l'origine de toute justice, qui rendez à chacun selon ses œuvres, & ne méprisez pas vn cœur contrit & humilié?

2. Erat eo tempore vir sagax medicinæ artis peritissimus atque in ea nobilissimus, qui proconsul, manu sua coronam illam agonisticam imposuerat non sano capiti meo, sed non vt medicus. Nam illius morbi tu sanator, qui resistis superbis, humilibus autem das gratiam. Numquid tamen etiam per il-

2. Il y avoit alors à Carthage vn homme de grand esprit tres-sçavant & tres-celebre en la medecine; & c'étoit luy qui avoit de sa propre main mis sur ma teste si malade la couronne qui estoit le prix de ce combat de vers où j'estois demeuré victorieux: Et il me l'avoit mise en qualité de proconsul, & non pas de medecin. Car c'est vous seul, ô mon Dieu! qui estes le Medecin de ces maladies, vous qui resistez aux superbes, & qui faites grace aux humbles. Ce qui n'empesche pas neanmoins que vous ne m'ayez

assisté par ce vieillard, & que dés lors vous n'ayez pris soin de la guerison de mon ame. Car estant entré dans sa familiarité, & trouvant vn extrême plaisir à écouter ses discours, qui sans vn grand ornement de langage estoient graves & agreables par la beauté & la vivacité de ses pensées, lors qu'il apprit dans nos entretiens que j'estois passionné pour les livres de l'astrologie judiciaire, il me conseilla avec vne bonté paternelle de ne m'y arrester plus, & de n'employer pas inutilement à vne estude si vaine le travail & le soin qui sont necessaires pour apprendre des choses vtiles.

lum senem defuisti mihi, aut destitisti mederi animæ meæ? Quia enim factus ei eram familiarior, & ejus sermonibus, erant enim sine verborum cultu vivacitate sententiarum jocundi & graves, assiduus & fixus inhærebam. Vbi cognovit ex colloquio meo, libris genethliacorum esse me deditum, benignè ac paternè monuit vt eos abjicerem, neque curam & operam rebus vtilibus necessariam illi vanitati frustra impenderem.

3. Il me dit ensuite qu'il s'y estoit autrefois appliqué de telle sorte, que dans les premieres années de son âge, il avoit eu dessein d'en faire profession pour gagner du bien : & que s'il avoit pû entendre Hyppocrate, il auroit aussi pû entendre les livres qui traitent de cette science : mais que depuis il l'avoit abandonnée pour estudier en medecine, parce qu'il avoit reconnu qu'elle estoit tres-fausse, & qu'estant homme d'honneur il auroit esté honteux de gagner du bien à tromper le monde. Mais vous, me disoit-

3. Dicens ita se illa didicisse, vt victui suo ejus professionem primis annis ætatis suæ deferre voluisset, quâ vitam degeret, & si Hyppocratem intellexisset, & illas vtique literas potuisset intelligere; & tamen non ob aliam causam se posteà illis relictis medicinā assecutum, nisi quod eas falsissimas comperisset, & nollet vir

gravis decipiendis hominibus victum quærere. At tu, inquit, quo te in hominibus sustentas rhetoricam tenes; hanc autem fallaciam libero studio, non necessitate rei familiaris sectaris; quo magis mihi te oportet de illa credere, qui eam tam perfectè discere elaboravi, quam ex ea sola vivere volui.

il, qui pouvez subsister en monstrant la rhetorique, & qui n'estudiez cette science trompeuse que par vne curiosité toute volontaire, & non par la necessité de sçavoir vn art qui vous donne dequoy vivre, vous devez dautant plus ajoûter foy à mes paroles que je me suis efforcé de l'apprendre si parfaitement, que je pretendois tirer d'elle seule ma vie & ma subsistance..

4. *A quo ego cum quæsissem, quæ causa ergo faceret vt multa inde vera pronunciarentur: Respondit ille vt potuit, vim sortis hoc facere in rerum natura vsquequaque diffusam. Si enim de paginis poëtæ cujuspiam longè aliud canentis atque intendentis, cum forte quis consulit, mirabiliter consonus negotio sæpe versus exiret; mirandum non esse dicebat, si ex anima humana, superiore aliquo instinctu nesciēte quid in se fieret, non arte sed sorte sonaret*

4. Surquoy luy ayant demandé comment il se pouvoit donc faire que l'on predist par cet art plusieurs choses veritables, il me répondit comme il put; Que la puissance du hazard & de la fortune, laquelle il disoit estre répanduë dans toutes les parties de la nature, en est la cause. Car si quelqu'vn, disoit-il, ouvrant le livre d'vn poëte, dont le dessein & l'intention dans son poëme estoient tres-éloignez des sujets sur lesquels on le consulte au hazard, il arrive souvent par vne estrange merveille qu'il se rencontre vn vers conforme à la chose dont il s'agit, l'on ne doit pas s'estonner si l'esprit de l'homme poussé par quelque instinct & quelque esprit plus élevé que le sien, & sans sçavoir ce qui se passe en luy-mesme, peut par hazard

& non par ſcience répondre quelque choſe qui s'accorde aux actions & à l'eſtat des affaires de celuy qui l'interroge.

aliquid quod interrogantis rebus factiſque concineret.

5 Voilà, Seigneur, l'inſtruction que vous me procuraſtes alors par ce medecin, ſoit qu'elle vinſt de luy, ou de vous par luy: & vous commençaſtes à figurer dans mon eſprit les premiers traits de ce point de doctrine dont je devois vn jour m'éclaircir par moy-meſme avec plus de ſoin & d'exactitude. Car pour lors, ny luy, ny mon tres-cher amy Nebride, qui bien que tres-jeune eſtoit tres-vertueux & tres-circonſpect, & ſe mocquoit de toute cette ſcience de predire, ne me purent perſuader d'y renoncer; parce que l'autorité de ceux qui en ont écrit, eſtoit plus puiſſante ſur moy que celle de mes amis, & que je n'avois point encore trouvé de raiſon certaine telle que je la cherchois, par laquelle il me paruſt clairement que c'eſt par hazard & non par vne ſcience tirée de l'obſervation des aſtres, que ces mathematiciens diſent quelquefois la verité, lors qu'on les conſulte.

5. Et hoc quidem ab illo vel per illum procuraſti mihi. Et quid ipſe poſteà per meipſum quærerem in memoria mea delineaſti. Tunc autem nec ipſe, nec chariſſimus meus Nebridius, adoleſcens valdè bonus & valdè cautus irridens totum illud divinationis genus, perſuadere mihi potuerunt vt hæc abjicerem, quoniam me amplius ipſorum authorum movebat authoritas; & nullum certum quale quærebam documentum adhuc inveneram, quo mihi ſine ambiguitate appareret, quæ ab eis conſultis vera dicerentur, forte vel ſorte, non arte inſpectorum ſyderum dici.

CHAPITRE IV.

Enseignant la rhetorique à Thagaste, il perd son amy intime, & ressent vne douleur incroyable de sa mort.

IN illis annis, quo primum tempore in municipio quo natus sum docere cœperam, comparaveram amicum societate studiorum nimis charum, coævum mihi, & conflorentem flore adolescentiæ. Mecum puer creverat, & pariter in scholam ieramus, pariterque luseramus. Sed nondum erat sic amicus, quamquam ne tunc quidem sicuti est vera amicitia; quia non est vera, nisi cum eam tu agglutinas inter inhærentes tibi charitate, diffusa in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis. Sed tamen dulcis erat nimis, coacta fervore parilium studiorum. Nam & à fide vera, quam non germanitus & peni-

DANS les premieres années que j'avois commencé à enseigner la rhetorique en la ville où je suis né, la conformité des mesmes estudes & de la mesme profession m'avoit acquis vn amy qui estoit en la fleur de la jeunesse & de mesme âge que moy. Nous avions esté nourris ensemble dés nôtre enfance : nous avions esté ensemble au college, & nous avions joüé ensemble. Mais nostre amitié n'estoit pas alors si forte qu'elle fut depuis, quoy que jamais elle n'ait esté veritable, dautant qu'il n'y en a point de veritable que celle que vous formez, mon Dieu, entre ceux qui sont attachez à vous par cette charité que le saint Esprit répand dans nos cœurs. Cette amitié neanmoins m'estoit extrémement douce, parce qu'elle estoit animée par la chaleur des mesmes desseins & des mesmes affections. Ie l'avois détourné de la vraye foy, dans laquelle il avoit esté instruit dés sa jeunesse, quoy que non pas pleinement & parfaitement, pour le porter dans ces superstitieuses & ces detestables resveries qui faisoient répandre à ma mere tant

tant de larmes sur mon sujet. Son esprit estoit entré avec moy dans l'erreur; & je ne pouvois plus vivre sans luy. Mais vous, Seigneur, qui estes tout ensemble le Dieu des vengeances & la source des misericordes, & qui poursuivant de prés vos esclaves fugitifs, les sçavez ramener à vous par des moyens admirables, vous me l'enlevastes & le tirastes du monde, lors qu'à peine il y avoit vn an que je joüissois de la douceur de son amitié, qui m'estoit plus chere que tous les autres plaisirs de ma vie.

nebat, deflexeram eum in superstitiosas fabellas & perniciosas, propter quas plangebat me mater. Mecum jam errabat in animo homo ille, & non poterat anima mea sine illo. Et ecce tu, imminens dorso fugitivorum tuorum, Deus vltionum & fons misericordiarum simul, qui convertis nos ad te miris modis, ecce abstulisti hominem de hac vita, cum vix explevisset annum in amicitia mea, sua vi mihi super omnes suavitates illius vitæ meæ.

2. Qui est celuy qui pourroit raconter vos bontez, Seigneur, quand il ne parleroit que de celles qu'il a éprouvées en luy-mesme? Que fistes-vous alors, mon Dieu, & combien l'abysme de vos jugemens est-il profond & impenetrable? Car mon amy estant malade d'vne grande fiévre, il demeura long-temps sans sentiment dans vne sueur mortelle: & lors qu'on n'esperoit plus rien de sa vie, on le baptisa sans qu'il en eust connoissance. Ce qui ne me mit pas beaucoup en peine,

2. Quis laudes tuas enumerat vnus in se vno quas expertus est? Quid tunc fecisti, Deus meus & quam investigabilis abyssus judiciorum tuorum? Cum enim laboraret ille febribus, jacuit diu sine sensu in sudore lethali: & cum desperaretur, baptizatus est nesciens, me non cu-

rante, & præſumente id retinere potius animam ejus quod à me acceperat, non quod in neſcientis corpore fiebat. Longè autem aliter erat; nam recreatus eſt & ſalvus factus. Statimque vt primum cum eo loqui potui, (potui autem mox vt ille potuit, quoniam non diſcedebam, & nimis pendebamus ex invicem) tentavi apud illum irridere, tanquam & illo irriſuro mecum, baptiſmum quem acceperat mente atque ſenſu abſentiſſimus, ſed tamen jam ſe accepiſſe didicerat. At ille ita me exhorruit vt inimicum, admonuitque mirabili & repentina libertate, vt ſi amicus eſſe vellem, talia ſibi dicere deſinerem. Ego autem ſtupefactus atque turbatus diſtuli omnes motus meos, vt convaleſceret prius, eſſetque idoneis viribus valetudinis cum

parce que je m'imaginay que l'eau qu'on avoit verſée ſur ſon corps ſans qu'il le ſceuſt, n'effaceroit pas de ſon eſprit les ſentimens que je luy avois inſpirez. Mais il en arriva tout autrement : Car s'eſtant mieux porté enſuite de ſon bapteſme, & ayant eſté guery; ſi-toſt que je luy pûs parler (ce que je pûs dés le moment qu'il fut en eſtat de m'entendre, parce que je ne le quittois point, & que nous ne pouvions vivre l'vn ſans l'autre) je commençay à vouloir railler avec luy, croyant qu'il ſe mocqueroit auſſi-bien que moy du bapteſme qu'il avoit receu ſans connoiſſance & ſans ſentiment, & qu'il ſçavoit bien alors avoir receu. Mais il ne m'eut pas moins en horreur quand je luy fis ce diſcours que ſi j'euſſe eſté ſon ennemy; & il me dit auſſi-toſt avec vne admirable fermeté, que je ceſſaſſe de luy tenir ce langage ſi je voulois continuer d'eſtre ſon amy. Ie fus ſurpris & troublé de ces paroles, & je differay à luy en témoigner mes ſentimens juſqu'à ce qu'il fuſt guery, & que ſa ſanté fuſt aſſez forte pour me permettre d'agir avec luy en la maniere que je deſirois. Mais vous le délivraſtes, Seigneur, de l'importunité de mes folies, en le retirant du monde pour me ſervir vn jour de conſolation auprés de vous. Car peu

de jours aprés & en mon absence la fiévre le reprit & il mourut.

quo agere posse quod vellē. Sed ille abreptus dementiæ meæ vt apud te servaretur consolationi meæ, post paucos dies, me absente, repetitur febribus, & defungitur.

3. La douleur de sa perte remplit mon cœur de tenebres. Ie ne voyois autre chose devant mes yeux que l'image de la mort. Mon pays m'estoit vn supplice : La maison de mon pere m'estoit en horreur ; Tout ce qui m'avoit pleu en sa compagnie m'estoit devenu sans luy vn sujet de tourment & d'affliction : Mes yeux le cherchoient par tout, & ne le pouvoient trouver : Et je haïssois toutes les choses que je voyois, parce que je ne le voyois point en aucune d'elles, & qu'elles ne pouvoient plus me dire : Il viendra bien-tost ; comme elles me le disoient durant sa vie lors qu'il se trouvoit absent. Ainsi je devins importun à moymesme en m'interrogeant sans cesse, & demandant à mon ame, pourquoy elle estoit triste, & me troubloit de la sorte ; à quoy elle ne sçavoit que répondre. Et lors que je luy disois qu'elle esperast en Dieu, elle me desobeïssoit avec justice, parce que cet homme qu'elle avoit perdu & qui luy estoit si cher, estoit meilleur & plus veritable que ce fantosme du Dieu des Ma-

3. Quo dolore contenebratum est cor meum ; & quicquid aspiciebam, mors erat. Et erat mihi patria supplicium, & paterna domus mira infelicitas ; & quicquid cum illo communicaveram, sine illo in cruciatum immanem verterat. Expetebāt eum vndique oculi mei, & non dabatur mihi ; & oderam omnia, quia non haberent eum, nec mihi jam dicere poterant : Ecce veniet, sicut cum viveret quando absens erat. Factus erā ipse mihi magna quæstio, & interrogabā animam meam, quare tristis esset, & quare conturbaret me valde ; & nihil noverat respondere mihi. Et si dicebam, Spera in Deum :

juste non obtemperabat; quia verior erat & melior homo quem charissimum amiserat, quam phantasma in quod sperare jubebatur. Solus fletus erat dulcis mihi, & successerat amico meo in deliciis animi mei.

nichéens, auquel je voulois qu'elle mist son esperance. Ainsi je ne trouvay de la consolation qu'en mes larmes, qui ayant succedé à mon amy, estoient devenuës les seules délices de ma vie.

CHAPITRE V.

Il demande à Dieu pourquoy les larmes sont douces aux affligez.

ET nunc, Domine, jam illa transierunt, & tempore lenitum est vulnus meum. Possumne audire abs te qui veritas es, & admovere aurem cordis mei ori tuo, ut dicas mihi, cur fletus dulcis sit miseris? An tu, quamvis ubique adsis, longe abjecisti à te miseriam nostram? Et tu in te manes: nos autem in experimentis volvimur. Et tamen nisi ad aures tuas ploraremus, nihil residui de spe

MAINTENANT, Seigneur, que ces mouvemens de mon affliction sont passez, & que la douleur de ma playe s'est adoucie par le temps, puis-je approcher de vostre bouche les oreilles de mon cœur, & apprendre de vous qui estes la verité mesme, pourquoy les larmes sont si douces aux miserables? Mais n'ay-je point tort de vous faire cette demande, & ne dois-je point considerer qu'encore que vous soyez present par tout, vous estes infiniment éloigné de nos miseres? Car vous demeurez toûjours en vous-mesme par vne immuable stabilité: Au lieu que nous sommes agitez & troublez par les accidens qui nous arrivent dans la revolution des

choses du monde. Mais quelle esperance nous resteroit-il dans nos maux si nous ne pleurions devant vos yeux? Ie vous demande donc, ô mon Dieu, d'ou vient que l'on cueille des fruits si doux des amertumes de la vie, telles que sont les pleurs, les soûpirs, les gemissemens & les plaintes? Est-ce l'esperance que nous avons d'estre exaucez de vostre bonté, qui nous y fait trouver cette douceur? Cela peut estre vray dans les larmes que nous versons en vous priant, parce que nous les répandons dans le desir qu'elles arrivent jusques à vous. Mais la mesme chose se rencontre-t-elle dans l'affliction d'vne perte semblable à celle qui m'accabloit alors de douleur? Car je n'esperois pas ny ne demandois pas par mes pleurs de faire revivre mon amy, mais je pleurois & soûpirois seulement, parce que j'estois malheureux, & qu'en le perdant j'avois perdu toute ma joye. Ou dirons-nous que les larmes sont ameres d'elles-mesmes, & qu'elles nous semblent douces en comparaison du regret de ne joüir plus de ce que nous possedions auparavant, & de l'horreur que nous donne cette perte?

nostra fieret. Vnde igitur suavis fructus de amaritudine vitæ carpitur, gemere & flere & suspirare & conqueri? An hoc ibi dulce est quod speramus exaudire te? Recte istud in precibus, quia desiderium perveniendi habent. Numquid in dolore amissæ rei & luctu quo tunc operiebar? Neque enim sperabam reviviscere illum, aut hoc petebam lachrymis, sed tantum dolebam & flebam. Miser enim eram, & amiseram gaudium meum. An & fletus res amara est, & præ fastidio rerum quibus prius fruebamur, & tunc dum ab eis abhorremus, delectat?

CHAPITRE VI.

Il exprime l'extrême douleur qu'il ressentit de la mort de son amy.

QVid autẽ ista loquor ? Non enim tempus quærendi nunc est, sed confitendi tibi. Miser eram, & miser est omnis animus vinctus amicitia rerum mortalium, & dilaniatur cum eas amittit, & tunc sentit miseriam qua miser est & antequam amittat eas.

MAIS pourquoy, mon Dieu, entray-je dans ce discours, puis que ce n'est pas maintenant le temps de vous faire des questions; mais de vous confesser mes fautes? I'estois miserable, & il n'y a point de cœur qui estant engagé dans l'amour des choses mortelles ne soit miserable : qui ne soit déchiré lors qu'il les perd; & qui alors ne connoisse & ne sente la misere par laquelle il estoit déja miserable avant mesme qu'il les eust perduës.

2. Sic ego eram illo tempore, & flebam amarissime, & requiescebam in amaritudine. Ita miser eram, & habebam chariorem illo amico meo vitam ipsam miserã. Nam quamvis eam mutare vellem, nollem tamen amittere magis quam illum. Et nescio an vellem vel pro illo, sicut de Oreste & Pylade traditur, si non fingitur, qui vellent pro invicem

2. Voilà l'estat où j'estois alors. Ie pleurois tres-amerement, & je ne trouvois point d'autre consolation que dans l'amertume de mes larmes. Ainsi j'estois malheureux; & cette vie toute malheureuse qu'elle estoit, m'estoit encore plus chere que mon amy. Car quoy que j'eusse bien voulu la changer pour vne plus douce & plus agreable, je n'eusse pas mieux aimé la perdre que l'avoir perdu. Et je ne sçay mesme si j'eusse bien voulu la perdre pour luy, comme on le dit (si ce n'est point vne fable) d'Oreste & de Pylade qui desiroient de mourir l'vn pour l'autre ou en mesme

temps, parce qu'il leur euſt eſté plus faſcheux de ne vivre pas enſemble que de mourir. Mais par je ne ſçay quel ſentiment ſi contraire à celuy de ces deux amis, quoy que j'euſſe vn extrême dégouſt de vivre, je n'avois pas vne moindre apprehenſion de mourir. Ie croy que d'autant plus que j'aimois paſſionnément mon amy, je haïſſois & craignois davantage la mort qui me l'avoit enlevé, & la regardois comme ma plus cruelle ennemie, m'imaginant que puis qu'elle avoit bien pû le ravir, elle raviroit bien-toſt le reſte des hommes. Voilà l'eſtat miſerable où j'eſtois alors.

vel ſimul mori, quia morte peius eis erat non ſimul vivere. Sed in me neſcio quis affectus nimis huic contrarius ortus erat; & tædium vivendi erat in me graviſſimum, & moriendi metus. Credo, quò magis illum amabam, eò magis mortem quæ mihi illum abſtulerat tanquam atrociſſimam inimicam oderam & timebam; & eam repentè conſumpturam omnes homines putabam quia illum potuit. Sic eram omnino, memini.

3. Mon Dieu, je vous preſente mon cœur. Voyez dans ſes replis les plus cachez les fautes dont je me ſouviens, vous qui eſtes toute mon eſperance, & qui me purifiez de la corruption de ſemblables amitiez, en me faiſant lever les yeux vers vous, & en me tirant des filets dont j'eſtois enveloppé. Ie m'eſtonnois de voir vivre les autres hommes, aprés la mort de celuy que j'avois aimé comme ne devant jamais mourir. Et parce que j'eſtois vn autre luy-meſme, je m'eſtonnois encore davantage de me voir vivre aprés ſa mort. Certes cet ancien avoit raiſon,

3. Ecce cor meum, Deus meus; ecce intus, vide quia memini, ſpes mea, qui me mundas à talium affectionum immunditia, dirigens oculos meos ad te, & evellens de laqueo pedes meos. Mirabar enim cæteros mortales vivere, quia ille quem quaſi non moriturum dilexeram mortuus erat; & me magis quia ille alter eram,

vivere illo mortuo mirabar. Benè quidam dixit de amico suo : Dimidium animæ meæ. Nam ego sensi animam meam & animam illius vnam fuisse animam in duobus corporibus ; & ideo mihi horrori erat vita, quia nolebam dimidius vivere. Et ideo fortè mori metuebam, ne totus ille moreretur quem multum amaveram.

qui parlant de son amy le nommoit la moitié de son ame : Car je ressentois que celle de mon amy & la mienne n'avoient esté qu'vne seule ame qui donnoit la vie à deux corps. Ainsi la vie m'estoit en horreur à cause que je ne voulois pas n'estre vivant qu'à demy. Et c'estoit peut-estre par cette mesme raison que je craignois de mourir, de peur que celuy que j'avois si fort aimé ne mourust entierement.

CHAPITRE VII.

L'impatience de sa douleur luy fait quitter son pays, & passer à Carthage.

O Dementiam nesciente diligere homines humaniter ! O stultum hominem immoderatè humana patientem, quod ego tunc eram. Itaque æstuabam, suspirabam, flebam, turbabar ; nec requies erat, nec consilium. Portabam enim conscissam & cruentam animam meam impatientem à me portari, & vbi eam

QVELLE folie de ne sçavoir pas aimer les hommes comme les hommes ! Et que l'homme est peu sage de souffrir avec tant d'impatience ces infortunes humaines ! Ie m'agitois, je soûpirois, je pleurois, & j'estois en trouble, sans trouver aucun repos, ny sans sçavoir à quoy me resoudre. Car je portois mon ame toute déchirée & toute sanglante, qui ne pouvoit souffrir de demeurer dans mon corps, & ne sçavois où la mettre. Elle ne trouvoit point de soulagement, ny dans les bois les plus agrea-

bles, ny parmy les jeux & la musique; ny dans les lieux les plus odoriferans, ny dans les festins les plus magnifiques, ny dans les voluptez de la chair, ny dans les livres & dans les vers. Toutes choses, & la lumiere mesme, m'estoient en horreur; & tout ce qui n'estoit pas mon amy m'estoit devenu insupportable, excepté les larmes & les soûpirs dans lesquels seuls je trouvois vn peu de soulagement.

ponerem non inveniebam. Non in amœnis nemoribus: non in ludis atque cantibus: nec in suave olentibus locis; nec in conviviis apparatis: neque in voluptate cubilis & lecti: non denique in libris atque carminibus acquiescebat. Horrebant omnia; & ipsa lux: & quicquid non erat quod ille erat, improbum & odiosum erat, præter gemitum & lachrymas. Nam in eis solis aliquantula requies.

2. Quand je cessois de pleurer, je me sentois aussi-tost accablé du pesant fardeau de mes douleurs, dont vous seul, ô mon Dieu, pouviez me décharger & me guerir. Ie le sçavois bien; mais je n'avois ny la volonté, ny la puissance de vous demander du secours: Et je m'en trouvois d'autant plus incapable, que lors que je pensois à vous, je n'en concevois rien de certain ny de solide: Car ce n'estoit pas vous, mais ce vain fantosme & mon erreur qui estoit mon Dieu. Si je taschois de mettre mon ame en repos en la mettant entre les mains de ce Dieu imaginaire; elle se laissoit tom-

2. Vbi autem inde auferebatur anima mea, onerabat me grandis sarcina miseriæ, quæ à te, Domine, levanda erat & curanda. Sciebam, sed nec volebam, nec valebam, eo magis quia non mihi eras aliquid solidum & firmum cùm de te cogitabam. Non enim tu eras, sed vanum phantasma & error meus erat Deus meus. Si conabar eam ibi ponere ut

requiescceret, per inane labebatur, & iterum ruebat super me; & ego mihi remanseram infelix locus, vbi nec esse possem, nec inde recedere. Quò enim cor meum fugeret à corde meo? Quò à meipso fugerem? Quo me non sequerer? Et tamen fugi de patria. Minus enim eum quærebant oculi mei vbi videre non solebant; atque à Tagastensi oppido veni Carthaginem.

ber dans ce vuide, & venoit encore m'accabler. Ainsi j'estois à moy-mesme vn lieu malheureux où je ne pouvois demeurer, & d'où je ne pouvois m'éloigner : Car comment mon cœur eust-il pû s'éloigner de mon propre cœur ? Comment me serois-je enfuy de moy-mesme ? Comment ne me serois-je point suivy moy-mesme ? Ie quittay neanmoins mon pays, parce que mes yeux cherchoient moins mon amy aux lieux où ils n'avoient pas accoustumé de le voir; & de Tagaste je vins à Carthage.

CHAPITRE VIII.

Il décrit de quelle sorte le temps & la conversation de ses amis adoucirent sa douleur.

NOn vacant tempora, nec otiosè volvuntur per sensus nostros: faciunt in animo mira opera. Ecce veniebant & præteribant de die in diem, & veniendo & prætereundo inferebant mihi species alias & alias memorias; & paulatim resarciebant me pristinis gene-

LE temps ne passe pas inutilement. Il n'est pas sterile dans son cours : Il fait de fortes impressions sur nos sens, & produit de merveilleux effets dans nos esprits. A mesure qu'il continuoit ses revolutions, il jettoit d'autres especes dans ma fantaisie & d'autres images dans ma memoire, & me faisoit rentrer peu à peu dans mes plaisirs accoustumez ; ma douleur cedant de jour en jour à mes divertissemens ordinaires. Mais si ce n'estoit pas d'autres douleurs qui luy succe-

dassent, c'en estoit au moins des causes & des semences pour l'avenir. Car d'où venoit que cette affliction m'avoit si aisément penetré le cœur, sinon de ce que j'avois répandu mon ame sur l'instabilité d'vn sable mouvant, en aimant vne personne mortelle comme si elle eust esté immortelle ? Or ce qui me remit & me soulagea davantage, fut la douceur de la conversation de mes autres amis, avec lesquels j'aimois ce que j'aimois au lieu de vous, mon Dieu : ce qui n'estoit qu'vne grande fable & vn long mensonge, dont nostre ame estoit encore plus infectée par les impressions corrompuës qu'elle concevoit de nos discours. Mais lors qu'vn de mes amis venoit à mourir, cet objet fabuleux & imaginaire ne pouvoit pas guerir mon affliction veritable.

ribus delectationum, quibus cedebat dolor meus ille: sed succedebant non quidem dolores alii, causæ tamen aliorum dolorum. Nam vnde me facillime & in intima dolor ille penetraverat, nisi quia fuderam in arenam animam meam, diligendo moriturum ac si non moriturum? Maxime quippe me reparabant atque recreabant aliorum amicorum solatia, cum quibus amabam quod pro te amabam: & hoc erat ingens fabula & longum mendacium, cujus adulterina confricatione corrumpebatur mens nostra pruriens in auribus. Sed illa mihi fabula non moriebatur, si quis amicorum meorum moreretur.

2. Il y avoit aussi d'autres choses qui me plaisoient fort en leur compagnie, comme de s'entretenir ; de se réjoüir ; de se rendre divers témoignages d'affection ; de lire ensemble quelques livres agreables ; de se divertir ; de se traiter avec vne civilité

2. Alia erant quæ in eis amplius capiebant animum, colloqui & corridere, & vicissim benevole obsequi ; simul legere libros dulciloquos ; simul

nugari, & simul honestari dissentire interdum sine odio, tanquam ipse homo secum, atque ipsa rarissima dissentione condire consensiones plurimas; docere aliquid invicem, aut discere aliquid ab invicem; desiderare absentes cum molestia, suscipere venientes cum lætitia.

3. His atque hujusmodi signis à corde amantium & redamantium procedentibus per os, per linguam, per oculos, & per mille motus gratissimos, quasi fomitibus conflare animos, & ex pluribus unum facere.

officieuse; de disputer quelquefois sans aigreur, ainsi qu'vn homme dispute quelquefois avec soy-mesme, & d'assaisonner comme par le sel de ces legeres contestations, qui sont tres-rares, la douceur si commune & si ordinaire, de se trouver presque toûjours dans les mesmes sentimens; de s'instruire l'vn l'autre, & d'apprendre l'vn de l'autre: d'avoir de l'impatience pour le retour des absens, & de les recevoir avec joye à leur arrivée.

3. Ces témoignages d'affection & autres semblables qui procedent du cœur de ceux qui s'entr'aiment, & se produisent au dehors par leur bouche, par leur langue, par leurs yeux, & par mille autres demonstrations si agreables, estoient comme autant d'étincelles de ce feu de l'amitié qui embrase nos ames, & de plusieurs n'en fait qu'vne seule.

CHAPITRE IX.

De l'amitié humaine; & qu'il n'y en a point d'heureuse que lors qu'on aime son amy en Dieu.

Hoc est quod diligitur in amicis, & sic diligitur ut rea sibi sit humana conscientia, si non amaverit redamantem, aut si

C'EST là ce qu'on aime dans les amis; & que l'on aime de telle sorte, qu'vne personne s'estime coupable, lors qu'elle n'aime point celuy qui l'aime, sans rechercher autre chose l'vn de l'autre que des témoignages

d'affection. C'est de là que procedent nos plaintes, & les tenebres de nostre douleur quand la mort nous enleve nos amis. C'est ce qui change en amertume les douceurs dont nous jouïssions auparavant. C'est ce qui noye nostre cœur dans nos larmes, & fait que la perte de la vie de ceux qui meurent, devient la mort de ceux qui restent en vie.

amantem non redamaverit, nihil quærens ex ejus corpore præter indicia benevolentiæ. Hinc ille luctus si quis moriatur, & tenebræ dolorum, & versa dulcedine in amaritudinē cor madidum, & ex amissa vita morientium mors viventium.

2. Seigneur, bienheureux celuy qui vous aime, & qui aime son amy en vous, & son ennemy pour l'amour de vous. Car celuy-là seul ne perd aucun de ses amis qui n'en aime aucun qu'en celuy qui ne se peut jamais perdre. Et qui est celuy-là, sinon nostre Dieu qui a fait le ciel & la terre, & qui les remplit, parce qu'il les a créez en les remplissant? Nul ne vous perd, Seigneur, que celuy qui vous abandonne: Et où peut aller ou s'enfuïr celuy qui vous abandonne, sinon de vous favorable à vous-mesme irrité & en colere? Car où ne rencontre-t-il pas vostre loy vangeresse dans ses peines, vostre loy qui est la verité, comme vous estes vous-mesme la verité?

2. Beatus qui amat te; & amicum in te; & inimicum propter te. Solus enim nullum charum amittit, cui omnes in illo chari sunt qui non amittitur. Et quis est iste, nisi Deus noster, Deus qui fecit cælum & terram, & implet ea, quia implendo ea fecit ea? Te nemo amittit, nisi qui dimittit. Et qui dimittit, quo it, aut quo fugit, nisi à te placido ad te iratum? Nam ubi non invenit legem tuam in pœna sua? Et lex tua veritas & veritas tu.

CHAPITRE X.

Que les creatures estant passageres, l'ame n'y peut trouver son repos.

Deus virtutum converte nos, & ostende faciem tuam, & salvi erimus. Nam quaquaversum se verterit anima hominis, ad dolores figitur alibi præterquam in te : tametsi figitur in pulchris extra te & extra se. Quæ tamen nulla essent nisi essent abs te, quæ oriuntur & occidunt; & oriendo quasi esse incipiunt & crescunt ut perficiantur, & perfecta senescunt & intereunt; etenim omnia senescunt, & omnia intereunt. Ergo cum oriuntur & tendunt esse, quo magis celeriter crescunt ut sint, eo magis festinant ut non sint Sic est modus eorum. Tantum dedisti eis, quia partes sunt rerum quæ non sunt omnes

DIEV des vertus, convertissez-nous, monstrez-nous vostre visage & nous serons sauvez. Car de quelque costé que se tourne l'ame de l'homme, & quoy qu'elle recherche pour y trouver son repos, elle n'y trouve que des douleurs jusqu'à ce qu'elle se repose en vous, quoy que les choses qu'elle cherche hors d'elle & hors de vous soient toutes belles, parce qu'elles sont vos creatures, qui ne seroient rien du tout si elles n'avoient receu de vous tout ce qu'elles sont. Elles naissent, & elles meurent : En naissant elles commencent d'estre, elles croissent en suite pour venir à la perfection de leur nature, à laquelle elles ne sont pas plûtost arrivées qu'elles vieillissent & qu'elles meurent. Car tout deperit en ce monde; tout est sujet à la défaillance & à la mort. Ainsi elles ne sont pas plûtost nées, qu'elles tendent en croissant à vn estre plus parfait; & plus elles se hastent d'estre plus parfaitement tout ce qu'elles sçauroient estre, plus elles se hastent de n'estre plus. Telle est leur nature; c'est tout ce qu'elles ont receu de vous, & tout ce qu'elles en doivent rece-

voir, puis qu'elles sont partie des choses qui ne peuvent subsister toutes en vn mesme temps, mais qui en s'écoulant & en succedant les vnes aux autres, composent ce grand corps de l'vnivers dont elles sont des parties. C'est en cette mesme maniere que le discours se forme dans nostre bouche par vne suite de plusieurs sons, puis qu'afin qu'il soit achevé, il faut qu'aussi-tost qu'vne parole s'est fait entendre, elle passe pour donner lieu à vne autre.

simul; sed decedendo ac succedendo agunt omnes vniversum cujus partes sunt. Ecce sic peragitur & sermo noster per signa sonantia. Non enim erit totus sermo, si vnum verbum non decedat cùm sonuerit partes suas, vt succedat aliud.

2. Que mon ame vous louë de toutes ces choses, ô mon Dieu, mais qu'elle ne s'y attache point par cet amour violent qui la tient captive, lors qu'elle s'abandonne aux plaisirs des sens. Car comme ces creatures perissables passent & courent à leur fin, elle est déchirée par ces differentes passions qu'elle a pour elles & qui la tourmentent sans cesse; parce que l'ame desirant naturellement de se reposer dans ce qu'elle aime, il est impossible qu'elle se repose dans ces choses passageres; puis qu'elles n'ont point de subsistance, & qu'elles sont dans vn flux & vn mouvement perpetuel: elles n'ont pas plustost paru, qu'elles disparoissent & s'enfuyent avec vne telle vîtesse, que lors mesme qu'elles sont presentes aux sens corporels, les sens ne peuvent les atteindre ny les

2. *Laudet te ex illis anima mea, Deus creator omnium, sed non in eis infigatur glutino amoris per sensus corporis. Eunt enim quò ibant vt non sint, & conscindunt eam desideriis pestilentiosis, quoniam ipsa esse vult, & requiescere amat in eis quæ amat. In illis autem non est vbi: quia non stant, fugiunt: & quis ea sequitur sensu carnis, aut quis ea comprehendit vel cum præsto sunt? Tardus est enim sensus carnis, quoniam sen-*

sus carnis est, & ipse est modus ejus. Sufficit ad aliud ad quod factus est: ad illud autem non sufficit, ut teneat transcurrentia ab initio debito usque ad finem debitum. In verbo enim tuo per quod creantur, ibi audiunt hinc & hucusque.

suivre dans leur course. Ce qui arrive, parce que nos sens sont terrestres & grossiers, comme il faloit qu'ils fussent pour estre proportionnez à ce corps pesant & materiel. Ils ont assez de force & d'activité pour recevoir les impressions de ces choses exterieures, & les rapporter à l'ame qui est la fin à laquelle ils ont esté destinez; mais non pas pour les arrester dans ce mouvement si rapide, par lequel elles passent du point qui leur est marqué pour commencer d'estre, au terme qui leur est marqué pour n'estre plus. Car comme c'est vostre Verbe, mon Dieu, qui en les creant leur donne tout l'estre qui leur est propre; c'est luy aussi qui leur prescrit, & le moment de leur origine pour commencer d'estre, & son terme pour n'estre plus.

CHAPITRE XI.

Que les creatures sont changeantes; & qu'il n'y a que Dieu d'immuable.

Noli esse vana anima mea, & obsurdescere in aure cordis tumultu vanitatis tuæ. Audi & tu: Verbum ipsum clamat ut redeas; & ibi est locus quietis imperturbabilis, ubi non deseritur

O MON ame, ne te laisse pas aller au vain amour des creatures, & prends garde que le bruit & le tumulte de tes vanitez & de tes passions pour les choses perissables, ne rendent sourdes les oreilles de ton cœur, & ne l'empeschent d'oüir la voix de la parole eternelle. Car c'est cette parole eternelle, c'est le Verbe qui te crie du haut

haut du ciel que tu retournes à luy, & c'eſt en luy que tu trouveras vn repos inébranlable, parce que c'eſt en luy ſeul que l'amour eſt aſſuré de n'eſtre jamais abandonné de l'objet qu'il aime, ſi luy-meſme ne l'abandonne le premier, & s'il ne ceſſe d'aimer cet objet ſi divin & ſi aimable. Les creatures ne demeurent point dans vn eſtat ferme & immobile; elles paſſent toutes, & il faut qu'elles paſſent neceſſairement afin qu'elles ſoient ſuivies des autres, & qu'elles accompliſſent par cette ſucceſſion continuelle le cours de ce monde inferieur & ſenſible, dont toutes les parties ſont coulantes & paſſageres. Mais le Verbe de Dieu ne paſſe point: il eſt immobile & immuable. C'eſt en luy, mon ame que tu dois eſtablir ta demeure: C'eſt à luy que tu dois donner en garde les dons que tu as receus de luy-meſme; & le faire au moins maintenant que tu dois eſtre laſſe d'avoir eſté ſi longtemps trompée. Attache-toy deſormais à la verité. Remets en ſes mains ce que tu as receu de ſes mains. Tu conſerveras tout en la rendant dépoſitaire de tout. Et de plus tes playes ſe refermeront: toutes tes langueurs ſe gueriront: tes défauts ſe reformeront: ta force ſe renouvellera: les choſes qui en toy ſont ſujettes à l'inconſtance & au changement ne s'écouleront point

ſi ipſe non deſerat. Ecce illa diſcedunt vt alia ſuccedant, & omnibus ſuis partibus conſtet infima vniverſitas. Numquid ego aliquò diſcedo, ait verbum Dei? Ibi fige manſionem tuam: ibi commenda quicquid inde habes anima mea, ſaltem fatigata fallaciis. Veritati commenda quicquid tibi eſt à veritate, & non perdes aliquid; & refloreſcent putrida tua, & ſanabuntur omnes languores tui, & fluxa tua reformabuntur, & renovabuntur, & conſtringentur ad te; & non te deponent quò deſcendunt: ſed ſtabunt tecum, & permanebunt ad ſemper ſtantem ac permanentem Deum:

hors de toy : elles ne te porteront point en bas vers le neant où elles tendent; mais elles seront immobiles avec toy, estant appuyées sur celuy qui est toûjours le mesme, & incapable de changer jamais.

2. Pourquoy es-tu si malheureuse que de te corrompre en suivant les vicieuses inclinations de la chair? N'est-ce pas plustost à elle à se purifier par ta pureté & à te suivre? Toutes les choses que tu connois par les sens de cette chair, ne sont que les parties de ce tout que tu ignores, & dont les parties ne laissent pas de te plaire. Mais si tes sens charnels avoient vne activité si estenduë, qu'ils fussent capables d'embrasser & de comprendre ce tout; & que Dieu en punition de tes offenses ne les eust point bornez comme il a fait à n'en connoistre que quelque partie, tu desirerois que ce qui s'en presente devant toy passast aussi-tost, afin que le reste suivist, & que toutes les parties se succedant l'vne à l'autre, & composant la perfection de ce tout, elles te pleussent davantage estant considerées toutes ensemble. Car il seroit de tous les sens ce qui est de celuy de l'oüye, par lequel tu entends tout ce que l'on peut dire. Or tu ne veux pas que les syllabes demeurent fixes; mais qu'elles passent avec vistesse afin que les autres leur succedent, & que tu entendes

2. Vt quid perversa sequeris carnem tuam? Ipsa te sequatur conversa. Quicquid per illam sentis in parte est; & ignoras totum cujus hæ partes sunt, & delectant te tamen. Sed si ad totum comprehendendum esset idoneus sensus carnis tuæ, ac non & ipse in parte vniversi accepisset pro pœna tua justum modum, velles vt transiret, quicquid existit in præsentia, vt magis tibi omnia placerent. Nam & quod loquimur per eundem sensum carnis audis; & non vis vtique stare syllabas; sed transvolare vt aliæ veniant & totum audias. Ita semper omnia quibus vnum aliquid constat; & non si-

tout le discours. Par où il paroist clairement que lors qu'vn tout est composé de plusieurs parties, & que ces parties ne subsistent pas toutes ensemble en mesme temps pour le composer, elles plaisent beaucoup davantage lors qu'on les peut considerer toutes, que lors qu'on en considere seulement quelqu'vne en particulier. Mais l'auteur de toutes ces creatures passageres est incomparablement plus excellent qu'elles, & il n'est point sujet à passer, parce que rien ne peut luy succeder & remplir sa place. Que si les corps te plaisent, ô mon ame, prends d'eux vn sujet de loüer Dieu, & porte ton amour vers cet admirable ouvrier qui les a formez : de peur qu'en te plaisant seulement en eux, & n'élevant point ta pensée vers leur auteur, tu ne viennes à luy déplaire toy-mesme.)

mul sunt omnia ea quibus constat. Plus delectant omnia quam singula, si possint sentiri omnia. Sed longè his melior qui fecit omnia, & ipse est Deus noster : & non discedit, quia nec succeditur ei. Si placent corpora, Deum ex illis lauda, & in artificem eorum retorque amorem : ne in his quæ tibi placent tu ei displiceas.

CHAPITRE XII.

Qu'il faut aimer les ames en Dieu en qui seul est le veritable repos, & vers qui Iesus-Christ nous rappelle par son Incarnation.

QVE si les ames te plaisent, aime les en Dieu, parce qu'elles sont errantes & muables en elles-mesmes, & qu'elles sont fixes & immobiles en luy, de qui elles tiennent toute la solidité de leur estre, & sans qui elles s'écouleroient & periroient. Ne les ai-

SI placent animæ, in Deo amentur : quia & ipsæ mutabiles sunt, & in illo fixæ stabiliuntur, alioquin irent & perirent. In illo ergo amentur: &

me donc qu'en Dieu, & entraiſne vers luy avec toy toutes celles que tu pourras, & leur dis: Voilà celuy qui doit eſtre l'objet vnique de noſtre amour: voilà celuy que nous devons ſeul aimer. C'eſt luy qui a creé toutes choſes, & il n'eſt pas éloigné de nous: Car il ne s'en eſt pas allé aprés les avoir creées; mais eſtant toutes procedées de luy, elles ſont toutes demeurées en luy. Si on le cherche, on le trouvera au lieu où l'on gouſte la douceur de la verité: On le trouvera dans le fond du cœur; mais le cœur s'eſt éloigné de ſa preſence. Pecheurs revenez à voſtre cœur: vniſſez-vous à celuy qui vous a créez: Attachez-vous fortement à luy, & vous ſerez inébranlables: Repoſez-vous en luy, & rien ne troublera voſtre repos.

rape ad eum tecum quas potes, & dic eis: Hunc amemus, hunc amemus: ipſe fecit hæc, & non eſt longè. Non enim fecit, atque abiit, ſed ex illo in illo ſunt. Ecce, vbi eſt, vbi ſapit veritas. Intimus cordis eſt: ſed cor erravit ab eo. Redite prævaricatores ad cor; & inhærete illi qui fecit vos. State cum eo & ſtabitis. Requieſcite in eo, & quieti eritis.

2. Pourquoy vous égarez-vous dans des chemins rudes & difficiles? Où allez-vous? Le bien que vous aimez vient de luy: mais ce bien n'eſt doux & agreable que lors que vous l'aimez pour luy & en luy; & c'eſt avec juſtice qu'il ſe convertit en amertume pour ceux qui l'aiment injuſtement, lors qu'ils ſe ſéparent de celuy de qui ce bien & les autres biens procedent. Pourquoy allez-vous errant çà & là par des chemins aſpres & penibles? Le repos n'eſt pas où vous le cherchez. Vous faites

2. Quò itis in aſpera? quò itis? Bonum quod amatis ab illo eſt: ſed quantum eſt ad illum bonum eſt & ſuave. Sed amarum erit juſtè, quia injuſtè amatur, deſerto illo, quicquid ab illo eſt. Quò vobis adhuc & adhuc ambulare vias difficiles & laborioſas? Non eſt requies vbi quæritis eam. Quærite quod quæritis: ſed

bien de le chercher; mais il n'eſt pas où vous le cherchez. Vous cherchez vne vie heureuſe dans la region de la mort : vous ne l'y trouverez pas. Car comment trouveroit-on la vie heureuſe où l'on ne trouve pas meſme la vie?

3. Celuy qui eſt noſtre veritable vie eſt deſcendu icy bas : Il a ſouffert nôtre mort, & a fait mourir noſtre mort meſme par l'abondance de ſa vie : Il a tonné en criant que nous retournions d'icy à luy dans le ſecret où habite ſa divinité, & d'où il eſt venu à nous lors qu'il eſt deſcendu dans le ſein de la bienheureuſe Vierge, où il a épouſé la nature humaine, cette chair mortelle qu'il devoit rendre immortelle, & d'où il eſt ſorty comme l'époux de ſa couche nuptiale, & a marché à grands pas comme vn geant qui ſe haſte d'arriver juſqu'au bout de ſa carriere. Car il ne s'eſt point arreſté; mais il a toûjours couru en criant par ſes paroles, par ſes actions, par ſa vie, par ſa mort, par ſa deſcente aux enfers, par ſon Aſcenſion dans le ciel; & ne criant autre choſe ſinon que nous retournions à luy. Il eſt diſparu de devant nos yeux, afin que nous revenions à noſtre cœur, & que là nous le trouvions. Il s'en eſt allé; & neanmoins il eſt icy. Il n'a pas voulu demeurer plus long-temps avec nous; &

ibi non eſt vbi quæritis. Beatam vitam quæritis in regione mortis : non eſt illic. Quomodo enim beata vita, vbi nec vita?

3. *Et deſcendit huc ipſa vita noſtra, & tulit mortem noſtram, & occidit eam de abundantia vitæ ſuæ, & tonuit clamans vt redeamus hinc ad eum in illud ſecretum vnde proceſſit ad nos, in ipſum primum virginalem vterum, vbi ei nupſit humana creatura, caro mortalis, ne ſemper mortalis : & inde velut ſponſus procedens de thalamo ſuo exultavit vt gigas ad currendam viam. Non enim tardavit, ſed cucurrit, clamans dictis, factis, morte, vita, deſcenſu, aſcenſu : clamans vt redeamus ad eum. Et diſceſſit ab oculis, vt redeamus ad cor, & inveniamus eum. Abſceſ-*

& tu leur parleras par ſon eſprit, ſi tes paroles ſont toutes ardentes & enflammées du feu de la charité.

CHAPITRE XIII.

D'où procede l'amour. Et de deux livres qu'il avoit faits de la bienſeance & de la beauté.

IE ne comprenois pas alors ces veritez : je me precipitois dans l'abyſme, & je n'aimois que les beautez baſſes & periſſables. Ie diſois à mes amis; Aimons-nous quelque choſe qui ne ſoit beau ? Car qu'appellons-nous eſtre beau ? & qu'eſt-ce que la beauté, ſinon ce qui nous attire & nous attache aux objets que nous aimons ? Eſtant certain que s'il n'y avoit en eux quelque agréement & quelque beauté, ils n'auroient point d'attraits qui nous portaſſent à les aimer. Ie conſiderois que dans les corps meſmes on peut diſtinguer deux choſes : ou ce qui tient lieu comme d'vn tout, & qui pour cette raiſon meſme a vne beauté qui luy eſt propre : ou ce qui a rapport à vn autre, & qui nous plaiſt à cauſe de cette convenance & de cette proportion qu'il a avec la choſe à laquelle il ſe rapporte, comme chacun de nos membres eſt proportionné à noſtre corps, & comme vn ſoulier bien fait eſt proportionné au pied pour lequel il a eſté fait. Cette conſideration qui

HÆc tunc non noveram, & amabam pulchra inferiora & ibam in profundum, & dicebam amicis meis. Num amamus aliquid niſi pulchrum? Quid eſt ergo pulchrum? & quid eſt pulchritudo? Quid eſt quod nos allicit & conciliat rebus quas amamus? Niſi enim eſſet in eis decus & ſpecies, nullo modo nos ad ſe moverent. Et animadvertebam & videbam in ipſis corporibus aliud eſſe quaſi totum, & ideò pulchrum: aliud autem quod ideò deceret, quoniam aptè accommodaretur alicui, ſicut pars corporis ad univerſũ ſuum, aut calceamentum ad pedem, & ſimi-

estoit sortie ce me semble du plus profond de mon ame, fit vne telle impression dans mon esprit; que j'écrivis deux ou trois livres, si je ne me trompe, sur ce sujet mesme de la convenance & de la beauté. Car, mon Dieu, vous en sçavez le nombre, que j'ay oublié maintenant, ces livres n'estant plus entre mes mains, & s'estant égarez sans que je sçache moy-mesme ce qu'ils sont devenus.

lia. Et ista consideratio scaturiuit in animo meo ex intimo corde meo; & scripsi libros de pulchro & apto, puto duos aut tres Tu scis Deus: nam excidit mihi. Non enim habemus eos, sed aberraverunt à nobis nescio quomodo.

CHAPITRE XIV.

Qu'il avoit adressé ce livre à vn Orateur Romain nommé Iquere. D'où procede l'estime qu'on a des personnes absentes.

MAIS qu'est-ce qui me put porter alors, mon Seigneur & mon Dieu, à dédier ces mesmes livres à Iquere Orateur Romain que je n'avois jamais veu, & que j'aimois à cause de la reputation de sa suffisance, qui le rendoit illustre parmy les hommes de son siecle? I'avois seulement oüy rapporter de luy quelques paroles qui m'avoient semblé fort belles: mais l'estime que je faisois de cet Orateur, venoit principalement de ce que ceux qui me les avoient rapportées, en témoignoient vne grande estime, & le relevoient avec des loüanges extraordinaires. Car ils ne pouvoient assez admirer qu'vn homme originaire de

QVid est autem quod me movit, Domine Deus meus, vt ad Icherium Romanæ vrbis oratorem scriberem illos libros, quem non noveram facie, sed amaveram hominem ex doctrinæ fama quæ illi clara erat, & quædam verba ejus audieram, & placuerant mihi? Sed magis quia placebant aliis, & eum efferebant laudibus, stupentes quod ex homine Syro, do-

Syrie, aprés s'estre rendu excellent en la langue Grecque, fust devenu vn maistre incomparable de l'éloquence latine, & qu'il fust tout ensemble vn des plus sçavans philosophes de son temps. Comment se peut-il faire, mon Dieu, que nous aimions vn homme lors qu'il est fort éloigné de nous, parce qu'il est loüé de ceux qui sont avec nous? Est-ce que cet amour passe de la bouche de celuy qui le louë dans le cœur de celuy qui l'entend loüer? Nullement. Mais l'amour de l'vn allume l'amour de l'autre: Car ce qui nous porte à aimer vn homme qu'on louë devant nous, est lors que celuy qui le louë nous paroist avoir autant d'estime & de reverence pour luy dans le fond du cœur, comme il en témoigne par ses paroles, c'est à dire lors qu'il le louë, parce qu'il l'aime veritablement.

Eo prius græcæ facundiæ, post in latina etiam doctor mirabilis extitisset, & esset scientissimus rerum ad studium sapientiæ pertinentium, mihi placebat. Laudatur homo, & amatur absens. Vtrum nam ab ore laudantis intrat in cor audientis amor ille? Absit: Sed ex amante alio accenditur alius. Hinc enim amatur qui laudatur, dum non fallaci corde laudatoris prædicari creditur, id est cum amans eum laudat.

2. Voilà comme j'aimois alors les hommes, mon Dieu, en me reglant sur le jugement des hommes, au lieu de me regler sur le vostre qui est souverainement juste & qui ne peut jamais nous tromper. Neanmoins je ne loüois pas alors ceux que j'estimois en la maniere qu'on louë vn celebre cocher du Cirque, ou vn chasseur renommé de l'amphitheatre; mais d'vne maniere entierement differente & sans comparaison plus grave & plus serieuse, com-

2. Sic enim tunc amabam homines ex hominum judicio; Non enim ex tuo, Deus meus, in quo nemo fallitur. Sed tamen, cur non sicut auriga nobilis, sicut venator studiis popularibus diffamatus; sed longè aliter & graviter, & ita quemadmodum & me

laudari vellem. Non autem vellem ita laudari & amari me vt histriones, quamquam eos & ipse laudarem & amarem; sed eligens latere, quam ita notus esse; & vel haberi odio, quam sic amari. Vbi distribuuntur ista pondera variorum & diversorum amorum in anima vna? Quid est quod amo in alio quod rursus nisi odissem non à me detestarer & repellerem, cùm sit vterque nostrum homo? Non enim, sicut equus bonus amatur ab eo qui nollet hoc esse etiam si posset, hoc & de histrione dicendum est, qui naturæ nostræ socius est. Ergone amo in homine quod odi esse, cum sim homo? Grande profundum est ipse homo, cujus etiam capillos tu Domine numeratos habes, & non minuuntur in te: & tamen capilli ejus magis numerabiles quam af-

me j'aurois desiré moy-mesme d'estre loüé. Or je n'eusse nullement voulu estre loüé ny estre aimé comme le sont les Comediens, & ceux qui servent au divertissement du peuple, mais au contraire j'aurois beaucoup mieux aimé estre inconnu que d'estre celebre de la sorte, & estre hay mesme que d'estre aimé en cette maniere. Mais comment les mouvemens si dissemblables de ces differens amours, peuvent-ils se trouver tout ensemble dans vne mesme ame? Comment puis-je aimer dans vn autre ce que je hay veritablement dans moy-mesme, le fuyant avec vne horreur & vne aversion violente, quoy que celuy dans qui je l'aîme, soit homme aussi-bien que moy? Car ce que l'on peut dire à l'égard d'vn bon cheval, que celuy qui l'aime ne voudroit pas neanmoins estre cheval quand il seroit en son pouvoir de le devenir, ne se peut pas dire en cette rencontre, puis qu'vn Comedien estant homme aussi-bien que nous, nous pourrions passer dans sa condition & dans son estat civil, sans rien perdre de nostre estat naturel. Comment donc est-il possible que j'aime dans vn homme ce que je hay & ce que je fuirois d'estre, moy qui suis homme aussi-bien que luy? O mon Dieu, que l'homme est vn abysme profond & impenetrable; qu'il y a dans luy de ressorts cachez!

& neanmoins, mon Dieu, vous ſçavez le compte de tous les cheveux de ſa teſte, ſelon la parole de voſtre Ecriture, ſans qu'à voſtre égard il s'en puiſſe perdre vn ſeul, quoy qu'il ſoit vray qu'il eſt plus aiſé de compter ſes cheveux, que cette innombrable varieté d'affections & de mouvemens qui ſe forment dans ſon cœur.

fectus ejus & motus cordis ejus.

3. Mais pour ce qui eſt de cet Orateur, je le conſiderois d'vne telle ſorte dans l'affection que je luy portois, que j'euſſe ſouhaité de pouvoir eſtre ce qu'il eſtoit. Ainſi je m'égarois dans les penſées vaines & preſomptueuſes de mon eſprit: je me laiſſois emporter à tous les vents de mes paſſions : Et neanmoins, mon Dieu, vous preniez toûjours ſoin de moy au milieu de ces déreglemens par vne conduite d'autant plus merveilleuſe, qu'elle eſtoit plus ſecrete & plus cachée. Mais comment ſçay-je aſſeurément, mon Dieu, ce que je vous ay dit vn peu auparavant, que l'amour que je portois à cet homme, venoit pluſtoſt de ce que ceux qui le loüoient devant moy témoignoient l'aimer, que des choſes meſmes dont ils le loüoient? Ie le ſçay, parce que ſi ces meſmes perſonnes au lieu de me le loüer me l'euſſent blaſmé, & m'euſſent rapporté ce qu'ils luy avoient oüy dire en le rabaiſſant & le mépriſant, je n'aurois ſenty aucun

3. At ille rhetor ex eo erat genere quem ſic amabam ut vellem eſſe me talem: & errabam typho, & circumferebar omni vento, & nimis occultè gubernabar abs te. Et unde ſcio, & unde certus confiteor tibi, quod illum in amore laudantium magis amaveram, quam in rebus ipſis de quibus laudabatur? Quia ſi non laudatum vituperarent eum iidem ipſi, & vituperando atque ſpernendo ea ipſa narrarent, non accenderer in eum, & non excitarer. Et certè res non aliæ forent nec homo ipſe alius; ſed tantummodo affectus alius narrantium.

Ecce, vbi jacet anima infirma nondum hærens soliditati veritatis. Sicut auræ linguarum flaverint à pectoribus opinantium, ita fertur & vertitur, torquetur ac retorquetur, & obnubilatur ei lumen, & non cernitur veritas. Et ecce est ante nos.

mouvement d'amour pour luy. Et neanmoins la personne eust esté la mesme, les choses eussent esté les mesmes, & il n'y eust eu que la disposition differente de ceux qui m'auroient parlé de luy, qui eust pû produire des impressions si differentes dans mon esprit. Voilà l'estat déplorable où languit vne ame foible qui n'est point encore appuyée sur le ferme soustien de la verité, selon que soufflent les vents excitez par l'esprit & par la langue de ceux qui luy parlent, elle se trouve agitée par des mouvemens tout contraires, elle se tourne tantost d'vn costé & tantost d'vn autre, & sa lumiere s'obscurcit d'vne telle sorte qu'elle ne peut discerner la verité, quoy qu'elle nous soit toûjours presente.

4. Et magnum quiddam mihi erat, si sermo meus & studia mea illi viro innotescerent. Quæ si probaret flagrarem magis: si autem improbaret, sauciaretur cor vanum & inane soliditatis tuæ. Et tamen pulchrum illud atque aptum vnde ad eum scripseram libenter animo versabam, & ostentationem contemplationis meæ, nullo

4. Ie considerois comme vn grand avantage pour moy, que mes estudes & ce discours que j'avois fait, pussent venir à la connoissance de cet Orateur. Que s'il les eust approuvez, j'aurois encore esté plus brûlant pour mieux faire à l'advenir ; & s'il n'eust pas témoigné les approuver, j'en aurois esté blessé dans le cœur, parce qu'il estoit plein de vanité, & vuide de cette fermeté inébranlable qui ne se rencontre que dans vous. Cependant, mon Dieu, je prenois plaisir à faire diverses meditations dans mon esprit sur la bien-seance & la beauté

qui estoient le sujet de ce livre que je luy avois adressé, & je n'avois point besoin pour les admirer, que personne les loüiast avec moy.

collaudatore mirabar.

CHAPITRE XV.

Comme son esprit estant obscurcy par les images des choses corporelles ne pouvoit comprendre les spirituelles, & croyoit que l'ame estoit vne partie de Dieu.

MAIS, ô Seigneur tout-puissant, qui estes seul la cause adorable de toutes les merveilles que nous voyons, je ne pouvois comprendre alors dans vostre sagesse, qui est l'art de tous les arts, le secret d'vne verité si importante. Mon esprit ne s'attachant qu'aux formes sensibles & corporelles distinguoit la beauté de la bien-seance, en disant, que ce qui est beau est beau par soy-mesme: & que ce qui est bien-seant, n'est beau que par vn rapport & vne proportion qu'il a avec vn autre: ce que je faisois voir par des exemples tirez des corps. Ie passay delà à vouloir connoistre la nature de mon ame; mais je ne m'en pouvois representer qu'vne fausse idée estant préoccupé par cette fausse opinion que j'avois touchant les choses spirituelles. Et lors que l'éclat mesme de la verité me frapoit les yeux, & me faisoit violence en quelque sorte, mon esprit s'éblouïssoit de sa lumiere,

SEd tantæ rei cardinem in arte tua nondum videbam, omnipotens qui facis mirabilia solus; & ibat animus per formas corporeas; & pulchrum, quod per seipsum; aptum autem, quod ad aliquid accommodatum deceret, definiebam & distinguebam, & exemplis corporeis astruebam. Et converti me ad animi naturam; & non me sinebat falsa opinio quam de spiritalibus habebam verum cernere. Et irruebat in oculos meos ipsa vis veri, & avertebam palpitantem mentem ab incorporeare, ad lineamen-

ta, & colores, & tumentes magnitudines.

& se tournoit aussi-tost de la consideration des choses incorporelles pour s'attacher aux couleurs, aux lineamens, & aux grandeurs palpables & sensibles qui se trouvent dans les corps. Et parce que je ne pouvois former dans mon esprit aucune image corporelle, par laquelle je me pûsse figurer mon ame, je croyois qu'il m'estoit impossible de la concevoir.

2. Et quia non poteram ea videre in animo, putabam me non posse videre animum meum. Et cum in virtute pacem amarem, in vitiositate autem odissem discordiam: in illa vnitatem, in ista quandam divisionem notabam. Inque illa vnitate mens rationalis & natura veritatis ac summi boni mihi esse videbatur. In ista verò divisione irrationalis vitæ, nescio quam substantiam & naturam summi mali, quæ non solùm esset substantia, sed omninò vita esset, & tamen abs te non esset Deus meus, ex quo sunt omnia, mi-

2. Mais comme je trouvois dans la vertu vne paix & vne tranquillité qu'on doit aimer, & dans le vice vne guerre & vne discorde qu'on doit haïr; je remarquois qu'il y a vne certaine vnité dans la vertu, & vne certaine division dans le vice. Et comme je ne suivois que le fantosme de mes imaginations vaines & égarées, je mettois dans cette vnité l'ame raisonnable & la nature de la verité suprême & du souverain bien: Et dans cette division je me figurois vne certaine substance d'vne vie irraisonnable & la nature du souverain mal, qui non seulement estoit vne substance, mais qui estoit mesme vne veritable vie, & qui neanmoins ne procedoit point de vous, mon Dieu, qui estes la cause vnique & souveraine de tous les estres. Et comme j'estois possedé de ces resveries, j'appellois cette premiere nature à laquelle je rapportois tout le bien, Vnité, la considerant comme vn esprit

ſans aucun ſexe; & cette ſeconde à laquelle je rapportois tout le mal, Dualité, que je conſiderois comme la cauſe, tant de cette fureur qui pouſſe les hommes dans toutes les actions violentes & criminelles, que de ces mouvemens impurs qui les portent dans les deſordres honteux de leurs paſſions brutales.

ſer opinabar. Et illam monadem appellabam, tanquam ſine vllo ſexu mentem, hanc vero dyadem, iram in facinoribus, libidinem in flagitiis, neſciens quid loquerer.

3. Ie ne ſçavois pas, mon Dieu, & vous ne m'aviez pas encore appris, que nulle ſubſtance n'eſt vn mal, & que noſtre ame n'eſt pas le bien ſouverain & immuable. Car comme on tombe dans les crimes d'injuſtice, lors que cette partie de noſtre ame qui eſt le ſiege de la colere ſe revolte contre la raiſon, & s'emporte avec violence dans des mouvemens tumultueux & dereglez : Et comme on tombe dans les crimes d'intemperance, lors que cette partie de l'ame qui reçoit l'impreſſion des plaiſirs du corps ſe deregle & s'emporte dans l'excés : Ainſi l'on tombe dans la fauſſeté & dans l'erreur, lors que la partie ſuperieure de l'ame raiſonnable ſe deregle & ſe corrompt. Et c'eſt l'eſtat où je languiſſois alors, ne ſçachant pas que mon ame devoit eſtre éclairée par vne lumiere plus ſublime pour eſtre participante de la verité ſuprême & eternelle, n'eſtant pas elle-meſme, comme je me l'imaginois fauſſement, la nature &

3. *Non enim noveram neque didiceram nec vllã ſubſtantiam malum eſſe, nec ipſam mentem noſtram ſummum atque incommutabile bonum. Sicut enim facinora ſunt, ſi vitioſus eſt ille animi motus in quo eſt impetus, & ſe jactat inſolenter ac turbidè; & flagitia, ſi eſt immoderata illa animæ affectio qua carnales hauriuntur voluptates: ita errores & falſæ opiniones vitam contaminant, ſi rationalis mens ipſa vitioſa eſt qualis in me tunc erat, neſciente alio lumine illam illuſtrandam eſſe vt ſit particeps veritatis, quia non eſt ipſa natura*

veritatis. Quoniam tu illuminabis lucernam meam, Domine Deus meus, illuminabis tenebras meas, & de plenitudine tua nos omnes accepimus. Es enim tu lumen verum quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum; quia in te non est transmutatio, nec momenti obumbratio.

l'essence de la verité. Car c'est vous, mon Dieu, qui allumez ma lampe, selon la parole de vostre prophete: c'est vous qui éclairez mes tenebres; & nous avons tout receu de vostre plenitude, parce que vous estes la lumiere veritable qui éclaire tout homme venant dans le monde, qui n'est point sujette à la vicissitude des siecles, & qui est incapable d'estre jamais obscurcie.

4. *Sed ego conabar ad te, & repellebar abs te vt saperem mortem, quoniam superbis resistis. Quid autem superbius, quam vt assererem mira dementia me id esse naturaliter quod tu es? cùm enim ego essem mutabilis, & eo mihi manifestum esset, quod ideò vtique sapiens esse cupiebam, vt ex deteriore melior fierē, malebam tamen etiam te opinari mutabilem, quam me non hoc esse quod tu es. Itaque repellebar, & resistebas vētosæ cervici meæ,*

4. Ie taschois alors d'aller à vous; mais vous me rejettiez loin de vous, me laissant dans mes erreurs funestes & mortelles, parce que vous resistez aux superbes. Et pouvois-je monter dans vn plus haut point d'orgueil, que de m'imaginer comme je faisois par vne folie prodigieuse, que j'estois naturellement ce que vous estes. Car ne pouvant pas nier que je ne fusse sujet à changer, puis que je ne desirois d'acquerir l'intelligence & la sagesse, que pour passer dans vn estat plus parfait, j'aimois mieux m'imaginer que vous estiez changeant aussi-bien que moy, que de croire que je ne fusse pas ce que vous estes. C'est pourquoy vous me repoussiez loin de vous, & vous me resistiez avec tres-grande raison dans l'extravagance de mes pensées. Mon imagination

imagination eſtoit toute remplie de ces images des corps. Ayant l'ame toute charnelle, j'accuſois la chair avec les Manichéens, comme eſtant mauvaiſe per elle-meſme. I'eſtois ſelon la parole de voſtre Eſcriture, un eſprit qui s'agitoit ſans ceſſe, & ne retournoit jamais à vous. Et m'égarant de plus en plus, je me repreſentois vn monde chimerique & imaginaire des choſes qui n'eſtoient ny dans vous ny dans moy, ny dans les corps, qui n'eſtoient point des ouvrages creez par voſtre verité; mais des reſveries que mon imagination ſe formoit ſur les fantoſmes qu'elle avoit receus des corps. I'allois attaquer, inſenſé que j'eſtois, les plus ſimples des enfans de voſtre Egliſe, qui ſont maintenant mes concitoyens & mes freres, & de la compagnie deſquels j'eſtois alors malheureuſement banny ſans le connoiſtre; & je leur diſois avec autant de preſomption que d'impertinence: Comment l'ame que Dieu a creée, eſt-elle dans l'aveuglement & dans l'erreur? Et je ne voulois point ſouffrir que l'on me répondiſt? Comment Dieu meſme eſt-il dans l'erreur, puis que l'ame eſtant ſelon vous vne partie de Dieu, c'eſt luy-meſme qui erre lors qu'elle erre? Et j'aimois mieux ſoûtenir ſelon les principes des Mani-

& reſiſtebas ventoſæ cervici meæ, & imaginabar formas corporeas, & caro carnem accuſabam, & ſpiritus ambulans nondum revertebar ad te; & ambulando ambulabam in ea quæ non ſunt neque in te, neque in me, neque in corpore; Neque mihi creabantur à veritate tua, ſed à mea vanitate fingebantur ex corpore; & dicebam parvulis fidelibus tuis civibus meis à quibus neſciens exulabam: Dicebam illis garrulus & ineptus; Cur ergo errat anima mea quam fecit Deus? Et mihi nolebam dici, cur ergo errat Deus? Et contendebam magis incommutabilem tuam ſubſtantiam coactam errare, quam meam mutabilem ſponte deviaſſe & pene errare confitebar.

chéens, que voſtre nature immuable avoit eſté contrainte d'errer en meſlant noſtre ame, qui eſt vne partie d'elle-meſme avec la nature du mal, que de reconnoiſtre que l'ame de l'homme qui eſt muable a peché par ſa propre volonté, & qu'en ſuite de ce déreglement volontaire, elle eſt tombée par vne juſte punition dans l'aveuglement & dans l'erreur.

5. Et eram ætate annorum fortaſſe viginti ſex aut ſeptem cum illa volumina ſcripſi volvens apud me corporalia figmenta, obſtrepentia cordis mei auribus, quas intendebam, dulcis veritas, in interiorem melodiam tuam, cogitans de pulchro & apto, & ſtare cupiens & audire te, & gaudio gaudere propter vocem ſponſi, & non poteram: quia vocibus erroris mei rapiebar foras, & pondere ſuperbiæ meæ in ima decidebam. Non enim dabas auditui meo gaudium & lætitiam, aut exultabant oſſa quæ humiliata non erant.

5. I'avois environ vingt-ſix ou vingt-ſept ans, lors que j'écrivis ces livres; & mon eſprit eſtoit tellement remply de ces fantoſmes & de ces images corporelles, que parmy le tumulte & le grand bruit qu'elles excitoient dans mon ame, je ne pouvois entendre, ô douce & eternelle verité, voſtre harmonie celeſte & divine qui ne s'entend que par l'oreille du cœur, quoyque j'élevaſſe alors le mien pour vous écouter, méditant en moy-meſme ſur cette bien-ſeance & cette beauté, & deſirant de me tenir devant vous, de vous écouter & de recevoir cette joye dont l'ame eſt ravie lors qu'elle entend la voix de l'Epoux. Mais quoy que je fiſſe, l'erreur dont j'eſtois prevenu, m'emportoit auſſi-toſt hors de moy, dans la conſideration des corps, & le poids de ma preſomption & de mon orgueil me precipitoit toûjours en bas. Car vous ne répandiez pas encore dans

moy cette joye secrette que vous donnez à l'ame qui vous écoute ; & mes os ne pouvoient recevoir ce tressaillement divin dont parle vostre prophete ; n'estant pas encore brisez & humiliez.

CHAPITRE XVI.

Qu'il avoit entendu de luy-mesme les categories d'Aristote, & tous les livres des arts liberaux.

QVE me servoit-il, mon Dieu, dans l'estat funeste où j'estois alors, de ce qu'environ à l'âge de vingt ans m'estant tombé entre les mains vn traité d'Aristote que l'on nomme les dix categories, dont j'avois entendu parler à Carthage avec tant d'ostentation & de pompe à mon maistre en rhetorique, & à d'autres qui passoient pour fort habiles, & que pour cette raison je souhaitois ardemment de lire dans la creance que j'avois, que c'estoit quelque chose tout extraordinaire & tout divin ? Ce traité, dis-je, m'estant tombé entre les mains, je le leus seul & l'entendis : de sorte qu'en ayant conferé depuis avec ceux qui disoient l'avoir appris d'excellens maistres qui le leur avoient expliqué, non seulement de vive voix, mais aussi par des figures qu'ils en avoient tracées sur le sable, ils ne m'en purent

ET quid mihi proderat, quod annos natus ferme viginti cum in manus meas venissent Aristotelica quædam quas appellant decem categorias, (quarum nomine cum eas rhetor Carthaginensis magister meus buccis typho crepantibus commemoraret, & alii qui docti habebantur) tanquam in nescio quid magnum & divinum suspensus inhiabam : legi eas solus, & intellexi. Quas cum contulissem cum eis, qui se dicebant vix eas magistris eruditissimis non loquentibus tantum, sed multa

in pulvere depingentibus intellexiſſe; nihil inde aliud mihi dicere potuerunt quam ego ſolus apud meipſum legens cognoveram.

dire davantage que ce que j'en avois compris de moy-meſme en le liſant en particulier.

2. *Et ſatis aperte mihi videbantur loquentes de ſubſtantiis, ſicut eſt homo; & quæ in illis eſſent ſicuti eſt figura hominis; qualis ſit & ſtatura, quot pedum ſit, & cognatio, cujus frater ſit, aut ubi ſit conſtitutus, aut quando natus, aut ſtet, aut ſedeat, aut calceatus vel armatus ſit, aut aliquid faciat, aut patiatur aliquid, & quæcumque in his novem generibus quorum exempli gratia quædam poſui, vel in ipſo ſubſtantiæ genere innumerabilia reperiuntur.*

2. Il me ſembloit que ce livre parloit aſſez clairement des ſubſtances, comme eſt l'homme; & de ce qui eſt en elles, comme eſt la figure de l'homme: Quel il eſt, de quelle taille; & combien il a de pieds de hauteur: De ſa parenté, comme de qui il eſt frere; En quel lieu il eſt: En quel temps il eſt né: S'il eſt debout ou aſſis: S'il eſt habillé ou armé: S'il agit ou s'il ſouffre quelque choſe: Et generalement de tout ce qui eſt compris ſous ces neuf derniers genres, dont j'ay rapporté icy quelques exemples, ou dans le genre de la ſubſtance; ce qui s'eſtend preſque à l'infiny.

3. *Quid hoc mihi proderat, quando & oberat; cum etiam te Deus meus, mirabiliter ſimplicem atque incommutabilem, illis decem*

3. Quel bien m'apportoit cette connoiſſance? ou plûtoſt quel mal ne me cauſoit-elle pas? puiſque m'imaginant que tout ce qui eſt, eſt abſolument compris ſous ces dix categories, j'eſtois contraint de vous concevoir,

mon Dieu, qui estes parfaitement simple & immuable, comme si vostre grandeur & vostre beauté eussent esté en vous, ainsi que des accidens sont dans leur sujet, qui est la maniere en laquelle ces qualitez se rencontrent dans les corps? Au lieu que vous estes vous-mesme vostre grandeur & vôtre beauté, & que le corps n'est ny grand ny beau, entant seulement qu'il est corps; puis que quand il seroit moins grand ou moins beau, il ne laisseroit pas d'estre corps. Ainsi ce que je pensois de vous, n'estoit qu'vne ombre & vn fantosme, & non pas la verité de vostre nature: Ce n'estoit que des songes & des resveries que je me formois dans ma misere, & non pas ces perfections suprémes & immuables, dont vous joüissez dans vostre eternelle felicité. Car je portois alors sur moy-mesme l'effet de cette juste peine à laquelle vous avez condamné tous les hommes; mon esprit estant vne terre maudite qui ne me produisoit que des chardons & des espines, & ayant besoin d'vn grand travail pour acquerir le vray pain de l'ame.

prædicamentis putans quicquid esset omnino comprehensum, sic intelligere conarer quasi & tu subjectus esses magnitudini tuæ aut pulchritudini, vt illa essent in te quasi in subjecto, sicut in corpore; cum tua magnitudo & tua pulchritudo tu ipse sis; corpus autem non eo sit magnum & pulchrum quo corpus est; quia & si minus magnum & minus pulchrum esset, nihilominus corpus esset. Falsitas enim erat quam de te cogitabam, non veritas; & figmenta miseriæ meæ, non firmamenta beatitudinis tuæ. Iusseras enim, & ita fiebat in me: vt terra spinas & tribulos pareret mihi, & cum labore pervenirem ad panem meum.

4. Que me servoit-il encore, mon Dieu, d'avoir leu alors, & d'avoir entendu seul sans l'aide d'aucun homme tous les livres des arts liberaux qui ont pû tomber entre mes mains; puis que

4. Et quid mihi proderat quod omnes libros artium quas liberales vocant, tunc nequissimus malarum cu-

piditatum servus per meipsum legi, & intellexi quoscunque legere potui? Et gaudebam in eis, & nesciebam vnde esset quicquid ibi verum & certum esset. Dorsum enim habebam ad lumen, & ad ea quæ illuminantur faciem: vnde ipsa facies mea qua illuminata cernebam, non illuminabatur. Quicquid de arte loquendi & disserendi, quicquid de dimensionibus figurarum & de musicis & de numeris sine magna difficultate, nullo hominũ tradente intellexi, scis tu Domine Deus meus; quia & celeritas intelligendi, & disputandi acumen donum tuum est; sed non inde sacrificabam tibi. Itaque mihi non ad vsum, sed ad perniciem magis valebat, quia tam bonam partem substantiæ meæ satagi habere in potestate: & fortitudinem meam non ad te custodiebam,

toutes ces belles lettres, dont le nom mesme montre qu'elles sont destinées pour des personnes libres & honnestes, n'empeschoient pas que je ne fusse vn esclave malheureux de mes passions dereglées? Ie me portois dans ces connoissances avec grand plaisir; & je ne considerois pas que c'est vous, mon Dieu, qui estes le principe & la source de tout ce qu'il y a en elles de certain & de veritable. Ie tournois le dos à vostre clarté, & le visage vers vos creatures dans lesquelles elle reluit. Et ainsi mes yeux qui voyoient les choses que vous éclairez, n'estoient point éclairez eux-mesmes. I'ay compris sans beaucoup de peine, & sans estre aidé d'aucun homme tout ce que j'ay pû lire touchant l'art de l'Eloquence, la Dialectique, la Geometrie, la Musique, & l'Arithmetique. Vous sçavez, mon Dieu, que ce que je dis est veritable: Car la promptitude d'esprit pour bien comprendre, & la netteté pour se bien exprimer, sont vn don & vne faveur que vous dispensez à qui il vous plaist. Mais helas! j'ay esté bien éloigné de vous l'offrir comme je devois, & de vous en faire vn sacrifice. Ie ne me suis servy que pour me perdre de ces qualitez qui me pouvoient estre si avantageuses, & à l'exemple du plus jeune de vos deux enfans, j'ay voulu estre le maistre de

cette part de mon bien ; & au lieu de remettre entre vos mains ces richesses que j'avois receuës de vostre bonté, je m'en suis allé dans vne terre extrémement éloignée pour les dissiper malheureusement, en me prostituant à l'amour des creatures. Et que me servoit cette bonté d'esprit que j'avois receuë de vous, puis que je n'en vsois pas bien ? Car il est vray que dans la facilité avec laquelle j'avois appris tous ces arts & ces sciences ; je ne m'appercevois de la peine que les personnes mesmes intelligentes & laborieuses ont à les comprendre, que lors que je m'efforçois de les leur rendre claires & faciles ; n'y ayant que les plus spirituels qui entendissent aisément ce que je disois.

sed profectus sum abs te in longinquam regionem, vt eam dissiparem in meretrices cupiditates. Nam quid mihi proderat bona res, non vtenti bene? Non enim sentiebam illas artes etiam ab studiosis & ingeniosis difficillime intelligi, nisi cum eis easdem conabar exponere; & erat ille excellentissimus in eis, qui me exponentem non tardius sequeretur.

5. Mais, mon Seigneur & mon Dieu, qui estes la verité supréme, dequoy me servoient tous ces avantages, puis que je vous considerois comme vn corps resplendissant & d'vne grandeur immense dont j'estois vne petite partie ? Y a-t-il rien de plus détestable que cette opinion folle & extravagante ? C'est neanmonins ce que je croyois alors de vous. Et je ne rougis point, mon Dieu, de reconnoistre vostre infinie misericorde en le confessant, & d'implorer sur moy le secours de vostre grace ; puisque je n'ay point rougy de publier mes blasphe-

5. Sed quid mihi hoc proderat, putanti quod tu, Domine Deus veritas, corpus esses lucidum & immensum, & ego frustum de illo corpore? Nimia perversitas! Sed sic eram. Nec erubesco, Deus meus, confiteri tibi in me misericordias tuas, & invocare te, qui non erubui tunc profiteri hominibus blasphemias meas, & latrare adversum

te. Quid ergo mihi tunc proderat ingenium per illas doctrinas agile, & nullo adminiculo humani magisterii, tot nodosissimi libri enodati, cum deformiter & sacrilega turpitudine in doctrina pietatis errarem? Aut quid tantum oberat parvulis tuis longe tardius ingenium, cum à te longe non recederent, vt in nido ecclesiæ tuæ tuti plumescerent, & alas charitatis alimento sanæ fidei nutrirent?

mes, & d'aboyer contre vous devant tous les hommes. Que me servoit donc alors cette promptitude & cette vivacité d'esprit, avec laquelle j'avois penetré toutes ces sciences, & j'avois éclaircy moy seul sans le secours d'aucun homme tant de livres si obscurs & si difficiles; puis que j'estois tombé dans des excés si horribles en ce qui regarde le salut & la doctrine de la pieté, & par vne ignorance honteuse & sacrilege? Ou que nuisoit aux plus simples & aux plus petits de vos enfans d'avoir vn esprit beaucoup plus lent, puis qu'ils ne s'égaroient point comme moy; mais que se tenant toûjours prés de vous, ils demeuroient à couvert, ainsi que des petits oiseaux du ciel, dans vostre Eglise comme dans leur nid, pour y prendre leurs plumes peu à peu, & pour faire croistre toûjours de plus en plus les deux aisles de leur double charité, en se fortifiant par la nourriture d'vne foy saine, & d'vne doctrine veritable?

6. O Domine Deus noster, in velamento alarum tuarum speremus, & protege nos, & porta nos. Tu portabis & parvulos, & vsque ad canos tu portabis: quoniam firmitas nostra quando tu es, tunc est firmitas:

6. O mon Seigneur & mon Dieu! faites-nous la grace de mettre toute nostre esperance en vous seul, & de nous tenir cachez sous vos ailes: Protegez-nous contre tous nos ennemis; & portez-nous dans nostre langueur. Vous nous porterez estant tout petits; & vous nous porterez jusqu'à l'extréme vieillesse, parce que nous n'avons

de force qu'autant que nous nous appuyons ſur vous, & que toute noſtre force n'eſt que foibleſſe, lors que nous nous appuyons ſur nous-meſmes : mais noſtre foibleſſe ſe change en force lors qu'elle eſt ſoûtenuë par voſtre force. Noſtre bien ne perit jamais, puis qu'il eſt tout en vous qui ne mourez point : Et nous ne tombons dans le mal & dans le dereglement, que parce que nous nous éloignons de vous. Retournons donc, mon Seigneur, retournons à vous, afin que nous ne periſſions pas. Car ſi nous avons eſté ſi malheureux que de nous perdre, noſtre bien neanmoins ne s'eſt pas perdu avec nous, puiſque c'eſt vous-meſme qui eſtes toûjours vivant : Et quand nous retournerons dans noſtre demeure veritable aprés vne ſi longue abſence, nous ne craindrons pas de la trouver abatuë, puis que nous n'avons point d'autre demeure que voſtre eternité qui eſt immuable.

cum autem noſtra eſt, infirmitas eſt. Vivit apud te ſemper bonum noſtrum; & quia inde averſi ſumus, perverſi ſumus. Revertamur jam Domine, ut non evertamur; quia vivit apud te ſine ullo defectu bonum noſtrum, quod tu ipſe es : & non timebimus ne non ſit quo redeamus, quia nos inde ruimus : nobis autem abſentibus non ruit domus noſtra æternitas tua.





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE CINQVIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Il excite son ame à loüer Dieu.

Accipe sacrificium confessionum mearum de manu linguæ meæ, quam formasti & excitasti vt confiteatur nomini tuo; & sana omnia ossa mea, & dicant : Domine, quis similis tibi? Neque enim docet te quid in se agatur qui tibi confitetur, quia oculum tuum non excludit cor clausum : nec manum tuam repellit duritia hominum,

RECEVEZ, mon Dieu, ces confessions comme vn sacrifice que vous presente ma langue, cette langue que vous avez formée & que vous faites mouvoir afin qu'elle publie vos loüanges. Guerissez toutes les puissances de mon ame; & qu'elles disent en suite, Seigneur qui est semblable à vous? Puis que celuy qui se confesse à vostre divine majesté ne vous apprend rien de ce qui se passe dans luy-mesme, non plus qu'vn cœur qui se ferme ne se cache pas à vos yeux, & n'est pas assez fort pour resister par son endurcissement à la puissance de vostre main : Vous dom-

ptez sa dureté quand il vous plaist, ou par vostre misericorde, ou par vostre justice; & il ne se peut défendre de vostre chaleur selon le langage du Prophete.

sed solvis eam cum voles, aut miserans aut vindicans; & non est qui se abscondat à calore tuo.

2. Que mon ame vous loüe donc afin qu'elle vous aime davantage, & qu'elle pubie les graces que vous luy avez faites, afin qu'elle vous en loüe. Toutes vos creatures, Seigneur, ne cessent jamais de celebrer vos loüanges. Celles qui sont pourveuës d'esprit & d'intelligence vous loüent par leur propre bouche: Et les animaux & les choses corporelles & insensibles vous loüent par la bouche de ceux qui vous considerent, afin que nostre ame sortant par vostre assistance des langueurs & des lassitudes où elle estoit tombée, se serve des ouvrages que vous avez faits comme de degrez pour passer à vous, & pour s'élever vers vous qui en estes le merveilleux ouvrier, & qu'elle trouve sa nourriture & sa veritable force dans cette sublime élevation.

2. Sed te laudet anima mea vt amet te: & confiteatur tibi miserationes tuas vt laudet te. Non cessat, nec tacet laudes tuas vniversa creatura tua; nec spiritus omnis per os conversum ad te; nec animalia nec corporalia per os considerantium ea; vt exurgat in te à lassitudine anima nostra innitens eis quæ fecisti, & transiens ad te qui fecisti hæc mirabiliter; & ibi refectio & vera fortitudo.

CHAPITRE II.

Que les méchans ne sçauroient fuïr la presence de Dieu, & qu'ils doivent plûtost retourner à luy.

QUE les méchans estant troublez & inquietez s'en aillent & s'en-

EAnt & fugiant à te inquieti &

fuyent où ils voudront pour taſcher d'éviter voſtre preſence, vous les voyez par tout où ils vont, vous percez les ombres dont ils ſe couvrent, & découvrez leur deformité & leur laideur parmy les beautez de toutes les parties de la nature qui les environnent. Quel mal vous ont-ils pû faire? ou en quoy ont-ils pû deshonorer la majeſté de voſtre empire, qui ſubſiſte dans ſa juſtice & dans ſa fermeté inébranlable depuis le haut des cieux juſques au fond des abyſmes? Car où ont-ils fuy lors qu'ils ont fuy devant vous: & en quel lieu ne les avez-vous point trouvez? Mais ils ont fuy afin de ne pas voir celuy qui les void, & ils ſont tombez entre vos mains au milieu de leur aveuglement, parce que vous n'abandonnez aucune des choſes que vous avez faites. Ils ont fuy, & tout ce qu'ils ont fait par cette fuite, c'eſt qu'eſtant injuſtes, ils vous ont rencontré armé de vengeances & de peines pour les chaſtier juſtement; & que ſe tirant des mains de voſtre bonté, ils ſont tombez en celles de voſtre juſtice; & ſe ſont venus briſer contre la ſeverité de vos loix & la rigueur de voſtre colere. Ils ſont ſi aveugles, qu'ils ne voyent pas que vous eſtes par tout; que nul lieu ne vous peut comprendre; & que vous ſeul eſtes preſent à ceux-meſmes qui s'éloi-

iniqui: & tu vides eos, & diſtinguis umbras; & ecce pulchra ſunt cum eis omnia, & ipſi turpes ſunt. Et quid nocuerunt tibi; aut in quo imperium tuum dehoneſtaverunt, à cælis uſque in noviſſima juſtum & integrum? Quo enim fugerunt cum fugerent à facie tua? aut ubi tu non invenis eos? Sed fugerunt ut non viderent te videntem ſe, atque excæcati in te offenderent; quia non deſeris aliquid eorum quæ feciſti. In te offenderunt injuſti ut juſte vexarentur, ſubtrahentes ſe lenitati tuæ, & offendentes in rectitudinem tuam, & cadentes in aſperitatem tuam. Videlicet neſciunt quod ubique ſis, quem nullus circumſcribit locus, & ſolus es præſens etiam his qui longe fiunt à te.

gnent de voſtre preſence.

2. Qu'ils ſe convertiſſent donc & qu'ils vous cherchent, puis que vous n'abandonnez pas vos creatures comme elles abandonnent leur Createur. Qu'ils ſe convertiſſent & qu'ils vous cherchent, puis que vous eſtes dans leurs cœurs, dans les cœurs de ceux qui vous confeſſent leurs crimes, qui ſe jettent entre vos bras, & qui pleurent dans voſtre ſein aprés vn long & penible égarement. Voſtre bonté eſt meſme ſi grande que vous eſſuyez leurs larmes, mais ils pleurent encore davantage, & trouvent leur joye & leur conſolation dans leurs pleurs; parce que ce n'eſt pas vn homme de chair & de ſang, mais c'eſt vous-meſme leur Createur qui les ſoûtenez dans leurs foibleſſes, & les conſolez dans leurs miſeres. Où eſtois-je donc quand je vous cherchois? Vous eſtiez preſent devant moy, & j'eſtois éloigné & comme abſent de moy-meſme, & n'avois garde ainſi de vous trouver, puis que je ne pouvois pas me trouver moy-meſme.

2. Convertantur ergo & quærant te, quia non ſicut ipſi deſeruerunt creatorem ſuum, ita tu deſeruiſti creaturam tuam. Ipſi convertantur & quærant te: & ecce ibi es in corde eorum, in corde confitentium tibi & projicientium ſe in te, & plorantium in ſinu tuo poſt vias ſuas difficiles; & tu facilis terges lachrymas eorum & magis plorant & gaudent in fletibus, quoniam tu Domine, non aliquis homo caro & ſanguis, ſed tu Domine qui feciſti, reficis & conſolaris eos. Et vbi ego eram quando te quærebam? Et tu eras ante me: ego autem & à me diſceſſeram; nec me inveniebam, quanto minus te.

CHAPITRE III.

De Fauste Evesque Manichéen, & de l'aveuglement des Philosophes, à qui la connoissance de la nature n'a point servy pour adorer Dieu.

PRoloquar in cõspectu Dei mei annum illum vndetricesimum ætatis meæ. Iam venerat Carthaginem quidã Manichæorum episcopus Faustus nomine, magnus laqueus diaboli, & multi implicabantur in eo per illecebram suaviloquentiæ: quam ego jam tametsi laudabam, discernebam tamen à veritate rerum quarum discendarum avidus eram: nec quali vasculo sermonis, sed quid mihi scientiæ comedendum apponeret nominatus apud eos ille Faustus intuebar. Fama enim de illo prælocuta mihi erat, quod esset honestarum omnium doctrinarum peritissimus, & apprime disciplinis liberalibus eruditus.

IE parleray maintenant en la presence de mon Dieu de l'estat où j'estois en la vingt-neufiéme année de mon âge. Vn Evesque des Manichéens nommé Fauste, estoit alors venu à Carthage. On peut dire de luy que c'estoit vn grand piege du demon, & où plusieurs personnes se prenoient estant attirez & charmez par l'élegance de ses discours. Mais quant à moy, encore que je loüasse son éloquence, je sçavois bien neanmoins la discerner de la verité des choses que je desirois d'apprendre; & je considerois plûtost quelle estoit la doctrine que cet homme si estimé parmy eux me proposoit comme vne viande pour rassasier mon esprit, que non pas ses belles paroles, qui estoient comme les vases & les plats dans lesquels il me la presentoit: Car sa reputation me l'avoit fait passer pour tres-sçavant dans toutes les belles lettres, & tres-instruit dans tous les arts liberaux.

2. Or dautant que j'avois leu plusieurs livres des Philosophes, & avois fort bien retenu leurs sentimens & leurs maximes, j'en conferois quelques-vns avec ces longues fables des Manichéens; & je trouvois beaucoup moins de vray-semblance en ces fables, & plus de probabilité dans ces opinions des Philosophes, dont l'esprit a bien pû connoistre les secrets de la nature & les merveilles du monde, mais non en trouver le Seigneur & le Createur, parce que vostre grandeur est incomprehensible en elle-mesme, & que regardant de prés & d'vn œil favorable les modestes & les humbles, vous ne regardez que de loin & avec aversion ceux qui s'élevent dans leur orgueil; vous ne vous approchez que de ceux qui ont le cœur contrit & humilié, & ne vous laissez point trouver par les superbes, quoy que leur curieuse & vaine science les rende capables de compter les étoilles & les grains de sable, de mesurer les vastes regions du ciel, & de découvrir les routes des planetes & des astres: Car ils cherchent ces choses par la lumiere naturelle de l'esprit que vous leur avez donné, & trouvent beaucoup de secrets: Ils predisent plusieurs années auparavant les éclipses du soleil & de la lune: Ils en marquent le jour, l'heure & la grandeur;

2. Et quoniam multa philosophorũ legeram memoriæque mandata retinebam, ex eis quædam comparabam illis Manichæorum longis fabulis: & mihi probabiliora ista videbantur quæ dixerunt illi, qui tantum potuerunt valere ut possent æstimare sæculum, quanquam ejus dominum minime invenerint. Quoniam magnus es, Domine, & humilia respicis, excelsa autem à longe cognoscis: nec propinquas nisi obtritis corde, nec inveniris à superbis, nec si illi curiosa peritia numerent stellas & arenam, & dimetiantur sidereas plagas, & vestigent vias astrorum. Mente enim sua quærunt ista, & ingenio quod tu dedisti eis: & multa invenerunt, & prænuntiaverunt ante multos annos defectus luminarium solis & lunæ, quo die, qua hora,

quanta ex parte futuri essent, & non eos fefellit numerus, & ita factum est vt prænunciaverunt; scripserunt regulas indagatas, & leguntur hodie; atque ex eis prænunciatur, quo anno, & quo mense anni, & quo die mensis, & qua hora diei, & quot a parte luminis sui defectura sit luna vel sol; & ita fiet vt prænunciatur.

& les effets suivent leurs predictions? Ils en ont mesme écrit des regles qui se lisent encore aujourd'huy, par lesquelles on prevoit en quelle année, en quel mois de l'année, en quel jour du mois, à quelle heure du jour; & en quelle partie de leur globe le soleil & la lune doivent s'éclipser : & ce qu'on a preveu arrive toûjours.

3. *Et mirantur hæc homines, & stupent qui nesciunt ea, & exultant atque extolluntur qui sciunt & per impiam superbiam recedentes & deficientes à lumine tuo, tanto ante solis defectum futurum prævident, & in præsentia suum non vident. Non enim religiosè quærunt vnde habeant ingenium quo ista quærunt. Et invenientes quia tu fecisti eos, non ipsi se dant tibi vt serves quod fecisti, & quales se ipsi fecerant occidant se*

3. Ceux qui ignorent ces choses s'en étonnent & les admirent; ceux qui les sçavent s'en glorifient & s'en élevent; & par vn orgueil impie, en s'éloignant de vostre lumiere, & s'éclipsant dans leurs ames par les tenebres que leur cause cét éloignement, ils prevoyent la defaillance du soleil, lors qu'elle est encore si éloignée, & ne voyent pas la leur propre lors qu'elle est presente. Car ils ne cherchent pas avec vne pieté religieuse qui est l'auteur de cét esprit avec lequel ils cherchent ces choses : Et lors qu'ils trouvent que c'est vous qui les avez créez, ils ne se donnent pas à vous afin que vous conserviez ce que vous avez fait en eux, & qu'ils fassent mourir ce qu'eux seuls ont fait en eux-mesmes; ils

ils ne vous offrent pas en ſacrifice leurs penſées vaines & ſuperbes, comme des oiſeaux qui volent dans l'air; leurs ſpeculations curieuſes, comme des poiſſons qui ſe promenent par les ſentiers ſecrets des abyſmes d'eaux; & leurs ſales impudicitez comme les beſtes des champs qui ſe plongent dans la bouë, afin que vous, mon Dieu, qui eſtes vn feu dévorant, conſumiez en eux ces malheureuſes paſſions qui les conduiſent à la mort, & leur donniez vn nouvel eſtre & vne vie immortelle.

tibi, & trucident exultationes ſuas ſicut volatilia; & curioſitates ſuas ſicut piſces maris, quibus perambulant ſecretas ſemitas abyſſi, & luxurias ſuas ſicut pecora campi, vt tu Deus ignis edax conſumas mortuas curas eorum recreans eos immortaliter.

4. Mais ils ignorent le chemin qui les peut conduire à vous: & ce chemin n'eſt autre que voſtre Verbe, par lequel vous avez creé toutes les choſes dont ils trouvent la meſure & font le dénombrement; par lequel vous les avez créez eux-meſmes qui les nombrent & les meſurent; par lequel vous avez creé les ſens qui leur font appercevoir ces objets qu'ils meſurent & qu'ils nombrent, & par lequel vous avez creé l'eſprit qui les rend capables de les meſurer & de les nombrer. C'eſt voſtre ſageſſe qui eſt ſans bornes & ſans meſures: & c'eſt voſtre Fils vnique, qui en s'incarnant a eſté fait nôtre ſageſſe, noſtre juſtice & noſtre ſanctification: qui a eſté pris pour vn d'entre nous, & qui en cette qualité a payé le tribut à Ceſar. Ils ignorent

4. Sed non noverunt viam, Verbum tuum, per quod feciſti ea quæ numerant, & ipſos qui numerant, & ſenſum quo cernunt quæ numerant, & mentem de qua numerant, & ſapientiæ tuæ non eſt numerus. Ipſe autem vnigenitus factus eſt nobis ſapientia, & juſtitia, & ſanctificatio; & numeratus eſt inter nos, & ſolvit tributum Cæſari. Non noverunt hanc viam qua deſcendant ad illum à ſe, & per eum aſcendant ad eum. Non noverunt hanc

viam, & putant se excelsos esse cum sideribus & lucidos, & ecce ruerunt in terrã & obscuratum est insipiens cor eorum. Et multa vera de creatura dicunt, & veritatẽ creaturæ artificem non piè quærũt; & ideò non inveniunt: aut si inveniunt cognoscentes Deum, non sicut Deum honorant aut gratias agunt; sed evanescunt in cogitationibus suis, & dicunt se esse sapientes, sibi tribuendo quæ tua sunt: ac per hoc studen perversissima cæcitate etiam tibi tribuere quæ sua sunt, mendacia scilicet in te conferentes qui veritas es, & immutantes gloriam incorrupti Dei in similitudinem imaginis corruptibilis hominis, & volucrum & quadrupedum & serpentium; & convertunt veritatem tuam in mendacium; & colunt & serviunt creaturæ potius quam creatori.

ce chemin par lequel en descendant de leur vanité, & comme d'eux-mesmes pour aller à luy, ils pourroient ensuite monter vers luy. Ils ignorent entierement ce chemin; & se croyant aussi élevez & aussi resplendissans que les astres, ils tombent en terre, & leur cœur enflé de folie se remplit de tenebres & d'aveuglement. Ils disent plusieurs choses veritables en parlant des creatures; mais ils ne cherchent pas avec pieté la verité mesme qui est l'ouvrier qui les a formées; & c'est pourquoy ils n'ont garde de le trouver : ou s'ils le trouvent en connoissant qu'il est Dieu, ils ne l'honorent pas comme vn Dieu; & ne luy rendent pas les actions de graces qui luy sont deuës, mais ils s'égarent & se perdent dans la vanité de leurs pensées : & comme ils se vanten d'estre sages en s'attribuant ce qu vient de vous, ils vous attribuënt a contraire par vn aveuglement détesta ble ce qui vient d'eux. Ils veulent fai trouver le mensonge en vous qui est la verité mesme : Ils changent la gloi de Dieu incorruptible en la ressembla ce & en l'image de l'homme qui c corruptible, & en celle des oiseau: des bestes & des serpens. Ils converti sent ainsi vostre verité en mensonge, rendent à la creature les honneurs les adorations qui ne sont deuës qu'a seul createur.

5. I'avois neanmoins retenu beaucoup de choses veritables, que ces philosophes ont dit des creatures : & comme j'en comprenois les raisons par la supputation & l'ordre des temps, & par les visibles revolutions des astres, je les conferois avec les discours de Manichée, qui ayant beaucoup écrit sur ce sujet, s'est montré fort fecond en resveries; & je ne trouvois point dans ces fables les raisons des solstices, des équinoxes & des éclipses, ny de tout le reste de ce que j'avois appris de la nature & du cours des astres dans les livres de ces philosophes payens. On me vouloit neanmoins obliger d'y ajoûter foy, bien qu'il n'y eust aucun rapport avec cette connoissance que j'en avois acquise, tant par les regles de mathematique que par mes yeux propres, mais qu'au contraire il y eust vne difference merveilleuse.

5. Multa tamen ab eis ex ipsa creatura vera dicta retinebam; & occurrebat mihi ratio per numeros & ordinem temporum, & visibiles attestationes siderum; & conferebam cum dictis Manichæi quæ de his rebus multa scripsit copiosissimè delirans, & non mihi occurrebat ratio nec solstitiorum & æquinoctiorum, nec defectuum luminarium, nec quicquid tale in libris secularis sapientiæ didiceram. Ibi autem credere jubebar, & ad illas rationes numeris & oculis meis exploratas non occurrebat, & longè diversum erat.

CHAPITRE IV.

La seule connoissance de Dieu nous rend heureux.

SEIGNEVR, qui estes le Dieu de verité, suffit-il pour vous estre agreable d'estre instruit dans ces connoissances? Malheureux est celuy qui connoist toutes ces choses, & qui ne vous connoist pas. Bienheureux est

NVnquid, Domine Deus veritatis, quisquis novit ista jam placet tibi? infelix enim homo qui scit illa omnia, te au-

tem nescit. Beatus autem qui te scit, etiam si illa nesciat. Qui verò & te & illa novit, non propter illa beatior, sed propter te solum beatus est: si cognoscens te sicut Deum glorificet & gratias agat, & non evanescat in cogitationibus suis.

2. Sicut enim melior est qui novit possidere arborem, & de usu ejus tibi gratias agit, quamvis nesciat vel quot cubitis alta sit, vel quanta latitudine diffusa; quàm ille qui eam metitur, & omnes ramos ejus numerat, & neque possidet eam, neque creatorem ejus novit aut diligit: Sic fidelis homo cujus totus mundus divitiarum est, & quasi nihil habens omnia possidet inhærēdo tibi, cui serviunt omnia quamvis nec saltem septentrionum gyros noverit, dubitare stultum est quin

celuy qui vous connoist, quoy qu'il les ignore. Et quant à celuy qui vous connoist & connoist aussi ces choses, il n'en est pas plus heureux pour les connoistre; mais c'est la seule connoissance qu'il a de vous qui les rend heureux, pourveu qu'en vous connoissant comme Dieu, il vous glorifie aussi comme Dieu; qu'il vous rende graces de vos dons, & qu'il ne se perde pas dans la vanité de ses pensées.

2. Car comme celuy qui possede vn arbre, & vous rend graces des fruits qu'il rapporte, sans sçavoir combien il a de hauteur, ny combien il a de tour, est plus heureux que celuy qui sans le posseder & sans connoistre ny aimer l'esprit tout-puissant qui l'a formé, sçait toutes les mesures & tout le nombre de ses branches: de mesme ce seroit vne folie de douter qu'vn fidelle chrestien, à qui toutes les richesses du monde appartiennent de droit, & qui n'ayant presque rien, possede toutes choses en s'attachant à vous, mon Dieu, à qui elles sont toutes assujetties, ne soit beaucoup plus heureux, encore qu'il ne connoisse pas seulement le cours des estoiles qui sont à l'entour du pole, que celuy qui sçachant mesurer le ciel, nombrer les estoiles, & peser les élemens neglige de vous connoistre, vous qui

avez diſpoſé & arrangé toutes les parties de l'vnivers avec poids, nombre & meſure.

vtique melior ſit quam menſor cæli & numerator ſyderum, & penſor elementorum & negligens tui, qui omnia in menſura & numero & pondere diſpoſuiſti.

CHAPITRE V.

Que les fauſſetez de Manichée touchant les aſtres le rendoient indigne de toute creance dans les autres points de ſa doctrine.

MAIS qui obligeoit Manichée de nous faire dans ces livres de ſi longs diſcours des aſtres, dont la connoiſſance n'eſt point neceſſaire pour eſtre inſtruit dans la pieté? Car puis que vous avez daigné apprendre aux hommes dans vos Ecritures, que la pieté & la vraye ſageſſe, quand il auroit eu vne connoiſſance parfaite des aſtres, ce n'auroit pas eſté vne preuve qu'il poſſedaſt cette vraye ſageſſe: mais c'eſt vne preuve indubitable qu'il ne la poſſedoit pas, de ce que ne connoiſſant rien dans cette ſcience de la nature, il a eu la hardieſſe & la preſomption d'enſeigner ce qu'il ignoroit. C'eſt meſme l'effet ordinaire de la vanité de ſe vouloir ſignaler par cette connoiſſance des choſes naturelles lors qu'on la poſſede: au lieu que

SEd tamen quis quærebat Manichæum neſcio quem etiam iſta ſcribere ſine quorum peritia pietas diſci poterat? Dixiſti enim homini: Ecce pietas eſt ſapientia, quam ille ignorare poſſet etiam ſi iſta perfectè noſſet: Iſta verò quia non noverat impudentiſſimè audens docere prorſus illam noſſe, non poſſet. Vanitas eſt enim mundana iſta etiam nota profiteri, pietas autem tibi confiteri. Vnde ille devius ad hoc iſta multum locutus eſt,

vt conuictus ab eis qui ista verè didicissent, quis esset ejus sensus in cæteris quæ abditiora sunt, manifestè cognosceretur. Non enim parvi æstimari se voluit, sed Spiritum sanctum consolatorem & ditatorem fidelium tuorum autoritate plenaria personaliter in se esse persuadere conatus est. Itaque cum de cælo ac stellis & de solis ac lunæ motibus falsa dixisse deprehenderetur, quamvis ad doctrinam religionis ista non pertineant, tamen ausus ejus sacrilegos fuisse satis emineret, cum ea non solum ignorata sed etiam falsata, tam vesana superbiæ vanitate diceret, vt ea tanquam divinæ personæ tribuere sibi niteretur.

c'est le devoir de la pieté de vous rendre graces & de confesser vostre nom. Mais vous avez permis que cet homme qui n'avoit aucun soin de vous loüer, ait beaucoup parlé des choses de la nature, afin qu'estant convaincu de fausseté par ceux qui en ont vne veritable connoissance, on pust voir clairement quel estoit son esprit & son jugement dans les autres qui sont plus cachées. Car il n'avoit pas vne mediocre estime de luy-mesme; mais il s'efforçoit de persuader que le saint Esprit, qui remplit de divines consolations, & qui enrichit des dons celestes les ames qui vous sont fidelles, residoit personnellement en luy avec vne pleine & vne absoluë puissance. Ainsi lors que l'on découvre ses faussetez en ce qu'il dit du ciel, des estoiles & du mouvement du soleil & de la lune, quoy que cela ne regarde point la doctrine de la religion, on ne laisse pas neanmoins de connoistre manifestement que la hardiesse avec laquelle il en a écrit estoit impie & sacrilege; puis qu'outre qu'il ignore ce dont il parle & tombe dans des erreurs & des faussetez grossieres, il en parle avec vne si haute presomption & vn orgueil si insupportable, qu'il veut qu'on adjouste creance à tout ce qu'il en dit, comme à des discours qui procedent d'vne personne divine.

2. Quand je voy quelqu'vn de mes freres en IESVS-CHRIST, qui n'est pas instruit en ces connoissances ou qui s'y trompe, je le souffre sans aucune peine, sçachant qu'il ne luy importe nullement de sçavoir la situation & l'estat d'vne creature corporelle, pourveu qu'il ne croye rien d'indigne de vostre majesté infinie, ô mon Dieu createur de toutes choses. Mais ce défaut de connoissance luy est dommageable, s'il estime qu'elle fait partie de la doctrine essentielle de la pieté, & s'il ose soustenir avec obstination ce qu'il ne sçait pas. La charité ainsi qu'vne bonne mere supporte cette foiblesse en celuy qui n'est encore que dans l'enfance de la foy, jusqu'à ce que devenant vn nouvel homme & vn homme parfait, il ne soit plus sujet à estre agité par les vents des differentes doctrines. Mais qui n'auroit en horreur, & ne rejetteroit comme déteStable la folie de celuy qui seroit convaincu d'avoir enseigné des choses fausses aprés avoir voulu passer pour docteur, pour guide, pour chef, & pour maistre de ceux à qui il auroit osé entreprendre de persuader que ces choses estoient telles qu'il les disoit, & de le faire avec tant d'audace que de pretendre qu'en le suivant on ne sui-

2. Cùm enim audio Christianum aliquem fratrem illum aut illum ista nescientem, & aliud pro alio sentientem, patienter intueor opinantem hominem; nec illi obesse video cum de te, Domine creator omnium, non credat indigna, si fortè situs & habitus creaturæ corporalis ignoret. Obest autem si hoc ad ipsam doctrinæ pietatis formam pertinere arbitretur, & pertinacius affirmare audeat quod ignorat. Sed etiam talis infirmitas in fidei cunabulis à charitate matre sustinetur, donec assurgat novus homo in virum perfectum, & circumferri non possit omni vento doctrinæ. In illo autem qui doctor, qui autor, qui dux & princeps eorum quibus illa suaderet ita fieri ausus est, vt qui eum sequerentur, non quemlibet hominem, sed spiritum tuum sanctum se sequi ar-

bitrarentur. Quis tantam dementiam, sicubi falsa dixisse convinceretur, non detestandam longeque abjiciendam esse judicaret?

vroit pas vn homme, mais vostre Esprit saint.

3. Sed tamen nondum liquido compereram utrum etiam secundum ejus verba vicissitudines longiorum & breviorum dierum atque noctium, & ipsius noctis & diei, & deliquia luminum, & si quid ejusmodi in aliis libris legeram posset exponi, ut si fortè posset, incertum quidem mihi fieret utrum ita se res haberet, an ita: sed ad fidem meam illius autoritatem propter creditam sanctitatem præponerem.

3. Neanmoins je ne sçavois pas encore bien assurément si l'on pouvoit expliquer selon la doctrine de Manichée ces changemens qui augmentent ou qui diminuënt la longueur des jours & des nuits, & les vicissitudes mesme du jour & de la nuit, ces eclipses du soleil & de la lune, & ce que j'avois remarqué de semblable dans les autres livres que j'avois leus. Que si cela se pouvoit, & qu'il n'y eust point de repugnance visible entre ce qu'il a écrit & ce qui se passe dans la nature, je n'estois pas toutefois assuré que ce qu'il en dit fust veritable; mais j'estois disposé à me rendre à son autorité, à cause que je le tenois pour vn saint & pour vn homme de Dieu.

CHAPITRE VI.

De l'éloquence de Fauste, & de son ignorance dans les sciences.

ET per annos fermè ipsos novem quibus eos animo vagabundus

DVRANT ces neuf années qu'avec vn esprit errant & volage, j'écoutois ces Manichéens, je brûlois

d'impatience de voir Faufte, dautant que ceux que j'avois rencontrez jufques alors ne pouvant répondre à mes queftions, me promettoient toûjours qu'auffi-toft qu'il feroit arrivé, & que je ferois entré en conference avec luy, il me donneroit fans peine vn éclairciffement & vne fatisfaction toute entiere, non feulement fur ces difficultez, mais auffi fur toutes celles qui me pourroient venir en l'efprit, bien qu'elles fuffent beaucoup plus grandes.

audivi, nimis extento defiderio, venturum expectabam iftum Fauftum. Cæteri enim eorum in quos fortè incurriffem, qui talium rerum quæftionibus à me objectis deficiebant, illum mihi promittebant, cujus adventu collatoque colloquio facillimè mihi hæc, & fi qua forte majora quærerem enodatiffimè expedirentur.

2. Lors qu'il fut venu, je trouvay qu'il eftoit de fort douce humeur & de fort bonne compagnie, & que dans fa facilité de parler, il contoit beaucoup plus agreablement que nul des autres, les fables qu'ils avoient accouftumé de me dire. Mais toutes ces belles paroles qui eftoient comme des vafes precieux, qu'il me prefentoit de fort bonne grace, n'eftoient pas capables d'efteindre ma foif. I'étois déja las & rebuté de pareilles chofes. Ie ne les trouvois pas meilleures pour eftre mieux dites, ny plus vrayes pour eftre plus éloquentes: Et l'efprit de cet homme ne me paroiffoit pas plus fage pour voir fon vifage bien compofé, & fes difcours bien eftudiez. Ie connus alors que ceux qui

2. *Ergo ubi venit expertus fum hominem gratum & jocundum verbis, & ea ipfa quæ illi folent dicere multo fuavius garrientem. Sed quid ad meam fitim pretioforum poculorum decentiffimus miniftrator? Iam rebus talibus fatiatæ erant aures meæ; nec ideò mihi meliora videbantur quia melius dicebantur; nec ideo vera quia diferta; nec ideo fapiens anima quia vultus congruus & decorum eloquium.*

Illi autem qui eum mihi promittebant non boni rerum existimatores erant; & ideo illis videbatur prudens & sapiens quia delectabat eos loquens.

me l'avoient tant vanté, estoient de mauvais juges du merite & de la suffisance des personnes, & qu'ils ne l'estimoient docte & prudent qu'à cause qu'ils le trouvoient disert & agreable dans ses discours.

3 Sensi autem aliud genus hominum etiam veritatem habere suspectam, & ei nolle acquiescere si compto atque vberi sermone promeretur. Me autem jam docueras, Deus meus, miris & occultis modis; & propterea credo quod tu me docueris quoniam verum est, nec quisquam præter te alius est doctor veri, vbicunque & vndecunque claruerit. Iam ergo abs te didiceram, nec eo debere videri aliquid verum dici quia eloquenter dicitur; nec eo falsum quia incompositè sonant signa labiorum. Rursus, nec ideo verum quia impolitè enunciatur, nec ideò falsum quia splendidus sermo est; sed perinde

3. I'ay connu aussi vne autre sorte de gens à qui la verité est suspecte, & qui refusent de la recevoir lors qu'elle leur est proposée en de beaux termes. Mais vous m'aviez dés lors enseigné, mon Dieu, par des voyes secretes & admirables, qu'il y a de l'erreur dans l'opinion des vns & des autres. Et ce qui me porte à croire que c'est vous qui me l'aviez enseigné, est que cela est veritable, & que nul autre que vous ne peut enseigner la verité de quelque part & de quelque lieu qu'elle nous vienne. I'avois donc déja appris de vous, que l'on ne doit pas estimer qu'vne chose est veritable, parce qu'elle est dite avec éloquence, ny qu'elle est fausse, parce qu'elle est exprimée avec des termes rudes & barbares: comme aussi au contraire qu'vne chose ne doit pas estre tenuë pour veritable, parce qu'elle est énoncée sans aucune politesse, ny pour fausse, parce qu'elle est expliquée avec vn stile elegant & magnifique: mais que la verité & le mensonge, la sagesse & la folie sont comme de bonnes ou de

mauvaiſes viandes, qui nous peuvent eſtre preſentées dans des paroles nobles ou baſſes, comme dans des plats d'argent ou de terre.

eſſe ſapientiam & ſtultitiam ſicut ſunt ſibi vtiles & inutiles; verbis autem ornatis & inornatis ſicut vaſis vrbanis & ruſticanis vtraſque cibos poſſe miniſtrari.

4. Cet extrême deſir que j'avois depuis ſi long-temps de connoiſtre Fauſte, fut donc ſatisfait en quelque maniere par la chaleur & la vivacité qu'il faiſoit paroiſtre dans ſes diſcours; & par la grande facilité qu'il avoit à ſe ſervir de termes fort propres pour expliquer ſes penſées. En quoy je le loüois, & l'eſtimois autant que faiſoient les autres, & meſme plus qu'eux. Mais je ſouffrois avec peine de ce qu'eſtant au milieu d'vne grande troupe d'auditeurs, je n'avois pas la liberté de luy repreſenter mes doutes, & de luy faire des queſtions dans vne douce & paiſible conference pour m'en éclaircir avec luy, en luy propoſant mes raiſons, & en écoutant les ſiennes. C'eſt pourquoy ayant enfin trouvé vne occaſion aſſez favorable, eſtant accompagné de mes plus intimes amis, je luy demanday audience en vn temps & en vn lieu où ſans bleſſer la bienſeance, nous pouvions conferer enſemble dans vne liberté toute entiere.

4. Igitur aviditas mea qua illum tanto tempore expectaveram hominem delectabatur quidem motu affectúque diſputantis, & verbis congruentibus atque ad veſtiendas ſententias facilè occurrentibus. Delectabar autem & cum multis, vel etiam præ multis laudabam ac efferebam; ſed moleſtè habebam quod in cœtu audientium non ſinerer illi ingerere, & partiri cum eo curas quæſtionum mearum conferendo familiariter, & accipiendo ac reddendo ſermonem. Quod vbi potui, & aures ejus cum familiaribus meis eo quoque tempore occupare cœpi quo non dedeceret alternis diſſerere.

5. Et protuli quædam quæ me movebant : expertus sum prius hominem expertem liberalium disciplinarum, nisi grammaticæ, atque ejus ipsius vsitato modo. Et quia legerat aliquas Tullianas orationes, & paucissimos Senecæ libros, & nonnulla poëtarum & suæ sectæ, si qua volumina latinè atque compositè conscripta erant. Et quia aderat quotidiana sermocinandi exercitatio, inde suppetebat eloquium; quod fiebat acceptius magisque seductorium moderamine ingenii & quodam lepore naturali. Itane est, vt recolo, Domine Deus meus arbiter conscientiæ meæ? Coram te cor meum & recordatio mea, qui me tunc agebas abdito secreto providentiæ tuæ, & inhonestos errores meos jam convertebas ante faciem meam vt viderem & odissem.

5. Luy ayant proposé quelques questions qui me sembloient considerables, je reconnus d'abord que de toutes les sciences, il ne sçavoit que la grammaire, & encore assez communément. Et parce qu'il avoit leu quelques oraisons de Ciceron, quelques traits de Seneque, mais fort peu, quelques vers des poëtes, & les livres de ceux de sa secte qu'il avoit trouvez le plus élegamment écrits en latin, & que d'ailleurs il s'exerçoit sans cesse à parler; il avoit acquis cette facilité de langage, qui estoit d'autant plus agreable & plus propre pour seduire & pour inspirer l'erreur, qu'elle estoit accompagnée d'adresse, d'esprit, & d'vne certaine grace naturelle. Seigneur mon Dieu, qui estes le Iuge de ma conscience, & dont l'œil discerne parfaitement tout ce que j'ay dans le cœur & dans la memoire, ce rapport que je fais, n'est-il pas conforme à la verité? Cependant vous me conduisiez dés lors par les voyes secretes & ineffables de vostre providence, & vous commenciez à mettre devant mes yeux la difformité de mes erreurs & de mes égaremens, afin que je les visse & que je les eusse en horreur.

CHAPITRE VII.

Il se dégouste de la secte des Manichéens, aprés avoir reconnu l'ignorance de Fauste.

LORS que j'eus reconnu que Fauste estoit ignorant dans les sciences où j'avois crû qu'il excelloit, je commençay à desesperer de pouvoir par son moyen estre éclaircy de mes doutes, dans lesquels neanmoins il auroit pû n'estre pas instruit sans laisser d'estre intelligent en la doctrine de la veritable pieté, pourveu qu'il n'eust pas esté Manichéen. Mais les livres de ceux de cette secte sont remplis d'vn nombre infiny de fables touchant le ciel, les estoiles, le soleil & la lune : Ce qui faisoit qu'en conferant les supputations mathematiques que j'avois leües dans d'autres livres avec ce qui estoit écrit dans les leurs, pour juger si leurs raisons estoient meilleures, ou du moins aussi bonnes que celles des autres auteurs, je n'esperois plus que Fauste me les pust expliquer aussi nettement que je l'aurois souhaité.

NAm posteaquam ille mihi imperitus earum artium quibus eum excellere putaverã satis apparuit, desperare cœpi posse eum mihi illa quæ me movebant aperire atque dissolvere, quorum quidem ignarus posset veritatem tenere pietatis; sed si Manichæus non esset. Libri quippe eorum pleni sunt longissimis fabulis de cælo & syderibus, & sole & luna: quæ mihi eum, quod vtique cupiebam, collatis numerorum rationibus quas alibi ego legeram vtrum potius ita essent vt Manichæi libris continebantur, an certè vel par etiam inde ratio redderetur, subtiliter explicare posse jam non arbitrabar.

2. Et en effet, aussi-tost que je luy

2. *Quæ tamen vbi consideranda &*

& discutienda protuli, modestè sanè ille nec ausus est subire ipsam sarcinam. Noverat enim se ista non nosse, nec eum puduit confiteri. Non erat de talibus quales multos loquaces passus eram, conantes ea me docere, & dicentes nihil. Iste verò cor habebat, & si non rectum ad te, nec tamen nimis incautum ad seipsum. Non vsquequaque imperitus erat imperitiæ suæ, & noluit se temerè disputando in ea coarctare vnde nec exitus ei vllus, nec facilis esset reditus. Etiam hinc mihi amplius placuit. Pulchrior est enim temperantia confitentis animi, quàm illa quæ nosse cupiebam: & eum in omnibus difficilioribus & subtilioribus quæstionibus talem inveniebam.

3. Refracto itaque studio quod intenderam in Manichæi literas, magisque desperans de

eus proposé mes difficultez pour les examiner, il refusa modestement d'y répondre, & ne se voulut point charger d'vn fardeau trop pesant pour luy: Car il sçavoit bien qu'il ignoroit cette science, & il ne rougit point de me l'avoüer. Il n'estoit pas du nombre de ces grands parleurs, dont j'ay souffert plusieurs avec grande peine, qui en s'efforçant de m'éclaircir sur ces points, ne me disoient rien de solide ny de raisonnable: mais il estoit retenu & judicieux comme l'est vn homme d'honneur: Et quoy qu'il fust dans l'aveuglement au regard de vous, il n'y estoit pas d'vne telle sorte à l'égard de luy, qu'il ne connust bien son ignorance; & il ne voulut point s'engager mal à propos dans vne dispute & dans des difficultez d'où il voyoit qu'il luy seroit impossible de sortir. Cette conduite me le fit estimer encore davantage, parce que cette moderation d'esprit avec laquelle il reconnoissoit ses defauts, estoit plus belle & plus estimable que les choses mesmes, dont je desirois d'acquerir la connoissance. Et je le vis toûjours proceder de cette sorte dans toutes les questions subtiles ou difficiles que je proposois.

3. Ayant rallenty par ce moyen cette grande affection que j'avois pour la doctrine des Manichéens, & perdant de plus en plus l'esperance de pouvoir

trouver de la satisfaction en conferant avec leurs autres docteurs, puis que celuy-cy qui estoit si celebre parmy eux, m'avoit paru tel que j'ay dit en plusieurs choses que je desirois de sçavoir, je commençay à traiter avec luy de la science qu'il aimoit, en luy parlant de la rhetorique, dont j'estois alors professeur à Carthage, & que j'enseignois à de jeunes gens, & je lisois avec luy, ou ce qu'il desiroit le plus d'entendre, ou ce que j'estimois avoir le plus de rapport à son esprit. Ainsi tous les efforts que j'avois resolu de faire pour me rendre sçavant en cette secte, cesserent entierement aprés que j'eus connu Fauste; non pas neanmoins de telle sorte que je la quittasse absolument : mais parce que je ne voyois encore rien de meilleur que ce que j'avois embrassé, je resolus de m'en contenter, si je n'en rencontrois quelque autre meilleure & plus digne d'estre suivie.

cæteris eorum doctoribus, quando in multis quæ me movebant ita ille nominatus apparuit; cœpi cum eo pro studio ejus agere vitam quo ipse flagrabat, in eas literas quas tunc jam rhetor Carthagini adolescentes docebam, & legere cum eo, sive quæ ille audita desideraret, sive quæ ipse tali ingenio apta existimarem. Cæterum conatus omnis meus quo proficere in illa secta statueram, illo homine cognito prorsus intercidit: non ut ab eis omninò separarer, sed quasi melius quicquã non inveniẽs eo quo jam quoquo modo irrueram, contentus interim esse decreveram, nisi aliquid fortè quod magis eligendũ esset eluceret.

4. Tellement que ce Fauste qui avoit esté pour tant d'autres vn piege mortel, avoit déja sans le sçavoir & sans le vouloir, commencé à me tirer de celuy où j'estois tombé. Car dans le secret de vostre providence, mon Dieu, vous n'abandonniez point mon

4. Ita ille Faustus qui multis laqueus mortis extitit, meum quo captus eram relaxare jam cœperat, nec volens nec sciens. Manus enim tuæ,

Deus meus, in abdito providentiæ tuæ non deserebant animam meam; & de sanguine cordis matris meæ, per lachrymas ejus diebus ac noctibus, pro me sacrificabatur tibi; & egisti mecum miris & occultis modis. Tu illud egisti, Deus meus. Nam à Domino gressus hominis dirigentur; & viam ejus volet. Aut quæ procuratio salutis, præter manum tuam reficientem quæ fecisti?

ame, & voſtre main me conduiſoit par des voyes cachées & admirables, cependant que ma mere vous offroit continuellement pour moy en ſacrifice le ſang de ſon cœur, qui jour & nuit couloit par ſes larmes. C'eſt ainſi que vous m'avez traité, mon Dieu, puis que c'eſt vous qui conduiſez les pas de l'homme, & faites qu'il deſire d'entrer dans vos voyes. Car qui peut procurer noſtre ſalut, ſinon voſtre main, Seigneur, qui reforme & qui repare ce qu'elle-meſme a formé?

CHAPITRE VIII.

Il va à Rome contre la volonté de ſa mere.

Egisti ergo mecum ut mihi persuaderetur Romam pergere, & potius ibi docere quod docebam Carthagini. Et hoc unde mihi persuasum est non præteribo confiteri tibi; quoniam & in his altissimi tui recessus, & præsentissima in nos misericordia tua cogitanda & prædicanda est. Non

AINSI ce fut par l'ordre de vôtre providence que je me laiſſay perſuader d'aller à Rome pour y enſeigner la rhetorique pluſtoſt qu'à Carthage. Et il faut que je raconte icy le ſujet qui me porta à ce voyage, afin de vous en rendre graces, & de publier vos loüanges devant tout le monde, parce qu'on y voit reluire d'vne maniere admirable voſtre ſageſſe toute divine dans ces deſtours ſi ſecrets & ſi imperceptibles par leſquels vous m'avez conduit, & voſtre ineffable miſericorde

ricorde toûjours preſente pour me ſecourir, lors meſme que j'eſtois ſi loin de vous. Car j'entrepris ce voyage, non dans le deſſein d'acquerir plus de bien & plus d'honneur, ainſi que mes amis me le faiſoient eſperer, quoy qu'alors la conſideration de ces avantages puſt avoir quelque force ſur mon eſprit. Mais la principale raiſon, & preſque la ſeule qui m'y porta, fut que j'avois oüy dire que la jeuneſſe y eſtoit beaucoup plus docile & mieux reglée, & que ceux qui étudient non ſeulement ne ſe jettent jamais en foule & avec inſolence dans la claſſe d'vn autre maiſtre que le leur, mais qu'ils n'y entrent pas meſme que lors qu'il le leur permet.

ideo Romam pergere volui, quod majores quæſtus majorque mihi dignitas ab amicis qui hoc ſuadebant promittebatur, quanquam & iſta ducebant animum tunc meum: ſed illa erat cauſa maxima & pene ſola, quod audiebam quietius ibi ſtudere adoleſcentes, & ordinatiore diſciplinæ coërcitione ſedari; ne in ejus ſcholam quo magiſtro non vtuntur, paſſim & proterve irruant; nec eos admitti omnino niſi ille permiſerit.

2. Au contraire à Carthage c'eſt vne choſe honteuſe que de voir juſqu'à quel point la licence regne parmy les écoliers. Ils entrent dans les claſſes avec vne impudence extréme qui tient quelque choſe de la fureur; & aprés y eſtre entrez, ils troublent l'ordre que les maiſtres y ont étably pour l'avancement de leurs diſciples, & avec vne brutalité nompareille, ils commettent mille inſolences qui devroient eſtre punies par les loix, ſi elles n'eſtoient autoriſées par la coûtume. En quoy ils ſont d'autant plus malheureux qu'ils eſtiment comme

2. Contra, apud Carthaginem fœda eſt & intemperans licentia ſcholaſticorum. Irrumpunt impudenter, & prope furioſa fronte perturbant ordinem quem quiſque diſcipulis ad proficiendum inſtituerit. Multa injurioſa faciunt mira hebetudine, & punienda legibus; niſi conſuetudo patrona ſit; hoc miſeriores eos oſtendens, quo jam



quasi liceat faciunt quod per tuam æternam legem numquam licebit : & impune se facere arbitrantur , cum ipsa cæcitate faciendi puniantur : & incōparabiliter patiantur pejora quam faciunt. Ergo quos *mores cum studerem meos esse nolui, eos cum docerem cogebar perpeti alienos ; & ideo placebat ire vbi talia non fieri omnes qui noverant indicabant.*

permis, ce qui sera toûjours défendu par vostre loy eternelle & inviolable. Et aprés cela ils s'imaginent qu'ils commettent ces excés impunément, ne considerant pas qu'ils sont punis par cet aveuglement mesme, dans lequel ils les commettent, & que les maux que leur peché cause dans leur ame, sont incomparablement plus grands que tous ceux qu'ils peuvent faire souffrir aux autres. Ainsi ayant aimé la licence lors que je n'estois qu'écolier dans ma jeunesse : j'estois contraint de la supporter dans les jeunes gens en cet âge où j'estois devenu leur maistre. Et c'est ce qui me donnoit d'autant plus d'envie d'aller en vn lieu où tous ceux qui en avoient connoissance, m'assuroient que l'on ne vivoit pas de la mesme sorte.

3. *Verum autem, tu spes mea & portio mea in terra viventium, ad mutandum terrarum locum pro salute animæ meæ, & Carthagini stimulos quibus inde avellerer admovebas, & Romæ illecebras quibus attraherer proponebas mihi per homines qui diligebant vitam mortuam, hinc insana facientes, inde vana*

3. Ce fut là le veritable mouvement qui me fit resoudre d'entreprendre ce voyage. Mais vous, mon Dieu, mon esperance & mon tresor en la terre des vivans, vous me portiez à changer de lieu pour me faire changer de vie : vous me faisiez sentir des dégousts & des déplaisirs pour m'arracher de Carthage, & vous me faisiez proposer des conditions favorables & avantageuses pour m'attirer à Rome, employant en l'vn & en l'autre l'entremise de personnes qui n'aimoient qu'vne vie morte, dont les vns m'irri-

toient par leurs excés, & les autres ne me promettoient que des choses vaines. Ainsi par vne conduite secrette de vostre providence vous vous serviez & de leur déreglement & du mien propre, pour me faire sortir de mes erreurs. Car ceux qui troubloient mon repos estoient possedez d'vne passion aveugle & furieuse : & ceux qui me promettoient ailleurs vn estat plus favorable, n'avoient des pensées que pour la terre. Quant à moy, comme je fuyois à Carthage vne veritable misere, je cherchois à Rome vne fausse felicité.

pollicentes ; & ad corrigendos gressus meos vtebaris occulte & illorum, & mea perversitate. Nam & qui perturbabant otium meum fœda rabie cæci erant ; & qui invitabant ad aliud terram sapiebant. Ego autem qui detestabar hic veram miseriam, illic falsam felicitatem appetebam.

4. Il n'y avoit que vous, mon Dieu, qui sceussiez la veritable cause de mon voyage : mais vous ne la découvriez ny à moy ny à ma mere, laquelle s'affligea extraordinairement de mon départ, & me suivit jusqu'à la mer. Voyant qu'elle s'opiniastroit à ne me point abandonner, afin de m'obliger à retourner avec elle, ou à luy permettre de me suivre, je feignis que mon dessein estoit seulement d'accompagner vn de mes amis, jusqu'à ce que le temps estant devenu plus favorable il se fust embarqué, & eust fait voile. Ie trompay ma mere de la sorte, & vne mere qui m'aimoit avec tant de passion, & je me dégageay d'elle par ce mensonge. Mais vous m'avez pardonné cette faute, mon Dieu, avec

4. Sed quare hinc abirem & illuc irē, tu sciebas Deus; nec indicabas mihi nec matri, quæ me profectū atrociter planxit, & vsque ad mare secuta est. Sed fefelli eam violenter me tenentem, vt aut revocaret aut mecum pergeret ; & finxi me amicum nolle deserere donec vento facto navigaret. Et mentitus sum matri, & illi matri, & evasi. Quia & hoc tu dimisisti mihi misericorditer, servans me ab aquis maris plenum exe-

vne infinité d'autres, m'ayant preservé par vostre misericorde des eaux de la mer, lors que mon ame estoit soüillée par tant d'impietez execrables, pour me conduire jusqu'à l'eau de vôtre grace qui me purifiant de toutes mes taches dans le baptesme, devoit arrester enfin ces torrens de larmes qui couloient tous les jours des yeux de ma mere, lors qu'elle vous addressoit ses vœux & ses prieres pour le salut de mon ame. Neanmoins voyant qu'elle ne pouvoit se resoudre à s'en retourner sans moy, je luy persuaday enfin avec grande peine de passer la nuit suivante en vn lieu proche de nostre vaisseau, où il y avoit vne chapelle dediée en l'honneur de saint Cyprien, dans laquelle s'en estant allée prier & pleurer pour moy, je me dérobay secrettement & partis la mesme nuit. Et que vous demandoit-elle, mon Dieu, avec tant de larmes, sinon que vous empeschassiez mon voyage? Mais vous qui vouliez l'exaucer dans le plus grand de ses desirs selon l'ordre & la profondeur de vos conseils, vous luy refusastes ce qu'elle vous demandoit alors, pour luy accorder en m'attirant à vôtre service, ce qu'elle vous demandoit toûjours.

crandis sordibus, vsque ad aquam gratiæ tuæ, qua me abluto siccarentur flumina maternorum oculorum, quibus pro me quotidie tibi rigabat terram sub vultu suo. Et tamen recusanti sine me redire, vix persuasi vt in loco qui proximus nostræ navi erat memoria beati Cypriani maneret ea nocte. Sed ea nocte clanculo ego profectus sum: illa autem mansit orando & flendo. Et quid à te petebat, Deus meus, tantis lachrymis, nisi vt navigare me non sineres? Sed tu alte consulens, & exaudiens cardinem desiderii ejus, non curasti quod tunc petebat, vt me faceres quod semper petebat.

5. Le vent s'estant levé durant la nuit nous fismes voile, & nous perdis-

5. Flavit ventus & implevit vela

mes bien-tost la veuë du rivage : Où ma mere venant le matin & ne me trouvant plus, elle fut outrée de douleur, & se plaignoit à vous dans la violence de ses gemissemens & de ses soûpirs. Mais vous n'écoutiez point, mon Dieu, tout ce qu'elle vous disoit, permettant que je fusse emporté par le mouvement de mes passions en vn lieu où vous aviez resolu de les guerir, & que cette extréme affliction qu'elle ressentoit à cause de moy, fust la juste punition de cette tendresse humaine & charnelle qu'elle avoit pour moy. Car elle ne pouvoit me quitter, & elle estoit attachée à moy comme sont les meres d'ordinaire, & beaucoup plus que beaucoup de meres. Ainsi elle regrettoit mon absence ne sçachant pas que vous vous en serviez, pour faire ce qu'elle souhaitoit si ardemment & pour la combler de joye. Elle ignoroit le succés de ce voyage : & c'est ce qui la portoit à se tourmenter & à s'affliger de la sorte : En quoy elle témoignoit qu'elle estoit heritiere de la faute & de la punition d'Eve, recherchant avec tant de douleurs celuy qu'elle avoit enfanté dans les douleurs. Et neanmoins aprés s'estre plainte de cette tromperie que je luy avois faite & de la cruauté avec laquelle je la traitois, & vous avoir recommandé de nouveau le soin de mon ame,

nostra, & littus subtraxit aspectibus nostris: in quo mane illa insaniebat dolore, & querelis ac gemitu implebat aures tuas contemnentes ista; cum & me cupiditatibus meis raperes ad finiendas ipsas cupiditates, & illius carnale desiderium justo dolorum flagello vapularet. Amabat enim secum præsentiam meam more matrum, sed multis multo amplius: & nesciebat quid tu illi gaudiorum facturus esses de absentia mea. Nesciebat, ideo flebat & ejulabat, atque illis cruciatibus arguebatur rea reliquiarum Evæ, cum gemitu quærens quod cum gemitu pepereat. Et tamen post accusationem fallaciarum & credulitatis meæ, conversa rursus ad deprecandum te pro me, abiit ad solita, & ego Romam.

elle s'en retourna chez elle ; & moy je continuay mon voyage pour aller à Rome.

CHAPITRE IX.

Estant à Rome il tombe dans une grande maladie dont il attribuë la guerison aux prieres de sa mere.

ET ecce excipior ibi flagello ægritudinis corporalis, & ibam jam ad inferos, portans omnia mala quæ commiseram & in te, & in me, & in alios multa & gravia, super originalis peccati vinculum quo omnes in Adam morimur. Non enim quicquam eorum mihi donaveras in Christo: nec solverat ille in cruce sua inimicitias quas tecum contraxeram peccatis meis. Quomodo enim eas solveret in cruce phãtasmatis quod de illo credideram? Quam ergo falsa mihi videbatur mors carnis ejus, tam vera erat animæ meæ: & quam vera erat mors car-

ESTANT arrivé à Rome, vous me frappastes soudain d'vne grande & perilleuse maladie ; & j'estois sur le point de descendre dans les enfers chargé de tant de crimes que j'avois commis contre vous, contre mon prochain, & contre moy-mesme, outre l'engagement où je me trouvois du peché originel par lequel nous mourons tous pour le premier homme. Car vous ne m'aviez fait encore aucune grace en faveur de IESUS-CHRIST ; & il n'avoit point encore effacé par le merite de sa Passion, l'inimitié que j'avois contractée avec vous par mes déreglemens & mes desordres. Et comment l'auroit-il pû effacer par sa croix, puisque je me la representois comme fantastique & imaginaire ? Ainsi autant qu'estoit fausse dans mon esprit la mort de son corps, autant estoit vraye en effet la mort de mon ame : Et autant qu'estoit veritable en soy cette mesme mort de son corps, autant estoit fausse la vie de mon ame, en cela

mesme qu'elle ne croyoit pas en la mort de ce Sauveur. Cependant ma fiévre redoubloit toûjours, & j'estois sur le point de mourir, & de mourir pour l'eternité. Car où pouvois-je aller si je fusse mort en cet estat, sinon dans les flâmes de l'enfer parmy des tourmens proportionnez à l'énormité de mes crimes, selon l'ordre eternel & immuable de vostre souveraine justice? Ma mere qui ne sçavoit pas l'estat déplorable où j'estois reduit, ne laissoit pas de prier pour moy en mon absence. Et vous, mon Dieu, qui estes present par tout, l'écoutiez favorablement au lieu où elle estoit, & me faisiez misericorde au lieu où j'estois, tirant mon corps d'vne maladie si violente, lors que mon ame estoit infiniment plus malade par son impieté & par ses blasphémes. Car estant à l'extremité & dans vn peril si visible, je ne demandois pas neanmoins que l'on me donnast le baptesme, témoignant avoir moins de sentiment de pieté en cet âge, que je n'en avois n'estant qu'vn enfant, lors que dans vne grande maladie je demanday à ma mere qu'elle me fist baptiser, ainsi que je l'ay rapporté cy-dessus, & que je vous en ay rendu graces.

nis ejus, tam falsa vita animæ meæ, quæ id non credebat. Et ingravescentibus febribus jam ibam & peribã. Quò enim irem si tunc hinc abirem, nisi in ignem atque tormenta digna factis meis, in veritate ordinis tui? Et hoc illa nesciebat, & tamen pro me orabat absens. Tu autem vbique præsens, vbi erat exaudiebas eam: & vbi eram miserebaris mei, vt recuperarem salutẽ corporis, adhuc insanus corde sacrilego. Neque enim desiderabam in illo tanto periculo Baptismum tuum: & melior eram puer quando illum de materna pietate flagitavi, sicut jam recordatus atque confessus sum.

2. Mais en devenant plus grand, j'estois devenu plus extravagant & plus insensé, & ma frenaisie estoit montée

2 Sed in dedecus meum creveram, & consilia medicinæ tuæ dèmens irride-

bam, qui me non sivissi talem his mori. Quo vulnere si feriretur cor matris, nunquam sanaretur. Non enim satis eloquor quid erga me & habebat animi, & quanto majore sollicitudine me parturiebat spiritu, quàm carne pepererat. Non itaque video quomodo sanaretur, si mea talis illa mors transverberasset viscera dilectionis ejus. Et ubi essent tantæ preces, & tam crebræ sine intermissione nusquam nisi ad te? An verò, tu Deus misericordiarum, sperneres cor contritum & humiliatum viduæ castæ ac sobriæ frequentantis eleemosynas, obsequentis atq; servientis sanctis tuis, nullum diem prætermittentis oblationem ad altare tuum, bis in die mane & vespere ad ecclesiam tuam sine ulla intermissione venientis, non ad vanas fabulas & aniles

jusqu'à tel point, que je me mocquois mesme de ce remede divin & ineffable que vous presentez aux hommes dans le baptesme. Ainsi vous n'avez pas permis, mon Dieu, qu'estant dans vn estat si funeste; je mourusse d'vne double mort : ce qui eust blessé ma mere d'vne playe si profonde & si sensible, qu'elle fust demeurée inconsolable durant tout le reste de sa vie. Car je ne puis assez exprimer combien estoit violente cette affection qu'elle avoit pour moy, & avec combien plus de peines & plus de douleurs elle taschoit de m'enfanter à Dieu par l'esprit, qu'elle n'en avoit ressenty dans le corps pour me mettre au monde. Ie ne voy donc pas comment elle eust pû jamais se consoler, si vous eussiez permis qu'vne ame qui luy estoit si chere fust perie par vne mort si malheureuse, qui luy eust déchiré les entrailles, & qui l'eust percée jusques dans le fond du cœur. Et que fussent devenus, mon Dieu, tant de vœux & tant de prieres qu'elle vous offroit sans cesse avec tant de zele? Auriez-vous bien pû mépriser, mon Dieu, vous qui n'estes que misericorde, le cœur contrit & humilié d'vne veuve chaste, sobre, charitable envers les pauvres; qui rendoit toute sorte de soûmission & de devoirs à vos serviteurs : qui avoit soin tous les jours d'assister à l'oblation sainte qui se fait à vostre Autel : qui

ne manquoit jamais de se trouver à l'Eglise deux fois le jour, le matin, & le soir, non pour s'entretenir de vains discours, & de ces contes que font la plusspart des vieilles gens; mais pour vous entendre dans vos paroles, & pour estre entenduë de vous dans ses prieres.

loquacitates. sed vt te audiret in tuis sermonibus, & tu illam in suis orationibus.

3. Auriez-vous bien pû mépriser ses larmes, ô mon Seigneur & mon Dieu, par lesquelles elle ne vous demandoit pas de l'or & de l'argent, ny quelque bien passager & perissable, mais la guerison de l'ame & le salut de son propre fils? Auriez-vous bien pû la rejetter dans cette demande, & luy refuser vostre assistance divine, vous qui luy aviez donné cette pieté mesme & cette foy avec laquelle elle avoit recours à vous? Non certes, mon Dieu, vous n'aviez garde de la traiter de la sorte: mais au contraire vous l'assistiez de vostre grace, vous l'écoutiez favorablement dans ses prieres, disposant toutes choses pour mon salut, selon l'ordre prescrit & arresté dans vos desseins eternels. Vous n'aviez garde de la tromper dans ce que vous luy aviez revelé en songe, & dans ces paroles que vous luy aviez fait dire par vos serviteurs touchant ma conversion, dont j'ay rapporté quelques-vnes, sans d'autres encore que j'ay passées sous silence. C'estoit des gages

3. Hujus ne, tu, lachrymas, quibus non à te aurum & argentum petebat; nec aliquod mutabile aut volubile bonum, sed salutem animæ filii sui: Tu, cujus munere talis erat, contemneres & repelleres ab auxilio tuo? Nequaquam Domine. Imò vero aderas & exaudiebas & faciebas ordine quo prædestinaveras esse faciendum. Absit vt tu falleres eam in illis visionibus & responsis tuis quæ jam commemoravi, & quæ non commemoravi, quæ illa fideli pectore tenebat, & semper orans tanquam chyrographa tua ingerebat tibi. Dignaris enim, quoniam in seculum

misericordia tua, eis quibus omnia debita dimittis, etiam promissionibus tuis debitor fieri.

que vous luy aviez donnez, & comme vne promesse signée de vostre main divine qu'elle conservoit dans son cœur, & qu'elle vous presentoit sans cesse dans ses prieres, comme pour vous faire souvenir de l'acquitter. Car vostre bonté est si excessive envers nous, qu'encore que vous nous remettiez toutes nos dettes, vous voulez bien neanmoins vous obliger à nous, & vous rendre nostre redevable par vos promesses.

CHAPITRE X.

Que se dégoustant peu à peu de la doctrine des Manichéens, il en retenoit encore neanmoins beaucoup d'erreurs.

Recreasti ergo me ab illa ægritudine, & salvum fecisti filium ancillæ tuæ tunc interim corpore, ut esset cui salutẽ meliorem atque certiorem dares. Et jungebar etiam tunc Romæ falsis illis atque fallentibus sanctis. Non enim tantum auditoribus eorum, quorum numero erat etiam is in cujus domo ægrotaveram & convalueram, sed eis

VOVS me retirastes donc, mon Dieu, de cette grande maladie, & vous sauvastes le fils de vostre servante, afin que me rendant la santé de ce corps fragile, je pûsse recevoir vn jour en vne maniere sans comparaison plus excellente la guerison de mon ame. Ie voyois alors souvent dans Rome, ceux que les Manichéens appellent Saints, que ces heretiques ont trompez malheureusement, & qui en suite trompent les autres. Et je ne vivois pas seulement avec ceux qui sont au rang des disciples parmy eux, du nombre desquels estoit celuy chez qui j'avois esté malade, & j'avois recou-

vré ma santé, mais encore avec ceux à qui ils donnent le nom d'Elûs.

etiam quos electos vocant.

2. Ie croyois encore que ce n'est pas nous qui pechons, mais que c'est vne certaine nature étrangere qui peche en nous. Comme j'estois superbe, je prenois plaisir à croire que je n'estois jamais coupable : Et lors que j'avois fait quelque mal, je ne voulois point reconnoistre que je vous eusse offensé, & vous supplier de guerir mon ame, mais j'estois bien aise de me justifier, & de rejetter ma faute sur je ne sçay quel principe qui estoit distingué de moy quoy qu'il fust en moy. Cependant, mon Dieu, j'estois moy-mesme tout ce que je sentois dans moy-mesme me porter au mal : c'estoit mon propre déreglement qui avoit causé en moy cette division & cette revolte : & mon peché estoit d'autant plus incurable que je ne croyois point estre pecheur. Ainsi mon orgueil me portoit à cette injustice detestable d'aimer mieux que ce fust vous, ô Dieu tout-puissant, qui fussiez surmonté en moy (selon cette erreur où j'estois alors que mon ame qui se laissoit vaincre par le peché, estoit vne partie de vous-mesme) que non pas moy qui fust surmonté par vous, en soûmettant ma volonté corrompuë à la puissance de vostre grace, quoy que l'vn fust la cause de ma perte; & que l'autre deust

2. Adhuc enim mihi videbatur non esse nos qui peccamus; sed nescio quam aliam in nobis peccare naturam; & delectabat superbiam meam extra culpam esse; & cum aliquid mali fecissem non confiteri me fecisse vt sanares animam meam, quoniam peccabat tibi; sed excusare eam amabam, & accusare nescio quid aliud quod mecum esset & ego non essem. Verum autem totum ego eram, & adversum me impietas mea me diviserat: & id erat peccatum insanabilius quo me peccatorem non esse arbitrabar; & execrabilis iniquitas, te, Deus omnipotens, te in me ad perniciem meam, quam me à te ad salutem malle superari.

estre la cause de mon salut.

3. Nondum ergo posuerat custodiam ori meo, & ostium continentiæ circum labia mea, ut non declinaret cor meũ in verba maligna ad excusandas excusationes in peccatis cum hominibus operantibus iniquitatẽ, & ideo adhuc communicabã cum electis eorum. Sed tamen jam non desperans in ea falsa doctrina me posse proficere; ea ipsa; quibus si nihil melius reperirem contentus esse decreveram, jam remissius negligentiusq; retinebã. Etenim suborta est etiam mihi cogitatio, prudentiores cæteris fuisse illos philosophos quos Academicos appellãt, quod de omnibus dubitandũ esse censuerant, nec aliquid veri ab homine cõprehẽdi posse decreverant. Ita enim & mihi liquido sensisse videbãtur ut vulgo habentur, etiam illorum intentionem nondum intelligenti.

3. Mon Dieu, vous n'aviez pas mis encore vne sentinelle à ma bouche, selon la parole de vostre prophete, & vne porte de circonspection à mes lévres, afin que mon cœur ne s'emportast point en des paroles malicieuses pour chercher des excuses dans ses pechez, comme font les hommes injustes & criminels : Et c'est pourquoy je vivois encore avec leurs Elûs. Mais comme je n'avois plus d'esperance de pouvoir dans cette fausse doctrine acquerir la connoissance de la verité, je commençois de jour en jour à avoir plus de froideur & d'indifference pour elle, quoy que je fusse resolu de m'en contenter jusqu'à ce que j'eusse trouvé quelque chose de plus certain & de plus solide. Il me vint aussi en l'esprit que ces Philosophes que l'on nomme Academiciens, avoient esté plus sages & plus prudens que les autres, lors qu'ils ont soûtenu que l'on doit douter de tout, & que l'homme est incapable de comprendre aucune verité. Car je pensois, comme on le croit d'ordinaire, que ce fust là leur opinion, ne concevant pas bien alors, quelle avoit esté sur ce point leur intention veritable.

4. Eſtant dans ces ſentimens, je ne fis point de difficulté de témoigner à celuy chez qui je logeois qu'il avoit trop bonne opinion des Manichéens, & qu'il adjoûtoit trop de foy à tant de fables dont leurs livres ſont remplis. Il eſt vray que je vivois avec eux dans vne plus grande familiarité qu'avec les autres qui n'eſtoient pas infectez de cette hereſie : mais je n'avois plus cette ardeur & cette animoſité à la défendre que j'avois témoignée autrefois, quoy que l'amitié qui me lioit avec ces heretiques, qui ſont à Rome en aſſez grand nombre & qui s'y tiennent cachez, m'empeſchaſt de me mettre fort en peine de chercher quelque choſe de plus aſſeuré que je pûſſe ſuivre. Ce qui me retenoit d'autant plus, qu'aprés les fauſſes impreſſions qu'ils m'avoient données, je deſeſperois entierement de pouvoir trouver la verité dans voſtre Egliſe, ô Dieu eternel, maiſtre ſouverain du ciel & de la terre, Createur de toutes les choſes viſibles & inviſibles.

4. Nec diſſimulavi eundẽ hoſpitem meum reprimere à nimia fiducia, quam ſenſi eum habere de rebus fabuloſis quibus Manichæi libri pleni ſunt. Amicitia tamen eorum familiarius vtebar quam cæterorum hominũ qui in illa hæreſi non fuiſſent. Nec eam defendebam priſtina animoſitate; ſed tamen familiaritas eorum, (plures enim eos Roma occultat) pigrius me faciebat aliud quærere; præſertim deſperantem in eccleſia tua, Domine cæli & terræ, creator omnium viſibilium & inviſibilium, poſſe inveniri vnquam vnde me illi averterant.

5. Il me ſembloit qu'il eſtoit honteux pour vous de croire que vous euſſiez vne figure humaine ſemblable à la nôtre, & que vous fuſſiez composé de membres & de parties qui euſſent les meſmes traits & les meſmes lineamens qu'a noſtre corps, & qui fuſſent renfermez dans vne auſſi petite circonfe-

5. Multumque mihi turpe videbatur credere figuram te habere humanæ carnis, & membrorum noſtrorum lineamentis corporalibus terminari. Et quoniam cum de Deo meo cogitare vel-

lem, cogitare nisi moles corporum non noveram: (Neque enim videbatur mihi esse quicquã quod tale non esset) ea maxima & prope sola causa erat inevitabilis erroris mei. Hinc enim & mali substantiam quandam credebam esse talem, & habere suam molem terrã & deformem sive crassam, quam terram dicebant; sive tenuem atque subtilem, sicuti est aëris corpus, quam malignam mentem per illam terram repentem imaginantur. Et quia Deum bonum nullam malam naturã creasse qualiscunque me pietas credere cogebat, cõstituebam ex adverso sibi duas moles, vtramque infinitam, sed malam angustius, bonam grandius.

6. Et ex hoc initio pestilentioso me cætera sacrilegia sequebantur. Cum enim conaretur animus meus recurrere in catholicam fidem,

rence. Mais la principale chose & presque la seule qui m'entretenoit dans l'erreur, & me mettoit dans vne impossibilité d'en sortir, estoit que lors que je me voulois former vne idée de Dieu, je me representois toûjours quelque chose de corporel & de sensible, m'imaginant que ce qui n'avoit point de corps n'avoit point d'estre. C'est ce qui me portoit à croire qu'il y avoit vne certaine substance du mal qui estoit aussi corporelle, & qui avoit vne forme hideuse & épaisse, à laquelle ils donnoient le nom de terre, & vne autre plus déliée & plus subtile, telle que peut estre le corps de l'air, laquelle ils s'imaginoient estre le mauvais esprit qui estoit répandu sur cette terre. Et parce que cette étincelle de pieté que je pouvois avoir en moy, me forçoit de croire que Dieu estant bon comme il est, ne pouvoit pas avoir creé aucune nature qui fust mauvaise, j'établissois deux masses contraires & opposées, & toutes deux infinies, quoy que celle du mal le fust moins, & que celle du bien le fust davantage.

6. De ce principe sortoient toutes mes autres erreurs, comme des ruisseaux corrompus d'vne source empoisonnée. Car lors que je voulois recourir à la foy de vostre Eglise mon esprit en estoit frappé aussi-tost, parce que

mon imagination me la representoit toute autre qu'elle n'estoit en effet. Et il me sembloit, mon Dieu, qui m'avez fait vne misericorde que je ne sçaurois jamais assez reconnoistre, il me sembloit, dis-je, que je témoignerois plus de pieté envers vous, vous croyant infiny de toutes parts, quoy que je fusse contraint d'avoüer, que du costé où le principe du mal s'oppose à vous, vous estiez finy, que non pas de croire que vous fussiez borné & renfermé de tous costez dans la circonference si petite d'vn corps humain, qui estoit l'opinion chimerique que les Manichéens faisoient passer pour la foy de vostre Eglise.

repercutiebar, quia non erat catholica fides quam esse arbitrabar. Et magis pius mihi videbar, si te, Deus meus, cui confitentur ex me miserationes tuæ, vel ex cæteris partibus infinitum crederem; quamvis ex vna, qua tibi moles mali opponebatur, cogerer finitum fateri, quàm si ex omnibus partibus in corporis humani forma te opinarer finiri.

7. Il me sembloit qu'il valoit mieux croire que vous n'aviez point creé le mal (lequel je me persuadois estre non seulement vne substance, mais vne substance corporelle, ne pouvant pas me figurer que l'esprit mesme fust autre chose qu'vn corps subtil, qui occupoit quelque place & quelque lieu) que de vous croire l'auteur de la nature du mal telle que je me la representois. Ie pensois de mesme que vôtre Fils vnique IESVS-CHRIST nôtre Sauveur, estoit sorty pour nostre salut de cette étenduë brillante & lumineuse de vostre grandeur, ne pouvant croire de luy autre chose que ce que ma folle imagination me repre-

7. Et melius mihi videbar credere nullum malum te creasse (quod mihi nescienti, non solùm aliqua substantia, sed etiam corporea videbatur; quia & mentē cogitare non noveram, nisi eam subtile corpus esse, quod tamen per loci spatia diffunderetur, quam credere abs te esse qualem putabam naturam mali. Ipsum quoque salvatorem nostrum vnigenitum tuum tanquam de massa

lucidißima molis tuæ porrectum ad nostrã salutem ita putabã, vt aliud de illo non crederem nisi quod posse vanitate imaginari. Talem itaque naturam ejus nasci non posse de Maria virgine arbitrabar, nisi carni concerneretur. Concerni autem & non inquinari non videbam quod mihi tale figurabam. Metuebam itaque credere in carne natum, ne credere cogerer ex carne inquinatum. Nunc spiritales tui blande & amanter ridebant me si has confeßiones meas legerint: Sed tamen talis eram.

sentoit. En suite dequoy je concluois, qu'estant de cette nature il ne pouvoit pas naistre de la Vierge sans estre meslé avec la chair, & qu'il ne pouvoit pas s'y mesler sans en recevoir quelque tache dans sa souveraine pureté. Ainsi j'apprehendois de reconnoistre qu'il fust né avec vn corps, de peur d'estre contraint d'avoüer qu'il eust esté soüillé en quelque sorte par cette alliance avec le corps. Ie ne doute point que les personnes plus spirituelles & plus éclairées de vostre Eglise, estant touchées d'amour & de charité pour moy, ne se rient doucement de ces imaginations si extravagantes, lors qu'ils les verront representées dans ce livre. Mais neanmoins j'estois tel alors.

CHAPITRE XI.

Ridicule réponse des Manichéens aux passages du Nouveau Testament qu'on leur opposoit.

DEinde quæ illi in scripturis tuis reprehenderant defendi posse non existimabam, sed aliquando sane cupiebam cum

IE croyois de plus, qu'il estoit impossible aux Catholiques de défendre les passages de l'Escriture que les Manichéens combattoient. Il est vray neanmoins que je souhaittois quelquefois

quefois de conferer sur chacun des points dont il s'agissoit avec quelque homme tres-sçavant dans l'intelligence de ces saints livres. Car ayant assisté à Carthage à vne conference qu'eut avec les Manichéens vn nommé Helpide qui disputoit contre eux, & les combattoit de vive voix, je fus touché de luy avoir veu proposer quelques passages de l'Ecriture, qui me sembloient extrémement forts, & ausquels je ne voyois pas que ces heretiques pûssent bien répondre. Aussi eux-mesmes avoient peine d'avancer en public la principale réponse qu'ils y donnoient, laquelle ils nous disoient à nous autres en particulier, qui est que les Ecritures du nouveau Testament avoient esté falsifiées par quelques personnes, qui vouloient mesler la loy des Iuifs avec la foy de l'Eglise, quoy que cependant ils ne pûssent eux-mesmes produire aucun exemplaire plus correct qui servist de preuve à cette falsification pretenduë. Mais ce qui me perdoit principalement, mon Dieu, est que mon esprit estoit tellement remply de ces images corporelles & materielles, qui me revenoient sans cesse dans la pensée, qu'en estant accablé & comme étouffé en quelque sorte, il ne pouvoit, quelque effort qu'il fist, respirer cet air si pur & si calme de vostre eternelle verité.

do sanè cupiebam cum aliquo illorum librorum doctissimo conferre singula, & experiri quid inde sentiret. Iam enim Helpidii cujusdam adversus eosdem Manichæos coram loquentis & disserentis sermones etiam apud Carthaginem movere me cœperant, cum talia de scripturis proferret quibus resisti non facilè posset, & imbecilla mihi responsio videbatur istorum. Quam quidem non facilè palàm promebãt, sed nobis secretius, cum dicerent scripturas novi testamenti falsatas fuisse à nescio quibus, qui Iudæorũ legẽ inserere christianæ fidei voluerunt, atq; ipsi incorrupta exẽplaria nulla proferrent. Sed me maximè captum & offocatum quodammodo deprimebant corporalia cogitantẽ moles illæ, sub quibus anhelans in auram tuæ veritatis liquidam & simplicẽ respirare non poterã.

CHAPITRE XII.

Que les écoliers de Rome quittoient leurs Maiſtres pour les priver des recompenſes qu'ils leur devoient.

SEdulo ergo agere cœperam propter quod veneram, vt docerem Romæ artem rhetoricam, & prius domi congregare aliquos, quibus & per quos innoteſcere cœperam, & ecce cognoſco alia Romæ fieri quæ non patiebar in Africa. Nam revera illas everſiones à perditis adoleſcentibus ibi non fieri manifeſtatum eſt mihi. Sed ſubitò, inquiunt, ne mercedem magiſtro reddant conſpirãt multi adoleſcentes, & transferunt ſe ad alium deſertores fidei, & quibus præ pecuniæ charitate juſtitia vilis eſt. Oderet etiam iſtos cor meum, quamvis non perfecto odio. Quod enim ab eis paſſurus eram magis oderam fortaſſe, quam eo quod cuilibet illi-

COMME j'eſtois venu à Rome pour y enſeigner la rhetorique, j'avois commencé déja de le faire avec tout le ſoin qui m'eſtoit poſſible. I'avois aſſemblé pour cela en mon logis quelques écoliers, qui me connoiſſant m'avoient fait enſuite connoiſtre aux autres. Mais j'appris bientoſt que ſi les deſordres qui regnoient en Afrique ne ſe trouvoient pas en ce lieu, il y en avoit d'autres qui ne valoient gueres mieux. Car il eſt vray qu'on n'y voit pas comme à Carthage ces inſolences des jeunes gens qui entrent impudemment dans vne claſſe pour y troubler tout l'ordre & la diſcipline. Mais on m'advertit d'vne autre tromperie qu'ils ont accouſtumé de faire, qui eſt que pluſieurs jeunes hommes conſpirant enſemble pour ne rien donner à ceux qui prennent la peine de les inſtruire, abandonnent tout d'vn coup leur maiſtre & vont à vn autre. Ames baſſes ſans foy & ſans honneur, qui ne craignent pas pour épargner vn peu d'argent de fouler aux pieds l'équité & la juſtice. Mon cœur haïſſoit déja ces perſonnes, quoy que cette haine ne fuſt pas parfaite. Car

peut-estre que je ne les haïssois pas tant, parce que leur action estoit injuste en elle-mesme envers qui que ce fust, que parce que leur injustice m'estoit desavantageuse.

cita faciebant.

2. Il est vray neanmoins que ceux qui agissent de la sorte, sont infames à vos yeux, & qu'ils vous abandonnent par vn adultere spirituel en se prostituant à l'amour des choses passageres & perissables, & en se laissant aller à la passion de l'argent, qui n'estant que de la bouë soüille les mains qui le tiennent. Ils s'efforcent d'embrasser & de retenir avec eux ce monde qui les quitte & qui fuit toûjours, & ils vous méprisent, mon Dieu, vous qui demeurez eternellement, & qui rappellez à vous l'ame pecheresse qui ne devoit aimer que vous, estant prest de vous reconcilier avec elle, aprés mesme qu'elle a corrompu sa pureté par ses dereglemens & ses desordres. Ie hay maintenant de telles personnes comme estant pecheurs, quoy que je les aime, comme se pouvant corriger de leurs vices & de leurs pechez; & je souhaite que s'en corrigeant en effet, ils preferent à l'argent la science qu'ils apprennent, & qu'ils vous preferent à la science, mon Dieu, vous qui estes la verité suprême, la source inépuisable d'vn bien qui ne se peut perdre, la paix & les delices tres-pures des

2. Certè tamen turpes sunt tales & fornicantur abs te, amando volatica ludibria temporum & lucrum luteum, quod cum apprehenditur manum inquinat, & amplectendo mundum fugientem, contemnendo te manentem & revocantem & ignoscentem redeunti ad te meretrici animæ humanæ. Et nunc tales odi pravos & distortos, quamvis eos corrigendos diligam: vt pecuniæ doctrinam ipsam quam discunt præferant, ei vero te Deum veritatem & vbertatem certi boni & pacem castissimam. Sed tunc magis eos pati nolebam malos propter me, quàm fieri propter te bonos volebam.

ames pures. Mais pour lors j'avois plûtost peine à les souffrir estant méchans, parce que j'aimois mon advantage particulier, que je ne souhaitois qu'ils devinssent bons pour le seul interest de vostre gloire.

CHAPITRE XIII.

Symmaque l'envoye à Milan pour y enseigner la rhetorique ; & il y est receu favorablement par saint Ambroise.

Itaque posteaquã missum est à Mediolano Romam ad præfectum urbis, ut illi civitati rhetoricæ magister provideretur, impertita etiam evectione publica ; ego ipse ambivi per eos ipsos Manichæis vanitatibus ebrios, quibus ut carerem ibam, sed utrique nesciebamus, ut dictione proposita me probatum præfectus tunc Symmachus mitteret.

2. Et veni Mediolanum ad Ambrosium Episcopum in optimis notum orbi terræ, pium cultorem tuum ; cujus tunc eloquia stre-

EN ce mesme temps ceux de Milan ayant écrit à Symmaque Gouverneur de Rome, afin qu'il luy plust de leur donner vn professeur en éloquence, que la ville devoit faire venir à ses dépens, je poursuivis cet employ par ceux mesmes qui estoient possedez de ces resveries des Manichéens, qui ne sçavoient pas non plus que moy que j'en devois estre dégagé par ce voyage. Et Symmaque m'ayant ordonné de faire vne harangue pour juger si j'estois capable de cette fonction, il en fut satisfait, & m'y envoya.

2. Estant arrivé à Milan, j'allay trouver l'Evesque Ambroise vostre serviteur fidelle, qui estoit alors illustre par toute la terre, & consideré comme l'vn des plus grands personnages de son siecle. Il faisoit sa charge avec vn soin merveilleux, dispen-

ſant à voſtre peuple par ſes ſaints diſcours le froment tres-pur de voſtre parole qui engraiſſe & qui fortifie les ames, l'huile ſacrée & myſterieuſe qui nous donne vne joye toute divine, & le vin celeſte qui nous rendant plus ſobres dans les choſes de la terre nous enyvre ſaintement des plaiſirs du ciel. Vous m'adreſſiez à luy, mon Dieu, ſans que j'y penſaſſe, afin qu'il me fiſt penſer à me convertir à vous. Ce ſaint homme me receut en pere, & témoigna ſe réjoüir de ma venuë avec vne charité digne d'vn Eveſque.

nuè miniſtrabant adipem frumenti tui, & lætitiam olei, & ſobriam vini ebrietatem populo tuo. Ad eum autem ducebar abs te neſciens, vt per eum ad te ſciens ducerer. Suſcepit me paternè ille homo Dei, & peregrinationem meam ſatis epiſcopaliter dilexit.

3. Auſſi-toſt je commençay à l'aimer, non pas d'abord comme vn maiſtre de la verité, puis que j'avois perdu entierement l'eſperance de pouvoir la trouver dans voſtre Egliſe; mais comme vne perſonne qui avoit de l'affection pour moy. I'allois l'écouter avec grand ſoin lors qu'il enſeignoit le peuple, non avec l'intention que je devois, mais comme pour éprouver ſi ſon éloquence répondoit à la reputation qu'il avoit acquiſe, ou s'il eſtoit moins ou encore plus éloquent que la renommée ne le publioit. Tout mon eſprit eſtoit occupé à conſiderer les paroles, mépriſant les choſes, & n'y faiſant nulle attention; & je prenois grand plaiſir à la douceur de ſes diſcours, quoy qu'il fuſt vray qu'eſtant beaucoup plus ſolides & plus ſçavans

3. Et eum amare cœpi, primo quidem non tanquam doctorem veri, quod in Eccleſia tua prorſus deſperabam, ſed tanquam hominem benignum in me. Et ſtudiosè audiebam diſputantem in populo, non intentione qua debui, ſed quaſi explorans ejus facundiam, vtrũ conveniret famæ ſuæ, an major minorvè proflueret quam prædicabatur; & verbis ejus ſuſpendebar intentus, rerum autem incurioſus & contemptor aſtabam; & delectabar ſuavitate

sermonis ; quanquam eruditioris, minus tamen hilarescentis atque mulcentis quàm Fausti erat quod attinet ad dicendi modum. Cæterum rerum ipsarum nulla comparatio. Nam ille per Manichæas fallacias aberrabat, iste autem saluberrimè docebat salutem. Sed longè est à peccatoribus salus, qualis ergo tunc aderam : & tamen propinquabam sensim & nesciens.

que ceux de Faufte, ils n'eftoient pas neanmoins fi agreables, ny remplis de tant de charmes en ce qui eftoit des expreffions & de la grace de s'expliquer. Car quant au fens il n'y avoit aucune comparaifon ; l'vn s'égarant dans les chimeres trompeufes des Manichéens, & l'autre inftruifant tres-vtilement les hommes pour les conduire au falut. Mais ce falut eft bien éloigné des pecheurs tel que j'eftois alors, & neanmoins je m'en approchois peu à peu fans que je le fceuffe.

CHAPITRE XIV.

Ayant oüy prefcher S. Ambroife il quitte les Manichéens, & fe refout de demeurer Catechumene dans l'Eglife jufqu'à ce qu'il euft trouvé la verité.

CVm enim non satagerem discere quæ dicebat; sed tantùm, quemadmodum dicebat audire, (ea mihi quippe jam desperanti ad te viam patere homini inanis cura remanserat.) Veniebant in animum meum simul cum verbis

CAR comme écoutant ce faint Evefque, je ne me mettois point en peine d'apprendre ce qu'il difoit, mais feulement de juger la maniere en laquelle il le difoit; (cette vaine affection pour l'éloquence m'eftant reftée aprés avoir perdu toute efperance qu'vn homme puft trouver vn chemin pour aller à vous) neanmoins comme les chofes eftoient inféparables des paroles, je ne pouvois pas empefcher que

les vnes & les autres n'entrassent tout ensemble & comme en foule dans mon esprit. Et lors que j'appliquois toute mon attention à bien remarquer l'éloquence de ses discours, j'en reconnoissois en mesme-temps la force & la verité : ce qui neanmoins ne se fit que peu à peu & par degrez. Car d'abord il me sembla que ce qu'il disoit se pouvoit défendre, & que j'avois eu tort de croire qu'on ne pust sans temerité soustenir la foy Catholique contre les argumens des Manichéens : En quoy je me confirmay davantage, aprés luy avoir entendu expliquer souvent avec vne merveilleuse clarté quelques passages des plus difficiles & des plus obscurs de l'ancien Testament, qui faisoient mourir mon ame lors que je les interpretois selon la lettre qui tuë.

quæ diligebam, res etiam quas negligebam. Neque enim ea dirimere poteram. Et dum cor aperirem ad excipiendum quam disertè diceret, pariter intrabat & quam verè diceret, gradatim quidem. Nam primo etiam ipsa defendi posse mihi jam cœperunt videri; & fidem catholicam, pro qua nihil posse dici adversus oppugnantes Manichæos putaveram, jam non impudenter asseri existimabam; maximè audito vno atque altero, & sæpius ænigmate soluto de scripturis veteribus. Vbi cum ad literam acciperem occidebar.

2. C'est pourquoy aprés luy avoir veu expliquer selon le sens spirituel & allegorique plusieurs endroits de la vieille Loy, je commençay à condamner cette fausse creance que j'avois euë, qu'il fust impossible de répondre à ceux qui font mille railleries, & vomissent mille blasphêmes contre la Loy & les prophetes. Toutefois je n'estimois pas encore que je deusse dés lors embrasser la foy Catholique, par-

2. *Spiritualiter itaque plerisque illorum librorum expositis locis, jam reprehendebam desperationem meam, illam dumtaxat, qua credideram legem & prophetas detestantibus atque irridentibus resisti omninò non posse. Nec tamen jam ideò*

mihi catholicā viam tenendam esse sentiebam, quia & ipsa poterat habere doctos assertores suos, qui copiosè & non absurdè objecta refellerent: Nec ideò jam damnandum illud quod tenebam, quia defēsionis partes æquabantur. Ita enim catholica non mihi victa videbatur, ut nondū etiam victrix appareret.

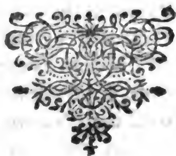
3. Tum verò fortiter intendi animū, si quo modo possem certis aliquibus documentis Manichæos convincere falsitatis. Quod si possem spiritalem substantiam cogitare, statim machinamenta illa omnia solverentur & abjicerentur ex animo meo; sed non poteram. Verumtamen de ipso mundi hujus corpore, omnique natura quam sensus carnis attingeret, multa probabiliora plerosque sensisse philosophos, magis magisque considerans atque comparans judicabam.

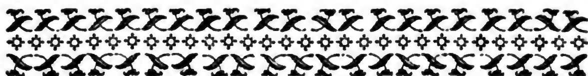
ce qu'elle pouvoit avoir des hommes sçavans capables de la défendre, & de répondre avec éloquence & avec des raisons vray-semblables aux objections de ses adversaires, ny aussi que je deusse dés lors condamner les Manichéens, parce que la religion qu'ils combattoient, me sembloit aussi soustenable que la leur. Car si la foy Catholique ne me paroissoit plus alors vaincuë comme auparavant, elle ne me paroissoit pas neanmoins encore victorieuse.

3. I'employay tous mes efforts pour tascher à trouver des argumens capables de convaincre de fausseté les opinions des Manichéens. Et si j'eusse pû me representer dans mon esprit vne substance spirituelle, toutes ces chimeres & ces fantosmes se fussent dissipez & évanoüis: Mais cela n'estoit pas en ma puissance. Cependant quant à ce monde élementaire, & toutes les parties de la nature qui peuvent tomber sous la connoissance de nos sens, plus je considerois avec soin leurs opinions, & les comparois avec celles des philosophes, plus je trouvois que plusieurs d'entre ces derniers en avoient parlé d'vne maniere beaucoup plus vray-semblable & plus solide.

4. Ainsi selon la coustume des Academiciens, (au moins comme on explique d'ordinaire leurs sentimens) doutant de tout sans pouvoir me déterminer à rien, je resolus d'abandonner les Manichéens. Car dans l'incertitude où j'estois, je ne croyois pas devoir demeurer dans vne secte, dont la doctrine me paroissoit moins probable que celle de beaucoup de philosophes, ausquels neanmoins j'estois tres-éloigné d'avoir recours pour trouver la guerison de mon ame, ne rencontrant parmy eux aucune trace du nom & de la connoissance salutaire de IESVS-CHRIST. Ie resolus donc enfin de demeurer Catechumene dans l'Eglise Catholique que mon pere & ma mere m'avoient tant recommandée, jusqu'à ce qu'il me parust quelque chose de plus certain que je pûsse suivre, & qui pûst me regler dans la conduite de ma vie.

4. Itaque Academicorum more, sicut existimantur, dubitans de omnibus atque inter omnia fluctuans, Manichæos quidem relinquendos esse decrevi: non arbitrans, eo ipso tempore dubitationis meæ, in illa secta mihi permanendum esse cui jam nonnullos philosophos præponebam; quibus tamen philosophis, quòd sine salutari nomine Christi essent, curationem languoris animæ meæ committere omninò recusabam. Statui ergo tamdiu esse catechumenus in catholica ecclesia mihi à parentibus commendata, donec aliquid certi eluceret quo cursum dirigerem.





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE SIXIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Sainte Monique le va trouver à Milan, & ayant ſceu de luy qu'il n'eſtoit plus Manichéen, s'aſſeure qu'il ſeroit bien-toſt Catholique.

SPes mea à juventute mea, vbi mihi eras, & quo receſſeras? An verò non tu feceras me, & diſcreveras me à quadrupedibus & volatilibus cæli? Sapientiorem me feceras, & ambulabam per tenebras & lubricum, & quærebam te foris à me, & non inveniebam Deum cordis mei; & veneram in profun-

MON Dieu, en qui j'avois mis mon eſperance dés ma plus tendre jeuneſſe, où eſtiez-vous alors, & en quel lieu vous eſtiez-vous retiré pour vous éloigner de moy? N'eſt-ce pas vous qui m'aviez formé & donné vne nature differente de celle des animaux de la terre, & des oiſeaux qui volent dans l'air? Ne m'aviez-vous pas departy plus de connoiſſance & plus de lumiere qu'à ces creatures? Et cependant je marchois dans des tenebres, & dans des chemins gliſſans. Ie vous cherchois hors de moy, & n'avois garde de vous

trouver, puis que vous estes le Dieu de mon cœur. I'estois tombé dans le profond de l'abysme; & non seulement j'estois dans la défiance, mais mesme dans le desespoir de pouvoir rencontrer la verité.

dum maris, & diffidebam & desperabam de inventione veri.

2. Ma mere, dont la pieté genereuse ne trouvoit rien de difficile, m'ayant suivy par mer & par terre estoit arrivée à Milan. La confiance qu'elle avoit en vous, luy faisoit mépriser les plus grands perils, & dans le danger de faire naufrage, elle consoloit mesme les matelots, qui consolent d'ordinaire ceux qui n'estant pas accoustumez à la navigation, sont agitez de trouble & de crainte lors qu'ils voyent vne tempeste; & elle leur assuroit qu'ils arriveroient à bon port, parce que vous le luy aviez promis dans vne vision qu'elle avoit euë. Elle me trouva encore en tres-grand peril par le desespoir où j'estois de pouvoir connoistre la verité. Et lors que je luy déclaray que je n'estois plus Manichéen, mais que je n'estois pas encore Chrêtien Catholique, elle ne s'emporta point de joye, quoy que cette déclaration la mist hors de peine en ce qui regardoit ce premier point de ma misere qui avoit tiré tant de larmes de ses yeux, & l'avoit obligée si long-temps à me pleurer comme mort, mais comme vn mort que vous deviez ressusci-

2. Iam venerat ad me mater pietate fortis, terra marique me sequens, & in periculis omnibus de te secura. Nam & per marina discrimina ipsos nautas consolabatur, à quibus rudes abyssi viatores cum perturbantur consolari solent; pollicens eis perventionem cum salute, quia hoc ei tu per visum pollicitus eras. Et invenit me periclitantem quidem graviter desperatione indagandæ veritatis. Sed tamen ei cum indicassem non me quidem jam esse Manichæum, sed neque catholicum Christianum, non quasi inopinatum aliquid audierit exilivit lætitia; cum jam secura fieret ex ea parte miseriæ meæ, in qua me

tanquam mortuum, sed resuscitandum tibi flebat & feretro cogitationis efferebat, vt diceres filio viduæ : Iuvenis, tibi dico : Surge : & reviviſceret, & inciperet loqui, & redderes illum matri suæ.

ter, & qu'elle portoit continuellement dans le fond de sa pensée ainsi que dans vn cercueil, afin que touché de compassion vous dissiez au fils de cette veuve : Ieune homme, levez-vous : Ie vous le commande, & qu'ainsi il ressuscitast, il recouvrast la parole, & que vous le rendissiez à sa mere.

3. Nulla ergo turbulenta exultatione trepidavit cor ejus, cum audisset ex tanta parte jam factum quod tibi quotidie plangebat vt fieret, veritatem me nondum adeptum ; sed falsitati jam ereptum. Imò verò quia certa erat & quod restabat te daturum, qui totum promiseras ; placidissime & pectore pleno fiduciæ respondit mihi, credere se in Christo, quod priusquam de hac vita emigraret me visura esset fidelem catholicum.

3. Son cœur, comme je viens de dire, ne tressaillit point d'vne joye immoderée, lors qu'elle apprit que vous aviez déja fait en moy vne si grande partie de ce qu'elle vous demandoit tous les jours avec tant de larmes qu'il vous plust d'y faire, & que j'avois quitté l'erreur, quoy que je ne fusse pas encore entré dans la verité. Au contraire, parce qu'elle sçavoit avec certitude, que vous ne manqueriez pas d'accomplir la derniere partie qui restoit de cet ouvrage, dautant que vous luy aviez promis de l'achever tout entier, elle me répondit avec vn esprit tranquille & plein d'vne extrême confiance, qu'elle s'assuroit en IESVS-CHRIST qu'avant qu'elle partist de ce monde, il luy feroit la grace de me voir bon Catholique.

4. Et hoc quidem mihi. Tibi autem, fons misericordiarum, preces & lachrymas densiores, vt accelerares ad-

4. Voilà ce qu'elle me dit. Mais en mesme-temps elle redoubloit ses larmes & ses prieres vers vous, mon Dieu, qui estes la source des misericordes, afin qu'il vous plust davan-

cer voſtre ſecours, & d'illuminer bientoſt mes tenebres. Elle alloit à l'Egliſe avec plus de ſoin & de ferveur que jamais. Elle eſtoit ravie d'entendre vôtre ſerviteur Ambroiſe, & de boire à cette fontaine des veritez Evangeliques, dont les claires eaux rejalliſſoient juſques à la vie eternelle. Elle aimoit & reveroit ce ſaint Prelat ainſi qu'vn Ange de Dieu, parce qu'elle ſçavoit que c'eſtoit luy qui m'avoit reduit dans le doute où j'eſtois alors, lequel elle regardoit comme vne criſe, qui aprés m'avoir mis en quelque ſorte plus en danger, me devoit faire paſſer dans vne ſanté parfaite.

jutorium tuum, & illuminares tenebras meas; & ſtudioſius ad eccleſiam currere, & in Ambroſii ora ſuſpendi, ad fontem ſalientis aquæ in vitam æternam. Diligebat autem illum virum ſicut angelum Dei, quod per illum cognoverat me interim ad illam ancipitem fluctuationem jam eſſe perductum, per quam tranſiturum me ab ægritudine ad ſanitatem, intercurrente acriore periculo quaſi per acceſſionem quam criticam medici vocant, certa præſumebat.

CHAPITRE II.

Comme ſainte Monique ſe rendit à l'ordre de S. Ambroiſe, de ne point apporter de viandes aux tombeaux des Martyrs.

MA mere, ſelon la couſtume de l'Afrique, ayant apporté du pain, du vin, & quelques viandes aux chapelles des Martyrs, & le portier de l'Egliſe luy ayant dit qu'il ne luy pouvoit permettre de preſenter cette

ITaque cùm ad memorias ſanctorum, ſicut in Africa ſolebat, pultes & panem & merum attuliſſet, atque ab oſtiario pro-

hiberetur, ubi hoc episcopum vetuisse cognovit, tam piè atque obedienter amplexa est, ut ipse mirarer quam facilè accusatrix potius consuetudinis suæ quàm disceptatrix illius prohibitionis effecta sit. Non enim obsidebat spiritum ejus vinolentia, eamque stimulabat in odium veri amor vini, sicut plerosque mares & fœminas, qui ad canticum sobrietatis sicut ad potionem aquatam madidi nauseant. Sed illa cùm attulisset canistrum cum solennibus epulis prægustandis atque largiendis, plus etiam quam unum pocillum pro suo palato satis sobrio temperatum, unde dignationem sumeret, non ponebat. Et si multæ essent, quæ illo modo videbantur honorandæ memoriæ defunctorum, idem ipsum unum, quod ubique poneret, circumferebat; quod

offrande, à cause que l'Evesque l'avoit défendu, elle receut cet ordre avec tant de respect & d'obeïssance, que je ne pûs voir sans admiration qu'elle se fust si facilement resoluë à condamner plustost la coustume qu'elle suivoit auparavant, qu'à examiner pourquoy on ne luy permettoit pas de la suivre. Aussi l'intemperance ne pouvoit rien sur son esprit; & l'amour du vin ne la portoit pas à la haine de la verité, comme il arrive à beaucoup d'autres de l'vn & de l'autre sexe, qui estant yvrognes, n'ont pas moins de dégoust des exhortations qu'on leur fait touchant la sobrieté, que du vin qui est meslé avec beaucoup d'eau. Lors qu'elle apportoit à l'Eglise son petit panier plein des viandes qu'elle devoit offrir à l'honneur des saints Martyrs, pour en gouster & donner le reste aux pauvres, elle ne reservoit pour elle que fort peu de vin bien trempé afin d'en vser tres-sobrement. Et s'il arrivoit qu'elle voulust honorer de cette sorte plusieurs Martyrs, elle ne portoit par tout que la mesme chose. Et ainsi le vin qu'elle beuvoit n'estoit pas seulement fort trempé, mais aussi fort chaud, & elle en donnoit à goûter à ceux qui l'accompagnoient en cette devotion, parce qu'en ces exercices religieux, elle ne cherchoit qu'à

ſatisfaire à ſa pieté, & non pas à ſon plaiſir.

jam non ſolum aquatiſſimum, ſed etiam tepidiſſimum, cum ſuis præſentibus per ſorbitiones exiguas partiretur; quia pietatem ibi quærebat, non voluptatem.

2. Ainſi lors qu'elle eut appris que ſelon l'ordre de ce ſaint Eveſque, & de cet illuſtre predicateur de voſtre parole, cette couſtume ne ſe devoit plus pratiquer par les perſonnes meſmes qui l'obſervoient avec plus de ſobrieté, afin de ne point donner ſujet d'en abuſer à ceux qui eſtoient plongez dans l'intemperance; & parce qu'elle avoit trop de rapport à la ſuperſtition des Payens dans les funerailles de leurs parens & de leurs amis; elle s'en départit tres-volontiers: Et au lieu d'vn panier plein de fruits terreſtres, elle apprit à apporter ſur les tombeaux des Martyrs vn cœur plein de vœux purs & religieux: & ſe reſervant de faire ailleurs ſes aumônes aux pauvres ſelon ſon pouvoir, elle ſe contentoit de participer dans l'Egliſe au corps precieux de IESVS-CRIST dans la celebration des divins myſteres; puis que ç'a eſté par l'imitation du ſacrifice de ce meſme corps en la croix que les Martys ont eſté immolez & couronnez.

2. Itaque vbi comperit à præclaro prædicatore atque antiſtite pietatis præceptum eſſe iſta non fieri, nec ab eis qui ſobriè facerent, ne vlla occaſio ſe ingurgitandi daretur ebrioſis; & quia illa quaſi parentalia ſuperſtitioni gentilium eſſent ſimillima, abſtinuit ſe libentiſſimè; & pro caniſtro pleno terrenis fructibus, plenum purgatioribus votis pectus ad memorias martyrum afferre didicerat; vt & quod poſſet daret egentibus: & ſic communicatio Domini i corporis illic celebraretur, cujus paſſionis imitatione immolati & coronati ſunt martyres.

3. Il me ſemble toutefois, mon

3. Sed tamen vi-

Dieu, & c'eſt le ſentiment de mon cœur en voſtre preſence, que ma mere euſt eu grande peine à quitter cette couſtume ſi elle luy euſt eſté défenduë par vn autre qu'elle n'euſt pas tant honoré & aimé qu'Ambroiſe, qu'elle affectionnoit principalement par l'eſperance que vous vous en ſerviriez pour me ſauver : Et luy de ſa part l'aimoit ſi fort à cauſe de ſa pieté exemplaire qui la rendoit tres-fervente dans l'exercice des bonnes œuvres, & tres-aſſiduë à l'Egliſe, que lors qu'il me voyoit, il ne pouvoit s'empeſcher de la loüer, & de ſe réjoüir ſouvent avec moy de ce que j'avois vne telle mere. Mais helas ! il ne ſçavoit pas quel fils elle avoit en moy, qui doutois encore de toutes les veritez de la Religion Catholique, & ne croyois pas qu'on pûſt trouver le chemin de la veritable vie.

detur mihi, Domine Deus meus, & ita eſt in conſpectu tuo de hac re cor meum, non facilè fortaſſe de hac amputanda conſuetudine matrem meam fuiſſe ceſſuram, ſi ab alio prohiberetur quem non ſicut Ambroſium diligebat, quem propter ſalutem meam maximè diligebat : eam verò ille propter ejus religioſiſſimam converſationem, qua in bonis operibus tam fervens ſpiritu frequentabat eccleſiam: ita vt ſæpè erumperet, cùm me videret, in ejus prædicationem, gratulans mihi quòd talem matrem haberem ; neſciens qualem illa me filium, qui dubitabam de illis omnibus, & inveniri poſſe viam vitæ minimè putabam.

Que

CHAPITRE III.

Que les occupations & les estudes de saint Ambroise l'empeschoient de l'entretenir autant qu'il eust bien voulu.

IE ne soûpirois point encore par des prieres enflammées afin de vous appeller à mon secours : mais mon esprit estoit seulement attentif à chercher la verité, & ardent à discourir & à raisonner. Ie n'avois pas mesme d'autre pensée touchant vostre serviteur Ambroise, sinon que je le regardois comme vn homme heureux selon le monde, le voyant si fort honoré des plus grandes puissances de la terre ; & il n'y avoit que son celibat qui me sembloit difficile à supporter. Ie ne pouvois m'imaginer, comme ne l'ayant jamais éprouvé, quels estoient ses combats contre les attaques de la vanité ; quelles estoient ses esperances ; quelles estoient les consolations dont vous le favorisiez dans les évenemens les plus fâcheux, & quelles estoient ses joyes lors que son cœur se nourrissoit du pain si délicieux de vos Ecritures saintes. Il ne sçavoit pas aussi de son costé quelles estoient les agitations de mon esprit, & le precipice où j'estois prest de tomber. Car je ne pouvois m'éclaircir de mes doutes avec luy comme

NEc jam ingemiscebā orādo vt subvenires mihi ; sed ad quærendum intentus ; & ad disserendum inquietus erat animus meus. Ipsumq; Ambrosium felicem quendam hominem secundum sæculum opinabar, quem sic tantæ potestates honorarent ; cælibatus tantum ejus mihi laboriosus videbatur. Quid autem ille spei gereret, & adversus ipsius excellentiæ tentamenta quid luctaminis haberet, quid-ve solaminis in adversis, & occultum os ejus quod erat in corde ejus, quam sapida gaudia de pane tuo ruminaret, nec conjicere noveram, nec expertus eram : nec ille sciebat æstus meos, nec foveam periculi mei. Non

enim quærere ab eo poteram quod volebam, ſicut volebam, ſecludentibus me ab ejus aure atque ore catervis negotioſorum hominum quorum infirmitatibus ſerviebat. Cum quibus quando non erat, quod perexiguum temporis erat, aut corpus reficiebat neceſſariis ſuſtentaculis aut lectione animum.

je l'euſſe bien deſiré, la grande multitude des perſonnes qui avoient affaire à luy, & qu'il aſſiſtoit dans leurs beſoins, m'empeſchant de luy pouvoir parler à mon aiſe : & ce peu de temps durant lequel ils le laiſſoient libre, ne luy donnant autre loiſir que de reparer les forces de ſon corps par les ſoûtiens neceſſaires à la vie, & celles de ſon eſprit par la lecture.

2. Sed cum legebat, oculi ducebantur per paginas, & cor intellectum rimabatur, vox autem & lingua quieſcebant. Sæpe cum adeſſemus, non enim vetabatur quiſquam ingredi aut ei venientem nunciari mos erat; ſic eum legentem vidimus tacite, & aliter nunquam. Sedenteſque in diuturno ſilentio (quis enim tam intento eſſe oneri auderet?) diſcedebamus, & conjectabamus eum parvo ipſo tempore, quod reparandæ menti ſuæ nanciſce-

2. Lors qu'il liſoit, ſes yeux couroient les pages du livre; mais ſon eſprit s'arreſtoit pour en penetrer l'intelligence; & ſa langue & ſa voix ſe repoſoient. Eſtant ſouvent entré dans ſa chambre, dont la porte n'eſtoit jamais fermée à perſonne, & où tout le monde entroit librement ſans qu'on l'advertiſt de ceux qui venoient, je le trouvois liſant tout bas, & jamais d'vne autre ſorte. Aprés m'eſtre aſſis, & eſtre demeuré dans vn long ſilence, (car qui auroit oſé le troubler le voyant ſi attentif?) je me retirois, parce que je jugeois bien que durant ce peu de temps qu'il avoit à luy pour reprendre vne nouvelle vigueur en ſuite d'vn ſi grand rompement de teſte, que les affaires d'autruy luy avoient cauſé, il ne deſiroit pas d'eſtre diverty, & qu'il

craignoit possible qu'en lisant haut, ceux qui se trouveroient presens, & l'écouteroient attentivement, n'entrassent en quelques doutes s'il se rencontroit dans l'auteur qu'il lisoit des passages qui fussent obscurs, & que luy en suite ne se trouvast obligé de les expliquer; & qu'ainsi employant la plus grande partie de son temps en ces explications, il ne pust lire tout ce qu'il s'estoit proposé. Ou bien le desir de conserver sa voix qui s'enroüoit fort aisément, luy estoit vn juste sujet de lire tout bas. Enfin quelque raison qui le portast à en vser de la sorte, elle ne pouvoit estre que bonne, puis qu'il estoit si sage & de si grande vertu.

batur, feriatum ab strepitu causarum alienarum nolle in aliud avocari, & cavere fortasse ne auditore suspenso & intento, si qua obscurius posuisset ille quàm legeret, etiam exponere necesse esset; aut de aliquibus difficilioribus disceptare quæstionibus, atque huic operi temporibus impensis, minus quam vellet voluminum evolveret; quanquam & causa servandæ vocis, quæ illi facillime obtundebatur, poterat esse justior tacite legendi. Quolibet tamen animo id ageret, bono utique ille vir agebat.

3. Ainsi je n'avois aucun moyen de m'éclaircir de ce que je desirois en consultant ce grand Prelat qui estoit comme vostre saint Oracle, si ce n'estoit quelque chose qui se pust expliquer en peu de mots. Mais les doutes & les inquietudes qui m'agitoient, avoient besoin de rencontrer vne personne qui eust assez de loisir pour me donner le temps de les luy déclarer en particulier, & de les répandre tous dans son sein, & je ne le trouvois ja-

3. Sed certe mihi nulla dabatur copia sciscitandi quæ cupiebam de tam sancto oraculo tuo pectore illius, nisi cum aliquid breviter esset audiendum. Æstus autem illi mei otiosum eum valde cui refunderentur requirebant, nec unquam inveniebant. Et cum qui-

dem in populo, verbum veritatis recte tractantem omni die Dominico audiebam; & magis magisque mihi confirmabatur omnes versutarum calumniarum nodos, quos illi deceptores nostri adversus divinos libros innectebant, posse dissolvi.

4. Vbi verò etiam comperi ad imaginem tuam hominem à te factum, ab spiritalibus filiis tuis quos de matre catholica per gratiam regenerasti, non sic intelligi ut humani corporis forma te terminatum crederent atque cogitarent: quamquam quomodo se haberet spiritalis substantia ne quidem tenuiter atque in ænigmate suspicabar; tamen gaudens erubui, non me tot annos adversus catholicam fidem, sed contra carnalium cogitationum figmenta latrasse. Eo quippe temerarius & im-

mais en cet estat. Ie ne manquois point tous les Dimanches d'aller entendre ses predications, dans lesquelles il expliquoit excellemment vostre parole à son peuple : & elles me confirmoient tous les jours de plus en plus dans la creance qu'il n'estoit pas impossible de démesler tous les nœuds de ces artificieuses calomnies, par lesquelles ces trompeurs de Manichéens déchirent les divines Escritures du vieux Testament.

4. Mais lors que j'eus aussi appris, qu'encore que les plus spirituels d'entre vos enfans que vous avez, mon Dieu, engendrez par vostre grace dans le sein de l'Eglise catholique qui est leur Mere, croyent que vous avez formé l'homme à vostre image, ils ne croyent pas toutefois que vous soyez renfermé dans les limites d'vne forme humaine & d'vn corps humain : quoy que je ne pusse avoir encore aucune idée, non pas mesme grossiere & imparfaite d'vne nature purement spirituelle, je ne laissay pas neanmoins de ressentir vne joye meslée de honte, de ce qu'ayant esté durant tant d'années si temeraire & si impie, que de blasmer par mes discours des choses dont je devois m'enquerir pour m'en instruire, ce n'estoit pas contre la Religion catholique que j'abboyois, mais contre les chimeres de mes imagina-

tions fantastiques : Car ô mon Dieu, qui pour estre élevé au dessus de toutes choses, n'en estes pas moins proche de nous, & qui pour estre si caché à nos yeux, n'en estes pas moins present à vos creatures, comme vous n'estes point composé de parties, dont les vnes soient plus grandes ou plus petites que les autres, mais qu'estant tout entier en chaque lieu, vous n'estes neanmoins en aucun lieu, vous n'avez aussi nullement cette forme corporelle que je m'imaginois alors, quoy que l'homme que vous avez creé à vostre image, soit compris entierement dans vn espace limité de toutes parts.

pius fueram, quod ea quæ debebã quærendo discere, accusando dixeram, Tu enim altissime & proxime, secretissime, & præsentissime, cui membra non sunt alia majora, & alia minora, sed & vbique totus es, & nusquam locorum es, non es vtique forma ista corporea; tamen fecisti hominem ad imaginem tuam; & ecce ipse à capite vsque ad pedes in loco est.

CHAPITRE IV.

Il apprend des Sermons de saint Ambroise, que l'Eglise n'enseignoit pas ce que les Manichéens luy imputoient.

AINSI ne pouvant comprendre comment il se pouvoit faire que l'homme fust creé à vostre image, je devois me contenter de proposer mes doutes pour apprendre ce que l'on en devoit croire, & non pas insulter aux Catholiques comme s'ils croyoient ce qu'en effet ils ne croyoient pas. C'est pourquoy je me sentois pressé dans le fond du cœur d'vn desir d'autant plus ardent de connoistre la

CVm ergo nescirem quomodo hæc sustineret imago tua, pulsans proponerem quomodo credendum esset, non insultans opponerem quasi ita creditum esset : Tanto igitur acrior cura rodebat intima mea quid certi retinerem, quanto me

magis pudebat tandiu illusum & deceptum promißione certorum, puerili errore & animositate, tam multa incerta quasi certa garrisse. Quod enim falsa essent posteà mihi claruit. Certum tamẽ erat quod incerta essent & à me aliquando pro certis habita fuissent cum catholicam tuam cæcis contentionibus accusarem: Et si nondum compertam vera docentem, non tamen ea docentem quæ graviter accusabã. Itaque confundebar & convertebar, & gaudebam, Deus meus, quod ecclesia vnica corpus vnici tui in qua mihi nomen Christi infanti est inditum, non saperet infantiles nugas; neque hoc haberet in doctrina sua sana, quod te creatorem omnium in spacium loci quãvis summum & amplum, tamen vndique terminatum, membrorum humanorum figura con-

verité que j'avois honte d'avoir esté trompé si long-temps par les vaines promesses des Manichéens, qui en se ventant de ne rien dire que de certain, m'avoient fait soûtenir avec opiniâtreté & avec vne ignorance puerile tant de choses incertaines comme certaines & assurées. I'ay veu clairement depuis qu'elles estoient fausses; mais dés-lors je reconnoissois avec certitude qu'elles estoient du moins incertaines, lors qu'avec tant d'aveuglement & tant de chaleur, je blasmois dans mes disputes vostre Eglise catholique. I'estois assuré dés-lors qu'encore que je ne counusse pas si la doctrine qu'elle enseignoit estoit veritable, au moins je ne pouvois douter qu'elle n'enseignoit point les choses dont je l'avois accusée avec tant d'aigreur. Ainsi je me trouvois confus; Ie changeois de sentiment, & me réjoüissois, mon Dieu, de ce que vostre Eglise vnique, qui est le corps de vôtre fils vnique, dans laquelle dés mon enfance, on m'a fait connoistre le nom de IESVS, n'avoit rien de ridicule dans sa creance, & qu'elle n'enseignoit nullement dans la pureté de sa doctrine, que vous, mon Dieu createur de toutes choses, ayez vne figure humaine, & qu'ainsi vous soyez renfermé dans l'espace d'vn lieu terminé de toutes parts, quelque grand & quel-

que vaste que l'on se le puisse imaginer.

2. Ie ressentois aussi beaucoup de joye de ce qu'en m'expliquant la Loy & les prophetes on ne me les proposoit plus à lire avec ces mesmes yeux, qui m'y faisoient auparavant remarquer tant d'absurditez, & accuser vos Saints, comme s'ils les eussent entendus tout litteralement, bien qu'en effet ils en fussent tres-éloignez : Et je prenois grand plaisir à oüir saint Ambroise repeter souvent dans ses sermons, & recommander tres-expressément à son peuple comme vne regle de la foy, cette importante maxime : Que la lettre donne la mort; mais que l'esprit donne la vie. Et lors qu'en tirant les voiles mystiques il découvroit les sens cachez des passages, qui à les interpreter selon la lettre, semblent enseigner vne mauvaise doctrine, il ne disoit rien qui me choquast, quoy que j'ignorasse encore si ce qu'il disoit estoit veritable. Mais la crainte de tomber dans le precipice, tenoit mon esprit en suspens, sans qu'il voulust pancher de costé ny d'autre; & cette suspension m'y faisoit tomber d'vne autre maniere encore plus dangereuse. Car je voulois estre aussi assuré des choses que je ne voyois pas, comme je le suis que trois & sept font dix;

truderet.

2. *Gaudebam etiam quod vetera scripta legis & prophetarum jam non illo oculo mihi legenda proponerentur, quo antea videbantur absurda, cum arguebam tanquam ita sentientes sanctos tuos; verum autem non ita sentiebant. Et tanquam regulam diligentissime commendaret sæpe in popularibus sermonibus suis dicentem Ambrosium lætus audiebam: litera occidit; spiritus autem vivificat : cum ea quæ ad literam perversitatem docere videbantur, remoto mystico velamento spiritaliter aperiret, non dicens quod me offenderet, quamvis ea diceret quæ vtrum vera essent adhuc ignorarem. Tenebā enim cor meum ab omni assensione, timens præcipitium: & suspendio magis necabar. Volebam*

enim eorum quæ non viderem ita me certum fieri, vt certus essem quod septem & tria decem sint. Neque enim tam insanus eram, vt ne hoc quidem putarem posse comprehendi; sed sicut hoc, ita cætera cupiebam: siue corporalia, quæ coram sensibus meis non adessent; siue spiritalia, de quibus cogitare nisi corporaliter nesciebam. Et sanari credendo poteram, vt purgatior acies mentis meæ dirigeretur aliquomodo in veritatem tuam semper manentem & ex nullo deficientem.

n'estant pas capable de mettre en doute si je ne me trompois point en faisant cette supputation ; mais desirant seulement de comprendre toutes les autres choses avec la mesme certitude, soit qu'elles fussent corporelles & éloignées de mes sens, soit qu'elles fussent spirituelles, bien qu'alors je ne m'en figurasse aucunes, que comme estant corporelles. Or cela ne pouvoit arriver qu'aprés que la foy auroit guery mon ame, & dégagé mon esprit des nuages qui l'obscurcissoient, afin qu'il pust en quelque sorte arrester sa veuë sur vostre eternelle & immuable verité.

3. Sed sicut evenire assolet, vt malum medicum expertus, etiam bono timeat se committere; ita erat valetudo animæ meæ, quæ vtique nisi credendo sanari non poterat: & ne falsa crederet, curari recusabat: resistens manibus tuis, qui medicamenta fidei

3. Mais comme il arrive souvent que celuy qui a passé par les mains d'vn mauvais medecin, apprehende de se confier à vn bon, ainsi mon ame malade ne pouvant recevoir sa guerison que par la foy; & craignant d'adjoûter creance à des choses fausses, elle refusoit les remedes, & resistoit à vostre conduite, mon Dieu, qui avez étably la foy comme vne medecine salutaire, dont la vertu merveilleuse

est capable de guerir les maladies spirituelles de tout l'vnivers.

confecisti & aspersisti super morbos orbis terrarum, & tantam illis autoritatem tribuisti.

CHAPITRE V.

Qu'il est necessaire de croire ce que l'on ne comprend pas encore; & comme il commença à reconnoistre l'autorité des Escritures.

IE commençay neanmoins dés lors à preferer la doctrine Catholique à celle des Manichéens, en ce que je trouvay que le procedé des Catholiques, qui veulent que l'on croye avec soûmission ce que l'on ne comprend pas avec évidence (soit qu'on le puisse faire comprendre, mais que ceux avec qui l'on traite en soient incapables, soit qu'on ne le puisse pas) estoit beaucoup plus modeste & plus sincere que celuy des Manichéens, qui en se mocquant de la credulité de ceux qui se laissent persuader ce qu'ils ne sçauroient comprendre, promettent d'abord de ne rien enseigner que de tres-clair; & puis ne pouvant prouver ce qu'ils avancent, veulent qu'on adjoûte foy sur leur parole à mille contes fabuleux & ridicules.

EX hoc tamen quoq; jam præponens doctrinam catholicam, modestius ibi minimeque fallaciter sentiebam juberi vt crederetur quod non demonstrabatur (sive esset quid, sed cui forte non esset; sive nec quid esset) quam illic temeraria pollicitatione scientiæ credulitatem irrideri; & postea tam multa fabulosissima & absurdissima, quia demonstrari non poterant, credenda imperari.

2. Vostre main favorable ayant en suite, mon Dieu, touché & amoly peu à peu mon cœur, vous me fistes considerer combien je croyois de choses

2. Deinde paulatim tu Domine, manu mitissima & misericordissima

pertractans & compmens cor meum, consideranti quam innumerabilia crederem quæ non viderem, neque cum gererentur affuissem; sicut tam multa in historia gentium; tam multa de locis atque vrbibus quæ non videram, tam multa amicis, tam multa medicis, tam multa hominibus aliis atque aliis; quæ nisi crederentur, omnino in hac vita nihil ageremus. Postremo, quam inconcussa fixum fide retinerem de quibus parentibus ortus essem; quod scire non possem, nisi audiendo credidissem.

3. Persuasisti mihi, non qui crederent libris tuis quos tanta in omnibus fere gentibus autoritate fundasti; sed qui non crederent esse culpandos, nec audiendos esse si qui forte mihi dicerent: Vnde scis illos libros vnius veri & veracissimi Dei spiritu, esse humano

que je n'avois jamais veuës; & sans que j'eusse esté present lors qu'elles s'estoient passées, comme tant d'evenemens que j'avois leus dans les histoires profanes; tant de lieux & tant de villes où je n'avois j'amais esté; tant de choses que j'avois entendu dire à mes amis, à des medecins, & à plusieurs autres personnes, ausquelles si l'on n'adjoûtoit point de foy il faudroit bannir tout le commerce de la vie humaine: Et enfin avec quelle certitude indubitable je me tenois assuré d'estre le fils de Patrice & de Monique, encore que je ne le pusse sçavoir que par la créance que j'avois adjoûtée à ce qu'on m'en avoit dit.

3. Vous me fistes connoistre de cette sorte, mon Dieu, qu'il ne faut pas blasmer ceux qui adjoûtent foy à vos Ecritures, dont vous avez si puissamment étably l'autorité presque dans toutes les parties du monde: mais qu'au contraire ceux qui refusent d'y croire, meritent d'estre blasmez, & qu'on ne les doit point écouter, lors qu'ils nous disent; D'où sçavez-vous que ces livres ont esté donnez aux hommes par l'esprit du vray Dieu, du Dieu

qui est la verité mesme ? Car ce qui me faisoit voir que je n'en devois point douter, estoit que toute cette diversité de sentimens, & de questions sophistiques des philosophes qui se combattent les vns les autres, & dont j'avois leu les livres, n'avoit pû ébranler dans mon esprit cette ferme creance que vous estiez, encore que je ne sceusse pas ce que vous estiez; ny me faire douter que la conduite des choses humaines ne fust vn effet de vostre admirable providence. Il est vray que ma foy n'estoit pas toûjours égale, ayant esté tantost plus forte & tantost plus foible : mais je n'ay jamais douté de vostre estre, ny du soin que vous daignez prendre de nous, encore que j'ignorasse quelle estoit l'idée qu'on devoit avoir de vostre nature, & quelle est la voye qui nous conduit ou qui nous ramene à vous.

generi ministratos? Idipsum enim maxime credendum erat, quoniam nulla pugnacitas calumniosarum quæstionum, per tam multa quæ legeram inter se confligentium philosophorũ, extorquere mihi potuit, vt aliquando non crederem te esse, quicquid esses quod ego nescirem; aut administrationem rerum humanarum ad te pertinere. Sed id credebam aliquando robustius; aliquando exilius; semper tamen credidi & esse te, & curam nostri gerere; etiamsi ignorabam, vel quid sentiendum esset de substantia tua, vel quæ via duceret aut reduceret ad te.

4. Ayant ainsi reconnu que nous sommes trop foibles de nous-mesmes pour trouver la verité par des raisons claires & évidentes, & que pour cet effet nous avons besoin de l'autorité des livres divins, je commençay dés lors à croire que vous n'en auriez pas donné vne si grande par tout l'vnivers à cette Ecriture que l'Eglise revere &

4. Ideoque, cum essemus infirmi ad inveniendam liquida ratione veritatem, & ob hoc nobis opus esset autoritate sanctarum literarum, jam credere coeperam nullo modo te fuisse tributurum tam excellentem illi

ſcripturæ per omnes jam terras autoritatem, niſi & per ipſam tibi credi, & per ipſam te quæri voluiſſes. Iam enim abſurditatem quæ me in illis literis ſolebat offendere, cum multa ex eis probabiliter expoſita audiſſem, ad ſacramentorum altitudinem referebam: eoque mihi illa venerabilior & ſacroſancta fide dignior apparebat autoritas, quo & omnibus ad legendum eſſet in promptu, & ſecreti ſui dignitatem in intellectu profundiore ſervaret, verbis apertiſſimis & humillimo genere loquendi ſe cunctis præbens, & exercens intentionem eorum qui non ſunt leves corde: ut exciperet omnes populari ſinu, & per anguſta foramina paucos ad te trajiceret, multo tamen plures quam ſi nec tanto apice autoritatis emineret, nec turbas gremio ſanctæ humilitatis hau-

tient pour ſainte, ſi vous n'aviez voulu que par elle on vous cherchaſt & l'on creuſt en vous. Et parce que j'en avois déja entendu expliquer pluſieurs endroits en des ſens tres-raiſonnables, j'attribuois à la profondeur des myſteres qu'elle contient ces pretenduës abſurditez que je penſois y avoir trouvées, & qui avoient accoûtumé de me choquer. Et ſon autorité me ſembloit d'autant plus digne de foy, plus ſainte, & plus venerable, que d'vne part elle eſt ſimple pour le ſtyle, & proportionnée à l'intelligence des lecteurs les plus ſimples & les moins habiles, & que de l'autre elle renferme dans le ſens caché ſous l'écorce de la lettre la ſublime dignité de ſes myſteres ſecrets; s'expoſant ainſi aux yeux, & à la lecture de tous les hommes par des termes tres-clairs & par des expreſſions tres-baſſes & tres-ordinaires, & exerçant en meſme temps tout l'eſprit & toute la ſuffiſance de ceux qui ont vne plus haute lumiere & vne veuë plus perçante. Ainſi par vn langage ſi populaire comme par vn chemin public & royal, elle reçoit tous les hommes dans ſon ſein; & par la penetration de ſes veritez obſcures, comme par des routes difficiles à trouver, & par des ſentiers eſtroits, elle conduit vers vous quelques perſonnes particulieres. Et quoy que le nombre de ces per-

ſonnes ſoit aſſez petit, il ne ſeroit pas neanmoins ſi grand qu'il eſt, ſi elle n'eſtoit élevée à ce haut point d'autorité qu'elle s'eſt acquiſe ſur tous les peuples, & ſi elle n'attiroit à elle toutes les nations de la terre par l'humilité ſainte de ſon langage. Ie meditois ſur ces choſes, & vous m'aſſiſtiez. Ie ſoûpirois, & vous m'entendiez : Ie flottois ſur cette mer, & vous gouverniez ma courſe : je m'égarois dans la voye large du ſiecle, & vous ne m'abandonniez pas.

riret. Cogitabam hæc, & aderas mihi Suſpirabam, & audiebas me. Fluctuabam, & gubernabas me. Ibam per viam ſeculi latam, nec deſerebas me.

CHAPITRE VI.

Devant reciter vn Panegyrique de l'Empereur, il reconnoiſt la miſere des ambitieux, en ſe comparant à vn pauvre que le vin avoit rendu gay.

IE ſoûpirois aprés les honneurs, les richeſſes, & les mariages; mais vous vous mocquiez de moy : Car dans l'ardeur de ces paſſions, je ſouffrois des douleurs tres-ameres & tres-cuiſantes, & vous m'eſtiez d'autant plus favorable, que vous me laiſſiez moins trouver de douceur & de delices hors de vous, mon Dieu. Mais puis que vous avez voulu me conſerver le ſouvenir de ces circonſtances, & m'inſpirer la penſée de vous les confeſſer avec action de graces, examinez, s'il vous plaiſt le fond de mon cœur que je tiens

INhiabam honoribus, lucris, conjugio; & tu irridebas. Patiebar in eis cupiditatibus amariſſimas difficultates, te propitio tanto magis, quanto minus ſinebas mihi dulceſcere quod non eras tu. Vide cor meum, Domine, qui voluiſti vt hoc recordarer & confiterer tibi. Nunc tibi inhæreat anima mea quam de viſco

en vostre presence, & faites que mon ame que vous avez dégagée des pieges de la mort du peché, d'où il estoit si difficile de la retirer, s'attache desormais fortement à vous. Dans quelle misere n'estoit-elle point reduite? & vous touchiez ses playes pour les luy faire sentir, afin que renonçant à toutes choses elle se convertist à vous, qui estes élevé au dessus de toutes choses, & estes l'vnique principe de l'estre de toutes choses, afin, dis-je, qu'elle se convertist, & que dans sa conversion elle trouvast la guerison de ses playes.

tam tenaci mortis exuisti. Quam misera erat, & sensum vulneris tu pungebas, vt relictis omnibus converteretur ad te, qui es super omnia, & sine quo nulla essent omnia; converteretur, & sanaretur.

2. Plus donc j'estois miserable, plus vous fustes misericordieux envers moy, mon Dieu, dans le moyen dont vous vous servistes pour me faire connoistre ma misere, lors que je me preparois à prononcer vn Panegyrique en la loüange de l'Empereur, où je devois dire beaucoup de mensonges, qui n'auroient pas laissé d'estre favorablement écoutez de ceux mesmes qui sçauroient que je mentois. Car il me souvient que mon esprit estant tourmenté d'inquietudes sur ce sujet, & comme agité d'vne fiévre ardente par les pensées qui troublent les hommes en ces rencontres, lors que je passois par vne ruë de Milan, j'apperceus vn pauvre qui à mon advis avoit vn peu beu, & qui se rejoüissoit & se joüoit. Le voyant je soûpiray, & me tournant vers quel-

2. *Quam ergo miser eram, & quomodo egisti vt sentirē miseriam meam die illo, quo cum pararem recitare Imperatori laudes, quibus plura mentirer, & mentienti faveretur ab scientibus; easque curas anhelaret cor meum, & cogitationum tabificarum febribus æstuaret, transiens per quendam vicum Mediolanensem animadverti pauperē mendicum, jam credo saturum, jocantem atque lætantem: & ingemui, & locutus sum cum*

ques-vns de mes amis qui m'accompagnoient, je leur parlay avec sentiment de tant de maux, que nostre folie nous faisoit souffrir, & leur representay que par tous nos efforts, pareils à ceux qui me donnoient alors tant de peines, & qui par les aiguillons d'vne ardente ambition, me contraignoient de traisner la charge si pesante de ma misere, & de l'augmenter en la traisnant, nous ne pretendions autre chose que de posseder vne joye aussi tranquille que celle dont ce pauvre joüissoit déja devant nous; & à laquelle nous n'arriverions peut-estre jamais; puis qu'avec ce peu d'argent qu'il avoit ramassé de ses aumônes, il avoit acquis ce que je m'efforçois d'acquerir par tant de travaux, tant de tours & de retours, sçavoir la joye d'vne felicité temporelle.

amicis qui mecum erant multos dolores insaniarum nostrarum, quia omnibus talibus conatibus nostris qualibus tunc laborabam, sub stimulis cupiditatum trahens infelicitatis meæ sarcinam, & trahendo exaggerans, nihil vellemus aliud nisi ad securam lætitiam pervenire, quo nos mendicus ille jam præcessisset, nunquam illuc fortasse venturos. Quod enim jam ille pauculis & emendicatis nummulis adeptus erat, ad hoc ego tam ærumnosis anfractibus & circuitibus ambiebam, ad lætitiam scilicet temporalis felicitatis.

3. Il est vray qu'il ne joüissoit pas d'vne veritable joye. Mais celle que mon ambition me faisoit rechercher avec tant d'ardeur estoit encore moins veritable. Et enfin il estoit gay, & moy triste: Il estoit sans apprehension, & moy dans la crainte. Que si quelqu'vn m'eust demandé ce que j'aurois mieux aimé, ou me réjoüir ou craindre, j'au-

3. Non enim verum gaudium habebat; sed & ego illis ambitionibus multo falsius quærebam. Et certe ille lætabatur, ego anxius eram: securus ille, ego trepidus. Et si quisquam percunctaretur me,

vtrum mallẽ exultare an metuere, responderem, exultare. Rursus si interrogaret, vtrum me talem mallem qualis ille, an qualis ego tunc essem, meipsum curis timoribusque confectum eligerem: sed perversitate, nunquid veritate? Neque enim eo me præponere illi debebam quo doctior eram, quoniam non i..de gaudebam; sed placere inde quærebam hominibus, non vt eos docerem, sed tantum vt placerem. Propterea & tu baculo disciplinæ tuæ confringebas ossa mea.

4. *Recedant ergo ab anima mea qui dicunt ei: interest vnde quis gaudeat. Gaudebat mendicus ille vinolentia: tu gaudere cupiebas gloria. Qua gloria Domine? Quæ non est in te. Nam si-*

rois répondu sans doute que j'aurois mieux aimé me réjoüir. Et si l'on m'eust aussi demandé ce que j'aurois mieux aimé, ou d'estre tel que ce pauvre estoit alors, ou tel que j'estois alors moy-mesme, j'aurois plûtost choisi sans doute d'estre tel que j'estois, que non pas de luy ressembler, quoy que je me sentisse accablé de mille soins & de mille inquietudes : mais ç'auroit esté plûtost par aveuglement que par raison & selon la verité, que je me serois porté à ce choix. Car je ne devois pas me preferer à ce pauvre, parce que j'estois plus sçavant que luy, puis que ma science ne me donnoit pas de la joye, & que je ne m'en servois que pour me rendre agreable aux hommes, non en les instruisant, mais en voulant seulement leur plaire. C'est pourquoy, Seigneur, vous preniez la verge de vostre justice, & vous brisiez mes os, selon la parole du Prophete, parce que je n'avois pour but que de plaire aux hommes.

4. Loin donc de moy, ceux qui disent qu'il faut faire difference entre les sujets que chacun a de se réjoüir. Le pauvre trouvoit sa joye dans son yvresse; & moy je cherchois la mienne dans la gloire : mais dans quelle gloire, Seigneur? dans celle qui n'est pas en vous. Et ainsi comme la joye de ce pauvre n'estoit pas vne veritable joye;

joye; auſſi la gloire que je cherchois n'eſtoit pas vne veritable gloire; & elle me troubloit l'eſprit plus que le vin ne troubloit celuy de ce pauvre. Mais de plus, ſon yvreſſe devoit finir avec la nuit; & moy je m'eſtois couché & levé avec la mienne, & j'eſtois en eſtat de m'y lever & de m'y coucher encore long-temps. I'avouë donc qu'il faut faire difference entre les diverſes cauſes de noſtre joye, & que celle qu'vne ſolide eſperance donne à vne ame vraiment chreſtienne, ſurpaſſe ſans comparaiſon ce vain contentement dont ce pauvre joüiſſoit alors. Mais il ne laiſſoit pas d'avoir en ce point de l'avantage ſur moy, puis qu'il eſtoit plus heureux, non ſeulement parce qu'il eſtoit tranſporté de joye lors que j'avois le cœur déchiré de mille ſoins; mais auſſi parce qu'il avoit trouvé dequoy acheter du vin en ſouhaitant toutes ſortes de proſperitez à ceux qui luy donneroient l'aumoſne; au lieu que je travaillois pour acquerir vne vaine reputation en publiant des menſonges.

cut illud verum gaudium non erat, ita nec illa vera gloria: & amplius vertebat mentem meam. Et ille ipſa nocte digeſturus erat ebrietatem ſuã, ego autem cum mea dormieram & ſurrexeram, & dormiturus & ſurrecturus eram, vide quot diebus. Intereſt vero vnde quis gaudeat. Scio, & gaudium ſpei fidelis incomparabiliter diſtat ab illa vanitate; ſed & tunc diſtabat inter nos. Nimirum quippè ille felicior erat, non tantùm quod hilaritate perfundebatur, cum ego curis eviſcerarer; verum etiam quod ille bene optando acquiſiverat vinum, ego autem mentiendo quærebam typhum.

5. Ie dis alors pluſieurs choſes ſemblables à mes amis; & faiſant ſouvent des reflexions ſur l'eſtat où je me trouvois, je me trouvois toûjours dans vn eſtat miſerable: Et plus je m'en affligeois, plus je redoublois ma miſere. De ſorte que s'il m'arrivoit en ce

5. Dixi tunc multa in hac ſententia charis meis; & ſæpè advertebam in his quomodo mihi eſſet & inveniebam malè mihi eſſe, & dolebam & conduplicabam ipſum ma-

lè. Et si quid arrisisset prosperum tædebat apprehendere; quia penè priusquam teneretur avolabat.

temps-là quelque succés favorable, j'avois peine à en avoir de la joye; parce que c'estoit comme vn oiseau qui s'envoloit de mes mains presque auparavant que je le pûsse tenir.

CHAPITRE VII.

De son amy Alipe. Comme il l'avoit retiré de la passion pour les spectacles du Cirque, & l'avoit depuis engagé dans l'heresie des Manichéens.

Congemiscebamus in his qui simul amicè vivebamus; & maximè ac familiarissimè cum Alipio & Nebridio ista colloquebar; quorum Alipius ex eodem quo ego erat ortus mancipio, parentibus primatibus municipalibus, me minor natu. Nam & studuerat apud me cum in nostro docere cœpi oppido, & posteà Carthagini; & diligebat me multum, quòd ei bonus & doctus viderer; & ego illum propter magnam virtutis indolem, quæ in non magna ætate satis eminebat. Gurges tamen morum Carthaginensium, qui-

VOILA quel estoit entre mes amis & moy le sujet ordinaire de nos plaintes. Mais j'en parlois principalement & avec beaucoup plus de confiance avec Alipe & Nebride, dont le premier, sçavoir Alipe, estoit d'vne des meilleures maisons de Tagaste où j'estois nay, & estoit plus jeune que moy, y ayant esté mon écolier & depuis à Carthage. Il m'aimoit extrémement, parce que je luy paroissois sçavant & homme d'honneur: & mon affection pour luy n'estoit pas moindre, à cause de la grande inclination à la vertu qui reluisoit en ses mœurs, bien qu'il fust dans vn âge si peu avancé. Neanmoins le gouffre de la vie libertine de Carthage, où la jeunesse est toute boüillante d'ardeur pour les amusemens des spectacles, l'avoit entraisné dans vne folle passion pour les divertissemens du Cirque. Lors qu'il estoit miserablement transporté de cette ma-

nie, & que j'enseignois la Rhetorique en public, il ne venoit point encore à mes leçons, à cause de quelque mauvaise intelligence qui estoit survenuë entre son pere & moy : & ayant appris qu'il aimoit éperduëment ces spectacles, je souffrois vne extrême douleur de voir qu'il estoit sur le point de me faire perdre, s'il ne l'avoit déja fait, les grandes esperances que j'avois conceuës de luy. Mais je ne pouvois ny l'advertir de sa faute, ny l'en corriger, en vsant ou de la liberté d'vn amy, ou de l'autorité d'vn maistre. Car je croyois qu'il estoit entré sur mon sujet dans les mesmes sentimens qu'avoit son pere : Ce qui n'estoit pas neanmoins : mais au contraire sans s'y arrester, il ne laissoit pas de me saluer & de venir en ma classe, d'où il sortoit aprés avoir vn peu écouté.

bus nugatoria fervent spectacula, absorbuerat eum in insaniam Circensium. Sed cum in eo miserabiliter volveretur, ego autem rhetoricam ibi professus publica schola vterer, nondum me audiebat vt magistrum, propter quandam simultatem quæ inter me & patrem ejus erat exorta; & compereram quod Circum exitiabiliter amaret, & graviter angebar quod tantam spem perditurus, vel etiam perdidisse mihi videbatur. Sed monendi eum & aliqua coërcitione revocandi nulla erat copia, vel amicitiæ benevolentia, vel jure magisterii. Putabam enim eum de me cum patre sentire : ille verò non sic erat. Itaque postposita in hac re patris voluntate salutare me cœperat, veniens in auditorium meum, & audire aliquid atque abire.

2. Sed enim de memoria mihi lapsum erat agere cum illo, ne vanorum ludorum cæco & præcipiti studio tam bonum interimeret ingenium. Veruntamen tu Domine, qui præsides gubernaculis omnium quæ creasti, non eum oblitus eras futurum inter filios tuos antistitem sacramenti tui. Et vt apertè tibi tribueretur ejus correctio, per me quidem illam, sed nescientem operatus es. Nam quodam die cum sederem loco solito, & coram me adessent discipuli, venit, salutavit, sedit; atque in ea quæ agebantur intendit animum. Et fortè lectio in manibus erat, quam dum exponerem opportunè mihi videbatur adhibenda similitudo Circensium, quo illud quod insinuabam & jucundius & planius fieret, cum irrisione mordaci eorum quos illa captivasset insania.

2. Cela fut cause toutefois que j'oubliay le dessein de luy parler, pour le conjurer de ne pas perdre vn aussi bon esprit qu'estoit le sien, en se laissant emporter dans l'aveugle & furieuse passion de ces jeux publics. Mais vous, Seigneur, qui par vostre providence regnez sur toutes vos creatures, & reglez la conduite de leur vie, vous n'aviez pas oublié que vous l'aviez destiné à estre du nombre de vos enfans, pour en faire aprés vn grand Evesque dans vostre Eglise. C'est pourquoy afin qu'il parust à tout le monde, que son changement ne pouvoit estre attribué qu'à vous seul, vous le fistes bien par moy, mais sans que j'en eusse la moindre pensée. Car comme je faisois vn jour ma leçon à mon ordinaire ; il vint, me salua, prit place entre mes écoliers, & commença à m'écouter avec beaucoup d'attention. Il arriva ensuite que pour expliquer vn passage de l'auteur que je lisois, j'estimay à propos d'vser de la comparaison des spectacles qu'on voit au Cirque, par laquelle il me sembloit que je pouvois faire comprendre plus agreablement & plus clairement l'explication que je voulois donner à ce passage, & en mesme-temps je repris avec vne raillerie picquante ceux qui se laissent emporter à vne telle manie.

3. Vous ſçavez, mon Dieu, que je ne penſois nullement alors à guerir Alipe de cette folle paſſion. Mais il prit cela pour luy, & creut que je ne l'avois dit que pour luy ſeul ; & au lieu qu'vn autre qui m'auroit entendu parler de la ſorte, euſt pris ſujet de m'en vouloir mal, luy qui eſtoit fort bien nay, n'en voulut mal qu'à luy-meſme, & m'en aima encore davantage. Auſſi vous avez dit il y a long-temps dans vos ſaintes Ecritures: Reprenez le ſage & il vous aimera. Ie ne l'avois pourtant pas repris ; mais, vous Seigneur, qui vous ſervez de toutes ſortes de perſonnes, ſoit qu'elles agiſſent avec deſſein ou ſans deſſein, pour executer les ordres eternels & toûjours juſtes de voſtre ſageſſe, vous fiſtes de mon cœur & de ma langue des charbons ardens pour conſumer & pour guerir la paſſion qui deſſeichoit cet eſprit lequel donnoit de ſi belles eſperances.

3. Tu ſcis, Deus noſter, quod tunc de Alipio ab illa peſte ſanando non cogitaverim. At ille in ſe rapuit, méque illud non niſi propter ſe dixiſſe credidit. Et quod alius acciperet ad ſuccenſendum mihi, accepit honeſtus adoleſcens ad ſuccenſendum ſibi, & ad me ardentius diligendum. Dixeras enim tu jam olim, & innexueras literis tuis: Corripe ſapientem; & amabit te. At ego illum non corripueram: Sed vtens tu omnibus & ſcientibus & neſcientibus ordine quo noſti, & ille ordo juſtus eſt, de corde & lingua mea carbones ardentes operatus es, quibus mentem ſpei bonæ adureres tabeſcentem, ac ſanares.

4. Que celuy-là, mon Dieu, taiſe vos loüanges qui ne conſidere pas vos miſericordes, dont je vous rends du plus profond de mon ame de tres-humbles actions de graces. Alipe aprés ce diſcours ſe retira de ce gouffre, dans

4. Taceat laudes tuas qui miſerationes tuas non conſiderat, quæ tibi de medullis meis confitentur. Etenim ille poſt illa

lequel il prenoit plaiſir de s'abyſmer, & où il ſe laiſſoit aveugler par vne miſerable volupté. Il en détacha courageuſement ſon eſprit : Il renonça à toutes les folies du Cirque, & n'y retourna jamais depuis. Il obtint enſuite de ſon pere, quoy qu'avec peine, de luy permettre de m'avoir pour maître : Et ainſi eſtant retourné à mes leçons, il s'embarraſſa avec moy dans les erreurs des Manichéens, aimant en eux cette profeſſion publique qu'ils faiſoient d'vne haute continence, laquelle il croyoit ſincere & veritable, au lieu que ce n'eſtoit qu'vne feinte & vne image vaine, propre ſeulement à tromper les ames bien nées, qui ne connoiſſant pas encore le fond de la vraye & de la ſolide vertu, ſe laiſſent aiſément ébloüir par l'éclat & l'apparence d'vne vertu fauſſe & contrefaite.

verba proripuit ſe ex fovea tam alta qua libenter demergebatur, & cum miſerabili voluptate cæcabatur; & excuſſit animum forti temperantia, & reſiluerunt omnes Circenſium ſordes ab eo, ampliuſque illuc non acceſſit. Deinde patrem reluctantem evicit vt me magiſtro vteretur. Ceſſit ille atque conceſſit. Et audire me rurſus incipiens illa mecum ſuperſtitione involutus eſt, amans in Manichæis oſtentationem continentiæ quam veram & germanam putabat. Erat autem illa vecors & ſeductoria, precioſas animas captans nondum virtutis altitudinem ſcientes tangere, & ſuperficie decipi faciles, ſed tamen adumbratæ ſimulatæque virtutis.

CHAPITRE VIII.

Alipe se laisse emporter à la passion pour les spectacles des Gladiateurs, qu'il abhorroit auparavant.

SON pere & sa mere estant des personnes toutes attachées au siecle & à la terre, l'avoient toûjours porté à s'avancer dans le monde. Et comme leurs paroles avoient fait impression sur son esprit, il estoit allé à Rome pour y apprendre le droit. Demeurant en cette ville, il devint passionné pour les combats des Gladiateurs, & sa passion n'estoit pas moins extraordinaire dans sa cause & son origine, que violente dans son excés. Car lors qu'il en estoit le plus éloigné, & qu'il en avoit le plus d'horreur, quelques-vns de ses compagnons & de ses amis l'ayant rencontré par hazard aussi-tost aprés disner, l'entraisnerent comme en se joüant avec luy, quelque resistance qu'il leur pust faire, & le menerent à l'amphitheatre au temps de ces jeux funestes, quoy qu'il leur criast: Si vous avez assez de force pour entraisner mon corps en ce lieu, en aurez-vous assez pour rendre malgré moy mes yeux & mon esprit atrifs à la cruauté de ces spectacles? I'y assisteray donc sans y estre & sans y rien voir, & ainsi je triompheray

Non sanè relinquens incantatam sibi à parentibus terrenam viam Romam præcesserat vt jus disceret; & ibi gladiatorii spectaculi hiatu incredibili & incredibiliter abreptus est. Cum enim aversaretur & detestaretur talia, quidam eius amici & condiscipuli, cum fortè de prandio redeuntibus per viam obvius esset, recusantem vehementer & resistentem familiari violentia duxerunt in amphitheatrum crudelium & funestorum ludorum diebus, hæc dicentem: Si corpus meum in illum locum trahitis & ibi constituitis, nunquid & animum & oculos meos in illa spectacula potestis intendere? Adero ita-

que absens, ac sic & vos & illa superabo. Quibus auditis, illi nihilo secius eum adduxerunt secum, idipsum fortè explorare cupientes vtrum posset efficere.

d'eux & de vous. Ils ne laisserent pas neanmoins de l'emmener avec eux, voulant peut-estre éprouver s'il auroit assez de pouvoir sur luy pour faire ce qu'il disoit.

2. Quo vbi ventum est, & sedibus, quibus potuerunt locati sunt, fervebant omnia immanissimis voluptatibus. Ille autem clausis foribus oculorum interdixit animo ne in tanta mala procederet, atque vtinam & aures obturavisset. Nam quodam pugnæ casu cum clamor ingens totius populi vehementer eum pulsasset, curiositate victus, & quasi paratus quicquid illud esset etiam visum contemnere & vincere, aperuit oculos; & percussus est graviore vulnere in anima, quam ille in corpore quem cernere concupivit; ceciditque miserabilius, quam ille quo cadente factus

2. Lors qu'ils furent arrivez en ce lieu, & qu'ils se furent placez le mieux qu'ils pûrent, ils trouverent tout l'amphitheatre dans l'ardeur de ces plaisirs cruels & abominables. Alipe ferma les yeux aussi-tost, & défendit à son ame de prendre part à vne si horrible fureur: Et plust à Dieu qu'il eust encore bouché ses oreilles. Car les sentant fraper avec violence par vn grand cry que fit tout le peuple dans vn accident extraordinaire qui arriva en ces combats, il se laissa emporter à la curiosité; & s'imaginant qu'il seroit toûjours au dessus de tout ce qu'il pourroit voir, & qu'il le mépriseroit aprés l'avoir veu, il ouvrit les yeux, & fut frapé aussi-tost d'vne plus grande playe dans l'ame, que le gladiateur ne l'avoit esté dans le corps. Il tomba plus malheureusement que celuy qui par sa cheute avoit excité cette clameur, laquelle estant entrée dans son oreille, avoit en mesme-temps ouvert ses yeux pour luy faire recevoir le coup mortel qui le perça jusques dans le cœur.

Car la fermeté qu'il avoit témoignée, estoit plustost vne audace qu'vne veritable force, parce qu'elle estoit présomptueuse; & qu'au lieu de s'appuyer sur vous, mon Dieu, qui rendez forts les plus foibles, il ne s'appuyoit que sur luy-mesme, qui n'estoit que fragilité & que foiblesse. Il n'eut pas plustost veu couler ce sang qu'il devint cruel & sanguinaire : Il ne détourna point ses yeux de ces spectacles, mais il s'y arresta au contraire avec ardeur : Cette barbarie penetra jusques dans le fond de son ame, & se saisit d'elle sans qu'il s'en apperceust : Il gousta cette fureur avec avidité comme vn breuvage délicieux; & il se trouva en vn moment tout transporté & comme enyvré d'vn plaisir si sanglant & si inhumain. Ce n'estoit plus ce mesme homme qui venoit d'arriver, mais l'vn de la troupe du peuple, & le compagnon veritable tant d'esprit que de corps de ceux qui l'avoient amené. Que diray-je davantage? Il devint spectateur comme les autres; il jetta des cris comme les autres; il s'anima de chaleur comme les autres, & il remporta de ce lieu vne passion d'y retourner encore plus violente que celle de tous les autres, n'y retournant pas seulement avec ceux qui l'y avoient entraisné la premiere fois, mais y entraisnant luy-mesme tous ceux qu'il pou-

est clamor qui per ejus aures intravit, & reseravit ejus lumina, vt esset qua feriretur & dejiceretur, audax adhuc potius quàm fortis animus; & eo infirmior quo de se præsumpserat qui debuit de te. Vt enim vidit illum sanguinem, immanitatem simul ebibit; & non se avertit, sed fixit aspectum; & hauriebat furias, & nesciebat; & delectabatur scelere certaminis, & cruenta voluptate inebriabatur. Et non erat jam ille qui venerat; sed vnus de turba ad quam venerat, & verus eorum socius à quibus adductus erat. Quid plura? Spectavit, clamavit, exarsit; abstulit inde secum insaniam quâ stimularetur redire, non tantum cum illis à quibus prius abstractus est, sed etiam præ illis, & alios trahens. Et inde tamen manu validissima & mi-

sericordissima eruisti eum tu, & docuisti non sui habere, sed tui fiduciam: sed longè posteà.

voit. Vous l'avez tiré neanmoins de cet abysme, mon Dieu (quoy que ce ne fut que long-temps aprés) par vne misericorde & vne puissance également infinie, luy apprenant à n'esperer plus que de vostre grace ce qu'il avoit esperé en vain de ses propres forces.

CHAPITRE IX.

Comme Alipe estant encore à Carthage fut arresté sur le soupçon d'avoir commis vn larcin.

Veruntamen, jam hoc ad medicinam futuram in ejus memoria reponebatur. Nam & illud quod cum adhuc studeret jam me audiens apud Carthaginem, & medio die cogitaret in foro quod recitaturus erat, sicuti exerceri scholastici solent, sivisti eum comprehendi ab æditiuis fori tanquam furem. Non arbitror aliam ob causam te permisisse, Deus noster, nisi vt ille vir tantus futurus jam inciperet discere, quam non facilè in

AINSI, mon Dieu, vous voulustes que la memoire de cette cheute luy demeurast gravée dans l'esprit pour le preserver de tomber à l'advenir. C'est ce qui me fait souvenir encore de ce qui luy arriva estant à Carthage lors qu'il estudioit sous moy, & que se promenant sur le midy dans la salle du palais, & pensant à vne déclamation qu'il devoit faire pour s'exercer selon la coustume des écoliers, il fut arresté comme vn voleur par les gardes du palais. Car vous permistes sans doute, mon Dieu, que cet accident luy arrivast, afin que devant estre vn jour vne personne si considerable dans vostre Eglise, il apprist dés lors avec combien de retenuë & de circonspection vn homme doit juger la cause d'vn homme, de peur

qu'il ne condamne vn innocent par vne credulité inconſiderée.

2. Voicy donc comme cette hiſtoire ſe paſſa. Alipe ſe promenoit ſeul devant le lieu où l'on rendoit la juſtice, ayant des tablettes à la main, lors qu'vn jeune écolier qui eſtoit vn veritable voleur, commença ſans qu'il s'en apperceuſt, à couper avec vne coignée qu'il avoit apportée en cachette des barreaux de plomb qui avançoient ſur la ruë des changeurs, leſquels ayant entendu le bruit de cette coignée commencerent à crier, & envoyerent des gens pour prendre celuy qu'ils trouveroient. Ce garçon entendant cette rumeur s'enfuit, & laiſſa là ſa coignée de peur qu'on ne le ſurpriſt en eſtant ſaiſi. Alipe qui ne l'avoit point veu entrer l'entendant ſortir, & voyant qu'il ſe retiroit ſi viſte, s'approcha pour en apprendre la cauſe, & en ayant trouvé la coignée, il la prit & la conſideroit tout eſtonné, ne ſçachant rien de ce qui s'eſtoit paſſé. Sur ces entrefaites, ceux qui avoient eſté envoyez pour prendre le voleur arrivent & trouvent Alipe ſeul, tenant à la main cette meſme coignée qu'ils avoient entenduë d'en bas, & dont le bruit leur avoit donné l'alarme. Auſſi-toſt ils ſe ſaiſiſſent de

cognoſcendis cauſis homo ab homine damnandus eſſet temeraria credulitate.

2. Quippè ante tribunal deambulabat ſolus cum tabulis ac ſtylo, cùm ecce adoleſcens quidam ex numero ſcholaſticorum fur verus, ſecurim clanculo apportans, illo non ſentiente, ingreſſus eſt ad cancellos plumbeos qui vico argentario deſuper præminent, & præcidere plumbum cœpit. Sono autem ſecuris audito ſubmurmuraverunt argentarii qui ſubter erant, & miſerunt qui apprehenderent quem fortè inveniſſent. Quorum vocibus auditis, relicto inſtrumento ille diſceſſit, timens ne cum eo teneretur. Alipius autem qui non viderat intrantem, exeuntem ſenſit, & celeriter vidit abeuntem. Et cauſam ſcire cupiens ingreſſus eſt locum, &

inventam securim stans atque admirans considerabat. Cum ecce illi qui missi erant reperiunt eum solum ferentem ferrum cujus sonitu excitati venerant. Tenent, attrahunt, congregatis inquilinis fori, tanquam furem manifestum se comprehendisse glorientur, & inde offerendus judici ducebatur.

luy, ils l'entraisnent comme vn criminel, & assemblent ceux qui demeuroient dans le palais, se réjoüissant avec eux d'avoir pris sur le fait vn voleur public, & le menoient devant le juge pour luy faire son procés.

3. *Sed hactenus docendus fuit. Statim enim, Domine, subvenisti innocentiæ cujus testis eras tu solus. Cum enim duceretur vel ad custodiam, vel ad supplicium, fit eis obviam quidam architectus cujus maxima erat cura publicarum fabricarum. Gaudent illi eum potissimum occurrisse, cui solebant in suspicionem venire ablatarum rerum quæ periissent de foro, vt quasi tandem jam ille cognosceret à quibus hæc fierent. Verum autem*

3. Mais comme ce qui estoit arrivé jusques-là suffisoit pour donner à Alipe vne instruction si necessaire, aussi mon Dieu, vous ne differastes pas davantage de justifier son innocence dont vous estiez l'vnique témoin. Car comme ils le menoient ou en prison ou au supplice, ils trouverent en leur chemin vn architecte qui avoit le principal soin de tous les édifices publics: ce qui redoubla encore leur joye, estant ravis d'avoir rencontré si heureusement celuy qui avoit accoustumé de les soupçonner d'avoir pris ce qui se voloit dans le Palais, afin qu'il reconnust luy-mesme ceux qui estoient veritablement coupables de tous ces vols. Mais il arriva par bonheur que cet architecte connoissoit Alipe,

l'ayant veu souvent chez vn senateur, auquel il alloit rendre ses devoirs: C'est pourquoy il le prit aussi-tost par la main, le tira à part, & luy ayant demandé la cause d'vn si grand desordre, il apprit de luy tout ce qui s'estoit passé. L'architecte commanda ensuite à cette populace si émeuë & si irritée de venir avec luy. Et comme ils passoient par devant le logis de celuy qui estoit coupable de ce vol, ils virent à la porte vn petit garçon qui estoit à luy, & qui estoit si jeune qu'il pouvoit découvrir aisément tout ce qu'il sçavoit sans craindre de fascher son maistre, qu'il avoit suivy lors qu'il avoit esté pour couper ce plomb. Alipe l'ayant reconnu, il en avertit l'architecte, lequel luy monstrant la coignée, & luy demandant à qui elle estoit: Elle est à nous, répondit l'enfant; Et luy ayant fait encore quelques demandes, il tira de luy tout le reste. Ainsi ce crime retomba sur cette maison, & tout ce peuple qui avoit déja commencé de triompher d'Alipe demeurant confus; vostre serviteur, mon Dieu, sortit heureusement de cette rencontre, & apprit par sa propre experience à estre encore plus sage & plus circonspect à l'advenir, luy qui devoit estre vn jour le dispensateur de vostre parole, & le juge de tant

viderat homo sæpè Alipium in domo cujusdam senatoris ad quem salutandum ventitabat: Statimque cognitum manu apprehensa semovit à turbis, & tanti mali causam quærens, quid gestum esset audivit. Omnesque tumultuantes qui aderant & minaciter frementes jussit venire secum. Et venerunt ad domum illius adolescentis qui rem commiserat. Puer verò erat ante ostium, & tam parvus erat vt nihil exinde domino suo metuens facilè posset totum indicare. Cum eo quippè in foro fuit pedissequus. Quem posteaquam recoluit Alipius, Architecto intimavit. At ille securim demonstravit puero, quærens ab eo cujus esset. Qui confestim: Nostra, inquit: deinde interrogatus, aperuit cætera. Sic in illam domũ translata causa, confusisque turbis quæ de illo trium-

phare jam cœperant, futurus dispensator verbi tui & multarum in ecclesia tua causarum examinator, experientior instructiorque discessit.

d'affaires importantes dans vostre Eglise.

CHAPITRE X.

Exemple memorable de l'integrité d'Alipe, & de l'ardeur qu'avoit vn autre de ses amis nommé Nebride pour la recherche de la verité.

HVnc ergo Romæ inveneram, & adhæsit mihi fortißimo vinculo, mecumque Mediolanum profectus est, vt nec me desereret, & de jure, quod didicerat, aliquid ageret secundum votum parentum magis quam suum. Et ter jam assederat mirabili continentia cæteris, cum ille magis miraretur eos qui aurum innocentiæ præponerent. Tentata est quoque ejus indoles, non solùm illecebra cupiditatis, sed etiam stimulo timoris Romæ aßidebat Comiti largitionū Italicarum. Erat

I'Avois rencontré Alipe, dont je parle, dans la ville de Rome : Et il s'vnit à moy par le lien d'vne si étroite amitié, que lors que j'allay à Milan, il se resolut d'y venir aussi pour ne me point quitter, & tout ensemble, parce qu'ayant appris la Iurisprudence, il estoit bien-aise d'y trouver quelque employ pour l'exercer, suivant en cela plustost l'inclination de ses parens que la sienne propre. Il avoit déja esté trois fois en charge, & témoigné vne probité si incorruptible, qu'il estoit admiré de tous les autres : Au lieu que luy au contraire admiroit qu'il pust y avoir des personnes qui preferassent vn peu d'argent à l'integrité & à l'innocence. Car estant employé à Rome en qualité d'Assesseur auprés d'vn des principaux officiers des finances de l'Empereur au département d'Italie, on avoit tasché d'ébranler sa fermeté

& sa constance, non seulement par les interests du bien & de la fortune, mais encore par la terreur & par les menaces. Il y avoit vn senateur extrémement puissant, qui s'estoit assujetty la pluspart des officiers; ou par la consideration de ses bienfaits, ou par l'apprehension de son credit & de son autorité. Comme il avoit accoustumé de ne trouver rien qui luy resistast, il voulut faire quelque chose qui estoit défenduë par les loix, Alipe s'y opposa. On luy offrit des presens; il les rejetta avec mépris: On le fit menacer; il se mocqua de ces menaces; tout le monde admirant que par vn courage & vne generosité toute extraordinaire, il ne desirast point d'avoir pour amy, ny ne craignist point d'avoir pour ennemy vn magistrat si considerable, & qui avoit mille moyens ou d'obliger ceux qu'il aimoit, ou de perdre ceux qu'il haïssoit. L'officier mesme dont Alipe estoit Assesseur, n'osoit le refuser ouvertement, quoy qu'il ne souhaitast pas non plus que l'affaire réussist: mais il s'excusoit sur luy, disant qu'il s'y opposoit; & il disoit vray, puis qu'en effet Alipe auroit plustost quitté sa charge que d'y consentir.

2. La seule chose qui pensa tenter Alipe à cause de son amour pour les lettres, fut de recevoir quelque argent

eo tempore quidam potentissimus senator cujus & beneficiis obstricti multi & terrori subditi erant. Voluit sibi licere nescio quid ex more potentiæ suæ, quod esset per leges illicitum: restitit Alipius. Promissum est præmium: irrisit animo: Prætentæ minæ: calcavit; mirantibus omnibus inusitatam animam, quæ hominem tantum & innumerabilibus præstandi nocendique modis ingenti fama celebratum, vel amicum non optaret, vel non formidaret inimicum. Ipse autem Iudex, cui consiliarius erat, quamvis & ipse fieri nollet, non tamen apertè recusabat; sed in istum causam transferens, ab eo se non permitti asserebat; quia & revera si ipse faceret, iste discederet.

2. Hoc solo autem penè jam illectus erat studio literario, vt pretiis præ-

torianis codices sibi conficiendos curaret. Sed consulta justitia deliberationem in melius vertit; utiliorem judicans æquitatem qua prohibebatur; quam potestatem qua sinebatur. Parvum est hoc. Sed qui in parvo fidelis est, & in magno fidelis est. Nec vllo modo erit inane quod de tuæ veritatis ore processit. Si in injusto mammona fideles non fuistis: quod verum est quis credet vobis? Et si in alieno fideles non fuistis: quod vestrum est quis dabit vobis? Talis ille tunc inhærebat mihi, mecumque nutabat in consilio quisnam esset tenendus vitæ modus.

dans l'exercice de sa charge, dont il auroit pû acheter des livres. Mais ayant consulté les regles de la justice, il prit vne meilleure resolution, & jugea qu'il valoit mieux ne pas faire ce que son devoir luy défendoit, que d'abuser du pouvoir qu'il auroit eu de le faire. Ie sçay bien que ce n'est pas là vne grande chose: mais celuy qui est fidelle dans les petites, le sera aussi dans les grandes; & cet oracle, mon Dieu, de vostre verité eternelle est infaillible: Si vous n'avez esté fidelle dans la dispensation des fausses richesses, qui vous confiera les veritables? Et si vous n'avez pas esté fidelle dans le maniement d'vn bien qui est hors de vous, qui vous donnera les biens de l'ame qui sont seuls proprement à vous? Alipe donc estoit dans la disposition d'esprit que je viens de dire. Et pour lors nous estions vnis ensemble d'vne amitié tres-estroite, estant tous deux agitez de doutes & d'inquietudes touchant la maniere de vie que nous devions suivre.

3. Nebridius etiam, qui relicta patria vicina Carthagini, atque ipsa Carthagine vbi frequentissimus erat, relicto rure paterno optimo, relicta domo & non secu-

3. Il y avoit aussi vn de mes amis nommé Nebride, lequel ayant quitté son pays qui estoit proche de Carthage, ayant quitté Carthage mesme où il demeuroit d'ordinaire, ayant quitté son bien paternel qui estoit tres-considerable, ayant quitté sa maison & sa mere mesme, qui n'estoit pas

pour

pour le ſuivre comme la mienne, n'étoit venu à Milan pour autre raiſon que pour vivre avec moy, & pour travailler enſemble ſelon l'ardeur violente qui l'animoit à la recherche de la verité & de la ſageſſe. Il ſoûpiroit comme moy; il eſtoit dans l'irreſolution & dans le doute, cherchant avec vne paſſion extréme la vie bienheureuſe, & ayant vne lumiere & vne vivacité d'eſprit admirable pour penetrer dans les queſtions les plus difficiles. Ainſi nous eſtions trois amis enſemble, tous trois pauvres & miſerables, gemiſſant l'vn avec l'autre & déplorant noſtre miſere, & vous preſentant nos bouches ouvertes dans la faim qui nous preſſoit, afin que vous daignaſſiez les remplir de la nourriture celeſte aprés laquelle nous ſoûpirions, attendant le temps favorable que vous aviez marqué dans l'ordre de voſtre eternelle providence. Et parmy tous les dégouſts & les déplaiſirs que nous cauſoit noſtre vie toute ſeculiere, par vne ſecrette conduite de voſtre miſericorde ſur nous, lors que nous voulions vn peu conſiderer quel eſtoit noſtre but dans tous les maux que nous ſouffrions, il ne ſe preſentoit à noſtre eſprit que des fantoſmes & des tenebres. Nous en avions peine nous-meſmes, & nous nous diſions l'vn à l'autre: Ne ſortirons-nous donc jamais de cet eſtat miſerable? Nous

tura matre, nullam ob aliam cauſam Mediolanum venerat, niſi vt mecum viveret in flagrantiſſimo ſtudio veritatis atque ſapientiæ: pariter ſuſpirabat, pariterque fluctuabat, beatæ vitæ inquiſitor ardens, & quæſtionum difficillimarum ſcrutator acerrimus. Et erant ora trium egentium, & inopiam ſuam ſibimet invicem anhelantium, & à te expectantium vt dares eis eſcam in tempore opportuno. Et in omni amaritudine quæ noſtros ſeculares actus de miſericordia tua ſequebatur, intuentibus nobis finem cur ea pateremur, occurrebant tenebræ: & averſabamur gementes, & dicebamus; Quandiu hæc? Et hoc crebro dicebamus; & dicentes, non relinquebamus ea; quia non elucebat certum aliquid quod illis relictis apprehenderemus.

redisions cette parole fort souvent, & nous n'en sortions pas neanmoins, parce que nous ne trouvions rien de ferme & d'asseuré sur quoy nous nous pussions appuyer en quittant toutes ces choses vaines & perissables.

CHAPITRE XI.

Il décrit excellemment quelles estoient ses irresolutions, & ses diverses pensées touchant la vie qu'il embrasseroit.

Et ego maxime mirabar satagens & recolens, quam longum tempus esset ab undevicesimo anno ætatis meæ, quo fervere cœperam studio sapientiæ: disponens ea inventa relinquere omnes vanarum cupiditatum spes inanes & insanias mendaces. Et ecce jam tricenariam ætatem gerebam, in eodem luto hæsitans aviditate fruendi præsentibus, fugientibus & dissipantibus me, dum dico: Cras inveniam, ecce manifestum appa-

MAIS rien ne m'estonnoit davantage que lors que je repassois dans mon esprit, & considerois attentivement le long-temps qui s'étoit écoulé depuis la dix-neufiéme année de mon âge, en laquelle j'avois commencé à brûler de l'amour de la sagesse, me disposant aprés l'avoir vne fois acquise de renoncer à toutes les vaines esperances & aux promesses trompeuses de l'ambition & de la fortune. Car j'avois déja trente ans, & je me voyois encore plongé dans la fange & dans la bouë où j'estois alors, ne pensant qu'à joüir des choses presentes, qui m'échappoient des mains & qui divisoient mon esprit par vne infinité de desirs & de passions. Demain, disois-je toûjours, nous trouverons ce que nous cherchons. La

verité se découvrira à nous, & nous nous attacherons à elle. Fauste s'en va venir, & il nous éclaircira toutes choses. O Academiciens, c'est vous qui avez excellé parmy tous les Philosophes, lors que vous nous avez appris qu'on ne peut rien suivre de certain & d'assuré pour le reglement de cette vie. Mais pourquoy desesperer de la sorte? Cherchons plûtost avec soin & avec confiance. C'est déja beaucoup que les passages de l'Ecriture sainte ne me semblent plus absurdes & insoûtenables comme je les avois creus auparavant; mais que je reconnois au contraire qu'on les peut fort bien soûtenir, & d'vne maniere qui ne choque nullement la raison. Il faut m'arrester cependant en ce mesme lieu où mon pere & ma mere m'avoient mis dés mon enfance, en attendant que je m'éclaircisse de la verité. Mais où la chercher, & quand la chercher? L'Evesque Ambroise n'a point de temps pour me resoudre mes doutes, & je n'en ay point moy-mesme pour pouvoir lire. Mais quand j'en aurois, où trouverons-nous des livres? Quand les aurons-nous? Où est l'argent pour en acheter? Ou sont les personnes qui nous en pourroient prester?

rebit, & tenebo: ecce Faustus veniet, & exponet omnia. O magni viri Academici, nihil ad agendam vitam certi comprehendi potest. Imo quaeramus diligentius, & non desperemus. Ecce jam non sunt absurda in libris ecclesiasticis quae absurda videbantur, & possunt aliter atque honeste intelligi. Figam pedes in eo gradu in quo puer à parentibus positus eram, donec inveniatur perspicua veritas. Sed ubi quaeretur? quando quaeretur? Non vacat Ambrosio: non vacat legere. Vbi ipsos codices quaerimus? Vnde aut quando comparamus? A quibus sumimus?

2. D'vn autre costé je disois: Il faut regler mon temps, & distribuer mes heures d'vne telle sorte, qu'il m'en

2. Deputentur tempora, distribuantur horae pro salute animae. Magna spes

oborta est. Non docet catholica fides quod putabamus & vani accusabamus. Nefas habent docti ejus credere Deum figura humani corporis terminatum; & dubitamus pulsare quo aperiantur cætera? Antemeridianis horis discipuli occupant: cæteris quid facimus? Cur non id agimus? Sed quando salutamus amicos majores quorum suffragiis opus habemus? Quando præparamus quod emant scholastici? Quando reparamus nosipsos relaxando animum ab intensione curarum? Pereant omnia, & dimittamus hæc vana & inania; conferamus nos ad solam inquisitionem veritatis. Vita hæc misera est; mors incerta. Si subito obrepat, quomodo hinc exibimus? Et ubi nobis discenda sunt quæ hic neglexin us? an non potius hujus negligentiæ supplicia luenda sunt?

reste pour songer à mon salut. vn grand sujet de mieux esperer l'avenir. L'Eglise catholique seigne pas ce que je pensois : E tres-éloignée des erreurs, dont j cusois si injustement : Ceux qu instruits dans sa doctrine, cor nent comme vn blasphême cette sée, que Dieu soit renfermé la circonference d'vn corps hu Puis que je suis déja satisfait point si important, à quoy t que je ne presse pour recevo: claircissement des autres ? Si obligé de donner à mes écolier tes les heures de la matinée, qu à faire durant le reste du jour ? quoy ne l'employeray-je pas à v cupation si importante ? Mais iray-je donc rendre mes devoirs principaux amis & aux personn condition, dont le support & la me sont necessaires ? Quand é ray-je pour preparer les leçons lesquelles je reçoy quelque reco se de mes écoliers ? Quand pren je du temps pour moy-mesme de donner quelque relasche à m prit aprés tant de soins & tant de les ? Mais que tout se perde, qu perisse à la bonne heure. Aba nons toutes les choses du mon sont si vaines & si inutiles, & nons-nous tout entiers à la rec

de la verité. Cette vie n'est que misere, & l'heure de la mort est incertaine : si elle nous surprend tout d'vn coup, en quel estat sortirons-nous de ce monde ? Où apprendrons-nous ce que nous n'y aurons pas appris par nôtre faute? Ou plûtost que nous restera-t-il, sinon d'estre punis severement d'vne negligence si criminelle? Mais peut-estre qu'il ne reste plus aucun sentiment à l'homme aprés sa mort, & que l'ame estant éteinte, toutes ses inquietudes cessent avec elle. Il est donc d'autant plus necessaire de bien éclaircir ce point. Mais à Dieu ne plaise que cela soit ainsi. Ce n'est pas en vain que la religion Chrestienne s'est élevée en vn si haut point de gloire, & s'est acquise vne si grande autorité par toute la terre. Dieu n'auroit jamais fait pour nous tant de prodiges & tant de merveilles, si nostre ame devoit mourir avec nostre corps. Pourquoy donc differons-nous davantage de renoncer à toutes les esperances du siecle, pour nous employer tout entiers à connoistre Dieu, & à rechercher la vie bien-heureuse?

Quid si mors ipsa omnem curam cum sensu amputabit & finiet? Ergo & hoc quærendum. Sed absit vt ita sit. Non vacat; non est inane quod tam eminens culmen autoritatis christianæ fidei toto orbe diffunditur. Nunquam tanta & talia pro nobis divinitus agerentur, si morte corporis etiam vita animæ consumeretur. Quid cunctamur igitur, relicta spe seculi, conferre nos totos ad quærendum Deum, & vitam beatam?

3. Mais attendons encore vn peu. Cette vie qu'on mene dans le monde a ses douceurs & ses charmes. Et il ne faut pas aisément s'en retirer, parce qu'il seroit honteux d'y rentrer aprés en estre sorty. Ie suis sur le point d'ob-

3. Sed expecta: jocunda sunt etiam ista: habent non parvam dulcedinem suam. Non facile ab eis præcidenda est intentio, quia

turpe est ad ea rursum redire. Ecce jam quantum est ut impetretur aliquis honor? Et quid amplius in his desideradum? Suppetit amicorum majorum copia. Vt nihil aliud, & multum festinemus, vel præsidatus dari potest; & ducenda uxor cum aliqua pecunia, ne sumptum nostrum gravet; & ille erit modus cupiditatis. Multi magni viri & imitatione dignissimi sapientiæ studio cum conjugibus dediti fuerunt.

tenir quelque employ considerable ; & quand j'en seray venu à bout, n'auray-je pas sujet d'estre content ? I'ay beaucoup d'amis qui sont tres-puissans ; Et quelque haste que j'aye de borner mes esperances, je puis toûjours aspirer à quelque charge de judicature. Aprés cela je pourray prendre vne femme qui ait du bien, afin de pouvoir entretenir vne famille ; & mon ambition & mes desirs seront alors satisfaits. Combien a-t-on veu de grands personnages & tres-dignes de servir d'exemple à tous les autres, qui pour s'estre engagez dans le mariage n'ont pas laissé de s'occuper à l'étude de la sagesse ?

4. *Cùm hæc dicebam, & alternabant hi venti & impellebant huc atque illuc cor meum, transibant tempora, & tardabam converti ad Dominum Deum, & differebam de die in diem vivere in te, & non differebam quotidie in me metipso mori. Amans beatam vitam timebam illam in sede sua, & ab ea fugiens quærebam eam. Putabam e-*

4. Dans cette diversité de mouvemens & de pensées dont mon cœur estoit agité en mesme temps, & poussé tantost d'vn costé & tantost d'vn autre, comme vn navire battu par des vents contraires, le temps se passoit & je demeurois irresolu. Ie differois de jour en jour, ô mon Seigneur & mon Dieu, de me convertir & de vivre en vous, & ne differois vn seul jour de mourir en moy. Aimant la vie bienheureuse, j'apprehendois le lieu où elle reside, & en mesme temps que je la cherchois je la fuyois. Ie croyois que ce me seroit vne extréme misere de passer ma vie sans vne femme, ne

confiderant pas que c'eſt voſtre grace qui nous doit guerir de cette foibleſſe, parce que je n'avois jamais éprouvé vn remede ſi divin ; & me figurant qu'vn homme doit eſtre chaſte par ſes propres forces, enquoy je reconnoiſſois mon impuiſſance, j'eſtois ſi aveugle que de ne ſçavoir pas cet oracle de voſtre Eſcriture ? Que nul ne peut eſtre continent ſi vous ne luy donnez cette vertu. Et vous me l'euſſiez donnée ſans doute, mon Dieu, ſi j'euſſe frappé vos oreilles par le gemiſſement interieur de mon ame, & ſi j'euſſe remis entre vos mains toutes mes inquietudes & mes peines par vne foy ſolide & veritable.

nim me miſerum fore nimis, ſi feminæ privarer amplexibus ; & medicinam miſericordiæ tuæ ad eandem infirmitatem ſanandam non cogitabam, quia expertus non eram, & propriarum virium credebam eſſe continentiam, quarum mihi non eram conſcius, cum tam ſtultus eſſem vt neſcirem, ſicut ſcriptum eſt : Neminem poſſe eſſe continentem niſi tu dederis. Vtique dares, ſi gemitu interno pulſarem aures tuas, & fide ſolida in te jactarem curam meam.

CHAPITRE XII.

Divers ſentimens de luy & d'Alipe touchant le mariage & le celibat.

ALIPE faiſoit tous ſes efforts pour taſcher à me divertir du mariage, diſant que ſi je m'y engageois nous ne pourrions jamais vivre enſemble avec vn parfait repos dans l'amour de la ſageſſe, ainſi que nous le deſirions depuis long-temps. Car

PRohibebat me ſane Alipius ab vxore ducenda, cantans nullomodo nos poſſe ſecuro otio ſimul in amore ſapientiæ vivere, ſicut jam diu deſi-

deramus, si id fecissem. Erat enim ipse in ea re etiam tunc castissimus, ita vt mirum esset; quia vel experientiam concubitus cœperat in ingressu adolescentiæ suæ: sed non hæserat; magisque doluerat & spreverat, & deinde jam continentissime vivebat.

quant à luy il estoit tres-chaste. Ce qui estoit d'autant plus merveilleux qu'estant tombé dans quelques déreglemens en sa premiere jeunesse, il s'en estoit retiré aussi-tost avec vn dégoust & vn regret de s'estre laissé emporter à ce desordre, & depuis il avoit vécu dans vne parfaite continence.

2. Ego autem resistebam illi, exemplis eorum qui conjugati coluissent sapientiam, & promeruissent Deum, & habuissent fideliter ac dilexissent amicos. A quorum ego quidem granditate animi longe aberam: & delectatus morbo carnis mortifera suavitate trahebam catenam meam, solvi timens & quasi concusso vulnere repellens verba bene suadentis tanquam manum solventis.

2. Ie luy resistois de mon costé, en luy opposant les exemples de ceux qui apres s'estre mariez estoient toûjours demeurez dans l'étude de la sagesse, dans le service de Dieu, & dans l'affection & la fidelité qu'ils devoient à leurs amis. Mais j'estois tres-éloigné de l'éminence de la vertu qui a paru dans ces personnes. Ie ne me servois de leurs noms que pour couvrir ma foiblesse, & cette maladie dans laquelle je languissois. Car estant enchanté par la mortelle douceur d'vn plaisir brutal, & ne pouvant souffrir que l'on touchast à mes playes, je traisnois ma chaisne aprés moy, apprehendant qu'on ne la rompist, & repoussant tout ce qu'on me pouvoit dire en faveur de la chasteté, comme vne main qui vouloit me délier, & me tirer d'vne servitude que j'aimois.

3. Insuper etiam

3. De plus, le demon se servoit de

moy pour ſeduire Alipe. Il luy tendoit des pieges par mes paroles pleines d'attraits & de charmes, pour le faire tomber & luy faire perdre la pureté & la liberté de ſon eſprit. Car ayant vne opinion avantageuſe de moy, il admiroit que je fuſſe tellement attaché à ce plaiſir bas & ſenſuel, juſqu'à luy avoüer franchement toutes les fois que nous nous entretenions enſemble ſur ce ſujet, que je ne me pouvois reſoudre en façon du monde de paſſer ma vie dans le celibat. Et voyant que pour me défendre ſur ce qu'il témoignoit eſtre ſurpris de ce ſentiment dans lequel j'eſtois, je luy diſois, qu'il y avoit bien de la difference entre vn plaiſir paſſager qu'il avoit éprouvé autrefois, dont il luy reſtoit à peine quelque trace dans la memoire, & la vie reglée qu'on peut mener avec vne femme, lors particulierement qu'elle eſt jointe à l'honneſteté d'vn legitime mariage; & qu'ainſi il ne faloit pas trouver étrange, ou que j'eſtimaſſe ce genre de vie, ou que luy mépriſaſt ce qu'il ne connoiſſoit pas. Voyant, dis-je, que je luy parlois de la ſorte, il commença à ſe porter luy-meſme au mariage, eſtant vaincu non par vne volupté ſenſuelle, mais par la curioſité & par le deſir d'éprouver comme il témoignoit luy-meſme quel pouvoit eſtre ce contentement, ſans lequel ma

per me ipſi quoque Alipio loquebatur ſerpens, & innectebat atque ſpargebat per linguam meam dulces laqueos in via ejus, quibus illi honeſti & expediti pedes implicarentur. Cum enim me ille miraretur, quem non parvipenderet, ita hærere viſco illius voluptatis ut me affirmarem, quotieſcumque inde inter nos quæreremus, cælibem vitam nullo modo poſſe degere, atque ita me defenderem cum illum mirantem viderem, ut dicerem multum intereſſe inter illud quod ipſe raptim & furtim expertus eſſet, quod pene jam ne meminiſſet quidem, atque ideo nulla moleſtia facile contemneret, & delectationes conſuetudinis meæ: ad quas ſi acceſſiſſet honeſtum nomen matrimonii, non eum mirari oportere cur ego illam vitam nequirē ſpernere. Cœperat & ipſe deſi-

derare conjugium, nequaquam victus libidine talis voluptatis, sed curiositatis. Dicebat enim scire se cupere quidnam esset illud, sine quo vita mea quæ il.i sic placebat, non mihi vita, sed pœna videretur.

vie qu'il estimoit beaucoup d'ailleu
me sembloit vn supplice plûtost qu'vn
veritable vie.

4. *Stupebat enim liber ab illo vinculo animus servitutem meam, & stupendo ibat in experiendi cupidinem, venturus in ipsam experientiam, atque inde fortasse lapsurus in eam quam stupebat servitutem, quoniam sponsionem volebat facere cum morte, & qui amat periculum incidet in illud. Neutrum enim nostrum si quod est conjugale decus in officio regendi matrimonii & suscipiendorum liberorum ducebat, nisi tenuiter. Magna autem ex parte atque vehementer consuetudo satiandæ insatiabilis concupiscentiæ me captum excruciabat; illum autem admi-*

4. Son esprit qui estoit libre de
joug s'étonnoit de ma servitude;
cet étonnement le portoit à voulo
éprouver, si ce qui me sembloit si de
rable l'estoit en effet autant que je n
le figurois, ne considerant pas que p
cette experience qu'il vouloit faire,
tomberoit peut-estre dans la mesm
servitude qui estoit la cause de so
étonnement; parce qu'il vouloit fai
alliance avec la mort, & que selon
parole de l'Ecriture, celuy qui aim
le peril se perdra dans le peril. Car n
luy ny moy n'estions que fort leger
ment touchez du desir de condui
avec sagesse vne famille, de bien viv
avec vne femme, & d'élever des e
fans en l'amour & en la crainte
Dieu, qui est tout ce qu'il peut y avo
de recommandable dans le mariag
Pour moy je n'estois poussé que par
desir de satisfaire cette passion bruta
qui n'est jamais satisfaite, & qui m'a
cabloit depuis si long-temps sous
pesanteur de ses chaisnes: & pour lu

l'étonnement de me voir esclave,le portoit à se rendre esclave aussi bien que moy. Voilà l'estat déplorable où nous estions alors, ô mon Dieu, jusques à ce que vostre grandeur infinie n'abandonnant pas nostre bassesse, & estant touché de compassion pour nostre misere, nous daignast tirer de cet esclavage par vne conduite merveilleuse & entierement inconnuë aux hommes.

ratio capiendũ trahebat. Sic eramus, donec, tu altißime, non deserens humum nostram, miseratus miseros subvenires miris & occultis modis.

CHAPITRE XIII.

Sa mere se disposant à le marier, ne put obtenir de Dieu aucune revelation sur ce mariage.

ON travailloit avec soin pour me marier. I'avois déja fait la recherche d'vne fille, & on me l'avoit déja promise. Ma mere fit tout ce qu'elle put pour avancer cette affaire dans le desir qu'elle avoit qu'aprés que je serois marié je receusse le baptesme, auquel elle reconnoissoit avec grande joye que je me disposois chaque jour de plus en plus, esperant de trouver ainsi dans ma profession de foy l'accomplissement de ses vœux & de vos promesses. Mais lors que pour satisfaire à son propre mouvement & à ma priere tout ensemble, elle vous demandoit sans cesse & du plus profond de son cœur, qu'il vous pleust de luy faire connoistre en songe quelque

ET instabatur impigre vt ducerem vxorem. Iam petebam, jam promittebatur, maxime matre dante operam, quo me jam conjugatum baptismus salutaris ablueret, quo me in dies gaudebat aptari, & vota sua ac promissa tua in mea fide compleri animadvertebat. Cum sane & rogatu meo & desiderio suo, forti clamore cordis abs te deprecaretur quotidie, vt ei per visum ostenderes ali-

quid de futuro matrimonio meo, numquã voluisti. Et videbat quædam vana & phantastica, quo cogebat impetus de hac re satagentis humani spiritus; & narrabat mihi, non cum fiducia qua solebat cùm tu demonstrabas ei, sed contemnens ea. Dicebat enim discernere se, nescio quo sapore quem verbis explicare non poterat, quid interesset inter revelantem te, & animam suam somniantem. Instabatur tamen, & puella petebatur, cujus ætas ferme biennio minus quam nubilis erat: & quia ea placebat, expectabatur.

chose de mon mariage avenir, vous voulustes jamais le luy accorder. E voyoit seulement quelques imag vaines & fantastiques causées par efforts continuels de son esprit dans violente application qu'elle avoi cette pensée. Et elle me les racont avec mépris, & non avec la foy qu'e avoit accoûtumé d'adjoûter aux ch ses que vous luy faisiez connoist Sur quoy elle me disoit, qu'elle d cernoit aisément par vne certaine do ceur qui ne se peut exprimer par paroles, ce que vous daigniez luy r veler durant son sommeil, d'avec que son imagination luy represent dans ses songes. On continuoit nea moins de faire instance sur mon m riage, & la fille que l'on demand pour moy ne pouvant estre de deux a en âge de se marier, on estoit reso d'attendre, parce qu'on jugeoit ce pa ty avantageux.

CHAPITRE XIV.

De la proposition qu'il avoit faite avec quelques-vns ses amis de vivre tous en commun.

ET multi amici agitaveramus animo, & colloquentes ac detestantes turbulentas

NOVS estions plusieurs amis e semble, qui nous entretena souvent des peines & des inquietud de la vie du monde qui nous paroi

ſoient inſupportables, avions propoſé & preſque reſolu de vivre en repos en quelque lieu à l'écart. Noſtre deſſein eſtoit de mettre en commun tout ce que nous poſſedions; de ne faire plus qu'vne famille de toutes nos familles differentes, afin que l'amitié qui formoit l'vnion de nos cœurs empeſchaſt la diviſion de nos biens; & qu'ainſi nul de nous n'ayant rien de propre, toutes choſes fuſſent à tous en general & à chacun en particulier. Nous eſtions environ dix perſonnes qui croyions pouvoir vivre dans cette ſocieté: Et il y en avoit de fort riches, mais particulierement vn nommé Romanien qui eſtoit de la meſme ville que moy, & mon intime amy dés mon enfance. La pourſuite de quelques affaires tres-importantes, l'avoit alors amené à la ſuite de la Cour de l'Empereur, & nul n'avoit plus d'ardeur que luy pour cette propoſition, ny plus d'autorité pour nous le perſuader à tous, dautant qu'il avoit beaucoup plus de bien qu'aucun des autres.

humanæ vitæ moleſtias pene jam firmaveramus remoti à turbis otioſe vivere, id otium ſic moliti, ut ſi quid habere poſſemus conferremus in medium, unamque rem familiarem conflaremus ex omnibus, ut per amicitiæ ſinceritatem non eſſet aliud hujus & aliud illius, ſed quod ex cunctis fieret unum, & univerſum ſingulorum eſſet, & omnia omnium: cum videremur nobis eſſe poſſe decem ferme homines in eadem ſocietate, eſſentque inter nos prædivites. Romanianus maximè communiceps noſter, quem tunc graves æſtus negotiorum ſuorum ad comitatum attraxerant, ab ineunte ætate mihi familiariſſimus. Qui maxime inſtabat huic rei, & magnam in ſuadendo habebat autoritatem, quod ampla res ejus multum cæteris anteibat.

2. Et placuerat nobis vt bini annui tanquam magistratus omnia necessaria curarent, cæteris quietis. Sed postea quam cœpit cogitari vtrum hoc mulierculæ sinerent quas & alii nostrum jam habebant, & nos habere volebamus; totum illud placitum quod bene formabamus dissiluit in manibus, atque confractum & abjectum est.

2. Nous avions advisé qu'en ch
que année deux d'entre nous feroie
choisis comme intendans, pour avo
l'aministration de tout le bien & c
toutes les choses necessaires à la fami
le pendant que les autres demeur
roient dans vn plein repos sans se me
ler d'aucunes affaires. Mais lors q
nous vinsmes à considerer si les fen
mes que quelques-vns avoient déja,
celle que je voulois avoir, demeur
roient d'accord de nostre dessein, to
ce beau projet que nous croyions
bien étably s'évanoüit & s'en alla
fumée.

3. Inde ad suspiria & gemitus, & gressus ad sequendas latas & tritas vias sæculi, quoniam multæ cogitationes erant in corde nostro, consilium autem tuum manet in æternum. Ex quo consilio deridebas nostra, & tua præparabas; nobis daturus escam in opportunitate, & aperturus manum atque impleturus animas nostras benedictione.

3. Nous nous trouvasmes donc da
nos soûpirs & dans nos plaintes ord
naires, & nous fusmes obligez de r
tourner dans le chemin large du siecl
parce que ces pensées differentes q
rouloient dans nostre esprit, estoie
des pensées vaines & inutiles, au li
que vos desseins, mon Dieu, sont in
muables & eternels. Ainsi vostre
gesse se mocquoit de nos resolution
estant preste d'accomplir les siennes,
devant nous donner bien-tost la nou
riture qui nous estoit necessaire
temps que vous aviez jugé le plus pr
pre, & ouvrir vostre main libera
pour remplir nos ames de benedictio
& de graces.

CHAPITRE XV.

La femme qu'il entretenoit s'en estant retournée en Afrique, il en prend vne autre.

CEPENDANT mes pechez se multiplioient. I'avois souffert que lon éloignast de moy la femme que j'entretenois, parce qu'elle estoit comme vn obstacle à mon mariage. Mais je n'avois pû l'arracher de mon cœur, où elle estoit si fortement attachée, sans le déchirer; & cette playe saignoit encore. Quant à cette femme elle s'en retourna en Afrique, m'ayant laissé vn fils que j'avois eu d'elle, & se voyant separée de moy, elle vous fit vœu, mon Dieu, de passer tout le reste de sa vie en continence. Mais je fus si malheureux, que je n'eus pas seulement le courage d'imiter vne simple femme, & que ne pouvant souffrir le retardement de deux ans qu'il me faloit attendre pour me marier, parce que je n'estois pas tant amoureux du mariage, qu'esclave de la volupté, je pris vne autre femme au lieu de celle qui s'en estoit retournée, comme si j'eusse eu dessein de faire toûjours durer la maladie de mon ame, & mesme de l'accroistre jusqu'à ce que ma passion dereglée se changeast en vn amour legitime. Ainsi la playe que j'avois receuë

INterea peccata mea multiplicabantur, & avulsa à latere meo, tanquam impedimento conjugii, cum qua cubare solitus eram, cor vbi adhærebat, concisum & vulneratum mihi erat, & trahebat sanguinē. Et illa in Africam redierat, vovēs tibi alium se virum nescituram, relicto apud me naturali ex illa filio meo. At ego infelix nec feminæ imitator, dilationis impatiens, tanquam post biennium accepturus eam quam petebam, quia non amator conjugii, sed libidinis servus erā, procuravi aliam nō vtique conjugē, quo tanquam sustentaretur & perduceretur, vel integer vel auctior morbus animæ meæ, satellitio perdurantis consuetudinis in regnū

uxorium. Nec sanabatur vulnus illud meum quod prioris præcisione factum erat : sed post fervorem doloremque acerrimũ putrescebat; & quasi frigidius, sed desperatius dolebat.

par l'éloignement de cette premiere femme n'estoit pas guerie; mais au contraire apres vne inflammation & des douleurs tres-cuisantes, elle avoit passé à vne espece de corruption & de pourriture qui rendoit ma maladie encore plus incurable & plus desesperée, quoy qu'elle ne parust pas si volente.

CHAPITRE XVI.

Sa crainte de la mort & du jugement avenir ; & que la vie bienheureuse ne se trouve point dans les voluptez charnelles.

Tibi laus, tibi gloria, fons, misericordiarum ! Ego fiebam miserior, & tu propinquior. Aderat jam jamque dextera tua erepturа me de cœno, & ablutura me; & ignorabam. Nec me revocabat à profundiore voluptatum carnalium gurgite, nisi metus mortis & futuri judicii tui qui per varias quidem opiniones, nunquam tamen recessit de pectore meo.

QVE le ciel vous louë ; que la terre vous glorifie, ô source de grace & de bonté ! Plus ma misere m'éloignoit de vous, & plus vostre misericorde s'approchoit de moy. Vous avanciez déja vostre main pour me tirer de la fange de mes crimes, & me laver dans les eaux sacrées du baptesme lors que je n'avois pas la moindre pensée de ce qui estoit si prest d'arriver. Dans la passion que j'avois pour des voluptez charnelles, je n'estois retenu que par la seule apprehension de la mort & de vostre jugement; la diversité de tant de fausses opinions qui me sont passées par l'esprit n'ayant pu en effacer cette crainte.

2. Et disputabam cum amicis meis

2. Ie m'entretenois de la fin des biens, & des maux avec mes deux amis

amis Alipe & Nebride, & leur témoignois que j'aurois preferé les sentimens d'Epicure à ceux de tous les philosophes de l'antiquité, si j'eusse pû perdre la creance que j'avois qu'aprés que le corps est mort l'ame est encore vivante, & qu'elle sera traitée selon le merite de ses actions; ce qu'Epicure n'a point voulu croire. Ie leur demandois pourquoy nous ne serions pas heureux, & ce que nous voudrions chercher davantage si nous estions immortels, & si nous vivions dans vne perpetuelle volupté des sens, sans aucune crainte de la pouvoir perdre : ne considerant pas que cette pensée que j'avois, faisoit connoistre la grandeur de ma misere, en ce qu'elle témoignoit que j'estois si aveuglé & si plongé dans le vice, que je ne pouvois appercevoir la lumiere toute pure de cette beauté celeste, qui merite seule d'estre aimée pour elle-mesme & sans aucun interest d'aucune autre recompense, que les yeux de la chair sont incapables de voir, & qui ne sçauroit estre veuë que des yeux de l'ame & au fond du cœur.

Alipio & Nebridio de finibus bonorum & malorum Epicurum accepturum fuisse palmam in animo meo, nisi ego credidissem post mortem restare animæ vitam, & tractus meritorum, quod Epicurus credere noluit. Et quærebam, si essemus immortales; & in perpetua corporis voluptate sine vllo amissionis terrore viveremus, cur non essemus beati, aut quid aliud quæreremus? Nesciens idipsum ad magnam miseriam pertinere, quod ita demersus & cæcus cogitare non possem lumen honestatis, & gratis amplectendæ pulchritudinis, quam non videt oculus carnis, & videtur ex intimo.

3. Malheureux que j'estois, je ne considerois pas de quelle source venoit le plaisir que je prenois à m'entretenir doucement de ces choses, quoy que honteuses, avec mes amis; & que selon les sentimens où j'estois alors, &

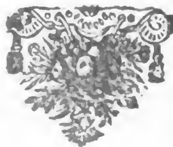
3. *Nec considerabam, miser, ex qua vena mihi manaret, quod ista ipsa, fœda tamen, cum amicis dulciter conferebam; nec esse*

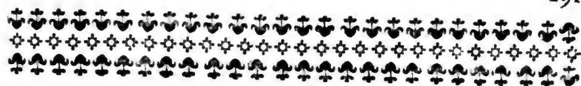
au milieu meſme de toutes les voluptez charnelles, je n'euſſe pû vivre heureux ſi j'euſſe eſté ſans amis, & ſans des amis que je n'aimois nullement par intereſt, & que j'eſtois aſſuré qui m'aimoient de la meſme ſorte.

ſine amicis poteram beatus, etiam ſecundum ſenſum, quem tunc habebam in quantalibet affluentia carnalium voluptatum. Quos utique amicos gratis diligebam, vicisſimque ab eis me diligi gratis ſentiebam.

4. O voyes égarées ! Malheur à l'ame audacieuſe qui en s'éloignant de vous, mon Dieu, eſpere trouver quelque choſe de meilleur que vous. Elle a beau ſe tourner & ſe retourner de tous coſtez, elle ne trouve par tout que des inquietudes & des déplaiſirs. Car vous ſeul eſtes ſon repos ; & vous venez ſoudain la ſecourir : vous la tirez de cet égarement funeſte : vous la faites entrer dans voſtre voye, vous la conſolez, & luy dites ; Courez, je vous ſouſtiendray : Ie vous conduiray où vous deſirez aller ; & là je vous ſoûtiendray encore.

4. O tortuoſas vias ! Væ animæ audaci quæ ſperavit, ſi à te receſſiſſet, ſe aliquid melius habituram. Verſa & reverſa in tergum & in latera & in ventrem & dura ſunt omnia. Et tu ſolus requies. Et ecce ades ; & liberas à miſerabilibus erroribus, & conſtituis nos in via tua, & conſolaris, & dicis : Currite, ego feram, & ego perducam, & ibi ego feram.





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE SEPTIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Que s'efforçant de connoistre Dieu, il n'avoit pû se le figurer que comme vne substance infiniment estenduë, ce qui estoit encore le concevoir en la maniere des corps.

CET âge dans lequel je m'estois laissé emporter à toutes sortes de débordemens & de vices estoit lors finy, & j'entrois dans la jeunesse : Mais plus j'avançois dans le cours de mes années, plus je me perdois dans les égaremens de mon esprit, ne pouvant me representer autrement vne substance que comme quelque chose de corporel, & qui se peut voir par les yeux du corps. Ie ne vous considerois pas neanmoins, mon Dieu, comme ayant vne figure humaine. Car depuis que j'avois receu quelque in-

IAm mortua erat adolescentia mea mala & nefanda, & ibam in juventutem, quanto ætate major, tanto vanitate turpior : qui cogitare aliquid substantiæ nisi tale non poteram quale per hos oculos videri solet. Non te cogitabam Deus in figura corporis humani, ex quo audire aliquid de sapientia capi,

semper hoc fugi; & gaudebam me hoc reperisse in fide spiritalis matris nostræ catholicæ tuæ. Sed quid te aliud cogitarem non occurrebat. Et conabar cogitare te homo; & talis homo, summum & solum & verum Deum; & te incorruptibilem & inviolabilem & incommutabilem totis medullis credebam; quia nesciens, unde & quomodo, planè tamen videbam & certus eram, id quod corrumpi potest deterius esse quam id quod non potest: & quod violari non potest incunctanter præponebam violabili: & quod nullam patitur mutationem melius esse quam id quod mutari potest.

2. Clamabat violenter cor meum adversus omnia phantasmata mea: & hoc uno ictu conabar abigere circumvolantem turbam immunditiæ ab acie mentis meæ: &

ſtruction de la verité, j'avois toûjours rejetté vne telle erreur, & me réjoüiſſois de la voir condamnée par la foy de voſtre Egliſe catholique, qui eſt noſtre mere ſpirituelle. Mais je ne ſçavois que penſer autre choſe de vous; & n'eſtant qu'vn homme & vn homme ſi aveugle, je m'efforçois de vous comprendre, vous qui eſtes le ſeul Dieu ſouverain & veritable. I'avois vne ferme creance que voſtre nature eſt incapable de corruption, d'alteration & de changement; parce qu'encore que je ne ſceuſſe pas les raiſons divines de cette haute verité, je connoiſſois neanmoins évidemment & j'étois tres-perſuadé, que ce qui ne ſe peut ny corrompre, ny alterer, ny changer, eſt ſans doute plus parfait & plus excellent, que ce qui eſt capable de corruption, d'alteration & de changement.

2. Mon eſprit s'efforçoit de rejetter loin de luy tous ces vains fantoſmes, & je taſchois d'éloigner de ma penſée ces images trompeuſes & groſſieres qui voloient ſans ceſſe à l'entour de moy. Mais à peine cette nuée eſtoit diſſipée qu'elle ſe raſſembloit en vn

clin d'œil, & aussi épaisse qu'auparavant venoit fondre sur mon esprit, qu'elle couvroit de tenebres & me contraignoit, non pas de vous concevoir sous la forme d'vn corps humain, mais de penser neanmoins que vous estiez quelque chose de corporel, qui remplissoit toutes les parties du monde, & qui estoit mesme répandu hors du monde dans des espaces infinis; quoy qu'en mesme temps je vous creusse incorruptible, inalterable & immuable, parce que ces qualitez me paroissoient beaucoup plus excellentes que leurs contraires. La raison qui m'en faisoit juger ainsi, estoit que tout ce que je me serois figuré sans lieu & sans espace n'eust esté rien, je dis rien du tout, & non pas mesme vn vuide tel que seroit vn lieu duquel on auroit osté generalement toute sorte de corps, ou celeste, ou composé de terre, d'eau ou d'air; ensorte qu'il ne demeurast qu'vn vuide comme vn spatieux neant.

vix dimota in ictu oculi ecce conglobata rursus aderat, & irruebat in aspectum meum, & obnubilabat eum: vt quamvis non forma humani corporis, corporeum tamen aliquid cogitare cogerer, per spatia locorum sive infusam mundo, sive etiam extra mundum per infinita diffusum; etiam ipsum incorruptibile & inviolabile & incommutabile, quod corruptibili & violabili & commutabili præponebam. Quoniam quicquid privabam spatiis talibus, nihil mihi esse videbatur: sed prorsus nihil, ne inane quidem; tanquam si corpus auferatur loco, & maneat locus omni corpore vacuatus & terreno & humido & aëreo & cælesti, sed tamen sit locus inanis tanquam spatiosum nihil.

3. Mon cœur s'estant donc appesanty & devenu tout charnel, je ne me connoissois pas seulement moy-

3. *Ego itaque incrassatus corde nec mihimetipsi vel ipse conspicuus, quic-*

quid non per aliquanta spatia tenderetur, vel diffunderetur, vel conglobaretur, vel tumeret, vel tale aliquid caperet aut capere posset, nihil prorsus esse arbitrabar: Per quales enim formas ire solent oculi mei, per tales imagines ibat cor meum; nec videbam hanc eandem intentionem qua illas ipsas imagines formabam non esse tale aliquid; quæ tamen ipsas non formaret nisi esset magnum aliquid.

4. Ita etiam te, vita vitæ meæ, grandem per infinita spatia undique cogitabam penetrare totam mundi molem, & extra eam quaqua versum per immensa sine termino, ut haberet te terra, haberet cælum, haberent omnia; & illa finirentur in te; tu autem nusquam. Sicut autem luci solis non obsisteret corpus aëris hujus qui supra terram est, quò minus per eum trajicere-

mesme, & je tenois pour vn pur n
tout ce qui ne s'estendoit & ne s
pandoit point dans quelque espace
qui au moins n'estoit pas tel qu'il c
prist, ou qu'il pust comprendre c
que chose de semblable. Car mon e
se formoit des images proportion
aux seuls objets de mes yeux, &
m'appercevois pas que cette actio
mon esprit par laquelle je me for
ces images corporelles n'estoit pas
porelle comme elles, & que neanm
elle n'eust pû les former, si elle n
esté elle-mesme quelque chose de
grand.

4. Ainsi, mon Dieu, qui est
vie de ma vie, la pensée que j'
de vostre grandeur me faisoit c
que vous estiez répandu en des
ces infinis, & que vous penetri
telle sorte tout le corps de l'vn
que vous vous étendiez de toutes
au delà de luy sans aucunes born
sans aucunes limites, ensorte que l
re, le ciel & toutes les choses c
fussent remplies de vous, & se t
nassent en vous, sans que pou
vous fussiez terminé en aucune
Car tout ainsi que le corps de c
élementaire qui couvre la terre
sçauroit empescher la lumiere du

de le penetrer, non en le déchirant ou en le divisant, mais en le remplissant tout entier de sa clarté, je m'imaginois que vous passiez de la mesme sorte, non seulement à travers les corps du ciel, de l'air, & de l'eau, mais aussi à travers le corps de la terre, toutes leurs parties depuis les plus grandes jusques aux moindres, vous faisant place pour joüir de la presence de vôtre Majesté suprême, qui en conduisant tout ce qu'elle a fait, se mesloit & se répandoit d'vne maniere imperceptible au dedans & au dehors de toutes les creatures.

tur, penetrans eum, non dirumpendo aut concidendo, sed implendo eum totum: sic tibi putabam non solum cæli & aëris & maris, sed etiam terræ corpus pervium; & ex omnibus maximis minimisque partibus penetrabile, ad capiendam præsentiam tuam, occulta inspiratione intrinsecus & extrinsecus administrantem omnia quæ creasti.

5. Voilà quelle estoit ma pensée sur ce sujet, parce que je ne pouvois m'imaginer autre chose: Et neanmoins cette imagination estoit fausse, puis que si cela estoit ainsi, vne plus grande partie de la terre contiendroit vne plus grande partie de vostre estre, & vne plus petite vne moindre; & toutes choses seroient tellement remplies de vous, que le corps d'vn élephant en contiendroit vne plus grande partie que celuy d'vn petit oiseau, parce qu'estant beaucoup plus grand il occuperoit vn plus grand lieu; & ainsi à proportion dans toutes les parties du monde, les plus grandes comprendroient de plus grandes parties, & les plus petites de plus petites: Ce qui n'est pas neanmoins; mais je m'éga-

5. Ita suspicabar, quia cogitare aliud non poteram; nam falsum erat. Illo enim modo major pars terræ majorem tui partem haberet, & minorem minor; atque ita te plena essent omnia, vt amplius tui caperet elephanti corpus, quam passeris, quo esset isto grandius, grandioremque occuparet locum: atque ista frustatim partibus mundi, magnis magnas, brevibus breves partes tuas præsentes faceres. Non es autem ita. Sed non-

dum illumina-veras tenebras meas.

rois, mon Dieu, parce que vous viez pas encore éclairé les tenebre mon ame.

CHAPITRE II.

Raisons de Nebride pour confondre les Manichéen

SAt erat mihi Domine adversus illos deceptos & deceptores & loquaces mutos, quoniam non ex eis sonabat verbum tuum : sat erat ergo illud, quod jamdiu ab vsque Carthagine à Nebridio proponi solebat; & omnes qui audieramus concussi sumus. Quid erat tibi factura nescio quæ gens tenebrarum, quam ex adversa mole solent opponere, si tu cum ea pugnare noluisses? Si enim responderetur, aliquid fuisse nocituram, violabilis tu & corruptibilis fores. Si autem nihil ea nocere potuisse diceretur, nulla afferretur causa pugnandi; & ita pugnandi, vt quædam por-

LE seul argument de Nebride tre les Manichéens me devoit fire, mon Dieu, pour confondre trompeurs malheureux, qui son premiers trompez par leurs vaine lusions, & que l'on peut appeller ensemble & de grands parleurs & muets; puis que leur langue qui promte à débiter leurs songes & l resveries, est toûjours muette parler selon vostre Verbe & vostre role eternelle. Et voicy quel estoi argument dont il se servoit d'o naire contre eux dés devant que fussions partis de Carthage, & avoit fort ébranlé tout ce que estions qui l'avions oüy. Il leur mandoit quel mal vous eust pû cette nation de tenebres, dont ils vn principe opposé à vous, si n'eussiez pas voulu combattre co elle. Si l'on répond qu'elle vou pouvoit faire; il s'ensuivroit donc vous ne seriez pas inviolable & in ruptible. Et si l'on dit au cont qu'elle ne vous pouvoit faire a

mal ; on n'a donc point de raiſon de feindre que vous ayez ſujet de combattre, & de combattre encore d'vne telle ſorte, que vous ayez eſté obligé de faire qu'vne portion & vne partie de vous-meſme, ou vne production de voſtre propre ſubſtance vinſt à ſe meſler parmy ces puiſſances que vous n'auriez point creées, & qui vous ſeroient ennemies, & à eſtre corrompu par elles de telle ſorte, que paſſant de la felicité dans la miſere, elle euſt beſoin de ſecours pour la retirer de ce malheur & la purifier de ſes taches. Or ils diſent que cette partie de voſtre ſubſtance eſt l'ame de l'homme, que vôtre Verbe eſtant libre, pur & ſans défaut, eſt venu ſecourir lors qu'elle eſtoit eſclave, impure & toute défigurée ; d'où il s'enſuivroit qu'il ne ſeroit pas luy-meſme incorruptible, puis qu'il n'eſt qu'vne ſeule & vne meſme ſubſtance avec vous.

tio tua & membrum tuum vel proles de ipſa ſubſtantia tua miſceretur adverſis poteſtatibus & non à te creatis naturis ; atque in tantum ab eis corrumperetur & commutaretur in deterius, vt à beatitudine in miſeriam verteretur, & indigeret auxilio quo erui purgarique poſſet : & hanc eſſe animam, cui tuus ſermo ſervienti liber, & contaminatæ purus, & corruptæ integer ſubveniret ; ſed & ipſe corruptibilis, quia ex vna eademque ſubſtantia.

2. Ainſi Nebride confondoit les Manichéens, & faiſoit voir que quelques ſentimens qu'ils euſſent de voſtre ſubſtance, s'ils la croyent incorruptible, toutes leurs ſuppoſitions qui ne ſont fondées que ſur ce combat prétendu du bien & du mal, ſont viſiblement fauſſes & déteſtables ; Et que s'ils oſent dire que vous eſtes corruptible, cela ſeul eſt vn blaſphême ſi grand & ſi eſtrange, que l'on ne ſçau-

2. Itaque, ſi te, quicquid es, id eſt ſubſtantiam tuam qua es, incorruptibilem dicerent, falſa eſſe illa omnia & execrabilia. Si autem corruptibilem, idipſum jam falſum & prima voce abominandum. Sat ergo erat iſtud adverſus eos omni-

modo evomendos à pressura pectoris; qui non habebant quà exirent sine horribili sacrilegio cordis & linguæ, sentiendo de te ista & loquendo.

roit pas mesme le proferer sans horreur : Il ne m'en faloit donc pas davantage pour rejetter entierement & détester vne si pernicieuse doctrine, puis qu'ils ne pouvoient répondre à cet argument, sans que leur cœur & leur langue commist vn horrible sacrilege; leur cœur s'ils avoient vn sentiment si indigne de vostre adorable Majesté; & leur langue s'ils avoient la hardiesse de proferer vn si grand blasphême.

CHAPITRE III.

De la peine qu'il avoit à comprendre d'où pouvoit venir le mal, quoy qu'il reconnust déja qu'il ne pouvoit venir de Dieu, mais du libre arbitre.

SEd & ego adhuc, quamvis incommutabilem & inconvertibilem & nulla ex parte mutabilem dicerem; firméque sentirem Dominum nostrum Deum verum qui fecisti non solum animas nostras, sed etiam corpora; nec tantum animas nostras & corpora, sed omnes & omnia, non tenebam explicitam & enodatam causam mali. Quæcunque ta-

MAIS encore que je crûsse dés lors fermement que le Seigneur nostre Dieu, le Dieu veritable, qui a creé non seulement nos ames, mais aussi nos corps; & non seulement nos ames & nos corps, mais generalement tout ce qui a l'estre, pust en façon quelconque estre capable d'alteration, de corruption ou de changement, je ne pouvois toutefois penetrer & distinguer avec assez de clarté quelle estoit la cause du mal. Ie jugeois bien neanmoins que quelle qu'elle pust estre, je la devois considerer de telle sorte qu'elle ne m'obligeast pas à croire; que ce Dieu qui par sa nature est im-

muable, fust sujet à changement afin de ne devenir pas moy-mesme mauvais, en cherchant la cause du mal. C'est pourquoy dans cette recherche & dans ce doute, je supposois comme vne chose constante & indubitable, que ce que les Manichéens disoient sur ce sujet estoit tres-faux, & j'avois vne aversion & vne horreur extrême de leur sentiment, voyant qu'ils cherchoient le principe & l'origine du mal avec vne malice si noire & si aveugle, qu'ils aimoient mieux soûtenir que vostre substance divine estoit susceptible du mal, que d'avoüer que la leur foible & miserable estoit capable de le commettre.

men esset, sic eam quærendam videbam, vt non per illam constringerer Deum incommutabilem, mutabilem credere; ne ipse fierem quod quærebam. Itaque securus eam quærebam, & certus non esse verum quod illi dicerent quos toto animo fugiebam; quia videbam quærendo vnde malum repletos malitia; qua opinarentur tuam potius substantiã malè pati, quam suam male facere.

2. Ie m'efforçois de connoistre & de comprendre la verité de ce que j'avois oüy dire, que le mal que nous faisons vient de nostre libre arbitre, & que le mal que nous souffrons vient de l'équité suprême de vos jugemens. Mais je ne pouvois bien démesler ce point, ny m'en éclaircir comme je le desirois. Ainsi lors que je taschois de me retirer de cet abysme si profond, j'y retombois aussi-tost, & faisant souvent les mesmes efforts, je me retrouvois toûjours dans le mesme estat.

2. Et intendebam vt cernerem quod audieram, liberum voluntatis arbitriũ causam esse vt malum faceremus, & rectum judicium tuum vt pateremur; & eam liquidè cernere non valebam. Itaque aciem mentis de profundo educere conatus mergebar iterum; & sæpè conatus, mergebar iterum atque iterum.

3. Vne chose me faisoit vn peu ouvrir & lever les yeux vers vostre lumiere: c'est que je n'estois pas plus

3. Sublevabat enim me in lucem tuam, quod jam

ſciebam me habere voluntatem, quam me vivere. Itaque cum aliquid vellem aut nollem, non alium quam me velle aut nolle certiſsimus eram; & ibi eſſe cauſam peccati mei jam jamque animadvertebam. Quod autem invitus facerem, pati me potius quam facere videbam; & id non culpam ſed pœnam eſſe judicabam, qua me non injuſtè plecti, te juſtum cogitans, citò fatebar.

aſſuré de vivre, que je l'eſtois d'av
vne volonté: Ainſi quand je voul
ou ne voulois pas quelque choſe
ne pouvois douter que ce ne fuſt m
qui vouloit ou ne vouloit pas;
déja je commençois à m'appercev
que c'eſtoit en cela que conſiſtoit
cauſe de mon peché: mais quant à
que je commettois à regret, il
ſembloit que je ne faiſois pas tant
mal que je le ſouffrois, & je juge
que ce n'eſtoit pas tant vn peché co
me vne peine: ſur quoy conſider
que vous eſtes juſte, je me trouv
auſſi-toſt obligé de reconnoiſtre q
faloit que je fuſſe chaſtié & puny a
juſtice.

4. Sed rurſus dicebam: Quis fecit me? Nonne Deus meus, non tantum bonus, ſed ipſum bonum? Vnde igitur mihi malè velle & bene nolle, ut eſſet cur juſtè pœnas luerem? Quis in me hoc poſuit, & inſevit mihi plantarium amaritudinis, cum totus fierem à dulciſsimo Deo meo? Si diabolus autor, unde ipſe diabolus? Quod ſi & ipſe perverſa voluntate ex bono

4. Mais je diſois enſuite: Qui m
creé? N'eſt-ce pas le Seigneur m
Dieu, qui non ſeulement eſt bon, m
la bonté meſme? D'où vient donc q
je me ſuis rendu coupable en voul
le mal & ne voulant pas le bien, p
me rendre ainſi digne du ſupplice?
puis que j'ay eſté formé tout entier
vn Dieu qui eſt ſouverainement do
qui eſt-ce qui a pû planter dans m
cœur vne racine ſi amere? Si c'eſt
demon, comment eſt-ce que luy-m
me eſt devenu demon? Et ſi c'eſt
mauvaiſe volonté, qui d'vn bon an
qu'il eſtoit auparavant, l'a fait deve
vn ange de tenebres, d'où eſt pro
dée en luy cette mauvaiſe volonté

l'a rendu vn demon; puis que son createur qui est souverainement bon l'avoit creé tout bon en le faisant ange? Ces pensées me remplissant l'esprit d'irresolutions & de doutes, me faisoient retomber dans mon erreur, sans descendre neanmoins jusqu'en cet abysme si profond, & comme en cet enfer où vostre nom ne peut estre glorifié, qui est l'estat de ceux qui osent dire par vn blasphême execrable, que c'est plûtost vous qui souffrez le mal par contrainte, que non pas nous qui le commettons.

angelo diabolus factus est; unde & in ipso voluntas mala qua diabolus fieret, quando totus angelus à conditore optimo factus esset bonus? His cogitationibus deprimebar iterum & suffocabar. Sed non usque ad illum infernum subducebar erroris, ubi nemo tibi confitetur, dum tu potius mala pati, quam homo facere putatur.

CHAPITRE IV.

Que Dieu estant le souverain bien, il est necessairement incorruptible.

IE faisois tous mes efforts pour trouver l'éclaircissement de mes autres difficultez en la mesme sorte que j'avois déja remarqué que ce qui est incorruptible, est beaucoup meilleur que ce qui ne l'est pas; & qu'ainsi l'on est obligé de demeurer d'accord que quel que vous soyez, mon Dieu, vous avez vn estre incorruptible. Car nul esprit n'a jamais pû & ne pourra jamais rien concevoir de plus excellent que vous, puis que vous estes le souverain bien. Or estant constant & indubitable que l'on doit preferer ce qui

SIc enim nitebar invenire cætera, ut jam inveneram melius esse incorruptibile quam corruptibile; & ideo te, quicquid esses, esse incorruptibilem confitebar. Neque enim ulla anima unquam potuit poteritve cogitare aliquid quod sit te melius, qui summum & optimum bonum es. Cum autem verissimè atque certis-

ſimè incorruptibile corruptibili præponatur ſicut jam ego præponebam, poteram jam cogitatione aliquid attingere, quod eſſet melius Deo meo, niſi tu eſſes incorruptibilis.

2. Vbi igitur videbam incorruptibile corruptibili eſſe præferendum, ibi te quærere debebam, atque inde advertere vnde ſit malum, id eſt, vnde ſit ipſa corruptio, qua violari ſubſtantia tua nullo modo poteſt. Nullo enim prorſus modo violat corruptio Deum noſtrum, nulla voluntate, nulla neceſſitate, nullo improviſo caſu. Quoniam ipſe eſt Deus, & quod ſibi vult, bonum eſt, & ipſe eſt idem bonum: corrumpi autem, non eſt bonum. Nec cogeris invitus ad aliquid, quia voluntas tua non eſt major quam potentia tua: eſſet autem major, ſi teipſo tuipſe major eſſes: Voluntas enim &

eſt incorruptible à ce qui eſt ſujet à corruption, comme dés lors je ne mettois pas en doute de l'y preferer; j'aurois pû, mon Dieu, ſi vous n'eſtiez pas incorruptible élever ma penſée juſqu'à concevoir quelque choſe de meilleur que vous.

2. Voyant donc que ce qui eſt incorruptible, eſt preferable à ce qui eſt corruptible, je devois vous chercher, mon Dieu, dans cet eſtat le plus parfait, & conſiderer enſuite d'où peut proceder le mal, c'eſt à dire cette ſource de corruption qui ne peut en façon du monde alterer la pureté de voſtre ſubſtance. Car Dieu ne peut eſtre ſuſceptible de corruption, ny par ſa volonté, ny par neceſſité, ny par hazard: Il ne le peut eſtre par ſa volonté, parce qu'il eſt Dieu, & qu'il ne veut rien pour ſoy que le bien, & qu'il eſt luymeſme l'eſſence du bien. Or ce ne ſeroit pas vn bien que d'eſtre ſujet à corruption. Et vous ne pouvez auſſi, mon Dieu, eſtre contraint à rien faire contre voſtre gré, puis que voſtre volonté qui eſt infiniment bonne, vous rendant incapable de vouloir le mal; voſtre puiſſance qui n'eſt pas moins grande, vous rend auſſi incapable de le ſouffrir ne le voulant pas; la volonté & la puiſſance de Dieu eſtant Dieu meſme, & ainſi l'vne ne pouvant eſtre plus grande que l'autre, ſi vous n'é-

tiez vous-mesme plus grand que vous-mesme : Enfin que peut-il arriver d'inopiné à vous qui connoissez toutes choses, & qui les connoissez de telle sorte, que la connoissance que vous avez de toutes les creatures est la cause de leur estre ? Mais pourquoy cherchay-je tant de raisons pour monstrer que cette substance qui est Dieu mesme est incorruptible, puis qu'elle ne seroit pas Dieu si elle pouvoit estre corrompuë ?

potentia Dei, Deus ipse est. Et quid improvisum tibi qui nosti omnia; & nulla natura est nisi quia nosti eam? Et ut quid multa dicimus cur non sit corruptibilis substantia quæ Deus est: quando si hoc esset, non esset Deus?

CHAPITRE V.

Il continuë à representer ses doutes touchant l'origine du mal.

IE cherchois d'où pouvoit proceder le mal ; mais je le cherchois par vn faux raisonnement, & ainsi ma recherche estoit inutile pour le découvrir. Voicy donc comme je le cherchois. Mon esprit se representoit l'vnivers, & tout ce qui est visible dans son estenduë, comme la terre, la mer, l'air, les astres, les plantes & les animaux. Il se representoit aussi tout ce que nos yeux ne sçauroient appercevoir, comme le firmament, les anges, & tous les esprits celestes ; & mon imagination les plaçoit en certains lieux comme s'ils eussent esté corporels. De tout cela je composois vne

ET quærebam unde malum, & malè quærebam: & in ipsa inquisitione mea non videbam malum, & constituebam in conspectu spiritus mei universam creaturam quicquid in ea cernere possumus: sicuti est terra, & mare, & aër & sidera, & arbores & animalia mortalia; & quicquid in ea non videmus, sicut firmamentum cœli, insuper & omnes

angelos, & cuncta spiritalia ejus; sed etiam ipsa quasi corpora essent locis & locis ordinavit imaginatio mea: & feci vnam massam grandem distinctam generibus corporum creaturam tuam, sive quæ revera corporea erant, sive quæ ipse pro spiritibus finxeram. Et eam feci grandem, non quantum erat, quod scire non poteram, sed quantum libuit, vndique versum sanè finitam. Te autem, Domine, ex omni parte ambientem & penetrantem eam, sed vsquequaque infinitum: tanquam si mare esset vbique & vndique per immensum infinitum solum mare; & haberet infra se spongiam quamlibet magnam, sed finitam tamen; plena esset vtique spongia illa ex omni sua parte ex immenso mari.

2. Sic creaturam tuam finitam, te infinito plenam pu-

grande masse, où je rangeois par ordre tous ces divers corps de vos creatures, tant celles qui en effet sont corporelles que celles que je m'estois imaginé l'estre, quoy que ce ne soient que de purs esprits. Ie me figurois cette masse aussi grande qu'il me plaisoit, ne pouvant pas sçavoir en effet sa veritable grandeur; mais je me la representois toûjours finie & bornée de toutes parts. Aprés cela je vous considerois, mon Dieu, comme environnant & penetrant entierement cette masse, & demeurant neanmoins infiny de tous costez: de mesme que si vne mer infinie de toutes parts enfermoit vne éponge d'vne grandeur démesurée, mais pourtant finie, cette éponge seroit toute remplie de cette mer sans bornes & sans limites.

2. Ainsi je m'imaginois, mon Dieu, que vostre essence estant infinie,

nie, elle remplissoit de la mesme sorte vos creatures qui sont finies, & je disois en moy-mesme; Voilà quel est Dieu, & quelles sont ses creatures: O combien il est bon & incomparablement meilleur qu'elles, quoy qu'estant tout bon, il n'ait pû les créer que bonnes! Voilà de quelle sorte il les environne & les remplit. Mais cela estant ainsi, d'où peut donc proceder le mal? & comment s'est-il glissé dans le monde? Quelle est la racine dont il est sorty? Quelle est la semence dont il a esté produit? Mais peut-estre aussi qu'il n'y a point de mal. Si cela est, pourquoy donc le craignons-nous, & nous tenons-nous sur nos gardes contre vn ennemy purement imaginaire? Que si c'est sans cause que nous craignons, cette crainte est donc vn mal elle-mesme, puis qu'elle agite & tourmente nostre esprit sans aucun sujet: Et ce mal est d'autant plus grand, qu'il nous porte à craindre sans qu'il y ait rien à craindre. Ainsi ou il n'y a point de mal que nous devions apprehender, ou cela mesme est vn mal, que nous apprehendons comme vn mal, ce qui en effet n'est point vn mal.

tabam & dicebam: Ecce Deus, & ecce quæ creavit Deus, & bonus Deus, atque his validissimè longissiméque præstantior; sed tamen bonus bona creavit, & ecce quomodo ambit atque implet ea. Vbi ergo malum & vnde, & quà huc irrepsit? Quæ radix ejus? & quod semen ejus? An omninò non est? Cur ergo timemus & cavemus quod non est? Aut si inaniter timemus, certè vel timor ipse malum est, quo incassum stimulatur & excruciatur cor. Et tanto gravius malum, quanto non est quod timeamus & timemus. Idcircò aut est malum quod timemus; aut hoc malum est quia timemus.

3. Quel est donc le principe du mal, puis que Dieu qui est tout bon, n'a rien fait qui ne fust bon? Il est vray qu'estant le souverain bien, il n'a pû communiquer sa bonté à ses creatures

3. Vnde est igitur? Quoniam Deus fecit hæc omnia bonus bona Majus quidem & summum bonum, minora fe-

cit bona: sed tamen & creans & creata, bona sunt omnia. Vnde est malum? An vnde fecit ea; Materies aliqua mala erat, & formavit atque ordinavit eam; sed reliquit aliquid in illa quod in bonum non converteret? Cur & hoc? An impotens erat totam vertere & commutare vt nihil mali remaneret, cùm sit omnia potens? Postremò cur inde aliquid facere voluit; ac cur non potius eadem omnipotentia fecit vt nulla esset omninò? Aut verò existere poterat contra ejus voluntatem? Aut si æterna erat, cur tamdiu per infinita retrò spatia temporum sic eam sivit esse ac tanto post placuit aliquid ex ea facere? Aut jam si aliquid subitò voluit agere, hoc potius ageret omnipotens vt illa non esset; atque ipse solus esset totum verum & summum & in-

dans la plenitude qu'il la possede; mais cela n'empesche pas que le Createur & les creatures ne soient bons? D'où peut donc proceder le mal? Viendroit-il de la matiere de laquelle Dieu auroit creé toutes choses? Y avoit-il quelque matiere mauvaise qu'il ait formée & mise en ordre; mais en telle sorte neanmoins qu'il ait laissé quelque chose de mauvais qu'il n'ait pas voulu changer en bien? Et pourquoy auroit-il fait cela, puis qu'estant tout-puissant, il ne luy auroit pas esté difficile de la convertir & de la changer entierement, sans qu'il restast en elle rien de mauvais? Ou pourquoy a-t-il voulu se servir de cette matiere corrompuë pour en former quelque chose? Et que ne l'a-t-il plustost aneantie par sa toute-puissance? Pouvoit-elle subsister contre sa volonté? Ou bien si elle estoit eternelle, pourquoy durant tous ces temps infinis qui ont precedé la naissance des siecles a-t-il souffert qu'elle demeurast de la sorte, & pourquoy s'est-il avisé si tard de s'en servir pour en former quelque creature? Que si Dieu s'est resolu tout d'vn coup de faire quelque chose; ce qu'il devoit faire, estoit plustost d'aneantir cette matiere mauvaise, afin de demeurer luy seul, comme estant le bien suprême & veritable, & la source infinie de tous les biens. Ou si celuy

qui estoit infiniment bon devoit communiquer sa bonté & la faire reluire par la creation de quelque excellent ouvrage ; ne pouvoit-il pas destruire cette matiere mauvaise & en former vne bonne, dont il eust creé toutes choses ? Car il ne seroit pas tout-puissant s'il ne pouvoit rien créer de bon sans l'aide d'vne matiere mauvaise que luy-mesme n'auroit pas creée.

finitum bonum? Aut si non erat bene vt non aliquid boni etiam fabricaretur & conderet qui bonus erat, illa sublata & ad nihilum redacta materia quæ mala erat, bonam ipse institueret vnde omnia crearet? Non enim esset : omnipotens si condere non posset aliquid boni, nisi ea quam ipse non condiderat adjuvaretur materia.

4. Voilà les pensées que je roulois dans mon esprit, qui estoit lors en vn estat déplorable, agité sans cesse par la frayeur de la mort, & rongé de mille soins qui le devoroient. Et quoy que je ne connusse pas encore la verité, mon cœur neanmoins estoit ferme & inébranlable dans la foy de IESVS-CHRIST nostre Sauveur & nostre souverain maistre, que l'Eglise catholique nous enseigne. Ce n'est pas que la foy que j'en avois alors ne fust tres-informe & comme flotante en plusieurs points ; mais elle demeuroit enracinée dans mon ame, & s'y fortifioit tous les jours de plus en plus.

4. Talia volvebam pectore misero, ingravidato curis mordacissimis de timore mortis. Et non inventa veritate, stabiliter tamen hærebat in corde meo, in catholica ecclesia fides Christi tui domini & salvatoris nostri, in multis quidem adhuc informis & præter doctrinæ normam fluitans; sed tamen non eam relinquebat animus, imo in dies magis magisque imbibebat.

CHAPITRE VI.

Des vaines predictions des Astrologues.

IAm etiam Mathematicorum fallaces divinationes, & impia deliramenta rejeceram. Confiteantur etiã hinc tibi de intimis visceribus animæ meæ miserationes tuæ, Deus meus. Tu enim, tu omnino (nam quis alius à morte omnis erroris revocat nos, nisi vita quæ mori nescit, & sapientia mentes indigentes illuminans, nullo indigens lumine, qua mundus administratur vsque ad arborum volatica folia) tu procurasti pervicaciæ meæ qua obluctatus sum Vindiciano acuto seni, & Nebridio adolescenti mirabilis animæ, illi vehementer affirmanti, huic cum dubitatione quidem aliqua, sed tamen crebro dicenti non esse vllam artem futura prævidendi; conje-

I'AVOIS aussi renoncé dés lors aux trompeuses predictions des astrologues & à l'impieté de leurs resveries. Que je vous benisse encore sur ce point, mon Dieu, du plus profond de mon cœur, & que je reconnoisse la misericorde infinie que vous m'avez faite. Ouy, mon Dieu, c'est vous seul qui m'avez détrompé de ces illusions & de ces songes. Car qui peut nous tirer de toutes les erreurs pernicieuses & mortelles, que celuy qui est la vie suprême qui ne peut mourir, qui est la sagesse eternelle qui éclaire toutes les ames dans leurs tenebres & dans leurs aveuglemens, sans avoir besoin d'aucune lumiere, & qui gouverne tout l'vnivers par cette admirable providence, qui s'estend jusqu'à vne feüille d'arbre que le vent emporte? Vous vous servistes, mon Dieu, d'vne rencontre merveilleuse pour vaincre cette opiniastreté avec laquelle je combattois les raisons du sage vieillard Vindicien & de Nebride, qui bien que jeune avoit vne lumiere d'esprit incomparable, dont le premier soustenoit tres-fortement, & le second me disoit souvent, quoy qu'avec quelque sorte de doute qu'il n'y a point de scien-

ce capable de prévoir les choſes futures; mais que les conjectures des hommes rencontrent quelquefois par hazard la verité, & que dans la multitude des choſes qu'ils prédiſent, il en arrive quelques-vnes, non que ceux qui les aſſurent en ayent aucune connoiſſance; mais parce qu'entre tant d'évenemens imaginaires qu'ils prédiſent en l'air, il eſt preſque impoſſible que dans le cours des choſes du monde, il ne s'en trouve quelqu'vn de veritable. Vous vous ſerviſtes donc pour me faire rendre à la verité, d'vn de mes amis qui n'eſtoit pas fort ſçavant en aſtrologie, & qui eſtoit neanmoins fort curieux & fort ardent à conſulter les aſtrologues. Il avoit appris de ſon pere vne choſe tres-importante pour ruiner toute la vaine eſtime de cette ſcience, ſur laquelle il ne faiſoit pas aſſez de reflexion.

ſtur as autem hominum habere ſæpè vim ſortis; & multa dicendo dici pleraque ventura, neſcientibus eis qui dicerent, ſed in ea non tacendo incurrentibus; Procuraſti ergo tu hominem amicum, non quidem ſegnem conſultorem Mathematicorum, nec eas literas bene callentem ſed (vt dixi) conſultorem curioſum, & tamen ſcientem aliquid quod à patre ſuo ſe audiſſe dicebat, quod quantum valeret ad illius artis opinionem evertendam ignorabat.

2. Cet homme nommé Firmin, qui avoit eſté fort bien élevé, & qui n'étoit pas peu inſtruit dans l'éloquence, me conſultant vn jour comme le plus cher de ſes amis touchant quelque affaire qui luy donnoit vne grande eſperance pour ſa fortune, & me demandant ce qu'il m'en ſembloit ſelon ce que j'en pouvois juger par ſon horoſcope, je ne refuſay pas de luy dire mes conjectures, & ce qui me vint en le penſée. Mais comme je commen-

2. Is ergo vir nomine Firminus, liberaliter inſtitutus & excultus eloquio, cum me tanquam chariſſimum de quibuſdam ſuis rebus in quas ſecularis ſpes ejus intumuerat, conſuleret, quid mihi ſecundum ſuas quas conſtellationes appellant videretur; ego autem, qui

jam de hac re in Nebridii sententiam flecti cœperam, non quidem abnuerem conjicere ac dicere quod nutanti occurrebat, sed tamen subjicerem propè jam mihi esse persuasum ridicula esse illa & inania. Tum ille mihi narravit patrē suum fuisse librorum talium curiosissimum & habuisse amicum æquè illa simulque sectantem, qui pari studio & collatione flagrabant in eas nugas igne cordis sui; ita vt mutorum quoque animalium; si qua domi parerent, observarent momenta nascentium, atque ad ea positionem cœli notarent, vnde illius artis quasi experimenta colligerent.

çois déja à entrer sur ce sujet dans l'opinion de Nebride, j'y ajoustay que j'estois presque persuadé que toutes ces predictions estoient vaines & ridicules. Alors il me raconta que son pere avoit eu vne curiosité nompareille pour les livres qui traitent de cette science, & qu'il avoit vn amy qui ne les aimoit pas moins que luy : Desorte qu'ils donnoient l'vn & l'autre tout leur temps à cette estude, & brusloient d'vne telle passion pour ces niaiseries, qu'ils observoient jusqu'à la naissance des animaux qui naissoient chez eux, & remarquoient quelle estoit la situation du ciel en ce moment, afin de se rendre sçavans par ces sortes d'experiences.

3. *Itaque dicebat, audisse se à patre suo, quod cum de eodem Firmino prægnans mater esset, etiam illius paterni amici famula quædam pariter vtero grandescebat, quod latere non potuit do-*

3. Il disoit donc avoir appris de son pere, que lors que sa mere estoit grosse de luy qui me parloit, il se rencontra qu'vne servante de son amy l'estoit aussi : Ce qu'il ne manqua pas de reconnoistre aussi-tost, luy qui observoit mesme si exactement quand ses chiennes faisoient leurs petits. Ainsi

il arriva que tous deux remarquant avec vn ſoin nompareil le jour, l'heure & le moment de l'accouchement, l'vn de ſa femme, & l'autre de ſa ſervante, elles accoucherent toutes deux enſemble, & ſi fort en meſme temps, que n'y ayant pas à dire vne minute, ils furent obligez de faire tous deux la meſme figure, l'vn de la naiſſance de ſon fils, & l'autre de celle du fils de ſa ſervante : Car comme ces deux femmes commencerent d'eſtre en travail, ils ſe donnerent advis de ce qui ſe paſſoit dans leurs maiſons & tinrent des valets tout preſts pour s'envoyer à l'inſtant qu'elles ſeroient accouchées, ce qui leur eſtoit facile par le pouvoir que chacun d'eux avoit chez ſoy. Il adjouſtoit que ces valets qu'ils s'envoyerent, ſe rencontrerent ſi juſtement à moitié chemin, qu'ils ne pûrent ny l'vn ny l'autre remarquer qu'vn meſme moment & vn meſme regard des planetes dans la naiſſance de ces deux enfans. Et neanmoins Firmin, comme eſtant d'vne maiſon conſiderable parmy les ſiens, vivoit dans le monde avec eſtime & avec éclat, ſon bien s'augmentoit tous les jours, & il eſtoit élevé dans les charges les plus honorables ; au lieu que le fils de cette ſervante eſtoit toûjours dans vne vie ſujette & malheureuſe, ſans ſentir diminuer le poids du joug ſi rude & ſi

mi[illegible]um, qui etiam canum ſuarum partus examinatiſſima diligentia noſſe curabat. Atque ita factum eſſe, vt cùm iſte conjugis, ille autem ancillæ dies & horas minutioreſque horarum articulos cautiſſima obſervatione numerarent, enixæ eſſent ambæ ſimul; ita vt eaſdem conſtellationes vſque ad eaſdem minutias vtrique naſcenti facere cogerentur, iſte filio, ille ſervulo. Nam cum mulieres parturire cœpiſſent, indicaverunt ſibi ambo quid in ſua cujuſque domo ageretur; & paraverunt quos ad ſe invicem mitterent, ſimul vt natum quod parturiebatur eſſet cuique nũciatum; quod tamen vt continuò nunciaretur tanquam in regno ſuo facile effecerant. Atque ita, qui ab alterutro miſſi ſunt, tam ex paribus domorum intervallis ſibi obviam factos eſſe dicebat; vt a-

liam positionem siderum aliisq; particulas momentorum neuter eorum notare sineretur. Et tamen Firminus amplo apud suos loco natus dealbatiores vias seculi cursitabat, augebatur divitiis, sublimabatur honoribus: servus autem ille, conditionis jugo, nullatenus relaxato, dominis serviebat, ipso indicante qui noverat eum.

ennuyeux de sa condition servile : Ce que je sçavois par le rapport de celuy-là mesme qui le connoissoit parfaitement.

4. His itaque auditis & creditis, talis quippè narraverat, omnis illa reluctatio mea resoluta concidit; & primo Firminum ipsum conatus sum ab illa curiositate revocare; cum dicerem constellationibus ejus inspectis, ut vera prænuntiarem debuisse me utique videre ibi, parentes inter suos esse primarios, nobilem familiam propriæ civitatis, natales ingenuos, honestam educationem, liberalesque doctrinas. At si me ille servus

4. Ayant oüy cette histoire, & l'ayant creuë, parce que celuy qui la racontoit estoit tres-digne de foy, ce qui me restoit de doute fut éclaircy, & toute ma resistance fut vaincuë. La premiere chose que je fis ensuite, fut de tascher à guerir mesme l'esprit de Firmin de cette curiosité si vaine, luy representant pour cela, qu'en considerant la figure de sa nativité j'aurois deu pour luy dire vray, y remarquer que ses parens estoient des principaux de leur province, & tenoient vn grand rang dans leur ville; qu'il estoit fort bien né; qu'il avoit esté élevé avec grand soin, & instruit dans les belles lettres. Que si ce serviteur fust venu me consulter, & me faire voir que les mesmes constellations avoient presidé

à ſa naiſſance, puis que ſelon ce qu'il m'en avoit rapporté luy-meſme, il ne pouvoit y en avoir eu d'autres, il euſt falu que pour luy dire la verité, j'y euſſe reconnu qu'il eſtoit né d'vne famille tres-baſſe, d'vne condition ſervile, & que toutes les autres circonſtances de ſa fortune eſtoient tres-differentes & tres-éloignées de celles que j'euſſe dû avoir remarquées auparavant. Or comment aurois-je pû n'ayant que les meſmes aſtres à conſulter dans ces deux nativitez, leur répondre diverſes choſes; ce que neanmoins j'aurois dû faire pour leur dire la verité à tous deux; puis que ſi je leur avois voulu dire à tous deux les meſmes choſes, comme l'inſpection des aſtres m'y obligeoit, je me ſerois neceſſairement trompé en l'vn ou en l'autre? Delà je conclus tres-certainement que ce que l'on dit de veritable aprés avoir obſervé ces aſtres, ſe dit par hazard & non par ſcience; & que ce que l'on dit de faux, ne ſe doit pas attribuer au defaut de l'art, mais à la tromperie qui ſe rencontre aiſément en tout ce qui ne ſe dit que par hazard.

ex eiſdem conſtellationibus, quia & illius ipſæ eſſent, conſuluiſſet, vt eidem quoque vera proferrem, debuiſſe me rurſum ibi videre abjectiſſimam familiam, conditionem ſervilem, & cætera longè à prioribus aliena longeque diſtantia. Vnde autem fieret vt eadem inſpiciens diverſa dicerem, ſi vera dicerem: ſi autem eadem dicerem, falſa dicerem. Inde certiſſimè collegi ea quæ vera conſideratis conſtellationibus dicerentur, non arte dici, ſed ſorte: quæ autem falſa, non artis imperitia, ſed ſortis mendacia.

5. Le recit de cette hiſtoire m'ayant donné vn grand jour pour découvrir entierement la fauſſeté de cet art; Comme je ſouhaitois avec paſſion de pouvoir convaincre d'erreur & rendre

5. Hinc autem accepto aditu, ipſe mecum talia ruminando, ne quis eorum delirorum qui talem quæſtum ſe-

querentur, quos jam jamque invadere atque irrisos refellere cupiebam, mihi ita resisteret, quasi aut Firminus mihi, aut illi pater falsa narraverit; intendi considerationem in eos, qui gemini nascuntur, quorum plerique ita post invicem funduntur ex utero, ut parvum ipsum temporis intervallum, quantamlibet vim in rerum natura habere contendant, colligi tamen humana observatione non possit, literisque signari omninò non valeat, quas Mathematicus inspecturus est ut vera pronunciet. Et non erunt vera; quia easdem literas inspiciens, eadem debuit dicere de Esau & Iacob, sed non eadem vtrique acciderunt. Falsa ergo diceret. Aut si vera diceret, non eadem diceret: At eadem inspiceret. Non ergo arte, sed sorte vera diceret.

ridicules ceux qui font profession de cette science, & qui vendent aux autres leurs songes & leurs resveries, pour leur oster tout moyen de se défendre, en disant que Firmin ou son pere n'avoit pas dit vray en ce qui m'avoit esté conté, je commençay à considerer en moy-mesme tout ce qui se pouvoit dire sur cette matiere, & à faire particulierement reflexion sur l'exemple de deux jumeaux, dont la plusspart venant au monde se suivent de si prés, que de quelque importance que l'on veüille dire, qu'est ce petit intervalle de temps dans la nature des choses, il est neanmoins si insensible qu'vn astrologue ne sçauroit le remarquer, ny faire pour cela d'autre figure que celle qu'il est obligé de considerer pour bien réussir dans ses prédictions. Et neanmoins ses prédictions ne se trouveroient pas veritables, puis qu'en observant deux figures tout à fait semblables, il auroit dû dire les mesmes choses d'Esaü & de Iacob, dont la vie ayant esté si differente, ces mesmes choses qu'il auroit prédites, se seroient par consequent trouvées fausses. Ou s'il prédisoit veritablement les évenemens de leur vie, il ne diroit donc pas les mesmes choses de tous les deux, quoy qu'il ne pust voir que les mesmes dans les figures de la nativité de l'vn & de l'autre. Et ainsi

ce seroit par hazard & non par science qu'il diroit vray.

6. Car comme vous gouvernez tout l'vnivers, mon Dieu, avec vne justice suprême & vne sagesse incomparable, vous faites par de secrets mouvemens, que sans que ces astrologues ny ceux qui les consultent sçachent ce qui se passe dans eux, les vns rendent des réponses, & les autres les reçoivent telles qu'ils meritent, selon la corruption qui est cachée dans le fond des ames, & l'abysme impenetrable de vos jugemens. Et que l'homme ne soit pas si hardy, mon Dieu, que de vous demander; Qu'est-ce que cela? Et pourquoy cela? Qu'il se garde bien de vous le demander, puis qu'il est homme & par consequent incapable de penetrer les secrets de vostre admirable conduite.

6. Tu enim, Domine justissime, moderator vniversitatis, consulentibus consultisq; nescientibus, occulto instinctu agis; vt dum quisque consulit, hoc audiat quod eum oportet audire occultis meritis animarum, ex abysso justi judicii tui: cui non dicat homo, quid est hoc? vt quid hoc? Non dicat, non dicat, homo est enim.

CHAPITRE VII.

Il souffre de grandes peines en son esprit en recherchant la cause du mal, & ne pouvant concevoir les choses spirituelles.

SEIGNEVR qui estes mon protecteur & mon seul appuy, vous m'aviez alors affranchy de ces liens; mais je ne pouvois encore trouver aucune issuë pour sortir du labyrinthe où j'estois entré en voulant chercher la cause du mal. Vous ne permettiez pas

IAm itaque me, adjutor meus, illis vinculis solveras; & quærebam vnde malum, & non erat exitus. Sed me non finebas vllis fluctibus cogitationis au-

ferri ab ea fide, qua credebam & esse te, & esse incommutabilem substantiam tuam, & esse de hominibus curam & judicium tuum, & in Christo filio tuo Domino nostro; atque in scripturis sanctis, quas ecclesiæ tuæ catholicæ commendaret authoritas, viam te posuisse salutis humanæ ad eam vitam quæ post hanc mortem futura est.

neanmoins que l'agitation de mes pensées sur ce sujet, pust me détourner en aucune sorte de la foy qui me faisoit croire, non seulement que vous estes, mais que vostre essence est immuable, que vous prenez soin des hommes, que vous les jugez selon leurs œuvres, & que IESVS-CHRIST vostre fils vnique nostre Seigneur, & l'instruction des divines Ecritures, que l'autorité de vostre Eglise catholique nous rend si recommandables, sont la seule voye de salut par laquelle vous voulez conduire les hommes à cette vie bienheureuse que vous nous reservez aprés nostre mort.

2. His itaque salvis atque inconcusse roboratis in animo meo quærebam æstuans, unde sit malum. Quæ illa tormēta parturientis cordis mei, qui gemitus, Deus meus! Et ibi erant aures tuæ, nesciente me. Et cùm in silentio fortiter quærerem, magnæ voces erant ad misericordiam tuam tacitæ contritiones animi mei.

2. Ces veritez estant donc si puissamment establies dans mon esprit, que rien n'estoit capable de les ébranler, je ne laissois pas toutefois de rechercher avec mille inquietudes & mille peines d'où pouvoit proceder le mal. Quels tourmens mon cœur ne souffrit-il point dans l'enfantement de ces pensées? Quels soûpirs ne jetta-t-il point? Vos oreilles les entendoient, mais je ne le sçavois pas; & lors que dans le silence je travaillois avec tant d'effort à cette recherche, ces accablemens muets de mon esprit estoient comme des voix éclatantes qui s'élevoient jusqu'au trosne de vostre misericorde.

3. Tu sciebas quid

3. Vous sçaviez, mon Dieu, ce que

je souffrois, & nul homme du monde ne le sçavoit. Car qu'estoit-ce que ce peu que j'en disois à mes plus intimes amis? Comment auroient-ils pû penetrer jusques dans mon ame pour y voir ce grand trouble & ce grand tumulte dont elle estoit agitée, & que je n'aurois pas pû moy-mesme leur découvrir quand je n'aurois fait autre chose que de m'en entretenir avec eux? Mais tous ces efforts & toutes ces plaintes qui estoient comme des rugissemens de mon cœur, montoient jusqu'à vous: Mes desirs estoient presens devant vous; & la lumiere de mes yeux n'étoit plus avec moy, pour vser des termes de l'Ecriture: Car cette lumiere est interieure, & j'estois tout exterieur: elle n'occupe point de lieu, & je ne portois mon imagination que vers les choses qui remplissent quelque lieu, & là je ne trouvois point de lieu où me reposer; nulle d'elles ne me recevoit ensorte que je pusse dire, Cela me suffit, & me voicy bien, ny ne me permettoit de retourner en vn lieu où je pusse avoir quelque repos, parce que j'estois au dessus de toutes ces choses, comme j'estois au dessous de vous; & que comme je vous suis assujetty, ô mon Dieu, qui estes ma seule veritable joye, il vous a pleu de m'assujettir tout ce que vous avez creé de moins noble que je ne suis.

patiebar, & nullus hominum. Quantum enim erat quod inde digerebatur per linguam meam in aures familiarissimorum meorum; Nunquid totus tumultus animæ meæ, cui nec tempora nec os meum sufficiebat, sonabat eis? totum tamen ibat in auditum tuum quod rugiebam à gemitu cordis mei; & ante te erat desiderium meum, & lumen oculorum meorum non erat mecum. Intus enim erat, ego autem foris. Nec in loco illud. At ego intendebam in ea quæ locis continentur, & non ibi inveniebam locum ad requiescendum; nec recipiebant me ista vt dicerem, sat est & bene est; nec dimittebant redire vbi mihi satis esset bene. Superior enim eram istis, te verò inferior. Et tu gaudium verum mihi subdito tibi; & tu mihi subjeceras quæ infra me creasti.

4. Et hoc erat rectum temperamentum, & media regio salutis meæ; vt manerem ad imaginem tuam, & tibi seruiens dominarer corpori. Sed cum superbè contra te surgerem & currerem adversùs dominum in cervice crassa scuti mei, etiam ista infima supra me facta sunt, & premebant, & nusquam erat laxamentum & respiramentum. Ipsa occurrebant vndique acervatim & conglobatim cernenti, cogitanti autem imagines corporum ipsæ opponebantur redeunti, quasi diceretur; Quò is indigne & sordide?

4. C'est là le juste temperament que j'estois obligé de garder, & comme la moyenne region au dessous de vous & au dessus des creatures dans laquelle je devois chercher mon salut, afin de conserver inviolablement l'avantage que j'avois d'avoir esté creé à vostre image, qui me devoit donner vn empire sur mon corps en me tenant assujetty à vostre puissance absoluë & souveraine : mais ayant voulu par mon orgueil me revolter contre vous, & m'armer de la dureté de mon cœur comme d'vn bouclier impenetrable pour combattre mon Seigneur & mon Maistre, ces creatures qui devoient estre sous mes pieds s'élevoient sur ma teste, & m'accabloient de telle sorte qu'elles ne me donnoient point de tréve, & ne me permettoient pas de respirer : Ie les rencontrois par tout qui se presentoient en foule à mes sens : & lors que je pensois rentrer dans moy-mesme, & m'entretenir avec mes pensées, ces images corporelles me venoient troubler; elles m'environnoient de tous costez comme pour m'empescher de retourner en arriere, & sembloient me dire; Où vas-tu, toy qui es si impur & si indigne de t'élever à la connoissance des choses divines?

5. Et hæc de vulnere meo creve-

5. Voilà l'estat où mes playes m'avoient reduit, parce que selon les ora-

cles de voſtre parole, vous humiliez les ſuperbes en permettant qu'ils reçoivent de grandes bleſſures. Ma preſomption m'éloignoit de vous; & l'orgueil qui m'avoit enflé le viſage, me fermoit les yeux de telle ſorte, que je ne pouvois appercevoir la lumiere de la verité.

rant, quia humiliaſti tanquam vulneratum ſuperbum; & tumore meo ſeparabar abs te, & nimis inflata facies claudebat oculos meos.

CHAPITRE VIII.

Que Dieu le tenoit toûjours dans l'inquietude & dans la peine juſqu'à ce qu'il connuſt la verité.

SEIGNEVR, vous eſtes eternel; mais voſtre colere contre nous n'eſt pas eternelle; puis que vous avez eu pitié de voſtre creature, qui n'eſt que terre & que cendre, & qu'il vous a pleu de purifier toutes les taches qui défiguroient mon ame, & qui la rendoient ſi difforme & ſi deſagreable à vos yeux. Vous agitiez ſans ceſſe mon cœur par des pointes ſecretes & inviſibles, afin qu'il demeuraſt toûjours dans l'impatience juſqu'à ce qu'il euſt vne connoiſſance aſſurée de vous, en vous conſiderant par vn regard interieur & non plus par des fantoſmes ſenſibles & corporels. Ainſi mon ame eſtant touchée par voſtre main ſalutaire & toute-puiſſante, ſe gueriſſoit peu à peu de l'enfleure de ſon orgueil; & l'œil de mon eſprit, qui eſtoit tout trouble

TV verò Domine in æternum manes; & non in æternum iraſceris nobis, quoniam miſeratus es terram & cinerem: & placuit in conſpectu tuo reformare deformia mea. Et ſtimulis internis agitabas me, vt impatiens eſſem donec mihi per interiorem aſpectum certus eſſes, & ſic reſidebat tumor meus ex occulta manu medicinæ tuæ; acieſque conturbata & contenebrata mentis meæ acri collirio ſalubrium dolorum de

die in diem ſanabatur.

& tout tenebreux, s'éclairciſſoit par le remede ſi cuiſant des peines & des douleurs que je ſouffrois; & reprenoit de jour en jour de nouvelles forces.

CHAPITRE IX.

Qu'il avoit trouvé la divinité du Verbe eternel dans les livres des Platoniciens, mais non pas l'humilité de ſon Incarnation.

Et primò volens oſtendere mihi quam reſiſtas ſuperbis, humilibus autem des gratiam: & quanta miſericordia tua demonſtrata ſit hominibus via humilitatis, quod verbum tuum caro factum eſt & habitavit inter homines: procuraſti mihi per quendam hominem immaniſſimo typho turgidum, quoſdam Platonicorum libros ex Græca lingua in Latinam verſos; & ibi legi non quidem his verbis, ſed hoc idem omninò, multis & multiplicibus ſuaderi rationibus, quod in principio erat verbum,

VOSTRE bonté, mon Dieu, me voulant faire connoiſtre comme vous reſiſtez aux ſuperbes, & donnez voſtre grace aux humbles, & combien eſt grande la miſericorde que vous avez fait paroiſtre aux hommes dans cette prodigieuſe humilité, par laquelle voſtre Verbe s'eſt fait homme & a habité parmy nous, vous permiſtes que par le moyen d'vn homme extraordinairement vain & glorieux, il me tomba entre les mains quelques livres des philoſophes Platoniciens traduits de grec en latin, dans leſquels je leus, non pas en meſmes paroles, mais dans vn ſens tout ſemblable appuyé d'vn tres-grand nombre de raiſons; Que le Verbe eſtoit dés le commencement; Que le Verbe eſtoit en Dieu, & que le Verbe eſtoit Dieu; Qu'ainſi dés le commencement le Verbe eſtoit en Dieu; Que toutes choſes ont eſté faites par luy, & que rien n'a eſté fait ſans

sans luy; Que ce qui a esté fait a vie en luy; Que la vie estoit la lumiere des hommes; Que cette lumiere luit dans les tenebres; & que les tenebres ne l'ont point comprise; Qu'encore que l'ame de l'homme rende témoignage de la lumiere, elle n'est pas pourtant elle-mesme la lumiere, mais que le Verbe de Dieu qui est Dieu, est cette lumiere veritable qui éclaire tout homme venant en ce monde: Qu'il estoit dans le monde; Que le monde a esté fait par luy, & que le monde ne l'a point connu.

& verbũ erat apud Deum, & Deus erat verbum, hoc erat in principio apud Deũ, omnia per ipsum facta sunt, & sine ipso factum est nihil. Quod factum est in eo vita est. Et vita erat lux hominum, & lux in tenebris lucet & tenebræ eã non comprehenderunt. Et quia hominis anima, quãvis testimonium perhibeat de lumine, non est tamen ipsa lumen, sed verbum Dei Deus est, lumen verum, quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. Et quia in hoc mundo erat, & mundus per ipsum factus est, & mundus eum non cognovit.

2. Voilà ce que je leus dans ces livres. Mais je n'y leus pas que le Verbe estant venu chez soy, les siens ne l'ont pas receu: & qu'il a donné le pouvoir d'estre faits enfans de Dieu à tous ceux qui l'ont receu, & qui ont creu en son nom. I'y leus aussi que ce Verbe qui est Dieu n'estoit pas nay de la chair ny du sang, ny des desirs sensuels de la volonté de l'homme, mais de Dieu.

2. Quia vero in sua propria venit, & sui eum non receperũt; quotquot autem receperunt eum dedit eis potestatem filios Dei fieri, credentibus in nomine ejus; non ibi legi; Item ibi legi; Quia Deus verbũ, nõ ex carne, non ex sanguine, nõ

ex voluntate viri, neque ex voluntate carnis, sed ex Deo natus est. Sed quia verbũ caro factum est; & habitavit in nobis: non ibi legi.

Mais je n'y leus pas que le Verbe a esté fait homme, & a habité parmy nous.

3. *Indagavi quippe in illis literis varie dictum & multis modis, quod sit filius in forma patris, non rapinam arbitratus esse æqualis Deo, quia naturaliter idipsum est. Sed quia semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, & habitu inventus vt homo; humiliavit se, factus obediens vsque ad mortem, mortem autem crucis: propter quod Deus eum exaltavit à mortuis, & donavit ei nomen quod est super omne nomen; vt in nomine Iesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium, & infernorum, & omnis lingua confiteatur quia Dominus Iesus in gloria est Dei patris: non habent illi libri.*

3. Ie trouvay qu'il estoit marqué en plusieurs endroits de ces livres & en differentes expressions; que le Fils ayant la mesme essence que le Pere n'a pas creu faire vn larcin en se rendant égal à Dieu, puis qu'il est par sa nature vne mesme chose avec luy. Mais je n'y leus point qu'il s'est aneanty soy-mesme en prenant la forme d'vn esclave; qu'il s'est rendu semblable à l'homme en se revestant de nos infirmitez; qu'il s'est humilié & a esté obeïssant jusqu'à la mort & à la mort de la Croix, en recompense dequoy Dieu l'a ressuscité des morts, & luy a donné vn nom qui est au dessus de tout autre nom; afin qu'à cet adorable nom de IESVS, toutes les puissances du ciel, de la terre, & des enfers plient les genoux, & que les nations reconnoissent & publient à haute voix que IESVS-CHRIST nostre Seigneur est dans la gloire de Dieu son Pere.

4. Ie trouvay dans ces mesmes livres, que vostre Fils vnique est eternel comme vous; qu'il subsiste avant tous les temps & au delà de tous les temps d'vne subsistance immuable ; que les ames ne sont heureuses que par les effusions qu'elles reçoivent de sa plenitude, & qu'elles ne sont renouvellées pour devenir sages que par la participation de sa sagesse qui se communique à elles. Mais qu'il soit mort dans le temps pour les pecheurs ; que vous n'ayez pas épargné vostre Fils vnique, & que vous l'ayez livré à la mort pour les hommes , je ne le vis point dans ces livres , dautant que vous avez caché ces mysteres aux sages du monde, & les avez seulement revelez aux humbles & aux petits, afin que ceux qui gemissent sous la pesanteur de leurs pechez viennent à luy, & qu'il les soulage; parce qu'il est doux & humble de cœur ; & que c'est luy qui conduit dans la justice ceux qui sont doux & humbles de cœur , qui leur apprend à marcher dans ses saintes voyes , & qui nous pardonne tous nos pechez lors qu'il voit en nous vne humilité veritable & vne douleur non feinte de l'avoir irrité par nos offenses.

4. Quod enim ante omnia tempora, & supra omnia tẽpora incommutabiliter manet vnigenitus filius tuus coæternus tibi : & quia de plenitudine ejus accipiunt animæ, vt beatæ sint ; & quia participatione manentis in se sapientiæ renovantur, vt sapientes sint : est ibi. Quod autem secundum tempus pro impiis mortuus est; & filio tuo vnico non pepercisti, sed pro nobis omnibus tradidisti eum : non est ibi. Abscondisti enim hæc à sapientibus & revelasti ea parvulis; vt venirent ad eum laborantes & onerati, & reficeret eos quoniam mitis est & humilis corde; & dirigit mites in judicio, & docet mansuetos vias suas, videns humilitatem nostram , & laborem nostrum , & dimittens omnia peccata nostra.

5. Mais ceux qui sont enflez d'orgueil par la haute opinion qu'ils con-

5. Qui autem cothurno , tanquam doctrinæ sublimioris

elati, non audiunt dicentem: Discite à me, quia mitis sum & humilis corde, & invenietis requiem animab' vestris: Et si cognoscunt Deum, non sicut Deum glorificant, aut gratias agunt, sed evanescunt in cogitationibus suis, & obscuratur insipiens cor eorum, dicentes se esse sapiẽtes, stulti fiunt. & ideo legebam ibi etiam immutatam gloriam incorruptionis tuæ, in idola & varia simulachra, in similitudine imaginis corruptibilis hominis, & volucrum, & quadrupedum, & serpentium, videlicet Ægyptium cibum quo Esau perdidit primogenita sua, quoniam caput quadrupedis pro te honoravit populus primogenitus, conversus corde in Ægyptum; & curvans imaginem tuam, animã suam ante imaginem vituli manducantis fœnum.

çoivent de leur ſcience ne l'écoutent point quand il dit : Apprenez de moy que je ſuis doux & humble de cœur, & vous trouverez le repos de vos ames. Et lors meſme qu'ils connoiſſent Dieu, ils ne le glorifient pas comme Dieu, & ne luy rendent pas les actions de graces qui luy ſont deuës, mais ils s'égarent & ſe perdent dans la vanité de leurs penſées & deviennent d'autant plus fous, qu'ils ſe croyent eſtre plus ſages. C'eſt pourquoy je trouvay que dans ces livres la gloire de voſtre incorruptible majeſté vous eſtoit ravie pour la donner à des idoles & à des ſtatuës formées ſur l'image & la reſſemblance de l'homme, qui eſt corruptible, des oiſeaux, des beſtes & des ſerpens. I'y trouvay cette viande d'Egypte, laquelle fit perdre autrefois le droit d'aiſneſſe à Eſaü, c'eſt à dire au peuple Iuif le premier né d'entre tous les peuples, qui ne reſpirant que ſon retour en Egypte, adoroit vne beſte au lieu de vous adorer, & abaiſſoit ſon ame qui eſtoit formée à voſtre image devant l'image d'vn veau qui mange de l'herbe.

6. Inveni hæc ibi, & non manducavi.

6. Ie vis toutes ces choſes dans ces livres. Mais je ne voulus point

me repaiſtre de cette viande de l'idolatrie : Car il vous a pleu, Seigneur, d'appeller les payens à la participation de voſtre heritage : Il vous a pleu de lever l'opprobre & la honte de Iacob, de ces peuples enſevelis durant tant de ſiecles dans le peché & dans l'ignorance, lors que pour accomplir les figures anciennes, vous avez preferé le Peuple Gentil repreſenté par Iacob qui eſtoit le puiſné, au Peuple Iuif marqué par Eſaü qui eſtoit l'aiſné. I'eſtois venu à vous, Seigneur, du milieu de ces payens, & je commençay à tourner ma penſée vers cet or que vous commandaſtes à voſtre peuple d'emporter d'Egypte, parce qu'en quelque lieu qu'il fuſt il eſtoit à vous. Et cet or eſt la ſageſſe dont vous aviez répandu quelque lumiere parmy les infidelles, comme lors que vous dites aux Atheniens par voſtre Apoſtre, que c'eſt par vous que nous avons l'eſtre, le mouvement & la vie, ainſi que quelques-vns d'entre eux l'avoient déja dit auparavant. Et ce qu'il y avoit de bon & de vray dans ces livres des Platoniciens que j'avois leus venoit auſſi du meſme threſor. Mais je ne m'arreſtay point à ces idoles des Egyptiens auſquelles ils offroient l'or de voſtre ſageſſe, changeant ainſi en menſonge voſtre verité, & rendant à des creatures l'honneur &

Placuit enim tibi Domine auferre opprobrium diminutionis ab Iacob, vt major ſerviret minori, & vocaſti gentes in hæreditatem tuam. Et ego ad te veneram ex gentibus, & intendi in aurum quod ab Ægypto voluiſti vt auferret populus tuus, quoniam tuum erat vbicumque erat. Et dixiſti Athenienſibus per Apoſtolum tuum, quod in te vivimus, & movemur, & ſumus : ſicut & quidam ſecundum eos dixerunt. Et vtique inde erant illi libri. Et non attendi in idola Ægyptiorum, quibus de auro tuo miniſtrabant, qui tranſmutaverunt veritatem Dei in mendacium, & coluerunt & ſervierunt creaturæ potius quam creatori.

l'adoration qui ne sont deus qu'au seul createur.

CHAPITRE X.

Il commence à reconnoistre que Dieu estant la verité mesme, il ne devoit point estre conceu comme vne chose corporelle.

ET inde admonitus redire ad memetipsum intravi in intima mea duce te, & potui, quoniam factus es adjutor meus. Intravi, & vidi qualicunque oculo animæ meæ, supra eundem oculum animæ meæ, supra mentem meam, lucem incommutabilem; non hanc vulgarem & conspicuam omni carni, nec quasi ex eodem genere grandior erat, tanquam si ista multo multoque clarius claresceret, totumque occuparet magnitudine. Non hoc illa erat, sed aliud, aliud valde ab istis omnibus. Nec ita erat supra mentem meam sicut oleum

AYANT tiré de ces connoissances vn advertissement salutaire de revenir à moy, j'entray en moy-mesme dans le plus secret de mon cœur & de mes pensées, & je me trouvay capable de le faire, parce que je fus aidé de vostre secours. I'entray donc ainsi dans moy-mesme, & avec l'œil de mon ame, quoy qu'il n'eust encore que peu de clarté, je vis au dessus de ce mesme œil de mon ame, & au dessus de la lumiere de mon esprit la lumiere immuable du Seigneur, & cette lumiere n'estoit pas celle que nous voyons, ny quelque autre de mesme nature, mais qui auroit esté seulement plus grande, plus parfaite, plus éclatante & plus étenduë dans toutes les parties de l'Vnivers : Elle estoit d'vne autre espece & entierement differente de la lumiere ordinaire. Elle n'estoit point au dessus de mon esprit, comme l'huile est au dessus de l'eau, & le ciel au dessus de la terre, mais elle estoit au dessus de moy-

mesme comme m'ayant donné l'estre, & j'estois au dessous d'elle comme ayant esté creé par elle. Celuy qui connoist la verité, connoist aussi cette lumiere; & celuy qui connoist cette lumiere, connoist aussi l'eternité; & c'est la charité qui la fait connoistre.

super aquam; nec sicut cœlum super terram, sed superior, quia ipsa fecit me, & ego inferior, quia factus sum ab ea. Qui novit veritatem novit eam, & qui novit eam, novit æternitatem. Charitas novit eam.

2. O eternelle verité! ô veritable charité! ô chere eternité! C'est vous qui estes mon Dieu, & c'est pour vous que je soûpire jour & nuit. Aussi-tost que je commençay à vous connoistre, vous m'ouvristes les yeux pour me faire voir qu'il y avoit des choses qui pouvoient tomber sous l'intelligence humaine; mais que je n'estois pas encore capable de les entendre: Et vos regards furent si clairs & si penetrans, que la foiblesse de ma veuë ne pouvant les soûtenir, je fus avec tremblement touché d'amour & de crainte, & trouvay que le peché qui avoit presque effacé vostre image dans mon ame, m'avoit tellement éloigné de vous, que je n'entendois que comme d'vn lieu fort élevé au dessus de moy cette voix par laquelle vous me disiez: Ie suis la nourriture des forts: Croissez & puis vous me mangerez: Vous ne me changerez pas neanmoins en vostre substance, comme il arrive en

2. O æterna veritas, & vera charitas, & chara æternitas! Tu es Deus meus: tibi suspiro die ac nocte. Et cum te primum cognovi, tu assumpsisti me, vt viderem esse quod viderem; & nondum me esse qui viderem. Et reverberasti infirmitatem aspectus mei radians in me vehementer, & contremui amore & horrore; Et inveni longe me esse à te in regione dissimilitudinis, tanquam audirem vocem tuam de excelso: Cibus sum grandiũ, cresce & manducabis me. Nec tu me in te mutabis, sicut cibum carnis tuæ, sed tu mutaberis in me.

la nourriture corporelle; mais ce sera vous qui serez changé en moy.

3. Et cognovi, quoniam pro iniquitate erudisti hominem & tabescere fecisti sicut araneam animam meam. Et dixi: Nunquid nihil est veritas; quoniam neque per finita, neque per infinita locorum spacia diffusa est? Et clamasti de longinquo. Imo vero, ego sum, qui sum. Et audivi, sicut auditur in corde; & non erat prorsus unde dubitarem. Faciliusque dubitarem vivere me quam non esse veritatem; quæ per ea quæ facta sunt intellecta conspicitur.

3. Ie connus alors que vous chastiez les hommes à cause de leurs pechez, & que par cette raison vous aviez rendu mon ame plus seche qu'vne toile d'araignée, selon la parole du Prophete. Ce qui me fit dire en moy-mesme; La verité n'est-elle donc rien, parce que je ne la voy point se répandre en aucuns espaces ny finis ny infinis? & vous me répondites en criant comme de fort loin; Tant s'en faut qu'elle ne soit rien, que c'est moy qui suis celuy qui est. Cette voix que j'entendis interieurement dans mon cœur, fit cesser de telle sorte tous mes doutes, que j'aurois esté capable depuis ce moment de douter plûtost si j'estois en vie, que de douter s'il y a vne verité qui se voit par l'œil de l'intelligence, & reluit dans toutes les creatures visibles.

CHAPITRE XI.

Que les creatures sont & ne sont pas.

ET inspexi cætera infra te, & vidi nec omnino esse, nec omnino non esse. Esse quidem; quoniam abs te sunt: non esse au-

IE consideray en suite toutes les choses qui sont au dessous de vous, & je reconnus qu'on ne sçauroit dire ny qu'elles sont absolument, ny qu'absolument elles ne sont pas. Car elles sont, en ce qu'elles ont receu leur estre

de vous: Et elles ne ſont pas, en ce qu'elles ne ſont pas ce que vous eſtes; n'y ayant point d'eſtre veritable que celuy qui ſubſiſte ſans alteration & ſans changement. Tout mon bonheur conſiſte donc à eſtre attaché à Dieu, puis que ſi je ne ſubſiſtois en luy, je ne pourrois pas ſubſiſter en moy; & que c'eſt luy qui changeant & renouvellant toutes choſes ſubſiſte neanmoins dans vn eſtat toûjours immuable, & eſt d'autant plus digne d'eſtre reconnu de moy pour mon Seigneur & mon Dieu, qu'il n'a beſoin d'aucun bien que je poſſede.

tem quoniam id quod es non ſunt. Id enim vere eſt quod incommutabiliter manet. Mihi autem inhærere Deo bonum eſt: quia ſi non manebo in illo, nec in me potero. Ille autem in ſe manens innovat omnia. Et Dominus meus es, quoniam bonorum meorum non eges.

CHAPITRE XII.

Que toute nature eſt bonne, meſme celle qui eſt corruptible.

IE compris auſſi que toutes les choſes qui ſe corrompent ſont bonnes, & qu'ainſi qu'elles ne pourroient ſe corrompre ſi elles eſtoient ſouverainement bonnes, il ne ſe pourroit faire auſſi qu'elles ſe corrompiſſent ſi elles n'eſtoient pas bonnes. Car ſi elles avoient vne ſouveraine bonté, elles ſeroient incorruptibles; & ſi elles n'avoient rien de bon, il n'y auroit rien en elles capable d'eſtre corrompu, puis que la corruption nuit à ce qu'elle corrompt, & qu'elle ne ſçauroit nuire qu'en diminuant le bien. Ainſi, ou la corruption n'apporte point de dom-

ET manifeſtatum eſt mihi, quoniam bona ſunt, quæ corrumpuntur: quæ neque ſi ſumma bona eſſent, neque niſi bona eſſent, corrumpi poſſent: Quia ſi ſumma bona eſſent, incorruptibilia eſſent, ſi autem nulla bona eſſent, quid in eis corrumperetur non eſſet. Nocet enim corruptio; & niſi bonũ minueret non noceret. Aut igitur

nihil nocet corruptio, quod fieri non poteſt: aut, quod certiſſimum eſt, omnia quæ corrumpuntur privantur bono. Si autem omni bono privabuntur, omninò non erunt: Si enim erunt & corrumpi jam non poterunt, meliora erunt quia incorruptibiliter permanebunt. Et quid monſtruoſius quam ea dicere omni bono amiſſo facta meliora? Ergo ſi omni bono privabuntur, omninò nulla erunt. Ergo quamdiu ſunt, bona ſunt. Ergo quæcunque ſunt, bona ſunt. Malumque illud quod quærebam vnde eſſet, non eſt ſubſtantia: quia ſi ſubſtantia eſſet, bonum eſſet. Aut enim eſſet incorruptibilis ſubſtantia: magnum vtique bonum; aut ſubſtantia corruptibilis eſſet, quæ niſi bona eſſet corrumpi non poſſet.

mage, ce qui ne ſe peut ſoûtenir; ou toutes les choſes qui ſe corrompent perdent quelque bien; ce qui eſt indubitable. Que ſi elles avoient perdu tout ce qu'elles ont de bon, elles ne ſeroient plus du tout. Autrement ſi elles ſubſiſtoient encore ſans pouvoir plus eſtre corrompuës, elles ſeroient dans vn eſtat plus parfait qu'elles n'étoient auparavant que d'avoir perdu tout ce qu'elles avoient de bon, puis qu'elles demeureroient toûjours dans vn eſtre incorruptible. Or qu'y auroit-il plus extravagant que de dire que les choſes deviennent meilleures par la perte de tout ce qu'elles ont de bon? Il eſt donc clair qu'elles ne ſeroient point du tout ſi elles eſtoient privées de toute la bonté qu'elles poſſedent. D'où il s'enſuit que tant qu'elles ſubſiſtent, elles ſont bonnes; & que toutes les choſes qui ſont, ſont bonnes; & que ce mal dont je cherchois l'origine avec tant de ſoin n'eſt nullement vne ſubſtance, puis que ſi c'en eſtoit vne, ce ſeroit vn bien & non pas vn mal. Car, ou ce ſeroit vne ſubſtance incorruptible, ce qui ſeroit vn tres-grand bien: ou ce ſeroit vne ſubſtance corruptible, laquelle ne pourroit eſtre ſujette à corruption que parce qu'elle ſeroit bonne.

2. *Itaque vidi & manifeſtatum eſt*

2. Ainſi je vis, & reconnus clairement que vous n'avez rien fait que de

bon; & qu'il n'y a point de ſubſtance qui ne vous doive ſon eſtre. Car encore que vous n'avez pas creé toutes choſes dans vn égal degré de bonté, elles ſont neanmoins toutes, parce qu'elles ſont toutes bonnes chacunes en particulier: Et elles ſont tres-bonnes toutes enſemble, puis qu'il eſt dit de tous vos ouvrages, qu'aprés les avoir conſiderez, vous les avez trouvé tres-bons.

mihi, quia omnia bona tu feciſti; & prorſus nullæ ſubſtantiæ ſunt, quas tu non feciſti. Et quoniam non æqualia omnia feciſti, ideò ſunt omnia, quia ſingula bona ſunt: & ſimul omnia valdè bona, quoniã feciſti Deus noſter omnia bona valdè.

CHAPITRE XIII.

Qu'il n'y a rien que de bon dans les ouvrages de Dieu.

QVANT à vous, mon Dieu, il n'y a point de mal, non ſeulement au regard de vous, mais meſme au regard de cet vnivers que vous avez creé, parce qu'il ny a rien hors de luy qui ſoit capable de s'y introduire comme par force & avec violence, & de troubler l'ordre que vous y avez étably. Il eſt vray que quant aux creatures particulieres dont eſt composé le monde, il y en a quelques-vnes que l'on eſtime mauvaiſes, parce qu'elles ne conviennent pas à d'autres: mais elles ſont bonnes neanmoins, parce qu'il y en a d'autres auſquelles elles conviennent, & qu'en elles meſmes elles ſont bonnes. Et toutes ces choſes qui ne conviennent point entre elles, conviennent à la partie infe-

ET tibi omninò non eſt malum; non ſolum tibi, ſed nec univerſæ creaturæ tuæ; quia extra non eſt aliquid quod irrumpat, & corrumpat ordinem quem impoſuiſti ei. In partibus autem ejus, quædam quibuſdam quia non conveniunt, mala putantur: & eadem ipſa conveniunt aliis, & bona ſunt, & in ſemetipſis bona ſunt. Et omnia hæc quæ ſibimet invicem non conveniunt, conveniũt inferiori parti rerum quam terram

dicimus, habentem cælum ſuum nubiloſum atque ventoſum congruum ſibi.

2. *Et abſit jam ut dicerem non eſſe iſta; quia & ſi ſola iſta cernerem deſiderarem quidem meliora, ſed jam etiam de ſolis iſtis laudare te deberem: quoniam laudandum te oſtendunt de terra dracones & omnes abyſſi; Ignis, grando, nix, glacies, ſpiritus tempeſtatis: quæ faciunt verbum tuum; montes & omnes colles, ligna fructifera, & omnes cedri: beſtiæ & omnia pecora, reptilia & volatilia pennata: reges terræ & omnes populi, principes & omnes judices terræ: juvenes & virgines, ſeniores cum junioribus laudant nomen tuum.*

3. *Cum vero etiam de cælis te laudent, laudent te Deus noſter in excelſis omnes angeli tui, omnes virtutes tuæ, ſol & luna, omnes ſtellæ &*

rieure du monde que nous appellons la terre, laquelle tire de l'avantage d'avoir au deſſus d'elle vn air plein de vents & de nuées.

2. Et bien qu'à conſiderer ces choſes ſeparément, je puiſſe deſirer qu'elles fuſſent meilleures qu'elles ne ſont, je n'aurois garde neanmoins de deſirer qu'elles ne fuſſent point en tout, puis que quand elles ſeroient ſeules, je devrois toutefois vous loüer de les avoir faites, parce que toutes vos creatures, les animaux de la terre, les dragons & toutes les eaux, le feu, la greſle, la neige, la glace, & ces tourbillons qui vous obeïſſent, les montagnes, les collines, les arbres fruitiers & les cedres, les beſtes, les reptiles & les oiſeaux; les rois du monde & toutes les nations, les princes & tous les grands, les jeunes, les vierges, les vieillards & les enfans, que toutes vos creatures, dis-je, font voir ſur la terre que vous eſtes digne de loüange.

3. Mais quand je conſiderois qu'on vous louë auſſi dans le ciel, & que tous vos anges, toutes vos puiſſances, le ſoleil, la lune, les eſtoiles, la lumiere, les cieux des cieux, & les eaux qui ſont au deſſus des cieux chantent inceſſamment vos loüanges, les loüanges

du Dieu qui les a créez & qui eſt aſſis ſur ſon thrône au plus haut du ciel, je ne ſouhaitois point qu'ils fuſſent meilleurs qu'ils ne ſont parce que je conſiderois generalement tous vos ouvrages. Et quoy que j'eſtimaſſe que les ſuperieurs eſtoient plus nobles & plus excellens que les inferieurs, je jugeois neanmoins & avec grande raiſon, qu'ils valoient mieux tous enſemble que les ſeuls eſtres ſuperieurs, conſiderez en eux-meſmes & ſeparément.

lumen, cæli cælorum, & aquæ quæ ſuper cælos ſunt, laudent nomen tuum: non jam deſiderabam meliora, quia omnia cogitabam; & meliora quidem ſuperiora; quam inferiora; ſed meliora omnia quam ſola ſuperiora judicio ſaniore pendebam.

Chapitre XIV.

Comment il paſſa de diverſes erreurs à la vraye connoiſſance de Dieu.

Il faut bien manquer de jugement pour trouver à redire, mon Dieu, à quelqu'vne de vos creatures: & j'en manquois bien auſſi lors que j'oſois remarquer des defauts en pluſieurs de vos ouvrages. Et parce que mon ame n'avoit pas la hardieſſe d'accuſer ſon Dieu de quelque imperfection, je ne voulois point vous reconnoiſtre pour createur de tout ce qui ne m'agreoit pas dans le monde: Ce qui me fit paſſer dans cette folle opinion, qu'il y avoit deux ſubſtances premieres qui eſtoient les principes de toutes les autres, l'vne bonne & l'autre mauvaiſe: mais mon eſprit ne trouvoit point de

Non eſt ſanitas eis quibus diſplicet aliquid creaturæ tuæ, ſicut mihi non erat cum diſplicerent multa quæ feciſti. Et quia non audebat anima mea vt ei diſpliceret Deus meus, nolebat eſſe tuum quicquid ei diſplicebat. Et inde ierat in opinionem duarum ſubſtantiarum, & non requieſcebat, & aliena loquebatur.

satisfaction dans cette erreur, & je suivois plûtost les sentimens des autres que les miens propres.

2. Et inde rediens fecerat sibi Deum per infinita spatia locorum omnium, & eum putaverat esse te; & eum collocaverat in corde suo, & facta erat rursus templum idoli sui abominandum tibi. Sed posteaquam fovisti caput nescientis, & clausisti oculos meos ne viderent vanitatem, cessavi de me paululum, & consopita est insania mea. Et evigilavi in te, & vidi te infinitum aliter, & visus iste non à carne trahebatur.

2. De là je passay à m'imaginer vn Dieu qui remplissoit les espaces infinis de tous les lieux; & croyant que c'estoit vous qui estiez ce Dieu; j'établis vostre siege dans mon cœur, qui devint par ce moyen le temple abominable de l'idole que je m'estois ainsi formée. Mais aprés qu'il vous eut plû d'éclairer mon entendement lors que je n'y pensois pas, & de me fermer les yeux pour m'empescher de voir les objets de la vanité, je commençay à goûter quelque repos, & ma folie s'estant assoupie, mon ame s'éveilla pour vous considerer, mon Dieu. Ie vis alors que vous estiez infiny: mais d'vne maniere toute autre que je ne me l'estois imaginé, & cette veuë n'avoit rien de charnel ny de terrestre.

CHAPITRE XV.

Que toutes les choses participent de la verité & de la bonté de Dieu.

Et respexi alia, & vidi tibi debere quia sunt, & in te cuncta finita: sed aliter, non quasi in loco, sed quia tu

APRÉS cela, je jettay mes yeux sur les autres choses, & je reconnus qu'elles vous sont redevables de leur estre, & qu'elles ont toutes en vous leurs fins & leurs bornes. Ie reconnus que la subsistance qu'elles ont en vous,

n'eſt pas comme la ſubſiſtance d'vn corps en vn certain lieu; mais qu'elles ſubſiſtent en vous par voſtre verité, qui eſt comme la main avec laquelle vous ſoûtenez toutes choſes. Ie reconnus qu'elles ſont toutes vrayes entant qu'elles ſont, & que la fauſſeté n'eſt autre choſe que la créance qu'on a, qu'vne choſe eſt lors qu'elle n'eſt point. Ie reconnus que chacune d'elles a du rapport, non ſeulement aux lieux qui luy ſont propres, mais auſſi aux temps qui luy conviennent, & que vous qui eſtes ſeul eternel n'avez pas commencé à agir aprés des temps & des ſiecles infinis, puis que tous ces temps & ces ſiecles, ſoit paſſez ou à venir, ne pourroient ny arriver ny s'écouler, ſi vous n'eſtiez le principe & le moteur immobile de leurs cours & de leurs revolutions.

es omnitenens manu veritate; & omnia vera ſunt in quantum ſunt: nec quicquam eſt falſitas niſi cum putatur eſſe quod non eſt. Et vidi quia non ſolum locis ſua quæque ſuis conveniũt, ſed etiam temporibus. Et quia tu, qui ſolus æternus es, non poſt innumerabilia ſpatia temporum cœpiſti operari: quia omnia ſpatia temporum, & quæ præterierunt & quæ præteribunt, nec abirent, nec venirent, niſi te operante & manente.

CHAPITRE XVI.

Que toutes les choſes naturelles ſont bonnes; & ce que c'eſt que le peché.

IE remarquay auſſi, & reconnus par experience qu'il ne faut pas s'étonner ſi le pain qui eſt ſi agreable à ceux qui ont le gouſt bon, eſt deſagreable aux perſonnes qui l'ont mauvais; & ſi la lumiere qui réjoüit les yeux qui ſont ſains, offenſe ceux qui ſont malades. Voſtre juſtice meſme, mon

ET ſenſi & expertus ſum non eſſe mirum, quod palato non ſano pœna eſt panis qui ſano ſuavis eſt: & oculis ægris odioſa lux, quæ puris amabilis eſt. Et juſtitia tua diſplicet

iniquis : ne dum vipera & vermiculus quæ bona creasti, apta inferioribus creaturæ tuæ partibus, quibus & ipsi iniqui apti sunt, quanto dissimiliores sunt tibi ; apti autem superioribus, quanto similiores sunt tibi.

Dieu, déplaist aux méchans : Comment donc les viperes & les vermisseaux ne leur déplairoient-ils point ? Mais cela n'empesche pas que vous ne les ayez créez bons, & qu'ils ne trouvent leur juste rapport selon le rang que vous avez voulu qu'ils tinssent dans l'vnivers entre les plus basses de vos creatures, qui est aussi le rang qui est d'autant plus propre aux méchans qu'ils sont moins semblables à vous : comme au contraire les bons ont d'autant plus de rapport avec les creatures les plus élevées qu'ils sont plus semblables à vous.

2. Et quæsivi quid esset iniquitas, & non inveni substantiam : sed à summa substantia te Deo detortæ in infimam voluntatis perversitatem projicientis intima sua, & tumescentis foras.

2. Ie recherchay en suite ce que c'estoit que le mal & le peché ; & je trouvay que ce n'estoit point vne substance, mais seulement vn dereglement de la volonté, qui en s'éloignant de vous mon Dieu, qui estes la souveraine substance, se porte dans l'affection de ce qui est au dessous de vous, & qui en rejettant ce qu'elle a de plus pretieux & de plus caché dans elle-mesme, s'enfle d'orgueil & se répand toute par sa vanité dans les choses exterieures.

Par

CHAPITRE XVII.

Par quels degrez il s'estoit élevé à la connoissance de Dieu.

J'ADMIROIS de voir que je commençois à vous aimer, & non plus vn fantosme au lieu de vous: Mais je ne pouvois neanmoins joüir continuellement de vous. Car comme d'vne part l'amour de vostre beauté m'enlevoit pour m'vnir à vous, je sentois aussi-tost de l'autre que le poids de ma misere m'arrachoit & me separoit de vous avec violence, pour me faire retomber avec gemissement dans la bassesse d'où je tâchois de sortir. Et ce poids n'estoit autre chose que les habitudes de mes passions charnelles.

ET mirabar, quòd jam te amabam, non pro te phantasma. Et non stabam frui Deo meo, sed rapiebar ad te decore tuo; moxque diripiebar abs te pondere meo, & ruebam in ista cum gemitu: & pondus hoc, consuetudo carnalis.

2. Mais au moins je me souvenois toûjours de vous: & je ne pouvois douter qu'il n'y eust vne chose souverainement bonne à laquelle je devois m'attacher, quoy que je visse bien pourtant que je n'estois pas encore tel que je devois estre pour m'y attacher, parce que le corps qui est corruptible appesantit l'ame, & que cette maison de terre qui est si grossiere & si pesante, accable l'esprit lors qu'il veut s'élever dans ses pensées.

2. Sed mecum erat memoria tui; neque vllo modo dubitabam esse cui cohærerem, sed nondum esse me qui cohærerem: quoniam corpus quod corrumpitur aggravat animam, & deprimit terrena inhabitatio sensum multa cogitantem.

3. I'estois aussi tres-asseuré, que depuis la creation du monde, vos grandeurs invisibles, vostre puissance eter-

3. Eramque certissimus, quod invisibilia tua à constitutione mundi per

ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque virtus & divinitas tua. Quærens enim unde approbarem pulchritudinem corporum, sive cælestium, sive terrestrium; & quid mihi præsto esset integrè de mutabilibus judicanti & dicenti, hoc ita esse debet, illud non ita. Hoc ergo quærens unde judicarem cum ita judicarem, inveneram incommutabilem & veram veritatis æternitatem supra mentem meam commutabilem.

nelle, & vostre divinité souveraine ont esté renduës intelligibles & comme visibles par l'ordre, la sagesse, & la conduite qui reluisent dans l'establissement & la conservation de toutes les choses que vous avez faites. Et recherchant ce qui me fait discerner la beauté des corps tant celestes que terrestres, & quelle est la regle qui est presente à mon esprit lors que je juge selon la verité des choses qui sont sujettes au changement, & que je dis; Cela doit estre ainsi; & cecy doit estre d'vne autre sorte; je trouvay qu'au dessus de mon esprit qui est sujet au changement, il y avoit vne verité immuable qui est l'eternité mesme.

4. *Atque ita gradatim à corporibus ad sentientem per corpus animam; atque inde ad ejus interiorem vim cui sensus corporis exteriora nuntiaret; & quousque possunt bestiæ. Atque inde rursus ad ratiocinantem potentiam ad quam refertur judicandum, quod sumitur à sensibus corporis.*

4. Ainsi allant par degrez, j'estois monté de la connoissance des corps à celle de l'ame sensitive, qui exerce ses fonctions par le moyen des organes corporelles. Delà je passay jusqu'à la puissance interieure, à laquelle les sens rapportent les objets exterieurs; ce qui est la borne de la connoissance des bestes. Puis je m'élevay jusqu'à cette partie superieure de l'ame de l'homme, qui par le raisonnement & le discours juge de tout ce que les sens luy rapportent.

5. *Quæ se quo-*

5. Cette partie la plus excellente

de mon ame se considerant elle-mesme, & trouvant qu'elle n'estoit pas immuable, fit vn effort pour s'élever jusqu'à sa plus haute maniere de concevoir & de connoistre. Car laissant celle qui luy estoit ordinaire, elle ferma les yeux à cette multitude d'images & de fantosmes qui la troubloient auparavant, afin qu'elle pust découvrir quelle est la lumiere qui l'éclaire dans la connoissance du bien immuable lors qu'elle déclare avec assurance qu'il doit estre preferé à celuy qui est sujet au changement. Ce qu'elle n'eust jamais fait si elle n'en eust eu quelque connoissance, & si elle n'eust esperé de parvenir par ce moyen jusqu'à cette veuë de vostre estre, que l'esprit humain ne sçauroit envisager que par des regards tremblans, & qui passent comme vn éclair.

que in me comperiens mutabilem, erexit se ad intelligentiam suam; & abduxit cogitationem à consuetudine, subtrahens se à contradicentibus turbis phantasmatum, ut inveniret quo lumine aspergeretur cum sine ulla dubitatione clamaret, incommutabile præferendum esse mutabili; unde nosset ipsum incommutabile: quod nisi aliquo modo nosset, nullo modo illud mutabili certo præponeret, & perveniret ad id, quod est in ictu trepidantis aspectus.

6. Ayant agy de cette sorte, mon Dieu, je vis par la lumiere de l'intelligence vos invisibles beautez comme peintes dans celles des choses visibles que vous avez tirées du neant; mais je ne pûs y arrester la pointe de mon esprit: L'éclat de vostre splendeur m'éblouïit les yeux; & ainsi estant retombé dans mes foiblesses accoustumées, il ne me resta de ce que j'avois apperceu qu'vn souvenir agreable qui m'avoit laissé dans vn tres-grand desir de gouster cette viande si délicieuse, dont

6 Tum verò invisibilia tua per ea quæ facta sunt, intellecta conspexi sed aciem figere non valui; & repercussa infirmitate redditus solitis, non mecum ferebam nisi amantem memoriam, & quasi olfacta desiderantem quæ comedere nondum possem.

je n'avois fenty que l'odeur qui eftoit excellente & m'avoit ravy, mais dont je n'avois pû encore me raffafier & me nourrir.

CHAPITRE XVIII.

Qu'il ne connoiffoit pas encore l'Incarnation de IESVS-CHRIST *qui eft l'unique voye du falut.*

IE cherchois le moyen d'acquerir des forces qui me rendiffent capable de joüir de vous; mais je n'en pouvois trouver jufqu'à ce que je connuffe le mediateur d'entre Dieu & les hommes IESVS-CHRIST homme, qui eftant vn Dieu élevé au deffus de toutes chofes, & meritant des benedictions infinies dans tous les fiecles, m'appelle & me dit; Ie fuis la voye, la verité & la vie. Et parce que je n'avois pas la force de manger d'vne viande fi folide, il s'eft reveftu de noftre nature: Le Verbe s'eft fait chair: afin que voftre fageffe eternelle par laquelle vous avez creé tout le monde, puft en s'accommodant à noftre foibleffe devenir vn lait divin pour nous nourrir dans noftre enfance.

ET quærebam viam comparandi roboris quod effet idoneum ad fruendum te: nec inveniebam donec amplecterer mediatorem Dei & hominum hominem Chriftum Iefum, qui eft fuper omnia Deus benedictus in fecula, vocantem & dicentem: Ego fum via, & veritas, & vita. Et cibum cui capiendo invalidus eram, mifcentē fe carni; quoniam verbum caro factum eft, vt infantiæ noftræ lactefceret fapientia tua per quam creafti omnia.

2. Mais n'eftant pas humble, je ne pouvois connoiftre l'humble IESVS-CHRIST mon maiftre, & j'ignorois les profonds myfteres que fon infirmité nous enfeigne. Car la verité eternelle,

2. Non enim tenebam dominū meum Iefum Chriftum, humilis humilem: nec cujus rei magiftra effet ejus infirmi-

qui eſt voſtre Verbe eſtant infiniment élevée au deſſus des plus élevées de vos creatures, éleve à ſoy ceux qui ſe ſoûmettent à elle. Et ayant avec le limon dont nous avons eſté formez, bâſty dans la plus baſſe partie du monde la petite maiſon de ſon humanité pour y faire ſa demeure, il s'en eſt ſervy pour humilier les ſuperbes, & les faire paſſer de l'amour d'eux-meſmes à l'amour qu'ils doivent avoir pour luy. De cette ſorte il les a gueris de leur orgueil, & remplis d'vne affection toute ſainte, afin que n'eſtant plus emportez hors de la voye de ſalut par la confiance qu'ils avoient en leurs propres forces, ils connuſſent leur foibleſſe en voyant à leurs pieds vn Dieu devenu foible & infirme par la participation de noſtre nature mortelle, & que laſſez de leur long égarement, ils ſe proſternaſſent devant cette divinité rabaiſſée, qui en ſe relevant, les releveroit auſſi avec elle.

tas noveram. Verbum enim tuum æterna veritas ſuperioribus creaturæ tuæ partibus ſupereminens, ſubditos erigit ad ſeipſam: In inferioribus autem ædificavit ſibi humilem domum de limo noſtro, per quam ſubdẽdos deprimeret à ſeipſis, & ad ſe trajiceret, ſanans tumorem, & nutriens amorem. Ne fiducia ſui progrederentur longius, ſed potius infirmarentur videntes ante pedes ſuos infirmam divinitatem ex participatione tunicæ pelliceæ noſtræ, & laſſi proſternerentur in eam, illa autem ſurgens levaret eos.

CHAPITRE XIX.

Qu'en ce temps-là il croyoit que IESVS-CHRIST *n'avoit eſté qu'vn excellent homme.*

MAIS j'eſtois bien éloigné de ces penſées, & n'avois autre creance de IESVS-CHRIST mon Sauveur, ſinon que c'eſtoit vn homme d'vne ſageſſe admirable, auquel nul ne ſe pou-

EGo vero aliud putabam, tantumque ſentiebam de domino Chriſto meo, quantum de excellentis ſapien-

tiæ viro, cui nullus posset æquari; præsertim quia mirabiliter natus ex virgine, ad exemplum contemnendorum temporaliū pro adipiscenda immortalitate, divina pro nobis cura tantam auctoritatem magisterii meruisse videbatur.

voit égaler, principalement en ce qu'estant par miracle nay d'vne Vierge, il me sembloit que sa conduite toute divine sur nous, avoit merité cette autorité souveraine qui le rendoit le maistre du monde, afin de nous enseigner par son exemple à mépriser les biens temporels pour acquerir l'immortalité.

2. Quid autem sacramenti haberet verbum caro factum, ne suspicari quidem poteram. Tātum cognoveram ex iis, quæ de illo scripta traderentur, (quia manducavit, bibit, dormivit, ambulavit; exhilaratus est, contristatus est, sermocinatus est, non hæsisse carnem illam verbo tuo, nisi cum anima, & mente humana. Novit hoc omnis qui novit incommutabilitatem verbi tui, quam ego jam noveram quantum poteram, nec omninò quicquam inde dubitabā. Etenim nunc movere mēbra corporis per voluntatem, nunc non movere: nunc

2. Mais je n'avois pas le moindre soupçon du mystere enfermé dans ces paroles : le Verbe s'est fait chair ; & ayant appris par l'histoire qui est écrite de luy, que lors qu'il estoit dans le monde il a mangé, beu, dormy, marché, s'est réjoüy, s'est attristé, & a conversé avec les hommes, je concevois fort bien que la chair n'avoit pû seule estre vnie au Verbe, mais seulement avec vne ame & vn esprit raisonnable. Ceux qui connoissent l'immutabilité de vostre Verbe, dont j'avois dés lors assez de connoissance pour n'en point douter, sçavent bien que toutes ces actions ne luy pouvoient estre propres, puis que mouvoir en vn temps les membres du corps par vne volonté libre, & puis ne les mouvoir plus; estre touché de quelque passion, & puis n'en avoir plus de sentiment; faire des discours admirables, & puis se taire, sont des conditions propres à

vne ame qui est sujette au changement. Que si ces actions avoient esté faussement rapportées de IESVS-CHRIST, toutes les autres choses qu'on a écrites de luy seroient suspectes de mensonge, & les hommes ne pourroient trouver dans l'Ecriture sainte aucune certitude de foy pour les conduire à leur salut.

aliquo affectu affici nunc non affici nunc proferre per signa sapientes sententias, nunc esse in silentio, propria sunt mutabilitatis animæ & mentis. Quæ si falsa de illo scripta essent, etiam omnia periclitarẽtur mendacio, neque in illis literis vlla fidei salus generi humano remaneret.

3. Mais parce que l'on ne sçauroit douter de la verité de l'Ecriture, je reconnoissois en IESVS-CHRIST non seulement le corps d'vn homme & vne ame sensitive, mais aussi vne ame raisonnable, qui compose avec le corps la nature entiere de l'homme : Et quoy que je ne crûsse pas que cet homme fust vny à la personne du Verbe, je croyois neanmoins qu'il avoit de tres-grands advantages sur tout le reste des hommes, possedant avec éminence les plus excellentes qualitez dont la nature humaine soit capable, & participant d'vne plus haute & plus parfaite maniere à la sagesse eternelle.

3. *Quia itaque vera scripta sunt, totum hominem in Christo agnoscebam: non corpus tantum hominis, aut cum corpore sine mente animum, sed ipsum hominem: non persona veritatis, sed magna quadam naturæ humanæ excellentia, & perfectiore participatione sapientiæ præferri cæteris arbitrabar.*

4. Quant à Alipe, il pensoit que dans la creance qu'ont les catholiques que Dieu s'est revestu d'vne chair humaine, ils tenoient qu'il n'y a en

4. *Alipius autem Deum carne indutum ita putabat credi à catholicis, vt præter Deum &*

IESVS-CHRIST que la divinité & la chair de l'homme, & nullement l'esprit & l'ame de l'homme. C'est pourquoy estant tres-persuadé que l'on ne sçauroit sans avoir vne ame raisonnable faire toutes les choses qu'on a écrites de luy, il se portoit avec peine à embrasser la foy de l'Eglise. Mais ayant appris que cette opinion estoit l'heresie des Apollinaristes, il embrassa avec joye la foy catholique qui la condamne.

carnem non esset in Christo anima, mentemque hominis non existimabat in eo prædicari. Et quoniam bene persuasum tenebat ea quæ de illo memoriæ mandata sunt sine vitali & rationali creatura non fieri, ad ipsam Christianam fidem pigrius movebatur. Sed postea hæreticorum Apollinaristarũ hunc errorem esse cognoscens, catholicæ fidei collætatus & contemperatus est.

5\. Pour ce qui est de moy, je confesse que je n'ay appris que quelque temps aprés luy quelle difference il y a dans le mystere de l'Incarnation entre la verité catholique & la fausseté de la creance de Photin. Surquoy il faut avoüer que les contestations des heretiques servent à faire connoistre encore beaucoup plus clairement quels sont les sentimens de vostre Eglise, & quelle est la saine doctrine. Aussi est-ce sans doute pour cette raison, qu'il est necessaire qu'il y ait des heresies, afin que la foiblesse & la legereté des vns fasse éclater davantage la constance & la fermeté des autres.

5\. *Ego autem aliquanto posterius didicisse me fateor, in eo quod verbum caro factum est, quomodo catholica veritas à Photini falsitate dirimatur. Improbatio quippè hæreticorum facit eminere quid Ecclesia tua sentiat, & quid habeat sana doctrina. Oportuit enim & hæreses esse, vt probati manifesti fierent inter infirmos.*

CHAPITRE XX.

Que les livres des Platoniciens l'avoient rendu plus sçavant, mais aussi plus vain; & qu'il luy avoit esté advantageux de les lire avant l'Ecriture.

MAIS ces livres des Philosophes Platoniciens que je lisois alors, m'ayant engagé à la recherche d'vne verité détachée des corps & de la matiere, je vis par la lumiere de l'intelligence, que la beauté des choses visibles que vous avez creées estoit comme vn tableau de vos beautez invisibles, lesquelles ne pouvant penetrer, je reconnus que ce qui m'empeschoit de les comprendre, estoit les tenebres dont mon ame estoit obscurcie. I'estois assuré que vous estes, & que vous estes infiny, sans que pour cela vous vous répandiez dans des espaces finis ou infinis. I'estois assuré que vous seul aviez vn estre veritable, parce que vous estes toûjours le mesme, sans estre sujet à aucune alteration, soit en changeant de lieu ou de qualitez. Et j'estois assuré que toutes les autres choses procedent de vous comme de leur source, par cette seule raison indubitable qu'elles sont, puis qu'elles ne sçauroient estre que par vous. I'estois assuré de toutes ces veritez, & je me trouvois neanmoins trop foible pour pouvoir encore joüir de vous.

Sed tunc lectis Platonicorum illis libris, postea quam inde admonitus quærerem incorpoream veritatem, invisibilia tua per ea quæ facta sunt intellecta conspexi; & repulsus sensi quid per tenebras animæ meæ contemplari non sinerer, certus esse te, & infinitum esse, nec tamen per locos finitos infinitosve diffundi; & verò te esse qui semper idem ipse esses, ex nulla parte nulloque motu aliter aut aliter, cætera verò ex te esse omnia, hoc solo firmissimo documento, quia sunt. Certus quidem in istis eram, nimis tamen infirmus ad fruendum te.

2. Garriebam planè quasi peritus, & nisi in Christo salvatore nostro viam tuam quærerem, non peritus, sed periturus essem. Iam enim cœperam velle videri sapiens, plenus pœna mea; & non flebam, insuper & inflabar scientia.

2. Ie discourois sur ce sujet, comme si je fusse déja devenu sçavant; & toutefois si je n'avois cherché dans IESVS-CHRIST nostre Sauveur la voye qui conduit à vous, je me serois perdu dans toute cette science. Car estant encore tout plein de miseres & des peines de mes pechez, je voulois déja passer & pour docte & pour habile; & non seulement je ne pleurois pas mes fautes, mais j'estois enflé d'orgueil par la vanité que me donnoit ma science pretenduë.

3. Vbi enim erat illa ædificans charitas à fundamento humilitatis, quod est Christus Iesus? Aut quando illi libri me docerent eam? In quos me propterea, priusquam scripturas tuas considerarem, credo voluisti incurrere; ut imprimeretur memoriæ meæ quomodo ex eis affectus essem: Et cum postea in libris tuis mansuefactus essem, & curantibus digitis tuis contrectarentur vulnera mea, discernerem atque distinguerem quid interesset inter præsumptionem & con-

3. Car où estoit cette charité, qui pour bastir l'édifice de nostre salut, le fonde sur l'humilité qui est IESVS-CHRIST luy-mesme? Et ces livres eussent-ils jamais esté capables de me l'enseigner? Mais je croy que vous voulustes, mon Dieu, qu'ils me tombassent entre les mains avant que d'avoir leu avec attention vostre divine parole, afin que je ne pûsse jamais oublier quels sentimens ils m'avoient donnez; & que vos saintes Ecritures ayant ensuite humilié & adoucy mon esprit, & vostre main favorable ayant touché & guery les playes de mon ame, je fusse capable de remarquer quelle difference il y a entre la vaine confiance en ses propres forces, & l'humble reconnoissance de sa foiblesse, entre ceux qui sçavent où il faut aller, mais qui ne sçavent pas le

chemin qu'ils doivent tenir, & ceux qui connoissent le chemin de nostre bienheureuse patrie, lequel ne nous y conduit pas seulement pour en avoir la veuë, mais nous en donne la possession & la joüissance. Car si j'eusse commencé par vos livres sacrez à m'instruire de ce que je devois croire, & à gouster vos douceurs en me les rendant familiers, & que je fusse tombé ensuite dans la lecture de ces livres profanes, ils eussent possible détruit en moy le fondement de la pieté: ou si j'eusse conservé les mouvemens & les impressions salutaires que j'avois tirées de vostre sainte parole, j'aurois esté capable de croire qu'on en peut concevoir de semblables en s'instruisant seulement dans les livres de ces Philosophes.

fessionem; inter videntes quo eundum sit, nec videntes quà; & viam ducentem ad beatificam patriam, non tantum cernendã, sed & inhabitandam? Nam si primò sanctis tuis literis informatus essem, & in earum familiaritate obdulcuisses mihi, & postea in illa volumina incidissem, fortasse aut abripuissent me à solidamento pietatis aut si in affectu quem salubrem imbiberam perstitissem, putarem etiã ex illis libris eum posse concipi, si eos solos quisquam didicisset.

CHAPITRE XXI.

Qu'il trouva dans les Ecritures saintes l'humilité & la vraye voye du salut qu'il n'avoit point trouvée dans les livres des Platoniciens.

IE commençay donç alors à lire l'Ecriture sainte avec vne ardeur exrraordinaire, & à reverer ces paroles si venerables que vostre Esprit saint a dictées luy-mesme. Mais rien ne me touchoit tant que les Epistres de

ITaque avidissimè arripui venerabilem stylum spiritus tui, & præ cæteris Apostolum Paulum: & perierunt

illæ quæstiones in quibus mihi aliquando visus est adversari sibi, & non congruere testimoniis legis & prophetarum textus sermonis ejus. Et apparuit mihi una facies eloquiorum castorum, & exultare cum tremore didici.

saint Paul; & je vis évanoüir en vn moment toutes ces difficultez qui me faisoient croire qu'en quelques endroits il se contredisoit luy-mesme, & que ses paroles ne s'accordoient pas avec celles de l'ancienne Loy & des Prophetes. Ie reconnus que ces Ecritures si pures & si simples ne sont animées que d'vn mesme esprit, & ne contiennent que les mesmes sens, & j'appris à les considerer avec vne joye mêlée de respect & de crainte.

2. Et cœpi, & inveni quicquid illac verum legeram, hæc cum commendatione gratiæ tuæ dici, ut qui videt non sic glorietur quasi non acceperit; non solum id quod videt, sed etiam ut videat. Quid enim habet quod non accepit? Et ut à te, qui es semper idem, non solum admoneatur, ut videat; sed etiam sanetur, ut teneat. Et qui de longinquo videre non potest, viam tamen ambulet qua veniat, & videat, & teneat.

2. Ie connus d'abord que tout ce que j'avois leu de vray dans les livres profanes se rencontre dans ceux-cy: mais que ceux-cy nous l'enseignent en relevant la puissance de vostre grace, afin que celuy qui vous connoist ne se glorifie pas comme s'il n'avoit point receu non seulement cette connoissance, mais aussi le moyen de l'acquerir (puis qu'il n'a rien qu'il n'ait receu) que non seulement il soit excité à vous connoistre, ô mon Dieu, qui estes toûjours le mesme, mais aussi qu'il soit guery de ses pechez pour se rendre digne de vous posseder: & que celuy qui est encore tellement éloigné de vous, qu'il ne sçauroit vous appercevoir, ne laisse pas de marcher dans le chemin qui le peut conduire à vous, afin qu'il vous voye & qu'il vous possede.

3. Quia & si con-

3. Car encore que l'homme se plai-

ſe interieurement en la loy de Dieu, & deſire de l'accomplir, comment s'affranchira-t-il du joug de cette autre loy qui eſt dans luy-meſme, & qui s'oppoſant à la loy de ſon eſprit, le reduit ſous l'eſclavage de la loy du peché qui regne dans toutes les parties de ſon corps? Car vous eſtes juſte, mon Dieu, & ç'ont eſté nos offenſes, nos impietez & nos crimes qui vous ont obligé d'appeſantir voſtre main ſur nous, & de nous livrer avec juſtice à ce premier des pecheurs & à ce roy de la mort, qui a perſuadé à nôtre volonté de ſe rendre coupable comme la ſienne l'eſtoit devenuë en ſe ſéparant de l'obeïſſance qu'il vous devoit.

delectetur homo legi Dei ſecundum interiorem hominem, quid faciet de alia lege in membris ſuis repugnante legi mentis ſuæ, & ſe captivum ducente in lege peccati quæ eſt in membris ejus? Quoniam juſtus es Domine, nos autem peccavimus, iniquè fecimus, impiè geſſimus, & gravata eſt ſuper nos manus tua, & juſtè traditi ſumus antiquo peccatori præpoſito mortis: quia perſuaſit voluntati noſtræ ſimilitudinem voluntatis ſuæ, quæ in veritate tua non ſtetit.

4. Que fera donc cet homme ſi miſerable, & qui le délivrera de ce corps de mort, ſinon voſtre grace par IESVS-CHRIST noſtre Seigneur, que vous avez de toute eternité engendré de voſtre ſubſtance entant que Dieu, & creé dans le temps entant qu'homme, pour eſtre le chef & le guide de tous ceux qui marchent dans vos voyes, luy en qui le prince du monde n'a rien trouvé qui fuſt digne de mort, & n'a pas laiſſé neanmoins

4. Quid faciet miſer homo? Quis eum liberabit de corpore mortis hujus, niſi gratia tua per Ieſum Chriſtum Dominum noſtrum, quem genuiſti coæternum & creaſti in principio viarum tuarum, in quo princeps hujus mundi non invenit quicquam morte dignum, & oc-

cidit eum ; & evacuatum est chirographum quod erat contrarium nobis.

de répandre son sang innocent : Ce qui luy a fait perdre le droit qu'il a sur nous, & a effacé en nostre faveur l'arrest de nostre condamnation.

5. Hoc illæ literæ non habent. Non habent illæ paginæ vultum pietatis hujus, lachrymas confessionis, sacrificium tuum, spiritum contribulatum, cor contritum, & humiliatum, populi salutem, sponsam civitatem, arram Spiritus sancti, poculum precii nostri.

5. Ces Philosophes ne disent rien de ces mysteres dans leurs livres. Ils ne nous donnent point la connoissance de cette humble pieté qui ne se rencontre que dans le christianisme. Ils ne parlent point de ces torrens de larmes que les fidelles répandent en confessant leurs pechez ; du sacrifice que vous offre vn cœur contrit & humilié ; du salut que vostre grande misericorde a accordé à vostre peuple ; de cette sainte cité, de cette celeste Hierusalem qui est vostre bienheureuse épouse ; de ce gage de vostre S. Esprit que vous nous donnez dés icy-bas en nous donnant vostre grace, & de ce calice prétieux qui enferme le prix de nostre redemption.

6. Nemo ibi cantat : Nonne Deo subdita erit anima mea ? ab ipso enim salutare meum. Etenim ipse Deus meus, & salutaris meus, susceptor meus, non movebor amplius. Nemo ibi audit vocantem : Venite ad me qui laboratis : & dedignantur

6. Personne ne chante dans ces livres comme le roy Prophete chante dans les Pseaumes ; Combien mon ame doit-elle estre assujettie à son Dieu, puis que c'est de luy seul qu'elle doit attendre son secours, puis qu'il est mon Dieu, mon refuge & mon protecteur, & qu'estant soustenu de luy, rien au monde ne pourra jamais m'ébranler ? Personne n'entend dans ces livres cette voix du Sauveur qui

nous appelle & nous dit : Venez à moy vous tous qui estes affligez. Ces sçavans dédaignent d'apprendre de luy qu'il est doux & humble de cœur, parce que vous avez, mon Dieu, caché ces mysteres aux sages & aux sçavans du monde, & les avez seulement revelez aux humbles & aux petits.

ab eo discere quoniam mitis est, & humilis corde. Abscondisti enim hæc à sapientibus & prudentibus, & revelasti ea parvulis.

7. Aussi y a-t-il grande difference entre appercevoir du haut d'vne montagne inculte & sauvage la cité de paix, sans pouvoir, quelques efforts que l'on fasse, trouver en ces lieux deserts & inaccessibles vn chemin pour y arriver, à cause qu'ils sont assiegez de tous costez par ces fugitifs du ciel, par ces Anges deserteurs du camp de Dieu, qui y dressent des embusches à tous les hommes sous la conduite de leur prince qui est vn lion & vn dragon tout ensemble, & entre marcher dans la voye qui conduit à cette heureuse patrie, sans crainte de faire aucune mauvaise rencontre, parce que le Roy du ciel daigne prendre le soin de la rendre si assurée, que ces esprits de tenebres qui ont abandonné l'armée celeste, n'osent exercer leurs brigandages dans ce chemin qu'ils fuyent, & qu'ils apprehendent comme leur estant vn lieu de supplice. Ces veritez penetroient jusqu'au fond de mon

7. Et aliud est de sylvestri cacumine videre patriam pacis, & iter ad eam non invenire; & frustra conari per invia, circum obsidentibus & insidiantibus fugitivis desertoribus cum principe suo leone & dracone : Et aliud tenere viam illuc ducentem cura cælestis imperatoris munitam, vbi non latrocinantur qui cælestem militiam deseruerunt. Vitant enim eam sicut supplicium. Hæc mihi inviscerabantur miris modis, cum minimum Apostolorum tuorum legerem; & consideraveram opera tua, & expaveram.

ame par des voyes ſecretes & admirables, lors que je liſois celuy qui par ſon extrême humilité s'appelle le moindre de tous vos Apoſtres, & j'eſtois ſaiſi d'eſtonnement en conſiderant la grandeur & les merveilles de vos ouvrages.



LES



LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE HVITIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Saint Augustin se resout d'aller trouver vn saint vieillard nommé Simplicien, pour conferer avec luy touchant le genre de vie qu'il devoit embrasser.

MON Dieu, que mon ame repasse en sa memoire les misericordes infinies que vous luy avez faites, & qu'elle vous en témoigne son ressentiment avec de tres-humbles actions de graces. Que vostre amour me perce & me penetre jusques dans la moüelle des os, & que je m'écrie dans l'admiration de vos bienfaits : Seigneur, qui est semblable à vous? Vous avez rompu mes liens, que je vous sacrifie à jamais vn sacrifice de loüange. Ie raconteray ce que vous avez fait pour les rompre; & tous ceux qui vous adorent diront

DEVS meus, recorder in gratiarum actione tibi, & confitear misericordias tuas super me. Perfundantur ossa mea dilectione tua, & dicant : Domine, quis similis tibi? Dirupisti vincula mea, sacrificem tibi sacrificium laudis. Quomodo dirupisti ea narrabo; & dicent omnes qui adorant te, cum audient hæc: Benedictus Do-

minus in cælo & in terra, magnum & mirabile nomen ejus.

aprés avoir entendu ce recit si merveilleux : Le Seigneur est vraiment grand : Il est admirable en ses conseils & en ses œuvres : qu'il soit beny dans le ciel & dans la terre.

2. *Inhæserant præcordiis meis verba tua, & undique circumvallabar abs te. De vita tua æterna certus eram, quamvis eam in ænigmate & quasi per speculum videram. Dubitatio tamen omnis de incorruptibili substantia, quod ab illa esset omnis substantia, ablata mihi erat; nec certior de te, sed stabilior in te esse cupiebam. De mea vero temporali vita nutabant omnia, & mundandum erat cor à fermento veteri; & placebat via ipse salvator, & ire per ejus angustias adhuc pigebat.*

2. Vos paroles, mon Dieu, estoient profondément gravées dans mon cœur, & vous m'environniez de toutes parts: I'estois asseuré de vostre eternelle vie, quoy que la veuë que j'en avois, ne fust qu'à travers des ombres obscures, & comme dans vn miroir : Ie ne doutois plus que vostre substance incorruptible ne fust la source de toutes les autres substances; & je ne desirois plus d'avoir vne plus grande certitude de vous, mais seulement estre davantage affermy en vous. Toutefois pour ce qui estoit de moy, j'estois encore dans l'incertitude, & ne sçavois à quoy me resoudre touchant le reglement de ma vie. Il me faloit purifier mon cœur du vieux levain dont il estoit infecté : & quoy que je fusse bien aise de voir que le Sauveur est luy-mesme la voye qui me conduit au salut, je ne pouvois encore neanmoins marcher dans ces sentiers si étroits qu'il nous a marquez.

3. *Et immisisti in mentem meam, visumque est bonum in conspectu meo pergere ad Simplicianum, qui*

3. Estant donc en cet estat, vous me mistes dans l'esprit qu'il seroit bon que j'allasse vers Simplicien, que je considerois comme vostre fidelle serviteur, dans lequel on voyoit reluire

vostre grace ; & j'avois appris que s'estant dés sa jeunesse consacré à vôtre service, il avoit toûjours vécu dans vne tres-grande pieté. Il estoit alors déja fort âgé, ce qui me donnoit sujet de croire, comme il estoit tres-veritable, qu'ayant passé tant d'années dans la pratique des vertus, il s'estoit rendu sçavant en la vie spirituelle par vne si longue experience : Ainsi je me resolus de luy découvrir toutes les agitations de mon ame, afin que selon les dispositions où j'estois, il m'enseignast le chemin qu'il jugeroit estre le plus propre pour me faire marcher dans vos voyes : Car parmy cette multitude de personnes qui remplissoient vostre Eglise, je voyois que l'vn marchoit d'vne sorte & l'autre d'vne autre.

mihi bonus apparebat servus tuus, & lucebat in eo gratia tua. Audieram etiam quod à juventute sua devotißimè tibi viveret. Iam verò tunc senuerat, & longa ætate in tam bono studio sectandæ viæ tuæ multa expertus, multa doctus mihi videbatur, & verè sic erat. Vnde mihi vt proferret volebam conferenti secum æstus meos, quis esset aptus modus sic affecto, vt ego eram, ad ambulandum in via tua: videbam enim plenam ecclesiam, & alius sic ibat, alius autem sic.

4. Ie souffrois avec déplaisir & comme vn pesant fardeau d'estre encore dans les engagemens du siecle : Car l'esperance d'acquerir du bien & de l'honneur ne m'excitoit plus comme auparavant à supporter vne si fâcheuse servitude. Ces objets, mon Dieu, ne me touchoient plus en comparaison de vos celestes douceurs, & de la beauté de vostre eternelle demeure, pour laquelle je commençois d'avoir de l'amour, mais j'estois encore

4. Mihi autem displicebat quod agebam in seculo, & oneri mihi erat valdè, non jam inflammantibus cupiditatibus, vt solebant spe honoris & pecuniæ ad tolerandam illam servitutem tam gravem. Iam enim me illa non delectabant præ dulcedine tua, & decore domus

tuæ quam dilexi. Sed adhuc tenaciter colligabar ex femina, nec me prohibebat Apostolus conjugari quamvis exhotaretur ad melius, maximè volens omnes homines sic esse vt ipse erat.

tres-fortement attaché par la passion d'avoir vne femme. Aussi est-il vray que l'Apostre ne me défendoit pas de me marier, quoy qu'il nous exhorte à vn estat plus parfait, en témoignant qu'il souhaiteroit que tous les hommes fussent en cela semblables à luy.

5. Sed ego infirmior eligebam molliorem locum: & propter hoc vnum volvebar in cæteris languidus & tabescens curis marcidis; quod & in aliis rebus quas nolebam pati congruere cogebar vitæ conjugali, cui deditus obstringebar. Audieram ex ore veritatis esse spadones qui seipsos absciderunt propter regnum cælorum: sed qui potest (inquit) capere, capiat.

5. Mais comme j'estois tres-foible, je choisissois ce qui avoit le plus de rapport à ma foiblesse; & par cette seule consideration je demeurois en tout le reste dans la langueur & dans le chagrin de tant de soins qui me dévoroient, dautant que le mariage auquel mon inclination me portoit avec vne si grande violence, traisnoit aprés soy, comme des suites necessaires, diverses incommoditez que je ne voulois point souffrir. I'avois appris de la bouche de celuy qui est la verité mesme; Qu'il y a des Eunuques qui se sont eux-mesmes rendus tels pour gagner le royaume du ciel; mais il adjouste, que celuy qui sera capable de comprendre cela, le comprenne.

6. Vani sunt certè omnes homines quibus non inest Dei scientia; nec de his qui videntur bona potuerunt invenire eum qui est. At ego jam non eram in illa vanitate. Trans-

6. Ce n'est qu'ignorance & que folie dans tous les hommes qui ne possedent pas la veritable science de Dieu, & que la connoissance des choses qui leur paroissent si belles, n'a pû faire monter jusqu'à celle du souverain estre. Ie n'estois plus alors dans cette

erreur; j'en estois sorty: & considerant le témoignage vniversel de toutes vos creatures, ô mon Createur, j'avois trouvé dans vostre sein vostre Verbe, qui n'est qu'vn mesme Dieu avec vous & avec le saint Esprit, & par lequel vous avez creé toutes choses.

cenderam eam, & contestante vniversa creatura tua, inveneram te creatorem nostrum; & Verbum tuum apud te Deum, tecumque cum Spiritu sancto vnum Deum per quod creasti omnia.

7. Il y a dans le monde vne autre sorte d'impies qui connoissent Dieu, & qui neanmoins ne le glorifient pas comme Dieu; ny ne luy rendent pas les actions de graces qui luy sont deuës. I'estois aussi tombé dans ce malheur; mais mon Dieu, vostre main secourable m'en retira, & mit mon ame en estat de recouvrer sa santé, parce que vous avez dit à l'homme: Apprens que la pieté est la vraye sagesse, & ne desire point de paroistre sage: car ceux qui se sont estimez sages sont devenus fous. Ainsi j'avois déja trouvé cette perle précieuse que je devois acquerir en vendant tout mon bien pour l'acheter; mais je ne m'y pouvois resoudre.

7. Est & aliud genus impiorum; qui cognoscentes Deum non sicut Deum glorificaverunt aut gratias egerunt. In hoc quoque incideram, & dextera tua suscepit me; & inde ablatum posuisti vbi convalescerem, quia dixisti homini. Ecce pietas est sapientia; & noli velle videri sapiens, quoniam dicentes se esse sapientes stulti facti sunt. Et inveneram jam bonam margaritam, & venditis omnibus quæ haberem emenda erat, & dubitabam.

CHAPITRE II.

Simplicien luy raconte la conversion d'un celebre professeur en rhetorique à Rome nommé Victorin.

PErrexi ergo ad Simplicianum, patrem in accipienda gratia tua tunc episcopi Ambrosii, & quem verè, ut patrem, diligebat. Narravi ei circuitus erroris mei. Vbi autem commemoravi legisse me quosdam libros Platonicorum (quos Victorinus quondam rhetor urbis Romæ, quem Christianum defunctum esse audieram, in latinam linguam transtulisset) gratulatus est mihi quod non in aliorum philosophorum scripta incidissem, plena fallaciarum & deceptionum secundum elementa hujus mundi: in istis autem omnibus modis insinuari Deum, & ejus verbũ. Deinde ut me exhortaretur ad humi-

I'ALLAY donc trouver Simplicien qui estoit pere spirituel de l'Evesque Ambroise, lequel il avoit baptisé & que ce grand Prelat aimoit & honoroit veritablement comme son pere. Ie luy racontay les diverses agitations & les égaremens de mon ame. Et lors que je luy dis que j'avois leu quelques livres des Platoniciens, que Victorin qui estoit autrefois professeur en rhetorique dans Rome, & que l'on m'avoit assuré d'estre mort chrestien, avoit traduits en latin, il me témoigna beaucoup de joye, de ce que je n'avois point leu les ouvrages de ces autres Philosophes, qui ne s'arrestant qu'aux seules choses corporelles, sans porter plus loin leurs connoissances, sont pleins de mensonges & de tromperies; au lieu que ceux des Platoniciens tendent par tous leurs raisonnemens à élever l'esprit à la connoissance de Dieu & de son Verbe eternel. Et puis pour m'exhorter à l'amour de l'humilité de IESUS-CHRIST qui est cachée aux sages du monde, & revelée seulement aux humbles, il me remit sur le discours de la conversion de ce mesme Victorin

qu'il avoit connu tres-particulierement estant à Rome. Et je ne veux pas passer sous silence ce qu'il m'en dit, parce qu'il peut beaucoup servir à faire connoistre les loüanges qui sont deuës aux merveilles de vostre grace. Il me raconta donc comme ce sçavant vieillard, qui excelloit dans toutes les belles sciences, qui avoit leu tant de livres des Philosophes, qui en avoit porté des jugemens si solides, qui les avoit éclaircis par les lumieres de son esprit, qui estoit le maistre fameux de tant de Senateurs illustres, qui par la haute reputation que ses leçons publiques luy avoient acquise, avoit merité qu'on luy élevast vne statuë dans la principale place de Rome, ce que les hommes du siecle tiennent à si grand honneur, & qui jusqu'à cet âge avoit adoré les idoles & participé à ces mysteres sacrileges, pour lesquels toute la noblesse & tout le peuple, à la reserve d'vn tres-petit nombre, avoient alors vne si violente passion, qu'ils mettoient mesme au nombre des dieux l'aboyeur Anubis, & ces autres monstres qui avoient autrefois tenu le party des ennemis des Romains contre Neptune, Venus & Minerve, & ausquels neanmoins Rome faisoit des sacrifices aprés les avoir vaincus. Il me racontoit, dis-je, comme ce mesme Victorin, qui avoit défendu durant tant

litatem Christi, sapientibus absconditam & revelatam parvulis, Victorinum ipsum recordatus est, quem Romæ cùm esset, familiarissimè noverat: de quo ille mihi narravit quod non silebo, habet enim magnam laudem gratiæ tuæ confitendam tibi, quemadmodum ille doctissimus senex & omnium liberalium doctrinarum peritissimus, quique philosophorum tam multa legerat & dijudicaverat, & dilucidaverat, doctor tot nobilium senatorum, qui etiam ob insigne præclari magisterii, quod cives hujus mundi eximium putant, statuam in romano foro meruerat & acceperat, usque ad illam ætatem venerator idolorum, sacrorumque sacrilegorum particeps, quibus tunc tota ferè romana nobilitas inflata spirabat, populusque etiam, & omnigenûm Deûm

monstra & Anubem latratorem, quæ aliquando contra Neptunum & Venerem, contraque Minervam tela tenuerant, & à se victis jam Roma supplicabat, quæ iste senex Victorinus tot annos ore terricrepo defensitaverat, non erubuerit esse puer Christi tui & infans fontis tui, subjecto collo ad humilitatis jugum, & edomita fronte ad crucis opprobrium.

d'années ces divinitez abominables avec vne bouche qui ne respiroit que la terre, n'avoit point eu de honte en sa vieillesse de s'assujettir comme vn enfant à la puissance de IESVS-CHRIST; d'estre lavé comme vn enfant dans les eaux salutaires du baptesme; de soûmettre sa teste altiere à l'humble joug de l'Evangile, & d'abaisser son front superbe sous les opprobres de la croix.

2. O Domine, Domine, qui inclinasti cælos, & descendisti: tetigisti montes, & fumigaverunt: quibus modis te insinuasti illi pectori? Legebat, sicut ait Simplicianus, sanctam Scripturam, omnesque Christianas litteras investigabat studiosissimè & perscrutabatur; & dicebat Simpliciano non palam, sed secretiùs & familiariùs: Noveris me jam esse Christianum. Et respondebat ille: Non

2. Grand Dieu, qui avez abaissé les cieux & en estes descendu, qui avez frapé les montagnes & les avez embrasées. Par quelles douceurs & par quels attraits estes-vous entré dans cette ame, & vous en estes-vous rendu le maistre? Il lisoit avec attention, à ce que me rapportoit Simplicien, la sainte Escriture, & tous les livres des Chrestiens qu'il pouvoit trouver, & s'efforçoit avec vn extrême soin d'en penetrer l'intelligence: Puis il disoit à Simplicien, non pas devant le monde, mais en particulier & en secret, comme à son ami: Sçachez que maintenant je suis Chrestien. A quoy il luy répondoit: Ie n'en croiray rien, & ne vous considereray point comme

tel, jusqu'à ce que je vous voye dans l'Eglise de IESUS-CHRIST. Victorin se mocquoit de cette réponse, & disoit : Sont-ce donc les murailles qui font les Chrestiens ? Et luy repetant souvent qu'il estoit Chrestien, Simplicien repartoit toûjours la mesme chose, & Victorin continuoit toûjours à s'en mocquer, & à parler avec raillerie de ces murailles. Car il craignoit de déplaire à ses amis, qui estoient de superbes adorateurs des demons, & jugeoit que leur haine fondant sur luy du haut de ce comble des dignitez temporelles, où ils estoient élevez dans cette puissante Babylone, comme des cedres du Liban que la main du Seigneur n'avoit point encore brisez, elle seroit capable de l'accabler.

credam nec deputabo te inter Christianos, nisi in Ecclesia Christi te videro. Ille autem irridebat eum, dicens : Ergo parietes faciunt Christianos ? Et hoc sæpe dicebat, jam se esse Christianum. Et Simplicianus illud sæpe respondebat, & sæpe ab illo parietum irrisio repetebatur. Amicos enim suos verebatur offendere superbos dæmonicolas, quorum ex culmine Babylonicæ dignitatis, quasi ex cedris Libani quas nondum contriverat Dominus, graviter ruituras in se inimicitias arbitrabatur.

3. Mais lors qu'en lisant & en priant avec ardeur il se fut rendu plus fort dans la foy, il apprehenda d'estre desavoüé par IESUS-CHRIST en presence de ses saints Anges, s'il craignoit de le confesser à la veuë des hommes ; & connut qu'il se fust rendu coupable d'un tres-grand crime, s'il eust rougy de faire une profession publique des mysteres sacrez, dans lesquels vostre Verbe s'est humilié, luy

3. Sed postea quàm legendo & inhiando hausit firmitatem, timuitque negari à Christo coram Angelis sanctis, si eum timeret coram hominibus confiteri ; reusque sibi magni criminis apparuit erubescendo de sacramentis humilitatis Verbi tui, &

non erubescendo de sacris sacrilegis superborum dæmoniorum quæ imitator superbus acceperat, depuduit vanitati, & erubuit veritati, subitoque & inopinatus ait Simpliciano, ut ipse narrabat : Eamus in Ecclesiam, Christianus volo fieri. At ille non se capiens lætitia, perrexit cum eo. Ubi autem imbutus est primis instructionum sacramentis, non multo post etiam nomen dedit, ut per baptismum regeneraretur, mirante Româ, gaudente Ecclesiâ. Superbi videbant, & irascebantur; dentibus suis stridebant, & tabescebant; Servo autem tuo Dominus Deus erat spes ejus, & non respiciebat in vanitates & in insanias mendaces.

qui n'avoit pas rougi de reverer publiquement les mysteres abominables & sacrileges des demons superbes, ausquels il avoit ajousté foy en se rendant leur superbe imitateur. Ainsi ayant vne sainte honte de trahir la verité, il perdit cette malheureuse honte qu'il avoit d'abandonner le mensonge : & tout d'vn coup, lors que Simplicien y pensoit le moins, il luy dit : Allons à l'Eglise, car je veux estre Chrestien. Simplicien transporté de joye l'y accompagna à l'heure-mesme : & aussi-tost qu'il eut esté instruit dans les principes de nostre religion, il donna son nom pour estre écrit avec ceux qui devoient estre regenerez en Iesus-Christ par les eaux sacrées du baptesme. Rome fut remplie d'étonnement, & l'Eglise de réjoüissance. Les superbes entroient en fureur : ils fremissoient de rage, & ils sechoient de dépit : Mais vostre serviteur, mon Dieu, mettoit toute son esperance en vous, & ne consideroit plus ny les vanitez, ny les folies trompeuses du siecle.

4. Denique, ut ventum est ad horam profitendæ fidei, quæ verbis certis conceptis retentisque memori-

4. Lors que l'heure fut venuë de faire la profession de foy, que ceux qui doivent estre baptisez ont accoustumé de faire à Rome en certains termes qu'ils apprennent par cœur, &

qu'ils prononcent d'vn lieu éminent en presence de tous les fidelles, les prestres proposerent à Victorin de faire cette action en secret, ainsi que c'estoit la coustume de le proposer à ceux que l'on jugeoit pouvoir estre touchez de crainte par vne pudeur & vne timidité naturelle. Mais il aima mieux faire cette action en public qu'en particulier: Et certes avec grande raison. Car s'il n'avoit pas craint d'enseigner publiquement l'éloquence dont il ne pouvoit tirer aucun bien veritable pour son ame, ny d'avoir vne troupe de payens & d'insensez pour témoins de ses discours & de ses paroles; A combien plus forte raison devoit-il faire vne profession publique de la religion salutaire qu'il embrassoit, & ne pas craindre vos humbles enfans lors qu'il prononceroit vostre parole dans vostre Eglise?

ter de loco eminentiore in conspectu populi fidelis Romæ reddi solet ab eis qui accessuri sunt ad gratiam tuam, oblatum esse dicebat Victorino à presbyteris vt secretius redderet, sicut nonnullis qui verecundia trepidaturi videbātur offerri mos erat; illum autem maluisse salutem suam in conspectu sanctæ multitudinis profiteri. Non enim erat salus quam docebat in rhetorica, & tamen eam publicè professus erat. Quanto minus ergo vereri debuit mansuetum gregem tuum, pronuntians verbum tuum, qui non verebatur in verbis suis turbas insanorum?

5. Lors donc qu'il fut monté au pupitre pour faire sa profession de foy, tous ceux qui le connoissoient, commencerent à le nommer avec vn bruit confus de réjoüissance (& y avoit-il là quelqu'vn qui ne le connust?) On entendit ce mot de Victorin sortir avec joye comme vne voix sourde de la bouche des assistans. L'extrême

5. Itaque vbi ascendit vt redderet, omnes sibimet invicem, quisque vt eum noverat, instrepuerunt nomen ejus strepitu gratulationis. Quis autem ibi non eum noverat? Et sonuit presso sonitu per

ora cunctorum collætantium ; Victorinus, Victorinus. Citò sonuerunt exultatione, quia videbant eum ; & citò siluerunt intentione ut audirent eum. Pronuntiavit ille fidem veracem præclara fiducia, & volebant eum omnes rapere intro in cor suum ; & rapiebant amando & gaudendo. Hæ rapientium manus erant.

contentement de le voir excita ce soudain murmure ; & le desir de l'entendre parler le fit cesser aussi-tost. Il recita le Symbole avec vne assurance merveilleuse. Tous les fidelles qui estoient presens, eussent voulu comme l'enlever pour le mettre dans le fond de leur cœur ; & ils l'enlevoient en effet en l'aimant & en se réjoüissant de la grace si particuliere que Dieu luy faisoit. Leur joye & leur amour estoient comme les deux mains avec lesquelles ils l'embrassoient & l'emportoient en quelque sorte dans eux-mesmes par vne douce & vne sainte violence.

CHAPITRE III.

D'où vient que l'on ressent tant de joye de la conversion des pecheurs.

DEus bone, quid agitur in homine ut plus gaudeat de salute desperatæ animæ, & de majore periculo liberatæ ; quam si spes ei semper affuisset, aut periculum minus fuisset ? Etenim tu quoque misericors pater, plus gaudes de uno pœnitente, quàm de nonaginta novem justis, quibus

MON Dieu, d'où vient que les hommes se réjoüissent davantage de la conversion d'vne ame qui sembloit desesperée, ou qui estoit dans vn extrême peril, que si l'on avoit toûjours esperé son salut, ou qu'elle n'eust pas esté dans vn si grand danger de se perdre ? Vous-mesme qui estes le Pere des misericordes, vous vous réjoüissez davantage d'vn penitent, que de quatre-vingt dix-neuf justes qui n'ont point besoin de penitence. Et il est vray que nous ne sçau-

rions apprendre ſans vne extrême conſolation, quel eſt le contentement que reçoivent les anges de voir le paſteur rapporter ſur ſes épaules la brebis qui s'eſtoit égarée, & avec combien de joye l'on remet dans vos treſors la dragme qui eſtoit perduë, les voiſines de la femme qui l'a retrouvée s'en réjoüiſſant avec elle. Et quand on lit dans voſtre Egliſe ce qui eſt dit de voſtre jeune fils; qu'il eſtoit mort & qu'il eſt reſſuſcité; qu'il eſtoit perdu & qu'il a eſté retrouvé; cette ſolemnelle réjoüiſſance qui ſe paſſe dans voſtre maiſon arrache des larmes de nos yeux: Car c'eſt en nous proprement & en vos anges, que vous vous réjoüiſſez par la charité ſainte qui nous fait ſaints: Puis que pour ce qui eſt de vous, vous eſtes toûjours le meſme, & vous connoiſſez toûjours d'vne meſme ſorte les choſes qui ne ſont pas toûjours ny d'vne meſme maniere.

non eſt opus pœnitẽtia. Et nos cum magna jucunditate audimus cùm audimus, quam exultantibus Apoſtolis paſtoris humeris reportetur ovis quæ erraverat; & drachma referatur in theſauros tuos, collætantibus vicinis mulieri quæ invenit: Et lachrymas excutit gaudium ſolemnitatis domus tuæ, cùm legitur in domo tua de minore filio tuo quoniam mortuus erat, & revixit; perierat, & inventus eſt: Gaudes quippè in nobis, & in Angelis tuis ſancta charitate ſanctis. Nam tu ſemper idem, qui ea quæ non ſemper nec eodem modo ſemper noſti omnia.

2. Qu'eſt-ce donc qui ſe paſſe dans vne ame, lors qu'elle ſe réjoüit davantage d'avoir recouvré ce qu'elle aimoit que ſi elle l'avoit toûjours poſſedé? Car il n'eſt pas beſoin de nous mettre en peine de prouver cette verité, à laquelle ce que nous voyons tous

2. Quid ergo agitur in anima cum amplius delectatur inventis aut redditis rebus quas diligit, quàm ſi eas ſemper habuiſſet? Conteſtantur enim & cætera &

plena sunt omnia testimoniis clamantibus, Ita est. Triumphat victor imperator: & non vicisset nisi pugnavisset: Et quanto majus periculum fuit in prælio, tanto majus est gaudium in triumpho. Iactat tempestas navigantes minaturque naufragium, omnes futura morte pallescunt: tranquillatur cælum & mare, & exultant nimis, quoniam timuerunt nimis. Æger est charus & vena ejus malum renunciat; omnes qui eum salvum cupiũt ægrotant simul animo: fit ei rectè; & nondum ambulat pristinis viribus: & fit jam tale gaudium, quale non fuit cùm antea salvus & fortis ambularet.

les jours devant nos yeux rend vn témoignage si illustre. Vn Empereur victorieux triomphe; & il n'auroit pas vaincu s'il n'avoit point combattu: Plus le peril qu'il a couru dans le combat a esté grand, & plus il ressent de joye dans son triomphe. La tempeste agite vn vaisseau & le menace du naufrage: tous ceux qui y sont embarquez tremblent dans l'effroy d'vne mort prochaine: Le ciel & la mer se calment, & alors ces voyageurs se réjoüissent avec excés, parce qu'ils avoient craint avec excés. Vne personne qui nous est chere est malade, & son poux fait assez connoistre quelle est la grandeur de son mal; tous ceux qui souhaittent sa guerison, ne sont pas moins malades d'esprit qu'il l'est de corps: Il commence à se mieux porter; mais n'ayant pas recouvré ses forces il ne peut encore marcher; & toutefois l'on ressent beaucoup plus de joye que lors qu'il estoit auparavant dans sa vigueur & dans vne santé parfaite.

3. Easque ipsas voluptates humanæ vitæ etiam non inopinatis & præter voluntatem irruentibus, sed institutis & voluntariis molestiis homines acquirunt.

3. Nous ne joüissons pas mesme des plaisirs de cette vie sans nous y preparer par quelques peines que nous ne souffrons point par surprise & malgré nous; mais parce que nous les avons recherchées & que nous sommes bien aises de les souffrir. Nous ne

prendrions point de plaisir à boire ny à manger, si nous n'avions ressenty auparavant l'incommodité de la soif & de la faim : ce qui fait vser de viandes salées à ceux qui aiment le vin avec excés, afin que leur alteration s'augmentant & devenant plus picquante, le plaisir de l'éteindre en beuvant leur soit plus sensible. Et de là vient aussi que l'on met de l'intervalle entre les fiançailles & les nopces ; de peur que si le mary n'avoit desiré avec ardeur durant quelque temps d'épouser celle qui luy a esté fiancée, il eust moins d'affection pour elle, estant aussi-tost devenuë sa femme. Ainsi, & dans la volupté infame & criminelle ; & dans les plaisirs permis & licites ; & dans vne amitié honneste & toute pure ; & dans cet enfant prodigue qui estant mort a recouvré vne vie nouvelle, & qui estant perdu s'est retrouvé, nous voyons toûjours que le mal precede la joye, & que les plus grandes joyes sont celles qui succedent aux plus grands maux.

Edendi & bibendi voluptas nulla est, nisi præcedat esuriendi & sitiendi molestia. Et ebriosi quædam salsiuscula comedunt, quo fiat molestus ardor; quem dum extinguit potatio, fit delectatio. Et institutum est ut jam pactæ sponsæ non tradantur statim, ne vilem habeat maritus datam, quam non suspiraverit sponsus dilatam. Hoc in turpi & execranda lætitia; hoc in ea quæ concessa & licita est, hoc in ipsa sincerissima honestate amicitiæ: hoc in eo qui mortuus erat, & revixit; perierat, & inventus est. Vbique majus gaudium molestiâ majore præceditur.

4. Mon Seigneur & mon Dieu, d'où vient donc que vous estant vous-mesme à vous-mesme le sujet d'vne eternelle joye, & quelques-vnes de vos creatures joüissant sans cesse d'vne parfaite felicité par le bonheur de vôtre presence, cette partie inferieure de l'vnivers est sujette à de si grands

4. Quid est hoc, Domine Deus meus, cum tu æternum tibi tu ipse sis gaudium, & quædam de te circa te semper gaudeant? Quid est, quod hæc rerum pars alternat defectu &

profectu, offensionibus & conciliationibus? An is est modus earum, & tantum dedisti eis, cum à summis cælorum usque ad ima terrarum, ab initio usque in finem seculorum, ab Angelo usque ad vermiculum, à motu primo usque ad extremum, omnia genera bonorum, & omnia justa opera tua, suis quæque sedibus locares, & suis quæque temporibus ageres? Hei mihi, quàm excelsus es in excelsis, & quam profundus es in profundis; & nusquam recedis, & vix redimus ad te.

changemens, & se trouve tantost dans la défaillance & tantost dans l'accroissement; tantost dans la guerre & tantost dans la paix? Est-ce la condition de leur estre? & les avez-vous créez ainsi, lors que depuis le plus haut des cieux jusqu'au centre de la terre: depuis le commencement jusques à la fin des siecles, depuis l'Ange jusqu'au vermisseau, & depuis le premier des mouvemens jusqu'au dernier, vous avez placé toutes sortes de biens chacun en son propre lieu, & fait dans les temps qui y estoient les plus propres tous ces admirables ouvrages qui sont partis de vos mains? O que vous estes élevé dans les choses les plus élevées! Que vous penetrez profondement les plus profondes! Vous ne vous éloignez jamais de vos creatures, & cependant nous avons tant de peine à vous retrouver & à retourner à vous.

CHAPITRE IV.

Pourquoy on se doit davantage réjoüir de la conversion des personnes celebres & illustres dans le monde.

AGe, Domine, & fac; excita, & revoca nos; accende, & rape; flagra, dulcesce: amemus, & curramus. Nonne multi ex pro-

SEIGNEUR, agissez en nous par vostre grace: réveillez-nous: rappellez-nous: échauffez-nous: élevez-nous: enflammez-nous; & faites-nous sentir vos douceurs, afin que sans differer davantage nous vous aimions

mions & courions vers vous. Qui peut nier qu'il ne s'en trouve plusieurs que vous tirez d'vn plus grand dereglement & d'vn abysme plus profond que n'est celuy dont vous avez tiré Victorin, lesquels s'approchant de vous sont éclairez de vostre divine lumiere, laquelle ils ne sçauroient recevoir sans recevoir en mesme-temps le bonheur de devenir vos enfans? Mais s'il s'en rencontre qui soient moins connus dans le monde, ceux mesmes qui les connoissent les voyant convertis en reçoivent vne moindre joye. Car lors qu'on se réjoüit avec plusieurs, la joye de chacun en particulier est beaucoup plus grande, parce que l'on s'échauffe & que l'on s'enflâme les vns les autres. De plus, ceux qui sont connus de plusieurs, ouvrent aussi par leur exemple le chemin du salut à plusieurs: & l'autorité de leurs personnes rendant leurs actions considerables, il s'en trouve beaucoup qui les veulent suivre. C'est pourquoy ceux mesmes qui ont esté convertis avant eux, se réjoüissent extraordinairement de leur conversion, parce qu'ils prévoyent qu'elle sera suivie de celle de beaucoup d'autres.

fundiore tartaro cæcitatis quam Victorinus redeunt ad te, & accedunt, & illuminantur recipientes lumen? Quod si qui recipiunt, accipiunt à te potestatem vt filii tui fiant. Sed si minus noti sunt populis, minus de illis gaudent etiam qui noverunt eos. Quando enim cum multis gaudetur & in singulis vberius est gaudium; quia fervefaciunt se & inflammantur ex alterutro. Deinde quod multis noti, multis sunt authoritati ad salutem, & multis præeunt secuturis. Ideoque multum de illis, & qui eos præcesserunt lætantur, quia non de solis lætantur.

2. Ce n'est pas que dans vostre maison, Seigneur, les riches soient préferez aux pauvres, ou les nobles à ceux qui ne le sont pas; puis qu'au

2. Absit enim vt in tabernaculo tuo præ pauperibus accipiantur personæ divitum, aut præ

ignobilibus nobiles: quando potius infirma mundi elegisti ut confunderes fortia; & ignobilia hujus mundi elegisti & contemptibilia: & ea quæ non sunt tanquam sint, ut ea quæ sunt evacuares. Et tamen idem ipse minimus Apostolorum tuorum per cujus linguam tu ista verba sonuisti, cum Paulus proconsul per ejus militiam debellata superbia sub lene jugum Christi tui missus esset, regis magni provincialis effectus, ipse quoque ex priore Saulo Paulus vocari amavit, ob tam magnæ insigne victoriæ. Plus enim hostis vincitur in eo quem tenet, & de quo plures tenet. Plus autem superbos tenet nomine nobilitatis, & de his plures nomine auctoritatis.

3. Quanto igitur gratius cogitabatur Victorini pectus quod tanquam inexpugnabile rece-

contraire vous avez choisi dans le monde les choses les plus foibles pour confondre les plus fortes, & vous estes servy des plus viles, des plus méprisables, & de celles qui ne sont rien comme si elles estoient quelque chose, afin d'aneantir celles que l'on croit estre quelque chose. Toutefois celuy-là mesme qui se disoit estre le moindre de vos Apostres, & par la bouche duquel vous avez fait entendre ces paroles, aprés avoir dompté par les armes de la foy l'orgueil du Proconsul Paul, & l'avoir soûmis au joug si doux & si agreable de IESVS-CHRIST, en le rendant par ce moyen simple sujet du Roy du ciel, d'officier qu'il estoit auparavant du Roy de la terre, il quitta le nom de Saul & prit celuy de Paul pour marque d'vne si grande victoire. Car il est sans doute que nous remportons vn plus grand trophée du demon, lors que nous surmontons celuy qu'il possede avec plus d'empire, & par lequel il en possede vn plus grand nombre. Or il possede davantage les superbes, à cause de la vanité que leur donne leur noblesse; & il en possede par eux plusieurs autres, à cause du pouvoir que leur autorité donne à leur exemple.

3. Ainsi plus on avoit de plaisir à considerer que l'esprit de Victorin avoit servy au demon comme d'vne citadelle imprenable, & sa langue com-

me d'vn dard non moins fort que penetrant, dont il avoit tué tant d'ames; plus il estoit raisonnable, Seigneur, que vos enfans se réjoüissent de ce que nostre Roy avoit enchaisné le fort, & de ce que ses armes luy estant ravies elles avoient esté purifiées, consacrées à vostre honneur, & renduës vtiles pour vostre service à toutes sortes de bonnes œuvres.

ptaculũ diabolus obtinuerat, & victorini lingua quo telo grandi & acuto multos peremerat; tanto abundantius exultare oportuit filios tuos, quia rex noster alligavit fortem, & videbant vasa ejus erepta mundari, & aptari in honorem tuum, & fieri vtilia domino ad omne opus bonum.

CHAPITRE V.

Il décrit excellemment la force & la tyrannie que l'habitude du peché exerçoit sur luy.

LORS, mon Dieu, que Simplicien vostre serviteur m'eut rapporté ce que je viens de dire de Victorin, je me sentis touché d'vn ardent desir de l'imiter : aussi estoit-ce le dessein qui l'avoit porté à m'en faire le recit : & lors qu'il adjoûta que l'Empereur Iulien ayant fait vn Edit, par lequel il défendoit aux Chrestiens d'enseigner les lettres humaines & particulierement la rhetorique, il se soûmit à cette loy, aimant mieux abandonner la profession de parler en public, que de manquer de fidelité à vostre parole eternelle, qui rend les langues des enfans

SEd vbi mihi homo tuus Simplicianus de Victorino ista narravit, exarsi ad imitandum. Ad hoc enim & ille narraverat. Posteaquàm verò & illud addidit, quod Imperatoris Iuliani temporibus lege data prohibiti sunt Christiani docere literaturam & oratoriam, quam legem ille amplexus loquacem scholam deserere maluit,

quam verbum tuum quo linguas infantium facis disertas: non mihi fortior quàm fælicior visus est, quia invenit occasionem vacandi tibi.

2. Cui rei ego suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate. Vellem eum tenebat inimicus, & inde mihi catenam fecerat, & constrinxerat me. Quippe ex voluntate perversa, facta est libido. Et dum servitur libidini, facta est consuetudo. Et dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas. Quibus quasi ansulis sibimet innexis, unde catenam appellavi, tenebat me obstrictum dura servitus. Voluntas autem nova quæ mihi esse cœperat ut te gratis colerem, fruique te vellem, Deus sola certa jocunditas, nondum erat idonea ad superandam priorem vetustate roboratam. Ita duæ vo-

éloquentes ; il me sembla que s'estant monstré si genereux en cette rencontre, il n'avoit pas d'autre part esté moins heureux d'avoir trouvé vne occasion si favorable de ne travailler plus desormais que pour vous seul.

2. Ie soûpirois, mon Dieu, aprés cette liberté de ne penser plus qu'à vous : mais je soûpirois estant encore attaché, non par des fers estrangers, mais par ma propre volonté qui estoit plus dure que le fer. Le demon la tenoit en sa puissance ; il en avoit fait vne chaisne, & il m'en avoit lié. Car en se déreglant dans la volonté, on s'engage dans la passion ; en s'abandonnant à la passion, on s'engage dans l'habitude ; & en ne resistant pas à l'habitude, on s'engage à la necessité de demeurer dans le vice. Ainsi cette suite de corruption & de desordres, comme autant d'anneaux enlassez les vns dans les autres formoit cette chaisne, avec laquelle mon ennemy me tenoit captif dans vne cruelle servitude. I'avois bien vne volonté de vous servir avec vn amour tout pur, & de joüir de vous, mon Dieu, en qui seul se trouve vne joye solide & veritable : Mais cette volonté nouvelle qui ne faisoit que de naistre, n'estoit pas capable de vaincre l'autre qui s'estoit fortifiée par vne longue habitude dans le mal. Ainsi j'avois deux volontez, l'vne ancien-

ne & l'autre nouvelle, l'vne charnelle & l'autre ſpirituelle qui ſe combattoient, & en ſe combattant déchiroient mon ame.

luntates meæ, vna vetus, alia nova; illa carnalis, illa ſpiritalis, confligebant inter ſe atque diſcordando diſſipabant animam meam.

3. De cette ſorte, je comprenois par ma propre experience ce que j'avois leu, que la chair a des deſirs contraires à ceux de l'eſprit, & l'eſprit à ceux de la chair. C'eſtoit moy-meſme qui formois en meſme-temps ces deux deſirs: & neanmoins c'eſtoit plus moy qui me portois au bien que je commençois d'aimer, que ce n'eſtoit moy-meſme qui me portois au mal que je haïſſois. Car il ſembloit que j'euſſe moins de part dans ces deſordres, puis que je les ſouffrois plûtoſt malgré moy que je ne m'y portois volontairement. Mais neanmoins c'eſtoit moy-meſme qui avois rendu ma mauvaiſe habitude ſi forte contre moy-meſme; & ainſi mon mal eſtoit volontaire dans ſon principe, puis qu'encore que j'euſſe voulu pour lors n'eſtre plus en cet eſtat, je m'y eſtois neanmoins reduit par ma propre volonté. Ainſi j'eſtois veritablement coupable; & je meritois tres-juſtement d'eſtre puny.

3. Sic intelligebam, me ipſo experimento, id quod legeram, quomodo caro concupiſceret adverſus ſpiritum, & ſpiritus adverſus carnem. Ego quidem in utroque; ſed magis ego in eo quod in me approbabam, quam in eo quod in me improbabam. Ibi enim magis jam non ego; quia ex magna parte id patiebar invitus, quam faciebam volens. Sed tamen conſuetudo adverſus me pugnatior ex me facta erat, quoniam volens quo nollem perveneram. Et quis jure contradiceret, cum peccantem juſta pœna ſequeretur?

4. Ie n'avois plus alors l'excuſe qui me faiſoit croire auparavant, que l'incertitude où j'eſtois de la connoiſſan-

4. Et non erat jam illa excuſatio, qua videri mihi ſolebam propterea

nondum me contempto seculo servire tibi, quia incerta mihi esset perceptio veritatis. Iam enim & ipsa certa erat. Ego autem adhuc terra obligatus militare tibi recusabam, & impedimentis omnibus sic timebam expediri, quemadmodum impediri timendum est.

ce de la verité, estoit ce qui m'empeschoit de renoncer à tous les interests du monde pour ne penser plus qu'à vous servir. Car quoy que j'en eusse alors vne connoissance tres-asseurée; neanmoins estant encore esclave de mes passions, j'apprehendois de me donner tout entier à vostre service; & je craignois autant de me voir dégagé de tous ces empeschemens, comme on doit craindre d'y estre engagé.

5. Ita sarcina seculi, velut somno assolet, dulciter premebar; & cogitationes quibus meditabar in te similes erant conatibus expergisci volentium: qui tamen superati soporis altitudine remerguntur. Et sicut nemo est qui dormire semper velit, omniumque sano judicio vigilare præstat: differt tamen plerumque homo somnum excutere cùm gravis torpor in membris est, eumque jam displicentem carpit libentius, quamvis surgendi tempus advenerit. Ita cer-

5. Ainsi comme il arrive dans les songes, je sentois que le fardeau du siecle m'accabloit agreablement: & les pensées que j'avois pour vous, mon Dieu, estoient semblables aux efforts de ceux qui desirant de s'éveiller, sont surmontez par le sommeil, & retombent dans leur assoupissement: Car bien qu'il n'y ait personne qui veüille toûjours dormir, & que chacun demeure d'accord avec raison qu'il est beaucoup meilleur de veiller, il arrive souvent neanmoins que l'on ne fait pas les derniers efforts pour s'éveiller, lors qu'on se sent pressé d'vne grande envie de dormir; parce qu'encore qu'on voulust bien ne plus dormir, & qu'il soit temps de se lever, on se laisse aller neanmoins à la douceur & aux charmes du sommeil. De mesme je ne doutois plus qu'il ne valust mieux me

jetter entre les bras de vostre amour, que de me laisser emporter à ma passion dereglée. Mais j'approuvois l'vn, & je suivois l'autre : L'vn estoit victorieux dans mon esprit ; & l'autre tenoit encore ma volonté dans ses chaisnes. Ainsi je ne sçavois que vous répondre lors que vous me disiez : Eveillez-vous, vous qui dormez ; levez-vous d'entre les morts, & IESVS-CHRIST vous éclairera : Et quand vous me faisiez voir en tant de manieres que vous ne me disiez rien que de veritable, je me trouvois convaincu par la verité, & ne sçavois du tout que vous répondre sinon des paroles d'vn homme paresseux & endormy : A cette heure : Tout à cette heure : Laissez-moy vn peu : Encore vn moment. Mais ce tout à cette heure ne venoit jamais ; & ce moment duroit toûjours.

tum habebam esse melius tuæ charitati me dedere, quam meæ cupiditati cedere. Sed illud placebat, & vincebat ; hoc libebat & vinciebat. Non enim erat quod tibi responderem dicenti mihi : Surge qui dormis, & exurge à mortuis, & illuminabit te Christus : & vndique ostenderti vera te dicere, non erat omnino quid responderem veritate convictus, nisi tantum verba lenta & somnolenta : Modo ; ecce modo : sine paululum. Sed modo & modo non habebat modum : & sine paululum in longum ibat.

6. En vain je me plaisois en vostre loy selon l'homme interieur, puis qu'vne autre loy qui estoit dans ma chair combattoit celle qui estoit dans mon esprit, & me reduisoit sous la servitude de la loy du peché, qui estoit en moy. Car la loy du peché est la violence de la coustume qui entraisne l'esprit & le tient captif malgré luy ; mais justement neanmoins, puis qu'il

6. Frustrà condelectabar legi tuæ secundum interiorem hominem, cum alia lex in membris meis repugnaret legi mentis meæ, & captivum me duceret in legem peccati quæ in membris meis erat. Lex enim peccati est violentia

consuetudinis qua trahitur & tenetur etiam invitus animus, eo merito, quo in eam volens illabitur. Miserum ergo me quis liberaret de corpore mortis hujus, nisi gratia tua per Iesum Christum Dominum nostrum?

s'est assujetty luy-mesme à la tyrannie de sa passion. Miserable que je suis! Qui me délivrera donc du corps de cette mort, sinon vostre grace par IESVS-CHRIST nostre Seigneur?

CHAPITRE VI.

Potitien luy raconte la vie de saint Antoine; & comme deux Officiers de l'Empereur ayant leu la vie de ce Saint avoient renoncé au monde.

ET de vinculo quidem desiderii concubitus quo arctissimo tenebar; & secularium negotiorum servitute, quemadmodum me exemeris narrabo, & confitebor nomini tuo, Domine adjutor meus & redemptor meus. Agebam solita crescente anxietudine, & quotidie suspirabam tibi; Frequentabam ecclesiam tuam, quantum vacabat ab eis negociis sub quorum pondere gemebam.

MON Dieu & mon redempteur qui avez esté tout mon secours, je veux aussi dire pour la gloire de vostre nom de quelle sorte vous avez rompu les liens qui m'attachoient si estroitement à l'amour des femmes, & m'avez affranchy des soins épineux des affaires temporelles. Mes inquietudes ordinaires s'augmentoient tous les jours de plus en plus: Ie soûpirois continuellement vers vous; & j'allois aussi souvent en vostre Eglise que ces occupations, sous le poids desquelles je gemissois, pouvoient le permettre.

2. Alipe estoit avec moy, & ayant exercé trois diverses fois l'office d'Assesseur à Milan il n'avoit point alors d'employ; mais il attendoit en repos quelque occasion de pouvoir vendre ses avis & ses conseils, comme je vendois mes leçons pour apprendre à bien parler; s'il est vray que les instructions que l'on en donne soient capables de rendre éloquens ceux qui les reçoivent. Quant à Nebride il s'estoit engagé sur nostre priere à faire quelques leçons des lettres humaines en la place de Verecunde citoyen de Milan & le plus intime de tous nos amis, lequel l'ayant desiré avec passion, & vsant du pouvoir de l'amitié nous avoit conjurez de ne luy pas refuser quelqu'vn d'entre-nous qui fust capable de luy donner ce soulagement, dont il avoit alors vn tres-grand besoin à cause de son indisposition.

3. Ce ne fut donc pas le desir du gain qui porta Nebride à prendre cét employ, puis que sa connoissance dans les belles lettres estoit si grande qu'il eust pû en exercer de plus importans, s'il l'eust voulu. Mais comme il n'y avoit point au monde vn amy qui le surpassast en affection & en tendresse pour ses amis, le desir de nous obliger ne luy pût permettre de nous refuser cette priere. Son extréme prudence le portoit à éviter d'estre connu des per-

2. Mecum erat Alipius, ociosus ab opere jurisperitorum post assessionem tertiam, expectans quibus iterum consilia venderet, sicut ego vendebam dicendi facultatem, si qua docendo præstari potest. Nebridius autem amicitiæ nostræ cesserat, vt omnium nostrum familiarissimo Verecundo Mediolanensi & civi & grammatico subdoceret, vehementer desideranti & familiaritatis jure flagitanti de numero nostro fidele adjutorium, quo indigebat nimis.

3. Non itaque Nebridium cupiditas commodorum eò traxit; majora enim posset si vellet de literis agere: sed officio benevolentiæ petitionem nostram contemnere noluit amicus dulcissimus & mitissimus. Agebat autem illud prudentissimè, cavens innotescere perso-

nis secundum hoc seculũ majoribus. devitans in eis omnem inquietudinem animi, quem volebat habere liberum, & quam multis posset horis feriatum, ad quærendum aliquid, vel legendum, vel audiendum de sapientia.

sonnes les plus éminentes dans le siecle, parce qu'il ne vouloit point s'engager en des inquietudes d'esprit, & qu'il vouloit au contraire le conserver libre pour avoir plus de loisir de mediter, de lire ou d'entendre quelque chose de ce qui regarde la veritable sagesse.

4. *Quodam igitur die, non recolo causam, qua erat absens Nebridius, cum ecce ad nos domum venit ad me & Alipium Potitianus quidam civis noster in quantum Afer, præclarè in palatio militans, nescio quid à nobis volebat: & consedimus vt colloqueremur. Et fortè supra mensam lusoriam quæ ante nos erat attendit codicem, tulit, aperuit, invenit Apostolum Paulum inopinatè sanè; putaverat enim aliquid de libris quorum professio me conterebat. Tum verò arridens meque intuens gratulatoriè, miratus est*

4. Vn jour donc qu'il estoit absent, je ne me souviens pas pourquoy, vn Gentil-homme d'Afrique nommé Potitien qui estoit en grand credit à la Cour de l'Empereur, nous vint trouver Alipe & moy, je ne sçay sur quel sujet, ny ce qu'il desiroit. Nous nous assismes pour nous entretenir, & Potitien ayant apperceu vn livre qui estoit devant nous sur vn damier, il le prit, & l'ayant ouvert il fut surpris de voir que c'estoit les Epistres de saint Paul, parce qu'il croyoit que c'estoit quelqu'vn de ces livres qui regardoient ma profession. Il se mit ensuite à me regarder & à soûrire avec témoignage de joye, comme s'étonnant de voir que je n'avois devant moy que ce seul livre : Car il estoit chrestien & vostre fidelle serviteur mon Dieu, il se prosternoit souvent en vostre presence dans l'Eglise, & y faisoit de frequentes & de longues oraisons. Aprés que je

luy eus avoüé que je m'occupois avec tres-grand soin à cette lecture, il commença à nous parler d'Antoine solitaire d'Egypte, dont le nom qui estoit si celebre & si illustre parmy ceux qui sont profession de vous servir, nous avoit jusques alors esté inconnu. Ce qu'ayant remarqué, il s'arresta davantage sur ce discours, & ne pouvoit assez s'estonner de voir que nous ignorions ce qu'il nous racontoit de ce grand serviteur de Dieu.

quod eas & solas præ oculis meis literas repentè comperisset: Christianus quippe & fidelis orat, & sæpe tibi Deo nostro prosternebatur in ecclesia crebris & diuturnis orationibus. Cui ego cum indicassem illis me scripturis curam maximam impendere, ortus est sermo (ipso narrante) de Antonio ægyptio monacho, cujus nomen excellenter clarebat apud servos tuos, nos autem vsque in illam horam, latebat. Quod ille vbi comperit immoratus est in eo sermone, insinuans tantum virum ignorantibus, & admirans eandem nostram ignorantiam.

5. Ces effets si merveilleux de vôtre grace, qui estoient certifiez par tant de témoins irreprochables, & arrivez depuis si peu de temps, & presqu'en nos jours dans la religion veritable & dans l'Eglise catholique, nous remplissoient d'admiration. Et ainsi nous estions touchez d'vn égal éton-

5. Stupebamus autem audientes tam recenti memoria, & prope nostris temporibus testatissima mirabilia tua in fide recta & catholica ecclesia. Omnes mirabamur, &

nos, quia tam magna erant; & ille, quia inaudita nobis erant. Inde sermo ejus devolutus est ad Monasteriorum greges, & mores suaveolentiæ tuæ, & ubera deserta eremi quorum nos nihil sciebamus. Et erat monasterium Mediolani plenum bonis fratribus extra mœnia sub Ambrosio nutritore, & non noveramus.

nement; nous d'apprendre des choses si extraordinaires; & luy de ce qu'elles nous estoient inconnuës. Il nous parla en suite de cette grande multitude de monasteres; de la sainte maniere de vivre de ces saints Anachoretes, dont les vertus répandent vne odeur qui vous est si agreable, & de cette merveilleuse & divine fecondité des deserts, dont nous ne sçavions chose quelconque, & nous ignorions mesme que hors les murailles de Milan il y avoit vne maison pleine de Solitaires tres-vertueux, qui estoient nourris par l'Evesque Ambroise.

6. Pertendebat ille & loquebatur adhuc, & nos intenti tacebamus. Vnde incidit ut diceret, nescio quando se & tres alios contubernales suos nimirum apud Treviros, cum Imperator pomeridiano circensium spectaculo teneretur, exisse deambulatum in hortos muris contiguos, atque illic ut forte combinati spaciabantur, unum secum seorsum & alios duos itidem seorsum pa-

6. Potitien continuant son discours, & nous l'écoutant attentivement, il dit: Qu'vn jour que la Cour estoit à Treves, & que l'Empereur s'occupoit apres disner à voir les jeux qui se faisoient dans le Cirque, luy & trois de ses amis allerent pour se divertir en des jardins proche la ville, où s'estant mis sans dessein à se promener deux à deux, l'vn avec luy, & les deux autres ensemble, & s'estant ainsi séparez: Ces deux derniers, sans sçavoir où ils alloient, entrerent dans vne petite maison de quelques-vns de vos serviteurs, mon Dieu, qui estant pauvres d'esprit, estoient du nombre de ceux à qui le Royaume du ciel appar-

tient ; & là ils trouverent vn livre où la vie de saint Antoine estoit écrite.

riterque digressos. Sed illos vagabundos irruisse in quandam casam, vbi habitabant quidam servi tui spiritu pauperes, qualium est regnum cælorum, & invenisse ibi codicem in quo scripta erat vita Antonii.

7. L'vn d'eux commença à la lire, à l'admirer, à s'échauffer, à mediter en soy-mesme d'embrasser vne pareille vie, de quitter le service de l'Empereur, & de ne servir que vous seul, (car ils estoient du nombre de ceux qu'on appelle Agens dans les affaires du prince.) Puis estant soudain devenu tout remply d'vn amour divin & d'vne sainte confusion, il entra en colere contre soy-mesme, & jettant les yeux sur son amy, il luy dit : Dites-moy je vous prie, à quoy desirons-nous de parvenir par tant de travaux & tant de peines ? Que cherchons-nous ? Quel est nostre but dans l'exercice de nos charges ? Toute nostre esperance peut-elle aller plus loin dans la Cour qu'à nous faire aimer de l'Empereur ? Et en cela mesme qu'y a-t-il d'assuré, & qui ne soit sujet à plusieurs dangers ? Par combien de perils arrive-t-on à vne fortune qui est encore environnée de plus grands perils ?

2. Quam legere cœpit vnus eorum, & mirari, & accendi ; & inter legendum meditari arripere talem vitam, & relicta militia seculari servire tibi. Erant autem ex eis quos dicunt agentes in rebus. Tunc subito repletus amore sancto & sobrio pudore, iratus sibi conjecit oculos in amicum, & ait illi: Dic, quæso te, omnibus istis laboribus nostris quo ambimus pervenire ? Quid quærimus ? Cujus rei causa militamus ? Major-ne esse poterit spes nostra in palatio, quam vt amici Imperatoris simus ? Et ibi, quid non fragile plenum-

que periculis ? Et per quot pericula pervenitur ad grandius periculum ? Et quando istud erit ? Amicus autem Dei, si voluero, ecce nunc fio.

Et de plus, quand est-ce que nous y arriverons ? Au lieu que si je veux, je me feray aimer de Dieu dés cette heure.

8. *Dixit hoc, & turbidus parturitione novæ vitæ reddit oculos paginis, & legebat, & mutabatur intus ubi tu videbas, & exuebatur mundo mens ejus, ut mox apparuit. Namque dum legit, & volvit fluctus cordis sui, infremuit aliquando, & discrevit decrevitque meliora, jamque tuus, ait amico suo. Ego jam abrupi me ab illa spe nostra, & Deo servire statui, & hoc ex hac hora, in hoc loco aggredior; te si piget imitari; noli adversari. Respondit ille, adhærere se socium tantæ mercedis tantæque militiæ. Et ambo jam tui ædificabãt turrim sumptu idoneo relinquendi omnia sua, & sequendi te.*

8. Il luy dit ces paroles estant agité des mouvemens & des troubles que luy causoit l'enfantement de sa vie nouvelle. Et recommençant à lire, vous le changiez dans le fond du cœur où vous voyiez ce qui se passoit, & son ame se détachoit des affections du monde, comme il parut peu aprés. Car en lisant & en roulant les flots de son esprit en luy-mesme, il jettoit des soûpirs & des sanglots; & enfin il choisit & embrassa le meilleur party, & estant déja à vous, il parla ainsi à son amy : Ie vous déclare que je renonce pour jamais à toutes nos esperances, & que j'ay resolu de servir Dieu, & de commencer dés ce mesme moment sans attendre davantage, & en ce mesme lieu sans aller plus loin. Si vous ne voulez pas me suivre dans ma retraite, au moins ne vous y opposez pas. A quoy l'autre répondit, qu'il ne le vouloit point abandonner dans vne entreprise si sainte, & dans l'espoir d'vne si haute recompense. Et ainsi tous deux estant dés lors à vous, mon Dieu, ils commencerent à édifier cette tour dont il

eſt paalé dans l'Ecriture, en prenant reſolution de quitter toutes choſes pour vous ſuivre.

9. Potitien & celuy qui ſe promenoit avec luy dans vn autre endroit du jardin eſtant arrivez en ce lieu-là, & les y ayant trouvez, leur dirent qu'il eſtoit temps de ſe retirer, parce que la nuit s'approchoit. Mais eux leur ayant déclaré leur deſſein, & de quelle ſorte ils y eſtoient entrez & s'y eſtoient affermis, ils les prierent de ne les troubler pas dans leur reſolution, s'ils n'en vouloient pas prendre vne ſemblable. Ceux cy ne ſentant aucun changement dans leur ame, pleurerent toutefois leur malheur, & ſe réjoüirent de la grace que Dieu avoit faite à leurs amis, puis ſe recommanderent à leurs prieres, & ayant toûjours leurs affections panchées vers la terre s'en retournerent au palais. Les autres élevant leurs cœurs au ciel, demeurerent dans cette petite maiſon : Et à leur imitation deux filles à qui ils eſtoient fiancez, aprés avoir appris ce changement, vous conſacrerent leur virginité.

9. Tunc Potitianus & qui cum eo per alias horti partes deambulabant quærentes eos, devenerunt in eundem locum; & invenientes admonuerunt ut redirent, quoniam declinaſſet dies. At illi narrato placito & propoſito ſuo, quoque modo in eis talis voluntas orta eſſet atque firmata, petiverunt ne ſibi moleſti eſſent ſi adjungi recuſarent. Iſti autem nihilo mutati à priſtinis, fleverunt ſe tamen, ut dicebat, atque illis piè congratulati ſunt, & commendaverunt ſe orationibus eorum; & trahentes cor in terra abierunt in palatium. Illi autem affigentes cor cælo manſerunt in caſa. Et habebant ambo ſponſas, quæ poſteaquam hoc audierunt dicaverunt etiam ipſæ virginitatem tibi.

CHAPITRE VII.

Il décrit les agitations de son esprit durant le discours de Potitien.

NArrabat hæc Potitianus, tu autem Domine, inter verba ejus retorquebas me ad meipsum, auferens me à dorso meo ubi me posueram dum nollem me attendere; & constituebas me ante faciem meam, ut viderem quam turpis essem, quam distortus, & sordidus, maculosus, & ulcerosus. Et videbam, & horrebam; & quo à me fugerem non erat. Et si conabatur avertere à me aspectum, narrabat ille quod narrabat. Et tu me rursus opponebas mihi, & impingebas me in oculos meos, ut invenirem iniquitatem meam & odissem. Noveram eam, sed dissimulabam, & connivebam, & obliviscebar. Tunc verò quanto ardentius amabam illos de quibus au-

VOILA ce que Potitien nous raconta. Mais vous, Seigneur, pendant qu'il me parloit ainsi, vous me rameniez à moy-mesme. Et parce que j'avois pris plaisir à m'aveugler, & que j'avois comme mis vn bandeau sur mes yeux pour ne me point voir, vous me retiriez de cet aveuglement volontaire, & m'exposiez à ma propre veuë, afin que je visse combien j'estois laid, sale, difforme & couvert de taches & d'vlceres. Ie le vis donc, & j'en eus horreur. Mais en quel lieu eussay-je pû m'enfuir pour me dérober à moy-mesme? Que si je m'efforçois de détourner ma pensée de mes pechez, vous vous serviez des paroles de Potitien dans la suite de sa narration, pour m'opposer de nouveau moy-mesme à moy-mesme, & me representer à mon esprit tel que j'estois, afin que je visse dans ce miroir toute la corruption de ma vie, & qu'elle me devinst odieuse & insupportable. Ce n'est pas que je l'ignorasse auparavant; mais quoy que je la connusse je la dissimulois, je l'oubliois & je fermois les yeux pour ne la point voir: Au lieu qu'alors, plus je me sentois touché

touché d'vn ardent amour pour ces chreſtiens dont j'entendois raconter des mouvemens de pieté ſi ſaints & ſi ſalutaires, & qui s'eſtoient mis entierement entre vos mains pour recevoir leur gueriſon, plus en me comparant à eux, je concevois vne horrible averſion de moy-meſme de ce que j'avois paſſé tant de temps, & peut-eſtre plus de douze années, depuis qu'en liſant à l'âge de dix-neuf ans l'Hortenſe de Ciceron, j'avois eſté touché de l'amour de la ſageſſe, & differois toûjours de renoncer à des plaiſirs purement terreſtres pour travailler à la chercher, quoy que non ſeulement ſa poſſeſſion, mais la ſeule recherche ſoit preferable à tous les treſors, à toutes les couronnes, & à toutes les voluptez de la terre.

diebam ſalubres affectus, quod ſe totos tibi ſanandos dederant; tanto execrabilius me comparatum eis oderam, quoniam multi mei anni mecum effluxerant, fortè duodecim anni, ex quo ab vndeviceſimo anno ætatis meæ lecto Ciceronis Hortenſio excitatus eram ſtudio ſapientiæ, & differebam contempta fælicitate terrena ad eam inveſtigandam vacare, cujus non inventio, ſed vel ſola inquiſitio jam præponenda erat etiam inventis theſauris regniſque gentium, & ad nutum circumfluentibus corporis voluptatibus.

2. Mais miſerable que j'eſtois, & plus miſerable qu'on ne ſçauroit dire, je vous avois demandé dés ma premiere jeuneſſe qu'il vous pluſt me rendre chaſte, & je vous avois dit dans ma priere: Donnez-moy, s'il vous plaiſt, Seigneur, la chaſteté & la continence; mais non pas ſi-toſt. Car je craignois d'eſtre exaucé auſſi-toſt, & que vous ne me gueriſſiez trop promptement de cette paſſion forte & de cette ardente

2. At ego adoleſcens miſer valdè, miſer in exordio ipſius adoleſcentiæ, etiam petieram à te caſtitatem & dixeram: Da mihi caſtitatem & continentiam, ſed noli modò. Timebam enim, ne me citò exaudires, & citò ſanares à morbo

cõcupiſcentiæ, quam malebam expleri quam extingui. Et ieram per vias pravas ſuperſtitione ſacrilega; non quidem certus in ea, ſed quaſi præponens eam cæteris, quæ non pie quærebam, ſed inimice oppugnabam.

maladie de l'impureté, dont j'aimois mieux voir le feu bruſler en moy que non pas s'eſteindre. Ie m'eſtois engagé enſuite dans des chemins égarez en me laiſſant emporter aux ſuperſtitions ſacrileges des Manichéens. Ie ne les tenois pas neanmoins pour des veritez conſtantes, & les preferois ſeulement aux veritez catholiques, leſquelles je combattois avec animoſité au lieu de les rechercher avec pieté.

3. Et putaveram me propterea differre de die in diem, contempta ſpe ſeculi, te ſolum ſequi, quia non mihi apparebat certum aliquid quo dirigerem curſum meum. Et venerat dies quo nudarer mihi, & increparet me conſcientia mea. Vbi es lingua? Nempe tu dicebas propter incertum verum nolle te abjicere ſarcinam vanitatis. Ecce jam certum eſt, & illa te adhuc premit, humeriſque liberioribus pennas recipiunt, qui neque ita inquirendo attriti ſunt, nec decennio & amplius iſta meditati.

3. Ie differois donc de jour en jour de renoncer à toutes les eſperances du ſiecle pour ne ſuivre que vous, mon Dieu, & je croyois ne le faire qu'à cauſe que je ne voyois rien d'aſſuré à quoy je me pûſſe arreſter : Mais enfin le jour arriva, auquel je me vis moy-meſme tout à nud & à découvert, & auquel ma conſcience me fit ces reproches : Où es-tu ma langue? Toy qui diſois que tu ne voulois pas te décharger du fardeau de la vanité, pour ſuivre vne verité qui ne t'eſtoit point connuë? Elle t'eſt connuë maintenant; & neanmoins ce fardeau t'accable encore : au lieu que d'autres qui ne ſe ſont pas tant tourmentez que toy pour chercher la verité, & qui n'y ont pas employé l'eſtude de dix années & davantage, ſe ſont non ſeulement déchargez de ce peſant poids, mais ont comme pris des ailes pour s'envoler vers le ciel.

4. Ainſi durant que Potitien nous parloit de la ſorte que j'ay dit, je me ſentois déchirer le cœur, & j'eſtois remply d'vne horrible confuſion. Son diſcours eſtant finy, & ayant fait ce qu'il deſiroit touchant le ſujet pour lequel il eſtoit venu, il s'en alla. Alors rentrant dans moy-meſme, que ne dis-je point contre moy-meſme? Avec quels aiguillons & quelles pointes de reproches ne picquay-je point & n'excitay-je point mon ame, afin qu'elle me ſuiviſt dans l'effort que je faiſois pour vous ſuivre? Et neanmoins elle reſiſtoit. Elle reſiſtoit, & elle ne s'excuſoit pas. Tous ſes argumens eſtoient renverſez. Elle n'avoit plus de raiſons à m'alleguer. Il ne luy reſtoit qu'vne apprehenſion muette, & elle craignoit comme la mort, de voir arreſter le cours de ſes longues & de ſes vicieuſes habitudes, qui en la conſumant peu à peu la faiſoient mourir.

4. Ita rodebar intus, & confundebar pudore horribili vehementer cum Potitianus talia loqueretur. Terminato autem ſermone & cauſa qua venerat, abiit ille. Et ego ad me; quæ non in me dixi? quibus ſententiarum verberibus non flagellavi animam meam, vt ſequeretur me conantem poſt te ire; & renitebar? Recuſabat, & ſe non excuſabat. Conſumpta erant & convicta argumenta omnia: remanſerat muta trepidatio; & quaſi mortem reformidabat reſtringi à fluxu conſuetudinis, quo tabeſcebat in mortem.

CHAPITRE VIII.

Dans cette violente agitation, il ſe retire dans vn jardin avec Alipe.

DANS ce violent combat qui ſe paſſoit dans moy-meſme, & par lequel je livrois de ſi violens aſſauts à mon ame dans le plus profond de mon

TVm in illa grandi rixa interioris domus meæ, quam fortiter excitaveram cum

anima mea in cubiculo nostro corde meo, tam vultu quam mente turbatus invado Alipium, & exclamo? Quid patimur? Quid est hoc? Quid audisti? Surgunt indocti, & cælum rapiunt, & nos cum doctrinis nostris sine corde, ecce vbi volutamur in carne & sanguine. An quia præcesserunt pudet sequi, & non pudet nec saltem sequi? Dixi nescio quæ talia; & abripuit me ab illo æstus meus, cum taceret attonitus me intuens. Neque enim solita sonabam: plusque loquebantur animum meum, frons, genæ, oculi, color, modus vocis, quam verba quæ promebam.

cœur, n'ayant pas l'esprit moins troublé que le visage, je me tournay vers Alipe, & m'écriay: Que faisons-nous? Que dites-vous de ce que nous venons d'entendre? Les ignorans ravissent le ciel; & nous avec toute nôtre science, sommes si stupides & si hebetez, que nous demeurons toûjours ensevelis comme des bestes dans la chair & dans le sang. Est-ce à cause qu'ils nous precedent dans la voye de Dieu que nous avons honte de les suivre? & ne devons-nous pas plûtost rougir de honte de n'avoir pas mesme le courage de les suivre? Ie luy dis quelques paroles semblables; & le transport où j'estois, m'emporta aussi-tost hors d'auprés de luy: Et luy cependant demenroit dans le silence estant tout étonné & me regardant. Car je ne parlois pas d'vne maniere ordinaire, & mon front, mes jouës, mes yeux, la couleur de mon visage & le ton de ma voix estoient comme vn langage vivant & visible, qui faisoit beaucoup mieux connoistre que mes paroles ce qui se passoit dans mon ame.

2. Hortulus quidam erat hospitii nostri quo nos vtebamur, sicut tota domo. Nam hospes ibi non habitabat dominus domus. Illuc me abstulerat tumultus pectoris, vbi

2. Il y avoit dans le logis vn petit jardin dont nous nous servions comme de tout le reste de la maison, parce que nostre hoste à qui elle appartenoit n'y demeuroit pas. Le trouble qui m'agitoit m'y avoit mené afin de n'estre interrompu de person-

ne dans le violent combat où j'estois entré contre moy-mesme, jusqu'à ce qu'il se terminast où vous sçaviez, mon Dieu, & que je ne sçavois pas. I'estois transporté d'vne heureuse & salutaire fureur : Ie me trouvois comme à l'agonie d'vne mort qui devoit me faire passer à la vie; & connoissant le mal qui estoit en moy, je ne connoissois pas le bien qui estoit sur le point d'entrer en sa place.

nemo impediret ardentem litem quam mecum aggressus eram, donec exiret quà tu sciebas, ego autem non. Sed tantum insaniebam salubriter & moriebar vitaliter, gnarus quid mali essem, & ignarus quid boni post paululũ futurus essem.

3. Ie m'en allay donc dans ce jardin, où Alipe me suivit à l'heure mesme, sçachant que je ne me tenois pas moins estre en secret lors qu'il estoit avec moy, que lors que j'estois tout seul; & ne pouvant se resoudre à me quitter, me voyant en cet estat. Nous nous assismes au lieu le plus éloigné de la maison. Et aussi-tost je me vis dans vn fremissement d'esprit, & fus troublé d'vne violente indignation contre moy-mesme, de ce que je ne me soûmettrois pas à vos volontez, & ne m'vnissois pas à vous, mon Dieu, lors que toutes les puissances de mon ame me crioient, que je devois m'attacher entierement à vos ordres, & sembloient m'élever dans le ciel par les loüanges qu'elles vous donnoient. Mais on ne va à vous ny sur des vaisseaux, ny sur des chariots, ny en marchant durant mesme vn aussi petit espace de chemin qu'il y avoit depuis la

3. Abscessi ergo in hortum, & Alipius pedem post pedem: Neque enim secretum meum non erat, vbi ille aderat. Aut quando me sic affectum desereret? Sedimus quantum potuimus remoti ab ædibus: Ego fremebam spiritu, indignans turbulentissima indignatione, quod non irem in placitum & pactum tecum, Deus meus, in quod eundem esse omnia ossa mea clamabant, & in cælum tollebant laudibus, & non illuc ibatur navibus, aut quadrigis, aut pedibus, quantum saltem de domo in eum locum ieram.

vbi sedebamus. Nam non solum ire, verumetiam pervenire illuc, nihil erat aliud, quam velle ire; sed velle fortiter & integre; non semisauciam hac atque hac versare & jactare voluntatem, parte assurgentem, cum alia parte cadente luctantem.

4. Denique tam multa faciebam corpore in ipsis cunctationis æstibus quæ aliquando volunt homines, & non valent, si aut ipsa membra non habeant, aut ea vel colligata vinculis, vel resoluta languore, vel quoquomodo impedita sint. Si evulsi capillum, si percussi frontem, si consertis digitis amplexatus sum genu, quia volui, feci. Potui autem velle & non facere, si mobilitas membrorum non obsequeretur. Tam multa ergo feci vbi non hoc erat velle quod posse; & non faciebam quod & in-

maison d'où nous estions partis jusqu'au lieu où nous nous estions assis. Car non seulement y aller, mais mesme y arriver, n'est autre chose qu'y vouloir aller; mais le vouloir fortement & pleinement, & non pas tourner de costé & d'autre vne volonté malade & languissante, dont vne partie qui s'éleve vers le ciel, combat contre l'autre qui retombe vers la terre.

3. Enfin je considerois que durant les violentes agitations que me donnoit ce retardement de l'execution de mon desir, je faisois vne infinité de mouvemens du corps que les hommes voudroient bien faire quelquefois sans le pouvoir, soit qu'ils n'ayent point de bras, ou qu'ils les ayent enchaisnez ou affoiblis de langueur, ou rendus inutiles par quelque autre empeschement. Si je me suis tiré les cheveux; si j'ay frappé mon front: si j'ay embrassé mes genoux avec mes mains: je l'ay fait parce que je le voulois, & je pouvois aussi le vouloir & ne le pas faire, si les parties de mon corps capables de ce mouvement n'eussent pas esté en estat de m'obeïr. I'ay donc fait plusieurs actions où le vouloir & le pouvoir n'estoient pas vne mesme chose. Et cependant je ne faisois pas alors ce que je desirois avec vne passion sans comparaison plus grande

que toutes ces actions, & ce que j'aurois pû faire aussi-tost que je l'aurois voulu, parce qu'il estoit impossible que le voulant je ne le voulusse pas. De sorte que la volonté & la puissance n'estoient en cela qu'vne mesme chose: & vouloir faire ce que j'avois dans l'esprit estoit le faire. Il ne se faisoit pas toutefois; & mon corps obeïssoit plus facilement à la plus foible volonté de mon ame, lors qu'elle luy commandoit de se mouvoir, que mon ame n'obeïssoit à elle-mesme en la chose du monde qu'elle vouloit avec plus d'ardeur, & qui se devoit accomplir dans la seule volonté.

comparabili affectu amplius mihi placebat; & mox vt vellem possem, quia mox vt vellem vtique vellem. Ibi enim facultas ea quæ voluntas; & ipsum velle jam facere erat; & tamen non fiebat: faciliusque obtemperabat corpus tenuissimæ voluntati animæ vt ad nutum membra moverentur, quam ipsa sibi anima ad voluntatem suam magnam, in sola voluntate perficiendam.

CHAPITRE IX.

Du combat qui se passe dans la volonté d'vn homme qui se veut convertir à Dieu.

QVELLE est la cause d'vn effet si prodigieux, & comment vne chose si étrange peut-elle arriver? Faites-le moy connoistre, Seigneur, par vostre bonté, & permettez que je sonde & que je penetre les playes les plus cachées & les punitions les plus secrettes des enfans d'Adam, pour voir si je pourray découvrir ce que je cherche. Quelle est donc la cause de cet effet si prodigieux & si étrange? Mon esprit commande à mon corps; & il

VNde hoc monstrum: & quare istud? Luceat misericordia tua & interrogem, si forte mihi respondere possint latebræ pœnarũ hominum, & tenebrosissimæ contritiones filiorum Adam. Vnde hoc monstrum, & quare istud? Imperat animus corpori, &

paretur statim: imperat animus sibi & resistitur. Imperat animus vt moveatur manus, & tanta est facilitas vt vix à servitio discernatur imperium: & animus animus est, manus autem corpus est. Imperat animus vt velit animus, nec alter est, nec facit tamen. Vnde hoc monstrum, & quare istud? Imperat inquam vt velit, qui non imperaret nisi vellet, & non fit quod imperat.

trouve dans le corps vne prompte obeïssance. Mon esprit commande à soy-mesme; & il trouve en soy-mesme vne forte resistance. Mon esprit commande à ma main de se mouvoir; & elle obeït avec tant de facilité & de promptitude, qu'à peine peut-on distinguer le commandement d'avec l'execution. L'esprit est neanmoins vn esprit, & la main vn corps. L'esprit commande à l'esprit de vouloir vne chose. Celuy qui commande, n'est point different de celuy qui obeït, & neanmoins on ne luy obeït pas. D'où vient ce prodige si estrange? Il commande, dis-je, de vouloir vne chose; il le commande à luy-mesme; & il ne le commanderoit pas s'il ne le vouloit pas: & cependant ce qu'il commande ne se fait pas.

2. Sed non ex toto vult, non ergo ex toto imperat. Nam in tantum imperat in quantum vult, & in tantum non fit quod imperat, in quantum non vult. Quoniam voluntas imperat vt sit voluntas, nec alia, sed ipsa. Non itaque plena imperat: ideo non est quod imperat. Nam si plena esset nec im-

2. Mais c'est qu'il ne le veut qu'à demy: & qu'ainsi il ne le commande qu'à demy. Car son commandement n'a de force qu'autant que sa volonté a de plenitude: & autant que sa volonté est imparfaite, autant l'execution de son commandement est défectueuse. Et certes, puis que ce n'est pas vne volonté estrangere, mais elle-mesme qui commande à elle-mesme de vouloir, il s'ensuit qu'elle ne commande pas pleinement, lors que ce qu'elle commande ne s'accomplit pas. Car si elle estoit pleine & entiere, elle

ne se commanderoit pas de vouloir, puis qu'elle voudroit déja. Ce n'est donc pas vn prodige qu'elle veüille en partie, & qu'en partie elle ne veüille pas; mais c'est que l'ame est malade; & qu'encore qu'elle soit soulevée par la verité, elle ne se peut relever entierement à cause des mauvaises habitudes qui l'accablent. Ainsi il y a deux volontez en cette ame, parce qu'aucune des deux n'est pleine & entiere, & que ce qui manque à l'vne, est ce qui fait à l'autre.

peraret vt esset, quia jam esset. Non igitur mõstrum partim velle, partim nolle: sed ægritudo animi est, quia non totus assurgit veritate sublevatus, consuetudine prægravatus. Et ideo sunt duæ voluntates quia vna earum tota non est; & hoc adest alteri quod deest alteri.

CHAPITRE X.

Il refute l'erreur des Manichéens qui croyoient que les deux volontez contraires venoient de deux natures contraires qui estoient en l'homme.

EXTERMINEZ de devant vostre face, mon Dieu, comme les présomptueux & les imposteurs meritent de l'estre, ceux qui voyant qu'il se rencontre dans nos déliberations deux volontez opposées, osent assurer qu'il y a en nous deux esprits de deux natures differentes, l'vne bonne & l'autre mauvaise: au lieu que ce sont eux qui sont veritablement mauvais lors qu'ils ont de si mauvais sentimens, & peuvent devenir bons s'ils entrent dans vne creance conforme à la verité, & s'ils s'y soûmettent en telle sorte que vostre Apostre leur puisse dire: Vous

PEreant à facie tua, Deus, sicuti pereunt vaniloqui & mentis seductores, qui cum duas voluntates in deliberando animadverterint, duas naturas duarum mentium esse asseverant, vnam bonam, alteram malam, Ipsi vere mali sunt cum ista mala sentiunt; & iidem ipsi boni erunt si vera senserint, verisque consenserint; vt

avez esté autrefois remplis de tenebres; mais maintenant vous estes remplis de lumiere en nostre Seigneur. Car lors qu'ils veulent estre remplis de lumiere, non en nostre Seigneur, mais en eux-mesmes, en croyant que la nature de l'ame est la mesme chose que Dieu, ils deviennent remplis de plus épaisses tenebres, dautant que par vn orgueil épouventable ils s'éloignent infiniment de vous qui estes la veritable lumiere, qui éclaire tout homme venant en ce monde. Prenez donc garde, Manichéens, à ce que vous dites. Rougissez de honte. Approchez-vous de Dieu pour estre illuminez de sa grace, & n'estre plus sujets desormais à tomber dans vne telle confusion.

dicat eis Apostolus tuus: Fuistis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. Illi enim dum volunt esse lux, non in Domino, sed in seipsis, putando animæ naturam hoc esse quod Deus est, ita facti sunt densiores tenebræ, quoniam longius à te recesserunt horrenda arrogantia, à te vero lumine illuminante omnem hominem venientem in hunc mundum. Attendite quid dicatis & erubescite, & accedite ad eum & illuminamini, & vultus vestri non erubescent.

2. Lors que je déliberois de la sorte pour me resoudre enfin à servir mon Dieu & mon maistre selon la pensée que j'en avois depuis si long-temps, j'estois moy-mesme celuy qui le vouloit & qui ne le vouloit pas. I'estois sans doute l'vn & l'autre. Car je ne le voulois pas pleinement, & je ne m'y opposois pas pleinement. Ce qui faisoit que je disputois ainsi en moy-mesme, & me tourmentois moy-mesme. Mais bien que ce tourment arrivast contre mon gré, il ne faisoit pas voir

2. Ego cum deliberabam vt jam servirem Domino Deo meo, sicut diu disposueram, ego eram, qui volebam, ego qui nolebam. Ego ego eram, nec plene volebam, nec plene nolebam. Ideo mecum contendebam, & dissipabar à meipso. Et ipsa dissipatio me invito quidem fiebat,

neanmoins qu'il y euſt deux eſprits differens en moy ; & il montroit ſeulement la peine que le mien ſouffroit pour punition de mes offenſes. Ainſi ce n'eſtoit pas moy qui me cauſois cette peine, mais le peché qui eſtoit en moy par le juſte chaſtiment d'vn autre peché plus libre & plus volontaire que j'avois contracté comme enfant d'Adam.

nec tamen oſtendebat naturam mentis alienæ, ſed pœnam meæ. Et ideo jam non ego operabar illam, ſed quod habitabat in me peccatum, de ſupplicio liberioris peccati, quia eram filius Adam.

3. Et certes s'il y avoit en nous autant de natures contraires que nous avons de volontez qui ſe combattent, il n'y en auroit pas ſeulement deux, mais pluſieurs. Lors que quelque Manichéen delibere s'il ira en leur aſſemblée ou au theatre, ces heretiques s'écrient : Voilà deux natures differentes, l'vne bonne qui le veut mener à l'aſſemblee, & l'autre mauvaiſe qui veut l'empeſcher d'y aller. Car autrement, diſent-ils, d'où pourroit proceder cette contrarieté de volontez qui ſe combattent de la ſorte? Et moy je dis qu'elles ſont toutes deux mauvaiſes, tant celle qui le veut conduire en leur aſſemblée, que celle qui l'en veut empeſcher pour le mener au theatre. Ie veux neanmoins qu'ils croyent bonne celle qui conduit vers eux. Mais s'il arrive que quelqu'vn de nous ſentant en luy-meſme deux volontez opposées, delibere s'il ira au theatre ou

3. Nam ſi tot ſunt contrariæ naturæ quot voluntates ſibi reſiſtunt: non jam duæ, ſed plures erunt. Si deliberet quiſquam, vtrum ad conventiculum eorum pergat, an ad theatrum: clamant iſti: Ecce duæ naturæ, vna bona hac ducit, altera mala illac reducit. Nam vnde iſta cunctatio ſibimet adverſantium voluntatum? Ego autem dico ambas malas, & quæ ad illos ducit, & quæ ad theatrũ reducit. Sed non credunt niſi bonam eſſe qua itur ad eos. Quid ſi ergo quiſquam noſtrum deliberet, & ſecum altercantibus dua-

bus voluntatibus fluctuet, vtrum ad theatrum pergat, an ad Ecclesiam nostram; nonne & isti quid respondeant fluctuabunt? Aut enim fatebũtur, quod nolunt, bona voluntate pergi in Ecclesiam nostram, sicut in eam pergunt qui sacramẽtis ejus imbuti sunt atque detinentur: aut duas malas naturas & duas malas mentes in vno homine confligere putabunt, & non erit verum quod solent dicere, vnam bonam, alteram malam. Aut convertentur ad verum, & non negabunt cum quisque deliberat, animam vnam diversis voluntatibus æstuare.

4. *Iam ergo non dicant cum duas voluntates in homine vno adversari sibi sentiunt, duas contrarias mentes de duabus contrariis substantiis, & de duobus contrariis principiis contendere, v-*

à nostre Eglise, sans sçavoir à quoy se resoudre, ne seront-ils pas bien empeschez de trouver ce qu'ils auront à dire en cette rencontre? Car il faut ou qu'ils confessent (ce qu'ils ne veulent en aucune sorte) qu'on peut aller à nostre Eglise par le mouvement d'vne volonté qui est bonne, comme y vont ceux qui professent nostre religion, & qui participent à ses mysteres, ou qu'ils se persuadent qu'il se rencontre dans vn mesme homme deux mauvais esprits & deux mauvaises natures, qui contestent & qui combattent ensemble: Et qu'ainsi ce qu'ils ont accoûtumé de dire qu'il y a seulement vne nature bonne & l'autre mauvaise, ne se trouve pas veritable: ou bien il faut qu'ils se rendent à la verité, & qu'ils avoüent que lors que quelqu'vn delibere, ce n'est qu'vne mesme ame qui est agitée par des volontez differentes.

4. Qu'ils ne nous disent donc plus lors qu'ils voyent dans vne mesme personne deux volontez qui se contrarient, que ce sont deux esprits differens qui procedent de deux substances contraires & de deux principes opposez, l'vn bon & l'autre mauvais, lesquels contestent ainsi ensemble. Car vous, mon Dieu, qui estes la verité

mesme, vous avez en horreur vne opinion si détestable, & vous les convainquez de mensonge; puisque la mesme chose arrive dans des volontez differentes lesquelles sont toutes mauvaises : comme quand quelqu'vn delibere s'il fera mourir vn homme, ou par le poison ou par le fer : s'il vsurpera cet heritage ou cet autre, ne le pouvant vsurper tous deux : s'il se servira de son argent pour achepter vn plaisir infame, ou s'il le gardera par avarice: s'il ira au cirque, ou au theatre, lors qu'on y represente des spectacles en mesme temps. Ou (pour ajoûter dans ce dernier exemple vn troisiéme sujet de doute :) s'il ira dérober quelque chose dans vne maison pendant que l'occasion s'en offre : Ou enfin (pour y joindre encore vn quatriéme sujet de doute :) s'il ira commettre vn adultere l'occasion s'en offrant aussi: Si, dis-je, toutes ces choses se rencontrent dans vn même moment, & qu'on les desire toutes en mesme temps, quoy qu'on n'en puisse accomplir qu'vne. Car ces differentes volontez & mesme davantage, qui peuvent se rencontrer en mesme temps dans ce grand nombre d'objets que l'on aime, partagent & déchirent le cœur en se combattant les vnes les autres : Et toutefois les Manichéens ne disent

nam bonam, alteram malam. Nam tu Deus verax improbas eos, & redarguis atque convincis eos; sicut in vtraque mala voluntate cum quisque deliberat, vtrum hominem veneno interimat, an ferro: Vtrum fundum alienum illum an illum invadat, quando vtrumque non potest: Vtrum emat voluptatem luxuria, an pecuniam servet avaritia: Vtrum ad circum pergat, an ad theatrum, si vno die vtrumq; exhibeatur: Addo etiam tertium, an ad furtum de domo aliena, si subest occasio: Addo & quartum, an ad committendum adulterium, si & inde simul facultas aperitur; si omnia concurrãt in vnum articulum temporis, pariterque cupiantur omnia, quæ simul agi nequeunt. Discerpunt enim animum sibimet adversantibus qua-

tuor voluntatibus, vel etiam pluribus in tanta copia rerum quæ appetuntur: nec tamen tantam multitudinem diversarum substantiarum solent dicere.

pas qu'il y ait vn si grand nombre de differentes substances.

5. Ita & in bonis voluntatibus. Nam quæro ab eis, vtrum bonum sit delectari lectione Apostoli, & vtrum bonum sit delectari psalmo sobrio; & vtrum bonum sit Evangelium disserere? Respondebunt ad singula: Bonum. Quid si ergo pariter delectent omnia, simulque vno tempore: nonne diversæ voluntates distendunt cor hominis, cum deliberatur quid potissimum arripiamus? Et omnes bonæ sunt, & certant secum donec eligatur vnum quo feratur tota voluntas vna, quæ in plures dividebatur.

5. Et la mesme chose arrive en ce qui est des volontez qui sont bonnes. Car je leur demande: S'il n'est pas bon de prendre plaisir à lire l'Apostre: s'il n'est pas bon de prendre plaisir à chanter les saints cantiques; & s'il n'est pas bon de prendre plaisir à expliquer l'Evangile. Ils me répondront sans doute, que toutes ces choses sont bonnes. Mais si elles nous plaisent également & en mesme-temps, ne sont-ce pas trois diverses volontez qui partagent nostre cœur, lors que nous déliberons laquelle de ces choses nous devons le plustost embrasser. Car elles sont toutes bonnes, & se combattent l'vne l'autre jusqu'à ce que nous en ayons choisi vne, vers laquelle nostre volonté divisée en tant de differentes affections se porte enfin toute entiere.

6. Ita etiam, cum æternitas delectat superius, & temporalis boni voluptas retentat inferius, eadem ani-

6. De mesme, lors que la consideration d'vn bonheur qui est eternel élevé nos esprits vers le ciel, & que le plaisir d'vn bien passager les rabaisse vers la terre: ce n'est qu'vne mesme

ame qui veut l'vn des deux; mais qui ne le veut pas d'vne volonté pleine & entiere. C'est pourquoy elle est déchirée par de cuisans déplaisirs; la verité luy faisant preferer & desirer l'vn, & ses mauvaises habitudes l'empeschant de se pouvoir séparer de l'autre.

ma est, non tota voluntate illud aut hoc volens; & ideo discerpitur gravi molestia, dum illud veritate præponit, hoc familiaritate non ponit.

CHAPITRE XI.

Comme d'vn costé les voluptez taschoient de le retenir; & que de l'autre la chasteté l'attiroit à elle.

VOILA les foiblesses & les tourmens dans lesquels j'estois. Ie m'accusois moy-mesme beaucoup plus aigrement qu'à l'ordinaire; & je me tournois & me roulois dans mes liens jusqu'à ce que j'en fusse tout dégagé, & que les moindres chaisnons de cette chaisne ausquels je tenois vn peu, & qui m'attachoient encore assez pour m'empescher d'estre libre, fussent tous rompus. Vous me pressiez, mon Dieu, dans le fond du cœur par vne severe misericorde, & redoubliez les sentimens de ma confusion & de ma crainte, dont vous vous serviez comme d'aiguillons pour m'exciter à sortir de cette malheureuse negligence, en me faisant voir d'vn costé qu'il estoit honteux d'y demeurer, & en me faisant apprehender de l'autre,

SIc ægrotabam & excruciabar accusans memetipsum solito acerbius nimis, ac volvens & versans me in vinculo meo, donec abrumperetur totum quo jam exiguo tenebar, sed tenebar tamen. Et instabas tu in occultis meis, Domine, severa misericordia, flagella ingeminans timoris & pudoris, ne rursus cessarem, & non abrumperetur idipsum exiguum & tenue quod remanserat; & revalesceret iterum, & me robustius alligaret.

que si je n'achevois de rompre ce qui restoit de ma chaisne, elle ne se renoüast & ne m'attachast plus fortement que jamais.

2. Dicebam enim apud me intus: Ecce modo fiat, modo fiat. Et cum verbo jam ibam in placitum. Iam pene faciebam, & non faciebam: nec relabebar tamen in pristina, sed de proximo stabam, & respirabam. Et item conabar, & paulo minus ibi eram, & paulo minus jam jamque attingebam & tenebam; & non ibi eram, nec attingebam, nec tenebam, hæsitans mori morti, & vitæ vivere, plusque in me valebat deterius inolitum, quam melius insolitum; punctumque ipsum temporis quo aliud futurus eram, quanto propius admovebatur, tanto ampliorem incutiebat horrorẽ: sed non recutiebat retro, nec avertebar, sed suspẽdebat.

2. Car je disois en moy-mesme du plus profond de mon ame : Ne differons pas davantage. Convertissons-nous tout à cette heure : & par ces paroles je m'avançois dans l'execution de mon dessein. Ie l'accomplissois presque, & je ne l'accomplissois pas neanmoins. Ie ne retombois pas toutefois dans mes anciennes passions; mais j'en estois encore proche, & semblois reprendre haleine. Ie faisois ensuite de nouveaux efforts, & je touchois & embrassois presque déja le bien que je desirois; & neanmoins je ne le touchois ny ne l'embrassois pas encore, puis que je n'estois pas entierement resolu de mourir à la mort pour vivre à la vie; le mal qui m'estoit tourné en habitude ayant plus de pouvoir sur moy, que le bien auquel je n'estois pas accoustumé. Et plus le moment de ma conversion s'approchoit, plus je sentois ma frayeur se redoubler : mais cette frayeur suspendoit seulement l'execution de mon dessein, sans pouvoir me divertir ny m'en faire retourner en arriere.

3. Retinebant nugæ nugarum, &

3. Ces niaiseries & ces folles vanitez qui estoient mes anciennes amies me

me retenoient, & me tirant comme par la robe de ma chair, me disoient d'vne voix basse : Voulez-vous nous abandonner ? Sera-ce dés ce moment que vous nous quitterez pour jamais ? Et ce mesme moment vous ostera-t-il pour jamais la liberté de faire cette action ou cette autre ? Que vostre misericorde, mon Dieu, efface de la memoire de vostre serviteur ce qu'elles me figuroient, & ce que j'ay exprimé sous ces noms d'vne action ou d'vne autre. Quelles ordures & quelles infamies ne representoient-elles point à mon esprit ? Ie les entendois beaucoup moins toutefois qu'à demy, non comme s'opposant hardiment à moy & venant à ma rencontre, mais comme parlant entre leurs dents derriere moy. Et lors que je m'en allois, elles me tiroient comme à la dérobée pour m'obliger à les regarder. Ainsi quoy qu'elles ne pûssent m'arrester, elles ne laissoient pas de me retarder & de me rendre plus lent à secoüer & à rompre entierement ces chaisnes qui m'attachoient encore à elles, pour passer avec vistesse où vostre grace m'appelloit. Car cette violente habitude me disoit : Pensez-vous pouvoir vivre sans elles ?

vanitates vanitatum antiquæ amicæ meæ, & succutiebant vestem meam carneã & submurmurabant: Dimittisne nos ? & à momento isto non erimus tecum vltra in æternum? & à momento isto non tibi licebit hoc & illud vltra in æternum ? Et quæ suggerebant in eo quod dixi hoc & illud, quæ suggerebant Deus meus ? avertat ab anima servi tui misericordia tua. Quas sordes suggerebant ? quæ dedecora ? Et audiebam eas jam longe minus quam dimidius; non tanquam libere contradicentes eundo in obviam, sed velut à dorso mussitantes, & discedẽtem quasi furtim vellicantes vt respicerem. Retardabant tamen cunctantem me abripere atque excutere ab eis, & transilire quo vocabar, cum diceret mihi consuetudo violenta : Putasne sine istis poteris ?

4. Sed jam tepidissime hoc dicebat. Aperiebatur enim ab ea parte qua intenderam faciem, & quo transire trepidabam casta dignitas continentiæ, serena & non dissolute hilaris, honeste blandiens ut venirem neque dubitarem : & extendens ad me suscipiendum & amplectendum pias manus plenas gregibus bonorum exemplorum. Ibi tot pueri & puellæ; ibi juventus multa & omnis ætas, & graves viduæ, & virgines anus ; & in omnibus ipsa continentia nequaquam sterilis, sed fœcunda mater filiorũ gaudiorũ de marito te Domine.

4. Mais elle ne me disoit plus cela que foiblement, parce que du costé vers lequel je portois mes yeux, & où je craignois de passer la chasteté se presentoit à moy avec vn visage plein de majesté & de douceur, & joignant à vn modeste soûris des caresses sans affeterie, afin de me donner la hardiesse de m'approcher d'elle, elle étendoit pour me recevoir & pour m'embrasser ses bras charitables, entre lesquels je voyois tant de personnes qui me pouvoient servir d'exemple. Il y avoit vn grand nombre de jeunes garçons & de jeunes filles, des hommes & des femmes de tous âges, des veuves venerables, & des vierges arrivées jusqu'à la vieillesse. Et cette excellente vertu n'est pas sterile, mais feconde dans ces bonnes ames : puis qu'elle est mere de tant de celestes delices qu'elle conçoit de vous, mon Dieu, qui estes son veritable & son saint époux.

5. Et irridebat me irrisione hortatoria, quasi diceret : Tu non poteris quod isti, quod istæ? An vero isti & istæ in seipsis possunt, ac non in Domino Deo suo? Dominus Deus eorum me dedit eis. Quid in te stas? & non stas? Projice

5. Elle se mocquoit de moy, mais d'vne mocquerie propre à me donner du courage, comme si elle m'eust dit : Croyez-vous ne pouvoir faire ce que font ces hommes & ces filles ? & l'ont-ils pû par eux-mesmes ? N'est-ce pas par la puissance de leur Dieu & de leur Seigneur ? C'est luy qui m'a donné à eux. Trouvez-vous étrange que vous tombiez, si vous croyez pouvoir vous

ſoûtenir de vous-meſme? Iettez-vous entre les bras de Dieu, & ne craignez point. Il ne ſe retirera pas afin de vous laiſſer tomber. Iettez-vous-y hardiment, il vous recevra & vous guerira. Alors je rougiſſois en moy-meſme de ce que j'écoutois encore le murmure de ces niaiſeries dont j'ay parlé, & demeurois ainſi dans l'incertitude, lors qu'il me ſembla que la chaſteté continuoit à me dire: Fermez l'oreille aux diſcours impurs de voſtre chair toute terreſtre afin de la mortifier. Elle vous repreſente des plaiſirs, mais ces plaiſirs ſont-ils comparables à ceux qui ſe trouvent dans l'accompliſſement de la loy de voſtre Dieu? Ce combat qui ſe paſſoit dans mon cœur, n'eſtoit que de moy-meſme contre moy-meſme. Et Alipe qui eſtoit toûjours prés de moy, attendoit ſans me rien dire quelle ſeroit la fin de cette agitation extraordinaire.

te ſecurus in eum; noli metuere, non ſe ſubtrahet vt cadas. Projice te ſecurus, excipiet, & ſanabit te. Et erubeſcebam nimis, quia illarum nugarũ murmur adhuc audiebam, & cunctabundus pendebam. Et rurſus illa; quaſi diceret; obſurdeſce adverſus immunda illa membra tua ſuper terram, vt mortificentur. Narrant tibi delectationes, ſed non ſicut lex Domini Dei tui. Iſta controverſia in corde meo, non niſi de me ipſo adverſus meipſum. At Alipius affixus lateri meo inuſitati motus mei exitum tacitus opperiebatur.

CHAPITRE XII.

Comme aprés avoir entendu vne voix du ciel, il fut miraculeuſement converty par la lecture d'vn paſſage de ſaint Paul.

APRE'S qu'vne profonde meditation eut tiré des plus ſecrets replis de mon ame, & expoſé à la veuë de mon eſprit toutes mes miſeres &

VBi vero à fundo arcano alta conſideratio contraxit, & congeſſit totam miſeriam

meam in conſpectũ cordis mei, oborta eſt procella ingens ferens ingentem imbrem lachrymarum. Et vt totum effunderem cum vocibus ſuis ſurrexi ab Alipio. Solitudo mihi ad negotium flendi aptior ſuggerebatur. Et receſſi remotius quam vt poſſet mihi oneroſa eſſe etiam ejus præſentia.

tous mes égaremens, je ſentis s'élever dans mon cœur vne grande tempeſte qui fut ſuivie d'vne grande pluye de larmes, & afin de la pouvoir verſer toute entiere avec les gemiſſemens dont elle eſtoit accompagnée, je me levay & me ſeparay d'Alipe, jugeant que la ſolitude me ſeroit plus propre pour pleurer tout à mon aiſe; & je me retiray aſſez loin & à l'écart, afin de n'eſtre point troublé meſme par la preſence d'vn ſi cher amy.

2. Sic tunc eram, & ille ſenſit: neſcio quod enim puto dixeram in quo apparebat ſonus vocis meæ jam fletu gravidus, & ſic ſurrexeram. Manſit ergo ille vbi ſedebamus nimie ſtupens. Ego ſub quadam fici arbore ſtravi me neſcio quomodo, & dimiſi habenas lachrymis, & proruperunt flumina oculorum meorum, acceptabile ſacrificium tuum. Et non quidẽ his verbis, ſed in hac ſententia multa dixi tibi: Et tu Domine vſquequo? Vſquequo Domine iraſceris in finem?

2. Voilà l'eſtat où j'eſtois, dont il s'apperceut. Car je croy que j'avois dit quelque parole d'vn ton de voix, qui témoignoit aſſez que j'eſtois tout preſt de fondre en larmes. Ainſi je me levay; & luy tout remply d'étonnement, demeura au meſme lieu où nous nous eſtions aſſis. Ie me couchay par terre ſous vn figuier: Ie ne ſçaurois dire en quelle maniere; & ne pouvant plus tenir mes larmes, il en ſortit de mes yeux des fleuves & des torrens, que vous receuſtes comme vn ſacrifice agreable. Ie vous dis pluſieurs choſes en ſuite, ſinon en ces meſmes termes, au moins en ce meſme ſens: Seigneur, juſques à quand? Iuſques à quand ſerez-vous en colere contre moy? Oubliez s'il vous plaiſt mes iniquitez paſſées. Car je connoiſſois bien que c'étoit elles qui me retenoient. Et c'eſt

ce qui me faiſoit dire avec vne voix lamentable : Iuſques à quand ? Iuſques à quand remettray-je toûjours au lendemain ? Pourquoy ne ſera-ce pas tout à cette heure ? Pourquoy mes ordures & mes ſaletez ne finiront-elles pas dés ce moment ?

Ne memor fueris iniquitatum noſtrarum antiquarum. Sentiebam enim eis me teneri. Iactabam enim voces mirabiles : Quamdiu ? quamdiu ? cras & cras ? Quare non modo ? quare non hac hora finis turpitudinis meæ ?

3. Comme je parlois de la ſorte, & pleurois tres-amerement dans vne profonde affliction de mon cœur, j'entendis ſortir de la maiſon la plus proche vne voix comme d'vn jeune garçon ou d'vne fille qui diſoit & repetoit ſouvent en chantant : PRENEZ ET LISEZ : PRENEZ ET LISEZ. Ie changeay ſoudain de viſage, & commençay à penſer en moy-meſme, ſi les enfans ont accouſtumé de chanter en certains jeux quelque choſe de ſemble ; & il ne me ſouvint point de l'avoir jamais remarqué. Ainſi j'arreſtay le cours de mes larmes, & me levay ſans pouvoir penſer autre choſe, ſinon que Dieu me commandoit d'ouvrir le livre des Epiſtres de ſaint Paul, & de lire le premier endroit que je trouverois : Car j'avois appris que ſaint Antoine eſtant vn jour entré dans l'Egliſe lors qu'on liſoit l'Evangile, avoit écouté & receu comme particu-

3. Dicebam hæc, & flebam amariſſima contritione cordis mei. Et ecce audio vocem de vicina domo cum cantu dicentis & crebro repetentis, quaſi pueri an puellæ neſcio : TOLLE LEGE : TOLLE LEGE. Statimque mutato vultu intentiſſimus cogitare cœpi, vtrumnam ſolerent pueri in aliquo genere ludendi cantitare tale aliquid : nec occurrebat omnino audiviſſe me vſpiam. Repreſſoque impetu lacrimarum ſurrexi, nihil aliud interpretans, niſi divinitus mihi juberi vt aperirem codicem, & legerem quod primum ca-

put inveniſſem. Audieram enim de Antonio, quod ex evangelica lectione cui forte ſupervenerat admonitus fuerit; tanquam ſibi diceretur quod legebatur: Vade, vende omnia quæ habes, & da pauperibus, & habebis theſaurum in cælis; & veni, ſequere me: & tali oraculo confeſtim ad te eſſe converſum.

lierement adreſſées à luy ces paroles qu'on en liſoit : Allez, vendez tout ce que vous avez, & donnez-le aux pauvres ; vous aurez vn threſor dans le ciel : Et venez & me ſuivez. Et que par cet oracle qu'il entendit, il fut dans le meſme moment converty à vous.

4. *Itaque concitus redii ad eum locum vbi ſedebat Alipius: ibi enim poſueram codicem Apoſtoli cum inde ſurrexeram. Arripui, aperui, & legi in ſilentio capitulum quo primum conjecti ſunt oculi mei: Non in commeſſationibus & ebrietatibus, non in cubilibus & impudicitiis, non in contentione & æmulatione: ſed induite Dominum Ieſum Chriſtum, & carnis providentiam ne feceritis in concupiſcentiis. Nec vltra volui legere, nec opus erat. Sta-*

4. Ie retournay donc auſſi-toſt vers le lieu où Alipe eſtoit aſſis, parce que j'y avois laiſſé les Epiſtres de ſaint Paul lors que j'en eſtois party. Ie pris le livre : Ie l'ouvris, & dans le premier endroit que je rencontray, je leus tout bas ces paroles ſur leſquelles d'abord je jettay les yeux : Ne vivez pas dans les feſtins & dans l'yvrognerie, ny dans les impudicitez & les débauches, ny dans les contentions & les envies ; mais reveſtez-vous de nôtre Seigneur IESVS-CHRIST, & ne cherchez pas à contenter voſtre chair ſelon les plaiſirs de voſtre ſenſualité. Ie n'en voulus pas lire davantage ; & auſſi n'en eſtoit-il pas beſoin, puis que je n'eus pas pluſtoſt achevé de lire ce peu de lignes, qu'il ſe répandit dans mon cœur comme vne lumiere

qui le mit dans vn plein repos, & dissipa toutes les tenebres de mes doutes.

tim quippe cum fine hujusce sententiæ quasi luce securitatis infusa cordi meo, omnes dubitationis tenebræ diffugerunt.

5. Puis ayant marqué cet endroit du livre avec le doigt ou je ne sçay quelle autre marque, je le fermay, & avec vn visage tranquille je fis entendre à Alipe ce qui m'estoit arrivé. Luy de son costé me découvrit ce qui se passoit en luy & que j'ignorois. Il desira de voir ce que j'avois leu. Ie le luy monstray; & considerant avec attention ce qui suivoit dans ce passage à quoy je n'avois pas pris garde, il trouva ces mots: Assistez celuy qui est foible dans la foy. Ce qu'il prit pour luy, & me le déclara aussi-tost. Ainsi il se trouva fortifié par cette exhortation, du saint Esprit; & sans hesiter ny retarder, il se joignit à moy par vne bonne & sainte resolution fort convenable à ses mœurs, qui depuis long-temps avoient esté sans comparaison plus pures & plus reglées que les miennes.

5. Tum interjecto aut digito aut nescio quo alio signo, codicem clausi & tranquillo jam vultu indicavi Alipio. At ille quid in se ageretur, quod ego nesciebam, sic indicavit. Petit videre quid legissem: ostendi; & attendit etiam vltra quam ego legeram, & ignorabam quid sequeretur. Sequebatur vero: Infirmum autem in fide recipite. Quod ille ad se retulit, mihique aperuit. Sed tali admonitione firmatus est, placitoque ac proposito bono & congruentissimo suis moribus, quibus à me in melius jam olim valde longeque distabat, sine vlla turbulenta cunctatione conjunctus est.

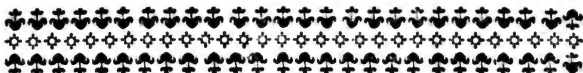
6. De là nous allasmes trouver ma mere; & luy ayant dit ce qui estoit arrivé, elle s'en réjoüit. Nous luy

6. Inde ad matrem ingredimur: indicamus; gau-

det : narramus quemadmodum gestum sit : exultat & triumphat ; & benedicebat tibi, qui potens es vltra quam petimus & intelligimus facere, quia tanto amplius sibi à te concessum de me videbat, quã petere solebat miserabilibus flebilibusque gemitibus. Convertisti enim ita me ad te, vt nec vxorem quærerem, nec aliquam spem seculi hujus, stans in ea regula fidei in qua me ante tot annos ei revelaveras. Et convertisti luctum ejus in gaudium multo vberius quam voluerat, & multo carius atque castius quam de nepotibus carnis meæ requirebat.

contasmes en suite de quelle sorte tout s'estoit passé ; Et elle en fut ravie. Elle tressailloit de joye, & loüoit vos misericordes, Seigneur dont la bonté toute-puissante prend plaisir à surpasser par la profusion de ses graces, non seulement nos demandes & nos desirs, mais mesme aussi nos pensées. Car elle voyoit que vous luy aviez beaucoup plus accordé pour moy, qu'elle n'avoit accoûtumé de vous demander par ses gemissemens & par ses larmes; puis que vous m'aviez converty à vous d'vne telle sorte, que je ne pensois plus à me marier, & renonçois pour jamais à toutes les esperances du siecle, pour demeurer ferme dans cette regle de la foy, où vous luy aviez revelé tant d'années auparavant que je serois avec elle. Ainsi vous changeastes ses pleurs en vne joye beaucoup plus grande qu'elle n'avoit osé desirer, & d'vne maniere beaucoup plus chaste & qui luy estoit plus agreable, que si elle eust veu naître les enfans qu'elle me souhaittoit dans vn legitime mariage.





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE NEVVIE'ME.

Chapitre premier.

Il louë Dieu de l'avoir fait renoncer avec joye à tous les vains plaiſirs de la terre.

MON Dieu, je ſuis voſtre ſerviteur : je ſuis voſtre ſerviteur & le fils de voſtre ſervante : C'eſt vous qui avez rompu mes liens, & je vous en dois offrir vn ſacrifice de loüange. Que mon cœur & que ma langue vous loüent, & que toutes les puiſſances de mon ame vous diſent : Seigneur, qui eſt ſemblable à vous? Qu'ils vous le diſent : Et vous, Seigneur, répondez-moy, s'il vous plaiſt en diſant à mon ame : Ie ſuis ton Sauveur. Qui eſtois-je? helas! Et quel eſtois-je ? Quel mal ne voyiez-vous point dans mes actions? Ou ſi ce n'étoit dans mes actions, dans mes pa-

O Domine, ego ſervus tuus, ego ſervus tuus & filius ancillæ tuæ. Diſrupiſti vincula mea, tibi ſacrificabo ſacrificium laudis. Laudet te cor meum & lingua mea, & omnia oſſa mea dicant; Domine, quis ſimilis tibi? Dicant, & reſponde mihi, & dic animæ meæ : Salus tua ego ſum. Quis ego, & qualis ego? Quid non mali aut facta mea : aut ſi

non facta, dicta mea aut si non dicta, voluntas mea fuit? Tu autem, Domine bonus & misericors, & dextera tua respiciens profunditatem mortis meæ, & à fundo cordis mei exhauriens abyssum corruptionis. Et hoc erat totum, nolle quod volebam; & velle quod volebas.

roles? ou si ce n'estoit dans mes paroles, dans mes desirs & dans mes pensées? Mais vous, Seigneur, dont la misericorde & la bonté n'a point de bornes, vous avez regardé avec des yeux de compassion ce gouffre de mort dans lequel je m'estois plongé si profondement, & vostre main toute-puissante a fait sortir du fond de mon cœur vn abysme de corruption: Et ce changement merveilleux que vous fistes en moy, ne consistoit en autre chose, qu'à faire que je ne voulusse plus ce que je voulois auparavant, & que je voulusse ce que vous vouliez.

2. Sed vbi erat tam annoso tempore, & de quo imo altoque secreto evocatum est in momento liberum arbitrium meum, quo subderem cervicem leni jugo tuo, & humeros levi sarcinæ tuæ, Christe Iesu adjutor meus & redẽptor meus? Quam suave mihi subito factum est carere suavitatibus nugarum; & quas amittere metus fuerat, jam dimittere gaudium erat. Ejiciebas enim eas à me, vera tu, & summa

2. Où estoit donc durant tout ce temps mon libre arbitre? & de quel endroit secret & caché a-t-il esté rappellé en vn moment, pour faire, ô mon IESVS, qui estes mon refuge & mon redempteur, que je baissasse la teste sous vostre joug si aimable, & les épaules sous le fardeau si leger de vostre loy? Combien tout à coup trouvay-je de douceur & de plaisir à renoncer aux plaisirs des vains amusemens du monde, & combien ressentis-je de joye à quitter ce que j'avois tant d'apprehension de perdre? Car vous qui estes le seul vray & le souverain plaisir capable de remplir vne ame, vous rejettiez loin de moy tous ces faux plaisirs; & en mesme temps vous entriez en leur place, vous qui estes plus doux &

plus agreable que toutes les voluptez, mais non à la chair & au ſang: qui eſtes plus écletant qu'aucune lumiere, mais plus caché que ne ſont les ſecrets les plus cachez; & qui eſtes plus élevé que tous les honneurs, mais non aux yeux de ceux qui s'élevent en eux-meſmes. Mon eſprit eſtoit déja délivré des cuiſans ſoucis que donnent l'ambition, l'amour du bien, & le deſir de ſe plonger dans la fange des voluptez infames & criminelles : & je commençois à reſſentir la douceur de m'entretenir avec vous, mon Dieu, qui eſtes toute ma lumiere, toutes mes richeſſes & tout mon ſalut.

ſuavitas, ejiciebas, & intrabas pro eis omni voluptate dulcior, ſed non carni & ſanguini; omni luce clarior, ſed omni ſecreto interior; omni honore ſublimior, ſed non ſublimibus in ſe. Iam liber erat animus meus à curis mordacibus ambiendi, & acquirendi, & volutandi, atque ſcalpendi ſcabiem libidinum: & garriebam tibi claritati meæ, & divitiis meis, & ſaluti meæ, Domino Deo meo.

CHAPITRE II.

Ayant reſolu de quitter ſa profeſſion, il differa d'executer ſon deſſein juſques aux vacations qui eſtoient proches.

IE reſolus en voſtre preſence, mon Dieu, de me retirer doucement & ſans éclat de la profeſſion que je faiſois d'enſeigner la rhetorique, afin que les jeunes gens qui ne penſoient à rien moins qu'à s'inſtruire dans voſtre loy pour acquerir cette paix que la charité répand dans les ames; mais dont la folle ambition n'avoit autre but que d'apprendre à bien déguiſer la ve-

ET placuit mihi in conſpectu tuo non tumultuoſe abripere, ſed leniter ſubtrahere miniſterium linguæ meæ nundinis loquacitatis: ne ulterius pueri meditantes non legem tuam, non pacem tuam, ſed inſanias

mendaces & bella forensia, mercarentur ex ore meo arma furori suo.

rité pour demeurer victorieux en ces guerres qui se passent dans le barreau, n'achetassent plus de moy des armes pour servir à leur fureur.

2. Et opportune jam paucissimi dies supererant ad vindemiales ferias; & statui tolerare illos vt solemniter abscederem; & redemptus à te jam non redirem venalis. Consilium ergo nostrum erat coram te, coram hominibus autem nisi nostris non erat. Et convenerat inter nos ne passim cuiquam effunderetur; quanquam tu nobis à convalle plorationis ascendentibus & cantantibus canticum graduum, dederas sagittas acutas & carbones vastatores adversus linguam subdolam, velut consulendo contradicentem, & sicut cibum assolet amando consumentem.

2. Il arriva fort à propos qu'il ne restoit que tres-peu de jours jusqu'aux vacations qu'on donne durant les vendanges. Ce qui me fit resoudre d'avoir patience, afin de ne me retirer qu'au temps que l'on a accoustumé de discontinuer les leçons publiques, & de ne me plus exposer en vente à l'avenir, moy qui avois l'honneur d'avoir esté racheté par vous. Voilà le dessein que je fis en vostre presence, lequel je ne communiquay qu'à mes plus intimes amis; & je resolus avec eux de n'en parler à personne, encore que lors que nous sortions ainsi de cette vallée de larmes, & que nous chantions vn cantique de joye à vostre loüange, vous nous eussiez armez de fléches perçantes & de charbons enflammez pour nous défendre contre ces langues trompeuses, qui sous prétexte de nous conseiller pour nostre bien, s'opposent à nos bonnes resolutions, & qui font des hommes ce qu'elles font des viandes qu'elles consomment en les aimant.

3. Sagittaveras tu cor nostrum charitate tua; & gestabam verba tua transfixa visceri-

3. Vous aviez blessé mon cœur avec des fléches de vostre amour. Vos paroles estoient comme autant de traits qui le perçoient : & les exemples de

ceux de vos ſerviteurs que vous aviez rendus de tenebreux tout éclatans de lumiere, & de morts vivans, ſe preſentoient continuellement à ma penſée, m'enflammoient d'ardeur de vous ſervir, & m'empeſchoient de tomber dans la tiedeur, & la negligence qui m'euſt pû faire pancher vers les choſes baſſes. Ils m'enflammoient, dis-je, de telle ſorte, que les vents de contradiction excitez par ces langues artificieuſes au lieu d'eſteindre le feu que je reſſentois dans l'ame, ne pouvoient ſervir qu'à l'accroiſtre.

bus & exempla ſervorum tuorum, quos de nigris lucidos & de mortuis vivos feceras, congeſta in ſignum cogitationis noſtræ vrebant, & abſumebant gravem torporem, ne in ima vergeremus: & accendebant nos valide, vt omnis ex lingua ſubdola contradictionis flatus inflammare nos acrius poſſet, non extinguere.

4. Mais parce que la gloire de vôtre nom eſtant répanduë dans toute la terre, il ne ſe pouvoit faire qu'il ne ſe trouvaſt des gens de bien, qui loüaſſent la reſolution que je prenois de tout quitter pour vous ſervir, il me ſembloit qu'il y auroit eu quelque vanité à ne pas attendre les vacations qui eſtoient ſi proches, & à quitter avant tout ce temps vne profeſſion publique expoſée à la veuë de tout le monde; puis que cette retraite ſi promte auroit donné ſujet à chacun de jetter les yeux ſur moy, & de publier que j'aurois voulu affecter par cette precipitation de me rendre conſiderable. Or il n'eſtoit pas de la prudence que je donnaſſe lieu à tant de jugemens temeraires & à de mauvais diſcours, en don-

4. *Verumtamen, quia propter nomen tuum quod ſanctificaſti per terras, etiam laudatores vtique haberet, votum & propoſitum noſtrum, jactantiæ ſimile videbatur non opperiri tam proximum feriarum tempus; ſed de publica profeſſione atque ante oculos omnium ſita ante diſcedere, vt converſa in factum meum ora cunctorum intuentium quam vicinum vindemialium diem prævenire voluerim, multa dicerent, quod quaſi appetiſ-*

sem magnus videri. Et quo mihi erat istud, vt putaretur & disputaretur de animo meo, & blasphemaretur bonum nostrum?

nant sujet aux hommes de blasmer vne aussi bonne action que celle que je voulois faire, & de rechercher par quel esprit je la faisois.

5. Quinetiam, quod ipsa æstate literario labori nimio pulmo meus cedere cœperat, & difficulter trahere suspiria, doloribusque pectoris testari se saucium, vocemque clariorem productioremve recusare, primo perturbaverat me, quia magisterii illius sarcinam pene jam necessitate deponere cogebar, aut si curari & convalescere potuissem, certe intermittere. Sed vbi plena voluntas vacandi & videndi quoniam tu es Deus, oborta mihi est atque firmata, nosti Deus meus, etiam gaudere cœpi quod hæc quoque suberat non mendax excusatio, quæ offensionem hominum temperaret, qui propter liberos suos me liberum esse nunquam volebant.

5. De plus, dés ce mesme esté, mon poulmon avoit commencé à s'affoiblir, & à ne pouvoir plus supporter l'excessif travail des leçons publiques. Car il ne me permettoit plus de respirer qu'avec beaucoup de difficulté, & les douleurs que j'y sentois, joint que je ne pouvois plus former vne voix nette & qui se fist entendre de loin, témoignoient assez qu'il estoit malade. Cet accident d'abord m'avoit mis en peine, parce que je me voyois presque obligé par necessité d'abandonner entierement vn exercice si penible, ou au moins de le discontinuer pour quelque temps, si je pouvois guerir de cette indisposition & recouvrer ma santé. Mais aussi-tost que je fus dans vne volonté pleine & parfaite de m'employer tout entier dans le loisir & dans le repos à la contemplation de vos grandeurs, ô mon Dieu, vous sçavez que je commençay mesme à ressentir de la joye de ce que cette excuse qui n'estoit pas fausse me pourroit servir, pour adoucir le mécontentement de ceux qui par la consideration de l'vtilité de leurs en-

fans, ne pouvoient souffrir que je fusse libre.

6. Estant donc remply de cette joye, j'attendois avec patience que ce reste de temps s'écoulast. Ie ne sçay s'il y avoit encore bien vingt jours : mais je sçay bien que j'eus beaucoup de peine à les passer, parce que je n'avois plus cette passion de paroistre dans le monde, laquelle avoit accoustumé de porter vne partie du poids dont j'estois chargé ; & qu'ainsi estant reduit à le porter seul, j'en serois demeuré accablé si la patience n'eust succedé à l'ambition que j'avois auparavant. Peut-estre, mon Dieu, que quelqu'vn de vos serviteurs & de mes freres dira, que je ne sçaurois m'excuser de ce qu'estant dés lors dans vne entiere resolution de vous servir, j'ay pû m'asseoir encore sur la chaire du mensonge, quand ce n'auroit esté que durant vne heure : & je suis prest de l'avoüer. Mais vous, Seigneur, qui estes tres-misericordieux, ne m'avez-vous pas pardonné ce peché avec tant d'autres si horribles & si funestes, que vous m'avez remis dans les eaux sacrées du baptesme ?

6. Plenus igitur tali gaudio tolerabam illud intervallum temporis donec decurreret. Nescio vtrum vel viginti dies erant, sed tamen fortiter tolerabantur; quia recesserat cupiditas quæ mecum solebat ferre grave negotium, & ego premendus remanseram, nisi patientia succederet. Peccasse me in hoc, quisquam servorum tuorum fratrum meorum dixerit; quod jam pleno corde militia tua passus me fuerim vel vna hora sedere in cathedra mendacii. At ego non contendo. Sed tu Domine misericordissime, nonne & hoc peccatum cum cæteris horrendis & funereis in aqua sancta ignovisti, & remisisti mihi?

CHAPITRE III.

De l'heureuse mort de deux de ses amis Verecconde & Nebride, dont le premier luy avoit presté sa maison des champs pour s'y retirer.

NOSTRE bonheur apporta vne affliction incroyable à Verecconde, parce qu'estant arresté au siecle par plusieurs liens qui l'y attachoient tres-estroitement, il se voyoit prest d'estre privé de nostre compagnie. Il n'estoit pas encore chrestien : & bien que sa femme fust du nombre des fidelles, c'estoit l'vn des plus grands obstacles qui l'empeschoient de nous suivre dans le chemin où nous entrions, parce qu'il ne vouloit se faire chrestien qu'à vne condition avec laquelle il ne pouvoit l'estre, qui estoit de quitter sa femme pour renoncer generalement à toutes choses, & se donner tout à Dieu.

Macerabatur anxietudine Verecundus de isto nostro bono, quod propter vincula sua, quibus tenacissime tenebatur, deseri se nostro consortio videbat, nondum Christianus conjuge fideli. Ea ipsa tamen arctiore præ cæteris compede, ab itinere quod aggressi eramus retardabatur. Nec Christianum esse alio modo se velle dicebat, quam illo quo non poterat.

2. Il nous offrit avec beaucoup de bonté vne maison qu'il avoit aux champs, pour y demeurer durant tout le temps que nous passerions en ces quartiers. Vous ne laisserez pas, Seigneur, cette action sans recompense lors de la resurrection des justes, quoy qu'il vous ait déja pleu luy payer le principal de cette dette; puis qu'estant tombé dans vne grande maladie durant nostre absence & depuis nostre arrivée

2. Benigne sane obtulit, vt quamdiu ibi essemus in rure ejus essemus. Retribues illi Domine in resurrectione justorum, quia jam ipsam sortem retribuisti ei. Quamvis enim absentibus nobis, cum Romæ jam essemus, corporali ægritudi-

arrivée à Rome, il ſe fit chreſtien, & paſſa de cette vie à vne meilleure. Ainſi vous euſtes pitié non ſeulement de luy, mais auſſi de nous, qui aurions eſté touchez d'vne douleur inſupportable, ſi en nous ſouvenant de tant de témoignages d'affection que nous avions receus de cet amy, nous n'euſſions pas eu ſujet de croire qu'il eſtoit du nombre de vos éleus.

ne correptus, & in ea chriſtianus & fidelis factus, ex vita hac migravit. Ita miſertus es non ſolum ejus, ſed etiam noſtri; ne cogitantes egregiam erga nos amici humanitatem, nec eum in grege tuo numerantes, dolore intolerabili cruciaremur.

3. Nous vous rendons graces, Seigneur, de ce que nous ſommes à vous, & de ce qu'il vous plaiſt nous le témoigner par les aſſiſtances & les conſolations que vous nous donnez. Ainſi, mon Dieu, nous eſperons de la fidelité de vos promeſſes, qu'en recompenſe de ce qu'il nous preſta ſa maiſon des champs nommée Caſſiaque, où aprés avoir eſté agitez des inquietudes du ſiecle nous trouvaſmes vn heureux repos en vous, vous le ferez joüir des beautez de voſtre jardin du ciel qui eſt toûjours verd & fleuriſſant, de vôtre paradis de délices eternelles; puis que vous luy aviez pardonné ſes pechez lors qu'il eſtoit encore ſur la terre, & que vous l'aviez eſtably dans voſtre Egliſe ſur cette montagne ſainte qui eſt ſi fertile & ſi abondante. Voilà de quelle ſorte Vereconde s'affligeoit alors ſur noſtre ſujet.

3. Gratias tibi, Deus noſter; tui ſumus: indicant hortationes & conſolationes tuæ, fidelis promiſſor, reddes Verecundo pro rure illo ejus Caſſiaco, vbi ab æſtu ſeculi requievimus in te, amœnitatem ſempiterne virentis paradiſi tui; quoniam dimiſiſti ei peccata ſuper terram, in monte incaſeato, monte tuo, monte vberi. Angebatur ergo tunc ipſe.

4. Quant à Nebride il ſe réjoüiſ-

4. Nebridius an-

tem collætabatur. Quamvis enim & ipse nondum christianus in illam foveam perniciosissimi erroris incideret, ut veritatis filii tui carnem phantasma crederet; tamen inde emergens sic sibi erat, nondum ullis Ecclesiæ tuæ sacramentis imbutus, sed inquisitor ardentissimus veritatis. Quem non multo post conversionem nostram & regenerationem per baptismum tuum, ipsum etiam fidelem catholicum castitate perfecta atque continentia tibi servientem in Africa apud suos, cum tota domus ejus per eum christiana facta esset, carne solvisti; & nunc ille vivit in sinu Abraham.

soit avec nous de ce changement. Car bien qu'il ne fust pas encore chrestien, & qu'il fust tombé dans le piege de cette erreur pernicieuse qui luy faisoit croire que la chair de vostre Fils vnique n'estoit qu'vn fantosme, il s'en estoit enfin retiré, & recherchoit la verité avec vne merveilleuse ardeur: mais il n'avoit receu encore aucun des Sacremens de vostre Eglise. Quelque temps aprés ma conversion, & que j'eus esté regeneré par le baptesme, il embrassa aussi la Foy catholique & s'en retourna chez luy en Afrique, où il vous servoit dans vne parfaite chasteté & continence avec toute sa famille qu'il avoit renduë chrestienne. Vous l'avez, Seigneur, affranchy des liens du corps; & il est aujourd'huy vivant dans le sein d'Abraham vostre patriarche.

5. Quicquid illud est quod illo significatur sinu, ibi Nebridius meus vivit, dulcis amicus meus, tuus autem Domine adoptivus ex liberto filius, ibi vivit. Nam quis

5. Quoy que puisse estre ce sein d'Abraham, c'est là qu'est vivant Nebride mon cher amy, & que vous avez rendu vostre fils adoptif, mon Dieu, d'esclave affranchy qu'il estoit auparavant. Car en quel autre lieu pourroit estre vne telle ame? Il vit donç en

ce lieu bienheureux ſur le ſujet duquel il me faiſoit autrefois tant de queſtions, à moy qui avois ſi peu de lumiere & de ſuffiſance pour le ſatisfaire. Il n'approche plus ſon oreille de ma bouche : mais il approche la bouche de ſon ame de cette ſource eternelle qui eſt vous-meſme ; & là il deſaltere ſa ſoif en beuvant autant qu'il veut de cette divine ſageſſe, & joüiſſant d'vne felicité qui ne finira jamais. Ie ne croy pas toutefois qu'il s'enyvre de telle ſorte dans ce torrent de délices qu'il m'oublie ; puis que vous-meſme, Seigneur, qui eſtes cette ſource adorable dans laquelle il boit, ne m'oubliez pas.

alius tali animæ locus? Ibi vivit vnde me multa interrogabat homuncionem inexpertum. Iam non ponit aurem ad os meum, ſed ſpiritale os ad fontem tuum; & bibit quantum poteſt ſapientiam pro aviditate ſua, ſine fine felix. Nec eum ſic arbitror inebriari ex ea vt obliviſcatur mei, cum tu, Domine, quem potat ille, noſtri ſis memor.

6. Voilà donc l'eſtat dans lequel nous eſtions. Nous conſolions Vereconde, qui ſans rien diminuer de ſon amitié pour nous, ne pouvoit voir nôtre changement qu'avec beaucoup de triſteſſe, & nous l'exhortions de ſervir Dieu dans la condition du mariage où il eſtoit engagé. Et quant à Nebride, nous attendions qu'il nous ſuivſt comme il pouvoit, en eſtant ſi peu éloigné, & ſur le point de le faire à tout moment : Lors qu'enfin ces jours ſe paſſerent ; ces jours qui nous paroiſſoient ſi longs & en ſi grand nombre, à cauſe de la paſſion que nous avions de joüir de cette heureuſe liberté dans laquelle nous aurions tout loi-

6. Sic ergo eramus. Verecundum conſolantes triſtem, ſalva amicitia, de tali converſione noſtra; & exhortantes ad fidem gradus ſui, vitæ ſcilicet conjugalis. Nebridium autem opperientes quando ſequeretur, quod de tam proximo poterat, & erat jam jamque facturus, cum ecce evoluti ſunt dies illi tandē, nam longi & multi videbātur præ amore libertatis otioſæ ad cantandum de

medullis omnibus: Tibi dixit cor meum, quæsivi vultum tuum, vultum tuum, Domine requiram.

ſir de chanter avec David du fond de noſtre ame: Mon cœur ne parle qu'à vous, mon Dieu: Ie ne cherche qu'vn regard favorable de vos yeux; & je ne chercheray jamais autre choſe.

CHAPITRE IV.

Il ſe retire en la maiſon des champs de Vereconde. Des livres qu'il fit alors. Des mouvemens de pieté qu'il reſſentit en liſant les Pſeaumes: Et comme il fut guery par miracle d'vn grand mal de dents.

ET venit dies in quo actu ſolverer à profeſſione rhetorica, unde jam cogitatu ſolutus eram. Et factum eſt. Eruiſti linguam meam unde jam erueras cor meum, & benedicebam tibi gaudens, profectus in villam cum meis omnibus. Ibi quid egerim in literis jam quidem ſervientibus tibi, ſed adhuc ſuperbiæ ſcholam tanquam in pauſatione anhelantibus, teſtantur libri diſputati cum præſentibus, & cum ipſo me ſolo coram te: quæ au-

ENFIN le jour arriva auquel je quittay entierement & par effet la profeſſion d'enſeigner la rhetorique, comme je l'avois déja quittée en eſprit, & que vous dégageaſtes ma langue comme vous aviez déja dégagé mon cœur. Ainſi plein de joye, & vous beniſſant, mon Dieu, je m'en allay à Caſſiaque avec ma mere & Alipe, & quelques autres de mes amis. On peut voir par les livres que j'y compoſay enſuite des conferences que j'eus avec ces plus intimes de mes amis, & par ceux que je fis dans les diſputes que j'eus ſeuls avec moy-meſme devant vous, à quoy j'employois la ſcience qu'il vous avoit pleu me donner, & que j'avois toute conſacrée à voſtre ſervice, mais qui reſſentoit encore quelque choſe de la vanité de

l'Ecole; ainsi qu'il arrive à ceux qui aprés avoir couru long-temps ne laissent pas de souffler encore, lors mesme qu'ils se reposent pour reprendre haleine. Et l'on peut voir par mes lettres ce que j'écrivis à Nebride qui estoit absent. Ie n'ay pas assez de loisir pour rapporter en particulier toutes les insignes faveurs dont vous me comblastes alors ; & d'ailleurs je me haste de passer à des choses plus importantes.

tem cum absente Nebridio, testantur epistolæ. Et quando mihi sufficiat tempus commemorandi omnia magna ergo nos beneficia tua in illo tempore, præsertim ad alia majora properanti.

2. Mon souvenir me rappelle à vous, mon Dieu : & ce m'est vne consolation incroyable de pouvoir reconnoître en vostre presence avec quels perçans aiguillons vous penetrastes mon cœur pour le domter : de quelle sorte vous abaissastes les montagnes & applanistes les colines de mes pensées vaines & orgueilleuses : vous redressastes mes voyes obliques & égarées : vous adoucistes ce qu'il y avoit d'aspre & de rude en mon naturel : & de quelle sorte vous assujettistes Alipe cet autre moy-mesme sous le joug de vôtre Fils vnique nostre Sauveur, dont il ne pouvoit souffrir auparavant que je meslasse le nom dans mes écrits, parce qu'il aimoit mieux que mon style se sentist de l'élevement des Cedres de la philosophie & de l'éloquence, lesquels vostre main depuis a brisez en

2. Revocat enim me recordatio mea, & dulce mihi fit, Domine, confiteri tibi quibus internis me stimulis perdomueris, & quemadmodum me complanaveris humiliatis montibus & collibus cogitationum mearum, & tortuosa mea direxeris, & aspera lenieris: quoque modo ipsum etiam Alipium fratrem cordis mei subegeris nomini unigeniti tui, Domini & salvatoris nostri Iesu Christi, quod primo dedignabatur inseri literis nostris. Magis enim eas volebat redo-

lere gymnasiorum cedros, quas jam contrivit Dominus, quam salubres herbas ecclesiasticas adversas serpentibus.

moy, que de l'humilité & de la bassesse des herbes de l'Evangile & de l'Eglise qui sont salutaires aux ames & mortelles aux serpens.

3. Quas tibi, Deus meus, voces dedi cum legerem psalmos David, cantica fidelia, & sonos pietatis excludentes turgidum spiritum, rudis in germano amore tuo catechumenus in villa cum catechumeno Alipio feriatus, matre adhærente nobis muliebri habitu, virili fide, anili securitate, materna charitate, christiana pietate.

3. Quels cris poussois-je vers vous, mon Dieu, dans cette maison où je m'estois retiré à la campagne, lors que n'estant encore que novice en vostre veritable & pur amour, & seulement catechumene, je lisois avec Alipe qui l'estoit aussi, les Pseaumes de ce Roy prophete, ces Cantiques animez d'vne foy vive, & ces chansons toutes saintes qui bannissent des ames l'esprit d'orgueil & de vanité. Ma mere s'étoit jointe à nous en cette retraite, ayant dans vn corps de femme vne foy masle & genereuse, vne tranquillité & vne paix d'esprit digne de son âge, vne affection de mere, & vne pieté vraiment chrestienne.

4. Quas tibi voces dabam in psalmis illis & quomodo in te inflammabar ex eis? & accēdebar eos recitare si possem toto orbe terrarum, adversus typhum generis humani? Et tamen toto orbe cantantur, & non est qui se abscondat à calore tuo.

4. Quels cris, dis-je, ne poussois-je point vers vous, mon Dieu, en lisant ces Pseaumes? Combien m'embrazoient-ils de vostre amour? Combien me sentois-je brûler d'vn ardent desir de les chanter s'il m'eust esté possible par toute la terre, afin de confondre l'orgueil des hommes? Mais ne se chantent-ils pas par toute la terre; & y a-t-il vn lieu dans l'vnivers qui ne se sente de vostre chaleur?

5. De quel mouvement d'indignation & de colere n'estois-je point touché contre les Manichéens? Et d'autre part quelle compassion n'avois-je point d'eux, voyant qu'ils ignoroient les mysteres enfermez dans vos Ecritures saintes; qu'ils ne connoissoient point ces remedes de leurs playes; & qu'ils rejettoient avec vne fureur de malades & de phrenetiques l'antidote qui estoit capable de les guerir. I'eusse desiré qu'ils eussent esté en quelque lieu auprés de moy sans que je sceusse ny qu'ils y fussent, ny qu'ils m'écoutassent, & qu'ils eussent veu mon visage & entendu mes paroles lors que je lisois le quatriéme Pseaume de David dans la retraite où j'estois, afin qu'ils fussent témoins des mouvemens qu'il excita dans mon ame. Et j'eusse desiré, je le repete, qu'aprés que j'en eus leu ce premier verset: O Dieu qui estes ma justice, vous m'avez exaucé lors que je vous ay invoqué, & vous m'avez fait respirer dans l'affliction: Ayez pitié de moy, Seigneur, & écoutez ma priere, ils m'eussent entendu sans que je sceusse qu'ils m'entendissent, & sans avoir sujet de croire que je disse à cause d'eux ce que je dis ensuite de ces paroles; estant tres-veritable, que je n'eusse pas dit les mesmes choses, ny en la mesme maniere si j'eusse creu estre veu ou écouté

5. Quam vehementi & acri dolore indignabar Manichæis; & miserabar eos rursus, quod illa sacramenta, illa medicamenta nescirēt: & insani essent adversus antidotum quo sani esse potuissent. Vellem, ut alicubi juxta essent tunc ignorante me utrum audirent, & me nesciente quod ibi essent; intuerentur faciem meam, & audirent voces meas quando legi quartum psalmum in illo tunc otio, quid de me fecerit ille psalmus. Cum invocarem te exaudisti me Deus justitiæ meæ, in tribulatione dilatasti mihi: Miserere mei, Domine, & exaudi orationem meam. Audirent ignorante me utrum audirent, ne me propter se illa dicere putarent quæ inter hæc verba dixerim. Quia & revera nec ea dicerem, nec sic ea dicerem, si me ab eis audiri viderique

ſentirem : nec ſi dicerem, ſic acciperent quomodo mecum & mihi coram te de familiari affectu animi mei.

d'eux. Et quand j'aurois dit les meſmes choſes, ils ne les auroient pas receuës de la meſme ſorte, que s'ils avoient veu que je parlois ſeul & à moy-meſme en voſtre preſence, ſelon que j'y eſtois pouſſé par les plus ſinceres & les plus tendres affections de mon cœur.

6. Inhorrui timendo, ibidemque inferbui ſperando & exultando in tua miſericordia, pater. Et hæc omnia exibant per oculos meos & vocem meam cum converſus ad nos ſpiritus tuus bonus ait nobis : Filii hominum, quouſque graves corde ? Vt quid diligitis vanitatem, & quæritis mendacium ? Dilexeram enim vanitatem, & quæſieram mendacium. Et tu, Domine, jam magnificaveras ſanctũ tuum, ſuſcitans eum à mortuis, & collocans ad dexteram tuam, unde mitteret ex alto promiſſionem ſuam paracletũ, ſpiritũ veritatis : & miſerat eum jã, ſed ego neſciebã.

n 6. I'eſtois en meſme temps glacé de crainte & enflammé d'eſperance, & tout tranſporté de joye dans la veuë de voſtre miſericorde & de voſtre bonté paternelle : & tous ces mouvemens interieurs ſortoient au dehors par mes pleurs & par mes ſoûpirs, lors que voſtre ſaint Eſprit en s'adreſſant à nous, nous dit ces paroles : Enfans des hommes, juſques à quand aurez-vous le cœur enducy ? Pourquoy aimez-vous la vanité & cherchez-vous le menſonge ? Car j'avois aimé la vanité j'avois cherché le menſonge, & vous aviez déja Seigneur, glorifié voſtre ſaint en le reſſuſcitant des morts, & en le plaçant à voſtre droite, d'où il nous devoit envoyer ſelon ſes promeſſes le conſolateur & l'eſprit de verité : & il l'avoit déja envoyé ; mais je ne le ſçavois pas.

7. Miſerat eum,

7. Il l'avoit envoyé, parce que

déja il avoit esté glorifié en ressuscitant des morts & en montant dans le ciel. Car auparavant cela le saint Esprit n'avoit pas esté encore donné, parce que IESVS-CHRIST n'avoit pas esté encore glorifié. Ainsi le prophete crie : Iusques à quand aurez-vous le cœur endurcy ? Pourquoy aimez-vous la vanité & cherchez-vous le mensonge ? Sçachez que Dieu a glorifié son saint. Il crie : Iusques à quand ? Il crie : Sçachez. Et moy sans que je le sceusse, j'ay aimé si long-temps la vanité, & j'ay cherché le mensonge. C'est pourquoy je ne pouvois sans trembler entendre que ces paroles s'addressent à ceux qui sont tels, que je me souvenois d'avoir esté si long-temps ; puis qu'il n'y avoit eu que vanité & que mensonge en ces fantosmes que j'avois pris pour la verité. Et dans la douleur de mon souvenir, je dis plusieurs choses avec tant de force & de vehemence, que je souhaiterois qu'elles eussent esté entenduës par ceux qui aiment encore la vanité & qui cherchent le mensonge. Car peut-estre en auroient-ils esté fortement touchez, peut-estre auroient-ils vomy le poison qui les étouffe : & vous les auriez exaucez, Seigneur, lors qu'ils vous auroient addressé leurs cris, parce que celuy qui implore vostre misericorde

quia jam magnificatus erat resurgens à mortuis, & ascendens in cælum. Ante autem spiritus nondum erat datus, quia Iesus nondum erat clarificatus. Et clamat propheta : Quousque graves corde ? Vt quid diligitis vanitatem, & quæritis mendacium? Et scitote quoniam Dominus magnificavit sanctum suum. Clamat, quousque: clamat, scitote. Et ego tandiu nesciens vanitatem dilexi, & mendacium quæsivi : Et ideo audivi & contremui, quoniam talibus dicitur qualem me fuisse reminiscebar. In phantasmatibus enim quæ pro veritate tenueram vanitas erat & mendacium. Et insonui multa graviter ac fortiter in dolore recordationis meæ. Quæ utinam audissent qui adhuc usque diligunt vanitatem, & quæ-

rant mendacium. Forte conturbarentur, & evomuissent illud; & exaudires eos cum clamarent ad te; quoniam vera morte carnis mortuus est pro nobis qui te interpellat pro nobis.

pour nous, est mort pour nous d'vne mort reelle & veritable.

8. *Legebam: Irascimini, & nolite peccare. Et quomodo movebar, Deus meus, qui jam didiceram irasci mihi de præteritis, ut de cætero non peccarem? Et merito irasci, quia non alia natura gentis tenebrarum de me peccabat, sicut dicunt qui sibi non irascuntur, & thesaurizant sibi iram in die iræ & revelationis justi judicii tui.*

8. Ie lisois dans la suite de ce Pseaume; Mettez-vous en colere, & ne pechez point. Et de quelle sorte, mon Dieu, estois-je touché par ces paroles, ayant appris déja par le mouvement de vostre grace à me mettre en colere contre moy mesme, à cause de mes fautes passées pour ne les commettre plus à l'advenir? Et ma colere estoit juste, puis que ce n'estoit point vne autre nature de la region des tenebres qui pechoit en moy, comme le disent ces heretiques qui ne se mettent point en colere contre eux-mesmes, & qui amassent des tresors de colere pour le jour de vostre colere, lors que vous paroistrez assis sur le thrône de vostre justice.

9. *Nec jam bona mea foris erant, nec oculis carneis in isto sole quærebantur. Volentes enim gaudere forinsecus facile evanescunt; & effunduntur in ea*

9. Déja les biens que j'aimois, n'étoient plus exterieurs; & les yeux de mon corps ne le cherchoient plus dans ce soleil materiel & sensible. Car ceux qui veulent chercher hors d'eux-mesmes leurs contentemens & leurs déli-

ces, se dissipent & se répandent dans la recherche des choses visibles & temporelles; & leurs esprits affamez ne font autre chose que s'en representer les images & se repaistre de ces fantômes. Qu'ils seroient heureux s'ils pouvoient s'ennuyer de cette faim, & dire en suite : Qui nous montrera les biens veritables? Et que nous leur répondissions, & qu'ils l'entendissent : La lumiere de vostre visage, Seigneur, est répanduë dessus nous : Car nous ne sommes pas la lumiere qui illumine tout homme venant au monde; mais nous sommes illuminez par vous, afin qu'aprés avoir esté par nous-mesmes enfans de tenebres, nous devenions par vous enfans de lumiere.

quæ videntur & temporalia sunt; & imagines eorum famelica cogitatione lambunt. Et, ô si fatigentur media, & dicant; Quis ostendet nobis bona? Et dicamus, & audiant: Signatum est in nobis lumen vultus tui, Domine. Non enim lumen nos sumus quod illuminat omnem hominem sed illuminamur à te, vt qui fuimus aliquando tenebræ, simus lux in te.

10. O! s'ils pouvoient voir cette lumiere interieure & eternelle dont je commençois de goûter la connoissance, & que j'avois vn déplaisir sensible de ne leur pouvoir montrer, quand mesme ils m'eussent dit : Qui nous montrera les vrais biens? Parce qu'il leur est impossible de les connoistre pendant qu'ils sont éloignez de vous, & qu'ils continuent de s'attacher de telle sorte aux choses visibles, qu'ils semblent avoir mis tout leur cœur & tout leur esprit dans leurs yeux. Car dans ce secret de mon ame où je m'estois mis en colere contre moy-mesme, où j'avois esté touché jus-

10. O si viderent internum lumen æternum, quod ego, quia gustaveram, frendebam, quoniam non eis poteram ostendere si afferrent ad me cor in oculis suis foris à te, & dicerent: Quis ostendet nobis bona? Ibi enim vbi mihi iratus eram intus in cubili, vbi compunctus eram; vbi sacrificaveram mactans vetustatem meam, & inchoata meditatione re-

novationis meæ sperans in te, ibi mihi dulcescere cœperas, & dederas lætitiam in corde meo. Et exclamabam legens hæc foris, & agnoscens intus. Nec volebam multiplicari terrenis bonis, devorans tempora, & devoratus temporalibus, cum haberem in æterna simplicitate aliud frumentum & vinum & oleum.

ques dans le fond du cœur, & où je vous avois offert vn sacrifice, en détruisant d'vne part mon ancienne corruption, & vous offrant de l'autre avec vne sainte confiance en vostre misericorde, le commencement du renouvellement de mon ame, vous aviez commencé, Seigneur, à me faire goûter vos douceurs & vos délices & à me combler de joye. Ainsi je poussois des cris au dehors en lisant ces saintes paroles dont je ressentois l'effet au dedans, & je ne desirois plus m'enrichir de l'abondance des biens terrestres, en devorant par vn desir insatiable les choses sujettes au temps, & estant moy-mesme devoré par le temps, dautant que je trouvois dans vostre eternité tres-simple vn autre froment, vn autre vin, & vne autre huile que ceux d'icy-bas.

11. *Et clamabam in consequenti versu clamore alto cordis mei: O in pace! O in idipsum! O quid dixit: Obdormiam & somnum capiam! Quoniam quis resistet nobis cum fiet sermo qui scriptus est: Absorpta est mors in victoriam? Et tu es idipsum valde qui non mutaris; & in te requies oblivis-*

11. Lors que je lisois le verset suivant, je jettois vn grand soûpir du plus profond de mon cœur, & m'écriois: Ie seray en paix; je seray en paix, lors que je seray en Dieu. Ce sera dans luy-mesme que je prendray mon sommeil & mon repos. O bienheureuses paroles! A quoy j'adjoustois: Qui sera capable de nous resister lors que cette autre parole sera accomplie: La mort a esté engloutie par la victoire? Vous estes, Seigneur, cet estre admirable qui ne change point: En vous seul je

trouve le repos qui fait oublier toutes les peines, parce que nul autre n'eſt égal à vous, & qu'il ſeroit inutile d'acquerir tout ce qui n'eſt pas ce que vous eſtes. Voilà, Seigneur, le fondement de la ſolide eſperance dans laquelle il vous a pleu m'affermir.

cens laborum omnium, quoniã nullus alius tecum, nec ad alia multa adipiſcenda quæ non ſunt quod tu; ſed tu, Domine, ſingulariter in ſpe conſtituiſti me.

12. Ie liſois ainſi ce Pſeaume avec ardeur, & j'euſſe bien voulu pouvoir faire quelque choſe pour toucher les oreilles ſourdes de ces morts, dont j'avois eſté l'vn des pires lors que je m'élevois avec vne opiniâtreté & vn aveuglement étrange, contre vos ſaintes Ecritures ſi pleines de la douceur d'vn miel celeſte & ſi éclatantes de voſtre lumiere: Et je ſechois de douleur en penſant aux écrits contraires à ces divins livres, lors que je me ſouvenois de tout ce qui s'eſtoit paſſé en ces temps que j'avois ſi inutilement employez.

12. Legebam & ardebam; nec inveniebam quid facerem ſurdis mortuis, ex quibus fueram peſtis latrator amarus & cæcus adverſus litteras de melle cæli melleas, & de lumine tuo luminoſas: & ſuper inimicis ſcripturæ hujus tabeſcebam, quando recordabar omnia dierum illorum feriatorum.

13. Mais je n'ay pas oublié & ne veux pas auſſi paſſer ſous ſilence la rigueur avec laquelle vous me chaſtiâtes, & la promtitude admirable de voſtre aſſiſtance que je ſentis. Vous me tourmentiez alors par vn mal de dents. Et quand il fut arrivé à vn tel excés que je ne pouvois plus parler, il me vint en penſée d'advertir tous ceux de mes amis qui eſtoient preſens de vous prier pour moy, mon Dieu, qui eſtes la ſource de toutes les graces.

13. Sed nec oblitus ſum nec ſilebo flagelli tui aſperitatẽ, & miſericordiæ tuæ mirabilem celeritatem. Dolore dẽtium tũc excruciabas me; & cum in tantum ingraveſceret vt non valerem loqui, aſcẽdit in cor meum admonere omnes meos qui aderant, vt deprecarentur te

pro me, Deum salutis omnimodæ. Et scripsi hoc in cera, & dedi ut eis legeretur. Mox ut genua supplici affectu fiximus, fugit dolor ille. Sed quis dolor; aut quomodo fugit? Expavi, fateor, Domine meus, Deus meus, nihil enim tale ab ineunte ætate expertus fueram. Et insinuati sunt mihi in profundo nutus tui: & gaudens in fide laudavi nomen tuum. Et ea fides me securum esse non sinebat de præteritis peccatis meis, quæ mihi per baptismum tuum remissa nondum erant.

Ce que j'écrivis sur des tablettes & le leur donnay à lire. Nous ne fusmes pas plustost à genoux pour commencer nos prieres que ma douleur s'évanoüit. Mais quelle douleur, mon Dieu, & comment s'évanoüit-elle? I'en fus épouventé, je le confesse. Car je n'avois de ma vie rien éprouvé de semblable. Cet effet si miraculeux grava profondément dans mon cœur le pouvoir de vostre divine volonté: & ma foy m'en donnant de la joye, je loüay vostre saint nom. Mais cette foy ne me permettoit pas d'estre sans inquietude dans le souvenir de mes pechez, qui ne m'avoient pas encore esté remis par le saint baptesme.

CHAPITRE V.

Il renonce à la profession d'enseigner la rhetorique. S. Ambroise luy conseille de lire Isaye.

Renũciavi peractis vindemialibus, ut scholasticis suis Mediolanenses venditorẽ verborum alium providerent, quod & tibi ego servire delegissem, & illi

LES vacations estant finies, je fis sçavoir à ceux de Milan qu'ils eussent à chercher vn autre professeur en rhetorique qui leur vendist des paroles, parce que j'avois resolu de me consacrer tout entier à vostre service, & que mesme sans cela vne douleur de poitrine m'empeschoit de pouvoir

continuer davantage l'exercice de cette profession. Ie fis aussi connoistre par mes lettres à vostre saint Pontife Ambroise quelles avoient esté mes erreurs passées; & dans quelles dispositions je me trouvois, afin qu'il luy pleust de me conseiller ce que je devois principalement lire de vos Ecritures, pour me bien préparer à recevoir vne aussi grande grace qu'est celle du sacré baptesme. Surquoy il m'ordonna de lire le prophete Isaye, ayant jugé comme je croy que cette lecture m'estoit fort propre, à cause que c'est celuy de tous les prophetes qui parle le plus clairement des veritez de l'Evangile, & de la vocation des Payens. Mais ne pouvant rien comprendre à ce que j'en leus d'abord, & m'imaginant que tout le reste me seroit aussi obscur, je le quittay pour le reprendre, lors que je serois plus exercé dans le langage de vostre Ecriture sainte.

professioni præ difficultate spirandi ac dolore pectoris non sufficerem. Et insinuavi per literas antistiti tuo viro sancto Ambrosio pristinos errores meos, & præsens votum meum, ut moneret quid mihi potissimum de libris tuis legendum esset, quo percipiendæ tantæ gratiæ paratior aptiorque fierem. At ille jussit Esaiam prophetam, credo, quod præ cæteris evangelii vocationisque gentium sit prænuntiator apertior. Veruntamen ego primam hujus lectionem non intelligens totumque talem arbitrans, distuli repetendum exercitatior in Dominico eloquio.

CHAPITRE VI.

Il reçoit le baptesme à Pasques, six ou sept mois aprés sa conversion avec Alipe & son fils Adeodat. Admirable esprit de cet enfant.

LORS que le temps fut venu de m'enrôller dans vostre milice sacrée, nous quittasmes la campagne pour retourner à Milan, & Alipe

INde ubi tempus advenit quo me nomen dare oporteret, relicto rure Mediolanum re-

meavimus. Placuit & Alipio renasci in te mecum, jam induto humilitate sacramentis tuis congrua, & fortissimo domitori corporis usque ad Italicum solum glaciale nudo pede obterendum, insolito ausu. Adjunximus etiam nobis puerum Adeodatum ex me natum carnaliter de peccato meo. Tu bene feceras eum. Annorum erat ferme quindecim, & ingenio praeveniebat multos graves & doctos viros.

voulut aussi renaistre en vous avec moy. Il estoit déja remply d'vne humilité qui le rendoit digne de participer à vos Sacremens; & il faisoit souffrir à son corps de si rudes penitences pour le domter, que par vne action d'austerité inoüye, il eut le courage de marcher nuds pieds durant les glaces dans cette province de l'Italie. Nous menasmes aussi mon fils nommé Adeodat, qui estoit vn fruit de mon peché; mais auquel il vous avoit pleu de donner des inclinations excellentes. Il avoit alors environ quinze ans; & son esprit estoit déja si fort advancé, qu'il surpassoit celuy de plusieurs graves & sçavans hommes.

2. Munera tua tibi confiteor, Domine Deus meus creator omnium, & multum potens reformare nostra deformia. Nam ego in illo puero præter delictum nihil habebã. Quod enim enutriebatur à nobis in disciplina tua tu inspiraveras nobis, nullus alius. Munera tua tibi confiteor. Est liber noster qui inscribitur de magistro: ipse ibi mecum

2. Ie publie en cela vos faveurs & vos bienfaits, & vous en rends graces, mon Dieu, vous qui estes le createur de toutes choses, & qui pouvez si facilement reparer tous nos defauts. Car il n'y avoit rien de moy en cet enfant que mon peché. Que si je prenois le soin de le nourrir en vostre crainte, cela mesme venoit de vous; puis que c'estoit vous & nul autre qui me l'aviez inspiré. Ie confesse donc vos bienfaits Seigneur, & vous en rends graces. Ie composay alors vn livre en forme de dialogue qui porte pour titre; Du Maistre, où luy & moy parlons ensemble:

ble : Et vous ſçavez que toutes les penſées qui y ſont écrites ſous le nom de celuy avec qui j'y parle ſont entierement de luy, quoy qu'il n'euſt alors que ſeize ans. Et j'ay veu pluſieurs choſes de cet enfant qui eſtoient encore plus admirables. La grandeur de ſon eſprit m'étonnoit. Et quel autre ouvrier que vous, Seigneur, eſt capable de faire de tels chef-d'œuvres & de ſi grandes merveilles ?

loquitur. Tu ſcis illius eſſe ſenſa omnia quæ inſeruntur ibi ex perſona collocutoris mei, cum eſſet in annis ſexdecim. Multa ejus alia mirabiliora expertus ſum. Horrori mihi erat illud ingenium. Et quis præter te talium miraculorum opifex?

3. Vous l'enlevaſtes bien-toſt du monde : Ce qui fait que la joye que je reſſens en me ſouvenant de luy, n'eſt traverſée d'aucune crainte ; parce que je n'ay rien à apprehender, ny pour les fautes de ſon enfance, ny pour les pechez qu'il a pû commettre en ſa jeuneſſe, puis qu'ils luy ont tous eſté remis par le bapteſme. Eſtant donc entré avec nous en voſtre grace, nous le joigniſmes auſſi avec nous dans noſtre deſſein pour l'élever en voſtre ſainte diſcipline. Et auſſi-toſt que nous euſmes eſté tous trois baptiſez, l'inquietude que nous donnoit le ſouvenir de noſtre vie paſſée s'évanoüit. Ie ne pouvois en ces premiers jours me raſſaſier de la conſolation nompareille que je recevois en conſiderant quelle eſt la profondeur de vos conſeils en ce qui regarde le ſalut des hommes. Combien verſay-je de pleurs par la violente émotion que je reſſentois lors que j'en-

3. Cito de terra abſtuliſti vitam ejus; & ſecurior eum recordor non timens quicquam pueritiæ, nec adoleſcentiæ, nec omnino homini illi. Sociavimus eum coævum nobis in gratia tua, educandum in diſciplina tua; & baptizati ſumus, & fugit à nobis ſollicitudo vitæ præteritæ. Nec ſatiabar illis diebus dulcedine mirabili conſiderare altitudinem conſilii tui ſuper ſalutem generis humani. Quantum flevi in hymnis & canticis tuis, ſuave ſonantis eccleſiæ tuæ vocibus commotus acriter? Voces illæ influebant auribus meis.

& eliquabatur veritas tua in cor meum; & exæstuabat inde affectus pietatis, & currebant lachrymæ, & bene mihi erat cum eis.

tendois dans vostre Eglise chanter des hymnes & des cantiques à vostre loüange? En mesme temps que ces sons si doux & si agreables frapoient mes oreilles, vostre verité se couloit par eux dans mon cœur: Elle excitoit dans moy des mouvemens d'vne devotion extraordinaire: Elle me tiroit des larmes des yeux; & me faisoit trouver du soulagement & des délices mesmes dans ces larmes.

CHAPITRE VII.

D'où vint à Milan la coustume de chanter à l'Eglise. Saint Ambroise trouve par revelation les corps de S. Gervais & de S. Protais. Miracles faits par ces corps.

Non longe cœperat Mediolanensis ecclesia genus hoc consolationis & exhortationis celebrare, magno studio fratrum concinentium vocibus & cordibus. Nimirum annus erat aut non multo amplius, cum Iustina Valentiniani regis pueri mater hominem tuum Ambrosium persequeretur hæresis suæ causa qua fuerat seducta ab Ar-

IL n'y avoit pas long-temps que cette coustume qui console & qui éleve les esprits à Dieu estoit en vsage dans l'eglise de Milan, où les fidelles la pratiquoient avec grande affection, & joignoient leurs cœurs à leurs voix dans ces saints cantiques. Car vn an seulement auparavant ou vn peu plus, l'Imperatrice Iustine mere du jeune Empereur Valentinien estant tombée dans l'heresie des Ariens, & persecutant vostre serviteur Ambroise, tout le peuple plein de zele resolut de mourir avec son Evesque, & passoit pour ce sujet les nuits entieres dans l'eglise. Ma mere, vostre servante estoit des

premieres à veiller, & prenant beaucoup de part à cette affaire de Dieu, ne vivoit que d'oraiſons. Et quant à nous, quoy que la chaleur de voſtre eſprit n'euſt pas encore fondu les glaces de noſtre cœur, nous ne laiſſions pas neanmoins d'eſtre fort touchez de voir la ville dans cet eſtonnement & dans ce trouble. Ce fut en cette rencontre que pour empeſcher que le peuple ne s'ennuyaſt d'vn ſi long & ſi penible travail, on ordonna qu'on chanteroit des hymnes & des pſeaumes ſelon l'vſage de l'Egliſe d'Orient. Depuis ce jour, cette couſtume continuë de s'obſerver, non ſeulement dans l'egliſe de Milan, mais dans pluſieurs autres & preſque dans toutes les egliſes du monde, qui ſe ſont portées à imiter vne ſi ſainte inſtitution.

rianis. Excubabat pia plebs in eccleſia mori parata cum Epiſcopo ſuo ſervo tuo. Ibi mater mea ancilla tua ſollicitudinis & vigiliarum primas tenens orationibus vivebat. Nos adhuc frigidi à calore ſpiritus tui excitabamur tamen civitate attonita atque turbata. Tunc hymni & pſalmi ut canerentur ſecundum morem orientalium partium, ne populus mæroris tædio contabeſceret, inſtitutum eſt; & ex illo in hodiernum retentum, multis jam ac pene omnibus gregibus tuis & per cætera orbis imitantibus.

2. En ce meſme temps vous revelaſtes en ſonge à ce ſaint Eveſque, en quel lieu repoſoient les corps des Martyrs Gervais & Protais, que vous aviez gardez depuis tant d'années comme dans le threſor de voſtre ſecret, & conſervez ſans ſe corrompre, afin de les découvrir au beſoin pour arreſter la fureur d'vne femme, mais d'vne femme qui eſtoit Imperatrice & mere de l'Empereur. Ces corps ayant donc

2. Tunc memorato antiſtiti tuo per viſum aperuiſti quo loco laterent martyrum corpora Gervaſii & Protaſii, quæ per tot annos incorrupta in theſauro ſecreti tui recondideras, unde opportune promeres ad coërcendam rabiem femi-

neam, sed regiam. Cum enim propalata & effossa digno cum honore transferrentur ad Ambrosianā basilicam, non solum quos immundi vexabant spiritus confessis eisdem dæmonibus sanabantur, verum etiam quidam plures annos cæcus civis civitatique notissimus, cum populi tumultuantis lætitiæ causamque quæsisset atque audisset exilivit, eoque se ut duceret suum ducem rogavit. Quo perductus impetravit admitti ut sudario tangeret feretrum preciosæ in conspectu tuo mortis sanctorum tuorum. Quod ubi fecit atque admovit oculis, confestim aperti sunt. Inde fama discurrens: inde laudes tuæ ferventer lucentes: inde illius inimicæ animus, etsi ad credendi sanitatem non applicitus, à persequendi tamen furore compressus est.

ainsi esté trouvez & tirez du lieu où ils estoient, lors qu'on les portoit dans la grande Eglise avec l'honneur qui leur estoit deu ; non seulement les possedez estoient délivrez, & les demons en sortant hors de leurs corps confessoient la puissance de ces Saints : mais vn bourgeois de Milan tres-connu dans toute la ville & qui estoit aveugle depuis fort long-temps, ayant demandé & appris quel estoit le sujet de cette joye qui causoit vn si grand bruit parmy le peuple, il se leva & pria celuy qui le conduisoit de le mener au lieu où estoient ces saintes reliques. Y estant arrivé, & ayant obtenu permission de toucher avec vn linge le cercueil où estoient les corps de ces Saints dont la mort vous est precieuse, il n'eut pas plûtost porté ce linge à ses yeux, qu'ils s'ouvrirent à l'heure mesme. Ce grand miracle se répandit de tous costez ; fit retentir par tout vos loüanges, & bien qu'il n'eust pas assez de force pour guerir l'esprit de cette princesse ennemie des catholiques, & la ramener dans la veritable creance, il en eut assez neanmoins pour arrester la fureur avec laquelle elle les persecutoit.

3. *Gratias tibi, Deus meus, unde*

3. Ie vous rends graces, mon Dieu, d'avoir reppellé dans ma memoire le

ſouvenir d'vn évenement ſi important, que j'avois oublié de rapporter en ſon lieu. Cependant, quoy que ces parfums répandiſſent alors vne odeur ſi douce & ſi agreable, je ne courois point aprés vous: Et c'eſt ce qui depuis me faiſoit redoubler mes pleurs parmy les hymnes & les cantiques que l'Egliſe chantoit à voſtre loüange, ayant ſi long-temps ſoupiré pour vous connoiſtre, & commençant enfin à reſpirer l'air de voſtre eſprit & de voſtre grace autant qu'on le peut faire dans ce corps mortel, dans cette maiſon de boüe & de chaume.

& quo reduxiſti recordationem meam, vt hæc etiam confiterer tibi quæ magna oblitus præterieram. Et tamen tunc cum ita fragraret odor vnguentorum tuorum, non currebamus poſt te; & ideo plus flebam inter cantica hymnorum tuorum, olim ſuſpirans tibi, & tandem reſpirans quantum patet aura in domo fœnea.

CHAPITRE VIII.

Retournant en Afrique il perd ſa mere à Oſtie. Il rapporte quelle avoit eſté l'éducation de cette ſainte femme.

COMME vous avez accouſtumé, Seigneur, de porter ceux qui ſont dans les meſmes ſentimens à vouloir demeurer enſemble, vous fiſtes qu'Evode qui alors eſtoit encore jeune & de la meſme ville que moy, vint demeurer avec nous. Il eſtoit du nombre de ces officiers que l'on nomme Agens des affaires de l'Empereur: Et ayant eſté converty & baptiſé avant nous, il avoit renoncé à la cour & à tout le ſervice qu'on rend aux hommes pour ne penſer plus qu'à vous ſervir.

QVi habitare facis vnanimes in domo, conſociaſti nobis & Evodium juvenem ex noſtro municipio, qui cum agens in rebus militaret, prior nobis ad te converſus eſt, & baptizatus, & relicta militia ſeculari accinctus eſt in tua. Simul eramus: ſimul habibitaturi in placito.

sancto : quærebamus quisnam locus nos vtilius haberet servientes tibi : pariter remeabamus in Africam: & cum apud ostia Tyberina essemus, mater defuncta est.

Ainsi nous estions ensemble : nous avions tous resolu de mener ensemble vne vie parfaite : nous n'estions en peine que de chercher vn lieu qui fust propre à l'execution de nostre dessein : nous retournions ensemble en Afrique. Et lors que nous fusmes arrivez à Ostie où le Tibre entre dans la mer, ma mere mourut.

2. Multa prætereo, quia multum festino. Accipe confessiones meas & gratiarum actiones, Deus meus, de rebus innumerabilibus etiam in silentio. Sed non prætheribo quicquid mihi anima parturit de illa famula tua quæ me parturivit, & carne vt in hanc temporalem, & corde vt in æternam lucem renascerer. Non ejus, sed tua dicam dona in ea. Neque enim se ipsa fecerat, aut educaverat se ipsa. Tu creasti eam; nec pater nec mater sciebat qualis ex eis fieret. Erudivit eam in timore tuo virga Christi tui, regimen vnici filii tui in domo fi-

2. Ie passe plusieurs choses, parce que je desire d'abreger. Recevez s'il vous plaist, mon Dieu, les confessions que je vous fais, & les actions de graces que je vous rends, non seulement par mes paroles, mais aussi dans mon silence, de tant de faveurs innombrables que j'ay receuës de vostre bonté. Mais je ne puis taire ce que mon esprit conçoit touchant vostre servante qui m'avoit conceu dans ses flancs afin de me faire naistre en cette vie temporelle, & dans son cœur afin de me faire renaistre pour l'eternelle. Ie ne la loüeray d'aucun bien dont elle-mesme ait esté la source, mais seulement des dons que vostre grace luy a départis; puis qu'elle ne s'estoit pas faite elle-mesme, & ne s'estoit pas élevée elle-mesme dans son enfance. C'estoit vous, mon Dieu, qui l'aviez formée; & lors que son pere & sa mere la mirent au monde, ils ne sçavoient pas quelle elle seroit : mais la doctrine de vostre Christ & la conduite de vostre

fils vnique l'instruisirent en vostre crainte dans vne maison fidelle, & qui estoit l'vne des mieux reglées de vostre Eglise.

deli, bono membro ecclesiæ tuæ.

3. Quand elle parloit de la maniere dont elle avoit esté élevée, elle ne se loüoit pas tant du soin de sa mere, que de celuy d'vne servante qui estoit si extremement âgée qu'elle avoit porté son pere entre ses bras lors qu'il estoit encore enfant, ainsi que des filles déja grandes ont accoûtumé de porter ceux qui sont en ce petit âge, & qui vivoit dans vne telle crainte de Dieu, que sa vertu aussi bien que sa vieillesse avoint porté le maistre & la maistresse de cette maison toute chrestienne à la respecter & à luy donner la conduite de leurs filles. Elle s'en acquittoit avec vn extreme soin. Et comme lors qu'il estoit necessaire elles les reprenoit avec force vsant d'vne sainte severité, elle les instruisoit aussi avec beaucoup de discretion & de prudence. Car hors les heures où elles mangeoient tres-sobrement à la table de leur pere : quelque violente soif qu'elles eussent, elle ne leur permettoit pas seulement de boire de l'eau, les empeschant de prendre cette mauvaise coûtume, & leur disant cette parole pleine de sagesse : Maintenant vous beuvez de l'eau, parce que vous n'avez pas le vin en vostre puissance : mais

3. Nec tantam erga suam disciplinam diligentiam matris prædicabat, quantam famulæ cujusdam decrepitæ, quæ patrem ejus infantem portaverat, sicut dorso grandiuscularum puellarum parvuli portari solent. Cujus rei gratia, & propter senectam ac mores optimos, in domo Christiana satis à dominis honorabatur : unde etiam curam dominicarum filiarum commissam sibi diligenter gerebat ; & erat in eis coërcendis, cum opus esset, sancta severitate vehemens, atque in docendis sobria prudentia. Nam eas præter illas horas quibus ad mensam parentum moderatissime alebantur, etiam si exardescerent siti, nec aquam bibere sinebat, præcavens consuetudinem ma-

lam, & addens verbum sanum : Modo aquam bibitis, quia in potestate vinum non habetis : cum autem ad maritos veneritis, factæ dominæ apothecarum & cellariorum, aqua sordebit, sed mos potandi prævalebit.

lors que vous serez mariées, & que vous serez maistresses des caves & des celliers, vous ne tiendrez compte de l'eau, & vous conserverez cette coûtume de boire.

4. *Hac ratione præcipiendi & authoritate imperandi, frænabat aviditatem tenerioris ætatis, & ipsam puellarum sitim formabat ad honestum modum, vt jam nec liberet quod non deceret. Et surrepserat tamen, sicut mihi filio famula tua narrabat, surrepserat ei vinolentia. Nam cum de more tanquam puella sobria juberetur à parentibus de cuppa vinum depromere, submisso poculo qua desuper patet, priusquam in laguncula funderet merum, primoribus labris sorbebat exiguum, quia non poterat amplius*

4. Par ces sages remonstrances & par l'autorité qu'elle prenoit sur l'esprit de ces jeunes filles, elle arrestoit les desirs inconsiderez qui sont ordinaires en cet âge, & leur apprenoit à regler tellement leur soif selon les regles de la temperance, qu'elles s'estoient accoustumées peu à peu à n'avoir pas mesme le desir de faire ce qu'elles sçavoient ne pouvoir faire honnestement. Neanmoins, mon Dieu, ma mere vostre servante me contoit, que nonobstant tous les soins de cette bonne femme, il s'estoit glissé dans son cœur vne inclination à boire du vin : & qu'ainsi lors que selon la coûtume son pere & sa mere luy commandoient comme à vne fille tres-sobre d'aller à la cave tirer du vin, ayant remply le pot avec lequel elle puisoit dans la cuve, elle en goustoit vn peu du bout des lévres avant que de le verser dans la bouteille, n'en pouvant prendre davantage à cause qu'elle y sentoit

de la repugnance. Car elle ne le faisoit pas par vn amour qu'elle eust pour le vin, mais par je ne sçay quels excés & mouvemens gais & libres qui s'élevent des boüillons & de la chaleur de la jeunesse, & qui ont besoin d'estre reprimez dans l'esprit de ceux de cet âge par l'autorité des personnes qui les gouvernent.

5. Or comme en méprisant les petites fautes on tombe insensiblement dans de plus grandes, il arriva qu'adjoustant chaque jour encore vn peu à ce peu de vin qu'elle prenoit, elle se laissa emporter de telle sorte à cette mauvaise coustume, qu'elle en beuvoit presque des coupes toutes pleines avec avidité & avec plaisir. Où estoit alors cette vieille femme si vigilante? Qu'estoient devenuës toutes ces défenses si severes? & quel pouvoir eussent-elles eu de guerir cette maladie cachée, si vostre grace qui est le remede de nos maux ne veilloit sur nous? Car lors que son pere & sa mere & tous ceux qui avoient soin de sa nourriture estoient absens, vous, mon Dieu, qui estes toûjours present, qui nous avez créez, qui nous appellez à vostre service, & qui par l'entremise mesme des méchans, faites du bien aux ames pour les sauver, & les retirez de leurs defauts par la conduite de vostre providence, & par la lumiere

sensu recusante. Non enim vlla temulenta cupidine faciebat hoc, sed quibusdam superfluentibus ætatis excessibus, qui ludicris motibus ebulliunt, & in puerilibus animis majorum pondere premi solent.

5. Itaque ad illud modicum quotidiana modica addendo (quoniam qui modica spernit paulatim decidit) in eam consuetudinem lapsa erat, vt prope jam plenos mero caliculos inhianter hauriret. Vbi tunc sagax anus, & vehemens illa prohibitio? Nũquid valebat aliquid adversus latentem morbum, nisi tua medicina, Domine, vigilaret super nos? Absente patre & matre & nutritoribus, tu præsens qui creasti, qui vocas, qui etiam per præpositos homines boni aliquid agis ad animarum salutem, quid tunc egisti Deus meus?

Vnde curasti? Vnde sanasti? Nonne protulisti durum & acutum ex altera anima convitium, tanquam medicinale ferrum ex occultis provisionibus tuis, & vno ictu putredinem illam pracidisti? Ancilla enim, cum qua solebat accedere ad cuppam, litigans cum domina minore, vt fit, sola cum sola objecit hoc crimen amirissima insultatione, vocans meribibulam. Quo illa stimulo percussa respexit fœditatem suam, confestimque damnavit atque exuit. Sicut amici adulantes pervertunt, sic inimici litigantes plerumque corrigunt. Nec tu quod per eos agis, sed quod ipsi voluerunt retribuis eis. Illa enim irata exagitare appetivit minorem dominam, non sanare; & ideo clanculo, aut quia ita eas invenerat locus & tempus litis, aut ne forte &

efficace de vostre esprit, que fistes-vous alors, Seigneur? de quel moyen vsastes-vous pour remedier à cette imperfection de ma mere; & de quelle sorte l'en délivrastes-vous entierement? vous vous servistes d'vn reproche tres-piquant & tres-outrageux que luy fit vne autre personne, ainsi que d'vn fer salutaire pour retrancher tout d'vn coup cette corruption qui s'estoit formée dans son ame. Vne servante qui avoit accoûtumé de la suivre quand elle alloit à la cave, disputant vn jour avec sa petite maistresse, ainsi qu'il arrive quelquefois, & estant toutes deux seules, elle luy reprocha ce defaut avec vne insolence insupportable en l'appellant yvrognesse. Ce qui fut comme vn aiguillon qui la piqua de telle sorte, qu'elle reconnut aussi-tost sa faute, la condamna, & s'en corrigea, tant il est vray qu'au lieu que nos amis nous entretiennent souvent dans le vice par leurs flateries, nos ennemis sont souvent cause par leurs reproches que nous nous en corrigeons. Mais le bien que vous nous faites par eux, n'empesche pas que vous ne les punissiez selon le mal qu'ils ont voulu faire. Car cette servante dans sa colere n'avoit nul dessein de corriger ma mere de ce défaut, mais seulement de la piquer. Ce qui fit qu'elle ne luy dit cette parole qu'en secret, soit que le temps

& le lieu où leur dispute arriva en fussent la cause, ou peut-estre par la crainte qu'elle eut que si elle en parloit devant quelqu'vn, son maistre & sa maistresse ne la chastiassent de ce qu'elle avoit découvert si tard cette faute de leur fille.

ipsa periclitaretur quod tam sero prodidisset.

6. Mais vous, mon Dieu, qui conduisez avec vne admirable sagesse tout ce qui se passe dans le ciel & dans la terre : qui reglez les dereglemens du monde, & donnez tel cours qu'il vous plaist au torrent impetueux de la malice des hommes pour la faire servir à vos desseins eternels, vous vous servistes de la passion de l'vne & de la maladie de son ame, pour guerir la passion & le mal de l'autre. Ce qui fait bien voir que lors que nous reprenons vne personne d'vne faute avec dessein de luy donner lieu de s'en corriger, & qu'elle s'en corrige en effet par nos remontrances, c'est à vous seul que nous en devons attribuer toute la gloire, & non pas à la force de nos paroles.

6. At tu domine rector cælitum & terrenorum, ad vsus tuos contorquens profunda torrentis, fluxum seculorum ordinans turbulentum, etiam de alterius animæ insania sanasti alteram, ne quisquam cum hoc advertit potentiæ suæ tribuat, si verbo ejus alius corrigatur quem vult corrigi.

CHAPITRE IX.

De la conduite admirable de sainte Monique envers son mary, & dans tout le reste de sa vie.

MA mere ayant donc esté nourrie dans vne grande honnesteté & dans vne grande retenuë, & plû-

EDucata itaque pudice ac sobrie, potiusque à te

subdita parentibus quam à parentibus tibi; vbi plenis annis nubilis facta est, tradita viro servivit veluti domino, & sategit eum lucrari tibi loquens te illi moribus suis quibus eam pulchram faciebas, & reverenter amabilem atque mirabilem viro. Ita autem toleravit cubilis injurias, vt nullam de hac re cum marito haberet vnquam simultatem. Expectabat enim misericordiam tuam super eum, vt in te credens castificaretur. Erat vero ille præterea sicut benevolentia præcipuus, ita ira fervidus. Sed noverat hæc non resistere irato viro, non tantum facto, sed ne verbo quidem. Iam vero refracto & quieto, cum opportunum videret rationem facti sui reddebat, si forte ille inconsideratius commotus fuerat.

tost soûmise par vous à ses parens, que non pas par eux à vous, lors qu'elle fut en âge d'estre mariée, elle obeït comme à son maistre au mary qui luy fut donné, & travailla de tout son pouvoir pour vous l'acquerir, mon Dieu, en luy parlant de vous par la pureté de ses mœurs, dont vous vous serviez pour la rendre belle à ses yeux, & l'obliger de l'aimer avec reverence, & de joindre son admiration à son estime. Elle souffrit ses infidelitez avec tant de douceur & de patience, qu'elle ne luy en fit jamais de reproches. Car elle attendoit de vostre misericorde sur luy que sa foy le rendist chaste. Comme il estoit de tres bon naturel & tout plein d'affection, il estoit aussi extrémement prompt, & elle estoit accoustumée à ne luy resister jamais, ny par ses actions, ny par la moindre de ses paroles lors qu'il estoit en colere. Mais quand il estoit revenu à luy, & qu'elle le jugeoit à propos, elle luy rendoit raison de sa conduite, s'il estoit arrivé qu'il se fust emporté inconsiderément contre elle.

2. *Denique cum matronæ multæ*

2. Lors que plusieurs des principales Dames de nostre ville, dont les ma-

rys estoient beaucoup plus doux que mon pere, portoient mesme sur le visage les marques des coups qu'elles en avoient receus, & que dans les entretiens qu'elles avoient quelquefois ensemble, elles attribuoient ce mauvais traittement aux débauches de leurs marys; elle leur disoit : Attribuez-le plûtost à vostre langue : & leur representoit comme en riant avec beaucoup de sagesse, que dés le moment qu'elles avoient entendu lire leur contract de mariage, elles l'avoient deu considerer comme vn titre qui les rendoit servantes de leurs marys; & qu'ainsi se souvenant de leur condition, elles ne devoient pas s'élever contre leurs maistres. Surquoy ces Dames qui sçavoient combien mon pere estoit violent, ne pouvoient assez admirer que l'on n'eust jamais entendu dire ny que personne se fust apperceu, que Patrice eust frappé sa femme, ou qu'il y eust eu durant vn seul jour le moindre mauvais ménage entre eux. Et lors qu'elles luy demandoient confidemment comme cela se pouvoit faire, elle leur rendoit raison de sa conduite selon que je viens de le rapporter, dont celles qui l'observoient reconnoissoient l'vtilité par experience, & luy en faisoient de fort grands remerciemens; & celles qui ne l'observoient pas demeuroient toû-

quarum viri mansuetiores erant, plagarum vestigia etiã dehonestata facie gererent, inter amica colloquia illæ arguebant maritorum vitam, hæc earum linguam, veluti per jocum graviter admonens, ex quo illas tabulas quæ matrimoniales vocantur recitari audissent, tanquam instrumenta quibus ancillæ factæ essent deputare debuisse: proinde memores conditionis superbire adversus dominos non oportere. Cumque mirarentur illæ, scientes quam ferocem conjugem sustineret, nunquam fuisse auditum aut aliquo indicio claruisse, quod Patricius ceciderit vxorem, aut quod à se invicem vel vnũ diem domestica lite dissenserint, & causam familiariter quærerent, docebat illa institutum suum quod supra memoravi, quæ observabant, expertæ gratula-

bantur : quæ non obſervabant, ſubjectæ vexabantur.

3. *Socrum etiam ſuam primo ſuſurris malarum ancillarum adverſus ſe irritatam, ſic evicit obſequiis perſeverans tolerantia & manſuetudine, ut illa ultro filio ſuo medias linguas famularum proderet quibus inter ſe & nurum pax domeſtica turbabatur, expeteretque vindictam. Itaque, poſteaquam ille & matri obtemperans, & curans familiæ diſciplinam, & concordiæ ſuorum conſulens, proditas ad prodentis arbitrium verberibus coërcuit ; promiſit illa talia de ſe præmia ſperare debere quæcunque de ſua nuru ſibi, quo placeret, mali aliquid loqueretur : nullaque jam audente, memorabili inter ſe benevolentiæ ſuavitate vixerunt.*

4. *Hoc quoque illi bono mancipio tuo in cujus utero*

jours dans le meſme déplaiſir ſans en eſtre pour cela moins aſſujetties.

3. Elle gagna ainſi de telle ſorte par ſes devoirs joints à ſa patience & à ſa douceur, l'eſprit de ſa belle-mere, que les faux rapports de quelques ſervantes avoient au commencement aigry contre elle, qu'elle découvrit d'elle-meſme à ſon fils la malice de ces perſonnes qui troubloient ainſi leur vnion, & les pria de les chaſtier. Et lors que mon pere ſuivant la volonté de ſa mere, & pour maintenir l'ordre dans ſa famille, & y conſerver la paix, eut chaſtié ces ſervantes auſſi ſeverement qu'elle le pouvoit deſirer, elle déclara que toutes celles qui penſant luy plaire luy diroient quelque mal de ſa belle-fille, ſe devoient promettre d'elle de ſemblables recompenſes. Ainſi n'y en ayant vne ſeule qui oſaſt plus y penſer, elles vécurent toûjours depuis dans vne parfaite amitié.

4. Mon Dieu qui m'eſtes ſi bon, vous aviez auſſi fait cette grace parti-

culiere à voſtre ſervante dans le ſein de laquelle vous m'avez creé, que lors que l'occaſion s'en offroit elle travailloit avec tant de ſoin à mettre la paix entre les perſonnes qui ſe vouloient mal, qu'encore qu'elles luy diſſent des deux coſtez l'vne contre l'autre des choſes outrageuſes, & telles que la colere dans ſa premiere chaleur a accoûtumé de les produire lors que l'aigreur de la haine ſe décharge contre vne ennemie en preſence d'vne amie par des paroles offençantes & injurieuſes, elle ne rapportoit neanmoins rien de l'vne à l'autre que ce qui pouvoit ſervir à les reconcilier.

me creaſti, Deus meus miſericordia mea, minus grande donaveras, quod inter diſſidentes atque diſcordes quaslibet animas, vbi poterat tam ſe præbebat pacificam, vt cum ab vtraq; multa de invicem audiret amariſſima, qualia ſolet eructare turgens atque indigeſta diſcordia quando præſenti amicæ de abſente inimica per acida colloquia cruditas exhalatur odiorum, nihil tamen alteri de altera proderet, niſi quod ad eas reconciliandas valeret.

5. I'eſtimerois cecy peu de choſe, ſi je n'éprouvois avec beaucoup de regret, que par je ne ſçay quelle horrible contagion des pechez qui ſe répandent de toutes parts, il y a vn nombre infiny de perſonnes qui ne rapportent pas ſeulement à ceux qui ſont en colere les choſes que ceux qu'ils haïſſent, ont dites contre eux eſtant en colere, mais qui y adjouſtent meſme ce qu'ils n'ont point dit; au lieu qu'au contraire vn eſprit qui a tant ſoit peu d'humanité, ne doit pas ſe contenter de ne point ex-

5. Parvum hoc bonum mihi videretur, niſi turbas innumerabiles triſtis experirer, neſcio qua horrenda peſtilentia peccatorum latiſſime pervagante, non ſolum iratorum inimicorum iratis inimicis dicta prodere, ſed etiam quæ non dicta ſunt addere: cum contra animo humano parum eſ-

se debeat inimicitias hominum nec excitare nec augere male loquendo, nisi eas etiam extinguere bene loquendo studuerit, qualis illa erat, docente te magistro intimo in schola pectoris. Denique etiam virum suum jam in extrema vita temporali ejus lucrata est tibi; nec in eo jam fideli planxit quod in nondum fideli toleraverat.

citer ny accroiſtre les inimitiez des hommes en leur faiſant de tels rapports, mais il doit meſme s'efforcer de les éteindre en parlant bien des vns aux autres. C'eſt ainſi que faiſoit ma mere, parce que vous l'aviez inſtruite comme ſon maiſtre interieur & celeſte dans le fond du cœur. Enfin la ſage conduite dont elle vſa envers ſon mary fut ſi puiſſante, qu'elle le gagna tout à vous ſur la fin de ſa vie. Et eſtant devenu chaſte en devenant chreſtien, il ne luy donna point ſujet aprés qu'il eut embraſſé la Foy, de pleurer en luy les meſmes deſordres qu'elle avoit ſoufferts de luy avec tant de patience lors qu'il eſtoit encore infidelle.

6. Erat etiam serva servorum tuorum. Quisquis eorũ noverat eam multũ in ea laudabat & honorabat & diligebat te; quia sentiebat præsentiam tuam in corde ejus sanctæ conversationis fructibus testibus. Fuerat enim vnius viri vxor, mutuam vicẽ parẽtibus reddiderat, domũ suam pie tractaverat, in operibus bonis testimonium habebat. Nutrierat

6. Elle eſtoit auſſi ſervante de vos ſerviteurs: & tous ceux d'entre eux qui la connoiſſoient vous loüoient, vous honoroient & vous aimoient beaucoup en elle, parce que la ſainteté de ſa vie leur faiſoit aſſez connoiſtre que vous eſtiez preſent dans ſon cœur. Car ſelon ce que ſaint Paul deſire des plus ſaintes veuves, elle n'avoit eu qu'vn mary : Elle n'avoit pas moins rendu d'aſſiſtance à ſon pere & à ſa mere qu'elle en avoit receu d'eux : Elle avoit gouverné ſa famille avec vne tres-grande pieté : Elle avoit rendu par ſes bonnes œuvres des témoignages d'vne vertu exemplaire : elle avoit élevé ſes

ſes enfans avec grand ſoin, les enfantant de nouveau autant de fois qu'elle les voyoit s'éloigner de vous : Et enfin quelque temps avant ſa mort, lors que nous autres qui ſommes vos ſerviteurs mon Dieu, puis que vous nous permettez bien de prendre ce nom, vivions tous enſemble, aprés avoir receu le bapteſme dans vne vnion dont voſtre divin amour eſtoit le lien, elle eut autant de ſoin de nous tous, que ſi nous euſſions tous eſté ſes enfans, & elle eut autant de ſoûmiſſion pour nous tous, que ſi chacun de nous euſt eſté ſon pere.

filios, toties eos parturiens quoties à te deviare cernebat. Poſtremo nobis, Domine, omnibus quia ex munere tu ſinis loqui ſervis tuis, qui ante dormitionem ejus in te jam conſociati vivebamus percepta gratia baptiſmi tui, ita curam geſſit quaſi omnes genuiſſet ; ita ſervivit, quaſi ab omnibus genita fuiſſet.

CHAPITRE X.

Diſcours que ſaint Auguſtin eut avec ſa mere touchant l'eternelle felicité.

LE jour s'approchant que ma mere devoit paſſer à vne meilleure vie ; & ce jour vous eſtant connu, Seigneur, encore que nous l'ignoraſſions, il arriva, comme je croy, par la ſecrete conduite de voſtre ſageſſe, que nous nous trouvaſmes ſeuls elle & moy appuyez ſur vne feneſtre qui regardoit dans le jardin de la maiſon où nous logions à Oſtie, qui eſt le lieu où le Tybre entre dans la mer, & où en nous éloignant du bruit enſuite du travail d'vn long chemin, nous nous

IMpendente autem die quo ex hac vita erat exitura, quem diem tu noveras ignorantibus nobis, provenerat, vt credo, procurante te occultis tuis modis, vt ego & ipſa ſoli ſtaremus incumbentes ad quandam feneſtram, vnde hortus intra domum quæ nos habebat proſpectabatur

tur, illic apud Ostia Tyberina, ubi remoti à turbis post longi itineris laborem instaurabamus nos navigationi.

preparions pour nous embarquer.

2. *Colloquebamur ergo soli valde dulciter; & præterita obliviscentes in ea quæ ante sunt extenti, quærebamus inter nos apud præsentem veritatem quod tu es, qualis futura esset vita æterna sanctorum, quam nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit. Sed inhiabamus ore cordis insuperna fluenta fontis tui, fontis vitæ qui est apud te, ut inde pro captu nostro aspersi quoquo modo rem tantam cogitaremus.*

2. Estant donc seuls, nous nous entretenions avec vne extrême consolation; & en oubliant tout le passé pour ne penser plus qu'aux biens avenir, nous agitions en vostre presence qui estes l'immuable verité, quelle sera l'eternelle vie des bienheureux, cette vie que nul œil n'a jamais veuë, que nulle oreille n'a jamais entenduë, & que l'esprit de l'homme n'a jamais comprise: Et les bouches de nos cœurs s'ouvroient avec avidité vers les celestes eaux de vostre sainte fontaine, de cette fontaine de vie qui est en vous-mesme, afin qu'en estant arrosez autant que nous en estions capables, nous pûssions en quelque sorte comprendre vne chose si élevée.

3. *Cumque ad eum finem sermo perduceretur, ut carnalium sensuum delectatio quantalibet in quantalibet luce corporea, præ illius vitæ jucunditate, non comparatione, sed ne*

3. Et nostre discours se terminant à cette consideration: Que la plus grande volupté des sens dans le plus grand éclat de beauté & de splendeur qui se puisse imaginer parmy les choses corporelles, non seulement n'estoit pas digne d'entrer en paralelle avec cette vie toute divine, mais ne meritoit pas

ſeulement d'eſtre nommée, lors qu'il s'agit d'vne choſe ſi éminente, nous nous élevaſmes vers cette immuable felicité par les mouvemens d'vne affection violente: Nous traverſaſmes l'vne aprés l'autre toutes les choſes corporelles, & ce ciel meſme d'où le ſoleil, la lune & les eſtoiles répandent leur lumiere ſur la terre: Nous allaſmes encore plus avant en vous conſiderant, en parlant de vous, & en admirant vos ouvrages: Nous entraſmes dans nos ames, & paſſaſmes outre pour arriver dans l'abondance inépuiſable de cette heureuſe region, où la verité eſt la viande incorruptible dont vous repaiſſez eternellement vos Saints & vos Elûs, & où la vie eſt cette ſageſſe qui a fait tout ce que nous voyons, tout ce qui a eſté, & tout ce qui ſera jamais, cette ſageſſe qui n'eſt point creée, mais qui eſt telle qu'elle a toûjours eſté & qu'elle ſera toûjours, ou pour mieux dire, qui n'a point eſté & qui ne ſera point, mais qui eſt ſimplement, parce qu'elle eſt eternelle, car ce n'eſt pas eſtre eternel que d'avoir eſté & devoir eſtre.

commemoratione quidem digna videretur; erigentes nos ardentiore affectu in idipſum, perambulavimus gradatim cuncta corporalia, & ipſum cælum vnde ſol & luna & ſtellæ lucent ſuper terram. Et adhuc aſcendebamus interius cogitando & loquendo & mirando opera tua, & venimus in mentes noſtras & tranſcendimus eas vt attingeremus regionem vbertatis indeficientis, vbi paſcis Iſraël in æternum veritatis pabulo, & vbi vita ſapientia eſt per quam fiunt omnia iſta & quæ fuerunt & quæ futura ſunt, & ipſa non fit, ſed ſic eſt vt fuit; & ſic erit ſemper; quin potius fuiſſe & futurum eſſe non eſt in ea, ſed eſſe ſolum, quoniam æterna eſt: nam fuiſſe & futurum eſſe non eſt æternum.

4. En parlant ainſi de cette vie ſi

4. Et dum loquimur & inhiamus

Illi, attigimus eam modice toto ictu cordis: & suspiravimus, & reliquimus ibi religatas primitias spiritus; & remeavimus ad strepitum oris nostri, ubi verbum & incipitur & finitur. Et quid simile verbo tuo Domino nostro in se permanenti sine vetustate, atque innovanti omnia?

heureuse, & en la recherchant avec ardeur, nous nous élevâmes jusqu'à la sentir & la gouster en quelque sorte par vn prompt élancement de nostre cœur: puis soûpirant de n'en pouvoir encore joüir autant que nous eussions voulu, il ne nous resta autre chose que d'y demeurer vnis par cet esprit dont nous avons receu les prémices; nostre propre foiblesse nous faisant bien-tost retourner aux paroles exterieures, & au son de cette voix qui se forme dans cette bouche. Et qu'y a-t-il en cela de semblable à vostre parole eternelle, mon Dieu, qui en demeurant immuable ne vieillit jamais & renouvelle toutes choses?

5. Dicebamus ergo: Si cui sileat tumultus carnis; sileant phantasiæ terræ & aquarum & aëris; sileant & poli, & ipsa sibi anima sileat, & transeat se non se cogitando; sileant somnia & imaginariæ revelationes, omnis lingua & omne signum, & quicquid transeundo fit, si cui sileat omnino. Quoniam, si quis audiat, dicunt hæc omnia: Non ipsa nos feci-

5. Nous disions donc: S'il se trouvoit vne ame exemte des impressions que les sentimens du corps luy donnent; qui ne fust point remplie des images de ce qui est sur la terre, sous les eaux & dans l'air; qui n'eust aucune pensée des cieux ny d'elle-mesme, mais qui sans songer à soy passast hors de soy, & pour qui tous les songes, toutes les images qui remplissent l'imagination, toutes les voix, tous les signes, & tout ce qui ne fait que passer s'évanoüist entierement: Car si quelqu'vn écoute ces choses, elles luy diront toutes: Nous ne nous sommes pas faites nous-mesmes, mais nous tenons

l'eſtre de celuy qui ſubſiſte eternellement. Si donc toutes ces choſes ſe taiſent aprés nous avoir parlé de la ſorte, & nous avoir rendus attentifs à écouter celuy de qui elles tiennent l'eſtre, & que luy ſeul nous parle, non plus par elles, mais par luy-meſme, en ſorte que nous entendions ſa parole, non par vne langue mortelle, ny par la voix d'vn ange, ny par le bruit du tonnerre, ny par l'enigme d'vne parabole; mais que luy-meſme que nous aimons en elles nous parle ſans elles: Comme à preſent noſtre ame s'éleve par le vol impetueux de ſa penſée juſqu'à cette ſageſſe eternelle, qui poſſede vn eſtre immuable au deſſus de toutes choſes: Si cette ſublime contemplation continuë, & que toutes les autres veuës de l'eſprit qui ſont d'vne nature entierement differente eſtant ceſſées, celle-là ſeule abſorbe l'ame, & la comble d'vne joye toute interieure & toute divine; & que la vie eternelle ſoit ſemblable à ce raviſſement en Dieu que nous venons d'éprouver pour vn moment, & aprés lequel noſtre ame ſoûpire encore: ne ſeroit-ce pas là l'accompliſſement de cette parole de l'Ecriture: Entrez dans la joye de voſtre ſeigneur? Et quand ſera-ce que nous recevrons vn bonheur ſi incomprehenſible? Sera-ce lors que nous reſſuſ-

mus, ſed fecit nos qui manet in æternum. His dictis ſi jam taceant quoniam erexerunt aurem in eum qui fecit ea, & loquatur ipſe ſolus, non per ea, ſed per ſeipſum, vt audiamus verbum ejus, non per linguam carnis, neque per vocem angeli, neque per ſonitum nubis, neque per ænigma ſimilitudinis; ſed ipſum quem in his amamus; ipſum ſine his audiamus. Sicut nũc extendimus nos, & rapida cogitatione attingimus æternam ſapientiam ſuper omnia manentem ſi continuetur hoc, & ſubtrahantur aliæ viſiones longe imparis generis, & hæc vna rapiat & abſorbeat & recondat in interiora gaudia ſpectatorem ſuum, vt talis ſit ſempiterna vita quale fuit hoc momentum intelligentiæ cui ſuſpiravimus: nonne hoc eſt: Intra in gaudiũ

Domini tui ? Et istud quando ? An cum omnes resurgemus, sed non omnes immutabimur ?

citerons, comme parle l'Apostre, mais que nous ne serons pas tous changez.

6. Dicebamus talia, & si non isto modo & his verbis: Tamen, Domine, tu scis quod illo die cum talia loqueremur, & mundus iste nobis inter verba vilesceret cum omnibus delectationibus suis, tunc ait illa: Fili, quantum ad me attinet, nulla re jam delector in hac vita : quid hic faciam adhuc, & cur hic sim nescio, jam consumpta spe hujus seculi. Vnum erat propter quod in hac vita aliquantum immorari cupiebam, vt te christianum catholicum viderem priusquam morerer. Cumulatius hoc mihi Deus meus præstitit, vt te etiam contempta felicitate terrena servum ejus videam. Quid hic facio ?

6. Nous nous entretenions dans ces pensées, quoy que non pas en ces mesmes termes. Et vous sçavez mon Dieu, qu'en suite de cette conference, comme tout ce qu'il y a de charmant & d'agreable dans le monde, ne nous sembloit digne que de mépris, elle me dit : Mon fils, je vous avouë que pour ce qui est de moy, il n'y a plus rien en cette vie qui soit capable de me plaire, & je ne sçay plus ce que j'y fais, ny pourquoy j'y demeure davantage, puis que je n'ay plus rien à y esperer. Car la seule chose qui me faisoit vn peu desirer de vivre, estoit de vous voir chrestien & catholique avant ma mort. Dieu a plus fait, puis qu'il ne m'a pas seulement accordé vne telle grace, mais aussi celle de vous voir devenu entierement son serviteur par le mépris que vous faites pour l'amour de luy de tous les biens & de toutes les felicitez de ce monde. Que fais-je donc icy davantage ?

CHAPITRE XI.

Mort de sainte Monique, qui demande à ses enfans des prieres pour elle aprés sa mort.

IE ne me souviens pas bien de la réponse que je luy fis : mais environ cinq jours aprés elle tomba malade d'vne fiévre, durant laquelle il luy prit vne foiblesse qui luy fit perdre pour vn peu de temps toute connoissance. Nous y courusmes : mais elle revint aussi-tost ; & nous voyant mon frere & moy debout auprés d'elle, elle nous demanda comme vne personne qui venoit de loin : Où estois-je? Et puis nous voyant dans l'étonnement & dans la tristesse, elle adjoûta : Vous enterrerez icy vostre mere ; surquoy je ne répondis rien, & retins mes larmes : Mais mon frere ayant dit quelque chose qui témoignoit qu'il eust souhaité pour sa consolation particuliere qu'elle fust plûtost morte en son païs, que non pas dans vn païs étranger, elle le regarda d'vn regard severe, comme le reprenant des yeux de ce qu'il estoit dans ces pensées : Et puis s'adressant à moy, elle me dit : Voyez ce qu'il vient de me dire : & nous parlant en suite à tous deux, elle adjoûta : Enterrez ce corps où vous voudrez sans vous en mettre en aucune peine : La seule chose que je vous

AD hæc ei quid responderim, non satis recolo. Cum interea vix intra quinque dies aut non multo amplius decubuit febribus. Et cum ægrotaret quodam die defectum animæ passa est, & paululum subtracta à præsentibus. Nos concurrimus, sed cito reddita est sensui, & aspexit astantes me & fratrem meum, & ait nobis quasi quærenti similis: Vbi eram? Deinde nos intuens mærore attonitos: Ponetis hic, inquit, matrem vestram. Ego silebam, & fletum frænabã: Frater autem meus quiddam locutus est, quo eam non peregre, sed in patria defungi tanquam felicius optaret. Quo audito illa vultu anxio reverberans eum ocu-

lis quod talia saperet, atque inde me intuens: Vide, ait, quid dicit. Et mox ambobus: Ponite, inquit, hoc corpus vbicunque, nihil vos ejus cura conturbet. Tantum illud vos rogo, vt ad Domini altare memineritis mei vbi fueritis.

demande, est de vous souvenir de moy à l'autel du Seigneur, en quelque lieu que vous soyez.

2. Cumque hanc sententiam verbis quibus poterat explicasset, conticuit; & ingravescente morbo exercebatur. Ego vero cogitans dona tua, Deus meus invisibilis, quæ immittis in corda fidelium tuorum, & proveniunt inde fruges admirabiles, gaudebam, & gratias agebam tibi recolens quod noveram quanta cura semper æstuasset de sepulchro, quod sibi providerat & præparaverat juxta corpus viri sui: quia enim valde concorditer vixerant, id etiam volebat (vt est animus humanus minus capax divinorum) adjun-

2. Nous ayant ainsi fait entendre sa pensée selon qu'elle en estoit capable en cet estat, elle se teut; & sa maladie se redoublant, elle souffroit beaucoup de douleur. Alors considerant en moy-mesme, ô Dieu invisible, ces faveurs que vous répandez comme des semences dans le cœur de ceux qui vous sont fidelles, & qui produisent en suite de si admirables fruits, j'estois remply de consolation, & vous rendois graces en me souvenant de la passion si violente, que ma mere avoit auparavant pour sa sepulture, laquelle elle avoit choisie & préparée auprés de celle de son mary, à cause qu'ayant vécu ensemble dans vne extréme vnion, elle desiroit (comme l'esprit humain est peu capable des choses divines) d'adjoûter à ce bon heur, que les hommes pûssent dire vn jour qu'aprés avoir traversé la mer & estre retournée d'vn si grand voyage, elle avoit eu ce bien que d'estre réünie

encore aprés la mort avec son mary dans le mesme tombeau, & que le corps, ou plustost la terre de l'vn & de l'autre, fust couverte d'vne mesme terre.

gi ad illam fœlicitatem, & commemorari ab hominibus; concessum sibi esse post transmarinam peregrinationem, ut conjuncta terra amborum conjugum terra tegeretur.

3. Et parce que je ne sçavois pas depuis quel temps ce vuide de son cœur, pour parler ainsi, avoit esté remply de la plenitude de vostre grace; je me réjoüissois avec vne secrete admiration de ce qu'elle me l'avoit découvert en cette sorte : Quoy que d'ailleurs il avoit assez paru, qu'elle n'avoit plus aucun desir de mourir en son païs, lors qu'estant avec moy à cette fenestre, elle me dit : Que fais-je plus icy davantage ? I'appris aussi quelque temps aprés qu'en ce mesme lieu d'Ostie dans vn autre discours qu'elle eut avec quelques-vns de mes amis, auquel je ne me trouvay pas present, elle leur parla avec la mesme ouverture de cœur qu'vne mere parle à ses enfans, du mépris de cette vie & du bonheur de la mort. Surquoy estant estonnez de voir dans vne femme vne si grande vertu, qui estoit mon Dieu l'effet de vostre misericorde sur elle, & luy ayant demandé si elle n'apprehendoit point d'estre enterrée en vn lieu si éloigné de son païs : On n'est jamais

3. Quando autem ista inanitas plenitudine bonitatis tuæ cœperat in ejus corde non esse; nesciebam; & lætabar admirans quod sic mihi aperuisset: quamquam & in illo sermone nostro ad fenestram, cum dixit: Iam quid hic facio? non apparuit desiderare in patria mori. Audivi etiam postea, quod jam cum Ostiis essemus cum quibusdã amicis meis materna fiducia colloquebatur quodam die de contemptu vitæ hujus & bono mortis, ubi ipse non aderam. Illisq; stupentibus virtutem feminæ quam tu dederas ei, quærentibusque utrum non formidaret tam longe à sua civitate corpus relinquere:

Nihil, inquit, longe est Deo : neque timendum est ne ille non agnoscat in fine seculi vnde me resuscitet. Ergo die nono ægritudinis suæ quinquagesimo & sexto anno ætatis suæ, trigesimo & tertio ætatis meæ, anima illa religiosa & pia corpore soluta est.

loin de Dieu, répondit-elle, en quelque lieu du monde que l'on puisse estre : Et je n'ay pas sujet d'apprehender qu'au jour du jugement il soit en peine de trouver mon corps pour le ressusciter avec tous les autres. Ainsi cette ame si religieuse & si sainte fut separée de son corps le neuviéme jour de sa maladie, en la cinquante-sixiéme année de son âge, & en la trente-troisiéme du mien.

CHAPITRE XII.

De l'affliction qu'il ressentit à la mort de sa mere, quoy qu'il fist tous ses efforts pour la moderer.

Premebam oculos ejus, & confluebat in præcordia mea mæstitudo ingens, & transfluebat in lachrymas; ibidemque oculi mei violento animi imperio resorbebant fontem suum vsque ad siccitatem, & in tali luctamine valde male mihi erat : Tum vero vbi efflavit extremum spiritum puer Adeodatus exclamavit in planctum, atque ab omnibus nobis coërcitus tacuit.

LORS qu'elle fut morte, je luy fermay les yeux, & en mesme temps je me sentis frappé d'vne douleur qui me perça jusques dans le fond du cœur, laquelle se voulant répandre au dehors par des ruisseaux de larmes, je commandois avec vne violence extréme à mes yeux de les faire rentrer au dedans; & je ne souffrois pas peu de peines dans ce grand combat de moy-mesme contre moy-mesme. Aussi-tost qu'elle eut rendu le dernier soûpir, mon fils Adeodat jetta vn grand cry & commença à pleurer; mais sur ce que nous l'en reprismes tous, il se teut.

2. Il se passa quelque chose de semblable dans mon cœur, où ce qu'il y avoit de foible, & qui tenoit de l'enfance se laissant aller aux pleurs, estoit reprimé par la force de la raison, & se taisoit. Car nous ne croyions pas qu'il fust juste d'accompagner ses funerailles de larmes, de plaintes & de soûpirs, parce que l'on s'en sert d'ordinaire pour déplorer le malheur des morts, & comme leur entier aneantissement : Au lieu que la mort de ma mere n'avoit rien de malheureux, & qu'elle estoit encore vivante dans la principale partie d'elle-mesme. C'est dequoy nous estions asseurez, & par la pureté de ses meurs, & par la sincerité de sa foy, & par des raisons tres-constantes & indubitables.

2. Hoc modo etiam meum quidam puerile quod labebatur in fletus juvenili voce cordis, coërcebatur & tacebat. Neque enim decere arbitrabamur funus illud questibus lachrymosis; gemitibusque celebrare; quia his plerumque solet deplorari quædam miseria morientium, aut quasi omnimoda extinctio. At illa nec misere moriebatur, nec omnino moriebatur. Hoc & documentis morum ejus & fide non fictarationibusque certis tenebamus.

3. Qu'est-ce donc qui m'affligeoit de telle sorte jusques dans le fonds de l'ame, sinon la playe toute nouvelle qui venoit de m'arracher en vn moment & avec tant de douleur le bonheur si doux & si agreable que j'avois de vivre avec elle? I'avouë que je recevois vne tres-grande consolation de ce que mesme dans sa derniere maladie elle se loüoit si fort de mes soins & de mes devoirs, & témoignoit de les avoir si agreables, qu'elle me nommoit son bon fils, & disoit avec des sentimens de tendresse tout extraordi-

3. Quid ergo erat quod intus mihi graviter dolebat, nisi ex consuetudine simul vivendi dulcissima & charissima repente disrupta vulnus recens? Gratulabar quidem testimonio ejus, quod in ea ipsa vltima ægritudine obsequiis meis interblandiens appellabat me pium, & commemorabat grandi dilectionis

affectu, nunquam se audisse ex ore meo jaculatum in se durum aut contumeliosum sermonem. Sed tamen, quid tale, Deus meus qui fecisti nos, quid comparabile habebat honor à me delatus illi, & servitus ab illa mihi? Quoniam itaque deserebar tam magno ejus solatio, sauciabatur anima, & quasi dilaniabatur vita quæ vna facta erat ex mea & illius.

naire qu'elle n'avoit jamais entendu sortir de ma bouche la moindre parole qui luy pûst déplaire. Mais mon Dieu qui nous avez tous créez, quelle comparaison y avoit-il entre les respects que je luy rendois, & les extrêmes soins qu'elle avoit de moy? Et ainsi parce qu'en la perdant, je perdois vne si grande consolation, mon ame demeuroit blessée, & je sentois comme déchirer cette vie composée de la sienne & de la mienne, qui auparavant n'en faisoient qu'vne.

4. Cohibito ergo à fletu illo puero, psalterium arripuit Evodius; & cantare cœpit psalmum, cui respondebamus omnis domus: Misericordiam & judicium cantabo tibi, Domine. Audito autem quid ageretur convenerunt multi fratres ac religiosæ feminæ; & de more illis quorum officium erat funus curantibus, ego in parte vbi decenter poteram cum eis qui me non deserendum esse censebant.

4. Aprés donc qu'on eut arresté les pleurs de mon fils, Evode prit vn pseautier, & se mit à chanter ce pseaume: Ie chanteray, Seigneur, vos misericordes & vos jugemens: A quoy nous répondismes tous. La mort de ma mere ayant esté sceuë dans la ville, plusieurs chrestiens & quantité de femmes de pieté nous vinrent trouver; & ceux qui avoient accoustumé de s'occuper par charité aux enterremens des morts prenant soin des funerailles, je me retiray en vn lieu où je pouvois estre avec bienseance en la compagnie de ceux qui estimoient ne me devoir pas laisser seul en cet estat.

5. Ie leur tins à tous vn diſcours conforme au ſujet qui nous avoit aſſemblez, & j'adouciſſois par voſtre verité, comme par vn baûme & vn remede divin, la douleur violente que vous me voyiez ſouffrir. Eux cependant m'écoutoient avec grande attention; & ne ſçachant pas la peine que je cachois dans le fond du cœur, ils s'imaginoient que j'eſtois entierement inſenſible. Mais m'approchant de vôtre oreille, mon Dieu, où nul d'eux ne pouvoit m'entendre, je me reprochois la foibleſſe de mon reſſentiment, & me faiſois violence pour eſſayer d'arreſter le cours de mon extrême affliction, qui ſe rallentiſſoit vn peu, & recommençoit enſuite avec la meſme impetüoſité qu'auparavant, non pas toutefois juſques à me faire répandre des larmes, ny à me faire changer de viſage; mais j'éprouvois quelle eſtoit la peine de renfermer ainſi toute ma triſteſſe dans mon cœur. Et parce que j'avois vn ſenſible déplaiſir de ce que les accidens humains, qui par l'ordre de la nature & par l'eſtat de noſtre condition mortelle doivent arriver neceſſairement, faiſoient vne ſi forte impreſſion ſur mon eſprit, je reſſentois de la douleur de voir que je me laiſſois emporter à la douleur: & ainſi j'eſtois conſumé par vne double triſteſſe.

5. *Quod erat tempori congruum diſputabam, eoque fomento veritatis mitigabam cruciatum tibi notum, illis ignorantibus & intente audientibus & ſine ſenſu doloris me eſſe arbitrantibus. At ego in auribus tuis, vbi eorum nullus audiebat; increpabam molliciem affectus mei, & conſtringebam fluxum mœroris, cedebatque mihi paululum rurſuſque impetu ſuo ferebatur, non vſque ad eruptionem lachrymarum, nec vſque ad vultus mutationem; ſed ego ſciebam quid corde premerem. Et quia mihi vehementer diſplicebat tantum in me poſſe hæc humana, quæ ordine debito & ſorte conditionis noſtræ accidere neceſſe eſt, alio dolore dolebam dolorem meum, & duplici triſtitia macerabar.*

6. Cum ecce corpus elatum est: imus, & redimus sine lachrymis. Nam neque in eis precibus quas tibi fudimus, cum tibi offerretur pro ea sacrificium pretii nostri, jam juxta sepulchrum posito cadavere, priusquam deponeretur, sicut illic fieri solet. Nec in eis precibus ego flevi; sed toto die graviter in occulto mœstus eram, & mente turbata rogabam te vt poteram, quo sanares dolorẽ meum, nec faciebas, credo commendans memoriæ meæ, vel hoc vno documento, omnis consuetudinis vinculum etiam adversus mentem quæ jam non fallaci verbo pascitur.

6. Le corps estant porté à l'Eglise, j'allay & revins sans répandre vne seule larme: Car je ne pleuray point durant les prieres qu'on fit lors que le corps estant mis auprés de la fosse, on offrit pour elle selon la coustume avant que de l'enterrer, le sacrifice de nostre redemption. Ie ne pleuray point, dis-je, durant ces prieres: mais durant toute la journée j'estois accablé d'affliction dans le fond de l'ame, & ayant l'esprit plein de trouble, je vous supplios avec instance de vouloir guerir ma douleur: & vous ne le faisiez pas, afin comme je le croy de me faire connoistre par cette épreuve, quel est le pouvoir de la coustume sur les esprits mesmes qui ne se repaissent plus des vanitez de ce monde.

7. Visum etiam mihi est vt irem lavatum, quod audieram inde balneis nomen inditum, quia græci βαλανεῖον dixerint, quod anxietatem pellat ex animo. Ecce & hoc confiteor misericordiæ

7. Ie m'advisay d'aller au bain pour adoucir la violence de mon déplaisir, ayant oüy dire que ce nom luy a esté donné par les Grecs, à cause qu'il chasse les inquietudes de l'esprit: Mais, ô mon Dieu, qui estes le pere des orphelins, je confesse en presence de vôtre misericorde qu'y estant allé, je n'en sortis pas moins affligé que j'estois en

y entrant ; & que la sueur de mon corps n'emporta pas avec soy l'amertume de mon cœur.

tuæ ; pater orphanorum , quoniam lavi ; & talis eram qualis priusquam lavissem. Neque enim exsudavit de corde meo mœroris amaritudo.

8. M'estant endormy, je trouvay à mon réveil que ma douleur estoit fort diminuée : & comme j'estois seul dans mon lit, je me souvins de ces vers de vostre serviteur Ambroise, que je venois d'éprouver si veritables :

8. *Deinde dormivi, & evigilavi & non parva ex parte mitigatum inveni dolorem meum. Atque ut eram in lecto meo solus, recordatus sum veridicos versus Ambrosii tui : Tu es enim*

Grand Dieu dont le pouvoir par un art sans pareil
Regle des feux du ciel l'inconstante carriere :
Qui fais briller le jour d'une vive lumiere ;
Et répans sur la nuit les charmes du sommeil ;
Afin qu'un doux repos se glissant dans nos veines
Délasse le corps foible aprés ses longs travaux,
Que de l'ame abattuë il enchante les maux,
Et luy fasse oublier ses plus cuisantes peines.

Deus creator omnium
Polique rector, vestiens
Diem decoro lumine,
Noctem soporis gratia,
Artus solutos ut quies
Reddat laboris usui,
Mentesque fessas allevet,
Luctusque solvat anxios.

Mais je rentrois peu à peu dans mes

Atque inde paula-

tim reducebam in priſtinum ſenſum an illam tuam, converſationemque ejus piam in te, & ſanctè in nos blandam atque morigeram, qua ſubito deſtitutus ſum: Et libuit flere in conſpectu tuo de illa & pro illa, de me & pro me. Et dimiſi lachrymas quas continebam, vt effluerent quantum vellent, ſubſternens eas cordi meo: & requievi in eis, quoniam ibi erant aures tuæ, non cujuſquam hominis ſuperbe interpretantis ploratum meum.

premiers ſentimens ſur le ſujet de vôtre ſervante, mon Dieu; & me repreſentant ſa maniere de vie ſi religieuſe envers vous, & qui par vne ſainte douceur eſtoit ſi obligeante envers moy; & me voyant privé tout d'vn coup d'vne telle conſolation, je me reſolus de pleurer en voſtre preſence à cauſe d'elle, & pour elle; à cauſe de moy, & pour moy: Ie donnay cours à mes larmes que j'avois juſques alors retenuës, & leur permis de ſe répandre tout à leur aiſe, afin de ſoulager mon cœur. Ainſi je trouvay du repos, parce que cela ſe paſſoit en voſtre preſence, & non pas devant vn homme ſuperbe, qui peut-eſtre auroit mal jugé de mes pleurs.

9. Et nunc, Domine, confiteor tibi in literis. Legat qui volet, & interpretetur vt volet. Et ſi peccatum invenerit fleviſſe me matrem exigua parte horæ, matrem oculis meis interim mortuam, quæ me multos annos fleverat vt oculis tuis viverem: non irrideat; ſed potius ſi eſt grandi charita-

9. Seigneur, je vous confeſſe toutes ces choſes: Ie vous les confeſſe par écrit. Les liſe qui voudra, & les interprete comme il voudra. Que ſi quelqu'vn trouve que j'ay eu tort de pleurer vn peu ma mere que mes yeux conſideroient comme morte, elle qui m'avoit pleuré durant tant d'années pour me faire vivre devant vos yeux, qu'il ne ſe mocque pas de moy; mais s'il a beaucoup de charité, qu'il pleure plûtoſt pour mes pechez en vôtre preſence, mon Dieu, qui eſtes le

pere

pere de tous les freres de IESVS-CHRIST.

te pro peccatis meis fleat ipse ad te patrem omnium fratrum Christi tui.

CHAPITRE. XIII.

Il prie pour sa mere morte.

MAINTENANT que mon cœur est guery de cette playe, où l'on eust pû croire que la chair & le sang avoient trop de part, je répans, Seigneur, en vostre presence des larmes bien differentes de celles que je répandis alors: & ces larmes procedent de l'apprehension où je me trouve, quand je considere les grands perils ausquels sont exposez toutes les ames qui meurent dans cet estat miserable des enfans d'Adam. Car encore que ma mere eust receu vne nouvelle alliance en IESVS-CHRIST, & qu'avant qu'estre séparée de son corps, elle ait vécu de telle sorte que l'on doive loüer vostre nom en considerant la pureté de sa foy & de ses mœurs; Ie n'oserois dire neanmoins que depuis que vous l'eustes regenerée par le baptesme, il ne soit sorty de sa bouche aucune parole qui fust contraire à vos saints commandemens. Et cependant vostre Fils qui est la verité mesme dit; que si quelqu'vn appelle son frere fol, il sera

Ego autem jam sanato corde ab illo vulnere in quo poterat redargui carnalis affectus, fundo tibi, Deus noster, pro illa famula tua longe aliud lachrymarum genus, quod maneat de concusso spiritu, consideratione periculorum omnis animæ quæ in Adam moritur. Quanquam illa in Christo vivificata, etiam nondum carne resoluta sic vixerit, ut laudetur nomen tuum in fide moribusque ejus: non tamen audeo dicere ex quo eam per baptismum regenerasti, nullum verbum exisse ab ore ejus contra præceptum tuum. Et dictum est à veritate, filio tuo: Si

quis dixerit fratri suo, fatue, reus erit gehennæ ignis. Et væ etiam laudabili vitæ hominum, si remota misericordia discutias eam. Quia vero non exquiris delicta vehementer, fiducialiter speramus aliquem apud te locum invenire indulgentiæ. Quisquis autem tibi enumerat vera merita sua, quid tibi enumerat nisi munera tua? O si cognoscant se homines, & qui gloriatur, in Domino glorietur!

coupable du feu eternel. Et malheur aux hommes, quelque loüable que soit leur vie, si vous les voulez juger dans la severité de vostre justice. Mais parce que vous n'examinez pas nos pechez avec rigueur, nous esperons avec confiance de trouver quelque lieu de pardon dans vostre bonté. Et pour ce qui est de nos merites, quiconque en a de veritables, que fait-il autre chose lors qu'il vous les offre, que vous rendre ce qu'il a receu de vous? Helas! si les hommes consideroient bien qu'ils sont hommes, avec quelle profonde humilité goûteroient-ils la verité de cette parole: Que celuy qui se glorifie, ne se glorifie que dans le Seigneur.

2. Ego itaque, laus mea & vita mea, Deus cordis mei, sepositis paulisper bonis ejus actibus pro quibus tibi gaudens gratias ago, nunc pro peccatis matris meæ deprecor te: exaudi me per medicinam vulnerum nostrorum quæ pependit in ligno, & sedens ad dexteram tuam te interpellat pro nobis. Scio

2. Laissant donc à part toutes les bonnes œuvres de ma mere, pour lesquelles je vous rends graces avec joye, ô Dieu de mon cœur, qui estes mon vnique loüange & ma veritable vie, je vous supplie d'accorder le pardon que je vous demande de ses pechez, en faveur de ce puissant remede de toutes nos playes qui a esté attaché à vne croix, & qui estant assis à vostre droite, intercede sans cesse pour nous. Ie sçay qu'elle a vsé de misericorde, & qu'elle a pardonné de tout son cœur les fautes qu'on a commises contre el-

le : C'est pourquoy je vous supplie, mon Dieu, de luy pardonner celles qu'elle a commises contre vous. Et si durant tant d'années qu'elle a vescu depuis son baptesme elle est tombée dans quelques pechez ; pardonnez-les luy, Seigneur, pardonnez-les luy, je vous prie, & ne traitez pas avec elle en juge severe. Que vostre clemence l'emporte sur vostre justice, puis que vos paroles sont veritables, & que vous avez promis de faire misericorde à ceux qui auront vsé de misericorde. Ie sçay qu'ils ne l'auroient pû faire si vous ne leur aviez donné le pouvoir, vous, qui selon la parole de vostre Ecriture, avez pitié de celuy dont il vous plaist d'avoir pitié, & faites grace à celuy à qui il vous plaist de faire grace.

misericorditer operatam, & ex corde dimisisse debita debitoribus suis : dimitte illi & tu debita sua, si qua etiam contraxit per tot annos post aquam salutis : dimitte, Domine, dimitte obsecro : ne intres cum ea in judicium. Superexaltet misericordia judicium, quoniam eloquia tua vera sunt, & promisisti misericordiam misericordibus. Quod vt essent tu dedisti eis, qui misereberis cui misertus eris, & misericordiam præstabis cui misericors fueris.

3. Ie croy, mon Dieu, que vous luy aurez déja accordé la faveur que je vous demande : mais neanmoins daignez recevoir le sacrifice volontaire que je vous offre pour elle. Car le jour de sa mort estant proche, elle ne pensa point à faire ensevelir son corps somptueusement, ny à le faire embaûmer avec grand soin : Elle ne desira point aussi d'avoir vn tombeau particulier, ny ne se soucia pas mesme d'estre enterrée en son païs : Elle ne

3. Et credo, jam feceris quod te rogo ; sed voluntaria oris mei approba, Domine. Namque illa imminente die resolutionis suæ non cogitavit suum corpus sumptuose contegi, aut condiri aromatibus, aut monumentum electum concupivit, aut curavit sepulchrum patrium.

Non iſta mandavit nobis ; ſed tantummodo memoriam ſui ad altare tuum fieri deſideravit, cui nullius diei prætermiſſione ſervierat ; vnde ſciret diſpenſari victimam ſanctam qua deletum eſt chirographum quod erat contrarium nobis, qua triumphatus eſt hoſtis computans delicta noſtra, & quærens quid objiciat, & nihil inveniens in illo in quo vincimus. Quis ei refundet innocentem ſanguinem ? Quis ei reſtituet pretium quo nos emit vt nos auferat ei ? Ad cujus pretii noſtri ſacramentum ligavit ancilla tua animam ſuam vinculo fidei.

nous recommanda rien de toutes ces choſes ; mais ſeulement qu'on ſe ſouvinſt d'elle à voſtre autel, où elle avoit aſſiſté avec vne devotion ſi particuliere durant tous les jours de ſa vie, & d'où elle ſçavoit que l'on diſtribuë aux fidelles la victime ſainte, dont le ſang a effacé cette ſcedule, où noſtre condamnation eſtoit écrite, & a triomphé de noſtre ennemy, qui tenoit vn compte ſi exact de nos pechez pour nous les reprocher devant vous ; mais qui n'a pû rien trouver à redire en cet Agneau ſans tache, qui a eſté l'auteur de noſtre victoire. Qui luy pourra rendre le ſang ſi pur & ſi innocent qu'il a répandu pour nous ? Qui luy rendra le prix dont il nous a rachetez, afin de nous tirer des mains de noſtre ennemy ? C'eſt, mon Dieu, à ce ſacrement de noſtre redemption que voſtre ſervante avoit attaché ſon ame avec le lien d'vne foy ſincere.

4. *Nemo à protectione tua diſrumpat eam. Non ſe interponat nec vi, nec inſidiis leo & draco. Neque enim reſpondebit illa nihil ſe debere, ne convincatur & obtineatur ab accuſa-*

4. Que perſonne ne l'arrache donc de voſtre ſainte protection. Que ny le lion ny le dragon ne ſe mettent point entre vous & elle, ſoit par force ou par artifice : Car elle ne répondra pas qu'elle eſt innocente, de peur qu'vn accuſateur ſi artificieux ne la convainque de menſonge, mais elle

répondra que ses dettes luy ont esté remises par celuy à qui personne ne sçauroit rendre ce qu'il a payé pour nous sans le devoir. Qu'elle joüisse donc d'vne heureuse paix avec son mary, avant lequel & aprés lequel elle n'en a jamais eu d'autre, & à qui elle s'est soûmise, afin de le gagner à vous, & rendre ainsi feconde par sa patience la grace que vous aviez mise en elle.

tore callido; sed respondebit dimissa debita sua ab eo cui nemo reddet quod pro nobis non debens reddidit. Sit ergo in pace cum viro ante quem nulli & post quem nulli nupta est: Cui servivit fructum tibi afferens cum tolerentia, vt eum quoque lucraretur tibi.

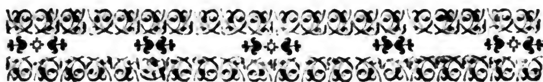
5. Inspirez, Seigneur mon Dieu, à vos serviteurs qui sont mes freres, & à vos enfans qui sont mes maistres & que je veux servir de mon cœur, de ma voix & de ma plume : Inspirez, dis-je, à tous ceux qui liront cecy, de se souvenir à vostre autel de Monique vostre servante & de Patrice son mary, par lesquels vous m'avez fait naître en ce monde en la maniere que vous seul sçavez, & que je ne sçay pas moy-mesme : Qu'ils se souviennent avec vne affection charitable de ces deux personnes, que j'ay eu pour pere & pour mere dans cette vie qui passe si-tost; que j'ay eu pour freres à l'égard de vous qui estes nostre pere, & de l'Eglise catholique qui est nostre mere; & qui seront mes concitoyens en l'eternelle Ierusalem, en cette ville bienheureuse, dont l'amour fait soûpirer vostre peuple durant son peleri-

5. Et inspira, Domine Deus meus, inspira servis tuis fratribus meis, filiis tuis dominis meis, quibus & corde & voce, & literis servio, vt quotquot hæc legerint, meminerint ad altare tuum Monicæ famulæ tuæ cum Patricio quondam ejus conjuge, per quorum carnem introduxisti me in hanc vitam quemadmodum nescio. Meminerint cum affectu pio parentum meorum in hac luce transitoria, & fratrum meorum sub te patre in matre catholica, & civium meorum in æterna

Hierusalem, cui suspirat peregrinatio populi tui, ab exitu vsque ad reditum, vt quod à me illa poposcit extremum, uberius ei præstetur in multorum orationibus tam per confessiones, quam per orationes meas.

nage depuis le temps qu'il en est party jusqu'à ce qu'il y retourne. Et ainsi ma mere pourra recevoir plus abondamment par les prieres de plusieurs, par celles que je vous adresse, & par les confessions que je vous fais, le dernier témoignage d'affection qu'elle a desiré de moy.





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE DIXIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

N'avoir de joye ny d'esperance qu'en Dieu.

QVE je vous connoisse, ô mon Dieu, que je vous connoisse ainsi que je suis connu de vous. Entrez dans mon ame vnique force de mon ame, & rendez-la si pure par vostre souveraine pureté qu'elle soit toute remplie & toute possedée de vous, & qu'elle n'ait plus ny tache ny ride. C'est là le but de mes esperances : C'est là le mouvement qui anime mes paroles : C'est là le sujet de toutes mes joyes, de toutes mes veritables & mes legitimes joyes. Car pour toutes les autres choses de la vie, les vnes meritent d'autant moins d'estre pleurées qu'on les pleure davantage, &

Cognoscam te cognitor meus, cognoscam te sicut & à te cognitus sum. Virtus animæ meæ intra in eam, & coapta tibi, ut habeas & possideas sine macula & ruga. Hæc est spes mea : ideo loquor ; & in ea spe gaudeo quando sanum gaudeo. Cætera vero vitæ hujus tanto minus flenda quanto magis fletur : & tanto magis flenda

Quanto minus fletur in eis. Ecce enim veritatem dilexisti : quoniam qui facit eam venit ad lucem. Volo eam facere in corde meo coram te in confessione, in stylo autem meo coram multis testibus.

les autres sont d'autant plus déplorables qu'on les pleure moins. Mais puis que j'apprens de vostre parole sainte que vous aimez la verité, & que celuy qui marche selon ses regles, se presente librement à la lumiere, je viens reconnoistre la verité, non seulement devant vous par vne confession secrete que je vous fais dans mon cœur où vous lisez mes pensées ; mais encore devant les hommes par vne confession publique que je fais dans cet écrit en presence de ceux qui le liront.

CHAPITRE II.

Ce que c'est que se confesser à Dieu.

ET tibi quidem, Domine cujus oculis nuda est abyssus humanæ conscientiæ, quid occultum esset in me etiam si nollem confiteri tibi ? Te enim mihi absconderem, non me tibi. Nunc autem, quod gemitus meus testis est displicere me mihi, tu refulges & places, & amaris & desideraris, vt erubescam de me, & abjiciam me atque eligam te ; & nec

ET comment, Seigneur, vous pourrois-je cacher quelque chose quand je ne voudrois pas vous la confesser, puis que vos yeux percent jusques dans le fond de l'abysme des consciences, & y voyent tout à nud & à découvert ? Certes je ne me cacherois qu'à moy-mesme, & non pas à vous. Mais encore que ma confession vous soit superfluë, elle vous est agreable : & parce que je vous témoigne par les gemissemens de mon cœur combien je me déplais à moy-mesme, vous reluisez dans mon ame, vous faites qu'elle vous trouve aimable, qu'elle vons aime, qu'elle vous desire ; afin que je

rougisse de moy-mesme, que je renonce à moy-mesme, & que je me donne tout à vous; & qu'ainsi que rien ne peut vous plaire dans moy que ce qui m'est venu de vous & non pas de moy, rien ne me plaise aussi dans moy-mesme que ce qui ne sera pas de moy, mais de vous.

tibi nec mihi placeam nisi de te.

2. Ainsi, Seigneur, en quelque estat que je sois, je suis parfaitement connu de vostre divine majesté, & c'est avec fruit neanmoins que je me confesse à elle. Ce que je ne fais pas par des paroles sensibles que ma langue forme au dehors, ny par la voix qui sort de ma bouche, mais par ces paroles secretes & spirituelles que l'ame forme au dedans de soy, & par ces cris qui sortent du fond du cœur, dont vos oreilles divines entendent parfaitement le langage. Car lors que je fais le mal, c'est me confesser à vous que de me déplaire en moy-mesme; & lors que je fais le bien, c'est me confesser à vous que de n'attribuer pas ce bien à moy-mesme. Aussi, mon Dieu, nous apprenons des oracles de vos Ecritures que vous répandez vos benedictions sur le juste; mais que c'est aprés que vous avez répandu vostre grace en luy pour le rendre juste de pecheur qu'il estoit auparavant.

2. *Tibi ergo Domine, manifestus sum, quicumque sim, & quo fructu tibi confitear dixi: Neque id ago verbis carnis & vocibus, sed verbis animæ & clamore cogitationis quem novit auris tua. Cum enim malus sum, nihil est aliud confiteri tibi quam displicere mihi: Cum vero pius, nihil est aliud confiteri tibi quam hoc non tribuere mihi: quoniam tu Domine benedicis justum, sed prius eum justificas impium.*

3. Lors donc, Seigneur, que je me presente devant vos yeux pour vous

3. *Confessio itaque mea, Deus*

meus, in conspectu tuo tibi tacite fit, & non tacite: tacet enim strepitu, clamat affectu. Neque enim dico recti aliquid hominibus quod non a me tu prius audieris; aut etiam tu aliquid tale audis à me, quod non prius mihi tu dixeris.

confesser mes miseres & vos misericordes, je le fais en silence, & je ne le fais pas en silence. Ie le fais en silence, parce que ma langue demeure muette,& je ne le fais pas en silence, parce que mon cœur vous parle, & que mon affection est éloquente. Car je ne dis rien de bon aux hommes que vous n'ayez oüy auparavant dans le secret de mon cœur où je parle à vous, & vous n'entendez rien de moy dans le secret de mon cœur, que vous-mesme ne m'ayez dit auparavant par vostre saint Esprit qui m'instruit & qui me parle.

CHAPITRE III.

Du dessein qui le portoit à découvrir dans cette derniere partie de ses confessions, non plus ce qu'il avoit esté avant sa conversion & son baptesme; mais ce que la grace de Dieu l'avoit fait estre depuis.

QVid mihi ergo est cum hominibus ut audiant confessiones meas, quasi ipsi sanaturi sint omnes languores meos? Curiosum genus ad cognoscendam vitam alienam, desidiosum ad corrigendam suam. Quid à me quærunt audire qui sim, qui nolunt à te audire qui sint? Et unde sciunt

MAIS puis-je tirer quelque advantage de faire entendre mes confessions aux hommes, comme si c'estoit les hommes qui pussent guerir toutes mes langueurs? Ne voyons-nous pas qu'ils sont d'ordinaire aussi curieux de sçavoir la vie d'autruy, que negligens de corriger la leur propre? Pourquoy donc desirent-ils tant d'apprendre de moy quel je suis, eux qui se mettent si peu en peine d'apprendre de vous quels ils sont? Et d'où sçavent-ils que je leur dis la verité lors qu'ils

m'entendent ainsi parler de moy-mesme, puis qu'il n'y a point d'homme au monde qui connoisse ce qui se passe dans l'homme, que l'esprit de l'homme qui est en luy? Mais s'ils vous entendent lors que vous leur parlerez d'eux-mesmes, ils ne pourront pas pretendre que vous n'estes pas veritable dans vos paroles. Car qu'est-ce que vous écouter lors que vous nous parlez de nous-mesmes, sinon connoistre veritablement quels nous sommes? Or qui est l'homme qui connoissant clairement la verité d'vne chose osera la desavoüer comme vn mensonge, si ce n'est que luy-mesme veüille mentir contre sa propre connoissance?

cum à meipso de meipso audiunt an verum dicam, quādoquidem nemo scit hominum quid agatur in homine, nisi spiritus hominis qui in ipso est? Si autem à te audiant de seipsis, non poterunt dicere, mentitur Dominus. Quid est enim à te audire de se, nisi cognoscere se? Quis porro cognoscit & dicit, falsum est, nisi ipse mentiatur?

2. Mais parce que la charité fait tout croire à ceux qu'elle vnit si étroitement ensemble qu'ils ne sont plus qu'vn cœur & qu'vne ame, je me confesse à vous de telle sorte, ô mon Dieu, que les hommes me puissent entendre. Et quoy qu'il me soit impossible de leur faire connoistre avec certitude que mes confessions sont veritables, il me suffit qu'elles soient creuës par ceux que la charité rend persuadez de la verité de mes discours. Cependant, Seigneur, vous qui estes le medecin interieur de mon ame, faites-moy connoistre, je vous prie, quelle peut estre l'vtilité de ces confessions que je m'en vas faire en ces derniers

2. Sed quia charitas omnia credit inter eos vtique quos connexos sibimet vnum facit, ego quoque, Domine, etiam sic tibi confiteor vt audiant homines, quibus demonstrare non possum an vera confitear, sed credunt mihi, quorum mihi aures charitas aperit. Veruntamen tu, medice meus intime, quo fructu ista faciam eliqua mihi. Nam confessiones præteritorum ma-

lorum meorum, quæ remisisti & texisti, ut beares me in te mutans animam meam fide & sacramento tuo, cum leguntur & audiuntur, excitant cor, ne dormiat in desperatione & dicat, non possum; sed evigilet in amore misericordiæ tuæ: & dulcedine gratiæ tuæ, qua potens est omnis infirmus qui sibi per ipsam fit conscius infirmitatis suæ. Et delectat bonos audire præterita mala eorum qui jam carent eis; nec ideo delectat, quia mala sunt, sed quia fuerunt & non sunt.

livres. Car pour ce qui regarde celles que j'ay faites auparavant des crimes que vous m'avez remis, & que vous avez couverts par vostre bonté, afin de me rendre heureux en me faisant participer à vostre esprit, & en changeant mon ame par la foy & par le baptesme, le fruit qu'on en peut tirer est, qu'elles servent à toucher le cœur de ceux qui les lisent & les entendent, à les empescher de tomber dans le sommeil & l'assoupissement du desespoir, qui leur persuaderoit qu'ils ne peuvent sortir de leurs habitudes corrompuës, & à les réveiller en les faisant entrer dans l'amour de vôtre misericorde, & ressentir la douceur de vostre grace qui donne de la force aux plus foibles en leur faisant reconnoistre leur foiblesse. Les justes mesmes apprennent avec plaisir les pechez passez des personnes qui ne les commettent plus, non que les pechez leur puissent plaire, mais parce qu'ils se réjoüissent de voir que ceux qui avoient esté autrefois pecheurs cessent de l'estre.

3. *Quo itaque fructu, Domine Deus meus, cui quotidie confitetur conscientia mea, spe misericordiæ tuæ securior quam innocentia sua: quo*

3. Quel fruit donc, Seigneur mon Dieu, puis-je recueillir de ce qu'outre la confession que ma conscience vous fait tous les jours, s'appuyant davantage sur vostre misericorde que sur sa propre innocence, je veux encore confesser aux hommes par cet

écrit, non ce que j'estois autrefois, mais ce que je suis aujourd'huy. Car quant à l'histoire de ma premiere vie que j'ay rapportée dans les livres précedens, je ne puis ignorer le fruit que les autres & moy en peuvent tirer, & je l'ay remarqué cy-dessus. Mais plusieurs tant de ceux qui me connoissent; que de ceux qui ne me connoissent pas, & ont seulement oüy parler de moy, ou aux autres ou à moy-mesme, desirent de sçavoir quel je suis au temps où j'écris ces confessions. Et parce que leurs oreilles ne peuvent sans que je leur parle entendre la voix de mon cœur, où je suis tel qu'il vous a pleu de me rendre par vostre grace, ils veulent sçavoir par ma propre bouche ce que je suis dans le fond de l'ame, où leurs yeux ny leurs oreilles, ny leurs esprits ne sont pas capables de penetrer. Et sans estre asseurez si ce que je diray est veritable, ils sont disposez à le croire, parce que la charité qui les rend bons, leur persuade que je ne mens pas, lors que je leur parle de moy-mesme; & c'est elle qui estant en eux ajoûte foy à ce que je dis.

fructu, quæso, etiam hominibus coram te confiteor per has literas adhuc quis ego sim, non quis fuerim; Nam illum fructū vidi & commemoravi. Sed quis adhuc sim ecce in ipso tempore confessionum mearum, & multi hoc nosse cupiunt qui me noverunt, & non me noverunt, qui ex me vel de me aliquid audierunt; sed auris eorum non est ad cor meum ubi ego sum quicumque sum. Volunt ergo audire confitentem me quid ipse intus sim, quo nec oculum, nec aurem, nec mentem possunt intendere, credituri tamen volunt nunquid cognituri? Dicit enim eis charitas qua boni sunt, non mentiri me de me confitentem, & ipsa in eis credit mihi.

CHAPITRE IV.

Suite des avantages de cette sorte de Confession, par laquelle il rend compte de tout ce qui pouvoit estre en luy de bon & de mauvais.

Sed quo fructu id volunt? An congratulari mihi cupiunt cum audierint quantum ad te accedam munere tuo, & orare pro me, cum audierint quantum retarder pondere meo? Indicabo me talibus. Non enim parvus est fructus, Domine Deus meus, ut à multis tibi gratiæ agantur de nobis, & à multis rogeris pro nobis. Amet in me fraternus animus quod amandum doces: & doleat in me quod dolendum doces. Animus ille hoc faciat fraternus, non extraneus, non filiorum alienorum quorum os locutum est vanitatem, & dextera eorum dextera iniquitatis: sed fraternus ille, qui cum approbat me, gaudet de me; cum au-

MAIS pourquoy desirent-ils ce recit de moy? est-ce qu'ils veulent se rejoüir avec moy, lors qu'ils apprendront combien je m'approche de vous par le don de vostre grace, & prier pour moy lors qu'ils sçauront combien je me trouve retardé dans ce chemin par le poids de ma misere? Ie veux bien découvrir l'estat de mon ame à ceux qui sont dans ces sentimens. Car ce ne m'est pas peu d'avantage, mon Dieu, que plusieurs vous rendent graces du bien qu'il vous a pleu de me faire, & que plusieurs vous offrent leurs prieres, afin qu'il vous plaise de m'en faire encore. Que la charité fraternelle aime donc en moy ce qu'elle y doit aimer selon vostre ordre & selon vos regles, & qu'elle plaigne en moy ce qu'elle y doit plaindre selon vostre mesme ordre & vos mesmes regles. Mais que ce soit l'esprit d'vn frere qui agisse de la sorte à mon égard, & non pas l'esprit d'vn estranger, ny celuy des enfans du siecle dont la bouche est remplie de mensonge, & dont les mains sont soüillées de crimes. Que ce soit, dis-je, l'esprit d'vn frere, qui ap-

prouvant le bien que je fais s'en réjoüit pour l'amour de moy, & improuvant le mal que je fais, s'en afflige pour l'amour de moy, parce qu'en l'vn & en l'autre, soit qu'il approuve ou qu'il improuve mes actions, il m'aime toûjours.

tem improbat me, contristatur pro me; quia sive approbet, sive improbet me, diligit me.

2. C'est à ceux-là que je veux bien me faire connoistre, afin qu'ils se réjoüissent de mes biens & qu'ils gemissent de mes maux. Mes biens sont vos ouvrages & vos dons, soit dans la nature, soit dans la grace : Mes maux sont mes propres pechez, & les effets de vos jugemens sur moy. Qu'ils se consolent dans la veuë des vns : qu'ils soûpirent dans la veuë des autres; & que leurs cœurs estant comme de sacrez & de vivans encensoirs fassent monter jusques à vostre throsne les celestes parfums des cantiques de leurs actions de graces, & des gemissemens de leur charité.

2. Indicabo me talibus : respirent in bonis meis, suspirent in malis meis. Bona mea instituta tua sunt, & dona tua : mala mea delicta mea sunt, & judicia tua. Respirent in illis, suspirent in his. Et hymnus & fletus ascendant in conspectum tuum de fraternis cordibus thuribulis tuis.

3. Et vous, Seigneur, recevez s'il vous plaist agreablement cette odeur sainte de vostre saint Temple. Ayez compassion de moy selon la grandeur de vostre misericorde, & pour la gloire de vostre nom. Achevez l'ouvrage que vous avez commencé en moy, & consumez & détruisez ce qu'il y a encore d'imparfait en moy. Ainsi le fruit que je tire en me confessant de cette sorte & en marquant, non quel j'ay

3. Tu autem, Domine, delectatus odore sancti templi tui, miserere mei secundum magnam misericordiam tuam propter nomen tuum, & nequaquam deserens cœpta tua, consumma imperfecta mea. Hic est fructus cõfessionum

mearum, non qualis fuerim, sed qualis sim ut hoc confitear, non tantum coram te secreta exultatione cum tremore, & secreto mærore cum spe; sed etiam in auribus credentium filiorum hominum, sociorum gaudii mei, & consortium mortalitatis meæ, civium meorum & mecum peregrinorum, præcedentium & consequentium, & comitum viæ meæ.

esté, mais quel je suis, & que je ressens vne secrette joye mêlée de crainte, & vne secrette douleur mêlee d'esperance, en parlant de moy devant vous, & devant tous ceux des enfans des hommes qui croyent en vous, qui prennent part à ma joye, qui sont sujets comme moy à la necessité de la mort, qui sont citoyens du ciel & estrangers dans la terre comme je le suis, qui me precedent, qui m'accompagnent, & qui me suivent dans le voyage de cette vie.

4. *Hi sunt servi tui fratres mei, quos filios tuos esse voluisti; dominos meos, quibus jussisti ut serviam, si volo tecum de te vivere. Et hoc mihi verbum tuum parum erat si loquendo præciperet, nisi & faciendo præiret. Et ego id ago factis & dictis, id ago sub alis tuis nimis cum ingenti periculo, nisi quia sub alis tuis tibi subdita est anima mea, & infirmitas mea tibi nota est.*

4. Ils sont tous mes freres & vos serviteurs: mais vous avez voulu qu'ils fussent vos enfans & mes maistres; & vous m'avez obligé de leur rendre toute sorte de service si je veux vivre avec vous de vostre esprit & de vous-même. Et vostre fils qui est vostre Verbe ne s'est pas contenté de me servir de maistre par ses paroles, il a voulu encore me servir de guide par son exemple. C'est ce que je tasche d'imiter dans ma charge par mes discours & mes actions. C'est ce que je fais sous l'ombre favorable de vos ailes, quoy qu'avec vn extrême peril, mais qui me seroit encore plus redoutable si je ne me consolois en ce qu'estant couvert de vos ailes, mon ame vous demeure

meure assujettie, & ma foiblesse vous est connuë.

5. Il est vray que je ne suis encore qu'vn enfant : mais j'ay vn pere qui vit toûjours : I'ay vn tuteur qui est capable de me proteger & de me défendre. Car celuy dont j'ay receu la vie, est le mesme dont je reçois toute sorte de protection. Et qui est celuy-là, mon Dieu, sinon vous qui estes seul tout mon bien, qui estes seul tout-puissant, & qui estiez avec moy lors mesme que je n'estois pas encore avec vous ? Ie découvriray donc l'estat present de mon ame à ceux que vous me commandez de servir, sans que je veüille neanmoins me juger moy-mesme, & me voyant dans cette disposition, ils me croiront.

5. Parvulus sum, sed vivit semper pater meus ; & idoneus est mihi tutor meus. Idem ipse est enim qui genuit me & tuetur me, & tuipse es omnia bona mea : tu omnipotens, qui mecum es & priusquam tecum sim. Indicabo ergo talibus qualibus jubes vt serviam, non quis fuerim, sed quis jam sim, & quis adhuc sim. Sed neque meipsum dijudico. Sic itaque audiat.

CHAPITRE V.

Que l'homme ne se connoist pas entierement soy-mesme.

IL n'y a que vous, Seigneur, qui me connoissiez parfaitement. Car encore qu'il n'y ait que l'esprit de l'homme qui sçache ce qui se passe dans luy ; & que ce secret soit impenetrable à tout le reste des hommes, il y a neanmoins quelque chose dans l'homme que son esprit mesme ne connoist pas. Mais vous, Seigneur, penetrez dans les replis les plus cachez de son ame,

TV enim, Domine, dijudicas me, quia etsi nemo scit hominum quæ sunt hominis, nisi spiritus hominis qui in ipso est : tamen est aliquid hominis quod nec ipse scit spiritus hominis qui in ipso est. Tu autem Do-

mine, scis ejus omnia, qui fecisti eum. Ego vero quamvis præ tuo conspectu me despiciam : & æstimem me terram & cinerem ; tamen aliquid de te scio quod de me nescio. Et certe nunc videmus per speculum in ænigmate, nondum facie ad faciem. Et ideo quamdiu peregrinor abs te, mihi sum præsentior quã tibi ; & tamen te novi nullo modo posse violari. Ego vero quibus tentationibus resistere valeam, quibusve non valeam, nescio.

parce que vous le connoissez comme l'ouvrier connoist son ouvrage. Et bien que me considerant en vostre presence j'entre dans le mépris de moy-mesme, & me regarde comme n'estant que terre & que cendre, je sçay neanmoins quelque chose de vous que je ne sçay pas de moy-mesme. Car encore que je ne puisse maintenant vous voir face à face, mais seulement comme dans vn miroir & sous des voiles, & que pendant que je suis éloigné de vous, vous ne me soyez pas si present que je le suis à moy-mesme : neanmoins je ne laisse pas de sçavoir que rien n'est capable de vous nuire : mais je ne sçay pas à quelles tentations je suis, ou ne suis pas capable de resister.

2. Et spes es, quia fidelis es, qui nos non sinis tentari supra quam possumus ferre ; sed facis cum tentatione etiam exitum, vt possimus sustinere. Confitear ergo quid de me sciam, confitear & quid de me nesciam. Quoniam & quod de me scio, te mihi lucente scio ; & quod de me nescio, tamdiu nescio donec

2. Toute mon esperance consiste en ce qu'estant fidelle en vos promesses, vous ne souffrez pas que nous soyons tentez au delà de ce que nos forces peuvent porter, mais vous nous en faites sortir par vostre grace, en nous donnant par elle le moyen de les soûtenir. Ie confesseray donc ce que je connois & ce que j'ignore de moy-mesme, puis que je ne connois ce que j'en connois que par la lumiere que vous m'en donnez ; & j'ignoreray toûjours ce que j'en ignore jusqu'à ce que les tenebres qui sont dans mon ame soient

changées en vn midy ſans nuages par l'éclat de voſtre gloire.

fiant tenebræ meæ ſicut meridies in vultu tuo.

CHAPITRE VI.

Qu'il n'eſtoit point en doute qu'il n'aimaſt Dieu, & qu'on apprend à le connoiſtre en conſiderant toutes les choſes créées.

SEIGNEVR je vous aime : & ce n'eſt point avec doute, mais avec certitude que je ſçay que je vous aime. Vous avez frappé mon cœur par voſtre parole ; & auſſi-toſt je vous ay aimé. Le ciel & la terre & tout ce qu'ils contiennent, me diſent auſſi de toutes parts, que je ſuis obligé de vous aimer; & ils ne ceſſent point de le dire à tous les hommes, afin qu'ils ſoient inexcuſables, s'ils y manquent. Mais il faut que vous faſſiez beaucoup davantage pour avoir pitié de celuy dont il vous plaiſt d'avoir pitié, & pour faire miſericorde à celuy auquel il vous plaiſt de faire miſericorde. Car autrement le ciel & la terre parlent en vain & publient inutilement vos loüanges, puis qu'ils ne parlent qu'à des ſourds.

NOn dubia ſed certa cõſcientia Domine, amo te. Percuſſiſti cor meum verbo tuo, & amavi te. Sed & cælum & terra & omnia quæ in eis ſunt ecce vndique mihi dicunt vt te amem, nec ceſſant dicere omnibus, vt ſint inexcuſabiles. Altius autem tu miſereberis cui miſertus eris; & miſericordiam præſtabis cui miſericors fueris. Alioquin cælum & terra ſurdis loquuntur laudes tuas.

2. Or qu'eſt-ce que j'aime lors que je vous aime ? ce n'eſt ny tout ce que les lieux enferment de beau, ny tout ce que les temps nous preſentent d'agreable. Ce n'eſt ny cét éclat de la lumiere qui donne tant de plaiſir à nos yeux,

2. Quid autem amo, cum te amo? Non ſpeciem corporis, nec decus temporis, non candorem lucis, ecce iſtis amicum oculis, non

dulces melodias cantilenarum omnimodarum, non florum & vnguentorum & aromatum suaveolentiam, non manna & mella, non membra acceptabila carnis amplexibus.

ny la douce harmonie de la musique, ny l'odeur des fleurs & des parfums, ny la manne, ny le miel, ny tout ce qui peut plaire dans les voluptez de la chair.

3. Non hæc amo cum amo Deum meum : & tamen amo quandam lucem, & quandam vocem, & quendam odorem, & quendam cibum, & quendã amplexum cum amo Deum meum, lucem, vocem, odorem, cibum, amplexum interioris hominis mei, vbi fulget animæ meæ quod non capit locus, & vbi sonat quod non rapit tempus, & vbi olet quod non spargit flatus, & vbi sapit quod non minuit edacitas, & vbi hæret quod non divellit satietas.

3. Ce n'est rien de tout cela que j'aime, quand j'aime mon Dieu, & j'aime neanmoins vne lumiere, vne harmonie, vne odeur, vne viande délicieuse, & vne volupté quand j'aime mon Dieu. Mais cette lumiere, cette harmonie, cette odeur, cette viande, & cette volupté ne se trouvent que dans le fond de mon cœur, dans cette partie de moy-mesme qui est toute interieure & toute invisible, où mon ame voit briller au dessus d'elle vne lumiere que le lieu ne renferme point, où elle entend vne harmonie que le temps ne mesure point, où elle sent vne odeur que le vent ne dissipe point, où elle gouste vne viande qui en nourrissant ne diminuë point; & enfin où elle s'vnit à vn objet infiniment aimable dont la joüissance ne dégouste point.

4. Hoc est quod amo cum Deum meum amo. Et quid est hoc ? Interrogavi terram, & dixit: Non sum; & quæcunque in ea-

4. Voilà ce que j'aime quand j'aime mon Dieu. Et qu'est-ce que cela? Ie l'ay demandé à la terre, & elle m'a répondu: Ce n'est pas moy: & tout ce qu'elle contient m'a fait aussi la mesme réponse. Ie l'ay demandé à la

mer, aux abyſmes, aux poiſſons, & à tous les animaux qui ſe promenent dans l'eau, & ils m'ont répondu : Nous ne ſommes pas voſtre Dieu: Cherchez-le au deſſus de nous. Ie l'ay demandé à l'air que nous reſpirons, & il m'a répondu auſſi-bien que tous ſes oiſeaux : Anaximene s'eſt trompé : Car nous ne ſommes pas Dieu. Ie l'ay demandé au ciel, au ſoleil, à la lune & aux eſtoiles ; & ils m'ont répondu : Nous ne ſommes pas non plus cette divinité que vous cherchez. Ie me ſuis adreſſé en ſuite à tous les objets qui environnent mes ſens, & leur ay dit : Puis que vous n'eſtes pas mon Dieu, apprenez-moy au moins, je vous prie, quelque choſe de luy ; & ils s'écrierent tous d'vne voix : c'eſt luy qui nous a créez.

5. Le mouvement de mon cœur dans cette recherche, a eſté la voix par laquelle je leur ay fait cette demande : & leur beauté a eſté comme la langue muette par laquelle ils m'ont fait cette réponſe. Ie ſuis revenu enfin en moy-meſme, & me ſuis dit : Qui es-tu ? Et j'ay répondu à moy-meſme : Ie ſuis homme : car je ſuis compoſé de corps & d'ame, dont l'vn eſt exterieur & vi-

dem ſunt idem confeſſa ſunt. Interrogavi mare & abyſſos & reptilia animarum vivarum, & reſponderunt : Non ſumus Deus tuus : quære ſuper nos. Interrogavi auras flabiles, & inquit univerſus aër cum incolis ſuis : Fallitur Anaximenes, non ſum Deus. Interrogavi cælum, ſolem, lunam & ſtellas : Neque nos ſumus Deus quem quæris, inquiunt. Et dixi omnibus his quæ circunſtant fores carnis meæ : Dicite mihi de Deo meo quod vos non eſtis, dicite mihi de illo aliquid. Et exclamaverunt voce magna : Ipſe fecit nos.

5. Interrogatio mea, intentio mea, & reſponſio eorum, ſpecies eorum. Et direxi me ad me, & dixi mihi : Tu quis es ? Et reſpondi, homo. Et ecce corpus & omnia in me mihi præſto ſunt, vnum exterius, & alterum

interius. Quid horum est vnde quærere debui Deum meum, quem jam quæsiveram per corpus à terra vsque ad cælum, quovsque potui mittere nuncios radios oculorum meorum?

sible, & l'autre interieur & invisible. Auquel des deux devois-je plûtost m'adresser pour chercher mon Dieu, que j'avois déja cherché par tous les estres corporels depuis la terre jusqu'au ciel, & aussi loin que j'avois pû envoyer les rayons de mes yeux, ainsi que des messagers pour en apprendre des nouvelles?

6. Sed melius quod interius. Ei quippe renunciabant omnes nuncii corporales præsidenti & judicanti de responsionibus cæli & terræ, & omnium quæ in eis sunt dicentium: Non sumus Deus, & ipse fecit nos. Homo interior cognovit hæc per exterioris ministerium: ego interior cognovi hæc, ego ego animus per sensus corporis mei.

6. Mais l'ame cette partie interieure estoit sans doute la plus propre pour s'en informer. Car tous ces messagers exterieurs s'adressoient à elle, qui estoit comme dans son tribunal & dans son siege, pour juger de toutes ces réponses que le ciel, la terre & tout ce qu'ils contiennent m'avoient faites, en me disant: Nous ne sommes pas vostre Dieu, & c'est luy qui nous a faits. L'homme interieur connoist ces choses par l'homme exterieur: & c'est ainsi que moy qui suis cet homme interieur, & vn esprit élevé au dessus du corps, les ay connuës par les sens de ce corps qui m'environne.

7. Interrogavi mundi molem de Deo meo, & respondit mihi: Non ego sum, sed ipse me fecit. Nonne omnibus quibus integer sensus est apparet hæc species? Cur non omnibus eadem loqui-

7. I'ay interrogé ensuite tout l'vnivers sur le sujet de mon Dieu; & il m'a répondu: Ie ne le suis pas, & c'est luy qui m'a creé. Mais cette mesme machine du monde ne paroist-elle pas à tous ceux qui ont des yeux? D'où vient donc qu'elle ne tient pas à tous le mesme langage? Car il est sans

doute que les animaux grands & petits la peuvent voir ; mais ils ne ſçauroient l'interroger dautant qu'ils n'ont point de raiſon en eux qui ſoit eſtablie par deſſus leurs ſens, & à qui ils puiſſent rapporter ce qu'ils apperçoivent ; au lieu que les hommes ſont capables de faire ces queſtions, afin de comprendre les inviſibles beautez de Dieu par les choſes viſibles qu'il a creées. Mais comme ils s'attachent à ces creatures, l'amour qu'ils ont pour elles les ſoûmet à elles, & fait que leur eſtant ainſi ſoûmis, ils ne peuvent plus en juger.

8 Or elles ne répondent en la maniere que je viens de dire ſur les demandes qui leur ſont faites, qu'à ceux qui ſont en eſtat de juger de leurs réponſes. Car quoy qu'elles ne changent point de langage, parce que leur langage n'eſt autre choſe que leur nature, & qu'elles ne paroiſſent point d'vne maniere differente à celuy qui ne fait que les voir, & à celuy qui en les voyant les interroge ; neanmoins en leur paroiſſant à tous deux d'vne meſme ſorte, elles ſont muettes pour l'vn & elles parlent à l'autre ; ou pour mieux dire, elles leur parlent à tous, mais elles ne ſont entenduës que de ceux qui conſultent la verité au dedans d'eux-meſmes, ſur ce qu'ils apprennent d'elles au dehors par l'entre-

tur: Animalia puſilla & magna vident eam, ſed interrogare nequeunt. Non enim præpoſita eſt in eis nunciantibus ſenſibus judex ratio. Homines autem poſſunt interrogare, ut inviſibilia Dei per ea quæ facta ſunt intellecta conſpiciantur. Sed amore ſubduntur eis, & ſubditi judicare non poſſunt.

8. *Nec reſpondent iſta interrogantibus, niſi judicantibus, nec vocem ſuam mutant, id eſt, ſpeciem ſuam, ſi alius tantum videat, alius autem videns interroget, ut aliter illi appareat, aliter huic; ſed eodem modo utrique apparens, illi muta eſt, huic loquitur: Imo vero omnibus loquitur; ſed illi intelligunt qui ejus vocem acceptam foris intus cum veritate conferunt. Veritas enim dicit mihi: Non eſt Deus tuus*

cælum & terra, neque omne corpus. Hoc dicit eorum natura videnti: moles minor est in parte quam in toto. Iam tu melior es, tibi dico anima, quoniam tu vegetas molem corporis tui, præbens ei vitam quod nullum corpus præstat corpori. Deus autem tuus etiam tibi vitæ vita est.

mise de leurs sens : Car la verité me dit : Le ciel, ny la terre, ny aucun de tous les corps qui sont dans le monde n'est ton Dieu, & leur nature le fait voir à tous ceux qui la considerent, puis qu'il n'y a point de corps qui ne soit moindre en l'vne de ses parties qu'en son tout. C'est pourquoy, ô mon ame (car c'est à toy que je parle) tu ne peux douter que tu ne sois beaucoup plus excellente que le corps, puis que c'est toy qui le soûtiens & qui l'animes : ce que nul corps ne peut faire à l'égard d'vn autre corps. Or ton Dieu est la vie mesme de ta vie.

CHAPITRE VII.

Dieu ne peut estre connu par les sens.

Qvid ergo amo cum Deum meum amo? Quis est ille super caput animæ meæ? Per ipsam animam meam ascendam ad illum, Trāsibo vim meam, qua hæreo corpori, & vitaliter compagem ejus repleo. Non ea vi reperio Deum meum; nam reperiret equus & mulus quibus non est intellectus, & est eadem vis qua vivunt etiam eorum corpora.

Qve'st-ce donc que j'aime quand j'aime mon Dieu? Et qui est celuy qui est si fort élevé au dessus de la plus haute partie de mon ame? Ie veux par elle m'élever jusques à luy ; je veux passer au delà de cette puissance par laquelle je suis vny à mon corps, & qui anime toutes ses parties. Car je ne sçaurois connoistre mon Dieu par elle, puis que si elle estoit capable de cette haute connoissance, les chevaux & les mulets qui sont sans raison, pourroient connoistre Dieu comme moy, ayant comme moy cette puissance qui donne aussi la vie à leurs corps.

2. Il y a aussi vne autre puissance par laquelle je communique non seulement la vie, mais le sentiment à ce corps que Dieu m'a donné, & par laquelle je commande à mon œil, non pas d'entendre, mais de voir; & à mon oreille non pas de voir, mais d'entendre; Et ainsi à chacun de mes autres sens en particulier, ce qui est propre à sa fonction & à son office: Car dans cette diversité d'actions que produit chacun d'eux, c'est mon esprit seul qui agit par eux. Ie ne m'arresteray point non plus à cette puissance que les chevaux, & les mulets ont comme moy, puis qu'ils ont l'vsage des sens du corps.

2. Est alia vis, non solum qua vivifico, sed etiam qua sensifico carnem meam quam mihi fabricavit Dominus: jubens oculo non vt audiat, & auri non vt videat: sed illi per quẽ videam, huic per quam audiam & propria sigillatim cæteris sensibus sedibus suis & officiis suis, quæ diversa per eos ago vnus ego animus. Transibo & istam vim meam: nam & hãc habet equus & mulus, sentiũt enim etiã ipsi per corpus.

CHAPITRE VIII.

De la force & de l'estenduë de la memoire.

IE passeray donc au delà de ces puissances naturelles qui sont en moy pour m'élever comme par degrez vers celuy qui m'a créé, & je viendray à ces larges campagnes, & à ces vastes palais de ma memoire où sont renfermez les thresors de ce nombre infiny d'images qui y sont entrées par les portes de mes sens. C'est là que nous conservons aussi toutes nos pensées en y adjoustant ou diminuant, ou chan-

TRansibo ergo & istam vim, naturæ meæ gradibus ascendens ad eum qui fecit me & venio in campos & lata prætoria memoriæ meæ, vbi sunt thesauri innumerabilium imaginum de hujuscemodi rebus sensis invectarum. Ibi

reconditum est quicquid etiam cogitamus, vel augendo, vel minuendo, vel vtcumque variando ea quæ sensus attigerit : & si quid aliud commendatum & repositum est quod nondum absorbuit & sepelivit oblivio.

geant quelque chose de ce que nous avons connu par les sens, & generalement tout ce qui a esté mis comme en dépost & en reserve, & que l'oubly n'a point encore effacé & ensevely.

2. Ibi quando sum posco vt proferatur quidquid volo ; & quædam statim prodeunt, quædam requiruntur diutius, & tanquam de abstrusioribus quibusdam receptaculis eruuntur ; quædam catervatim se proruunt ; & dum aliud petitur & quæritur, prosiliunt in medium quasi dicentia : Ne forte nos sumus? Et abigo ea manu cordis à facie recordationis meæ, donec enubiletur quod volo, atque in conspectum prodeat ex abditis. Alia faciliter atque imperturbata serie sicut poscuntur suggeruntur ;

2. C'est là où je demande que l'on me tire de ce thresor ce que je desire; & soudain quelques-vnes de ces especes en sortent & se presentent à moy : d'autres se font chercher plus longtemps & different davantage à venir? comme si on les tiroit avec peine du fond de quelques replis cachez ; d'autres sortent en foule ; & bien que ce ne soit pas elles que je cherche ny que je demande, elles se produisent elles-mesmes & semblent dire : N'est-ce point nous que vous cherchez? Mais je les repousse comme de la main de mon esprit & les éloigne de ma memoire, jusques à ce que la chose que je desire se découvre & sorte du lieu où elle estoit cachée pour se presenter à moy. Il y en a d'autres qui sans interrompre leur suite viennent avec facilité dans le mesme ordre que je les demande ; & les premieres faisant place aux autres se retirent pour revenir tou-

tes les fois que je le voudray : ce qui arrive lors que je recite par cœur quelque chose.

& cedunt præcedentia consequentibus ; & cedendo conduntur, iterum cum voluero processura. Quod totum fit cum aliquid narro memoriter.

3. Dans ce mesme thresor de ma memoire, je conserve distinctement & sans aucune confusion toutes les especes qui selon leurs divers genres y sont entrées, chacune par la porte qui leur est propre, comme la lumiere, toutes les couleurs & toutes les figures des corps par les yeux ; tous les sons par les oreilles ; toutes les odeurs par le nez ; toutes les saveurs par la bouche ; & par l'attouchement répandu dans tout le corps tout ce qui est dur ou mol, chaud ou froid, doux ou rude, pesant ou leger, soit qu'il entre dans nous, ou bien que nous le touchions. Ce grand magazin de la memoire reçoit toutes ces especes pour nous les representer quand nous en avons besoin : chacune d'elles y entre par la porte qui luy est particuliere ; & elle les conserve dans ses divers plis & replis, qui sont si secrets & si cachez que nulles paroles ne sont capables de l'exprimer. Ce ne sont pas neanmoins les choses mesmes qui y entrent, mais seulement leurs images qui sont toû-

3. Ibi sunt omnia distincte generatimque servata, quæ suo quæque aditu ingesta sunt, sicut lux atque omnes colores formæque corporum per oculos ; per aures autem omnia genera sonorum : omnesque odores per aditum narium ; omnes sapores per oris aditum ; à sensu autem totius corporis, quid durum, quid molle, quid calidum, frigidumve, lene aut asperum, grave seu leve, sive extrinsecus sive intrinsecus corpori. Hæc omnia recipit recolenda cum opus est & retractanda grandis memoriæ recessus. Et nescio, qui secreti atque ineffabiles sinus ejus, quæ omnia

ſuis quæque foribus intrant ad eam, & reponuntur in ea. Nec ipſa tamen intrant, ſed rerum ſenſarum imagines illic præſto ſunt cogitationi reminiſcenti eas.

jours preſtes à ſe repreſenter à noſtre eſprit quand il veut s'en ſouvenir.

4. Quæ quomodo fabricatæ ſint quis dicit cum appareat quibus ſenſibus raptæ ſint interiuſque reconditæ? Nam & in tenebris atque in ſilentio dum habito, in memoria mea profero ſi volo colores, & diſcerno inter album & nigrum, & inter quos alios volo; nec incurrunt ſoni atque perturbant, quod per oculos hauſtum conſidero, cum & ipſi ibi ſint, & quaſi ſeorſum repoſiti lateant. Nam & ipſos poſco ſi placet, atque adſunt illico. Et quieſcente lingua ac ſilente gutture canto quantum volo, imagineſque illæ colorum quæ nihilominus ibi ſunt non ſe interponunt, neque interrũpunt

4. Qui ſeroit celuy qui pourroit dire de quelle ſorte toutes ces images & toutes ces eſpeces ont eſté formées, encore que l'on remarque aſſez par quel ſens elles ont eſté apportées & données en garde à la memoire ? Car lors que je ſuis dans l'obſcurité & dans le ſilence, je retire ſi je veux des couleurs de ma memoire, & diſtingue le noir d'avec le blanc, & ainſi toutes les autres couleurs qu'il me plaiſt, ſans que les ſons ſe jettent à la traverſe, ny me viennent troubler lors que je conſidere ce que j'ay appris par la veuë : & neanmoins ces ſons ſont auſſi dans ma memoire, & comme cachez dans d'autres replis, puis que ſi je veux qu'ils ſe preſentent à moy, ils le ſont auſſi-toſt. Et d'autre part, encore que je ne remuë pas la langue, & que je ne faſſe aucune action de la gorge, je chante autant qu'il me plaiſt, ſans que ces images des couleurs qui ſont auſſi dans ma memoire, viennent non plus ſe jetter à la traverſe, ny m'interrompre lors que

j'en tire cet autre threſor qui y eſtoit entré par les oreilles. Et je me ſouviens en la meſme ſorte quand il me plaiſt de toutes les autres choſes qui m'ont eſté apportées par les autres ſens & placées dans ma memoire : Car ſans que je faſſe aucun vſage de l'odorat, je diſcerne la ſenteur des lis d'avec celle des violettes, & ſans que je goûte ny que je touche rien, je prefere par mon ſouvenir le miel au vin cuit; & ce qui eſt poly à ce qui eſt rude. Tout cecy ſe paſſe en moy-meſme dans ce grand palais de ma memoire.

cum theſaurus alius retractatur qui influxit ab auribus. Ita cætera quæ per ſenſus cæteros ingeſta atque congeſta ſunt recordor pro vt libet: & auram liliorum diſcerno à violis nihil olfaciens; & mel defruto, lene aſpero nihil tunc guſtando neque contrectando, ſed reminiſcendo antepono. Intus hæc ago in aula ingenti memoriæ meæ.

5. C'eſt là que le ciel, la terre, la mer, & tout ce que j'ay pû y remarquer s'offrent à moy auſſi-toſt que je veux, hormis les choſes que j'ay oubliées. C'eſt là que je me rencontre moy-meſme, & que je me repreſente le temps, le lieu, les autres circonſtances de ce que j'ay fait, & les diſpoſitions dans leſquelles j'eſtois lors que je faiſois ces actions: C'eſt là que je conſerve les images des choſes que j'ay connuës par experience, & que j'ay cruës ſans les avoir éprouvées par le rapport qu'elles avoient avec celles que j'ay éprouvées, & qu'en conferant toutes ces experiences paſſées les vnes avec les autres, je forme des jugemens de ce qui peut arriver &

5. Ibi enim mihi cælum & terra & mare præſto ſunt, cum omnibus quæ in eis ſentire potui, præter illa quæ oblitus ſum. Ibi & ipſe mihi occurro, meque recolo quid, quando, & vbi egerim, quoque modo cum agerem affectus fuerim. Ibi ſunt omnia, quæ ſive experta à me, ſive credita memini. Ex eadem copia etiam ſimilitudines rerum vel expertarum, vel ex eis quas expertus ſum creditarum

alias atque alias, & ipſe contexo prateritis; atque ex his etiam futuras actiones & eventa & ſpes & hæc omnia rurſus quaſi præſentia meditor. Faciam hoc aut illud, dico apud me in ipſo ingenti ſinu animi mei pleno tot & tantarum rerum imaginibus, & hoc aut illud ſequetur. O ſi eſſet hoc, aut illud! Avertat Deus hoc, aut illud. Dico apud me iſta. Et cum dico, præſto ſunt imagines, omnium quæ dico ex eodem theſauro memoriæ, nec omnino aliquid eorum dicerem ſi defuiſſent.

de l'eſperance qu'on en doit avoir : & comme ſi toutes ces choſes m'eſtoient preſentes, je dis en moy-meſme dans ce vaſte eſpace de mon eſprit remply de tant d'images diverſes : Ie feray cecy ou cela : Il en arrivera cecy ou cela : O ſi cecy ou cela pouvoit arriver ! Dieu ne permette pas s'il luy plaiſt que cecy ou cela arrive. Et lors que je parle de la ſorte, les images de toutes les choſes dont je parle, s'offrent à moy dans ce riche threſor de ma memoire, & je n'en pourrois du tout rien dire ſi elles n'eſtoient preſentes.

6. Magna iſta vis eſt memoriæ, magna nimis, Deus meus, penetrale amplum & infinitum. Quis ad fundum ejus pervenit? Et vis eſt hæc animi mei, atque ad meam naturã pertinet, nec ego ipſe capio totum quod ſum. Ergo animus ad habendum ſeipſum anguſtus eſt,

6. Que cette puiſſance de ma memoire eſt grande, mon Dieu! Quelle eſt grande ! ſes plis & replis s'eſtendent à l'infiny : Et qui eſt capable de les penetrer juſques au fond ? Neanmoins c'eſt vne faculté de mon ame & qui appartient à ma nature. Ie ne puis donc pas connoiſtre ce que je ſuis ; & ainſi il paroiſt que noſtre eſprit n'a pas aſſez d'eſtenduë pour ſe comprendre ſoy-meſme ; Et cependant où peut eſtre cette partie de luy-meſme qu'il

ne comprend pas? N'eſt-elle pas en luy & non hors de luy? Pourquoy donc ne ſçauroit-il la comprendre?

& vbi ſit, quod ſui non capiat? Nunquid extra ipſum, ac non in ipſo? Quomodo ergo non capit?

7. I'avouë que tout cecy me remplit d'admiration & d'eſtonnement. Les hommes admirent la hauteur des montagnes, l'agitation des flots de la mer, la vaſte eſtenduë de l'Ocean, le cours des fleuves, & le mouvement des aſtres: & ils ne penſent point à eux-meſmes, & n'admirent pas ce qui eſt ſi admirable, que lors que j'ay parlé de toutes ces choſes, je ne les voyois pas de mes yeux, & que neanmoins je n'en aurois pas parlé ſi je ne voyois au dedans de moy dans ma memoire, & dans vne auſſi grande eſtenduë que ſi je les voyois au dehors & réellement, les montagnes, les flots, les fleuves & les aſtres que j'ay veus, & l'Ocean que je ne connois que par le rapport d'autruy. Et cependant lors que je les ay veus, je ne les ay point comme enlevez avec les yeux pour les faire entrer dans moy: & ils n'y ſont point en effet, mais ſeulement leurs eſpeces & leurs images, & je ſçay par lequel de mes ſens toutes ces impreſſions ſe ſont faites dans mon eſprit.

7. Multa mihi ſuper hoc oboritur admiratio, ſtupor apprehendit me. Et eunt homines admirari alta montium, & ingentes fluctus maris, & latiſſimos lapſus fluminum, & Oceani ambitum, & gyros ſiderum, & relinquunt ſeipſos, nec mirantur quod hæc omnia cum dicerem non ea videbam oculis, nec tamen dicerem niſi montes & fluctus & flumina & ſidera quæ vidi, & Oceanum quem credidi, intus in memoria mea viderem ſpaciis tam ingentibus quaſi foris viderem. Nec ea tamen videndo abſorbui quando vidi oculis, nec ipſa ſunt apud me, ſed imagines eorum. Et novi quid ex quo ſenſu corporis impreſſum ſit mihi.

CHAPITRE IX.

De la memoire que nous avons des sciences.

Sed non ea sola gestat immensa ista capacitas memoriæ meæ. Hic sunt & illa omnia quæ de doctrinis liberalibus percepta nondum exciderunt: quasi remota interiore loco, non loco, nec eorum imagines, sed res ipsas gero. Nam quid sit literatura, quid peritia disputandi, quot genera quæstionum, quicquid horum scio sic est in memoria mea, ut non retenta imagine rem foris reliquerim, aut sonuerit & præterierit, sicut vox impressa per aures vestigio quo recoleretur quasi sonaret cum jam non sonaret: aut sicut odor dum transit & evanescit in ventos olfactum afficit, unde trajicit in memoriam imaginem sui quam reminiscendo repetamus: aut sicut cibus qui

MAIS cette vaste étenduë de ma memoire ne conserve pas seulement les especes de toutes les choses dont je viens de parler : Mais elle contient aussi tout ce que j'ay appris des sciences ; & que je n'ay point encore oublié ; & elle le garde comme dans des lieux secrets & particuliers bien differens des lieux ordinaires où les corps sont renfermez : & elle ne conserve pas seulement les images de ces connoissances, mais les connoissances mesmes. Car tout ce que je sçay de ces sciences, comme ce que c'est que la Grammaire, ce que c'est que la Logique, & combien il y a d'especes de questions, est de telle sorte dans ma memoire, qu'elle n'a pas laissé ces choses au dehors pour n'en recevoir que les images, & qu'elles ne se sont pas évanoüies aprés s'estre fait entendre ainsi que la voix, qui aprés avoir frappé nos oreilles, laisse comme vne trace & vne marque de soy, par laquelle lors mesme qu'elle ne resonne plus, on s'en ressouvient comme si elle resonnoit encore : ou comme l'odeur qui en passant & en se dissipant en l'air, fait vne telle impression dans l'odorat, qu'il en porte dans la memoire vne image que nous

nous y retrouvons toutes les fois que nous en rappellons le souvenir : ou comme la viande qui encore qu'elle n'ait plus de saveur lors qu'elle est dans nostre estomac, semble en conserver encore dans nostre memoire : ou comme ce que nous touchons, qui bien qu'en suite éloigné de nous, ne laisse pas de se representer à nostre memoire. Car toutes ces choses n'entrent pas dans elle, mais elle en reçoit seulement les images avec vne incroyable promptitude, & les place comme dans des cellules avec vn ordre admirable, d'où par vne maniere qui n'est pas moins merveilleuse, nous les retirons en nous en ressouvenant.

certe in ventre jam non sapit, & tamen in memoria quasi sapit: aut sicut aliquid quod corpore tangendo sentitur, quod etiam separatum à nobis imaginatur memoria. Istæ quippe res non intromittuntur ad eam, sed earum solæ imagines mira celeritate capiuntur, & miris tanquam cellis reponuntur, & mirabiliter recordando proferuntur.

CHAPITRE X.

Que les sciences sont dans la memoire sans y estre entrées par les sens.

LORS que j'entens dire que l'on peut faire sur chaque chose trois sortes de questions; sçavoir si elle est : ce qu'elle est ; & quelle elle est, je retiens bien dans ma memoire les images des sons qui ont formé ces paroles ; & je sçay qu'aprés avoir passé dans l'air avec bruit, ils se sont évanoüis. Mais je n'ay connu par aucun de mes sens les choses que ces sons signifient, ny ne les ay jamais veu ailleurs que

At vero cum audio tria genera esse quæstionum, an sit, quid sit, quale sit, sonorum quidem quibus hæc verba confecta sunt imagines teneo, & eos per auras cum strepitu transisse ac jam non esse scio. Res vero ipsas quæ illis

significantur sonis neque vllo sensu corporis attigi, nec vspiam vidi prater animum meum, & in memoria recondidi non imagines earum, sed ipsas. Quæ vnde ad me intraverint, dicant si possunt. Nam percurro januas omnes carnis meæ, nec invenio qua earum ingressæ sint.

2. Quippe oculi dicunt: Si coloratæ sunt, nos eas nunciavimus. Aures dicunt: Si sonuerunt, à nobis indicatæ sunt. Nares dicunt: Si oluerunt, per nos transierunt. Dicit etiam sensus gustandi: Si sapor non est, nihil me interroges. Tactus dicit: Si corpulentum non est, non contrectavi: si non contrectavi, non indicavi. Vide vnde & qua hæc intraverunt in memoriam meam? Nescio quomodo. Nam cum ea didici non credidi alieno cordi, sed in meo recognovi, & vera esse appro-

dans mon esprit; & ce ne sont point leurs images, mais elles-mesmes que j'ay receuës & enfermées dans ma memoire afin de les y conserver. Qu'elles disent si elles le peuvent, de quelle sorte elles y sont donc venuës: Car bien que je fasse vne reveuë de toutes les portes de mon corps, je n'en sçaurois trouver vne seule par où elles soient entrées.

2. Mes yeux me disent: si elles sont colorées, nous vous en avons fait le rapport. Mes oreilles me disent: Si elles ont rendu quelque son, c'est nous qui vous les avons fait connoistre. Mon nez me dit: Si elles ont eu de l'odeur, je leur ay servy de passage. Mon palais me dit: Si elles n'ont point de saveur, ne m'en demandez point de nouvelles. Et mes mains me disent: Si elles ne sont point corporelles, nous ne les avons pas touchées; & ainsi nous n'avons eu garde de vous en donner advis. D'où donc, & par où sont-elles entrées dans ma memoire? Certes je ne sçay. Car lors que je les ay apprises, je ne m'en suis pas rapporté à l'esprit d'vn autre, mais je les ay remarquées dans le mien propre, & j'ay connu qu'elles estoient vrayes, & je les luy ay données comme en dépost pour me les garder, & me les rendre

toutes les fois que je le voudrois. Elles estoient donc en moy auparavant mesme que de les avoir apprises; mais ce n'estoit peut-estre pas dans ma memoire qu'elles estoient. Comment donc, & pourquoy les ay-je reconnuës lors que l'on me les a dites, & ay-je répondu: Cela est ainsi: ce que vous dites est veritable; sinon parce qu'elles estoient déja dans ma memoire, mais si reculées & si à l'écart, ainsi que dans des antres profonds, que si quelqu'vn ne m'eust fait aviser de les en tirer, je n'y aurois possible jamais pensé?

bavi, & commendavi ei tanquam reponens vnde proferrem cum vellem. Ibi ergo erant & antequam ea didicissem, sed in memoria non erant. Vbi ergo, aut quare cum dicerentur agnovi, & dixi: Ita est: verum est; nisi quia jam erant in memoria, sed tam remota & retrusa quasi in caveis abditioribus, vt nisi admonente aliquo eruerentur, ea fortasse cogitare non possem?

CHAPITRE XI.

Que les sciences s'acquierent en rassemblant les notions qui estoient comme dispersées dans nostre esprit.

AINSI, apprendre les sciences dont nous n'avons pas receu les images par les sens, mais que nous considerons dans nostre esprit sans aucunes images comme elles sont en elles-mesmes, n'est autre chose que rassembler par nostre pensée les choses qui estoient éparses deçà & delà sans aucun ordre dans nostre memoire, & faire ensorte en les bien consi-

QVocirca invenimus nihil esse aliud discere ista quorum non per sensus haurimus imagines, sed sine imaginibus sicuti sunt per seipsa intus cernimus, nisi ea quæ passim atque indisposite memoria contine-

bat cogitando quasi colligere, atque animadvertendo curare ut tanquam ad manum posita in ipsa memoria, ubi sparsa prius & neglecta latitabant, jam familiari intentioni facile occurrant.

derant, qu'au lieu qu'elles y estoient cachées & comme égarées & negligées, elles soient toûjours prestes de se presenter à nous sans peine, lors que nous voudrons tant soit peu y appliquer nôtre esprit.

2. *Et quam multa hujusmodi gestat memoria mea quæ jam inventa sunt & sicut dixi quasi ad manum posita, quæ didicisse & nosse dicimur. Quæ si modestis temporum intervallis recolere desivero, ita rursus demerguntur & quasi in remotiora penetralia dilabuntur, ut denuo velut nova excogitanda sint, & ibidem iterum (neque enim est alia regio eorum) cogenda rursus ut sciri possint, id est velut ex quadam dispersione colligenda, unde dictum est cogitare. Nam cogo & cogito sic est ut ago & agito, facio & factito.*

2. Et combien ma memoire conserve-t-elle de choses semblables qui sont déja toutes trouvées & prestes de s'offrir à moy à chaque moment, ce que l'on appelle avoir appris quelque science. Que si je demeure durant vn temps considerable sans les repasser par mon esprit, elles s'écoulent & s'enfoncent de nouveau de telle sorte dans les replis les plus profonds & les plus cachez de ma memoire, qu'il faut que je les en tire encore par vne nouvelle meditation, comme si je ne les en avois jamais tirées, & qu'estant éparses çà & là, je les rassemble dans ce mesme lieu, puis qu'elles n'ont point d'autre demeure, afin de les pouvoir connoistre: d'où vient que dans la langue latine le mot qui signifie penser, ne veut dire autre chose dans son origine que rassembler, quoy qu'estant devenu propre aux actions de l'esprit, il ne serve plus à marquer toute sorte de rassemblement pour parler ainsi;

mais celuy-là ſeulement qui ſe fait par la penſée.

Veruntamen ſibi animus hoc verbum proprie vindicauit, vt non quod libet, ſed quod in animo colligitur, id eſt cogitur, cogitari proprie jam dicatur.

CHAPITRE XII.

De la memoire que nous avons des Mathematiques.

LA memoire contient auſſi les raiſons & les regles innombrables des nombres & des dimenſions que l'arithmetique & la geometrie nous enſeignent, dont elle n'en a receu aucune par l'operation des ſens corporels, puis qu'elles n'ont ny couleur, ny ſon, ny odeur, ny ſaveur, ny rien qui puiſſe eſtre touché. I'ay bien entendu le ſon des paroles qui les ſignifient lors que l'on en a parlé: mais ce ſon & ces connoiſſances ſont deux choſes toutes differentes. Car ces paroles ont vn autre ſon lors qu'elles ſont grecques que lors qu'elles ſont latines; au lieu que ces regles & ces raiſons de Mathematique ne ſont ny grecques ny latines, ny d'aucune langue.

Item continet memoria numerorum dimenſionumque rationes & leges innumerabiles, quarũ nullam corporis ſenſus impreſſit; quia nec ipſæ coloratæ ſunt, aut ſonant, aut olent, aut guſtatæ, aut contrectatæ ſunt. Audivi ſonos verborum quibus ſignificantur cum de his diſſeritur; ſed illi alii, iſtæ autem aliæ ſunt. Nam illi aliter græce aliter latine ſonant: iſtæ vero nec græce nec latine ſunt, nec aliud eloquiorum genus.

2. I'ay veu des lignes tirées par d'excellens maiſtres ſi extrémement délicates que les filets des toiles des araignées ne le ſont pas davantage: mais

2. Vidi lineas fabrorum vel etiam tenuiſſimas ſicut filum araneæ: ſed illæ aliæ ſunt: non

Sunt imagines earum quas mihi nunciavit carnis oculus. Novit eas quisquis sine ulla cogitatione qualiscunque corporis intus agnovit eas. Sensi etiam numeros omnibus corporis sensibus quos numeramus : sed illi alii sunt quibus numeramus, nec imagines istorum sunt, & ideo valde sunt. Rideat me ista dicentem qui eos non videt, & ego doleam ridentem me.

ces autres lignes que je forme dans mon esprit sont toutes differentes de celles-cy, & ne sont nullement des images de celles qui sont sensibles à nos yeux. Et celuy-là les connoist & les comprend, qui sans avoir nulle pensée d'aucun corps les connoist interieurement en se les representant dans son esprit. I'ay aussi apperceu par tous mes sens corporels le nombre des choses que nous comptons : Mais ces autres nombres dont nous nous servons pour compter sont bien d'vne autre nature, & ne sont pas les images des nombres sensibles, mais beaucoup plus excellens qu'eux. Que si celuy qui ne les comprend pas se mocque de moy, comme si ce que j'en dis n'estoit que des resveries, j'auray pitié de son ignorance qui le porte à se mocquer de ce qu'il ne connoist pas.

CHAPITRE XIII.

De quelle sorte la memoire retient les choses, & comment elle conserve le souvenir des passions de l'esprit.

HÆc omnia memoria teneo, & quomodo ea didicerim memoria teneo. Multa etiam quæ adversus hæc falsissime disputantur au-

I'AY toutes ces choses dans ma memoire, & je n'ay pas oublié la maniere dont je les ay apprises, non plus que tant de mauvais raisonnemens que j'ay entendu faire au contraire, lesquels encore qu'ils soient faux, il ne laisse pas neanmoins d'estre veritable

que je m'en ſouviens ; & il me ſouvient auſſi que j'ay ſceu diſcerner dans ces diſputes la verité d'avec le menſonge.

divi, & memoria teneo; quæ tametſi falſa ſunt, tamen ea meminiſſe me non eſt falſum, & diſcreviſſe me inter illa vera & hæc falſa quæ contradicuntur. Et hoc memini.

2. Ie m'apperçois bien auſſi qu'il y a difference entre ce diſcernement du vray d'avec le faux, comme je le puis faire maintenant, & le ſouvenir de l'avoir fait fort ſouvent, en repaſſant ſouvent ces choſes par mon eſprit. Ainſi je me ſouviens de les avoir ſouvent compriſes. Et ſi je les comprens à cette heure, je mettray encore cette intelligence comme en garde & comme en depoſt dans ma memoire, afin de me pouvoir ſouvenir cy-apres de l'avoir euë maintenant. Ie me ſouviens donc de m'eſtre ſouvenu, tout de meſme que ſi je me reſſouviens dans quelque temps des choſes dont j'ay pû maintenant me ſouvenir, ce ſera par le moyen & par la puiſſance de ma memoire que je m'en reſſouviendray.

2. Aliterque nunc video diſcernere me iſta, aliter autem memini ſæpe me diſcreviſſe cum ea ſæpe cogitarem. Ergo & intellexiſſe me ſæpius iſta memini; & quod nunc diſcerno & intelligo recundo in memoria, vt poſtea me nunc intellexiſſe meminerim. Ergo & meminiſſe me memini, ſicut poſtea quod hæc reminiſci nunc potui ſi recordabor, vtique per vim memoriæ recordabor.

3. Ma memoire conſerve auſſi les diverſes paſſions de mon eſprit, non pas en la meſme maniere qu'elles ſont en luy lors qu'il les reſſent, mais en vne autre maniere fort differente & conforme au pouvoir qu'elle a de conſerver les images & les eſpeces des

3. Affectiones quoque animi mei eadem memoria continet, non illo modo quo eas habet ipſe animus cum patitur eas; ſed alio multũ diverſo, ſicut ſe ſe habet vis

memoriæ. Nam & lætatum me fuiſſe reminiſcor non lætus; & triſtitiam meam præteritam recordor non triſtis; & me aliquando timuiſſe recolo ſine timore; & priſtinæ cupiditatis ſine cupiditate ſum memor. Aliquando & è contrario triſtitiam meam tranſactam lætus reminiſcor, & triſtis lætitiam.

choſes. Car je me ſouviens ſans eſtre gay, d'avoir eſté dans la joye; ſans eſtre triſte, d'avoir eſté dans la triſteſſe; ſans eſtre touché de crainte, d'avoir eſté dans la crainte; & ſans rien deſirer, d'avoir eu des deſirs tres-violens. Et au contraire il arrive quelque fois que je me ſouviens avec joye d'avoir eſté triſte; & avec triſteſſe d'avoir eſté dans la joye.

CHAPITRE XIV.

De quelle ſorte l'eſprit ſe ſouvient avec joye des choſes triſtes.

QVod mirandum non eſt de corpore: aliud enim animus, aliud corpus. Itaque ſi præteritum dolorem corporis gaudens memini, non ita mirum eſt. Hic vero, cum animus ſit etiam ipſa memoria. Nam & cum mandamus aliquid vt memoriter habeatur, dicimus: vide vt illud in animo habeas. Et cum obliviſcimur

IL n'y a pas neanmoins tant de raiſon de s'eſtonner que l'ame ſe ſouvienne avec joye des peines que le corps a ſouffertes avec douleur, puis que l'ame & le corps ſont deux choſes differentes. Mais il y a ſujet d'admirer que la memoire eſtant vne meſme choſe que l'eſprit, l'eſprit ſoit gay lors qu'il ſe ſouvient de ſa triſteſſe paſſée, & que la memoire ne ſoit pas triſte, encore qu'elle conſerve le ſouvenir de cette triſteſſe. Or il paroiſt que la memoire eſt vne meſme choſe que l'eſprit, puis que lors que nous commandons à quelqu'vn d'apprendre quel-

que chose par cœur, nous luy disons: Faites ensorte de mettre cela dans vôtre esprit: & quand nous oublions quelque chose, nous disons: Ie ne l'avois pas dans l'esprit: Cela s'est effacé de mon esprit; donnant ainsi à nostre memoire le nom d'esprit.

diximus: non fuit in animo, & elapsum est animo, ipsam memoriam vocantes animum.

2. Cecy estant de la sorte, d'où vient donc que lors que je me souviens avec joye de ma tristesse passée, la joye est dans mon esprit, & la tristesse dans ma memoire: & que l'esprit se réjoüissant de la joye qui est en luy, la memoire ne s'attriste pas de la tristesse qui est en elle? Est-ce que la memoire n'est pas vne partie & l'vne des puissances de l'esprit? Mais qui oseroit soustenir vne telle erreur? Il faut donc dire que la memoire est comme l'estomac de l'esprit; & que la joye & la tristesse ressemblent à des viandes douces ou ameres, qui lors qu'elles passent dans la memoire, y sont comme les viandes dans l'estomac, où elles peuvent bien demeurer, mais sans avoir aucune saveur. I'avouë qu'il seroit ridicule d'establir vne entiere ressemblance entre ces deux choses; mais elles ne sont pas toutefois entierement dissemblables.

2. Cum ergo ita sit, quid est hoc quod cum tristitiam meam præteritam lætus memini, animus habet lætitiam, & memoria tristitiam lætusque est animus ex eo quod inest ei lætitia, memoria vero ex eo quod inest ei tristitia tristis non est? Num forte non pertinet ad animum? Quis hoc dixerit? Nimirum ergo memoria quasi venter est animi, lætitia vero atque tristitia quasi cibus dulcis & amarus, cum memoria commendantur quasi trajecta in ventrem recondi illic possunt, sapere non possunt. Ridiculum est hæc illis similia putare, nec tamen sunt omnimodo dissimilia.

3. Or quand je dis qu'il y a quatre

3. Sed ecce de

memoria profero cum dico quatuor esse perturbationes animi, cupiditatem, lætitiam, metum, tristitiam: & quicquid de his disputare potuero, dividendo singula per species sui cujusque generis & definiendo, ibi invenio quid dicam, atque inde profero: nec tamen ulla earum perturbatione perturbor cum eas reminiscendo commemoro, & antequam recolerentur à me & retractarentur ibi erant, propterea inde per recordationem potuere depromi.

passions de l'ame, le desir, la joye, la crainte, & la tristesse, c'est de ma memoire que je tire cette connoissance: & lors que je discours sur ce sujet, soit en les divisant selon leurs diverses especes, ou en les definissant selon leur genre & leurs differences, c'est de ce mesme tresor que je tire tout ce que j'en dis, sans toutefois que lors que je discours de ces passions par le souvenir que m'en fournit ma memoire, je sois troublé par le trouble qu'elles apportent dans l'ame. Et il est sans doute que je n'aurois pû par mon souvenir les tirer ainsi de ma memoire, si elles n'y eussent esté auparavant que je les en eusse tirées.

4. *Forte ergo, sicut de ventre cibus ruminando, sic ista de memoria recordando proferuntur. Cur igitur in ore cogitationis non sentitur à disputante, hoc est à reminiscente, lætitiæ dulcedo vel amaritudo mæstitiæ? An in hoc dissimile est, quod non undique simile est? Quis enim talia volens loqueretur, si quo-*

4. N'est-ce point, que comme les animaux en ruminant font revenir de leur estomac à leur bouche la nourriture qu'ils ont prise, nous ramenons de la mesme sorte par nostre souvenir les choses qui sont dans nostre memoire? Mais si cela est, d'où vient que celuy qui en discourt & par consequent qui s'en souvient, ne ressent point dans sa pensée, qui semble estre en cette rencontre comme la bouche de son ame, ny la douceur de la joye, ny l'amertume de la tristesse? Est-ce que l'ame est en cela differente du corps, la

comparaiſon que l'on fait de l'vne avec l'autre ne pouvant pas revenir en tout? Car qui eſt celuy qui pourroit ſe reſoudre à parler de ſemblables ſujets, ſi toutes les fois que nous proferons ces mots de triſteſſe & de crainte nous eſtions neceſſairement obligez de nous attriſter & de craindre? Nous n'en parlerions pas neanmoins ſi elles n'eſtoient dans noſtre memoire, & ſi nous n'y trouvions non ſeulement les images que le ſon de ces mots y a imprimées par le moyen de nos ſens, mais auſſi les notions des choſes meſmes qui n'y ſont entrées par aucunes des portes de ces ſens corporels, mais que noſtre eſprit meſme par l'experience qu'il a tirée de ſes propres paſſions a confiées à noſtre memoire, ou qu'elle a retenuës par elle-meſme ſans qu'elles luy ayent eſté confiées.

ties triſtitiam metumve nominamus, toties mœrere vel timere cogeremur? Et tamen non ea loqueremur, niſi in memoria noſtra non tantum ſonos nominum ſecundum imagines impreſſas ſenſibus corporis, ſed etiam rerum ipſarum notiones inveniremus quas nulla janua carnis accepimus, ſed eas ipſe animus per experientiam paſſionum ſuarum ſentiens memoriæ commendavit, aut ipſa ſibi hæc etiam non commendata retinuit.

CHAPITRE XV.

Des diverſes manieres dont les choſes qui ſont abſentes ſont repreſentées dans la memoire.

MAIS qui pourroit dire que cette impreſſion qui ſe fait dans la memoire s'y fait par les images des choſes, ou ſans aucunes images? Car lors que je nomme vne pierre, ou que je nomme le ſoleil, il eſt ſans doute que leurs images ſont auſſi preſentes à ma memoire, encore que les choſes

SEd utrum per imagines, an non, quis facile dixerit? Nomino quippe lapidem, nomino ſolem cum res ipſæ nō adſunt ſenſibus meis, in memoria ſane mea præſto ſunt imagi-

nes earum. Nomino dolorem corporis, nec mihi adest dum nihil dolet; nisi tamen adesset imago ejus in memoria mea nescirem quid dicerem, nec eum in disputando à voluptate discernerem. Nomino salutem corporis cum salvus sum corpore: adest mihi quidem res ipsa; veruntamen nisi & imago ejus inesset in memoria mea nullo modo recordarer quid hujus nominis significaret sonus. Nec ægrotantes agnoscerent salute nominata quid esset dictum, nisi eadem imago vi memoriæ teneretur; quamvis ipsa res abesset à corpore. Nomino numeros quibus numeramus, & adsunt in memoria mea non imagines eorum, sed ipsi. Nomino imaginem solis, & hæc adest in memoria mea: neque enim imaginem imaginis ejus, sed ipsam recolo: ipsa mihi reminiscenti præsto

qu'elles me repreſentent ſoient éloignées de mes ſens. Ie nomme la douleur du corps ſans que cette douleur ſoit preſente, puiſque je n'en reſſens aucune ; & neanmoins ſi ſon image n'eſtoit preſente à ma memoire, je ne ſçaurois ce que je dirois, & je ne pourrois dans mes diſcours diſtinguer la douleur d'avec le plaiſir. Ie nomme la ſanté du corps lorſ que je ſuis ſain : & il eſt ſans doute qu'en cette ſorte la choſe meſme dont je parle ſe trouve preſente : & toutefois ſi ſon image n'étoit point dans ma memoire, je ne pourrois nullement me ſouvenir de ce que ſignifie ce mot de ſanté : Et lors qu'on le profere devant des malades ils ne ſçauroient pas non plus ce qu'il voudroit dire, ſi par la puiſſance de la memoire, ils n'avoient gravé dans leur eſprit cette meſme image de la ſanté, bien qu'ils ſoient alors ſans ſanté. Ie nomme les nombres dont nous nous ſervons pour compter : & auſſi-toſt, non par leurs images ; mais eux-meſmes ſe trouvent preſens dans ma memoire. Ie nomme l'image du ſoleil : & elle eſt dans ma memoire, puiſque ce n'eſt pas l'image de l'image, mais l'image meſme, laquelle ſe repreſente à moy auſſi-toſt que je m'en ſouviens. Ie nomme la memoire, & je connois ce que je nomme : mais où le connois-je ſinon dans ma propre memoire ? Et

comment eſt-ce qu'elle eſt preſente à ſoy-meſme ſinon par ſoy-meſme, & non pas ſeulement par ſon image?

eſt. Nomino memoriam, & agnoſco quod nomino. Et vbi agnoſco niſi in ipſa memoria? Num & ipſa per imaginem ſuam ſibi adeſt, ac non per ſeipſam?

Chapitre XVI.

La memoire ſe ſouvient meſme de l'oubly.

Mais lors que je prononce ce nom d'oubly, & que je connois auſſi ce que je nomme, comment le pourrois-je connoiſtre ſi je ne m'en ſouvenois? Ie ne dis pas du ſon de ce mot, mais de la choſe qu'il ſignifie, laquelle ſi j'avois oubliée, il ne ſeroit pas en mon pouvoir de connoiſtre ce que ſignifieroit cette parole. Ainſi lors que je me ſouviens de la memoire, elle ſe preſente auſſi-toſt à moy par elle-meſme: & lors que je me ſouviens de l'oubly, & l'oubly & la memoire ſe preſentent auſſi-toſt à moy, la memoire qui fait que je me ſouviens, & l'oubly qui fait que je ne me ſouviens pas de quelque choſe.

Qvid cum obliuionem nomino atque itidem agnoſco quod nomino, vnde agnoſcerem niſi meminiſſem? Non eundem ſonum nominis dico, ſed rem quam ſignificat, quam ſi oblitus eſſem quid ille valeret ſonus, agnoſcere vtique non valerem. Ergo cum memoriam memini, per ſeipſam ſibi præſto eſt ipſa memoria: cum vero memini obliuionem, & memoria præſto eſt & obliuio, memoria qua meminerim, obliuio quam meminerim.

2. Mais qu'eſt-ce que l'oubly? Eſt-ce autre choſe qu'vn manquement de memoire? Comment eſt-ce donc qu'il

2. Sed quid eſt obliuio niſi priuatio memoriæ? Quo-

modo ergo adest vt eam meminerim, quando cum adest meminisse non possum? At si quod meminimus memoria retinemus; oblivionem autem nisi meminissemus nequaquam possemus audito isto nomine rem quæ illo significatur agnoscere, memoria retinetur oblivio. Adest ergone obliviscamur, quæ cum adest obliviscimur. An ex hoc intelligitur non per seipsam inesse memoriæ cum eam meminimus, sed per imaginem suam? Quia si per seipsam præsto esset oblivio, non vt meminissemus, sed vt obliviseeremur efficeret.

se presente pour me faire souvenir c luy, puisque sa nature est de faire qu je ne me souvienne point lors qu'il e present? Que si c'est par la memoir que nous retenons les choses dor nous nous ressouvenons, & que nou ne puissions, lors que nous entendor proferer le mot d'oubly, connoistre c que ce mot signifie si nous ne nou souvenons de l'oubly, il s'ensuit qu l'oubly se conserve dans la memoire & qu'ainsi la presence de ce qui fa que nous oublions, nous est quelque fois necessaire pour nous empesche d'oublier. Et ne peut-on pas infere delà, que lors que nous nous souve nons de l'oubly, il n'est pas luy-mesm dans nostre memoire, mais seulemen par son espece & par son image, puis que s'il y estoit par luy-mesme, il feroi que nous l'oublierions au lieu de nou en souvenir.

3. Et hoc quis tandem indagabit, quis comprehendet quomodo sit? Ego certe, Domine, laboro hic, & laboro in meipso. Factus sum mihi terra difficultatis, & sudoris nimii. Neque enim nunc scrutamur plagas cæli, aut siderum in-

3. Qui est donc celuy qui sera ca pable de penetrer & de comprendr en quelle sorte cela se passe? I'avouë Seigneur, que j'y trouve vne extrém difficulté; & c'est dans la recherch de moy-mesme que je la trouve. I suis devenu à moy-mesme vne terr ingrate, que l'on s'employe inutile ment à cultiver avec beaucoup de tra vail & de sueur. Car je ne m'efforc

point maintenant de découvrir quelle eſt l'eſtenduë des plaines du ciel : Ie ne meſure point les diſtances qui ſe rencontrent entre les aſtres ; & je ne recherche point quel eſt le poids ſur lequel la terre eſt balancée. Il n'y a pas ſujet de s'eſtonner ſi tout ce que je ne ſuis pas ſe trouve eſtre éloigné de moy: mais c'eſt moy-meſme qui me ſouviens des choſes dont je me ſouviens : c'eſt moy-meſme, puis que c'eſt mon eſprit qui s'en ſouvient : Et qui peut eſtre plus proche de moy que moy-meſme ? Ie ne comprens pas toutefois quelle eſt la puiſſance de ma memoire, encore que ſans elle je ne pourrois me nommer moy-meſme.

tervalla dimetimur, vel terræ libramenta quærimus. Ego ſum qui memini, ego animus. Non ita mirum ſi à me longe eſt quicquid ego non ſum. Quid autem propinquius meipſo mihi? Et ecce memoriæ meæ vis non comprehenditur à me, cum ipſum me non dicam præter illam.

4. Que puis-je donc dire eſtant aſſeuré comme je ſuis, que je me ſouviens de mon oubly ? Diray-je que ce dont je me ſouviens ne reſide pas dans ma memoire : ou bien diray-je qu'il eſt neceſſaire que l'oubly ſoit dans ma memoire pour m'empeſcher d'oublier ? L'vn & l'autre ne ſeroit-il pas tres-ridicule ? Comment auſſi pourrois-je dire que lors que je me ſouviens de l'oubly, c'eſt l'image de cet oubly, & non pas l'oubly meſme qui eſt conſervée dans ma memoire ? Comment le pourrois-je dire, puis que lors que l'image de quelque choſe s'imprime dans noſtre memoire, il eſt neceſſaire que la choſe meſme nous ſoit preſente, afin que

4. Quid enim dicturus ſum quando mihi certum eſt meminiſſe me oblivionem? An dicturus ſum non eſſe in memoria mea quod memini? An dicturus ſum ad hoc ineſſe oblivionem in memoria mea ut non obliviſcar? Vtrumque abſurdiſſimum eſt. Quid illud tertium quo pacto dicam imaginem oblivionis teneri memoria mea, non ipſam oblivionẽ cum eam memini? Quo pacto

& hoc dicam, quandoquidem cum imprimitur rei cujusque imago in memoria, prius necesse est ut adsit res ipsa unde illa imago possit imprimi? Sic enim Carthaginis memini, sic omnium locorum quibus interfui, sic facies hominum quas vidi, & cæterorum sensuum nunciata, sic ipsius corporis salutem, sive dolorem. Cum præsto essent ista cepit ab eis imagines memoria, quas intuerer præsentes, & retractarem animo cum illa & absentia reminisceret.

cette image s'y imprime. Car c'est ainsi que je me souviens de Carthage & de tous les autres lieux où j'ay esté: C'est ainsi que je me souviens des visages de toutes les personnes que j'ay veuës, & de tout ce que mes autres sens m'ont rapporté; & c'est ainsi que je me souviens de la santé & de la maladie que j'ay éprouvées dans mon corps. Quand toutes ces choses m'étoient presentes, ma memoire en a conceu des images que je pûsse considerer & repasser par mon esprit, lors que je voudrois me ressouvenir de ces objets dans leur éloignement & dans leur absence.

5. Si ergo per imaginem suam non per seipsam in memoria tenetur oblivio, ipsa utique aderat ut ejus imago caperetur. Cum autem adesset, quomodo imaginem suam in memoria conscribebat, quando id etiam quod jam notatum invenit præsentia sua delet oblivio? Et tamen quocunque

5. Que si c'est par son image & non par luy-mesme que l'oubly se conserve dans ma memoire, il faloit donc qu'il fust present afin que ma memoire pust concevoir cette image: Or de quelle sorte l'oubly estant present gravoit-il cette image dans ma memoire, puis qu'il efface par sa presence les choses mesmes qu'il trouve déja imprimées dans nostre memoire. Toutefois bien qu'il soit tres-difficile de comprendre & d'expliquer de quelle maniere cela arrive, je suis tres-asseuré que je me souviens

souviens de mon oubly, quoy que ce soit luy qui efface les images des choses dont nous nous ressouvenons.

modo licet sit modus iste incomprehensibilis & inexplicabilis, etiam ipsam oblivionem meminisse me certus sum, qua id quod meminerimus obruitur.

CHAPITRE XVII.

Que la memoire est une chose admirable. Mais qu'il faut encore chercher Dieu au dessus d'elle.

MON Dieu, cette puissance de la memoire est prodigieuse, & je ne puis assez admirer sa profonde multiplicité qui s'estend jusqu'à l'infiny. Or cette memoire n'est autre chose que l'esprit : & je suis moy-mesme cet esprit. Que suis-je donc, ô mon Dieu; Qui suis-je, moy qui vous parle, sinon vne nature qui épouvente ceux qui la considerent bien dans l'incroyable varieté de ses operations, & dans la vaste estenduë de ses puissances?

MAgna vis est memoriæ. Nescio quid horrendum, Deus meus, profunda & infinita multiplicitas, & hoc animus est, & hoc ego ipse sum. Quid ergo sum, Deus meus? Quæ natura sum? Varia multimoda vita, & immensa vehementer.

2. Voilà que je me promene dans les campagnes de ma memoire, dans ces antres, pour parler ainsi, & ces cavernes innombrables qui sont pleines d'vn nombre infiny d'infinis genres de choses, soit qu'elle les conserve par leurs especes, comme il arrive en tout ce qui regarde les corps; ou par leur presence, comme en ce qui est des

2. Ecce in memoriæ meæ campis & antris & cavernis innumerabilibus, atque innumerabiliter plenis innumerabilium rerum generibus, sive per imagines sicut omnium corporum; sive per præsentiam,

ſicut artium; ſive per neſcio quas notiones vel notationes, ſicut affectionum animi, quas & cum animus non patitur memoria tenet, cum in animo ſit quicquid eſt in memoria. Per hæc omnia diſcurro & volito; hac illac penetro etiam quantum poſſum, & finis nuſquam; tanta vis eſt memoriæ, tanta vitæ vis eſt in homine vivente mortaliter.

3. *Quid igitur agam, tu vera mea vita Deus meus. Tranſibo & hanc vim meam quæ memoria vocatur, tranſibo eam vt pertendam ad te dulce lumen. Quid dicis mihi? Ecce ego aſcendens per animum meum ad te qui deſuper mihi manes, tranſibo & iſtam vim meam quæ memoria vocatur, volens te attingere vnde attingi potes. & inhærere tibi vnde inhæreri tibi poteſt. Habent enim*

arts, ou par je ne ſçay quelles marques, comme en ce qui eſt des affections de l'ame que la memoire retient lors meſme que l'eſprit ne les ſouffre plus, quoy que tout ce qui eſt dans la memoire, ſoit dans l'eſprit. Ie me promene, dis-je, & je vole en quelque ſorte avec la penſée par toutes ces choſes, que je penetre autant que je puis, en les conſiderant tantoſt d'vne maniere & tantoſt d'vne autre, ſans pouvoir jamais y trouver aucune fin; tant eſt grande la puiſſance de la memoire, & tant eſt grande la puiſſance de la vie dans vn homme vivant, quoy que mortel.

3. Mon Dieu qui eſtes ma veritable vie, que feray-je donc, je paſſeray auſſi au de là de cette puiſſance qui eſt en moy, & que l'on nomme memoire, & j'iray plus outre afin d'arriver juſqu'à vous, qui eſtes cette agreable lumiere aprés laquelle mon ame ſoûpire. Que me répondez-vous à cela, Seigneur? Ie monteray donc plus haut que mon eſprit pour aller à vous qui eſtes ſi élevé au deſſus de moy, & je paſſeray au delà de cette puiſſance qui eſt en moy, & que l'on appelle memoire, afin d'atteindre juſques à vous autant qu'on y peut atteindre, & de m'vnir à vous autant que l'on s'y peut vnir: Car les beſtes & les oiſeaux ont auſſi de la memoire, puis qu'autre-

ment ils ne pourroient retrouver ny leurs tanieres, ny leurs nids, ny s'accoustumer à plusieurs autres choses ausquelles ils s'accoustument, n'estant pas possible qu'ils s'y accoustumassent si ce n'estoit par le moyen de la memoire.

memoriam & pecora & aves; alioquin non cubilia nidosve repeterent, non alia multa quibus assuescunt; neque enim & assuescere valerent ullis rebus, nisi per memoriam.

4. Ie veux donc passer au delà de cette puissance de l'ame, afin d'arriver jusques à celuy qui m'a rendu different des bestes, & qui par l'intelligence qu'il m'a donnée, m'a élevé au dessus des oiseaux du ciel. Ie passeray au delà de ma memoire: mais où vous trouveray-je, ô ineffable douceur dont rien ne nous peut ravir la possession? Où vous trouveray-je?

4. Transibo ergo & memoriam, ut attingam eum qui separavit me à quadrupedibus, & volatilibus cæli sapientiorem me fecit. Transibo & memoriam. Et ubi te inveniam vere bona & secura suavitas? Et ubi te inveniam?

CHAPITRE XVIII.

Que pour retrouver une chose que l'on a perduë, il faut en avoir conservé la memoire.

SI je vous trouve, mon Dieu, hors de ma memoire, il faut donc que je vous aye oublié. Et comment vous puis-je trouver si je ne me souviens pas de vous? Cette femme de l'Evangile qui avoit perdu sa dragme, alluma une lampe pour la chercher; & elle ne l'auroit pas trouvée si elle ne s'en fust pas souvenuë: Car comment aprés l'avoir retrouvée eust-elle sceu

SI præter memoriam meam te invenio, immemor tui sum. Et quomodo jam inveniam te si memor non sum tui? Perdiderat enim mulier drachmam, & quæsivit eam cum lucerna; & nisi memor ejus esset non in-

veniret eam. Cum enim eſſet inventa, vnde ſciret utrum ipſa eſſet ſi memor eius non eſſet? Multa memini me perdita quæſiſſe atque inveniſſe. Vnde iſtud ſcio? Quia cum quærerem aliquid eorum, & diceretur mihi num forte hoc eſt, num forte illud? Tamdiu dicebam: non eſt, donec id offerretur quod quærebam, cuius niſi memor eſſem quicquid illud eſſet, etiamſi mihi offerretur non invenirem, quia non agnoſcerem. Et ſemper ita fit cum aliquid perditum quærimus & invenimus.

que ce l'eſtoit ſi elle en euſt perdu la memoire? Ie me ſouviens d'avoir cherché pluſieurs choſes que j'avois perduës, & de les avoir retrouvées. Mais comment ay-je pû ſçavoir que je les avois retrouvées, ſinon parce que quand j'en cherchois quelqu'vne, & que l'on me diſoit: Eſt-ce cela? ou eſt-ce cecy? je répondois toûjours; Ce ne l'eſt pas, juſqu'à ce que l'on me preſentaſt ce que je cherchois. De ſorte qu'il eſt viſible, que ſi je n'en euſſe conſervé la memoire, on me l'auroit en vain preſenté, puis que je ne l'aurois pas retrouvé pour cela, parce que je ne l'aurois pas reconnu. Ce qui arrive toûjours en la meſme ſorte, quand nous cherchons quelque choſe que nous avons perduë, & que nous la recouvrons.

2. Veruntamen ſi forte aliquid ab oculis perit non à memoria, veluti corpus quodlibet viſibile, tenetur intus imago eius, & quæritur donec reddatur aſpectui: quod cum inventum fuerit, ex imagine quæ intus eſt recognoſcitur. Nec inveniſſe nos dicimus quod perierat,

2. Cela neanmoins ne paroiſt pas ſi eſtrange au regard des choſes qui s'éloignent de noſtre veuë ſans s'éloigner de noſtre memoire, comme il arrive en ce qui eſt des corps viſibles, parce qu'alors nous en conſervons l'image au dedans de nous, & la cherchons juſques à ce que nous la revoyïons: & quand nous l'avons trouvée, nous la reconnoiſſons par le moyen de cette image que nous en avions conſervée en noſtre memoire: Car nous ne di-

ſons point avoir trouvé ce que nous avions perdu, ſi nous ne le reconnoiſſons; & nous ne ſçaurions le reconnoiſtre, ſi nous ne nous en ſouvenons. Ainſi ce qui eſtoit perdu à l'égard de nos yeux, s'eſtoit conſervé dans noſtre memoire.

ſi non agnoſcimus; nec agnoſcere poſſumus, ſi non meminimus. Sed hoc perierat quidem oculis, memoria tenebatur.

CHAPITRE XIX.

Comment l'on retrouve ce que l'on a oublié.

MAIS lors que la memoire meſme perd quelque choſe, comme il arrive quand nous l'oublions & que nous le cherchons pour nous en reſſouvenir; où le cherchons-nous, ſinon dans noſtre memoire? Et lors qu'elle nous offre vne autre choſe, nous la rejettons juſqu'à ce qu'elle nous preſente ce que nous cherchons: & quand elle nous le preſente, nous diſons: Voilà ce que je cherchois: Ce que nous ne dirions pas ſi nous ne le reconnoiſſions; & nous ne le reconnoiſtrions pas ſi nous ne nous en ſouvenions. Nous l'avions oublié neanmoins, mais non pas entierement; & nous nous ſervions du ſouvenir que nous en avions en partie, pour chercher l'autre partie que nous avions oubliée, parce que noſtre memoire ſentoit bien qu'elle ne ſe repreſentoit pas toutes les choſes qu'elle avoit accoûtumé de ſe repreſenter en meſme

QVid cum ipſa memoria perdit aliquid, ſicut fit cum obliviſcimur & quærimus ut recordemur: ubi tandem quærimus, niſi in ipſa memoria? Et ibi ſi aliud pro alio forte offeratur, reſpuimus donec illud occurrat quod quærimus; & cum occurrerit dicimus: hoc eſt: quod non diceremus niſi agnoſceremus; nec agnoſceremus niſi meminiſſemus. Certe ergo obliti fueramus. An non totum exciderat: ſed ex parte qua tenebatur pars alia quærebatur, quia ſentiebat ſe memoria non ſimul vol-

vere quod simul solebat, & quasi detruncata consuetudine claudicans, reddi quod deerat flagitabat.

temps, & qu'ayant en quelque sorte la mesme peine qu'vn homme qui voulant marcher ne peut remuer qu'vne de ses jambes, elle faisoit tous ses efforts pour retrouver ce qui luy manquoit.

2. Tanquam si homo notus sive conspiciatur oculis, sive cogitetur, & nomen ejus obliti requiramus, quicquid aliud occurrerit non connectitur, quia non cum illo cogitari consuevit: ideoque respuitur donec illud adsit vbi simul assuefacta notitia non inæqualiter acquiescat. Et vnde adest, nisi ex ipsa memoria? Nam & cum ab alio commoniti recognoscimus, inde adest. Non enim quasi novum credimus, sed recordantes approbamus hoc esse quod dictum est. Si autem penitus aboleatur ex animo, nec admoniti reminiscimur. Neque enim omnimodo adhuc obliti sumus quod vel oblitos nos esse meminimus. Hoc ergo nec

2. Ainsi lors que nous voyons de nos yeux, ou que nous nous representons dans nostre esprit vne personne qui nous est connuë, s'il arrive que nous ayons oublié son nom, & que nous le cherchions, nous rejettons tous les autres noms qui n'ont nulle liaison avec l'idée de cette personne, parce qu'ils n'ont pas accoustumé de se representer avec elle; & nous ne sommes point contens jusques à ce que nous ayons retrouvé celuy dont l'image avoit accoustumé d'accompagner dans nostre memoire celle de cette personne. Mais d'où est-ce que ce nom peut venir pour s'offrir à nous, sinon de nostre memoire, puis que lors mesme que nous le reconnoissons quand quelqu'vn nous en a adverty, il ne sçauroit proceder que d'elle? Car nous ne le reconnoissons pas comme nouveau; mais nostre souvenir fait que nous demeurons d'accord que c'est le nom que nous cherchions; au lieu qu'on nous en advertiroit inutilement, s'il estoit du tout effacé de nôtre memoire. Ainsi nous ne pouvons pas dire avoir du tout oublié ce quo

nous nous souvenons d'avoir oublié; & nous ne pourrions pas chercher ce que nous aurions perdu, si nous l'avions entierement oublié.

amissum quærere poterimus quod omnino obliti fuerimus.

CHAPITRE XX.

Que chercher Dieu c'est chercher la vie bienheureuse; & que tous les hommes la desirant, il faut qu'ils en ayent quelque connoissance.

QVAND je vous cherche, mon Dieu, je cherche la vie bienheureuse, & je vous chercheray afin que mon ame vive, puis que c'est de vous que mon ame tire sa vie, comme c'est de mon ame que mon corps tire la sienne. De quelle sorte est-ce donc que je cherche la vie bienheureuse? Car je ne puis pas dire que je la possede, jusqu'à ce que je puisse dire; Ie n'ay plus rien à desirer, & que j'aye vn veritable sujet de le dire. Comment la cherchay-je? est-ce par mon souvenir, comme si je l'avois oubliée, & que je me souvinsse neanmoins de l'avoir oubliée? Ou est-ce par vn desir d'apprendre vne chose qui m'est inconnuë, soit que je ne l'aye jamais sceuë, ou que je l'aye oubliée de telle sorte, que je ne me souvienne pas mesme de l'avoir oubliée?

QVomodo ergo te quæro, Domine; Cum enim te Deum meum quæro vitam beatam quæro. Quæram te vt vivat anima mea. Vivit enim corpus meum de anima mea, & vivit anima mea de te. Quomodo ergo quæro vitam beatam? quia non est mihi, donec dicam sat est illic vbi oportet vt dicam. Quomodo eam quæro? Vtrum per recordationem tanquam eam oblitus sim, oblitumque me esse adhuc teneam? An per appetitum discendi incognitam, sive quam nunquam scierim, sive quam sic oblitus fuerim vt me nec oblitum esse meminerim.

2. Nonne ipsa est beata vita quam omnes volunt, & omnino qui nolit, nemo est? Vbi noverunt eam quod sic volunt eam? Vbi viderunt vt amarent eam? Nimirum habemus eam nescio quomodo: Et est alius quidam modus quo quisque cum habet eam, tunc beatus est. Et sunt qui spe beati sunt. Inferiore modo isti habent eam, quam illi qui jam re ipsa beati sunt; sed tamen meliores quam illi qui nec re nec spe beati sũt. Qui tamen etiam ipsi nisi aliquo modo haberent eam, non ita vellent beati esse, quod eos velle certissimum est.

2. N'est-ce pas cette vie bienheureuse qui est desirée si generalement de tous les hommes sans en excepter vn seul? Mais qui en a donné la connoissance à ceux qui la souhaitent avec tant d'ardeur? où l'ont-ils veuë pour l'aimer d'vne telle sorte? Il faut sans doute que nous l'ayons en nous-mesmes en quelque maniere, quoy qu'il y ait vne autre maniere selon laquelle on ne la sçauroit posseder sans estre heureux. Il y en a aussi qui ne sont heureux qu'en esperance; & ceux-là possedent cette vie dont je parle en vn degré beaucoup inferieur à ceux qui sont déja heureux en effet: mais ils sont neanmoins de beaucoup meilleure condition que ceux qui ne la possedent ny en effet ny en esperance. Et neanmoins si ces derniers ne l'avoient en eux-mesmes en quelque façon que ce puisse estre, ils n'auroient pas ce grand desir d'estre heureux que l'on ne sçauroit douter qu'ils n'ayent.

3. Nescio quomodo noverunt eam. Ideoque habent eam in nescio qua notitia, de qua satago vtrum in memoria sit; quia si ibi est, jam beati fuimus aliquando. Vtrum sigillatim omnes, an in illo homine qui primus

3. Ie ne sçaurois dire en quelle maniere ils connoissent cette vie heureuse, & en ont vne certaine idée: Et je voudrois bien sçavoir si cette idée est dans la memoire. Que si elle y est, il semble qu'il faudroit que nous eussions esté autrefois heureux. Or comment l'aurions-nous esté? Seroit-ce chacun en particulier, ou seulement tous en general dans ce premier hom-

me, qui a esté le premier pecheur, dans lequel nous sommes tous morts, & duquel nous sommes tous nez miserables.

4. Mais ce n'est pas ce que je veux chercher maintenant, n'estant en peine que de sçavoir si la vie bienheureuse est dans la memoire: Car nous ne l'aimerions pas si nous ne la connoissions point: Il n'y a personne qui en l'entendant nommer ne confesse qu'il la desire: Et ce n'est pas le son de cette parole qui nous plaist, puis que lors qu'vn Grec l'entend nommer en latin, il n'y prend aucun plaisir, parce qu'il ignore ce que cette parole signifie: au lieu que nous y prenons plaisir; tout de mesme qu'vn Grec y en prendroit s'il l'entendoit nommer en Grec, parce que la chose en soy, que les Grecs, que les Romains, & que toutes les autres nations de diverses langues desirent avec tant d'ardeur d'acquerir, n'est ny grecque ny latine: Elle est donc connuë à tous les hommes, puis que si l'on pouvoit par vn mesme mot que tous entendissent, leur demander s'ils voudroient bien estre heureux, ils répondroient sans doute qu'ils le veulent: ce qu'ils ne feroient pas si la chose mesme qui est signifiée par ce nom, n'estoit gravée dans leur memoire.

peccavit, in quo & omnes mortui sumus, & de quo omnes cum miseria nati sumus.

4. Non quæro nunc; sed quæro utrum in memoria sit beata vita. Neque enim amaremus eam nisi nossemus. Audimus nomen hoc, & rem ipsam omnes nos appetere fatemur. Non enim sono delectamur. Nam hoc cum latine audit Græcus non delectatur, quia ignorat quid dictum sit, nos autem delectamur; sicut etiam ille si græce hoc audierit, quoniam res ipsa nec græca nec latina est, cui adipiscendæ Græci Latinique inhiant, cæterarumque linguarum homines. Nota est igitur omnibus, qui una voce si interrogari possent utrum beati esse vellent sine ulla dubitatione velle se responderent. Quod non fieret nisi res ipsa cujus hoc nomen est, eorum memoria teneretur.

CHAPITRE XXI.

De quelle sorte la vie bienheureuse peut estre dans la memoire.

Nunquid ita ut meminit Carthaginem qui vidit? Non: vita enim beata non videtur oculis, quia non est corpus. Nunquid sicut meminimus numeros? Non: hos enim qui habet in notitia non adhuc quærit adipisci. Vitam vero beatam habemus in notitia, ideoque amamus, & tamen adhuc adipisci eam volumus ut beati simus.

CELUY donc qui se souvient de la vie bienheureuse que l'on nomme felicité, s'en souvient-il de la mesme sorte que celuy qui a veu Carthage se ressouvient de Carthage? non; puisque la felicité n'estant pas vn corps, elle n'est pas sensible à nos yeux. Ou bien s'en souvient-il en la mesme maniere que nous nous souvenons des nombres? nullement; puisque ceux qui les connoissent ne cherchent point de les posseder d'vne maniere plus particuliere; au lieu qu'encore que nous sçachions ce que c'est que la felicité, & que la connoissance que nous en avons nous la fasse aimer, nous ne laissons pas de desirer de l'acquerir afin d'estre heureux.

2. Nunquid sicut meminimus eloquentiam? Non: quamvis enim & hoc nomine audito recordentur ipsam rem qui etiam nondum sunt eloquentes, multique esse cupiant, unde apparet eam esse in eorum notitia; tamen per corporis

2. Ou bien s'en souvient-il comme nous nous souvenons de l'éloquence? Non certes. Car encore que plusieurs qui ne sont pas éloquens se souviennent de l'éloquence aussi-tost qu'ils en entendent proferer le nom, & qu'ils desirent mesme de l'acquerir, (ce qui fait voir qu'ils en ont quelque connoissance) neanmoins cela vient de ce qu'ayant connu par les sens du corps d'autres personnes élo-

quentes, le plaisir qu'ils y ont pris, les a portez à desirer de l'estre aussi : quoy qu'il soit vray qu'ils n'auroient point ressenty ce plaisir, si l'experience qu'ils en ont euë par les sens, n'avoit réveillé dans leur esprit vne certaine connoissance interieure de la beauté de cet art, comme ils n'auroient point desiré de l'acquerir, s'il ne leur avoit donné du plaisir. Mais nul de nos sens ne nous peut faire appercevoir & remarquer en d'autres personnes la vie bienheureuse.

sensus alios eloquentes animadverterunt, & delectati sunt, & hoc esse desiderant; quanquam nisi ex interiore notitia non delectarentur, neque hoc esse vellent nisi delectarentur, beatam vero vitam nullo sensu corporis in aliis experimur.

3. Ou bien s'en souvient-il comme nous nous souvenons de la joye ? Cela pourroit estre : Car encore que je sois triste, je me souviens de ma joye passée : de mesme qu'estant miserable je me souviens d'vne vie heureuse, quoy que je n'aye jamais par aucun de tous mes sens ny veu ny entendu, ny senty, ny gousté, ny touché la joye que j'ay euë ; mais que je l'aye seulement ressentie dans mon esprit lors que je me suis réjoüy, & qu'en suite la connoissance que j'en ay se soit gravée dans ma memoire en telle sorte, que je puis quand je veux m'en souvenir, quelquefois avec dégoust, & quelquefois avec plaisir, selon la diversité des choses dont je me souviens de m'estre réjoüy : Car je me souviens avec horreur de ces plaisirs honteux qui m'ont autrefois donné de la joye ;

3. Numquid sicut meminimus gaudium? Fortasse ita. Nam gaudium meum etiam tristis memini, sicut vitam beatam miser. Neque unquam corporis sensu gaudium meum vel vidi, vel audivi, vel odoratus sum, vel gustavi, vel tetigi; sed expertus sum in animo meo quando lætatus sum, & adhæsit ejus notitia memoriæ meæ, ut id reminisci valeam aliquando cum aspernatione, aliquando cum desiderio, pro earum rerum diversitate de quibus me gavisum esse memini.

Nam & de turpibus gaudio quodam perfusus sum, quod nunc recordans detestor atque execror. Aliquando de bonis & honestis, quod desiderans recolo, tametsi forte non adsunt, & ideo tristis gaudium pristinum recolo.

& lors que ma memoire me represente quelques-vnes de mes actions bonnes & loüables, le desir que j'aurois d'en faire encore de semblables, fait que si l'occasion ne s'en offre point, je me souviens avec tristesse de ma joye passée.

4. *Vbi ergo & quando expertus sum vitam meam beatam vt recorder eam, & amem, & desiderem? Nec ego tantum, aut cum paucis; sed beati prorsus omnes esse volumus: quod nisi certa notitia nossemus, non tam certa voluntate vellemus.*

4. Mais en quel lieu & en quel temps ay-je connu par experience que ma vie estoit heureuse, afin de pouvoir me la representer, l'aimer & la desirer? Et ce desir d'estre heureux ne m'est pas commun avec peu de personnes seulement, puis que tous desirent de l'estre, & tous les hommes ne se rencontreroient pas dans vne volonté si déterminée & si absoluë de cette felicité, s'ils n'en avoient vne connoissance tres-certaine.

5. *Sed quid est hoc, quod si quæratur à duobus vtrum militare velint, fieri possit vt alter eorum velle se, alter nolle respondeat. Si autem ab eis quæratur vtrum beati esse velint, vterque se statim sine vlla dubitatione dicat optare: nec ob aliud velit ille mili-*

5. Or d'où vient que si l'on demande à deux hommes s'ils veulent aller à la guerre, il pourra arriver que l'vn répondra qu'il veut y aller; & l'autre qu'il ne le veut pas. Mais si on leur demande s'ils desirent d'estre heureux, ils répondront aussi-tost & sans hesiter qu'ils le souhaitent de tout leur cœur, encore qu'il n'y ait point d'autre raison qui porte l'vn à vouloir aller à la guerre, & qui empesche l'autre d'y vouloir aller, sinon le desir

d'estre heureux. Cela ne procede-t-il point de ce que l'vn mettant son plaisir en vne chose & l'autre en vne autre ; ils s'accordent toutefois dans le desir d'estre heureux, comme ils s'accorderoient lors qu'on leur demanderoit s'ils desirent d'avoir des sujets de joye, & cette joye est sans doute ce qu'ils nomment felicité : Que si l'vn l'acquiert d'vne maniere, & l'autre d'vne autre, ce n'est toûjours neanmoins qu'à cette felicité que tous desirent de parvenir, afin d'estre dans le contentement & dans la joye : Et parce qu'il n'y a personne qui dans le cours de sa vie n'ait ressenty quelque joye, il reconnoist l'image que sa memoire luy en represente toutes les fois qu'il entend proferer ce mot de felicité.

tare, nec ob aliud iste nolit, nisi vt beati sint? Num forte quoniam alius hinc, alius inde gaudet, ita se omnes beatos esse velle consonant, quemadmodum consonarent si hoc interrogarentur se velle gaudere, atque ipsum gaudium vitam beatam vocant. Quod & si alius hinc, alius illinc assequitur, vnum est tamen quo pervenire omnes nitũtur vt gaudeant. Quæ quoniam res est quam se expertum non esse nemo potest dicere, propterea reperta in memoria recognoscitur quando beatæ vitæ nomen auditur.

CHAPITRE XXII.

Que la felicité consiste dans la veritable joye qui ne se trouve qu'en Dieu.

MAIS, ô mon Dieu que j'adore, ne souffrez pas que vostre serviteur se laisse jamais porter à croire que toutes sortes de joyes soient capables de nous rendre heureux : Car cela

Absit, Domine, absit à corde servi tui qui confitetur tibi, absit vt quocumque gaudio gaudeam bea-

tum me putem. Est enim gaudium quod non datur impiis, sed eis qui te gratis colunt, quorum gaudium tu ipse es. Et ipsa est beata vita gaudere ad te, de te, propter te: ipsa est, & non est altera. Qui autem aliam putant esse, aliud sectantur gaudium, neque ipsum verũ. Ab aliqua tamen imagine gaudii voluntas eorum non avertitur.

n'appartient qu'à cette joye qui n'est point connuë des méchans, mais de ceux qui vous servent sans interest, dont vous-mesme estes la joye : & c'est en cela que consiste la vie bienheureuse de se réjoüir en vous, par vous, & pour l'amour de vous : C'est en cela qu'elle consiste, & il n'y en a point d'autre. Ceux qui en cherchent d'autre cherchent aussi vne autre joye ; mais qui ne peut estre que fausse & trompeuse : Et quoy qu'il en soit, il est impossible que leur volonté ne soit attirée au moins par quelque ombre & quelque image de joye.

CHAPITRE XXIII.

Que tous les hommes aimant naturellement la verité, leurs interests & leurs passions, font qu'ils la haïssent lors qu'elle leur est contraire.

NOn ergo certum est quod omnes esse beati volunt, quoniam qui non de te gaudere volunt, quæ sola vita beata est, non utique vitam beatam volunt. An omnes hoc volunt? Sed quoniam caro concupiscit adversus spiritum, & spiritus adversus carnem, ut non fa-

IL semble donc qu'il n'est pas vray que tous veüillent estre heureux, puis que ceux qui ne cherchent pas leur contentement en vous, en quoy seul consiste la vie bienheureuse, ne desirent pas en effet la vie bienheureuse. Dirons-nous que tous la desirent ; mais que la chair combattant contre l'esprit, & l'esprit contre la chair, ils ne font pas ce qu'ils voudroient pouvoir faire ; & qu'ainsi ils retombent dans les joyes du monde, qu'ils sont capables de se procurer à eux-mesmes ;

& ils s'en contentent, parce qu'ils ne peuvent gouster les vrayes joyes: & ils ne le peuvent, parce qu'ils ne le veulent pas aussi fortement qu'il seroit necessaire pour le pouvoir.

ciant quod volunt, cadunt in id quod valent, eoque contenti sunt, quia illud quod non valent non tantum volunt quantum sat est ut valeant.

2. Car je leur demande à tous, duquel des deux ils aiment mieux se réjoüir, ou de la verité ou du mensonge? sur quoy ils ne hesiteront non plus à me répondre, qu'ils aiment mieux se réjoüir de la verité, comme ils ne font point difficulté d'avoüer qu'ils desirent d'estre heureux; parce que la vie bienheureuse consiste à se réjoüir de la verité. Et cette joye est celle que l'on prend en vous qui estes la verité mesme, qui estes ma lumiere, mon salut & mon Dieu. Tous desirent cette vie; tous desirent sans doute cette vie qui est seule bienheureuse; tous la desirent; & tous desirent de se réjoüir de la verité.

2. Nam quare ab omnibus utrum malint de veritate quam de falsitate gaudere. Tam non dubitant dicere de veritate se malle, quam non dubitant dicere beatos esse se velle. Beata quippe vita est gaudium de veritate. Hoc est enim gaudium de te qui veritas es, Deus illuminatio mea, salus faciei meæ, Deus meus. Hanc vitam beatam omnes volunt, hanc vitam quæ sola beata est omnes volunt, gaudium de veritate omnes volunt.

3. I'en ay veu plusieurs qui vouloient bien tromper les autres, mais je n'ay jamais veu personne qui voulust bien luy-mesme estre trompé. Où est-ce donc qu'ils ont connu cette vie bienheureuse, sinon où ils ont connu

3. Multos expertus sum qui vellent fallere, qui autem falli neminem. Vbi ergo noverunt hanc vitam beatam, nisi ubi noverunt etiam veritatem?

Amant enim & ipsam, quia falli nolunt. Et cum amant beatam vitam, quod non est aliud quam de veritate gaudium, utique amant etiam veritatem. Nec amarent, nisi esset aliqua notitia ejus in memoria eorum.

la verité, laquelle ils aiment aussi, puis qu'ils ne veulent pas estre trompez; & lors qu'ils aiment la vie bien-heureuse, qui n'est autre chose que la joye de la verité, ils aiment aussi sans doute la verité, & ils ne l'aimeroient pas s'il n'y en avoit quelque idée dans leur memoire.

4. Cur ergo non de illa gaudent? Cur non beati sunt? Quia fortius occupantur in aliis quæ potius eos faciunt miseros, quam illud beatos quod tenuiter meminerunt. Adhuc enim modicum lumen est in hominibus. Ambulent, ambulent, ne eos tenebræ comprehendant.

4. Pourquoy donc ne se réjoüissent-ils pas de cette verité, & ne sont-ils pas heureux? C'est parce que ces autres choses qui remplissent davantage leur esprit, ont beaucoup plus de pouvoir de les rendre miserables, que cette foible connoissance que leur memoire conserve de la verité n'en a de les rendre heureux. Car il reste encore selon la parole du Fils de Dieu, quelque petite lumiere dans l'esprit des hommes. Qu'ils marchent; qu'ils marchent donc pendant qu'elle les éclaire, de peur que les tenebres ne les surprennent.

5. Cur autem veritas parit odium, & inimicus eis factus est homo tuus verum prædicans, cum ametur beata vita, quæ non est nisi gaudium de veritate, nisi quia sic amatur veri-

5. Mais si tous les hommes aiment la vie bien-heureuse, qui n'est autre chose que la joye de la verité; d'où vient que cette mesme verité cause de la haine, & que lors que vos serviteurs la leur annoncent ils deviennent leurs ennemis? C'est que l'on aime tellement la verité, que tous ceux

ceux qui aiment autre chose qu'elle veulent que ce qu'ils aiment ſoit la verité. Et dautant qu'ils ne voudroient pas eſtre trompez, ils ne veulent pas auſſi qu'on les puiſſe convaincre de l'eſtre. Ils aiment la verité lors qu'elle leur monſtre ſa lumiere ; & ils la haïſſent lors qu'elle fait voir leurs defauts. Car ne voulant pas eſtre trompez, & voulant bien tromper, ils l'aiment quand elle ſe découvre à eux ; & ils la haïſſent quand elle les découvre eux-meſmes. Et Dieu permet au contraire par vn juſte chaſtiment, qu'elle les fait connoiſtre pour ce qu'ils ſont, quelques efforts qu'ils faſſent pour l'empeſcher, & qu'elle leur demeure inconnuë, quoy qu'ils s'efforcent de la connoiſtre.

tas, vt quicunque aliud amant, hoc quod amant velint eſſe veritatem? Et quia falli nolunt, nolūt convinci quòd falſi ſint. Itaq; propter eam rem oderunt veritatē quā pro veritate amāt. Amant eam lucentem, oderunt eam redarguentē. Quia enim falli nolunt & fallere volūt, amāt eam cum ſe ipſa indicat, & oderunt eam, cum eos ipſos indicat. Inde retribuit eis vt qui ſe ab ea manifeſtari nolunt, & eos nolentes manifeſtet, & eis ipſa non ſit manifeſta.

6. C'eſt ainſi que l'eſprit de l'homme tout foible, tout aveugle, tout ſoüillé, & tout corrompu qu'il eſt, veut bien ſe cacher, mais ne veut pas que rien ſoit caché pour luy : & il arrive par vn évenement tout contraire, que la verité le connoiſt, & qu'il ne connoiſt pas la verité. Neanmoins quelque miſerable qu'il ſoit, il aime mieux ſe réjoüir des choſes vrayes que des fauſſes. Ne ſera-t-il donc pas bienheureux lors que ſans qu'aucun déplaiſir le trouble, il ſe réjoüira ſeulement de

6. Sic, ſic etiam, ſic animus humanus, etiā ſic cæcus & languidus, turpis atque indecēs latere vult, ſe autē vt lateat aliquid non vult. Cōtra illi redditur, vt ipſe non lateat veritatē, ipſum autē veritas lateat. Tamen etiā ſic dū miſer eſt, veris mavult gaudere quam falſis. Beatus ergo erit ſi nulla interpellante mo-

lestia, de ipsa per quam vera sunt omnia sola veritate gaudebit.

cette verité par qui toutes choses sont veritables?

CHAPITRE XXIV.

Que la connoissance que nous avons de Dieu se conserve aussi dans nostre memoire.

Ecce quantum spatiatus sum in memoria mea quærens te, Domine, & non inveni extra eam. Neque enim aliquid de te inveni quod non meminissem ex quo didici te. Nam ex quo didici te non sum oblitus tui.

VOVS voyez, mon Dieu, combien je me suis promené dans cette vaste estenduë de ma memoire pour vous chercher, sans que j'aye pû vous trouver hors d'elle. Car je n'ay rien trouvé de tout ce qui vous regarde, que ce qui m'en a esté representé par mon souvenir depuis le temps que j'ay commencé à vous connoistre, parce que depuis ce jour je ne vous ay jamais oublié.

2. Vbi enim inveni veritatem, ibi inveni Deum meũ ipsam veritatem, quam, ex quo didici, non sum oblitus. Itaque ex quo te didici manes in memoria mea; & illic te invenio cum reminiscor tui, & delector in te. Hæ sunt sanctæ deliciæ meæ quas donasti mihi, misericordia tua respiciens paupertatem meam.

2. Aussi-tost que j'ay trouvé la verité, j'ay trouvé mon Dieu qui est la verité mesme, laquelle je n'ay point oubliée depuis qu'vne fois je l'ay connuë. Ainsi depuis ce moment que je vous ay connu, mon Dieu, vous estes toûjours demeuré dans ma memoire, où je vous retrouve lors que je me souviens de vous, & trouve en vous ma consolation & ma joye. Ce sont là mes saintes délices dont vous m'avez favorisé par vostre misericorde, ayant pitié de mon indigence & de ma misere.

CHAPITRE XXV.

Dans quelle partie de nostre memoire Dieu se rencontre.

MAIS, Seigneur, en quel lieu de ma memoire demeurez-vous? En quel lieu y avez-vous étably vôtre sejour? Quel logement y avez-vous basty pour vous recevoir? Quel sanctuaire vous y estes-vous consacré? Ie ne puis douter que vous ne favorisiez ma memoire de vostre presence, mais ma difficulté est de comprendre en quelle partie d'elle vous demeurez. Car lors que je me suis souvenu de vous, j'ay passé au delà de toutes ces puissances qui nous sont communes avec les bestes, parce que je ne vous trouvois point parmy les images des choses qui sont corporelles. Ie suis allé de là jusques dans cette puissance de ma memoire à qui je donne en garde toutes les affections de mon esprit, & je ne vous y ay point aussi trouvé. Ie suis entré jusques dans le lieu que mon esprit tient aussi dans ma memoire, car l'esprit se souvient aussi de moy-mesme, & je ne vous ay point non plus trouvé, parce que comme vous n'estes point vne image corporelle, ny vne passion de l'esprit, telles que sont la joye, la tristesse, le desir, la crainte, le souvenir, l'oubly,

SEd vbi manes in memoria mea, tu domine? Vbi illic manes? Quale cubile fabricasti illic tibi? Quale sanctuarium ædificasti tibi? Tu dedisti hanc dignationẽ memoriæ meæ vt maneas in ea; sed in qua ejus parte maneas hoc considero. Transcendi enim partes ejus quas habent & bestiæ cum te recordarer, quia non ibi te inveniebam inter imagines rerum corporalium; & veni ad partes ejus vbi commendavi affectiones animi mei, nec illic inveni te. Et intravi ad ipsius animi mei sedem quæ illi est in memoria mea, quoniam sui quoque meminit animus, nec ibi tu eras; quia sicut non es imago corporalis, nec affectio viventis qualis est cum lætamur;

contriſtamur, cupimus, metuimus, meminimus, obliviſcimur, & quicquid hujuſmodi eſt : Ita nec ipſe animus es, quia dominus Deus animi tu es.

& toutes les autres choſes ſemblables ; vous n'eſtes pas non plus mon eſprit, puis qu'eſtant Dieu vous eſtes le Seigneur & le maiſtre de mon eſprit.

2. Et commutantur hæc omnia, tu autem incommutabilis manes ſuper omnia, & dignatus es habitare in memoria mea ex quo te didici. Et quid quæro quo loco ejus habites, quaſi verò loca ibi ſint ; Habitas certè in ea, quoniam tui memini ex quo te dedici, & in ea te invenio cum recordor te.

2. Toutes ces choſes ſont ſujettes à ce changement : mais vous comme eſtant immuable, vous demeurez toûjours élevé au deſſus de toutes choſes, & daignez vous abaiſſer juſques à demeurer dans ma memoire depuis que je vous ay connu. Mais pourquoy m'arreſté-je à chercher en quel lieu d'elle vous demeurez, comme s'il y avoit des lieux en elle ? Il me ſuffit de ſçavoir que vous y demeurez, puis que je me ſouviens de vous depuis le temps que j'ay commencé à vous connoître, & que c'eſt en elle que je vous trouve toutes les fois que je m'en ſouviens.

CHAPITRE XXVI.

Dieu eſt la verité que tous les hommes conſultent.

VBi ergo te inveni vt diſcerem te ? Neque enim tā eras in memoria mea priuſquam te diſcerem. Vbi ergo inveni te vt diſcerem te, niſi

OV eſt-ce donc que je vous ay trouvé, mon Dieu, afin que je vous pûſſe connoiſtre, puis que vous n'eſtiez pas dans ma memoire avant que je vous euſſe connu ? Où ay-je pû vous connoiſtre & vous trouver, ſinon en vous-meſme au deſſus de

moy? Il n'y a point de lieux ny d'espace entre vous & nous : Il n'y en a point sans doute, & nous ne laissons pas toutefois de nous reculer & de nous approcher de vous. Comme vous estes l'eternelle verité, vous rendez par tout vos oracles à tous ceux qui vous consultent : vous répondez en mesme-temps à toutes les diverses demandes que l'on vous fait : vous y répondez tres-clairement ; mais tous ne vous entendent pas clairement. Tous ont recours à vous pour sçavoir ce qu'ils desirent d'apprendre ; mais ils ne reçoivent pas toûjours les réponses qu'ils desirent. Et celuy-là seul merite d'étre mis au rang de vos fidelles ministres, qui ne desire pas d'entendre de vous ce qui est conforme à sa volonté mais plûtost de conformer sa volonté, à ce qu'il vous plaira de luy faire entendre.

in te supra me? Et nusquam locus, & recedimus & accedimus & nusquam locus. Vbique veritas præsides omnibus consulentibus te, simulque respondes omnibus etiam diversa consulentibus. Liquidè tu respondes, sed non liquidè omnes audiunt. Omnes unde volunt consulunt; sed non semper quod volunt audiunt. Optimus minister tuus est qui non magis intuetur hoc à te audire quod ipse voluerit, sed potius hoc velle quod à te audierit.

CHAPITRE XXVII.

De quelle sorte la beauté de Dieu nous ravit le cœur.

QVE j'ay commencé tard à vous aimer, ô beauté si ancienne & si nouvelle ! Que j'ay commencé tard à vous aimer! Vous estiez au dedans de moy : mais helas! j'estois moy-mesme au dehors de moy-mesme. C'estoit en ce dehors que je vous cherchois. Ie courois avec ardeur aprés ces beautez

SEro te amavi, pulchritudo tam antiqua & tam nova, sero te amavi. Et ecce intus eras, & ego foris, & ibi te quærebam; & in ista formosa quæ fecisti deformis irruebam. Mecum

perissables qui ne sont que les ouvrages & les ombres de la vostre, cependant que je faisois perir miserablement toute la beauté de mon ame, & que je la rendois par mes desordres toute monstrueuse & toute difforme. Vous estiez avec moy, mais je n'estois pas avec vous. Car ces beautez qui ne seroient point du tout si elles n'estoient en vous, m'éloignoient de vous. Vous m'avez appellé : vous avez crié, & vous avez ouvert les oreilles de mon cœur en rompant & en brizant tout ce qui me rendoit sourd à vostre voix. Vous avez frappé mon ame de vos éclairs : vous avez lancé vos rayons sur elle, & vous avez chassé toutes les tenebres qui la rendoient aveugle au milieu de vostre lumiere mesme. Vous m'avez fait sentir l'odeur incomparable de vos parfums, & j'ay commencé à ne respirer que vous, & à soûpirer aprés vous; j'ay gousté la douceur de vostre grace, & je me suis trouvé dans vne faim & dans vne soif de ces délices celestes. Vous m'avez touché, & je suis devenu tout brûlant d'ardeur pour la joüissance de vostre eternelle felicité.

eras, & tecum non eram. Ea me tenebant longè à te, quæ si in te non essent, non essent. Vocasti, & clamasti, & rupisti surditatem meam. Coruscasti, splenduisti, & fugasti cæcitatem meam. Fragrasti, & duxi spiritum, & anhelo tibi. Gustavi, & esurio & sitio. Tetigisti me, & exarsi in pacem tuam.

CHAPITRE XXIII.

De la misere de cette vie.

LORS que je seray vny à vous dans toutes les puissances & toutes les parties de mon ame, je ne sentiray plus

CVm inhæsero tibi ex omni me, nusquam erit mihi dolor & la-

de travaux ny de douleurs, & ma vie ſera toute vive & toute pleine de vie lors qu'elle ſera toute pleine de vous. Car au lieu de rendre l'ame plus peſante en la rempliſſant, vous la rendez au contraire plus active & plus legere. Et ce qui fait que je ſuis encore à charge à moy-meſme, c'eſt que je ne ſuis pas entierement remply de vous.

bor, & viva erit vita mea tota plena te. Nunc autem quoniã quem tu imples ſublevas eum, quoniam tui plenus non ſum, oneri mihi ſum.

2. Les vaines joyes qui meriteroient d'eſtre pleurées, combattent dans mon eſprit avec les heureuſes triſteſſes dont nous nous devrions réjoüir, & je ne ſçay de quel coſté tourne la victoire. Helas! Seigneur, ayez pitié de moy. Les mauvaiſes triſteſſes combattent dans mon eſprit avec les joyes ſaintes, & je ne ſçay de quel coſté tourne la victoire. Helas! Seigneur, ayez pitié de moy: Faites miſericorde à celuy qui en a tant de beſoin. Vous voyez que je ne vous cache point mes playes. Vous eſtes medecin, & je ſuis malade, Vous eſtes tout plein de miſericorde; & je ſuis tout plein de miſere. Et qu'eſt-ce que toute la vie que nous menons ſur la terre, ſinon vne perpetuelle tentation?

2. Contendunt lætitiæ meæ flendæ cum lætandis mæroribus: & ex qua parte ſtet victoria neſcio. Hei mihi! Domine, miſerere mei. Contendunt mærores mei mali cum gaudiis bonis; & ex qua parte ſtet victoria neſcio. Hei mihi! Domine, miſerere mei. Hei mihi! Ecce vulnera mea non abſcondo. Medicus es, æger ſum: miſericors es, miſer ſum. Nunquid non tentatio eſt vita humana ſuper terram?

3. Qui eſt celuy qui ſouhaite & qui aime les afflictions & les peines? Auſſi vous voulez ſeulement qu'on les ſouffre, & ne commandez pas qu'on les aime. Nul n'aime les maux qu'il ſouffre, quoy qu'il aime la ſouffrance de ces maux. Car encore qu'on ſe réjoüiſſe de

3. Quis velit moleſtias & difficultates? Tolerari jubes eas, non amari. Nemo quod tolerat amat, etſi tolerare amat. Quamvis enim gaudeat

se tolerare, mavult tamen non esse quod toleret. Prospera in adversis desidero, adversa in prosperis timeo. Quis inter hæc medius locus ubi non sit humana vita tentatio? Væ prosperitatibus seculi semel & iterum à timore adversitatis, & à corruptione lætitiæ. Væ adversitatibus seculi semel & iterum & tertio à desiderio prosperitatis, & quia ipsa adversitas dura est, & naufragat tolerantia. Nunquid non tentatio est vita humana super terram sine ullo interstitio?

souffrir ce qu'il faut souffrir, on auroit neãmoins plus de joye de n'avoir rien à souffrir. Dans l'adversité je souhaite la prosperité; & dans la prosperité j'apprehende l'adversité. Peut-on trouver vn estat qui soit comme vn milieu entre ces deux differens estats & où nostre vie ne soit point sujette à tentation? Deux raisons rendent malheureuses les prosperitez du siecle; l'vne, de ce qu'elles sont accõpagnées de la crainte de l'adversité; l'autre, de ce qu'elles nous corrompent par la joye qu'elles nous causent. Et trois raisons rendent malheureuses les adversitez du siecle: La premiere, de ce qu'on y desire la prosperité; la seconde, de ce que la mauvaise fortune est elle-mesme difficile à supporter, & la troisiéme de ce qu'elle fait assez souvent succomber nostre patience. Et ainsi n'est-il pas vray de toutes parts que la vie des hommes sur la terre est vne tentation continuelle?

CHAPITRE XXIX.

Ne s'appuyer que sur la grace de Dieu.

Et tota spes mea non nisi in magna valdè misericordia tua. Da quod jubes, & jube quod vis. Imperas nobis continentiam. Et cum scirem, ait quidam, quia nemo potest

C'EST pourquoy, mon Dieu, toute mon esperance n'est fondée que sur la grandeur de vostre misericorde. Donnez-moy la grace d'accomplir ce que vous me commandez; & commandez-moy ce que vous voudrez. Vous me commandez d'estre continent. Ie sçay, dit le Sage, que nul ne peut

eſtre continent, s'il n'a receu la continence par vn don particulier de Dieu. Et c'eſt desja vn degré de ſageſſe que de ſçavoir de qui l'on doit attendre ce don. C'eſt la continence qui nous ramene à cette vnité ſuprême dont nous nous eſtions éloignez pour nous répandre dans la multiplicité des creatures. Car celuy-là vous en aime moins, qui aime quelque choſe avec vous qu'il n'aime pas pour l'amour de vous. O amour qui brûlez toûjours & ne vous éteignez jamais! Charité qui eſtes mon Dieu, embraſez-moy de vos flâmes. Vous me commandez d'eſtre continent: donnez-moy la grace d'accomplir ce que vous me commandez; & commandez-moy ce que vous voudrez.

eſſe continens niſi Deus det. Et hoc ipſum erat ſapientiæ ſcire cujus eſſet hoc donum. Per continentiam quippe colligimur & redigimur in vnum, à quo in multa defluximus. Minus enim te amat qui tecum aliquid amat quod non propter te amat. O amor qui ſemper ardes & numquam extingueris! Charitas Deus meus, accende me. Continentiam jubes: Da quod jubes, & jube quod vis.

CHAPITRE XXX.

Il s'examine ſur les trois tentations, de la volupté, de la curioſité, & de l'orgueil. Il commence par celle de la volupté, & traite premierement de ce qui regarde la chaſteté.

VOvs me défendez, mon Dieu, de me laiſſer emporter aux deſirs de la chair, à la convoitiſe des yeux, & à l'ambition du ſiecle. Vous avez défendu les amours illegitimes, & vous nous avez enſeigné qu'il y a quelque choſe de meilleur que le mariage, quoy que vous l'ayez permis: & dautant que vous m'avez fait cette grace, j'ay accomply en cela voſtre volonté avant

IVbes certè vt cōtineam à concupiſcentia carnis & concupiſcentia oculorum, & ambitione ſeculi. Iuſſiſti à concubitu; & de ipſo conjugio melius aliquid quam conceſſiſti minuiſti. Et quoniam dediſti, factum eſt &

antequam diſpenſator ſacramenti tui fierem.

meſme que d'avoir eſté appellé au miniſtere de voſtre Egliſe, & à la diſpenſation de vos ſacremens.

2. Sed adhuc viuunt in memoria mea, (de qua multa locutus ſum) taliũ rerũ imagines, quas ibi conſuetudo mea fixit; & occurſant mihi vigilanti quidem carentes viribus, in ſomnis autem non ſolum vſq; ad delectationem, ſed etiam vſque ad conſenſionẽ factumque ſimillimum. Et tantum valet imaginis illuſio in anima mea & in carne mea, vt dormienti falſa viſa perſuadeant quod vigilanti vera non poſſunt. Nunquid tunc ego non ſum, Domine Deus meus? Et tamen tantum intereſt inter meipſum & meipſum, intra momentũ quo hinc ad ſoporem tranſeo vel huc inde retranſeo.

2. Mais parce que les images de mes deſordres paſſez ſont encore vivantes dans ma memoire, où mes longues habitudes les ont ſi profondement gravées, elles ſe preſentent ſouvent à moy. Et bien que lors que je veille elles n'ayent aucune force ſur mon eſprit, elles en ont tant neanmoins dans mes ſonges, qu'elles ne me portent pas ſeulement juſques à y prendre plaiſir, mais meſme juſques à vne eſpece de conſentement & d'action. Et l'illuſion de ces vains fantoſmes a tant de pouvoir ſur mon eſprit & ſur mon corps, que de fauſſes viſions me perſuadent lors que je dors, ce que de veritables objets ne ſçauroient me perſuader lors que je veille. Seigneur mon Dieu, ne ſuis-je pas alors ce que j'eſtois auparavant? Et comment ſe peut-il donc faire qu'il y ait vne auſſi grande difference entre moy-meſme & moy-meſme, comme il y en a entre ce moment auquel je m'endors, & celuy auquel je m'éveille?

3. Vbi eſt tunc ratio quæ talibus ſuggeſtionibus reſiſtit vigilans? Et ſi res ipſæ ingerantur inconcuſſus ma-

3. Où eſt alors cette raiſon qui dans le temps que je veille reſiſte à de ſemblables tentations, & demeure ferme ſans eſtre touchée de ces objets lors qu'eux-meſmes ſe preſentent à elle?

S'enferme-t'elle lors que je ferme les yeux ? S'endort-elle avec mes sens corporels ? Et comment arrive-t-il donc que souvent nous resistons mesme dans nos songes à ces attraits impudiques, & que nous souvenant de nos saintes resolutions nous demeurons dans vne chasteté inébranlable, sans donner aucun consentement à ces mauvaises illusions? Toutefois lors que le contraire arrive, & qu'aprés nous estre éveillez, nous avons examiné nostre conscience, & trouvé qu'elle ne nous reproche rien sur ce sujet, nous connoissons qu'à parler selon la verité, nous n'avons pas fait ce que nous sçavons avec beaucoup de déplaisir s'étre fait en nous, en quelque maniere qu'il se soit fait. Dieu tout-puissant, vostre main n'a-t-elle pas le pouvoir de guerir toutes les infirmitez de mon ame, & d'éteindre par vne grace surabondante ces mouvemens d'impudicité que je souffre durant mon sommeil ?

neo. Nunquid clauditur cum oculis ? Nunquid sopitur cũ sensibus corporis ? Et vnde sæpè etiam in somnis resistimus, nostrique propositi memores atque in eo castissimè permanentes nullum talibus illecebris adhibemus assensum? Et tamen tantum interest, vt cum aliter accidit, evigilantes, ad conscientiæ requiem redeamus; ipsaque distantia reperiamus nos non fecisse quod tamen in nobis quoquomodo factũ esse doleamus. Numquid non potẽs est manus tua, Deus omnipotens, sanare omnes languores animæ meæ atque abundantiore gratia tua lascivos motus etiam mei soporis extinguere ?

4. Seigneur, vous augmenterez s'il vous plaist de plus en plus les misericordes dont vous m'avez favorisé jusques icy, afin que mon ame estant dégagée des filets de la concupiscence elle me suive pour aller vers vous; afin qu'elle ne se revolte pas contre elle-mesme, & afin qu'aussi bien dans

4. Augebis Domine, magis magisque in me munera tua, vt anima mea sequatur me ad te concupiscentiæ visco expedita, vt non sit rebellis sibi, atque vt in somnis etiam non

ſolum non perpetret iſtas corruptelarum turpitudines per imagines animales vſque ad carnis fluxum, ſed ne conſentiat quidem. Nam vt nihil tale vel tantulum libeat quantulum poſſit nutu cohiberi etiam in caſto dormientis affectu, non tantum in hac vita, ſed etiam in hac ætate, non magnum eſt omnipotenti, qui vales facere ſupra quam petimus & intelligimus.

mes ſonges que lors que je veille, non ſeulement elle ne ſe laiſſe point emporter par ſes imaginations brutales à de ſemblables impuretez, juſqu'à produire vn effet ſenſible dans le corps; mais qu'elle n'y conſente en aucune ſorte. Car eſtant tout puiſſant comme vous eſtes, & pouvant faire des choſes incomparablement plus difficiles que tout ce que nous ſçaurions ny vous demander ny comprendre, vous n'aurez pas peine à faire que non ſeulement en cette vie, mais en l'âge que j'ay maintenant, mes actions ſoient ſi pures & ſi chaſtes, meſme quand je dors & durant mes ſonges, que je n'aye pas la moindre inclination à ce que je viens de dire, quand elle ſeroit ſi foible, qu'vn ſeul clin d'œil ſeroit capable de l'arreſter.

5. Nunc tamẽ quid adhuc ſim in hoc genere mali mei, dixi bono Domino meo, exultans cum tremore in eo quod donaſti mihi, & lugens in eo quod inconſummatus ſum, ſperans perfecturũ te in me miſericordias tuas vſque ad pacem plenariam, quam tecum habebunt interiora & exteriora mea cum abſorpta fuerit mors in victoriam.

5. Maintenant je ne crains point de vous dire comme à mon bon Maiſtre; quel je ſuis encore dans cette ſorte de miſere. Ie me réjoüis avec vne joye meſlée de crainte des faveurs que vous m'avez faites : Ie ſoûpire pour celles qui me manquent, & j'eſpere que vous accomplirez en moy l'effet de vos graces, juſques à ce que tous mes ſens tant interieurs qu'exterieurs, ſoient dans vne pleine paix avec vous, & que la mort ſoit entierement vaincuë par la victoire que vous me ferez remporter ſur elle.

CHAPITRE XXXI.

De la volupté qui se rencontre dans le boire & dans le manger : & des bornes que la temperance chrestienne y prescrit.

IL y a vne autre misere que nous rencontrons chaque jour; & je souhaiterois qu'elle fust seule : Car nous sommes tous les jours obligez de reparer par le boire & par le manger les ruïnes de nostre corps, jusques à ce que vous détruisiez le ventre & les viandes, comme dit l'Apostre, lors que par vn rassasiement admirable vous éteindrez ma faim & ma soif, & revestirez ma chair corruptible d'vne incorruptibilité eternelle. Mais maintenant ce besoin m'est agreable, & je combats contre le plaisir que j'y trouve afin qu'il ne m'emporte pas : Ie me fais vne guerre continuelle par les jeusnes & par l'abstinence, reduisant souvent mon corps en servitude; mais il faut aprés cela que ce soit le plaisir qui fasse cesser mes douleurs. Car la faim & la soif sont vne espece de douleur, puis qu'elles brûlent & qu'elles tuent aussi-bien qu'vne fiévre ardente, si les alimens comme vn remede favorable ne viennent à nostre secours. Mais parce qu'ils se trouvent toûjours prests, vous ayant pleu de consoler nostre misere par les faveurs

Est alia malitia diei, quæ vtinam sufficiat ei: Reficimus enim quotidianas ruinas corporis edendo & bibendo, priusquam escas & ventrem destruas cum occideris indigentiam meam satietate mirifica, & corruptibile hoc indueris incorruptione sempiterna. Nunc autem suavis est mihi necessitas, & adversus istam suavitatem pugno ne capiar: & quotidianum bellum gero in jejuniis, sæpius in servitutem redigẽs corpus meum, & dolores mei voluptate pelluntur. Nã fames & sitis quidam dolores sunt: vrunt & sicut febris necant, nisi alimentorũ medicina succurrat. Quæ quoniam præsto est, ex consolatione mune-

rum tuorum, in quibus nostræ infirmitati terra & aqua & cælum serviunt, calamitas deliciæ vocantur.

sans nombre que nous recevons de vôtre bonté, qui a fait que la terre, l'air & les eaux nous fournissent toutes les choses dont nous avons besoin, ces malheureuses necessitez nous passent pour des delices.

2. Hoc me docuisti ut quemadmodum medicamenta, sic alimenta sumpturus accedam. Sed dum ad quietē satietatis ex indigentiæ molestia transeo, in ipso transitu mihi insidiatur laqueus concupiscentiæ. Ipse enim transitus voluptas est, & non est alius qua transeatur quo transire cogit necessitas. Et cum salus sit causa edendi & bibendi, adjungit se tanquam pedissequa periculosa jucunditas, & plerumque præire conatur; ut ejus causa fiat quod salutis causa me facere vel dico vel volo; nec idem modus utriusque est. Nam quod saluti satis est, delectationi parum est. Et sæpè incertum sit utrum adhuc necessaria corporis

2. Surquoy vous m'avez appris, Seigneur, à ne rechercher des alimens que comme je ferois des remedes, & à en vser de la mesme sorte. Mais lors que je passe de l'incommodité de la faim au soulagement que me donne le manger, la concupiscence me dresse des embûsches sur ce passage. Car ce passage est accompagné de volupté, & il n'y en a point d'autre par où nous puissions passer pour arriver à ce soulagement que la necessité nous oblige de rechercher. Et quoy que le soûtien de la vie soit la seule chose qui oblige de boire & de manger, ce plaisir dangereux vient à la traverse, & paroist d'abord comme vn serviteur qui suit son maistre; mais souvent il fait des efforts pour passer devant, afin de me porter à faire pour luy ce que je n'avois dessein de faire que pour la seule necessité. Et ce qui sert à nous tromper en cela, c'est que la necessité n'a pas la mesme étenduë que le plaisir, y ayant souvent assez pour le necessaire, lors qu'il y en a peu pour l'agreable. Et souvent aussi nous sommes incertains, si c'est encore le besoin que

nous avons de ſouſtenir noſtre vie qui nous porte à continuer de manger, ou ſi c'eſt l'enchantement trompeur de la volupté qui nous emporte. Noſtre ame infortunée ſe plaiſt dans vne telle incertitude, & elle ſe prepare d'y trouver des excuſes pour ſe défendre. Elle ſe réjoüit de ce qu'il eſt difficile de déterminer ce qui ſuffit aux beſoins du corps, afin que le pretexte de la ſanté luy ſerve de voile pour ſatisfaire ſans ſcrupule à la paſſion de la volupté.

3. Ie m'efforce continuellement, Seigneur, de reſiſter à cette tentation: j'implore le ſecours de voſtre main toute-puiſſante, & je vous repreſente les agitations de mon eſprit, parce que je ne ſçay pas bien encore ce que je dois faire en ces rencontres. I'entens voſtre voix qui me dit: Ne vous laiſſez point emporter à la gourmandiſe ny à l'yvrognerie. Ie ſuis tres-éloigné de l'yvrognerie, & j'eſpere qu'avec voſtre aſſiſtance je ne ſeray jamais ſi malheureux que de m'y laiſſer aller. Mais quelquefois la gourmandiſe, c'eſt à dire, le plaiſir de manger & de boire, me ſurprend. Vous aurez s'il vous plaiſt pitié de moy, afin que cela n'arrive point: Car nul ne peut eſtre ſobre ſi vous ne luy en faites la grace. Vous accordez beaucoup de choſes à nos prieres, & ſi nous

cura ſubſidium petat, an voluptaria cupiditatis fallacia miniſterium ſuppetat. Ad hoc incertum hilareſcit infelix anima, & in eo præparat excuſationis patrociniũ, gaudens non apparere quid ſatis ſit moderationi valetudinis, vt obtentu ſalutis obumbret negotium voluptatis.

3. His tentationibus quotidie conor reſiſtere, & invoco dexteram tuam ad ſalutem meam, & ad te refero æſtus meos, quia conſilium mihi de hac re nondum ſtat. Audio vocem jubentis Dei mei: Non graventur corda veſtra in crapula & ebrietate. Ebrietas longè eſt à me: miſereberis ne appropinquet mihi. Crapula autem nonnunquam ſurrepit ſervo tuo. Miſereberis vt longè fiat à me. Nemo enim poteſt eſſe continens niſi tu des. Multa nobis orantibus tribuis; & quicquid

boni antequam oraremus accepimus, à te accepimus ; & vt hoc postea cognosceremus à te accepimus. Ebriosus nunquam fui, sed ebriosos à te sobrios factos ego novi. Ergo à te factum est vt hoc non essent qui nunquam fuerunt, à quo factum est vt hoc non semper essent qui fuerunt, à quo etiam factum est vt scirent vtrique à quo factum est.

4 Audivi & aliam vocem tuam; Post concupiscentias tuas non eas, & à voluptate tua avertere. Audivi & illam ex munere tuo quam multum amavi: Neque si manducaverimus abundabimus, neq; si non manducaverimus deerit nobis. Hoc est dicere: Nec illa res me copiosum faciet, nec illa ærumnosum. Audivi & alterã: Ego enim didici in quibus sum sufficiens esse ; & abundare novi, & penuriam pati no-

avons receu quelque bien avant mesme que de vous avoir prié, nous ne laissons pas de l'avoir receu de vous. Et mesme de ce que nous sçavons de qui nous l'avons receu, c'est vous qui nous l'avez fait connoistre. Ie n'ay jamais esté sujet à l'yvrognerie; mais j'ay connu des yvrognes que vous avez rendu sobres. C'est donc vous qui avez fait, que ceux qui ne l'ont jamais esté, ne l'ont point esté, & que ceux qui l'ont esté, ne le sont plus: De mesme que c'est vous qui avez fait que les vns & les autres ont sceu à qui ils avoient cette obligation.

4. I'ay entendu aussi vne autre de vos paroles: Ne vous laissez point emporter à la concupiscence, & détournez-vous de la volupté qui se presente à vos yeux. Vous m'avez fait la grace d'entendre aussi cette autre parole qui m'a extrémement touché le cœur: Soit que nous mangions, nous n'en aurons rien de plus; soit que nous ne mangions pas, nous n'en aurons rien de moins. Ce qui veut dire, que ny l'vne de ces deux choses ne me rendra heureux, ny l'autre ne me rendra malheureux. I'ay entendu aussi cette autre parole: I'ay appris à me contenter de l'estat où je me trouve: Ie sçay comment il faut vivre dans l'abondance, & de quelle sorte il faut souffrir la necessité: & je puis tout en celuy qui me

me fortifie. Voilà comme parle vn soldat de la milice celeste, & non pas comme nous autres qui ne sommes que poussiere. Mais souvenez-vous, Seigneur, que si nous sommes poussiere, c'est de la poussiere que vous avez formé l'homme ; & que cet homme s'estant perdu par sa faute, vous l'avez retrouvé par vostre grace. Et celuy-là mesme dont j'admire ces paroles que vous luy avez inspirées, ne pouvoit rien de luy-mesme non plus que nous, puis qu'il estoit poussiere aussi-bien que nous. Ie puis tout, dit-il, en celuy qui me fortifie. Fortifiez-moy, Seigneur, afin que je puisse ce que je ne puis par moy-mesme. Donnez-moy la grace d'accomplir ce que vous me commandez ; & commandez-moy ce que vous voudrez. Ce grand Apostre confesse qu'il n'a rien qu'il n'ait receu, & que c'est en vous qu'il se glorifie de ce dont il se glorifie. I'ay entendu vn autre de vos serviteurs qui vous demande la mesme grace. Détournez loin de moy, dit-il, les desirs de la gourmandise : Par où il paroist, mon Dieu, qui estes la sainteté mesme, que lors que l'on accomplit ce que vous commandez, c'est vous qui nous le faites accomplir par vostre grace.

vi. Omnia possum in eo qui me confortat. Ecce miles castrorum cælestium, non pulvis quod nos sumus: sed memento, Domine, quia pulvis sumus, & de pulvere fecisti hominem, & perierat, & inventus est. Nec ille in se potuit, quia idem pulvis fuit, quem talia dicentem afflatu tuæ inspirationis adamavi. Omnia possum, inquit, in eo qui me confortat. Conforta me, vt possim. Da quod jubes; & jube quod vis. Iste se accepisse confitetur, & quod gloriatur in Domino gloriatur. Audivi alium rogantem vt accipiat: Aufer à me, inquit, concupiscentias ventris. Vnde apparet, sancte Deus meus, te dare cùm fit quod imperas fieri.

5. Vous m'avez aussi appris, vous qui estes mon bon Pere, que toutes choses sont pures pour ceux qui sont

5. Docuisti me pater bone, omnia munda mundis; sed malum esse homini

qui per offenſionem manducat ; & omnem creaturā tuam bonam eſſe, nihilque abjiciendum quod cum gratiarum actione percipitur ; & quia eſca nos non commendat Deo ; & vt nemo non judicet in cibo aut in potu ; & vt qui manducat non manducantem non ſpernat , & qui non manducat manducantem non judicet. Didici hæc , gratias tibi , laudes tibi Deo meo , magiſtro meo, pulſatori aurium mearum, illuſtratori cordis mei. Eripe me ab omni tentatione.

purs ; mais qu'il y a du peché à vſer des viandes avec le ſcandale du prochain ; Que toutes vos creatures ſont bonnes ; Qu'il ne faut rien refuſer de ce qui peut eſtre mangé avec action de graces ; Que ce n'eſt pas la viande qui nous rend recommandables à Dieu ; Que perſonne ne nous doit juger par le manger & par le boire ; Que celuy qui mange ne doit pas mépriſer celuy qui ne mange pas, & que celuy qui ne mange pas , ne doit pas condamner celuy qui mange. I'ay appris toutes ces choſes : Ie vous en rends graces : & je vous en loüe , Seigneur , qui m'avez voulu en cela ſervir de maiſtre , en frapant à mes oreilles & en éclairant mon cœur. Délivrez-moy , mon Dieu, de toutes ſortes de tentations.

6. Non ego immunditiam obſonii timeo , ſed immunditiam cupiditatis. Scio Noë omne carnis genus quod cibo eſſet vſui manducare permiſſum ; Heliam cibo carnis refectum ; Ioannem mirabili abſtinentia præditum , animalibus , hoc eſt locuſtis , in eſcam cedentibus non fuiſſe pollutum. Et

6. Ie ne crains pas qu'il y ait de l'impureté dans les viandes ; mais j'apprehende l'impureté de la gourmandiſe. Ie ſçay qu'il a eſté permis à Noé de manger de tous les animaux qui eſtoient bons à manger. Ie ſçay qu'Elie mangea de la chair , & que ſaint Iean dans ſon admirable abſtinence n'a pas eſté ſoüillé pour avoir mangé des ſauterelles. Ie ſçay au contraire qu'Eſaü a perdu ſon droit d'aiſneſſe pour avoir mangé des lentilles ; & que David s'eſt accuſé d'avoir deſi-

re de boire de l'eau, & que IESVS-CHRIST qui est nostre Roy n'a pas esté tenté avec de la chair, mais avec du pain. Aussi le peuple dans le desert ne merita pas d'estre reprouvé de Dieu; à cause simplement qu'il desira de manger de la chair; mais parce que ce desir le fit murmurer contre son Seigneur & contre son Maistre.

scio Esau lenticulæ concupiscentia deceptum; & David propter aquæ desiderium à seipso reprehensum, & regem nostrum non de carne, sed de pane tentatum. Ideoque & populus in eremo, non quia carnes desideravit, sed quia escæ desiderio adversus Dominum murmuravit, meruit improbari.

7. Me trouvant donc au milieu de ces tentations, je combats tous les jours contre l'excés qui se peut glisser dans le manger & le boire. Car ce n'est pas vne chose que je me puisse resoudre vne fois pour toutes de retrancher entierement, ainsi que je l'ay pû faire pour ce qui regarde les femmes : Il faut en cecy donner vn frein à son appetit par vn juste temperament entre le trop & le trop peu. Et qui est celuy, Seigneur, qui ne s'emporte pas quelquefois au delà des bornes de la necessité? Quel qu'il soit, il est bien parfait, & doit bien glorifier vostre saint nom. Pour moy je ne suis pas tel; car je suis vn pecheur : mais je ne laisseray pas neanmoins de glorifier vostre nom, & de me consoler de cette esperance, que

7. In his ergo tentationibus positus certo quotidie adversus concupiscentiam manducandi & bibendi Non enim est quod semel præcidere & ulterius non attingere decernam, sicut de concubitu potui. Itaque fræni gutturis temperata relaxatione & constrictione tenendi sunt. Et quis est, Domine, qui non rapiatur aliquantum extra metas necessitatis? Quisquis est, magnus est, magnificet nomen tuum. Ego autem non sum, quia peccator homo sum.

Sed & ego magnifico nomen tuum; & interpellat te pro peccatis meis qui vicit seculum, numerans me inter infirma membra corporis sui, quia & imperfectum ejus viderunt oculi tui, & in libro tuo omnes scribentur.

celuy qui a vaincu le monde, & qui me considere comme l'vne des parties les plus foibles & les plus infirmes de son corps, intercede envers vous pour mes pechez, parce que vos yeux ne dédaignent pas de regarder ce qu'il y a encore d'imparfait dans le corps de vostre Eglise, & d'écrire tous vos serviteurs dans vostre livre.

CHAPITRE XXXII.

Des odeurs, & qu'il n'y a rien d'asseuré en cette vie.

De illecebra odorum non satago nimis. Cum absunt non requiro, cum adsunt non respuo, paratus etiam eis semper carere. Ita mihi videor; forsitan fallor. Sunt enim & istæ plangendæ tenebræ in quibus me latet facultas mea quæ in me est, vt animus meus de viribus suis ipse se interrogans non facile sibi credendum existimet, quia & quod inest plerumque occultum est, nisi expe-

IE ne me mets pas beaucoup en peine de ce qui regarde le plaisir qui se rencontre dans les odeurs. Lors qu'elles sont éloignées de moy, je ne les recherche point, & quand elles se presentent à moy, je ne les rejette pas, estant neanmoins tout prest d'en estre privé pour jamais. Il me semble que cela est ainsi; mais peut-estre que je me trompe: Car l'vn de nos plus déplorables aveuglemens, est de connoître si peu ce que nous pouvons, que nostre esprit lors qu'il s'examine sur ses propres forces, trouve qu'il ne doit pas aisément adjoûter foy à soy-mesme, parce qu'il ignore le plus souvent ce qui est caché dans luy, si l'experience ne le luy découvre. Et personne ne

se doit tenir aſſuré en cette vie, qui eſt vne tentation continuelle, ne ſçachant pas ſi comme de méchant il a pû devenir bon, de bon il ne deviendra point méchant. Voſtre miſericorde eſt l'vnique eſperance, l'vnique confiance, & l'vnique promeſſe aſſurée dont on ne ſçauroit douter.

rientia manifeſtetur. Et nemo ſecurus eſſe debet in iſta vita, quæ tota tentatio nominatur: vt tum qui fieri potuit ex deteriore melior, non fiat etiam ex meliore deterior. Vna ſpes, vna fiducia, vna firma promiſſio, miſericordia tua.

CHAPITRE XXXIII.

Du plaiſir de l'oüye, & de l'vtilité du chant de l'Egliſe.

LES charmes de l'oreille m'attachoient & me captivoient beaucoup davantage: mais vous m'en avez dégagé mon Dieu, & m'avez délivré de cette attache. I'avouë neanmoins que je trouve encore du plaiſir dans les chants animez de voſtre parole, quand ils ſont meſlez avec l'harmonie d'vne voix douce & ſçavante en la muſique; mais je ne m'y arreſte pas de telle ſorte, que je ne m'en retire quand il me plaiſt. Ils ſemblent toutefois avoir quelque droit de me demander que je les reçoive avec les ſentences de l'Ecriture, qui ſont comme leur vie & leur ame, & que je leur donne vne place honorable dans mon cœur, en

Voluptates aurium tenacius me implicaverant & ſubjugaverant; ſed reſolviſti, & liberaſti me. Nunc in ſonis quos animant eloquia tua cum ſuavi & artificioſa voce cantantur fateor aliquantulum acquieſco; non quidem vt hæream, ſed vt ſurgam cum volo. Attamen cum ipſis ſententiis quibus vivunt, vt admittantur ad me quærunt in corde meo nonnullius digni-

tatis locum, & vix eis præbeo congruentem.

2. Aliquando enim amplius mihi videor honoris eis tribuere quam decet, dum ipsis sanctis dictis religiosius & ardentius sentio moveri animos nostros in flammam pietatis cum ita cantantur, quam si non ita cantarentur; & omnes affectus spiritus nostri pro sui diversitate habere proprios modos in voce atque cantu, quorum nescio qua occulta familiaritate excitentur. Sed delectatio carnis meæ, cui mentem enervandam non oportet dari, sæpe me fallit, dum rationem sensus non ita comitatur ut patienter sit posterior; sed tantum quia propter illam meruit admitti, etiam præcurrere ac ducere conatur. Ita in his pecco non sentiens, sed postea sentio.

3. Aliquando autem hanc ipsam

quoy j'ay peine à garder la moderation.

2. Car il me semble que quelquefois je leur défere davantage que je ne devrois, sentant mon esprit plus ardemment touché de devotion par ces saintes paroles lors qu'elles sont ainsi chantées, que si elles ne l'estoient pas; & j'éprouve que par je ne sçay quelle secrete sympatie toutes les diverses passions de nostre esprit ont du rapport avec les divers tons de la voix & du chant qui les excitent & les réveillent. Mais le plaisir de l'oreille qui ne devroit pas affoiblir la vigueur de nostre esprit, me trompe souvent lors que le sens de l'oüye n'accompagne pas la raison de telle sorte qu'il se contente de la suivre : & qu'au lieu de se souvenir que ce n'a esté que pour l'amour d'elle qu'on luy a fait la faveur de le recevoir, il veut entreprendre de la preceder & de la conduire. Ainsi je peche sans y penser ; mais aprés je m'en apperçois.

3. Quelquefois voulant estre trop sur mes gardes pour éviter cette trom-

perie, je peche par vn excés de ſeverité, lors que je deſire de voir pour jamais éloigner de mes oreilles, & de celles de l'Egliſe, tous les chants harmonieux dont on a accouſtumé de chanter les pſeaumes de David, & que j'eſtime plus vtile ce que je me ſouviens d'avoir ſi ſouvent oüy dire de ſaint Athanaſe patriarche d'Alexandrie, qu'il les faiſoit chanter avec ſi peu d'inflexion de voix, que celuy qui les recitoit ſembloit plûtoſt parler que chanter.

fallaciam immoderatius cavens erro nimia ſeveritate: ſed valde interdum, vt melos omne cantilenarum ſuavium, quibus Davidicum Pſalterium frequentatur, ab auribus meis removeri velim, atque ipſius Eccleſiæ; tutiuſque mihi videtur quod de Alexandrino epiſcopo Athanaſio ſæpe mihi dictum commemini, qui tam modico flexu vocis faciebat ſonare lectorem pſalmi, vt pronuncianti vicinior eſſet quam canenti.

4. Mais d'autre part, quand je me ſouviens des larmes que les chants de voſtre Egliſe me firent répandre au commencement de ma converſion, & qu'encore maintenant je me ſens touché non pas par le chant, mais par les choſes qui ſont chantées, lors qu'elles le ſont avec vne voix nette & diſtincte, & du ton qui leur eſt le plus propre, je rentre dans l'opinion que cette couſtume eſt tres-vtile. Ainſi je balance entre le peril qu'il y a de rechercher le plaiſir, & l'experience que j'ay faite de l'avantage que l'on reçoit de ces choſes, & me ſens plus porté, ſans neanmoins

4. *Veruntamen cum reminiſcor lacrymas meas quas fudi ad cantus eccleſiæ tuæ in primordiis recuperatæ fidei meæ, & nunc ipſo commoveor, non cantu, ſed rebus quæ cantantur, cum liquida voce & convenientiſſima modulatione cantantur, magnam inſtituti hujus vtilitatem rurſus agnoſco. Ita fluctuo inter peri-*

culum voluptatis & experimentum salubritatis; magisque adducor, non quidem irretractabilem sententiam proferens, cantandi consuetudinem approbare in ecclesia; ut per oblectamenta aurium infirmior animus in affectum pietatis assurgat. Tamen cum mihi accidit ut me amplius cantus quam res quæ canitur, moveat; pœnaliter me peccare confiteor, & tunc mallem non audire cantantem.

prononcer sur cela vn Arrest irrevocable, à approuver que la coustume de chanter se conserve dans l'Eglise; afin que par le plaisir qui touche l'oreille, l'esprit encore foible s'éleve dans les sentimens de la pieté. Toutefois lors qu'il arrive que le chant me touche davantage que ce que l'on chante, je confesse avoir commis vn peché qui merite chastiment; & j'aimerois alors beaucoup mieux n'avoir point entendu chanter.

5. Ecce ubi sum. Flete mecum, & pro me flete qui aliquid boni vobiscum intus agitis unde facta procedunt. Nam qui non agitis, non vos hæc movent. Tu autem, Domine Deus meus, exaudi, respice, & vide, & miserere, & sana me in cujus oculis mihi quæstio factus sum, & ipse est languor meus.

5. Voilà les dispositions dans lesquelles je me trouve sur ce sujet. Pleurez avec moy, & pleurez pour moy, vous qui estudiez à regler si bien le dedans de vostre ame qu'on en voit l'effet dans vos actions. Car quant à ceux qui n'ont pas ce soin, ces choses ne les touchent point. Et vous, mon Seigneur & mon Dieu, aux yeux duquel j'ay exposé mes langueurs, & tout ce que j'ay moy mesme bien de la peine à découvrir, exaucez-moy, regardez-moy, ayez pitié de moy, & guerissez-moy.

CHAPITRE XXXIV.

Des plaisirs de la veuë.

IL ne me reste plus à parler que des plaisirs de ces yeux terrestres dont je veux confesser toutes les fautes; & je desire que les oreilles de vostre saint temple, ces oreilles fraternelles & charitables les écoutent. Ainsi j'acheveray le discours de toutes les tentations de la volupté de la chair, qui me persecutent cependant que je soûpire, & que je souhaite d'entrer en la possession de cette heureuse demeure que vous me preparez dans le ciel.

REstat voluptas oculorum istorum carnis meæ de qua loquar confessiones, quas audiant aures templi tui, aures fraternæ ac piæ, vt concludamus tẽtationes concupiscentiæ carnis quæ me adhuc pulsant ingemiscentem, & habitaculum meum quod de cælo est superindui cupientem.

2. Les yeux aiment la diversité des beaux objets, & les couleurs vives & agreables. Mais que ces objets n'arrestent point mon ame: Que Dieu seul l'arreste, luy qui a creé toutes ces choses, & qui les a creées toutes bonnes. Mais c'est luy seul qui est mon vnique bien & non pas elles. Ces objets lors que je veille & durant le jour frapent mes yeux, & ne me donnent point de tréves comme les sons m'en donnent assez souvent, soit que je n'en entende point d'harmonieux, soit que je n'en entende aucun, comme il arrive quelquefois, lors que je me trouve dans vn grand silence. Car la lumiere, cette reine des couleurs qui se répand

2. Pulchras formas & varias, nitidos & amœnos colores amant oculi. Non teneant hæc animam meam: teneat eam Deus qui fecit hæc, bona quidem valde; sed ipse est bonum meum non hæc. Et tangunt me vigilantem totis diebus, nec requies ab eis datur mihi, sicut datur à vocibus canoris aliquando ab omnibus in silentio. Ipsa enim regina colorum lux ista perfundens cuncta quæ

cernimus, vbi vbi per diem fuero, multimodo allapsu blanditur mihi aliud agenti & eam non advertenti. Insinuat autem se ita vehementer, vt si repente subtrahatur, cum desiderio requiratur; & si diu absit, contristat animum.

sur tout ce que nous voyons, me flatent durant le jour par mille divers attraits, lors mesme que je pense à autre chose, & que je ne prends pas garde à elle: Elle se glisse si avant dans nous & nous devient si agreable, que s'il arrive qu'elle nous soit tout d'vn coup ravie, nous la recherchons avec ardeur, & nostre esprit demeure triste si nous en sommes privez pour longtemps.

3. O lux quam videbat Tobias, cum clausis oculis istis filium docebat vitæ viam, & ei præibat pede charitatis nusquam errans! Aut quam videbat Isaac prægravatis & opertis senectute carneis luminibus, cum filios non agnoscendo benedicere, sed benedicendo agnoscere meruit. Aut quam videbat Iacob, cum & ipse prægrandi ætate captus oculis, in filiis præsignata futuri populi genera luminoso corde radiavit; & nepotibus suis ex Ioseph divexas mystice manus, non sicut pater eorũ foris corrigebat, sed sicut ipse intus discernebat, imposuit.

3. O lumiere que voyoit Tobie, lors qu'estant aveugle des yeux du corps, il enseignoit à son fils le veritable chemin de la vie; & sans s'égarer jamais, marchoit devant luy avec les pieds de la charité! O lumiere que le Patriarche Isaac, quoy que son âge eust appesanty & fermé les yeux charnels de son corps, ne laissa pas de voir des yeux spirituels de son ame, lors qu'il merita, non de benir ses enfans en les connoissant; mais de les connoistre en les benissant? O lumiere que voyoit Iacob, lors que la vieillesse luy ayant aussi fait perdre la veuë, son cœur éclairé par la grace luy fit prévoir en la personne de ses enfans la fecondité du peuple avenir, & croiser mysterieusement les mains sur ses petits fils, non selon que Ioseph luy marquoit au dehors, mais selon ce que luy-mesme discernoit au dedans.

4. Voilà quelle eſt la veritable lumiere, l'vnique lumiere; & tous ceux qui la voyent & qui l'aiment, ne ſont tous enſemble qu'vne meſme choſe. Au contraire cette lumiere corporelle dont je parlois, répand dans la vie du ſiecle vne malheureuſe douceur, & mille attraits dangereux qui la rendent agreable à ſes aveugles amans. Mais ceux qui ſçavent en tirer des ſujets de vous loüer, ô Dieu createur de toutes choſes, la font ſervir à voſtre gloire, au lieu de ſe perdre par elle, comme font les autres, dans l'aſſoupiſſement & le ſommeil de leurs ames. C'eſt ainſi que je deſire d'eſtre.

4. Ipſa eſt lux, vna eſt, & vnum omnes qui vident & amant eam. At iſta corporalis de qua loquebar illecebroſa ac periculoſa dulcedine, condit vitam ſeculi cæcis amatoribus. Qui autem & de ipſa laudare te norunt, Deus creator omnium, aſſumunt eam in hymno tuo, non abſumuntur ab ea in ſomno ſuo. Sic eſſe cupio.

5. Ie reſiſte aux tromperies des yeux, de peur qu'ils n'arreſtent mes pieds, qui commencent, ô mon Dieu, à marcher dans vos ſaintes voyes. I'éleve vers vous mes yeux inviſibles, afin que vous retiriez mes pieds des filets qui les engagent. Vous les en dégagez ſouvent, parce que ſouvent ils s'y prennent. Vous ne ceſſez point de les en retirer, parce qu'en toute rencontre je me trouve arreſté dans les pieges qui me ſont tendus de toutes parts, & que vous qui eſtes la garde d'Iſraël, ne dormez ny ne ſommeillez jamais.

5. Reſiſto ſeductionibus oculorum, ne implicentur pedes mei quibus ingredior viam tuam; & erigo ad te inviſibiles oculos; vt tu evellas de laqueo pedes meos. Tu ſubinde evellis eos, nam illaqueantur. Tu non ceſſas evellere, ego autem crebro hæreo, vbique ſparſis inſidiis; quoniam non dormies neque dormitabis qui cuſtodis Iſraël.

6. Combien les hommes par tant de differens arts & de differens ouvrages ont-ils adjoûſté d'attraits à ces tentations qui nous charment par les yeux,

6. Quam innumerabilia variis artibus & opificiis,

in vestibus, calceamentis, vasiis, & hujuscemodi fabricationibus, picturis etiam, diversisque figmentis, atque his usum necessarium atque moderatum & piam significationem longe transgredientibus, addiderunt homines ad illecebras oculorum, foras sequentes quod faciunt, intus relinquentes à quo facti sunt, & exterminantes quod facti sunt. At ego, Deus meus, & decus meum, etiam hinc dico tibi hymnum, & sacrifico laudem sanctificatori meo.

soit dans les habits ou dans les meubles, dans les peintures & autres choses pareilles, où ils vont beaucoup au delà des bornes de la necessité & d'vne moderation raisonnable, & mesme de ce qui peut servir à la representation des choses de pieté, s'attachant ainsi au dehors aux ouvrages de leurs mains, & abandonnant au dedans celuy dont ils sont l'ouvrage, & effaçant en eux-mesmes les traits de cet ouvrage divin. De moy, mon Dieu, qui estes toute ma gloire, cela mesme m'est vn sujet de chanter vn cantique à vostre gloire, & d'offrir à celuy qui me sanctifie vn sacrifice de loüange.

7. Quonim pulchra trajecta per animas in manus artificiosas, ab illa pulchritudine veniunt quæ super animas est, cui suspirat anima mea die ac nocte. Sed pulchritudinum exteriorum operatores & sectatores inde trahunt approbandi modum, non autem inde trahunt vtendi modum. Et

7. Car je sçay que ces beautez qui passent de l'esprit dans les mains ingenieuses des artisans, procedent de cette beauté qui est au dessus de nos esprits, & vers laquelle mon ame soûpire nuit & jour. Ces artisans & ceux qui sont passionnez de ces beautez exterieures, tirent de cette beauté premiere l'idée qui les leur fait agréer: mais ils n'en tirent pas la lumiere qui leur apprendroit à en bien vser: Elle y est; & toutefois ils ne l'y apperçoivent pas, & ne voyent pas qu'ils n'ont

point besoin de passer plus outre, mais seulement de conserver toutes leurs forces pour vostre service, sans les dissiper en les employant à de vains plaisirs qui ne produisent que de l'ennuy.

ibi est, & non videt eum ut non eant longius, & fortitudinem suam ad te custodiant, nec eam spargant in deliciosas lassitudines.

8. Et moy-mesme qui parle ainsi & qui fais ce discernement, je ne laisse pas de tomber dans le piege de ces beautez visibles, qui ne sont que de foibles crayons de vostre invisible & souveraine beauté. Mais vous m'en retirez, Seigneur, vous m'en retirez, dautant que vostre misericorde est toûjours presente à mes yeux. Ainsi je me laisse prendre, parce que je suis foible & miserable; & vous me délivrez, parce que vous estes bon & misericordieux: Vous le faites quelquefois sans que je m'en apperçoive, parce que j'étois tombé sans y penser, & quelquefois aussi avec douleur, parce que j'avois déja quelque attache.

8. Ego autem hæc loquens atque discernens etiam istis pulchris gressum innecto: sed tu evellis, Domine, evellis tu, quoniam misericordia tua ante oculos meos est. Nam & ego capior miserabiliter, & tu evellis misericorditer; aliquando non sentientem, quia suspensius incideram; aliquando cum dolore, quia jam inhæseram.

CHAPITRE XXXV.

De la seconde tentation qui est la curiosité.

A Cette tentation il s'en joint vne d'vne autre sorte qui est en toutes manieres plus perilleuse. Car outre cette concupiscence de la chair qui se rencontre dans tous les plaisirs des sens, & de ces voluptez qui se font

HVc accedit alia forma tentationis multiplicius periculosa. Præter enim concupiscentiam carnis quæ inest in dele-

ctatione omnium sensuum & voluptatum, cui servientes depereunt qui longe se faciunt à te, inest animæ per eosdem sensus corporis quædam non se oblectandi in carne, sed experiendi per carnem vana & curiosa cupiditas nomine cognitionis & scientiæ palliata. Quæ quoniam in appetitu noscendi est, oculi autem sunt ad noscendum in sensibus principes, concupiscentia oculorum eloquio divino appellata est.

aimer avec tant de passion par ceux qui s'éloignent de vous, il y a dans l'ame vne passion volage, indiscrete & curieuse, qui se couvrant du nom de science, la porte à se servir des sens, non plus pour prendre plaisir dans la chair, mais pour faire des épreuves & acquerir des connoissances par la chair. Et parce qu'elle consiste en vn desir de connoistre, & que la veuë est le premier de tous les sens en ce qui regarde la connoissance, le saint Esprit l'a appellée la concupiscence des yeux.

2. *Ad oculos enim proprie videre pertinet. Vtimur autem hoc verbo etiam in cæteris sensibus, cum eos ad cognoscendum intendimus. Neque enim dicimus: audi quam rutilet; aut, olfac quam niteat, aut, gusta quam splendeat: aut, palpa quam fulgeat. Videri enim dicuntur hæc omnia. Dicimus autem non solum: vide, quid luceat, quod soli oculi sen-*

2. Car encore qu'il n'y ait proprement que les yeux qui voyent, nous ne laissons pas neanmoins d'vser de ce terme en parlant des autres sens, lors que nous les appliquons à ce qui concerne la connoissance. Ainsi nous ne disons pas : Ecoutez comme il est brillant, ou sentez comme il est clair, ou goustez comme il est lumineux, ou touchez comme il est resplendissant : mais l'on vse pour tout du mot de voir. Et ne nous contentant pas de dire : Voyez quelle clarté c'est là, ce qui appartient seulement aux yeux; nous disons aussi : Voyez quel est ce son : voyez quelle est cette odeur : voyez quelle est

cette ſaveur : voyez quelle eſt cette dureté.

tire poſſunt ; ſed etiam : vide quid ſonet ; vide quid oleat : vide quid ſapiat : vide quam durum ſit.

3. Tellement que comme j'ay dit, toute ſorte d'experience qui ſe fait par les ſens, s'appelle generalement la concupiſcence des yeux ; parce que lors que les autres ſens veulent entrer dans la connoiſſance de quelque choſe, ils vſurpent en quelque maniere l'office de voir, qui appartient aux yeux par prérogative & par éminence. Or il n'eſt pas difficile de diſcerner ce que les ſens font par volupté ou par curioſité : La volupté ne cherche que les beaux objets, les ſons harmonieux, les odeurs agreables, les gouſts délicieux, & ce qui peut plaire à l'attouchement. Et la curioſité s'attache meſme à des ſujets tout contraires, & ſe porte aux choſes faſcheuſes & deſagreables, non pour en reſſentir de la peine & de la douleur, mais par le deſir qui la pouſſe à vouloir tout ſçavoir & tout éprouver : Car quel plaiſir y a-t-il de voir vn corps mort déchiré de coups qu'on ne peut regarder qu'avec horreur, & neanmoins lors qu'il s'en rencontre, tous y courent pour s'attriſter & pour en avoir de l'effroy, quoy qu'ils craignent meſme de revoir en ſonge vn objet ſemblable ; comme ſi lors qu'ils

3. Ideoque generalis experientia ſenſuum concupiſcentia, ſicut dictum eſt, oculorum vocatur, quia videndi officium, in quo primatum oculi tenent, etiam cæteri ſenſus ſibi de ſimilitudine vſurpant cum aliquid cognitionis explorant. Ex hoc autem evidentius diſcernitur quid voluptatis, quid curioſitatis agatur per ſenſus ; quod voluptas pulchra, canora, ſuavia, ſapida, lenia ſectatur. Curioſitas autem etiam his contraria tentandi cauſa, non ad ſubeundam moleſtiam, ſed experiendi noſcendique libidine. Quid enim voluptatis habet videre in laniato cadavere quod exhorreas ; & tamen ſicubi jaceat, concurrunt vt contri-

ſtentur, vt palleant. Timent enim ne in ſomnis hoc videant; quaſi quiſquam eos vigilantes videre coëgerit, aut pulchritudinis vlla fama perſuaſerit. Ita & in cæteris ſenſibus, quæ perſequi longum eſt.

4. *Ex hoc morbo cupiditatis in ſpectaculis exhibētur quæque miracula. Hinc ad perſcrutanda naturæ, quæ præter nos eſt, operta proceditur, quæ ſcire nihil prodeſt, & nihil aliud quam ſcire homines cupiunt. Hinc etiam ſi quid eodē perverſæ ſcientiæ fine per artes magicas quæritur. Hinc etiam in ipſa religione Deus tentatur, cum ſigna & prodigia flagitantur, non ad aliquam ſalutem, ſed ad ſolam experientiam deſiderata.*

5. *In hac tam immenſa ſylva plena inſidiarum & periculorum ecce quam multa præciderim & à meo corde diſpulerim, ſicuti do-*

eſtoient éveillez on les avoit contraints de le voir, ou qu'ils y fuſſent portez par la penſée qu'il y avoit quelque beauté dans ce qu'ils deſiroient de voir. Il en eſt de meſme des autres ſens; ce qui ſeroit trop long à expliquer par le menu.

4. C'eſt cette maladie qui a fait trouver ce que l'on voit avec admiration dans les ſpectacles: C'eſt elle qui nous pouſſe à la recherche des ſecrets cachez de la nature qui ne nous regardent point, qu'il eſt inutile de connoître, & que les hommes ne veulent ſçavoir que pour les ſçavoir ſeulement: C'eſt elle qui fait qu'il ſe trouve auſſi des perſonnes, qui pour ſatisfaire à ce malheureux deſir de tout connoiſtre ont recours à la magie: Et c'eſt elle enfin qui dans la religion meſme oſe tenter Dieu, en luy demandant des prodiges & des miracles par le ſeul deſir d'en voir; & non pour l'vtilité qui en doive naiſtre.

5. O mon Dieu, mon Sauveur, combien par voſtre aſſiſtance & par voſtre grace ay-je fait de retranchemens en mon cœur dans cette vaſte foreſt pleine de tant d'embuſches & de dangers? Et neanmoins le cours de noſtre vie ſe

trouvant

trouvant inceſſamment environné & aſſiegé de tous coſtez d'vn ſi grand nombre de perils de cette ſorte, quand eſt-ce que j'oſeray dire que nulle de ces choſes ne me rend attentif à la regarder, & ne me fait point tomber dans vne vaine curioſité ? Il eſt vray que le plaiſir du theatre ne me touche plus ; que je ne me ſoucie point de connoiſtre le cours des aſtres; que je n'ay jamais conſulté les ombres des morts ; & que j'abhorre toutes ces pactions ſacrileges qui ſe font avec les demons. Mais, Seigneur mon Dieu, auquel je dois ſervir avec humilité & ſimplicité, quels efforts cet immortel ennemy des hommes ne fait-il point par ſes tentations & par ſes ruſes, afin de me porter à vous demander quelque miracle ? Ie vous conjure par IESVS-CHRIST noſtre Roy, & par noſtre chere patrie, cette celeſte Ieruſalem qui eſt toute pure & toute chaſte, que comme j'ay eſté fort éloigné juſques icy de conſentir à cette tentation, je le ſois toûjours de plus en plus.

naſti me facere Deus ſalutis meæ. Attamen quando audeo dicere, cum circunquaque quotidianam vitam noſtram tam multa hujus generis rerum circumſtrepant, quando audeo dicere nulla re tali me intentum fieri ad ſpectandum, & vana cura capiendum? Sane me jam theatra non rapiunt; nec curo noſſe tranſitus ſyderum; nec anima mea vnquam reſponſa quæſivit vmbrarum; omnia ſacrilega ſacramenta deteſtor. A te, Domine Deus meus, cui humilem famulatum ac ſimplicem debeo, quantis mecum ſuggeſtionum machinationibus agit inimicus vt ſignum aliquod petam? Sed obſecro te per regem noſtrum, & patriam Hieruſalem ſimplicem, caſtam, vt quemadmodum à me longe eſt iſta conſenſio, ita ſit ſemper longe atque longius.

6. Mais lors qu'il arrive, mon Dieu, que j'implore voſtre aſſiſtance pour la

6. Pro ſalute autem cujuſquam cum

te rogo, alius multum differens finis est intentionis meæ, & te sa ientem quod vis, das mihi & dabis libenter sequi. Veruntamen in quam multis minutissimis & contemptibilibus rebus curiositas quotidie nostra tentatur, & quam sæpe labamur, quis enumerat? Quoties narrantes inania primo quasi toleramus ne offendamus infirmos, deinde paulatim libenter advertimus? Canem currentem post leporem jam non specto cum in circo fit; at vero in agro si casu transeam avertit me fortassis ab aliqua magna cogitatione, atq; ad se convertit illa venatio, non deviare cogens corpore jumẽti, sed cordis inclinatione. Et nisi jam mihi demõstrata infirmitate mea cito admoneas, aut ex ipsa visione per aliquam considerationem in te assurgere, aut totum contemnere, atque trãsire, vanus hebesco.

ſanté de quelqu'vn, ma fin eſt alors fort differente de celle que j'aurois ſi c'eſtoit la curioſité qui me pouſſaſt. Et comme en cela vous ne faites que ce qu'il vous plaiſt, vous me faites auſſi la grace, & j'eſpere que vous me la ferez toûjours, de recevoir de bon cœur tout ce qui arrive. Neanmoins qui pourroit dire en combien de legeres occaſions & de choſes de neant nous ſommes tous les jours tentez par la curioſité, & combien ſouvent nous y ſuccombons? Combien de fois arrive-t-il que lors qu'on nous conte des choſes frivoles nous les ſouffrons d'abord par tolerance, afin de ne pas choquer les eſprits foibles, & qu'en ſuite nous nous portons peu à peu à les écouter avec plaiſir? Ie ne vas plus voir dans le cirque courir vn chien aprés vn liévre: mais ſi paſſant par hazard dans vne campagne j'y rencontre vne choſe ſemblable, elle me divertira peut-eſtre de quelque grande penſée & m'attirera vers elle, non pas en me contraignant de quitter mon chemin pour pouſſer mon cheval de ce coſté-là, mais en portant mon cœur à le ſuivre. Et ſi en me faiſant voir ma foibleſſe, vous ne me faites promtement connoiſtre que je dois meſme dans cette rencontre trouver des ſujets d'élever mon eſprit vers vous, ou la mépriſer entierement & paſſer outre, je demeure comme immobile dans ce vain amuſement.

7. Que diray-je auſſi de ce qu'étant quelquefois aſſis dans la maiſon, vn lezard qui prend des mouches, ou vne araignée qui les enveloppe dans ſes filets me donnent de l'attention? Quoy que ces animaux ſoient petits, cet amuſement n'eſt-il pas le meſme qu'en des choſes plus importantes? Ie paſſe delà à vous loüer, ô mon Dieu, qui avez creé toutes choſes, & qui les ordonnez avec vne ſageſſe ſi admirable: mais ce n'eſt pas par là qu'a commencé mon attention; & il y a grande difference entre ſe relever promptement, & ne tomber pas. Toute ma vie eſt pleine de telles rencontres, & tout mon eſprit conſiſte en voſtre extréme miſericorde. Car lors que noſtre eſprit ſe remplit de ces fantômes, & qu'il porte ſans ceſſe avec ſoy vne infinité de vaines penſées, il arrive de là que nos prieres meſmes en ſont ſouvent troublées & interrompuës, & que lors qu'étant en voſtre preſence nous nous efforçons de vous faire entendre la voix de noſtre cœur, vne action de telle importance eſt traverſée par des imaginations frivoles, qui viennent de je ne ſçay où, ſe jetter comme à la foule dans noſtre eſprit. Eſtimerons-nous que cela ſoit peu de choſe? & ſurquoy devons-nous nous appuyer, que ſur l'eſperance que nous avons que voſtre miſericorde qui a commencé a nous changer, achevera ſon ouvrage?

7. Quid cum me domi ſedentem ſtellio muſcas captans, vel aranea retibus ſuis irruentes implicans ſæpe intentum facit? Num quia parva ſunt animalia, ideo non res eadem geritur? Pergo inde ad laudandum te creatorem mirificum atque ordinatorem rerum omnium, ſed non inde intentus eſſe incipio. Aliud eſt cito ſurgere, aliud eſt non cadere. Et talibus vita mea plena eſt, & vna ſpes mea magna valde miſericordia tua. Cum enim huiuſmodi rerum conceptaculum fit cor noſtrum, & portat copioſæ vanitatis catervas, hinc & orationes noſtræ ſæpe interrumpuntur atque turbantur; & ante conſpectum tuum dum ad aures tuas vocem cordis intendimus, neſcio vnde irruentibus nugatoriis cogitationibus res tanta præciditur.

CHAPITRE XXXVI.

De la troisiéme tentation, qui est l'orgueil. Comment on peut desirer legitimement d'estre craint & aimé des hommes.

Nunquid etiam hoc inter contemnenda deputabimus, aut aliquid nos reducet in spem, nisi nota misericordia tua, quoniam cœpisti mutare nos? Et tu scis quanta ex parte mutaveris, qui me primitus sanas à libidine vindicandi me, ut propitius fias etiam cæteris omnibus iniquitatibus meis, & sanes omnes languores meos, & redimas de corruptione vitam meam, & corones me in miseratione & misericordia, & saties in bonis desiderium meum, qui compressisti à timore tuo superbiam meam, & mansuefecisti jugo tuo cervicem meam. Et nunc porto illud & lene est mihi, quoniam sic promisisti & fecisti; & vere sic erat, & nesciebam quando id subire metuebam.

VOus sçavez, Seigneur, combien vous m'avez changé, vous qui avez commencé par me délivrer de la passion de la vengeance, pour vous rendre en suite favorable à me pardonner aussi mes autres pechez, à guerir toutes mes langueurs, & à retirer mon ame du desordre où elle estoit, afin de me couronner par vostre compassion & par vostre misericorde, & combler mes souhaits de toutes sortes de biens. C'est vous qui avez étouffé mon orgueil par la crainte de vos jugemens, & m'avez soûmis avec douceur à vôtre saint joug, que je porte à cette heure & qui me semble leger, parce que vous l'aviez ainsi promis, & que vous avez accomply vostre promesse. Et en effet il estoit leger lors mesme que j'apprehendois de m'y soûmettre, mais je ne le sçavois pas.

2. Dites-moy je vous prie, mon Dieu, vous qui seul regnez sans orgueil, parce que vous estes le seul veritable Seigneur qui n'en reconnoist point d'autre. Dites-moy je vous supplie si je suis délivré, ou si je pourray l'estre en toute ma vie de cette troisiéme sorte de tentation, qui nous porte à vouloir estre craints & aimez des hommes, sans autre dessein que d'en recevoir vne joye qui n'est pas vne veritable joye. Cette vie n'est que misere, & la vanité n'est qu'vne honteuse folie. Delà vient principalement que l'on ne vous aime, & que l'on ne vous craint pas avec la pureté que l'on devroit. C'est pourquoy vous resistez aux superbes, & donnez vostre grace aux humbles : vous tonnez sur la teste des ambitieux du siecle, & les fondemens des montagnes tremblent.

2. Sed nunquid, Domine qui solus sine typho dominaris, quia solus verus dominus es qui non habes dominum; nunquid hoc quoque tertium tentationis genus cessavit à me, aut cessare in hac tota vita potest, timeri & amari velle ab hominibus, non propter aliud, sed vt inde sit gaudium quod non est gaudium? Misera vita est, & fœda jactantia. Hinc fit vel maxime non amare te, nec caste timere te. Ideoque tu superbis resistis, humilibus autem das gratiam; & intonas super ambitiones seculi, & contremunt fundamenta montium.

3. Ainsi parce qu'il est necessaire pour maintenir la societé humaine, que ceux qui sont en dignité comme nous, soient aimez & craints des hommes, l'ennemy de nostre veritable bonheur, & qui tend ses pieges par tout, nous presse & nous crie : Courage, courage, afin qu'embrassant avec trop d'ardeur les témoignages d'amour & de respect que l'on nous rend, nous

3. Itaque nobis, quoniam propter quædam humanæ societatis officia necessarium est amari & timeri ab hominibus, instat adversarius veræ beatitudinis nostræ, vbique spargens in laqueis, euge, euge: vt dum avide col-

ligimus, incaute capiamur, & à veritate tua gaudium nostrum deponamus, atque in hominum fallacia ponamus; libeatque nos amari & timeri, non propter te, sed pro te; atque isto modo sui similes factos secum habeat, non ad concordiam charitatis, sed ad consortium supplicii, qui statuit sedem suam ponere in aquilone, vt te perversa & distorta via imitati, tenebrosi frigidique servirent.

soyons surpris sans y penser, & q cessant d'establir nostre joye dans l mour de la verité, nous la mettio dans les mensonges & les tromperi des hommes, en prenant plaisir à est aimez & à estre craints, non pas po l'amour de vous, mais au lieu de vou & qu'ainsi le demon nous renda semblables à luy, il nous entraisne vec luy, non pour vivre ensemble da l'vnion de la charité, mais pour est compagnons de son supplice, luy q a mis son throsne sur l'Aquilon, af d'avoir pour ses esclaves ceux qui p des voyes égarées entreprennent à so imitation de se rendre égaux à vou & ainsi tombent dans les tenebres dans la froideur opposée à vost amour.

4\. *Nos autem, Domine, pusillus grex tuus, ecce sumus, tu nos possede. Pratende alas tuas, & fugiamus sub eas. Gloria nostra tu esto, propter te amemur, & verbum tuum timeatur in nobis. Qui laudari vult ab hominibus vituperante te, non defendetur ab hominibus judicante te, nec eripietur damnante te. Cum autem pecca-*

4\. Quant à nous, Seigneur, q sommes vostre petit troupeau, no voicy en vostre presence. Prenez po session de nos ames, & couvrez-no de vos ailes, afin que nous soyons e assurance sous vostre divine prot ction. Vous estes toute nostre gloire Ne soyons aimez qu'à cause de vou ny craints que parce que nous porton vostre parole. Celuy qui veut est loüé des hommes quand vous le bla mez, ne sera pas défendu des hom mes lors que vous le jugerez, ny arra ché par eux d'entre vos mains lor que vous le condamnerez. Or quan

le pecheur n'eſt point loüé de ſes injuſtes deſirs, ny beny à cauſe de ſes mauvaiſes actions, mais qu'on louë ſeulement vn homme à cauſe de quelque grace que vous luy faites, s'il prend davantage de plaiſir à eſtre loüé, qu'à poſſeder cette grace qui fait qu'on le louë, il ſe trouve que lors qu'on le louë vous le blâmez, & que celuy qui louë eſt meilleur que celuy qui eſt loüé, parce que l'vn revere en l'homme le don de Dieu, & l'autre fait plus d'eſtime de la loüange qui n'eſt que le don d'vn homme, que de la grace qui eſt le don de Dieu meſme.

tor non laudatur in deſideriis animæ ſuæ; nec qui iniqua gerit benedicitur, ſed laudatur homo propter aliquod donum quod dediſti ei; at ille plus gaudet ſibi laudari ſe, quam ipſum donum habere vnde laudatur; etiam iſte te vituperante laudatur. Et melior jam ille qui laudavit, quam iſte qui laudatus eſt. Illi enim placuit in homine donum Dei, huic amplius placuit donum hominis quam Dei.

CHAPITRE XXXVII.

Il déclare quelle eſtoit la diſpoſition de ſon ame touchant le blâme & la loüange.

SEIGNEVR, nous ſommes tous les jours & ſans relâche éprouvez par ces diverſes tentations : La langue des hommes nous eſt tous les jours ce que la fournaiſe eſt à l'or ? & vous nous commandez d'eſtre en cela comme en tout le reſte dans la modération & la retenuë. Donnez-nous la grace d'accomplir ce que vous nous commandez, & commandez-nous ce que vous voudrez. Vous ſçavez combien

TEntamur his tentationibus quotidie, Domine, ſine ceſſatione tentamur. Quotidiana fornax noſtra eſt humana lingua. Imperas nobis & in hoc genere continentiam : Da quod jubes; & jube quod vis. Tu noſti de hac re ad te ge-

mitum cordis mei, & flumina oculorum meorum. Neque enim facile colligo quam sim ab ista peste mundatior; & multum timeo occulta mea quæ norunt oculi tui, mei autem non.

mon cœur pousse de soûpirs vers vous sur ce sujet, & combien mes yeux versent de ruisseaux de larmes. Car j'ay peine à discerner combien je suis moins engagé que je ne l'estois dans cette corruption, & je crains extrémement pour mes pechez cachez que vos yeux connoissent, & que les miens ne connoissent pas.

2. Est enim qualiscunque in aliis generibus tentationum mihi facultas explorandi me, in hoc pene nulla est. Nam & à voluptatibus carnis, & à curiositate supervacanea cognoscendi, video quantum assecutus sim posse refrænare animum meum cum eis rebus careo, vel voluntate, vel cum absunt. Tunc enim me interrogo quam magis minusve mihi molestum sit non habere. Divitiæ vero, quæ ob hoc expetuntur vt alicui trium istarum cupiditatum, vel duabus earum, vel omnibus serviant, si persentiscere non potest animus vtrum eas habens contemnat, possunt & dimitti vt se probet.

2. Dans les autres sortes de tentations j'ay quelque moyen de m'examiner : mais dans celle-cy je n'en ay presque point. Car en ce qui regarde les plaisirs des sens, & la vaine curiosité de sçavoir, je discerne bien jusques à quel point j'ay gagné sur mon esprit de reprimer mes passions quand je suis privé de ces choses, ou par ma propre volonté, ou par leur absence, parce qu'alors je m'interroge moy-mesme, & je reconnois si je suis peu ou beaucoup touché de ne les posseder plus. Et quant aux richesses que l'on ne desire que pour satisfaire à vne, à deux, ou à toutes les trois de ces passions, si nostre esprit ne peut discerner par luy-mesme s'il les méprise lors qu'il les possede, il peut l'éprouver en les quittant.

3. Mais pour nous priver de toutes loüanges, & éprouver en cela le pouvoir que nous avons ſur nous-meſmes, devons-nous mal vivre, ou meſme nous abandonner à de ſi grands déreglemens, qu'il n'y ait vn ſeul de tous ceux qui nous connoiſſent qui ne nous ait en horreur? Quelle plus grande folie pourroit-on dire ou s'imaginer? Que ſi la loüange a toûjours eſté & doit toûjours eſtre la compagne de la bonne vie & des bonnes mœurs, nous ne devons non plus abandonner cette ſuite de la bonne vie, qu'abandonner la bonne vie meſme. Et cependant ce n'eſt que quand les choſes nous manquent, que nous pouvons reconnoiſtre s'il nous ſeroit facile ou difficile de ſouffrir d'en eſtre privez.

3. Laude vero ut careamus, atque in eo experiamur quid poſſumus, nunquid male vivendum eſt, & tam perdite atque immaniter, ut nemo nos noverit qui non deteſtetur? Quæ major dementia dici aut cogitari poteſt? At ſi bonæ vitæ bonorumque operum comes & ſolet & debet eſſe laudatio, tam comitatum ejus quam ipſam bonam vitam deſeri non oportet. Non autem ſentio ſine quo eſſe aut æquo animo aut ægre poſſim, niſi cum abſuerit.

4. Dequoy me confeſſeray-je donc à vous, mon Dieu, dans cette ſorte de tentation; ſinon de ce qu'il eſt vray que je reſſens quelque joye des loüanges que l'on me donne; mais que j'en reſſens beaucoup davantage de la verité qui me ſemble donner vn juſte ſujet à ces loüanges, que non pas des loüanges meſme. Car ſi j'avois le choix, ou d'eſtre loüé de tout le monde eſtant extravagant ou tres-ignorant en toutes choſes; ou d'en eſtre blâmé eſtant ſage & tres-inſtruit de la verité, je ſçay bien lequel des deux je choiſirois.

4. Quid igitur tibi in hoc genere tentationis, Domine, confiteor? Quid? niſi delectari me laudibus; ſed amplius ipſa veritate quam laudibus. Nam ſi mihi proponatur, utrum malim furens aut in omnibus rebus errãs ab omnibus hominibus laudari, an conſtans & in veritate certiſſimus ab omnibus vituperari, video quid eligam.

5. *Veruntamen nollem, ut vel augeret mihi gaudium cujuslibet boni mei suffragatio oris alieni. Sed auget, fateor, non solum, sed & vituperatio minuit. Et cum ista miseria mea perturbor, subintrat mihi excusatio, quæ qualis sit tu scis, Deus, nam me incertum facit. Quia enim nobis imperasti non tantum continentiam, id est à quibus rebus amorem cohibeamus, verum etiam justitiam, id est quo eum conferamus; Nec te tantum voluisti à nobis, verum etiam proximum diligi; sæpe mihi videor de provectu aut spe primi delectari cum bene intelligentis laude delector; & rursus ejus malo contristari cum eum audio vituperare quod aut ignorat aut bonum est.*

8. *Nam & contristor aliquando laudibus meis, cum vel ea laudantur in me in quibus mihi ipse*

5. Toutefois je voudrois bien que le témoignage que les autres portent en ma faveur, n'augmentast point la satisfaction que je reçois du bien qui peut estre en moy. Ie confesse neanmoins, non seulement qu'il l'augmente, mais que le blâme la diminuë : Et lors que je m'afflige de ce défaut, il se presente à mon esprit des excuses pour le défendre. C'est à vous, Seigneur, à juger quelles elles peuvent estre, puis que pour moy je ne sçay qu'en dire. Car à cause que vous nous avez commandé non seulement la continence, qui nous monstre ce que nous devons ne pas aimer : mais aussi la justice qui nous apprend ce que nous devons aimer ; & que ne nous contentant pas que nous ayons de l'amour pour vous, vous voulez aussi que nostre charité s'étende jusques à nostre prochain, il me semble que souvent je me réjoüis de son avancement ; ou de l'esperance qu'il en donne lors que je prens plaisir aux loüanges de celuy à qui vous avez fait comprendre ce qui merite d'estre loüé dans les hommes ; & qu'au contraire je m'afflige pour son interest, lors que je voy qu'il blâme ce qu'il n'entend point ou ce qui est bon.

6. Ie me fâche mesme quelquefois de mes propres loüanges, soit que l'on fasse cas en moy des choses qui m'y déplaisent, ou que l'on y estime de pe-

tites chofes beaucoup plus qu'elles ne meritent de l'eſtre. Mais que ſçay-je ſi ce ſentiment ne procede point de ce que je ne puis ſouffrir que celuy qui me loüe ait vne opinion de moy differente de celle que j'en ay moy-meſme? Non qu'en cela je ſois touché de ſon intereſt ; mais parce que ces meſmes bonnes qualitez qui me plaiſent en moy, me ſont encore plus agreables lors qu'elles plaiſent auſſi aux autres: Car c'eſt en quelque maniere ne me loüer pas, que de ne loüer pas l'opinion que je porte de moy-meſme, ainſi qu'il arrive lors qu'on loüe en moy les choſes qui m'y déplaiſent, ou que l'on y louë davantage celles qui m'y plaiſent le moins.

diſpliceo; vel etiam bona minora & levia pluris æſtimantur quã æſtimanda ſunt. Sed rurſus vnde ſcio an propterea ſic afficior quia nolo de meipſo à me diſſentire laudatorẽ meum; non quia illius vtilitate moveor, ſed quia eadẽ bona quæ mihi in me placent jucundiora mihi ſunt cum & alteri placent. Quodammodo enim non ego laudor cum de me ſententia mea non laudatur; quandoquidem aut illa laudantur quæ mihi diſplicent, aut illa amplius quæ mihi minus placent.

7. Ne me connois-je donc point moy-meſme en cela? Ie voy bien en vous, Seigneur, qui eſtes la verité, que je ne dois eſtre touché des loüanges que l'on me donne qu'à cauſe de l'vtilité de mon prochain, & non pas à cauſe de moy. Mais je ne ſçay pas ſi j'en vſe de la ſorte. Et en cela je vous connois mieux, ô mon Dieu, qui eſtes la verité eternelle, laquelle m'apprend que je dois eſtre dans cette diſpoſition, que je ne me connois moy-meſme pour ſçavoir ſi j'y ſuis. Ie vous conju-

7. Ergone de hoc incertus ſum mei? Ecce in te veritas video, non me laudibus meis propter me, ſed propter proximi vtilitatem moveri oportere. Et vtrum ita ſim neſcio. Minus mihi in hac re notus ſum ipſe quam tu. Obſecro te, Deus meus, & meipſum mihi indica, vt confitear oraturis pro me

fratribus meis quod in me ſaucium compererо.

re donc, mon Dieu, de me faire voir moy-meſme à moy-meſme, afin que j'avouë & que je montre à mes freres qui pourront vous prier pour moy, les playes que je découvriray dans mon ame.

8. *Iterum me diligentius interrogem. Si vtilitate proximi moveor in laudibus meis, cur minus moveor ſi quiſquam alius injuſte vituperetur quam ſi ego? Cur ea contumelia magis mordeor quæ in me, quam quæ in alium eadem iniquitate coram me jacitur? An & hoc neſcio? Etiamne id reſtat vt ipſe me ſeducam, & verum non faciam coram te in corde & lingua mea?*

8. Ie veux paſſer encore plus avant à examiner le fond de mon cœur. Si ce n'eſt que par la conſideration de l'vtilité de mon prochain, que je prens plaiſir d'eſtre loüé, pourquoy reſſens-je moins le blâme injuſte qu'on luy donne, que celuy que je reçois? Pourquoy ſuis-je plus touché lors que l'on médit de moy, que lors qu'avec auſſi peu de raiſon l'on médit d'vn autre en ma preſence? Diray-je que j'en ignore auſſi la cauſe? & vſeray-je encore de ce moyen afin de me tromper moy-meſme, & faire voir devant vous que je ne ſuis veritable, ny dans mon cœur, ny dans mes paroles?

6. *Inſaniam iſtam Domine, longe fac à me, ne oleum peccatoris mihi ſit os meum ad impinguandum caput meum. Egenus & pauper ego ſum, & melior in occulto gemitu diſplicens mihi, & quærens miſericordiam tuam donec reficiatur de-*

6. Seigneur, éloignez de moy cette folie, de peur que mes propres diſcours ne ſoient comme l'huile dont le pecheur voudroit huiler ma teſte par ſes flateries. Ie ſuis pauvre & miſerable; & tout ce que j'ay de meilleur, c'eſt que gemiſſant en ſecret je me déplais à moy-meſme, & recherche vôtre miſericorde juſques à ce que je me corrige de mes defauts, & que par vn parfait renouvellement, j'arrive à cet-

te heureuſe paix que l'œil du ſuperbe ne connoiſt point.

fectum meum, & perficiatur vſque in pacem quam neſcit arrogantis oculus.

Chapitre XXXVIII.

Combien la vaine gloire eſt dangereuſe.

NOs paroles & nos actions quand elles éclatent devant les hommes, donnent ſujet à vne tentation tres-perilleuſe par l'amour de la loüange, qui s'efforce d'attirer des applaudiſſemens recherchez pour faire eſtimer en nous quelque qualité avantageuſe : & lors que je condamne cela dans moy, je reconnois qu'en cela meſme que je le condamne, ce que je condamne s'y peut rencontrer : Car il arrive ſouvent que ceux qui ſont profeſſion de mépriſer la vaine gloire, ſe glorifient de ce mépris avec encore plus de vanité : & ainſi ce n'eſt plus du mépris de la vaine gloire qu'ils ſe glorifient, puis que ce n'eſt pas la mépriſer, que de ſe glorifier de ce mépris dans le cœur.

Sermo autem ore procedens, & facta quæ innoteſcunt hominibus, habent tentationem periculoſiſſimam ab amore laudis, qui ad privatam quandam excellentiam contrahit emendicata ſuffragia, & tentat, cum à me in me arguitur eo ipſo quo arguitur. Et ſæpe homo de ipſo vanæ gloriæ contemptu vanius gloriatur: ideoque non jam de ipſo contemptu gloriæ glorietur. Non enim eam contemnit cum gloriatur intus.

Chapitre XXXIX.

De la complaiſance en ſoy-meſme.

NOvs avons encore en cette eſpece de tentation vn autre mal au dedans de nous : C'eſt la vanité de ceux

Etiam intus eſt alind in eodem genere tentationis

malum, quo inanescunt qui placent sibi de se, quamvis aliis vel non placeant, vel displiceant, nec placere affectent cæteris. Sed sibi placentes multum tibi displicent, non tantum de non bonis quasi bonis, verum etiam de bonis tuis quasi suis: aut etiam sicut de tuis, sed tanquam ex meritis suis: aut etiam sicut ex tua gratia, non tamen socialiter gaudentes, sed aliis invidentes eam. In his omnibus atque hujuscemodi periculis & laboribus vides tremorem cordis mei; & vulnera mea magis subinde à te sanari, quam mihi non infligi sentio.

qui ſont dans la complaiſance d'eux-meſmes, quoy qu'ils ne plaiſent pas aux autres, ou que meſme ils leur déplaiſent, & qu'ils ne ſe ſoucient pas de leur plaire. Car en ſe plaiſant à eux-meſmes, ils vous déplaiſent beaucoup, mon Dieu, non ſeulement lors qu'ils ſe glorifient des choſes qui ne ſont pas bonnes comme ſi elles l'eſtoient; mais auſſi lors qu'ils ſe glorifient des graces que vous leur avez faites, comme s'ils ne les tenoient pas de vous, ou comme ſi les tenant de vous ils les avoient obtenuës par leurs merites; ou lors meſme que croyant les tenir de voſtre pure bonté & ſans les avoir meritées, ils ne les poſſedent pas dans la joye d'vne vnion ſainte avec leurs freres, mais leur envient les meſmes graces, eſtant bien aiſes d'avoir ſujet de ſe preferer aux autres. Dans tous ces dangers & autres ſemblables, vous voyez, mon Dieu, les apprehenſions de mon cœur, & je reconnois que ſi ces playes ne me cauſent pas tant de mal, c'eſt pluſtoſt que voſtre main les guerit à meſure que je les reçois, que non pas que je ne les reçoive point.

CHAPITRE XL.

Il reprend tout ce qu'il a traité dans ce livre, & premierement comme il a recherché Dieu dans toutes les creatures & dans soy-mesme.

SEIGNEVR, qui estes l'eternelle verité, avez-vous jamais manqué de marcher avec moy, & de m'instruire de ce que j'avois à fuir ou à rechercher, lors que je vous ay rapporté le mieux que j'ay pû mes pensées les plus secretes, & que j'ay eu recours à vôtre assistance touchant ma conduite? I'ay consideré le plus attentivement qu'il m'a esté possible par mes sens exterieurs toutes les parties du monde. I'ay tâché de découvrir dans moy-mesme toutes les fonctions & les puissances de cette vie qui m'anime, & de passer jusques à la connoissance de mes propres sens. Delà je suis entré dans les diverses estenduës des replis de ma memoire, qui par tant de manieres admirables sont pleines d'vne innombrable multitude de differentes images; je les ay considerées, & j'en suis demeuré tout épouvanté.

VBi non mecum ambulasti veritas docens quid caveam & quid appetam, cum ad te referrem interiora visa mea quæ potui, teque consulerem? Lustravi mundum foris sensu quo potui, & attendi vitam corporis mei de me, sensusque ipsos meos. Inde ingressus sum in recessus memoriæ meæ, multiplices amplitudines plenas miris modis copiarum innumerabilium, & consideravi, & expavi, & nihil eorum discernere potui sine te, & nihil eorum esse te inveni.

2. Mais aprés avoir fait cette reveuë generale de toute la nature & de moy-mesme, j'ay reconnu que tout ce que j'en comprenois, estoit par vostre lumiere & vostre assistance; & que vous n'estiez, mon Dieu, aucune de

2. Nec ego ipse inventor qui peragravi omnia, & distinguere & pro suis quæque dignitatibus æstimare conatus sum, exci-

piens alia nunciantibus sensibus, & interrogans alia mecum commixta sentiens, ipsosque nuncios dignoscens atque dinumerans, jamque in memoria dilatis opibus alia pertractans, alia recondens, alia eruens.

toutes ces choses ; & que moy-mesme je n'estois pas vous non plus qu'elles, bien que ce fust moy qui les découvrois, qui les remarquois toutes l'vne aprés l'autre, qui m'efforçois de les distinguer entre elles, & de les estimer chacune en particulier selon leur dignité & leur excellence, qui recevois les vnes par l'entremise des sens, qui en examinois d'autres que je trouvois dans moy-mesme sans y estre venuës d'ailleurs, qui remarquois le nombre & la diversité des sens qui m'en avoient fait leur rapport, & qui lors que ma memoire estoit remplie de ces tresors en maniois les vns, mettois les autres comme en reserve, & retirois de leurs replis ceux dont je me voulois servir.

3. *Nec ego ipse cum hæc agerem, id est vis mea qua id agebam, nec ipsa eras tu, quia lux es tu permanens quam de omnibus consulebam an essent, quid essent, quanti pendenda essent. Et audiebam docentem ac jubentem, & sæpe istud facio. Hoc me delectat, & ab actionibus necessitatis quantum relaxari possum, ad istam voluptatem refugio.*

3. Non, Seigneur, je ne suis point ce que vous estes, quoy que je fasse toutes ces choses : la puissance par laquelle je les fais, n'est point ce que je cherche, lors que je cherche mon Dieu : Car vous estes cette lumiere immuable que je consultois sur toutes choses, pour sçavoir si elles estoient, quelles elles estoient, & l'estime que j'en devois faire : & j'écoutois sur cela vostre parole interieure qui m'instruisoit, & me servoit de regle & de loy : Et c'est ce que je fais souvent : C'est où je trouve du repos, & vn plaisir ineffable. Et tout le temps qui me

peut

peut rester de libre, aprés avoir satisfait aux occupations où la necessité m'engage, je le donne à cette sainte & innocente volupté.

4. Or dans toutes ces choses que mon esprit considere en consultant vostre eternelle lumiere, je ne trouve aucun lieu asseuré pour mettre mon ame, si ce n'est en vous qui pouvez seul rassembler tout ce qui s'est dissipé en moy parmy la multitude des creatures, & faire qu'il n'y ait plus rien qui s'éloigne jamais de vous. Quelquefois, Seigneur, vous me faites entrer dans des sentimens si extraordinaires, & joüir dans le plus secret de mon ame d'vne certaine douceur si grande & si merveilleuse, que si vous permettiez qu'elle receust son entier accomplissement en moy, elle passeroit à je ne sçay quoy qui ne seroit plus cette vie, tant ce bonheur seroit extréme; mais je retombe dans les miseres de l'estat déplorable où nous vivons par le poids de ce corps mortel. Ie me trouve emporté comme par le torrent des choses qui nous environnent tous les jours : Ie me sens engagé dans ces liens, & je verse beaucoup de larmes ; mais je ne laisse pas pour cela d'y demeurer toûjours engagé ; tant il est difficile de resister au poids de la coûtume qui nous entraisne. Ie puis demeurer en cet estat, & je ne le veux pas : je vou-

4. Neque in his omnibus quæ percurro consulens te invenio tutum locum animæ meæ, nisi in te, quo colligantur sparsa mea, nec à te quicquam recedat ex me. Et aliquando intromittis me in affectum multum inusitatum introrsus, ad nescio quam dulcedinem, quæ si perficiatur in me, nescio quid erit quod vita ista non erit. Sed recido in hæc ærumnosis ponderibus, & resorbeor solitis, & teneor, & multum fleo, sed multum teneor. Tantum consuetudinis sarcina degravat. Hic esse valeo, nec volo: illic volo, nec valeo, miser vtrobique.

drois en eſtre délivré, & je ne le puis. Ainſi de tous coſtez je ſuis miſerable.

CHAPITRE XLI.

Qu'on ne doit chercher que Dieu ſeul.

IDeoque conſideravi languores peccatorum meorum in cupiditate triplici; & dexteram tuam invocavi ad ſalutem meam. Vidi enim ſplendorem tuum corde ſaucio, & repercuſſus dixi: Quis illuc poteſt? Projectus ſum à facie oculorum tuorum. Tu es veritas ſuper omnia præſidens. At ego per avaritiam meam non amittere te volui, ſed volui tecum poſſidere mendacium: ſicut nemo vult ita falſum dicere ut neſciat ipſe quid verum ſit. Itaque amiſi te, quia non dignaris cum mendacio poſſideri.

J'AY conſideré toutes les langueurs où le peché a reduit mon ame en m'examinant ſur les trois paſſions d'où naiſſent tous les deſordres des hommes, la volupté, la curioſité & l'orgueil : & j'ay imploré le ſecours de vôtre main toute-puiſſante pour trouver quelque eſperance de ſalut dans vne ſi grande miſere. Car ayant veu l'éclat de voſtre gloire avec vn cœur bleſſé & des yeux malades, j'ay dit tout ébloüy d'vne ſi grande lumiere : Qui eſt celuy qui peut porter ſa veuë juſques-là ? Et j'ay eſté rejetté bien loin de la ſplendeur de voſtre face. Vous eſtes la verité qui preſide ſur toutes choſes : & mon avidité inſatiable a fait que je ne vous ay pas voulu perdre ; mais que j'ay voulu poſſeder auſſi avec vous ce qui n'eſt que menſonge & que vanité, comme les menteurs veulent tout enſemble, & ſçavoir la verité, & la déguiſer aux autres par leurs menſonges. Mais par cette conduite, Seigneur, je vous ay perdu, parce que vous ne pouvez ſouffrir qu'on veüille vous poſſeder avec le menſonge.

CHAPITRE XLII.

Des Platoniciens qui ont eu recours aux demons, comme à des mediateurs entre Dieu & les hommes.

QVI pouvois-je trouver qui fust capable de me reconcilier avec vous? Devois-je avoir recours aux Anges? Et de quelles prieres, de quelles ceremonies me faloit-il vser pour cela? Ie sçay que plusieurs s'efforçant de retourner à vous, & ne le pouvant d'eux-mesmes, ont tenté vne telle voye, & se laissant emporter à la curiosité & au desir d'avoir des visions extraordinaires, ils ont merité de tomber dans l'illusion. Car ils vous cherchoient avec le faste & la vanité d'vne science présomptueuse, pensant plustost à s'élever par de hautes connoissances, qu'à s'humilier par la reconnoissance de leurs pechez. Et ainsi par la ressemblance de leur cœur avec celuy des demons, ils ont eu pour compagnons & pour associez de leur orgueil les puissances de l'air qu'ils ont attirées, & qui les ont trompez par la magie, lors que cherchant vn mediateur pour estre purifiez, ils en ont rencontré vn qui estoit bien éloigné de le pouvoir estre veritablement, puis que c'estoit le diable qui se transformoit en vn Ange de lumiere.

QVem invenirem qui me reconciliaret tibi? An ambiendum mihi fuit ad Angelos? Qua prece? quibus sacramentis? Multi conantes ad te redire, neque per seipsos valentes, sicut audio, tentaverunt hæc, & inciderunt in desiderium curiosarum visionum, & digni habiti sunt illusionibus. Elati enim te quærebant doctrinæ fastu, exerentes potius quam tundentes pectora, & adduxerunt sibi per similitudinem cordis sui, conspirantes & socias superbiæ suæ potestates aëris hujus, à quibus per potentias magicas deciperentur, quærentes mediatorem per quem purgarētur, & non erat. Diabolus enim erat transfigurans se in angelum lucis.

2. Et multum illexit superbam carnem quod carneo corpore ipse non esset. Erant enim illi mortales & peccatores; tu autem, Domine, cui reconciliari superbe quærebant, immortalis & sine peccato. Mediator autem inter Deum & homines oportebat vt haberet aliquid simile Deo, aliquid simile hominibus; ne in vtroque hominibus similis longe esset à Deo; aut in vtroque Deo similis longe esset ab hominibus, atque ita mediator non esset. Fallax itaque ille mediator, quo per secreta judicia tua, superbia mereretur illudi, vnum cum hominibus habet, id est peccatum; aliud videri vult habere cum Deo, vt quia carnis mortalitate non tegitur pro immortali se ostentet. Sed quia stipendium peccati mors est, hoc habet cõmune cũ hominibus, vnde simul dãnetur in mortem.

2. Et ce qui a beaucoup servy à tromper ces superbes, c'est qu'il n'étoit pas comme eux revestu d'vn corps de chair : car ils estoient mortels & pecheurs : & vous, Seigneur, auquel ils cherchoient avec orgueil de se reconcilier, estes immortel & sans peché. Or il faloit que le mediateur entre Dieu & les hommes, eust quelque chose de semblable à Dieu & quelque chose de semblable aux hommes, afin que n'estant pas entierement semblable aux hommes, il ne fust pas trop éloigné de Dieu, & que n'estant pas entierement semblable à Dieu, il ne fust pas trop éloigné des hommes, & par consequent incapable de leur servir de mediateur. Ainsi ce faux mediateur par lequel vos secrets jugemens permettent que l'orgueil des superbes soit trompé comme ils le meritent, a vne chose commune avec les hommes, sçavoir le peché; & dautant qu'il n'est pas revestu d'vn corps mortel, il veut faire croire qu'il en a vne autre commune avec Dieu, sçavoir l'immortalité : mais parce que la mort est la recompense du peché, & que le peché luy est commun avec les hommes, il sera condamné aussi-bien qu'eux à vne mort eternelle.

CHAPITRE XLIII.

Que IESVS-CHRIST *est nostre seul veritable Mediateur. De la pensée qu'il avoit euë de se retirer dans le desert.*

MAIS le veritable Mediateur que vous avez fait connoistre aux humbles par vostre secrete misericorde, & que vous avez envoyé afin de les instruire à l'humilité par son exemple; Ce Mediateur entre Dieu & les hommes, IESVS-CHRIST homme, devant paroistre entre le juste immortel & les pecheurs mortels, s'est fait voir mortel & juste, mortel avec les hommes, & juste avec Dieu; afin que la vie & la paix estant les recompenses de la justice, par la justice qu'il avoit commune avec Dieu, il ruinast dans les pecheurs qu'il rendroit justes, la mort qu'il a bien voulu avoir commune avec eux. C'est luy qui a esté prédit aux Saints des siecles passez, afin qu'ils fussent sauvez par la foy de sa passion qui devoit arriver, ainsi que nous le sommes par la foy de sa passion déja arrivée. Et c'est entant qu'homme qu'il est Mediateur, puis qu'entant que Verbe il ne le peut estre, parce qu'il est égal à Dieu, & que c'est vn Dieu residant en Dieu, qui

Verax autem mediator quē secreta tua misericordia demonstrasti humilibus, & misisti ut ejus exemplo etiam ipsam discerent humilitatem, mediator ille Dei & hominū homo Christus Iesus, inter mortales peccatores & immortalem justum apparuit; mortalis cum hominibus, justus cum Deo. Vt quoniam stipendium justitiæ vita & pax est, per justitiam conjunctam Deo evacuaret mortem justificatorum impiorum quam cum illis voluit habere communem. Hic demonstratus est antiquis sanctis, ut ita ipsi per fidem futuræ passionis ejus, sicut nos per fidem præteritæ salvi-

fierent. In quantum enim homo in tantum mediator; in quantum autem verbum, non medius, quia æqualis Deo, & Deus apud Deum, & simul cum Spiritu sancto vnus Deus.

avec son Pere & le saint Esprit n'est qu'vn mesme Dieu.

2. Quomodo nos amasti, Pater bone, qui filio tuo vnico non pepercisti, sed pro nobis impiis tradidisti eum? Quomodo nos amasti? pro quibus ille non rapinam arbitratus est esse æqualis tibi, factus est subditus vsque ad mortem crucis, vnus ille in mortuis liber potestatem habens ponendi animã suam, & potestatem habens iterum sumendi eam: pro nobis tibi victor, & victima; & ideo victor, quia victima: pro nobis tibi sacerdos; & sacrificium; & ideo sacerdos, quia sacrificium; faciens tibi nos de servis filios de te nascendo, nobis serviendo. Merito mihi spes va-

2. Iusqu'à quel excés nous avez-vous donc aimez, ô Pere tout bon & tout misericordieux, puis que vous n'avez pas épargné vostre Fils vnique; mais l'avez livré à la mort pour le salut des pecheurs? Iusqu'à quel excés nous avez-vous aimez, nous pour qui celuy qui n'a point creu ravir vostre gloire en se publiant égal à vous, s'est rendu obeïssant jusqu'à la mort & à la mort de la Croix; luy qui estant le seul libre entre les morts avoit la puissance de quitter son ame & de la reprendre; qui pour nous s'est offert à vous comme vainqueur & comme victime, & qui n'a esté vainqueur que parce qu'il a esté victime; qui pour nous s'est offert à vous comme sacrificateur & sacrifice; & qui n'a esté sacrificateur que parce qu'il a esté sacrifice; qui d'esclaves que nous estions, nous a rendus vos enfans par la naissance qu'il tire de vous, & par son assujettissement aux hommes. C'est en luy que j'établis avec raison la ferme esperance que j'ay conceuë,

que vous guerirez toutes mes langueurs, par luy qui est assis à vostre droite, & qui implore vostre misericorde pour nous. Car sans cela je me laisserois emporter au desespoir. Il est vray que mes foiblesses sont tres-grandes & en tres-grand nombre : Elles le sont, je l'avouë; mais le remede que vous pouvez y donner est encore beaucoup plus grand & plus puissant.

lida in illo est, quod sanabis omnes languores meos, per eum qui sedet ad dexteram tuam & te interpellat pro nobis, alioquin desperarem. Multi enim & magni sunt iidem languores mei, multi sunt & magni; sed amplior est medicina tua.

3. Nous eussions pû croire que vôtre Verbe estoit trop éloigné de nous pour avoir aucune alliance avec nous, & ainsi desesperer de nostre salut, s'il ne se fust point fait chair & n'eust point demeuré parmy nous. Estant épouvanté de la multitude de mes pechez & accablé sous le poids de mes miseres, j'avois pensé en moy-mesme & comme resolu de m'enfuir en quelque desert; mais vous m'en avez empesché, & m'avez rasseuré en disant : IESUS-CHRIST est mort pour tous les hommes, afin que ceux qui vivent ne vivent plus à eux-mesmes, mais à celuy qui est mort pour eux.

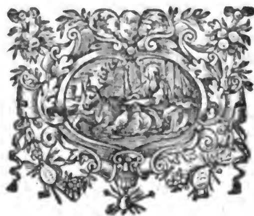
3. Potuimus putare verbum tuum remotum esse à conjunctione hominis, & desperare de nobis; nisi caro fieret & habitaret in nobis. Conterritus peccatis meis & mole miseriæ meæ agitaveram in corde meditatusq; fuerã fugam in solitudinem; sed prohibuisti me, & confirmasti me, dicens: Ideo pro omnibus Christus mortuus est, ut qui vivũt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.

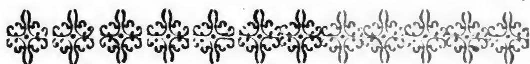
4. Ie remets donc, Seigneur, entre vos mains le soin de tout ce qui me regarde, afin que je vive, & que je considere les merveilles de vostre loy. Vous connoissez mon ignorance & ma foi-

4. Ecce, Domine, jacto in te curam meam ut vivam, & considerabo mirabilia de lege tua. Tu scis imperitiam

meam & infirmitatem meam : doce me, & sana me. Ille tuus vnicus in quo sunt omnes thesauri sapientiæ & scientiæ absconditi redemit me sanguine suo. Non calumnientur mihi superbi : quoniam cogito pretium meum, & manduco, & bibo, & erogo, & pauper cupio saturari ex eo inter illos qui edunt & saturantur, & laudant dominum qui requirunt eum.

blesse : instruisez-moy, & guerissez-moy. Cet adorable Mediateur vostre Fils vnique dans lequel sont cachez tous les thresors de la sagesse & de la science m'a racheté par son sang : Ie ne crains point les calomnies des superbes, parce que je connois quel est le prix de la victime offerte pour ma rançon : Ie mange son corps : Ie boy son sang : Ie les distribuë aux autres ; & parce que je suis encore pauvre je desire d'estre rassasié de ce pain celeste avec ceux qui le mangent & en sont rassasiez, sçachant que ceux qui cherchent le Seigneur ne manqueront point à publier ses loüanges.





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE ONZIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Pourquoy nous nous confessons à Dieu qui nous connoist mieux que nous-mesmes.

ESTANT eternel comme vous estes, ô mon Dieu! ignorez-vous ce que je dis? ou faut-il que vous attendiez la revolution des temps pour voir ce qui se fait dans le temps? Pourquoy donc vous rapportay-je ainsi tant de choses? Ce n'est pas certes pour vous en donner la connoissance; mais c'est pour allumer vostre amour de plus en plus dans mon cœur & dans le cœur de ceux qui liront cecy, afin que nous disions tous ensemble: Que le Seigneur est grand & admirable!

2. Ie l'ay déja dit & je le redis encore: c'est l'amour que je vous porte, & le desir d'exciter ce mesme amour

Nunquid, Domine, cum tua sit æternitas, ignoras quæ tibi dico, aut ad tempus vides quod fit in tempore? Cur ergo tibi tot rerum narrationes digero? Non utique ut per me noveris ea, sed affectum meum excito in te, & eorum qui hæc legunt, ut dicamus omnes: Magnus Dominus, & laudabilis valde.

2. Iam dixi & dicam, amore amoris tui facio istud,

Nam & oramus, & tamen veritas ait : Novit pater vester quid vobis opus sit priusquam petatis ab eo. Affectum ergo nostrum patefacimus in te confitendo tibi miserias nostras, & misericordias tuas super nos, ut liberes nos omnino quoniam cœpisti, ut desinamus esse miseri in nobis, & beatificemur in te; quoniam vocasti nos ut simus pauperes spiritu, & mites, & lugentes, & esurientes ac sitientes justitiam, & misericordes, & mundi corde, & pacifici. Ecce narravi tibi multa quæ potui & quæ volui, quoniam tu prior voluisti ut confiterer tibi Domino Deo meo, quoniam bonus es, quoniam in seculum misericordia tua.

dans le cœur de tous les hommes qui m'oblige d'en vser comme je fais. Ainsi nous ne laissons pas de prier, quoy que celuy qui est la Verité nous ait dit : Que nostre Pere celeste connoist ce qui nous est necessaire avant mesme que nous le luy demandions. Nous redoublons donc nostre affection envers vous, en vous confessant nostre misere & vostre misericorde, afin que vous acheviez de nous délivrer comme vous avez commencé, & qu'ainsi nous cessions d'estre malheureux en nous-mesmes, & devenions heureux en vous. Car vous nous appellez à estre pauvres d'esprit, à estre doux, à verser des larmes, à estre affamez & alterez de la justice, à estre misericordieux, purs de cœur, & pacifiques. Ainsi je vous ay fait entendre plusieurs choses comme je l'ay pû, & l'ay voulu, parce que vous avez voulu le premier que je vous offrisse vne confession de loüange comme à mon Dieu, & que je reconnusse que vous estes bon, & que vos misericordes s'étendent dans tous les siecles.

CHAPITRE II.

Il demande lumiere à Dieu pour entrer dans l'intelligence de ses saintes Ecritures.

COMMENT ma plume seroit-elle capable d'écrire tant de saintes inspirations, de salutaires frayeurs, de favorables consolations, & de secretes conduites par lesquelles il vous a plû m'amener jusqu'au rang que vous avez voulu que je tinsse dans vostre Eglise, en me donnant la charge de prescher vostre parole & de dispenser vos sacremens à vostre peuple? Mais quand je serois capable de les rapporter toutes par ordre, les moindres momens me sont si chers que je ne sçay comment j'en pourrois trouver le loisir.

QVando autem sufficio lingua calami enunciare omnia hortamenta tua, & omnes terrores tuos, & consolationes, & gubernationes, quibus me perduxisti prædicare verbum tuum, & sacramentum tuum dispensare populo tuo? Et si sufficio hæc enunciare ex ordine, caro mihi valent stillæ temporum.

2. Car il y a long-temps que je desire avec ardeur de mediter vostre sainte loy, & de vous confesser en la meditant, quelles sont mes connoissances & mes ignorances; de quelle sorte vous avez commencé à éclairer les yeux de mon ame; & quelles tenebres y restent encore & y resteront toûjours jusqu'à ce que la force toute-puissante de vostre grace détruise entierement ma foiblesse. Ie ne veux employer à autre chose les heures que j'auray libres aprés avoir satisfait aux besoins du corps, aux relasches neces-

2. Et olim inardesco meditari in lege tua, & in ea tibi confiteri scientiam & imperitiam meam, primordia illuminationis tuæ, & reliquias tenebrarum mearum quousque devoretur à fortitudine infirmitas. Et nolo in aliud horæ diffluant quas invenio liberas à necessitatibus reficiendi corporis, &

intentionis animi, & ſervitutis quam debemus hominibus, & quam non debemus, & tamen reddimus.

ſaires de l'eſprit, au ſervice que nous devons au prochain, & à celuy meſme que nous ne luy devons pas, & que nous ne laiſſons pas de luy rendre.

3. *Domine Deus meus, intende orationi meæ, & miſericordia tua exaudiat deſiderium meum, quoniam non mihi ſoli æſtuat, ſed vſui vult eſſe fraternæ charitati: & vides in corde meo quia ſic eſt. Sacrificem tibi famulatum cogitationis & linguæ meæ; & da quod offeram tibi. Inops enim & pauper ſum; tu dives in omnes invocantes te, qui ſecurus curam noſtri geris. Circuncide ab omni temeritate omnique mendacio interiora & exteriora labia mea. Sint caſtæ deliciæ meæ ſcripturæ tuæ; nec fallar in eis, nec fallam ex eis. Domine attende, & miſerere, Domine Deus meus, lux cæcorum & virtus infirmorum, ſtatimque lux viden-*

3. Seigneur mon Dieu, ſoyez attentif à ma priere: & que voſtre miſericorde exauce le deſir de mon cœur, puis que l'ardeur qui l'agite ne regarde pas mon ſeul intereſt; mais auſſi celuy des autres à qui la charité fraternelle luy fait deſirer d'eſtre vtile. Vous voyez dans le fond de mon ame qu'il eſt ainſi: Faites-moy donc la grace que je vous ſacrifie tout le ſervice que je vous puis rendre par mes penſées & par mes paroles: Donnez-moy ce que vous avez agreable que je vous offre: Car je ſuis pauvre & miſerable; & vous répandez vos richeſſes ſur tous ceux qui vous invoquent, vous qui ſans eſtre inquieté d'aucun ſoin, daignez prendre tant de ſoin de nous. Retranchez de mon eſprit & de ma langue toute ſorte d'erreur & de menſonge: Que vos ſaintes Ecritures ſoient mes chaſtes & innocentes délices: Que je ne ſois point trompé en elles, & que je ne trompe point les autres par elles. Seigneur mon Dieu, qui eſtes la lumiere des aveugles & la force des foibles, & qui devenez enſuite la lumiere des clair-voyans & la force des forts, parce que vous les rendez clair-voyans &

forts, d'aveugles & de foibles qu'ils estoient auparavant ; regardez mon ame, & écoutez les cris qu'elle jette du plus profond de sa misere : Car si vos oreilles ne l'entendent dans cet abysme, & si elles se détournent d'elle, où ira-t-elle, & à qui s'adressera-t-elle ?

4. Le jour & la nuit sont à vous, & les momens volent & s'enfuyent comme il vous plaist. Accordez-moy quelques-vns de ces momens pour pouvoir mediter les secrets de vostre loy, & ne fermez pas cette sainte porte à ceux qui frapent pour y entrer; puis que ce n'est pas en vain que vous avez voulu que l'on ait écrit ce grand nombre de livres voilez de tant de mysteres. Ces forests sacrées n'ont-elles pas des cerfs qui s'y retirent, qui s'y promenent, qui y paissent, qui s'y reposent, & qui y ruminent ? O mon Dieu, achevez d'illuminer mon esprit, & de me reveler ces connoissances. Vostre parole est toute ma joye, & elle m'est plus agreable que toutes les voluptez de la terre : Donnez-moy donc ce que j'aime. Car il est vray que je l'aime ; & c'est vous qui me l'avez fait aimer : Ne laissez point, Seigneur, vos dons imparfaits, & ne m'abandonnez pas, puis que je suis comme vne plante que vous avez produite, & qui a besoin que vous l'arro-

tium & virtus fortium ; attende animam meam, & audi clamantem de profundo. Nam nisi adsint & in profundo aures tuæ, quo ibimus? quo clamabimus?

3. Tuus est dies, & tua est nox. Ad nutum tuum momenta transvolant. Largire inde spatium meditationibus nostris in abdita legis tuæ, neque adversus pulsantes claudas eam. Neque enim frustra scribi voluisti tot paginarum opaca secreta. Aut non habent illæ sylvæ cervos suos recipientes se in eas, & resumentes & ambulantes, & pascentes, recumbentes, & ruminantes? O Domine, perfice me, & revela mihi eas. Ecce vox tua gaudium meum, vox tua super affluentiam voluptatum. Da quod amo: Amo enim; & hoc tu dedisti. Ne dona tua deseras, nec herbam tuam sper-

nas sitientem. Confitear tibi quidquid invenero in libris tuis, & audiam vocem laudis, & te bibam, & considerem mirabilia de lege tua ab usque principio in quo fecisti cælum & terram, usque ad regnum tecum perpetuum sanctæ civitatis tuæ.

siez en la favorisant de vos graces. Que je reconnoisse, mon Dieu, tenir de vous tout ce que j'apprendray de vos saintes Ecritures : Que j'écoute la voix de vos loüanges : Que mon ame estanche sa soif, en se remplissant des eaux divines de vostre sagesse, & que je considere les merveilles de vostre loy depuis ce temps auquel vous creastes le ciel & la terre jusques à ce royaume eternel, où nous regnerons tous dans vostre sainte Ierusalem.

5. Domine, miserere mei, & exaudi desiderium meum. Puto enim quod non sit de terra, non de auro & argento & lapidibus, aut decoris vestibus, aut honoribus & potestatibus, aut voluptatibus carnis; neque de necessariis corpori & huic vitæ peregrinationis nostræ, quæ omnia nobis apponuntur quærentibus regnum & justitiam tuam. Vide, Domine Deus meus, unde sit desiderium meum. Narraverunt mihi injusti delectationes suas, sed non sicut lex tua, Domine. Ecce unde est desi-

5. Seigneur, ayez pitié de moy, & exaucez mon souhait, puis qu'il me semble qu'il n'a pour fin rien de terrestre ; qu'il ne recherche ny l'or ny l'argent, ny les pierres precieuses, ny les meubles magnifiques, ny les honneurs, ny la puissance, ny les voluptez des sens, ny mesme les choses necessaires au corps durant cette vie voyagere que nous passons dans le monde, & qui selon vos promesses nous doivent estre données comme par surcroist, lors que nous cherchons vostre royaume & vostre justice. Voyez, mon Dieu, d'où procede mon desir. Les impies m'ont raconté leurs plaisirs : mais ils n'ont rien qui égale vostre loy. Voilà, Seigneur, d'où procede mon desir. Regardez-le, Pere tout puissant : Considerez-le, & approuvez-le. Faites par vostre misericorde que je trouve grace en vostre presence, afin que les se-

crets de vos ſaintes Ecritures me ſoient découverts, lors que je m'efforceray de les entendre. Ie vous en conjure par noſtre Seigneur IESVS-CHRIST vôtre Fils, l'homme de voſtre droite, & le fils de l'homme que vous avez eſtably mediateur entre vous & nous, & par lequel vous nous avez cherchez lors que nous ne vous cherchions pas encore, & nous avez cherchez afin que nous vous cherchaſſions : Ie vous en conjure par voſtre Verbe eternel par lequel vous avez creé toutes choſes, du nombre deſquelles je ſuis : Ie vous en conjure par voſtre Fils vnique par lequel vous avez appellé à voſtre connoiſſance tous les fidelles, & les avez adoptez pour vos enfans, du nombre deſquels il vous a plû de me mettre : Et je vous en conjure par celuy qui eſt aſſis à voſtre droite, qui ſans ceſſe vous prie pour nous, & en qui ſont cachez tous les threſors de la ſageſſe & de la ſcience. C'eſt luy que je cherche dans vos ſaintes Ecritures. Moyſe a écrit de luy : il le dit luy-meſme dans l'Evangile ; Et il eſt la verité meſme.

derium meum. Vide, Pater, aſpice; & vide, & approba, & placeat in conſpectu miſericordiæ tuæ invenire me gratiam ante te, ut aperiantur pulſanti mihi interiora ſermonum tuorum. Obſecro per Dominum noſtrum Ieſum Chriſtum filium tuũ, virum dexteræ tuæ, filium hominis, quem confirmaſti tibi, mediatorem tuum & noſtrum, per quem nos quæſiſti non quærentes te. Quæſiſti autem, ut quæreremus te: verbum tuum per quod feciſti omnia, in quibus & me, unicum tuum per quem vocaſti in adoptionem populum credentiũ; in quo & me: per eum te obſecro qui ſedet ad dexteram tuam & te interpellat pro nobis, in quo ſunt omnes theſauri ſapientiæ & ſcientiæ abſconditi. Ipſum quæro in libris tuis. Moyſes de illo ſcripſit. Hoc ipſe ait: hoc veritas ait.

CHAPITRE III.

Il prie Dieu de luy faire entendre ce que Moyse a écrit de la creation du ciel & de la terre.

Audiam & intelligam quomodo in principio fecisti cœlum & terram. Scripsit hoc Moyses, scripsit & abiit, transivit hinc ad te; neque nunc ante me est: Nam si esset, tenerem eum & rogarem eum, & per te obsecrarem ut mihi ista panderet, & præberem aures corporis mei sonis erumpentibus ex ore ejus. Et si hebræa voce loqueretur, frustra pulsaret sensum meum, nec inde mentem meam quicquam tangeret. Si autem latine, scirem quid diceret. Sed unde scirem an verū diceret? Quod si & hoc scirem, num ab illo scirem? Intus utique mihi, intus in domicilio cogitationis, nec hebræa nec græca, nec latina nec barbara veritas, sine oris & linguæ or-

FAITES-moy donc la grace, Seigneur, d'écouter & de comprendre de quelle sorte au commencement vous avez creé le ciel & la terre. Moyse l'a écrit; & aprés l'avoir écrit il s'en est allé: il a quitté le monde pour passer d'icy à vous; & ainsi je ne le sçaurois plus voir. Car si je pouvois le voir je m'adresserois à luy, je le supplierois & le conjurerois en vostre nom de m'expliquer les choses qu'il a écrites, & je serois tres-attentif à ses paroles. Que si elles estoient Hebraïques elles frapperoient en vain mes oreilles, puis qu'elles ne pourroient toucher mon esprit; & si elles estoient Latines, j'entendrois bien ce qu'il voudroit dire; mais comment sçaurois-je qu'il diroit vray? Et quand bien je le sçaurois, seroit-ce de luy que je le sçaurois? Nullement; mais il faudroit que ce fust la verité mesme, qui sans l'aide d'aucun langage, soit Hebraïque, soit Grec, soit Latin, soit Barbare, sans se servir des organes de la bouche & de la langue, & sans employer le son d'aucunes syllabes me dist au dedans de moy, & dans le plus secret de ma pensée: Moyse vous dit la verité.

Et

Et aussi-tost je dirois avec certitude & hardiment à ce saint homme : Vous dites la verité. Mais maintenant que je ne puis l'interroger, je m'adresse à vous, ô mon Dieu qui estes la verité eternelle, de laquelle estant remply il n'a rien dit que de veritable: & je vous conjure de me pardonner mes pechez, & de me faire entendre par vostre grace ce que vostre grace luy a fait écrire.

ganis, sine strepitu syllabarum diceret: verum dicit : & ego statim certus confidenter illi homini tuo dicerem : verum dicis. Cum ergo illum interrogare non possim, te quo plenus vera dixit, veritas, rogo te Deus meus, rogo parce peccatis meis; & qui illi servo tuo dedisti hæc dicere, da & mihi hæc intelligere.

CHAPITRE IV.

Les creatures reconnoissent Dieu pour leur createur.

LE ciel & la terre sont donc : & ils crient qu'ils ont esté créez : car ils sont sujets à changer. Or tout ce qui est & qui n'a point esté creé, n'a rien en soy qui auparavant n'ait esté, & c'est en cela que consiste le changement d'avoir quelque chose en soy qui auparavant n'y ait point esté. Ils crient aussi : Nous ne nous sommes pas créez nous-mesmes ; mais nous sommes, parce que nous avons esté créez. Nous n'estions donc pas avant que d'estre créez, pour avoir pu nous créer nous-mesmes. Et l'évidence de ces choses

Ecce sunt cælum & terra : clamant quod facta sint. Mutantur enim atque variantur : Quicquid autem factum non est, & tamen est, non est in eo quicquam quod ante non erat, quod est mutari atque variari. Clamant etiam quod seipsa non fecerint: ideo sumus, quia facta sumus. Non ergo eramus ante-

quam essemus ut fieri possemus à nobis. Et vox dicentium est ipsa evidentia. Tu ergo, Domine, fecisti ea, qui pulcher es, pulchra sunt enim: qui bonus es, bona sunt enim: qui es, sunt enim. Nec ita pulchra sunt, nec ita bona sunt, nec ita sunt, sicut tu conditor eorum, cui comparata, nec pulchra sunt, nec bona sunt, nec sunt. Scimus hæc gratias tibi. Et scientia nostra scientiæ tuæ comparata ignorantia est.

est comme la voix avec laquelle ils nous parlent. Vous avez donc fait, Seigneur, le ciel & la terre. Car vous estes beau; & ils sont beaux: vous estes bon; & ils sont bons: vous estes; & ils sont. Mais ce qu'ils ont de beauté, de bonté & d'estre, est d'vne maniere si fort au dessous de vous qui estes leur createur, qu'en les comparant à vous, on ne peut plus dire, ny qu'ils soient beaux, ny qu'ils soient bons, ny mesme qu'ils soient. Nous sçavons cela, mon Dieu, & nous vous rendons graces de ce que nous le sçavons; & nostre science n'est qu'ignorance si on la compare avec la vostre.

CHAPITRE V.

Que le monde a esté creé de rien.

QVomodo autem fecisti cælum & terram, & quæ machina tam grandis operationis tuæ? Non enim sicut homo artifex formans corpus de corpore, arbitratu animæ valentis imponere utcumque speciem quam cernit in semetipsa interno oculo. Et unde hoc valeret, nisi quia tu fecisti eam?

MAIS de quelle sorte, mon Dieu, avez-vous creé le ciel & la terre? & de quelles machines vous estes-vous servy pour faire vn si grand ouvrage? Car vous n'avez pas agy en cela comme vn artisan, qui en se servant d'vn corps pour former vn autre corps, luy donne telle figure que bon luy semble, selon l'idée qu'il en conçoit, & qu'il en voit en luy-mesme par vn regard interieur de son esprit, qui n'auroit pas cette puissance si vous ne l'aviez creé luy-mesme.

2. Ainſi l'ouvrier donne vne nouvelle forme à vne matiere qui eſtoit déja, & qui eſtoit capable de la recevoir, comme le potier à la terre, le ſculpteur au marbre, le menuiſier au bois, l'orfévre à l'or, les autres artiſans de meſme, chacun ſur les matieres ſur leſquelles ils travaillent. Mais, Seigneur, d'où ces matieres auroient-elles tiré leur eſtre, ſi vous ne les aviez point faites? C'eſt vous qui avez formé le corps de l'ouvrier; qui avez creé l'ame, laquelle remuë comme il luy plaiſt les membres de ce corps; qui eſtes l'auteur de la matiere ſur laquelle il travaille, de l'eſprit qui le rend capable de travailler avec art, & de conſiderer dans luy-meſme ce qu'il execute au dehors, & de tous ſes ſens corporels par le moyen deſquels ce qu'il fait paſſe de ſon imagination à ſon ouvrage, & qui luy rapportent ce qu'il a fait, afin qu'il conſulte la verité qui preſide dans ſon ame, pour ſçavoir s'il eſt bien fait. Toutes ces choſes, Seigneur, vous loüent comme eſtant le createur de toutes choſes.

2. Et imponit ſpeciem jam exiſtenti, & habenti ut eſſet, veluti terræ aut lapidi, aut ligno, aut auro, aut id genus rerum cuilibet. Et unde iſta eſſent, niſi tu inſtituiſſes ea? Tu fabro corpus: tu animum membris imperitantem feciſti: tu materiam unde facit aliquid: tu ingenium quo artem capiat & videat intus quid faciat foris: tu ſenſum corporis quo interprete trajiciat ab animo ad materiam id quod facit, & renunciet animo quid factum ſit, ut ille intus conſulat præſidentem ſibi veritatem an bene factum ſit. Te laudant hæc omnia creatorem omnium.

3. Mais, mon Dieu, comment les avez-vous faites? comment avez-vous fait le ciel & la terre? Certes, vous n'avez pas creé le ciel & la terre, ny dans le ciel, ny dans la terre, ny dans l'air, ny dans les eaux, puis que toutes ces choſes ſont compriſes

3. Sed tu quomodo facis ea? Quomodo feciſti, Deus, cælum & terram? Non utique in cælo, neque in terra feciſti cælum & terram; neque in aëre aut in aquis, quo-

niam & hæc pertinent ad cælum & terram. Neque in vniverso mundo fecisti vniversum mundum quia non erat vbi fieret antequam fieret vt esset: Nec manu tenebas aliquid vnde faceres cælum & terram. Nam vnde tibi hoc quod tu non feceras vnde aliud faceres? Quid enim est nisi quia tu es? Ergo dixisti & facta sunt, atque in verbo tuo fecisti ea.

dans le ciel & dans la terre. Vous n'avez pas non plus creé tout ce grand vnivers dans l'vnivers, parce qu'avant qu'il fust creé il n'y avoit point de place dans laquelle on le pust créer pour luy donner l'estre. Vous n'aviez rien entre les mains dont vous pussiez former le ciel & la terre. Car d'où seroit venuë cette matiere dont vous pussiez former quelque chose, si auparavant vous ne l'aviez faite elle-mesme, puis que vostre estre est la cause de tous les estres? Il faut donc conclure que vous avez dit, que ces choses fussent faites, & qu'elles ont esté faites; & qu'ainsi c'est par vostre seule parole qu'elles ont esté creées.

CHAPITRE VI.

De quelle sorte Dieu a parlé pour créer le monde.

SEd quomodo dixisti? Nunquid illo modo quo facta est vox de nube dicens: Hic est filius meus dilectus? Illa enim vox acta atque transacta est, cœpta & finita. Sonuerunt syllabæ atque transierunt; secunda post primam, tertia post secundam, atque inde ex ordine donec vltima post cæteras, silentiumque post vl-

MAis de quelle sorte avez-vous parlé lors que vous avez creé le monde? A ce esté en la mesme maniere que vous fistes entendre du haut des nuës cette voix qui dit: C'est là mon fils bien-aimé? Car cette voix fut formée, & elle ne dura qu'vn certain temps: Elle commença, & elle finit: Chacune de ses syllabes resonna dans l'air, & puis elles passerent toutes, la seconde aprés la premiere, la troisiéme aprés la seconde, & toutes les autres ensuite, jusques à ce que la derniere eust esté entenduë, & que le si-

lence euſt ſuccedé à cette derniere : Ce qui fait clairement connoiſtre que le mouvement temporel d'vne creature ſervant à voſtre eternelle volonté a exprimé ces paroles. C'eſt pourquoy ces meſmes paroles qui n'ont eſté que paſſageres, ayant eſté rapportées par les oreilles du corps à l'ame, qui eſt intelligente, & qui tient les oreilles de ſon eſprit attentives à écouter voſtre parole eternelle, elle les a comparées avec voſtre Verbe divin, avec cette parole ineffable que vous produiſez dans vn eternel ſilence, & a dit : Il y a vne grande & tres-grande difference entre l'vn & l'autre. Car ces paroles paſſageres ſont beaucoup au deſſous de moy, & ne ſont pas meſme, puis qu'elles paſſent & qu'elles s'enfuyent ; au lieu que la parole de mon Seigneur & de mon Dieu eſt infiniment élevée au deſſus de moy, & ſubſiſte eternellement.

timam. Vnde claret atque eminet quod creaturæ motus expreſſit eam, ſerviens æternæ voluntati tuæ ipſe temporalis. Et hæc ad tempus facta verba tua nunciavit auris exterior menti prudenti, cujus auris interior poſita eſt ad æternum verbum tuum. At illa comparavit hæc verba temporaliter ſonantia, cum æterno in ſilentio verbo tuo, & dixit : Aliud eſt, longe aliud eſt. Hæc longe infra me ſunt ; nec ſunt, quia fugiunt & prætereunt, verbum autem Dei mei ſupra me manet in æternum.

2. Que ſi c'avoit eſté avec des paroles reſonnantes & paſſageres, que vous euſſiez dit que le ciel & la terre fuſſent faits, & que vous euſſiez en cette ſorte creé le ciel & la terre, il faudroit qu'avant qu'ils euſſent eſté creéz, il y euſt eu déja quelque creature corporelle dont les mouvemens temporels euſſent pû ſervir à former cette voix dans le temps. Or il n'y avoit aucun corps avant que le ciel & la terre

2. Si ergo verbis ſonantibus & prætereuntibus dixiſti ut fieret cælum & terra, atque ita feciſti cælum & terram, erat jam creatura corporalis ante cælum & terram, cujus motibus temporalibus temporaliter vox illa percurreret. Nullum

autem corpus ante cælum & terrã: aut si erat, id certe sine transitoria voce feceras vnde transitoriam vocem faceres, qua diceres vt fieret cælũ & terra. Quicquid enim illud esset vnde talis vox fieret, nisi abs te factũ esset omnino non esset. Vt ergo fieret corpus vnde ista verba fierent, quo verbo à te dictũ est?

fussent créez : ou s'il y en avoit q
qu'vn, il faudroit que c'eust esté v
qui l'eussiez formé; & qu'ainsi v
eussiez formé sans proferer aucunes
roles passageres ce qui vous de
servir pour en proferer, & pour
que le ciel & la terre fussent faits.
quoy qu'eust pû estre ce qui auroit
vy à produire de semblables paro
il seroit impossible qu'il eust esté,
n'estoit vous qui l'eussiez fait. Que
paroles auriez-vous donc employé
mon Dieu, pour former le corps
devoit servir à produire ces parole

CHAPITRE VII.

Le Verbe divin qui est le Fils de Dieu est eternel co son Pere.

VOcas itaque nos ad intelligendum Verbum Deum apud te Deũ, quod sempiterne dicitur, & eo sempiterne dicuntur omnia. Neque enim finitur quod dicebatur, & dicitur aliud vt possint dici omnia, sed simul ac sempiterne omnia. Alioquin, jam tempus & mutatio, & non vera æternitas, nec vera immortalitas. Hoc novi, Deus

VOvs nous appellez donc à d
tres pensées : & lors que n
entendons dire que vous avez
lé pour faire le ciel & la terre, v
voulez que nous portions nostre e
à l'intelligence de ce Verbe qui e
vous, & qui est comme vous ; de c
parole qui se dit eternellement, &
qui eternellement toutes choses
dites. Car ce n'est point comme
nos discours ordinaires, où a
qu'vne chose a esté dite, il s'en dit
autre, afin que toutes puissent
dites : mais là toutes les choses son
tes eternellement, & elles le sont

tes ensemble. Autrement il y auroit des temps & des changemens en Dieu; & ainsi il ne jouïroit point d'vne veritable eternité, ny d'vne veritable immortalité. Ie sçay mon Dieu, que cela est ainsi. Ie le sçay tres-assurément, & je vous rends graces de m'avoir donné cette connoissance. Et tout homme qui n'est point ingrat & rebelle à la lumiere, ne peut qu'il ne reconnoisse vne verité si claire, & qu'il n'en benisse vostre saint nom.

meus, & gratias ago. Novi, confiteor tibi, Domine; mecumque novit & benedicit te quisquis ingratus non est certæ veritati.

2. Ouy, Seigneur, nous sçavons certainement, que c'est vne espece de mort ou de naissance de cesser d'estre ce que l'on estoit, ou de devenir ce que l'on n'estoit pas encore: Et ainsi vostre Verbe estant veritablement immortel & eternel, il n'y a rien dans luy qui se retire & qui s'éloigne pour faire place à vne autre chose. C'est donc par vostre Verbe qui est eternel comme vous, que vous dites eternellement & tout ensemble tout ce que vous dites: & tout ce que vous dites qui soit fait, est fait. Vous n'employez que vostre seule parole pour le faire; & neanmoins toutes les choses que vous faites par vostre seule parole qui est eternelle & qui comprend tout en mesme temps, ne sont pas produites toutes ensemble ny de toute eternité.

2. Novimus, Domine, novimus quoniam in quantum quidque non est quod erat, & est quod non erat, intantum moritur & oritur. Non ergo quicquam Verbi tui cedit atque succedit, quoniam vere immortale atque æternum est. Et ideo Verbo tibi coæterno simul & sempiterne dicis omnia quæ dicis, & fit quicquid dicis ut fiat. Nec aliter quam dicendo, facis; nec tamen simul & sempiterna fiunt omnia quæ dicendo facis.

CHAPITRE VIII.

Le Verbe eternel est le principe des choses temporelles, & l'vnique maistre qui nous instruit de la verité.

CVr quæso, Domine Deus meus? vt cumque video; sed quomodo id eloquar nescio: nisi quia omne quod esse incipit & esse desinit, tunc esse incipit & tunc desinit quando debuisse incipere vel desinere in æterna ratione cognoscitur, vbi nec incipit aliquid nec desinit. Ipsum est verbum tuum, quod & principium est, qui & loquitur nobis. Sic in Evangelio per carnem ait; & hoc insonuit foris auribus hominum, vt crederetur & intus quæreretur & inveniretur in æterna veritate, vbi omnes discipulos bonus & solus magister docet.

2. Ibi audio vocem tuam, Domine, dicentis mihi, quoniam ille loqui-

MON Seigneur & mon Dieu, dites-moy je vous prie comment cela se peut faire. Ie le comprens en quelque maniere; mais je ne sçay comment l'expliquer, sinon en disant que tout ce qui commence d'estre, & puis cesse d'estre, commence & cesse alors d'estre quand cette raison eternelle connoist qu'il a deu commencer & cesser d'estre, quoy qu'en elle rien ne commence & rien ne cesse. Cette raison eternelle est vostre Verbe principe de toutes choses, lequel parle dans le fond de nostre cœur. Sa voix lors qu'il estoit dans vn corps mortel nous l'a ainsi fait entendre dans l'Evangile, & a preparé au dehors les oreilles des hommes, afin qu'ils creussent en luy, & le cherchassent interieurement pour le trouver dans l'eternelle verité, où ce bon maistre & le seul maistre veritable de nos ames enseigne tous ses disciples.

2. C'est là que j'entens, Seigneur, vostre divine voix qui me dit; que celuy-là seul parle veritablement à nous, lequel nous enseigne: & que quant à

celuy qui nous parle sans nous enseigner, c'est tout de mesme que s'il ne nous parloit point. Or qui est celuy qui nous enseigne que la verité immuable? Et lors mesme que nous sommes instruits par vne creature muable, c'est pour nous conduire à cette verité immuable qui est vostre Verbe, par lequel, lors que nous l'écoutons attentivement, nous sommes veritablement instruits & remplis d'vne extréme joye d'entendre la voix de l'Epoux, qui nous réünit au principe dont nous avons esté tirez. Et il paroist bien qu'il est nostre veritable principe, puis que s'il ne demeuroit toûjours ferme, nous ne sçaurions où retourner lors que nous nous serions égarez. Ainsi quand nous revenons de ce malheureux égarement, c'est par la connoissance de la verité que nous revenons : Et il nous instruit afin de nous la faire connoistre, parce qu'il est le principe qui nous parle.

tur nobis qui docet nos. Qui autem non docet nos, etiam si loquitur, non nobis loquitur. Quis porro nos docet, nisi stabilis veritas? Quia & per creaturam mutabilem cum admonemur, ad veritatem stabilem ducimur; vbi vere discimus cum stamus & audimus eum, & gaudio gaudemus propter vocem sponsi, reddentes nos vnde sumus. Et ideo principium, quia nisi maneret, cum erraremus non esset quo rediremus. Cum autem redimus ab errore, cognoscendo vtique redimus. Vt autem cognoscamus docet nos, quia principium est & loquitur nobis.

CHAPITRE IX.

En quelle maniere le Verbe parle à nostre cœur.

LORS donc, Seigneur, qu'il est dit que vous avez creé au commencement le ciel & la terre : Cela se peut entendre que vous les avez créez par ce principe, par vostre Verbe, par vôtre fils, par vostre puissance, par vô-

IN hoc principio, Deus, fecisti cælum & terram, in Verbo tuo, in filio tuo, in virtute tua, in sapientia tua, in veritate tua, miro

modo dicens & miro modo faciens. Quis comprehendet? Quis enarrabit? Quid est illud quod interlucet mihi, & percutit cor meum sine læsione, & inhorresco, & inardesco? Inhorresco in quantum dissimilis ei sum, inardesco in quantum similis ei sum.

ſtre ſageſſe, & par voſtre verité. Vous les fiſtes en parlant & en agiſſant d'vne maniere merveilleuſe : Mais qui ſera capable de la comprendre ? qui ſera capable de l'exprimer ? Quelle eſt cette lumiere qui m'éclaire quelquefois de ſes rayons, & qui en frapant mon cœur ſans le bleſſer, me fait trembler & m'embraze tout enſemble : me fait trembler dans la confuſion que j'ay de voir que je luy ſuis ſi diſſemblable ; & m'embraze d'amour quand je conſidere en quoy je luy ſuis ſemblable ?

2. Sapientia, ſapientia ipſa eſt quæ interlucet mihi, diſcindens nubilum meum, quod me rurſus cooperit deficientem ab ea caligine atq; aggere pœnarum mearũ. Quoniam ſic infirmatus eſt in egeſtate vigor meus, vt non ſufferam bonum meum, donec tu, Domine qui propitius factus es omnibus iniquitatibus meis, etiam ſanes omnes languores meos. Quia & redimes de corruptione vitam meam, & coronabis me in miſeratione & miſericordia, & ſatiabis in bonis de-

2. C'eſt la ſageſſe, c'eſt la ſageſſe meſme qui m'éclaire de la ſorte, & qui diſſipe les nuages de mon ame, leſquels me couvrent de nouveau lors que ſe détournant de cette lumiere divine, & rentrant dans l'obſcurité, elle ſuccombe ſous le poids de ſes miſeres. Car ſa vigueur eſt tellement abattuë dans l'extremité où je me trouve reduit, que je ne ſuis pas ſeulement capable de ſupporter mon bonheur, juſques à ce qu'aprés avoir eu compaſſion de mes pechez, vous me faſſiez la grace, mon Dieu, de me guerir dans mes langueurs, en retirant ma vie de la corruption où elle eſt plongée, en me couronnant par voſtre miſericorde, & en raſſaſiant mes deſirs par l'abondance de vos faveurs, afin de renouveller ma jeuneſſe ainſi que celle de l'Aigle. C'eſt dans cette eſperance

que consiste maintenant nostre salut & l'effet de vos divines promesses. Que celuy-là qui le peut, vous entende parler interieurement dans luy : Pour moy je m'appuyeray sur la certitude immuable de vostre oracle pour m'écrier avec confiance, Seigneur que vos œuvres sont admirables! vous avez fait toutes choses avec vne sagesse infinie : C'est elle qu'elles ont pour principe; & c'est par ce principe que vous avez creé le ciel & la terre.

siderium meum, quoniam renovabitur juventus mea sicut aquilæ. Spe enim salvi facti sumus, & promissa tua per patientiam expectamus. Audiat te intus sermocinantem qui potest. Ego fidenter ex oraculo tuo clamabo. Quam magnificata sunt opera tua, Domine! omnia in sapientia fecisti; & illa principium, & in eo principio fecisti cælum & terram.

CHAPITRE X.

De ceux qui demandent ce que Dieu faisoit avant qu'il eust creé le ciel & la terre.

CEVX-là ne sont-ils pas encore dans l'aveuglement du vieil homme, qui demandent ce que Dieu faisoit avant qu'il eust creé le ciel & la terre? Car, disent-ils, s'il demeuroit sans rien faire, pourquoy n'a-t-il pas toûjours continué à demeurer ainsi sans agir, comme il y estoit toûjours demeuré auparavant? Que s'il y a eu en Dieu quelque nouveau mouvement, & quelque nouvelle volonté qui l'ait porté à donner l'estre à vne creature qu'il n'avoit point encore creée, comment

NOnne ecce pleni sunt vetustatis suæ qui nobis dicunt : Quid faciebat Deus antequam faceret cælum & terram? Si enim vacabat, inquiunt, & non operabatur aliquid, cur non sic semper & deinceps quemadmodũ retro semper cessavit ab opere? Si enim ullus motus in Deo no-

vus extitit & voluntas nova, ut creaturam conderet quam nunquam ante condiderat, quomodo jam vera æternitas ubi oritur voluntas quæ non erat? Neque enim voluntas Dei creatura est, sed ante creaturam; quia non crearetur aliud nisi creatoris voluntas præcederet. Ad ipsam ergo Dei substantiam pertinet voluntas ejus. Quod si exortum est aliquid in Dei substantia quod prius non erat, non veraciter dicitur æterna illa substantia. Si autem Dei voluntas sempiterna erat ut esset creatura, cur non sempiterna & creatura?

peut-on trouver vne veritable eternité, où il se forme vne volonté qui n'étoit point auparavant? Car la volonté de Dieu n'est pas vne creature, mais elle est avant toutes les creatures, puis que rien ne seroit creé si la volonté du createur ne precedoit cette creation: Il s'ensuit donc que la volonté de Dieu est sa substance mesme. Or s'il est arrivé quelque chose dans la substance de Dieu qui ne fust pas auparavant, on ne peut pas dire avec verité que cette substance soit eternelle. Si donc la volonté de Dieu a eternellement voulu qu'il y eust vne creature, pourquoy cette creature n'a-t-elle pas aussi esté eternelle?

CHAPITRE XI.

Réponse à cette objection; Que l'éternité de Dieu ne se mesure pas par le temps.

QVi hæc dicunt, nondum te intelligunt (ô sapientia Dei, lux mentium) nondum

O Sagesse de Dieu & lumiere de nos ames, ceux qui parlent de la sorte ne vous connoissent pas encore, & ne connoissent pas encore en quelle

maniere se font les choses qui se font par vous & dans vous. Ils s'efforcent de comprendre vostre sagesse eternelle : mais en mesme temps leur esprit roule toûjours en soy-mesme les images de ces mouvemens qui font le passé & l'avenir ; & ainsi ils ne peuvent avoir qu'vne vaine & fausse idée de ce qui est eternel.

2. Qui est celuy qui arrestera cet esprit volage, afin qu'il demeure vn peu dans vn estat ferme, & qu'il contemple vn peu la splendeur de cette eternité toûjours immuable, pour la comparer avec les temps qui ne s'arrestent jamais, & voir comme il n'y a point du tout de comparaison ; puis qu'au lieu que la durée du temps ne se forme que de plusieurs mouvemens passagers, & qui ne sçauroient passer tous ensemble, l'eternité au contraire n'a rien en soy qui se passe, mais que tout y est present : ce qui ne se rencontre point dans le temps, dont il n'y en a nul où tout soit present, puis que tout le passé est chassé par l'avenir, & que tout l'avenir succede au passé ; au lieu que tout le passé & tout l'avenir sont formez, & accomplissent leur cours par la puissance de cette eternité qui ne cesse jamais d'estre presente.

intelligunt quomodo fiant quæ per te atque in te fiunt & conantur æterna sapere ; sed adhuc in præteritis & futuris rerum motibus cor eorum volitat, & adhuc vanum est.

2. Quis tenebit illud, affiget illud, vt paululum stet, & paululum rapiat splendorem semper stantis æternitatis, & comparet cum temporibus nunquã stantibus, & videat esse incõparabilem ; & videat longum tempus nisi ex multis prætereuntibus motibus qui simul extendi non possunt longum non fieri ; non autem præterire quicquam in æterno, sed totum esse præsens, nullum vero tempus totum esse præsens ; & videat omne præteritum propelli ex futuro ; & omne futurum ex præterito consequi ; & omne præteritum ac futurum ab eo quod semper est præsens creari & excurrere ?

3. Quis tenebit cor hominis, vt stet & videat quomodo stans dictet futura & præterita tempora nec futura nec præterita æternitas? Nũquid manus mea valet hoc, aut manus oris mei per loquelas agit tam grandem rem?

3. Qui arrestera, dis-je, l'esprit de l'homme afin qu'il demeure ferme, & qu'il considere de quelle sorte cette eternité qui n'est ny passée ny future, forme tous les temps passez & futurs, en demeurant toûjours immobile? Mais ma plume & ma langue sont-elles capables d'exprimer par mes paroles des choses si grandes & si relevées?

CHAPITRE XII.

Ce que Dieu faisoit avant la creation du monde.

Ecce respondeo dicenti, quid faciebat Deus antequam faceret cælum & terram? Respondeo, non illud quod quidam respondisse perhibetur jocula iter eludens quæstionis violentiam: Alta, inquit, scrutantibus gehennas parabat. Aliud est videre, aliud ridere. Hæc non respondeo. Libentius enim responderim: Nescio quod nescio, quam illud vnde irridetur qui alta interrogavit, & laudatur qui falsa respondit.

MAINTENANT je veux répondre à ceux qui demandent ce que Dieu faisoit avant que d'avoir creé le monde. Et je ne veux pas employer pour cela la réponse de celuy qui se servit d'vne raillerie pour éluder vne question qui l'embarrassoit, en disant, qu'il préparoit des supplices à ceux qui auroient la curiosité de s'enquerir de ce qui passe leur intelligence. Autre chose est de sçavoir ce qu'on doit dire dans la verité & autre chose de railler. C'est pourquoy je ne fais point cette réponse; & j'aimerois mieux avoüer franchement que j'ignore ce que j'ignore, que de donner lieu par vne semblable réponse de se mocquer de celuy qui auroit fait vne question trop relevée, & de loüer celuy qui y

auroit tres-mal répondu.

2. Ie dis donc, mon Dieu, que vous estes le createur de toutes les creatures; & que si on les comprend toutes sous ces noms du ciel & de la terre, je ne crains point d'assurer, qu'auparavant que vous fissiez le ciel & la terre vous ne faisiez rien. Car si vous eussiez fait quelque chose, qu'eussiez-vous pû faire autre chose que des creatures ? Et je souhaiterois de sçavoir avec autant de certitude tout ce que je desire de sçavoir pour en faire vn bon vsage, comme je sçay qu'aucune creature ne se faisoit avant qu'elle se fist.

2. Sed dico te, Deus noster, omnis creaturæ creatorem; & si cæli & terræ nomine omnis creatura intelligitur, audenter dico: Antequam faceret Deus cælum & terram non faciebat aliquid. Si enim faciebat, quid nisi creaturam faciebat? Et vtinam sic sciam quicquid vtiliter scire cupio, quemadmodum scio quod nulla fiebat creatura antequam fieret vlla creatura.

CHAPITRE XIII.

Qu'il n'y a point eu de temps avant la creation du monde.

QVE si quelque esprit leger & volage se laissant aller aux imaginations de sa fantaisie, & se figurant vne infinité de siecles passez, s'étonne de voir qu'estant comme vous estes le Dieu tout-puissant, le createur & le conservateur de toutes choses, & l'admirable ouvrier qui avez formé le ciel & la terre, vous n'ayez point entrepris vn si grand ouvrage durant cette innombrable multitude de siecles qui

AT si cujusquam volatilis sensus vagatur per imagines retro temporum, & te Deum omnipotentem, & omnicreantem, & omnitenentem, cæli & terræ artificem ab opere tanto, antequam id faceres, per innumerabilia secula cessasse mi-

ratur, evigilet atque attendat quia falsa miratur. Nam vnde poterant innumerabilia secula præterire quæ ipse non feceras, cum sis omnium seculorum autor & conditor? Aut quæ tempora fuissent quæ abs te condita non essent? Aut quomodo præterirent si nunquam fuissent?

2. Cum ergo sis operator omnium temporum, si fuit aliquod tempus antequam faceres cælum & terram, cur dicitur quod ab opere cessabas? Id ipsum enim tempus tu feceras, nec præterire potuerunt tempora antequam faceres tempora. Si autem ante cælum & terram nullum erat tempus, cur quæritur quid tunc faciebas? Non enim erat tunc vbi non erat tempus; nec tu tempore tempora præcedis; alioquin non omnia tempora præcederes. Sed præcedis omnia tempora præterita celsitudine

l'ont precedé; qu'il rentre vn peu dans luy-mesme, & qu'il considere cõbien le sujet de son étonnement est peu raisonnable. Car puis que vous estes l'auteur & le createur de tous les siecles, comment les siecles innombrables qu'il s'imagine auroient-ils pû se passer si vous ne les aviez créez? Ou quel temps auroit-il pû y avoir, s'il n'avoit esté formé par vous? Ou comment se seroit-il passé s'il n'avoit jamais esté?

2. Puis donc que vous estes le createur de tous les temps; s'il y en a eu quelqu'vn avant que vous eussiez fait le ciel & la terre, comment peut-on dire que vous demeuriez alors sans rien faire, puis qu'au moins vous faisiez ce temps: & ainsi il ne se peut point faire qu'il se soit passé du temps avant que vous fissiez le temps. Que s'il n'y a point eu de temps qui ait precedé le ciel & la terre, pourquoy demande-t-on ce que vous faisiez alors, veu qu'il n'y avoit point d'alors où il n'y avoit point de temps, & que ce ne peut estre par le temps que vous precedez le temps, puis que si cela estoit vous ne precederiez pas tous les temps; mais vous precedez tous les temps passez par l'éminence de vostre eternité toûjours presente, & vous estes élevé au dessus de tous les temps à venir, parce qu'ils sont à venir, & qu'ils ne seront

ront pas plûtost venus qu'ils seront passez ; au lieu que vous estes toûjours le mesme, & que vos années ne cesseront jamais d'estre.

semper præsentis æternitatis ; & superas omnia futura, quia illa futura sunt, & cum venerint præterita erunt; tu autem idem ipse es, & anni tui non deficient.

3. Vos années ne vont ny ne viennent, ainsi que les nostres vont & viennent, afin de se pouvoir toutes accomplir: Vos années demeurent toutes ensemble dans vne stabilité immuable, parce qu'elles sont stables & permanentes, sans que celles qui passent soient chassées par celles qui leur succedent, parce qu'elles ne passent point; mais les nostres ne seront toutes entierement accomplies que lors qu'elles se seront toutes écoulées. Vos années ne sont qu'vn jour; & vostre jour n'est pas tous les jours, mais aujourd'huy parce que vostre jour present ne fait point place à celuy du lendemain, & ne succede point à celuy d'hier; & ce jour present dont je parle est l'eternité. Ainsi vous avez engendré dans vne eternité égale à la vostre celuy auquel vous avez dit: Ie vous ay engendré aujourd'huy. Vous avez donc fait tous les temps par vôtre puissance: Vous precedez tous les temps par vostre eternité ; & il n'y a point eu de temps dans lequel on ait pû dire; il n'y avoit point de temps.

3. *Anni tui nec eunt nec veniunt: isti enim nostri & eunt & veniunt vt omnes veniant. Anni tui omnes simul stant, quoniam stant; nec euntes à venientibus excluduntur, quia non transeunt. isti autem nostri omnes erunt cum omnes non erunt. Anni tui dies vnus, & dies tuus non quotidie, sed hodie, quia hodiernus tuus non cedit crastino, neque enim succedit hesterno. Hodiernus tuus æternitas. Ideo coæternum genuisti cui dixisti : Ego hodie genui te. Omnia tempora tu fecisti, & ante omnia tempora tu es, nec aliquo tempore non erat tempus.*

CHAPITRE XIV.

Des trois differences qui se rencontrent dans le temps.

NVllo ergo tempore non feceras aliquid, quia ipsum tempus tu feceras: & nulla tempora tibi coæterna sunt, quia tu permanes. At illa si permanerent non essent tempora. Quid enim est tempus? Quis hoc facile breviterque explicaverit? Quis hoc ad verbum de illo proferendum vel cogitatione comprehenderit? Quid autem familiarius & notius in loquendo commemoramus quam tempus? Et intelligimus utique cum id loquimur: intelligimus etiam cum alio loquente id audimus.

IL n'y a donc point eu de temps où vous n'ayez fait quelque chose, puis que vous aviez fait le temps: Et nuls temps ne vous sont coëternels, puis que vous demeurez toûjours en mesme estat, au lieu que s'ils y demeuroient, ils cesseroient d'estre des temps. Qu'est-ce donc que le temps? Qui le pourra dire clairement, & en peu de mots? Et qui sera capable de le bien comprendre lors qu'il en voudra parler? Il n'y a rien toutefois qui soit plus connu que le temps, & dont il nous soit plus ordinaire de nous entretenir dans nos discours: & lors que nous en parlons, nous entendons sans doute ce que nous disons, & entendons aussi ce que les autres en disent quand ils nous en parlent.

2. *Quid est ergo tempus? Si nemo ex me quærat, scio: si quærenti explicare velim, nescio. Fidenter tamen dico scire me, quod si nihil præteriret, non esset præteritum tem-*

2. Qu'est-ce donc que le temps? Si personne ne me le demande, je le sçay bien; mais si on me le demande, & que j'entreprenne de l'expliquer, je trouve que je l'ignore. Ie puis neanmoins dire hardiment que je sçay, que si rien ne se passoit, il n'y auroit point de temps

passé ; que si rien n'avenoit, il n'y auroit point de temps avenir ; & que si rien n'estoit, il n'y auroit point de temps present. En quelle maniere sont donc ces deux temps, le passé, & l'avenir, puis que le passé n'est plus, & que l'avenir n'est pas encore ? Et quant au present, s'il estoit toûjours present, & qu'en s'écoulant il ne devinst point vn temps passé, ce ne seroit plus le temps, mais l'eternité. Si donc le present n'est vn temps que parce qu'il s'écoule & devient vn temps passé, comment pouvons-nous dire qu'vne chose soit, laquelle n'a autre cause de son estre, sinon qu'elle ne sera plus ? De sorte que nous ne pouvons dire avec verité que le temps soit, sinon parce qu'il tend à n'estre plus.

pus; & si nihil adveniret, non esset futurum tempus ; & si nihil esset, non esset præsens tempus. Duo ergo illa tempora præteritum & futurum quomodo sunt quando & præteritum jam non est, & futurum nondum est ? Præsens autem si semper esset præsens nec in præteritum transiret, non jam esset tempus, sed æternitas. Si ergo præsens vt tempus sit ideo fit, quia in præteritum transit, quomodo & hoc esse dicimus cui causa vt sit illa est quia non erit ? vt scilicet non vere dicamus tempus esse, nisi quia tendit non esse.

CHAPITRE XV.

En quoy consiste la mesure du temps.

NOVS disons neanmoins qu'vn temps est long ou qu'il est court ; & nous ne le disons que du passé ou de l'avenir. Par exemple ; nous disons du temps passé, qu'il y a long-temps, lors qu'il y a plus de cent ans qu'vne chose

ET tamen dicimus lõgum tempus & breve tempus, neque hoc nisi de præterito aut futuro dicimus. Præteritum tempus

longum (verbigratia) vocamus ante centum annos, futurum itidem longũ post centum annos. Breve autem præteritum (sicut puta) dicimus ante decem dies, & breve futurum post decem dies. Sed quo pacto longum est aut breve quod non est? Præteritum enim jam non est, & futurũ nondũ est. Non itaque dicamus, longum est, sed dicamus de præterito, longum fuit, & de futuro, longum erit.

2. Domine Deus meus lux mea, nonne & hic veritas tua deridebit hominem? Quod enim longum fuit præteritum tempus, cum jam esset præteritum longum fuit, an cum adhuc præsens esset? Tunc enim poterat esse longum quando erat quod esset longum. Præteritum vero jam non erat, unde nec longum esse poterat quod omnino non erat. Non ergo dicamus, longum fuit

est passée, & du temps avenir, qu'il y a encore long-temps, lors qu'vne chose ne doit arriver que cent ans aprés: comme au contraire nous disons du temps passé, qu'il y a peu de temps, lors qu'il n'y a que dix jours que cela est passé; ou du temps avenir, que c'est dans peu de temps, lors que cela doit arriver dans dix jours. Mais comment vne chose qui n'est point peut-elle estre longue ou courte? Or le passé n'est plus, & l'avenir n'est pas encore. Ne disons donc pas lors que nous parlons du passé: Ce temps-là est bien long; mais il a esté bien long. Et lors que nous parlons de l'avenir, ne disons pas: Ce temps-là est bien long; mais ce temps-là sera bien long.

2. Seigneur mon Dieu qui estes la lumiere de mon ame, vostre verité ne se mocquera-t-elle pas icy de la simplicité & de la folie des hommes? Car ce temps passé que nous disons avoir esté long, l'a-t-il esté lors qu'il estoit déja passé, ou quand il estoit encore present? Il pouvoit seulement sans doute estre long, lors qu'il estoit quelque chose qui pust estre long. Or le passé n'estant déja plus, il ne pouvoit plus aussi estre long, puis qu'il n'estoit plus du tout. Ne disons donc pas: Le passé a esté long, puis que nous ne voyons pas qu'il l'ait pû estre, dautant que dés le moment qu'il a esté

passé, il n'a plus esté. Mais disons : Ce temps present a esté long, parce que lors qu'il estoit present il estoit long, à cause qu'il n'estoit pas encore passé au non-estre, & qu'ainsi c'estoit vne chose qui pouvoit estre longue ; au lieu qu'aprés qu'il a esté passé, il a cessé d'estre long en cessant d'estre.

præteritum tempus, neque enim inveniemus quid fuerit longum, quando ex quo præteritum est non est. Sed dicamus, longum fuit illud præsens tempus, quia cum præsens esset longum erat. Nondum enim præterierat vt non esset, & ideo erat quod longũ esse posset. Postea vero quã præteriit, simul & longum esse destiit, quod esse destiit.

3. Voyons donc, ô mon ame, si le temps present peut estre long. Car tu es capable de connoistre & de mesurer son estenduë. Que me répondras-tu ? Diras-tu que cent années presentes sont vn long-temps ? Considere auparavant si ces cent années peuvent estre presentes. Car si c'est la premiere de ces cent années qui fasse son cours, cette année est bien presente, mais les quatre-vingt dix-neuf sont à venir, & par consequent ne sont point encore. Que si c'est la seconde année qui s'écoule, il y en a vne déja passée, vne presente, & toutes les autres sont à venir : & si nous choisissons celle qu'il nous plaira de ces cent années entre la premiere & la derniere, & que nous la considerions com-

3. Videamus ergo anima humana, vtrum & præsens tempus possit esse longum. Datum enim tibi est sentire moras atque metiri. Quid respondebis mihi ? An centum anni præsentes longum tempus est ? Vide prius vtrum possint præsentes esse centum anni. Si enim primus eorum annus agitur, ipse præsens est ; nonaginta vero & novem futuri sunt, & ideo nondum sunt. Si autem secundus annus agitur, jam vnus est præteritus,

alter præsens, cæteri futuri; Atque ita mediorum quemlibet centenarii hujus numeri annum præsentem posuerimus, ante illum præteriti erunt, post illum futuri. Quocirca centum anni præsentes esse non potuerunt.

me presente, toutes celles qui la precedent sont passées, & toutes celles qui la suivent sont à venir : Tellement que ces cent années ne sçauroient estre presentes.

4. *Vide saltē vtrū qui agitur annus ipse sit præsens. Et ejus enim si primus agitur mensis futuri sunt cæteri Si secundus, jam & primus præteriit, & reliqui nondum sunt. Ergo nec annus qui agitur totus est præsens, & si non totus est præsens non annus est præsens. Duodecim enim menses annus est, quorum quilibet vnus mēsis qui agitur ipse præsens est, cæteri autem præteriti aut futuri. Quāquam neque mensis qui agitur præsens est, sed vnus dies. Si primus, futuris cæteris; si novissimus, præteritis cæteris; si mediorum quilibet, inter præteritos & futuros.*

4. Mais voy, mon ame, si cette année que nous disons qui roule & se passe peut estre elle-mesme presente. Si elle est dans le premier de ses mois, tous les autres sont encore à venir : Si elle est dans le second, le premier est déja passé & les autres ne sont pas encore venus. Ainsi l'année qui fait son cours n'est pas toute presente non plus que les autres : & si elle n'est pas toute presente, ce n'est pas vne année presente, puis que l'année est composée de douze mois, dont celuy qui court est present, & les autres sont passez ou à venir. Ce mois mesme qui court n'est pas present, mais seulement vn de ses jours, tous les autres estant à venir, si c'est le premier; & tous les autres estant passez, si c'est le dernier. Que si c'est vn jour du milieu du mois, les vns sont déja passez, & les autres ne sont pas encore venus.

5. Voilà donc ce temps present, que nous trouvions estre le seul que nous pussions appeller long, reduit à peine dans l'espace d'vn seul jour. Mais examinons encore ce jour, & nous trouverons qu'il ne peut estre tout present, puis qu'il ne s'accomplit que par les heures de la nuit & du jour, qui toutes ensemble font le nombre de vingt-quatre, dont la premiere est suivie de toutes les autres, la derniere les suit, & chacune de celles qui sont entre deux en ont qui l'ont precedée, & d'autres qui viennent aprés elle.

5. Ecce præsens tempus quod solum inveniebamus longum appellandum vix ad vnius diei spatium contractum est. Sed discutiamus etiam ipsum, quia nec vnus dies totus est præsens. Nocturnis enim & diurnis horis omnibus viginti quatuor expletur, quarum prima cæteras futuras habet, novissima præteritas, aliqua vero interjectarum ante se præteritas, post se futuras.

6. Mais cette mesme heure n'estant composée que de momens fugitifs, tout ce qui s'est déja écoulé d'elle est passé, & ce qui en reste est à venir. Si donc on peut concevoir quelque temps qui ne puisse estre divisé en aucunes parties quelque petites qu'elles puissent estre, c'est là seulement ce que l'on doit nommer vn temps present : & ce temps present passe du futur au passé avec vne si extréme rapidité, qu'il n'a pas la moindre estenduë par le moindre retardement. Car s'il en avoit, on le pourroit diviser en passé & en avenir.

6. Et ipsa vna hora fugitivis particulis agitur : quicquid ejus avolavit præteritum est : quicquid restat futurum. Si quid intelligitur temporis quod in nullas jam vel minutissimas momentorum partes dividi possit, id solum est quod præsens dicatur : quod tamen ita raptim à futuro in præteritũ transvolat, vt nulla morula extendatur. Nam si extenditur, dividitur in præteritum & futurum.

9. Præsens autem nullum habet spatium. Vbi est ergo tempus quod longum dicamus? An futurum? Non quidem dicimus, longũ est, quia nondum est quod longum sit, sed dicimus, longũ erit. Quando igitur erit? Si enim & tunc cum adhuc futurum erit, non erit longũ, quia quod sit longum nondum erit. Si autem tunc erit longum cum ex futuro quod nondum est esse jam caperit, & præsens factum erit vt possit esse quod longum sit, jam superioribus vocibus clamat præsens tempus longum se esse non posse.

7. Le present n'a donc aucune étenduë : Et ainsi où est le temps que nous puissions appeller long ? Sera-ce le temps avenir? Non certes. Car nous n'avons garde de le nommer long, puis qu'il n'est pas seulement encore, & que pour estre long il faudroit qu'il fust; mais nous disons : Il sera long. Et quand donc le sera-t-il? ce ne sçauroit estre pendant qu'il sera avenir, puis que n'estant pas encore il ne sçauroit estre long. Que si l'on dit qu'il sera long, lors que de futur qu'il est il commencera d'estre ce qu'il n'est pas, & qu'il deviendra present, afin qu'ayant l'estre il devienne long, nous voyons que le temps present crie à haute voix par tout ce que j'ay rapporté cy-dessus, qu'il ne sçauroit estre long.

CHAPITRE XVI.

Quel temps se peut & ne se peut pas mesurer.

Et tamen, Domine, sentimus intervalla temporum, & comparamus sibimet, & dicimus alia longiora & alia breviora. Metimur etiam

TOVTEFOIS, Seigneur, nous remarquons bien les intervalles des temps, & en les comparant ensemble nous disons que les vns sont plus longs, & que les autres sont plus courts. Nous sçavons aussi mesurer de combien vn temps est plus long ou plus

court que l'autre ; & nous répondons lors qu'on nous en demande la difference, que l'vn est le double de l'autre, ou le triple, ou bien qu'il luy est égal. Mais nous ne mesurons que les temps qui passent, & à mesure que nous les voyons passer. Or comment pourroit-mesurer les temps passez, puis qu'ils ne sont plus; ou les temps avenir, puis qu'ils ne sont pas encore, si ce n'est qu'on voulust dire qu'on puisse mesurer ce qui n'est point? Lors donc que le temps se passe, on peut s'en appercevoir & le mesurer ; mais aussi-tost qu'il est passé, on ne sçauroit plus le mesurer, puis qu'il n'est plus.

quanto sit brevius aut longius illud tempus quam illud, & respōdemus duplum esse hoc vel triplū, illud autem simplum, aut tantū hoc esse quantum illud. Sed prætereuntia metimur tempora cum sentiendo metimur. Præterita vero quæ jam non sunt, aut futura quæ nondū sunt quis metiri potest, nisi forte audebit quis dicere metiri posse quod non est? Cum ergo præterit tempus, sentiri & metiri potest: cum autem præterierit, quoniam non est, non potest.

CHAPITRE XVII.

Où est le passé & l'avenir.

IE n'asseure rien, mon Dieu & mon pere : ce ne sont que des doutes que je propose. Assistez-moy, s'il vous plaist, & soyez mon guide dans cette recherche. Qui seroit celuy qui oseroit dire qu'il n'y a pas trois temps, le passé, le present, & l'avenir, ainsi que nous l'avons appris estant encore tout petits, & que nous l'enseignons aux

QVæro, Pater, non affirmo; Deus meus, præside mihi & rege me. Quisnam est qui dicat mihi non esse tria tempora sicut pueri didicimus puerosque docuimus, præteritum, præsens, & futurum,

ſed tantũ præſens, quoniam illa duo non ſunt? An & ipſa ſunt, ſed ex aliquo procedit occulto, cum ex futuro fit præſens; & in aliquod recedit occultum, cum ex præſenti fit præteritum? Nam vbi ea viderunt qui futura cecinerunt, ſi nondum ſunt? Neq; enim poteſt videri id quod non eſt. Et qui narrant præterita, non vtique vera narrarent, ſi animo illa non cernerent. Quæ ſi nulla eſſent, cerni omnino non poſſent. Sicut ergo & futura & præterita.

enfans : mais qu'il n'y a que le temps preſent, à cauſe que les deux autres ne ſont point ? Ou bien dira-t-on qu'ils ſont auſſi ; mais que le temps, lors que de futur il devient preſent, ſort de quelque lieu caché : & ſe va cacher dans quelque autre, lors que de preſent il devient paſſé ? Car ſi les choſes futures ne ſont pas encore, où peuvent les avoir veuës ceux qui les prediſent, puis qu'on ne ſçauroit voir ce qui n'eſt pas ? Et ceux qui racontent les choſes paſſées ne pourroient pas non plus les raconter, s'ils ne les voyoient des yeux de l'eſprit. Or ſi elles n'eſtoient point en tout, on ne pourroit du tout les appercevoir. Il faut donc que le paſſé & l'avenir ſoient en quelque ſorte.

CHAPITRE XVIII.

En quelle ſorte le temps paſſé & l'avenir ſont preſens.

SIne me, Domine, amplius quærere. Spes mea, non conturbetur intentio mea. Si enim ſunt futura & præterita, volo ſcire vbi ſint. Quod ſi nondum valeo, ſcio tamen vbicumque

SEIGNEVR, qui eſtes toute mon eſperance, permettez-moy je vous prie d'approfondir encore davantage cette difficulté, ſans que je ſois troublé dans l'attention d'eſprit que j'y apporte. Ie deſire de ſçavoir où ſont les choſes futures & les paſſées, ſi l'on peut dire qu'elles ſont. Que ſi cette

connoissance est au dessus de moy, au moins je suis assuré qu'en quelque lieu qu'elles soient, elles n'y sont ny futures ny passées, mais presentes, puis que si elles y sont futures, elles n'y sont pas encore, & que si elles y sont passées, elles n'y sont plus. En quelque lieu donc qu'elles soient, & quelles qu'elles puissent estre, elles n'y sont que presentes. Ainsi lors qu'on nous raconte des choses passées, si on les rapporte selon la verité, on les tire de la memoire, non pas les choses mesmes qui sont passées, mais les paroles qu'on a conceuës des images de ces mesmes choses, qui en passant par nos sens ont imprimé dans nostre esprit comme leurs traces & leurs vestiges. Car mon enfance, laquelle n'est plus, est dans le temps passé qui n'est plus aussi. Mais lors que je m'en souviens, & que j'en raconte quelque chose, c'est sans doute dans le temps present que je considere son image, parce qu'elle est encore dans ma memoire.

sunt, non ibi ea futura esse aut præterita, sed præsentia. Nam si & ibi futura sunt, nondum ibi sunt: Si & ibi præterita sunt, jam ibi non sunt. Vbicumque ergo sunt quæcunque sunt, non sunt nisi præsentia; quanquam præterita cum vera narrantur ex memoria proferuntur, non res ipsæ quæ præterierunt, sed verba concepta ex imaginibus earum quæ in animo velut vestigia per sensus prætereundo fixerunt. Pueritia quippe mea quæ jam non est, in tempore præterito est quod jam non est. Imaginem vero ejus cum eam recolo & narro in præsenti tẽpore intueor, quia est adhuc in memoria mea.

2. I'avouë, mon Dieu, que j'ignore si c'est de la mesme sorte que l'on predit l'avenir, l'image de ce qui n'est point encore estant déja, & se presentant à nostre esprit. Mais je sçay bien que nous prevenons souvent par nostre pensée nos actions avenir, &

2. Vtrum similis sit causa etiam prædicendorum futurorum, ut rerum quæ nondum sunt jam existentes præsententur imagines, cõfiteor, Deus meus, nescio. Illud sane

scio nos plerumque præmeditari futuras actiones nostras, eamque præmeditationem esse præsentem; actionem autem quam præmeditamur nondum esse, quia futura est. Quam cum aggressi fuerimus, & quod præmeditabamur agere cœperimus, tunc erit illa actio, quia tunc non futura sed præsens erit.

que cette premeditation eſt preſente, encore que l'action que nous premeditons ne le ſoit pas, parce qu'elle n'eſt pas encore avenuë, & qu'elle ne ſera que quand nous aurons entrepris, & commencerons de faire cette action que nous avons premeditée, parce qu'alors elle ne ſera plus future, mais preſente.

3. *Quoquomodo se itaq; habeat arcana præsentio futurorũ, videri nisi quod est non potest. Quod autem jam est, non futurum sed præsens est. Cum ergo videri dicuntur futura, non ipsa quæ nondum sunt, id est quæ futura sunt, sed eorũ causæ vel signa forsitan videntur quæ jam sunt. Ideo non futura, sed præsentia sunt jam videntibus, ex quibus futura prædicantur animo concepta. Quæ rursus conceptiones jam sunt, & eas præsentes apud se intuentur qui illa prædicunt.*

3. En quelque ſorte donc qu'arrive ce préſentiment ſecret des choſes futures, on ne ſçauroit voir que ce qui eſt. Or ce qui eſt déja n'eſt point avenir, mais preſent. Ainſi lors qu'on dit que l'on voit les choſes futures, ce ne ſçauroit eſtre elles-meſmes, puis qu'elles ne ſont pas encore; mais c'eſt peut-eſtre leur cauſe ou leur ſigne que l'on voit leſquels ſont déja. Ainſi ce qui donne moyen de prédire les choſes avenir, n'eſt pas à venir, mais preſent à ceux qui le voyent, & qui s'en ſervent pour concevoir l'avenir: comme auſſi la penſée dont ils les conçoivent eſt déja dans leur eſprit, quoy que ce qu'ils conçoivent & qu'ils prédiſent ne ſoit pas encore.

4. Entre vn si grand nombre de choses qui m'en peuvent fournir des exemples, je veux icy en rapporter vn. Lors que j'apperçoy l'aurore, je prévoy aussi-tost que le soleil se va lever : Ce que j'apperçois est present, & ce que je prédis est avenir, non pas le soleil qui est déja, mais son lever qui n'est pas encore : & je ne pourrois le prédire, si je ne l'imaginois dans mon esprit, ainsi que je fais maintenant lors que j'en parle. Mais cette aurore mesme laquelle je voy dans le ciel n'est pas le lever du soleil, encore qu'elle le precede, ny cette imagination que je conçois dans mon esprit n'est pas non plus ce lever ; mais ce sont ces deux choses lesquelles sont presentes, qui me font prédire le lever du soleil qui est avenir. Par consequent les choses futures ne sont point encore : & si elles ne sont point encore, elles ne sont point : & si elles ne sont point, elles ne peuvent en aucune sorte estre veuës ; mais elles peuvent estre prédites par les choses presentes qui sont déja & qui sont veuës.

4. Loquatur mihi aliquod exemplum tanta rerum numerositas. Intueor auroram, oriturum solem prænuntio. Quod intueor præsens est, quod prænuncio futurum. Non sol futurus qui jam est; sed ortus ejus qui nondum est. Tamen etiam ortum ipsum, nisi animo imaginarer, sicut modo cum id loquor, non eum possem prædicere. Sed nec illa aurora quã in cælo video solis ortus est, quamvis eum præcedat; nec illa imaginatio in animo meo; quæ duo præsentia cernuntur ut futurus ille ante dicatur. Futura ergo nondum sunt. Et si nondum sunt, non sunt : & si non sunt, videri omnino non possunt; sed prædici possunt ex præsentibus quæ jam sunt & videntur.

CHAPITRE XIX.

Il prie Dieu de luy faire comprendre en quelle maniere les hommes connoissent les choses avenir.

TV itaque regnator creaturæ tuæ, quis est modus quo doces animas ea quæ futura sunt ? Docuisti enim prophetas tuos. Quisnam ille modus est quo doces futura, cui futurum quicquam non est ; vel potius de futuris doces præsentia? Nam quod non est, nec doceri utique potest. Nimis longe est modus iste ab acie mea. Invaluit ex me, non potero ad illum : potero autem ex te, cum dederis tu dulce lumen occultorum oculorum meorum.

MON Dieu, vous qui estes le souverain Monarque de toutes les creatures ; apprenez-moy je vous prie en quelle maniere vous faites donc connoistre aux hommes les choses futures. Car c'est vous qui les avez fait connoistre à vos prophetes. Quelle est cette maniere par laquelle vous, pour qui il n'y a rien qui soit avenir, faites connoistre les choses futures ; ou pour mieux dire, faites connoistre ce qu'il y a de present des choses futures ? puis qu'il est impossible de faire connoistre ce qui n'est point. I'avouë que cette maniere est si élevée au dessus de moy, que la pointe de mon esprit ne peut penetrer jusques-là : Ie suis incapable d'y atteindre par moy-mesme ; mais il me sera facile par vostre assistance, si vostre lumiere m'est favorable & daigne éclairer les yeux de mon ame.

CHAPITRE XX.

Quels noms il faut donner aux differences du temps.

QVod autem nunc liquet & claret ; nec fu-

CE qui me paroist maintenant avec certitude, & que je connois tres-clairement, c'est que les choses fu-

tures & les passées ne sont point, & qu'à proprement parler on ne sçauroit dire qu'il y ait trois temps, le passé, le present, & le futur : mais peut-estre on pourroit dire avec verité, qu'il y a trois temps, le present des choses passées, le present des choses presentes, & le present des choses futures. Car je trouve dans l'esprit ces trois choses que je ne trouve nulle-part ailleurs, vn souvenir present des choses passées, vne attention presente des choses presentes, & vne attente presente des choses futures. Si c'est ainsi qu'on l'entend, je voy trois temps, & je confesse qu'il y en a trois. Neanmoins que l'on dise si l'on veut, comme on a accoustumé de le dire improprement, qu'il y a trois temps, le passé, le present, & l'avenir. Qu'on le dise si on veut, je ne m'en soucie point, je ne m'y oppose point, je ne le trouve point mauvais; pourveu toutefois qu'on entende ce que l'on dit, & qu'on ne s'imagine pas que ce qui est avenir est déja, ny que ce qui est passé soit encore. Car il est sans doute qu'il y a fort peu de choses dont nous parlions proprement, & qu'il y en a plusieurs dont nous parlons improprement; mais on ne laisse pas neanmoins de comprendre ce que nous voulons dire.

tura sunt, nec præterita : nec proprie dicitur, tēpora sunt tria, præteritū, præsens & futurū: Sed fortasse proprie diceretur, tēpora sunt tria, præsens de præteritis, præsens de præsentibus, præsens de futuris. Sunt enim hæc in anima tria quædam, & alibi ea non video. Præsens de præteritis memoria, præsens de præsentibus contuitus, præsens de futuris expectatio. Si hæc permittimur dicere, tria tempora video, fateorque tria sunt. Dicatur etiam, tempora sunt tria, præteritum, præsens, & futurum, sicut abutitur consuetudo, dicatur: Ecce non curo, nec resisto, nec reprehendo, dum tamen intelligatur quod dicitur; neque id quod futurum est, esse jam; neque id quod præteritum, est. Pauca sunt enim quæ proprie loquimur, plura non proprie: sed agnoscitur quid velimus.

CHAPITRE XXI.

De quelle ſorte on peut meſurer le temps.

DIxi ergo paulo ante quod prætereuntia tẽpora metimur, vt poſſimus dicere duplum eſſe hoc temporis ad illud ſimplum; aut tantum hoc quantũ illud, & ſi quid aliud de partibus temporum poſſumus renuntiare metiendo. Quocirca, vt dicebam, prætereuntia metimur tempora. Et ſi quis mihi dicat; vnde ſcis? reſpondeam: ſcio, quia metimur; nec metiri quæ non ſunt poſſumus: & non ſunt præterita, vel futura. Præſens vero tempus quomodo metimur quando non habet ſpatium? Metitur ergo cum præterit, cum autem præterierit non metitur: quid enim metiatur non erit.

J'AY déja dit que nous meſurons les temps qui ſe paſſent, afin de pouvoir dire: Ce temps-cy eſt le double de l'autre, ou bien: Ce temps-cy eſt égal à l'autre; & ainſi de toutes les autres parties du temps dont nous pouvons parler en les meſurant: ce qui fait voir que nous meſurons les temps lors qu'ils ſe paſſent. Que ſi quelqu'vn me demande comment je le ſçay, je répons que je le ſçay, parce que nous les meſurons, & que nous ne ſçaurions meſurer les choſes qui ne ſont point, ainſi que les paſſées & les futures ne ſont point. Mais comment pouvons-nous meſurer le temps preſent, puis qu'il n'a point d'eſtenduë? Nous le meſurons lors qu'il paſſe; & nous ne le meſurons point lors qu'il eſt paſſé, puis qu'il n'eſt plus pour pouvoir eſtre meſuré.

2. Sed vnde, & qua & quo præterit cum metitur? Vnde, niſi ex futu-

2. Mais quand nous le meſurons, d'où, par où, & où paſſe-t-il? D'où ſinon du futur? Par où, ſinon par le preſent?

present? Et où, sinon dans le passé? Ainsi il va de ce qui n'est point, par ce qui n'a aucune estenduë, dans ce qui n'est déja plus. Que mesurons-nous donc sinon le temps dans quelques-vns de ses espaces? Car ce n'est qu'en distinguant les espaces du temps que nous disons qu'ils sont simples, doubles, triples, égaux, & ainsi du reste. Mais de quel espace nous servons-nous pour mesurer le temps lors qu'il passe? Est-ce du futur d'où il passe? mais nous ne sçaurions mesurer ce qui n'a point encore d'estre. Est-ce du present par où il passe? mais nous ne sçaurions mesurer ce qui n'a point d'estenduë. Est-ce du passé où il passe? mais comment mesurerons-nous ce qui n'est plus?

ro? Qua, nisi per presens? Quo, nisi in præteritum? Ex illo ergo quod nondum est, per illud quod spatio caret, in illud quod jam non est. Quid autem metimur nisi tempus in aliquo spatio? Neque enim dicimus simpla & dupla, & tripla, & æqualia, & si quid hoc modo in tempore dicimus, nisi spatia temporum. In quo ergo spatio metimur tẽpus præteriens? Vtrum in futuro vnde præterit? Sed quod nondum est non metimur. An in præsenti qua præterit? Sed nullum spatium non metimur. An in præterito quo præterit? Sed quod jam non est non metimur.

CHAPITRE XXII.

Il demande à Dieu l'éclaircissement de cette difficulté.

MON esprit brusle d'ardeur de comprendre vn si grand enigme, Seigneur qui estes mon Dieu & mon bon pere, je vous conjure par

EXarsit animus meus nosse istud implicatissimum ænigma. Noli claudere, Domine Deus

meus bone pater, per Christum obsecro, noli claudere desiderio meo ista & usitata & abdita, quo minus in ea penetret, & dilucescant lucente misericordia tua, Domine. Quem percontabor de his? Et cui fructuosius confitebor imperitiam meam, nisi tibi cui non sunt molesta studia mea flammantia vehementer in scripturas tuas? Da quod amo: amo enim, & hoc tu dedisti. Da pater, qui vere nosti data bona dare filiis tuis. Da, quoniam suscepi cognoscere, & labor est ante me donec aperias.

IESVS-CHRIST de ne m'en refuser pas l'intelligence. Ne refusez pas à mon extréme desir de penetrer vne question si cachée & si ordinaire tout ensemble; mais faites que vostre misericorde comme vne lumiere favorable éclaircisse toutes les difficultez qui s'y rencontrent, afin que je les puisse comprendre. Qui puis-je consulter sur ce sujet, & à qui puis-je plus avantageusement confesser mon ignorance qu'à vous, qui n'avez pas desagreable l'ardeur si violente qui me presse d'acquerir l'intelligence de vos saintes Ecritures? Donnez-moy, Seigneur, ce que j'aime. Car je confesse que je l'aime; & c'est vous qui me l'avez fait aimer. Accordez-moy cette grace, vous qui estes ce bon pere qui ne donnez rien que de bon à vos enfans: accordez-la moy, je vous supplie, puis que j'ay entrepris de le connoistre, & que je ne le puis si vous-mesme ne me découvrez ce qui est caché à mes yeux.

2. Per Christum obsecro, in nomine ejus sancti sanctorum, nemo mihi obstrepat. Et ego credidi, propter quod & loquor. Hæc est spes mea, ad hanc vivo ut contempler delectationes Domini. Ecce veteres posuisti dies meos, &

2. Ie vous conjure par IESVS-CHRIST, par ce nom du Saint des Saints, que personne ne me trouble dans cette recherche. Ie croy: & c'est pour cela que je parle; & je ne vis que par l'esperance que j'ay de contempler les délices de mon Sauveur & de mon Maistre. Vous avez reduit mes jours à l'estat mortel & perissable du vieil homme, & ils s'écoulent, & je ne sçau-

rois dire comment. Nous avons sans cesse ces mots dans la bouche: le temps, & les temps : Combien celuy-cy a-t-il esté de temps à parler ? Combien cet autre a-t-il esté de temps à faire cela ? Qu'il y a long-temps que je n'ay veu vne telle chose ! Cette syllabe qui est longue a le double du temps de cette autre qui est breve. Nous disons ces choses & les entendons dire aux autres : on sçait ce que nous voulons dire quand nous parlons de la sorte;& nous sçavons aussi ce que les autres veulent dire. Il n'y a rien de plus clair & de plus ordinaire que tout cela: & il n'y a rien en mesme temps qui soit plus obscur , & qui ait plus besoin d'vne nouvelle recherche pour en acquerir vne parfaite connoissance.

transeunt; & quomodo nescio. Et dicimus tempus & tempus tempora, & tempora. Quandiu dixit hoc ille? quamdiu fecit hoc ille? Et quam longo tempore illud non vidi. Et duplum temporis habet hæc syllaba ad illam simplam brevem. Dicimus hæc, & audimus hæc; & intelligimur, & intelligimus. Manifestissima & vsitatissima sunt, & eadem rursus nimis latent, & nova est inventio eorum.

CHAPITRE XXIII.

Ce que c'est que le temps.

I'AY entendu dire vne fois à vn homme fort sçavant, que le temps n'est autre chose que le mouvement du soleil, de la lune, & des autres astres ; mais je n'ay pû estre de son sentiment. Car pourquoy les mouvemens de tous les autres corps de la nature ne seroient-ils pas aussi bien le temps comme ceux-là ? Et pourquoy si les cieux & tous les astres cessoient de continuer leur cours, & que la rouë d'vn potier

AVdivi à quodam homine docto, quod solis & lunæ ac syderum motus ipsa sint tempora, & non annui. Cur enim non potius omnium corporum motus sint tempora? An vero, si cessarent cæli lumina & moveretur rota figuli, non

esse tempus quo metiremur eos gyros, & diceremus aut æqualibus morulis agi, aut si alias tardius, alias velocius moveretur, alios magis diuturnos esse, alios minus? Aut cum hoc diceremus, non & nos in tempore loqueremur? Aut essent in verbis nostris aliæ longæ syllabæ, aliæ breves, nisi quia illæ longiore tempore sonuissent, istæ breviore? Deus dona hominibus videre in parvo communes notitias rerum parvarum atque magnarum.

tournast à son ordinaire, ne formeroit-elle pas vn temps selon lequel nous mesurerions tous ces tours, & dirions qu'ils seroient tous égaux: ou si cette rouë tournoit tantost plus viste & tantost plus lentement, que les vns seroient plus longs, ou les autres plus courts? & lors que nous dirions ces choses, ne seroit-ce pas aussi dans le temps que nous parlerions? Et de ce qu'entre les syllabes des mots que nous prefererions, il y en auroit quelques vnes qui seroient longues, & les autres breves, ne seroit-ce pas parce que nous aurions employé plus de temps à prononcer les vnes que non pas les autres? Mon Dieu, faites la faveur aux hommes d'observer dans vne petite chose les notions communes & generales des choses qui servent à faire connoistre les plus grandes & les plus petites.

2. Sunt sydera & luminaria cæli in signis, & in temporibus, & in annis, & in diebus. Sunt vero, sed nec ego dixerim circuitum illius igneolæ rotæ diem esse, nec tamen ideo tempus non esse. Ille dixerit. Ego scire cupio vim naturamque temporis quo metimur corporum mo-

2. Ie sçay qu'il y a des flambeaux celestes, & des astres qui nous marquent les saisons, les temps, les ans, & les jours. Ie ne conteste point cette verité; & je ne voudrois pas dire aussi, que le tour de cette rouë du potier fust ce mesme temps que nous appellons le jour: mais il ne s'ensuit pas delà que ce ne soit pas vn temps. Que ce philosophe le croye s'il veut. Pour moy, je desire de comprendre en quoy consiste proprement la nature du temps

par lequel nous mesurons les mouvemens des corps, & disons, (par exemple) que ce mouvement est deux fois plus long que l'autre. Ainsi puis que nous appellons vn jour, non seulement cet espace de temps que le soleil employe à demeurer sur la terre, selon laquelle maniere de parler on distingue le jour de la nuit, mais aussi son tour tout entier de l'orient à l'orient, selon lequel nous disons que tant de jours se sont passez, comprenant dans ce nombre les nuits mesme que l'on ne compte point separement. Puis, dis-je, que le jour s'accomplit par le mouvement & par le tour du soleil d'orient en orient, je demande si c'est le mouvement qui fait le jour : ou si c'est le retardement & l'espace du temps dans lequel ce mouvement s'accomplit ; ou bien si c'est l'vn & l'autre. Car si c'est le premier, & que le mouvement fasse le jour, le jour seroit donc, encore que le soleil eust achevé sa carriere dans vn aussi petit espace de temps qu'il en est besoin pour former vne heure. Si c'est le second, il n'y auroit donc point de jour, si entre le lever du soleil & vn autre lever de ce mesme astre, il n'y avoit pas davantage de temps qu'il en faut pour fournir vne heure, & qu'il fust besoin que le soleil fist vingt-quatre fois son tour pour former vn jour. Que si c'est l'vn &

tus, & dicimus illum motum, verbi gratia, tempore duplo esse diuturniorem quam istum. Nam quæro quoniam dies dicitur non tantum morula solis super terram secundum quod aliud est dies aliud nox, sed etiam totus ejus circuitus ab oriente vsque ad orientem secundum quod dicimus; tot dies transierunt. Cum suis enim noctibus dicuntur tot dies, nec extra reputantur spatia noctium. Quoniam ergo dies expletur motu solis atque circuitu ab oriente vsque ad orientem, quæro vtrum motus ipse sit dies, an mora ipsa quanta peragitur, an vtrumque. Si enim primum, dies esset, dies ergo esset etiam si tanto spatio temporis sol cursum illum peregisset quantum est horæ vnius. Si secundum, non ergo esset dies si ab ortu solis vsque in ortum alterum tam brevis mora esset quam est

horæ vnius, sed vicies & quater circumiret sol vt expleret diem. Si vtrumque, nec ille appellaretur dies si horæ spatio sol totum suum gyrum circumiret; nec ille, si sole cessante tantum temporis præteriret quanto peragere sol totum ambitum de mane in mane assolet.

3. Non itaque nunc quæram quid sit illud quod vocatur dies, sed quid sit tempus quo metientes solis circuitum diceremus eum dimidio spatio temporis peractum minus quam solet, si tanto spatio temporis peractus esset quanto peragãtur horæ duodecim. Et vtrumq; tempus comparãtes diceremus illud simplum, hoc duplum; etiamsi aliquando illo simplo, aliquando isto duplo sol ab oriente vsque ad orientem circuiret. Nemo ergo mihi dicat calestium corporum motus esse tempora, quia & cujus-

l'autre, sçavoir le mouvement & le temps que le soleil demeure à passer, on n'appelleroit point vn jour le tour du soleil, s'il s'achevoit tout entier durant l'espace d'vne heure; & on ne pourroit pas dire non plus qu'il se fust passé vn jour, si le soleil cessant de marcher il s'écouloit autant de temps que cette planete a accoustumé d'en employer d'vn matin à l'autre pour faire entierement son tour.

3. Ie ne m'arresteray donc pas maintenant à rechercher ce que c'est qu'on nomme le jour; mais ce que c'est que le temps par lequel en mesurant le tour du soleil, nous dirions qu'il auroit esté accomply en moins de temps de la moitié qu'il n'auroit accoustumé, s'il arrivoit qu'il l'eust achevé dans l'espace de douze heures. Et comparant ces deux temps ensemble, nous dirions que l'vn est le double de l'autre, quoy que le soleil fist quelquefois en l'vn, & fist aussi quelquefois en l'autre son tour entier d'orient en orient. Que personne donc ne me dise que les mouvemens des corps celestes forment les temps. Car le soleil s'étant arresté à la priere de Iosué, afin de luy donner le loisir de remporter vne entiere & pleine victoire, le temps ne laissa pas de courir encore que cet astre fust arresté, puis que ce combat

ſe continua & finit durant cet eſpace de temps qui eſtoit neceſſaire pour l'achever. Ie reconnois donc par là, que le temps n'eſt qu'vne certaine eſtenduë; mais le voy-je en effet & en verité, ou m'imaginé-je ſeulement que je le voy ? C'eſt à vous, mon Dieu, qui eſtes la verité & la lumiere de me le faire connoiſtre.

dam voto cum ſo ſtetiſſet vt victorioſum prælium perageret, ſol ſtabat, ſed tempus ibat. Per ſuum quippe ſpatium temporis quod ei ſufficeret illa pugna geſta atque finita eſt. Video igitur tempus quādam eſſe diſtentionem: Sed video, an videre mihi videor ? Tu demonſtrabis, lux, veritas.

CHAPITRE XXIV.

Le temps eſt ce avec quoy nous meſurons les mouvemens des corps.

ME commandez-vous, mon Dieu, d'eſtre de l'avis de celuy qui diroit que le temps n'eſt autre choſe que le mouvement des corps ? Non certes, vous ne me le commandez pas. Ie ſçay bien que nul corps ne ſe meut que dans le temps. I'entens voſtre verité qui me le dit; mais je ne l'entens point qui me diſe que ce mouvement des corps ſoit le temps. Vous ne le dites point ſans doute. Car lors que je voy mouvoir vn corps, je meſure par le temps la durée de ſon mouvement depuis qu'il a commencé juſques à ce qu'il ait ceſſé de ſe mouvoir. Que ſi ne l'ayant point veu lors qu'il a commen-

IVbes vt approbem ſi quis dicat tempus eſſe motum corporis? Non jubes. Nam corpus nullum niſi in tempore moveri audio. Tu dicis: ipſum autem corporis motū tempus eſſe, non audio. Non tu dicis. Cum enim movetur corpus tempore metior quamdiu moveatur, ex quo moveri incipit donec deſinat. Et ſi non vidi ex quo cœpit & perſeverat moveri vt non vi-

deam cum definit, non valco metiri, nisi forte ex quo videre incipio donec desinam. Quod si diu video, tantummodo longum tempus esse renuncio, non autem quantum sit: quia & quantum cum dicimus collatione dicimus, velut tantum hoc quantum illud, aut duplum hoc ad illud, & si quid aliud isto modo. Si autem notare potuerimus locorum spatia, unde & quo veniat corpus quòd movetur, vel partes ejus, si tanquam in torno movetur, possumus dicere quantum sit temporis ex quo ab illo loco usque ad illum locum motus corporis vel partis ejus effectus est.

2. Cum itaque aliud sit motus corporis, aliud quod metimur quandiu sit: quis non sentiat quid horum potius tempus dicendum sit? Nam & si varie corpus aliquando movetur, aliquando stat; non solum

cé & continué de se mouvoir je ne puis remarquer quand il a cessé son mouvement, il n'est pas en ma puissance de le mesurer, si ce n'est peut-estre depuis le temps que j'ay commencé jusques à celuy que j'ay cessé de le voir mouvoir. Et si ce mouvement dure beaucoup, je me contente de dire que ce temps a esté bien long : mais je ne dis pas de combien il a esté, parce que quand nous disons de combien il a esté, nous le disons par comparaison à vn autre, comme quand nous disons qu'il est égal, ou qu'il est le double d'vn autre, & ainsi du reste. Que si nous pouvions remarquer les espaces des lieux d'où le corps qui se meut, ou au moins ses parties s'il tourne en rond, commencent & cessent de se mouvoir, nous pourrions dire dans combien de temps le mouvement de ce corps ou de quelqu'vne de ses parties se seroit fait depuis le lieu où il auroit commencé jusqu'à celuy auquel il auroit finy.

2. Ainsi le mouvement du corps estant vne chose differente de ce que nous mesurons quand nous recherchons la durée de ce mouvement ; qui ne voit laquelle de ces deux choses doit plûtost estre appellée le temps ? Car encore que le corps se meuve quelquefois diversement, & quelquefois demeure immobile, nous ne mesurons

pas ſeulement ſon mouvement, mais auſſi le temps qu'il a ceſſé de ſe mouvoir, & diſons : Il s'eſt arreſté durant autant de temps qu'il s'eſtoit meu : & ainſi plus ou moins, ſelon ce que nous l'avons meſuré en effet, ou croyons l'avoir meſuré. Le mouvement du corps n'eſt donc pas le temps.

motum ejus, ſed etiam ſtatum tempore metimur & dicimus: tantum ſtetit quantum motum eſt, aut duplo vel triplo ſtetit ad id quod motum eſt, & ſi quid aliud noſtra dimenſio ſive comprehenderit ſive exiſtimaverit, ut dici ſolet plus minus. Non eſt ergo tempus corporis motus.

CHAPITRE IV.

Il s'adreſſe à Dieu.

JE vous confeſſe, mon Dieu, que je ne connois pas encore ce que c'eſt que le temps : & je vous confeſſe auſſi que je ſçay bien que c'eſt dans le temps que je dis cecy ; qu'il y a déja long-temps que je parle du temps ; & que ce long temps n'eſt autre choſe qu'vn intervalle de temps. Mais comment ſçay-je cela, puis que je ne ſçay pas ce que c'eſt que le temps ? N'eſt-ce point que j'ignore de quelle ſorte ſe pourroit bien expliquer ce que je ſçay ? Helas ! miſerable que je ſuis, j'ignore meſme ce que j'ignore. Seigneur, me voicy en voſtre preſence, vous ſçavez que je ne mens pas, & que ma bouche ne vous dit rien que ce qui eſt dans

ET confiteor tibi, Domine, ignorare me adhuc quid ſit tempus ; & rurſus confiteor tibi, Domine, ſcire me in tempore iſta dicere, & diu me jam loqui de tempore, atque adipſum diu non eſſe niſi moram temporis. Quomodo igitur hoc ſcio, quando quid ſit tempus neſcio ? An forte neſcio quemadmodum dicam quod ſcio ? Hei mihi qui neſcio ſaltem quid neſciam. Ecce, Deus meus,

coram te, quia non mentior : sicut loquor, ita est cor meum. Tu illuminabis lucernam meam, Domine Deus meus, illumina tenebras meas.

mon cœur. Mon Dieu, allumez ma lampe, & éclairez mes tenebres.

CHAPITRE XXVI.

Si c'est par le temps que nous mesurons le mouvement des corps. Comment nous pouvons mesurer le temps mesme.

Nonne tibi confitetur anima mea confessione veridica metiri me tẽpora ? Itane, Deus meus, metior, & quid metiar nescio ? Metior motum corporis tempore, item ipsum tempus non metior ? An vero corporis motum metirer quandiu sit, & quandiu hinc illuc perveniat, nisi tempus in quo movetur metirer.

NE suis-je pas veritable, mon Dieu, lors que je dis en vostre presence que je mesure les temps? Mais comment se peut-il faire que je les mesure, & que je ne connoisse pas ce que je mesure ? Ie mesure le mouvement du corps dans le temps ; & le temps ne le mesuré-je point : Et comment pourrois-je mesurer le mouvement du corps ? Comment pourrois-je dire combien il dure, & combien il luy faut de temps pour arriver d'vn lieu à l'autre, si je ne mesurois le temps dans lequel il fait ce mouvement ?

2. Ipsum ergo tempus unde metior ? An tempore breviore metimur longius, sicut spatio cubiti spatium transtri ? Sic enim videmur

2. Mais comment est-ce que je mesure le temps mesme ? Est-ce par vn temps plus court que nous mesurons vn temps plus long, ainsi que nous nous servons d'vne coudée pour mesurer vne longue piece de bois, & que

nous mesurons par la durée d'vne syllabe breve la durée d'vne syllabe longue, & disons en suite qu'elle a le double de l'autre. C'est aussi en la mesme sorte que nous mesurons la longueur d'vn poëme par celle des vers qui le composent, & la longueur des vers par celle des pieds, & la longueur des pieds par celle des syllabes, & la longueur des syllabes qui sont longues par la durée des syllabes qui sont breves, & non pas selon l'étenduë que ces syllabes ont sur le papier. Car si on les mesuroit ainsi, ce seroit mesurer le lieu & non pas le temps. Mais lors que les paroles passent en les prononçant, nous disons que ce poëme est bien long, parce qu'il est composé de tant de vers; que ces vers sont bien longs, parce qu'ils sont composez de tant de pieds; que ces pieds sont bien longs, parce qu'ils sont composez de tant de syllabes; & que cette syllabe est longue, parce qu'elle a le double d'vne breve.

spatio brevis syllabæ metiri spatium longæ syllabæ, atque id duplum dicere: Ita metimur spatia carminum spatiis versuum, & spatia versuum spatiis pedum, & spatia pedum spatiis syllabarum, & spatia longarum spatiis brevium, non in paginis. Nam eo modo loca metimur non tempora. Sed cum voces pronuntiando transeunt, & dicimus; longum carmen est, nam tot versibus contexitur: longi versus, nam tot pedibus constant: longi pedes, nam tot syllabis tenduntur: longa syllaba, nam dupla est ad brevem.

3. Mais on ne détermine pas pour cela vn certain espace de temps, puis qu'il se peut faire qu'vn petit vers demeure plus long-temps à se prononcer, si on le prononce lentement, que non pas vn long que l'on prononce plus viste. Ce qui arrive de la mesme sorte en ce qui est d'vn poëme, d'vn pied, & d'vne syllabe. Ainsi il me sem-

3. *Sed neque ita comprehenditur certa mensura temporis; quandoquidem fieri potest vt ampliore spatio temporis personet versus brevior si productius pronuncietur, quam longior si correptius. Ita*

carmen, ita pes, ita syllaba. Inde mihi visum est nihil esse aliud tempus quam distensionem, sed cujus rei nescio, & mirum si non ipsius animi. Quid enim metior obsecro, Deus meus & dico aut indefinite : longius est hoc tempus quam illud, aut etiam definite : duplum est hoc ad illud? Tempus metior, scio : sed non metior futurum, quia nondum est. Non metior præsens, quia nullo spacio tenditur. Non metior præteritum, quia jam non est. Quid ergo metior? An prætereuntia tempora, non præterita? Sic enim dixeram.

ble que le temps n'est autre chose qu'vne certaine estenduë. Mais où se trouve cette estenduë? Certes je ne sçay, si ce n'est dans l'esprit mesme. Car dites-moy, mon Dieu, je vous prie, qu'est-ce que je mesure lors que je dis infiniment : ce temps est plus long que l'autre, ou definiment : ce temps est le double de l'autre? C'est sans doute le temps que je mesure : je le sçay bien : mais ce n'est pas l'avenir, puis qu'il n'est pas encore arrivé : ce n'est pas le present, puis qu'il n'a aucune estenduë; & ce n'est pas le passé, puis qu'il n'est plus. Qu'est-ce donc que je mesure? sont-ce les temps qui se passent, & non pas les temps passez? C'est ce que j'avois dit cy-dessus.

CHAPITRE XXVII.

De quelle sorte nous mesurons le temps.

INsiste, anime meus, & attende fortiter, Deus adjutor noster ipse fecit nos, & non ipsi nos. Attende ubi albescit veri-

COVRAGE, mon ame, redouble ton attention & tes efforts. Dieu est nostre aide & nostre secours : c'est luy qui nous a créez, & nous ne nous sommes pas créez nous-mesmes. Iette tes yeux vers l'endroit où la verité

commence à luire & à se faire paroître. Imagine-toy qu'vne voix corporelle commence à se faire entendre; qu'elle continuë à se faire entendre, & puis qu'elle cesse, & que le silence luy succede : alors cette voix est passée, & ce n'est plus vne voix : elle estoit avenir avant qu'elle se fist entendre: & comme elle ne pouvoit alors estre mesurée, parce qu'elle n'estoit pas encore, elle ne le sçauroit estre maintenant, à cause qu'elle n'est plus. Elle pouvoit donc estre mesurée pendant qu'elle resonnoit, parce qu'elle estoit, & qu'ainsi on la pouvoit mesurer; mais en ce temps-là mesme elle n'étoit pas ferme & stable, puis qu'elle marchoit & passoit. Et ne seroit-ce point pour cette mesme raison qu'on pouvoit plûtost la mesurer, veu qu'en passant de la sorte elle s'étendoit dans quelque espace de temps qui donnoit moyen de la mesurer : car le present n'a aucun espace?

tas. Ecce puta vox corporis incipit sonare, & sonat, & adhuc sonat, & ecce desinit, jamque silentium est, & vox illa praeterita est, & non est jam vox. Futura erat antequam sonaret, & non poterat metiri, quia nondum erat: & nunc non potest, quia jam non est. Tunc ergo poterat cum sonabat, quia tunc erat quae metiri posset. Sed & tunc non stabat, ibat enim & praeteribat. An ideo magis poterat? Praeteriens enim tendebatur in aliquod spatium temporis quo metiri posset, quoniam praesens nullum habet spatium.

2. Si elle se pouvoit donc alors mesurer, imagine-toy, mon ame, qu'vne autre voix commence de resonner, & qu'elle resonne encore par vn son continué & qui n'est point interrompu. Mesurons-la donc durant qu'elle resonne encore, puis que lors qu'elle cessera de resonner elle sera passée, & ne sera plus pour pouvoir estre mesurée. Mesurons-la donc, afin de dire

2. Si ergo tunc poterat, ecce puta, altera coepit sonare & adhuc sonat: continuato tenore sine vlla distinctione metiamur eam dum sonat; cum enim sonare cessaverit jam praeterita erit, & non erit quae possit metiri.

Metiamur plane, & dicamus quanta sit. Sed adhuc sonat, nec metiri potest nisi ab initio sui quo sonare cœpit usque ad finem quo desinit. Ipsum quippe intervallum metimur ab aliquo initio usque ad aliquem finem. Quapropter vox quæ nondum finita est metiri non potest, ut dicatur quam longa vel brevis sit, nec dici aut æqualis alicui, aut ad aliquam simpla, vel dupla, vel quid aliud. Cum autem finita fuerit jam non erit. Quo pacto igitur metiri poterit? Et metimur tamen tempora, nec ea quæ nondum sunt, nec ea quæ jam non sunt, nec ea quæ nulla mora extenduntur, nec ea quæ terminos non habent. Nec futura ergo, nec præterita, nec præsentia, nec prætereuntia tempora metimur, & metimur tamen tempora.

3. *Deus creator omnium, versus iste*

quelle sera son estenduë. Mais elle resonne encore, & on ne la sçauroit mesurer que depuis le temps qu'elle a commencé jusques à celuy qu'elle cessera de resonner, puis que nous ne mesurons cet intervalle que depuis vn certain commencement jusques à vne certaine fin, & qu'ainsi la voix qui n'est pas encore finie ne sçauroit se mesurer ensorte que nous puissions dire si elle est ou longue ou breve, si elle est égale à vne autre, si elle n'a duré que la moitié d'autant, ou deux fois autant, ou quelque chose semblable. Mais lors qu'elle sera finie elle ne sera plus. Comment pourrons-nous donc la mesurer? Nous mesurons toutefois les temps; & cependant nous ne mesurons pas ceux qui ne sont point encore arrivez, ny ceux qui sont déja passez, ny ceux qui n'ont aucune estenduë, ny ceux qui n'ont point de bornes. Nous ne mesurons donc ny les temps avenir, ny les passez ny les presens, ny ceux qui passent; & nous mesurons toutefois les temps.

3. Ce vers latin, *Deus creator omnium*, qui est composé de huit sylla-

bes, en a alternativement vne breve & vne longue: & ainsi la premiere, la troisiéme, la cinquiéme, & la septiéme qui sont breves, sont simples au regard de la seconde, de la quatriéme, de la sixiéme, & de la huitiéme qui sont longues. Chacune de ces longues contient deux fois autant de temps que chacune de ces breves. Ie le remarque en les prononçant: j'assure qu'il est ainsi; & on connoist manifement & sensiblement qu'il est ainsi en effet. Autant que je puis estre assuré d'vne chose par mes sens, il me semble que je le suis lors que je mesure vne syllabe longue par vne breve, & que je sçay qu'elle a le double de l'autre. Mais lors qu'elles resonnent l'vne aprés l'autre, si la breve est la premiere & que la longue la suive, de quelle sorte arresteray-je cette syllabe breve pour m'en servir à mesurer celle qui est longue, afin de connoistre qu'elle luy est double, puis que cette syllabe longue ne commencera à resonner qu'aprés que la breve aura cessé de se faire entendre? Ie ne mesure pas mesme cette syllabe longue lors qu'elle est presente, puis que je ne la mesure sinon aprés qu'elle est finie, & que quand elle est finie elle est passée. Qu'est-ce donc que je pourray mesurer? Où est cette syllabe breve dont je me sers pour mesurer la lon-

octo syllabarum brevibus & longis alternat syllabis. Quatuor itaque breves, prima, tertia, quinta, septima, simplæ sunt ad quatuor longas secundam, quartam, sextam, octavam. Hæ singulæ ad illas singulas duplum habent temporis, pronuncio & renuncio, & ita est quantum sentitur sensu manifesto. Quantum sensus manifestus est, brevi syllaba, longam metior, eamque sentio habere bis tantum. Sed cum altera post alteram sonat, si prior brevis, longa posterior, quomodo tenebo brevem, & quomodo eam longæ metiens applicabo, vt inveniam quod bis tantū habeat quandoquidem longa sonare non incipit nisi brevis sonare destiterit? Ipsam quoque longam non præsentem metior, quando nisi finitam non metior; ejus autem finitio, præteritio est. Quid ergo est

quod metior ? Vbi est qua metior brevis ? Vbi est longa quam metior ? Ambæ sonuerunt & avolaverunt, præterierunt, jam non sunt; & ego metior, fidenterque respondeo quantum exercitato sensu fiditur, illam simplam esse, illam duplam, in spatio scilicet temporis. Neque hoc possum nisi quia præterierunt & finitæ sunt. Non ergo ipsas quæ jam non sunt, sed aliquid in memoria mea metior quod infixum manet.

gue ? Où est cette syllabe longue que je puisse mesurer ? Elles ont toutes deux rendu leur son lors qu'on les a prononcées : elles s'en sont envolées : elles sont passées : elles ne sont plus. Ie le mesure neanmoins : & autant qu'on se peut fier à l'experience de ses propres sens je répons hardiment, qu'en ce qui est de l'espace du temps l'vne est simple, & l'autre est double : ce que je ne sçaurois dire que lors qu'elles sont déja passées & finies. Ce n'est donc pas elles-mesmes que je mesure, puis qu'elles sont passées & ne sont plus; mais je mesure quelque chose qui est dans ma memoire, & qui y demeure fortement gravé.

4. *In te, anime meus, tempora metior. Noli mihi obstrepere; quod est: noli tibi obstrepere turbis affectionum tuarum. In te, inquam, affectionem quam res prætereuntes in te faciunt & cum illæ præterierint manet, ipsam metior præsentem, non eas quæ præterierunt vt fieret. Ipsam metior cum tempora metior. Er-*

4. Ainsi c'est dans toy, mon ame, que je mesure les temps. Ne m'importune point en demandant de quelle sorte cela se fait, & ne t'embarasse point toy-mesme par mille diverses imaginations : C'est en toy dis-je, que je mesure l'impression que les choses qui passent font dans toy, & qui y demeure apres qu'elles sont passées. C'est cette impression que je mesure & qui est presente, & non pas les choses qui sont passées & qui l'ont formée. C'est elle que je mesure lors que je mesure les temps; & par consequent

quent ou je ne mesure point les temps, ou ces temps ne sont autre chose que ces impressions qui se forment dans ma memoire.

go aut ipsa sunt tempora, aut non tempora metior.

5. Mais nous mesurons mesme les silences, & disons que ce silence a autant duré que ce son. Et comment cela se peut-il faire, sinon par l'attention que nous faisons dans nostre pensée au temps que cette voix a duré, de mesme que si elle resonnoit encore, afin de pouvoir comprendre quelque chose de l'intervalle du silence par le temps que le bruit auroit duré. C'est pourquoy aussi sans proferer aucunes paroles, & sans ouvrir seulement la bouche, nous proferons en nous-mesmes des poëmes, des vers, & quelque discours que ce puisse estre, & en concevons toutes les mesures & tous les rapports que les mots & les syllabes ont les vns aux autres, tout de mesme que si nous les prononcions à haute voix. Tellement que si quelqu'vn se propose de soustenir en parlant le ton de sa voix il resout dans son esprit combien il la veut faire durer, il détermine dans le silence cet intervalle de temps, & le donne en garde à sa memoire, puis commence à proferer cette voix, laquelle se fait entendre jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au terme qu'il s'estoit proposé, ou pour mieux dire, elle s'est fait entendre & se fera entendre, puis

5. *Quid cum metimur silentia & dicimus, illud silentium tantum tenuisse temporis quantũ illa vox tenuit, nonne cogitationem tendimus ad mensuram vocis quasi sonaret, vt aliquid de intervallis silentiorum in spatio temporis renunciare possimus? Nam & voce atque ore cessante peragimus cogitando carmina & versus, & quemque sermonem, motionumque dimensiones quaslibet: & de spatiis temporũ quãtum illud ad illud sit renunciamus, non aliter ac si ea sonando diceremus. Si voluerit aliquis edere longiusculã vocem, & constituerit præmeditando quam longa futura sit, egit vtique iste spatium temporis in silentio, memoriæque commendans cœpit edere illam vocem quæ*

sonat, donec ad propositum terminum perducatur. Imo sonuit, & sonabit. Nam quod ejus jam peractum est utique sonuit, quod autem restat sonabit. Atque ita peragitur dum præsens intentio futurum in præteritum trajicit, diminutione futuri crescente præterito, donec consummatione futuri sit totum præteritum.

que ce qui en est déja passé s'est fait entendre, & que ce qui en reste se fera entendre. Ainsi elle s'acheve lors que l'attention presente de nostre esprit fait que l'avenir devient passé, & que le passé s'augmente d'autant que l'avenir diminuë, jusques à ce qu'estant entierement écoulé, il n'y ait plus rien que de passé.

CHAPITRE XXVIII.

C'est par l'esprit que nous mesurons les temps.

SEd quomodo minuitur aut consumitur futurum quod nondum est? Aut quomodo crescit præteritum quod jam non est, nisi quia in animo qui illud agit tria sunt? Nam & expectat, & attendit, & meminit; ut id quod expectat per id quod attendit transeat in id quod meminerit. Quis igitur negat futura nondum esse? Sed tamen jam

MAIS comment le futur qui n'est pas encore peut-il s'amoindrir ou s'écouler? Ou comment le passé peut-il croistre, puis que déja il n'est plus, si ce n'est parce que dans l'esprit qui opere cet effet il se rencontre trois choses, sçavoir l'attente, l'attention, & le souvenir: desorte que ce qu'il attend devient l'objet de son attention presente, pour n'estre plus ensuite que l'objet de son souvenir? Qui pourroit nier que les choses futures ne sont pas encore? & toutefois l'attente des choses futures est dans nostre esprit. Qui pourroit nier que les choses

passées ne sont plus? & toutefois la memoire des choses passées demeure dans nostre esprit. Et enfin qui pourroit nier que le temps present n'a point d'estenduë, puis qu'il passe en vn moment? & toutefois nostre attention demeure, & c'est par elle que ce qui n'est pas encore se haste d'arriver pour n'être plus. Ainsi le temps avenir ne se peut pas dire estre long: mais vn long-temps avenir n'est autre chose qu'vne longue attente du temps futur. Il n'y a point aussi de long-temps passé puis qu'il n'est plus: mais vn long-temps passé n'est autre chose qu'vn long souvenir du temps passé.

est in animo expectatio futurorum. Et quis negat præterita jam non esse? Sed tamē adhuc est in animo memoria præteritorū. Et quis negat præsens tempus carere spacio, quia in puncto præterit? Sed tamen perdurat attentio per quā peragat abesse quod aderit. Non igitur longum tempus futurum quod non est, sed longum futurum longa expectatio futuri est. Neque longum præteritum tempus quod non est; sed longum præteritum longa memoria præteriti est.

2. Par exemple, je veux reciter vn pseaume que je sçay par cœur. Avant que de le commencer mon attention s'estend à tout ce pseaume: mais lors que je l'ay commencé, autant de versets que j'en ay dits & qui sont passez deviennent l'objet de ma memoire, & cette action de mon ame se separe comme en deux parties, dont l'vne est memoire au regard de ce que j'en ay dit, & l'autre est comme vne preparation & vne attente au regard de ce que j'en ay encore à dire. Mais mon attention

2. Dicturus sum canticum quod novi. Antequam incipiam in totum expectatio mea tenditur. Cum autem cœpero, quantum ex illo in præteritum decerpsero tenditur in memoria mea atque distenditur vita hujus actionis meæ in memoriam propter quod dixit, & in expectationem propter

quod dicturus sum, præsens tamen adest attentio mea per quam trajiciatur quod erat futurum, vt fiat præteritum. Quod quanto magis agitur & agitur, tanto breviata expectatione prolongatur memoria, donec tota expectatio consumatur cum tota illa actio finita transierit in memoriam. Et quod in toto cantico, hoc in singulis particulis ejus fit, atque in singulis syllabis ejus : hoc in actione longiore, cujus forte particula est illud canticum: hoc in tota vita hominis, cujus partes sunt omnes actiones hominis: hoc in toto sæculo filiorũ hominum, cujus partes sunt omnes vitæ hominum.

par laquelle doit traverser, pour parler ainsi, ce qui est encore à venir & à reciter afin qu'il devienne passé, est toûjours presente, & plus j'avance dans ce recit, plus ce qui n'estoit que dans l'attente diminuë, & ce qui doit estre dans la memoire s'augmente, jusqu'à ce que cette attente qui regardoit l'avenir estant finie, il ne reste plus rien dans toute cette action que pour la memoire laquelle regarde le passé. Or ce qui arrive dans le recit de tout ce pseaume, arrive aussi dans chacune de ses parties & dans chacune de ses syllabes : Il arrive aussi dans vn recit de plus longue haleine dont ce pseaume pourroit n'estre qu'vne partie : Il arrive dans toute la vie de l'homme, dont toutes les actions qu'il fait sont des parties, & il arrive dans tous les siecles des enfans des hommes, dont toutes les vies des hommes ne sont aussi que des parties.

CHAPITRE XXIX.

De l'attention que nostre ame doit avoir pour s'vnir à Dieu.

SEd quoniam melior est miseri-

MAIS dautant, mon Dieu, que vostre misericorde est prefera-

ble à toutes les vies, je vous confesse que ma vie n'est qu'vne dissipation continuelle dans laquelle vostre main favorable m'a recueilly par le moyen de IESVS-CHRIST mon Seigneur, par le moyen de ce fils de l'homme mediateur entre vous qui estes vn, & nous qui sommes plusieurs, & qui en mille diverses manieres nous laissons emporter à vne infinité de choses, afin que comme il m'a vny à luy, je m'vnisse aussi à vous par luy, & que me détachant de cette multiplicité des jours dans lesquels je vivois selon le vieil homme, je me rejoigne à l'vnité souveraine, & oublie toutes les choses passées, non pour me porter à celles qui sont avenir & qui passeront comme ont fait les autres, mais pour m'attacher à celles qui sont devant moy & qui subsistent toûjours, afin que demeurant ferme dans elles, au lieu de m'écouler avec elles je poursuive sans cesse ma course, non par vne vague dissipation d'esprit, mais par vne application stable vers cette palme à laquelle vous nous appellez dans le ciel, où j'entendray retentir les cantiques de vos loüanges, & vous contempleray dans vostre joye ineffable, qui ne connoist ny l'avenir, ny le passé, parce qu'elle est immuable & toûjours presente.

cordia tua super vitas, ecce distensio est vita mea, & me suscepit dextera tua in Domino meo, mediatore filio hominis inter te vnum & nos multos, in multis per multa, vt per eum apprehendam in quo & apprehensus sum; & à veteribus diebus colligar sequens vnum, præterita oblitus: non in ea quæ futura & transitura sunt, sed in ea quæ ante sunt non distentus sed intentus, non secundum distensionem sed secundum intentionem sequor ad palmam supernæ vocationis; vbi audiam vocem laudis, & contempler delectationem tuam nec venientem nec prætereuntem.

2. Mais maintenant mes années se

2. Nunc vero

anni mei in gemitibus : & tu solatium meum, Domine pater meus, æternus es. At ego in tempora dissilui quorum ordinem nescio ; & tumultuosis varietatibus dilaniantur cogitationes meæ, intima viscera animæ meæ, donec in te confluam purgatus & liquidus igne amoris tui.

passent dans les gemissemens & dans les douleurs : & au lieu que vous, Seigneur, qui estes mon bon pere & toute ma consolation, joüissez d'vne eternité bienheureuse, je suis devenu par mon peché sujet à la vicissitude & aux impressions des temps, dont j'ignore l'ordre & les suites ; & mes pensées qui sont comme les entrailles de mon ame sont déchirées par mille differens troubles qui les agitent, & les agiteront toûjours jusques à ce qu'estant purifié par le feu de vostre amour, je m'vnisse à vous de telle sorte que je ne sois plus qu'vne mesme chose avec vous.

CHAPITRE XXX.

Il monstre de nouveau que c'est vne question ridicule de demander ce que Dieu faisoit avant qu'il eust creé le monde.

Et stabo atque solidabor in te, in forma mea veritate tua ; nec patiar quæstiones hominum, qui pœnali morbo plus sitiunt quam capiunt, & dicunt : Quid faciebat Deus antequam faceret cælum & terram? Aut quid ei venit in mentem vt aliquid

C'EST alors, Seigneur, que je seray ferme & immuable en vous & en vostre verité, qui est la forme qui m'a donné l'estre ; & je ne seray plus tourmenté de ces importunes questions des hommes, qui par vne maladie qui est la peine de leur peché ont plus de curiosité de sçavoir, que de capacité de comprendre, & demandent ce que Dieu faisoit avant qu'il eust creé le ciel & la terre : ou comment il s'est avisé de faire quelque

chose, veu qu'auparavant il n'avoit jamais rien fait.

2. Faites-leur la grace, mon Dieu, de mieux penser à ce qu'ils disent, & de reconnoistre qu'on n'vse point de ce terme de jamais où il n'y a point de temps. Car en disant que vous n'aviez jamais rien fait, que dit-on autre chose sinon que vous n'aviez rien fait en aucun temps ? Qu'ils voyent donc qu'il n'a pû y avoir aucun temps si vous ne l'aviez creé : & qu'ainsi ils cessent de parler avec si peu de lumiere ; mais qu'au contraire ils portent leurs pensées vers les choses qui sont devant eux estant toûjours stables & permanentes, & qu'ils comprennent que vous qui estes le createur eternel de tous les temps estes avant tous les temps ; & que tous ces temps, ny aucunes autres creatures, s'il s'en rencontre quelques-vnes qui les ayent precedez, ne vous sont point coëternels.

faceret, cum antea numquam aliquid faceret?

2. Da illis, Domine, bene cogitare quid dicant, & invenire quia non dicitur numquam vbi non est tempus. Qui ergo dicitur numquam fecisse, quid aliud dicitur nisi nullo tempore fecisse? Videant itaque nullum tempus esse posse sine creatura, & desinant istam vanitatem loqui. Extendantur etiam in ea quæ ante sunt, & intelligant te ante omnia tempora æternum creatorem omnium temporum; neque vlla tempora tibi esse coæterna, nec vllam creaturam etiam si est aliqua supra tempora.

CHAPITRE XXXI.

La difference qu'il y a entre les connoissances de Dieu & celles des hommes.

SEIGNEVR mon Dieu, combien est profond l'abysme de vostre secret, & combien m'en suis-je éloigné par

DOmine Deus meus, quis ille sinus est alti se-

creti tui & quam longe inde me projecerunt consequentia delictorum meorum? Sana oculos meos, & congaudeam luci tuæ. Certe si est tam grandi scientia & præscientia pollens animus, cui cuncta præterita & futura ita nota sint sicut mihi unum canticum notissimũ; nimirum mirabilis est animus iste, atque ad horrorem stupendus. Quippe quem ita non lateat quicquid peractum & quicquid reliquum seculorum est quemadmodum me non latet cantantem illud canticum, quid & quantum ejus abierit ab exordio, quid & quantum restet ad finem. Sed absit ut tu conditor universitatis, conditor animarum & corporum, absit ut ita noveris omnia futura & præterita. Longe tu, longe mirabilius, longeque secretius. Neque enim sicut nota cantantis notumve canticum

les malheureuses suites de mes pechez? Gueriſſez, je vous prie, les yeux de mon ame, & faites que j'aye la joye d'appercevoir voſtre lumiere. Certes s'il y avoit vn esprit qui fuſt remply d'vne ſi grande ſcience & d'vne telle connoiſſance de l'avenir, que toutes les choſes paſſées & les futures luy fuſſent auſſi connuës que m'eſt vn pſeaume, il faut avoüer que cet eſprit ſeroit non ſeulement admirable, mais qu'il le ſeroit juſques à donner de l'étonnement, puis qu'il verroit auſſi clair dans tout ce qui eſt des ſiecles paſſez & des ſiecles avenir, comme lors que je chante vn pſeaume je voy clairement quelle partie j'en ay déja dite, & ce qui m'en reſte à dire. Mais ne permettez pas s'il vous plaiſt, Seigneur, qu'il m'entre dans la penſée que vous qui eſtes le createur des corps & des ames, connoiſſez en cette ſorte toutes les choſes futures & les paſſées: vous les connoiſſez d'vne maniere incomparablement plus merveilleuſe, & qui nous eſt incomparablement plus cachée. Car au lieu que l'eſprit & l'imagination de celuy qui chante ou qui écoute chanter vn pſeaume qu'il ſçait, reſſentent divers mouvemens, & ſe partagent en quelque ſorte par l'attẽte des vers qui reſtent encore à reciter, & par le ſouvenir de ceux qui ont déja eſté recitez, il ne vous arrive rien de ſem-

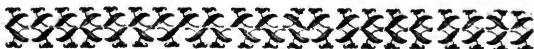
blable, mon Dieu, qui estes le souverain createur de nos esprits, parce que vous estes vraiment eternel, & par consequent incapable de quelque changement que ce puisse estre.

audientis expectatione vocum futurarum, & memoria præteritarum variatur affectus, sensusque distenditur; ita tibi aliquid accidit incommutabiliter æterno, hoc est vere æterno creatori mentium.

2. Comme donc dés le commencement vous avez connu le ciel & la terre sans aucune varieté de connoissance, vous avez de mesme dés le commencement creé le ciel & la terre sans aucune difference d'action. Que celuy qui peut comprendre ces choses confesse vostre grandeur; & que celuy qui ne les sçauroit comprendre ne laisse pas de la confesser. O combien estes-vous élevé, mon Dieu! & neanmoins les humbles de cœur sont vostre maison & vostre temple. Car c'est vous qui relevez ceux qui sont tombez, & qui empeschez de tomber ceux dont vous estes l'élevation.

2. *Sicut ergo nosti in principio cælum & terram sine varietate notitiæ tuæ; ita fecisti in principio cælum & terram sine distinctione actionis tuæ. Qui intelligit confiteatur tibi, & qui non intelligit confiteatur tibi. O quam excelsus es! & humiles corde sunt domus tua. Tu enim erigis elisos, & non cadunt quorum celsitudo tu es.*





LES CONFESSIONS DE S. AVGVSTIN.

LIVRE DOVZIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

De la difficulté qu'il y a de connoistre la verité.

Multa satagit cor meum, Domine, in hac inopia vitæ meæ pulsatũ verbis sanctæ scripturæ tuæ. Et ideo plerumque in sermone copiosa est egestas humanæ intelligentiæ, quia plus loquitur inquisitio quam inventio; & longior est petitio quam impetratio; & operosior est manus pulsans quam sumens. Tenemus promissum, quis corrumpet illud? Si Deus pro nobis, quis con-

SEIGNEVR, dans la pauvreté où mon ame est reduite durant cette vie, mon esprit estant excité par les paroles de vostre Ecriture sainte, enfante beaucoup de pensées dont il desire d'estre éclaircy. C'est pourquoy il arrive souvent que plus nostre intelligence est bornée dans la connoissance des choses, & plus elle se répand dans la multitude des paroles, parce qu'on en employe davantage à rechercher la verité qu'à la trouver; que l'on est plus long-temps à demander qu'à obtenir; & qu'il y a plus de peine à fraper à vne porte, qu'à recevoir ce que l'on nous donne lors qu'elle est ouverte. Mais nous nous appuyons sur vostre promesse: Et qui nous en pour-

roit ravir l'effet? Si Dieu eſt pour nous, qui ſera contre nous? Nous ſçavons que vous avez dit : Demandez, & vous recevrez : cherchez, & vous trouverez: frapez à la porte, & elle vous ſera ouverte. Car celuy qui demande reçoit: celuy qui cherche trouve; & on ouvre à celuy qui frape. Ce ſont vos promeſſes mon Dieu : & qui pourroit craindre d'eſtre trompé quand la verité meſme fait des promeſſes?

tra nos? Petite & accipietis : quærite & invenietis : pulſate & aperietur vobis. Omnis enim qui petit accipit; & quærens inveniet; & pulſanti aperietur. Promiſſa tua ſunt. Et quis falli timeat cum promittit veritas?

CHAPITRE II.

Qu'il y a deux ſortes de cieux, l'vn corporel, & l'autre ſpirituel.

MA langue confeſſe humblement à voſtre haute majeſté, que vous avez creé le ciel & la terre. I'entens ce ciel que mes yeux voyent au deſſus de moy, & cette terre ſur laquelle marchent mes pieds, & de laquelle a eſté tiré le limon dont mon corps a eſté formé. C'eſt vous ſans doute qui avez creé & ce ciel & cette terre. Mais, mon Dieu, où eſt ce ciel du ciel dont le prophete nous parle lors qu'il nous dit dans le pſeaume : Le Seigneur s'eſt reſervé le ciel du ciel, & a donné la terre en partage aux enfans des hommes? Où eſt, dis-je, ce ciel qui ne ſe voit point, & en comparaiſon duquel tout ce qui ſe voit n'eſt que de la terre? Car toute cette maſſe cor-

Confitetur altitudini tuæ humilitas linguæ meæ, quoniam tu feciſti cælum & terram, hoc cælum quod video, terramque quam calco, vnde eſt hæc terra quam porto, tu feciſti. Sed vbi eſt cælum cæli, Domine, de quo audivimus in voce pſalmi : cælum cæli Domino, terram autem dedit filiis hominum? Vbi eſt cælum quod non cernimus, cui terra eſt hoc omne quod cernimus?

Hoc enim totum corporeum non vbique totum ita accepit ſpeciem pulchram in noviſſimis, cujus fundus eſt terra noſtra; ſed ad illud cælum cæli etiam terræ noſtræ cælum terra eſt. Et hoc vtrumque magnum corpus non abſurde terra eſt ad illud neſcio quale cælum quod Domino eſt, non filiis hominum.

porelle que nous voyons, n'a pas vne égale beauté dans toutes ſes parties, & principalement dans les plus baſſes comme eſt noſtre terre: Mais le ciel meſme qui couvre cette terre que nous habitons, ne peut paſſer que pour vne terre au regard de ce ciel du ciel: & l'on peut dire avec verité, que ces deux grands corps de la nature, le ciel & la terre, ne ſont que terre ſi on les compare à cet autre ciel que je ne ſçay comment exprimer, qui appartient ſeulement à Dieu, & non point aux enfans des hommes.

CHAPITRE III.

Des tenebres qui eſtoient répanduës ſur la face de l'abyſme.

Et nimirum hæc terra erat inviſibilis & incompoſita, & neſcio quæ profunditas abyſſi ſuper quam non erat lux, quia nulla ſpecies erat illi: vnde juſſiſti vt ſcriberetur quod tenebræ erant ſuper abyſſum; quid aliud quam lucis abſentia? Vbi enim lux eſſet ſi eſſet, niſi ſupereſſet eminendo & illuſtrando? Vbi ergo lux nondum

MAIS il eſt dit, que cette terre eſtoit inviſible, deſerte, & informe, & qu'il y avoit comme vne eſpece de profond abyſme ſur lequel il ne reluiſoit aucune lumiere, parce que tout cela n'avoit encore aucune beauté. Et c'eſt pourquoy vous avez fait écrire à Moyſe, que les tenebres eſtoient répanduës ſur la face de l'abyſme. Or que ſont les tenebres ſinon l'abſence de la lumiere? Et ainſi, comme ſi la lumiere euſt eſté dés lors, elle n'euſt pû eſtre que répanduë ſur les choſes qui auroient eſté éclairées par elle: ce que l'Ecriture dit que les

tenebres estoient répanduës sur la face de l'abysme ne signifie autre chose, sinon qu'il n'y avoit point de lumiere. Les tenebres donc estoient sur l'abysme, parce que la lumiere n'y estoit pas: de mesme qu'il y a du silence où il n'y a point de bruit. Car que veut dire autre chose, tout est en silence en ce lieu-là, sinon qu'il n'y a point de bruit en ce lieu-là? N'est-ce pas vous, mon Seigneur, qui avez enseigné cette verité à cette ame qui vous parle? N'est-ce pas vous qui m'avez appris, qu'avant que vous eussiez formé cette matiere sans forme, & que vous en eussiez distingué & separé toutes les parties selon l'ordre que nous y voyons, elle n'estoit rien de particulier, ny couleur, ny figure, ny corps, ny esprit? Ce n'étoit pas toutefois vn pur neant, mais c'estoit vne certaine chose informe qui n'avoit aucune beauté.

erat, quid erat adesse tenebras, nisi abesse lucem? Super itaque erant tenebræ, quia lux super lux aberat, sicut sonus vbi non est silentium est. Et quid est esse ibi silentium, nisi sonum ibi non esse? Nonne tu, Domine, docuisti hanc animam quæ tibi confitetur? Nonne tu, Domine; docuisti me, quod priusquam istam informem materiam formares atque distingueres, non erat aliquid, non color, non figura, non corpus, non spiritus? Non tamen omnino nihil, erat quædam informitas sine vlla specie.

CHAPITRE IV.

De la matiere premiere.

COMMENT donc auroit-on pû la nommer pour la faire comprendre en quelque maniere à ceux qui ont l'esprit pesant, sinon en se servant pour cela de quelque nom qui fust dans l'vsage commun & ordinaire? Et qu'auroit-on sceu trouver dans toutes les parties du monde qui ait

QVid ergo vocaretur quo etiam sensu tardioribus vtcunque insinuaretur, nisi vsitato aliquo vocabulo? Quod autem in omnibus mundi partibus reperiri

potest propinquius informitati omnimodæ, quam terra & abyssus? Minus enim speciosa sunt pro suo gradu infimo, quam cætera superiora perlucida & luculenta omnia? Cur ergo non accipiam informitatem materiæ quam sine specie feceras unde speciosum mundum faceres, ita commode hominibus intimatam, ut appellaretur terra invisibilis & incomposita?

plus de rapport avec vne chose informe que la terre & que l'abysme; puis qu'estant dans le plus bas & dans le dernier degré des creatures, elles sont beaucoup moins belles que toutes les autres qui leur sont superieures, & qui sont si excellentes & si éclatantes de lumiere? Pourquoy donc ne croirons-nous pas, que l'Ecriture s'accommodant à la foiblesse des hommes, a voulu appeller du nom de terre invisible & sans forme cette matiere informe que vous aviez creée depourveuë de toute beauté, pour vous en servir en suite à en faire vn monde si beau & si admirable?

CHAPITRE V.

Quelle estoit cette matiere premiere.

Et cum in ea quærit cogitatio quid sensus attingat, & dicit sibi: non est intelligibilis forma sicut vita, sicut justitia, quia materies est corporum; neque sensibilis, quoniam quid videatur & quid sentiatur in invisibili & incomposita non est. Dum sibi hæc dicit humana cogitatio, conetur

LORS que nostre pensée & nostre imagination s'efforce de rechercher ce que nos sens peuvent comprendre sur le sujet de cette terre invisible & sans aucune forme, & que nous nous disons à nous-mesmes: ce n'est pas vne forme intelligible & spirituelle comme est la vie & comme est la justice considerées dans leur source qui est Dieu mesme, puisque c'est la matiere dont les corps ont esté formez. Et ce n'est pas non plus vne chose qui soit sensible, puis qu'on ne

sçauroit rien appercevoir ny remarquer en ce qui est invisible & sans nulle forme. Lors, dis-je, que l'esprit de l'homme parle de la sorte en soy-mesme de cette matiere premiere, qu'il sçache qu'on la connoist en l'ignorant, & qu'on l'ignore en la connoissant, parce que tout ce qu'on peut sçavoir d'elle est plûtost ce qu'elle n'est pas que ce qu'elle est.

eam vel nosse ignorando, vel ignorare noscendo.

CHAPITRE VI.

Erreur des Manichéens touchant la matiere premiere : & comme il la faut concevoir.

SEIGNEVR, s'il faut que ma langue & ma plume vous confessent tout ce que vous m'avez appris sur le sujet de cette matiere premiere, j'avouë qu'en entendant autrefois nommer ce nom par ceux qui m'en parloient sans y rien comprendre, & n'y comprenant rien non plus qu'eux, je me l'imaginois avec vn nombre infiny de formes diverses; & ainsi, l'imagination que j'en avois estoit tres-fausse. Mon esprit rouloit & se representoit en luy-mesme des figures & des formes hideuses, horribles & confuses; mais qui ne laissoient pas d'estre des figures & des formes : & je nommois neanmoins cette matiere informe, non parce que je creusse qu'elle n'eust au-

EGo vero Domine, si totum confitear tibi ore meo & calamo meo quidquid de ista materia docuisti me, cujus antea nomen audiens & non intelligens narrantibus mihi eis qui non intelligerent, eam cum speciebus innumeris & variis cogitabam; & ideo non eam cogitabam. Fœdas & horribiles formas perturbatis ordinibus volvebat animus, sed formas tamen; & informe appel-

labam, non quod careret forma, sed quod talem haberet, vt si appareret insolitum & incongruum aversaretur sensus meus, & conturbaretur infirmitas hominis. Verum autem illud quod cogitabam, non privatione omnis formæ, sed comparatione formosiorum erat informe; & suadebat vera ratio vt omnis formæ qualescunque reliquias omnino detraherem, si vellem prorsus informe cogitare; & non poteram. Citius enim non esse censebam quod omni forma privaretur, quam cogitabam quiddam inter formam & nihil, nec formatum nec nihil, informe prope nihil.

2. Et cessavit mens mea interrogare hinc spiritum meum plenum imaginibus formatorum corporum, & eas pro arbitrio mutantem atque variantem. Et inten-

cune forme, mais parce que je pensois qu'elle en eust de si extraordinaires & de si estranges, que s'il se fust presenté devant moy quelque chose de semblable, mes yeux en auroient eu horreur, & la foiblesse qui est naturelle aux hommes auroit fait que je ne l'aurois pû voir sans trouble: Ainsi ce que je m'imaginois de la sorte, n'estoit pas tant informe par la privation de toute sorte de forme & de beauté, que par la comparaison que j'en faisois avec des choses plus belles & plus agreables. Cependant ma raison me faisoit bien voir, que si je voulois m'imaginer vne chose entierement informe, je devois la considerer comme dénuée de tout ce qui a la moindre apparence & la moindre trace de quelque forme que ce soit: mais je ne le pouvois pas, parce qu'il m'estoit plus facile de croire qu'vne chose qui estoit sans aucune forme n'estoit point du tout, que de m'en imaginer vne du tout informe, & qui estant comme vn milieu entre le neant & vne forme parfaite ne fust presque rien.

2. C'est pourquoy je ne m'arrestay plus à mon imagination, qui ne me pouvoit representer que des corps tout formez, parce qu'elle est pleine de leurs images, & qu'elle les change & les diversifie comme il luy plaist; mais je portay mon attention vers les corps

mesmes

mesmes, & consideray de plus prés cette mutabilité qui les fait cesser d'estre ce qu'ils estoient, & commencer d'estre ce qu'ils n'estoient pas. Alors je commençay à entrevoir que ce passage d'vne forme à vne autre se faisoit par je ne sçay quoy d'informe qui n'estoit pas vn pur neant: mais je desirois de le connoistre avec certitude, & non pas seulement en avoir quelque conjecture & quelque soupçon.

di in ipsa corpora, eorumque mutabilitatem altius inspexi qua desinunt esse quod fuerant, & incipiunt esse quod non erant. Eundemque transitum de forma in formam per informe quiddam fieri suspicatus sum, non per omnino nihil; sed nosse cupiebam, non suspicari.

3. Que si je vous propose, mon Dieu, & de vive voix & par écrit tout ce que vous m'avez découvert sur le sujet d'vne question si obscure, qui sera celuy de tous ceux qui le liront qui aura assez de patience & assez d'attention pour le comprendre? Mon esprit neanmoins ne laissera pas de vous rendre l'honneur qui vous est deu, & de vous remercier par vn cantique de loüange des choses qu'il ne sçauroit exprimer. Il est donc vray que la mutabilité de toutes les choses muables, est capable de toutes les formes que ces choses sujettes à changement peuvent recevoir. Mais qu'est-ce que cette mutabilité? Est-ce vn esprit? Est-ce vn corps? ou quelque espece de l'vn & de l'autre? Certes je dirois s'il estoit permis, que c'est vn neant, qui tout ensemble est & n'est pas: & toutefois il faloit qu'elle fust en quelque sorte

2. Et si totum tibi confiteatur vox & stylus meus quicquid de ista quæstione enodasti mihi, quis legentium capere durabit? Nec ideo tamen cessabit cor meum dare tibi honorem & canticum laudis de his quæ dictare non sufficit. Mutabilitas enim rerum mutabilium ipsa capax est formarum omnium in quas mutantur res mutabiles. Et hæc quid est? Nunquid animus? Nunquid corpus? Nũquid species animi vel corporis? Si dici posset nihil aliquid & est & non est, hoc eam dicerem; & tamen

jam vtcumque erat, vt species caperet istas visibiles & compositas.

pour estre capable de recevoir ces formes visibles & si agreables.

CHAPITRE VII.

Que Dieu a creé d'abord le ciel, c'est à dire les substances spirituelles qui joüissent de son eternité; & la terre, c'est à dire la matiere premiere dont tous les corps ont esté tirez.

Et vnde vtcumque erat nisi esset abs te, à quo sunt omnia in quantumcumque sunt? sed tanto à te longius quanto dissimilius (neque enim locis.) Itaque tu, Domine, qui non es alibi aliud & alias aliter, sed idipsum & idipsum, Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus omnipotens, in principio quod est de te, in sapientia tua quæ nata est de substantia tua fecisti aliquid, & de nihilo.

MAIS d'où cette matiere premiere, en quelque sorte qu'elle fust, pouvoit-elle avoir tiré son origine, sinon de vous de qui toutes choses procedent en quelque maniere qu'elles soient, quoy qu'elles se trouvent d'autant plus éloignées de vous qu'elles vous sont plus dissemblables (car ce n'est pas dans la distance des lieux que cet éloignement consiste?) Ainsi, mon Dieu, qui n'estes point tantost vne chose & tantost vne autre, ny tantost d'vne maniere & tantost d'vne autre; mais qui estes toûjours & immuablement le mesme, qui estes le Saint des Saints, le Seigneur & le Dieu tout-puissant, par ce principe qui est en vous, par vostre sagesse qui est née de vostre substance, vous avez creé quelque chose, & l'avez creée de rien.

2. Fecisti enim cælum & terram, non de te, nam esset æquale vnigenito tuo, ac per hoc &

2. Car vous avez creé le ciel & la terre, non pas de vostre substance, puis qu'ils auroient esté égaux à vostre Fils vnique, & par consequent à vous, &

qu'il n'y auroit point d'apparence que ce qui n'est pas en vous fust égal à vous. Or il n'y avoit nulle autre chose hors de vous, mon Dieu, vnité suprême & ineffable Trinité, dont vous l'eussiez pû former, & partant vous avez fait de rien le ciel & la terre, c'est à dire quelque chose d'excellent, & quelque chose qui n'est presque rien, parce que vous estes tout-puissant & tout bon pour pouvoir faire toutes sortes de biens. Ainsi vous avez fait ce ciel dans vn excellent degré de bonté, & vous avez fait la terre dans le plus bas degré de l'estre. Vous estiez, & il n'y avoit nulle autre chose dont vous eussiez pû faire le ciel & la terre, l'vn qui approche de vous, & l'autre qui approche du neant: l'vn qui n'a que vous au dessus de luy, & l'autre qui n'a rien au dessous d'elle.

tibi; & nullo modo justum esset vt æquale tibi esset quod de te non esset. Et aliud præter te non erat vnde faceres ea, Deus vna trinitas & trina vnitas. Et ideo de nihilo fecisti cælum & terram, magnum quiddam, & parvum quiddam, quoniam omnipotens & bonus es ad facienda omnia bona, magnum cælum, & parvam terram. Tu eras, & aliud nihil vnde fecisti cælum & terram, duo quædam, vnum prope te, alterum prope nihil. Vnum quo superior tu esses, alterum quo inferius nihil esset.

CHAPITRE VIII.

La matiere premiere a esté faite de rien; & d'elle ont esté faites toutes choses.

MAIS ce ciel, Seigneur, est celuy que vous vous estes reservé. Et quant à cette terre que vous avez donnée aux enfans des hommes pour la voir & pour la toucher, elle n'estoit pas du commencement telle que nous la voyons & que nous la touchons à

SEd illud cælum cæli tibi, Domine, terra autem quam dedisti filiis hominum cernendam atque tangendam, non erat talis qualem nunc cer-

nimus, & tangimus. Invisibilis enim erat & incomposita; & abyssus erat super quam non erat lux, sed tenebræ erant super abyssum, id est magis quam in abysso. Ista quippe abyssus aquarum jam visibilium etiam in profundis suis habet speciei suæ lucem vtcũque sensibilem piscibus & repentibus in suo fundo animantibus. Illud autem totum prope nihil erat, quoniam adhuc omnino informe erat. Iam tamen erat, quod formari poterat. Tu enim, Domine, fecisti mundum de materia informi, quam fecisti de nulla re pene nullam rem, vnde faceres magna quæ miramur filii hominum.

cette heure, parce qu'elle estoit invisible & informe. Et vostre Ecriture adjoûte en suite, que les tenebres estoient répanduës sur la face de l'abysme, c'est à dire qu'il y avoit vn abysme, sur lequel il n'y avoit aucune lumiere, & beaucoup moins qu'il n'y en a maintenant au fond de l'abysme: Car l'abysme de ces eaux qui sont à present visibles, a dans ses gouffres les plus profonds quelque éclat de beauté qui accompagne sa nature, & qui se rend sensible en sa maniere aux poissons & aux autres animaux qui se retirent dans ses antres. Mais tout ce que l'Ecriture a marqué par ce mot d'abysme n'estoit quasi qu'vn neant, parce qu'il estoit tout-à-fait informe: C'estoit neanmoins quelque chose, puis qu'il pouvoit estre formé. Ainsi vous avez fait le monde, Seigneur, d'vne matiere toute informe que vous avez creée de rien, n'estant elle-mesme presque rien, pour vous en servir à former tous ces grands ouvrages qui sont le sujet de l'admiration des hommes.

2. *Valde enim mirabile hoc cælum corporeum quod firmamentum inter aquam & aquam secundo die post conditionem lucis dixisti: Fiat, & sic est factum. Quod*

2. Et en effet qui peut assez admirer ce ciel corporel que vous creastes le second jour aprés avoir fait la lumiere, en disant qu'il fust fait, & il le fut aussi-tost? ce firmament qui divise les eaux d'avec les eaux & que vous nommastes ciel, mais le ciel de cette

terre & de cette mer que vous fistes le troisiéme jour en donnant vne forme visible à cette matiere informe que vous aviez creée avant qu'il y eust aucun jour. Vous aviez aussi avant qu'il y eust aucun jour fait déja le ciel, puis qu'il est dit que dés le commencement vous avez creé le ciel & la terre : mais le ciel est le ciel de celuy que nous voyons, c'est à dire vn ciel intelligible & spirituel, qui est tellement élevé au dessus du ciel sensible qu'il peut estre appellé son ciel. De mesme cette terre que vous aviez faite estoit vne matiere informe, puis qu'elle n'estoit ny visible ny formée, & que les tenebres estoient répanduës sur la face de l'abysme. Cest donc de cette terre invisible & deserte : c'est de cette matiere informe : c'est de ce presque rien que vous avez fait toutes les choses par lesquelles ce monde inconstant subsiste & ne subsiste pas. Et c'est dans ce monde que la mutabilité commence à paroistre, & que l'on y peut remarquer & compter les temps, parce qu'ils naissent des changemens qui arrivent dans les choses, selon que ces formes qui ont eu pour matiere cette terre invisible dont j'ay parlé, s'alterent ou se changent en elles.

firmamentum vocasti cælum, sed cælum terræ hujus & maris quæ fecisti tertio die dando speciem visibilem informi materiæ quã fecisti ante omnem diem. Iam enim feceras & cælum ante omnem diem; sed cælum cæli hujus, quia in principio feceras cælum & terram. Terra autem ipsa quam feceras informis materies erat, quia invisibilis erat & incomposita, & tenebræ super abyssum. De qua terra invisibili & incomposita, de qua informitate, de quo pene nihilo faceres hæc omnia quibus iste mutabilis mundus constat & non constat, in quo ipsa mutabilitas apparet, in qua sentiri & dinumerari possunt tempora, quia rerum mutationibus fiunt tempora dum variantur & vertuntur species, quarum materies prædicta est terra invisibilis.

CHAPITRE IX.

Que le Ciel creé au commencement marque les creatures spirituelles unies à l'éternité de Dieu : & la terre la matiere premiere : & que ny l'vn ny l'autre n'est sujet au temps.

Ideoque spiritus doctor famuli tui cum te commemorat fecisse in principio cælum & terram, tacet de temporibus, silet de diebus. Nimirum enim cælum cæli quod in principio fecisti creatura est aliqua intellectualis, quanquam nequaquam tibi Trinitati coæterna, particeps tamen æternitatis tuæ valde mutabilitatem suam præ dulcedine felicissimæ contemplationis tuæ cohibet; & sine vllo lapsu ex quo facta est inhærendo tibi, excedit omnem volubilem vicissitudinem temporum. Ista vero informitas terræ invisibilis & incompositæ nec ipsa in diebus numerata est. Vbi e-

C'EST pourquoy le saint Esprit qui a conduit la plume de vostre serviteur Moyse nous apprend, que vous avez fait au commencement le ciel & la terre : mais il ne parle point de temps, ny de jours; dautant que ce ciel du ciel que vous fistes dés le commencement est vne creature intelligente, qui quoy que nullement coëternelle à vostre nature infinie qui subsiste en trois personnes, participe neanmoins de telle sorte à vostre eternité par le bonheur qu'elle a de vous contempler sans cesse, que la douceur ineffable de ce contentement divin arrestant sa mutabilité naturelle, & l'attachant inseparablement à vous sans qu'elle ait jamais souffert la moindre défaillance, elle n'a rien que de stable & d'élevé au dessus de la vicissitude des temps. L'Ecriture n'a pas non plus conté entre ceux de vos ouvrages qu'elle distingue par jours cette terre invisible & informe, parce que rien n'arrive ny ne se passe où il n'y a ny forme ny ordre : & où ces change-

mens ne se trouvent point, il n'y a ny jours ny intervalle de temps.

nim nulla species, nullus ordo, nec venit quicquam nec præterit. Et ubi hoc non fit non sunt utique dies, nec vicissitudo spatiorum temporalium.

CHAPITRE X.

Il prie Dieu de luy faire connoistre la verité.

O Verité qui estes la lumiere de mon ame, que ce soit vous, & non pas mes tenebres qui me parlent. Ie me suis laissé emporter dans ces malheureuses vicissitudes des choses mortelles & passageres, & elles m'ont remply l'esprit de tenebres : mais cela mesme m'a servy pour vous aimer. Ie me suis égaré; & dans mon égarement je me suis souvenu de vous. I'ay entendu derriere moy vostre voix qui me commandoit de retourner; & j'ay eu peine de l'entendre à cause du bruit & du tumulte que mes pechez faisoient dans moy-mesme. Voicy maintenant que je reviens tout hors d'haleine & tout en sueur, pour me rafraischir dans vostre sainte fontaine. Que personne ne m'en empesche, Seigneur, j'en boiray; & je vivray. Car mon ame n'est pas elle mesme la vie dont elle vit. Elle a bien pû dans ses desordres

O veritas lumen cordis mei, non tenebræ meæ loquantur mihi. Defluxi ad ista, & obscuratus sum; sed hinc etiam hinc adamavi te. Erravi, & recordatus sum tui. Audivi vocem tuam post me ut redirem, & vix audivi propter tumultus peccatorum. Et nunc ecce redeo æstuans & anhelans ad fontem tuum. Nemo me prohibeat, hunc bibam, & tunc vivam. Nam non ego vita mea. Si male vixi, ex me mors mihi fui, & in te revivisco. Tu me alloquere : tu mihi sermocinare. Cre-

se donner la mort à soy-mesme, mais c'est en vous seul qu'elle recouvre la vie. Parlez-moy, instruisez-moy. I'ay creu vos saintes Ecritures: & leurs paroles m'ont paru remplies de mysteres bien profonds.

didi libris tuis, & verba eorum arcana valde.

CHAPITRE XI.

Diverses veritez que Dieu luy avoit fait connoistre tres-clairement.

VOvs m'avez déja dit, Seigneur, d'vne voix puissante, & en parlant aux oreilles de mon cœur, que vous estes seul eternel & immortel, parce que vous ne changez jamais ny par aucune nouvelle forme, ny par aucun mouvement, & que vostre volonté n'est jamais diverse en divers temps. Car vne volonté qui ne seroit pas toûjours la mesme, ne seroit pas immortelle. Cette verité me paroist clairement en vostre presence; & je vous supplie qu'elle me paroisse toûjours de plus en plus, & que sous l'ombre de vos ailes je demeure avec humilité dans la connoissance que vous m'en donnez. Vous m'avez dit encore, Seigneur, d'vne voix puissante en parlant aux oreilles de mon cœur, que c'est vous qui avez creé toutes les natures & les substances qui ne sont pas ce que vous estes, & qui ne laissent pas toutefois d'estre; & qu'il n'y a rien qui ne

IAm dixisti mihi, Domine, voce forti in aurem interiorem, quia tu æternus es solus habens immortalitatem, quoniam ex nulla specie motu-ve mutaris, nec temporibus variatur voluntas tua, quia non est immortalis voluntas quæ alia & alia est. Hoc in conspectu tuo claret mihi, & magis magisque clarescat oro te, atque in ea manifestatione persistam sobrius sub alis tuis. Item dixisti mihi, Domine, voce forti in aurem interiorem, quod omnes naturas atque substantias quæ non sunt quod tu es & ta-

vous ait pour auteur que ce qui n'est point, & le mouvement de la volonté qui s'éloigne de vous qui estes souverainement, pour se porter à ce qui est moins que vous, parce que ce mouvement est vne défaillance & vn peché: Comme aussi que nul peché ne vous peut nuire, ny troubler l'ordre de vôtre empire, soit dans les premieres, soit dans les dernieres de vos creatures. Cette verité me paroist clairement en vostre presence; & je vous prie qu'elle me paroisse toûjours de plus en plus, & que sous l'ombre de vos ailes je demeure avec humilité dans la connoissance que vous m'en donnez.

men sunt, tu fecisti, & hoc solum à te non est quod non est, motusque voluntatis à te qui es, ad id quod minus est, quia talis motus delictum atque peccatum est: Et quod nullius peccatum aut tibi nocet, aut perturbat ordinem imperii tui, vel in primo, vel in imo. Hoc in conspectu tuo claret mihi, & magis magisque clarescat oro te, atque in ea manifestatione, persistam sobrius sub alis tuis.

2. Vous m'avez dit encore, Seigneur, d'vne voix puissante en parlant aux oreilles de mon cœur, que mesme cette creature ne vous est pas coëternelle, laquelle n'a point d'autre volonté que la vostre, & qui se remplissant sans cesse de vous dans cette vnion chaste & permanente qui l'attache à vostre eternité, ne ressent en aucun temps ny en aucun lieu les changemens ausquels sa nature la rend sujette; mais jouïssant toûjours de vostre presence qui est l'vnique objet de son amour & de toutes ses affections, sans avoir d'avenir qu'elle doive attendre, ny de passé dont il ne luy reste plus que

2. Item dixisti mihi voce forti in aurem interiorem, quod nec illa creatura tibi coæterna est cujus voluntas tu solus es, teque perseverantissima castitate hauriens mutabilitatem suam nusquam & nunquam exerit, & te sibi semper præsente ad quem toto affectu se tenet, non habens futurum quod expectet, nec in præteritum trajiciens quod meminerit, nulla vice

variatur nec in tempora vlla distenditur. O beata si qua ista est inhærendo beatitudini tuæ, beata sempiterno inhabitatore te atque illustratore suo. Nec invenio quid libentius appellandum existimem cælum cæli Domino, quam domum tuam contemplantem delectationem tuam sine vllo defectu egrediendi in aliud, mentem puram concordissime vnam stabilimento pacis sanctorum spirituum, civium civitatis tuæ in cælestibus, super ista cælestia. Vnde intelligat anima quantum peregrinatione longinqua facta est, si jam sitit tibi; si jam factæ sunt ei lachrymæ suæ panis, dum dicitur ei per singulos dies, vbi est Deus tuus? si jam petit à te vnam & hanc requirit, vt inhabitet in domo tua per omnes dies vitæ suæ. Et quæ vita ejus, nisi tu? Et qui dies tui, nisi

le souvenir, ne souffre jamais aucune alteration, & ne ressent rien de la vicissitude des temps. O combien est heureuse cette creature (s'il y en a vne qui soit telle) en s'attachant ainsi à vôtre immuable felicité! O combien est-elle heureuse de vous avoir toûjours pour son Roy qui habite eternellement en elle, & pour son soleil qui l'illumine sans cesse! Ie ne voy rien qui à mon advis doive plustost estre appellé le ciel du ciel appartenant au Seigneur que des creatures semblables à celles-là, qui sont le temple de vostre gloire, & qui joüissent de vos délices sans aucune défaillance qui les fasse jamais pancher vers vn autre objet. Voilà, dis-je, ce qu'on peut nommer le ciel du ciel, ces pures intelligences que le lien d'vne paix divine rassemble dans vne vnité parfaite, comme estant les citoyens de vostre ville sainte qui est dans les cieux, ou plustost qui est élevée au dessus de tous les cieux. C'est delà que nostre ame doit comprendre combien l'exil malheureux où son peché l'a fait releguer la tient éloignée de sa veritable patrie; Et elle le comprend assez si elle commence déja à ressentir cette soif ardente qui fait soûpirer vers vous; si ses larmes sont devenuës son pain ordinaire lors qu'on luy demande à toute heure où est ton Dieu? & si elle ne recherche & ne de-

mande autre chose sinon de demeurer en vostre maison durant tous les jours de sa vie. Or qui est sa vie sinon vous? & ainsi qui sont les jours de sa vie sinon les vostres, c'est à dire vostre eternité, puis que vous n'avez point d'années qu'eternelles & qui ne passent jamais, parce que vous estes toûjours le mesme?

æternitas tua, sicut anni tui qui non deficiunt, quia idem ipse es?

3. Que l'ame donc qui en est capable, juge par là de quelle sorte vostre eternité s'estend infiniment au delà de tous les temps, puis que vostre maison, c'est à dire cette nature intelligente qui ne s'est point éloignée de vous, quoy qu'elle ne vous soit pas coëternelle, n'est sujette à aucun des changemens qu'apportent les temps, parce qu'elle n'a cessé & ne cessera jamais de s'vnir à vous avec vne fidelité & vne constance inviolable. Cette verité me paroist clairement en vostre presence; & je vous prie qu'elle me paroisse toûjours de plus en plus, & que sous l'ombre de vos ailes je demeure avec humilité dans la connoissance que vous m'en donnez.

3. Hinc ergo intelligat anima quæ potest, quam longe super omnia tempora sis æternus, quando tua domus quæ peregrinata non est, quamvis non sit tibi coæterna, tamen indesinenter & indeficienter tibi cohærendo nullam patitur vicißitudinem temporum. Hoc in conspectu tuo claret mihi, & magis magisque clarescat oro te, atque in hac manifestatione persistam sobrius sub alis tuis.

4. I'apperçois d'vne autre part je ne sçay quoy d'informe en ces changemens qui arrivent dans les choses viles & basses. Mais qui oseroit me dire, à moins que de s'égarer dans les pensées vaines & chimeriques de son esprit, que s'il n'y avoit plus aucune es-

4. Ecce nescio quid informe in istis mutationibus rerum extremarum atque infimarũ, & quis dicet mihi, nisi quisquis per inania cordis sui cum suis phantasmati-

bus vagatur & volvitur? Quis nisi talis dicet mihi, quod diminuta atque consumpta omni specie, si sola remaneat informitas per quam de specie in speciem res mutabatur & vertebatur, possit exhibere vices temporum? Omnino enim non potest, quia sine varietate motionum non sunt tempora; & nulla varietas vbi nulla species.

pece ny aucune forme, & qu'il ne demeurast que cette seule matiere toute informe & toute nuë qui sert de sujet aux changemens des choses corporelles, lors qu'elles passent d'vne forme à vne autre, elle peut faire les vicissitudes des temps? Non certes elle ne les pourroit faire; parce qu'il n'y a point de temps où il n'y a point de varieté de mouvemens: & il n'y a point de varieté de mouvemens où il n'y a aucune forme selon laquelle cette varieté se puisse faire.

CHAPITRE XII.

Des creatures qui sont sujettes au temps, & de celles qui n'y sont point assujetties.

QVibus consideratis, quantum donas, Deus meus, quantum me ad pulsandum excitas quantumque pulsanti aperis, duo reperio quæ fecisti carentia temporibus, cum tibi neutrum coæternum sit. Vnum quod ita formatum est, vt sine vllo defectu con-

APRE'S avoir consideré toutes ces choses autant que vous m'en avez fait la grace, autant que vous m'avez porté à vous en demander l'intelligence, & autant qu'il vous a pleu de me l'accorder lors que je vous l'ay demandée, je trouve deux choses que vous n'avez point assujetties au temps, quoy qu'elles ne vous soient pas coëternelles; l'vne si excellente & si belle, qu'encore que de sa nature elle pust changer, elle ne change pas neanmoins

moins; mais ſans ceſſer jamais de vous contempler, & ſans éprouver vn ſeul moment d'alteration elle joüit de vôtre eternité immuable: Et l'autre ſi baſſe & ſi informe, que ne pouvant en aucune ſorte changer d'vne forme en vne autre pour paſſer du repos au mouvement, ou du mouvement au repos, elle ne peut auſſi eſtre aſſujettie au temps. Mais mon Dieu, vous ne l'avez pas laiſſée en cet eſtat, puis qu'ayant creé dés le commencement & avant qu'il y euſt aucun jour, ce ciel & cette terre dont j'ay parlé, vous avez enſuite donné vne forme à ce qui n'en avoit point.

templationis, ſine vllo intervallo mutationis, quamvis mutabile, tamen non mutatum, tua æternitate atque incommutabilitate perfruatur. Alterum quod ita informe erat, vt ex qua forma in quam formã vel motionis vel ſtationis mutaretur, quo tempori ſubderetur non haberet. Sed hoc vt informe eſſet non reliquiſti quoniam feciſti ante omnẽ diẽ in principio cælum & terram, hæc duo quæ dicebã.

2. Car l'Ecriture voulant inſtruire peu à peu & par degrez ceux qui ne ſçauroient comprendre, qu'vne choſe puiſſe eſtre privée de toute ſorte de forme ſans eſtre neanmoins reduite au neant, dit que la terre eſtoit inviſible & deſerte, & que les tenebres eſtoient répanduës ſur la face de l'abyſme, afin de marquer ſous ces voiles cette matiere informe dont Dieu ſe devoit ſervir pour former vn autre ciel, vne terre viſible parfaitement bien ornée, des eaux belles & agreables, & tout le reſte que nous apprenons avoir eſté fait enſuite dans la conſtruction merveilleuſe de tout ce grand vnivers, non

2. Terra autem inviſibilis erat & incompoſita, & tenebræ ſuper abyſſum. Quibus verbis inſinuatur informitas, vt gradatim excipiantur qui omnimodã ſpeciei privationem, nec tamen ad nihilum perventionem cogitare non poſſunt, vnde fieret alterum cælum & terra viſibilis atque compoſita, & aqua ſpecioſa, & quicquid deinceps in conſtitutione hujus

mundi non sine diebus factum commemoratur ; quia talia sunt , vt in eis agantur vicissitudines temporum propter ordinatas commutationes motionum atque formarum.

plus avant les jours , mais en divers jours , parce que toutes ces choses sont telles ; qu'elles sont sujettes à la vicissitude des temps à cause des changemens ordinaires & si reglez de leurs mouvemens & de leur nature.

CHAPITRE XIII.

Des creatures spirituelles ; & de la matiere informe.

HOc interim sentio, Deus meus , cum audio loquentem scripturam tuam: In principio fecit Deus cælum & terram: terra autem erat invisibilis & incomposita , & tenebræ erant super abyssum , neque commemorantem quoto die feceris hæc , sic interim sentio propter illud cælum cæli , cælum intellectuale, vbi est intellectus nosse simul, non ex parte , non in ænigmate , non per speculum , sed ex toto in manifestatione facie ad faciem,non

LORS que j'entens , mon Dieu , vôtre Escriture qui dit : Dieu créa au commencement le ciel & la terre : Or la terre estoit invisible & informe , & les tenebres estoient répanduës sur la face de l'abysme ; & que je ne voy point qu'il soit dit en quel jour vous les avez créez , cela me fait croire que par ce ciel vous avez voulu marquer le ciel du ciel , le ciel intelligible qui sont les Esprits bienheureux , dont la connoissance consiste à voir les choses tout d'vne veuë , & non pas en partie ny en enigme , ou comme dans vn miroir , mais d'vne maniere toute parfaite , par cette claire vision dans laquelle ils vous voyent face à face , qui n'estant point tantost d'vne sorte & tantost d'vne autre , mais toûjours la mesme , n'est point sujette à la vicissi-

tude des temps. Et cette terre invisible & informe n'y peut estre sujette aussi, puis qu'il faudroit pour cela qu'elle fust tantost d'vne maniere & tantost d'vne autre; au lieu que n'ayant nulle forme elle ne peut estre ny d'vne maniere ny d'vne autre. Ie pense donc que c'est à cause de ces deux choses, dont l'vne a esté formée d'abord & ornée d'vne merveilleuse beauté, & l'autre estoit sans aucune forme & sans aucun ornement, que vostre Escriture, sans parler d'aucun jour, dit que Dieu créa au commencement le ciel & la terre. Car elle adjoûte aussi-tost de quelle terre elle entend parler. Et ce qu'elle dit en suite, qu'au second jour le firmament fut creé & appellé ciel, fait assez connoistre qui est cet autre ciel dont elle avoit déja parlé sans marquer de jour auquel il eust esté fait.

modo hoc, modo illud, sed quod dictum est nosse simul sine vlla vicissitudine temporum, & propter invisibilem atque incompositam terram sine vlla vicissitudine temporum, quæ solet habere modo hoc & modo illud, quia vbi nulla species nusquam est hoc & illud. Propter duo hæc, primitus formatum & penitus informe illud cælum, sed cælum cæli; hoc vero, terram, sed terram invisibilem & incompositam; propter duo hæc interim sentio sine commemoratione dierum dicere scripturam tuam: In principio fecit Deus cælum & terram. Statim quippe subjecit quam terram dixerit. Et quod secundo die commemoratur factum firmamentum & vocatum cælum, insinuat de quo cælo prius sine diebus sermo locutus sit.

CHAPITRE XVI.

De la profondeur des saintes Escritures.

Mira profunditas eloquiorum tuorum, quorum ecce ante nos superficies blandiens parvulis; sed mira profunditas, Deus meus, mira profunditas. Horror est intendere in eam, horror honoris, & tremor amoris. Odi hostes ejus vehementer. O si occidas eos de gladio bis acuto, & non sint hostes ejus! Sic enim amo eos occidi sibi ut vivant tibi. Ecce autem alii non reprehensores, sed laudatores libri Geneseos. Non, inquiunt, hoc voluit in his verbis intelligi Spiritus Dei, qui per Moysem famulum ejus ista conscripsit: non hoc voluit intelligi quod tu dicis, sed aliud, quod nos dicimus. Quibus ego, te arbitro, Deus omnium nostrum, ita respondeo.

QVE la profondeur de vos Escritures est admirable ! Leur surface comme pour nous attirer à les lire, se presente agreablement à nous, qui ne sommes que des enfans en ce qui regarde leur intelligence ; mais leur profondeur, mon Dieu, est tout à fait merveilleuse. Ie ne sçaurois la considerer qu'avec effroy ; mais vn effroy de respect, & vn tremblement d'amour. I'ay vne haine violente contre ses ennemis. O si vous vouliez, afin qu'ils ne lé fussent plus, les tuer par vostre épée à double tranchant, que je prendrois grand plaisir de les voir en cette sorte mourir à eux-mesmes pour vivre à vous ! Il y en a d'autres qui ne blasmant pas, mais faisant au contraire profession de reverer les livres de Moyse me diront seulement, que l'Esprit de Dieu qui a fait écrire ces choses par Moyse son serviteur, n'a pas voulu que l'on entendist ces paroles selon que je les entens, mais selon qu'eux les entendent. Surquoy voicy la réponse que je leur fais : & vous, Seigneur qui estes le Dieu de nous tous, serez s'il vous plaist le juge de ce different.

CHA-

CHAPITRE XV.

Diverses veritez qu'on doit supposer comme constantes dans les sens differens qu'on peut donner aux premieres paroles de la Genese.

ACCUSEREZ-vous de fausseté ce que la verité mesme en parlant aux oreilles de mon cœur, m'a dit d'vne voix si puissante touchant la veritable eternité du createur, en m'apprenant que sa substance ne change point par le temps, & que sa volonté n'est point separée de sa substance; ce qui fait qu'il ne veut point tantost cecy, & tantost cela; mais que tout ce qu'il veut, il le veut vne seule fois, tout à la fois, & toûjours; non pas à diverses reprises, tantost vne chose, & tantost vne autre: De sorte qu'il n'arrive jamais qu'il veüille ce qu'il n'a pas voulu, ou qu'il ne veüille plus ce qu'il vouloit auparavant, parce qu'vne telle volonté seroit changeante, & que tout ce qui est changeant n'est pas eternel: Or nostre Dieu est eternel. Comme aussi ce qui m'a esté dit aux oreilles de mon cœur, que l'attente des choses avenir se change en vne veuë presente lors qu'elles sont arrivées; & que cette veuë se change en memoire lors qu'elles sont passées: Or toute connoissance sujette à changement est muable, & tout ce qui est

NUm dicetis falsa esse quæ mihi veritas voce forti in aurem interiorem dicit de vera æternitate creatoris, quod nequaquam ejus substantia per tempora varietur, nec ejus voluntas extra ejus substantiam sit? Vnde non eum modo velle hoc, modo velle illud; sed semel & simul & semper velle omnia quæ vult; non iterum & iterum; neque nunc ista, nunc illa; nec velle postea quod nolebat, aut nolle quod prius volebat, quia talis voluntas mutabilis est, & omne mutabile æternũ non est: Deus autem noster æternus est. Item, quod mihi dicitur in aurem interiorem; expectatio rerum venturarum fit contuitus cum venerint, inde-

quæ contuitus fit memoria cum præterierint. Omnis porro intentio quæ ita variatur mutabilis eſt, & omne mutabile æternum non eſt, Deus autem noſter æternus eſt. Hæc colligo atque conjungo, & invenio Deum meum, Deum æternum non aliqua nova voluntate condidiſſe creaturam, nec ſcientiam ejus tranſitorium aliquid pati.

muable n'eſt pas eternel ; mais noſtre Dieu eſt eternel. C'eſt pourquoy toutes ces veritez jointes enſemble m'apprennent que mon Dieu, le Dieu eternel, n'a pas produit ſes creatures par vne nouvelle volonté, & que ſa connoiſſance n'a rien qui ſoit ſujet à la loy du temps.

2. Quid ergo dicetis contradictores? An falſa ſunt iſta? Non, inquiunt. Quid illud? Num falſum eſt omnem naturam formatam materiamve formabilem non eſſe niſi ab illo, qui ſumme bonus eſt, quia ſumme eſt? Neque hoc negamus, inquiunt. Quid igitur? An illud negatis ſublimem quandam eſſe creaturam tam caſto amore cohærentem Deo vero & vere æterno, ut quamvis ei coæterna non ſit, in nullam tamen tempo-

2. Que direz-vous à cela vous qui combattez le ſens que j'ay donné aux paroles de l'Ecriture? Ces choſes ſont-elles fauſſes? Non, diſent-ils. Quoy donc? N'eſt-il pas vray que toutes les natures, ſoit qu'elles ayent déja leur forme & leur beauté, ſoit qu'elles ne ſoient encore qu'vne matiere capable de la recevoir, ne tiennent leur eſtre que de celuy qui eſt ſouverainement bon, parce qu'il eſt le ſouverain eſtre? Nous ne nions pas auſſi cela, répondent-ils. Quoy donc: voulez-vous nier qu'il y ait quelque creature ſi élevée & ſi vnie par vn chaſte amour au vray Dieu & au Dieu veritablement eternel, qu'encore qu'elle ne luy ſoit pas coëternelle, elle ne ſe ſepare & ne ſe retire jamais de luy pour tomber dans

les changemens des temps ; mais se repose toûjours dans l'heureuse & parfaite contemplation de sa seule nature divine ? Car vous aimant, Seigneur, autant que vous le commandez, vous vous monstrez à elle, & vous remplissez ses desirs d'vne telle sorte qu'elle ne se détourne jamais de vous, non pas mesme pour se tourner vers soy-mesme. C'est là la maison du Seigneur qui n'est ny terrestre ny celeste, c'est à dire de la nature de ces cieux visibles & corporels ; mais qui estant toute spirituelle, & participant à vostre eternité demeurera à jamais sans le moindre déchet & la moindre défaillance. Vous l'avez establie pour tous les siecles des siecles : vous avez ordonné qu'elle fust ainsi, & rien ne peut abolir vostre ordonnance. Elle ne vous est pas neanmoins coëternelle, mon Dieu, parce qu'elle n'est pas sans commencement, puis qu'elle a esté creée. Il est vray neanmoins que nous ne trouvons point de temps qui la precede, selon ce qui est dit dans vostre Ecriture, que la sagesse a esté creée avant toutes choses : Ie ne dis pas, mon Dieu, cette sagesse qui vous a pour pere, qui vous est entierement égale & coëternelle, par laquelle toutes choses ont esté creées, & qui est le principe par lequel vous avez fait le ciel & la terre ; mais je parle de cette sagesse creée qui

rum varietatem & vicissitudinem ab illo se resolvat ac defluat, sed in ejus solius veracissima contemplatione requiescat ? Quoniam, tu Deus, diligenti te quantum præcipis, ostendis ei te, & sufficis ei ; & ideo non declinat à te, nec ad se. Hæc est domus Dei non terrena, neque ulla cælesti mole corporea, sed spiritalis & particeps æternitatis tuæ, quia sine labe stat in æternum. Statuisti enim eam in sæculum & in sæculum sæculi : præceptum posuisti & non præteribit. Nec tamen tibi Deo coæterna, quoniam non sine initio, facta est enim Nam & si non invenimus tempus ante illam, prior quippe omniũ creata est sapientia, nec utique illa sapientia tibi, Deus noster, patri suo plane coæterna & æqualis, & per quam creata sunt omnia, & in quo principio fecisti cælum & ter-

ram, sed profecto sapientia quæ creata est, intellectualis natura scilicet quæ contemplatione luminis lumen est: Dicitur enim & ipsa, quamvis creata, sapientia. Sed quantum interest inter lumen, quod illuminat & quod illuminatur, tantum inter sapientiã quæ creat & istam quæ creata est, sicut inter justitiam justificantem, & justitiam quæ justificatione facta est. Nam & nos dicti sumus justitia tua. Ait enim quidam servus tuus, vt nos simus justitia Dei in ipso. Ergo, quia prior omnium creata est quædam sapientia, quæ creata est mens rationalis, & intellectualis castæ civitatis tuæ, matris nostræ, quæ sursum est, & libera est, & æterna in cælis; quibus cælis, nisi qui te laudant cæli cælorum? Quia hoc est & cælum cæli Domino.

3. *Et si non inve-*

est vne nature intelligente, & qui par la contemplation de vostre lumiere est toute lumiere : car elle porte aussi le nom de sagesse, encore qu'elle soit creée. Mais autant qu'il y a de difference entre la lumiere qui illumine & celle qui est illuminée, il y en a autant entre cette sagesse qui crée & celle qui est creée : de mesme que la justice qui justifie est bien differente de celle qui est vn effet de la justification: Car nous sommes aussi nommez vostre justice, puis qu'vn de vos serviteurs dit, que Christ s'est fait peché pour nous, afin qu'en luy nous devinssions la justice de Dieu. Il y a donc vne sagesse qui a esté creée avant toutes choses, sçavoir ces esprits & ces intelligences celestes qui composent vostre ville sainte, cette ville qui est nostre mere selon vostre Apostre, qui est la femme libre dont nous sommes les enfans, & qui est eternelle dans les cieux. Mais dans quels cieux, sinon dans ces cieux des cieux qui vous loüent, dans ce ciel du ciel qui appartient au Seigneur ?

3. Mais encore que nous ne trou-

vions point de temps qui precede cette sagesse; puis qu'estant la premiere de toutes les creatures elle precede la naissance du temps; l'eternité du createur ne laisse pas de la preceder, parce que c'est de luy qu'elle a tiré son origine, quoy que ce n'ait pas esté dans le temps, puis que le temps n'estoit pas encore. C'est pourquoy elle procede tellement de vous, mon Dieu, qu'elle est neanmoins entierement differente de vous, & non pas vous-mesme : Car encore que nous ne trouvions aucun temps, ny avant elle ny en elle, parce qu'elle est en estat de contempler toûjours vostre face, & qu'elle n'en détourne jamais ses regards, ce qui la rend exemte de tout changement, sa nature toutefois en est capable, & ainsi elle pourroit s'obscurcir & se refroidir, si la grandeur de mon amour ne l'vnissoit si estroitement à vous, qu'en estant sans cesse éclairée & sans cesse embrazée comme dans vn plein midy, il ne se peut faire qu'elle ne luise & qu'elle ne brusle toûjours.

nimus tempus ante illam, quia & creaturam temporis antecedit quæ prior omnium creata est; ante illam tamen est ipsius creatoris æternitas, à quo facta sumpsit exordium, quamvis non temporis, quia nondum erat tempus, ipsius tamen conditionis suæ. Vnde ita est abs te Deo nostro, vt aliud sit plane quam tu, & non idipsum. Quoniam & si non solum ante illam, sed nec in illa invenimus tempus, quia est idonea faciem tuam semper videre, nec vspiam deflectitur ab ea. Quo fit vt nulla mutatione varietur. Inest ei tamen ipsa mutabilitas, vnde tenebresceret & frigesceret, nisi amore grandi tibi cohærens tanquam semper meridies luceret, & ferveret ex te.

4. O admirable maison! ô palais estincelant de lumiere, que j'ay d'amour pour vos incomparables beau-

4. O domus luminosa & speciosa, dilexi decorē tuum, & locum habita-

tionis gloriæ Domini mei fabricatoris & possessoris tui. Tibi suspiret peregrinatio mea, & dico ei qui fecit te, vt possideat & me in te, quia fecit & me. Erravi sicut ovis perdita, sed in humeris pastoris mei structoris tui spero me reportari tibi.

tez, pour ce bienheureux sejour où reside la gloire de mon Dieu, qui est tout ensemble l'ouvrier qui vous a basty & le roy qui vous habite. Ie soûpire continuellement aprés vous dans mon pelerinage sur la terre. Ie dis à celuy qui vous a formé qu'il me veüille aussi posseder en vous, puis qu'il m'a fait aussi-bien que vous. I'avouë que je me suis égaré comme vne brebis perduë: mais j'espere que mon pasteur, qui est celuy-là mesme qui vous a creé, me reportera sur ses épaules dans vôtre eternelle demeure.

5. Quid dicitis mihi quos alloquebar contradictores, qui tamen & Moysen piũ famulum Dei, & libros ejus oracula sancti spiritus creditis? Estne ista domus Dei non quidem Deo coæterna, sed tamen secundum modum suum æterna in cælis, vbi vices temporum frustra quæritis, quia non invenietis? Supergreditur enim omnem distentionem & omne spatium ætatis volubile, cui semper inhærere Deo bonum est? Est, inquiunt. Quid igitur ex his quæ cla-

5. Que dites-vous maintenant, ô vous à qui je parlois; qui combattez l'intelligence que je donne aux paroles de Moyse, & qui croyez neanmoins qu'il a esté vn fidelle serviteur de Dieu, & que ses livres sont les oracles du S. Esprit? Cette ville sainte composée des Esprits bienheureux n'est-elle pas la maison de Dieu? je ne dis pas coëternelle à sa divinité, mais eternelle dans les cieux autant qu'elle est capable de l'estre; & ne seroit-ce pas en vain que vous chercheriez en elle les changemens que le temps apporte, puis qu'il est impossible de les y trouver, ce qui a pour felicité vne vnion stable & permanente avec Dieu, estant au delà de l'étenduë & de la dureé des siecles qui coulent sans cesse? Elle l'est, répondent-ils. Qu'est-

ce donc que vous voulez accuser de fausseté de toutes les choses que mon ame a dites, en s'écriant vers mon Dieu au mesme temps qu'elle entendoit au dedans de soy vne voix interieure qui luy racontoit ses loüanges? Est-ce que j'ay dit, que la matiere premiere estoit informe; qu'où il n'y avoit point de forme il n'y avoit aucun ordre; qu'où il n'y avoit aucun ordre il n'y avoit aucune revolution de temps; & que toutefois cette matiere qui n'estoit presque qu'vn neant, entant qu'elle n'estoit pas tout-à-fait vn neant ne pouvoit estre que par celuy dont tout ce qui est tire son estre, quel que soit l'estre qu'il puisse avoir? Nous ne nions pas cela non plus que le reste, répondent-ils.

mavit cor meum ad Deum meum cum audiret interius vocem laudis ejus, quid tandem falsum esse contenditis? An quia erat informis materies, vbi propter nullam formam nullus ordo erat? Vbi autem nullus ordo erat, nulla esse vicissitudo temporum poterat; & tamen hoc pene nihil. In quantum non omnino nihil erat, ab illo vtique erat à quo est quicquid est, quod vtcũque aliquid est. Hoc quoque, aiunt, non negamus.

CHAPITRE XVI.

Contre ceux qui contestent les veritez claires.

IE veux donc, mon Dieu, entrer en discours en vostre presence avec ceux qui demeurent d'accord que toutes ces choses que vostre verité m'apprend dans le fond de mon ame sont veritables. Car quant à ceux qui les nient, qu'ils crient tant qu'ils voudront, & qu'ils s'étourdissent eux-mesmes, je tascheray de leur persuader de demeurer en repos, & de donner entrée dans leur esprit à vostre

CVm his enim volo coram te aliquid colloqui, Deus meus, qui hæc omnia quæ intus in mente mea non tacet veritas tua vera esse concedunt. Nam qui hæc negant, latrent quantum volunt & obstrepant sibi, persuadere conabor vt

quiescant, & viam præbeant ad se verbo tuo. Quod si noluerint & repulerint me, obsecro te, Deus meus, ne tu sileas à me. Tu loquere in corde meo veraciter: solus enim sic loqueris: Et dimittam eos foris sufflantes in pulverem, & excitantes terram in oculos suos; & intrem in cubile meum, & cantem tibi amatoria, gemens inenarrabiles gemitus in peregrinatione mea, & recordans Hierusalem extento in eam sursum corde. Hierusalem patriam meam, Hierusalem matrē meam, teque super eam regnatorem, illustratorem, patrem, tutorem, maritum, castas & fortes delicias, & solidum gaudium, & omnia bona ineffabilia, simul omnia, quia vnum summum & verum bonum, & non avertar donec in ejus pacem matris charissimæ, vbi sunt pri-

sainte parole : Et s'ils le refusent & méprisent ce que je leur dis, je vous conjure, mon Dieu, de ne vous taire pas en moy. Parlez dans mon cœur, & faites-y entendre vostre verité : Car il n'appartient qu'à vous de parler en cette sorte : Et quant à eux, je les laisseray au dehors souffler sur la terre, & élever la poussiere qui leur aveugle les yeux, tandis que je me retireray dans le plus secret de mon ame, pour y chanter des cantiques d'amour dans la passion violente qui me fait soûpirer aprés vos beautez immortelles; pour y déplorer avec des gemissemens ineffables la misere de mon pelerinage en ce monde, pour y élever mon cœur en haut vers la Ierusalem celeste; pour y avoir continuellement presente à mon esprit cette Ierusalem ma chere patrie, cette Ierusalem ma chere mere, & vous qui estes son roy, son soleil, son pere, son protecteur, son époux, ses chastes & immuables délices, sa parfaite joye, son bonheur inconcevable; & enfin qui luy estes toutes choses, parce que vous estes le seul vray & souverain bien. Et je ne cesseray jamais jusqu'à ce que vous rassembliez toutes les puissances de mon ame, qui est dissipée par la varieté de tant d'objets, & que ses langueurs ont reduite à vn estat si difforme, pour la faire rentrer dans la paix de cette chere mere

qui possede les premices de mon esprit, dont je tire toutes les lumieres & toute la certitude de mes connoissances, & que vous, mon Dieu, de qui je tiens mon salut, la rendiez belle & inébranlable dans toute l'eternité.

mitiæ spiritus mei, vnde mihi ista certa sunt, colligas totum quod sum à dispersione & deformitate hac, & conformes atque confirmes in æternum, Deus meus, misericordia mea.

2. Quant à ceux qui ne combattent pas ces veritez, & qui demeurent d'accord avec nous que ces livres saints écrits par vostre serviteur Moyse doivent avoir parmy les hommes vne autorité inviolable, mais qui trouvent à redire aux explications que j'ay données, écoutez je vous prie, Seigneur, ce que j'ay à leur dire, & soyez s'il vous plaist, l'arbitre entre nous pour juger si ce sont les pensées que j'ay euës en meditant vostre parole qui sont déraisonnables, ou si c'est leur censure qui est injuste.

2. Cum his autem qui cuncta illa quæ vera sunt falsa esse non dicunt, honorantes & in culmine sequendæ autoritatis nobiscum constituentes illam per sanctum Moysen editam sanctam scripturam tuam, & tamen nobis aliquid contradicunt, ita loquor: Tu esto, Deus noster, arbiter inter confessiones meas, & contradictiones eorum.

CHAPITRE XVII.

Que l'on peut entendre plusieurs choses par ces noms du ciel & de la terre.

Dicunt enim: quamvis vera sint hæc, non ea tamen duo Moyses intuebatur cum spiritu revelante diceret; In principio fecit Deus cælum & terram. Non cæli nomine spiritalem vel intellectualem illam creaturam, semper faciem Dei contemplantem significavit, nec terræ nomine informem materiam. Quid igitur? Quod nos dicimus, inquiunt, hoc ille vir sensit, hoc verbis istis elocutus est. Quid illud est? Nomine aiunt cæli & terræ totum istum visibilem mundum prius universaliter & breviter significare voluit, ut postea digereret dierum enumeratione; quasi arti-

ENCORE, disent-ils, que tout cela soit veritable, Moyse neanmoins n'entendoit pas parler de ces deux choses, lors qu'estant inspiré du saint Esprit il a dit que Dieu créa au commencement le ciel & la terre: Il n'a pas entendu par ce nom de ciel cette creature spirituelle & intelligente qui joüit incessamment de la veuë de Dieu, ny par le nom de terre cette matiere sans forme. Et qu'a-t-il donc entendu? Ce que nous disons, répondent-ils. Et quoy leur demandé-je? Par le nom du ciel & de la terre, repartent-ils, Moyse a voulu premierement marquer en general & en peu de mots tout ce monde visible, afin de distinguer en suite en particulier selon le nombre des jours dont il parle toutes les choses qu'il a plû au saint Esprit de comprendre generalement sous les noms du ciel & de la terre. Car le peuple Iuif estoit si grossier & si charnel, que Moyse ne jugeoit pas à propos de leur parler d'autres ouvrages de Dieu que de ceux qui sont visibles & corporels. Mais ils avoüent que par cette

terre invisible & sans ordre, & par cet abysme couvert de tenebres, dont en suite toutes les choses que nous voyons & qui sont connuës à tous les hommes ont esté faites durant les six jours, on peut entendre avec raison cette matiere informe dont j'ay parlé.

culatim universa quæ sancto spiritui placuit sic enunciare. Tales quippe homines erant rudis ille atque carnalis populus cui loquebatur, ut eis opera Dei non nisi sola visibilia commendanda judicaret. Terram vero invisibilem & incompositam, tenebrosamque abyssum, unde consequenter ostenditur per illos dies facta atque disposita esse cuncta ista visibilia quæ nota sunt omnibus non incongruenter informem istam materiam intelligendam si consentiunt.

2. Que si d'autres disent que cette mesme confusion d'vne matiere informe a esté premierement appellée du nom du ciel & de la terre, parce que ç'a esté d'elle qu'a esté formé ce monde visible avec toutes les natures qui s'y font voir si clairement à nos yeux, & que l'on appelle d'ordinaire du nom du ciel & de la terre. Que si quelques autres disent encore qu'on peut avec assez d'apparence appeller du

2. Quid si dicat alius, eandem informitatē cōfusionemq; materiæ cæli & terræ nomine prius insinuatā, quod ex ea mundus iste visibilis cum omnibus naturis quæ in eo manifestissime apparent, qui cæli & terræ nomine sæpe appellari solet, conditus atque perfectus est?

Quid si dicat & alius, cælum & terram quidem invisibilem visibilemque naturam non indecenter appellatam; ac per hoc universam creaturã quam fecit in sapientia, id est in principio Deus, hujuscemodi duobus vocabulis esse comprehensam. Veruntamen, quia non de ipsa substantia Dei, sed ex nihilo cuncta facta sunt, quia non sunt idipsum quod Deus, & inest quædam mutabilitas omnibus, sive maneant sicut æterna domus Dei; sive mutentur sicut anima hominis & corpus, communem omnium rerum invisibilium visibiliumque materiem adhuc informem, sed certe formabilem unde fieret cælum & terra, id est invisibilis atque visibilis jam utraque formata creatura, his nominibus enunciata, quibus appellaretur terra invisibilis & incom-

nom du ciel & de la terre tous les estres tant invisibles que visibles : & qu'ainsi toutes les creatures que Dieu a faites par sa sagesse, qui est le principe de toutes choses, sont comprises sous ces deux noms. Mais que parce qu'estant faites de rien & non pas de la propre substance de Dieu ; puis qu'elles ne sont pas vne mesme chose que luy, elles sont toutes naturellement muables & sujettes au changement, aussi-bien celles qui ne changent point, comme sont ces bienheureuses intelligences que Dieu a choisies pour son eternelle maison, que celles qui changent, comme est le corps & l'ame de l'homme, la matiere encore informe, mais capable de recevoir diverses formes, dont devoient estre formez le ciel & la terre, c'est à dire, cette double creature, l'vne invisible & l'autre visible, a esté appellée vne terre invisible & sans ordre, & vn abysme sur lequel les tenebres estoient répanduës, avec cette distinction, que ce mot de terre invisible & sans ordre marque particulierement la matiere corporelle avant qu'elle eust receu aucune forme, & celuy d'abysme sur lequel les tenebres estoient répanduës, la matiere spirituelle avant que vostre sagesse l'eust illuminée, & arresté le cours de cette in-

constance qui luy estoit naturelle.

posita, & tenebræ super abyssum, ea distinctione, vt terra invisibilis & incomposita intelligatur materies corporalis ante qualitatem formæ, tenebræ autem super abyssum spiritualis materies ante cohibitionem quasi fluentis immoderationis, & ante illuminationem sapientiæ.

3. Et enfin quelques autres pourront encore dire, que lors que nous lisons dans la Genese, Dieu crea au commencement le ciel & la terre; l'Ecriture n'entend point par ces mots ces natures invisibles & visibles entant que déja formées & selon qu'elles ont receu la perfection de leur estre; mais qu'elle a nommé ainsi cette matiere informe qui n'estoit que comme vn commencement des ouvrages que Dieu vouloit faire, parce qu'ils en pouvoient estre tirez & formez, & que ces deux creatures l'vne spirituelle & l'autre corporelle, qui estant maintenant disposées avec vn ordre admirable portent le nom de ciel & de terre, estoient dés lors dans elle, quoy que tres-confusément & sans estre distinguées ny par les qualitez ny par les

3. Est adhuc quod dicat si quis alius velit, non scilicet jam perfectas atque formatas invisibiles visibilesque naturas cæli & terræ nomine significari cum legitur: In principio fecit Deus cælum & terram; sed ipsam adhuc informem inchoationem rerum formabilem creabilemque materiam his nominibus appellatam, quod in ea jam essent ista confusa nondum qualitatibus formisque distincta, quæ nunc jam digesta suis ordinibus vocantur cælum & terra, il-

la spiritualis, hæc corporalis creatura.

formes qui les rendent maintenant si belles & si agreables.

CHAPITRE XVIII.

Qu'on peut sans faillir entendre en diverses manieres l'Ecriture sainte.

QVibus omnibus auditis & consideratis nolo verbis contendere. Ad nihil enim vtile est, nisi ad subversionem audientium. Ad ædificationem autem bona est lex si quis ea legitime vtatur, quia finis ejus est charitas de corde puro, & conscientia bona, & fide non ficta. Et novit magister noster in quibus duobus præceptis totam legem prophetasque suspenderit. Quæ mihi ardenter confitenti, Deus meus lumen oculorum meorum in occulto, quid mihi obest, cum diversa in his verbis intelligi possint, quæ tamen vera sint? Quid inquam mihi obest, si aliud ego sensero quam

VOILA ce qu'on peut dire sur ce sujet : Mais aprés avoir entendu & consideré toutes ces choses, je me garderay bien d'entrer en des contestations de paroles qui ne servent, selon vostre Apostre, qu'à troubler ceux qui nous écoutent ; au lieu que vostre loy édifie ceux qui en sçavent faire bon vsage, parce qu'elle a pour fin la charité qui naist d'vn cœur pur, d'vne bonne conscience, & d'vne foy sincere & veritable. Et nostre divin Maistre sçait quels sont les commandemens dans lesquels il a renfermé toute la loy, & tous les Prophetes. C'est pourquoy, mon Dieu qui estes la lumiere des yeux de mon ame, tant que je seray dans ces pensées qui nourrissent dans mon cœur le feu de vostre amour, que m'importe-t-il que par ces paroles l'on puisse entendre diverses choses, pourveu qu'elles soient toutes veritables? Que m'importe-t-il si ma pensée est differente de celle qu'vn autre croit que Moyse a eüe en les écrivant? Il est vray que nous nous efforçons

quand nous lisons quelque livre de trouver ce qu'a voulu dire celuy qui en est l'auteur, & lors que nous le croyons veritable nous n'oserions pas nous imaginer qu'il ait rien dit de ce que nous connoissons ou estimons estre faux : Mais quoy que chacun tasche de trouver dans l'Ecriture sainte le mesme sens, que celuy qui l'a écrite a voulu exprimer en l'écrivant, quel mal y a-t-il si quelqu'vn l'entend en vn sens que vous qui estes la lumiere de tous les esprits clair-voyans & instruits de la verité luy faites voir estre veritable, quoy que ce ne soit pas celuy de l'auteur, qui n'ayant pû aussi en avoir que de veritable n'a pas eu dessein neanmoins de marquer celuy-là par ses paroles ?

sensit alius eum sensisse qui scripsit ? Omnes quidem qui legimus nitimur hoc indagare atque cõprehendere quod voluit ille quem legimus. Et cum eum veridicum credimus, nihil quod falsum esse vel novimus vel putamus, audemus eum existimare dixisse. Dum ergo quisque conatur id sentire in scripturis sanctis quod in eis sensit ille qui scripsit, quid mali est si hoc sentiat quod tu lux omnium veridicarum mentium ostendis verum esse, etiam si hoc non sensit ille quem legit, cum & ille verum, nec tamen hoc senserit ?

CHAPITRE XIX.

Veritez claires & indubitables sur ce sujet.

CAR il est vray, mon Dieu, que vous avez creé le ciel & la terre. Il est vray que vostre sagesse a esté le principe par lequel vous avez fait toutes choses. Il est vray que ce monde

VErum est enim, Domine, fecisse te cælum & terram; & verum est, principium esse sapientiam tuam in

qua fecisti omnia. Item verũ est quod mundus iste visibilis habet magnas partes suas cælum & terram, brevi complexione factarum omniũ conditarumque naturarum. Et verum est quod omne mutabile insinuat notitiæ nostræ quandam informitatem, qua formam capit vel qua mutatur & vertitur. Verum est nulla tempora perpeti quod ita cohæret formæ incommutabili ut quamvis sit mutabile non mutetur. Verum est informitatem quæ prope nihil est, vices temporum habere non posse. Verum est quod unde fit aliquid, potest quodam genere locutionis habere jam nomen ejus rei quæ inde fit. Unde potuit vocari cælũ & terra quælibet informitas unde factum est cælum & terra. Verum est omnium formatorum nihil esse informi vicinius quam terram

visible a pour ses deux grandes parties le ciel & la terre ; & qu'ainsi toutes les natures creées peuvent estre renfermées en abregé sous ces deux mots. Il est vray que tout ce qui est muable peut estre consideré comme informe & comme imparfait, ou à cause de la forme d'où il tire sa perfection & sa beauté, ou à cause des changemens & des alterations qu'il souffre. Il est vray que ce qui est vny de telle sorte à vn estre immuable qu'il ne change point, quoy qu'il soit muable de sa nature, n'est point sujet aux revolutions des temps. Il est vray que ce qui est informe & qui se peut dire n'estre presque rien, ne peut aussi y estre sujet. Il est vray qu'vne chose dont vne autre est faite, peut en vne certaine maniere de parler porter par avance le nom de la chose qui en est faite, & qu'ainsi cette matiere informe dont le ciel & la terre ont esté formez a pû estre appellée du nom du ciel & de la terre. Il est vray que de toutes les choses qui ont quelque forme il n'y en a nulles qui approchent tant de ce qui est informe que la terre & que l'abysme. Il est vray que c'est vous, mon Dieu, duquel procedent toutes choses, qui avez fait non seulement tout ce qui est creé & formé, mais aussi tout ce qui peut estre creé & formé. Et enfin il est vray que tout

tout ce qui a esté formé d'vne matiere informe, a premierement esté informe, & depuis a esté formé.

& abyssum. Verum est quod non solum creatum atque formatum, sed etiam quicquid creabile atque formabile est tu fecisti, ex quo sunt omnia. Verum est omne quod ex informi formatur prius esse informe, deinde formatum.

CHAPITRE XX.

Diverses explications de ces premieres paroles du livre de la Genese: Dieu crea au commencement le ciel & la terre.

DE toutes ces veritez qui ne sont mises en doute par aucun de ceux à qui vous avez fait la grace d'ouvrir les yeux de l'ame pour les connoistre; comme ils croyent tous fermement que Moyse vostre serviteur n'a rien dit que dans vn esprit de verité, l'vn en choisit vne, & dit: que Dieu créa au commencement le ciel & la terre, c'est à dire que Dieu par son Verbe qui luy est coëternel, fit des creatures intelligibles ou spirituelles, & d'autres sensibles ou corporelles. Vn autre en choisit vne autre, & dit: que Dieu créa au commencement le ciel & la terre, c'est à dire, que Dieu par son Verbe qui luy est coëternel, fit toute la grande masse de ce monde corporel, & toutes les diverses creatures & les

EX his omnibus veris de quibus non dubitant quorum interiori oculo talia videre donasti, & qui Moysen famulum tuum in spiritu veritatis locutum esse immobiliter credunt; ex his ergo omnibus aliud sibi tollit, qui dicit: In principio fecit Deus cælum & terram, id est, in Verbo suo sibi coæterno fecit Deus intelligibilẽ atque sensibilẽ, vel spiritalem corporalemque creaturam. Aliud, qui dicit: In principio fecit Deus cælum & terram,

divers eſtres qu'il contient, & dont nous avons connoiſſance.

2. Vn autre en choiſit vne autre, & dit : que Dieu crea au commencement le ciel & la terre, c'eſt à dire que Dieu par ſon Verbe qui luy eſt coëternel, fit la matiere informe des creatures ſpirituelles & corporelles. Vn autre en choiſit vne autre, & dit : que Dieu crea au commencement le ciel & la terre, c'eſt à dire que Dieu par ſon Verbe qui luy eſt coëternel, crea la matiere informe des creatures corporelles, dans laquelle eſtoient alors confuſément le ciel & la terre, qui ont depuis receu la forme & la diſtinction que nous voyons dans cette grande machine de l'vnivers. Vn autre en choiſit vne autre, & dit : que Dieu crea au commencement le ciel & la terre, c'eſt à dire que Dieu dans le commencement de ſes ouvrages fit vne matiere informe qui contenoit confuſément le ciel & la terre, leſquels en ayant eſté tirez & formez, paroiſſent maintenant à nos yeux avec toutes les choſes qu'ils enferment.

id eſt, in Verbo ſuo ſibi coæterno fecit Deus univerſam iſtam molem corporei mundi hujus, cum omnibus quas continet manifeſtis notiſque naturis.

2. *Aliud, qui dicit: In principio fecit Deus cælum & terram, id eſt, in Verbo ſuo ſibi coæterno fecit Deus informem materiam creaturæ ſpiritalis & corporalis. Aliud, qui dicit: In principio fecit Deus cælum & terrã, id eſt in Verbo ſuo ſibi coæterno fecit Deus informem materiã creaturæ corporalis, vbi cõfuſum adhuc erat cælũ & terra, quæ nunc jam diſtincta atq; formata in iſtius mundi mole ſentimus. Aliud, qui dicit: In principio fecit Deus cælum & terram, id eſt, in ipſo exordio faciendi atque operandi fecit Deus informẽ materiam confusè habentẽ cælum & terram, vnde formata nunc eminẽt & apparent cum omnibus quæ in eis ſunt.*

CHAPITRE XXI.

Que l'on peut aussi entendre diversement ces paroles de la Genese : Or la terre estoit alors invisible, sans ordre & sans forme.

DE mesme pour ce qui regarde l'intelligence des paroles qui suivent, entre plusieurs de ces veritez dont j'ay parlé, l'vn en choisit vne, & dit : que la terre estoit invisible & sans ordre, & que les tenebres estoient répanduës sur la face de l'abysme, c'est à dire, que cette masse corporelle que Dieu avoit faite estoit la matiere de toutes les choses corporelles, mais qui n'avoit encore aucun ordre, aucune forme, ny aucune lumiere. Vn autre en choisit vne autre, & dit : que la terre estoit invisible & informe, & que les tenebres estoient répanduës sur la face de l'abysme, c'est à dire que ce tout qu'on appelle maintenant le ciel & la terre n'estoit encore qu'vne matiere informe & tenebreuse dont devoient estre faits ce ciel corporel, & cette terre corporelle avec toutes les choses qu'ils contiennent, & que nos sens corporels connoissent. Vn autre en choisit vne autre, & dit : que la terre estoit invisible & informe, & que les tenebres estoient répanduës sur la face de l'abysme, c'est à dire que tout ce qu'on a nommé le ciel & la terre estoit enco-

ITem quod attinet ad intellectũ verborum sequentium, ex illis omnibus veris aliud sibi tollit, qui dicit : Terra autem erat invisibilis & incomposita, & tenebræ erant super abyssum, id est corporale illud quod fecit Deus adhuc materies erat corporearum rerum informis, sine ordine, sine luce. Aliud, qui dicit: Terra autem erat invisibilis & incomposita, & tenebræ erant super abyssum, id est hoc totum quod cælum & terra appellatum est adhuc informis & tenebrosa materies erat, vnde fieret cælum corporeum & terra corporea, cum omnibus quæ in eis sunt corporeis sensibus nota. Aliud, qui dicit : Terra autem erat invisibilis &

incomposita, & tenebræ erant super abyssum, id est, hoc totum quod cælum & terra appellatum est, adhuc informis & tenebrosa materies erat, unde fieret cælum intelligibile quod aliàs dicitur cælum cæli, & terra, scilicet omnis natura corporea, sub quo nomine intelligatur etiam hoc cælum corporeum, id est, unde fieret omnis invisibilis visibilisque creatura.

re vne matiere informe & tenebreuse, dont devoient estre faits le ciel intelligible que l'on nomme autrement le ciel du ciel, & la terre, c'est à dire tout ce qui a vn estre & vne nature corporelle, sous lequel nom est aussi compris le ciel corporel ; & qu'ainsi les creatures tant invisibles que visibles, devoient toutes estre formées de cette matiere informe & tenebreuse.

2. Aliud, qui dicit : Terra autem erat invisibilis & incomposita, & tenebræ erant super abyssum, non illam informitatem nomine cæli & terræ Scriptura appellavit, sed jam erat, inquit, ipsa informitas, quam terram invisibilem & incompositam tenebrosamque abyssum nominavi, de qua cælum & terram Deum fecisse prædixerat spiritalem scilicet corporalemque creaturam. Aliud,

2. Vn autre en choisit vne autre, & dit : que l'Ecriture n'a point entendu la matiere informe par les noms du ciel & de la terre ; mais qu'aprés avoir dit que Dieu créa au commencement le ciel & la terre, c'est à dire les creatures spirituelles & corporelles, elle a voulu marquer en suite la matiere informe dont Dieu les avoit faites par ces mots de terre invisible & sans ordre, & d'abysme tenebreux. Vn autre enfin en choisit vne autre, & dit que par ces paroles : Or la terre estoit invisible & informe, & les tenebres estoient répanduës sur la face de l'abysme, l'Ecriture a voulu marquer qu'il y avoit déja vne matiere informe, dont

ce ciel & cette terre, qu'elle avoit dit auparavant avoir esté créez de Dieu, ont esté formez, c'est à dire toute cette grande masse corporelle du monde divisée en deux parties, la superieure & l'inferieure, avec toutes les creatures qu'elles contiennent.

qui dicit: Terra autem erat invisibilis & incomposita, & tenebræ erant super abyssum, id est, informis quædam iam materies erat, vnde cælum & terram Deum fecisse Scriptura prædixit, totam scilicet corpoream mundi molem in duas maximas partes, superiorem atque inferiorem distributam; cum omnibus quæ in eis sunt vsitatis notisque creaturis.

CHAPITRE XXII.

Qu'il peut y avoir eu des choses qui ont esté creées de Dieu, quoy que l'Ecriture ne parle point de leur creation dans la Genese.

QVE si quelqu'vn oppose à ces deux dernieres opinions, que si l'on ne doit pas entendre cette matiere informe par le nom du ciel & de la terre, il y aura donc quelque chose que Dieu n'aura pas fait, & dont il se sera servy pour faire le ciel & la terre, puis que l'Ecriture ne nous rapporte point que Dieu ait fait cette matiere, si ce n'est qu'elle soit marquée par les noms du ciel & de la terre, ou par le seul

CVm enim duabus istis extremis sententiis resistere quisquam ita tentaverit. Si non vultis hanc informitatem materiæ cæli & terræ nomine appellatam videri; erat ergo aliquid quod non fecerat Deus, vnde cælum & terram fa-

ceret. Neque enim scriptura narravit quod istam materiam Deus fecerit, nisi intelligamus eam cæli & terræ, aut solius terræ vocabulo significatam, cum diceretur : In principio fecit Deus cælum & terram, ut id quod sequitur : Terra autem erat invisibilis & incomposita, quamvis informem materiam sic placuerit appellare, non tamen intelligamus nisi eam quam fecit Deus in eo quod scriptum est : Fecit Deus cælum & terram.

2. *Respondebunt assertores duarum istarum sententiarum quas extremas posuimus, aut illius ; aut illius, cum hæc audierint, & dicent : Informem quidem istam materiam non negamus à Deo factam, à quo sunt omnia bona valde. Quia sicut dicimus amplius bonum esse quod creatum atque formatum est, ita fatemur mi-*

nom de terre lors qu'il est dit, que Dieu créa au commencement le ciel & la terre : & ainsi quand le saint Esprit auroit voulu entendre la matiere informe par ces mots de terre invisible & sans forme, nous serions toûjours obligez d'entendre par cette terre celle que l'Ecriture nous apprend avoir esté creée de Dieu, lors qu'elle nous dit : Que Dieu créa au commencement le ciel & la terre.

2. Ceux qui voudront soûtenir ces deux dernieres opinions, ou l'vne d'elles, pourront répondre à cela : Nous ne nions pas que cette matiere informe n'ait esté faite de Dieu vnique auteur de toutes les creatures, qui considerées toutes ensemble composent vn tout excellemment bon. Car comme nous disons que ce qui a déja receu son estre & sa forme est vn plus grand bien, nous avoüons aussi que ce qui est seulement capable de recevoir cet estre & cette forme, est vn bien, quoy que ce soit vn moindre bien. Et quant à ce que l'Ecriture ne dit point que Dieu

ait fait cette matiere informe dont il s'agit, elle ne dit pas non plus qu'il ait fait plusieurs autres choses, comme les Cherubins, les Seraphins, & ces autres esprits celestes, les Thrônes, les Dominations & les Puissances, dont l'Apostre parle distinctement, encore qu'il soit manifeste & indubitable que Dieu les a tous créez.

nus bonũ esse quod factum est creabile atque formabile, sed tamen bonum. Non autem commemorasse scripturã, quod hanc informitatem fecerit Deus, sicut alia multa non commemoravit, vt Cherubin & Seraphin, & quæ Apostolus distinctè ait, Sedes, Dominationes, Principatus, Potestates, quæ tamen omnia Deum fecisse manifestum est.

3. Que si dans ces paroles; Dieu fit le ciel & la terre, on veut que toutes choses soient comprises, que dirons-nous donc des eaux sur lesquelles l'esprit de Dieu estoit porté? Car si l'on pretend qu'elles soient comprises sous le nom de terre, comment peut-on donc entendre par ce nom de terre vne matiere sans forme, puis que nous voyons reluire tant de beauté dans les eaux? Et si on l'entend de cette sorte, pourquoy donc est-il écrit que le firmament a esté formé de cette mesme matiere informe & nommé ciel, & qu'il n'est pas écrit que les eaux en ayent aussi esté formées, quoy qu'elles ne soient plus informes & invisibles, puis que nous les voyons couler avec vne

3. *Aut si in eo quod dictum est: Fecit cælum & terram, comprehensa sunt omnia, quid de aquis dicimus super quas ferebatur spiritus Dei? Si enim terra nominata simul intelliguntur, quomodo jam terræ nomine materies informis accipitur, quando tam speciosas aquas videmus? Aut si ita accipitur, cur ex eadem informitate scriptum est; factum firmamentũ & vocatum cælum, neque scriptum est*

factas esse aquas? Non enim adhuc informes sunt & invisæ quas ita decora specie fluere cernimus. Aut si tunc acceperũt istam speciẽ cum dixit Deus: Congregetur aqua quæ est sub firmamento, ut congregatio sit ipsa formatio, quid respondebitur de aquis quæ super firmamentum sunt? Quia neque informes tam honorabilem sedem accipere meruissent, nec scriptum est qua voce formatæ sint.

4. Vnde si aliquid Genesis tacuit Deum fecisse, quod tamen Deum fecisse nec sana fides nec certus ambigit intellectus: nec ideo ulla sobria doctrina dicere audebit, istas aquas coæternas Deo, quia in libro Geneseos commemoratas quidem audimus, ubi autem factæ sint non invenimus. Cur non informem quoque illam materiẽ, quam scriptura hæc terram invisibilem &

beauté si admirable? Que si elles ont receu cette beauté lors que Dieu dit: Que les eaux qui sont sous le firmament soient assemblées en vn mesme lieu, & qu'en les assemblant il les ait formées, que dirons-nous des eaux qui sont au dessus du firmament, puis qu'elles n'auroient pas merité de recevoir vne place si honorable si elles eussent esté encore informes, & que nous ne voyons point dans l'Ecriture par quelle maniere elles ont esté formées?

4. Ainsi comme il est visible que le livre de la Genese peut avoir omis que Dieu ait creé de certaines choses, dont on ne sçauroit douter toutefois à moins que de renoncer à la lumiere de la foy, & à celle de la raison, que Dieu ne les ait creées: & comme il seroit ridicule de s'imaginer que ces eaux dont nous venons de parler soient coëternelles à Dieu, parce que l'Ecriture nous apprend seulement qu'elles sont, sans nous dire quand elles ont commencé d'estre: pourquoy par la mesme raison & par l'instruction que la verité nous en donne, ne croirons-nous pas aussi que Dieu a creé de rien cette

matiere informe, que la mesme Ecriture nomme vne terre invisible & deserte, & vn abysme tenebreux; & qu'ainsi elle ne luy est pas coëternelle, encore que la mesme Ecriture ne rapporte point quand elle a esté creée ?

incompositam tenebrosamque abyssum appellat, docente veritate intelligamus ex Deo factam esse de nihilo, ideoque illi non esse coæternam, quamvis vbi facta sit omiserit enunciare ista narratio ?

CHAPITRE XXIII.

Deux diverses sortes de doutes dans l'explication de l'Ecriture : L'vn de la verité des choses : L'autre du sens des paroles.

APRE'S avoir ainsi examiné & consideré ces choses autant que ma foiblesse que vous connoissez, & que je vous confesse, mon Dieu, l'a pû permettre, il me semble qu'il peut naistre deux sortes de difficultez lors qu'vne chose nous est rapportée par de fidelles interpretes de la verité : L'vne de la verité des choses; & l'autre du sens auquel celuy dont on considere les paroles a voulu qu'elles fussent prises. Car il y a beaucoup de difference entre s'informer de la verité en ce qui regarde la nature des choses creées, & rechercher ce que Moyse l'vn des plus grands de vos serviteurs a voulu qu'on entendist par ces paroles.

HIs ergo auditis atq; perspectis pro captu infirmitatis meæ, quã tibi confiteor scienti Deo meo, duo video dissensionum genera oboriri posse, cum aliquid à nũciis veracibus per signa enunciatur : Vnum si de veritate rerum; alterum si de ipsius qui annunciat voluntate dissensio est. Aliter enim quærimus de creaturæ cõditione quid verum sit; aliter autẽ quid in his verbis Moyses egregius domesticus fidei tuæ intelligere lectorẽ auditoremque voluerit.

2. In illo primo genere, discedant à me omnes qui ea quæ falsa sunt se scire arbitrantur In hoc item altero discedant à me omnes qui ea quæ falsa sunt Moysen dixisse arbitrantur. Conjungar autem illis Domine, in te, & delecter cum eis in te, qui veritate tua pascuntur in latitudine charitatis; & accedamus simul ad verba libri tui, & quæramus in eis voluntatem tuam per voluntatem famuli tui, cujus calamo dispensasti ea.

2. Quant à la premiere difficulté: Que tous ceux-là se retirent loin de moy qui s'imaginent de sçavoir des choses qui sont entierement fausses. Et quant à la seconde: Que tous ceux-là se retirent aussi loin de moy qui s'imaginent que Moyse ait pû dire des choses fausses. Mais que je sois pour jamais, mon Dieu, vny en vous avec ceux qui se nourrissent de vostre verité dans l'estenduë de la charité; que je me réjoüisse en vous avec eux; & que nous considerions tous ensemble les paroles de vos saintes Ecritures, pour chercher & pour apprendre dans les pensées de vostre serviteur quelles ont esté les vostres, que sa plume nous a rapportées.

CHAPITRE XXIV.

Qu'il est difficile de déterminer entre plusieurs sens veritables quel est celuy que Moyse a eu dans l'esprit.

SEd quis nostrum sic inveniet eam inter tam multa vera quæ in illis verbis aliter atque aliter intellectis occurrunt quærentibus, ut tam fidenter dicat hoc

MAIS qui est celuy de nous qui entre tant d'interpretations veritables que l'on peut donner à ces paroles, selon ce qu'elles sont diversement entenduës par ceux qui en recherchent l'intelligence, aura le bonheur de rencontrer de telle sorte la veritable pensée de Moyse, qu'il ose dire avec

autant de hardiesse, que dans cette narration il a entendu & voulu faire entendre telle chose, comme il assure hardiment que l'interpretation qu'il luy donne est veritable, soit que Moyse l'ait euë dans l'esprit, ou qu'il ne l'y ait pas euë.

2. Quant à moy, mon Dieu, qui suis du nombre de vos serviteurs, qui ay fait vœu de vous offrir comme vn sacrifice ces confessions que je vous faits par ecrit, & qui vous conjure par vostre misericorde de me faire la grace de pouvoir accomplir mon vœu, je suis bien éloigné de cette pensée : & pouvant dire tres-assurément que vous avez fait generalement toutes choses, tant invisibles que visibles, par vostre Verbe qui est immuable, je n'ay garde d'assurer de mesme, que Moyse n'a voulu entendre autre chose que cela, lors qu'il a écrit que Dieu créa au commencement le ciel & la terre. Car au lieu que je voy tres-clairement dans la lumiere de vostre verité que ce que je viens de dire est veritable, je ne puis pas de mesme voir dans l'esprit de Moyse si ç'a esté sa pensée lors qu'il a écrit ces paroles, puis qu'il a pû par ce mot de commencement & de principe n'entendre pas le Verbe, qui est le principe des creatures, mais simplement le commencement de la creation ; & qu'il a pû aussi entendre par les noms du

sensisse Moysen, atque hoc in illa narratione voluisse intelligi, quam fidenter dicit hoc verum esse, sive ille hoc senserit, sive aliud?

2. Ecce enim, Deus meus, ego servus tuus, qui vovi tibi sacrificium confessionis in his literis, & oro ut ex misericordia tua reddam tibi vota mea. Ecce ego quam fidenter dico, in tuo Verbo incommutabili omnia te fecisse, invisibilia & visibilia. Nunquid tam fidenter dico, non aliud quam hoc attendisse Moysen cum scriberet: In principio fecit Deus cælum & terram? Quia non sicut in tua veritate hoc certum video, ita in ejus mente video id eum cogitasse cum hæc scriberet. Potuit enim cogitare in ipso faciendi exordio, cum diceret: In principio, potuit & cælum & terram hoc loco nullam jam formatam perfe-

ctamque naturam, sive spiritalem sive corporalem, sed utramque inchoatam & adhuc informem velle intelligi. Video quippe vere potuisse dici quicquid horũ diceretur: sed quid horum in his verbis ille cogitaverit non ita video. Quamvis sive aliquid horum, sive aliquid aliud quod à me commemoratum non est, tantus vir ille mente conspexerit cum hæc verba promeret, verum eum vidisse apteque id enunciasse non dubitem.

ciel & de la terre, non aucune nature parfaite & accomplie, soit spirituelle ou corporelle, mais l'vne & l'autre encore imparfaite & informe. Ie voy bien qu'en l'vn ou en l'autre de ces deux sens il n'y a rien qui blesse la verité; mais je ne voy pas aussi clairement quel est celuy que Moyse a plûtost eu dans l'esprit, encore que je sois tres-asseuré, que quoy qu'vn si grand personnage ait entendu par ces paroles, soit l'vn de ces deux sens, soit quelque autre que je n'ay point marqué, ce qu'il a voulu dire ne peut estre que tres-veritable, ny les termes dont il s'est servy que tres-propres à expliquer sa pensée.

CHAPITRE XXV.

Contre ceux qui déterminent trop hardiment, qu'entre plusieurs sens qui ne contiennent rien que de veritable, c'est le leur, & non pas celuy des autres qui est le vray sens de l'Ecriture.

NEmo mihi jam molestus sit dicendo mihi: Non hoc sensit Moyses quod tu dicis, sed hoc sensit quod ego dico. Si enim mihi diceret: Vnde scis

QVE personne donc ne m'importune plus en me disant: La pensée de Moyse n'a pas esté celle que vous dites, mais celle que je dis. Car s'il se contentoit de me demander d'où je sçay que le sens que je donne aux paroles de Moyse est son veritable

ſens, je n'aurois point ſujet de m'en offenſer, & je me ſervirois peut-eſtre des meſmes réponſes que j'ay faites cy-deſſus, ou je m'étendrois meſme d'avantage s'il eſtoit plus difficile à ſatisfaire. Mais lors qu'il ſoûtient que c'eſt ce qu'il dit, & non pas ce que je dis, que Moyſe a voulu entendre, quoy qu'il ne nie pas que ce que nous diſons tous deux ne ſoit veritable : O mon Dieu, qui eſtes la vie des pauvres & des humbles, & dans le ſein duquel il n'y a que paix & éloignement de toute conteſtation, verſez de la douceur dans mon ame, afin que je ſupporte avec patience ceux qui me tiennent ce langage, & qui me parlent ſi hardiment, non parce qu'ils ſont prophetes, & qu'ils ont leu dans l'eſprit de voſtre ſerviteur ce qu'ils me diſent, mais parce qu'ils ſont ſuperbes ; non parce qu'ils connoiſſent les penſées de Moyſe, mais parce qu'ils aiment les leurs; & qu'ils les aiment, non à cauſe qu'elles ſont veritables, mais à cauſe ſimplement qu'elles viennent d'eux : Car ſi cela n'eſtoit, ils aimeroient auſſi les penſées des autres lors qu'elles ſont conformes à la verité, comme j'aime ce qu'ils diſent lors qu'ils diſent vray, non à cauſe qu'ils le diſent, mais à cauſe qu'il eſt vray ; & en cette qualité ils ne doivent plus ſe l'attribuër comme vne choſe qui leur ſoit propre :

hoc ſenſiſſe Moyſen quod de his verbis ejus eloqueris? æquo animo ferre deberem, & reſponderem fortaſſe quæ ſuperius reſpondi, vel aliquanto vberius, ſi eſſet durior. Cum verò dicit: Non hoc ille ſenſit quod tu dicis, ſed quod ego dico; neque tamen negat quod vterque noſtrũ dicit vtrumque verum eſſe: o vita pauperũ Deus meus, in cujus ſinu non eſt contradictio, plue mihi mitigationes in cor, vt patienter tales feram, qui non mihi hoc dicunt quia divini ſunt & in corde famuli tui viderunt quod dicunt, ſed quia ſuperbi ſunt nec noverunt Moyſi ſententiam, ſed amant ſuam, non quia vera eſt, ſed quia ſua eſt. Alioquin & aliam veram pariter amarent, ſicut & ego amo quod dicunt quando verum dicunt, non quia ipſorum eſt, ſed quia verum eſt, & ideo jam

nec ipsorum est, quia verum est. Si autem ideo amant illud quia verum est, jam & ipsorum est, & meum est, quoniam in commune omnium est veritatis amatorum.

2. Illud autem, quod contendũt non hoc sensisse Moysen quod ego dico, sed quod ipsi dicunt, nolo, non amo; quia & si ita est, tamen ista temeritas non scientiæ, sed audaciæ est; nec visus, sed typhus eam peperit. Ideoque, Domine tremẽda sunt judicia tua, quoniã veritas tua nec mea est, nec illius, aut illius, sed omnium nostrum quos ad ejus communionem publicè vocas; terribiliter admonens nos, ut nolimus eam habere privatam, ne privemur ea. Nam quisquis id quod tu omnibus ad fruendum proponis sibi propriè vendicat, & suum vult esse quod omnium est, à communi propellitur ad sua, hoc

C'est pourquoy s'ils n'aiment leur opinion que parce qu'elle est veritable, ils la doivent considerer comme estant également à eux & à moy, puis qu'il n'y a rien de veritable qui ne soit commun à tous les amans de la verité.

2. Lors donc qu'ils assurent que leur opinion & non pas la mienne est conforme aux sentimens de Moyse, cela me déplaist, & je ne le puis souffrir, parce qu'encore que cela fust, neanmoins la hardiesse avec laquelle ils le soustiennent, ne peut venir que de temerité & d'orgueil, & non pas de science & de lumiere. C'est pourquoy, Seigneur, vos jugemens sont terribles: & parce que la verité n'est ny à moy, ny à celuy-là, ny à cet autre, mais que vous nous appellez tous à haute voix pour la posseder également, vous nous advertissez avec menaces de ne pretendre pas de l'avoir chacun en particulier: si nous ne voulons en estre privez Car quiconque veut avoir en propre ce que Dieu propose à tous pour en joüir en commun, & s'attribuer en particulier ce qui est vn bien general, perd le droit qu'il pouvoit pretendre à ce bien commun, pour estre reduit à n'avoir plus que ce qui luy est propre; c'est à dire, que la verité se retire de luy, & qu'il ne luy demeure que le mensonge; puis que selon la parole de l'Evangile,

celuy qui parle avec mensonge, parle de soy-mesme.

est à veritate ad mendacium. Qui enim loquitur mendacium, de suo loquitur.

3. Mon Dieu, qui estes vn Iuge infiniment juste & la verité mesme, écoutez je vous prie la réponse que je fais à celuy qui se plaist ainsi à contredire. Car c'est en vostre presence que je parle, & en la presence de tous mes freres qui font vn bon vsage de vostre loy en la rapportant à la charité comme à sa veritable fin: écoutez je vous prie ma réponse, & voyez si elle vous sera agreable. Voicy donc ce que j'ay à luy dire avec vne douceur fraternelle, & dans vn esprit de paix.

3. Attende, judex optime Deus ipsa veritas, attende quid dicam contradictori huic, attende, coram te enim dico, & coram fratribus meis qui legitimè vtuntur lege vsque ad finem charitatis: attende, & vide quid ei dicam si placet tibi. Hanc enim vocem huic refero fraternam & pacificam.

4. Si nous demeurons tous deux d'accord que ce que vous dites est veritable, & que ce que je dis l'est aussi, dites-moy, je vous prie, où le voyons-nous? Ie ne le voy point sans doute dans vous, ny vous dans moy; mais nous le voyons tous deux dans l'immuable verité qui est au dessus de nous. Puis donc que nous ne contestons point sur le sujet de cette lumiere de nostre Dieu qui luit clairement à nos ames; pourquoy disputons-nous de ce qui peut estre de la pensée d'vn homme laquelle nous ne sçaurions voir de la mesme sorte que l'on voit cette verité immuable, puis que quand Moyse

4. Si ambo videmus verum esse quod dicis, & ambo videmus verum esse quod dico, vbi quæso id videmus? Nec ego vtique in te, nec tu in me, sed ambo in ipsa quæ supra mẽtes nostras est incõmutabili veritate. Cum ergo de ipsa Domini Dei nostri luce non contendamus, cur de proximi cogitatione contendimus, quam sic videre non possumus vt videtur ir-

commutabilis veritas; quando si ipse Moyses apparuisset nobis, atque dixisset: Hoc cogitavi; nec sic eam videremus, sed crederemus?

auroit esté de nostre temps, & nous auroit dit quelle auroit esté sa pensée, nous ne pourrions pas mesme la voir, mais nous adjousterions seulement foy à ses paroles?

5. *Non itaque supra quam scriptum est vnus pro altero infletur adversus alterum. Diligamus Dominũ Deum nostrum ex toto corde, & ex tota anima, & ex tota mente nostra, & proximum nostrum sicut nosmetipsos. Propter quæ duo præcepta charitatis sensisse Moysen quicquid in illis libris sensit nisi crediderimus, mendacem faciemus Deum, cum de animo conservi aliter quam ille docuit opinantur. Iam vide quam stultum sit, in tanta copia verissimarum sententiarum quæ de illis verbis erui possunt, temerè affirmare quam earum Moyses potissimum senserit, & perniciosis contentionibus ipsam offende-*

5. Souvenons-nous donc de l'avis que saint Paul donne à ses disciples, de ne s'enfler point d'orgueil les vns contre les autres sur le sujet de ceux par le ministere desquels ils auroient esté instruits de la verité. Aimons le Seigneur nostre Dieu de tout nostre cœur, de toute nostre ame, & de toute l'étenduë de nostre esprit, & nostre prochain comme nous-mesmes, puis que toutes les pensées & les sentimens qu'a eu Moyse en écrivant ces saints livres, n'ont eu pour fin que ces deux commandemens de l'amour, si ce n'est que nous voulions croire que Dieu soit menteur, en concevant vne autre opinion de son ministere que celle qu'il nous en a luy-mesme donnée. Voyez donc, je vous supplie, si parmy ce grand nombre d'interpretations differentes & tres-veritables que l'on peut donner à ses paroles, il n'y auroit pas de la folie à déterminer hardiment quelle a esté celle de toutes selon laquelle Moyse les a entenduës, & de blesser par des contestations dangereuses, cette mesme charité qui luy a fait dire

dire toutes les choses que nous taschons d'expliquer.

re charitatem propter quam dixit omnia cujus dicta conamur exponere.

CHAPITRE XXVI.

Qu'il est digne de l'Ecriture sainte d'enfermer sous les mesmes paroles plusieurs sens.

MON Dieu, qui m'élevez lors que je suis dans l'humilité & dans la bassesse, & qui me soulagez lors que je suis dans les travaux & dans les peines, qui daignez entendre mes Confessions, & me pardonnez mes offenses ; je sçay que vous me commandez d'aimer mon prochain comme moy-mesme ; & qu'ainsi je ne dois pas moins croire que Moyse vostre tres-fidelle serviteur eust receu de vous vne moindre grace, & celle que j'eusse desiré moy-mesme de recevoir si j'estois nay en mesme temps que luy, & que vous eussiez voulu vous servir de mon esprit & de ma plume pour écrire ces livres divins, qui devoient estre si vtiles à tous les peuples, & estouffer par ce comble d'autorité auquel vous les avez élevez, les fausses & les orgueilleuses doctrines des hommes.

ET tamen ego, Deus meus, celsitudo humilitatis meæ, & requies laboris mei, qui audis confessiones meas, & dimittis peccata mea, quoniam tu mihi præcipis vt diligam proximũ meum sicut meipsum, non possum minus credere de Moyse fidelissimo famulo tuo, quam mihi optarem ac desiderarem abs te dari muneris, si tempore illo natus essem quo ille, eoque loci me constituisses, vt per servitutem cordis ac linguæ meæ literæ illæ dispensarentur, quæ tanto post essent omnibus gentibus profuturæ, & per vniversum orbem tanto autoritatis culmine omnium falsarum superbarumque doctrinarum verba superatura.

2. Vellem quippe, si tunc ego essem Moyses, ex eadem namque massa omnes venimus, & quid est homo nisi quia memor es ejus? Vellem ergo, si tunc ego essem quod ille, & mihi abs te Geneseos liber scribendus adjungeretur, talem mihi eloquendi facultatem dari, & eum texendi sermonis modum, ut neque illi qui nondum queunt intelligere quemadmodum creat Deus, tanquam excedentia vires suas dicta recusarent; & illi qui hoc jam possunt, in quamlibet veram sententiam cogitando venissent, eam non prætermissam in paucis verbis tui famuli reperirent: & si alius aliam vidisset in luce veritatis, nec ipsa in eisdem verbis intelligenda deesset.

2. Si j'avois donc esté en la place de Moyse, comme cela auroit pû estre si vous l'aviez voulu, mon Dieu, puis que nous avons tous esté tirez d'vne mesme masse, & que l'homme n'est rien qu'entant qu'il vous plaist de vous souvenir de luy : Si j'avois, dis-je, esté en sa place, & que vous m'eussiez commandé d'écrire les livres de la Genese, j'aurois desiré que vous m'eussiez donné vne maniere de m'exprimer si temperée & si admirable, que ny ceux qui ne pourroient pas encore comprendre de quelle sorte Dieu a creé toutes choses, ne refusassent pas d'adjoûter foy à mes paroles pour les trouver trop élevées & trop disproportionnées à la portée de leur esprit; & que ceux qui le peuvent comprendre, quelque verité qui leur vinst en l'esprit sur ce sujet, la trouvassent comprise dans ce peu de paroles de vostre serviteur; & si quelque autre en voyoit vne autre dans la lumiere de la verité immuable, il la trouvast de mesme marquée par ces mesmes paroles.

CHAPITRE XXVII.

Abondance de l'Escriture sainte dans les divers sens qu'elle enferme.

CAR de mesme qu'vne source, quoy que renfermée dans vn fort petit espace, est plus abondante & fournit à plus de ruisseaux dequoy couler & s'étendre dans vn long cours, qu'aucun de tous ces ruisseaux qui tirant d'elle son origine traverse tant de pays : Ainsi le discours de vos Ecrivains sacrez qui doit fournir à vne infinité de personnes dequoy parler de la verité, en contient en peu de mots des sources inépuisables, d'où chacun tire & exprime par des discours plus étendus ce qu'il y peut remarquer de vray & de solide, l'vn vne chose, & l'autre vne autre.

SIcut enim fons in parvo loco uberior est, pluribusque rivis in ampliora spatia fluxum ministrat, quam quilibet eorum rivorum qui per multa locorum ab eodem fonte deducitur : ita narratio dispensatoris tui sermocinaturis pluribus profutura, parvo sermonis modulo scatet fluenta liquidæ veritatis, unde sibi quisque verum quod de his rebus potest, hic illud, ille illud per longiores loquelarum anfractus trahat.

2. Il y en a qui lisant ces premieres paroles de la Genese touchant la creation du monde, se representent Dieu comme vn homme, ou comme quelque grand corps d'vne puissance infinie, qui par vne nouvelle & soudaine resolution a produit hors de soymesme, c'est à dire selon leur imagination grossiere dans des espaces éloignez de luy, deux vastes corps, le ciel & la terre, l'vn superieur, & l'autre

2. Alii enim cum hæc verba legunt vel audiunt, cogitant Deum quasi hominem, aut quasi aliquam molem immensa præditam potestate, novo quodam & repentino placito, extra se ipsam tanquam locis distantibus fecisse cælum & ter-

ram, duo magna corpora supra & infra, quibus omnia continerentur. Et cum audiunt: Dixit Deus; fiat illud & factum est illud, cogitant verba cœpta & finita, sonantia temporibus atque transeuntia, post quorum transitum statim existeret quod jussum est ut existeret, & si quid forte aliud hoc modo ex familiaritate carnis opinantur. In quibus adhuc parvulis animalibus, dum isto humillimo genere verborum tanquam materno sinu eorum gestatur infirmitas, salubriter ædificatur fides, qua certum habeant & teneant, Deum fecisse omnes naturas quas eorum sensus mirabili varietate circumspicit. Quorum si quispiam quasi vilitatem dictorum aspernatus, extra nutritorias cunas superba imbecillitate se extenderit, heu cadet misere. Domine Deus miserere, ne

inferieur dans lesquelles toutes choses sont comprises. Et lors qu'il est rapporté que Dieu a dit; que telle chose soit faite, & elle fut faite, ils s'imaginent qu'il a employé pour cela des paroles sensibles qui ont eu leur commencement & leur fin, dont le son a duré quelque temps, & puis s'est passé; & qu'aussi-tost aprés qu'elles ont esté prononcées, ce qu'elles commandoient qui fust produit a soudain esté produit. C'est ainsi qu'ils entendent bassement les paroles mysterieuses de vôtre Escriture, ou en quelque autre maniere qui ait du rapport à la façon ordinaire d'agir des hommes. Mais comme ils sont comme de petits enfans, & du nombre de ces personnes animales dont parle S. Paul, qui ne peuvent rien comprendre que de charnel & sensible, le saint Esprit par ces expressions si simples & si communes, ausquelles il a daigné se rabaisser dans vos Escritures, soûtient leur foiblesse comme vne bonne mere porte son enfant dans son sein: & cependant ils se fortifient heureusement dans cette creance salutaire, que Dieu seul est le createur de toutes ces natures, dont l'admirable varieté frappe leurs sens de toutes parts. Que s'il s'en rencontre quelqu'vn qui méprisant ces paroles comme trop basses & trop populaires, ose par vne foiblesse superbe sortir de ce

ſaint berceau où il doit eſtre nourry, helas que ſa cheute ſera grande! Ayez-en pitié, mon Dieu, de peur que ce petit oiſeau qui n'a point encore de plumes ne ſoit foulé aux pieds des paſſans, & envoyez vn de vos ſaints Anges pour le reporter dans ſon nid, afin qu'il vive & qu'il y demeure juſques à ce qu'il puiſſe voler.

implumen pullum conculcent qui tranſeunt viam: & mitte angelum tuum qui eum reponat in nido, & vivat donec volet.

CHAPITRE XXVIII.

Des divers ſens que l'on peut donner à l'Eſcriture ſainte.

QVANT aux autres pour qui ces paroles ne ſont plus vn nid, mais vn jardin tout couvert d'arbres fruitiers, ils volent avec joye de branche en branche; ils y apperçoivent des fruits cachez, ils chantent en les cherchant, & les cueillent avec plaiſir: Car en liſant ou en entendant ces paroles, ils connoiſſent, mon Dieu, que voſtre eternelle ſtabilité eſt élevée au deſſus de tous les temps paſſez & futurs, quoy qu'il n'y ait aucune de toutes les creatures ſujettes aux loix du temps que vous n'ayez creées.

Alii vero, quibus hæc verba non jam nidus, ſed opaca fruteta ſunt, vident in eis latentes fructus, & volitant lætantes, & garriunt ſcrutantes, & carpunt eos. Vident enim cum hæc verba legunt vel audiunt, tua, Deus, æterna & ſtabili permanſione cuncta præterita & futura tẽpora ſuperari, nec tamen quicquã eſſe temporalis creaturæ quod tu non feceris.

2. Ils ſçavent que voſtre volonté eſtant vne meſme choſe que vous, ce n'a point eſté en changeant de volonté, ny en prenant vne reſolution nou-

2. Cujus voluntas, quia idem eſt quod tu, nullo modo mutata, vel quæ antea non fuiſſet

velle, laquelle vous n'euſſiez pas auparavant, que vous avez creé le monde. Ils ſçavent que vous l'avez creé, non pas en produiſant de voſtre ſubſtance vne reſſemblance parfaite de vous-meſme, comme lors que vous avez engendré la ſageſſe eternelle qui eſt voſtre image accomplie & la forme originale dont tous vos ouvrages empruntent ce qu'ils ont de beau, mais en tirant du neant vne diſſemblance informe capable d'eſtre formée par cette meſme ſageſſe, qui vous repreſentant parfaitement, eſt le modelle divin ſelon lequel vous faites tout ce que vous faites. Ils ſçavent qu'ayant ainſi imprimé dans chaque creature la forme particuliere de ſon eſtre, vous avez fait qu'elles vous ont toutes pour fin comme pour principe, & que chacune d'elles ſe rapporte à vous autant qu'elle en eſt capable ſelon ſa nature: deſorte qu'elles compoſent toutes enſemble vn tout excellemment bon, ſoit que les vnes demeurent proches de vous dans vne ſtabilité bienheureuſe, ſoit que les autres s'en éloignant par degrez, & eſtant ſujettes aux viciſſitudes des temps & des lieux, ſervent par les changemens qu'elles font ou qu'elles ſouffrent à compoſer cette belle & agreable harmonie de l'vnivers. Ces perſonnes intelligentes voyent toutes ces choſes, & s'en réjoüiſſent dans la

exorta voluntate, feciſti omnia, non de te ſimilitudinem tuam formam omnium, ſed de nihilo diſſimilitudinem informem quæ formaretur per ſimilitudinem tuam, recurrens in te vnum pro captu ordinato, quantum cuique rerum in ſuo genere datum eſt, & fierent omnia bona valde. ſive maneant circa te, ſive gradatim remotiori diſtantia per tempora & loca pulchras narrationes faciant aut patiantur. Vident hæc, & gaudent in luce veritatis tuæ quantulum hic valent.

lumiere de vostre verité, laquelle seule les leur fait comprendre selon qu'ils en sont capables.

3. Ainsi l'vn considerant ce qui est dit à l'entrée de la Genese, du commencement ou du principe par lequel Dieu a fait les choses, jette les yeux sur la sagesse eternelle, comme sur le principe que le saint Esprit a voulu marquer par ce mot; puis qu'elle-mesme s'est bien voulu donner ce nom, en disant aux Iuifs dans l'Evangile : Ie suis le principe qui vous parle. Vn autre en considerant ces mesmes paroles entend par ce mot de commencement ou de principe, le commencement de toutes les choses creées, & pretend que ce que l'Escriture dit; Dieu a fait au commencement le ciel & la terre, est la même chose que si elle eust dit, Dieu a fait premierement le ciel & la terre. Mais entre ceux qui les entendent de vostre sagesse eternelle, comme ayant esté le principe par lequel vous avez fait le ciel & la terre, l'vn croit, que ces mots du ciel & de la terre marquent la matiere informe dont le ciel & la terre ont esté tirez: L'autre, les natures mesme toutes distinctes & toutes formées : Vn autre, l'vne formée, sçavoir la nature spirituelle marquée par le ciel; l'autre informe, sçavoir la matiere corporelle marquée par la terre.

4. Et quant à ceux qui par ces noms

3. Et alius eorum intendit in id, quod dictum est : In principio fecit Deus, & respicit sapientiam principium, quia & loquitur ipsa nobis. Alius itidem intendit in eadem verba, & principium intelligit exordium rerum conditarum, & sic accipit : In principio fecit, ac si diceretur, primo fecit. Atque in eis qui intelligunt : In principio, quod in sapientia fecisti cælum & terram, alius eorum ipsum cælum & terram creabilem materiem cæli & terræ sic esse credit cognominatam: Alius jam formatas distinctasque naturas : Alius vnam formatam eandemque spiritalem cæli nomine, aliam informem corporalis materiæ terræ nomine.

4. Qui autem intelligunt in nom-

nibus cæli & terræ adhuc informem materiam de qua formaretur cælum & terra, nec ipsi vno modo id intelligunt; sed alius vnde consummaretur intelligibilis sensibilisque creatura: alius tantum vnde sensibilis moles ista corporea sinu grandi continens perspicuas promptasque naturas.

5. *Nec illi vno modo qui jam dispositas digestasque creaturas cælum & terram vocari hoc loco credunt; sed alius invisibilem atque visibilem: alius solam visibilem, in qua luminosum cælum suspicimus, & terram caliginosam, quæque in eis sunt.*

du ciel & de la terre entendent vne matiere encore informe, dont le ciel & la terre devoient ensuite estre formez, ils ne l'entendent pas tous d'vne mesme sorte, mais les vns l'entendent de ce qui peut estre informe dans les creatures tant spirituelles que corporelles, & les autres l'entendent seulement de cette matiere, dont devoit estre formée toute cette grande masse corporelle de l'vnivers, qui dans sa vaste estenduë comprend tous les estres sensibles & qui s'offrent à nos yeux.

5. Mais ceux-là mesme qui croyent que ce sont des creatures déja formées & ordonnées qui sont appellées du nom du ciel & de la terre, ne l'entendent pas d'vne mesme sorte : car les vns comprennent sous ces deux noms les creatures invisibles & les visibles, & les autres les visibles seulement, c'est à dire ce ciel lumineux que nous voyons, & cette terre tenebreuse avec toutes les choses qu'ils contiennent.

CHAPITRE XXIX.

En combien de sortes vne chose peut estre avant l'autre.

At ille qui non aliter accipit: In principio fecit, quam si diceretur, primo fecit, non habet quomodo vera-

MAIS celuy qui pretend que ces paroles, Dieu a fait au commencement le ciel & la terre, ne veulent dire autre chose sinon qu'il les a faits premierement & avant toutes choses

ne peut entendre par ces mots du ciel & de la terre, sinon la matiere dont le ciel & la terre, c'est à dire toutes les creatures tant spirituelles que corporelles ont esté formées. Car s'il entendoit les natures déja formées & toutes accomplies, on luy pourroit demander: Si c'est là ce que Dieu a fait premierement, qu'est-ce donc qu'il a fait depuis? & ne trouvant point que Dieu ait rien creé depuis la creation de l'vnivers, il ne sçauroit que répondre à celuy qui le presseroit d'expliquer comment l'on peut dire que Dieu a creé premierement le ciel & la terre, puis qu'il n'a rien creé depuis.

2. Que s'il dit, que Dieu a creé premierement la matiere informe du ciel & de la terre, & qu'ensuite il a donné la forme à cette matiere, il évitera cette absurdité: mais il faut aussi qu'il prenne garde à bien distinguer ce qui precede par l'eternité; ce qui precede par le temps; ce qui precede selon l'ordre de l'intention; & ce qui precede selon l'origine. Par l'eternité, comme Dieu precede toutes choses: par le temps, comme la fleur precede le fruit: selon l'ordre de l'intention, comme le fruit precede la fleur: & selon l'origine, comme le son precede le chant. Et de ces quatre façons, dont vne chose en precede vne autre, la seconde & la

citer intelligat cælũ & terram, nisi materiam cæli & terræ intelligat, videlicet vniversæ, id est intelligibilis corporalisque creaturæ. Si enim jam formatam velit vniversam, recte ab eo quæri poterit: Si hoc primo fecit Deus, quid fecerit deinceps? & post vniversitatem non inveniet: ac per hoc audiet invitus: Quomodo illud primo, si postea nihil?

2. Cum vero dicit primo informem, deinde formatam, non est absurdus; si modo est idoneus discernere quid præcedat æternitate, quid tempore, quid electione, quid origine. Æternitate, sicut Deus omnia: tempore, sicut flos fructum: electione, sicut fructus florem: origine, sicut sonus cantum: In his quatuor, primum & vltimum quæ commemoravi difficillime intelliguntur, duo media facilli-

me. Namque rara visio est & nimis ardua conspicere, Domine, æternitatem tuam incommutabiliter mutabilia facientem, ac per hoc priorem.

troisiéme sont tres-faciles à comprendre; mais les deux autres tres-difficiles. Car, mon Dieu, combien est-il rare & difficile de voir & de contempler vostre eternité, qui demeurant toûjours immuable fait toutes les choses qui sont muables, & par consequent les precede?

3. *Quis deinde sic acutum cernat animo, vt sine labore magno dignoscere valeat quomodo sit prior sonus quam cantus? Ideo, quia cantus est formatus sonus, & esse vtique aliquid non formatum potest; formari autem quod non est non potest. Sic est prior materies quam id quod ex ea fit. Non ideo prior quia ipsa efficit, cum potius fiat, nec prior intervallo temporis. Neque enim priore tempore sonos edimus informes sine cantu, & eos posteriore tempore in formam cãtici coaptamus aut fingimus, sicut ligna quibus arca, vel argentum quo vasculum fabricatur.*

3. Et qui peut-on trouver aussi qui ait l'esprit si subtil & si penetrant, qu'il comprenne sans vne tres-grande difficulté de quelle maniere le son precede le chant? qui est que le chant n'étant autre chose qu'vn son formé & harmonieux, il ne peut pas estre sans le son, quoy que le son puisse bien estre sans le chant, parce qu'vne chose peut estre sans estre formée, au lieu que ce qui n'est point du tout ne peut pas estre formé. Ainsi la matiere precede les choses qui en sont faites, non qu'elle agisse & qu'elle fasse les choses, puis que c'est plûtost elle sur laquelle on agit, & que l'on fait estre ce qu'elle n'estoit pas: non aussi qu'elle les precede dans l'ordre du temps, puis que nous ne commençons pas par des sons informes que nous reduisions aprés en chant, ainsi que l'on fait vn coffre avec du bois, ou vn vaze avec de l'argent. Car ces sortes de matieres precedent sans doute selon le temps les formes des choses qui en sont faites;

mais il n'en est pas de mesme du chant dont on entend le son lors qu'il est chanté, & qui pour estre formé avec harmonie ne commence pas par se faire entendre imparfaitement. Car ce qui a presentement resonné passe, sans qu'il en reste rien qu'on puisse reprendre afin d'en former vn chant : Ce qui fait voir que ce chant consiste & est renfermé dans ce son, & que ce son est sa matiere, puis que c'est le son mesme qui estant reglé & formé avec harmonie devient vn chant. Ainsi comme je disois, cette matiere qui est le son precede cette forme qui est le chant : mais elle ne la precede pas comme feroit vne cause qui auroit la puissance de la produire ; puis que ce n'est pas le son qui par son art produise le chant ; mais que le son luy-mesme dépend de l'ame du Musicien qui le produit par les organes du corps afin d'en former le chant. On ne sçauroit dire aussi que le son precede le chant de quelque espace de temps, puis qu'ils se forment ensemble, ny qu'il le precede par le choix que nous en faisons, puis qu'il n'est pas plus excellent que le chant, lequel n'est pas seulement vn son, mais vn son agreable & harmonieux : & ainsi il ne le peut preceder que d'origine, en ce qu'on ne forme point & qu'on ne regle point vn chant pour le faire devenir son, mais qu'au contraire

Tales quippe materiæ tempore etiam præcedunt formas rerum quæ fiunt ex eis. At in cantu non ita est. Cum enim cantatur auditur sonus ejus. Non prius informiter sonat, & deinde formatur in cantum. Quod enim primo vtcunque sonuerit præterit, nec ex eo quicquam reperies quod resumptum arte componas ; & ideo cantus in sono suo vertitur, qui sonus ejus materies ejus est. Idem quippe formatur vt cantus sit ; & ideo sicut dicebam prior materies sonandi quam forma cantandi, non perficiendi potentia prior. Neque enim sonus est cantandi artifex, sed cantanti animæ subjacet ex corpore, de quo cantum faciat. Nec tempore prior, simul enim cum cantu editur. Nec prior electione, non enim potior sonus quam cantus, quandoquidem cantus est

non tantum sonus verum etiam sonus speciosus. Sed prior est origine, quia non cantus formatur vt sonus sit, sed sonus formatur vt cantus sit.

on forme & on regle vn son pour le faire devenir chant.

4. *Hoc exemplo qui potest intelligat materiam rerum primo factam & appellatam cælum & terram, quia inde facta sunt cælum & terra : nec tempore primo factam, quia formæ rerum exerunt tempora; illa autem erat informis, jamque in temporibus simul animadvertitur. Nec tamen de illa narrari aliquid potest, nisi velut tempore prior sit, cum pendatur extremior (quia profecto meliora sunt formata quam informia) & præcedatur æternitate creatoris, vt esset de nihilo vnde aliquid fieret.*

4. Que ceux qui le pourront entendre, comprennent par cet exemple que la matiere de toutes choses a esté premierement creée & appellée du nom de ciel & de terre, parce que le ciel & la terre ont esté faits, & que ce que l'on dit qu'elle a esté premierement creée n'est pas à l'égard du temps; puis qu'il n'y a point de temps en vne chose informe, n'y ayant que les formes des choses qui fassent qu'il y ait des temps : & ainsi pour ce qui est du temps la matiere dont le ciel & la terre ont esté faits, n'a point precedé le ciel & la terre. Et neanmoins pour la faire comprendre, on en parle comme si elle les avoit précedez par le temps mesme, quoy que dans l'ordre de l'intention elle soit la derniere de tous les estres, puis qu'il est sans doute que les choses qui sont formées sont beaucoup plus excellentes que les informes. Et enfin elle-mesme a esté precedée par l'eternité du createur, qui l'a tirée du neant pour en former quelque chose.

CHAPITRE XXX.

Que ceux qui expliquent l'Escriture sainte le doivent faire en esprit de charité.

MON Dieu qui estes la verité mesme, accordez tant de diverses opinions toutes veritables, & faites nous misericorde, afin que nous puissions faire vn bon vsage de vostre loy, en la rapportant à sa fin qui est vne charité pure & sincere. Que si quelqu'vn me demande laquelle de toutes ces opinions j'estime avoir esté celle de Moyse vostre fidelle serviteur, je ne serois pas aussi sincere que je le dois estre dans ces Confessions que je fais en vostre presence, si je n'avoüois franchement que je n'en sçay rien : Mais je sçay bien que toutes ces pensées selon lesquelles l'on peut diversement expliquer ces paroles de l'Escriture sont veritables, excepté celles des hômes grossiers & charnels dont j'ay parlé, qui ne conçoivent rien des choses divines que selon les images corporelles dont leur esprit est remply ; quoy que ceux-là mesme qui sont comme des enfans dont on a sujet d'esperer qu'ils s'avanceront dans l'intelligence, trouvent cependant cet avantage dans vos Escritures saintes, qu'ils ne sont point effrayez par ces paroles qui expriment des choses si hautes & si merveilleuses en

IN hac diversitate sententiarum verarum concordiam pariat ipsa veritas. Et Deus noster misereatur nostri, vt legitime lege vtamur præcepti fine pura charitate. Ac per hoc si quis quærit ex me, quid horum Moyses ille tuus famulus senserit, non sunt hi sermones confessionum mearum, si tibi non confiteor; nescio. Et scio tamen illas veras esse sententias, exceptis carnalibus, de quibus quantum existimavi locutus sum. Quos tamen bonæ spei parvulos hæc verba libri tui non territant, alta humiliter & pauca copiose.

termes si bas & si simples, & comprennent tant de veritez en si peu de mots.

2. Sed omnes quos in eis verbis vera cernere ac dicere fateor diligamus nos in vicem, pariterque diligamus te Deum nostrum, fontem veritatis, si non vana, sed ipsam sitimus; eundemque famulum tuum scripturæ hujus dispensatorem spiritu tuo plenum ita honoremus, ut hoc eum te revelante cum hæc scriberet attendisse credamus, quod in eis maxime & luce veritatis & fruge utilitatis excellit.

2. Mais quant à nous tous qui dans les divers sens que nous donnons à ces paroles n'en donnons que de veritables, que devons-nous faire si c'est la verité mesme aprés laquelle nostre cœur soûpire & non pas la vanité de nos pensées, sinon de nous vnir ensemble par les liens d'vne charité sincere, de vous aimer de tout nostre cœur, vous qui estes la source mesme de la verité, & de porter ce respect à vostre serviteur qui estant remply de vostre Esprit saint nous a donné ces saints livres, que nous ne doutions point que lors qu'il les a écrits il n'ait eu dans l'esprit, selon l'inspiration qu'il en a receuë de vous, les sens les plus divins & les plus recommandables, soit pour la lumiere de la verité, soit pour le fruit & l'vtilité.

CHAPITRE XXXI.

Que l'on peut croire que Moyse a entendu tous les sens veritables qui se peuvent donner à ses paroles.

ITa cum alius dixerit : hoc sensit quod ego : Et alius: imo illud quod ego; religiosius me arbitror dicere; Cur

AINSI lors que quelqu'vn dit que sa pensée est celle que Moyse a euë dans l'esprit, & qu'vn autre au contraire assure que non, mais que c'est la sienne, je me persuade que

je suis en cela plus religieux qu'eux, si je leur demande : pourquoy ils ne croyent pas qu'il a eu l'vne & l'autre dans l'esprit, si l'vne & l'autre est veritable. Et si l'on peut trouver à ces paroles vn troisiéme sens, ou vn quatriéme, ou quelque autre que ce soit, qui soit conforme à la verité, pourquoy ne croirons-nous pas qu'ils ont tous esté veus par celuy dont Dieu s'est servy pour écrire de telle sorte ces livres saints qu'ils fussent proportionnez à l'intelligence de tant de personnes, qui les devoient entendre en ces sens divers, & tous neanmoins veritables ?

non vtrumque potius, si vtrumque verum est ? Et si quid tertium, & si quid quartum, & si quid omnino aliud verum quispiam in his verbis videt, cur non illa omnia vidisse credatur, per quem vnus Deus sacras literas veras & diversa visuris multorum se..sibus temperavit ?

2. Pour moy, je dis hardiment & du fond du cœur, que si j'écrivois quelque chose qui deust avoir vne autorité suprême ; j'aimerois mieux l'écrire en telle maniere que toutes les veritez que l'on pourroit trouver touchant les choses dont j'écrirois, pussent estre entenduës par mes paroles, que d'y expliquer si clairement vne seule pensée veritable, qu'il ne restast plus de lieu à toutes les autres dans lesquelles il n'y auroit rien de faux qui me pust blesser. Ie ne veux donc pas, mon Dieu, estre si hardy que de juger temerairement qu'vn si grand saint n'eust pas receu de vous cette faveur : Il a sans doute entendu, & a eu dans l'esprit en écrivant ces paroles tout ce que nous avons pû y remarquer de ve-

2. Ego certè, quod intrepidus de corde meo pronuncio, si ad culmen autoritatis aliquid scriberem, sic mallem scribere vt quod veri quisque de his rebus capere posset mea verba resonarent, quam vt vnam veram sententiam ad hoc apertius ponerem, vt excluderem ceteras quarum falsitas me non posset offendere. Nolo itaque, Deus meus, tã præceps esse, vt hoc illum virum de te meruisse non credã. Sensit ille omnino

in his verbis atque cogitavit cũ ea scriberet quicquid hic veri potuimus invenire, & quicquid nos non potuimus aut nondum possumus, & tamen in eis inveniri potest.

ritable, comme aussi tout ce que nous n'avons pû ou ne pouvons encore y remarquer, & qui toutefois s'y peut remarquer.

CHAPITRE XXXII.

Que tous les sens veritables que l'on peut donner aux paroles de l'Ecriture, ont esté preveus par le saint Esprit.

Postremo, Domine qui Deus es & non caro & sanguis, si quid homo minus vidit, nunquid & spiritum tuum bonum, qui deducet me in terram rectam, latere potuit quicquid eras in eis verbis tu ipse revelaturus legentibus posteris; etiam si ille per quem dicta sunt vnam fortassis ex multis veris sententiam cogitavit. Quod si ita est, sit igitur illa quam cogitavit cæteris excellentior. Nobis autem, Domine,

ENFIN, Seigneur, qui n'estes pas comme nous de chair & de sang, mais le vray Dieu, quand l'esprit de l'homme n'auroit pas connu toutes les veritez qui sont comprises dans ces paroles, vostre Esprit saint qui est celuy qui me doit mener dans la terre des vivans, pouvoit-il ignorer ce que vous aviez dessein de reveler vn jour à ceux qui les devoient lire; quoy que celuy qui les a écrites ne les ait peut-estre entenduës qu'en l'vn de tant de sens veritables qu'elles peuvent recevoir? Que s'il est ainsi, la pensée que Moyse a euë dans l'esprit, sera sans doute la plus excellente de toutes. Et quant à nous, mon Dieu, ou faites-nous la grace de la connoistre, ou enseignez-nous-en telle autre qu'il vous plaira,

plaira, afin qu'en l'vne ou en l'autre de ces deux manieres, & soit que vous nous découvriez la mesme verité que vous avez découverte à Moyse, ou qu'à l'occasion de ces paroles vous nous en découvriez quelque autre, ce soit vous-mesme qui nourrissiez nos ames, & non pas l'erreur & le mensonge qui les repaissent.

aut ipsam demonstra, aut quam placet alteram veram; ut sive nobis hoc quod etiam illi homini tuo, sive aliud ex eorundem verborum occasione patefacias, tu tamen pascas nos, non error illudat.

2. Seigneur mon Dieu, considerez je vous supplie combien de choses j'ay écrites sur ce peu de vos paroles. Et quel temps & quelle force me faudroit-il si je voulois examiner de la sorte toutes vos saintes Escritures? Permettez-moy donc, s'il vous plaist, de me resserrer davantage en les méditant en vostre presence; & faites que dans les diverses pensées qui s'offrent à mon esprit, & qui s'y pourroient encore offrir en plus grand nombre, j'en choisisse quelqu'vne selon que vous me l'inspirerez, qui soit veritable, qui soit certaine, & qui soit vtile à l'édification des ames, afin que dans cette confession sincere que je vous fais, si je me rencontre dans le mesme sentiment qu'a eu vôtre serviteur Moyse, comme c'est à quoy je dois tendre, je vous rende graces de m'avoir fait si heureusement reüssir; & que si je ne m'y rencontre

2. Ecce, Domine Deus meus, quam multa de paucis verbis, quam multa, oro te, scripsimus? Quæ nostræ vires, quæ tempora omnibus libris tuis ad istum modum sufficiant? Sine itaque me brevius in eis confiteri tibi, & eligere unum aliquid quod tu inspiraveris verum certum & bonum, etiam si multa occurrerint ubi multa occurrere potuerint, ea fide confessionis meæ, ut si hoc dixero quod sensit minister tuus recte atque optime, id enim conari me oportet. Quod si assecutus non fuero, id tamen dicam

quod mihi per ejus verba veritas tua dicere voluerit, quæ illi quoque dixit quod voluit.

pas, je ne laisse pas de dire sur le sujet de ses paroles ce que vostre verité m'aura voulu faire dire, comme c'est elle qui luy a inspiré à luy-mesme ce qu'il luy a pleu.





LES CONFESSIONS DE S. AUGUSTIN.

LIVRE TREIZIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Dieu nous prévient par ses bienfaits ; & n'agit en nous que par sa pure bonté.

IE vous invoque, mon Dieu, source de misericorde qui m'avez creé & qui vous estes souvenu de moy lors que je vous avois oublié. Ie vous invoque afin qu'il vous plaise de vous loger dans mon ame, que vous préparez à vous recevoir par l'ardeur que vous luy inspirez de le desirer. N'abandonnez pas maintenant celuy qui vous invoque, vous qui m'avez prevenu auparavant que je vous eusse invoqué ; & qui me pressant par tant de diverses manieres avez redoublé vos inspirations afin que je vous entendisse de loin, que je me convertisse, & qu'estant appellé par vous, je vous appellasse à mon aide. Vous avez, Seigneur,

INvoco te, Deus meus, misericordia mea, qui fecisti me, & oblitum tui non oblitus es. Invoco te in animam meam quam præparas ad capiendum te ex desiderio quod inspiras ei: nunc invocantem te ne deseras, qui priusquam invocarem prævenisti, & institisti crebrescens multimodis vocibus, ut audirem de longinquo, & converterer, & vocantem me invocarem te. Tu

enim, Domine, delevisti omnia mala merita mea, ne retribueres manibus meis in quibus à te defeci : & prævenisti omnia bona merita mea, ut retribueres manibus tuis quibus me fecisti, quia & priusquam essem tu eras. Nec eram cui præstares ut essem, & tamen ecce sum ex bonitate tua præveniente totum hoc quod me fecisti, & unde me fecisti. Neque enim eguisti me, aut ego tale bonum sum quo tu adjuveris, Domine meus & Deus meus: Non ut tibi sic serviam quasi ne fatigeris in agendo; aut ne minor sit potestas tua carens obsequio meo : Neque ut sic te colam quasi terram, ut sis incultus si non te colam. Sed ut serviam tibi, & colam te, ut de te mihi bene sit, à quo mihi est ut sim cui bene sit.

effacé tous mes pechez, afin de ne me point traiter selon que le meritoient tant d'actions criminelles par lesquelles je vous ay offensé; & vous avez prévenu toutes mes bonnes œuvres, en me les faisant faire par vostre grace dont je m'estois rendu si indigne, afin de me traiter selon le bien que vous aviez mis en moy, vous dont les mains m'ont creé, parce que vous estiez avant que je fusse, & que je n'estois pas pour pouvoir recevoir l'estre de vous : Cependant je l'ay receu, & j'en joüis par vostre bonté qui a prevenu tout ce que vous m'aviez fait estre, & tout ce dont vous m'avez fait. Car vous n'aviez point besoin de moy, & je ne suis pas tel, mon Dieu & mon Seigneur, que le bien qui est en moy vous puisse apporter quelque vtilité. Si je vous rends quelque service, ce n'est pas afin de vous soulager comme si vous vous lassiez en travaillant, ou que vostre puissance en fust moindre lors qu'elle seroit secondée de mes devoirs, ou que ceux dont je m'acquitte envers vous fussent semblables aux soins que l'on prend de labourer vne terre qui demeureroit sterile si elle n'étoit point cultivée : Mais vous voulez que je vous serve, parce que tout mon bien est de vous servir . Vous voulez que je sois à vous, parce que je ne puis trouver de bonheur qu'en vous, com-

me c'eſt de vous ſeul que je tiens l'eſtre qui me rend capable de joüir de ce bonheur.

CHAPITRE II.

Toutes les creatures tiennent leur eſtre de la pure bonté de Dieu.

TOVTES vos creatures ne ſubſiſtent que par la plenitude de vôtre bonté, qui a voulu en les creant donner l'eſtre à vn bien qui pouvoit proceder de vous, quoy qu'il vous fuſt inutile & qu'il n'euſt rien d'égal à vous. Car quel ſervice vous ont rendu le ciel & la terre, pour meriter que vous les creaſſiez par voſtre parole eternelle, qui eſt le principe de toutes les creatures ? Que les creatures tant ſpirituelles que corporelles que vous avez creées par voſtre ſageſſe, me diſent ce qu'elles ont fait pour meriter de recevoir d'elle cet eſtre meſme imparfait & informe, chacune en ſon genre, l'vn ſpirituel & l'autre corporel. Et quoy que ce commencement d'eſtre ſoit encore fort défectueux, & les tienne fort éloignées de voſtre divine reſſemblance : neanmoins puis que la creature ſpirituelle quelque informe qu'elle ſoit, eſt plus excellente que le corps du monde le plus beau & le mieux formé, & que la corporelle auſſi quelque informe qu'elle ſoit, eſt

EX plenitudine quippe bonitatis tuæ creatura tua ſubſiſtit, vt bonum quod tibi nihil prodeſſet, nec de te æquale tibi eſſet, tamen quia ex te fieri potuit, non deeſſet. Quid enim te promeruit cælum & terra quæ feciſti in principio? Dicant, quid te promeruerunt ſpiritalis corporaliſque natura, quas feciſti in ſapientia tua, vt inde penderent etiam inchoata & informia quæque in genere ſuo vel ſpiritali, vel corporali, euntia in immoderationem & in longinquam diſsimilitudinem tuam. Spiritale informe præſtantius quam ſi formatum corpus eſſet: corporale au-

tem informe præstantius quam si omnino nihil esset. Atque ita penderent in tuo verbo informia, nisi per idem verbum revocarentur ad unitatem tuam, & formarentur, & essent ab uno te summo bono universa bona valde. Quid te promeruerunt ut essent saltem informia, quæ neque hoc essent nisi ex te?

toûjours plus excellente que le neant; que vous ont-elles fait, Seigneur, pour meriter d'estre au moins en cet estat, auquel elles seroient toûjours demeurées, si ce mesme Verbe & cette mesme sagesse ne les avoit rappellées à vôtre vnité, & ne leur avoit donné vne forme qui les rend si belles, qu'ainsi qu'elles procedent de vous qui estes souverainement bon, elles sont aussi toutes ensemble excellemment bonnes?

2. *Quid te promeruit materies corporalis ut esset saltem invisibilis & incomposita? Quia neque hoc esset nisi quia fecisti eam; ideoque te, quia non erat, promereri ut esset non poterat? Aut quid te promeruit inchoatio creaturæ spiritalis, ut saltem tenebrosa fluitaret similis abysso, tui dissimilis, nisi per idem verbum converteretur ad idem à quo facta est, atque ab eo illuminata lux fieret, quamvis non æqualiter, tamen conformis formæ æ-*

2. Qu'est-ce que la matiere corporelle avoit merité de vous pour estre mesme invisible & informe, puis qu'elle ne pouvoit mesme estre telle que parce que vous l'aviez faite, & que n'estant point elle ne pouvoit meriter de vous que vous luy fissiez la faveur de luy donner l'estre. Et qu'avoit aussi merité de vous cette creature spirituelle encore imparfaite, pour estre, quoy que tenebreuse & flottante, quoy que semblable à vn abysme & si dissemblable à vous, si par le mesme principe qui est vostre Verbe, elle n'avoit esté ramenée vers le divin auteur de son estre, qui l'ayant illuminée l'a fait devenir vne lumiere, non pas égale à ce Verbe, mais qui a du rapport à la beauté de cette forme originale de toutes choses laquelle est égale à vous? Car com-

me en vn corps ce n'est pas vne mesme chose d'estre, & d'estre beau, puis qu'autrement il n'y en pourroit avoir de laids : Ainsi dans vn esprit creé ce n'est pas la mesme chose d'estre, & d'estre sage, puis qu'autrement il seroit immuable dans sa sagesse ; au lieu qu'il luy est necessaire de s'attacher incessamment à vous, mon Dieu, afin de ne perdre pas en s'en éloignant la lumiere qu'il a acquise en s'en approchant, & de ne retomber pas dans vne vie semblable à vn abysme tenebreux. Car nous qui tenons aussi rang selon l'ame entre vos creatures spirituelles, n'avons-nous pas esté autrefois tenebres dans cette sorte de vie, lors que nous nous sommes détournez de vous qui estes nostre lumiere ? Et ne travaillons-nous pas encore tous les jours à dissiper les restes de cette obscurité jusques à ce que nous devenions vostre justice par vostre Fils vnique nostre Seigneur, & soyons rendus semblables aux montagnes de Dieu aprés avoir esté l'objet de vos jugemens ainsi qu'vn profond abysme ?

quali tibi ? Sicut enim corpori non hoc est esse quod pulchrum esse, alioquin deforme esse non posset ; ita etiam creato spiritui non id est vivere quod sapienter vivere, alioquin incommutabiliter saperet. Bonum autem illi est hærere tibi semper, ne quod adeptus est conversione aversione lumen amittat, & relabatur in vitam tenebrosæ abysso similem. Nam & nos qui secundum animam creatura spiritalis sumus aversi à te nostro lumine, in ea vita fuimus aliquando tenebræ, & in reliquis obscuritatis nostræ laboramus, donec simus justitia tua in vnico tuo, sicut montes Dei. Nam judicia tua fuimus sicut abyssus multa.

CHAPITRE III.

Tout procede de la pure grace de Dieu.

QVANT à ces paroles que vous prononçastes au commencement de la creation de l'vnivers : Que la lu-

QVod autem in primis conditionibus dixisti :

Fiat lux, & facta est lux; non incongruenter hoc intelligo in creatura spiritali, quia erat jam qualiscunque vita quam illuminares. Sed sicut non te promeruerat vt esset talis vita quæ illuminari posset: ita nec cum jam esset promeruit te vt illuminaretur. Neq; enim ejus informitas placeret tibi si non lux fieret, non existendo, sed intuendo illuminantem lucem eique cohærendo, vt & quod vtcunque vivit, & quod beate vivit non deberet nisi gratiæ tuæ, conversa per commutationem meliorem ad id quod neque in melius neque in deterius commutari potest: quod tu solus es, quia solus simpliciter es, cui non est aliud vivere aliud beate vivere, quia tua beatitudo tu es.

miere soit faite, & elle fut faite: il me semble qu'on les peut entendre de vôtre creature spirituelle, qui avoit déja vne certaine sorte de vie que vous pouviez illuminer. Mais comme elle n'avoit pû meriter de vous de recevoir cette vie qui fust capable d'estre illuminée, aussi ne pouvoit-elle l'ayant receuë meriter que vous l'illuminassiez. Car estant ainsi imparfaite elle n'auroit pû vous plaire si elle ne fust devenuë claire & lumineuse, non pas estant elle-mesme la lumiere, mais en contemplant vostre divine lumiere qui l'illumine, & en s'y attachant pour jamais, afin qu'elle ne deust ce qu'elle a de vie, & le bonheur de sa vie, qu'à vostre seule & vnique grace, qui par vn heureux changement l'a réunie à ce qui est incapable de changer jamais: c'est à dire à vous, mon Dieu, puis que vous seul possedez cet avantage, parce que vous seul estes veritablement, & qu'en vous il n'y a point de difference entre vivre & vivre heureux, parce que vous estes à vous-mesme vostre propre beatitude.

CHAPITRE IV.

Dieu a fait les creatures par la plenitude de sa bonté ; & non par le besoin qu'il eust d'elles.

QVE manqueroit-il donc, mon Dieu, à vostre felicité qui consiste toute en vous-mesme, encore que toutes ces creatures ne fussent point, ou qu'elles demeurassent dans leur imperfection, puis que vous ne les avez pas creées par le besoin que vous eussiez d'elles, mais par la plenitude de vostre bonté ; & que vous ne les avez pas ramenées à la perfection de leur estre pour accomplir par elles vostre bonheur ? Mais comme vous estes tout parfait, leur imperfection vous déplaist, & vous les voulez rendre parfaites afin qu'elles vous puissent plaire, & non pas pour en tirer de l'avantage comme si estant imparfait vous aviez besoin de leur perfection pour estre rendu parfait : Car vostre saint Esprit estoit porté sur les eaux, & n'estoit pas porté par elles comme y prenant son repos, luy qui fait reposer en soy ceux sur qui il se repose. Mais vostre volonté immuable & eternelle, & qui seule suffit à soy-mesme estoit portée sur cette vie que vous aviez creée, & en qui ce n'est pas la mesme chose que de vivre & de vivre heureusement, puis qu'elle ne laisse pas de vivre, en-

QVid ergo tibi deesset ad bonum quod tu tibi es, etiamsi ista vel omnino nulla essent, vel informia remanerent, quæ non ex indigentia fecisti, sed ex plenitudine bonitatis tuæ, cohibens atque convertens ad formam, non vt tanquam tuum gaudium compleatur ex eis. Perfecto enim tibi displicet eorum imperfectio, vt ex te perficiantur & tibi placeant, non autem imperfecto tanquam & tu eorũ perfectione perficiendus sis. Spiritus enim tuus bonus superferebatur super aquas, non ferebatur ab eis tanquam in eis requiesceret. In quibus enim requiescere dicitur spiritus tuus bonus hos in se requiescere facit. Sed superferebatur in-

corruptibilis & incommutabilis voluntas tua ipsa in se sibi sufficiens super eam quam feceras vitam, cui non hoc est vivere quod beate vivere, qui vivit etiam fluitans in obscuritate sua: cui restat converti ad eum à quo facta est, & magis magisque vivere apud fontem vitæ, & in lumine ejus videre lumen, & perfici, & illustrari, & beari.

core qu'elle soit flottante & couverte de tenebres, & qu'elle ait besoin de se convertir à celuy de qui elle tient son estre, afin de chercher de plus en plus à vivre dans la source de la vie, & à voir la lumiere dans sa lumiere pour estre renduë toute parfaite, toute éclatante, & toute heureuse.

CHAPITRE V.

De la Trinité.

Ecce apparet mihi in ænigmate Trinitas quod es, Deus meus, quoniam tu Pater in principio, quod est tua sapientia de te nata æqualis tibi & coæterna, id est in Filio tuo fecisti cælum & terram. Et multa diximus de cælo cæli, & de terra invisibili & incomposita, & de abysso tenebrosa se-

IL me semble que j'apperçois comme en enigme la Trinité qui est vous-mesme, mon Dieu, lors que je voy, Pere tout-puissant, que vous avez fait par le principe qui est vostre sagesse née de vous, & qui vous est égale & coëternelle, c'est à dire que vous avez fait par vostre Fils le ciel & la terre. Or j'ay parlé fort au long de ce ciel du ciel, de cette terre invisible & informe, & de cet abysme tenebreux, qui auroit esté sujet à tant d'égaremens & de défaillances dans sa

nature ſpirituelle encore informe, s'il n'euſt eſté réüny à celuy de qui il tenoit cette vie defectueuſe qu'il avoit, & ſi eſtant éclairé de luy il n'en euſt receu vne nouvelle vie ſi belle & ſi éclatante, qu'il a eſté fait le ciel de ce ciel viſible, lequel fut creé en ſuite & placé entre les eaux. Ainſi par ce nom de Dieu je connoiſſois déja le Pere qui a fait toutes ces choſes, & par le nom de principe je connoiſſois auſſi le Fils par lequel il les a faites. Mais croyant, comme je le croyois, que mon Dieu eſtoit vne Trinité, je cherchois d'en trouver la preuve dans ſes Eſcritures ſaintes, lors que j'y ay veu que ſon Eſprit eſtoit porté ſur les eaux. Voilà la Trinité que j'adore, & que je reconnois pour mon Dieu, le Pere, le Fils, & le ſaint Eſprit, tous trois vn ſeul createur de toutes les creatures.

cundum ſpiritalis informitatis vagabunda deliquia, niſi converteretur ad eum à quo erat qualiſcunque vita, & illuminatione fieret ſpecioſa vita, & eſſet cælum cæli ejus quod inter aquam & aquam poſtea factum eſt; & tenebam jam Patrem in Dei nomine qui fecit hæc, & Filium in principii nomine in quo fecit hæc, & Trinitatem, credens Deum meum ſicuti credebam, quærebam in eloquiis ſanctis ejus, & ecce Spiritus tuus ſuperferebatur ſuper aquas. Ecce Trinitas Deus meus, Pater & Filius & Spiritus ſanctus, creator univerſæ creaturæ.

CHAPITRE VI.

Pourquoy il eſt dit que l'eſprit de Dieu eſtoit porté ſur les eaux.

MAIS, ô mon Dieu, qui eſtes ma veritable lumiere, permettez s'il vous plaiſt que mon eſprit, qui ne

SEd quæ cauſa fuerat, ô lumen veridicum, tibi ad-

moveo cor meum, ne me vana doceat: discute tenebras ejus, & dic mihi, obsecro te per matrem charitatem, obsecro te, dic mihi quæ causa fuerat vt post nominatum cælum & terram invisibilem & incompositam, & tenebras super abyssum, tum demum scriptura tua nominaret Spiritum tuum? An quia oportebat sic eum insinuari vt diceretur superferri, & non posset hoc dici nisi prius illud commemoraretur cui superferri Spiritus tuus posset intelligi? Nec Patri enim nec Filio superferebatur, nec superferri recte diceretur si nulli rei superferretur. Prius ergo dicendum erat cui superferretur, & deinde ille quem non oportebat aliter commemorari, nisi vt superferri diceretur. Cur ergo aliter eum insinuari non oportebat, nisi vt superferri diceretur?

peut m'enseigner de luy-mesme que la fausseté & le mensonge, s'approche de vous pour y trouver la verité qu'il recherche. Dissipez les tenebres qui l'environnent, & dites-moy, je vous en conjure par la charité qui est la mere de tous les fidelles; Dites-moy, je vous supplie, pourquoy aprés que vostre Escriture sainte a nommé ce ciel, cette terre invisible & informe, & ces tenebres qui estoient répanduës sur la face de l'abysme, elle nomme en suite vostre Esprit? Est-ce qu'il estoit necessaire pour le marquer de dire qu'il estoit porté sur quelque chose; & qu'ainsi il faloit auparavant parler de la chose sur laquelle il estoit porté: Car il n'estoit porté ny sur le Pere ny sur le Fils; & l'on n'auroit pas pû dire qu'il auroit esté porté, s'il n'avoit esté porté sur quelque chose. Mais pourquoy faloit-il qu'on en parlast en ces termes?

CHAPITRE VII.

Des effets du saint Esprit.

QVE celuy qui voudra penetrer dans la raison de ce mystere suive s'il peut de la pointe de l'esprit le vol de vostre Apostre, soit lors qu'il dit : Que vostre charité est répanduë dans nos cœurs par le saint Esprit qui nous est donné ; soit lors qu'il nous instruit des choses spirituelles, & qu'il nous enseigne la voye sureminente de l'amour ; soit enfin lors qu'il fléchit les genoux devant vostre majesté pour nous obtenir la grace de connoistre la science sureminente de la charité de IESVS-CHRIST. Et quand il aura bien consideré toutes ces choses, il comprendra pourquoy dés le commencement cet Esprit sureminent d'amour & de charité estoit porté sur les eaux.

IAm hinc sequatur qui potest intellectu Apostolum tuum dicentẽ : Quia charitas tua diffusa est in cordibus nostris per spiritum sanctum qui datus est nobis: & de spiritalibus docentem & demonstrantem supereminentem viam charitatis, & flectentem genua pro nobis ad te, vt cognoscamus supereminentem scientiam charitatis Christi. Ideoque ab initio supereminens superferebatur super aquas.

2. Mais à qui parleray-je, & en quels termes parleray-je du poids de la cupidité qui nous precipite dans l'abysme, & de la puissance de la charité qui nous en retire par vostre Esprit qui estoit porté sur les eaux ? A qui parleray-je, & en quels termes parleray-je, pour faire comprendre comment nous tombons, & comment nous nous relevons ? Car il n'y a point de lieux dans lesquels nous tombions, & d'où nous nous relevions : & ainsi qu'y a-t'il de

2. Cui dicam? Quomodo dicam de pondere cupiditatis in abruptam abyssum, & de sublevatione charitatis per Spiritum tuum qui superferebatur super aquas ? Cui dicam ? Quomodo dicam ? Mergimur, & emergimus, neque enim loca sunt quibus mergimur & emer-

gimus. Quid similium, & quid dissimilium? Affectus sunt: amores sunt: immunditia spiritus nostri defluens inferius amore curarum; & sanctitas Spiritus tui attollens nos superius amore securitatis, ut sursum corda habeamus ad te, ubi Spiritus tuus superfertur super aquas, & veniamus ad supereminētem requiem, cum pertransierit anima nostra aquas quæ sunt sine substantia.

plus ſemblable & de plus diſſemblable tout enſemble? Ce ſont nos affections : ce ſont nos amours : c'eſt la corruption de noſtre eſprit qui ſe laiſſe tomber dans cet abyſme par l'amour des ſoins de la terre : & c'eſt la ſainteté de voſtre eſprit qui nous en retire, & nous éleve vers le ciel par l'amour de la ſeule veritable & eternelle tranquillité, afin que nous élevions en haut noſtre cœur vers vous, où reſide cet Eſprit adorable qui eſt porté ſur les eaux, & que nous arrivions à la joüiſſance de ce bonheur ſuréminent, lors que noſtre ame au partir de cette vie ſera ſortie de ces eaux des affections du monde qui n'ont rien de ferme ny de ſolide.

CHAPITRE VIII.

L'unique bonheur des anges & des hommes vient de leur union avec Dieu.

Defluxit angelus, defluxit anima hominis, & indicaverunt abyssum universæ spiritalis creaturæ in profundo tenebroso. Nisi dixisses ab initio: Fiat lux, & facta esset lux, & inhæreret tibi omnis obediens intelligen-

L'ESPRIT angelique & l'ame de l'homme ſe ſont éloignez de vous, & ont fait voir par leur cheute quel eſt ce profond abyſme de tenebres où ſeroient tombées toutes les creatures ſpirituelles, ſi dés le commencement vous n'euſſiez fait la lumiere en diſant, qu'elle fuſt faite; & qu'ainſi tous ces bienheureux eſprits de voſtre celeſte Ieruſalem qui demeurent dans l'obeïſſance qu'ils vous devoient, ne ſe fuſſent

attachez à vous pour trouver leur repos dans vostre Esprit saint, qui est porté immuablement sur toutes les choses muables. Autrement ce ciel du ciel mesme ne seroit qu'vn abysme tenebreux estant laissé à luy-mesme; au lieu que maintenant il est lumiere par la lumiere du Seigneur. Et vous faites assez voir par la miserable inquietude de ces esprits qui se sont éloignez de vous, & qui estant dépoüillez de cette robe lumineuse dont vous les aviez revestus sont retombez dans leurs tenebres, quelle est l'excellence de la creature raisonnable, & combien vous l'avez faite grande & relevée, puis que tout ce qui est moins que vous ne suffit pas pour la rendre heureuse; & qu'ainsi elle ne sçauroit trouver sa felicité dans elle-mesme. Car c'est vous, qui comme estant nostre Dieu illuminerez nos tenebres: C'est vous seul qui nous revestirez de lumiere, & qui rendrez nos tenebres aussi éclatantes que le soleil est en son midy.

tia cœlestis civitatis tuæ, & requiesceret in spiritu tuo qui superfertur incommutabiliter super omne mutabile. Alioquin & ipsum cœlum cœli tenebrosa abyssus esset in se, nunc autem lux est in domino. Nam & ipsa misera inquietudine defluentium spirituum, & indicantium tenebras suas nudatas veste luminis tui, satis ostendis quam magnam creaturam rationalem feceris, cui nullo modo sufficit ad beatam requiem quicquid te minus est, ac per hoc nec ipsa sibi. Tu enim, Deus noster, illuminabis tenebras nostras. Ex te oriuntur vestimenta nostra, & tenebræ nostræ sicut meridies erunt.

2. Donnez-vous à moy, mon Dieu, donnez-vous à moy, car je vous aime: Et si je ne vous aime pas assez, faites que je vous aime davantage. Ie ne sçaurois juger combien il me manque d'amour pour en avoir assez, afin de me jetter avec ardeur entre vos bras,

2. Da mihi te, Deus meus: redde te mihi. Te enim amo: & si parum est, amem validius. Non possum metiri vt sciam quantum desit mihi amoris ad id quod satis

est ut currat vita mea in amplexus tuos, nec avertatur donec abscondatur in abscondito vultus tui. Hoc tantum scio quia malè mihi est præter te, non solum extra me, sed & in meipso; & omnis mihi copia quæ Deus meus non est, egestas est.

& ne m'en separer jamais jusqu'à ce que ma vie soit toute cachée dans la lumiere de vostre visage. Tout ce que je sçay, c'est que par tout ailleurs qu'en vous je ne trouve que du dégoust & de la misere, non seulement hors de moy-mesme, mais aussi dans moy-mesme; & toute abondance qui n'est pas mon Dieu, m'est vne veritable indigence.

CHAPITRE IX.

Pourquoy il est dit seulement du saint Esprit qu'il estoit porté sur les eaux.

NVnquid aut Pater aut Filius non superferebatur super aquas? Si tanquam loco sicut corpus, nec Spiritus sanctus. Si autem incommutabilis divinitatis eminentia super omne mutabile, & Pater & Filius & Spiritus sanctus superferebatur super aquas. Cur ergo tantum de Spiritu tuo dictum est hoc? Cur de illo tantum dictum est, quasi locus ibi esset

MAIS le Pere ou le Fils n'estoient-ils point aussi portez sur les eaux? Car si c'estoit en la maniere qu'vn corps est dans vn lieu, le saint Esprit ne pouvoit y estre porté non plus que le Pere & le Fils. Que si c'est par l'éminence de la divinité, qui estant immuable est au dessus de tout ce qui est muable, le Pere, le Fils & le saint Esprit estoient donc tous trois portez sur les eaux. Pourquoy donc cela a-t-il seulement esté dit de vostre saint Esprit? Pourquoy n'a-t-il esté dit que de luy seul, comme si ce qui n'est point vn lieu eust esté vn lieu? C'est sans doute parce qu'il est dit aussi de luy seul que c'est vostre don. Or c'est dans ce

ce don que nous trouverons nostre repos : C'est en luy que nous jouïrons de vous, mon Dieu, qui estes ce repos veritable de nos ames, & nostre veritable centre.

qui non est locus, de quo solo dictum est quod sit donum tuum ? In dono tuo requiescimus : ibi te fruimur, requies nostra, locus noster.

2. C'est où l'amour nous éleve : Et vostre Esprit saint qui est la bonté mesme nous retire des portes de la mort. Nous n'avons besoin pour arriver à vn si grand bien que d'vne bonne volonté : & c'est elle qui nous fera jouïr de cette paix divine qui surpasse toutes nos pensées. Le corps tend à son lieu par son propre poids : & le poids ne tend pas seulement en bas, mais au lieu qui luy est propre. Le feu tend en haut ; & la pierre en bas, à cause que leur poids les porte vers le lieu qui leur est naturel. L'huile versée dans l'eau s'éleve au dessus de l'eau ; & l'eau versée dans l'huile s'enfonce au dessous de l'huile, parce que leur poids les porte vers le lieu qui leur est naturel. Toutes les choses qui sont tirées de leur ordre sont agitées & inquietes, & ne trouvent leur repos que lors qu'elles rentrent dans l'ordre. Mon poids est mon amour : & en quelque lieu que j'aille, c'est luy qui m'y porte. C'est par vostre saint Esprit qui est vostre don que nous sommes enflammez & portez en haut : il nous em-

2. *Amor illuc attollit nos, & Spiritus tuus bonus exaltat humilitatẽ nostram de portis mortis. In bona voluntate pax nobis est. Corpus pondere suo nititur ad locum suum. Pondus non ad ima tantum est, sed ad locum suum. Ignis sursum tendit, deorsum lapis. Ponderibus suis aguntur : loca sua petunt. Oleum infra aquam fusum supra aquam attollitur : aqua supra oleum fusa infra oleum demergitur. Ponderibus suis aguntur, loca sua petunt. Minus ordinata inquieta sunt : ordinantur, & quiescunt. Pondus meum amor meus, eo feror quocumque feror. Dono tuo accendimur, & sursum ferimur. Inardescimus, &*

imus. Ascendimus ascensiones in corde, & cantamus canticum graduum. Igne tuo, igne tuo bono inardescimus, & imus, quoniam sursum imus ad pacem Hierusalem; quoniam jucundatus sum in his quæ dixerunt mihi: in domum Domini ibimus. Ibi nos collocavit voluntas bona, vt nihil velimus aliud quam permanere illic in æternũ.

brase, & nous le suivons. Nous montons vers le ciel par vne sainte élevation de nostre cœur, & nous chantons le cantique mysterieux des degrez. Vostre feu divin, ce feu qui n'est qu'amour & que charité nous embrase, & nous le suivons. Nous nous élevons en haut pour aller joüir de la paix de la Ierusalem celeste; & mon ame est ravie d'entendre dire: Nous irons à la maison du Seigneur. C'est là où cette bonne volonté, qui n'est autre chose que vostre amour, nous a establis; & nous n'avons rien à souhaiter que d'y demeurer eternellement.

CHAPITRE X.

Nous n'avons rien qui ne soit vn don de Dieu.

Beata creatura quæ non novit aliud, cum esset ipsa aliud nisi dono tuo, quod superfertur super omne mutabile, mox vt facta est attolleretur nullo intervallo temporis in ea vocatione qua dixisti: Fiat lux, & fieret lux. In nobis enim distinguitur tempore quod tenebræ fuimus, & lux efficimur. In illa vero dictum est quid

BIENHEVREVSE est la creature qui n'a jamais esté que dans cet estat, quoy que par soy-mesme elle n'y fust jamais arrivée, si aussi-tost qu'elle fut faite, vostre saint Esprit, qui est vostre don & qui est porté sur toutes les choses muables, ne l'eust élevée dans ce moment à cet éminent degré de bonheur où il vous a plû de l'appeller en disant: que la lumiere soit faite, & elle fut faite. Car quant à nous il y a de la distinction & de l'intervalle entre le temps auquel nous n'estions que tenebres, & celuy auquel nous sommes

devenus lumiere; au lieu qu'en ce qui regarde ces creatures intellectuelles, l'Ecriture dit seulement ce qu'elles auroient esté si Dieu ne les avoit point illuminées. Elle parle d'elles comme si elles avoient esté auparavant flottantes & environnées de tenebres, pour nous apprendre que ce n'est point par elles-mesmes qu'elles n'ont point esté telles, mais seulement parce qu'estant vnies à vous, qui estes la souveraine & immuable lumiere, elles sont devenuës lumiere; au lieu que d'elles-mesmes elles n'auroient esté que tenebres. Que celuy qui peut comprendre ces hautes veritez les comprenne: & que celuy qui est incapable de les comprendre, vous en demande l'intelligence. Car pourquoy s'adresser à moy, & me presser de leur faire entendre ce qu'ils ne peuvent entendre par eux-mesmes, comme si j'avois le pouvoir d'illuminer les hommes, & de faire ce qui est reservé à cette lumiere veritable qui illumine tous les hommes qui viennent au monde?

esset nisi illuminaretur. Et ita dictum est quasi prius fuerit fluxa & tenebrosa, & appareret causa qua factum est vt aliter esset, id est vt ad lumen indeficiens conversa lux esset. Qui potest, intelligat: qui non potest, à te petat. Vt quid mihi molestus est, quasi ego illuminem venientem in hunc mundum?

CHAPITRE XI.

Qu'il y a dans l'homme quelques marques de la Trinité.

QVI est celuy qui est capable de comprendre la toute-puissante Trinité? Et toutefois qui est l'homme

TRinitatem omnipotentem quis intelligit? Et quis

non loquitur eam, si tamen eam? Rara anima quæ cum de illa loquitur sciat quid loquatur, & contendunt & dimicant, & nemo sine pace videt istam visionem. Vellem vt hæc tria cogitarent homines in seipsis. Longe aliud sunt ista tria quam illa trinitas. Sed dico, vbi se exerceant, & probent, & sentiant quam longe sunt. Dico autem hæc tria, esse, nosse, velle. Sum enim, & scio & volo. Sum sciens & volens: & scio esse me & velle: & volo esse & scire.

qui n'en parle, encore qu'il ne la comprenne pas? Certes il y en a peu qui sçachent ce qu'ils disent lors qu'ils en parlent : Et neanmoins ils ne laissent pas de contester & de disputer sur ce sujet, quoy que ce soit vn mystere qui ne se peut bien connoistre que dans la tranquillité & la paix de l'ame. Mais je voudrois que les hommes considerassent attentivement en eux-mesmes ces trois choses, l'estre, le connoistre, & le vouloir. Ie sçay bien qu'elles sont tres-éloignées & tres-differentes de la sainte Trinité : mais je les propose seulement afin qu'ils s'exercent à les mediter, & qu'ils découvrent & reconnoissent la distance infinie de cette imparfaite copie avec son divin original. Qu'ils considerent donc en eux l'estre, le connoistre, & le vouloir. Car je suis, je connois, & je veux. Ie suis ce qui connoist & ce qui veut : je connois que je suis & que je veux ; & je veux estre & connoistre.

2. In his igitur tribus quam sit inseparabilis vita, & vna vita, & vna mens, & vna essentia; quam denique inseparabilis distinctio, & tamen distinctio, videat qui potest. Certe coram se est, attendat in se, &

2. Ie voudrois qu'ils considerassent comme nostre ame est inseparable de ces trois choses, & comme elles ne sont toutes trois ensemble qu'vne mesme ame, vne mesme vie, & vne mesme nature intelligente & raisonnable; que cependant il ne laisse pas d'y avoir entre elles de la distinction, quoy que cette distinction ne fasse pas qu'elles puissent jamais estre separées. Que celuy qui

eſt capable de le comprendre le comprenne : Au moins n'y a-t-il perſonne qui ne ſe puiſſe repreſenter ſoy-meſme à ſoy-meſme. Que chacun prenne donc garde à ce qui ſe paſſe dans luy, qu'il le conſidere, & qu'il me le diſe.

videat, & dicat mihi.

3. Mais lors qu'il aura fait quelque conſideration & quelques reflexions ſur ce ſujet, qu'il ne s'imagine pas pour cela d'avoir compris quelle eſt cette eſſence immuable ſi élevée au deſſus de tout ce qui eſt, & qui eſt immuablement, qui connoiſt immuablement, & qui veut immuablement. Car qui eſt celuy qui ſera capable de concevoir, qui pourra exprimer en quelque ſorte, & qui aura la temerité d'aſſurer, ſi c'eſt à cauſe que ces trois choſes, eſtre, connoiſtre, & vouloir ſe trouvent en Dieu, qu'il y a en luy vne trinité de perſonnes ? ou ſi elles ſe trouvent toutes trois en chaque perſonne ? ou enfin ſi c'eſt l'vn & l'autre ; la trinité des perſonnes eſtant fondée ſur ce que ces trois choſes ſont en Dieu ; & neanmoins chaque perſonne les poſſedant toutes trois, parce que l'vnité feconde de cet eſtre ſouverain fait par vne maniere ineffable & incomprehenſible, qu'avec ſimplicité & multiplicité tout enſemble, il eſt, il ſe connoiſt, & il joüit immuablement de ſoy-meſme, comme dans vn cercle infiny qui n'a point de bornes.

3. Sed cum invenerit in his aliquid, & dixerit, non jam ſe putet inveniſſe illud quod ſupra iſta eſt incommutabile, quod eſt incõmutabiliter, & ſcit incõmutabiliter, & vult incommutabiliter. Et vtrum propter tria hæc, & ibi Trinitas : an in ſingulis hæc tria, vt terna ſingulorum ſint : an vtrumque miris modis ſimpliciter & multipliciter infinito in ſe ſibi fine, quo eſt, & ſibi notum eſt, & ſibi ſufficit incommutabiliter idipſum copioſa vnitatis magnitudine, quis facile cogitaverit ? quis vllo modo dixerit ? quis quolibet modo temere pronuntiaverit ?

CHAPITRE XII.

Dieu fait en formant l'Eglise ce qu'il a fait en creant le monde.

Procede in confessione, fides mea, dic Domino Deo tuo, Sancte, Sancte, Sãcte Domine Deus meus, in nomine tuo baptizati sumus, Pater, & Fili, & Spiritus sancte. In nomine tuo baptizamus, Pater, & Fili, & Spiritus Sancte; quia & apud nos in Christo suo fecit Deus cælum & terram, spiritales & carnales ecclesiæ suæ. Et terra nostra antequam acciperet formam doctrinæ, invisibilis erat & incomposita & ignorantiæ tenebris tegebamur; quoniam pro iniquitate erudisti hominem, & judicia tua sicut abyssus multa.

PASSE plus outre ma foy dans la confession de cette auguste & adorable Trinité, & dis au Seigneur ton Dieu : Saint, Saint, Saint, mon Seigneur & mon Dieu, Pere, Fils, & saint Esprit : c'est en vostre nom que nous sommes baptisez : & c'est en vôtre nom, Pere, Fils & saint Esprit, que nous baptisons. Car ce n'est pas seulement en creant cet vnivers, mais aussi en formant l'Eglise, qui est le monde nouveau, que vous avez fait par IESVS-CHRIST vostre Fils vn ciel & vne terre, c'est à dire les spirituels & les parfaits, & ceux qui sont encore charnels & imparfaits. Ainsi nostre terre avant que d'avoir receu la forme qu'vne doctrine toute celeste luy a donnée estoit invisible & informe, & nous estions ensevelis dans les tenebres de l'ignorance, parce que vous avez chastié l'homme pour son peché, & que vos jugemens sont comme vn profond abysme.

2. Sed quia spiritus tuus superferebatur super aquam, non reliquit miseriam nostram mise-

2 Mais parce que vostre saint Esprit estoit porté sur les eaux, vostre misericorde ne nous a pas abandonnez dans cette misere. Vous nous avez dit : Que

la lumiere soit faite, en disant : Faites penitence, car le royaume des cieux s'approche : Faites penitence ; & que la lumiere soit faite. Et parce que nôtre ame estoit dans l'affliction & dans le trouble, nous nous sommes souvenus de vous, Seigneur, au bord du Iourdain par la grace que vôtre Fils, qui est cette montagne sainte laquelle estant aussi élevée que vous s'est abaissée pour l'amour de nous, a fait découler dans nos ames. Ainsi nos tenebres nous ont fait horreur, nous nous sommes convertis à vous : la lumiere a esté faite ; & comme autrefois nous n'estions que tenebres, nous sommes maintenant lumiere au Seigneur.

ricordia tua, & dixisti: Fiat lux: Pœnitentiam agite, appropinquabit enim regnum cœlorum: pœnitentiam agite: fiat lux. Et quoniam conturbata erat ad nosipsos anima nostra, commemorati sumus tui, Domine, de terra Iordanis, & de monte æquali tibi, sed parvo propter nos: & displicuerunt nobis tenebræ nostræ, & conversi sumus ad te, & facta est lux. Et ecce fuimus aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino.

CHAPITRE XIII.

Que nostre renouvellement n'est point parfait tant que nous sommes en cette vie.

CE n'est encore neanmoins que par la foy, & non pas en voyant Dieu face à face que nous sommes maintenant lumiere, puis que c'est par l'esperance que nous acquerons le salut, & que l'esperance qui verroit ce qu'elle espere ne seroit pas esperance. C'est encore vn abysme qui appelle vn autre abysme selon les paroles du pseaume,

ET tamen adhuc per fidem, nondum per speciem. Spe enim salvi facti sumus. Spes autem quæ videtur non est spes. Adhuc abyssus abyssum invocat; sed jam in voce cataractarum tuarum.

Adhuc & ille qui dicit : non potui vobis loqui quasi spiritalibus, sed quasi carnalibus, etiam ipse nondum se arbitratur comprehendisse, & quæ retro oblitus in ea quæ ante sunt extenditur, & ingemiscit gravatus, & sitit anima ejus ad Deum vivum, quemadmodum cervus ad fontes aquarum, & dicit : Quando veniam ? Habitaculum suum quod de cælo est superindui cupiens, & invocat inferiorem abyssum dicens : Nolite conformari huic seculo, sed reformamini in novitate mentis vestræ. Et nolite pueri effici mentibus, sed malitia parvuli estote, vt mentibus perfecti sitis.

mais qui l'appelle au bruit de vos eaux; ceux qui instruisent les charnels & les imparfaits, qui sont proprement cet abysme, estant eux-mesmes encore vn abysme, parce qu'ils ne sont pas entierement parfaits. C'est pourquoy l'Apostre mesme qui dit à quelques vns de ceux qu'il avoit instruits, qu'il ne leur avoit pû parler comme à des personnes spirituelles, mais comme à des personnes charnelles, reconnoist qu'il n'est pas encore arrivé au lieu où il aspiroit. Il oublie tout le passé pour ne porter ses pensées que vers l'avenir : il gemit sous le poids de la misere qui l'accable ; & son ame est alterée du desir qu'elle a de joüir du Dieu vivant, comme vn cerf soûpire aprés l'eau des claires fontaines. Il est pressé de voir son ame couverte de cette maison eternelle qui l'attend dans les cieux, au lieu de cette maison de terre qui l'environne maintenant ; & il s'écrie : Quand y arriveray-je ? Et cependant, quoy que selon cela il tienne encore quelque chose de la qualité d'abysme, il appelle & il instruit vn autre abysme plus profond, en disant : Gardez-vous bien de vous conformer au siecle, mais reformez-vous en entrant dans vn nouvel esprit. Ne soyez pas comme des enfans sans intelligence, mais soyez comme des enfans, n'ayant non plus de malice qu'eux : & quant à l'intelli-

gence, soyez comme des hommes parfaits.

2. Il dit aussi aux Galates: ô fous & insensez que vous estes, qui vous a ensorcelez de la sorte? Mais c'est le bruit de vos eaux que cet abysme fait entendre: c'est à dire que ce n'est point sa voix, mais la vostre, mon Dieu, qui avez envoyé d'enhaut vostre S. Esprit par celuy qui est monté dans le ciel, & qui a ouvert les digues des torrens de ses faveurs, afin de combler de joye par le débordement de ses eaux divines vôtre sainte & bienheureuse cité. C'est aprés elle que soûpiroit ce saint Apôtre, ce fidelle amy de l'époux. Et quoy qu'il portast déja en soy les premices de l'esprit, neanmoins gemissant en luy-mesme dans l'attente de l'adoption divine, qui devoit mettre son corps aussi bien que son ame dans vne liberté parfaite, il soûpiroit aprés vostre ville sainte. Comme il estoit membre de l'Eglise sacrée qui est l'épouse de IESVS-CHRIST, il avoit de la jalousie pour cette divine épouse. Comme il estoit amy de l'époux, il estoit jaloux de ses interests & non pas des siens propres. Et ainsi c'est par la voix de vos torrens, selon le langage du pseaume, & non par la sienne propre qu'il appelle vn autre abysme, sçavoir les imparfaits de vostre Eglise, par lesquels il craint dans le transport de son zele,

2. Et, ô stulti Galatæ, quis vos fascinavit? Sed jam non in voce sua: in tua enim qui misisti spiritum tuum de excelsis per eum qui ascendit in altum, & aperuit cataractas donorum suorum, vt fluminis impetus lætificaret civitatem tuam. Illi enim suspirat sponsi amicus, habens jam spiritus primitias penes eum; sed adhuc in semetipso ingemiscens adoptionem expectans, redemptionem corporis sui, illi suspirat. Membrum est enim sponsæ, & illi zelat: Amicus est enim sponsi, illi zelat, non sibi; quia in voce cataractarum tuarum, non in voce sua invocat alteram abyssum cui zelans timet, ne sicut serpens Evam decepit astutia sua, sic & eorum sensus corrumpantur à castitate quæ est in sponso nostro vnico

tuo. Quæ est illa speciei lux? cum videbimus eum sicuti est, & transierint lachrymæ quæ mihi factæ sunt panis die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie: vbi est Deus tuus?

que comme le serpent trompa Eve par sa finesse & par sa malice, il ne corrompe de mesme leur esprit, en les portant à violer la chasteté que nous devons conserver inviolable à nostre Espoux vostre Fils vnique. O combien éclatante sera la lumiere de sa beauté toute celeste lors que nous le verrons face à face & tel qu'il est en sa gloire, & que toutes nos larmes seront essuyées, ces larmes qui me sont devenuës mon pain ordinaire le jour & la nuit, lors qu'on me dit sans cesse: Où est vostre Dieu?

CHAPITRE XIV.

L'ame est soustenuë par la foy & par l'esperance.

ET ego dico, Deus meus, vbi es? ecce vbi es? Respiro in te paululum, cum effundo super me animam meam in voce exultationis & confessionis soni festivitatem celebrantis. Et adhuc tristis est, quia relabitur & fit abyssus, vel potius sentit adhuc se esse abyssum. Dicit ei fides mea quam accendisti in nocte ante pedes meos: Quare tristis es anima

ET moy-mesme souvent je m'écrie: Où estes-vous, mon Dieu, où estes-vous? Et je respire vn peu en vous, lors que mon ame se répand en elle-mesme par la joye qu'elle ressent de confesser vostre grandeur, & de publier vos loüanges. Mais elle ne laisse pas d'estre encore triste, parce qu'elle retombe bien-tost dans ses foiblesses & qu'elle devient vn abysme, ou pour mieux dire, elle reconnoist qu'elle est encore vn abysme. Lors qu'elle est en cet estat, la foy que vous m'avez donnée pour conduire mes pas parmy ces tenebres, luy dit: Pourquoy es-tu triste mon ame, & pourquoy me trou-

bles-tu? Espere en Dieu, dont la parole est vn flambeau allumé pour te conduire : Espere & persevere jusques à ce que la nuit mere des impies soit passée, & que la colere du Seigneur le soit aussi. C'est cette colere dont nous estions les enfans, lors que nous estions autrefois tenebres ; & nous portons encore les restes de ces tenebres dans ce corps mort par le peché jusques à ce que le jour vienne à paroistre, & que les ombres soient dissipées.

mea, & quare conturbas me? Spera in Domino lucerna pedibus tuis verbum ejus: Spera & persevera, donec transeat nox mater iniquorum, donec transeat ira Domini, cujus filii & nos fuimus aliquando tenebræ, quarum residua trahimus in corpore propter peccatum mortuo, donec aspiret dies & removeantur vmbræ.

2. Espere en Dieu : Ie me tiendray present, Seigneur, devant vous au point du jour, & en contemplant vos grandeurs je les publieray sans cesse : je me tiendray devant vous au point du jour, & ainsi je verray mon Dieu, le Dieu de mon salut, qui a vivifié nos corps mortels par le saint Esprit qui habite en nous, & qui par sa misericorde estoit porté sur les replis les plus cachez de nos ames toutes tenebreuses & toutes flottantes. C'est par luy que nous avons receu dans le pelerinage de cette vie la promesse & le gage d'estre desormais lumiere: C'est par luy que nous sommes sauvez dés icy bas par l'esperance, & que d'enfans de la nuit & des tenebres que nous estions auparavant, nous devenons enfans du jour

2. Spera in Domino : Mane astabo tibi & contemplabor, semper confitebor illi. Mane astabo, & videbo salutare vultus mei Deum meum, qui vivificabit & mortalia corpora nostra propter Spiritum qui habitat in nobis, quia super interius nostrum tenebrosum & fluidum misericorditer superferebatur. Vnde in hac peregrinatione pignus accepimus, vt jam simus lux, dum adhuc spe salvi facti sumus, & filii lu-

cis & filii diei, non filii noctis neque tenebrarum, quod tamen fuimus. Inter quos & nos in isto adhuc incerto humanæ notitiæ tu solus dividis, qui probas corda nostra, & vocas lucem diem, & tenebras noctem. Quis enim nos discernit nisi tu? Quid autẽ habemus quod non accepimus à te, ex eadẽ massa vasa in honorem, ex qua sunt & alia facta in contumeliam.

& de la lumiere. C'est vous seul, mon Dieu, qui dans l'incertitude des choses humaines pouvez faire la distinction des vns & des autres, parce que vous seul penetrez le fond de nos cœurs, & appellez la lumiere jour, & nommez les tenebres nuit. Car qui peut sinon vous mettre de la difference entre nous, & qu'avons-nous que nous n'ayons point receu de vous, nous qui avons esté tirez d'vne masse pour estre des vases consacrez à vostre honneur, dont d'autres ont esté tirez pour estre des vases de deshonneur & d'ignominie?

CHAPITRE XV.

Il compare l'Escriture sainte au firmament; & les anges aux eaux qui sont au dessus du firmament.

AVt quis nisi tu, Deus noster, fecisti nobis firmamentum autoritatis super nos in scriptura tua divina? Cælum enim plicabitur vt liber, & nunc sicut pellis extenditur super nos. Sublimioris enim autoritatis est tua divina

QVEL autre sinon vous, mon Dieu, a étably au dessus de nous vn firmament d'autorité en nous donnant vos saintes & divines Escritures? Il est dit du ciel qu'il sera plié comme vn livre, & qu'il est maintenant étendu sur nos testes comme vne peau. Et vous sçavez, Seigneur, vous sçavez comment vous revêtistes les hommes de peaux lors que le peché les rendit mortels: Et ainsi cela nous marque

que c'est par le ministere des hommes que vous nous avez donné vos Escritures, & que mesme leur autorité s'est augmentée par leur mort. Vous avez donc étendu comme vne peau le firmament des livres sacrez qui contiennent ces paroles pleines d'vne conformité si admirable, lesquelles vous nous avez données pour loix établies au dessus de nos testes, par l'entremise des hommes. Car l'autorité si puissante contenuë dans ces paroles qu'ils nous ont annoncées de vostre part, s'est étenduë aprés leur mort avec beaucoup plus de force sur tout ce qui est sous le ciel qu'il ne l'avoit esté durant leur vie, parce que vous n'aviez pas encore alors étendu comme vne peau le ciel de ces saintes Escritures, & n'aviez pas répandu de tous costez cette haute reputation qu'ils ont acquise par leur mort.

scriptura cum jam obierunt istam mortem illi mortales per quos eam dispensasti nobis. Et tu scis, Domine, tu scis, quemadmodum pellibus indueris homines cum peccato mortales fierent. Vnde sicut pellem extendisti firmamentum libri tui, concordes vtique sermones tuos, quos per mortalium ministerium superposuisti nobis. Namque ipsa eorum morte solidamentum autoritatis in eloquiis tuis per eos editis, sublimiter extenditur super omnia quæ subter sunt. Quod cum hic viverent non ita sublimiter extentum erat. Nondum sicut pellem cælum extenderas, nondum mortis eorum famam vsquequaque dilataveras.

2. Faites-nous la grace, Seigneur, de voir ce ciel qui est l'ouvrage de vos mains: dissipez de devant nos yeux les nuages dont vous le couvrez. C'est là où vous donnez ces instructions qui

2. Videamus, Domine, cælos opera digitorum tuorum: differ[e]na oculis nostris nubilum quo subtexisti eos. Ibi

est testimoniũ tuum sapientiam præstans parvulis. Perfice, Deus meus, laudem tuam ex ore infantium & lactentium. Neque enim novimus alios libros ita destruentes superbiam, ita destruentes inimicum & defensorem resistentem reconciliationi tuæ defendendo peccata sua. Non novi, Domine, non novi alia tam casta eloquia, quæ sic mihi persuaderent confessionem, & lenirent cervicẽ meam jugo tuo, & invitarent colere te gratis. Intelligam ea, Pater bone: da mihi hæc subterposito, quia subterpositus solidasti ea.

inspirent la sagesse aux humbles. Accomplissez, Seigneur, vostre loüange par la bouche des enfans qui ne sçavent pas parler, & qui sont encore à la mammelle. Car nous ne connoissons point d'autres livres qui comme ceux-là détruisent l'orgueil, & détruisent l'ennemy de vostre grace lequel en défendant ses pechez resiste à sa reconciliation avec vous. Ie n'ay jamais entendu, mon Dieu, de discours qui fussent si purs & si chastes, qui me persuadassent de telle sorte de vous confesser toutes mes fautes, qui m'assujettissent avec douceur à me soûmettre à vostre joug, & qui m'invitassent à vous reverer & à vous servir purement par le seul motif de vostre amour. Faites-moy la grace ô Pere tout bon & tout-puissant, que je les entende; & accordez cette faveur à la soûmission que je leur rends, puis que vous ne les avez établis si solidement que pour le bonheur de ceux qui s'y soûmettent.

3. *Sunt aliæ aquæ super hoc firmamentum, credo immortales & à terrena corruptione secretæ. Laudent nomen tuum: laudent te supercælestes populi angelorum tuorum, qui non opus habent suspicere fir-*

3. Il y a d'autres eaux au dessus de ce firmament: & ces eaux sont, comme je croy, ces esprits immortels qui sont exemts de toutes les corruptions de la terre. Que ceux-là loüent vostre nom, Seigneurs. Que ces hierarchies de vos anges qui sont élevées au dessus des cieux chantent incessamment vostre grandeur, eux qui ne sont point obli-

gez de considerer ce firmament de vos saintes Ecritures pour entendre vos paroles en les y lisant, puis qu'ils voyent toûjours vostre visage, & que sans l'aide des syllabes & des mots qui ont besoin de temps pour se faire entendre, ils lisent dans vous-mesme ce que vôtre eternelle volonté desire d'eux: ils le lisent, ils l'embrassent, & ils l'aiment. Ils lisent toûjours; & ce qu'ils lisent ne passe jamais, parce que c'est l'immuable stabilité de vos conseils qu'ils lisent sans cesse, & qu'ils ne lisent que pour l'embrasser & pour l'aimer. Leur livre ne se ferme point & ne se fermera jamais, parce que vous leur estes vous-mesme ce livre, & que vous le serez eternellement: Et vous les avez placez au dessus de ce firmament que vous avez estably au dessus de la foiblesse des peuples qui sont sur la terre, c'est à dire au dessus des Ecritures que vous nous avez données par vne bonté & vne misericorde infinie, ayant voulu vous faire connoistre à nous par des paroles passageres & temporelles, vous qui avez creé les temps. Car vostre misericorde, Seigneur, est dans le ciel, & vostre verité s'éleve jusqu'aux nuées: Or les nuées passent mais le ciel demeure: Les predicateurs de vostre parole qui sont ces nuées, passent de cette vie en vne autre; mais vostre Ecriture sainte qui est ce ciel,

mamentum hoc, & legendo cognoscere verbum tuum. Vident enim faciem tuam semper, & ibi legunt sine syllabis temporum quid velit æterna voluntas tua. Legunt, eligunt, & diligunt. Semper legunt, & nunquam præterit quod legunt. Eligendo enim & diligendo legunt ipsam incommutabilitatem consilii tui Non clauditur codex eorum, nec plicabitur liber eorum, quia tu ipse illis hoc es, & es in æternum; quia super hoc firmamentum ordinasti eos quod firmasti super infirmitatem inferiorum populorum, vbi suspicerent & cognoscerent misericordiam tuam, temporaliter enunciantem te qui fecisti tempora. In cælo enim, Domine, misericordia tua, & veritas tua vsque ad nubes. Transeunt nubes; cælum autem manet. Transeunt prædicatores verbi tui ex hac vita in

aliam vitam; scriptura verò tua usque in finem seculi super populos extenditur.

s'estend sur tous les peuples jusques à la fin des siecles.

4 Sed & cælum & terra transibunt : sermones autem tui non transibunt : quoniam & pellis plicabitur, & fænum super quod extendebatur cum claritate sua præteriet; verbum autem tuum manet in æternum, quod nunc in ænigmate nubium & per speculum cæli, non sicuti est, apparet nobis : quia & nos quamvis filio tuo dilecti simus, nondum apparuit quod erimus. Attendit per retia carnis, & blanditus est, & inflammavit, & currimus post odorem ejus. Sed cum apparuerit similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. Sicuti est, Domine, videre nostrum quod nondum est da nobis.

4. Le ciel mesme & la terre passeront; mais vostre parole, Seigneur, ne passera point. Car la peau sera pliée, & l'herbe sur laquelle elle est estenduë passera avec toute sa beauté; au lieu que vostre parole qui est vostre Verbe subsiste eternellement. Maintenant que nous ne le voyons qu'à travers l'obscurité des nuées, qui sont les predicateurs qui nous l'annoncent, & dans le miroir de ce ciel mysterieux qui est l'Ecriture, nous ne le connoissons pas tel qu'il est, parce qu'encore que nous soyons aimez de IESVS-CHRIST vostre Fils nostre Seigneur, nous ne voyons pas clairement ce que nous serons aprés cette vie. Il nous a regardez à travers sa chair mortelle, comme l'époux du cantique à travers les barreaux, pour nous attirer à luy : ses caresses nous ont enflammez de son amour; & nous courons aprés l'odeur de ses parfums. Mais lors qu'il paroistra dans sa gloire, nous serons semblables à luy, parce que nous le verrons dans toute l'estenduë de ce qu'il est. Faites-nous donc la grace, Seigneur, de le voir ainsi tel qu'il est, & qu'il ne nous paroist pas encore.

CHAPITRE XVI.

Nul ne connoist Dieu aussi parfaitement comme il se connoist soy-mesme.

VOvs, mon Dieu, qui seul n'avez rien en vous qui puisse passer & cesser d'estre, vous estes aussi le seul qui avez la veritable & entiere connoissance de tout ce que vous estes, parce que vous estes immuablement, & que vous connoissez immuablement, & que vous voulez immuablement. Vostre essence connoist & veut immuablement. Vostre connoissance est & veut immuablement. Vostre volonté est & connoist immuablement. Et vous ne trouvez pas qu'il soit juste, qu'ainsi que la lumiere immuable se connoist elle-mesme, elle soit de mesme connuë par cette creature muable & changeante qui en est illuminée. C'est pourquoy mon ame est devant vous comme vne terre sans eau, parce qu'ainsi qu'elle ne peut s'illuminer elle-mesme par soy mesme, elle ne peut aussi se rassasier elle-mesme d'elle-mesme. Car comme nous verrons la lumiere dans vostre lumiere, ainsi la source de la vie ne se trouve qu'en vous seul.

NAm sicut omnino tu es, tu scis solus qui es incommutabiliter, & scis incommutabiliter, & vis incommutabiliter. Et essentia tua scit & vult incommutabiliter. Et scientia tua est & vult incommutabiliter. Et voluntas tua est & scit incõmutabiliter. Nec videtur justum esse coram te, vt quemadmodum se scit lumen incommutabile, vt sciatur ab illuminato commutabili. Ideoque anima mea tanquam terra sine aqua tibi, quia sicut se illuminare de se non potest, ita se satiare de se non potest. Sic enim apud te fons vitæ quomodo in lumine tuo videbimus lumen.

CHAPITRE XVII.

De quelle sorte on peut entendre la creation de la mer & de la terre.

QVis congregavit amaricantes in societatem vnam? Idem namque illis finis est temporalis & terrenæ felicitatis, propter quam faciunt omnia, quamuis innumerabili varietate curarum fluctuent. Quis, Domine, nisi tu qui dixisti vt congregarentur aquæ in congregationem vnam, & appareret arida sitiens tibi? Quoniam tuum est & mare, & tu fecisti illud, & aridam terram manus tuæ formaverunt. Neque enim amaritudo voluntatum, sed congregatio aquarum vocatur mare. Tu enim coërces etiam malas cupiditates animarum, & figis limites quousque progredi sinantur, atque vt in se comminuantur fluc-

QVi est celuy qui a rassemblé en vn mesme lieu, & comme vny en vn mesme corps toutes les eaux ameres qui sont les enfans de ce siecle? Car encore qu'elles soient agitées par vne innombrable diversité de soins, elles ne laissent pas d'avoir toutes vn mesme but qui est la felicité temporelle & passagere de cette vie. Et qui seroit celuy-là sinon vous, Seigneur, qui avez commandé que les eaux se rassemblassent en vn mesme lieu, & que la terre seche & alterée de vostre grace vinst à paroistre? Ouy, Seigneur, cette mer vous appartient: c'est vous qui l'avez faite, comme ce sont vos mains qui ont fait paroistre la terre, puis que ce n'est pas l'amertume des volontez, mais l'amas des eaux qui porte le nom de mer. Car c'est vous qui reprimez les desirs dereglez des ames, qui prescrivez les bornes jusqu'où ces eaux turbulentes & agitées peuvent arriver, & qui faites que leurs flots impetueux se rompent & se brisent en eux-mesmes. Ainsi c'est vous qui formez la mer du monde, non que vous soyez l'auteur de ces desordres, mais parce que c'est vous qui les reglez par l'ordre de cet

empire abſolu que vous avez ſur toutes choſes.

2. Mais quant à ces ames alterées de voſtre grace, qui ſont toûjours expoſées à vos yeux divins, & que vous avez ſeparées d'avec cette mer par vne fin toute differente qu'elles ſe propoſent qui eſt voſtre amour, vous les arroſez en ſecret d'vne double pluye, afin que cette terre porte ſes fruits, & elle les porte, & enſuite de vos commandemens noſtre ame produit à ſon Dieu & à ſon maiſtre des œuvres de miſericorde ſelon ſon eſpece, faiſant voir l'amour qu'elle porte à ſon prochain par le ſecours qu'elle luy donne en ſes neceſſitez temporelles, & conſervant en ſoy la ſemence qui luy fait aimer ſon ſemblable, parce que noſtre compaſſion à ſecourir les affligez procede du ſentiment que nous avons de noſtre propre miſere, qui fait que nous les aſſiſtons en la meſme ſorte que nous voudrions qu'ils nous aſſiſtaſſent ſi nous en avions le meſme beſoin, non ſeulement aux choſes faciles, qui ſont comme des herbes qui viennent de ſemence; mais auſſi par la force d'vn puiſſant ſecours, qui eſt comme vn arbre qui porte des fruits; c'eſt à dire en arrachant d'entre les bras des puiſſans par vne aſſiſtance genereuſe ceux qu'ils oppriment, & en les mettant à

ctus earum : atque ita facis mare ordine imperii tui ſuper omnia.

2. *At animas ſitientes tibi & apparentes tibi alio fine diſtinctas à ſocietate maris, occulto & dulci fonte irrigas, vt terra det fructum ſuum, & dat fructum ſuum, & te jubente Domino Deo ſuo germinat anima noſtra opera miſericordiæ ſecundum genus, diligens proximum in ſubſidiis neceſſitatum carnalium, habens in ſe ſemen ſecundum ſimilitudinem. Quoniam ex noſtra infirmitate compatimur ad ſubveniendum indigentibus, ſimiliter opitulantes quemadmodum nobis vellemus opem ferri ſi eodem modo indigeremus, non tantum in facilibus; tanquam in herba ſeminali, ſed etiam in protectione adjutorii forti robore; ſicut lignum fructiferum, id eſt, beneficium ad eri-*

piendum eum qui injuriam patitur de manu potentis, & præbendo protectionis umbraculum valido robore justi judicii.

couvert de leur violence ſous l'abry d'vne juſte & vigoureuſe protection.

CHAPITRE XVIII.

Que les juſtes ſe peuvent comparer à des aſtres : & de la difference des dons de Dieu.

ITa, Domine, ita uro te, oriatur ſicuti facis, ſicuti das hilaritatem & facultatem; oriatur de terra veritas, & juſtitia de cælo reſpiciat, & fiant in firmamentum luminaria. Frangamus eſurienti panem noſtrum, & egenum ſine lecto inducamus in domum noſtram. Nudum veſtiamus, & domeſticos ſeminis noſtri non deſpiciamus.

IE vous conjure, Seigneur, qu'en cette ſorte, & ſelon ce que vous agiſſez ſi puiſſamment dans les ames en les rempliſſant de joye & de force pour vous ſervir, la verité naiſſe de la terre, & la juſtice nous regarde du haut du ciel, & qu'il ſe faſſe des aſtres dans le firmament. Partageons noſtre pain avec les pauvres : Recevons dans nos maiſons ceux qui n'ont point de retraite : Reveſtons les nuds ; & ne mépriſons pas ceux qui ſont d'vne meſme nature que nous.

2. Quibus in terra natis fructibus, vide quia bonum eſt, & erumpat temporanea lux noſtra, & de iſta inferiori fruge actionis in delicias contemplationis ver-

2. Aprés que ces fruits ſeront nez en noſtre terre, prenez plaiſir, Seigneur, à les regarder, afin que nous faſſions éclater en ſa ſaiſon la lumiere que vous nous aurez donnée, & que par ces premiers fruits de nos bonnes œuvres nous nous rendions dignes

d'estre élevez à la connoissance de vôtre parole de vie, pour passer dans les délices de vostre contemplation, & que nous paroissions dans le monde comme des astres attachez au firmament de vos saintes Ecritures.

3. C'est là que vous nous apprenez à connoistre la difference qu'il y a entre les choses intelligibles & les sensibles, comme entre le jour & la nuit, ou entre les ames, dont les vnes se plaisent aux choses intelligibles, & les autres aux sensibles, afin que ce ne soit plus seulement vous qui dans le secret de vostre connoissance, comme avant la creation du firmament, divisez la lumiere d'avec les tenebres; mais que ceux qui sont animez de vostre esprit, & qui par l'infusion de vostre grace dans le monde, sont placez & rangez par ordre dans ce mesme firmament, éclairent aussi la terre, fassent la distinction d'entre le jour & la nuit, & marquent la difference des temps, parce que l'ancienne loy est passée pour faire place à la nouvelle, que nostre salut est plus proche que lors que nous avons commencé de croire, que la nuit a cedé au jour qui s'est approché, & que vous benirez l'année & la couronnerez de vos biens, lors que vous envoyerez des ouvriers dans vostre moisson où d'autres ont déja travaillé quand elle a esté semée, & que vous en en-

bum vitæ superius obtinentes, appareamus sicut luminaria in mundo cohærentes firmamento scripturæ tuæ.

3. Ibi enim nobiscum disputas, ut dividamus inter intelligibilia & sensibilia, tanquam inter diem & noctem, vel inter animas alias intelligibilibus, alias sensibilibus deditas, ut jam non tu solus in abdito dijudicationis tuæ, sicut antequam fieret firmamentum, dividas inter lucem & tenebras; sed etiam spiritales tui in eodem firmamento positi atque distincti, manifestata per orbem gratia tua, luceant super terram, & dividant inter diem & noctem, & significent tempora; quia vetera transierunt, ecce facta sunt nova; & quia propior est nostra salus quam cum credidimus; & quia nox præcessit, dies autē appropinqua-

vit; & quia benedicis coronam anni tui mittens operarios in messem tuam, in qua seminanda alii laboraverunt, mittens etiam in aliam sementem cujus messis in fine est.

voyerez aussi dans vne autre moisson qui ne se réveillera qu'a la fin des siecles.

4. Ita das vota optanti, & benedicis annos justi: tu autem idem ipse es, & in annis tuis qui non deficiunt horreum præparas annis transeuntibus. Æterno quippe consilio propriis temporibus bona cælestia das super terram. Quoniam quidem alii datur per spiritum sermo sapientiæ, tanquam luminare majus propter eos qui perspicuæ veritatis luce delectantur, tanquam in principio diei: alii autem sermo scientiæ secundum eundem spiritum, tanquam luminare minus: alii fides: alii donatio curationum: alii operationes virtutum: alii prophetia: alii dijudicatio spirituũ: alii

4. Ainsi vous accomplissez les vœux du juste, & vous benissez ses jours. Mais quant à vous vous estes toûjours le mesme, & vous conservez & mettez en seureté dans vos années, qui ne finiront jamais, nos années volantes & passageres. Car par vostre conseil eternel vous distribuez en certains temps sur la terre les biens celestes: vous donnez à l'vn par vostre Esprit la parole de sagesse, qui ressemble à vn soleil au regard de ceux qui se plaisent à voir la claire lumiere de la verité, comme dans la naissance d'vn beau jour: vous donnez à vn autre par le mesme Esprit, la parole de science, qui est comme l'astre de la nuit: à vn autre la foy: à vn autre le pouvoir de guerir les maladies: à vn autre le don des miracles: à vn autre celuy de prophetie: à vn autre celuy de discerner les esprits: à vn autre celuy des langues. Et toutes ces diverses graces sont comme autant d'étoiles formées par vn seul & mesme Esprit, qui distribuë ses dons à chacun comme il luy plaist, & fait re-

luire & éclater ces étoiles pour le bien & l'avantage de vos éleus.

genera linguarum. Et hæc omnia tanquam stellæ. Omnia enim hæc operatur vnus atque idem spiritus, diuidens propria vnicuique prout vult, & faciens apparere sydera in manifestatione ad vtilitatem.

5. Mais il y a tant de difference entre cette lumiere de sagesse qui se rencontre dans le plein jour dont j'ay parlé, & entre cette parole de science, (dans laquelle sont compris tous les sacremens ou signes sacrez que Dieu a changez selon les temps comme vne lune) & ces autres dons que j'ay mis au rang des étoiles, que ces derniers ne sont en comparaison du premier, que le commencement d'vne nuit. Mais ils sont necessaires à ceux à qui vostre grand serviteur Paul n'a pû parler comme à des hommes spirituels, mais seulement comme à des hommes charnels, luy qui sçavoit parler le langage de la sagesse avec les parfaits.

5. Sermo autem scientiæ qua continentur omnia sacramenta quæ variantur temporibus tanquam luna, & cæteræ notitiæ donorum quæ deinceps tanquam stellæ commemoratæ sunt, quantum differunt ab illo candore sapientiæ quo gaudet prædictus dies, tantum in principio noctis sunt. His enim sunt necessaria quibus ille prudentissimus seruus non potuit loqui quasi spiritalibus, sed quasi carnalibus, ille qui & sapientiam loquitur inter perfectos.

6. Car l'homme terrestre qui est petit en IESVS-CHRIST, & comme vn enfant à la mammelle, ne doit pas estre

6. Animalis autem homo tanquam paruulus in Chri-

ſto laſtiſque potator, donec roboretur ad ſolidum cibum & aciem firmet ad ſolis aſpectum, non habeat deſertam noctem ſuam, ſed luce lunæ ſtellarumque contentus ſit. Hæc nobiſcum diſputas, ſapientiſſime Deus noſter, in libro tuo firmamento tuo, vt diſcernamus omnia contemplatione mirabili, quamvis adhuc in ſignis, & in temporibus, & in diebus, & in annis.

tout à fait abandonnée de lumiere dans la nuit où il eſt encore, mais il faut qu'il ſe contente de la clarté de la lune & des étoiles, juſques à ce qu'il ſoit aſſez fort pour manger des viandes ſolides, & que ſes yeux ſoient aſſez fermes pour regarder le ſoleil. Vous, mon Dieu, qui eſtes la ſageſſe infinie, vous nous inſtruiſez ainſi dans le firmament de vos ſaintes Eſcritures, afin que nous diſcernions toutes choſes par vne contemplation admirable, quoy que nous ne voyions encore ſinon au travers des figures, & qu'eſtant ſujet à la loy du temps, nous ſoyions renfermez dans les bornes des ans & des jours.

CHAPITRE XIX.

Moyens d'arriver à la perfection.

Sed prius lavamini; mundi eſtote: auferte nequitiam ab animis veſtris, atque à conſpectu oculorũ meorum, vt appareat arida. Diſcite bonũ facere: judicate pupillo, & juſtificate viduam, vt germinet terra herbam pabuli, & lignum fructiferum, & venite diſputemus, ...

MAIS auparavant, dit le Seigneur, lavez-vous : nettoyez-vous; & purifiez vos ames de toutes leurs taches, afin que n'eſtant plus ſoüillez de la corruption du peché, vous paroiſſiez devant mes yeux ainſi qu'vne bonne terre : Apprenez à faire de bonnes œuvres : Rendez juſtice à l'orphelin; & maintenez le droit de la veuve, afin que cette terre de vos cœurs produiſe des herbes en abondance, & des arbres fertiles en fruits. Venez & que je vous inſtruiſe, dit le

Seigneur, afin de vous rendre des astres dans le firmament du ciel, & que vous éclairiez la terre.

dicit Dominus, vt fiant luminaria in firmamento cæli, & luceant super terram.

2. Ce riche de l'Evangile demanda au bon maistre ce qu'il devoit faire pour acquerir la vie eternelle. Que ce bon maistre, qu'il croyoit n'estre qu'vn homme, & qui est bon parce qu'il est Dieu, luy dise : Que s'il veut arriver à la vie, il faut qu'il observe les commandemens; qu'il fuye la corruption du peché; qu'il ne soit ny homicide, ny adultere, ny larron, ny faux témoin, afin de paroistre ainsi qu'vne bonne terre, & que de là naisse le respect envers les parens, & la charité envers le prochain. I'ay fait toutes ces choses, répondit-il.

2. *Quærebat dives ille à magistro bono quid faceret vt vitam æternam consequeretur. Dicat ei magister bonus, quem putabat hominem & nihil amplius, bonus est autem quia Deus est; dicat ei, vt si vult venire ad vitam servet mandata; separet à se amaritudinem malitiæ atque nequitiæ; non occidat; non mœchetur; non furetur; non falsum testimonium dicat, vt appareat arida, & germinet honorem patris & matris, & dilectionem proximi. Feci, inquit, hæc omnia.*

3. Et d'où procedent donc tant d'épines si cette terre porte de bons fruits? Va, arrache ces buissons épais de l'avarice : vends tout ce que tu possedes : donne-le aux pauvres, & tu seras comblé de biens, & auras vn tresor dans le ciel; & suy le Seigneur si tu veux estre parfait, & du nombre de ceux qu'il in-

3. *Vnde ergo tantæ spinæ si terra fructifera est? Vade, extirpa sylvosa dumeta avaritiæ: Vende quæ possides; & implere frugibus dando pauperibus; & habebis thesaurum in cælis;*

& sequere Dominũ si vis esse perfectus, eis sociatus inter quos loquitur sapientiam ille qui novit quid distribuat diei & nocti, ut noris & tu, ut fiant & tibi luminaria in firmamento cæli: quod non fiet nisi fuerit illic cor tuum: quod item non fiet nisi fuerit illic thesaurus tuus, sicut audisti à magistro bono. Sed contristata est terra sterilis, & spinæ suffocaverunt verbum.

struit dans la divine sagesse, luy qui connoist la distinction qu'il faut apporter entre le jour & la nuit, & qui te le fera aussi connoistre, afin que tu trouves places entre les astres du firmament : Ce qui n'arrivera jamais, si ton cœur n'y est : & ton cœur n'y sera jamais si ton tresor n'y est, ainsi que tu l'as appris de ce bon maistre. Mais cette terre sterile s'attrista de ce langage, & les épines étoufferent la semence de la parole de Dieu.

4. *Vos autem genus electum, infirma mundi qui dimisistis omnia ut sequeremini Dominum, ite post eum, & confundite fortia : Ite post eum speciosi pedes, & lucete in firmamento, ut cæli enarrent gloriam ejus, dividentes inter lucem perfectorum, sed nondum sicut angelorum, & tenebras parvulorum, sed non despectorũ. Lucete super omnem terram, & dies sole candens eructet*

4. Quant à vous, race choisie, ames saintes, qui estes les foibles du monde, vous qui avez tout abandonné pour suivre vostre Seigneur; allez aprés luy, & confondez les puissans du siecle : Que vos pieds purs & sans tache marchent aprés vostre maistre; & reluisez dans le firmament, afin que les cieux annoncent sa gloire en mettant difference entre la lumiere des parfaits, qui ne le sont pas encore neanmoins autant que les anges, & les tenebres des imparfaits & des petits, qui ne laissent pas de luy estre chers. Luisez sur toute la terre, & que ce jour tout enflammé des rayons de ce soleil qui est au dessus des cieux annonce au

jour, c'est à dire aux parfaits, la parole de la sagesse; & que la nuit que la lune éclaire annonce à la nuit, c'est à dire aux petits & imparfaits, la parole de science.

diei verbum sapientiæ, & nox luna lucens annuntiet nocti verbum scientiæ.

5. La lune & les estoiles luisent dans la nuit; & la nuit ne les obscurcit pas, puis qu'au contraire elles l'illuminent autant qu'elle est capable d'estre illuminée. Car comme si Dieu eust dit: Que des astres soient créez dans le firmament du ciel; lors qu'il luy plut de former l'Eglise, on entendit soudain vn grand bruit venant d'enhaut tel qu'vn tourbillon violent, & l'on vid comme des langues de feu, qui en se divisant s'arresterent sur la teste de chacun de ceux qui estoient presens: Ainsi des astres ayant la parole de vie furent créez dans le firmament du ciel. Courez par tout, feux sacrez, feux admirables. Car vous estes la lumiere du monde, & n'estes pas cachez sous le boisseau. Celuy auquel vous estes vnis & qui est monté dans le ciel vous y fait monter aprés luy: Courez donc, & faites-vous connoistre à toutes les nations du monde.

5. Luna & stellæ nocti lucent, sed nox non obscurat eas, quoniam ipsæ illuminant eam pro modulo ejus. Ecce enim tanquam Deo dicente: Fiant luminaria in firmamento cæli, factus est subito de cælo sonus quasi ferretur flatus vehemens, & visæ sunt linguæ divisæ quasi ignis, qui & insedit super vnumquemque illorum, & facta sunt luminaria in firmamento cæli verbum vitæ habentia. Vbique discurrite ignes sancti, ignes decori. Vos enim estis lumen mundi, nec estis sub modio. Exaltatus est cui adhæsistis, & exaltavit vos. Discurrite, & innotescite omnibus gentibus.

CHAPITRE XX.

Sens myſtique de ces paroles de la Geneſe : Que les eaux produiſent les reptiles & les oiſeaux.

Concipiat & mare, & pariat opera veſtra, & producant aquæ reptilia animarum vivarum. Separantes enim pretioſum à vili facti eſtis os Dei, per quod diceret : Producant aquæ non animam vivam quam terra producit, ſed reptilia animarum vivarum, & volatilia volantia ſuper terram. Repſerunt enim ſacramenta tua, Deus, per opera ſanctorum tuorum, inter medios fluctus tentationum ſeculi, ad imbuendas gentes in nomine tuo in baptiſmo tuo.

FAITES auſſi, aſtres ſaints, que la mer conçoive; qu'elle ſoit feconde en bonnes œuvres, & que les eaux produiſent les reptiles des ames vivantes. Car en ſeparant ce qui eſt pur & precieux d'avec ce qui eſt impur, vous eſtes devenus comme la bouche de Dieu; & c'eſt par vous qu'il a dit : Que les eaux produiſent non pas des ames vivantes ainſi que la terre, mais des reptiles des ames vivantes & des oiſeaux volans ſur la terre. Car vos Sacremens, mon Dieu, ſe ſont répandus par les œuvres des ſaints vos fidelles ſerviteurs, & ſe ſont coulez à travers les flots des tentations de ce ſiecle, afin d'inſtruire les peuples dans la connoiſſance de voſtre nom, & les renouveller par le bapteſme.

2. Et inter hæc facta ſunt magna mirabilia tanquam cete grandia, & voces nunciorũ tuorum volitantes ſuper terram juxta firmamentum libri

2. Il s'eſt fait ainſi de grandes merveilles comme de grandes baleines; & la voix de vos ambaſſadeurs a volé ſur toute la terre ſous le ciel & le firmament de voſtre Ecriture ſainte, qu'ils ſe propoſoient comme vne autorité inviolable ſous la protection de laquelle

ils voloient de quelque costé qu'ils allassent. Car il n'y a point de nation ny de pays qui n'ait entendu leur voix, puis que le son de leurs paroles a passé jusqu'aux extrémitez du monde par la force & par l'étenduë que vous leur avez donnée en les benissant.

tui, præposito illo sibi ad autoritatem sub quo volitarent quocunque irent. Neque enim sunt loquelæ neque sermones quorum non audiantur voces eorum, quando in omnem terram exiit sonus eorum, & in fines orbis terræ verba eorum, quoniam tu, Domine, benedicendo multiplicasti hæc.

3. Ne me trompay-je point en parlant ainsi? & ne confonday-je point des choses distinctes en attribuant aux mesmes personnes les connoissances claires qui appartiennent au firmament, & les œuvres corporelles qui se font dans cette mer agitée du monde qui est sous ce mesme firmament? Mais nous voyons que les choses dont les connoissances sont certaines & bornées, & qui ne peuvent se multiplier comme par vne espece de generation, telles que sont les lumieres de la sagesse & de la science, produisent plusieurs operations corporelles toutes differentes, dont les vnes procedent des autres, se multiplient par vostre benediction, mon Dieu, qui consolez quand il vous plaist le dégoust que nous avons de la foiblesse & de l'imperfection de nos sens mortels, en faisant

3. Nunquid mentior, aut mixtione misceo, neque distinguo lucidas cognitiones harum rerum in firmamento cæli, & opera corporalia in vndoso mari, & sub firmamento cæli? Quarum enim rerum notitiæ sunt solidæ & terminatæ sine incrementis generationum, tanquam lumina sapientiæ & scientiæ, earundem rerum sunt operationes corporales multæ ac variæ; & aliud ex alio crescendo multiplicantur in benedictione tua, Deus, qui consolatus es fastidia

sensuum mortaliũ, vt in cogitatione animi res vna multis modis per corporis motiones figuretur atque dicatur.

qu'vne mesme chose que nostre esprit ne comprend que d'vne sorte, soit neanmoins exprimée & figurée en diverses manieres par des signes corporels.

4. Aquæ produxerunt hæc; sed in verbo tuo necessitates alienatorum ab æternitate veritatis tuæ populorum produxerunt hæc, sed in evangelio tuo; quoniam ipsæ aquæ ista ejecerunt, quarum amarus languor fuit causa vt in tuo verbo ista procederent.

4. Ce sont donc les eaux qui ont produit ces choses, mais par vostre parole, c'est à dire, que ce sont les peuples qui dans les besoins où ils se sont trouvez reduits par l'éloignement de vostre eternelle verité, ont donné l'origine à ces signes corporels, mais par vostre Evangile. Ces eaux ont poussé hors d'elles-mesmes toutes ces choses, parce que l'amertume dans laquelle elles languissoient a esté cause qu'elles en ont procedé par le moyen de vostre parole divine.

5. Et pulchra sunt omnia faciente te, & ecce tu inenarrabiliter pulchrior qui fecisti omnia, à quo si non esset lapsus Adam, non diffunderetur ex vtero ejus salsugo maris, genus humanum profunde curiosum & procellose tumidum, & instabiliter fluidum. Atque ita non opus esset, vt in aquis multis corporaliter & sen-

5. Or elles sont toutes belles, dautant que c'est vous qui les avez faites. Mais vous estes incomparablement plus beau, ô divin auteur de toutes choses. Que si Adam par sa cheute ne s'estoit point éloigné de vous, on n'auroit point veu sortir de luy, comme vne eau salée & amere, toute cette race des hommes dont la curiosité n'a point de bornes, dont la vanité s'emporte à tout vent, & dont l'intemperance n'a jamais d'arrest. Et ainsi il n'auroit pas esté necessaire que ceux qui dispensent vostre verité employassent corporellement & sensiblement

tant de paroles allegoriques & tant de signes mysterieux, pour travailler à la conversion de tant de peuples infidelles figurez par ce grand amas d'eaux ameres, d'où sont sortis les poissons & les oiseaux.

stiliter operarentur dispensatores tui mysteria facta & dicta.

6. C'est ce que j'entends maintenant par les poissons & les oiseaux, sçavoir les premiers moyens dont on se sert pour instruire les hommes, & les assujettir aux sacremens corporels. Mais aprés cela ils ne pourroient passer plus outre pour s'avancer vers le salut, si leurs ames ne recevoient vne nouvelle vie par vostre esprit, afin de s'élever comme par degrez encore plus haut; & si aprés cette premiere grace que les paroles prononcées dans le baptesme leur ont procurée, elles n'aspiroient à la perfection des vertus.

6. Sic enim nunc mihi occurrerunt reptilia & volatilia, quibus imbuti & initiati homines corporalibus sacramentis subditi, non vltra proficerent nisi spiritaliter vivesceret anima gradu alio, & post initii verbum in consummationem respiceret.

CHAPITRE XXI.

Interpretation allegorique des animaux terrestres.

AINSI ce n'est plus vne mer profonde, mais c'est vne terre qui estant separée par vostre parole des eaux ameres de cette mer, produit non pas des reptiles des ames vivantes & des oiseaux, mais vne ame qui est vivante, puis qu'elle n'a plus besoin du baptesme comme les payens, & comme elle-mesme en avoit besoin lors qu'elle estoit encore ensevelie sous les

AC per hoc in verbo tuo non maris profunditas, sed ab aquarum amaritudine terra discreta, ejicit non reptilia animarum vivarum & volatilia, sed animam vivam. Neque enim jam opus habet baptis-

mo quo gentibus opus est, sicut opus habebat cum aquis tegeretur. Non enim intratur aliter in regnum cælorum ex illo quo instituisti ut sic intretur; nec magnalia quærit mirabilium quibus fiat fides. Neque enim nisi signa & prodigia viderit non credit, cum jam distincta sit terra fidelis ab aquis maris infidelitate amaris, & linguæ in signo sunt non fidelibus, sed infidelibus.

eaux de cette mer, parce qu'on ne sçauroit plus entrer au royaume du ciel que par cette mer depuis le temps que vous l'avez établie pour y entrer. Et cette ame dont je parle ne cherche point pour se fortifier dans la foy, de voir des merveilles extraordinaires: Elle n'est point du nombre de ceux qui ne sçauroient croire s'ils ne voyent des prodiges & des miracles, parce qu'étant déja vne terre fidelle, elle est separée des eaux de cette mer que l'infidelité rend ameres, & que le don des langues & autres semblables ne sont pas donnez pour l'édification des fidelles, mais des infidelles.

2. Nec isto igitur genere volatili, quod verbo tuo produxerunt aquæ, opus habet terra quam fundasti super aquas. Immitte in eam verbum tuum per nuncios tuos. Opera enim eorum narramus, sed tu es qui operaris in eis, ut operentur animam vivam.

2. Cette mesme terre que vous avez fondée en l'élevant au dessus de l'eau, n'a point besoin de cette espece d'oiseaux que les eaux ont produites par vostre Verbe. Faites-luy, mon Dieu, entendre vostre parole, cette parole que vos Apostres qui sont vos ambassadeurs ont annoncée. Car tout ce que nous pouvons faire, est de raconter les merveilles qu'ils operent: mais c'est vous qui operez en eux, afin qu'ils puissent produire vne ame vivante.

3. Terra producit eam, quia terra causa est ut hæc agant in ea; sicut mare fuit causa ut

3. C'est cette terre mystique qui l'a produite, puis qu'elle est cause que vos ministres produisent ces effets en elle, ainsi que cette mer qui est l'infidelité,

a esté

a esté la cause de ces reptiles des ames vivantes dont j'ay parlé, & des oiseaux qui volent sous le firmament du ciel, dont cette mesme terre n'a plus maintenant de besoin, encore que sur cette table que vous avez preparée pour les fidelles, elle mange ce poisson mysterieux tiré du milieu de cette mer, & qui en a esté tiré pour nourrir la terre: Et les oiseaux dont j'ay parlé qui procedent de cette mer, ne laissent pas de se multiplier sur la terre.

agerent reptilia animarum vivarum, & volatilia sub firmamento cæli, quibus jam terra non indiget, quamvis piscem manducet levatum de profundo in ea mensa quam parasti in conspectu credentium. Ideo enim de profundo levatus est ut alat aridam: & aves marina progenies, sed tamen super terram multiplicantur.

4. Car encore que l'infidelité des hommes ait esté la premiere cause de faire annoncer l'Evangile, ceux qui portent cette divine parole ne laissent pas d'exhorter aussi les fidelles, & de répandre tous les jours sur eux mille & mille benedictions. Mais il est sans doute que l'ame vivante tire son origine de cette terre, puis qu'il ne sert qu'aux fidelles de renoncer à l'amour du siecle, pour faire revivre en vous leur ame qui estoit morte, mon Dieu, en vivant dans les délices mortelles. Ie dis mortelles; Car il n'y a que vous seul qui soyez les veritables & immortelles delices d'vn cœur pur & chaste.

4. *Primarum enim vocum evangelizantium infidelitas hominum causa extitit; sed & fideles exhortantur & benedicuntur ab eis multipliciter de die in diem. At vero anima viva de terra sumit exordium, quia non prodest nisi jam fidelibus continere se ab amore hujus sæculi, ut anima eorum tibi vivat, quæ mortua erat in deliciis vivens, deliciis, Domine, mortiferis: nam tu puri cordis vitales deliciæ.*

5. Operentur ergo jam in terra ministri tui, non sicut in aquis infidelitatis, annunciando & loquendo per miracula & sacramenta & voces mysticas, ubi intenta sit ignorantia mater admirationis in timore occultorum signorum. Talis enim est introitus ad fidem filiis Adam oblitis tui, dum abscondunt se à facie tua, & fiunt abyssus. Sed operentur etiam sicut in arida discreta à gurgitibus abyssi, & sint forma fidelibus vivendo coram eis, & excitando ad imitationem.

5. Que vos miniſtres, Seigneur, cultivent donc cette terre, qui ſont les fidelles, d'vne autre maniere qu'ils n'ont agy envers les payens figurez par ces eaux d'infidelité, auſquels en preſchant voſtre parole ils parloient par des miracles, & ne leur propoſoient les myſteres que comme voilez & couverts d'obſcurité, afin que l'ignorance qui eſt la mere de l'admiration les rempliſt d'étonnement, en voyant des merveilles ſi extraordinaires, & dont ils ne pouvoient comprendre la cauſe. Car c'eſt ainſi qu'il faut donner entrée dans la foy aux enfans d'Adam, qui vous ayant oublié ſe cachent pour éviter voſtre preſence, & deviennent vn abyſme. Que vos miniſtres, dis-je, cultivent vos fidelles, ainſi qu'vne bonne terre ſeparée du gouffre de cet abyſme; & que leur vie ſoit ſi parfaite & ſi ſainte, qu'elle leur ſerve d'exemple & les excite à les imiter.

6. Sic enim non tantum ad audiendum, sed etiam ad faciendum audiunt: Quærite Dominum, & vivet anima vestra, ut producat terra animam viventem. Nolite conformari huic seculo: continete vos ab eo: & vitando

6. Car on ne doit pas ſeulement les écouter, mais il faut pratiquer ce qu'ils enſeignent, lors qu'ils diſent: Cherchez le Seigneur, & voſtre ame ſera vivante, & fera que cette terre produira vne ame vivante. Ne vous conformez pas au ſiecle, & n'y prenez point de part, afin que voſtre ame vive en le fuyant, comme elle mourroit en le recherchant. Renoncez

à la fierté naturelle de l'orgueil, aux molles voluptez de la chair, & à la curiosité qui prend faussement le nom de science, afin que vos passions soient semblables à des bestes farouches apprivoisées, à des animaux domtez, & à des serpens sans venin. Car ces choses nous figurent les mouvemens de l'ame; le faste de la vanité, le plaisir de l'impureté, & le venin de la curiosité estant des mouvemens d'vne ame morte, mais qui n'est pas tellement morte qu'elle soit privée de tout mouvement, parce que comme elle meurt en s'éloignant de la source de la vie, elle se trouve emportée par le torrent du siecle auquel elle se conforme.

vivet anima, quæ appetendo moritur. Continete vos ab immani feritate superbiæ, ab inerti voluptate luxuriæ, & à fallaci nomine scientiæ, vt sint bestiæ mansuetæ & pecora edomita, & innoxii serpentes. Motus enim animæ sunt ista in allegoria, sed fastus elationis, & delectatio libidinis, & venenum curiositatis motus sunt animæ mortuæ, quia non ita moritur vt omni motu careat, quoniam discedendo à fonte vitæ moritur, atque ita suscipitur à prætereunte seculo, & conformatur ei.

7. Or vostre parole, mon Dieu, est la source de la vie eternelle laquelle ne s'écoule point. C'est pourquoy vos saintes Ecritures nous défendent de nous en éloigner, lors qu'elles nous disent: Ne vous conformez pas au siecle, afin que nostre terre estant renduë feconde par cette source de vie elle produise vne ame vivante, vne ame chaste & pure, qui suive les enseignemens de vostre divine parole, selon que

7. Verbum autem tuum, Deus, fons vitæ æternæ est, & non præterit, ideoque in verbo tuo cohibetur ille discessus, dum dicitur nobis: Nolite conformari huic seculo, vt producat terra in fonte vitæ animam vivientem in verbo tuo per evangeli-

stas tuos, animam continentem, imitando imitatores Christi tui. Hoc est enim secundum genus, quoniam æmulatio viri ab amico est. Estote, inquit, sicut ego, quia & ego sicut vos.

vos ſaints Evangeliſtes nous l'ont enſeignée, en imitant les imitateurs de voſtre CHRIST. Et c'eſt ainſi que l'on peut entendre ces termes de la Geneſe, ſelon ſon eſpece, parce que les hommes ſe portent facilement à imiter leurs ſemblables, & ceux pour qui ils ont de l'affection. C'eſt pourquoy IESVS-CHRIST s'eſt voulu faire homme, afin de nous pouvoir dire: Soyez ſemblables à moy, puis que je ſuis ſemblable à vous.

8. *Ita erunt in anima viva bestiæ bonæ in mansuetudine actionis. Mandasti enim dicens: In mansuetudine opera tua perfice, & ab omni homine diligeris. Et pecora bona, neque si manducaverint abundantia, neque si non manducaverint egentia; & serpentes boni, non perniciosi ad nocendum, sed astuti ad cavendum, & tantum explorantes temporalem naturam, quantum sufficit ut per ea quæ facta sunt intellecta conspiciatur æternitas. Serviunt enim rationi hæc animalia, cum à progressu*

8. Ainſi les beſtes farouches deviendront bonnes eſtant apprivoiſées, & faiſant connoiſtre leur bonté par la douceur de leurs actions. Car vous nous avez donné ce precepte: Faites toutes vos actions avec douceur, & vous ſerez aimé de tout le monde. Les autres animaux deviendront bons, eſtant ſi moderez qu'ils ne ſe trouveront pas mieux pour avoir dequoy ſe nourrir, ny plus mal pour en manquer: & enfin, les ſerpens auſſi deviendront bons, n'ayant point de venin pour faire mal, mais de la prudence pour s'empeſcher d'en recevoir; & ne conſiderant les ſecrets & les beautez de la nature, qu'autant qu'il eſt neceſſaire pour comprendre par les choſes temporelles celles qui ſont eternelles. Car ces paſſions de l'ame qui ſont ces animaux, ſervent à l'eſprit lors que nous les empeſchons de s'emporter à des impetuo-

sitez & à des saillies qui nous pourroient donner la mort; & qu'ainsi elles deviennent bonnes.

mortifero cohibita vivunt, & bona sunt.

CHAPITRE XXII.

Vne ame renouvellée par la grace tire sa conduite de Dieu.

VOILA de quelle sorte, mon Dieu & mon Createur, lors que nous retirons nos affections de l'amour du siecle qui nous faisoit mourir en vivant mal; & que nostre ame commence de vivre en vivant bien, & en accomplissant cette parole de vostre Apostre: Ne vous conformez pas au siecle, il arrive ce que vous dites ensuite par le mesme Apostre: Mais reformez vous en nouveauté d'esprit: ce qui n'est plus estre fait selon son espece, comme il est dit en parlant des bestes, parce qu'en ce degré plus élevé de vertu & de sainteté l'on ne s'attache point à l'imitation des hommes qui nous ont precedé, & on ne prend point pour regle de la bonne vie ce que des hommes, quoy que meilleurs que nous, nous pourroient prescrire par leur autorité particuliere. Car il n'a pas esté dit: Que l'homme soit fait selon son espece: mais faisons l'homme à nostre image & ressemblance, afin que nous puissions nous-mesmes par la lumiere de vostre grace reconnoistre quelle est vostre vo-

Ecce enim, Domine Deus noster, creator noster, cum cohibitæ fuerint affectiones ab amore seculi quibus moriebamur male vivendo, & cœperit esse anima vivens bene vivendo, completumque fuerit verbũ tuum quod per Apostolum tuum dixisti: Nolite conformari huic seculo, consequitur & illud quod adjunxisti statim, & dixisti: Sed reformamini in novitate mentis vestræ, non jam secundum genus, tanquam imitãtes præcedentem proximũ, nec ex hominis melioris autoritate viventes. Neque enim dixisti: Fiat homo secundum genus, sed, Faciamus hominem ad imagi-

nem & similitudinem nostram, vt nos probemus quæ sit voluntas tua. Ad hoc enim ille dispensator tuus generans per evangelium filios, ne semper parvulos haberet quos lacte nutriret, & tanquam nutrix foveret: Reformamini, inquit, in novitate mentis vestræ ad probandum quæ sit voluntas Dei, quod bonum & beneplacitum & perfectum. Ideoque non dicis: Fiat homo, sed faciamus. Nec dicis: Secundum genus, sed ad imaginem & similitudinem nostram. Mente quippe renovatus & conspiciens intellectam veritatem tuam, homine demonstratore non indiget vt suum genus imitetur, sed demonstrãte te probat ipse quæ sit voluntas tua, quod bonum & beneplacitum & perfectum; & facis eum jam capacem videre trinitatem vnitatis,

lonté. Et c'est pour cela que ce mesme dispensateur de vos mysteres ne voulant pas que ceux qu'il avoit engendrez par l'Evangile demeurassent toûjours comme de petits enfans qu'il fust obligé de nourrir de lait, & de tenir entre ses bras comme vne nourrisse, il leur dit: Reformez-vous en nouveauté d'esprit, pour connoistre la volonté de Dieu, & sçavoir discerner ce qui est bon, ce qui luy est plus agreable, & ce qui est entierement parfait. C'est aussi pour cela mesme que vous n'avez pas dit: Que l'homme soit fait, mais faisons l'homme; & que vous n'avez pas dit; selon son espece, mais, à nostre image & ressemblance. Car estant renouvellé en esprit, & connoissant luy-mesme vostre verité, il n'a pas besoin d'vn homme qui la luy monstre, afin de se rendre imitateur d'vne creature semblable à luy; mais vous-mesme l'enseignant, il connoist de luy-mesme quelle est vostre volonté, & discerne ce qui est bon, ce qui vous est agreable, & ce qui est parfait: Et vous le rendez capable de voir la Trinité de vostre vnité, & l'vnité de vostre Trinité: d'où vient qu'ayant esté dit au plurier: Faisons l'homme, il est dit en suite au singulier: Et Dieu fit l'homme. Et ayant esté dit au plurier, A nostre image, il est dit aprés au singulier: A l'image de Dieu. Ainsi l'hom-

me est renouvellé pour estre rendu capable de la connoissance de Dieu selon l'image de celuy qui l'a creé: & cet homme spirituel juge de toutes les choses dont on peut juger, sans qu'il puisse estre jugé de personne.

& vnitatem Trinitatis. Ideoque pluraliter dicto: Faciamus hominem, singulariter tamen infertur: Et fecit Deus hominem. Et pluraliter dicto: Ad imaginem nostram, singulariter infertur: Ad imaginem Dei. Ita homo renovatur in agnitionem Dei secundum imaginem ejus qui creavit eum: & spiritalis effectus judicat omnia quæ vtique judicanda sunt, ipse autem à nemine judicatur.

CHAPITRE XXIII.

De quelles choses l'homme spirituel peut juger.

OR quand nous lisons dans l'Ecriture que l'homme spirituel juge de tout, cela veut dire que sa puissance s'étend sur tous les poissons de la mer, sur tous les oiseaux du ciel, sur tous les animaux tant apprivoisez que farouches, sur toute la terre, & sur tous les reptiles qu'elle contient: Ce qu'il fait par cette intelligence qui le rend capable de comprendre ce qui est de l'esprit de Dieu, de laquelle s'estant éloigné lors qu'il estoit élevé dans vn

QVid autem judicat omnia, hoc est, quod habet potestatem piscium maris, & volatilium cæli, & omnium pecorum & ferarum, & omnis terræ, & omnium repentium quæ repunt super terram. Hoc enim agit per mentis intellectum per quem

percipit quæ sunt spiritus Dei. Alioqui homo in honore positus non intellexit, comparatus est jumentis insensatis, & similis factus est illis.

si haut point d'honneur; il est devenu semblable aux animaux qui sont sans raison.

2. Ergo in Ecclesia tua, Deus noster, secundum gratiam tuam quam dedisti ei, quoniam tuum sumus figmentum creati in operibus bonis, non solum qui spiritaliter præsunt, sed etiam hi qui spiritaliter subduntur eis qui præsunt; masculum enim & feminam fecisti hominem, hoc modo in gratia tua spiritali, vbi secundum sexum corporis non est masculus & femina, quia neque Iudæus, neque Græcus, neque servus, neque liber. Spiritales ergo, sive qui præsunt, sive qui obtemperant, spiritaliter judicant, non de cogitationibus spiritalibus quæ lucent in firmamento. Non enim oportet de tam sublimi

2. Ainsi, mon Dieu, parce que nous sommes l'ouvrage de vos mains, & que vous nous avez créez dans les bonnes œuvres, non seulement ceux qui president spirituellement sur les autres, mais aussi ceux qui leur sont spirituellement soûmis, jugent spirituellement. Ie dis tous ceux qui sont spirituels, soit qu'ils soient établis sur les autres, ou bien qu'ils leur soient soûmis; parce qu'ainsi qu'en créant l'homme vous l'avez fait masle & femelle, vous en vsez de la mesme sorte en ce qui est de vostre grace spirituelle, quoy que selon le sexe du corps il n'y ait ny masle ny femelle, comme l'on n'y distingue point le Iuif d'avec le payen, ny l'esclave d'avec le libre. Neanmoins ils exercent tous vn jugement spirituel, quoy que leur pouvoir ne s'étende pas jusques à juger des pensées spirituelles qui luisent dans le firmament, c'est à dire des dons de l'esprit de Dieu, comme est l'intelligence & la science des choses divines. Car il n'appartient pas aux hommes de juger de ce qui doit avoir vne autorité si sublime. Ils ne doivent pas aussi

s'établir juges de vos saintes Escritures, encore qu'il s'y trouve quelque obscurité ; puis qu'au contraire nous devons y soûmettre nostre esprit, & tenir pour tres-certain que ce que les yeux de nostre ame ne sont pas capables d'y penetrer est tres-veritable. Et ainsi l'homme, quoy que spirituel & renouvellé dans la connoissance de Dieu, selon l'image de celuy qui l'a creé, doit se rendre executeur de la loy, & non pas juge de la loy.

autoritate judicare, neq; de ipso libro tuo, etiam si quid ibi non lucet, quoniam submittimus ei nostrum intellectum, certumque habemus etiam quod clausum est aspectibus nostris, recte, veraciterque dictum esse. Sic enim homo, licet jam spiritalis & renovatus in agnitionem Dei secundum imaginem ejus qui creavit eum, factor tamen legis debet esse, non judex.

3. Il ne sçauroit non plus juger de la difference qu'il y a entre les hommes spirituels, & ceux qui sont encore charnels, lors qu'il n'a pû connoistre par leurs actions, ainsi que les arbres se connoissent par leurs fruits, quels ils sont dans le fond du cœur : mais ils ne sçauroient se cacher à vos yeux, mon Dieu, & avant mesme que vous eussiez creé le firmament, c'est à dire, que vous les eussiez fait estre ce qu'ils sont par vostre grace, vous sçaviez déja quels ils estoient, vous les aviez separez d'avec les autres, & les aviez déja appellez dans vostre secret.

3. Neque de illa distinctione judicat, spiritalium videlicet atque carnalium hominum, qui tuis, Deus noster, oculis noti sunt, & nullis adhuc nobis apparuerunt operibus, ut ex fructibus eorum cognoscamus eos, sed tu, Domine, jam scis eos, & divisisti, & vocasti in occulto antequam fieret firmamentum.

4. L'homme, quoy que spirituel, ne juge point non plus de ce grand nombre de personnes engagées dans le

4. Neque de turbidis hujus sæculi populis, quanquam spiritalis, homo di-

judicat. Quid enim ei de his quæ foris sunt judicare, ignorante quis inde venturus sit in dulcedinem gratiæ tuæ, & quis in perpetua impietatis amaritudine remansurus?

trouble & les agitations du siecle. Car pourquoy jugeroit-il de ceux qui sont hors l'Eglise, comme dit saint Paul, puis qu'il ignore qui sont ceux d'entre eux qui doivent goûter vn jour la douceur de vostre grace, & qui sont ceux qui doivent demeurer pour jamais dans l'amertume de l'impieté.

5. Ideoque homo quem fecisti ad imaginem tuam non accepit potestatem, luminarium cæli, neque ipsius occulti cæli, neque diei & noctis quæ ante cæli constitutionem vocasti, neque congregationis aquarum quod est mare, sed accepit potestatem piscium maris, & volatilium cæli, & omnium pecorum, & omnis terræ, & omnium repentium quæ repunt super terram.

5. L'homme que vous avez formé à vostre image n'a donc point receu la puissance de juger ny ces astres du firmament, ny mesme ce firmament dont la connoissance nous est cachée, ny ce jour, ny cette nuit que vous avez faits avant la creation du ciel, ny le ramas des eaux, qui porte le nom de mer: mais il a seulement receu la puissance de juger les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les animaux, toute la terre, & tout ce qui rampe sur la terre.

6. Iudicat enim & approbat quod recte, improbat autem quod perperam invenerit, sive in ea solemnitate sacramentorum quibus initiantur quos pervestigat in aquis multis misericordia tua; sive in

6. Ainsi il juge & approuve ce qu'il connoist estre bon, & condamne & rejette ce qu'il voit estre mauvais, soit en la solemnité des sacremens que reçoivent ceux que vostre misericorde attire à son service des eaux ameres de l'infidelité & du siecle; soit en la solemnité de ce mystere adorable qui nous presente ce poisson mysterieux tiré du

fond de la mer, que la terre fidelle mange dans la ſainte Euchariſtie; ſoit dans les paroles & les diſcours de pieté, qui doivent eſtre ſoûmis à l'autorité de vos ſaintes Eſcritures, comme eſtant figurez par les oiſeaux qui volent deſſous le ciel, lors que l'on expoſe, que l'on explique, & que l'on fait entendre au peuple les veritez divines, lors qu'on le benit & que l'on invoque voſtre nom par des prieres vocales & exterieures, afin que le peuple puiſſe répondre. Ainſi ſoit-il. Les tenebres de l'abyſme de ce ſiecle, & l'aveuglement de noſtre eſprit, qui pendant qu'il eſt enfermé dans ce corps mortel ne ſçauroit penetrer les penſées, ſont cauſe qu'il faut crier de la ſorte aux oreilles du corps, & employer la voix pour ſe faire entendre. Ainſi quoy que ces oiſeaux, qui ſont les paroles dont on ſe ſert pour annoncer voſtre verité, ſe multiplient ſur la terre, ils ne laiſſent pas neanmoins de tirer leur origine des eaux.

ea qua ille piſcis exhibetur, quem levatum de profundo terra pia comedit; ſive in verborum ſignis vocibuſque ſubjectis autoritati libri tui, tanquam ſub firmamento volitantibus, interpretando, exponendo, diſſerendo, diſputando, benedicendo, atque invocando te ore erumpentibus atque ſonantibus ſignis, ut reſpondeat populus, amen. Quibus omnibus vocibus corporaliter enunciandis cauſa eſt abyſſus ſeculi, & cæcitas carnis, qua cogitata non poſſunt videri, ut opus ſit inſtrepere in auribus. Ita quamvis multiplicentur volatilia ſuper terram, ex aquis tamen originem ducunt.

7. L'homme ſpirituel juge auſſi & approuve ce qui eſt bon, & improuve ce qui eſt mauvais, ſelon ce qu'il en peut connoiſtre par les ſens du corps dans les mœurs & dans les œuvres des fidelles. Il juge des aumoſnes comme des fruits que produit la terre : des af-

7. Iudicat etiam ſpiritalis approbando quod rectum, improbando autem quod perperam invenerit in operibus moribuſque fideliũ, de eleemoſynis tanquam terra fru-

ctifera, & de anima viva mansuefactis affectionibus, in castitate, in jejuniis, in cogitationibus piis, de his quæ per sensum corporis percipiuntur. De his enim judicare nunc dicitur in quibus & potestatem corrigendi habet.

fections comme des animaux apprivoisez; & de tout ce qu'il trouve de loüable dans la chasteté, dans les jeusnes & dans les saintes pensées, autant qu'elles paroissent au dehors par les effets exterieurs. Car ce jugement de l'homme spirituel s'estend à toutes les choses dans lesquelles il a le pouvoir de corriger & de reprendre.

CHAPITRE XXIV.

Pourquoy Dieu a beny l'homme, les poissons & les oiseaux, & non pas les autres creatures.

SEd quid est hoc, & quale mysterium est? Ecce benedicis homines, ô Domine, ut crescant, & multiplicentur, & impleant terram. Nihil ne nobis ex hoc innuis ut intelligamus aliquid? Cur non ita benedixeris lucem quam vocasti diem, nec firmamentum cæli, nec luminaria, nec sidera, nec terram, nec mare? Dicerem te, Deus noster qui nos ad imaginem tuam creasti, dicerem te hoc donum benedictionis homini

MAIS d'où vient, mon Dieu, & quel est ce secret & ce mystere, que vous benissez les hommes afin qu'ils croissent, qu'ils multiplient, & qu'ils remplissent la terre? Ne nous voulez-vous point faire comprendre par là quelque autre chose? Et pourquoy n'avez-vous pas beny de la mesme sorte ny la lumiere que vous avez nommée jour, ny le firmament du ciel, ny le soleil, ny la lune, ny les estoiles, ny la terre, ny la mer? Certes je dirois, mon Dieu qui nous avez créez à vostre image, que vous avez voulu accorder particulierement à l'homme cette faveur de vostre benediction, si je ne voyois que vous avez beny de la mesme sorte les poissons & les baleines, afin qu'ils creussent & multipliassent

sent, & qu'ils remplissent les eaux de la mer; & si vous n'aviez aussi beny les oiseaux afin qu'ils multipliassent sur la terre.

proprie voluisse largiri, nisi hoc modo benedixisses pisces & cetos, ut crescerent, & multiplicarentur, & implerent aquas maris, & volatilia multiplicarentur super terram.

2. Ie dirois aussi que cette benediction s'estend sur toutes les choses qui se multiplient & qui conservent leur espece par la generation, si je voyois qu'elle eust esté donnée aux plantes, aux arbres, & aux animaux de la terre. Mais il ne leur a point esté dit non plus qu'aux serpens: Croissez & multipliez, encore que toutes ces choses se multiplient & se conservent par la generation aussi-bien que les poissons, que les oiseaux, & que les hommes, & qu'elles conservent ainsi leurs especes.

2. Item, dicerem ad ea rerum genera pertinere benedictionem hanc, quæ gignendo ex semetipsis propagantur, si eam reperirem in arbustis, & frutetis, & in pecoribus terræ. Nunc autem nec herbis & lignis dictum est, nec bestiis & serpentibus: Crescite & multiplicamini, cum hæc quoque omnia, sicut pisces & aves & homines, gignendo augeantur, genusque custodiant.

3. Diray-je donc, ô eternelle verité, & qui estes la lumiere de mon ame, que ces paroles ont esté dites inutilement & sans dessein? Ne permettez pas, mon Dieu qui estes le pere & la source de la pieté, que vostre serviteur ait cette pensée; mais encore que je n'entende pas ce que vous avez voulu

3. Quid igitur dicam, lumen meum veritas, quia vacat hoc, quia inaniter ita dictum est? Nequaquam, Pater pietatis, absit ut hoc dicat servus verbi tui. Et si ego non intelligo

quid hoc eloquio significes, vtantur eo melius meliores, id est intelligentiores quam ego sum, vnicuique quantum sapere dedisti, Deus meus. Placeat autem & confessio mea coram oculis tuis, qua tibi confiteor credere me, Domine, non incassum te ita locutum esse, neque silebo quod mihi lectionis hujus occasio suggerit. Verum est enim, nec video quid impediat ita me sentire dicta figurata librorum tuorum. Novi enim multipliciter significari per corpus quod vno modo mente intelligitur, & multipliciter mente intelligi quod vno modo per corpus significatur. Ecce simplex dilectio Dei & proximi, quam multiplicibus sacramentis, & innumerabilibus linguis & in vna quaque lingua innumerabilibus locutionum modis corporaliter enuntiatur. Ita

signifier par cette maniere de parler, que ceux qui sont meilleurs que moy, c'est à dire plus intelligens, le comprennent, mon Dieu, chacun selon la capacité que vous luy en avez donnée, & que la confession que je vous fais de mon ignorance sur ce sujet soit agreable devant vos yeux, puis que je demeure toûjours dans cette ferme creance que vous n'avez pas en vain parlé de la sorte, & je ne craindray point de dire ce qui me vient sur cela en la pensée. Car la chose est vraye en soy, & je ne voy rien qui m'empesche d'expliquer de la sorte les paroles figurées de vos Escritures. Ie sçay que les signes corporels nous representent en diverses sortes ce qui n'est entendu par l'esprit qu'en vne mesme maniere; & qu'au contraire l'esprit entend en diverses manieres ce que les signes corporels ne luy representent que d'vne sorte: comme par exemple, l'amour de Dieu & du prochain, qui est exprimé corporellement & sensiblement par tant de divers signes, par tant de langues differentes, & par d'innombrables façons de parler en chaque langue, n'est entendu que d'vne mesme sorte par l'esprit: Et c'est en cette maniere que les poissons croissent & se multiplient dans les eaux. Mais considerez de plus, qui que vous soyez qui lisez cecy; considerez, dis-je, qu'en-

core que l'Escriture ne dise qu'en vne mesme maniere & par ces seules paroles : Dieu créa au commencement le ciel & la terre, on ne laisse pas neanmoins de les entendre diversement, non en leur donnant des sens qui contiennent de la fausseté & de l'erreur ; mais par les diverses manieres qu'il y a de les entendre sans blesser la verité. Et c'est ainsi que la posterité des hommes croist & se multiplie.

crescunt & multiplicantur fœtus aquarum. Attende iterum quisquis hæc legis. Ecce quod vno modo scriptura effert, & vox personat. In principio fecit Deus cœlum & terram, nonne multipliciter intelligitur, non errorum fallacia, sed verarum intelligentiarum generibus? Ita crescunt & multiplicantur fœtus hominum.

4. Car si nous considerons, non pas allegoriquement, mais proprement la nature mesme des choses, ces paroles : Croissez & multipliez, conviennent à tout ce qui est produit de semence. Mais si au contraire nous les interpretons figurément, ainsi que j'estime que ç'a esté plûtost l'intention de l'Escriture, qui n'attribuë pas en vain cette benediction aux seuls poissons & aux hommes, nous trouverons bien de la multitude dans les creatures spirituelles & corporelles, comme dans le ciel & dans la terre, dans les ames des justes & des injustes, comme dans la lumiere & les tenebres ; dans les saints auteurs par qui Dieu nous a dispensé ses loix, comme dans le firmament étably au milieu des eaux ; dans la so-

4. Itaque si naturas ipsas rerum non allegorice, sed proprie cogitemus, ad omnia quæ de seminibus gignuntur, convenit verbum : Crescite & multiplicamini. Si autem figurate posita ista tractamus, quod potius arbitror intendisse scripturam, quæ vtique non supervacue solis aquatilium & hominum fœtibus istam benedictionem attribuit, invenimus quidem multitudines & in creaturis spiritalibus atque corporalibus, tamquam in

cælo & in terra; & in animis justis & iniquis, tanquam in luce & tenebris; & in sanctis autoribus per quos lex ministrata est, tanquam in firmamento quod solidatum est inter aquam & aquam; & in societate amaricantium populorum, tanquam in mari; & in studio animarum piarum, tanquam in arida; & in operibus misericordiæ secundum præsentem vitam, tanquam in herbis seminalibus & lignis fructiferis; & in spiritalibus donis manifestatis ad vtilitatem, sicut in luminaribus cæli; & in affectibus formatis ad temperantiam, tanquam in anima viva. In his omnibus nanciscimur multitudines, & vbertates, & incrementa. Sed quod ita crescat & multiplicetur, vt vna res multis modis ennucietur, & vna enunciatio multis modis in-

cieté des peuples qui se laissent emporter à l'aigreur de leurs passions, comme dans vne mer salée; dans les affections des ames pieuses, comme dans vne terre feconde; dans les œuvres de misericorde qui s'exercent en cette vie, comme dans les plantes qui procedent de semence, & dans les arbres qui portent fruit; dans les dons spirituels qui paroissent & qui éclatent pour l'vtilité du prochain, comme dans le soleil & dans la lune, & dans les passions bien reglées, comme dans vne ame vivante. Nous trouverons, dis-je, sans doute dans toutes ces choses, multitude, abondance & accroissement. Mais nous ne trouvons que dans les paroles sensibles & dans les pensées de l'esprit, cette augmentation & cette multiplicité, qui fait qu'vne mesme chose est dite en diverses sortes, & qu'vne seule énonciation est entenduë en plusieurs manieres. Ainsi parce que c'est la profonde misere des hommes qui sont devenus tout charnels par le peché, qui est cause de la multiplication des signes corporels : & qu'au contraire la multiplication des sens & des pensées vient de la fecondité de la raison, l'vn a esté marqué par la multiplication des poissons qui se fait dans les eaux, & l'autre par la multiplication des hommes. Ce qui me fait croire, mon Dieu, que vous

avez

avez dit aux vns & aux autres : Croiſſez & multipliez ; nous donnant, comme je penſe, par cette benediction le pouvoir d'exprimer en diverſes ſortes ce que noſtre eſprit ne comprend qu'en vne maniere, & d'entendre en pluſieurs manieres ce que nous trouvons d'obſcur dans voſtre Eſcriture, encore qu'il ne ſoit énoncé que d'vne ſorte.

telligatur non invenimus, niſi in ſignis corporaliter editis, & rebus intelligibiliter excogitatis. Signa corporaliter edita generationes aquarum propter neceſſarias cauſas carnalis profunditatis, res autem intelligibiliter excogitatas generationes humanas propter rationis fœcunditatem intelleximus. Et ideo credimus vtrique horum generi dictum eſſe abs te, Domine : Creſcite & multiplicamini. In hac enim benedictione conceſſam nobis à te poteſtatem & facultatem accipio, & multis modis enunciare quod vno modo intellectum tenuerimus, & multis modis intelligere quod obſcure vno modo enuntiatum legerimus.

5. C'eſt ainſi que les eaux de la mer ſe rempliſſent de poiſſons par les diverſes manieres dont les veritez divines ſont exprimées : Et c'eſt ainſi que la poſterité des hommes remplit la terre ; & cette terre eſt l'ame du juſte, qui

5. Sic implentur aquæ maris, quæ non moventur niſi à variis ſignificationibus ; ſic & fœtibus humanis impletur & terra, cu-

jus ariditas apparet in studio, & dominatur ei ratio.

fait paroistre par son zele à chercher les veritez divines, qu'elle a esté separée des eaux ameres de l'infidelité pour devenir vne terre seche, & que la raison domine sur elle, comme Dieu dit à l'homme, qu'il domineroit sur la terre.

Chapitre XXV.

Les fruits de la terre se doivent entendre allegoriquement des œuvres de pieté.

Volo etiam dicere, Domine Deus meus, quod me consequens tua scriptura commonet; & dicam, nec verebor. Vera enim dicam, te mihi inspirante, quod ex eis verbis voluisti vt dicerem. Neque enim alio præter te inspirante credo me verum dicere, cum tu sis veritas, omnis autem homo mēdax. Et ideo, qui loquitur mendacium, de suo loquitur.

Seigneur mon Dieu, je veux aussi dire quelle est ma pensée sur les paroles de vostre Ecriture sainte qui suivent celles dont j'ay parlé; & je le diray sans crainte, parce que je ne diray rien que de vray, & que ce que vous m'avez inspiré, & que vous avez voulu que j'entendisse par ces paroles. Car comme vous estes la verité mesme, & que tout homme est menteur, je ne sçaurois croire que je dise vray, sinon lors que vous & nul autre m'inspirerez ce que je dois dire. Puis donc que quiconque parle de luy-mesme ne peut dire que des mensonges, je ne parleray que par vous, afin de parler veritablement.

2. Ergo, vt verum loquar de tuo loquor. Ecce dedisti nobis in escam omne fœnum sativum seminans se-

2. Ie considere donc, mon Dieu, que vous nous avez donné pour nourriture toutes les plantes qui viennent de graine & de semence, & qui sont répanduës dans toute la terre, & tous

les arbres qui portent des fruits qui conservent leur espece par leur pepin ou par les noyaux qu'ils enferment, & que ce n'est pas seulement à nous que vous avez donné ces choses pour nourriture, mais aussi à tous les oiseaux du ciel, à tous les animaux de la terre, & aux serpens mesme, mais nôn point aux poissons & aux baleines.

3. Or je disois que ces fruits de la terre figurent par allegorie les œuvres de misericorde, qui procedant d'vne terre fertile & feconde soulagent nôtre prochain dans les necessitez de cette vie. Telle estoit la terre du pieux Onesiphore, à toute la maison duquel vous fistes misericorde, à cause du soulagement & de l'assistance qu'il donnoit à vostre grand serviteur Paul, & parce qu'il n'avoit point eu honte de le reverer dans ses chaisnes. Les fidelles & les disciples qui luy apporterent de Macedoine dequoy le secourir dans ses besoins firent aussi la mesme chose, & rapporterent les mesmes fruits: & nous voyons de quelle sorte ce grand Apostre plaint le malheur de quelques autres chrestiens, qui comme des arbres steriles manquerent de porter le fruit qui luy estoit deu, lors qu'il dit: Personne ne m'assista la premiere fois que je fus obligé de me défendre, mais tous m'abandonnerent:

men quod est super omnem terram, & omne lignum quod habet in se fructum seminis sativi. Nec nobis solis, sed & omnibus avibus cæli, & bestiis terræ, atque serpentibus; piscibus autem & cetis magnis non dedisti hæc.

3. Dicebamus enim eis fructibus terræ significari & in allegoria figurari opera misericordiæ, quæ hujus vitæ necessitabus exhibentur ex terra fructifera. Talis terra erat pius Onesiphorus, cujus domui dedisti misericordiam, quia frequenter Paulum tuum refrigeravit, & catenam ejus non erubuit. Hoc fecerunt & fratres, & tali fruge fructificaverunt qui quod ei deerat suppleverunt ex Macedonia. Quomodo autem dolet quædam ligna quæ fructum ei debitum non dederunt; ubi ait: In prima mea defensione nemo mihi adfuit, sed om-

nes me derelique-runt : non illis imputetur. Ista enim debentur eis qui ministrant doctrinam rationalem per intelligentias divinorum mysteriorum, & ita eis debentur tanquam hominibus : Debentur autem eis sicut animæ vivæ præbentibus se ad imitandum in omni continentia : Item debentur eis tanquam volatilibus, propter benedictiones eorum quæ multiplicantur super terram, quoniam in omnem terram exiit sonus eorum.

je prie Dieu qu'il le leur pardonne. Car cette assistance est deuë aux ministres de la parole de Dieu, de qui nous recevons l'instruction & l'intelligence des divins mysteres : Elle leur est deuë en cette qualité, comme les fruits de la terre sont destinez à la nourriture des hommes : Elle leur est deuë comme estant des ames vivantes, lors qu'ils nous proposent par leurs bonnes œuvres les exemples que nous devons imiter pour vivre dans toute sorte de pureté & de vertu : Et enfin elle leur est deuë comme à des celestes oiseaux, parce que la benediction que Dieu donne à leurs paroles fait multiplier les fidelles sur la terre, & que le bruit de leur voix s'est fait entendre jusqu'aux extremitez du monde.

Chapitre XXVI.

Que le fruit des œuvres de misericorde est dans la bonne volonté.

Pascuntur autem his escis qui lætantur eis : nec illi lætantur eis quorum Deus venter est. Neque enim & in illis qui præbent ista ea quæ dant fructus est, sed quo

Or ces fruits de misericorde & de charité ne nourrissent & ne rassasient proprement que ceux qui en ressentent vne sainte joye : mais ceux qui n'ont pour Dieu que leur ventre n'ont garde de la ressentir. Car de la part mesme de ceux qui font ces aumônes, ce n'est pas ce qu'ils donnent

qui est le fruit, mais l'esprit avec lequel ils le donnent. C'est pourquoy quand je considere cet Apostre qui ne pensoit qu'à servir Dieu, & non pas à satisfaire à son ventre, je voy quelle estoit la cause de sa joye, lors qu'il receut par Epaphrodite ce que les Philippiens luy envoyoient : Ie le voy, & ne sçaurois trop m'en réjouïr avec luy: Ie voy, dis-je, quel est le fruit de sa joye; & il n'y a que cette joye qui le remplisse & le rassasie. Car il dit en parlant avec verité: Ie me suis réjoüy infiniment au Seigneur de ce que vostre affection envers moy a commencé comme à refleurir, non qu'elle ait jamais cessé d'estre dans vostre cœur, mais la tristesse & l'ennuy l'avoient empeschée de paroistre. Ces Philippiens ayant donc esté si abattus de tristesse, que comme des branches seches & arides ils avoient cessé de produire le fruit d'vne si bonne œuvre, il se réjoüit non pour soy de ce qu'ils l'avoient assisté dans son besoin, mais pour eux mesmes de ce que leur charité avoit recommencé à pousser ses fruits. C'est pourquoy il adjoûte : Ce que je ne dis pas parce qu'il me manque quelque chose, puis que j'ay appris à me contenter de l'estat où je me trouve : je sçay vivre dans le besoin; je sçay vivre dans l'abondance : je suis accoûtumé à tout, & à tous évenemens : Ie sçay estre ras-

animo dant. Itaque ille qui Deo serviebat non suo ventri, video plane unde gaudeat; video, & congratulor ei valde. Acceperat enim à Philippe sibus quæ per Epaphroditum miserant; sed tamen, unde gaudeat video. Vnde autem gaudet inde pascitur, quia in veritate loquens; Gavisus sum (inquit) magnifice in Domino, quia tandem aliquando repullulastis sapere pro me, in quo & sapiebatis, tædium autem habuistis. Isti ergo diuturno tædio marcuerant, & quasi exaruerant ab isto fructu boni operis; & gaudet eis quia repullularunt, non sibi quia ejus indigentiæ subvenerunt. Ideo secutus ait: Non quod desit aliquid dico. Ego enim didici in quibus sum sufficiens esse: Scio & minus habere, scio & abundare: in omnibus & in omnia

imbutus sum : & satiari & esurire, & abundare, & penuriam pati: omnia possum in eo, qui me confortat.

2. Vnde ergo gaudes, ô Paule magne? Vnde gaudes? Vnde pasceris homo renovate in agnitionem Dei secundum imaginem ejus qui creavit te; & anima viva tanta continentia, & lingua volatilis loquens mysteria? Talibus quippe animantibus esca ista debetur. Quid est quod te pascit? Lætitia. Quod sequitur audiamus. Verumtamen, inquit, bene fecistis communicantes tribulationi meæ. Hinc gaudet, hinc pascitur, quia illi bene fecerunt, non quia ejus angustia relaxata est, qui dicit tibi: In tribulatione dilatasti mihi: quia & abundare & penuriam pati novit in te, qui confortas eum. Scitis enim, inquit, etiam vos Philippenses, quo-

sasié, & avoir faim: Ie sçay estre dans l'abondance, & souffrir la necessité: Et il n'y a rien que je ne puisse en celuy qui me fortifie.

2. Dequoy donc vous réjoüissez-vous, ô grand Paul? Dequoy vous réjoüissez-vous? Dequoy vous nourrissez-vous, ô homme divin que la connoissance de Dieu a renouvellé à l'image de celuy qui vous a creé? ô ame vivante & remplie de tant de vertus! ô langue qui comme vn oiseau volez par toute la terre pour annoncer ses sacrez mysteres! car c'est à de semblables ames qu'vne telle nourriture est deuë. Dites-nous donc, je vous prie, dequoy vous nourrissez-vous? De joye, me répondra-t-il. Car écoutons ce qu'il dit ensuite: Certes vous avez tres-bien fait de prendre part à mes souffrances. Il se réjoüit donc & se nourrit de ce qu'ils ont fait ce bien; & non pas de ce qu'il a eu quelque relasche dans ses souffrances, luy qui chantoit avec le Psalmiste: Vous avez fait respirer mon cœur dans l'affliction; & qui estant soustenu de vous par le courage que vous luy donniez, sçavoit se conduire avec vne égale vertu & dans l'abondance & dans la necessité. Car vous sçaviez, dit-il aux Philippiens, que lors qu'au partir de Macedoine j'ay commencé à annoncer l'Evangile,

nulle autre Eglise n'a eu communication avec moy en ce qui est de donner & de recevoir, que vous seuls qui m'avez envoyé deux diverses fois à Thessalonique les choses dont j'avois besoin.

niam in principio Evangelii cum ex Macedonia sum profectus, nulla mihi ecclesia communicavit in ratione dati & accepti, nisi vos soli, quia & Thessalonicam & semel & iterum usibus meis misistis.

3. Il se réjoüit donc de ce qu'ils ont recommencé à faire ces bonnes œuvres : il se réjoüit de les voir porter de nouveaux fruits ; & de ce que le champ de leur ame reprenoit son ancienne fertilité. Mais n'est-ce point à cause de l'avantage qu'il en reçoit puis qu'il dit qu'ils luy ont envoyé ces charitez pour s'en servir dans son besoin ? N'est-ce point, dis-je, pour ce sujet qu'il s'en réjoüit ? Non certes. Et comment le sçavons-nous ? parce que luy-mesme adjoûte : Non pas que je me soucie de ce que vous m'avez donné ; mais parce que je desire que vos ames produisent des fruits en abondance.

3. *Ad hæc bona opera eos rediisse nunc gaudet, & repullulasse lætatur, tanquam revirescente fertilitate agri. Nunquid propter usus suos, quia dixit : usibus meis misistis ? Nunquid propterea gaudet ? Non propterea. Et hoc unde scimus ? Quoniam ipse sequitur dicens : Non quia quæro datum, sed requiro fructum.*

4. I'ay appris de vous, mon Dieu, à mettre distinction entre le don & le fruit. Le don est la chose mesme que donne celuy qui nous assiste dans nos besoins, comme peut estre l'argent, la nourriture, le breuvage, le vestement, le couvert, & toute autre sorte d'assistance. Le fruit est la bonne & sincere volonté de celuy qui donne. Car no-

4. *Didici à te, Deus meus, inter datum & fructum discernere. Datum est res ipsa quam dat qui impertitur hæc necessaria, veluti est nummus, cibus, potus, vestimentum, tectum, adjutorium : fru-*

stre divin Maistre ne nous dit pas seulement : Celuy qui reçoit vn prophete: mais il ajoûte, en qualité de prophete : ny celuy qui reçoit vn homme juste : mais il ajoûte, en qualité d'homme juste, l'vn recevra la recompense du prophete, & l'autre celle de l'homme juste. Il ne dit pas seulement : Celuy qui donnera vn verre d'eau froide au moindre de ceux qui sont à moy : mais il ajoûte, en qualité de mon disciple. Et c'est sur cela qu'il dit ensuite : En verité je vous dis qu'il ne perdra pas sa recompense.

ctus autem bona & recta voluntas datoris est. Non enim ait magister bonus : Qui susceperit prophetam, tantum : sed addidit, in nomine prophetæ. Neque ait tantum : Qui susceperit justum ; sed addidit, in nomine justi. Ita quippe ille mercedem prophetæ, iste mercedem justi accipiet. Nec solum ait : Qui calicem aquæ frigidæ potum dederit vni ex minimis meis ; sed addidit, tantum in nomine discipuli. Et sic adjunxit ; Amen dico vobis non perdet mercedem suam.

5. Dans tous ces exemples, le don est de recevoir vn prophete, de recevoir vn homme juste, & de donner vn verre d'eau froide à vn disciple : & le fruit est de faire ces actions en considerant ces personnes en qualité de prophete, de juste, & de disciple. Elie recevoit de la veuve le fruit dont il estoit nourry, parce qu'elle sçavoit qu'elle nourrissoit vn homme de Dieu, & que c'estoit pour cela qu'elle le nourrissoit ; mais il ne recevoit du corbeau que le

5. Datum est suscipere prophetam, suscipere justum, porrigere calicem aquæ frigidæ discipulo: fructus autem, in nomine prophetæ, in nomine justi, in nomine discipuli hoc facere. Fructu pascitur Elias à vidua sciente quod hominem Dei pasceret, & propter hoc pasceret. Per corvum

don dont il estoit nourry : Et ce n'estoit pas l'homme interieur qui estoit nourry de ce qu'apportoit ce corbeau ; mais seulement l'exterieur, comme c'estoit luy seul qui seroit tombé dans la défaillance faute de cette nourriture.

autem dato pascebatur. Nec interior Elias, sed exterior pascebatur, qui posset etiam talis cibi egestate corrumpi.

CHAPITRE XXVII.

Ce qui est signifié par les poissons & par les baleines.

IE diray donc en vostre presence, Seigneur, ce que vous m'avez fait voir estre conforme à la verité. Lors que les hommes ignorans & infidelles, qui ne peuvent estre regenerez ny amenez à l'Eglise que par les premiers des sacremens & la grandeur des miracles, que j'estime estre marquez par les poissons & les baleines, se portent à donner la nourriture corporelle à vos enfans, ou à les assister dans quelques autres besoins de la vie presente : comme ils ignorent la cause qui les doit porter à ces actions, & quelle en doit estre la fin, ils ne les nourrissent point en effet, quoy qu'ils nourrissent leurs corps ; & ceux qu'ils assistent ne sont point nourris par eux, parce que ceux-là ne leur donnent point cette assistance par vne intention qui soit bonne & sainte, & que ceux-cy ne se réjoüissent point de leurs dons, sçachant qu'ils sont encore infructueux. Or l'esprit

IDeoque dicam quod verum est coram te, Domine. Cum homines idiotæ atque infideles, quibus initiandis atque lucrandis necessaria sunt sacramenta initiorum, & magnalia miraculorum quæ nomine piscium & cetorum significari credidimus, suscipiunt corporaliter reficiendos, aut in aliquo præsentis vitæ vsu adjuvandos pueros tuos, cum id quare faciendum sit & quo pertineat ignorent. Nec illi istos pascunt, nec isti ab illis pascuntur, quia nec illi hæc sancta & recta voluntate operantur, nec isti eorum datis vbi fru-

ctum nondum vident lætantur. Inde quippe animus paſcitur unde lætatur. Et ideo piſces & ceti non veſcuntur eſcis quas non germinat niſi jam terra ab amaritudine marinorum fluctuum diſtincta atque diſcreta.

ne ſe nourrit que de ce qui luy donne du contentement & de la joye : C'eſt pourquoy ces poiſſons & ces baleines n'ont garde de ſe repaiſtre de ces viandes que la terre ne ſçauroit produire qu'aprés avoir eſté purifiée de l'amertume de ſes eaux ſalées.

CHAPITRE XXVII.

Pourquoy Dieu dit que toutes les creatures qu'il avoit faites eſtoient extrémement bonnes.

Et vidiſti, Deus, omnia quæ feciſti : & ecce bona valde. Quia & nos vidimus ea : & ecce omnia bona valde. In ſingulis generibus operum tuorum cum dixiſſes ut fierent, & facta eſſent, illud atque illud vidiſti quia bonum eſt. Septies numeravi ſcriptum eſſe, te vidiſſe quia bonum eſt quod feciſti : & hoc octavum eſt, qui vidiſti omnia quæ feciſti ; & ecce non

VOVS viſtes, mon Dieu, toutes les choſes que vous aviez faites, & vous les trouvaſtes fort bonnes. Nous les voyons auſſi, & les trouvons telles. Quant à chacun de vos ouvrages en particulier, ayant dit qu'il fuſt fait, & ayant eſté fait, vous avez conſideré celuy-cy ou celuy-là, & avez trouvé qu'il eſtoit bon. I'ay remarqué qu'il eſt écrit par ſept fois, que vous avez trouvé que ce que vous aviez fait eſtoit bon ; & qu'il eſt dit à la huitiéme, qu'aprés avoir conſideré toutes les choſes que vous aviez faites, non ſeulement vous les aviez trouvées bonnes, mais fort bonnes par le rapport qu'elles avoient toutes enſemble. Car chacune d'elles

en particulier n'estant que bonne, elles se sont trouvées extrémement bonnes, lors qu'elles ont esté considerées toutes ensemble. C'est ce qui se void aussi par la beauté des corps qui sont beaux, parce qu'vn corps composé de toutes ses parties est incomparablement plus beau que chacune de ces parties qui le composent avec vne proportion si admirable, encore que chacune d'elles en particulier soit belle.

solum bona, sed etiam valde bona tanquam simul omnia. Nam singula tantum bona erant, simul autem omnia & bona & valde. Hoc dicunt etiam quæque pulchra corpora, quia longe multo pulchrius est corpus quod ex mēbris pulchris omnibus constat, quam ipsa membra singula quorum ordinatissimo conventu completur vniversum, quamvis & illa etiam singulatim pulchra sint.

CHAPITRE XXIX.

Comment Dieu a veu huit fois, que ce qu'il avoit fait estoit bon.

I'AY consideré avec attention s'il estoit vray que vous eussiez veu sept ou huit fois que vos œuvres estoient bonnes, puis qu'elles vous estoient agreables; & je n'ay point trouvé que dans vostre maniere de voir les choses, il y ait aucuns temps selon lesquels je pusse comprendre que vous ayez veu autant de diverses fois les choses que vous avez faites. Surquoy j'ay dit: O mon Dieu, vostre Escriture sainte n'est-

ET attendi vt invenirem vtrum septies vel octies videris quia bona sunt opera tua cum tibi placuerunt, & in tua visione non inveni tempora per quæ intelligerē, quod toties videris quæ fecisti, & dixi: O Domine, nonne ista scriptura tua

vera est, quoniam tu verax & veritas edidisti eam? Cur ergo tu mihi dicis non esse in tua visione tempora; & ecce scriptura tua mihi dicit per singulos dies ea quæ fecisti te vidisse quia bona sunt; & cum ea numerarem inveni quoties.

elle pas veritable, puis que vous qui estes veritable & la mesme verité l'avez dictée à celuy qui l'a écrite? Pourquoy me dites-vous donc que dans vôtre maniere de voir les choses il ne se rencontre aucun temps, & que vostre Ecriture me dit que vous avez veu en chaque jour les choses que vous aviez faites, & les aviez trouvées bonnes; de sorte qu'en ayant compté le nombre j'ay trouvé que ç'a esté tant de fois?

2. Ad hæc tu dices mihi, quoniam tu es Deus meus, & dicis voce forti in aurem interiorem servo tuo perrũpens meam surditatẽ, & clamans: O homo, nẽpe, quod scriptura mea dicit, ego dico. Et tamen illa temporaliter dicit, verbo autẽ meo tẽpus non accidit, quia æquali mecum æternitate consistit. Sic ea quæ vos per spiritũ meũ videtis ego video, sicut ea quæ vos per spiritũ meum dicitis ego dico. Atque ita cum vos temporaliter ea videatis, non ego temporaliter video: quemadmodum cum vos tẽporaliter ea dicatis, non ego temporaliter dico.

2. Or parce que vous estes mon Dieu, vous me répondez & criez d'vne voix si forte aux oreilles interieures de vostre serviteur, qu'elle surmonte ma surdité & me fait entendre ces paroles: O homme, ce que mon Ecriture dit, c'est moy qui le dis; mais elle le dit temporellement, au lieu qu'il ne se rencontre point de temps en ce qui est dit par mon Verbe, parce qu'il subsiste dans vne eternité égale à la mienne: De mesme je voy les choses que vous voyez par mon esprit, comme je dis celles que vous dites par ce mesme esprit. Mais encore que vous les voyiez dans le temps, je ne les voy pas dans le temps: tout de mesme qu'encore que vous les disiez dans le temps, je ne les dis pas dans le temps.

CHAPITRE XXX.

Contre les resveries des Manichéens.

SEIGNEVR mon Dieu, vous avez fait distiller dans mon âme vne goutte de la liqueur si douce & si précieuse de vostre verité, & j'ay connu qu'il y a quelques personnes qui osent trouver à redire à vos ouvrages, quoy qu'ils soient si excellens & si admirables. Ils disent que vous en avez fait plusieurs par necessité, comme les cieux & les astres ; & que vous ne les avez pas composez d'vne matiere que vous ayez creée, mais d'vne matiere qui l'estoit déja & qui procedoit d'ailleurs, laquelle vous avez seulement rassemblée, & en avez basty & formé ces globes étincelans de lumiere, ainsi que des murailles & des remparts que vous avez élevez aprés avoir remporté la victoire de vos ennemis, afin de leur oster le moyen de pouvoir à l'avenir se revolter contre vous.

2. Ils adjoustent qu'il y a d'autres choses que vous n'avez point faites & formées, comme tous les corps revestus de chair, tous les petits animaux, & toutes les plantes attachées à la terre par leurs racines : Mais qu'vn esprit qui n'a point esté creé par vous, qui est d'vne autre nature que vous, & qui

ET audivi, Domine Deus meus, & elinxi stillam dulcedinis ex tua veritate, & intellexi quoniam sunt quidam quibus displicent opera tua : & multa eorum dicunt te fecisse necessitate compulsũ, sicut fabricas cælorum & compositiones syderum; & hoc non de tuo, sed jam fuisse alibi creata & aliunde, quæ tu contraheres & compaginares atque contexeres, cum de hostibus victis mundana mœnia molireris, vt ea constructione devicti adversus te iterũ rebellare non possent.

2 Alia verò nec fecisse te, nec omninò compegisse, sicut omnes carnes, & minutissima quæque animantia, & quicquid radicibus terram tenet : sed hostilem mentem naturamque aliam,

non abs te conditam tibique contrariam, in inferioribus mundi locis ista gignere atque formare. Insani dicunt hæc, quoniam non per spiritum tuum vident opera tua, nec te cognoscunt in eis.

vous est opposé, a formé & produit toutes ces choses dans les plus basses parties du monde. Ces insensez tiennent ces discours, dautant qu'ils ne connoissent pas par vostre esprit quelles sont vos œuvres, & qu'ils ne vous connoissent point en elles.

CHAPITRE XXXI.

Les gens de bien approuvent tout ce qui est agreable à Dieu.

QVi autem per spiritum tuum vident ea, tu vides in eis. Ergo cum vident quia bona sunt, tu vides quia bona sunt: & quæcunque propter te placent, tu in eis places; & quæ per spiritum tuum placent nobis, tibi placent in nobis. Quis enim scit hominum quæ sunt hominis, nisi spiritus hominis qui in ipso est? Sic & quæ Dei sunt nemo scit, nisi spiritus Dei. Nos autem, inquit, non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex

MAIS quant à ceux qui voyent ces choses par vostre esprit, c'est vous qui les voyez par eux; & ainsi lors qu'ils voyent qu'elles sont bonnes, c'est vous qui voyez qu'elles le sont. C'est vous qui nous plaisez en toutes les choses qui nous plaisent à cause de vous, & qui en nous prenez plaisir à tout ce qui nous plaist par vostre esprit: Car qui est l'homme qui connoisse ce qui est de l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est dans luy-mesme? ainsi il n'y a que l'esprit de Dieu, qui connoisse ce qui est de Dieu. Aussi, dit l'Apostre, nous n'avons point receu l'esprit du monde, mais l'esprit qui procede de Dieu, afin que nous connoissions quelles sont les graces que Dieu nous a faites: Ce qui m'oblige de dire à son imitation: Certes personne

ne peut connoiſtre les choſes qui ſont de Dieu ſinon l'eſprit de Dieu meſme.

Deo eſt, vt ſciamus quæ à Deo donata ſunt nobis. Et admoneor vt dicam: Certe nemo ſcit quæ Dei ſunt, niſi ſpiritus Dei.

2. Comment ſçavons-nous donc nous-meſmes quelles ſont les choſes qui nous ſont données de Dieu? On me répondra, parce que nous ne le ſçavons que par ſon eſprit; & ainſi il eſt toûjours vray qu'il n'y a que l'eſprit de Dieu qui le ſçait. Car comme il eſt dit avec verité dans l'Egliſe à ceux qui parloient par l'eſprit de Dieu: Ce n'eſt pas vous qui parlez: on peut dire de meſme à ceux qui ſçavent quelque choſe par l'eſprit de Dieu: Ce n'eſt pas vous qui le ſçavez. De meſme l'on peut fort bien dire à ceux qui voyent par l'eſprit de Dieu qu'vne choſe eſt bonne: Ce n'eſt pas vous qui le voyez. Et ainſi en tout ce que l'eſprit de Dieu leur fait voir eſtre bon, ce n'eſt pas eux, mais c'eſt Dieu qui voit qu'il eſt bon.

2. Quomodo ergo ſcimus & nos quæ à Deo donata ſunt nobis? Reſpondetur mihi: quoniam quæ per ejus ſpiritum ſcimus etiam ſic nemo ſcit, niſi ſpiritus Dei. Sicut enim recte dictum eſt: Non enim vos eſtis qui loquimini, eis qui in ſpiritu Dei loquerentur: ſic recte dicitur: Non vos eſtis qui ſcitis, eis qui in Dei ſpiritu ſciunt. Nihilominus igitur recte dicitur: Non vos eſtis qui videtis, eis qui in ſpiritu Dei vident. Ita quidquid in ſpiritu Dei vident quia bonum eſt, non ipſi, ſed Deus videt quia bonum eſt.

3. Il ſe trouve donc en cela trois choſes differentes. La premiere eſt, lors que quelqu'vn eſtime que ce qui eſt bon ſoit mauvais, comme font ceux dont j'ay parlé. La ſeconde eſt, lors

3. Aliud ergo eſt, vt putet quiſque malum eſſe quod bonum eſt, quales ſupradicti ſunt. Aliud, vt quod bo-

num est videat homo quia bonum est, sicut multis tua creatura placet quia bona est, quibus tamen non tu places in ea, vnde frui magis ipsa quam te volunt. Aliud autem, vt cum aliquid videt homo quia bonum est, Deus in illo videat quia bonum est, vt scilicet ille ametur in eo quod fecit, qui non amaretur nisi per Spiritum quem dedit; quoniam charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis, per quem videmus quia bonum est quicquid aliquo modo est. Ab illo enim est qui non aliquomodo est, sed quod est, est.

qu'vn homme voit par luy-mesme ce qui est bon en reconnoist la bonté, comme il y en a plusieurs à qui vos creatures plaisent à cause qu'elles sont bonnes, sans que vous leur plaisiez neanmoins en elles, parce qu'ils aiment mieux joüir d'elles que joüir de vous. Et enfin la derniere est, lors qu'vn homme voyant qu'vne chose est bonne, c'est Dieu mesme qui le voit en luy, parce que c'est Dieu mesme que l'on aime dans son ouvrage : & que nous ne le sçaurions aimer que par le saint Esprit qu'il nous a donné, puis que comme dit l'Apostre, la charité de Dieu est répanduë dans nos cœurs par le saint Esprit qui nous est donné, & par lequel nous voyons que tout ce qui est en quelque maniere que ce puisse estre est bon, dautant qu'il procede de celuy qui n'est pas en quelque maniere, mais qui est absolument l'estre mesme.

CHAPITRE XXXII.

Il fait vn abregé de tous les ouvrages de Dieu dans la creation du monde.

GRatias tibi, Domine. Videmus cælum & terram, sive corporalem partem su-

IE vous rends graces, mon Dieu, de tous les ouvrages merveilleux que vous avez faits. Nous voyons le ciel & la terre, soit que l'on entende par

par là les deux parties du monde corporel, la ſuperieure & l'inferieure, ou que l'vn nous marque la nature ſpirituelle, & l'autre la corporelle. Nous voyons que pour l'ornement de ces deux parties qui compoſent ou toute la machine de cet vnivers, ou generalement toutes les creatures, la lumiere a eſté faite & diviſée des tenebres, Nous voyons le firmament du ciel, ſoit que ce firmament ſoit le premier corps du monde, & qu'il ſoit placé entre ces eaux ſuperieures qui ſont toutes ſpirituelles, & ces eaux inferieures qui ſont toutes corporelles, ou bien que ce ſoit cette eſpece & cette étenduë de l'air qui porte auſſi le nom de ciel dans laquelle volent les oiſeaux, & qui eſt compriſe entre les eaux que les vapeurs élevent au deſſus d'eux, & qui forment ces douces roſées qui tombent durant la nuit lors meſme que le temps eſt ſerein & ſans nuages, & entre ces autres eaux qui eſtant plus groſſieres & plus peſantes coulent & flottent ſur la terre.

periorem atque inferiorem, ſive ſpiritalem corporalemque creaturam: atque in ornatu harum partium quibus conſtat vel univerſa mundi moles, vel univerſa omnino creatura, videmus lucem factam diviſamque à tenebris. Videmus firmamentum cæli, ſive inter ſpiritales aquas ſuperiores & corporales inferiores primarium corpus mundi, ſive hoc ſpacium aëris, quia & hoc vocatur cælum per quod vagantur volatilia cæli inter aquas, quæ vaporaliter eis ſuperferuntur & ſerenis etiam noctibus rorant, & has quæ in terris graves fluitant.

2. Nous voyons dans les campagnes de la mer la beauté de cette grande multitude d'eaux ainſi raſſemblées. Nous voyons la terre ferme, ſoit qu'elle ſoit encore informe, ou que déja elle ſoit formée afin d'eſtre renduë viſible & capable de produire des herbes & des plantes. Nous voyons les aſtres

2. Videmus congregatarum aquarum ſpeciem per campos maris, & aridam terram vel nudatam vel formatam ut eſſet viſibilis & compoſita, herbarumque atque arborum materiem,

Videmus luminaria fulgere desuper, solem sufficere diei, lunam & stellas consolari noctem, atque his omnibus notari & significari tempora. Videmus humidam usquequaque naturam, piscibus & belluis & alitibus fœcundatam, quod aëris corpulentia quæ volatus avium portat aquarum exhalatione concrescit.

briller sur nos testes. Nous voyons que le soleil suffit seul à former le jour; Que la lune & les estoiles éclairent la nuit dans ses tenebres; & que tous ensemble ils distinguent & marquent les temps. Nous voyons cet humide élement dont j'ay parlé, estre fecond en poissons dont il y en a d'vne grandeur prodigieuse, & en diverses sortes d'oiseaux, parce que la vapeur de l'eau épaissit le corps de l'air, afin de le rendre plus capable de soûtenir le vol des oiseaux du ciel.

3. *Videmus terrenis animalibus faciem terræ decorari; hominemque ad imaginem & similitudinem tuam cunctis irrationalibus animantibus ipsa tua imagine ac similitudine, hoc est rationis & intelligentiæ virtute, præponi. Et quemadmodum in ejus anima aliud est quod consulendo dominatur, aliud quod subditur ut obtemperet, sic viro factam esse etiam corporaliter feminam, quæ haberet quidem in mente rationalis intelligentiæ parem*

3. Nous voyons que toute la surface de la terre est parée de ce grand nombre d'animaux qu'elle nourrit; & que l'homme comme ayant esté creé à vôtre image regne sur eux par le pouvoir que luy donne cette divine ressemblance, qui n'est autre chose que l'intelligence & la raison : Et que tout de mesme que dans nostre ame il y a vne partie dominante qui agit par jugement & par déliberation, & vne autre qui est soûmise & qui obeït; ainsi la femme ayant esté creée pour l'homme, quoy qu'elle ait dans l'esprit vne intelligence raisonnable pareille à la sienne, neanmoins en ce qui est du corps son sexe l'assujettit à l'homme, comme la partie qui nous porte à agir & où se forment les passions, doit estre soûmise à la raison, & emprunter d'el-

le la lumiere qui la regle dans ses actions. Nous voyons dis-je, toutes ces choses. Nous voyons que chacunes d'elles sont bonnes, & que toutes ensemble sont tres-bonnes.

naturam, sexu tamen corporis ita masculino sexui subjiceretur, quemadmodum subjicitur appetitus actionis ad concipiendum de ratione mentis recte agendi solertiam. Videmus hæc, & singula bona, & omnia bona valde.

CHAPITRE XXXIII.

Que Dieu à creé le monde d'vne matiere qu'il avoit creée au mesme temps.

QVE vos ouvrages vous loüient donc, Seigneur, afin de nous exciter à vous aimer; & faites que nous vous aimions afin que vos ouvrages vous loüient, ces ouvrages qui ont dans le temps leur commencement & leur fin, leur naissance & leur mort, leur accroissement & leur défaillance, leurs beautez & leurs défauts; & ainsi ils ont tous leur matin & leur soir, quoy que cela paroisse moins clairement dans les vns, & plus clairement dans les autres. Car ils ont tous esté faits de rien par vous, mais non pas de vous, ny d'aucune autre substance qui vous fust contraire ou qui eust esté auparavant, mais d'vne matiere que vous aviez creée en mesme temps, puis que

Laudent te opera tua vt amemus te, & amemus te vt laudent te opera tua, quæ habent initium & finem ex tempore, ortum & occasum, profectum & defectum, speciem & privationem. Habent ergo consequentia mane & vesperam partim latenter, partim evidenter. De nihilo enim à te, non de te facta sunt, non de aliqua non tua, vel quæ antea fuerit, sed de concreata

id est simul à te creata materia, quia ejus informitatem sine ulla temporis interpositione formasti.

2. Nam cum aliud sit cæli & terræ materies, aliud cæli & terræ species, materiam quidem de omnino nihilo, mundi autem speciem de informi materia, simul tamen utrumque fecisti, ut materiam forma nulla moræ intercapedine sequeretur.

d'informe qu'elle estoit vous luy avez donné vne forme, sans qu'il y ait eu le moindre intervalle de temps entre la creation de l'vne & la formation de l'autre.

2 Ainsi encore qu'il y ait de la difference entre la matiere du ciel & de la terre, & la beauté de ce mesme ciel & de cette mesme terre, vous avez neanmoins fait l'vn & l'autre en mesme temps en tirant cette matiere d'vn pur neant, & en tirant la beauté de cet vnivers de cette matiere qui estoit informe; & vous l'avez fait en telle sorte, que sans qu'il y ait eu vn seul moment de retardement la forme a suivy la matiere.

CHAPITRE XXXIV.

Allegories de tout ce qui s'est passé dans la creation du Monde.

INspeximus etiam propter quorum figurationem ista vel tali ordine fieri, vel tali ordine scribi voluisti, & vidimus quia bona sunt singula, & omnia bona valde, in verbo tuo, in unico tuo, cælum & terram, caput & corpus ecclesiæ,

I'AY aussi consideré ce que vous avez voulu figurer, lors qu'il vous a plû que toutes choses fussent faites ou écrites en la maniere que j'ay dit; & j'ay connu qu'estant bonnes separément, elles sont tres-bonnes toutes ensemble, & qu'elles subsistent dans vostre Verbe, dans vostre Fils vnique; & qu'avant la naissance des temps, avant qu'il y eust ny matin ny soir le ciel & la terre estoient, parce que le

chef & le corps de voſtre Egliſe eſtoient dans voſtre predeſtination eternelle. Mais lors que vous avez commencé d'accomplir dans le temps ce que vous aviez ordonné avant tous les temps, (afin de rendre manifeſte ce que vous avez tenu caché, & reformer nos deſordres lors que nous eſtions accablez ſous le poids de nos pechez, & que nous eſtant éloignez de vous pour nous precipiter dans vn abyſme de tenebres, voſtre Eſprit ſaint eſtoit comme ſuſpendu au deſſus de nous pour nous ſecourir dans le temps que vous aviez ordonné) vous avez juſtifié les impies; vous les avez ſeparez d'avec les pecheurs; vous avez fondé & affermy l'autorité de vos ſaintes Ecritures, en l'eſtabliſſant entre ceux qui par leur docilité à vos ſaintes inſtructions ſeroient capables d'enſeigner les autres par la ſuperiorité que vous leur donneriez ſur eux, & ceux qui leur ſeroient aſſujettis; & vous avez raſſemblé en vn meſme corps, par vne conſpiration dans les meſmes deſſeins, toute la multitude des infidelles, afin de faire paroiſtre les ſaintes affections des fidelles, qui produiroient pour vous plaire des œuvres de miſericorde, en diſtribuant aux pauvres leurs biens terreſtres pour acquerir les celeſtes.

in prædeſtinatione ante omnia tempora, ſine mane & veſpera. Vbi autem cœpiſti prædeſtinata temporaliter exequi, vt occulta manifeſtares & incompoſita noſtra componeres, quoniam ſuper nos erant peccata noſtra, & in profundum tenebroſum abieramus abs te; & ſpiritus tuus bonus ſuperferebatur ad ſubveniendum nobis in tempore opportuno; & juſtificaſti impios, & diſtinxiſti eos ab iniquis; & ſolidaſti autoritatem libri tui inter ſuperiores qui tibi dociles eſſent, & inferiores qui eis ſubderentur; & congregaſti ſocietatem infidelium in vnam conſpirationem, vt apparerent ſtudia fidelium, & tibi opera miſericordiæ parerent, diſtribuentes etiam pauperibus terrenas facultates ad acquirenda cæleſtia.

2. Vous avez auſſi fait reluire vos ſaints comme des aſtres dans le firma-

2. Et inde accendiſti quædam lumi-

naria in firmamento verbum vitæ habentes sanctos tuos, & spiritalibus donis prælata sublimi autoritate fulgentes, & inde ad imbuendas infideles gentes sacramenta & miracula visibilia, vocesque verborum secundum firmamentum libri tui, quibus etiam fideles benedicerentur ex materia corporali produxisti; & deinde fidelium animam vivam per affectus ordinatos continentiæ vigore formasti.

ment: vous avez mis des paroles de vie en leur bouche, & les avez fait éclater par les dons spirituels dont vous les avez favorisez, & par cette autorité si élevée que vous leur avez donnée sur tout le reste des hommes. Vous vous estes servy pour instruire les nations infidelles d'vne matiere corporelle avec laquelle vous avez operé tant de mysteres, tant de miracles visibles, & fait former en gardant toûjours la soûmission à l'autorité de vos saintes Escritures, tant de paroles sensibles dont la benediction s'est mesme répanduë sur les fidelles.

3. *Atque inde tibi soli mentem subditam, & nullius autoritatis humanæ ad imitandum indigentem renovasti ad imaginem & similitudinem tuam; præstantique intellectui rationabilem actionem tanquam viro feminam subdidisti, omnibusque tuis ministeriis ad perficiendos fideles in hac vita necessariis, ab eisdem*

3. Vous avez par des affections chastes & pures, & par vne parfaite continence formé dans ces mesmes fidelles vne ame vivante; & avez de telle sorte assujetty leur esprit à vostre seule volonté, & l'avez rendu si indépendant de l'autorité des hommes, & si affranchy du besoin de les imiter, que vous l'avez renouvellé à vostre image & à vostre ressemblance. Vous avez assujetty à cette haute intelligence toutes les actions raisonnables, comme la femme est assujettie à son mary : & parce que les fidelles avoient necessairement besoin du secours de vos mini-

ſtres pour avancer dans la vertu & arriver à la perfection, vous avez voulu que ces meſmes fidelles les aſſiſtaſſent dans leurs beſoins temporels par des œuvres de miſericorde qui leur fuſſent vtiles pour l'éternité. Nous voyons, Seigneur, toutes ces choſes, & elles ſont ſans doute tres-bonnes: Nous les voyons, parce que vous les voyez dans nous, vous qui nous avez donné l'eſprit par lequel nous ſommes capables de les voir & de vous aimer en elles.

fidelibus ad vſus temporales fructuoſa in futurum opera præberi voluiſti. Hæc omnia videmus, & bona ſunt valde, quoniam tu ea vides in nobis, qui ſpiritum quo ea videremus & in eis te amaremus dediſti nobis.

CHAPITRE XXXV.

Il demande à Dieu ſa paix.

EN ſuite de tant de faveurs, donnez-nous s'il vous plaiſt, mon Dieu, voſtre paix, vne paix tranquille, vne paix du jour du Sabbat qui eſt vn jour de repos, vne paix qui ſoit comme vn clair midy toûjours permanent & toûjours fixe ſans eſtre ſuivy d'aucun ſoir. Car tout cet ordre ſi merveilleux & ſi admirable de tant de choſes excellentes, paſſera aprés avoir accomply ce à quoy il a eſté deſtiné, parce que comme il a eu vn matin, il aura auſſi vn ſoir.

DOmine Deus pacem da nobis, omnia enim præſtitiſti nobis, pacem quietis, pacem ſabbati, pacem ſine veſpera. Omnis quippe iſte ordo pulcherrimus rerum valde bonarum modis ſuis peractis tranſiturus eſt, & mane quippe in eis factum eſt, & veſpera.

CHAPITRE XXXVI.

Pourquoy le septiéme jour n'a point eu de soir.

Dies autem septimus sine vespera est, nec habet occasum, quia sanctificasti eum ad permansionem sempiternam, vt id quod tu post opera tua bona valde, quamvis ea quietus feceris, requievisti septimo die, hoc praeloquatur nobis vox libri tui, quod & nos post opera nostra, ideo bona valde quia tu nobis ea donasti, sabbato vitae aeternae requiescamus in te etiam.

OR le septiéme jour n'a point eu de soir ny de couchant, parce que vous l'avez sanctifié pour le faire subsister eternellement, afin que le repos que vous avez pris en ce jour aprés avoir fait tant d'admirables ouvrages, quoy qu'en les faisant vous soyez toûjours demeuré dans vn plein repos, nous fist entendre par l'oracle de vôtre Ecriture sainte, qu'aprés avoir accomply nos bonnes œuvres, qui ne sont bonnes que parce que ce sont en nous des dons de vostre grace, nous devons aussi nous reposer en vous dans ce glorieux jour du Sabbat d'vne vie eternelle & bienheureuse.

CHAPITRE XXXVII.

De quelle sorte Dieu se repose dans nous.

Tunc enim sic requiesces in nobis quemadmodum nunc operaris in nobis; & ita erit illa requies tua per nos quemadmodum sunt ista opera tua per nos.

CE sera alors que vous vous reposerez en nous, mon Dieu, de la mesme sorte que vous operez maintenant en nous: & ce repos dont nous joüirons sera vostre repos, parce que ce sera vous qui nous en ferez joüir, comme les bonnes œuvres que nous faisons sont vos œuvres, parce que

c'eſt vous qui nous les faites faire. Car pour ce qui eſt de vous, Seigneur, vous agiſſez ſans ceſſe, & vous vous repoſez ſans ceſſe. Ce n'eſt pas ſeulement durant quelque temps que vous voyez ce que vous voyez: Ce n'eſt pas ſeulement durant quelque temps que vous agiſſez; & ce n'eſt pas ſeulement durant quelque temps que vous prenez du repos. Et cependant c'eſt vous qui nous faites voir ce que nous voyons dans le temps: C'eſt vous qui formez le temps meſme; & c'eſt vous qui nous faites avoir ce repos qui nous affranchira des loix du temps.

Tu autem, Domine, ſemper operaris, & ſemper requieſcis. Nec vides ad tempus; nec moveris ad tempus; nec quieſcis ad tempus; & tamen facis & viſiones temporales: & ipſa tempora, & quietem in tempore.

CHAPITRE XXXVIII.

De la difference qu'il y a entre la connoiſſance de Dieu & celle des hommes.

NOVS voyons donc toutes ces choſes que vous avez creées, parce qu'elles ſont. Et au contraire, mon Dieu, c'eſt parce que vous les voyez, qu'elles ſont. Nous voyons au dehors ce qu'elles ſont, & au dedans qu'elles ſont bonnes. Mais vous, vous les voyez dans vous-meſme lors qu'elles ſont faites, comme c'eſt dans vous-meſme que vous avez veu qu'il eſtoit à propos de les faire. Nous ſommes maintenant portez à faire le bien aprés que noſtre cœur en a conceu le deſſein par le mouvement de voſtre eſprit: mais aupara-

Nos itaque iſta quæ feciſti videmus, quia ſunt. Tu autem quia vides ea ſunt. Et nos foris videmus quia ſunt, & intus quia bona ſunt: tu autem ibi vidiſti facta, vbi vidiſti facienda. Et nos alio tempore moti ſumus ad benefaciendum poſteaquam concepit de ſpiritu tuo cor noſtrum. Priore autem tempore ad ma-

le faciendum movebamur deserentes te. Tu vero, Deus summe, vne, bone, nunquam cessasti benefacere. Et sunt quædam bona opera nostra ex munere quidem tuo, sed non sempiterna; post illa nos requieturos in tua grandi sanctificatione speramus. Tu autem bonum nullo indigens bono semper quietus es quoniam tua quies tu ipse es.

vant nous ne nous portions qu'au mal en nous éloignant de vous : Au lieu que vous, mon Dieu, qui estes la souveraine & vnique bonté, n'avez jamais cessé de bien faire. Nous faisons par vostre grace quelques bonnes œuvres; mais elles ne sont pas perpetuelles : Et aprés cela nous esperons de jouïr d'vn parfait repos dans cette admirable sanctification de vos éleus. Mais vous qui estes le bien qui n'a besoin de nul autre bien, vous estes toûjours dans le repos, parce que vous estes vous-mesme vostre repos.

2. Et hoc intelligere quis hominum dabit homini? Quis angelus angelo? Quis angelus homini? A te petatur, in te quæratur, ad te pulsetur, sic, sic accipietur, sic invenietur, sic aperietur. Amen.

2. Qui est l'homme qui puisse donner l'intelligence de ces grandes veritez à vn autre homme? Qui est l'ange qui la puisse donner à vn ange? Et qui est l'ange qui la puisse donner à vn homme? C'est à vous qu'il la faut demander, mon Dieu, c'est en vous qu'il la faut chercher, & c'est à vostre porte qu'il faut frapper. C'est ainsi qu'on la recevra, c'est ainsi qu'on la trouvera, & c'est ainsi que l'on entrera. Ainsi soit-il.

FIN.

811

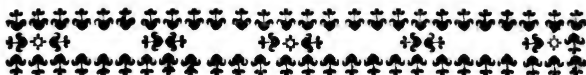


TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. IL admire comment Dieu estant si grand, & l'homme si bas & si miserable, il ose entreprendre de le loüer. 1

CHAP. II. Il prie Dieu de venir en luy, & monstre que Dieu est en l'homme, & l'homme en Dieu. 3

CHAP. III. Dieu est par tout, & est tout entier en chaque chose. 4

CHAP. IV. Il décrit d'vne maniere admirable la grandeur & la toute-puissance de Dieu. 6

CHAP. V. Il demande à Dieu son amour, & le pardon de ses pechez. 9

CHAP. VI. Il décrit le commencement de son enfance; & parle ensuite d'vne maniere tres-haute de la providence & de l'eternité de Dieu. 11

CHAP. VII. Il montre que l'enfance mesme est assujettie à divers pechez. 18

CHAP. VIII. Il décrit de quelle sorte les enfans apprennent à parler. 23

CHAP. IX. Il parle de l'aversion pour l'étude, de l'amour du jeu, & de la crainte des chastimens qui sont ordinaires aux enfans. 25

CHAP. X. Il explique de quelle sorte l'amour du jeu, des fables, & des spectacles le rendoit paresseux dans ses études. 30

CHAP. XI. Il décrit de quelle sorte estant tombé malade dans son enfance il desira d'estre baptisé; & ce qui porta sa mere à differer son baptesme. 32

CHAP. XII. Comme Dieu faisoit tourner à son bien la contrainte dont on vsoit envers luy pour le faire étudier. 36

CHAP. XIII. De la vanité des fables & des fictions poëtiques qu'il aimoit avec passion. 37

CHAP. XIV. Son aversion pour l'étude de la langue grecque. 42

CHAP. XV. Priere à Dieu. 44
CHAP. XVI. Contre les fables impudiques. 45
CHAP. XVII. Il se plaint de la vanité qu'on luy donnoit en l'exerçant à imiter en prose les pensées des poëtes, & à les reciter en public. 49
CHAP XVIII. Que les hommes ont plus de soin d'observer les loix des grammairiens que celles de Dieu. 51
CHAP. XIX. Des dereglemens des enfans qui passent ensuite dans les âges plus avancez. 55
CHAP. XX. Il rend graces à Dieu des biens qu'il avoit receus de luy dans son enfance. 58

LIVRE SECOND.

CHAP. I. IL commence à raconter les desordres de sa jeunesse. 61
CHAP. II. Qu'à l'âge de seize ans il se laissa emporter dans les débauches. 62
CHAP. III. Qu'estant retourné chez luy il se laissa emporter dans les débauches nonobstant les remonstrances de sa mere. Des fautes qu'on avoit faites dans son éducation. 67
CHAP. IV. D'vn larcin qu'il fit avec quelques-vns de ses compagnons. 74
CHAP. V. Que les pechez & les crimes ne se commettent d'ordinaire que par le desir d'acquerir les biens de ce monde, ou par la crainte de les perdre. 76
CHAP. VI. Il montre excellemment qu'il se trouve dans les pechez vne fausse imitation de Dieu, & il la recherche dans son larcin. 79
CHAP. VII. Il louë Dieu de ce qu'il luy a pardonné les pechez qu'il a commis, & l'a empesché d'en commettre plusieurs autres. 85
CHAP. VIII. Qu'il avoit aussi aimé en ce larcin le plaisir de le commettre en compagnie. 87
CHAP IX. Combien l'exemple & la compagnie font commettre de pechez que l'on ne commettroit point seul. 88
CHAP. X. Il déteste son peché, & desire de se reposer en Dieu. 90

LIVRE TROISIEME.

CHAP. I. ESTant allé à Carthage pour y achever ses estudes, il se laissa emporter à l'amour deshonneste. 92
CHAP. II. Il déplore l'amour qu'il avoit pour les comedies, &

le plaisir qu'il sentoit à y estre émeu de douleur. 94
CHAP. III. Il parle encore de ses amours, & de l'éloignement qu'il avoit de l'insolence des jeunes gens de Carthage. 99
CHAP. IV. Qu'à l'âge de dix-neuf ans la lecture d'vn livre de Ciceron luy inspira vn violent amour pour la sagesse. 102
CHAP. V. Que son orgueil luy donna du dégoust pour l'Ecriture sainte, à cause de la simplicité de son style. 105
CHAP. VI. Comme il tomba dans l'heresie des Manichéens. 106
CHAP. VII. Il refute les erreurs des Manichéens touchant la nature de Dieu, & la vertu des anciens Patriarches. 112
CHAP. VIII. Que ce qui est contre la nature ne peut estre permis; mais que ce qui est contre la coustume & les loix des hommes devient permis quand Dieu le commande. 118
CHAP. IX. Que les jugemens de Dieu sont souvent differens de ceux des hommes touchant les actions bonnes ou mauvaises. 124
CHAP. X. Resveries des Manichéens touchant les fruits de la terre. 126
CHAP. XI. Prieres & larmes de sainte Monique pour la conversion de son fils. Revelation qu'elle en eut en songe neuf ans auparavant qu'elle arrivast. 127
CHAP. XII. Belle parole d'vn Evesque à sainte Monique touchant la future conversion de son fils. 131

LIVRE QVATRIE'ME.

CHAP. I. DVrant neuf ans il estoit trompé & trompoit les autres, ne suivant que l'erreur & la vanité. 134
CHAP. II. Il enseigne la Rhetorique. Il entretient vne femme durant tout ce temps; Et se mocque d'vn devin qui luy promettoit de luy faire gagner vn prix. 136
CHAP. III. Sa passion pour l'Astrologie judiciaire, dont il ne put estre destourné par les sages remonstrances d'vn tres-sçavant medecin. 139
CHAP. IV. Enseignant la Rhetorique à Tagaste il perd son amy intime, & ressent vne douleur incroyable de sa mort. 144
CHAP. V. Il demande à Dieu pourquoy les larmes sont douces aux affligez. 148
CHAP. VI. Il exprime l'extréme douleur qu'il ressentit de la mort de son amy. 150
CHAP. VII. L'impatience de sa douleur luy fait quitter son païs

& paſſer à Carthage. 152
CHAP. VIII. Il décrit de quelle ſorte le temps & la converſation de ſes amis adoucirent ſa douleur. 154
CHAP. IX. De l'amitié humaine, & qu'il n'y en a point d'heureuſe que lors qu'on aime ſon amy en Dieu. 156
CHAP. X. Que les creatures eſtant paſſageres, l'ame n'y peut trouver ſon repos. 158
CHAP. XI. Que les creatures ſont changeantes; & qu'il n'y a que Dieu d'immuable. 160
CHAP. XII. Qu'il faut aimer les ames en Dieu, en qui ſeul eſt le veritable repos, & vers qui IESVS-CHRIST nous rappelle par ſon incarnation. 163
CHAP. XIII. D'où procede l'amour. Et de deux livres qu'il avoit faits de la bien-ſeance & de la beauté. 167
CHAP. XIV. Qu'il avoit adreſſé ce livre à vn orateur Romain nommé Iquere. D'où procede l'eſtime qu'on a des perſonnes abſentes. 168
CHAP. XV. Comme ſon eſprit eſtant obſcurcy par les images des choſes corporelles ne pouvoit comprendre les ſpirituelles, & croyoit que l'ame eſtoit vne partie de Dieu. 173
CHAP. XVI. Qu'il avoit entendu de luy-meſme les categories d'Ariſtote & tous les livres des arts liberaux. 179

LIVRE CINQVIE'ME.

CHAP. I. IL excite ſon ame à loüer Dieu. 186
CHAP. II. Que les méchans ne ſçauroient fuir la preſence de Dieu, & qu'ils doivent pluſtoſt retourner à luy. 187
CHAP. III. De Fauſte Eveſque Manichéen: & de l'aveuglement des Philoſophes, à qui la connoiſſance de la nature n'a point ſervy pour adorer Dieu. 190
CHAP. IV. La ſeule connoiſſance de Dieu nous rend heureux. 195
CHAP. V. Que les fauſſetez de Manichée touchant les aſtres le rendoient indigne de toute creance dans les autres points de ſa doctrine. 197
CHAP. VI. De l'éloquence de Fauſte, & de ſon ignorance dans les ſciences. 200
CHAP. VII. Il ſe dégouſte de la ſecte des Manichéens aprés avoir reconnu l'ignorance de Fauſte. 205
CHAP. VIII. Il va à Rome contre la volonté de ſa mere. 208
CHAP. IX. Eſtant à Rome il tombe dans vne grande maladie, dont il attribuë la gueriſon aux prieres de ſa mere. 214

CHAP. X. Que se dégoustant peu à peu de la doctrine des Manichéens, il en retenoit encore neanmoins beaucoup d'erreurs. 218

CHAP. XI. Ridicule réponse des Manichéens aux passages du nouveau Testament qu'on leur opposoit. 224

CHAP. XII. Que les Ecoliers de Rome quittoient leurs maistres pour les priver des recompenses qu'ils leur devoient. 226

CHAP. XIII. Symmaque l'envoye à Milan pour y enseigner la rhetorique, & il y est receu favorablement par S. Ambroise. 228

CHAP. XIV. Ayant oüy prescher saint Ambroise il quitte les Manichéens, & resout de demeurer catechumene dans l'Eglise jusques à ce qu'il eust trouvé la verité. 230

LIVRE SIXIEME.

CHAP. I. SAinte Monique le va trouver à Milan, & ayant sceu de luy qu'il n'estoit plus Manichéen s'assure qu'il seroit bientost catholique. 234

CHAP. II. Comme sainte Monique se rendit à l'ordre de saint Ambroise de ne point apporter de viandes aux tombeaux des martyrs. 237

CHAP. III. Que les occupations & les estudes de saint Ambroise l'empeschoient de l'entretenir autant qu'il eust bien voulu. 241

CHAP. IV. Il apprend des sermons de saint Ambroise que l'Eglise n'enseignoit pas ce que les Manichéens luy imputoient. 245

CHAP. V. Qu'il est necessaire de croire ce que l'on ne comprend pas encore; & comme il commença à reconnoistre l'autorité des Ecritures. 249

CHAP. VI. Devant reciter vn panegyrique de l'Empereur il reconnoist la misere des ambitieux, en se comparant à vn pauvre que le vin avoit rendu gay. 253

CHAP. VII. De son amy Alipe. Comme il l'avoit retiré de la passion pour les spectacles du cirque, & l'avoit depuis engagé dans l'heresie des Manichéens. 258

CHAP. VIII. Alipe se laisse emporter à la passion pour les spectacles des gladiateurs qu'il abhorroit auparavant. 263

CHAP. IX. Comme Alipe estant encore à Carthage fut arresté sur le soupçon d'avoir commis vn larcin. 266

CHAP. X. Exemple memorable de l'integrité d'Alipe; & de l'ardeur qu'avoit vn autre de ses amis nommé Nebride pour la recherche de la verité. 270

CHAP. XI. Il décrit excellemment quelles estoient ses irresolutions & ses diverses pensées touchant la vie qu'il embrasseroit. 274
CHAP. XII. Divers sentimens de luy & d'Alipe touchant le mariage & le celibat. 279
CHAP. XIII. Sa mere se disposant à le marier ne put obtenir de Dieu aucune revelation sur ce mariage. 283
CHAP. XIV. De la proposition qu'il avoit faite avec quelques-vns de ses amis de vivre tous en commun. 284
CHAP. XV. La femme qu'il entretenoit s'en estant retournée en Afrique il en prend vne autre. 287
CHAP. XVI. Sa crainte de la mort & du jugement avenir : & que la vie bienheureuse ne se trouve point dans les voluptez charnelles. 288

LIVRE SEPTIE'ME.

CHAP. I. QVe s'efforçant de connoistre Dieu il n'avoit pû se le figurer que comme vne substance infiniment étenduë, ce qui estoit encore le concevoir en la maniere des corps. 291
CHAP. II. Raisons de Nebride pour confondre les Manichéens. 296
CHAP. III. De la peine qu'il avoit à comprendre d'où pouvoit venir le mal, quoy qu'il reconnust déja qu'il ne pouvoit venir de Dieu, mais du libre arbitre. 298
CHAP. IV. Que Dieu estant le souverain bien il est necessairement incorruptible. 301
CHAP. V. Il continuë à representer ses doutes touchant l'origine du mal. 303
CHAP. VI. Des vaines predictions des astrologues. 308
CHAP. VII. Il souffre de grandes peines en son esprit en recherchant la cause du mal, & ne pouvant concevoir les choses spirituelles. 315
CHAP. VIII. Que Dieu le tenoit toûjours dans l'inquietude & dans la peine jusqu'à ce qu'il connust la verité. 319
CHAP. IX. Qu'il avoit trouvé la divinité du Verbe eternel dans les livres des Platoniciens, mais non pas l'humilité de son Incarnation. 320
CHAP. X. Il commence à reconnoistre que Dieu estant la verité mesme, il ne devoit point estre conceu comme vne chose corporelle. 326
CHAP. XI. Que les creatures sont & ne sont pas. 328

CHAP.

CHAP. XII. Que toute nature est bonne ; mesme celle qui est corruptible. 329
CHAP. XIII. Qu'il n'y a rien que de bon dans les ouvrages de Dieu. 331
CHAP. XIV. Comment il passa de diverses erreurs à la vraye connoissance de Dieu. 333
CHAP. XV. Que toutes les choses participent de la verité & de la bonté de Dieu. 334
CHAP. XVI. Que toutes les choses naturelles sont bonnes ; & ce que c'est que le peché. 335
CHAP. XVII. Par quels degrez il s'estoit élevé à la connoissance de Dieu. 337
CHAP. XVIII. Qu'il ne connoissoit pas encore l'incarnation de IESVS-CHRIST qui est l'vnique voye du salut. 340
CHAP. XIX. Qu'en ce temps-là il croyoit que IESVS-CHRIST n'avoit esté qu'vn excellent homme. 341
CHAP. XX. Que les livres des Platoniciens l'avoient rendu plus sçavant, mais aussi plus vain ; & qu'il luy avoit esté avantageux de les lire avant l'Ecriture. 345
CHAP. XXI. Qu'il trouva dans les Ecritures saintes l'humilité & la vraye voye du salut qu'il n'avoit point trouvée dans les livres des Platoniciens. 347

LIVRE HVITIE'ME.

CHAP. I. Saint Augustin se resout d'aller trouver vn saint vieillard nommé Simplicien, pour conferer avec luy touchant le genre de vie qu'il devoit embrasser. 353
CHAP. II. Simplicien luy raconte la conversion d'vn celebre professeur en rhetorique à Rome nommé Victorin. 358
CHAP. III. D'où vient que l'on ressent tant de joye de la conversion des pecheurs. 364
CHAP. IV. Pourquoy on se doit davantage réjouïr de la conversion des personnes celebres & illustres dans le monde. 368
CHAP. V. Il décrit excellemment la force & la tyrannie que l'habitude du peché exerçoit sur luy. 371
CHAP. VI. Poticien luy raconte la vie de saint Antoine ; & comme deux officiers de l'Empereur ayant leu la vie de ce Saint avoient renoncé au monde. 376
CHAP. VII. Il décrit les agitations de son esprit durant le discours de Poticien. 384
CHAP. VIII. Dans cette violente agitation il se retire dans vn jardin avec Alipe. 387

CHAP. IX. Du combat qui se passe dans la volonté d'vn homme qui se veut convertir à Dieu. 391

CHAP. X. Il refute l'erreur des Manichéens qui croyoient que les deux volontez contraires venoient de deux natures contraires qui estoient en l'homme. 393

CHAP. XI. Comme d'vn costé les voluptez tâchoient de le retenir; & que de l'autre la chasteté l'attiroit à elle. 399

CHAP. XII. Comme aprés avoir entendu vne voix du ciel, il fut miraculeusement converty par la lecture d'vn passage de saint Paul. 403

LIVRE NEVVIE'ME.

CHAP. I. IL louë Dieu de l'avoir fait renoncer avec joye à tous tous les vains plaisirs de la terre. 409

CHAP. II. Ayant resolu de quitter sa profession, il differe d'executer son dessein jusqu'aux vacations qui estoient proches. 411

CHAP. III. De l'heureuse mort de deux de ses amis Verecunde & Nebride, dont le premier luy avoit presté sa maison des champs pour s'y retirer. 416

CHAP. IV. Il se retire en la maison des champs de Verecunde. Des livres qu'il fit alors. Des mouvemens de pieté qu'il ressentit en lisant les pseaumes: Et comme il fut guery par miracle d'vn grand mal de dents. 420

CHAP. V. Il renonce à la profession d'enseigner la rhetorique. Saint Ambroise luy conseille de lire Isaye. 430

CHAP. VI. Il reçoit le baptesme à Pasques six ou sept mois aprés sa conversion, avec Alipe & son fils Adeodat. Admirable esprit de cet enfant. 431

CHAP. VII. D'où vient à Milan la coustume de chanter à l'Eglise. Saint Ambroise trouve par revelation les corps de saint Gervais & de saint Prothais. Miracles faits par ces corps. 434

CHAP. VIII. Retournant en Afrique il perd sa mere à Ostie. Il rapporte quelle avoit esté l'education de cette sainte femme. 437

CHAP. IX. De la conduite admirable de sainte Monique envers son mary & dans tout le reste de sa vie. 443

CHAP. X. Discours que saint Augustin eut avec sa mere touchant l'eternelle felicité. 449

CHAP. XI. Mort de sainte Monique, qui demande à ses enfans des prieres pour elle aprés sa mort. 455

CHAP. XII. De l'affliction qu'il ressentit à la mort de sa mere, quoy qu'il fist tous ses efforts pour la moderer. 458

CHAP. XIII. Il prie pour sa mere morte. 465

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE DIXIEME.

CHAP. I. N'Avoir de joye ny d'esperance qu'en Dieu. 471
CHAP. II. Ce que c'est que se confesser à Dieu. 472
CHAP. III. Du dessein qui le portoit à découvrir dans cette derniere partie de ses Confessions, non plus ce qu'il avoit esté avant sa conversion & son baptesme; mais ce que la grace de Dieu l'avoit fait estre depuis. 474
CHAP. IV. Suite des avantages de cette sorte de confession, par laquelle il rend compte de tout ce qui pouvoit estre en luy de bon & de mauvais. 478
CHAP. V. Que l'homme ne se connoist pas entierement soy-même. 481
CHAP. VI. Qu'il n'estoit point en doute qu'il n'aimast Dieu; & qu'on apprend à le connoistre en considerant toutes les choses creées. 483
CHAP. VII. Dieu ne peut estre connu par les sens. 488
CHAP. VIII. De la force & de l'étenduë de la memoire. 489
CHAP. IX. De la memoire que nous avons des sciences. 496
CHAP. X. Que les sciences sont dans la memoire sans y estre entrées par les sens. 497
CHAP. XI. Que les sciences s'acquierent en rassemblant les notions qui estoient comme dispersées dans nostre esprit. 499
CHAP. XII. De la memoire que nous avons des Mathematiques. 501
CHAP. XIII. De quelle sorte la memoire retient les choses, & comment elle conserve le souvenir des passions de l'esprit. 502
CHAP. XIV. De quelle sorte l'esprit se souvient avec joye des choses tristes. 504
CHAP. XV. Des diverses manieres dont les choses qui sont absentes sont representées dans la memoire. 507
CHAP. XVI. La memoire se souvient mesme de l'oubly. 509
CHAP. XVII. Que la memoire est vne chose admirable Mais qu'il faut encore chercher Dieu au dessus d'elle. 513
CHAP. XVIII. Que pour retrouver vne chose que l'on a perduë il faut en avoir conservé la memoire. 515
CHAP. XIX. Comment on retrouve ce que l'on a oublié. 517
CHAP. XX. Que chercher Dieu c'est chercher la vie bienheureuse; & que tous les hommes la desirant il faut qu'ils en ayent quelque connoissance. 519

Chap. XXI. De quelle forte la vie bienheureuse peut eſtre dans la memoire. 522
Chap. XXII. Que la felicité conſiſte dans la veritable joye, qui ne ſe trouve qu'en Dieu. 525
Chap. XXIII. Que tous les hommes aimant naturellement la verité, leurs intereſts & leurs paſſions font qu'ils la haïſſent lors qu'elle leur eſt contraire. 526
Chap. XXIV. Que la connoiſſance que nous avons de Dieu ſe conſerve auſſi dans noſtre memoire. 530
Chap. XXV. Dans quelle partie de noſtre memoire Dieu ſe rencontre. 531
Chap. XXVI. Dieu eſt la verité que tous les hommes conſultent. 532
Chap. XXVII. De quelle ſorte la beauté de Dieu nous ravit le cœur. 533
Chap. XXVIII De la miſere de cette vie. 534
Chap. XXIX. Ne s'appuyer que ſur la grace de Dieu. 536
Chap. XXX. Il s'examine ſur les trois tentations, de la volupté, de la curioſité & de l'orgueil. Il commence par celle de la volupté, & traite premierement de ce qui regarde la chaſteté. 537
Chap. XXXI. De la volupté qui ſe rencontre dans le boire & dans le manger : & des bornes que la temperance Chreſtienne y preſcrit. 541
Chap. XXXII. Des odeurs : & qu'il n'y a rien d'aſſuré en cette vie. 548
Chap. XXXIII. Du plaiſir de l'ouye ; & de l'vtilité du chant de l'Egliſe 549
Chap. XXXIV. Des plaiſirs de la veuë. 553
Chap. XXXV. De la ſeconde tentation qui eſt la curioſité. 557
Chap. XXXVI. De la troiſiéme tentation, qui eſt l'Orgueil. Comment on peut deſirer legitimement d'eſtre craint & aimé des hommes. 564
Chap. XXXVII. Il déclare quelle eſtoit la diſpoſition de ſon ame touchant le blaſme & la loüange. 567
Chap. XXXVIII. Combien la vaine gloire eſt dangereuſe. 573
Chap. XXXIX. De la complaiſance en ſoy-meſme. *ibid.*
Chap. XL. Il reprend tout ce qu'il a traité dans ce livre ; & premierement comme il a recherché Dieu dans toutes les creatures & dans ſoy-meſme. 577
Chap. XLI. Qu'on ne doit rechercher que Dieu ſeul. 578

CHAP. XLII. Des Platoniciens qui ont eu recours aux demons, comme à des mediateurs entre Dieu & les hommes. 579
CHAP. XLIII. Que IESVS-CHRIST est nostre seul veritable mediateur. De la pensée qu'il avoit euë de se retirer dans le desert. 581

LIVRE ONZIEME.

CHAP. I. POurquoy nous nous confessons à Dieu qui nous connoist mieux que nous-mesmes. 585
CHAP. II. Il demande lumiere à Dieu pour entrer dans l'intelligence de ses saintes Ecritures. 587
CHAP. III. Il prie Dieu de luy faire entendre ce que Moyse a écrit de la creation du ciel & de la terre. 592
CHAP. IV. Les creatures reconnoissent Dieu pour leur Createur. 593
CHAP. V. Que le monde a esté creé de rien. 594
CHAP. VI. De quelle sorte Dieu a parlé pour créer le monde. 596
CHAP. VII. Le Verbe divin qui est le Fils de Dieu, est eternel comme son Pere. 598
CHAP. VIII. Le Verbe eternel est le principe des choses temporelles, & l'vnique maistre qui nous instruit de la verité. 600
CHAP. IX. En quelle maniere le Verbe parle à nostre cœur. 601
CHAP. X. De ceux qui demandent ce que Dieu faisoit avant qu'il eust creé le ciel & la t r e. 603
CHAP. XI. Réponse à cette objection. Que l'éternité de Di u ne se mesure pas par le temps. 604
CHAP. XII. Ce que Dieu faisoit avant la creation du monde. 606
CHAP. XIII. Qu'il n'y a point eu de temps avant la creation du monde. 607
CHAP. XIV. Des trois differences qui se rencontrent dans le temps. 610
CHAP. XV. En quoy consiste la mesure du temps. 611
CHAP. XVI. Quel temps se peut & ne se peut pas mesurer. 616
CHAP. XVII. Où est le passé & l'avenir. 612

CHAP. XVIII. En quelle sorte le temps passé & l'avenir sont presens. 618
CHAP. XIX. Il prie Dieu de luy faire comprendre en quelle maniere les hommes connoissent les choses avenir. 622
CHAP. XX. Quels noms il faut donner aux differences du temps. ibid.
CHAP. XXI. De quelle sorte on peut mesurer le temps. 624
CHAP. XXII. Il demande à Dieu l'éclaircissement de cette difficulté 625
CHAP. XXIII. Ce que c'est que le temps. 627
CHAP. XXIV. Le temps est ce avec quoy nous mesurons les mouvemens des corps. 631
CHAP. XXV. Il s'adresse à Dieu. 633
CHAP. XXVI. Si c'est par le temps que nous mesurons le mouvement des corps : Comment nous pouvons mesurer le temps mesme. 634
CHAP. XXVII. De quelle sorte nous mesurons le temps. 636
CHAP. XXVIII. C'est par l'esprit que nous mesurons les temps. 642
CHAP. XXIX. De l'attention que nostre ame doit avoir pour s'vnir à Dieu. 644
CHAP. XXX. Il montre de nouveau que c'est vne question ridicule de demander ce que Dieu faisoit avant qu'il eust creé le monde. 646
CHAP. XXXI. La difference qu'il y a entre les connoissances de Dieu & celles des hommes. 647

LIVRE DOVZIEME.

CHAP. I. DE la difficulté qu'il y a de connoistre la verité. 650
CHAP. II. Qu'il y a deux sortes de cieux, l'vn corporel, & l'autre spirituel. 651
CHAP. III. Des tenebres qui estoient répanduës sur la face de l'abysme. 652
CHAP. IV. De la matiere premiere. 653
CHAP. V. Quelle estoit cette matiere premiere. 654
CHAP. VI. Erreur des Manichéens touchant la matiere premiere : & comme il la faut concevoir. 655
CHAP. VII. Que Dieu a creé d'abord le ciel, c'est à dire

les substances spirituelles qui joüissent de son eternité ; & la terre, c'est à dire la matiere premiere dont tous les corps ont esté tirez. 658

CHAP. VIII. La matiere premiere a esté faite de rien, & d'elles ont esté faites toutes choses. 659

CHAP. IX. Que le ciel creé au commencement marque les creatures spirituelles vnies à l'éternité de Dieu ; & la terre la matiere premiere : & que ny l'vn ny l'autre n'est sujet au temps. 662

CHAP. X. Il prie Dieu de luy faire connoistre la verité. 663

CHAP. XI. Diverses veritez que Dieu luy avoit fait connoistre tres-clairement. 664

CHAP. XII. Des creatures qui sont sujettes au temps, & de celles qui n'y sont point assujetties. 668

CHAP. XIII. Des creatures spirituelles, & de la matiere informe. 670

CHAP. XIV. De la profondeur des saintes Ecritures. 672

CHAP. XV. Diverses veritez qu'on doit supposer comme constantes dans les sens differens qu'on peut donner aux premieres paroles de la Genese. 673

CHAP. XVI. Contre ceux qui contestent les veritez claires. 679

CHAP. XVII. Que l'on peut entendre plusieurs choses par ces noms du ciel & de la terre. 682

CHAP. XVIII. Qu'on peut sans faillir entendre en diverses manieres l'Ecriture sainte. 686

CHAP. XIX. Veritez claires & indubitables sur ce sujet. 687

CHAP. XX. Diverses explications de ces premieres paroles du livre de la Genese : Dieu créa au commencement le ciel & la terre. 689

CHAP. XXI. Que l'on peut aussi entendre diversement ces paroles de la Genese : Or la terre estoit alors invisible, sans ordre & sans forme. 691

CHAP. XXII. Qu'il peut y avoir eu des choses qui ont esté creées de Dieu, quoy que l'Ecriture ne parle point de leur creation dans la Genese. 693

CHAP. XXIII. Deux diverses sortes de doutes dans l'explication de l'Ecriture : L'vn de la verité des choses : L'autre du sens des paroles. 697

CHAP. XXIV. Qu'il est difficile de déterminer entre plusieurs sens veritables, quel est celuy que Moyse a eu dans l'esprit. 698

CHAP. XXV. Contre ceux qui déterminent trop hardiment qu'entre plusieurs sens qui ne contiennent rien que de veritable, c'est le leur & non pas celuy des autres qui est le vray sens de l'Ecriture. 700

CHAP. XXVI. Qu'il est digne de l'Ecriture sainte d'enfermer sous les mesmes paroles plusieurs sens. 705

CHAP. XXVII. Abondance de l'Ecriture sainte dans les divers sens qu'elle enferme. 707

CHAP. XXVIII. Des divers sens que l'on peut donner à l'Ecriture sainte. 709

CHAP. XXIX. En combien de sortes vne chose peut estre avant l'autre. 712

CHAP. XXX. Que ceux qui expliquent l'Ecriture sainte le doivent faire en esprit de charité. 717

CHAP. XXXI. Que l'on peut croire que Moyse a entendu tous les sens veritables qui se peuvent donner à ses paroles. 718

CHAP. XXXII. Que tous les sens veritables que l'on peut donner aux paroles de l'Ecriture ont esté préveus par le saint Esprit. 720

LIVRE TREIZIE'ME.

CHAP. I. Dieu nous previent par ses bienfaits, & n'agit en nous que par sa pure bonté. 723

CHAP. II. Toutes les creatures tiennent leur estre de la pure bonté de Dieu. 725

CHAP. III. Tout procede de la pure grace de Dieu. 727

CHAP. IV. Dieu a fait les creatures par la plenitude de sa bonté & non par le besoin qu'il eust d'elles. 729

CHAP. V. De la Trinité. 730

CHAP. VI. Pourquoy il est dit que l'esprit de Dieu estoit porté sur les eaux. 731

CHAP. VII. Des effets du saint Esprit. 733

CHAP. VIII. L'vnique bonheur des anges & des hommes vient de leur vnion avec Dieu. 734

CHAP. IX. Pourquoy il est dit seulement du saint Esprit qu'il estoit porté sur les eaux. 736

CHAP. X. Nous n'avons rien qui ne soit vn don de Dieu. 738

CHAP. XI. Qu'il y a dans l'homme quelques marques de la Trinité. 739

CHAP. XII. Dieu fait en formant l'Eglise ce qu'il a fait en creant le monde. 742
CHAP. XIII. Que nostre renouvellement n'est point parfait tant que nous sommes en cette vie. 743
CHAP. XIV. L'ame est soustenuë par la foy & par l'esperance. 746
CHAP XV. Il compare l'Ecriture sainte au firmament; & les Anges aux eaux qui sont au dessus du firmament. 748
CHAP. XVI Nul ne connoist Dieu aussi parfaitement comme il se connoist soy-mesme. 753
CHAP. XVII. De quelle sorte on peut entendre la creation de la mer & de la terre. 754
CHAP. XVIII. Que les justes se peuvent comparer à des astres, & de la difference des dons de Dieu. 756
CHAP. XIX. Moyens d'arriver à la perfection. 760
CHAP. XX. Sens mystiques de ces paroles de la Genese: Que les eaux produisent les reptiles & les oiseaux. 764
CHAP. XXI. Interpretation allegorique des animaux terrestres. 767
CHAP. XXII. Vne ame renouvellée par la grace tire sa conduite de Dieu. 773
CHAP. XXIII. De quelles choses l'homme spirituel peut juger. 775
CHAP. XXIV. Pourquoy Dieu a beny l'homme, les poissons & les oiseaux, & non pas les autres creatures. 780
CHAP. XXV. Les fruits de la terre se doivent entendre allegoriquement des œuvres de pieté. 786
CHAP XXVI. Que le fruit des œuvres de misericorde est dans la bonne volonté. 786
CHAP. XXVII. Ce qui est signifié par les poissons & par les baleines. 793
CHAP. XXVIII. Pourquoy Dieu dit que toutes les creatures qu'il avoit faites estoient extrémement bonnes. 794
CHAP. XXIX. Comme Dieu a veu huit fois, que ce qu'il avoit fait estoit bon. 795
CHAP. XXX. Contre les resveries des Manichéens. 797
CHAP. XXXI. Les gens de bien approuvent tout ce qui est agreable à Dieu. 798
CHAP. XXXII. Il fait vn abregé de tous les ouvrages de Dieu dans la creation du monde. 800
CHAP. XXXIII. Que Dieu a creé le monde d'vne matiere qu'il

avoit creée au mesme temps. 803

CHAP. XXXIV. Allegories de tout ce qui s'est passé dans la creation du monde. 804

CHAP. XXXV. Il demande à Dieu sa paix. 807

CHAP. XXXVI. Pourquoy le septiéme jour n'a point eu de soir. 808

CHAP. XXXVII. De quelle sorte Dieu se repose dans nous. ibid.

CHAP. XXXVIII. De la difference qu'il y a entre la connoissance de Dieu & celle des hommes. 809

Fin de la Table.





DE LATINA
DIVI AVGVSTINI
CONFESSIONVM EDITIONE
quæ in hoc volumine exhibetur.
LECTORI BENEVOLO.

Hanc Divi Augustini Confessionum editionem omnium quæ hactenus prodierunt optimam & emendatissimam non injuria tibi polliceri possum, optime Lector. Hanc enim ad tres editiones typis excusas ad varios manuscriptos codices recognitas, & ad XII. præterea manuscriptorum exemplaria, quorum pleraque antiquissima & optimæ notæ, studiose collatam ab innumeris mendis expurgavimus.

Prima illarum editionum celeberrima illa est D. Augustini operum omnium collectio Anno 1575. à Lovaniensibus Theologis pari eruditione & labore instaurata. In ea vero doctissimi illi viri ad manuscriptorum exemplaria Confessionum libros se exegisse testantur.

Secunda est, quam Henricus Sommalius è Societate Iesu ad III. Mss. emendavit anno 1607. ut ex Censoris approbatione colligitur.

Tertia est quam Parisiis Thomas Blasius An. 1634. prælo commisit, quam qui adornavit, juxta vetustorum exemplarium fidem sedulo recognitam & mendis innumeris repurgatam affirmat. *Sed si verum fateri volumus, ut sua laude privanda non est hæc editio, quod aliquot in locis aliarum editionum errores correxerit, ita dissimulari non potest, quin pluribus in aliis, seu editoris negligentia, seu, quod potius crediderim, typographorum incuria, prava emendatione nova menda in Augustini textum inducta sint.*

Has vero editiones his notis designabimus.

Lov. Lovaniensium.

Som. Sommalii.

Blas. Thomæ Blasii.

Quod ad codices vero Mss. attinet, nos ipsi, ne quid dissimulemus, oculis eos explorare non potuimus, sed cum hoc negotium in se suscepissent viri eruditi, ut variantes omnes lectiones, saltem qui alicujus momenti viderentur, ex ipsis describerent, & ad oram editionis Blasianæ

annotarent (quem librum penes nos asservamus) nos ex illis eas selegimus quæ ad sensum vel stilum Augustini magis facere videbantur, neque receptam hactenus lectionem immutavimus, nisi cum omnes vel pene omnes codices nostri inter se consentirent, vel saltem ad trium aut quatuor autoritatem alicujus momenti ratio accederet, quæ lectionem illam alteri anteferendam suaderet. Semel tantum aut bis aliquid conjecturæ dedimus, ut nobis quidem videtur, certissimæ, sed de qua tamen lectorem monebimus ut judicium nostrum pro arbitrio vel probet vel improbet. Vt autem scias unde XII. *codicum istorum copiam nacti fuerimus, & quid cuique in hoc præclarissimo opere emendando debeas, unumquemque sua nota designabimus ut in castigationibus quid quisque exhibeat facilius significare possimus.*

1. *A Codex Corbeiensis ex bibliotheca celeberrimi cœnobii sancti Germani à pratis, quem* 800. *annorum esse existimant.*

2. *B. Ejusdem monasterii & ejusdem ætatis.*

3. *C. Domini Valini Nannetensis Canonici plusquam* 600. *ann.*

4. *D. Ex nobilissima bibliotheca Victorina* 600. *ut creditur annorum.*

5. *E. Ex eadem bibliotheca* 500. *annorum.*

6. *F. Ex eodem cœnobio* 400. *annorum.*

7. *G. Ex bibliotheca Thuana toto orbe notissima plusquam* 800. *annorum.*

8. *H. Ex bibliotheca Regia* 500. *aut* 600. *circiter annorum.*

9. *I. Ex bibliotheca majoris monasterii Augustinianorum, qui* 300. *annorum habetur; hunc primum nobis commodarunt, aliquo vero post tempore tres sequentes.*

10. *L.* 500. *annorum.*

11. *M.* 400. *annorum.*

12. 300. *annorum.*

Horum verò Codicum, ut ipsi annotarunt qui lectiones ex illis varias descripserunt, omnium optimi & emendatissimi sunt G. & C hoc est Thuanus & Vallinianus. Pluribus mendis inquinati A. F. I. hoc est primus Sangermanianus, Tertius, Victorinus, & Primus Augustinianorum. Cæteri satis correcti; sed quo recentiores, eo magis ut plurimum ad vulgarium editionum lectionem accedunt.

Non omnes verò, quod infinitum esset & tædiosum, sed præcipuas tantum castigationes hic annotare visum fuit, ut ex hoc specimine lector judicet quid à nobis in hoc opere corrigendo præstitum fuerit. Indicabo etiam nonnunquam quid habeatur in Mss. etsi vulgatam lectionem retinere maluerim. Libros verò, capita, & numeros in quos capita ipsa divisa sunt, non paginas notamus, ut facilius ad alias etiam editiones hæc correctio adhiberi possit.

CASTIGATIONES LIBRI PRIMI.

CAP. 2. 2. Non enim ego jam in inferis. *Plerique Mss. a. b. c. d. f. g. h. l. m. n.* Non enim ego jam inferi. *Nihil tamen mutavimus.*

CAP. 6. num. 1. In istam dicam mortalem vitam an mortem vitalem nescio. *Ita omnes editiones: quas etiam secuta est gallica versio, sed aliam lectionem exhibent Mss. omnes præter I.* In istam dico vitam mortalem, an mortem vitalem nescio. *Ita ut verbum*, nescio, *ad superiorem sententiam referatur*, nescio vnde venerim huc, *non ad dubitationem quo pacto vita ista appellanda sit.*

IB. n. 6. Quid ad me? si quis non intelligit, gaudeat & ipse. *Ita Som. & Blas. sed melius Lou. cum a. b. d. e. g. h. i. l. m. n.* Quid ad me si quis non intelligat? gaudeat & ipse, &c.

CAP. 7. n 3 Opulentissimum, opis egentissimum. *Som. & Blas. sed deest vox*, opulentissimum, *in Lou. & a. b. d. e. f. g. h. i. m. n.*

CAP. 10. n. 1. Ordinator & creator omnium rerum naturalium, peccatorum autem tantum non ordinator. *Et si omnes editiones ita legant, semper tamen suspicatus sum locum esse corruptum, legendumque* peccatorum autem tantum ordinator *sine negatione. Id est, non creator quidem & autor, ut cæterarum rerum, sed tantum ordinator. Hæc est enim constans & perpetua S. Augustini doctrina, ut cum l. 11. de Civit c. 17. sic ait.* Deus sicut naturarum bonarum optimus CREATOR est, ita malarum voluntatum justissimus ORDINATOR. *Et in eodem opere l. 14. c. 26.* Omnipotenti Deo summe ac summe bono, CREATORI omnium naturarum, voluntatum autem bonarum adjutori ac remuneratori, malarum autem relictori & damnatori, VTRARVMQVE ORDINATORI. *Et in Ps. 7.* Tanquam ille qui viderit non factas tenebras à Deo, sed ordinatas tamen. Deus enim dixit: Fiat lux, & facta est lux. Non dixit: Fiant tenebræ, & factæ sunt tenebræ; & tamen ipsas ORDINAVIT.... Aliud FECIT ET ORDINAVIT: aliud autem NON FECIT, sed tamen etiam hoc ORDINAVIT. Iam vero tenebris significari peccata & in propheta invenitur, &c. *Et de Prædest. SS. c. 16.* Est in malorum potestate peccare. Vt autem peccando hoc vel hoc illa malitia faciant, non est in eorum potestate, sed Dei dividentis tenebras & ORDINANTIS eas. *Quem imitatus sanctus Fulgentius lib. 1. ad Monim. c. 26* Deus licet AVTOR non sit malarum cogitationum, ORDINATOR tamen est malarum voluntatum. *Et B. Aelredus spec. char. c. 1.* cum non sit Deus malorum CREATOR aut incentor; est tamen ipsorum malorum prudentissimus ORDINATOR. *Verum hanc litem Mss. codices diremerunt. Ex 12. enim quos consuluimus quinque tantum cum vulgatis consentiunt, & negationem habent nempe b. c. d. l. m. sex vero negatione carent, leguntque ut legendum esse*

conjeceramus, peccatorum autem tantum ordinator, *nimirum a. e. f. g h n. Vnicus vero* 1. *negationem quidem habet, sed ita dispositam vt cum postremis sensu conveniat; hoc nempe modo* Peccatorum autem non, tantum ordinator. *Quare nemini dubium esse debet, quin vera lectio ab iis immutata sit, quibus cum non satis perspecta esset vis hujus vocis* ordinator, *religio fuit dicere*, Deum esse peccatorum ordinatorem, *quasi his verbis peccati causa in Deum refunderetur: quod etiam reformidans S. Prosper cum illæ voces à Semipelagianis apud imperitos in invidiam traherentur, vt illorum calumnias declinaret ad illorum objecta respondens:* Deus, *inquit*, pœnas criminum novit ordinare non crimina.

CAP. 11. n. 5. Et terram magis per eos. *deest* magis *in omnibus* 12. *Mss. Quare hæc particula ab iis addita videtur qui non animadverterant eam aliquando subintelligi, vt apud Plautum.* Tacita semper est bona mulier, quam loquens, *id est*, magis bona. *Et apud Terentium.* Si quisquam est qui placere cupiat bonis, quam plurimis. *id est* bonis potius quam plurimis. *Et apud Livium.* Oratio fuit precibus quam jurgio similis, *id est* magis similis. *Et in vulgata versione Psal.* Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine.

CAP. 12. n. 1. Quo referrem qui me discere cogebant. *Som. Blas. Sed melius Lou.* Quo referrem quod me discere cogebant. *Et ita d e. f. g. l. m. n.*

CAP. 14. n. 1. Nam & Homerus peritus texuit tales fabellas. *Som. Blas. Elegantius Lou.* peritus texere tales fabellas. *Et ita omnes Mss. præter a. qui manifesto errore habet* texerit.

IB. Cum enim sic discere coguntur vt ego illum videlicet difficulter. Difficultas omnino ediscendæ peregrinæ linguæ. *Nihil mutavimus, fortasse tamen vox* difficulter *ex glossemate est cum eam non habeant plerique Mss qui sic legunt....* vt ego illum. Videlicet difficultas ediscendæ, &c. *alii vero addunt* omnino, *quod tamen cum* videlicet *non optime cohæret.*

CAP. 16 n. 1. Ne flagitia putarentur. *Omnes Mss. præter c.* ne flagitia flagitia putarentur: *quod procul dubio rectius.*

CAP. 18. n. 2. Nam longe à vultu tuo ieram in affectu tenebroso. *Deest*, ieram, *in a. b c. d. f g. h. l. m. Cæteri in quibusdam variant, sed nullus legit*, ieram. *Quod omnino delendum est, cum sententia generalis sit*, hos scilicet longe esse à vultu Dei, qui sunt in affectu tenebroso.

CAP. 20 n. 1. Eram enim, & jam tunc vivebam atque sentiebam. *Mss. c. d. e. g. h. i. l n.* eram enim etiam tunc, vivebam, atque sentiebam.

IB. 2. Hoc enim peccabam, quod non in ipso, sed in creaturis ejus, me atque cæteras voluptates, sublimitates, veritates quærebam.

Ita in omnibus editionibus locus pulcherrimus corrupte legitur, quem Mss. nostri b. d. e. f. g. optime restituerunt, dum; me atque cæteris, *ablativo casu legunt. Sensus enim est*, se in hoc peccasse quod voluptates, sublimitates, veritates quæreret, non in Deo, sed in creaturis, seipso scilicet, aliisque creaturis.

CASTIGATIONES LIBRI II.

CAP. 2. n. 1. quatenus est limosus limes amicitiæ. *Som. Blas. Sed omnino legendum*, luminosus, *cum Lou. & omnibus Mss. nostris præter a. qui habet*, luminosus, *errore manifesto*.

IB. 2 Invaluerat super merita tua. *Som. Blas. pessime. Legendum cum Lou. & omnibus Mss. nostris*, super me ira tua.

IB Obsordueram stridore catenæ, &c. *Lou. Som Blas. Sed omnino legendum*, obsurdueram, *cum a. b. g. h.* quod jam observaverat Henricus Vvangnerex S. I. qui decem priores Confessionum libros notis illustratos edi curavit An. 1646.

IB. O tardum gradum meum. *Som. Blas. Sed legendum cum Lou. & omnibus Mss. nostris.* O tardum gaudium meum.

IB. 6. cum accepit in me sceptrum, & totas manus ei dedi vesaniæ libidinis licentiosæ, &c. *Ita omnes editiones. Sed legendum* vesania *in recto cum Mss. a. b. d. e. f. l. Locum hunc obscuravit hyperbaton. Sensus enim est.* Cum vesania libidinis licentiosæ, &c. accepit in me sceptrum, & totas manus ei dedi.

CAP. 3. n. 4. Non enim & illa quæ jam de medio Babylonis fugerat, sed ibat in cæteris ejus tardior mater carnis meæ, &c. *Locus obscurus, quem tamen eodem modo legunt omnes Mss. Sic ergo interpretandos*, matrem suam jam de medio Babylonis fugisse, *quod de Deo longe magis quam de hoc sæculo sollicita esset.* In cæteris tamen ejus (*Babylonis*) tardiorem fuisse, *hoc est in negotiis quibusdam quæ Babylonem sive hoc sæculum spectarent negligentius se egisse, quia ne Augustini profectus in litteris compede uxoria retardaretur, inquietos adolescentiæ æstus termino conjugalis affectus coërcere non curavit.*

IB. Non enim & illa.... mater carnis meæ, sicut monuit me, pudicitiam ita curavit, quod de me à viro suo audierat. Iamque pestilentiosum & in posterum periculosum sentiebat, coërcere termino conjugalis affectus, si resecari ad vivum non poterat. *Nullus hic sensus, nisi distinctionum notulas aliter disponas, hoc scilicet modo.* Non enim & illa.. mater carnis meæ, sicut monuit me pudicitiam, ita curavit, quod de me à viro suo audierat, jamque pestilentiosum, & in posterum periculosum sentiebat, coërcere termino, &c. *Consule versionem gallicam.*

CAP. 4. n. 1. Nulla compulsus egestate nec penuria, sed fastidio

justitiæ, & sagina iniquitatis. *Som. Blas cum Mss. c. & l. quod reliquimus. Legunt tamen cæteri omnes Mss. cum Lou.* nulla compulsus egestate, nisi penuria, & fastidio justitiæ, & sagina iniquitatis.

IB. Arbor erat prius, *Som. Blas. Legendum* Pirus, *cum Lou. & Mss. nostris omnibus.*

IB 2. nisi malitia fœda. Et amavi eam. *Som Legendum cum Lou. & Mss. nostris omnibus præter a & h qui habent*, malitia fœderata (*haud dubio errore*) nisi malitia. Fœda erat, & amavi eam

IB. Non dedecore aliquid, sed dedecus appetens. *Ita omnes editiones errore manifesto. Legendum cum Mss m.* Non de dedecore aliquid, &c. *Alii verò ut c d g. h. i l. legunt* non dedecore *uno verbo. Sed terna hæc syllabæ* de, *repetitio errorem hunc peperit.*

CAP. 3 n. 3. Quare id quoque? Cur ita? *Ita omnes editiones. Sed castigatius & sine pleonasmo Mss. b c e. g.* Quære id quoque, cur ita?

CAP. 6. n. 1. Pulchra erant illa poma.... quoniam creatura tua erant. *Mss. a. b. c. d. g h. i. m* quoniam creatura tua erat. *Quod ab illis immutatum est qui numerum verbi cum voce*, poma, *convenire debere arbitrati sunt, cum tamen ad vocem*, creatura, *eleganter referatur: ut apud Terentium.* Amantium iræ amoris integratio est.

IB. Nam decerpta projeci, epulatus; inde sola iniquitate qua lætabar fruens *Mss a. b. d. i. l. m.* Nam decerpta projeci, epulatus inde solam iniquitatem, qua lætabar fruens. *Sicque etiam legit Henricus Vvangnereck.*

IB. Condimentum ibi facinus erat. *Mss. b. c.* condimentum mihi, &c.

CAP. 8. n. 2 Quia si tunc amarem poma illa quæ furatus sum, & eis frui cuperem, possem etiam solus, si satis esset, committere illam iniquitatem, &c. Mss. c.... possem etiam solus, satis esset, committere, &c. *commodius meo judicio.*

CASTIGATIONES LIBRI III.

CAP. 1. n. 1. Nondum amabam, & amari amabam, *& paulo post.* Quærebam quod amarem, amans amari *Ita omnes editiones. Rectius Mss. a. b d. e m. priori loco*, & amare amabam. *Posteriori vero Mss. a. b. c. d. g l. m.* Quærebam quid amarem, amans amare. *quod omnino sensus exigit.*

CAP. 2. n 1. miserabilis insania. *Mss. a. g. l n.* mirabilis.

IB. 3. Sed non in ea delectatur cor *Vera lectio quam Lou. exhibet in margine, & 8 Mss. a b. c e f. g. h. n.* Sed non in ea delectat dolor.

CAP. 7. n. 4. Et non intuebar justitiam cui servirent boni & sancti homines longe excellentius atque sublimius habere simul omnia quæ præcepit Deus, & nulla ex parte variari. *Ita omnes editiones Sed superflua est vox*, Deus; *quæ abest à Mss. a. b d. e. g. l. m. Illa enim justitia Deus ipse est.*

CAP.

CAP. 8. n. 6. sive corrumpendo aut pervertendo naturam suam. *Mss. a. b. d. e. f g. i. m. n.* ac pervertendo. *Idem enim est Aug. corrumpere & pervertere naturam suam.*

IB. Prout quidque delectaverit aut offenderit. *Mss. d f. i. m. n.* quisque, *de personis enim sermo est, non de quibusvis rebus.*

CAP. 11. n. 1. Nam vnde illud somnium, quo eam consolatus est vt vivere me secum CREDERET, & habere secum eandem mensam in domo, quod nolle cœperat aversans & detestans blasphemias erroris mei. *Quis hic sensus? Non enim in somnio credidit Monica filium suum secum eandem habere mensam in domo; sed tantum illum in eadem lignea regula sedere. Accedit quod varietas quæ hic inter Mss. reperitur mendum hic aliquod subesse significat. Omnino veram lectionem indicavit Mss. h. in quo legitur,* vt vivere me secum consederet, *vt non dubitem scripsisse August.* vt vivere me secum concederet. *Sensus enim est, hoc somnio tantum Monicæ spem injectam de futura filii conversione* vt jam illi concederet, quod nolle cœperat, habere secum eandem mensam in domo.

CAP. 1. n. 1. Hic superbi, vbi superstitiosi, vbique vani, ac popularis gloriæ sectantes inanitatem vsque ad theatricos plausus, &c. Illac autem purgari nos ab istis sordibus expetentes. *Quo refertur membrum istud?* Illac autem purgari, &c. *Omnino sic legendum sensus docet, licet invitis omnibus Mss.* Hic superbi, ibi superstitiosi, vbique vani. Hac (*cum h. non*, ac) popularis gloriæ sectantes, &c. Illac autem & a.

IB. contentiosa certamina. *Lou. in margine* carmina, *quæ vera lectio, quam confirmant Mss. a b. c. e. f. g. n.*

CAP. 3. n. 2. qui proconsul, è manu sua. *Lou. Som.* qui proconsul, manu sua. *Blas. cum vero legant Mss. a. d. m. n.* qui proconsule manu sua. *hinc nata varietas ab iis qui nescierunt idem esse* pro consule *ac* proconsul. *Vnde apud Tullium.* Eques Romanus ad exercitum maximum pro consule missus est.

IB. n. 3. Vt victui suo ejus professionem primis annis ætatis suæ deferre voluisset qua vitam degeret. *Absunt à Lou. & à Mss. a. b c. e. f. g. hæc verba,* victui suo. *his sublatis forte legendum* præferre, *pro* deferre.

CAP. 4. n. 1. cocta fervore. *Ita editiones omnes in textu & Mss. b. d. e. m. Sed Lou. & Blas. in margine* coacta. *quæ vera lectio, quam exhibent a. c. g. i. l. & ad quam etiam accedunt f. g. n. qui habent*, coacto.

CAP. 8. n. 1. sed illa mihi fabula non moriebatur. *Ita omnes codices impressi & Mss. Legendum tamen arbitror.* Sed illa mihi fabula non medebatur.

CAP. 10. n. 2. Eunt enim quo ibant vt non sint. *Mss. duo d. m.* Eunt enim, quo? vt non sint.

CAP. 12. n. 3. Caro mortalis nec semper mortalis. *Som. Blas.* ne semper esset mortalis *Lou. & Mss b. e. f. i.* ne semper mortalis, *a. d. g. quod prætulimus.*

CAP. 14. n. 4. Et tamen pulchrum illud atque aptum..... libenter animo versabam OB os contemplationis meæ, & nullo collaudatore mirabar. *Lou. & Blas. At pro* ob os *legunt* modos *Som. & Lou. in margine. Verum nova Moreti Editio An.* 1650. *sic legit*... Libenter animo versabam, & ostentationem contemplationis meæ nullo collaudatore mirabar. *Quod secuti sumus, etsi non penitus satisfaciat.*

CAP. 15. n. 4. quam meam mutabilem sponte deviasse, & pæne errare confitebar. *Lou Som. Blas. Sed omnino legendum* & pæna errare confitebar. *Ita Mss. c. h. l. quod etiam innuunt a. b. e. g. qui habent*, & pænam errare, &c.

CAP. 2. n. 2. vt magis plorent & gaudeant in fletibus. *Mss. omnes præter h.* Et magis plorant & gaudent in fletibus.

CAP. 3. n. 3. Non ipsi se dant tibi, vt serves quod fecisti, & quales se ipsi fecerant, occidunt se tibi, & trucidant exultationes, &c. *Sensus postulat* occidant, trucident, *quod posterius habent Mss. i. n.*

IB. 4. Et per eum ascendunt ad eum *Mss. omnes præter l. & m.* & per eum.

CAP. 10. n. 2. Quoniam peccabam tibi. *Mss. omnes præter a. & m.* peccabat.

IB. te A ME ad perniciem meam, quam me ad te ad salutem meam malle superari. *Ita omnes editiones, nisi quod Blas. habet in marg.* in me, *quæ vera lectio, quam sensus postulat & confirmant Mss. a. b. c. d. e. g. h i.*

IB. 3. Et combinabat cum electis eorum. *Lou. Som. quibus accedunt Mss. a. c. qui habent* combinabam. Convivebam *Blas. & in margine*, communicabam, *quod habent etiam f. g. l. n. Verior fortasse lectio*, combinabar, *quod verbum cum insolitum esset, aliter atque aliter est immutatum. habent enim l. i. m.* convivabar, *h. vero*, combibebam.

CAP. 13. n. 3. Sensim & nesciebam. *Som. Blas.* & nescivi *Lou. sed omnes Mss. præter h. & l.* Sensim & nesciens.

CAP. 14 n. 1. 2. Vbi cum ad litteram acciperem, occidebar spiritualiter. Itaque pleríque illorum librorum expositis locis, &c. *Ita omnes editiones cum decem è Mss. nostris, & tamen non dubito quin legendum sit cum Mss. duobus h. & l.* Vbi cum ad litteram acciperem, occidebar. Spiritaliter itaque plerisque illorum librorum expositis locis, &c. *Opponit enim sensum spiritalem sensui literali.*

IB. Doctores assertoresque suos. *Lou. Som. & a.* Doctos, assertoresque suos, *Blas. Vera lectio.* Doctos assertores suos, *b. c. d. e f. h l. m. n.*

CASTIGATIONES LIBRI VI.

CAP 2. n. 1. Quod jam non solum aquatissimum; sed etiam tepidissimum. *Som. quam lectionem quod sensus planior esset secuti sumus. Omnes tamen Mss. nostri legunt* aquatissimo, *&* tepidissimo, *cum Lou. & Blas. & quidem sex*, quod, *cum Blas sex vero*, quo, *cum Lou. quod præferendum, si postrema illa lectio sequenda sit.*

IB. n 3. Itaut sæpe erumperet cum me videret in ejus prædicatione, gratulans mihi, &c. *Ita omnes hactenus editi, sine commate post* videret, *quasi hæc verba*, in ejus prædicatione, *ad verbum* videret *referenda essent. Sed omnino legendum cum Mss. a. b. c. d. e g. l m* Ita vt sæpe erumperet, cum me videret in ejus prædicationem *id est*, in Monicæ matris suæ prædicationem.

CAP. 4. n. 1. Pulsansque proponerem *Lou. Blas.* pulsans proponerem, *Som. cum omnibus Mss. nostris. Sicque omnino legendum, alioquin oratio non cohæret*

CAP. 7. n. 2. Sic enim de memoria mihi lapsum erat. *Melius Mss. a. b. c. d. e. f g. i. m.* sed enim, &c.

CAP. 9 n. 1. Ædituis. *Cum omnes Mss. præter f. habeant* æditimis (*quod idem est cum* æditu is) *non dubium quin ita scripserit Augustinus, ab iisque id mutatum sit qui cum nescirent sic olim vocatos æditnos, mendum esse arbitrati, vocem magis usitatam reposuerunt.*

CAP. 10. n. 1. Et inter hæc jam assederat. *Lou Som.* Et ibi jam assederat. *Blas. Vera lectio, quam exhibent Mss. c. g l.* & ter jam assederat. *vt patet ex lib 8. c. 6.* Mecum erat Alipius otiosus ab opere jurisperitorum post assessionem tertiam.

CAP. 12. n. 2. Delectatus morbo carnis, & mortifera suavitate trahebam catenam meam. *Som.* delicatus. *Lou. Blas. cum pluribus Mss.* deligatus *f. g. Sed omnino expungenda conjunctio*, &, *quæ abest ab omnibus Mss. præter l.*

CAP. 12. n. 3. Multum interesse inter illud quod .... Atque ideo nulla molestia facile contemneret, *&* delectationes consuetudinis meæ, &c. *Lou. qui locus à Som. & Blas. malè omnino emendatus est sublata conjunctione*, &, *quasi accusativus*, delectationes, *à verbo* contemneret *regeretur, cum regatur à præpositione* inter. *Quare hanc conjunctionem habent a. b d e. f. g. h i. m. n.*

CASTIGATIONES LIBRI VII.

CAP. 2. n. 1. si tu cum ea pugnare noluisses. *Lou. & Mss. a. b. c. d. f. g m. n. Quod male correctum est à Som. & Blas. in* voluisses: *quod sensus omnino respuit.*

IB. n. 2. Substantiam tuam QVASI incorruptibilem dicerent. *Ita omnes editi Sed legendum cum Mss. b. c. e* g. substantiam tuam qua es, &c. *Quid enim sibi vult illud*, quasi?

CAP. 5. n. 3. Vnde est malum? AVT vnde fecit ea? *Ita omnes editi. Sed legendum cum Mss. b. c. g. h. i. m.* AN vnde fecit ea? *id est. An malum originem habet ex materia vnde fecit Deus creaturas: vt statim explicat Aug.* Materies aliqua mala erat, &c.

CAP. 6. n. 2. flagrabant in eas nugas igne cordis sui. *Ita omnes editi. Sed cum novem Mss. a. b. c. d. e. g. i. m. n. habeant* ignem *non* igne. *duo vero b. & e. legant* flabant *pro* flagrabant, *sine dubio legendum est*. flabant in eas nugas ignem cordis sui.

CAP. 12. n. 1. quæ neque corrumpi possent si summa bona essent; neque nisi bona essent corrumpi possent. *Ita editi omnes. Elegantius & brevius Mss. a. b. d e. f. h. i. m. n.* Quæ neque si summa bona essent, neque nisi bona essent corrumpi possent.

CAP. 13. n. 1. extra TE non est aliquid quod irrumpat, &c. *Ita omnes editi. sed deest*, te, *à sex Mss. a. b c. e. h. i. eaque vera lectio. Sensus enim est*. Non esse malum Deo, sed nec vniversæ creaturæ, quia extra (vniversam creaturam) non est aliquid quod irrumpat.

IB. 2. Et absit jam vt dicerem non esse ista. *Lou. Blas.* non esse nisi ista. *Som. Vera lectio quæ in Mss. a. b. c. d. e. m.* non essent ista.

CAP. 21. n. 2. Inveni quidquid ILLAC verum legeram, HAC cum commendatione gratiæ tuæ DIDICI. *Blas. & Som. nisi quod pro* illac, hac, *legit* illic, hæc. *At Lou. pro* hæc *vel* hac, *legit* ac, *& pro* didici, dici. *Omnino sic legendum est*. Inveni quidquid illac verum legeram, hac cum commendatione gratiæ dici. *Vsitatius quidem esset* illic hic, *quam* illac hac, *sed ex aliis locis apparet has particulas* illac hic, *pro* illic hac, *atque etiam* illuc huc *Aug. indifferenter vsurpasse. Vid. lib. 4. c. 1. n. 1. & lib. 8. c. 10. n. 2.*

CASTIGATIONES LIBRI VIII.

CAP. 1. n. 6. Tecumque cum spiritu sancto vnum Deum. *Desunt hæc verba* cum spiritu sancto, *à quatuor Mss. a. b. c.*

CAP. 2. n. 2. quibus tunc tota fere romana nobilitas inflata spirabat populi vsiam & omnigenum Deum monstra, & Anubem latratorem. *Som. Blas. & Lou. in margine.* populusque etiam omnigenum Deum monstra, &c *Lou. in textu. Mss. variant.* populique jam *b. e.* populi etiam *m.* populi jam *n.* popilioſiam *a. d.* popilios etiam *c.* populos jam *f. Si quis vero conjecturæ locus est, legendum existimarim* populi Isim. *Cum enim in omnibus Mss. legatur*, & omnigenum Deum monstra, *cum conjunctione*, &, *quod antecedit ad aliquem Deum & quidem Romanis peregrinum referri debet. Nihil vero aptius occurrit*

quam vox, Isim, (*ex qua desumpta sit vox*, vsiam) *ut ad illud Lucani allusferit*. Nos in templa tuam Romana recipimus Isim. *ut ex* 8. *Æneidos desumpta sunt quæ ait*, de omnigenum Deum monstris, & latratore Anubi, &c. *Quem in locum Servius. Ideo monstra dicit quia sub Augusto necdum Romani Ægyptia sacra susceperant. Vbi etiam ait*, Isim esse genium Ægypti. *Appellat vero Augustinus* populi Isim, *quod ab infinita tantum plebecula hæc Dea Romæ primum coleretur. Vnde Romanæ nobilitati exprobrat, quod deam peregrinam & plebeiam tanto postmodum honore affecisset*.

CAP. 3. n 1 Quam exultantis pastoris humeris reportetur ovis, &c. *Ita editi* quam exultantibus pastoris humeris, &c. *Mss. a. b. e. f. g i. n. At vero Mss. c. inter optimos*, quam exultantibus Angelis, *quod cum altero membro de* Drachma perdita collætantibus vicinis mulieri, &c. *magis convenit*.

CAP. 4. n. 3. Quanto igitur gratius cogitabatur Victorini pectus, quod tanquam inexpugnabile receptaculum Diabolus obtinuerat, Victorini lingua, &c. *Legendum cum conjunctione expressa aut intellecta*, & Victorini lingua, &c. *Pro* cogitabatur *vero Lou. & Blas. in margine legunt* cogebatur, *ut & Mss. h. i. quod non facile rejiciendum*.

CAP. 5. n. 5. Sed illud placebat & vincebat; hoc libebat & vinciebat. *Ita omnes editi. Sed vera meo judicio lectio quam quatuor Mss. exhibent*, sed illud placebat, & non vincebat. *Quod enim jam placebat Augustino, nondum in ejus animo vincebat, cum adhuc eum* libido vinciret, cogitationesque ejus quibus meditabatur in Deum, similes tantum essent conantibus expergisci volentium, qui tamen superati soporis altitudine merguntur.

CAP 6. num 7. Erat autem ex eis quos dicunt agentes in rebus. *Ad utrumque referunt Mss. decem a. b. c. d. e. g. h. i. m. n. qui legunt*. Erant autem.

IB. Et quandiu istud erit? *Ita omnes editi. Rectius omnino Mss. tres a. b.* g. Et quando istud erit? *ut sequenti membro opponatur*. Amicus autem Dei. si voluero, ecce nunc fio.

IB. 8. Adhærere se socio tantæ mercedis. *Melius Mss. octo, a. b. e. f. g. h. i. n.* Socium.

CAP. 8. n. 4 ad voluptatem suam magnam in sola voluntate perficiendam. *Ita editi omnes, sed melius Mss. omnes præter l.* ad voluntatem suam magnam, &c. *hoc enim opponitur ei quod ante dixerat*, faciliusque obtemperabat corpus tenuissimæ voluntati animæ.

CAP. 12. n. 2. Sic tunc eram, & ille sensit nescio quid. Aliquid enim puto dixeram, &c. *Brevius meliusque Mss. decem a b. d. e. f. g. h. i. m. n.* Sic tunc eram & ille sensit. Nescio quid enim puto dixeram, &c.

CAP. 1. n. 1. Quid non mali ego, aut facta mea, &c. *Abest*, ego, à 5. *Mss. antiquissimis* a. b. c. e. g.

IB. Et hoc erat totum nolle quod volebas, & velle quod nolebas. *Ita omnes editi: optimo sensu si referatur ad tempus quod conversionem antecessit. Sed* 10. *Mss. c. d. e. f. g. h. i. m. n. r. referunt ad conversionem ipsam, dum legunt* Et hoc erat totum, nolle quod volebam, & velle quod volebas. *hoc est.* Et hoc erat totum quod in me operatus es à fundo cordis mei exhauriens abyssum corruptionis, quod scilicet feceris me nolle quod antea volebam, & velle quod volebas.

CAP. 2. n. 5. Deponere cogebat. *Lou. Som.* cogebar. *Blas. cum Mss. omnibus præter m. n.*

IB. Certe intermittere. *omnes editi. Sed Mss. omnes preter. l. habent in subjunctivo* certe intermitterem.

CAP. 3. n. 2. in rure ejus essemus. *Ita legimus cum omnibus editis. Non tamen de nihilo est quod Mss. omnes præter l. habent* in re ejus essemus. *nisi quod c. legit* in rem.

CAP. 4. n. 1. Sed adhuc in superbiæ scholam tanquam in pausationem anhelantibus. *Lou. Som. nullo sensu. Paulo melius Blas* in pausatione, *cum omnibus Mss. nostris præter f. Sed optime Mss novem a. b. c. d. e. g. i. m. n.* Sed adhuc superbiæ scholam tanquam in pausatione anhelantibus *sine præpositione*, in *post* adhuc: *commodissimo sensu quem gallica versio optime expressit.*

IB. 10. Ibi enim, ibi mihi iratus eram in cubili. *Lou. Som. Sed rectius Blas. cum Mss omnibus.* Ibi enim, vbi, &c.

CAP. 7. n. 1. Vigiliarum primas partes tenens. *Sic omnes editi. sed abest*, partes *à sex Mss. a. b. d. e. i. g. abest etiam ab m, qui legit* prima tenens, *&* à c. qui primatum tenens. *Quare non dubium est additam eam vocem ab iis qui ignorarunt Elliptice dici*, primas tenere, *pro*, primas partes tenere.

CAP. 8. n. 5. Qui etiam per præpositos homines boni aliquid agis. *Iam pridem legendum esse suspicatus sum* per perversos, *vel* per præposteros homines: *quod secutus est autor versionis gallicæ. Cum tamen hic Mss. omnes cum editis consentiant, nihil ausus sum mutare.*

CAP. 9. n. 6. Qui ex munere tuo. 4. *Mss. c. d. g. i.* quia ex munere tuo.

CAP. 11. n. 3. Ergo die nono ægritudinis suæ quinquagesimo & sexto anno ætatis suæ, tricesimo & tertio anno ætatis meæ anima illa religiosa & pia corpore soluta est. *Ita cum editis omnibus omnes ad unum Mss. Quare rejiciendum est quod ait Baronius ad an.* 388. *n.* 71. *& in Not. ad Mart. die* 5. *Maii locum esse corruptum legendumque* 35. *anno ætatis meæ, non* 33. *neque pugnat ille locus cum aliis quos adducit, modo duo observentur.*

Primum est Augustinum dum annos ætatis suæ numerat, non currentes numerare, sed jam elapsos, contra vero Possidium dum ait eum mortuum an. ætatis suæ 76. currentem annum significare, quem scilicet agebat cum mortuus est. Ne vero gratis id fingere existimemur, Augustinus lib 6. cap. 11. se tricenariam ætatem egisse ait post dictas Imperatori laudes, quod quidem contigit ut ipse testatur lib. adu. Litt. Petil. cap. 25. Bautone Consule, hoc. est Kal. Ian. An. 385. Id vero nisi de 30. anno jam elapso intelligatur, nulla ratione fieri poterit ut anno 43. quo mortuus est ante Idus Nov (qui dies ejus natalis fuit) annum 76. egerit, ut testatur Possidius. De annis igitur elapsis intelligendus est Augustinus quoties ætatis suæ mentionem facit.

Observandum est 2. Monicæ mortem Anno ipso quo sanctus Augustinus baptizatus est, hoc est 388. non vero sequenti ut omnes hactenus existimarunt contigisse. Vulgaris enim illa opinio hoc solo fundamento nititur, quod B. Monicæ dies natalis in Martyrologio Romano ad 4. Maii notetur. Sed cum idem Martyrologium conversionem & baptismum Augustini ad 5. Maii notet, imo diserte asserat hac ipsa die 5. Maii baptisatum, quod tamen apertissime falsum est (cum paschali tempore baptisatum Augustinum certo certius sit, hoc est ipsa paschatis vigilia ex solemni Ecclesiæ more, quam in 5. Maii diem incidere non posse nullus ignorat; Pascha vero Anno bissextili 388. quo baptizatus est Augustinus 9. Aprilis contigisse, littera Dom. prior B. & posterior A. & Cyclus solis 5. Lunæ vero 9. docent) non est quod Martyrologii autoritatem constanti ipsius Augustini testimonio præferamus: qui clarius significare non potuit eodem quo baptisatus est anno Monicam obiisse, quam cum libros contra Academicos (quos ante baptismum, sed post Idus Novembris natalis sui diem absolvit) Anno ætatis suæ 33. se scripsisse testatur, & eodem ætatis suæ anno, hoc est 33. matrem suam defunctam esse. Quare sic statuendum est. Statim à baptismo circa finem Aprilis Augustinum cum sociis Romam migrasse Ibi per aliquot menses commorantem, puta usque ad finem Augusti, scripsisse de Moribus Ecclesiæ & Manichæorum, de Quantitate animæ, & primum è tribus libris de Libero arbitrio. Tum vero post Maximi Tyranni necem, (ut ipse testatur lib. 2. adv. Epist. Petil. cap. 25. quæ mors teste Idacio 5. Calend. August. hoc anno contigit, cum in Africam remearent apud Ostia Tyberina Monicam defunctam esse circa finem Septembris.

His constitutis optime cohærent quæ Baronium impulerunt ut textum Augustini mutandum esse existimaret. Verum enim est quod ait Aug. l. 3. Cont. Acad. c. 20. se tum fuisse an. 33. (hoc est eos annos jam vixisse & 34. inchoasse juxta priorem observationem) sed falsum est quod assumit Baronius id scriptum ante Idus Novembris diem ipsius natalem, quo tempore scripsit librum de beata vita. Augustinus enim diserte

ait Retr. l. 1. c. 2. Librum de beata vita non post libros de Academicis, sed inter illos scriptum esse, id est ante illos absolutos, ac proinde conclusio operis contra Academicos in qua se tunc, 33. ætatis annum agere testatur, non nisi post idus Novembris Anni 387. *scripta est, cum triginta tres annos natus jam* 34. *inchoaret. Duos etiam Soliloquiorum libros (quos post illos scripsit) anno ætatis* 33. *se scripsisse docet lib.* 1. *c.* 10. *etsi perperam quidam hic* 34. *pro* 33. *emendaverunt. Quare dubium non est quin hæc omnia, librorum contra Academicos absolutio, Soliloquiorum scriptio, & obitus Monicæ contigerint ab Idibus Novembris An.* 387. *ad Idus Novembris An.* 388. *quo demum die cum Aug. Annum* 34. *absolverit, se interea semper* 33. *annos natum dicit.*

CAP. 12. n. 8. Conversationemque ejus piam in se & sanctam, in nos blandam atque morigeram. *Lou. Som. Blas. sed Lou. in margine,* & sancte in nos blandam, *qui cum faciunt nostri omnes Mss. præter l.*

CAP. 13. n. 4. Vberius ei præstetur in multorum orationibus, tam per confessiones quam per orationes meas. *redundat*, tam, *abestque à quatuor Mss. a. b. e. g.*

CASTIGATIONES LIBRI X.

CAP. 7. n. 2. Iubens oculo, vt non audiat, & auri vt non videat. *Legendum videtur*, non vt audiat, non vt videat.

CAP. 8. n. 7. Et eunt homines admirari alta montium: & ingentes fluctus maris.... & relinquunt seipsos, nec mirantur. Quin hæc omnia cum dicerem non ea videbam oculis. *Ita omnes hactenus editi Sed qui Augustini sententiam capiet non dubitabit quin legendum sit cum decem Mss. a b. d. e. f. h i. m. n.* .... nec mirantur, quòd hæc omnia cum dicerem non ea videbam oculis, &c.

CAP. 9. n. 1. Interiore loco non loca, *Omnes editi. Sed longe melius Mss. septem. a. b. d. e. i. h. m.* interiore loco, non loco. *hoc est* loco, qui proprie locus non est.

CAP. 10. n 1. Et eos per aures cum strepitu transisse, *Lou. Blas. cum.* 4. *aut* 5 *Mss.* per auras. *Som. cum Mss.* 7. *a. b. i. f. g. i. n. quid potius scripserit August. non facile dijudicari potest.*

CAP. 11. n. 2. Vt denuo velut nova excogitanda sint in idem iterum. Neque enim est alia regio eorum, & cogenda rursus vt sciri possint. *Ita omnes, nisi quod Som hæc verba*, neque enim est alia regio eorum, *parenthesi includit, quod mihi ansam dedit paulo aliter locum illum legendi.* Vt denuo velut nova excogitanda sint, & ibidem iterum (neque enim est alia regio eorum) cogenda rursus, vt sciri possint.

CAP 16. n. 1. Cum vero memini oblivionem, & memoria præsto est & oblivio. *Lou. cum Mss. decem a. b. d. e. f. g h. i. m. n. Quare vel prava emendatio, vel typographicum mendum est in Som. & Blas. qui*

legunt. Cum vero memini oblivionem & memoriam, præsto est & oblivio.

CAP. 18. n. 3. nec agnoscere possumus, si non meminimus. *Sic legendum cum Lou. & Mss. a. b. d. e. f. g. h. i. m. n.* non invenimus, *cum Som. & Blas. qui tamen habet in margine* meminimus.

CAP. 21. n. 2. in exteriore notitia. *Legendum arbitror cum Mss. sex a. b. d. e. g. i.* ex interiore, *vel*, interiori notitia.

CAP. 23. n. 5. Cum seipsam indicat. *Elegantius Mss. septem a. b. d. e. f. i. m.* cum se ipsa indicat. *Sic enim semper locuti sunt veteres.*

CAP. 31. n. 1. calamitates delitiæ vocantur. *Non dubito quin scripserit Aug. quod habent Mss. sex b. d. e. i. g. m.* calamitas delitiæ vocantur. *id vero ab iis correctum fit qui verbum* vocantur *ejusdem numeri esse debere cum priori nomine perperam arbitrati, pro calamitas,* calamitates, *legendum esse existimarunt.*

IB. n. 2. Ipse enim transitus voluptas est, & non est alius qua transeatur, quam quo transire cogit necessitas. *Ita omnes editi, nisi quod Som. habet,* quam qua. *Sed procul dubio legendum est cum Mss. novem a. b. d. e. f. g. h. i. m.* & non est alius qua transeatur, quo transire cogit necessitas, *sine* quam.

IB. n. 7. Imperfectum meum viderunt oculi tui. *sensus postulat vt legatur cum Mss. sex d. e. g. i. m. n.* imperfectum ejus. *quod ab iis immutatum est qui ipsa psalmi verba huc transtulerunt.*

CAP 34. n. 2. Vbi per diem fuero. *Optime Mss. sex. d. e. f. g. h. n.* Vbi vbi per diem fuero. *Hoc est,* vbicunque per diem fuero.

IB. 3. Non agnoscendo benediceret. benedicere *Mss. sex. d. f. h. i. m. n.*

IB. 4. Ipsa est lux, vna est, & alia non est: & vnum omnes qui vident & amant eam. *Melius meo judicio Mss. tres a. b. g.* Ipsa est lux, vna est, & vnum omnes qui vident eam.

IB. Absumunt eam in hymno tuo. *Som. Blas. male. Legendum enim cum Lou. & Mss. decem. a. b. d. e. f. g. h. l. m. n.* assumunt *vel* adsumunt.

CAP. 35. n. 4. Hinc ad perscrutanda naturæ (quæ præter nos est) operta proceditur. *Som. Blas.* Hinc ad perscrutanda naturæ secreta, quæ præter nos est operata, proceditur. *Lou. Mss. quidem* 8. *a. b. d. e. f. i. m. n. habent* operata, *sed nullum habet,* secreta.

CAP. 37. n. 7. Minus mihi in hac re notus sum ipse, quam tibi. *Lou. Som. cum Mss. a e. g. h.* Quam tu. *Blas. in textu cum Mss. b. d. f. quam vltimam lectionem germanam esse non dubito.*

CAP. 38. Qui ad privatam quandam excellentiam contrahere emendicata suffragia tentat; & cum à me in me arguitur, &c. *Lou. Blas.* qui ad privatam quandam excellentiam contrahit, & emendicata

suffragia tentat, & cum à me, &c. *Som. Legendum* contrahit, *cum Mss.* 10 *a. b. d. e. f. g. h i. m. n. sed delenda conjunctio* & *post* contrahit. *& reponenda post* suffragia *hoc modo*.... contrahit emendicata suffragia, & tentat cum à me in me arguitur, eo ipso quo arguitur.

IB. Non jam de ipso vanæ gloriæ contemptu gloriatur, *Mss.* 8. *a. b. d. e g. h. i. m.* Non jam de ipso contemptu gloriæ gloriatur.

IB. Non enim eam contemnit, cum gloriatur intus. *& cap. seq.* Etiam intus est aliud in eodem genere. *Aliter distinguunt Mss. 6. a. b. d. e. g. i.* Non enim eam contemnit, cum gloriatur. Intus etiam est aliud, &c.

CAP. 39. quamvis aliis vel placeant vel displiceant, nec placere affectent cæteris. *Mss.* 3. *a. b. e.* vel non placeant, vel displiceant.

IB. Aut etiam sicut ex tua gratia, sed non sua merita, non tamen socialiter gaudentes, &c. *Ita omnes editi. At quis sensus est horum verborum*, sed non sua merita? *Quare Lou. addit in margine*, secundum. *Verum, aut omnino expungenda sunt illa verba, quæ absunt à 6. Mss. a. b. e. g. h. i. Vel legendum*, & non secundum sua merita, *quod accedit ad lectionem 2. Mss. f. n. qui habent*. & non sed sua merita.

CAP. 40. n 4. tantum consuetudinis sarcina degravat. *Lou. Blas.* Digna est *Som. & Lou. in margine, quod etsi aperte vitiosum, ut mihi quidem videtur, in decem è Mss. nostris habetur a. b. d. e. f. g. h. i. m. n.*

CAP. 42. n. 1. An eundem mihi fuit ad Angelos. *Lou. Blas.* An obeundum. *Som. Rectius Mss. 9. a. b. d. e. f. g. h. m. n.* An ambiendum.

CAP. 43 n. 1. Et Deus apud Deum, & simul cum Spiritu sancto vnus Deus. *Quatuor Mss. a. b. e. g. non habent* cum spiritu sancto, *alii habent.*

CASTIGATIONES LIBRI. XI.

CAP. 2 n. 2. Et vides in corde meo quia sic est; sacrificem, &c. *Mss.* 5. *a. b. e. g. h.* quia sic est. Sacrificem.

IB. n. 5. Ipsum quæro *Mss.* 5. *a. b. e. g. i.* Ipsos quæro, *ut referatur ad* thesauros.

CAP. 3. Transivit hinc ad te. *Mss. 6. a. b. d. e. g. m.* transivit hinc à te ad te.

IB. Neque enim nunc ante me est: *deest* enim *in a. b. c. i.*

CAP. 5. n. 1. In principio fecit Deus cælum & terram. *Hæc verba, quæ in omnibus impressis hujus capitis initium sunt, desunt à 7. Mss. a. b. d e. g. i. m.*

CAP. 7. n 2. Et ideo Verbo tibi coæterno simul & sempiterno dicis omnia quæ dicis. *Som. Blas. quod etiam in 4 Mss. haberi testantur*

Lou. vt & in plerisque nostrorum. Dubium tamen non est quin legendum sit cum antiquis editionibus & tribus Mss. nostris a. d. m. Simul & sempiterne dicis omnia quæ dicis.

CAP. 10 & 11. *Qui primus capita distinxit, vitiosa distinctione locum hunc omnino turbavit. Nos ergo aliter distinximus; & objicientis verba omnia ad 10. caput retulimus. Augustini vero responsionem ad 11.*

CAP. 14. n. 2. tendit ad non esse. *Mss. a. b. d. e, g. h. i. m.* tendit non esse.

CAP. 21. n. 1. Metimur ergo cum præterit, &c. metitur *passive, in antiquioribus editionibus & 10. Mss. a. b. d e f. g h. i m n.*

CAP. 22. n. 1. Da quoniam suscepi cognoscere te, *deest* te, in 5. *Mss. a. b. d. e. g. Recte, de tempore enim non de Deo cognoscendo hic loquitur.*

CAP. 23. n. 1. Audivi à quodam homine docto, quod solis & lunæ ac siderum motus, ipsa sint tempora, & non anni. *ita omnes editi nisi quod Blas. habet in margine*, annui, *pro* anni. *Quæ vera lectio, licet vnicus Mss. a. illam confirmet Significat enim Augustinus* se non annuisse, quod solis & lunæ, ac siderum motus ipsa sint tempora.

IB. 3. Vt victor Iosue prælium perageret. *Blas. cum aliquot Mss. male. Vera lectio Lou. Som. & Mss. a. b. e. f. g. h.* vt victoriosum prælium perageret.

CAP. 24 n. 2. Cum itaque aliud sit motus corporis, aliud quo metimur, quandiu sit. *Blas. in margine*, aliud quod metimur *& ita 5. Mss. b. d. e. i. m*

CAP 25. Deus meus illumina tenebras meas *Mss. 5. a. b. e. g. h.* illuminabis.

CAP. 27 n. 3. Vbi est quam metior brevis. *Ita omnes editi: sed legendum cum Mss. 5 a. d. e i m.* qua *non* quam. *Ante enim dixerat Augustinus:* Brevi syllaba longam metior.

CAP. 31. n. 1. Sana oculos meos vt congaudeam luci tuæ. Mss. 9. &, *pro* vt.

CASTIGATIONES LIBRI XII.

CAP. 2. Tu fecisti cælum & terram, hoc cælum quod video, terramque quam calco. Vnde est hæc terra quam porto? Tu fecisti. *Quæ hic sensuum verborumque connexio? Sed vitiosa distinctione sublata, locum hunc ita restituimus.* Hoc cælum quod video terramque quam calco, vnde est hæc terra quam porto, tu fecisti. *Alludit enim ad formationem hominis è terra.*

CAP 6. n. 1. Ego vero, Domine, si totum confitear, &c. *Redundat*, si, *neque habet in sequentibus quo referatur.*

IB. 2. Nihil aliquid est, & non est. *Rectius Mss. 4. a. b. e. g.* Nihil aliquid, & est non est.

CAP. 11. n. 2. Cujus voluntas tu solus es. 4. *Mss. a g i n* voluptas.

CAP. 13. Sed ex toto in manifesta facie ad faciem. *Lov. Som.* in manifestatione, facie ad faciem *Blas. cum Omnibus fere Mss.*

CAP. 15. n. 2. Quia sine labe in æternum. *Ita editi.* quia sine labe stat in æternum. *Mss. e. f.* in Æternum stat. 1. *n.*

CAP. 21. n. 1. Id est incorporale. *Som. Blas. quod & Lov. testantur in 4. Mss. reperiri.* Corporabile. *Lou. in textu cum edit. omnibus antiquis. Sed* 8. *Mss. a. b. e. f. g. h. i. n. legunt*, corporale, *quod omnium optimum est.*

CAP. 22. n. 1. Si non vultis hanc informitatem. *Lou. cum Mss.* 8. *d. e. f. g. h. i. m. n. Quod prave emendarunt Som. & Blas. qui legunt,* si non vult istam informitatem.

IB. Neque enim scriptura narravit, quod istam materiam Deus fecerit, nisi *vt* intelligamus. *Etsi particulam*, vt *habent omnes codices, tam excusi, quam Mss non dubitavi tamen eam delere, quod eam sensus manifeste respuat.*

CAP. 24. n. 1. Sed quis nostrum inveniet eam inter tam multa verba? *Ita omnes hactenus editi errore non dubio. Legendum enim cum Mss. 4. b. e. g. n.* inter tam multa vera.

CAP. 25. n. 1. Nemo mihi jam molestus sit; &c. *Aptius hic capitis initium quam aliquot post lineis.* Cum vero dicit, &c. *Vbi sermo cum superioribus omnino cohæret.*

CAP. 29. n. 4. Nec tamen de illa (materia) narrari aliquid potest, nisi velut tempore prior sit cum pendatur extremior. Quia profecto meliora sunt formata quam informia, & præcedunt æternitate creatoris, vt esset de nihilo, vnde aliquid fieret. *Ita editi, quæ capiat qui potest. Mss. 4. a. b. e. g. legunt*, præcedatur; *pro*, præcedunt *Quare sic locum restituimus*... cum pendatur extremior (quia profecto meliora sunt formata quam informia) & præcedatur æternitate creatoris, &c.

CAP. 30 n. 1 Si tibi non confiteor. Nescio & scio. *Som. Blas. cum puncto ante*, nescio. *Quod sententiam prorsus aliam facit. Sic ergo distingue cum Lou. & Mss. d. e. g. h.* si tibi non confiteor, nescio. Et scio tamen, &c. *Hoc est*, si tibi non confiteor, nescire me, &c.

CAP. 32. n. 1. Cæteris excellentior. *Mss. 8. a. b. d. e. f. i g. h.* excelsior.

CASTIGATIONES LIBRI XIII.

CAP. 7. n 2 Quomodo dicam, mergimur & emergimus Neque enim loca sunt *Lou. & Blas. & aliquot è Mss. nostris. Desunt tamen in Som. & 6. Mss. a. b. e f. g h. hæc verba*; mergimur & emergimus.

IB. Et sanctitas spiritus tui. *Deest vox*, spiritus, *in* 8. *Mss. sed* 4. *f.*

h i. n habent, & sanctitas tua, *male. 4. vero a. b. e. g.* & sanctitas tui *supple* Spiritus, *quia ante dictum erat*, immunditia spiritus nostri.

CAP. 8. n. 1. Defluxit Angelus, defluxit anima hominis, & indicaverunt abyssum vniversæ spiritales creaturæ. &c. *Hactenus editi omnes. Sed omnino legendum cum Mss. 7. b. f. g. h. i. m. n.* Spiritalis creaturæ *in genitivo singularis numeri. Non enim sensus est.* vniversas creaturas spirituales indicasse abyssum suam, *sed*, Angelum qui defluxit, & hominem qui cecidit, indicasse abyssum vniversæ spiritalis creaturæ. *Consule versionem gallicam.*

CAP. 9. n. 1. In dono tuo requiescemus: ibi te fruemur. *Mss. 7. a. b. d. e. f. g. i.* requiescemus; fruimur.

CAP. 10. Qua dixisti, fiat lux & facta est lux. *Mss 7. a. b. f. g. h. i. n.* & fieret lux.

CAP. 11. n. 1. Quam longe aliud sunt. *Lou. Blas. Sed deest*, aliud, *in Som. & 10. Mss.*

CAP. 14. n. 1. Deus meus vbi es? Respiro in te, &c. *Lou. Blas.* Deus meus vbi es? Ecce vbi es? Respiro in te. *Som. cum 9. Mss. nostris quod & in 4. Mss. haberi testantur Lovan.*

CAP. 15. n. 4. Quoniam videbimus eum sicuti est. Sicuti est Domine, videre nostrum, quod nondum est da nobis. *Locus obscurus 3. Mss. b. d. e. non repetunt*, sicuti est. *Iidem vero cum 4. aliis a. g. h. i. non habent*, da, *in fine: sed tantum*, quod nondum est nobis. *Quid hic maxime sequendum sit mihi non liquet.*

CAP. 17. n. 1. Tu enim coërces malas cupiditates animarum, & figis limites quousque progredi sinantur aquæ, vt in se comminuantur fluctus earum. *Ita Lovan. correxerunt 4. Mss. autoritatem secuti, cum in antiquioribus editionibus esset quod in 7. Mss. a. b. d. e. g. i. m. reperimus.* Quousque progredi sinantur atque vt in se, &c.

CAP. 21. n. 1. Et linguæ in signum sunt non fidelibus, &c. *Mss. 9.* in signo sunt, *quod ad vulgatam lectionem ab aliis accommodatum est.*

CAP. 23. n. 4. Tanquam spiritalis homo dijudicat. *Ita omnes editi. Melius, vt videtur Mss. 6. a. b. e. g. i. n.* quanquam spiritalis homo judicat: *quam etiam lectionem indicant f. & h. qui habent*, quemquam. *Et Lovan. testantur legi*, quanquam *in 3. Mss.*

CAP. 23. n. 6. Et cæcitas carnis, quæ cogitata non possunt videri. *Ita omnes editi. cum luce clarius sit legendum esse cum 2. Mss. a. b.* quâ *non* quæ.

IB. 7. In operibus, moribus fidelium, & eleemosynis, &c. *deest conjunctio*, &, *in 6. Mss. Legendum videtur*, de eleemosynis.

CAP. 28. Hoc modo dicuntur etiam quæque pulchra corpora. *Ita omnes editi. Sed longe melius 7. Mss. a. b. e. f. g. h. n.* Hoc dicunt etiam quæque pulchra corpora.

CAP. 30. n. 1. Quibus displicent opera tua bona: *deest* bona, *in 5. Mss. a. b. g. h. n.*

CAP. 33. Non de te aliqua non de tua. *Lou. Blas.* Non de aliqua nova *Editio nova Moreti. Vera lectio Som. & 7. Mss. a. b. d. f. g h. n.* Non de aliqua non tua, *hoc est*, non de aliqua materia, quæ ad te non pertineret.

CAP. 37 Nec vides ad tempus, nec operaris ad tempus, nec moveris ad tempus. *Lou Blas. Sed hæc verba*, nec operaris ad tempus, *absunt à Som. & 7. Mss. a. b. f g. h. i. n.*

FINIS.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, en datte du dix-neuf Aoust 1668. Signé, CADET. Il est permis à PIERRE LE PETIT, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, d'imprimer ou faire imprimer les Livres intitulez, *L'Office de l'Eglise, & de la Vierge, en Latin & en François, par le Sieur* DV MONT *Ecclesiastique. Les Confessions de saint Augustin. La Vie des Peres. Saint Climaque, de la traduction de Monsieur* D'ANDILLY, *& les autres Oeuvres Chrétiennes du mesme Auteur*, & ce durant le temps & espace de dix ans consecutifs. Et défenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer lesdits Livres, d'en vendre de contrefaits, ny mesme d'en extraire aucune chose, à peine de six mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus amplement porté par ledit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de cette ville, le 29. Ianvier 1669.

Achevé d'imprimer le 9. Avril 1670.

Extrait des Registres du Conseil d'Estat.

LE Roy ayant esté informé que dans l'embrasement du College de Montaigu, arrivé le 21. Mars dernier, Pierre le Petit son Imprimeur ordinaire, qui avoit en ce lieu les magazins de ses meilleures impressions, &

des livres du plus grand debit, auroit perdu le fruit de plus de quarante années d'vn travail continuel, & presque la seule esperance de l'etablissement de sa famille. Et sa Majesté desirant en cette occasion donner audit le Petit des marques de sa protection, & de la satisfaction qu'elle a des soins qu'il a pris de faire de belles impressions; & voulant pour cet effet répandre sur la personne dudit le Petit des bienfaits qui s'etendent aussi sur sa famille, aprés s'estre fait representer les privileges, & les continuations accordées audit le Petit pour l'impression des livres cy-apres mentionnez : SA MAJESTÉ EN SON CONSEIL a accordé & accorde audit le Petit, les siens & ayans cause, la continuation des privileges à luy cy-devant accordez ou cedez, tant pour l'impression *des Ouvrages & Traductions du sieur Arnauld d'Andilly*, des Traductions des Oeuvres de Grenade, & des Offices de l'Eglise, de la Messe, & de la Semaine sainte en Latin & en François, que pour l'Histoire du Vieux & du Nouveau Testament, les Traductions des Pseaumes, Proverbes, l'Ecclesiaste, & Ecclesiastique, les Plaidoyers du sieur le Maistre, les Traductions de saint Chrysostome, & de saint Gregoire, les Bibles imprimées par Antoine Vitré, les Traductions des Historiens Ecclesiastiques du sieur Valois, les Ouvrages du P. Senault, la Vie de Dom Barthelemy des Martyrs, les Methodes Greque & Latine, avec leurs Abregez, & les Racines Greques; pour en jouïr par ledit le Petit, les siens, & ayans cause, pendant le temps & espace de cinquante années, à compter du jour que chacun desdits privileges, ou continuations qui en ont esté accordées, seront expirez. FAIT SA MAJESTÉ défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de contrefaire lesdits livres, mesme sous pretexte de notes, augmentation, nouvelles traductions, ou quelque autre pretexte que ce puisse estre; ny de vendre & debiter des exemplaires contrefaits, à peine de six mille livres d'amende, & de confiscation des exemplaires. Et sera le present Arrest leu & publié à la Chambre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de cette ville de Paris, & par tout ailleurs où besoin sera. Quoy faisant, & en mettant par ledit le Petit au commencement ou à la fin de chaque exemplaire copie ou extrait du present Arrest, il sera tenu pour bien & deuëment signifié, & iceluy executé nonobstant oppositions ou appellations quelconques; desquelles si aucunes interviennent & des contraventions à iceluy, sa Majesté s'en est reservé la connoissance, & à son Conseil, & icelle interdite à tous autres Iuges. FAIT au Conseil d'Estat du Roy, tenu à Versailles le troisiéme jour d'Aoust mil six cens soixante quinze. Collationné. RANCHIN.

LOVIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, Dauphin de Viennois, Comte de Valentinois & Dyois, Provence, Forcalquier & terres adjacentes, Au premier des Huissiers de nos Conseils, ou autre nostre Huissier ou Sergent sur ce requis. Nous te mandons, & commandons, que l'Arrest dont l'extrait est cy-attaché sous le contreseel de nostre Chancelerie ce jourd'huy rendu en nostre Conseil d'Estat, Tu signifies à tous qu'il appartiendra, à ce qu'ils n'en pretendent cause d'ignorance: Et fais pour l'entiere execution d'iceluy & de la continuation & jouïssance des privileges y mentionnez à la requeste de Pierre le Petit y denommé, tous commandemens, sommations, défenses sous les peines y contenuës, & autres actes & exploits requis & necessaires sans autre permission. Voulons que ledit Arrest soit leu & publié à la Chambre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de nostre bonne ville de Paris,

& par tout ailleurs où besoin sera, & executé nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & lettres à ce contraires, oppositions ou appellations quelconques, dont si aucunes interviennent, & des contraventions à iceluy, Nous nous en sommes & à nostre Conseil reservez la connoissance, & avons icelle interdite à tous nos autres Iuges. Aux copies duquel Arrest & des presentes collationnées par l'vn de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires voulons estre adjoûté foy comme aux originaux. CAR tel est nostre plaisir. DONNÉ à Versailles le troisiéme jour d'Aoust l'an de grace 1675. & de nostre regne le 33. Signé, Par le Roy Dauphin Comte de Provence en son Conseil, RANCHIN.



